LE

CORRESPONDANT

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE
— SCIENCES —
LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

TOME QUARANTE-NEUVIÈME
DE LA COLLECTION.
NOUVELLE SÉRIE — TOME TREIZIÈME

PARIS
CHARLES DOUNIOL, LIBRAIRE-ÉDITEUR
RUE DE TOURNON, 29

1860

LE CORRESPONDANT

DU DEVOIR

DANS LES CIRCONSTANCES ACTUELLES[1]

Nos maîtres dans l'éloquence et dans la foi se sont fait entendre; on ne peut rien ajouter à l'autorité de leur langage ni à la puissance de leurs démonstrations, et le retentissement de leurs voix n'a pas besoin d'un écho de plus. Cependant un dernier effet doit répondre à leurs inspirations et à leurs conseils : c'est la mise en œuvre de ces inspirations et de ces conseils eux-mêmes. Ce point unique, je demande la permission de le traiter en quelques lignes.

On l'a dit il y a quarante ans et on l'a bien souvent répété depuis :

[1] Au milieu d'événements qui intéressent si gravement les droits de l'Église et l'honneur de la France, au moment où le Saint-Père est consulté par une lettre officielle et l'opinion publique par un écrit anonyme, le *Correspondant* doit aider, pour sa part, l'opinion des catholiques français à répondre hautement, complétement. Nos lecteurs ne seront donc pas surpris de trouver dans un même numéro plusieurs articles consacrés à la même question, et de voir des écrivains placés à des points de vue très-divers se rencontrer dans les mêmes conclusions. Si cela avait été possible, nous aurions voulu donner plus de place encore à l'opinion des catholiques : nous ne pouvions apporter trop de preuves de leur unanimité.

Le Secrétaire de la Rédaction. P. Douhaire.

la grande difficulté dans les époques de perturbations ou de révolutions passées à l'état chronique, la grande difficulté, c'est de connaître son devoir. Cette difficulté se présente aujourd'hui. Non-seulement quelques esprits se divisent sur la nécessité ou sur la limite de la résistance à opposer aux desseins qui se manifestent, mais le droit même d'y résister est contesté, nié par des organes considérables de la presse. Une coalition d'éléments formidables, représentés par le *Siècle*, le *Constitutionnel* et la *Patrie*, fait sans cesse appel aux moyens de compression contre l'émission énergique de toute pensée favorable au maintien du Saint-Siége dans ses conditions normales. Est-ce un évêque ou un prêtre qui parle, cette coalition s'écrie : — La question du pouvoir temporel n'est point une question religieuse; vous sortez de vos attributions, vous méconnaissez votre caractère, vous provoquez de violentes et légitimes représailles contre l'Église! Est-ce un laïque qui prend la plume ou la parole, on retourne la thèse et on lui répond aussitôt : — La question est religieuse, vous voulez la rendre politique; vous venez jeter dans un débat, où vous n'avez nulle compétence, vos récriminations sur le passé ou vos vues secrètes sur l'avenir; malheur au clergé s'il ne condamne et ne repousse votre perfide appui! Ainsi, pour le prêtre ou pour le laïque, deux ordres d'objections qui se contredisent et qui par conséquent s'annulent; mais conclusion identique : le silence; le silence absolu, la contemplation inerte, l'abdication complète de toutes les protestations de la conscience et de tous les droits du citoyen.

Et ce silence du moins est-il respecté? Consent-on à l'honorer, à le constater comme l'attitude douloureuse d'hommes désarmés? Non, ce dernier refuge ne demeure même pas inviolable ; le silence est changé pour les uns en assentiment tacite ou formel, pour les autres en honteuse pusillanimité. Le silence, on le demande, on l'exige, et, dès qu'on l'obtient, on l'exploite ou on l'insulte. Personne n'ignore avec quelle véhémence les dernières manifestations de la pensée religieuse ont été dénoncées à la vindicte publique et surtout à la surveillance gouvernementale. Voici maintenant comment l'accusation contraire est développée dans un journal hebdomadaire fort répandu. On lit dans le *Courrier du Dimanche :*

« L'émotion pourrait s'accroître et la scène s'élever, s'il y avait
« encore dans le monde quelques hommes capables de sacrifier leur
« repos et tout le reste à l'idée qu'ils doivent se faire du devoir et de
« l'honneur. Mais cela n'est point à craindre dans les temps où nous
« sommes; l'histoire a vu des siècles plus méchants que le nôtre, elle
« n'en a guère vu de plus lâches, à ce point qu'un grand exemple de
« courage ressemblerait à un miracle, et que celui qui le donnerait
« paraîtrait inspiré par Dieu même...

« Catholiques de France, on vous crie que vous avez été trompés ; « mais qui vous a trompés? Ce n'est point, quel qu'il puisse être, « l'auteur de la brochure; vous ne sauriez, sans injustice, le pré- « tendre...

« Quiconque cède à la tentation est la proie et la dérision du ten- « tateur. C'est une vieille histoire. Croyez-vous, par exemple, que, si « Jésus-Christ eût accepté sur la montagne les offres magnifiques qui « lui étaient faites, il eût en effet possédé tous les royaumes du « monde? Nullement, il eût été précipité du haut en bas de la monta- « gne avec la permission de Dieu le Père et avec l'approbation des an- « ges. J'ai lu dans les récits fort curieux d'un voyageur anglais qu'un « petit prince de l'Hindoustan n'avait pas de plus grand plaisir que « de perdre soudainement ceux qui l'avaient trop flatté. Il se laissait « volontiers adorer et paraissait regarder avec complaisance celui qui « se prosternait le mieux devant lui; mais tout à coup il mettait le « pied sur le front de l'incomparable adulateur et l'envoyait rouler « dans la poussière. C'était sa façon de rétablir l'équilibre et de ven- « ger la dignité humaine. Je ne sais pas même le nom de ce petit « prince, et nous n'avons, grâce à Dieu, aucune chance de nous ren- « contrer jamais. Mais il y a dans cette partie de sa conduite une cer- « taine grandeur à laquelle je ne suis point insensible et pour la- « quelle je lui envoie, à travers l'espace qui nous sépare, mon sincère « compliment. » (1er janvier 1860.)

Ainsi donc, que cela soit bien entendu et bien compris : prêtre ou laïque, parlez ou taisez-vous, un reproche et une injure vous attendent ; vous n'avez qu'à choisir entre les deux ce qui vous répugne le moins. Pour mon compte, après mûr et scrupuleux examen de la situation, tant au dedans qu'au dehors, mon choix est fait, et je tiens à le dire avec beaucoup de franchise. J'aime mieux ce qui expose que ce qui avilit; j'aime mieux pour ma cause, pour tout ce qui m'est cher et sacré, la lutte avec ses chances et ses périls que la défaite subie d'avance et l'humiliation froidement consentie. J'ajouterai en outre, pour ceux dont le goût pourrait être différent, que leur habile prudence est plus dangereuse encore que ne pourrait l'être leur témérité. Il faut d'ailleurs s'appliquer à saisir la différence entre les dangers sérieux et l'intimidation calculée. Le danger est grand dans la sphère des idées et des institutions catholiques ; la menace envers les personnes est puérile et ne pourrait, en aucun cas, susciter d'autre sentiment que le dédain. La persécution, de quelque part qu'elle vienne, n'a plus de racine dans nos mœurs, elle est désavouée par toutes les opinions qui ont droit de se produire au grand jour; elle ne peut avoir aucune prise sur les âmes demeurées calmes et saines, parce que la persécution n'aurait ni fondement ni prétexte dans la vérité

des choses; on ne travestit pas comme on veut en criminels d'État des hommes qu'on ne peut prendre qu'en flagrant délit de vie charitable et chrétienne.

Comment pourrait-on contester les sujets d'alarme, et, un sujet d'alarme quelconque étant donné, qui peut contester à un honnête homme le droit de manifester son inquiétude? Qui peut lui interdire, dans la sphère demeurée libre pour sa parole ou son action, de parer au danger qu'il croit proche et certain?

Je prendrai pour exemple un fait récent et considérable, la réforme commerciale et l'introduction imminente dans notre pays du libre échange. Cette question n'est pas nouvelle, elle a suscité déjà depuis dix ans beaucoup de controverses et beaucoup d'appréhensions. Ce mouvement d'opinion a-t-il été incriminé? Qui a imaginé de prétendre que des négociants réunis en chambres consultatives ou agissant spontanément étaient des factieux? On n'a pas découvert alors l'ingénieuse théorie consistant à professer qu'on ne porte aucune atteinte au commerce pris en lui-même et comme principe abstrait, quand on ne fait que toucher aux bases essentielles de son régime. On n'a pas prétendu que la question de savoir si le commerce, dans son application pratique, sera plus ou moins indépendant, placé sous une loi plus ou moins favorable à son expansion, fût une question oiseuse, réservée uniquement à la décision impériale. Eh bien, cette théorie qu'on rougirait d'émettre pour une question financière ou commerciale, cette prétention qui, en de tels termes, soulèverait les rires plus encore que l'indignation du pays, c'est précisément la théorie que la coalition du *Siècle*, du *Constitutionnel* et de la *Patrie*, distribuant alternativement les caresses et la menace, essaye de nous imposer sur la première des questions pour un peuple civilisé, la question religieuse, sur le premier des intérêts, celui de la conscience, de l'indépendance et de la dignité humaines.

La Religion n'est point en cause, s'écrie-t-on tous les jours; la Papauté n'est point en péril : il ne s'agit pour l'une et pour l'autre que d'une question de régime. C'est là affaire de réglementation administrative ou politique. Un pareil langage ne peut se tenir qu'en face d'interlocuteurs qui n'ont pas toute leur liberté pour y répondre.

Et quand cet étrange paradoxe serait admis, qu'auriez-vous gagné par rapport au droit que nous réclamons de juger, de peser, de contrôler tout ce que vous sollicitez du pouvoir et tout ce que vous semblez à la veille d'obtenir de lui?

Quand bien même on vous accorderait cette monstruosité, que la modification, la transformation ou la destruction du Saint-Siége, ne sont pas des questions religieuses au premier chef, est-ce que de pareilles entreprises, de quelque nom qu'on les nomme, ne soulèvent

pas à la fois toutes les questions d'ordre social, de politique internationale et de tradition française? Vous pouvez déplacer la difficulté, mais vous ne parviendrez jamais à la faire disparaître; vous pouvez jouer sur les mots, éluder plus ou moins longtemps tel ou tel côté de la vérité; mais la portée et la grandeur des faits en eux-mêmes, vous ne réussirez jamais à les dissimuler, sous quelque aspect que vous les présentiez.

Notre siècle a vu, durant trente années, la lutte à jamais déplorable du droit et de la liberté; ce qui commence aujourd'hui, c'est la lutte inverse, la lutte de la force et du droit, lutte qui, si l'on n'y met promptement obstacle, ne sera pas moins féconde en désastres. Dans cette lutte, c'est la société tout entière qui s'engage. Qu'on y prenne bien garde, et que chacun examine de près le parti qu'il adopte. Quiconque, dans un tel débat, penchera du côté de la force, donnera d'avance raison à la force contre lui-même partout où elle voudra le poursuivre et l'atteindre; raison à la force contre la liberté de la conscience, cela va sans dire, mais bientôt contre la dignité des caractères, contre la sûreté des intérêts, contre la vitalité des intelligences, et, si j'avais charge de parler à des Italiens, j'ajouterais, contre l'avenir des nationalités. Qu'on y prenne garde, je le répète, dans toutes les catégories d'opinion et dans toutes les variétés d'égoïsme, du jour où il sera établi d'un commun consentement que le domaine temporel du Souverain Pontife est à la merci de telle ou telle querelle, justement ou injustement intentée, il n'y a plus, dans la société chrétienne, une sécurité légitime sur quelque possession que ce soit. Du jour où il sera établi d'un commun consentement qu'un gouvernement peut être dépossédé, qu'une autorité peut être méconnue, parce que dans un moment donné, au dire de tel ou tel voisin plus ou moins bon juge en pareille matière et plus ou moins suspect de convoitise ou d'arrière-pensée, il y a eu défaut d'habileté, retard ou tiédeur dans l'exécution d'une réforme, le dernier rempart de la société chrétienne, le dernier boulevard de la civilisation, le dernier refuge de l'inviolabilité morale, auront disparu de ce monde. A l'aide d'un tel principe, avec l'exemple d'un tel excès de la force contre le droit, après une telle victoire du sophisme contre la vérité, le chef de la plus humble famille, l'héritier du plus modeste patrimoine, ne possèdent plus ni un argument invincible ni un titre irrécusable; nous réhabilitons l'école démagogique, substituant partout l'État à la famille; nous retournons à cette doctrine de Babeuf: — Si le propriétaire laisse dépérir son domaine, c'est-à-dire un élément quelconque de la fortune publique et de la prospérité nationale, l'État doit destituer ce nuisible usufruitier et gérer son héritage à sa place.

Assurément, si la souveraineté est, de nos jours, justiciable, amo-

vible, et au besoin destituable en vertu de tel ou tel grief, justement ou injustement allégué, d'un défaut de comptabilité dans les finances, d'un vice dans les codes, d'une lacune dans les garanties sociales, assurément le père qui laisse dépérir les générations naissantes, ce premier des éléments de la grandeur nationale, le propriétaire qui dérobe à nos chantiers maritimes le tribut de ses forêts ou se refuse aux améliorations du drainage, est coupable du même crime, passible de la même peine, et la société lésée ne lui devra même pas un avocat d'office.

Mais je voulais surtout parler du devoir, et je m'aperçois que j'ai d'abord signalé les dangers et averti les intérêts. Laissons donc de côté ce qui pourtant n'est à dédaigner pour personne, et voyons si, pour la conscience se recueillant et s'interrogeant dans son sanctuaire le plus élevé, il reste encore lieu à hésitation.

Je ne pourrais comprendre, je ne dis pas l'indifférence, mais l'ajournement ou le retard dans les résolutions, que s'il y avait doute sur les intentions du *Siècle*, du *Constitutionnel* et de la *Patrie*, ou s'il y avait doute sur le crédit politique de ces journaux. Ce doute ne peut exister. S'il était permis de remonter en toute liberté jusqu'à l'origine des événements dont l'accomplissement semble se précipiter depuis quelques semaines, il serait aisé de démontrer que la pensée de la coalition que je signale est ancienne, persévérante, savamment ourdie, et qu'elle a exercé un grand ascendant sur les faits principaux de ces dernières années. A n'en relever que les symptômes évidents, il serait aisé de retrouver les traces d'un dessein obstiné passant à travers le Congrès de Paris et décrivant une longue courbe pour aller aboutir au cœur des États romains. Mais cette revue rétrospective, qui ne serait pas sans inconvénients de plus d'une nature, est désormais superflue.

Le *Moniteur* a parlé, et l'un des organes de la triple coalition a pris soin lui-même, en s'en enorgueillissant, de bien préciser le caractère inflexible des résolutions auxquelles il a pris une si grande part.

On lit dans le *Constitutionnel* du jeudi 12 janvier 1860 :

« .... La lettre de l'Empereur, conforme à tous ses actes depuis « que la question romaine est posée, dissipe les dernières incertitudes « et ne laisse aucune illusion à ceux qui, après comme avant la « guerre, entendaient maintenir en Italie une situation aussi impos- « sible pour l'Église que pour les peuples italiens. »

L'illusion étant proclamée impossible, dans une déclaration dont on aime du moins à louer la tardive sincérité, l'aveuglement ne peut plus être que volontaire, et, volontaire, l'aveuglement devient une complicité. Nous sommes donc hautement et nettement mis en demeure de nous prononcer sur la question de la souveraineté tempo-

relle du Saint-Siége. Consentons-nous, comme catholiques, comme citoyens, comme Français, à sa dépossession partielle ou totale? Pouvons-nous nous dissimuler que sa dépossession totale ne soit la conséquence infaillible et logique de sa dépossession partielle[1] ? Chacun de nous répond : nous n'y devons pas, et par conséquent, nous n'y pouvons pas consentir.

En outre cet invincible refus d'adhésion ne peut demeurer enseveli dans le secret intime de la conscience et du cœur; il est de devoir et il est de droit de le rendre public pour le rendre efficace. Pour cela plusieurs moyens irréprochables, inattaquables, demeurent à la disposition de chacun de nous. Interrogeons nos concitoyens sur la marche qu'ils ont suivie, les moyens qu'ils ont employés chaque fois qu'ils ont voulu défendre ou faire prévaloir un intérêt matériel, et empruntons-leur ces moyens. La presse se livre encore à de certaines discussions : usons de la presse. Le Sénat admet et examine des pétitions : que des pétitions parviennent au Sénat et sollicitent l'intervention des princes de l'Église, que la constitution semble avoir spécialement délégués pour des débats de cette nature en leur attribuant un siége privilégié. Le Corps législatif compte plusieurs membres qui, l'année dernière, ont interpellé les commissaires du gouvernement : que ces honorables représentants du pays soient invités à la persévérance, que le Corps législatif entende de nouveau leur parole, et que les commissaires du gouvernement soient remis en présence de leurs engagements officiels. Enfin, que les liens se resserrent de plus en plus entre le clergé et les fidèles, et entre les catholiques eux-mêmes, entre les catholiques et tous ceux qui se rangent noblement avec nous sous la bannière de la justice. Ne nous enquérons pas du nombre, ne nous occupons que de la sainte vérité de notre cause et appelons tous les cœurs généreux à la défendre. Ne nous permettons ni récriminations ni exclusions. « Nous vous l'avions bien dit ! » est une triste parole ; elle ne doit pas consoler celui qui la prononce, et elle peut détourner du but commun celui à qui elle s'adresse. Mais que l'ardeur du moment ne nous fasse pas oublier les leçons de l'expérience, l'enchaînement des effets aux causes ; l'événement a prononcé sur bien des litiges qui ont divisé les catholiques depuis dix années : ne parlons pas plus haut que l'événement, mais n'étouffons pas sa voix. Que de nouvelles fautes n'amènent pas de nouveaux malheurs ; ne goûtons pas les satisfactions qui plaisent aux amours-propres, mais ne sacrifions pas les garanties dont ne peuvent se passer les principes. Que tout ce qui touche aux personnes soit gouverné par

[1] Voir sur cette conséquence logique l'éloquente brochure de M. Villemain et la seconde lettre de Mgr l'évêque d'Orléans.

le cœur; que tout ce qui intéresse, sert ou compromet les cause soit réglé par l'intelligence du temps et de la société où l'on vit.

Dans de telles conditions, qui de nous pourra donner prise à l'accusation de mêler insidieusement la politique à la religion, ou la religion à la politique? Qui pourra contester aux évêques le droit d'accueillir et d'encourager le cri légitime du fils en faveur du père? Qui pourra reprocher aux fidèles d'aller chercher près des évêques leur direction, leur lumière et leur force?

L'idéal de nos adversaires, on ne peut se le dissimuler, serait de nous ramener à l'apparente docilité qui laissa consommer, sous le premier empire, les attentats contre le Saint-Siége. On voudrait, peu à peu, pas à pas, conduire le clergé et les fidèles jusqu'à l'entier accomplissement des faits; de sorte que, placés enfin en face de l'irrévocable, ils n'eussent plus à choisir qu'entre un effort impuissant et le stérile remords d'une condescendance inutile.

Cette tactique sera vaine : de pareilles surprises ne se renouvellent pas deux fois dans le même siècle et sous le regard d'une même génération. Tout était obscurité et mystère dans la vie publique à cette époque. Entre la vieille société qui venait de s'écrouler et la société nouvelle qui s'ignorait elle-même, le prêtre et le laïque n'avaient encore rencontré ni un point de contact pour la défense des intérêts communs, ni un point d'appui pour leur sauvegarde. Trente ans de controverse, de débats, de pétitionnements, de votes pour la liberté religieuse et la liberté d'enseignement, ont mûri l'éducation publique; chacun aujourd'hui, sachant mieux ce qu'il peut et comment il le peut, connaissant mieux le point vers lequel il marche, et par quel chemin on y arrive, est en même temps, et à juste titre, plus éclairé sur les conduites et plus sévère dans les jugements. On est à la fois moins exposé à se tromper, et moins excusé quand on se trompe. Voilà pourquoi les hommes qui se flattent de créer des mirages échoueront; il n'y a plus de milieu possible aujourd'hui entre la claire vue et la connivence.

Quant à la disproportion entre la grandeur des difficultés à surmonter et des résultats à conquérir, ne nous en laissons pas effrayer. Le devoir seul est du ressort de la conscience : le succès ne dépend pas d'elle, et ne doit ni l'enivrer quand il lui sourit, ni la décourager quand il lui est contraire.

Au moment où j'achevais la lecture d'un numéro du *Moniteur*, une consolante coïncidence me faisait ouvrir un livre qui ne peut être soupçonné de préoccupation cléricale, j'y lisais ces mots; « L'hon-
« neur vrai de la politique, c'est de se conformer le plus qu'elle
« peut à la morale éternelle et de diminuer chaque jour, en montant

« jusqu'à elle, l'intervalle qui les sépare[1]. » Que cette pensée, aussi juste que noble, nous ranime, nous fortifie et nous guide : le salut est là tout entier. Tant que la politique et la morale n'auront pas contracté une définitive et solide alliance, le monde ne connaîtra ni grandeur ni repos. Si la société, livrant ses voiles à tous les vents, recommence à tout propos et à toute heure sa navigation sans boussole, sans gouvernail et sans lest, elle ira se heurter d'écueil en écueil, et elle finirait peut-être par sombrer, entraînant avec elle ceux qui la poussent comme ceux qui la retiennent. Nul ne saurait dire quelle sera l'issue de la crise solennelle qui commence ; mais j'ose affirmer qu'il n'y eut jamais obligation plus étroite de prendre son rang de combat. Combattre est rarement la certitude de vaincre ; c'en est du moins toujours la première condition. La vérité a des ressources cachées et soudaines, le dénombrement de ses forces ne se fait pas d'avance, et elle grandit dans l'action, parce que c'est Dieu qui lui crée des alliés. L'histoire abonde en triomphes qui n'ont eu pour point de départ qu'un peu de courage, un peu de dévouement et un peu de confiance dans le divin secours. Un seul homme, refusant de se manquer à lui-même, remplit une mission salutaire et rend un service à sa patrie. Il pose une pierre d'attente, il garde un dépôt, il transmet à l'avenir une protestation et une espérance.

A. DE FALLOUX.

[1] Préface de la *Morale d'Aristote*, par M. Barthélemy Saint-Hilaire.

LE

GOUVERNEMENT TEMPOREL

DE PIE IX

D'APRÈS LES DOCUMENTS OFFICIELS[1]

I

DES FINANCES PONTIFICALES.

Les finances ne sont pas un petit côté de la défense qui nous émeut, ni le moins sûr moyen de connaître si Pie IX a été fidèle aux promesses de son *motu proprio*.

Il n'y a guère d'abus graves, en effet, qu'on ne puisse découvrir dans un budget, parce qu'ils vivent toujours, soit d'impôts injustes ou mal assis, soit de prodigalités, et, sous ce rapport, le soin de la fortune publique est partout la meilleure épreuve d'un gouvernement attentif à ses devoirs.

C'est aussi pour cela qu'on s'est fort animé, depuis quelques années, à représenter le saint-siége comme arriéré, négligent et sans règles contre les dilapidations. La compassion proclamée pour les souffrances de ce pays était la préface naturelle de l'insurrection des Romagnes.

En de telles conjonctures, rien n'est plus opportun que d'appeler l'attention publique sur la branche la plus significative de l'administration pontificale, celle dont les résultats généraux présentent une

[1] M. de Corcelle veut bien détacher pour nous d'un travail plus étendu qui est à l'impression ces pages si pleines d'intérêt et si riches en documents authentiques. (*Note de la Rédaction.*)

sorte d'enquête toute faite, un ensemble de témoignages incontestables en même temps qu'accessibles à tout le monde : quand il apparaîtra clairement qu'en matière de finances elle a été attaquée, sans ombre de justice, on aura sans doute quelque défiance de ce qui a été dit sur les autres parties du gouvernement de Pie IX.

Je le demande aux intelligences droites : ne sont-elles pas tenues, dans une affaire aussi grave, de savoir ce qu'elles prétendraient juger, et se croiraient-elles sages parce qu'au milieu du bruit dominant elles se seraient vaguement accommodées d'un certain milieu entre plusieurs allégations fausses ?

Elles m'accorderont encore qu'il n'y a pas lieu de rechercher ici les petits abus inséparables d'un pouvoir humain. Nul État n'a réalisé toutes les améliorations désirables dans le sort des peuples; et celui de l'Église, si troublé par des événements étrangers à sa propre action, n'échappe point à cette commune épreuve des imperfections présentes et des progrès futurs. C'est la vérité pratique sur la situation actuelle, sur des excès, et non sur de libres perfectionnements, qu'il faut discerner.

De très-grands désordres du gouvernement pontifical peuvent seuls déterminer l'intervention de l'Europe aux yeux de ceux qui la réclament, et l'insurrection n'en est pas l'indice évident, ou bien elle le serait partout.

Ainsi, renfermant en moi-même le souvenir des vertus dont il m'a été donné d'être le témoin dans l'exil de Gaëte, la question qui doit me préoccuper est celle-ci :

L'administration de Pie IX a-t-elle été régulière? Ses côtés défectueux sont-ils de telle nature, qu'ils motivent, soit une révolution, soit une contrainte extérieure?

J'établirai d'abord l'authenticité des documents où j'ai pris mes informations, car elle est contestée. Une consulte parfaitement honorable, chargée du contrôle des finances pontificales, atteste sans doute l'exactitude des budgets et des comptes qui lui sont soumis. Mais on objecte qu'étant désignée plutôt qu'élue elle n'a pas un caractère suffisamment représentatif.

L'examen de ce grief exige un exposé des institutions de Pie IX; j'y reviendrai. Pour le moment, il me semble que le régime intérieur de plusieurs puissances appelées à faire partie d'un congrès ne les porterait pas à se prononcer sur une telle plainte. Il en est parmi elles qui, sans avoir rencontré les difficultés de Pie IX et accordé comme lui de larges institutions immédiatement retournées contre son autorité généreuse, n'ont pas de consulte dans leurs États; d'autres se sont réservé l'usage des désignations électorales. L'un de ces gouvernements exerce une dictature multiple dans ses appels

à la liberté des nations qu'il prétend incorporer à son territoire.

Quant aux insurgés, ils ont eu, en 1848, un suffrage très-étendu, une constitution tout à fait parlementaire, et n'en ont pas été satisfaits, ce qui indiquerait que leur agitation tient à des causes où il est difficile d'apercevoir l'expérience et le goût de la liberté.

Indépendamment de l'impossibilité morale de déposséder un souverain tel que le pape, un congrès, au milieu de tous ces témoignages contradictoires, composé, comme il le serait, de puissances si différentes les unes des autres par leurs propres constitutions, ne pourrait donc s'assembler pour refaire la loi électorale des États pontificaux. L'Europe a besoin de savoir comment la consulte fonctionne, bien plus encore que la façon dont elle est élue.

Les budgets romains auront-ils, pour ses jugements, la garantie,

1° De la publicité?

2° D'un contrôle efficace?

C'est, il me semble, un premier point qu'il est nécessaire d'éclaircir. Nous examinerons ensuite si l'on peut compter sur le bon emploi des revenus.

PUBLICITÉ, CONTRÔLE DES BUDGETS ET DES COMPTES.

Cette publicité et ce contrôle ont été niés par deux chefs importants de l'entreprise de Bologne. Le premier qui ait élevé des contestations à cet égard est M. ***, auteur bien connu d'un commentaire sur la dépêche de M. de Rayneval divulguée en 1856.

Réfugié, à cette époque, dans les États sardes, M. *** n'a point signé son écrit. Quoiqu'il n'ait plus le même intérêt à garder l'anonyme, je ne le désignerai pas autrement. Le second, qui habite Bologne, est le petit-fils de l'ancien roi Joachim Murat, M. le marquis Joachim-Napoléon Pepoli, aujourd'hui chargé des finances de l'insurrection.

L'administration romaine s'est bornée à réfuter leurs brochures, très-répandues en Italie, en France et en Angleterre. Elle a laissé à M. le marquis Pepoli la liberté d'employer ainsi ses loisirs jusqu'au moment où il a signifié au légat du saint-père l'installation d'un gouvernement provisoire.

Cette louable tolérance ne montre, soit dit en passant, aucun emportement contre la discussion qui s'était engagée, et encore moins le goût des persécutions.

Les arguments contenus dans ces publications ont été reproduits en Europe par les journaux et les revues hostiles à l'autorité temporelle du saint-siége; ceux qui les ont accueillis ne les ont pas même

discutés et n'y ont rien ajouté de nouveau. Je ne répondrai donc qu'aux assertions de M. le marquis Pepoli et de son collègue M. ***.

Voici comment celui-ci s'exprime sur les budgets des États pontificaux :

« Ils ont été régulièrement publiés, selon M. de Rayneval, c'est-à-dire qu'on les a publiés à un nombre très-restreint d'exemplaires distribués sous toutes réserves : hormis une trentaine de privilégiés, la nation n'en a rien su. »

Qui voudra contredire cette dénégation si formelle de la publicité des recettes et des dépenses? M. le marquis Pepoli lui-même, dont voici l'aveu :

« Je ne crois pas me rendre coupable d'un *acte d'opposition illégale* en dévoilant les abus du système financier des États du Pape; car, en *imprimant et divulguant* les budgets, le gouvernement reconnaît lui-même le droit qu'ont les contribuables de réviser le compte rendu de la fortune publique [1]. »

Il est vrai que M. le marquis Pepoli, après avoir reconnu la publicité des budgets, accuse leur grand désordre. Sur ce point, il est d'accord avec son collègue.

« Les chiffres, dit M. ***, sont portés *en bloc* aux différentes divisions des ministères; en sorte qu'il est impossible de se former aucune idée du détail des recettes et des dépenses. Depuis cinq ans que la consulte, chargée du contrôle, fonctionne, *un seul exercice, celui de* 1851, *a été soumis à sa révision*. Cependant les consulteurs n'ont jamais manqué de demander, avec beaucoup d'insistance, qu'on leur soumît régulièrement les comptes rendus de l'État. Comment se fait-il que la plus grande partie des économies proposées par la consulte n'aient pas été accomplies? Pourquoi, contre son vote explicite, a-t-on imposé de nouvelles taxes sur la propriété, des charges extraordinaires sur les communes, élevé les droits d'enregistrement? Pourquoi ne lui a-t-on pas soumis les nouveaux emprunts? etc. »

Un recueil fort distingué, qu'on n'accusera pas de complaisance pour le saint-siége, l'*Annuaire de la Revue des Deux-Mondes*, va réfuter ces diverses assertions :

[1] *La Dette publique*, par M. Pepoli. Turin, 1857.

PREMIÈRE SESSION DE LA CONSULTE.

« C'est seulement le 20 octobre 1852 que la consulte a pu s'assembler. Les membres de ce corps administratif ont été choisis sur une quadruple liste émanant des conseils provinciaux, qui, eux-mêmes, tirent leur origine des municipalités. La plupart appartiennent aux familles les plus distinguées des États romains. Les membres, qui doivent leur nomination à leur seule capacité financière, figurent, dans ce conseil des finances, en nombre au moins égal à ceux que leur grand nom désignait au choix des électeurs. En somme, la consulte est composée d'hommes tout à fait honorables, et quelques-uns joignent encore, à cette incontestable honorabilité, les conditions de nature à faire augurer favorablement de leur mission. Le lendemain, le cardinal Brignole, président de la consulte, en réunit les membres, et leur distribua le budget de 1853; le marquis Baldini demanda communication des exercices écoulés, afin que l'on pût partir d'une base certaine. La communication des comptes fut, en effet, votée. Ainsi, la consulte allait être en mesure d'approfondir la situation des finances. » (*Annuaire de la Revue des Deux Mondes*, 1852-1853, p. 212 et 213.)

DEUXIÈME SESSION.

« La consulte avait pris sa mission au sérieux. L'une de ses premières propositions fut le rachat du papier-monnaie; cette proposition, qui avait paru d'abord aux ministres d'une exécution très-difficile, fut encouragée, dès le début, par le saint-père, et elle fut définitivement adoptée.

« La consulte proposa de faire face au déficit annuel, au moyen d'économies opérées sur plusieurs services et d'un emprunt. La consulte autorisa, en outre, le gouvernement à se faire payer d'avance un mois de l'impôt foncier. Toutes ces propositions eurent l'assentiment du saint-père. Les membres de la consulte se séparèrent le 18 mars, emportant ainsi de bons arguments pour rassurer les esprits. Avant la nouvelle session, qui devait s'ouvrir au mois de mars 1853, l'administration des finances tenait à faire disparaître une des plus grandes difficultés qu'elle eût rencontrées dans ses premiers travaux : l'obscurité qui régnait encore sur l'arriéré du Trésor. La voie salutaire dans laquelle le gouvernement pontifical est entré en adoptant le principe de la publication régulière des comptes ne peut que conduire au but où l'on tend. Cette publication oblige le gouvernement, rassure le pays et relève le crédit du Trésor. » (*Annuaire* 1853-1854, p. 199-201.)

TROISIÈME SESSION.

« Dès le début de cette session, la consulte manda auprès d'elle, à plusieurs reprises, le ministre des finances, qui dut répondre en détail à toutes les interpellations. C'était un fait inouï dans les fastes de l'administration

pontificale. La consulte voyant approcher le terme ordinaire assigné à ses travaux sans avoir terminé l'examen du budget, le saint-père s'empressa d'accorder une prorogation d'un mois. Avant de se dissoudre, elle nomma la commission permanente qu'elle a été autorisée à constituer pour suivre, en son absence, les affaires courantes. »

Arrêtons-nous à cette troisième session. Quatre autres ont eu lieu jusqu'en 1859, avec les mêmes formes. Nous voilà bien loin des budgets mystérieux signalés par M.***, de la domination ombrageuse du gouvernement pontifical, écartant les avis et les votes de la consulte, toutes les fois qu'il s'agit d'une économie, d'un emprunt ou d'un nouvel impôt. D'après l'annuaire de la *Revue des Deux Mondes*, le système financier de l'État est soumis tout entier à cette assemblée délibérante; elle approuve les emprunts, propose des impôts; elle juge, elle interpelle.

Les chefs de l'insurrection bolonaise n'invoquent-ils pas eux-mêmes l'autorité de la consulte et des résistances qui prouveraient au moins sa liberté? Si donc, comme l'assure l'*Annuaire*, elle est composée de personnages justement considérés et renommés pour leur capacité financière, comment admettre qu'ils ont accepté la responsabilité de sept budgets fictifs?

Comment M.*** expliquera-t-il que le seul exercice de 1851 leur ait été présenté? Il écrivait cela en 1857 lorsque déjà cinq comptes avaient été publiés. Comment justifiera-t-il aussi ce qu'il dit de ces chiffres, *sibyllins*, selon M. le marquis Pépoli, résumant les dépenses de chaque division des ministères sans aucun détail saisissable? Sur ce grief particulier, j'ouvre le projet de budget romain pour 1858 et j'y vois que les dépenses du seul ministère des finances figurent dans 358 articles où les plus minutieux détails sont relatés. Or le budget français de 1860, pour les dépenses du même ministère des finances, ne contient que 138 articles. Ma comparaison n'est pas exacte de tous points, puisque les deux administrations ne s'appliquent pas entièrement à des objets semblables; cependant leur méthode est au fond la même, et cette remarque suffit pour démontrer que les dépenses pontificales, au lieu d'apparaître seulement en bloc, ainsi qu'on le prétend, sont accompagnées de toutes les informations qui peuvent servir à une appréciation facile.

J'ai lu attentivement les projets de budget (*tabelle preventive*), les comptes des exercices accomplis (*conti consuntivi*), les états de situation antérieurs à 1849, les tableaux séparés de la douane, du ministère du commerce, des beaux-arts, de l'industrie, de l'agriculture et des travaux publics, ainsi que la belle statistique des États pontificaux publiée en 1853, avec le concours d'une commission désignée

parmi les plus hautes notabilités de chaque province. La collection que j'ai consultée se compose de trente-quatre in-folio ou in-quarto et peut-être n'est elle pas complète. Les journaux de Rome, de toute l'Italie en ont publié les résultats et l'analyse. Comment concilier tout cela avec l'accusation d'arbitraire et de clandestinité?

Examinons maintenant en eux-mêmes ces nombreux documents; recherchons s'ils révèlent un semblant de contrôle ou bien une délibération sincère.

La première observation qui se présente, quand on veut les étudier, est celle-ci : le *motu proprio* de 1849, conforme aux bases du *memorandum* de 1831, signé par les grandes puissances, et aux principales dispositions du *motu proprio* de 1847, applaudi par toute l'Europe, avait, de même que ces deux actes précédents, gardé le silence sur la publicité des travaux de la consulte. Pie IX, on doit le reconnaître, n'a pas hésité à donner cette garantie.

Le *motu proprio* ne reconnaît à la consulte, pour les budgets préventifs, qu'un pouvoir consultatif, un contrôle sans décision. Eh bien, en fait et depuis sept ans, cette assemblée exerce une véritable faculté de proposition, de rejet, d'amendement.

Le *motu proprio* n'a rien dit d'une commission permanente de la consulte, appelée, dans l'intervalle de ses sessions, à la représenter pour donner un avis sur toutes les mesures urgentes d'administration financière. Cette commission existe, et l'*Annuaire* a eu raison de signaler son concours.

Ainsi, non-seulement sous ce rapport, Pie IX a tenu ses promesses, mais il les a surpassées par les trois attributions complémentaires de la publicité, du vote réel, et de la représentation permanente.

Outre ces garanties générales, j'en signale une autre tout à fait nouvelle en pareille matière. Chaque article des budgets préventifs est accompagné d'une triple formule indiquant l'opinion ou la réponse du ministre, de la consulte et du souverain pontife. Après l'adoption des budgets, cela ne se voit nulle autre part. Partout où des assemblées délibèrent sur les recettes et sur les dépenses publiques, le résultat des votes se confond avec les propositions primitives; il est imprimé sans de telles mentions qui entretiennent et continuent en quelque sorte la discussion de ce qui est accompli. Il est vrai que les séances de ces assemblées sont ordinairement publiques, tandis que la consulte se réunit à huis clos; mais pourquoi un procès-verbal animé, contradictoire, si tout se passe dans l'intimité d'un simple conseil? La consulte n'a pas besoin qu'on lui rappelle ainsi ses actes. Cette disposition scrupuleuse ne peut donc avoir qu'une signification : le jugement public à défaut de la publicité des séances. Telle est la

portée de ces mots placés à la suite de tous les articles : l'administration *présente*, la consulte *propose*, Sa Sainteté *approuve*.

J'ai relevé dans les sept budgets préventifs, soumis à la consulte depuis 1853, ses propositions, quand elles diffèrent des présentations administratives, ses rejets, accroissements ou diminutions de crédits, qu'on me permette de les appeler des amendements, car ils sont si habituellement adoptés, qu'il n'y a pas moyen de les considérer comme des avis inefficaces. Presque toujours le Pape est de l'opposition. Quelquefois, cependant, Sa Sainteté se prononce pour une transaction ou bien rejette également les conclusions du ministre et de la consulte. Ces cas sont très-rares. Pour les travaux publics, je suis obligé de dénoncer le saint-père comme porté à augmenter, lui seul, les crédits proposés.

Voici le tableau des amendements qu'il a presque tous approuvés : quelques-uns ont pu m'échapper, l'ensemble est suffisamment exact.

	SUR LES RECETTES.	SUR LES DÉPENSES.
1853. . . .	20	342
1854. . . .	49	326
1855. . . .	73	262
1856. . . .	15	130
1857. . . .	11	70
1858 . . .	9	102
1859. . . .	10	82
	187	1,314

Que pense M.*** de 1,500 votes qui diffèrent tous des projets ministériels sur de simples articles? Une telle faculté est plus étendue que celle du Corps législatif français, où l'on n'admet les amendements que sur des chapitres, avec l'assentiment du conseil d'État. Or le budget romain de 1853 contenait sept cent trente articles ; la consulte en a amendé près de la moitié. Que pense M. Pepoli de cette impuissance ?

On remarquera que le nombre des amendements va toujours diminuant d'années en années; rien ne prouve mieux, on va le voir, l'étendue des attributions de la consulte : elle amende moins, parce qu'elle a beaucoup amendé et parce que ses opinions sur les économies, les impôts et les emprunts ont été adoptées. Cela ressort avec une grande clarté des tableaux placés en tête de chaque budget, pour indiquer, indépendamment des modifications mentionnées à chaque article, le résultat général des amendements de la session. Je réunis ici tous ces tableaux. Les amendements ainsi résumés portent, soit en réduction, soit en accroissement, sur les propositions ministérielles.

DÉPENSES.			APPROBATION DE SA SAINTETÉ.
	RÉDUCTION DES DÉPENSES PROPOSÉES PAR LA CONSULTE SUR LES CRÉDITS PRÉSENTÉS PAR LE MINISTRE.	ACCROISSEMENT DES DÉPENSES PROPOSÉES PAR LA CONSULTE	
1853. . . .	2,515,000 fr.	» fr.	2,235,000 fr.
1854 . . .	1,023,000	»	»
1855. . . .	»	590,000	»
1856. . . .	»	6,450,000	6,542,000
1857. . . .	»	7,883,000	»
1858. . . .	91,000	»	Approbation de tous les votes, sauf une différence de 372,000 fr.
	3,629,000	14,923,000	

RECETTES.			APPROBATION COMPLÈTE DE SA SAINTETÉ.
	RÉDUCTIONS PRÉVUES ET VOTÉES PAR LA CONSULTE.	ACCROISSEMENTS PRÉVUS ET VOTÉS PAR LA CONSULTE.	
1853. . . .	1,240,000 fr.	» fr.	
1854. . . .	»	1,685,000	
1855. . . .	»	6,176,000	
1856. . . .	»	6,691,000	
1857. . . .	»	7,951,000	
1858. . . .	607,000	»	
	1,847,000	22,503,000[1]	

[1] Comme je m'adresse surtout à des lecteurs français, j'ai converti tous les chiffres de ce mémoire en francs, en évaluant le scudi romain à 5 fr. 37 c. Sa valeur varie selon le change; mais les différences importent peu pour l'appréciation générale dont il s'agit. Quelques auteurs évaluent le scudi à 5 fr. 36 c.; d'autres, à 5 fr. 37 c., et même au delà. J'ai adopté un chiffre intermédiaire; je négligerai, autant que je le pourrai, les dernières unités des grosses sommes, pour éviter d'inutiles détails qui nuiraient à l'intelligence des tableaux.

Les réductions des dépenses votées en 1853 et en 1854 répondent assez bien à cette question de M.*** : *Comment se fait-il que la plupart des économies proposées par la consulte n'aient pas été réalisées?* Les économies des deux premières années montent à 3,258,000 fr., c'est-à-dire à la seizième partie des recettes de cette époque, l'équivalent d'une réduction de 112,000,000 de fr. sur le dernier budget français.

Mais M. *** et son collègue, M. le marquis Pepoli, vont maintenant trouver la consulte fort prodigue.

Après avoir fait une épargne, à son début, de tout ce qu'on pouvait retrancher sur divers services sans leur porter atteinte, cette même assemblée, depuis 1855 jusqu'en 1858, accroît les dépenses de 14,923,000 fr. Ses votes sur les recettes dépassent de 22,503,000 fr. les produits évalués par le ministère, et le pape lui donne raison !

Que s'est-il donc passé dans les États pontificaux qui puisse expliquer des votes, en apparence si contradictoires ? Une grande et difficile réforme, qui ferait honneur aux gouvernements les mieux conduits. Tout le système financier a été renouvelé, d'après les principes d'une saine économie politique, et la consulte, secondant le souverain pontife et ses ministres, a donné aussitôt son adhésion aux mesures que cette vaste entreprise exigeait.

En 1849, la restauration de l'autorité pontificale rencontrait, comme premier embarras, un déficit de 35,624,000 fr., provenant du gouvernement révolutionnaire, pendant dix-sept mois de désordres ; l'intérêt de la dette, qui n'était que de 15,589,000 fr. en 1846, à l'avénement de Pie IX, s'élevait en 1850, à 19,205,548 fr.

Les frais de l'occupation française, et surtout ceux de l'occupation autrichienne, s'ajoutaient, pour plus de trois millions par an, à des charges accablantes ; les assignats et une monnaie de billon dépréciée entravaient toutes les transactions ; les recettes, en un mot, étaient très-au-dessous des dépenses.

C'est alors que le gouvernement pontifical, dans sa détresse, a fait ce que d'autres gouvernements n'osent entreprendre que dans les temps prospères : il a pris, d'accord avec la consulte, le courageux parti de régler exactement ses comptes et de les publier ; de brûler les assignats avec une perte de 43,000,000 de francs, opération que la Russie et de grands États en Allemagne n'ont pas encore abordée ; de supprimer la ferme des tabacs et du sel pour la remplacer par une régie fructueuse ; de modifier les tarifs de la douane de manière à réaliser, par un accroissement des consommations et du commerce, des recettes de plus en plus élevées.

Pour cela, il a fallu emprunter, élever par conséquent une partie des dépenses, accorder à de certains services de plus larges allocations, et voilà pourquoi la consulte *d'État* a mérité son titre. Elle a été une assemblée de gouvernement, économisant quand il le fallait, mais pensant que c'était aussi une économie de consentir aux emprunts, aux impôts, et aux dépenses nécessaires. Le résumé de ses votes, que je livre aux méditations des juges compétents, est une étrange énigme, s'il ne montre pas la plus complète association aux réformes que je viens d'indiquer.

Ainsi, je constate bien plus que le contrôle de la consulte, puisque je fais voir les préférences de Pie IX pour ses avis, sa part dans

la direction des affaires en même temps que sa pleine liberté.

En vérité, les preuves surabondent. Quand on sait lire un budget, il suffit de parcourir ceux du gouvernement pontifical pour discerner à l'instant que la consulte exerce un pouvoir prépondérant sur la dette publique et les nouveaux impôts. Quand il s'agit d'un cas de ce genre, souvent la présentation ministérielle est laissée en blanc; le chiffre de la consulte, approuvé par le souverain pontife, est le seul qui soit publié. Je le remarque, notamment, dans le budget préventif de 1859, pages 83, 124, 132[1].

Mais la consulte est mal représentative ! Je ne différerai pas la discussion de ce grief jusqu'au moment où j'aurai épuisé ce que j'ai à dire sur les finances, sans déclarer d'avance qu'à mes yeux la consulte a été aussi représentative que l'État du pays pontifical le permettait, si on ne voulait pas y faire apparaître, ce qu'il y a de moins représentatif au monde, la révolution et la guerre. L'origine de son autorité, ses qualités légitimes, seront justifiées, j'en ai l'assurance. En attendant, j'invoque son renom d'honneur qui n'est pas attaqué par les adversaires du saint-siége, et nous allons encore établir ses titres par les résultats très-précis de l'administration financière. Ce sera la juger à l'œuvre.

II

RÉFORMES FINANCIÈRES DES ÉTATS PONTIFICAUX. — ACCROISSEMENT DES RECETTES.

Le gouvernement pontifical a publié, dans ses comptes, depuis le deuxième semestre de 1849 jusqu'à l'année 1855, et dans ses budgets, à partir de 1856, le total de ses recettes, de ses dépenses, de ses déficits, et des excédants de recettes qui avaient commencé en 1858.

En voici le résumé que nous rectifierons dans un autre tableau, placé à l'appendice, sur un seul point : le chiffre exact du déficit.

C'est sur l'accroissement du revenu public que nous appelons, en ce moment, l'attention de nos lecteurs.

[1] Sur plusieurs articles relatifs à la dette permanente, rachetable et temporaire; pour quelques taxes et aussi pour la révision du cahier des charges de la compagnie concessionnaire des chemins de fer.

		RECETTES.	DÉPENSES	EXCÉDANT DES DÉPENSES SUR LES RECETTES.	EXCÉDANT DES RECETTES.
	2e SEMESTRE DE	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
RELEVÉ SUR LES COMPTES.	1849. . . .	26,208,891	37,967,479	11,758,588	»
	1850. . . .	51,529,242	60,854,537	9,325,295	»
	1851. . . .	61,250,468	67,887,245	6,636,777	»
	1852. . . .	61,782,602	73,230,680	11,448,078	»
	1853. . . .	63,410,222	74,198,734	10,788,512	»
	1854. . . .	61,675,502	71,398,183	9,722,681	»
	1855. . . .	64,932,311	71,633,131	6,700,820	»
Total sur les comptes.				66,380,751	
RELEVÉ SUR LES BUDGETS.	1856. . . .	73,165,213	77,342,253	4,177,040	»
	1857. . . .	76,805,461	79,771,332	2,965,871	»
	1858. . . .	78,735,412	77,972,508	»	762,904[1]
	1859. . . .	79,220,210	78,234,783	»	985,427
Total sur les comptes et les budgets.				73,523,662	1,748,331[2]

[1] Le fond de la réserve, qui est chaque année de 537,000 fr., est compris dans cet excédant de la recette.

[2] Voyez à l'appendice le tableau contenant la rectification du déficit qui doit être réduit à 65,434,688 fr., parce que le gouvernement pontifical a déduit lui-même des 73,523,662 fr. auxquels s'élève ici l'excédant des dépenses sur les recettes, une somme de 8,088,976 fr., composée d'un bénéfice de 4,759,919 fr. sur la monnaie, et d'un recouvrement de 3,329,057 fr. sur des exercices accomplis. Cette somme de 8,088,976 fr. a été régulièrement portée à la recette et à la dépense.

Ce qui frappe, au premier aperçu, dans ce tableau, c'est qu'il atteste à la fois le rétablissement de l'équilibre des finances en 1858, de grandes charges et un étonnant progrès des recettes générales.

Celles-ci se sont élevées, de 1850 à 1858, en neuf ans, de 51,529,000 francs à 78,735,000 fr., c'est-à-dire de 52 4/5 pour 100.

Or, en France, dans la même période, les recettes ne sont montées que d'environ 28 pour 100 (de 1,359,000,000 fr. à 1,737,000,000 fr.).

A la vérité, les dépenses des États pontificaux présentent, pendant ces neuf ans, un accroissement de 28, 2/5e pour 100; mais il s'en faut de peu que la progression des recettes ne soit le double de celle des dépenses qui allaient diminuer, par l'augmentation éprouvée, certaine, de toutes les branches du revenu public, par l'extinction de plusieurs charges extraordinaires et des déficits, lorsque l'insurrection bolonaise a interrompu ces commencements de prospérité [1].

Examinons maintenant le progrès de chaque recette en particulier.

[1] M. le Goyt, chef de la statistique au ministère du commerce et de l'agriculture, a publié récemment un consciencieux ouvrage où il constate que l'accroissement des

Cette revue est indispensable pour juger l'esprit et la portée des innovations introduites dans les finances romaines. Nous les mettrons en regard des améliorations obtenues par l'administration française et par les gouvernements étrangers, sans autre intention que celle d'offrir des comparaisons utiles et d'être juste envers le gouvernement pontifical.

RECETTES DES ÉTATS PONTIFICAUX.

	1850.	1855.	1858.	ACCROISSEMENT DE 1858 SUR 1850.	PROPORTION DE L'ACCROISSEMENT
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	
1° Impôts directs.	15,544,000	16,465,000	16,465,000	921,000	5 9/10 0/0
2° Revenu du domaine.	2,252,000	2,342,000	1,984,000	»	»
3° Droits d'importation, d'exportation et de transit.	8,255,000	10,388,000	11,158,000	2,903, 00	35 1/5 0/0
4° Droits de consommation. . .	7,405,000	9,810,000	11,136,000	3,731,000	50 2/5 0/0
5° Sels et tabacs.	6,529,000	9,054,000	19,276,000	12,747,000	195 0/0
6° Timbre et enregistrement. .	3,735,000	5,434,000	5,693,000	1,958,000	52 2/5 0/0
7° Postes. . . .	1,157,000	1,794,000	1,942,000	785,000	67 4/5 0/0
8° Loterie. . . .	4,843,000	5,113,000	6,343,000	1,500,000	31 0/0
9° Produits divers[1].	1,190,000	2,728,000	3,371,000	2,181,000	183 0/0

[1] Ils comprennent pour 937,000 fr. un nouvel impôt sur les professions libérales et industrielles; la retenue sur les traitements pour les pensions, et une subvention annuelle de 537,000 fr. payée par le clergé pour faciliter le retrait du papier monnaie. Tout le reste des produits divers portés en bloc à cet article 9 de notre tableau est indirect. Il y en a de fort petits qu'il est inutile d'énumérer. Celui de la correspondance télégraphique fait honneur au gouvernement pontifical. Il figure là pour 416,000 fr. en 1858, et s'est notablement augmenté en 1859. — On remarquera à l'article 2 combien a peu d'importance le revenu des biens domaniaux dans ce pays où le gouvernement est sans cesse représenté comme envahissant et cupide. C'est le faible débris de ce que les révolutions ont épargné et laissé comme ressource pour des cas extrêmes. En 1858, une allocation de 400,000 fr. environ pour travaux extraordinaires sur le domaine, a suffi pour mettre son produit au-dessous de ce qu'il était en 1850.

Le principal changement des finances romaines consiste dans le

recettes ordinaires, en Autriche, de 1848 à 1857, a été de 124 pour 100; mais que celui des dépenses est en même temps monté à 94 pour 100.

D'après le même auteur, les recettes ordinaires de la France se sont accrues, de 1830 à 1856, de 68 pour 100; ses dépenses de toute nature de 109 pour 100.

Ces résultats, comparés à ceux des États pontificaux, ne sont pas à leur désavantage. (*Ressources de l'Autriche et de la France, d'après les documents officiels*. Paris, 1859. Librairie de Guillaumin. P. 214 et 242.)

développement de l'impôt indirect. Plusieurs mesures importantes y ont contribué : 1° l'impulsion donnée à l'activité commerciale par le retrait des assignats et la substitution d'une bonne monnaie métallique à la mauvaise ; 2° la suppression de la ferme des tabacs et du sel ; 3° l'abaissement des tarifs de la douane ; 4° quelques surtaxes très-modérées.

Sous Grégoire XVI, l'impôt foncier entrait environ, pour un tiers, dans le revenu public. En 1850, sa proportion avec les recettes générales était encore de 30 pour 100, celle des contributions indirectes de 70 pour 100. Aujourd'hui cette proportion de l'impôt foncier n'est plus que de 20 à 21 pour 100, quoique, à partir du mois d'avril 1850, on l'ait provisoirement augmenté d'un sixième. Comme l'impôt indirect a pris une place de plus en plus considérable, il a fini par s'élever à environ 80 pour 100 du budget des recettes.

J'ai consulté les meilleurs recueils de statistique, afin de me rendre compte de l'importance relative de l'impôt direct dans un assez grand nombre d'États, et n'ai pas trouvé de pays, dans la vieille Europe, dont la situation fût meilleure, sous ce rapport, que celle du petit territoire administré par le saint-siége.

Tandis que la contribution foncière, la seule qui soit directe dans les États pontificaux, à l'exception d'un bien faible droit de patente, dépasse à peine le cinquième des recettes ; l'impôt direct prélève sur les nôtres 25 à 26 pour 100 (445,536,000 fr. sur 1,737,115,000 fr. : budget de 1858[1]).

Quand je passe aux contributions indirectes, je découvre un autre

[1] Dans la même année, en Belgique, le rapport de l'impôt direct avec la totalité des revenus est de 23 à 24 pour 100 ; en Hollande 26 ; en Espagne 29 ; dans le royaume de Wurtemberg 30 ; en Prusse 32 ; en Bavière 33 ; en Danemark 40. — Nous trouvons ces résultats dans l'*Annuaire de l'économie politique* de MM. Garnier et Guillaumin.

Selon M. le Goyt, de 1848 à 1857, les contributions directes de l'Autriche se sont accrues de 371 pour 0[0 ; les contributions indirectes de 119.

En Angleterre, les économistes recommandent, avec beaucoup d'autorité, de remplacer les charges immédiates qui pèsent sur la propriété et la production par le libre développement des contributions indirectes. Malheureusement, la nécessité d'un impôt sur les revenus et la taxe des pauvres contredisent, dans cette admirable société, les doctrines qu'on y professe.

Est-il besoin de dire que je fais réserve ici de tout ce qui est relatif au degré d'instruction, de richesse, de responsabilité patriotique, de dignité individuelle, auquel on est parvenu dans chaque nation ; je ne suis pas de ceux qui, sous prétexte de bien-être, honorent la servitude ; je ne crois ni au paradis terrestre, dans les États Pontificaux, ni à leur oppression ; encore moins les ambitions, les haines irréligieuses, les dictatures nouvelles, me paraissent-elles servir à leur éducation politique et à leur grandeur morale. La seule question qui m'occupe, en ce moment, est la bonne composition de l'impôt.

résultat qui m'a fort surpris; mais il est impossible de le contester.

Nos recettes indirectes se sont élevées, de 1850 à 1858, de 747,000,000 fr. à 1,030,340,000 fr. C'est une merveilleuse augmentation d'environ 40 pour 100.

Dans la même période, les revenus indirects des États pontificaux ont monté de 31,924,000 fr. à 55,996,000 fr., c'est-à-dire de 75 à 76 pour 100.

La douane romaine qui comprend les droits d'importation, d'exportation, de transit et de consommation, les produits du sel et du tabac, rapportait 22,189,000 fr. en 1850, 41,570,000 fr. en 1858, et en 1859 ses recettes s'élevaient encore. La différence est de 87 1/5 pour 100.

M. le marquis Pepoli n'en dit rien, et, s'il en parlait, ce serait pour en conclure une accablante misère. Ses informations sont admises aujourd'hui dans toute l'Europe. Je ne connais plus un journal accrédité, un recueil sérieux, qui ne les accepte avec la plus complaisante crédulité, et cependant qu'on m'explique pourquoi des indices de prospérité en France et ailleurs deviennent, sous l'autorité du souverain pontife, des témoignages de tyrannie?

On peut abuser de l'impôt indirect, mais pas longtemps. S'il est excessif, on s'en aperçoit aussitôt à la diminution des consommations trop grevées et à une réaction sur d'autres parties du revenu public. Ici, le progrès de toutes les recettes confirme celui de chacune en particulier.

Les droits d'importation, d'exportation et de transit sont montés de 35 pour 100; les revenus du sel et des tabacs de 195; celui des consommations de 50; le timbre et l'enregistrement de 52; la poste de 67 à 68; les produits divers de 183 pour 100.

Chaque accroissement correspond à une amélioration ou bien à une réforme qui l'explique. Ainsi, de bonnes conventions postales avec divers pays ont amené les profits du trésor et surtout du commerce sur ce service. La régie fructueuse du sel et des tabacs a démontré combien l'ancienne ferme était contraire aux intérêts de l'État.

Je vois bien, dans les annotations des comptes, que les droits de timbre, d'enregistrement et d'hypothèques ont été un peu augmentés le 22 août 1850; mais le plus grand nombre des transactions est aussi la cause évidente de l'accroissement de ce revenu.

Aucun ménagement n'a été négligé. Au mois de janvier 1853, le prix du sel était réduit dans les quatre légations. Une nouvelle taxe d'exercice sur les boissons, établie en 1851, a été suspendue cette première année, puis remise encore en 1852, 1853 et 1854, par suite de la maladie de la vigne. C'est seulement en 1858 que l'impôt sur

les professions libérales et industrielles figure, à son taux définitif, dans le budget. Les portes et fenêtres, le mobilier, ne sont pas imposés.

Quant aux droits de consommation, j'étais porté à les croire trop élevés. La cessation de l'aisance constatée à Rome par M. de Tournon, préfet du premier empire, eût été fort regrettable. Alors, la population diminuée d'un grand nombre d'étrangers, pendant la captivité de Pie VII, était tombée de 153,000 habitants à 123,000, et néanmoins M. de Tournon calculait qu'en 1812 la consommation moyenne d'un habitant de Rome était supérieure à celle d'un habitant de Paris. En 1836, M. Fulchiron avait trouvé aussi de semblables résultats pour une population de 158,000 habitants.

J'ai sous les yeux un troisième tableau officiel de 1850 à 1856. La consommation de Rome n'a pas diminué [1].

Comment en serait-il autrement?

La révision des tarifs, commencée en 1852 et continuée les années suivantes, a eu pour effet d'augmenter beaucoup les importations étrangères et les exportations des produits indigènes, par conséquent, d'enrichir le pays et d'augmenter ses consommations.

Le dernier tableau de la douane romaine qui me soit parvenu s'arrête à 1856. Je regrette de n'en pas connaître la suite. A cette époque, le produit net des entrées était de 28,708,000 francs, tandis qu'il n'allait qu'à 19,584,000 francs en 1850. Le nombre des tonneaux de la petite marine marchande dépassait de plus du tiers celui des états recueillis par l'administration de Grégoire XVI.

L'importation du café était montée, en sept ans, de 913,000 kilogrammes à 1,571,000; celle du sucre de 4,137,000 kilogrammes à 8,842,000.

Les tissus de soie, fil et coton, ont été dégrevés de près de moi-

[1] La consommation de Rome, d'après M. de Tournon qui avait toute autorité pour s'en assurer, était, en 1812, de 2 hectolitres de froment par tête, 60 kil. de viande, 212 hect. de vin. (*Études sur Rome*, par M. de Tournon, t. II, p. 77. — Voyez aussi le *Voyage dans l'Italie méridionale*, de M. Fulchiron, député du dép. du Rhône, t. II, p. 44.)

De 1850 à 1856, le dernier tableau, relevé par l'administration pontificale, constate, par tête, 208 kil. de froment ou 2 hect. 57 l.; 212 lit. de vin.

A Paris, M. Husson, chef de division à la préfecture de la Seine, estime que l'on consomme seulement 185 kil. de froment par tête, et 137 litres 12 de vin, y compris le débit hors des barrières. (*Consommations de Paris*, par M. Husson, p. 108 et 219. Librairie de Guillaumin, 1856.)

La consommation de la viande dépassait à Rome, il y a peu d'années, de 5 kil. par habitant, celle de Paris, et de plus du double celle de nos départements. Aujourd'hui, M. Husson publie un tableau qui montre qu'à Paris cette infériorité n'existe plus.

tié; les tissus simples de laine d'un quart; ceux de coton de moitié, ainsi que les articles de mode, dont le commerce appartient surtout à la France[1].

Si je n'étais qu'un impartial et froid économiste, je me dirais : « Il se faisait là une très-intéressante expérience, et il est dommage qu'elle soit interrompue par des violences. » Les partisans du libre échange, les nations commerçantes et manufacturières, devraient, en effet, savoir gré à Pie IX de ses efforts pour l'abaissement des tarifs.

Sir Robert Peel aurait-il tout approuvé dans ce libéralisme financier tempéré par les besoins particuliers des États pontificaux, par leurs habitudes jusque-là si opposées à de tels changements? Assurément non; mais, à coup sûr, il ne l'aurait pas accusé d'être rétrograde[2].

L'honorable M. Thiers ne peut manquer de reconnaître, dans l'ensemble de ces faits, l'application sensée des principes de son beau *Traité de la Propriété*, le plus lumineux ouvrage que je connaisse sur les égarements des révolutions en matière d'impôts. Il a loué d'avance ces ménagements des sources de la production, et cette tendance à développer les contributions indirectes dont je viens de montrer les heureuses conséquences.

« La première chose qu'un gouvernement sait faire, dit notre illustre écrivain, c'est de demander à chaque homme, à chaque terre, une certaine somme. Les Turcs, un bâton à la main, savent bien percevoir le miri. Mais les gouvernements habiles, dans les pays prospères, savent, avec un prélèvement sur la richesse qui passe, se procurer des revenus abondants, et, tandis que la Turquie vit du miri, l'Angleterre vit de l'excise et des douanes, après avoir aboli l'impôt foncier. Le miri est une espèce d'exaction qu'il faut payer, qu'on le puisse ou non ; l'excise et les douanes sont une partie du prix des marchandises qu'on paye quand on les achète, au moment où

[1] Voici quelques-unes des réductions adoptées en 1855 et en 1856 : Le sucre a été diminué pour 100 livres romaines, de 18 fr. 60 cent. à 7 fr. 87 c.; le café, de 25 fr. à 10 fr.; le cacao, de 10 fr. 74 c. à 5 fr. 52 ; le thé, de 85 fr. à 48 fr.; le papier, de 42 fr. à 16 fr.; les tissus brochés de laine, de 644 fr. à 268 fr.; les toiles, de 64 fr. à 32 fr.; les tissus simples de coton, de 64 fr. à 32 fr.; les velours de coton, de 42 fr. à 32 fr.; les verres de fenêtre, de 21 fr. à 10 fr. 50 c.; les chapeaux de paille, de 32 fr. à 18 fr.; l'horlogerie, de 5 fr. 37 c. à 2 fr. 50 c., etc.

[2] Le Saint-Siége s'est bien gardé de livrer l'industrie des États pontificaux à la subite invasion des industries étrangères et s'est simplement proposé de judicieux et graduels abaissements des tarifs. Ainsi l'état de ses douanes, publié en 1856, donne ces résultats de 1850 à 1856 : les importations étrangères se sont accrues de 8 à 9 0/0, les exportations de 29 0/0 ; l'exportation des produits agricoles du pays s'est accrue de 57 pour 100. (P. 113 du tableau de la douane romaine.)

on le peut, et où on le veut, et qu'on proportionne à ses moyens en consommant plus ou moins. Il ne s'élève contre l'impôt indirect qu'une seule objection : c'est que, étant volontaire en quelque sorte, il fléchit sous la charge qu'on lui impose, et qu'un gouvernement qui voudrait l'augmenter à l'improviste, pour des besoins urgents, le verrait tout à coup diminuer. Il se retirerait comme un être libre qu'on prétend violenter. Tandis que l'impôt direct est un esclave à qui l'on peut prendre tout ce qu'il a, sauf à être réduit à l'impossibilité de percevoir, et à l'obligation de vendre ou la terre ou les meubles.

« Mais l'impôt indirect, impôt des pays riches et libres, a dans le crédit un admirable auxiliaire. Dans les pays puissants, où il est ordinairement le plus employé, on demande à l'avenir de secourir le présent, et l'emprunt dispense d'accabler la consommation. En un mot, pays pauvre, pays esclave et impôt direct, avec le doublement, le triplement de l'impôt pour ressource extraordinaire, sont des faits toujours unis. Pays riche, pays libre et impôt indirect, avec le crédit pour ressource extraordinaire et illimitée, sont encore des faits tout aussi constamment unis que les précédents [1]. »

Les États du saint-siége sont bien faibles et bien menacés; mais ils n'ont pas été administrés dans un autre esprit. M. Thiers, avec sa profonde sagacité, écrivait cette page en 1848, quand l'impôt direct et la propriété étaient les deux monstres auxquels on livrait bataille.

C'était aussi le temps où les révolutionnaires de Rome abolissaient tous les impôts indirects qui leur déplaisaient, sans pourvoir aux déficit autrement que par l'emprunt forcé, l'impôt progressif et la planche des assignats.

« On n'a pas dit la vérité, dit M. le marquis Pepoli, quand on prétend que, dans ces jours d'agitation, les Romains étaient opprimés. *Ils ne payèrent jamais moins ni avant ni après.* »

Assurément, si l'on excepte toutefois ceux qui furent spoliés ou frappés d'amendes et de réquisitions; mais les comptes du lendemain, on a dû les régler; le moment où l'on fait des dettes n'est pas celui où on les paye, et M. le marquis Pepoli condamne les moyens de réparation précisément parce qu'il ne reproche rien à ces jours d'agitation où l'on supprimait les impôts sans les remplacer [2].

Les mêmes difficultés ont pesé sur Grégoire XVI, après l'insurrection des Romagnes en 1831; une grande partie de l'impôt indirect fut alors abolie; il fallut du temps pour le rétablir. Avec le seul gage

[1] *De la Propriété*, p. 106. Paris, Paulin, éditeur, 1848.
[2] *De la Dette publique*, p. 17, par M. le marquis Pepoli.

d'un budget à peu près immobile, on emprunta pour ne pas mécontenter, et l'on ne sortit plus du déficit. De 1850 à 1858, on a mieux fait. Jusqu'au moment où l'insurrection bolonaise a renouvelé les épreuves presque effacées par dix ans de sages efforts, l'emprunt n'a été que l'auxiliaire des recettes toujours croissantes, des meilleures innovations. Le capital nominal des engagements contractés par le recours au crédit a été de 134,574,000 francs, ce qui eût été hors de proportion avec les moyens du Trésor si le budget des recettes fût resté à son chiffre de 1850. Dans ce cas, en effet, en neuf ans on aurait seulement obtenu de l'impôt 463,000,000 de francs, tandis qu'on en a tiré 603,286,000 francs en cherchant un secours nécessaire dans les contributions indirectes. La différence de ces deux sommes dépasse le montant des emprunts, et c'est ainsi qu'on a pu accroître toutes les ressources du pays, dépenser 43,000,000 de francs pour le retrait du papier monnaie, et combler 65,434,000 francs de déficit.

Voilà ce que la consulte, cette assemblée à la fois flattée et calomniée, représentée tour à tour comme une opposition impuissante et comme un servile instrument du despotisme ecclésiastique, a fait avec Pie IX et son gouvernement.

L'intérêt de 2,500,000 fr., ajouté à la dette publique pour le retrait des assignats, est fort au-dessous, on en conviendra, des pertes que cette grande réforme a épargnées au commerce, à l'industrie, à l'État, et des avantages qui en ont été la conséquence. Il en est de même de la solde du déficit. Jamais emprunts ne furent donc mieux justifiés.

En même temps que les assignats disparaissaient, une monnaie de cuivre défectueuse était remplacée par de bonnes espèces.

Plusieurs apologistes du saint-siége ont considéré la refonte de la monnaie comme une charge du trésor, sans autre dédommagement que celui de l'utilité publique. Elle a sans doute exigé des avances ; mais elles ont donné lieu à un bénéfice de l'opération elle-même. M. le marquis Pepoli l'a jugée vicieuse, quoiqu'elle ait guéri l'une des plaies de 1849 et allégé le déficit. Il reconnaît cependant qu'elle a été l'occasion d'un accroissement de recettes ; mais en même temps il en exagère le profit à ce point, qu'il le porte à 8,024,989 fr. au lieu de 4,759,919 fr., son chiffre réel.

C'est pourquoi il me paraît utile de reproduire ici le tableau particulier de cette excellente opération, et de l'expliquer en peu de mots.

TABLEAU RELEVÉ SUR LES COMPTES. — REFONTE DE LA MONNAIE.

	RECETTES.	DÉPENSES.	BÉNÉFICES.	PERTE.
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
2e semestre de 1849. . . .	331,968	797,536	»	465,558
— 1850. . . .	5,635,943	5,166,595	469,348	»
— 1851. . . .	3,625,903	2,119,527	1,506,376	»
— 1852. . . .	4,345,339	2,502,607	1,842,702	»
— 1853. . . .	9,025,305	8,656,150	369,155	»
— 1854. . . .	9,375,499	8,211,127	1,164,372	»
— 1855. . . .	1,002,315	1,128,811	»	126,496
Total.	33,342,272	28,582,353	5,351,983	592,064
Dépense et perte. .	28,582,353		592,064	
Bénéfice.	4,759,919		4,759,919	(*Somme égale.*)

Le service des monnaies pontificales compte ordinairement, pour de faibles sommes, dans les recettes et les dépenses. De même que dans les autres États, il est un attribut indispensable de la souveraineté, une précaution de sécurité publique, et coûte souvent plus qu'il ne rapporte. Sur l'or et l'argent, on perd par la fonte et la fabrication; mais, quand il s'agit de refaire la monnaie de cuivre et de billon (cuivre et un peu d'argent), un bénéfice modéré est possible. Les pièces de 5 baïoques surtout ont permis cet avantage. L'essentiel est qu'on n'en abuse point par une trop grande émission.

M. le marquis Pepoli assure que la refonte romaine a été excessive, que la consulte, en 1853 et 1854, *a hautement désapprouvé ce moyen aussi captieux qu'immoral d'accroître les rentes de l'Etat* [1]. Cela est aussi exact que le bénéfice de la monnaie porté à plus de huit millions.

Il est notoire, au contraire, que le gouvernement du saint-siége a limité l'émission avec une prudence confirmée par les bons résultats de plusieurs années. Cette règle observée, il n'est pas nécessaire que les monnaies de cuivre et de billon aient une valeur intrinsèque égale à celle des choses qu'elles achètent, car elles sont un signe qui représente les fractions de l'unité monétaire trop exiguës pour qu'on en fasse des pièces de même composition. Or un signe n'a pas besoin de valoir tout ce qu'il représente pourvu qu'on trouve toujours à l'échanger contre une même valeur d'argent. C'est ce qui a lieu

[1] *La Dette publique*, par M. le marquis Pepoli, p. 1. Turin, 1858.

dans tous les pays civilisés et a très-heureusement servi, dans les États pontificaux, à réduire le déficit en assurant une meilleure circulation métallique[1].

Je viens de montrer, j'ose le croire, le véritable caractère, les grands traits de ces neuf années de gouvernement; mais je sais que cela ne suffit pas, et que, même après avoir reconnu un certain ordre habile dans l'ensemble de l'administration, des esprits prévenus se figurent beaucoup de négligences et d'abus dans les détails.

J'irai droit à leur préjugé : le gouvernement pontifical a-t-il dépensé, dans l'intérêt des populations, tout ce qu'il a reçu des impôts ou des emprunts ? Les revenus ont-ils été détournés vers un but ecclésiastique ? Le mouvement général des finances, la perception des impôts, le bon entretien des services publics, laissent-ils ouverture à de graves désordres ? Voilà ce que je veux patiemment tirer au clair.

Je crois pouvoir démontrer, dans les chapitres où ces diverses questions seront traitées, que non-seulement la balance de toutes les recettes et de toutes les dépenses est exacte, mais qu'elle atteste leur emploi au seul profit des contribuables; que les frais de perception se rapprochent beaucoup des nôtres, et sont soumis à une régulière

[1] A côté de ces bonnes mesures, un seul profit m'afflige, c'est celui de la loterie. Aussi ne suis-je pas fâché que ses accroissements soient restés inférieurs à ceux des autres contributions. Mais il ne faut pas oublier que ce déplorable usage était général en Europe, il y a vingt-sept ans, et que tous les États de l'Italie, une grande partie de l'Allemagne, l'ont conservé. La France n'y a renoncé qu'en 1836. Or un petit État entouré de loteries a plus de difficultés qu'un pays étendu, riche et puissant, pour extirper de telles habitudes. M. le marquis Pepoli, dans son dernier rapport adressé le 4 novembre au dictateur des Romagnes, ne fait que des vœux pour la clôture des loteries, en montrant la nécessité d'un effort commun des parlements italiens pour obtenir ce résultat. On a peu facilité au souverain pontife une convention de ce genre, et on a mis ses finances dans un état qui ne permettait guère de donner un exemple qui n'eût pas été suivi. Il s'agissait, avant tout, de tirer le pays de sa ruine.

La république de 1849 n'y regardait pas de si près. Pourquoi n'a-t-elle pas ajouté la loterie à la liste de tous les impôts qu'elle a supprimés avec beaucoup de sensibilité? Pourquoi M. le marquis Pepoli a-t-il récemment préféré la réduction du prix du sel, l'accroissement du traitement de beaucoup d'employés publics à la cessation de ce jeu que Benoît XIII a le premier aboli? Malheureusement, le successeur de ce pape, Benoît XIV, « voyant, dit le cardinal Morichini, le peuple, passionné pour la loterie, porter ses mises dans les pays limitrophes et déplacer des capitaux, a de nouveau toléré le mal dans ses États. » Bientôt les embarras financiers sont arrivés et ont rendu de plus en plus difficile la réforme qui avait honoré l'Église. Benoît XIV, toutefois, décida que 270,000 francs seraient prélevés sur les gains de l'administration pour doter de jeunes filles pauvres et subvenir à d'autres charités. Malgré ce correctif encore admis, je ne doute pas que Pie IX n'eût bientôt agi comme Benoît XIII, si la révolution lui eût laissé la liberté d'achever son œuvre.

comptabilité; qu'on n'a jamais mieux pourvu aux services publics, malgré les charges extraordinaires qui pouvaient leur nuire; que les crédits alloués à leur entretien ne sont pas dans une proportion inférieure à celle qu'on peut constater chez un grand nombre de nations, réputées prospères; qu'enfin les améliorations déjà réalisées étaient le seul moyen d'obtenir de nouveaux et très-désirables progrès.

Je ne me contenterai pas de ces résultats; je montrerai, par divers documents empruntés à la statistique officielle, que l'accroissement de la population, le nombre des propriétaires, leur richesse moyenne, confirment le témoignage des finances.

J'établirai, sans manquer à mes anciens devoirs diplomatiques, avec la seule autorité des pièces publiées et de certains faits notoires, que Pie IX a plus accordé, dans ses institutions, que les grandes puissances n'ont demandé aux souverains pontifes en 1831, 1847 et 1849.

Est-il absolument nécessaire aux adversaires de l'autorité temporelle du saint-siége que le pape ait manqué à sa parole, dilapidé les finances, et livré ses États à une intolérable administration? Je ne le pense pas. Dans tous les cas, il faudrait le dire franchement, car le procès serait jugé d'avance et sans débat. Il ne resterait plus qu'à signaler ses conséquences au double point de vue des souverainetés encore existantes, et surtout de la liberté des peuples.

Fr. de Corcelle.

LA

QUESTION ITALIENNE

ET

L'OPINION CATHOLIQUE EN FRANCE.

Le Pape et le Congrès. — 1re et 2e lettre de Mgr l'Évêque d'Orléans. — Lettres de Mgr l'Évêque d'Arras. — Lettre de Mgr l'Évêque de Nîmes. — *Pie IX et la France*, par le Comte de Montalembert. — *La Papauté, l'Empire et le Congrès*, par M. Villemain. — *Le Congrès et le Cabinet*, par le Marquis de Normanby. — *La Question romaine*, par le Vicomte de Melun. — *Appel au bon sens*, par M. Nettement. — *Les Droits du Pape*, par M. Poujoulat. — *Un Mot d'un laïque*, par le Comte de Richemont. — *La Papauté temporelle et la Nationalité italienne*, par M. Arnaud (de l'Ariège). — *Réponse aux mandements des Évêques*, par M. Edmond de Pressensé. — *La Politique et le Droit chrétien*, par M. Massimo d'Azeglio.

Je voudrais essayer de résumer, à l'aide des écrits les plus récents, les faits et les motifs qui ont amené l'état actuel de l'opinion de la France sur la question italienne. D'une part, des esprits très-libéraux, amis de l'indépendance de l'Italie, se trouvent d'accord avec des catholiques jusqu'ici fort dévoués à la politique du gouvernement, et peu attachés aux doctrines de liberté ; de l'autre, les partisans du régime absolu font cause commune avec les représentants les plus déclarés de la révolution et les adversaires habituels du catholicisme.

Comment s'est opéré ce partage?

Quel est, dans ce mouvement, le rôle des catholiques?

Les dernières résolutions de la politique française ont fait de la question romaine le nœud des affaires italiennes. Aussi, depuis un

mois, les catholiques paraissent seuls en cause, et la papauté semble seule faire obstacle à l'aplanissement des dernières difficultés.

Ce point de vue n'est pas juste; mais il crée aux catholiques une situation très-embarrassante. Car nous avons à lutter seuls à la fois contre le soulévement des passions, les entraves de la liberté, l'ascendant des faits accomplis, et l'extrême lassitude des esprits.

Cette lassitude est notre principal obstacle. Disons la vérité. Pendant la guerre d'Italie, la grande majorité des esprits, en France, se souciait peu de l'Italie ; elle ne s'intéressait qu'à l'armée. Depuis la paix, on estime que la France a bien assez fait pour l'Italie ; on est las des Italiens ; on sait bien que la politique de la France n'est pas étrangère à leur situation, mais on se tient soi-même pour étranger à la politique, et on se réjouit tout bas d'être irresponsable, pour être libre de demeurer indifférent. Que l'Italie, s'écrie-t-on, se tire d'affaire elle-même ! Les esprits qu'enthousiasme le mouvement italien prennent au mot les esprits fatigués, et répètent à leur tour : Laissez l'Italie se tirer d'affaire elle-même.

La lettre de l'Empereur au ministre d'État sur le libre échange et les travaux publics a achevé de distraire l'opinion. Voilà tous les industriels, les agriculteurs et les commerçants de la France placés brusquement, eux aussi, en face de leurs *intérêts temporels*. Comment s'occuperaient-ils de ceux du pape? On en veut donc veut aux catholiques de prolonger un débat épuisé. Il se passe dans l'opinion quelque chose d'analogue aux mouvements d'une assemblée à la fin d'une délibération longue et confuse ; de guerre lasse, on est prêt à voter tout ce qui est présenté, pourvu qu'on en finisse.

Laissons faire le gouvernement, disent les plus dévoués ; laissons faire le temps, disent les plus patients ; laissons faire la Providence disent les plus pieux.

Telle est, en France, la disposition des esprits. En Italie, depuis longtemps, on ne discute plus. La parole est aux événements, ils s'enchaînent, ils se précipitent, et les faits imprévus le matin sont le soir des faits accomplis, et le lendemain des faits consacrés. Parler, disserter encore, établir un dialogue avec les manifestations tumultueuses des peuples, c'est en vérité avoir la folie d'adresser une harangue à la tempête.

Comment parler d'ailleurs ? Je ne me pardonnerais pas de décourager par un seul mot le noble amour de l'indépendance, de la nationalité, de la liberté, ou de froisser par une seule parole la plus auguste majesté de la terre. Mais le mouvement italien est une mêlée confuse de généreux sentiments et de basses haines, de pur patriotisme et de cupides ambitions ; la foi et la liberté se croisent avec l'impiété et la démagogie ; les réserves légitimes sur la politique ro-

maine, qui est l'œuvre des hommes, semblent un outrage à l'Église romaine, qui est l'œuvre de Dieu; les hommages à la cause sympathique de l'indépendance semblent des concessions aux menées honteuses de la révolution; et l'on ne sait comment parler sans blesser ce qu'on aime ou sans ménager ce qu'on déteste.

Ce n'est pas le silence qui sauve de tous ces embarras, c'est la franchise. Nous avons le devoir de ne pas laisser étouffer la question romaine, et de parler plus haut à l'opinion à mesure qu'elle devient plus sourde. Nous avons le devoir de ne pas oublier les autres intérêts sacrés qui sont en cause. Car il y a dans ce moment trois questions engagées, et non pas une :

1° La question italienne ;
2° La question catholique ;
3° La question française.

Il convient que les affaires de Rome soient aux yeux des catholiques l'intérêt dominant, mais non pas l'intérêt exclusif. Rome seule nous entrave, s'écrient nos adversaires ; Rome seule nous occupe, répondent les catholiques. C'est tomber dans le piége qu'on nous tend ; c'est oublier une cause parfaitement conciliable avec les droits sacrés de l'Église, la cause de l'indépendance de l'Italie.

Le droit public de l'Europe, l'honneur de la parole de la France, son intérêt et sa gloire, voilà un autre terrain que nous ne devons pas déserter.

On accuse les catholiques de sacrifier la cause de l'indépendance de l'Italie ; partisan déclaré de l'indépendance italienne, je partage cependant les émotions de tous les catholiques. Suis-je inconséquent ?

J'entends dire que les catholiques sont divisés, que quelques-uns s'affligent et s'agitent ; mais que d'autres, libéraux, amis des principes de la société moderne, sont satisfaits[1]. Je me crois profondément attaché aux principes de la société moderne, et pourtant je ne suis pas satisfait. Suis-je inconséquent ?

On répète que l'agitation des esprits est une manœuvre des partis. Étranger aux préoccupations de ce genre, je tiens uniquement à la loyauté et au triomphe de la politique française, mais je la crois dans une voie dangereuse et mauvaise. Suis-je inconséquent ?

Ni l'intérêt de l'Italie, ni celui du catholicisme, ni celui de la France, me semblent satisfaits. Tâchons de le prouver nettement et brièvement.

[1] Edmond de Pressensé, *Réponse aux derniers mandements des évêques.*

I

LA QUESTION ITALIENNE.

La question italienne a été, du commencement à la fin de l'année 1859, un drame en quatre actes.

Pendant le premier, consacré aux négociations préliminaires, tous les esprits étaient pour la paix.

Pendant le second, rempli par la guerre, on n'a fait des vœux que pour la victoire. Enrôlées bon gré mal gré sous le drapeau national, toutes nos âmes ont accompagné ses périls, souhaité ses triomphes, salué son retour, avec une passion mêlée d'alarmes ou d'espérances, mais ardente, patriotique, irrésistible.

Après l'acte des combats, vint l'acte des traités et des scrutins populaires, qui commence à la paix de Villafranca, et finit à la régence incomplète du Piémont sur l'Italie centrale.

Le quatrième acte, qui devait conduire au dénoûment par le congrès, s'ouvre par l'incident inattendu de la brochure fameuse sur la question romaine, suivie de la lettre de l'Empereur ; il n'est pas encore terminé.

Dès le début, l'opinion française fut séparée en deux grandes fractions; ce même partage divisa l'opinion catholique :

Les uns craignaient qu'une nouvelle porte fût ouverte à la révolution par la gloire, et doutaient que l'Italie se montrât digne de ce qui était tenté pour elle. La chute des trônes, l'insurrection des Romagnes, et, il faut bien le dire, les impressions de nos officiers sur les populations qu'on les menait affranchir, confirmaient ces appréhensions.

Il est d'autres catholiques, et je m'honore d'être de ce nombre, que les ingratitudes de 1848 n'ont pas découragés des grandes espérances de 1847. Ils ont foi dans la régénération de l'Italie; ils ont ardemment souhaité l'expulsion des Autrichiens, la réforme dans un sens plus libéral de tous les gouvernements de la Péninsule, et leur union par un lien fédéral assez fort, assez souple pour assurer à cette noble branche de la race latine les avantages de la diversité et les ressources de l'unité. Politique toute française, puisqu'elle a été inaugurée par Henri IV; politique toute catholique, puisqu'elle a été bénie par Pie IX.

Parmi ces amis fidèles de la liberté et de l'Italie, quelques-uns se défiaient des moyens mis au service de leurs désirs.

« Que voulons-nous faire ? s'écriait ici même M. de Falloux [1]. Comment nous présenterons-nous à l'Italie? comme les héritiers de saint Louis ou comme les fils du Directoire ? Nous contenterons-nous d'installer à nos frais une royauté piémontaise ou autre ?..... On propose au souverain pontife, en échange de la souveraineté temporelle de ses États [2], la présidence de l'Italie confédérée. Ce cadeau ressemble fort à une spoliation ; mais, enfin, quelle pourrait être la constitution pratique de cette confédération ? Quelles seront les attributions de la présidence ? Quel en sera le bras armé ? Le Piémont ?... »

D'autres se montraient plus confiants. Le gouvernement français avait donné deux paroles : par la première, il avait promis que l'Italie serait libre depuis les Alpes jusqu'à l'Adriatique ; par la seconde, quatre fois répétée, il avait affirmé que tous les droits temporels du saint-siége seraient respectés ; ces paroles avaient décidé l'adhésion d'approbateurs résignés et enflammé plus d'une espérance désintéressée et sincère. Il était naturel que des âmes généreuses, habituées à chercher la main de Dieu dans les événements du monde, se refusant à deviner des piéges dans des déclarations si nettes, et à prédire des obstacles à des volontés si puissantes, se plussent à imaginer de loin l'Autriche refoulée, Venise enfin affranchie, les royautés réconciliées avec les peuples, la papauté jouissant désormais sans appui d'une sécurité complète, et achevant librement dans la paix les grands desseins interrompus par la violence.

Ainsi, d'une part, des adversaires du mouvement de l'Italie, et des partisans retenus par la défiance ; — de l'autre, des soutiens passionnés, des approbateurs résignés, et des amis confiants.

La paix soudaine de Villafranca mit ces sentiments divers à l'épreuve d'une égale surprise, et, réduisant de moitié la crainte des uns, l'attente des autres, elle vint, par une sorte de transaction inopinée, sans satisfaire complétement aucun esprit, même celui de son auteur, éblouir, apaiser et dérouter l'opinion tout entière.

Mais, dès ce jour, la température des opinions, si je puis m'exprimer ainsi, ne se régla plus, en France et en Italie, sur le même thermomètre. En France, elle se refroidit · en Italie, elle s'échauffa.

[1] La Question italienne, *Correspondant* du 25 février 1859.

[2] Cet article provoqua dans la *Patrie* une réclamation et une profession de foi : « Où M. de Falloux a-t-il vu qu'il fût question de proposer au pape la présidence de l'Italie confédérée en échange de la souveraineté de ses États temporels ?... Nous déclarons aujourd'hui que, si la brochure *Napoléon III et l'Italie* avait conclu à une spoliation du pouvoir temporel du pape, *de pareilles conclusions n'auraient pas eu d'adversaires plus résolus que nous.* »

En France, après tant d'exploits glorieux, après tant de sang versé, on se considéra comme ayant assez fait pour l'Italie, on fut d'avis de laisser notre protégée, mise sur la voie de ses destinées, la parcourir désormais toute seule. L'Italie, à son tour, vit bien qu'elle n'avait plus qu'à compter sur elle-même, et elle se mit à l'œuvre, avec plus de résolution et d'ordre qu'on n'aurait pu l'espérer.

Toutes les passions étaient soulevées contre l'Autriche ; on la vit, bien qu'affaiblie, maîtresse encore de Venise et retranchée derrière ses redoutables forteresses ; la première pensée des Italiens fut de chercher aussi un rempart coutre cette menace permanente. Le seul rempart armé était le Piémont : par un mouvement que je regrette, mais que je comprends, mouvement né à la fois de la situation et des menées du protecteur intéressé, on vota l'annexion.

En faisant les réserves les plus expresses sur des crimes ou des iniquités, malheureusement trop nombreuses, je ne saurais blâmer les Italiens. Qui de nous, s'il eût été à leur place, peut affirmer qu'il aurait résisté à ce premier mouvement ? Mais on a le droit d'adresser au Piémont de justes reproches ; c'était à lui à tenir les paroles qu'avait données la France. On a lieu d'être surpris que la France, en échange d'un cadeau magnifique, n'ait pas imposé à son allié et à l'Italie le respect des engagements qu'elle avait pris. Elle avait assez fait pour l'attendre ; elle était assez puissante pour l'exiger. Pourquoi ne le voulut-elle pas ? on ne l'a point encore expliqué.

On a soutenu depuis que, si le pape avait alors voulu accorder aux Romagnes un gouvernement laïque et décentralisé, analogue à celui que ses prédécesseurs avaient organisé avant la révolution française, ses provinces se seraient spontanément soumises. Quelle avait donc été la conduite du pape ? Avant la guerre, il avait offert de maintenir la paix dans ses États sans aucun secours étranger. Pendant la guerre, il avait demandé qu'on respectât sa neutralité, ne voulant faire la guerre ni à la France ni à l'Autriche, ne pouvant ni déchirer les traités qui avaient recomposé ses États, ni déserter le mouvement italien auquel il avait, dix ans auparavant, donné l'impulsion première. Depuis la guerre, il demandait qu'on tînt promesse, la solennellement faite, et qu'on lui laissât le mérite de sa libre initiative, au lieu de la lui imposer. Qui donc ne jugerait cette couduite naturelle et digne ? Personne ne songea alors à l'accusation qui retombe après coup sur le pape.

On imagina encore moins comment la haine de la ceutralisatiou et le désir de devenir une libre province pouvait pousser la Romagne à s'annexer à un État plus centralisé qui va l'administrer comme un département.

Ce qu'on vit à merveille, c'est que la belle idée d'une *fédération*

entre les États affranchis de l'influence étrangère devenait impossible, puisque les États n'existaient plus, et que l'étranger conservait une partie de son territoire.

Au lieu de la *fédération*, un autre système prévalut désormais dans l'esprit des Italiens, celui de l'*unité*.

Or l'unité de l'Italie a toujours été considérée comme une chimère ou comme un fléau, par tous les partis, depuis Balbo jusqu'à Manin.

L'Italie a combattu l'*unité par l'empire germanique*.

L'Italie a combattu l'*unité par la papauté*. Il reste l'unité par la révolution et la centralisation ; elle est l'idée d'un seul homme, Mazzini.

« Dans l'état actuel de l'Europe, a écrit un démocrate connu, la solution de Mazzini paraît être une utopie, et elle est, en effet, irréalisable sans le bouleversement complet de ce qui existe, non-seulement dans la Péninsule, mais encore dans le monde [1]. »

Manin, digne de nos respects comme citoyen, n'était pas un ami de nos croyances : car il écrivait, « Tant que le pape est soutenu à Rome par les armes françaises, nous ne devons pas tenter de nous insurger, ce qui nous mettrait en lutte avec nos alliés ; mais, si la France veut chasser le pape, nous l'aiderons de tout notre cœur [2]. » Cependant Manin voulait une fédération composée de républiques, à la vérité, mais une fédération.

Comment, en effet, nier qu'une fédération suffise à constituer l'unité d'un peuple, et à assurer sa vie politique et sa défense militaire, en présence des États-Unis, des cantons suisses, de la confédération germanique? L'association entre les hommes sans absorber l'individualité, la fédération entre les États sans absorber la nationalité, n'est-ce pas là une des tendances modernes les plus irrésistibles ?

L'unité, au contraire, comment la concevoir? Par la papauté? l'Italie n'en voudrait pas. Sans la papauté? le monde catholique aura raison de s'y opposer. Qu'y gagnerait l'Italie? elle est le centre du monde, elle serait le Danemark du Midi.

Comment s'étonner que, l'idée de Mazzini, une fois adoptée par le Piémont, les hommes de Mazzini, devenus monarchiques, se soient, pour le malheur de l'Italie, mêlés de ce jour au mouvement?

Mais comment s'étonner aussi que plus d'un partisan de l'Italie *fédérée* ait cessé dès lors d'approuver et de suivre ce mouvement qui conduit à l'Italie *unitaire ?*

Quand même cette révolution totale serait différée, elle commence

[1] *Manin et l'Italie*, p. 6, par M. Chassin. Pagnerre, 1859.
[2] *Ibid.*, p. 11.

par donner au Piémont une importance et une étendue contraires aux intérêts de la France. Est-ce là ce que la France a voulu?

Il est vrai, la politique de la fédération était encore inscrite dans les engagements de la France à Villafranca et à Zurich. L'Empereur écrivait au roi de Sardaigne qu'il n'était pas libre de les rompre. Un congrès devait décider de la forme définitive. Les puissances catholiques étaient convoquées en majorité. Les traités de Vienne allaient être révisés à Paris. Excitée par ce rapprochement, la fierté nationale ranimait encore l'espérance, et, en effet, l'attente et la confiance étaient universelles.

C'est sur ces entrefaites que parut *le Pape et le Congrès*. Quelques pages firent en deux semaines le tour de l'Europe; elles ont renversé un ministre et ajourné un congrès; elles ont transformé les appréhensions de la presse révolutionnaire en cris de joie, les insultes de l'Angleterre en applaudissements, les défiances de l'Italie en chants de triomphe, la confiance des catholiques en un douloureux mécompte.

Sans parler de ce point spécial, constatons que la politique de la brochure, traduite en langage plus net par la lettre de l'Empereur au Pape, arrête ainsi qu'il suit, le compte des profits et des pertes de la campagne d'Italie :

Que désirait-on?

L'Autriche expulsée de l'Italie; — selon la belle expression de Manin : « La domination autrichienne est comme un fer de lance dans la plaie; *il faut l'ôter avant de faire le pansement.* » —

Un État indépendant à Venise;

Les duchés maintenus et affranchis;

Le saint-siége respecté dans ses droits, mais renonçant à une garnison étrangère.

Qu'a-t-on obtenu?

L'Autriche expulsée de Milan, maintenue à Venise;

La Péninsule partagée entre le Piémont, l'Autriche, peut-être un royaume central, et Naples;

Le saint-siége, privé des Romagnes, bloqué entre des voisins qui le compromettent et des voisins qui l'oppriment;

La discorde certaine, la guerre possible, une révolution plus radicale probable.

Que cette solution satisfasse le Piémont; qu'elle rassure ceux qui espèrent, après ce premier pas, en faire un second; qu'elle rende contents ceux qui veulent l'être à tout prix : je n'ai rien à y redire.

Les événements sont plus forts que les hommes, a-t-on dit, et je veux bien qu'on n'accuse aucun homme, si l'on commence par le Pape, fort innocent des subites résolutions de Vienne, des doulou-

reuses impressions de Solferino, des engagements de Villafranca et de la politique de lord Palmerston.

Je me borne, en résumé, à cette question :

Le résultat est-il d'accord avec le programme? non.

Il est donc naturel que ceux qui attendaient davantage de la guerre aient le regret de se trouver d'accord avec ceux qui n'en attendaient rien.

Il est donc bien surprenant qu'on continue à se prévaloir, au mois de décembre, des opinions exprimées au mois d'avril par le P. Lacordaire, et qu'on abuse ainsi de ses paroles dans un sens que ses amis sont autorisés à déclarer contraire à ses intentions.

Il est donc permis de garder son cœur à la cause de l'Italie, sans donner les mains à la combinaison qui prévaut en ce moment, sans encourir le reproche d'inconséquence.

Un journal officieux [1] demandait récemment aux catholiques : Vous ne voulez pas de ce qui est proposé; mais quel était donc votre programme? Je lui réponds : C'était le vôtre; faut-il vous le rappeler?

Avant la guerre, ne pas la faire. Après la guerre, la pousser jusqu'au bout, parce que cela avait été promis à l'Italie.

Avant la paix, ne pas la faire. Après la paix, restaurer les ducs, parce que cela avait été promis à l'Autriche.

Avant l'insurrection des Romagnes, ne pas la permettre. Après l'insurrection, ne pas la reconnaître, parce que cela avait été promis au Pape.

On répond d'un mot : Tout cela était impossible.

Quand les questions sont insolubles, pourquoi les soulever?

II

QUESTION CATHOLIQUE.

Avant la publication de la brochure, les opinions des catholiques français, d'accord sur deux points, étaient divisées sur un troisième, en ce qui touche le *principe du pouvoir temporel* [2].

Nous étions tous d'accord sur ce point, que le pouvoir temporel

[1] Le *Pays*, article de M. Granier de Cassagnac sur la première lettre de Mgr l'évêque d'Orléans.

[2] Les mandements de NN. SS. les évêques ont défini ces questions, au point de vue religieux, avec autant d'autorité que d'éloquence. Je veux et je dois me borner à y renvoyer.

n'est pas un dogme ; c'est un fait ancien et respectable, un droit incontestable et reconnu.

Nous étions tous d'accord sur ce point, que le meilleur juge de l'utilité du pouvoir temporel pour l'exercice de l'autorité spirituelle, c'est le souverain pontife.

Sous cette réserve, nos opinions étaient libres.

Les uns regardaient ce pouvoir sacré comme une institution de droit divin, cette souveraineté comme analogue à un droit de propriété, sa violation comme un sacrilége.

Les autres le considéraient comme une combinaison merveilleuse de la sagesse et du temps, à laquelle nous devons des pontifes, dignes et libres, également éloignés des patriarches courtisans de Constantinople et des chefs fanatiques de l'Orient, mais une œuvre humaine, susceptible d'abus et de progrès [1].

Un petit nombre souhaitaient la fin de ce pouvoir, à cause des obstacles que la direction d'un État peut créer à la sainteté de l'apostolat [2].

Les événements et l'histoire se chargeaient d'apporter à ces opinions libres ou des arguments ou des objections. Les partisans de la dernière opinion surtout étaient embarrassés de répondre à cette question : Si le pape, quoique roi, a tant de peine à être indépendant, comment le sera-t-il étant sujet?

Nous différions encore sur l'*exercice de ce pouvoir temporel.*

Les uns le regardaient de bonne foi comme étant tout ce qu'il doit être.

Les autres demeuraient partisans des réformes dont Pie IX a pris, en 1847, la glorieuse initiative. Dans leurs souhaits, le pouvoir temporel du vicaire de Celui qui est le père de toute civilisation et le fondateur de la plus vaste et de la plus étonnante société des âmes qui ait jamais paru, devait marcher à la tête de la civilisation et suivre ou plutôt diriger, en se perfectionnant sans cesse, le mouvement des esprits à chaque époque.

Parmi ceux qui professaient ce sentiment, les uns soutenaient et démontraient que tous les progrès demandés par les puissances en 1831, annoncés par le *motu proprio* de 1847, avaient été, malgré la révolution, repris, accomplis et dépassés [3].

Les autres convenaient qu'il avait pu y avoir, depuis dix ans, un temps d'arrêt dans la politique réformatrice du gouvernement pontifical. Mais comment s'en étonner? Il est bien permis d'hésiter quelque temps, avant de continuer une œuvre interrompue par un assas-

[1] *Pie IX et la France,* par le comte de Montalembert.
[2] *La Papauté temporelle et la Nationalité italienne,* par M. Arnaud (de l'Ariége).
[3] V. les articles de M. de Corcelle dans le *Correspondant.*

sinat et par une révolution. Est-ce que nous n'avons pas vu en France, depuis 1849, la nation se déprendre de la liberté, revenir au gouvernement absolu, et spécialement une fraction des catholiques français se détacher des doctrines libérales et professer les thèses les plus opposées? Ce changement si complet dans le régime de la nation, qui tenait garnison à Rome, dans l'esprit d'une fraction considérable des catholiques français, et les menées incessantes de la révolution européenne, expliquent en partie la lenteur qu'on reproche au gouvernement romain.

Les uns et les autres désiraient ardemment que le Pape pût se passer bientôt de l'appui des forces étrangères, et ils croyaient que ce moment n'était pas éloigné.

Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, des nuances que je viens d'indiquer, tous les catholiques étaient et sont encore unanimes à penser que quelques désirs très-raisonnables de modification dans l'administration de la justice ou dans le texte des lois ne légitiment pas une révolution; qu'un souverain a raison de résister aux menaces et aux violences, et que les hommes qui parlent le plus haut de réformes seraient bien embarrassés, soit de préciser ce qu'ils demandent, soit de s'en contenter, s'ils l'obtenaient.

La brochure *le Pape et le Congrès* s'est chargée, à notre grande surprise, de nous mettre tous plus complétement d'accord. — Voici ce que propose, sous le voile d'un langage respectueux, ce fameux écrit :

1° Qu'il soit proclamé à la face du monde que le pouvoir temporel et les idées modernes sont inconciliables, non pas à cause de l'obstination des hommes ou par la faute des événements, mais à raison de l'*incompatibilité des principes ;*

2° Que Rome, cédant au progrès et au vœu légitime des peuples la moitié de ses États, garde intactes ses vieilles institutions dans l'autre moitié, et vive désormais, par la grâce de l'Europe, comme la Turquie, mais séparée du mouvement du monde, comme la Chine.

En résumé, une *théorie* qui déshonore la papauté, une *conclusion* qui la dépouille.

Voici les écoles les plus extrêmes, également déçues, également irritées :

Vous qui vouliez qu'on ne touchât pas au pouvoir temporel, il est mutilé ;

Vous qui vouliez qu'il fût supprimé pour dégager l'influence civilisatrice de la religion, voilà qu'on vous apprend que l'obstacle à la civilisation, ce n'est pas le pouvoir temporel, c'est le dogme ; ce n'est pas la politique qui nuit à la religion, c'est la religion qui enchaîne la politique.

Que doivent penser surtout les catholiques convaincus de l'alliance fondamentale de la religion et de la liberté ? Quelle insulte à leurs plus chères convictions ? Ah ! si la religion et la liberté se combattent, il faut pleurer sur la liberté, car elle est impossible en ce monde, sans les vertus qui corrigent ses excès. Si les dogmes condamnent le progrès, laissons, cela est juste, Garibaldi tirer la conséquence et déclarer la guerre au catholicisme. Mais quelle erreur, quelle injustice, quelle ingratitude !

D'où viennent donc ces passions si entraînantes d'indépendance et de nationalité, si ce n'est de l'idée que le christianisme a donnée du pouvoir ? Le souverain est fait pour les peuples ; il doit donc leur convenir et n'être pas un étranger ; il doit les améliorer, et non les exploiter; les consulter, et non les subjuguer. Ce sont là des conséquences du christianisme, et je ne m'étonne pas que M. d'Azeglio fonde les espérances de la nationalité italienne sur les principes du *droit chrétien*.

Par ses théories, honteuses pour nous, bien plus encore que par ses conclusions, la brochure anonyme a blessé notre honneur. Faut-il s'étonner des véhémentes protestations qu'elle a provoquées ? Le cri poussé par l'illustre et éloquent évêque d'Orléans retentit encore dans le monde. D'autres prélats vénérables, des défenseurs infatigables, des cœurs jeunes et ardents, et tous les journalistes catholiques de la France, ont élevé au même moment une voix émue. Le *Siècle* et la *Patrie* auraient aimé plus de calme. Quoi ! on nous accuse d'être des endormeurs, et nous nous tairions ! Il convenait de parler haut et vite. Mais, en France, on comprend, on respecte les vivacités de l'honneur. La conscience publique eût été bien plus scandalisée de notre silence; elle aurait pu répéter contre nos hésitations ces fameux vers de Shakespeare :

> ..... The native hue of resolution
> Is sicklied o'er with the pale cast of thought,
> And enterprizes of great pith and moment,
> With this regard, their currents turn awry,
> And lose the name of action[1].

Ainsi l'a senti le plus doux des pontifes ; il a discerné l'affront sous le respect, et l'indignation a transformé la mansuétude accoutumée de son langage.

La brochure avait posé une question de principe, la lettre de l'Em-

[1] ..... La teinte primitive du courage est affaiblie par le pâle reflet de la pensée, et des actes de vigueur et d'à-propos, détournés ainsi de leur cours, ne méritent plus le nom d'action. (*Hamlet*, act. III, sc. 1re.)

pereur la laisse tomber, et elle ne parle plus que d'une question de fait :

La Romagne est soulevée; le pape ne peut pas assurer son droit par la force; l'Europe ne veut pas lui prêter son secours. Que reste-t-il à faire, sinon de consentir volontairement à un sacrifice inévitable?

On ajoute : A quoi bon aujourd'hui lui rendre une province, qu'après la retraite de nos troupes il perdra demain?

Qu'en savez-vous? Pourquoi ne pas essayer? Commencez par proclamer le droit avant d'en demander l'abandon.

Mais ce sacrifice, est-on bien sûr qu'il soit possible?

Un sacrifice qui conduirait à la pauvreté, dans l'intérêt du repos du monde, serait un acte de vertu.

Un sacrifice qui exige la violation d'un serment, la consécration de la révolte, l'aveu de l'impuissance, un sacrifice qui conduit à céder ce qu'on abandonne, et à compromettre ce qu'on garde, ce serait un acte de faiblesse.

Il ne s'agit plus ici des devoirs de la papauté; sa grandeur ne dépend pas de l'étendue de ses États. Il s'agit du droit public de l'Europe, du droit des peuples et des souverains. La cause intéresse toutes les nations et toutes les couronnes; le parti qu'adopte la France est-il conforme au droit, conforme aux intérêts et aux traditions de sa politique?

III

LA QUESTION POLITIQUE ET FRANÇAISE.

Que dire sur la question de droit public après l'écrit si remarquable de lord Normanby et surtout après l'improvisation éloquente, forte et courageuse de M. Villemain, qui assure à l'illustre écrivain de nouveaux droits à la reconnaissance et à l'admiration? Je m'efforcerai de résumer leurs raisons.

Si nous lisions ce matin dans le journal que la Romagne s'est révoltée, nous regarderions cette révolte comme un événement, un fait qui n'engage d'abord aucun principe. C'est au souverain à s'entendre avec ses sujets et à assurer son empire.

Mais nous apprenons qu'un congrès va se réunir, et que la France va proposer de décider, par une déclaration qui prendra place dans le droit public européen, que les habitants d'une province ont le

droit de se détacher de l'État dont elle fait partie et de se donner à l'État voisin.

« Quelques meneurs populaires, dit lord Normanby, peuvent-ils impunément, et avec la sanction de l'Europe, usurper le pouvoir dans un petit État, aidés par les armes, l'argent et les menées de l'étranger? Peut-on, à tout moment, par un appel irrégulier à une minorité choisie arbitrairement, transférer la souveraineté d'un État reconnu à un prétendant voisin? »

J'admets qu'on soit moins sévère que lord Normanby. Je suis disposé à faire, dans le soulèvement des Romagnes, la part aussi grande qu'on voudra au mécontentement et à la contagion du mouvement national provoqué par la guerre. Reste toujours cette question : Une province a-t-elle le droit de rompre avec un État pour se donner à un autre? L'Alsace peut-elle se donner à la Prusse, et la Prusse envoyer des préfets pour recueillir les voix?

Ce n'est plus un simple accident, c'est un principe, c'est une jurisprudence qui, demain, sera invoquée par une province d'un autre État, que dis-je? par la Romagne elle-même, si elle est fatiguée du Piémont dans un an.

Mais pourquoi invoquer l'Europe et le congrès, dit-on. Qu'on laisse les Italiens s'arranger à leur fantaisie. C'est le droit des peuples, c'est la souveraineté nationale.

Aux yeux des plus chauds partisans de la souveraineté nationale, ce droit, comme tous les droits, peut être vicié dans son exercice. Quand un collége électoral vote dans sa souveraineté, on examine cependant la validité des opérations, et, quand elles sont irrégulières, on casse l'élection. Qui est juge? les représentants réguliers des autres colléges? Il y a dans le droit des nations vis-à-vis du droit de l'une d'entre elles quelque chose d'analogue, que les partisans du droit des peuples ne sauraient nier. Or qui donc peut affirmer qu'à Bologne les électeurs et les députés ont bien su ce qu'on leur demandait? Qui donc osera affirmer que la pression du Piémont a été sans influence sur le vote?

En outre, le droit de chacun a pour limite le droit d'autrui. Il en est de même entre les nations voisines. Il n'est pas indifférent à l'Europe qu'une usurpation ou une révolution change la forme d'un État reconnu. Si cet Etat est le siége d'une Église qui compte des fidèles dans toutes les nations, tout changement dans cet État est pour chacune de ces notions un intérêt de premier ordre.

L'incertitude du vrai caractère d'un mouvement populaire, et l'intérêt des autres États, ont précisément fondé la coutume de soumettre à un tribunal suprême composé des principales nations les mouvements qui changent le régime intérieur de chacune

d'elles. Quelquefois ce consentement est exprimé dans un congrès, quelquefois, par chaque puissance, consultée à part et sans qu'il soit besoin d'un congrès. Une nation est libre de se transformer; mais les autres sont libres de ne pas reconnaître sa forme nouvelle, et, même sans le secours de la force, ce grand arbitrage pacifique, qui représente les intérêts sans partager les passions, sert à assurer, entre les nations de l'Europe, l'équilibre, la justice, la raison et la tranquillité.

Or ni la France ni le Piémont ne contestent le droit du pape. Ni la France ni le Piémont ne contestent la compétence de l'Europe, réunie ou séparée. Ni la France ni le Piémont ne considèrent le vote des duchés en faveur de l'annexion comme souverain et définitif. Le Piémont n'a pas osé prendre la couronne ou nommer un régent. Il a désigné un préfet, et il attend que l'Europe se prononce, et surtout que la France parle. Car, si la France a seule fait la guerre malgré l'Europe, d'où vient qu'elle n'a pas pu, sans l'Europe, assurer ses volontés? A l'heure présente, malgré tant de temps perdu, si l'annexion est un fait accompli; au moins, ce n'est pas un droit consacré.

Il n'est donc pas trop tard pour que le saint-père résiste et réponde :

« Ne dites pas que je refuse des réformes, car j'en suis le promoteur. Je demande, pour les accomplir, la liberté et le temps.

« Ne dites pas que je dois reconnaître à mes sujets de Bologne le droit de se donner au Piémont, car demain vous m'exposez, au nom du même droit, aux violences du peuple de Rome.

« Ne dites pas que cela était inévitable, car vous m'aviez promis que cela serait évité.

« Ne dites pas qu'on m'offre des garanties : que sont devenues celles qui m'avaient été jurées?

« Je suis placé entre deux révolutions possibles; j'ai le choix de consentir à l'une, si je cède, ou de succomber à l'autre, si ma résistance entraîne votre retraite.

« Que la responsabilité retombe sur vous. J'ai confiance en Dieu, en mon peuple, en mon droit. Vienne l'épreuve, elle aura son lendemain! »

On parle de la *logique des faits*. Elle conduit, malgré les bonnes intentions de la France, à la suppression complète du pouvoir temporel.

Dès lors la satisfaction de ses ennemis est logique.

Mais la résistance de ses amis l'est-elle moins?

On a dit, avec un grand bon sens, que, si le pape avait une armée de 20,000 hommes, toutes ces questions s'évanouiraient. Et, en effet,

si l'Alsace se révoltait, on lui enverrait des régiments et non des arguments. On a beau répéter qu'un souverain doit être soutenu par l'adhésion de ses sujets. L'immense suffrage qui a fondé le pouvoir en France ne rend pas superflu l'appui d'une immense armée. Est-ce que l'Irlande, les provinces rhénanes ou la Pologne restent liées à l'Angleterre, à la Prusse et à la Russie par un élan d'amour? Est-ce que le parlement des îles Ioniennes est moins unanime et moins compétent que l'assemblée de Bologne?

La vérité, c'est que le pape est un souverain sans armée. En outre, s'il en avait une, on serait scandalisé qu'il s'en servît. Pourquoi? parce qu'il est pontife; *sa main doit bénir et non frapper.* Ainsi tour à tour on bat le pontife par le roi, et le roi par le pontife. Il faut éclaircir cette confusion.

Ou bien le pape est un roi comme un autre;

Ou bien le pape est un souverain exceptionnel.

Si le pape est un roi ordinaire, ne lui donnez pas de conseils, ne lui demandez pas de réformes; qu'il garde ou qu'il change ses lois; qu'il soit prêtre ou général; qu'il ait ou non des soldats; qu'il s'allie avec qui bon lui semble; qu'il entre ou non dans une fédération; qu'il reste neutre ou qu'il tire l'épée, qu'il réprime par la force ses sujets, les attache par l'affection ou qu'il les perde, laissez-le faire, à ses risques et périls: cela ne vous regarde pas.

Si le pape est, au contraire, un souverain exceptionnel, s'il personnifie les intérêts généraux du catholicisme dans tous les États du monde, s'il est exposé, comme pontife, à toutes les attaques des hommes; s'il est obligé de ne jamais user de la force; si, redoutant qu'il ne se prononce contre vous, vous exigez sa neutralité; si vous vous croyez autorisé à lui donner des conseils, si vous respectez en lui le vicaire de Jésus-Christ, et en Jésus-Christ le protecteur de vos peuples; s'il est, en un mot, un souverain exceptionnel, aidez-le par des moyens exceptionnels.

La première politique est peu religieuse, mais elle est conséquente.

La seconde est conforme aux grandes traditions de la France et de la chrétienté. Elle a prévalu dans les conseils de la République; elle a produit l'expédition de Rome en 1849, si éloquemment justifiée par M. Thiers et M. de Montalembert.

Je ne comprends pas ce troisième langage:

Donnons des conseils au pape, car il est pontife; mais qu'il se passe de nos régiments, car il n'est qu'un roi. Qu'il ne verse pas le sang de ses sujets, car il est pontife; mais qu'il cède à leurs volontés, car il est roi. Qu'il entre dans le mouvement italien, car il est roi; mais qu'il ne s'allie pas à l'Autriche, car il est pontife. Qu'il renonce à Bologne, au nom du droit des peuples; mais qu'il conserve Rome,

au nom du droit divin. Intervenons contre lui à Bologne, car il est roi; intervenons pour lui à Rome, car il est pontife.

Faut-il demander qu'on recommence l'expédition de Rome? Nullement. Il suffit que le saint-siége soit traité comme le serait le Danemark, ou le Portugal. Il n'est besoin d'aucun moyen violent. Il n'est même pas nécessaire qu'un congrès se réunisse pour discuter un droit incontestable. Qu'aucune puissance ne reconnaisse l'annexion de la Romagne au Piémont, que la France ne donne pas l'exemple, que le Piémont n'usurpe pas, et, avant peu de mois, on peut prévoir que le débat entre le souverain et le peuple se terminera par une transaction inévitable qui conciliera les droits et les réclamations réciproques.

On dit que la politique d'annexion des petits États de l'Italie centrale au Piémont a pour elle la majorité des esprits en Italie. Je le comprends. Tant que la présence de l'Autriche les effrayera, ils chercheront un refuge derrière le Piémont, parce qu'il est armé. Aujourd'hui c'est un sentiment que les circonstances expliquent et que M. de Cavour a su exploiter habilement. Demain, ce sera un fait que Florence et Bologne regretteront amèrement, il est permis de le croire. Faut-il que l'Europe rende définitif un mouvement momentané?

On dit que la même politique a pour elle, en France, l'opinion générale; qu'on donne tort au pape, qui a trop résisté depuis dix ans, depuis un an, depuis un mois. Il est bien téméraire de prétendre connaître l'opinion de la France. Tâchons de l'analyser, et mettons de côté, si l'on veut, celle des partis hostiles au gouvernement, mais à condition d'écarter aussi celle des partis dont il doit désavouer les secours. C'est récuser presque tous les journaux. Supposons, si l'on veut, que le mécontentement des uns est aussi intéressé que le contentement des autres. Interrogeons, s'il est possible, l'opinion désintéressée.

Oui, plus d'un ouvrier des faubourgs sortant de l'atelier, plus d'un habitué du parterre de la Porte-Saint-Martin, n'est pas fâché de ce qui arrive au pape; mais l'honnête paysan qui sort de l'église en remerciant Dieu de l'avoir fait naître dans une religion qui console ses misères ne s'explique pas bien pourquoi son évêque fait prier pour que rien ne soit enlevé au chef de cette religion, tandis que son gouvernement, en faveur duquel son évêque l'a fait voter, n'est pas du même avis. En dehors des passions du Parisien et des croyances du Breton, consultez les instincts les plus répandus du peuple. Toucher au pape, plaire aux Anglais, est-ce une politique populaire? Oui, en Angleterre, jamais en France.

Veut-on récuser ces témoins peu éclairés? Les honnêtes gens se

sont attachés, en très-grand nombre, au gouvernement, par ce double espoir qu'il restaurerait en France l'ordre moral, et qu'il rendrait à la France, dans le monde, son prestige et son ascendant. Ils ont applaudi, à ce double point de vue, à tout ce que le gonvernement a fait pour soutenir la religion, à tout ce qu'il a fait et à tout ce qu'il fait encore pour protéger les chrétiens en Turquie, en Asie, en Chine, en Afrique ; car il est bien connu que, dans la langue de tous les peuples de l'univers, catholique et Français, sont deux mots synonymes. Croit-on les honnêtes gens dont je parle très-charmés des débuts d'une politique radicalement différente dans la question italienne?

On parle, il est vrai, mystérieusement des grands avantages que la France est au moment de recueillir soit par des agrandissements de territoire, soit par une alliance avec l'Angleterre.

Des agrandissements de territoire? Pourquoi pas? Je ne suis pas de ceux qui dédaigneraient cet avantage, s'il était justement acquis. En admettant cette hypothèse, quel territoire la France peut-elle un jour *annexer?* Les provinces Rhénanes, la Savoie. Mais ce sont les pays les plus catholiques de la terre! Est-ce ainsi qu'on espère s'en faire aimer?

Les plus chauds partisans de l'alliance anglaise ont toujours demandé qu'on lui sacrifiât toutes nos rancunes, mais pas un de nos intérêts, à plus forte raison pas un de nos devoirs. Ils n'ont jamais cru qu'un traité de commerce fût un traité de paix, car chacun de ses articles est une cause de querelle. On s'embrassera sans désarmer.

Mais est-il possible à un cœur catholique et français de se défendre d'une amère douleur lorsqu'il lit dans les journaux anglais, traduits par les journaux français [1], des éloges comme ceux-ci :

On lit dans le *Morning-Post :*

« C'était quelque chose que de se moquer d'un archevêque ultra-
« montain et d'un nonce du pape, et de traiter même Sa Sainteté,
« le successeur de saint Pierre lui-même, comme une relique du
« moyen-âge... »

On lit dans le *Times :*

« Il y a des moments où le peuple le plus libre du monde peut
« admirer et même envier les priviléges d'un gouvernement despo-
« tique. La marche par laquelle pas à pas nous sommes arrivés à
« notre situation actuelle de prospérité et de bonheur est lente, pé-
« nible et saccadée. Une nation qui a placé ses destinées dans les
« mains d'un seul homme peut se dispenser de ces longs prélimi-
« naires, peut se coucher protectionniste et s'éveiller libre échan-

[1] *Journal des Débats*, 18 janvier 1860.

« giste, peut changer en un clin d'œil la domination d'un puissant « clergé en la plus vaste liberté spirituelle. »

Assurément, de tels éloges sont de plus grosses attaques que toutes les réclamations des catholiques. Ceux-ci se bornent en résumé à demander que la France tienne au saint-siége les paroles qu'elle lui a données. Qui donc en France, qui donc en Italie, aurait à s'étonner ou à se plaindre de cette fidélité ?

IV

Dans la *Lettre sur le saint-siége*, écrite en 1836 par le P. Lacordaire, l'écrivain qui a le plus éloquemment défendu le pouvoir temporel de l'Église et la liberté des peuples, je lis ces belles paroles :

« Le saint-siége a un malheur qui lui est commun avec tous les « grands hommes et toutes les grandes œuvres, c'est qu'il ne peut « être équitablement jugé par le siècle où il agit, et, comme il est im- « mortel, il vit insulté entre sa gloire passée et sa gloire future, sem- « blable à Jésus-Christ crucifié au milieu des temps, entre le jour « de la création et celui du jugement universel. »

Le devoir de ceux qui croient est de ne pas laisser du moins ces insultes inévitables sans réponse.

C'est un bon moment pour défendre le pape, car il est malheureux. On n'est pas suspect, en soutenant sa cause, d'être le courtisan du pouvoir ou l'esclave de la popularité. On jouit au fond de son âme du bonheur d'être le courtisan du malheur et l'esclave de la conscience.

Nous avons cent fois raison, nous aurions raison cent fois davantage, que nous ne serions pas plus écoutés. Quand les passions sont soulevées, on confond toutes les nuances, on étouffe toutes les voix. Ceux qui parlent ne sont pas jugés, ils sont classés.

Vous soutenez le pape ! Donc vous êtes un partisan des abus de la cour de Rome et de l'influence de l'Autriche.

Ceux qui proclament l'incompatibilité légitime de nos croyances avec tout progrès, et veulent faire de Rome le terrain de mainmorte où deux cent mille hommes seront sacrifiés à la prétendue immobilité des dogmes, voilà les partisans des abus.

Ceux qui placent le saint-siége entre le Piémont grossi à ses dépens, avec l'assentiment de la France, et l'Autriche humiliée, mais non expulsée, ceux-là exposent le saint-siége aux avances de l'Autriche.

Quelle immense douleur si une autre nation prenait auprès du saint-siége la place occupée par la France !

Or nous combattons cette doctrine, cette politique, cette possibilité. Nous qui aurions tant de motifs de souhaiter, dans l'intérêt religieux, que la papauté fût moins exclusivement italienne, nous demandons pourtant qu'elle s'unisse avec l'Italie indépendante, qu'elle se place sous la garde de l'Italie armée.

Peu importe ! il sera convenu que nous sommes des Autrichiens, des cléricaux et des absolutistes.

Soit ! il n'est pas un catholique assurément qui ne consente de grand cœur à partager sa part des calomnies qui pèsent sur le père commun des fidèles, et ne se dise avec l'Évangile : *Bienheureux ceux qui souffrent contradiction pour la justice.*

Que cette parole est forte et consolante ! Nous pouvons dire que les hommes ou les événements nous trompent quand les épreuves nous surprennent. Jésus-Christ ne nous a pas trompés, car il ne nous a pas promis autre chose.

Mais, s'il est doux d'être impopulaire avec sa cause, il serait bien douloureux de la rendre par sa faute plus impopulaire encore.

Sur ce point, nous avons tous à faire notre examen de conscience; car l'idée que la conduite et le langage des catholiques de France donnent du catholicisme a, dans le reste du monde, une sérieuse influence.

Dieu me garde de récriminer, dans un moment où les épreuves rapprochent tous les catholiques ! « Le jour où le saint-siége sera en péril, a dit M. de Falloux[1], tout disparaîtra... entre les catholiques divisés, je rougirais de l'assurance même qui devancerait un doute à cet égard.... »

Mais, si les épreuves nous rapprochent, tâchons que les événements nous éclairent.

Si notre opinion éprouve en ce moment quelque gêne, faute des garanties légales de la liberté, demandons-nous si nous avons toujours défendu et désiré ces libertés.

Si nous prétendons que la *brochure* nous insulte en déclarant nos dogmes incompatibles avec la liberté, demandons-nous si nous n'avons pas nous-même donné quelque prise à cette accusation.

Si, en 1849, après dix années de défaveur et de persévérance, placés sur le terrain du droit commun, nous avons obtenu plus de confiance et plus de justice que dans ce moment, après dix années d'une conduite différente, demandons-nous si nous avons eu raison d'abandonner une situation si honnête et si forte.

[1] *Correspondant* du 25 février 1859, p. 192.

Gardons-nous bien, je le répète, de récriminer ; mais gardons-nous bien de ne pas réfléchir.

J'admets que les deux conduites ont été inspirées par des raisons sérieuses. Mais il importe de choisir pour l'avenir, et c'est le moment.

Il importe surtout d'être sincère; et, si l'on opte pour la liberté, elle doit être un principe, elle ne doit pas être une tactique. Il faut savoir être libéral à Rome aussi bien qu'à Paris, vouloir la liberté de nos adversaires aussi bien que la nôtre, aimer ce principe, parce qu'il est utile, mais avant tout parce qu'il est vrai, l'aimer quand même on le retournerait un jour contre nous.

Les écrivains du *Correspondant* sont demeurés fidèles à cette conduite. Si on leur demande d'oublier des discordes, ils répondront de bon cœur que cela est déjà fait. Mais personne n'attend qu'ils abandonnent leur terrain, dans un moment où il est le refuge de notre honneur et l'espoir d'un meilleur avenir.

Ah! si les épreuves des jours présents rattachaient les catholiques de France aux principes qui ont fait, il y a dix ans, leur force, leur union et leur dignité, nous ne nous plaindrions pas d'avoir à traverser une voie si douloureuse, pour sortir d'un malentendu entre notre cause et notre temps, qui est le principal obstacle à la propagation de la vérité dans le monde.

AUGUSTIN COCHIN.

LA

MONARCHIE FRANÇAISE

AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

ÉTUDES HISTORIQUES SUR LES RÈGNES DE LOUIS XIV ET DE LOUIS XV

PAR LE COMTE LOUIS DE CARNÉ [1].

Je ne sais qu'une manière de rendre compte de l'œuvre d'un collaborateur et d'un ami : c'est de mettre beaucoup moins en scène le critique que l'auteur lui-même, de faire connaître autant qu'on le peut le plan du livre, son esprit, les idées principales qui en constituent le fond, les détails qui y répandent le plus d'intérêt, et de livrer au public, au lieu d'un jugement tout fait dont l'impartialité pourrait être suspecte, les éléments du jugement qu'il ne tiendra qu'à chacun de porter. Cette méthode, à laquelle le lecteur a tout à gagner dans le cas présent, et qui n'exclut pas d'ailleurs l'expression de quelques idées personnelles, est celle que je me propose d'appliquer au nouveau volume que M. de Carné vient d'ajouter à ses précédents travaux.

Ainsi qu'il le fait remarquer dans sa préface, il a voulu, en le publiant, combler une lacune qui était restée jusque-là dans son appréciation des diverses époques de notre histoire. Après avoir suivi la formation et les progrès de l'unité nationale jusqu'au moment de son triomphe définitif dans la première partie du règne de Louis XIV, après avoir étudié la Révolution française dans ses origines et ses effets, il avait à porter ses investigations sur la période intermédiaire qu'il détermine et circonscrit ainsi :

[1] Paris, Didier.

« Avec les revers du grand roi, et aux abords de sa vieillesse, s'ouvre « l'époque de transition qui sépare les destinées de la France historique de celles de la France nouvelle, période quasi séculaire qui, « allant du ministère de Chamillard à celui du comte de Maurepas, « embrasse, avec la fin du règne de Louis XIV, la Régence, la longue « vie de Louis XV et les commencements du règne de son infortuné « successeur. Tel est au vrai l'*ancien régime* dans ses limites chrono-« logiques et morales. Les débuts agressifs de Louis XIV contre l'Eu-« rope lui demeurent aussi étrangers que les innovations économi-« ques de M. de Turgot et de M. Necker. Ceux-là furent inspirés par un « dernier souffle de l'esprit chevaleresque prêt à s'éteindre, celles-ci « furent le premier fruit de l'esprit démocratique tout prêt à naître[1]. »

Délimitation contestable, si elle devait être prise à la lettre, pour qui ne croit pas aux lignes arrêtées en histoire et voit dans chaque époque de la vie des peuples le complément de celle qui la précède et le commencement de celle qui la suit. Mais M. de Carné s'explique si nettement en ce sens dans plus d'un autre passage, qu'il faudrait vouloir lui faire une mauvaise chicane pour attacher à celui-ci une signification absolue qu'il n'a certainement pas entendu lui donner.

Il faudrait aussi être entièrement étranger à son mode habituel de traiter les matières historiques pour attendre de lui, ou les récits méthodiques de l'historien proprement dit, ou les révélations du collecteur de pièces inédites, ou les dissertations du publiciste théoricien, ou les recherches spéciales du jurisconsulte ou de l'administrateur. Il suppose les faits connus ; il n'a pas la prétention, presque ridicule après les nombreuses et importantes publications relatives au temps dont il s'occupe, d'y ajouter des détails nouveaux ; il s'efforce seulement, selon sa propre formule, de les « grouper autour des « idées qui les ont inspirés, et de juger les personnages politiques à « la lumière de notre propre expérience, en dehors des engouements « comme des préventions de leurs contemporains[2]. » En un mot, il fait poser devant nous la société politique du dernier siècle dans un cadre assez resserré pour qu'on puisse saisir par une vue d'ensemble les rapports qui unissent entre eux ses éléments divers, soit coexistants, soit successifs, et c'est principalement sur ces rapports qu'il fait converger la lumière et qu'il appelle l'attention du spectateur.

Une pensée de dénigrement systématique a-t-elle présidé à ce travail? l'auteur a-t-il subi, comme quelques personnes ont paru le croire, l'influence des préventions hostiles et des engagements de

[1] Préface, p. 6.
[2] *Ibid.*, p. 8.

parti? C'est ce que nieront *à priori* tous ceux dont il est personnellement connu, ceux-là même qui, dans leur carrière politique, n'ont pas toujours compris exactement, comme lui, les concessions pratiques dues au présent, mais qui n'en savent pas moins (nul n'a plus le droit de lui rendre ce témoignage qu'un ancien collègue à la chambre élective qui siégea sur d'autres bancs que lui) quel respect il n'a cessé de garder pour un passé auquel le rattachent les plus honorables liens. C'est de plus ce que la lecture attentive de son livre ne peut manquer de démentir.

Je n'en veux d'autre preuve que l'éclatante justice qu'il rend en mainte occasion à Louis XIV, à la haute rectitude de son esprit[1], à l'énergie et à la dignité de son caractère[2], à son application au travail[3] et à cet esprit de conduite qui lui donna sur d'autres conquérants l'immense avantage de sentir et de corriger les excès de sa politique et de se montrer plus véritablement grand dans les épreuves de l'adversité que dans les splendeurs de ses premiers triomphes[4]. S'il adresse au système de gouvernement de ce prince des reproches sur lesquels je reviendrai bientôt, il proclame la supériorité de ses conceptions administratives; et, dans un remarquable tableau, après avoir dépeint les phases diverses de la lutte séculaire entre les influences territoriales et la prépondérance du pouvoir central, le progrès continu de celle-ci[5], sa victoire déjà complète sous François Ier, consolidée par Henri IV et par Richelieu, après avoir montré le royal élève de Mazarin recevant d'un maître dont l'administration avait été le côté faible un mécanisme rouillé dans ses ressorts et hors d'état de rendre d'utiles services, des armées et des finances épuisées, une marine anéantie, une industrie à peine au berceau, le désordre et la rivalité partout, il le fait voir mettant courageusement la main à l'œuvre pour remédier à tant de maux; frappant dans Fouquet, avec trop d'animosité peut-être, mais non sans justice, l'esprit de révolte joint à l'improbité; discernant dans Colbert le plus précieux instrument dont il pût se servir pour appliquer dans l'ordre des intérêts matériels la doctrine de l'unité de pouvoir; faisant *rendre gorge* aux traitants par des procédés que réprouveraient nos mœurs, mais qu'a-

[1] Page 21.
[2] Pages 23, 34.
[3] Page 44.
[4] Pages 21, 133.
[5] Je ne puis résister au désir de citer une phrase qui fait saisir sous une belle image le caractère de ce progrès, quelquefois insensible, mais toujours réel :
« Ainsi, lorsque le flot monte sur nos rivages et qu'une brise de terre le repousse,
« on dirait parfois qu'une lutte incertaine est engagée entre l'Océan et la tempête;
« mais la marée gagne alors même qu'elle paraît céder, et le spectateur attardé se
« voit bientôt entouré par l'immensité de la mer triomphante. » (Page 50.)

vouait hautement alors la conscience publique ; rétablissant par la tenue des *grands jours* l'ordre compromis par de scandaleuses impunités et par des réactions menaçantes ; imposant silence aux réclamations de l'égoïsme local; demandant à une statistique, dont le minutieux questionnaire ne laisse rien à envier à la bureaucratie moderne, des notions exactes sur les besoins et les ressources de chaque province ; travaillant à une répartition plus équitable des impôts et à l'abaissement de ces barrières intérieures qu'une révolution seule devait parvenir à briser ; réformant la comptabilité et inspirant par là cette confiance qui fait affluer l'argent au trésor; donnant une vive impulsion aux grandes entreprises d'utilité publique ; améliorant, par les belles ordonnances de 1667 et de 1670, la procédure civile et criminelle ; complétant, par celle de 1681, les mesures prises dès qu'il avait commencé à régner par lui-même pour relever la marine française et assurer son avenir dans le double intérêt du commerce et de la défense de l'État ; disciplinant l'armée par la main rudement organisatrice de Louvois et y faisant pénétrer, avec des règles fixes d'avancement maudites par l'ambition aristocratique, l'esprit de subordination et le sentiment de l'égalité[1]. Voilà certes une vaste tâche remplie avec une activité rare et féconde, et, s'il est permis à quelques *dissidents* de regretter que cette activité ait été employée dans un sens exclusif de toute participation des citoyens à la gestion de leurs affaires, l'immense majorité de nos contemporains est trop éprise de la centralisation administrative pour trouver là un grief contre la mémoire du grand roi. Ajoutons, à titre de circonstances atténuantes aux yeux des premiers, ajoutons, avec M. de Carné, que Louis XIV ne fit que tirer, d'accord avec l'opinion publique, la dernière conséquence des principes successivement posés par tous ses prédécesseurs; que l'énergique concentration de tous les moyens d'action dans la main du monarque le mit en état de résister à l'Europe et de triompher à la fin de la mauvaise fortune[2], et formons le vœu que la connaissance de plus en plus acquise du lien qui unit les institutions d'autrefois à celles de nos jours serve au moins à dissiper des préjugés haineux et d'irritants malentendus.

Indulgent pour le despotisme administratif, l'honorable publiciste fait moins aisément grâce à l'absolutisme politique; c'est là dans sa pensée la véritable tache du plus glorieux règne de notre ancienne monarchie, la cause réelle de cet affaiblissement intérieur du pays qui, contrastant singulièrement avec le développement momentané d'une force irrésistible au dehors, prépara pour lui l'ouverture d'une

[1] Voir tout le chapitre II, p. 43-92.
[2] Pages 89, 90.

ère funeste[1]. Et cependant, toujours équitable et mesuré dans ses jugements, il ne fait pas exclusivement peser sur une personnalité illustre la responsabilité d'une situation qui fut autant l'œuvre des circonstances que celle des hommes. La stérilité des mouvements de la Fronde, la malheureuse inspiration qui l'avait portée, à l'exemple de la Ligue, à solliciter l'appui de l'étranger, l'impuissance ou l'insouciance de l'une et de l'autre à faire consacrer aucun principe de droit public, aucune garantie tutélaire, avaient laissé dans la nation, quand le fils de Louis XIII prit les rênes du pouvoir, un entraînement vers la dictature dont il n'eut qu'à suivre la pente. En même temps, l'annulation de la puissance impériale par le traité de Westphalie, la prostration des forces de l'Espagne sous un gouvernement inepte, la dépendance des Stuarts par rapport à la France, assuraient sa prépondérance en Europe et l'amenaient naturellement à croire, surtout après les faciles et brillants succès que couronna la paix d'Aix-la-Chapelle, qu'au dehors comme au dedans nulle résistance sérieuse ne pouvait entraver l'action de sa volonté. Quel prince de son âge n'eût succombé à de si enivrantes tentations[2] !

Mais il importe moins pour l'instruction de l'avenir de rechercher la cause de son omnipotence que d'en constater les effets. Aussi M. de Carné s'attache-t-il soigneusement à les décrire en mettant en regard les deux moitiés du grand règne, « en rapprochant de l'éclat « des débuts les épreuves et les défaillances des derniers jours[3]. » Suivons-le dans cette partie si intéressante de son travail.

La première différence qui le frappe, c'est celle des hommes qui entourent le trône et qui secondent le monarque sur les champs de bataille ou dans les conseils[4]. A Turenne, à Condé, dont la tradition s'est perpétuée quelque temps encore dans Catinat et dans Luxembourg, ont enfin succédé les talents secondaires de Vendôme et de Villars, dominés et comme étouffés par l'incapacité de Tallard et de Villeroy ; aux Lyonne, aux Colbert et aux Louvois, les Chamillard, les Voysin et les Desmarets; à une richesse d'instruments qui faisait tout réussir, une pauvreté devant laquelle tout échoue. Qu'est-ce à dire, sinon que les agitations du règne de Louis XIII et de la minorité de son fils avaient eu, pour former les esprits et les caractères une vertu qui manqua au régime de soumission absolue inauguré par Louis XIV[5], que ce prince « a recueilli bien plus qu'il n'a semé, » et

[1] Page 1.
[2] Pages 3, 6.
[3] Page 2.
[4] Pages 2, 4, etc.
[5] Page 9.

que, « si les gerbes groupées comme des trophées autour de sa per-
« sonne ont mûri à l'éclat de son règne, » il « a épuisé le sol qui ve-
« nait de fournir des moissons si abondantes[1]? »

La conclusion acquiert plus de force encore aux yeux de l'auteur lorsqu'il considère que le même phénomène se produit dans le domaine de la pensée pure et de l'art, que le mouvement qui l'a doté de tant d'œuvres immortelles s'arrête, lui aussi, vers 1690, et que la vie intellectuelle semble s'être éteinte avec la génération qui en avait puisé le principe dans les influences d'un autre temps[2]. Cependant lui-même constate ailleurs que ce ne furent pas les hommes qui manquèrent au gouvernement de Louis XV[3]; ceux qui se produisirent alors dataient-ils donc d'un régime plus favorable à l'épanouissement des hautes facultés? Tant il est vrai qu'il n'y a rien de plus complexe que les questions qui se rattachent à la germination mystérieuse de la partie immatérielle de notre être, et que les axiomes historiques, même lorsqu'ils se présentent avec la séduisante simplicité et la justesse apparente de celui-ci : « C'est bien moins par les choses accom-
« plies que par les hommes et les idées qu'elles laissent après elles
« qu'il faut apprécier les diverses époques[4], » ne doivent être ni acceptés sans réserve ni appliqués sans discernement.

Dans l'ordre des événements, celui que M. de Carné assigne comme point de départ aux difficultés et aux périls, nés pour Louis XIV, de l'abus de sa puissance à l'extérieur, c'est l'invasion de la Hollande en 1672, entreprise que ne motivaient pas assez l'attitude défiante des Provinces-Unies en présence d'un voisin redoutable et les manifestations plus ou moins blessantes de l'opinion dans un pays libre. « Quoi-
« que la fortune demeurât longtemps encore fidèle à Louis XIV et
« qu'elle ne commençât à chanceler que dans la guerre du Palatinat,
« ce monarque ne se releva jamais de son agression contre une an-
« cienne alliée; car cette agression détermina son isolement en Eu-
« rope, et cet isolement ne lui fut pas moins funeste qu'à Napoléon.
« La tentative de 1672, toujours présente aux cabinets et aux peuples
« comme une menace et un odieux souvenir, fut le principe des ini-
« mitiés implacables qui empoisonnèrent la fin de sa carrière; la
« guerre de Hollande fut l'origine indirecte de la plupart des embar-
« ras qui préparèrent l'heure où l'Europe devait passer de la terreur
« à la haine, du découragement aux résolutions désespérées[5]. » La

[1] Page 42.
[2] Pages 2, 199, etc.
[3] Pages 349, 351.
[4] Page 41.
[5] Page 7.

paix triomphante de Nimègue, les opérations si fructueuses pour la France des célèbres chambres de réunion de Metz et de Brisach, ne firent qu'accumuler en les refoulant les sentiments de haine et les projets de vengeance; et, quand la révolution de 1688 eut complété la coalition par l'accession de l'Angleterre, en même temps qu'elle lui donnait en Guillaume d'Orange un inspirateur et un chef, ce fut en vain que Louis, avec autant de sagacité que d'empire sur lui-même, répudia ses anciens projets d'agrandissement. Sa modération à Ryswick et dans toutes les phases de la guerre de la succession d'Espagne ne désarma aucun ressentiment, et il expia en défendant une cause juste les torts d'une ambition qu'il n'avait plus [1].

J'ai nommé la révolution de 1688 : si l'on doit, avec M. de Carné, voir dans cet événement une sorte de réponse à la révocation de l'édit de Nantes [2], j'ai révélé par là une autre cause des revers de Louis XIV, un autre effet de l'étendue illimitée de son pouvoir qu'il est nécessaire de reprendre de plus haut.

En fait de prétentions à une sorte de suprématie religieuse pas plus qu'en fait de centralisation administrative, Louis XIV n'a rien inventé. Engagée dès le temps des Capétiens directs, continuée sous les Valois, la lutte entre la puissance civile et l'autorité ecclésiastique avait presque constamment fait gagner du terrain à l'*évêque du dehors;* et, lorsque celui-ci se trouva être un prince presque divinisé par l'opinion et accoutumé à voir tout céder devant ses moindres désirs, il dut naturellement exercer dans toute leur plénitude les prérogatives réclamées pour la couronne par les magistrats et par les docteurs gallicans. A l'encontre du clergé comme à l'égard du dernier de ses sujets, il croyait fermement au caractère absolu de son droit, et il est curieux de lire dans les écrits sortis de sa plume une théorie de la propriété des biens ecclésiastiques sur laquelle l'assemblée constituante n'a pas eu à enchérir pour colorer la spoliation de 1790 [3]. Le prestige attaché à sa personne et à ses actes fascinait un épiscopat généralement irréprochable et illustré par quelques grands noms, mais dont la composition moyenne, sous l'influence de causes diverses, pouvait faire regretter, au triple point de vue du zèle, de l'indépendance et de la popularité, les choix inspirés à Louis XIII par saint Vincent de Paul [4]. Quant au saint-siége, il avait perdu cette position élevée qu'il occupait encore au seizième siècle parmi les cours de l'Europe, depuis qu'il avait été exclu, par la volonté de la France, de la

[1] Pages 8, 17, 21.
[2] Page 17.
[3] Page 94.
[4] Pages 102, 106.

négociation des Pyrénées[1]. De ce côté donc encore point d'obstacle qui dût arrêter un monarque ayant le sentiment de sa force et se croyant tout permis.

Dès 1662, il avait abusé de cette force pour imposer à Alexandre VII, à l'occasion d'un événement malheureux, mais dont l'ambassadeur français devait porter la responsabilité principale, les plus humiliantes réparations[2]. En 1673, il jeta un nouveau défi à Innocent XI, dans la question de la régale, qui, s'envenimant de plus en plus, amena une collision violente entre les deux cours[3]. Ce fut alors qu'apparut dans tout son jour la disposition des évêques à porter jusqu'aux limites extrêmes du licite la condescendance envers la royauté, et que, pour sauver dans la fameuse assemblée de 1682 l'orthodoxie du royaume très-chrétien, Bossuet dut employer, à son éternel honneur, toutes les ressources de son intelligence à prévenir les résolutions extrêmes et à maintenir par des rédactions habilement calculées la stricte intégrité de la foi[4].

Mais ce qu'il est essentiel de remarquer, ce sont les motifs dont ces mêmes évêques couvraient aux yeux du pape et sans doute à leurs propres yeux leur complaisance pour les vues du roi. Ils représentaient au souverain pontife les ménagements dus à un prince si favorable à l'Église, si bienveillant pour ses pasteurs, si ferme surtout dans la répression de l'hérésie[5]. On voit dès lors à quel point, dans la politique royale, une attitude hautaine à l'égard du saint-siége avait pour corrélatif obligé un grand déploiement de rigueur envers les protestants, dont l'existence légalement reconnue froissait d'ailleurs les idées d'uniformité chères à la centralisation administrative, et présentait le scandale d'une doctrine en contradiction ostensible avec la croyance du monarque[6].

Aussi le projet conçu longtemps avant 1685 d'extirper le calvinisme peu à peu et par des mesures de détail s'exécuta-t-il avec un redoublement d'énergie chaque fois qu'il régna plus d'aigreur dans les rapports avec Rome, et ce fut au plus fort des démêlés relatifs à la

[1] Page 96.

[2] Pages 97, 101.

[3] Pages 106, 109. — Il est bon d'observer que, dans cette affaire, le goût de l'uniformité propre aux pouvoirs centralisés jouait un rôle assez notable. Il s'agissait en effet d'étendre à tout le royaume un droit exceptionnel dans l'Église, qui n'avait jamais existé que dans une partie de la France, et que les canons n'admettaient que là où il avait pour lui la possession. C'était, par une contradiction singulière, une violation des canons qu'on exigeait du pape, alors même qu'on proclamait son infériorité de pouvoir par rapport aux conciles et aux canons. (Pages 107, 112, 117.)

[4] Pages 114, 115.

[5] Page 113.

[6] Pages 109 et suiv., 122.

régale, récemmeut aggravés par la déclaration de 1682, qu'on se détermina à frapper un grand coup en révoquant toutes les concessions d'Henri IV et en prohibant tout exercice du culte réformé[1].

Cet acte, accueilli par Innocent XI avec une froideur trop voisine de l'improbation pour ne pas dégager l'Église universelle de toute solidarité compromettante[2], cet acte, il faut bien le dire, n'avait rien dans son principe qui choquât les idées du temps; il n'était que l'application des maximes pratiquées par les protestants eux-mêmes partout où ils étaient les plus forts. C'est ce qui explique l'adhésion unanime qu'il obtint en France, même des jansénistes. « L'opinion ab-« solvait donc Louis XIV, et ce n'est qu'au tribunal de la politique « qu'il doit être sévèrement condamné[3]. » M. de Carné motive cette sentence en écartant, d'une part, la supposition admise par quelques écrivains qu'une plus longue tolérance pût être un danger pour l'État, en énumérant de l'autre toutes les suites funestes de l'édit : émigration des industriels calvinistes emportant avec eux le secret de leurs procédés, surexcitation des passions anticatholiques et antifrançaises dans toute l'Europe protestante, impulsion décisive donnée au mouvement qui précipita les Stuarts, prétexte religieux fourni à la haine et à l'ambition de Guillaume, et, quelques années plus tard, insurrection formidable dans les Cévennes, venant ajouter aux périls d'une guerre étrangère malheureuse les complications et les horreurs de la guerre civile[4].

Cependant Louis XIV, encore tout entier à cette politique qui prétendait ne connaître aucune barrière, ajoutait à ses autres débats avec le saint-siége cet étrange conflit des franchises, qui donna le spectacle d'un ambassadeur bravant l'autorité d'un souverain et d'un parlement limitant arbitrairement les droits spirituels du chef de l'Église[5]. Les choses en vinrent à ce point, qu'au dehors le pape était réduit à faire des vœux pour les ennemis hérétiques du roi très-chrétien[6], qu'au dedans les évêques nommés par la couronne restaient privés de l'institution canonique et que le danger du schisme apparaissait prochain et menaçant[7]. Jamais on n'avait vu une situation plus tendue dans l'ordre politique et dans l'ordre religieux.

Ce fut alors que le grand roi, plus digne peut-être de ce nom qu'à aucun autre moment de sa vie, donna ce rare exemple de la puissance

[1] Page 118.
[2] Page 128.
[3] Page 123.
[4] Pages 119, 127.
[5] Pages 129, 132.
[6] Page 97.
[7] Page 117.

sachant reconnaître qu'elle s'est trop enivrée d'elle-même, et s'arrêtant au bord du précipice. Il profita de l'occasion que la mort d'Innocent XI vint lui offrir pour négocier avec un successeur moins personnellement engagé dans la querelle un accommodement dont certaines conditions durent coûter à son orgueil, mais qui satisfit ses vues au sujet de la régale, rétablit entre lui et Innocent XII des relations dignes du fils aîné de l'Église, et lui assura plus tard dans la question de la succession d'Espagne l'intérêt et l'appui moral de la papauté[1].

Son retour à des idées de modération se fit en même temps sentir, et, comme on l'a vu précédemment, dans les stipulations du traité de Ryswick, et dans sa conduite envers les protestants. En 1698, des adoucissements officiels, prévenus du reste par la mansuétude pratique de la plupart des Evêques[2], vinrent tempérer les rigueurs de l'édit et mettre un terme à celles qu'y avait ajoutées l'arbitraire des intendants; et dans tout le cours de la guerre des Cévennes, que ces dispositions nouvelles ne suffirent pas à prévenir, un esprit de transaction et de clémence ne cessa d'inspirer les instructions directement émanées du Roi[3].

Malheureusement, on ne peut que le répéter avec une commisération respectueuse, l'aveu implicite qu'il faisait ainsi de ses fautes, ses efforts désormais soutenus pour les réparer, arrivaient trop tard pour en conjurer tous les effets. La réaction européenne, suspendue seulement en 1697, reprit son cours à l'ouverture de la succession de Charles II, et réduisit la France à ces extrémités qui firent admirer la constance de son vieux monarque, mais dont elle dut se résigner à laisser dire qu'un caprice d'Anne Stuart avait pu seul la sauver[4]. Dernière conséquence, dans l'ordre des rapports avec l'étranger, de ce vide complet qui s'était fait autour de la volonté d'un seul homme, devenue son unique garantie contre ses propres entraînements.

Celles qu'il enfanta à l'intérieur ne sont pas moins sensibles, bien que la plupart d'entre elles ne se soient pleinement développées que sous le règne suivant. C'est l'activité intellectuelle refoulée qui cherche dans une opposition sourde un dédommagement et une revanche[5]. C'est le jansénisme, justement réprouvé comme hérésie et comme faction, mais poursuivi avec un acharnement maladroit et une excessive rigueur qui lui permettent de se poser en victime et de rallier sous son drapeau les adversaires du pouvoir[6]. C'est le clergé compro-

[1] Pages 135, 137.
[2] Page 127.
[3] Pages 137, 138.
[4] Page 40.
[5] Page 91.
[6] Pages 149 et suiv.

mis dans des querelles mesquines, humilié par des prétentions ministérielles qui n'épargnent pas même Bossuet, énervé par la direction très-bien intentionnée, mais peu éclairée en ces matières, de madame de Maintenon [1]. C'est toute une génération d'hommes de cour « façonnés à n'être plus eux-mêmes, qui n'auront qu'à renier « Dieu et à prendre une maîtresse à l'Opéra pour se mettre au niveau « des mœurs nouvelles, et qu'on verra porter au Palais-Royal l'obséquieuse nullité qu'ils traînèrent si longtemps à Versailles, à Marly « et à Saint-Cyr [2]. »

J'en ai dit assez, quoique j'aie beaucoup omis, pour faire saisir dans son ensemble et dans ses développements essentiels la thèse principale de M. de Carné, thèse discutable comme l'est toute thèse, mais qu'on ne peut lui refuser le mérite d'avoir soutenue avec une grande indépendance de conviction et appuyée sur des arguments très-sérieux : thèse dirigée, je tiens à le constater encore une fois, moins contre un homme que contre une époque ; car il est digne de remarque qu'au milieu des mécontentements que suscita plus tôt qu'on n'aurait pu le penser le gouvernement de Louis XIV (la trace s'en révèle dans une page écrite sans hostilité préconçue par madame de la Fayette dès la fin de 1688 [3]), personne ne chercha le principe du mal dans l'abdication de tout un peuple entre les mains de son chef, et n'imagina qu'on pût y remédier par un système quelconque d'institutions et de garanties. « Fénelon seul avait quelques idées « de cette nature ; encore le petit nombre de ses écrits politiques « porte-t-il bien moins le caractère de la critique que celui de l'uto« pie, car le précepteur du duc de Bourgogne aspire plutôt à trans« former le roi qu'à modifier la royauté [4]. » Saint-Simon fait sourire en appelant à grands cris comme conclusion de ses éloquentes diatribes le rétablissement de vingt familles dans des priviléges purement honorifiques [5], quand il ne révolte pas en voulant que, sous prétexte d'une substitution perpétuelle de la couronne, chaque avénement au trône soit marqué par une banqueroute, et l'invention même d'un tel moyen pour prévenir quelques-uns des abus du pouvoir absolu des rois montre à quel point tout contrôle attribué à la nation sur l'exercice de ce pouvoir répugnait à sa foi monarchique [6]. « Chose

[1] Pages 148 et suiv.
[2] Page 203.
[3] Page 19.
[4] Page 31.
[5] Notez en effet que les ducs et pairs affichaient un suprême dédain pour leurs prérogatives judiciaires, les seules qui eussent pu avoir quelque importance réelle. (Page 184.)
[6] Pages 32, 185, 187.

« à peine croyable si elle n'était authentiquement attestée : ce fut « l'Europe qui, à l'étonnement de toutes les classes de la société, « crut avoir intérêt à rappeler à la France, aux derniers moments du « règne de Louis XIV, qu'elle s'appartenait encore à elle-même, et « ne s'était pas livrée aussi pleinement qu'elle le prétendait au ca- « price et au bon plaisir du souverain. Tout le monde sait que, pour « donner plus de force aux doubles renonciations souscrites pour les « couronnes de France et d'Espagne et pour engager la nation dans « les stipulations de l'acte diplomatique qui allait enfin rendre la paix « au monde, plusieurs des plénipotentiaires d'Utrecht réclamèrent « avec une vive insistance le concours des états généraux du royaume, « tentative qui échoua devant l'impossibilité d'amener le Roi à une « extrémité qui lui était odieuse, et devant la tâche presque ridicule « de faire revivre au profit de l'étranger une institution oubliée par « le pays [1]. »

Quelque jugement qu'on porte sur Louis XIV et sur son temps, cette imposante figure a, entre toutes, le don de captiver longtemps les regards. Je m'arrêterai moins à celles qui occupent la scène après elle et dont il faut si souvent, hélas ! détourner les yeux de honte et de dégoût.

Sous l'empire de ces sentiments trop motivés, on peut trouver que M. de Carné n'a pas assez complétement abaissé le Régent, et qu'il a fait surtout à sa politique extérieure une trop belle part. Question délicate, sur laquelle plus que sur toute autre on me permettra de m'abstenir. Encore sous le charme, après dix-sept ans écoulés, de la magnifique parole de M. Berryer dessinant à grands traits le parallèle de nos deux dernières régences et plaçant à côté des souvenirs de gloire inséparables du nom d'Anne d'Autriche ces traités souscrits

[1] Page 33. — Il n'est peut-être pas sans intérêt de rapprocher de ce fait le langage tenu quarante-six ans plus tôt par Louis XIV lui-même quand, contestant la validité des renonciations de la reine à la couronne d'Espagne, il posait ce principe : « Tant par la raison que par les exemples et par les autorités des lois, des juris- « consultes et de tous ceux dont le suffrage peut être de quelque poids en cette na- « ture d'affaires... les souverainetés sont tellement inaliénables, qu'on n'y peut re- « noncer, *sinon dans une assemblée solennelle d'États et du consentement de tous « les peuples.* »

Ce passage, dont la suite énonce des idées fort élevées sur la nature du lien formé entre le prince et ses sujets, est extrait d'un *Traité des droits de la Reine très-chrétienne sur divers États de la monarchie d'Espagne*, publié par ordre du roi en 1667, et se trouve aux pages 74 et 75 du tome II des *Négociations relatives à la succession d'Espagne sous Louis XIV* mises au jour par M. Mignet.

Sans doute, il est permis de supposer que l'intérêt de la cause faisait parler ainsi la diplomatie française plutôt qu'une véritable conviction. J'ai peine cependant à ne pas voir dans la différence des attitudes aux deux époques la mesure du progrès de l'opinion en France pendant le demi-siècle qui les sépare.

par Philippe d'Orléans, « où il acceptait l'obligation d'expulser les « Stuarts proscrits, de démolir le port de Dunkerque sous l'inspec- « tion d'un commissaire anglais... où, pour s'assurer la renonciation « des Bourbons d'Espagne, il brisait la plus précieuse de nos alliances « et redressait les Pyrénées [1], » sous cette impression, dis-je, j'aurais quelque peine à examiner froidement s'il n'est pas vrai que les victoires des premières années de Louis XIV ne doivent point faire méconnaître les succès diplomatiques de la minorité de Louis XV, qu'au jour qu'est venu jeter sur des négociations longtemps obscures la publication de documents nombreux, il faut voir autre chose dans le nouveau système d'alliances où elles firent entrer le cabinet français que l'œuvre des calculs intéressés du Régent et de la vénalité de son ministre [2], et que servir au prix de la paix générale les rêves maternels d'Élisabeth Farnèse et les plans aventureux d'Alberoni, c'eût été, non pas continuer, mais déserter la politique sainement comprise du grand Roi [3]. J'aime mieux constater que, chez l'honorable écrivain, l'appréciation des actes ne fausse pas le jugement sur les personnes, et que les convictions de l'esprit n'étouffent pas les impressions de la conscience et du cœur. A ses yeux, pour avoir tenu en beaucoup de points une conduite utile à la France, le Régent n'en a pas moins eu pour principal mobile l'instinct très-éclairé de son intérêt personnel [4], et si les clauses relatives à Dunkerque et au Prétendant pouvaient être nécessaires pour faire supporter en Angleterre le traité de 1717, Dubois, en les signant, « suivit la pente d'une nature qui s'inquiétait « toujours beaucoup plus du succès que du prix dont il fallait le « payer... L'ancien valet de chambre accepta sans résistance des con- « ditions devant lesquelles aurait certainement reculé la juste fierté « d'un gentilhomme [5]. »

J'incline, du reste, à penser avec lui que ce Dubois, devenu pour la postérité le bouc émissaire de toutes les turpitudes de son temps, n'était peut-être pas « ce parangon de vice et de bassesse issu de l'entente « des jansénistes exaspérés avec les grands seigneurs furieux de s'être

[1] Discours sur la loi de régence, le 19 août 1842. (*Moniteur*, 1842, p. 1820.)
[2] Pages 207, 208.
[3] Pages 255 et suiv.
[4] Page 263. — M. de Carné ne dissimule d'ailleurs les torts d'aucun genre de ce prince. S'il fait justice, avec tous les historiens, des calomnies de 1712, il enregistre les reproches mieux fondés de 1708, « lorsque Philippe, commandant les forces fran- « çaises en Espagne, sans aller jusqu'à vouloir arracher au duc d'Anjou la couronne « qu'il avait reçu mission de maintenir sur son front, crut qu'il deviendrait possible « de la relever à son profit s'il lui arrivait de tomber à terre, et se mit ainsi dans la « dangereuse situation de bénéficier d'un événement que son premier devoir était de « prévenir. » (Page 228.)
[5] Page 283.

« vus évincés du pouvoir par un ancien laquais [1]. » Ses relations avec Fénelon, attestées par plusieurs lettres de ce dernier de 1693 à 1711, dans l'une desquelles l'archevêque de Cambrai va jusqu'à le désigner à une tierce personne comme son ami, ne permettent pas de croire qu'il menât au Palais-Royal cette vie scandaleuse qu'on lui a imputée sans en fournir d'ailleurs aucune preuve [2]. De cette réflexion à le proclamer irréprochable dans ses mœurs il y a loin sans doute, plus loin encore à regarder les dignités ecclésiastiques accumulées sur sa tête comme une récompense convenable des services qu'il avait pu rendre, et il est exact de dire que sa promotion au cardinalat, suscitant l'indignation des chrétiens et la risée des philosophes, est peut-être de tous les actes cyniques du Régent celui qui a le plus compromis le nom de ce prince, et que la soutane rouge a été pour Dubois lui-même, « porté au faîte des honneurs et du mépris, une tunique em- « poisonnée qui a dévoré jusqu'à sa mémoire [3]. »

Plus intéressant à étudier que ces individualités tristement célèbres, l'état des esprits à l'ouverture de la Régence présente un spectacle digne d'attention. M. de Carné le compare ingénieusement à cette disposition de l'opinion publique qui accueillit la Restauration en 1814 : même lassitude, même besoin de paix, même horreur instinctive du passé, accompagnée de vagues aspirations vers les nouveautés au sein d'une inexpérience universelle. Ce fut ce mouvement de réaction qui fit la fortune politique du duc d'Orléans, de ce prince taré, naguère poursuivi par les accusations les plus odieuses, mais en qui l'on ne vit en ce moment qu'une victime du pouvoir de la veille, que le représentant naturel de toutes les oppositions et de toutes les rancunes. De là et de l'excès même des avantages et des garanties que Louis XIV avait voulu assurer à ses bâtards, la facilité avec laquelle, secondé par ses anciens adversaires eux-mêmes, le premier prince du sang obtint la cassation du testament et la réunion sur sa tête de toutes les prérogatives de la Régence [4].

Mais, quand un chef d'opposition arrive au pouvoir, sous quelque régime que ce soit, il n'y arrive pas sans conditions. Son premier soin doit être de donner satisfaction aux passions qui l'y ont porté; ses premiers embarras viennent souvent de l'impossibilité de rendre cette satisfaction aussi complète que les intéressés la conçoivent et la réclament, et souvent aussi sa plus grande habileté consiste à briser comme inutiles ou dangereux les instruments dont il s'est servi. Rien

[1] Page 279.
[2] Pages 278, 280.
[3] Pages 296, 297.
[4] Pages 210 et suiv.

de tout cela ne manque dans l'histoire de l'administration intérieure du Régent, et il est curieux de suivre la marche et de constater le sort final des diverses réactions avec lesquelles il eut à compter.

C'est d'abord la réaction aristocratique, bien pauvre d'idées, on l'a déjà vu, et bien éloignée de toute prétention audacieuse en fait d'indépendance ou de participation au pouvoir, mais s'attaquant à l'autorité ministérielle, dont l'hérédité de fait dans des familles d'origine bourgeoise humiliait la haute noblesse. Sa formule fut la suppression des secrétaires d'État et leur remplacement par des conseils de grands seigneurs chargés de diriger les divers départements ministeriels : système imaginé par le duc de Bourgogne dont la mémoire vénérée offrait au Régent un patronage utile pour ses premiers essais de gouvernement. Tout le monde comprend aujourd'hui ce qu'il avait de peu pratique, et, en présence surtout des difficultés financières, legs pesant du dernier règne, l'insuffisance des conseils fut bientôt assez manifeste pour que le rétablissement des ministres parût amené par la force des choses et passât presque inaperçu.

Une réaction religieuse était aussi à l'ordre du jour. La direction des affaires ecclésiastiques confiée au cardinal de Noailles, le P. Tellier exilé, les prisons ouvertes aux quelques adversaires de la bulle *Unigenitus* qu'elles renfermaient encore, tels furent les gages accordés aux jansénistes, gages de sécurité dans la pensée du Régent, de victoire et de domination dans la leur. De ce malentendu entre un prince parfaitement indifférent aux questions controversées et uniquement jaloux de maintenir la paix en imposant silence à tous les partis, et d'âpres sectaires également avides d'imposer leurs opinions et de venger leurs injures, devait sortir une rupture aussitôt qu'on se serait compris, et c'est ce qui ne manqua pas d'arriver. « L'appel de « la bulle au futur concile, provoqué par quelques évêques, agité « dans les écoles et jusque dans les carrefours, ouvrait pour la France « la double perspective d'un schisme et d'une grande crise sociale. « Le duc d'Orléans se trouva donc conduit par l'intérêt de sa propre « situation à reporter sur les molinistes la protection qu'il avait d'a- « bord octroyée à leurs adversaires, et à reprendre en sous-œuvre le « travail de Louis XIV aussi résolûment que l'aurait fait ce monarque « lui-même [1]. » Travail dont il recueillit le fruit, lorsqu'en faisant enregistrer au Parlement cette constitution de Clément XI où l'on s'étonne aujourd'hui, si quelque chose peut étonner en ce genre, que l'esprit de parti ait eu l'art de découvrir tant d'énormités [2].

[1] Pages 239, 241.

[2] Voir, dans une autre partie de l'ouvrage, une appréciation très-sensée de cet acte, de la frivolité des attaques dont il fut l'objet et du concours de circonstances qui fit de la bulle pendant près d'un demi-siècle le résumé de tous les griefs du pays contre

il put se flatter d'avoir triomphé de deux ennemis à la fois[1].

Du même coup en effet succombait la réaction parlementaire, celle de toutes envers laquelle Philippe semblait le plus engagé, puisqu'il possédait la plénitude de la puissance en vertu d'un *arrêt de la cour*. Aussi s'était-il empressé de lui payer sa dette par des témoignages individuels de confiance donnés à la magistrature et par une déclaration solennelle qui rendait au Parlement ce droit de remontrances, admis, faute de mieux, par l'opinion comme une garantie telle quelle contre l'oppression et contre les abus. Mais ici encore l'entente et le bon accord durèrent peu : l'opposition incessante des magistrats à toutes les mesures financières, leur alliance avec les ennemis de la nouvelle politique religieuse de la Régence les mirent en état d'hostilité ouverte avec elle, et ce fut à la suite d'un long exil à Pontoise qu'ils proclamèrent eux-mêmes leur défaite par un acte de soumission qu'ils avaient osé refuser à Louis XIV[2].

A ces succès obtenus au dedans correspondait au dehors une péripétie diplomatique aussi avantageuse qu'inattendue qui, sans briser l'alliance avec l'Angleterre et avec l'Empire, rétablissait les bons rapports avec l'Espagne sur la base, inébranlable en apparence, d'un triple mariage de famille[3]. Ainsi tout avait réussi au Régent, et, malgré les désastreux résultats du système de Law, qui, après tout, n'avaient atteint que des particuliers sans affecter la richesse publique[4], il laissa en mourant un renom d'habileté et de bonheur qui couvrit presque, aux yeux de la bourgeoisie et du peuple, les scandales de sa vie privée. Cette impression est consignée dans le Journal de l'avocat Barbier avec un laisser aller qui montre jusqu'où était descendu déjà, dans les classes moyennes, le niveau de la moralité publique[5]. Dieu n'a pas permis, grâces lui en soient rendues, qu'elle se soit perpétuée dans la suite des générations, et, des deux sentiments qu'inspira Philippe d'Orléans à ses contemporains, c'est le moins favorable qui a survécu. « La Régence atteignit dans leurs racines toutes les notions « de foi, de désintéressement et de pudeur, et les ébranla moins par « les spéculations de l'esprit, qui commençaient à peine à naître, que « par une corruption de laquelle jaillirent bientôt comme de leur « source véritable ces spéculations elles-mêmes. Or ces saintes no-

le gouvernement, et l'un de ces mots de passe, si précieux pour les partis, que les masses acceptent d'autant plus aveuglément qu'elles les comprennent moins. (Pages 410 et suiv.)

[1] Page 295.
[2] Pages 241, 243, 250, 295.
[3] Pages 290, 294.
[4] Page 290.
[5] Page 291.

« tions outragées ont des réveils soudains, et, même aux jours où elles
« semblent le plus oblitérées, elles demeurent assez puissantes pour
« avoir raison de leurs imprudents profanateurs. De ce duel insensé
« contre ce que respecteront éternellement les hommes sortit le ca-
« ractère de décadence imprimé aux personnages et aux œuvres de ce
« temps par la main de la Providence et par la justice de l'his-
« toire [1]. »

Je passe rapidement sur le ministère de ce duc de Bourbon dont rien ne racheta les vices, qui livra le pays aux caprices d'une femme systématiquement immorale et aux expériences d'un théoricien novateur [2], et qui rompit de nouveau avec une incroyable brutalité, et cette fois sans compensation et sans excuse, les alliances naturelles de la France [3]. Je regrette davantage de ne pouvoir suivre M. de Carné dans ses études aussi neuves qu'excellentes sur la longue et respectable administration du cardinal de Fleury qui, avec des qualités moyennes, un caractère modéré et des intentions droites, maintint pendant plus de quinze ans une situation calme à l'intérieur et digne devant l'Europe, qui abandonna le premier (on y revint malheureusement plus tard) les expédients financiers contraires à la foi publique, et qui, partisan déclaré de la paix, sut pourtant diriger habilement une guerre commencée à regret et en faire sortir les plus beaux résultats [4]. Heureux s'il n'eût pas assez vécu pour se laisser entraîner encore, et dans des circonstances moins favorables, par cet esprit belliqueux qui ne sommeille jamais longtemps parmi nous, et pour devenir responsable de la fâcheuse issue d'une entreprise qui n'avait trouvé dans sa vieillesse ni une opposition assez ferme ni un assez efficace concours [5].

Que ne puis-je effacer par un complet silence la période qui porte au front comme un écriteau infamant ce titre trop véridique : *Gouvernement de madame de Pompadour* [6] ! Mais le silence n'efface rien, surtout lorsqu'il s'agit d'une époque que tous les genres de littérature ont pris à tâche de faire connaître jusque dans ses plus futiles et ses plus graveleux détails, et ceux-là entendraient mal les intérêts de la cause monarchique qui croiraient la servir en dissimulant ou en atténuant quelqu'une de ces hontes. Ce qui pourrait la compromettre, ce serait une sorte de complicité rétrospective qui l'engagerait dans les liens d'une déplorable solidarité, et je comprends l'indignation qu'in-

[1] Page 297.
[2] Pages 302, 303.
[3] Pages 305 et suiv.
[4] Page 323.
[5] Pages 331 et suiv.
[6] Pages 340 et suiv.

spirent à M. de Carné certaines fantaisies littéraires cherchant le mérite de l'originalité dans la réhabilitation des noms le plus justement flétris [1]. Ce qui fausserait la conscience publique, ce serait de ne pas rapprocher les causes de leurs effets, de ne pas montrer dans la violation des lois de la morale un principe d'abaissement pour les États comme pour ceux qui les gouvernent, et je ne puis désirer qu'on oublie que les plus grandes humiliations de la France datent du temps où son roi abandonnait à des mains impures le soin de régler ses destinées. D'assez hautes vertus ont éclaté dans la maison de Bourbon, d'assez cruelles expiations ont pesé sur elle, pour que la vénération due à cette auguste race ne réclame le sacrifice d'aucun des droits de la vérité.

Si Louis XV fût mort à Metz, revenant de l'armée, où les inspirations de la duchesse de Châteauroux avaient contribué à le conduire, ou si un peu plus tard, alors qu'il commençait à subir l'influence d'une nouvelle favorite, il eût péri glorieusement sur le champ de bataille de Fontenoy, c'eût été sans contredit un grand bonheur pour sa mémoire, mais le monde y aurait perdu une solennelle leçon. L'opinion pouvait prendre le change, et le paganisme moderne eût eu beau jeu pour célébrer une fois de plus l'héroïsme puisé dans le regard de la beauté. La Providence, qui jadis avait suscité la vierge de Domremy comme pour ne pas laisser à une autre femme l'honneur de faire servir un enivrement coupable au salut de la patrie, a voulu cette fois que l'expérience se fît jusqu'au bout, plus complète et plus décisive qu'elle n'eût jamais été faite, de ce que gagne le chef d'un grand peuple à accepter définitivement le joug de la plus énervante des passions. Elle a voulu qu'une guerre aussi mal conduite que follement entreprise, qu'une paix qui enleva à la France d'immenses territoires, demeurassent les éternels stigmates d'une domination qui eût été le dernier degré du scandale si l'on n'eût vu lui succéder la domination plus abjecte encore de madame Dubarry. De tels faits ne doivent pas rester dans l'ombre, et plus il est facile à la prévention et à la malveillance d'en altérer le sens, plus il importe qu'une plume chrétienne et monarchique ne craigne pas de les mettre en lumière pour les présenter sous leur vrai jour.

Mais ici l'analyse, bien imparfaite assurément, dont j'ai entrepris l'essai, devient presque impossible. Il est permis à l'abréviateur de demander grâce quand l'auteur confesse l'embarras qu'il éprouve à mettre quelque ordre dans le tableau d'une époque où « le caprice, « avec tout l'imprévu de ses fantaisies, la passion avec ses alternatives

[1] Page 346.

« de découragement et d'audace, » ont seuls gouverné la France. Je renvoie donc le lecteur aux pages où, malgré ce modeste aveu, il trouvera toute la liaison désirable et des rapprochements pleins d'intérêt, et je me borne à appeler plus spécialement son attention sur deux questions qui se tiennent étroitement l'une à l'autre pendant la deuxième moitié du règne de Louis XV, celle des querelles religieuses et celle des Parlements.

On s'accorde généralement, j'entends les hommes sérieux qui ne tranchent pas sur toutes choses avec la légèreté de l'ignorance et du parti pris, à rendre hommage à nos grandes compagnies judiciaires en tant que corps chargés de l'administration de la justice, à l'intégrité, à la gravité de mœurs de leurs membres, aux services qu'elles ont rendus en affermissant par leur jurisprudence les saines notions du droit. On reconnaît même et l'on signale comme un exemple du bien qui peut sortir parfois d'une source au moins suspecte l'influence préservatrice de l'indépendance et des bonnes traditions qu'a eue sur elles la vénalité des charges établie dans un but purement fiscal et si contraire en apparence à la dignité du magistrat. Considérées dans leur participation au pouvoir politique, elles ont beaucoup prêté à la controverse. L'origine, la nature, la légitimité de leur droit, le bon ou le mauvais usage qu'elles en ont fait, tout a été l'objet de vives discussions. Ces discussions ont été dernièrement résumées et appréciées avec talent dans ce recueil par M. le comte Beugnot[1], dont les conclusions, très-favorables aux Parlements, ne sont peut-être pas tout à fait exemptes d'une partialité, la plus excusable, je dirais volontiers la plus louable de toutes, celle qu'inspirent en faveur d'un passé hors d'état de se défendre lui-même les attaques exagérées et trop souvent intéressées du présent.

Qu'à défaut d'une délégation régulière qui n'exista jamais, la force des choses ait investi le Parlement de Paris d'un rôle politique qu'on ne saurait dire *usurpé;* qu'en sa qualité d'ancien conseil de la couronne, d'instrument actif et précieux de ses conquêtes sur la féodalité, de corps chargé, alors même qu'il ne concourait plus à la rédaction des édits, de leur donner l'authenticité aux yeux des peuples et d'en conserver le dépôt, il ait été plus naturellement que personne appelé à exercer ce recours du roi au roi mieux informé qui entrait profondément dans l'esprit de notre antique monarchie; que, sans représenter en aucune façon les états généraux, comme on en a élevé parfois en son nom la prétention inadmissible, il satisfît en fait, sous une forme inoffensive pour la paix publique, ce besoin de garanties quelconques contre une omnipotence trop absolue qui ne cesse jamais que tempo-

[1] *Correspondant,* tome XLVI, p. 573.

rairement de se faire sentir dans la société, ce ne serait pas là ce que je contesterais si j'osais entrer en lutte contre un si redoutable adversaire. J'accepterais aussi, sous quelques réserves, la haute approbation qu'il donne à l'ensemble des actes de la compagnie jusqu'à la fin des troubles de la Ligue, et je ne me montrerais pas beaucoup plus sévère que lui pour la part qu'elle prit aux agitations qui signalèrent la minorité de Louis XIV, et dans lesquelles, évidemment, les magistrats seuls entrèrent avec des vues plus ou moins éclairées, mais sincères, d'intérêt public.

Mais il me serait difficile de juger avec la même indulgence la conduite de leurs successeurs au dix-huitième siècle; et, tout en concédant que les prétentions de la royauté à un pouvoir sans contrôle comme sans limites, prétentions aussi peu justifiées par la manière dont ce pouvoir était exercé qu'elles étaient contraires aux vieilles traditions, ont pu excuser en la provoquant l'exagération théorique et pratique des prérogatives parlementaires, je me permettrais de douter de l'emploi judicieux et intelligent de ces prérogatives. Je demanderais compte, avec M. de Carné, à leurs dépositaires de la lutte engagée par eux contre des usurpations chimériques quand ils avaient à conjurer des périls sérieux, d'une résistance systématique à toutes les idées nouvelles lorsqu'il importait tant de discerner celles qui, sagement conçues, pouvaient féconder l'avenir et en écarter les orages, des plus nobles qualités dépensées avec un stérile éclat[1]. Je les plaindrais surtout d'avoir porté leur opposition sur un terrain aussi malheureusement choisi que celui des billets de confession : conflit où le ridicule le dispute à l'odieux, et sur lequel je m'étonne quelque peu que la raison élevée et le sens catholique de M. Beugnot aient si légèrement passé.

Reconnaissons toutefois à leur décharge qu'ils ne furent pas les seuls qui osassent étendre sur les choses saintes la main de l'autorité civile; que, « dans toute l'Europe catholique, la confusion des deux « puissances avait engagé l'Église sous la plus dure et la plus humi- « liante des tyrannies[2], » et que, si l'on dressait un relevé exact de tous les empiétements qu'elle eut à subir de la part des pouvoirs absolus de cette époque, il ne pâlirait pas devant celui des entreprises du même genre qui, de nos jours, ont fourni à quelques-uns les éléments d'un grief spécial contre une autre forme de gouvernement.

Ajoutons comme explication, sinon comme excuse, que le jansénisme, déjà signalé comme une des formes les plus sérieuses de l'opposition sous Louis XIV, acquit de plus en plus ce caractère quand le

[1] Page 498.
[2] Page 446.

Régent d'abord, malgré son indifférence en matière de dogme, puis le cardinal de Fleury, malgré ses tendances gallicanes, se furent prononcés pour l'obéissance due à un acte régulier de l'autorité pontificale accepté par toutes les églises étrangères et par la grande majorité de l'épiscopat français [1]; que, d'autre part, se recrutant de laïques passionnés, à mesure qu'à la suite du cardinal de Noailles la partie saine de cette fraction du clergé qui s'était laissé à demi engager sous son drapeau le désertait avec une consciencieuse loyauté, il devenait aussi un foyer d'opposition religieuse [2] et se grossissait, juste milieu commode entre la stricte orthodoxie et l'hérésie déclarée, de tous ceux à qui l'une pesait et qui n'osaient aller jusqu'à l'autre [3]; que, sous ce double rapport, il avait naturellement prise sur les parlementaires qui attaquaient avec la bulle les nombreux arrêts du grand conseil intervenus en sa faveur et qui trouvaient dans la tradition de leur corps, après une phase de zèle ardent contre le calvinisme, une certaine complaisance pour ses doctrines, germe d'altération secrète pour la pureté et la solidité de la foi [4].

Tout cela accordé, restent toujours les faits pris en eux-mêmes, faits connus, mais qu'il est bon de rappeler; car ils ont leur enseignement, et les générations qui ne les ont pas vus pourraient finir par n'y pas croire, si le récit accompagné de preuves n'en était de temps à autre remis sous leurs yeux. Je demande la permission de transcrire, avec quelques coupures, celui de M. de Carné.

« Afin d'écarter les jansénistes des sacrements d'une église à la-
« quelle ceux-ci étaient étrangers, puisqu'ils en contredisaient les
« dogmes et qu'ils n'en reconnaissaient point la hiérarchie, et pour
« n'être pas personnellement impliqués dans une solidarité réputée
« sacrilége, les Curés de Paris usaient d'un moyen dont, par un
« étrange retour des choses d'ici-bas, le cardinal de Noailles avait
« pris lui-même l'initiative contre les jésuites. Lorsqu'en 1716 ce
« prélat retira à ces pères, aux applaudissements du parti janséniste,
« le pouvoir de confesser dans son diocèse, on crut devoir réclamer
« des fidèles, quand le nom de leurs confesseurs était inconnu, des
« billets signés, afin d'acquérir la certitude que ces religieux étaient
« demeurés sous le coup de l'interdit. Mais, après la mort du cardi-
« nal, sous l'épiscopat de MM. de Vintimille et de Beaumont, les jan-
« sénistes *mangèrent à leur tour du système*, suivant l'expression du
« jovial avocat qui nous fournit cette anecdote [5]. Alors naquit entre

[1] Page 418.
[2] Page 419 et suiv.
[3] Page 428.
[4] Pages 424 et suiv.
[5] Journal de Barbier, mars 1752, t. V, p. 190.

« la magistrature et le clergé le conflit fameux qui tient une si grande
« place dans l'histoire du règne. Usant d'un droit qui lui appartenait
« strictement et qu'un usage antérieur avait consacré, l'autorité épis-
« copale prescrivit aux fidèles qui réclamaient l'usage des sacre-
« ments de se munir d'une attestation signée par un prêtre approuvé;
« elle enjoignit en même temps aux confesseurs de faire précéder
« l'absolution d'une adhésion non équivoque à la bulle : double pres-
« cription qui blessait les Parlements dans leurs prétentions canoni-
« ques, parce qu'elle tendait à attribuer à l'acte de Clément XI l'auto-
« rité d'une décision en matière de foi.

« ... Une lutte acharnée éclata... dans la plupart des paroisses de
« Paris entre les prêtres soumis aux ordres de l'autorité diocésaine et
« les tribunaux qui prétendaient au droit de réformer ceux-ci. Aux
« refus des sacrements faute de billets de confession, on opposa des
« arrêts qui, sous peine de bannissement, de confiscation et même
« de galères à perpétuité, ordonnaient aux ecclésiastiques de dis-
« penser la communion aux demandeurs sur signification de la grosse
« dûment enregistrée; et, ne tardant pas à dépasser cette limite, l'on
« commit bientôt après deux ou trois prêtres jansénistes en rébellion
« permanente contre leur pasteur pour remplacer dans les paroisses
« abandonnées les malheureux curés prisonniers ou fugitifs...

« Ce fut ainsi que, pendant dix ans, se régla chaque matin le compte
« courant de l'Église avec la justice... A chaque page du Journal de
« Barbier sont décrites, avec ces procédures innombrables, les hon-
« teuses solennités qui les suivent [1]...

« La terreur avait passé des presbytères de la capitale à ceux des
« provinces, car la plupart des Parlements, engagés contre la cour

[1] Je choisis au hasard quelques exemples entre mille, en les prenant dans une seule année.

« Du samedi 8 février 1755. Pour l'exécution par effigie de l'arrêt rendu par contumace contre les sieurs Brunet et Ancel, premier et second vicaire de la paroisse Saint-Étienne-du-Mont, et le sieur Meurissot, porte-Dieu, condamnés tous trois pour refus de sacrements au bannissement à perpétuité hors du royaume, on a apporté dans la charrette du bourreau un poteau et un écriteau contenant l'arrêt, le bourreau le planta dans la place Maubert; un greffier et un huissier du Parlement suivaient dans un fiacre. Le greffier a lu l'arrêt; le tableau a été attaché au poteau, et cela était escorté d'escouades de gens à cheval et à pied, et d'archers de la robe courte. Après quoi le poteau est resté pour être lu par le public pendant quelques heures, en sorte que ceci est suivi avec toutes les formalités. »

« Du mercredi 14 mai 1755. Le bourreau, avec escorte, a planté le tableau et le poteau du porte-Dieu de la paroisse de Sainte-Marguerite, appelé Franque, et du sieur Duguerrou, prêtre de ladite paroisse, bannis à perpétuité. »

« Vendredi 16, même cérémonie et exécution à la place Maubert pour le sieur Dubois, prêtre habitué de Saint-Eustache, condamné aux galères perpétuelles, et un quidam, prêtre, banni à perpétuité, » etc. (*Note de M. de Carné.*)

« dans une politique dont la question religieuse était alors le plus so-
« lide ciment, imitaient le Parlement de Paris lorsqu'ils ne le dépas-
« saient point... Pendant que les légistes faisaient trembler les évê-
« ques en dénonçant leurs mandements ou en furetant dans leurs
« bréviaires, et que Belzunce n'était pas défendu par les respects du
« monde contre un arrêt infamant[1], le premier venu, en feignant
« une maladie pour réclamer le viatique, pouvait placer son curé dans
« l'alternative des censures épiscopales ou des galères perpétuelles.

« ..... Engagés et suivis dans les mêmes formes, ces conflits abou-
« tissent presque toujours à des conclusions identiques. Sommé par
« huissier d'avoir à délivrer la communion aux plaignants, les porte-
« Dieu arguënt de la défense intimée par les curés, les curés se re-
« tranchent derrière les ordres de leurs supérieurs, et la plupart des
« évêques répondent, comme le faisait aux delégués du Parlement de
« Paris le fier Christophe de Beaumont dans l'exil : L'incompétence
« des tribunaux séculiers en matière de sacrements étant établie par
« les lois divines et ecclésiastiques et par une suite d'édits, déclara-
« tions et ordonnances du royaume, ce serait de ma part donner
« atteinte aux droits de la religion que d'entrer dans aucun détail qui
« pût donner lieu de penser que je regarde le Parlement comme com-
« pétent dans une matière qui appartient uniquement à la puissance
« spirituelle que l'Église tient directement de Jésus-Christ, et de
« l'exercice de laquelle un évêque ne peut être comptable qu'à ses
« supérieurs ecclésiastiques dans l'ordre de la hiérarchie.

« Sur un premier refus de répondre, la justice décrétait l'évêque
« d'ajournement personnel. Si celui-ci persistait à décliner la compé-
« tence de la cour en matière de sacrements, un arrêt par contumace
« le condamnait au bannissement, à moins que, pour prévenir cette
« extrémité, le ministère n'eût déjà adressé au prélat un ordre d'exil
« hors de son diocèse, comme il le fit pour l'archevêque de Paris.
« Durant le cours de l'année 1755, le Journal de Barbier nous fournit
« à leur date des arrêts tout semblables rendus contre les prélats ti-
« tulaires des siéges d'Orléans, d'Amiens, de Langres, de Troyes,
« d'Évreux, de Nantes et d'Aix, sans compter les *auto-da-fé* de man-
« dements et d'instructions pastorales, intermèdes habituels de ce
« triste drame. La plupart de ces arrêts étaient motivés sur le devoir
« de sauver la religion et sur l'urgence de prévenir le *schisme provoqué*
« *par les évêques*[2]... »

[1] « Arrêt du vendredi 7 juillet 1752, qui condamne à être brûlée par la main du bourreau une lettre de Mgr l'évêque de Marseille à M. le chancelier, dans laquelle il parle mal de l'entreprise du Parlement sur les droits des évêques en matière de religion; l'arrêt a été exécuté, le jour même, par le bourreau, au pied du grand escalier du palais. » — Barbier, t. V, p. 253. (*Note de M. de Carné.*)

[2] Pages 432, 437.

Disons-le à l'honneur de notre temps, de telles énormités ne sont plus possibles aujourd'hui. J'en ai pour garants les nobles accents qu'a trouvés pour les flétrir dans un procès célèbre un homme d'intelligence et de cœur qui n'avait mis au service de la liberté religieuse qu'une haute impartialité philosophique et un profond sentiment du droit[1]. On peut encore proscrire notre croyance ; on ne lui infligera plus de pareils outrages. Et quel est le catholique qui, si l'option lui était donnée, ne préférerait pas la proscription?

Et les hommes qui avaient ce triste courage se disaient, plusieurs même, il faut bien l'admettre, se croyaient catholiques! Et pour eux le grand péril dans l'ordre religieux était le prétendu *schisme provoqué par les évêques*, quand l'incrédulité avait jeté le masque et marchait tête levée à la conquête du monde moral! S'ils brûlèrent des mandements, je le sais, ils brûlèrent aussi des livres impies; mais comment ne leur était-il pas donné de comprendre que, tandis que d'une main ils combattaient tant bien que mal les ennemis de la foi, de l'autre ils la leur livraient dégradée et meurtrie comme une proie facile à dévorer?

Dans l'ordre politique, ils affectaient de craindre par-dessus tout le renouvellement, à la faveur de la condamnation prononcée contre la quatre-vingt-onzième proposition de Quesnel[2], des entreprises du pape sur le temporel des rois. Et pendant qu'ils se préoccupaient de ces vieilleries, une fermentation, manifeste pour qui voulait voir, annonçait des entreprises autrement redoutables inspirées par l'effervescence d'un esprit nouveau. Et dans l'appartement même de la favorite, aux oreilles de son propre frère qui n'en était que médiocrement ému, retentissait ce cri prophétique : « Ce royaume est bien « malade ; il ne pourra être régénéré que par un grand bouleverse- « ment intérieur ; mais malheur à ceux qui s'y trouveront, car le « peuple français n'y va pas de main morte[3] ! »

Encore si les coups qu'ils portaient eussent dû, par un de ces ricochets plus étranges que rares en politique, aller frapper au cœur la honteuse influence qui souillait le palais de nos rois! Mais ils n'avaient pas même cette excuse; car le jansénisme, c'est un soulagement pour un catholique que de le proclamer, partageait avec l'irréligion les sympathies de madame de Pompadour. Il ne fallait rien de moins, et ceci explique la marche perpétuellement inconséquente du gouvernement dans ces déplorables débats, il ne fallait rien de moins que l'excès porté jusqu'à son comble des exigences et des audaces

[1] Plaidoyer de M. Janvier pour le journal l'*Avenir*. (Supplément à l'*Avenir* du 2 février 1831.)

[2] Voir l'explication de cet article de la bulle *Unigenitus*, p. 413.

[3] Page 377.

parlementaires pour faire prévaloir l'intérêt de l'autorité souveraine méconnue sur celui d'une situation, ennemie naturelle des vrais gardiens de l'ordre moral[1]. Et ce fut encore un triomphe pour le vice, en même temps qu'une diversion habilement exploitée par le sceptique Choiseul[2], quand la justice frappa, sous des prétextes qui révoltent le bon sens moderne, des religieux coupables surtout aux yeux de Louis XV de trop d'attachement pour ceux dont la vertu le faisait rougir[3].

En vérité, quand, après avoir lu ces choses, on tourne la page, et qu'on voit les parlements brisés par la main brutale de Maupeou et, malgré les acclamations qui saluent leur retour moins pour eux qu'en haine de leurs vils adversaires[4], tellement déracinés dans l'opinion, qu'après avoir été amenés à prononcer les premiers « ce mot « suprême d'états généraux qui impliquait leur propre déchéance, » ils disparaissent « comme des ombres au premier souffle de l'orage[5]; » alors, tout en rendant hommage aux vertus privées et à un commun sentiment de dignité légitime, produit de l'esprit de corps[6], on ne peut que s'incliner devant cette justice providentielle dont, on l'a dit plus d'une fois, relèvent essentiellement les êtres collectifs, par cela même que leur existence, renfermée dans les limites du temps, échappe aux rétributions de l'éternité.

E. DE FONTETTE.

[1] Pages 382, 386, 438, 440.

[2] Pages 441, 459,

[3] Page 452.

[4] Page 478.

[5] Page 479. Les parlements ne furent *abolis* qu'en septembre 1790. Mais la mesure qui, dès le mois de novembre 1789, avait *continué leurs vacances* en attendant la nouvelle organisation judiciaire, avait été pour eux un véritable arrêt de mort.

[6] La noble fermeté dont les magistrats firent preuve lors du coup d'État de 1771 est dignement relevée dans un livre qu'on ne saurait relire sans sentir plus vivement le regret de le voir inachevé et le vide que laisse dans l'élite des intelligences de notre temps la mort prématurée de son illustre auteur. (*L'Ancien Régime et la Révolution*, par M. Alexis de Tocqueville, p. 179.)

LA
RELIGION NATURELLE
ET LA RELIGION SURNATURELLE

DEUXIÈME ARTICLE [1]

II

Si l'on accordait aux rationalistes que la fin surnaturelle, bien que réelle et divinement proposée à l'homme, n'est cependant pas rigoureusement obligatoire, ils en concluraient sans doute que les moyens établis pour arriver à cette fin ne sont point obligatoires non plus. Cette conclusion est fausse dans l'état présent de l'humanité, et nous l'avons combattue positivement.

Mais, dira-t-on, la fin étant supposée libre et facultative, les moyens ne sont-ils pas dès lors libres et facultatifs? Non, quand ces moyens ne sont pas seulement nécessaires pour la fin spéciale dont il s'agit, mais sont aussi nécessaires pour un autre but également indispensable. Or nous disons que le secours de la religion chrétienne et les moyens qu'elle nous propose ne sont pas seulement nécessaires pour conduire l'homme à sa fin surnaturelle, au bonheur de la vision béatifique ; ils lui sont encore nécessaires pour assurer sa fin naturelle, pour accomplir la destinée que sa nature seule lui impose. Les philosophes spiritualistes ont le mérite de reconnaître qu'il y a obligation pour eux, comme pour tous, de conquérir leur fin naturelle, en accomplissant sur la terre la loi de leur nature, c'est-à-dire leurs devoirs

[1] Voir le *Correspondant* du 25 décembre 1859.

essentiels envers Dieu, envers leurs semblables et envers eux-mêmes. Eh bien, nous leur déclarons que pour cela leur raison, leur libre arbitre, leur volonté, leur énergie et leur constance ne suffisent pas. Il faut les secours et les moyens de la religion chrétienne; il faut la grâce, et par conséquent la prière et les sacrements; il faut l'action continue de la religion, ses leçons pour nous instruire, ses commandements pour nous guider.

On a dit pendant longtemps qu'on pouvait être honnête homme sans la religion. Aujourd'hui, grâce à Dieu, on ne croit plus suffisante et complète la vertu de l'athée; et l'on reconnaît que, pour être suffisamment honnête homme, il faut être un homme religieux. Aussi chacun s'empresse d'être un homme religieux et fait profession d'honorer Dieu. Les panthéistes eux-mêmes parlent de leur religion, et l'on proclame Spinoza profondément religieux. Les adorateurs de l'idéal se vantent d'honorer Dieu sous la forme abstraite du vrai, du bon et du beau ; et tel aujourd'hui qui paraît borner là tout son culte, proteste toujours de son respect pour ce bon vieux mot de *Dieu*. Dieu bien commode, qui brille dans le lointain de la pensée, mais n'a aucune prise sur la conscience, n'ayant pas d'existence propre. Parmi ceux qui ont le bonheur de reconnaître le Dieu unique et personnel, il en est qui lui portent un respect sincère, et ont pour lui des sentiments vrais d'admiration, de vénération, d'amour même. Aussi passent-ils pour des hommes sérieusement religieux. Enfin, tout homme, à quelque école qu'il appartienne, à quelque secte qu'il donne son nom et quelque erreur qu'il professe sur le dogme et sur le culte, dès qu'il parle de Dieu avec respect, et montre pour lui des sentiments louables de crainte ou de vénération, est un homme religieux, et tout le monde s'écrie : « C'est un homme sincèrement religieux. » C'est ainsi que nous avons des protestants et des jansénistes sincèrement religieux ; des rationalistes et des déistes sincèrement religieux; des athées et des panthéistes sincèrement religieux.

Nous ne voulons pas dire que ces hommes sont irréligieux ; ils prétendent honorer Dieu à leur manière. Nous pourrions dire avec vérité que, ne pratiquant pas la religion catholique, ils n'honorent pas Dieu comme il doit et comme il veut être honoré; et que par conséquent ils ne sont pas suffisamment religieux. En ce moment, nous ne disons qu'une chose : ces hommes se flattent de rendre à Dieu le culte essentiel, le culte que la raison commande ; sur ce point-là même ils sont dans l'erreur. Sans le secours du christianisme et les moyens qu'il nous offre, l'homme est incapable d'observer la religion naturelle, comme il est incapable d'observer la loi morale. Les facultés et les forces naturelles de l'homme ne lui suffisent pas pour accomplir la loi de sa nature.

D'où vient cela? d'où vient cet étrange phénomène, que l'homme ne trouve pas dans sa nature les moyens d'accomplir le devoir que lui impose sa nature?

C'est une étrange vérité, mais c'est une vérité, vérité d'expérience trop réelle et trop prouvée. Comment cela se fait-il?

C'est que la nature humaine est faible, elle est vicieuse et corrompue. Nous n'avons pas besoin d'appuyer cette vérité sur le fait d'une déchéance, ni de prouver que l'humanité est tombée de son état premier.

Nous prenons la nature humaine telle qu'elle est sous nos yeux; et nous disons qu'elle est faible et impuissante. Faut-il donc tant de science pour le reconnaître? La philosophie et la critique moderne dissertent à leur aise sur le fait primordial de la déchéance; et elles expliquent avec une facilité merveilleuse ce fait capital de l'histoire, transmis depuis l'origine par les échos de toutes les traditions: c'est un mythe devenu, on ne sait comment, la légende de tous les peuples. Eh bien, que ce soit un mythe ou non, nous ne pouvons nous arrêter à l'examiner; mais ce qui n'est pas un mythe, c'est la réalité de la nature humaine, telle qu'elle se présente à nous, telle qu'elle pose sous nos regards, en plein dix-neuvième siècle. Or, telle que nous la voyons, la nature humaine décidément n'est pas parfaite. Qu'elle soit déchue d'un état plus parfait, ou qu'elle ait apparu sur la terre telle qu'elle est aujourd'hui, cela ne change rien à sa force ou à sa faiblesse réelle. Il faut la prendre telle qu'elle est; or, telle qu'elle est, elle n'est ni sainte ni puissante. Permis à vous de rêver une nature humaine idéale, où tout est parfaitement réglé, pondéré; où les sens sont toujours d'accord avec la raison, et les passions avec la volonté; où la raison et la volonté sont constamment conformes à la raison et à la volonté divine. La théologie connaît bien cet état de nature parfaite, elle en a parlé souvent. Mais ce n'est pas l'état que nous voyons tous les jours. Pour la théologie, c'est un état historique; pour vous, il ne peut être qu'un état idéal, car ce n'est pas un état réel que celui dont vous parlez. Vous aurez beau dire que l'homme naît bon, vous sentez bien vous-même que ce n'est pas là la vérité complète; car il est de fait que l'homme naît bon et mauvais à la fois, mauvais plus encore que bon. Qui n'éprouve pas en soi, à côté des plus nobles aspirations, à côté des sentiments les plus élevés et les plus généreux, des instincts vils, méprisables, égoïstes? Quel est l'homme qui ne sent pas en lui-même comme deux natures opposées; deux courants qui vont en sens contraire, qui se rencontrent souvent, et dont le plus fort n'est pas souvent le plus pur; deux sollicitations qui se disputent son cœur, qui le portent, l'une en haut, l'autre en bas; deux forces, dont l'une le resserre et le retient en lui-même, l'en-

ferme dans son intérieur pour y chercher sa propre satisfaction, l'autre le dilate, le porte au dehors, pour se dévouer à Dieu et à ses semblables ; deux penchants, enfin, le penchant au bien et le penchant au mal[1] ?

Or nous disons que, dans cette lutte continuelle et dans cette tempête de chaque jour, l'homme ne saurait par ses seules forces naturelles se tenir constamment ferme sur la ligne du devoir.

Le philosophe spiritualiste se crée à lui-même une fausse sécurité en se disant qu'il connaît ses passions, mais qu'il connaît aussi la règle à leur imposer, et que de plus il a une volonté et du caractère ; en un mot, qu'il connaît le devoir, et qu'il se sent capable de le faire.

Il peut arriver plus d'une fois, sans doute, qu'il soit plus difficile de connaître son devoir que de le faire ; mais il n'est pas moins vrai qu'il ne suffit pas de connaître son devoir pour le remplir, ni même pour être capable de le remplir. Il ne suffit pas de connaître la loi morale et religieuse pour l'observer comme elle doit être observée.

Saint Paul a démontré cette vérité en homme compétent et en philosophe supérieur. Les juifs auxquels il s'adresse connaissaient la loi morale et la religion naturelle aussi bien que les rationalistes de nos jours, puisqu'ils connaissaient cette loi par les lumières de la raison, comme les rationalistes ; et que, de plus, elle leur avait été rappelée, expliquée par un enseignement divin[2]. Or cette connaissance de la loi et du devoir suffisait-elle pour les rendre capables d'observer la loi et le devoir ? Non ; elle leur donnait la connaissance du mal, sans leur donner la force contre le mal[3]. La raison montre ce qu'il y a à faire, elle ne donne pas la force pour le faire. Avec cette loi parfaitement connue et comprise, dit l'Apôtre, ils étaient comme des esclaves privés de liberté, sans pouvoir faire le bien qu'elle indiquait, sans pouvoir éviter le mal qu'elle défendait. En elle-même, la loi, la connaissance du devoir, était sainte et bonne ; mais par la faiblesse de l'homme elle devenait une loi de mort[4]. La seule force qui a pu les faire triompher de cette loi de mort et de péché, c'est l'esprit de vie, apporté au monde par Jésus-Christ. « Car ce qui était impossible à la loi, Dieu l'a rendu possible en envoyant son fils avec une chair semblable à la nôtre, afin que la loi pût s'accomplir en nous[5]. »

[1] Un orateur chrétien, ayant comparé ces deux penchants opposés à deux hommes qui se combattent dans notre cœur, Louis XIV se vanta de bien connaître ces deux hommes. Nous pouvons tous être aussi savants que Louis XIV.

[2] Principalement l'enseignement divin du Sinaï. Cf. Cornel. à Lapide, *in Epist. ad Rom.*

[3] *Rom.*, VII.

[4] Vers. 5 à 15.

[5] C. VIII, 1 à 4.

Je pourrais faire voir la même doctrine dans les docteurs et les philosophes chrétiens, dans les Pères et les Conciles, qui tous ont proclamé la nécessité des secours surnaturels pour accomplir la loi du devoir. Mais le rationalisme respecte peu les autorités doctrinales. Un genre de preuve qu'il adoptera plus aisément est l'expérience.

Est-il prouvé par l'expérience que l'homme ne saurait se maintenir longtemps dans la vertu sans le secours de la religion chrétienne?

Écoutons là-dessus le témoignage personnel d'un homme qui ne le cède ni en force d'esprit ni en force de volonté à aucun de nos plus fiers philosophes d'aujourd'hui. Si l'on veut connaître un des plus grands, un des plus vigoureux caractères qui aient honoré l'humanité, qu'on lise la vie de saint Paul, dans les *Actes des Apôtres* [1]. L'histoire de ses innombrables travaux est étonnante; l'histoire des luttes de son cœur est plus étonnante encore. « Je sais bien, dit-il, que la loi du devoir est spirituelle; mais moi je suis charnel, asservi au mal. Je ne comprends pas ce que je fais; car je ne fais pas le bien que je veux; au contraire, je fais le mal que je ne veux pas. Ce n'est plus moi qui fais cela; c'est le mal qui habite en moi. Car je sais que le bien n'habite point en moi, c'est-à-dire dans ma chair; parce que je trouve en moi la volonté de faire le bien, mais je n'y trouve point le moyen de l'accomplir. Voilà pourquoi je ne fais pas le bien que je veux, mais je fais le mal que je ne veux pas. Lors donc que je veux faire le bien, je trouve en moi une loi qui s'y oppose, parce que le mal réside en moi. Car je me plais dans la loi de Dieu selon l'homme intérieur; mais je sens dans les membres de mon corps une autre loi qui combat contre la loi de mon esprit et qui me captive sous la loi du mal [2]. »

Voilà les combats héroïques et la lutte presque désespérée d'un cœur qui veut rester fidèle au devoir. Voilà la guerre sans trêve que ce grand homme portait dans son sein et qui ravageait son âme. Écoutez le cri de détresse de cette âme aux abois, appelant la force qui lui manque: « Malheureux homme que je suis! qui me délivrera de ce corps de mort?... Ce sera la grâce de Dieu par Jésus-Christ Notre-Seigneur [3]. » Voilà le remède, et la seule force qui suffise à l'homme. Fatigué de cette lutte incessante et sentant son courage défaillir, trois fois il a demandé que cette lutte cesse. Il lui a été répondu: « Je serai ta force dans ta faiblesse, et ma grâce te suffira [4]. »

[1] Trad. et annotés par le P. de Ligny.
[2] II *Cor.*, XII, 89.
[3] *Rom.*, VII, 15 à 23.
[4] *Ibid.* V, 24, 25.

Les chrétiens n'ont pas d'autre secret que l'Apôtre pour résister au mal. Vous admirez ces hommes simples et généreux qui s'appliquent à la vertu tous les jours de leur vie et travaillent à se conserver purs devant Dieu et devant leur conscience. Tant de courage et tant de succès vous étonnent. Ils n'ont pas une autre nature que vous, ni des passions moins vives que les vôtres. Où puisent-ils la force, la consolation et l'amour qui leur sont nécessaires ?

Avant tout, dans la prière, dans un commerce et un épanchement fréquent avec Dieu, qui rafraîchit leur âme et restaure leurs forces épuisées. Le rationaliste ne prie pas ; il croit pouvoir seul gouverner son âme et se tenir ferme dans le sentier du devoir. Volontiers, comme le sage du paganisme, il demanderait à Dieu la santé, les honneurs, la richesse ; pour la vertu, il se suffit à lui-même. N'a-t-il pas sa raison, pour voir ce qui est bien, et sa volonté pour le faire ? N'est-il pas le maître de ses mouvements et de ses actions ? Qu'a-t-il besoin du secours de Dieu et de la religion ? Qu'a-t-il besoin de l'exemple ou de l'exhortation des hommes ? Sa vertu dépend de lui ; il s'engage par-devant sa conscience à être vertueux ; et il y tiendra.

Et cet homme, si sûr de lui-même, si résolu à suivre la ligne du devoir, n'ira pas un jour peut-être, n'ira pas un mois, sans être ralenti, arrêté par quelque obstacle. Sa disposition change, son courage faiblit, il est tenté de renoncer à la vertu. Il a compté sur lui-même ; il n'a pas compté, comme le chrétien, sur le secours de Dieu, obtenu par la prière.

Le chrétien puise sa force et son courage dans l'exercice même et les pratiques de la religion. Les pratiques de sa religion et de son culte, loin d'être un fardeau, sont un moyen pour lui.

Le philosophe s'isole dans son culte, et ne prend part à aucune pratique commune. Nulle réunion, nulle assemblée pieuse, nulle communion avec les autres âmes. Il se renferme dans son temple personnel, où il reste seul tous les jours de sa vie. Il est seul à adorer, seul à combattre l'ennemi invisible, à se combattre lui-même. Ses efforts sont héroïques, ses combats journaliers ; mais il combat, sans témoins, sans appui, sans personne qui s'intéresse à ses chutes ou à ses victoires. Il ne tardera guère à s'apercevoir et à se lasser de son isolement, et il abandonnera une lutte où rien ne l'anime et ne le soutient.

La vie du chrétien trouvera son aliment dans un milieu bien autre, bien plus large et bien plus favorable. Il ira dans les assemblées saintes prendre place au milieu de frères nombreux, pressés dans l'enceinte sacrée. Ils l'accueilleront comme un frère ; et là, au pied du même autel et participant au même sacrifice , ils s'animeront tous du même esprit et prieront tous dans le même esprit. Ils prie-

ront tous les uns pour les autres et se soutiendront les uns les autres.

Dans les assemblées saintes, tous ne sont pas des saints peut-être ; mais je sais qu'il y en a ; je sens autour de moi des saints, je sens l'ardeur de leur âme en communication brûlante avec Dieu ; je me sens dans une atmosphère de sainteté, et cette atmosphère m'échauffe, me purifie et m'élève au-dessus de ma nature. Que sera-ce si, au moment solennel, il m'est donné, avec cette foule de saints, de participer à la même hostie, de recevoir en moi le même pain de vie, le pain qui nourrit les âmes.

Dans les assemblées saintes, j'entends les mêmes enseignements sur le devoir et la vertu, et je suis éclairé ; les mêmes exhortations au devoir et à la vertu, et je suis fortifié. Je suis avec les autres emporté au bien par cette parole qui s'adresse à tous, les pénètre tous et les entraîne tous.

Mais j'entends cette voix me parler de la confession. La confession, le grand épouvantail de tant d'hommes, et le principal obstacle qui les tient éloignés de la religion. Assurément je ne veux pas dire que la confession ait été établie pour notre plaisir ; mais j'affirme qu'elle a été moins encore établie pour notre tourment. Elle est établie divinement comme un moyen d'expiation ; mais elle est établie aussi comme un moyen de consolation pour nos âmes, et surtout comme un moyen de vertu, le plus puissant moyen de vertu qu'il fût possible de trouver pour des hommes. Ayez le courage une bonne fois de vaincre et de mépriser une honte puérile, pour faire l'aveu d'un mal dont le germe après tout existe dans tout cœur humain. Épanchez votre âme, versez simplement et complétement votre âme dans le sein d'un homme qui se croit plus qu'un homme, qui se croit votre père, et qui a conscience d'une mission du ciel pour vous soulager. Confiez-vous à lui ; personne comme lui ne mérite votre pleine confiance. Personne, fût-il votre père ou votre mère, ne s'intéresse comme lui au bien de votre âme. Personne, comme lui, ne vous aidera dans le chemin difficile de la vertu. Associez-le à vos peines, à vos difficultés, à vos combats. Vous ne serez plus seul alors, vous serez deux. Vous chercherez ensemble les moyens de vaincre, vous veillerez ensemble, vous prierez ensemble, vous combattrez ensemble et vous triompherez ensemble. A chaque entrevue, il ouvrira sur votre tête les sources de la grâce, il vous confirmera pour de nouveaux combats, il vous appellera à de nouveaux triomphes. Soyez fidèle à la confession ; le confesseur répondra de votre vertu.

Voilà les moyens offerts au chrétien pour s'établir et pour persévérer dans le devoir. Le philosophe spiritualiste croit n'avoir pas besoin de tels secours. Sa raison, sa volonté, sa droite nature, lui

suffisent pour faire régner dans son cœur toutes les vertus, et il se persuade être suffisamment fidèle à toutes les lois du devoir, du moins à tous les devoirs moraux et religieux qu'impose la raison.

Qu'il nous permette cependant un court examen, et qu'il consente à nous suivre. Vous avez pour Dieu les sentiments que doit avoir tout homme, sa créature. Vous l'honorez, et même vous l'aimez. Mais l'honorez-vous assez, et lui adressez-vous souvent vos hommages? Toutes vos actions et toutes vos paroles honorent-elles Dieu, et sont-elles conformes à sa volonté sainte? Vous aimez Dieu ; l'aimez-vous comme il doit être aimé et comme il veut être aimé? L'aimez-vous plus que vos richesses, plus que vos plaisirs, plus que vos amis, plus que votre vie? L'aimez-vous de manière à le préférer à tout, et toujours? Alors, vous l'aimez comme le vrai chrétien l'aime, mais comme la philosophie seule ne s'est point encore flattée de l'aimer.

Vous bénissez la Providence tant que les événements marchent à votre gré. Mais, si vous voyez vos projets et vos espérances cruellement trompés ; si vous voyez le vice triompher et la vertu succomber ; si vous-même vous voyez votre fortune renversée, votre réputation à jamais perdue, votre corps livré à d'irremédiables douleurs ; pourrez-vous toujours conserver le calme et la résignation nécessaires, et dire avec Job : « Dieu me l'avait donné, Dieu me l'a enlevé, que sa volonté soit bénie ? »

Vous aimez vos semblables ; mais les aimez-vous comme ils doivent être aimés? Les aimez-vous tous comme vous-même, prêt à faire à chacun le bien que vous voudriez qu'on vous fît, et à ne faire à personne ce que vous ne voudriez pas souffrir d'autrui? Comprenez-vous la multiplicité de devoirs que cela implique? Celui qui y serait fidèle accomplirait toute la loi morale : *Qui diligit proximum legem implevit*[1].

Vous n'avez point d'ennemis, je le suppose ; mais vous pourrez en avoir. Faisant du bien à tous, vous trouverez des hommes qui chercheront sans motifs et qui parviendront à vous nuire. Ils le feront par intérêt, ils le feront par besoin de nuire, ils le feront par désœuvrement et pour faire quelque chose. Un jour peut-être quelqu'un de ces monstres, qui vous devra tout ce qu'il a et tout ce qu'il est, se tournera contre vous, contre vous son bienfaiteur insigne, et, se cachant dans l'ombre, machinera odieusement contre votre réputation ou votre fortune, contre la fortune et la réputation de ceux qui vous sont chers. Vous voyez le coup fondre sur vous, sans pouvoir arrêter le désastre de vos biens, la calomnie qui vous perd. Victime innocente, mais victime forcée, vous avez sous les yeux un spec-

[1] *Rom.*, XIII, 8.

tacle plus déchirant encore, tous vos proches également victimes forcées et victimes innocentes. Vous connaissez cette main d'où le coup est parti ; vous connaissez ce cœur de démon qui se réjouit en secret du succès de sa perfidie. Dans l'abîme où il vous a plongé et où il vous tient impitoyablement, vous ne pouvez rien pour vous relever. Mais vous pourriez du moins vous venger; vous avez en main les moyens de faire subir à sa perversité une partie des maux qu'il inflige à votre innocence.

Vous venger! le devoir vous le défend. Vous devez pardonner. Il y a plus, vous devriez au besoin faire du bien à l'ingrat et au pervers. En êtes-vous capable ?

Il est des jouissances coupables que le monde innocente ; des actions criminelles qu'il n'a plus la force de blâmer, tant il trouve difficile de s'en abstenir. Le sensualisme, sous toutes ses formes, est un mal. Mais le sensualisme domine tellement les hommes aujourd'hui, qu'il est regardé par eux comme une nécessité de notre nature animale, quelque opposé qu'il soit à notre nature raisonnable. Êtes-vous capable d'être chaste ? êtes-vous capable par vous-même, par votre force et par votre sagesse, d'acquérir cette pureté nécessaire et de la conserver intacte jusqu'à la tombe ? Une longue expérience de luttes et peut-être de défaites, une insatiable activité des sens et l'ardeur inquiète d'une imagination sensuelle, ne vous ont-elles point appris ce qu'elles avaient appris à un homme dont la sagesse sans doute valait la vôtre : *Scivi quoniam aliter non possem esse continens, nisi Deus det* ; j'ai compris que je ne puis être chaste que par le don de Dieu. Et savoir cela, savoir à qui je dois ce pouvoir, est encore un don du ciel : *Et hoc ipsum erat sapientiæ, scire cujus esset hoc donum* [1]. Un des plus nobles caractères qui aient honoré la vertu et que la vertu ait honorés, un grand génie et un grand cœur, vaincu longtemps par ses passions et courbé de longues années sous un joug qui lui paraissait irrésistible, parvint, avec le secours de Dieu, à s'affranchir de ce joug et à briser ses liens. Eh bien, après sa victoire, et quoique rendu à toute sa liberté, il était si peu sûr de lui-même et de ses forces, qu'il disait à Dieu : « Seigneur, vous commandez la continence ; donnez-moi ce que vous me commandez, et vous pourrez me commander ce que vous voudrez : *Continentiam jubes ; da quod jubes, et jube quod vis* [2]. »

Ces difficultés sont inhérentes à la vertu prise en elle-même ; que sera-ce si l'on songe aux alternatives dans lesquelles elle peut être placée, à la persévérance qu'elle demande ?

[1] Salomon, *Sap.*, VIII, 21.
[2] August., *Confess.*, liv. X, c. XXIX.

Il peut arriver, et il arrivera peut-être plus d'une fois que vous vous trouverez dans une position où vous aurez clairement à choisir, non-seulement entre la vertu et de grandes jouissances que vous vous promettiez, mais entre la vertu et de grandes souffrances à éviter; entre la vertu et votre fortune ou votre réputation à conserver ; entre la vertu et la vie elle-même. Que ferez-vous alors ? Vous sentez-vous capable de tout perdre, de tout souffrir, pour rester fidèle au devoir ? Je prie Dieu que vous ne soyez jamais soumis à ces terribles alternatives. Mais, si elles arrivent, il faut que vons en sortiez intact et victorieux ; en avez-vous l'espoir fondé ?

On dit ordinairement au chrétien, effrayé de ces épreuves en perspective et découragé avant le combat : Rassurez-vous, si ces épreuves arrivaient un jour, Dieu vous donnerait la force nécessaire. Le rafraîchissement de l'âme dans la prière, le secours de la grâce abondamment obtenu par elle, les encouragements de vos frères et de vos pères dans la foi, vous soutiendraient et vous élèveraient au-dessus de vous-même. Avant de marcher au combat, nouvel athlète, vous iriez vous plonger et vous fortifier dans la piscine salutaire du sacrement ; vous iriez à la table sainte, et, nourri de la chair de l'Agneau, vous recevriez dans votre âme l'intrépidité du lion. Dieu serait avec vous dans le combat, et vous inspirerait un courage inconnu jusqu'alors. Aujourd'hui, dans la paix et dans l'absence du péril, vous ne sentez pas en vous la force de le braver, parce qu'en effet Dieu ne vous envoie pas cette force dont vous n'avez nul besoin ; il ne donne pas les armes avant le combat. Mais, soyez-en certain, il ne vous fera pas défaut au jour du péril, si vous êtes fidèle à mériter son secours.

Voilà ce qu'on dit au chrétien ; et il a confiance. Mais vous, qui ne comptez que sur vous-même pour braver tous les périls, et qui n'attendez de secours ni de Dieu ni des hommes, vous avez aujourd'hui tout ce que vous aurez alors : vous avez votre raison et votre volonté. Avec ces armes, placez-vous par la pensée en face de quelqu'une de ces perspectives formidables. Il faut vaincre avec les moyens que vous avez et que vous connaissez. En êtes-vous capable ?

L'homme du monde a l'espoir de n'être jamais soumis à l'épreuve du martyre. Mais il est un autre martyre plus difficile à soutenir que le martyre violent : c'est le martyre continu de la résistance quotidienne. Ce n'est rien d'être vertueux un jour, il s'agit de l'être tous les jours de sa vie, quelque longue qu'elle puisse paraître. Il est peu d'hommes qui n'aient quelques bons moments dans leur vie, et qui, le soir arrivé, ne puissent se dire quelquefois : La journée n'a pas été mauvaise, ma vertu n'a pas reçu d'atteinte grave. N'examinons pas si cette journée de vertu est due à l'absence des occasions de commettre

le mal ou à une vigilance, à une résistance généreusement soutenue. Le fait est qu'on peut se surveiller et se soutenir un jour. Mais se surveiller et se soutenir le jour suivant, et tous les jours, et jusqu'à la fin, se surveiller et se soutenir également dans les circonstances les plus diverses, les plus imprévues, et cela pendant une longue vie: voilà ce qu'un philosophe peut se proposer de faire, mais ce qui est difficile à faire dans la pratique. Ce philosophe est sincère : dans le calme du cabinet, dans le calme aussi des passions et dans l'absence de toute sollicitation à l'intérieur et à l'extérieur, il envisage le devoir, il en calcule l'étendue, et il le voit possible; il se promet d'y tenir résolûment. Voilà le sage, voilà le philosophe et le stoïcien, avec son *apathie* et son *ataraxie*, qui doivent le rendre inébranlable, impassible, et supérieur aux faiblesses de l'humanité. Mais viennent les réalités de la vie, où tout homme est appelé à se trouver; viennent les distractions, les plaisirs, les préoccupations, les affaires, les soucis, les contradictions, les rêves de la solitude, les provocations de la société, etc. Dans ce tourbillon, l'homme, fût-il philosophe, aura perdu bien vite le point de vue où il s'était le plus fortement établi au jour du recueillement et de la paix. Il n'est plus à lui, il est aux impressions et aux événements; l'esprit perd son calme et la volonté sa force. Le moyen qu'il ne défaille pas, une fois ou l'autre?

Cependant, nous dit-il, il est vertueux, il est fidèle à tous les devoirs. Le philosophe spiritualiste réalise toutes les vertus propres à l'humanité.

Un philosophe affirme sa vertu ; il affirme l'universalité de ses vertus. Je suis très-décidé à ne pas le contredire. C'est à lui de voir, en conséquence, s'il répondrait également de la vertu complète des autres philosophes. Leurs vertus sociales sont indubitables; tout le monde peut les attester. Il est fâcheux que leurs sentiments vraiment désintéressés, que leurs sentiments humbles et chastes, que leur sentiment de vraie piété et d'amour de Dieu, n'aient pu être aussi aisément constatés.

Sur certains personnages de l'histoire, — je ne parle pas des rois égyptiens, je parle de personnages plus modernes, — on a plus d'une fois ouvert une enquête sérieuse, solennelle; une enquête complète et consciencieuse sur leurs vertus et sur leurs moindres défauts ; sur leurs actions, sur leurs paroles, et sur le fond de leur cœur manifesté dans la moindre de leurs paroles et de leurs actions. Quelques-uns n'ont point résisté à cette grande épreuve; mais, pour d'autres, par un jugement motivé, on a défini leur vertu; on a défini la réalité, la plénitude, l'héroïcité de leur vertu. Les philosophes spiritualistes se soumettraient-ils à cette enquête et à ce jugement?

Vous affirmez votre vertu; vous affirmez être exempt de tout vice

et de tout défaut. Y a-t-il au monde un seul homme, autre que vous, qui en sache quelque chose et qui puisse en rendre témoignage? Y en a-t-il un qui connaisse vos penchants les plus secrets, vos sentiments intimes; qui connaisse à quoi se portent quelquefois vos désirs et vos pensées? Eh bien, il y a en France des milliers de chrétiens, sur chacun desquels un homme grave, instruit et consciencieux peut rendre témoignage, affirmer qu'il connaît leur conscience, et affirmer qu'ils vivent, non sans penchants, mais sans faute grave. C'est que ceux-là se confessent. Je me garderai bien de dire que les philosophes spiritualistes ne sont pas des saints; je dis seulement qu'aucun homme ne peut affirmer qu'ils le soient; jamais on n'a pu leur rendre ce témoignage. On a cité un passage de saint Jérôme, dans sa lettre à Démétriade, où il dit : « Multos philosophorum audivimus, et legimus, et vidimus, ipsos castos, patientes, benignos, modestos, liberales, abstinentes, justitiæ amatores, non minus quam sapientiæ. Unde, quæso, hominibus a Deo alienis ista quæ Deo placent? Unde autem illis bona, nisi de naturæ bono[1]. » Ce langage d'un austère docteur de l'Église était fait pour étonner. Mais la critique a découvert et prouvé que cette lettre à Démétriade n'est pas de saint Jérôme, elle est de Pélage. En effet, on reconnaît là l'erreur du pélagianisme. Le pélagianisme aujourd'hui s'appelle le naturalisme.

Quand on vient nous dire que les hommes du naturalisme sont des hommes de probité et de loyauté, qu'ils sont bons citoyens, bons pères de famille, etc., nous sommes tout disposé à le croire. Mais, si l'on nous dit qu'aux vertus civiles et extérieures ils joignent réellement toutes les vertus nécessaires, qu'ils sont constamment exacts à tous les devoirs, à tous les sentiments que prescrit la loi morale et la religion naturelle; il est une présomption que l'on pourrait opposer à une affirmation si absolue. S'ils étaient ce qu'on dit qu'ils sont, on ne voit pas pourquoi ils ne seraient pas chrétiens. Voici la raison de ce doute : d'un côté, ils connaissent, ils estiment et ils respectent la religion chrétienne. Ils acccorderaient même, si on les pressait, qu'elle est un don de Dieu. Ils reconnaissent qu'elle est acceptée à ce titre par des millions de bons esprits, qui la regardent tous comme obligatoire. Ils savent qu'elle a des promesses immenses et des menaces formidables. D'un autre côté, on suppose et l'on veut persuader qu'ils observent déjà presque tous les devoirs qu'elle commande, puisque l'on suppose qu'ils observent scrupuleusement tous les devoirs de la loi morale et de la religion naturelle. Ce que le christianisme commande surtout et avant tout, ce sont les devoirs de la loi naturelle, énoncés dans le Décalogue. Ce sont les trois premiers pré-

[1] Dans Suarez, *de Necessitate gratiæ*, liv. I, c. XXXVIII, n. 6, 7.

ceptes, sur les devoirs de l'homme envers Dieu ; ce sont les suivants, sur ses devoirs envers les autres hommes ; c'est le septième, sur les droits de justice; ce sont le sixième et le neuvième, sur les devoirs de continence et de chasteté. Que sont auprès de cela les quelques obligations que le christianisme a faites, et qui ne sont évidemment ni aussi nombreuses ni aussi difficiles que celles auxquelles on suppose qu'ils s'astreignent chaque jour. Ils sont réellement, nous dit-on, ce que Pélage les disait être : « Chastes, patients, bienfaisants, modestes, généreux, continents, scrupuleux sur la justice et en toute leur conduite remplis de sagesse. » Ils ne trouvent ces devoirs et ces vertus ni au-dessus de leurs forces ni au-dessus de leur courage et de leur résolution. On se demande alors ce qu'ils peuvent apercevoir de si difficile et de si effrayant dans l'obligation d'entendre une messe le dimanche, de participer à quelques sacrements de l'Église, de prendre des aliments maigres le vendredi au lieu des aliments gras du jeudi, et dans un petit nombre d'autres pratiques semblables. Si réellement, par le seul mobile de leur conscience et de leur raison, ils réussissent à dompter leurs passions les plus fougueuses, à pratiquer les vertus les plus délicates et les plus laborieuses ; pourquoi craindraient-ils de s'astreindre à ces pratiques faciles de la religion, surtout lorsqu'ils y trouvent tant de secours pour leur vertu, tant d'avantages pour cette vie et pour l'éternité, et qu'ils ne peuvent guère douter au fond que c'est un devoir pour tous?

Ah! peut-être ils s'astreindraient à ces pratiques, si ce n'était la confession.

Y a-t-il donc dans la confession rien d'aussi pénible et d'aussi héroïque que les efforts auxquels les oblige la pratique des vertus morales dont nous parlons? S'ils faisaient réellement chaque jour ce qui est plus difficile, pourquoi ne feraient-ils pas une fois dans l'année ce qui l'est beaucoup mieux? D'ailleurs, et pour parler franc, qu'est-ce qui est véritablement pénible dans la confession? L'aveu des fautes dont on peut être coupable, sans doute. Mais encore, l'aveu de quelles fautes, et de quel genre de fautes? Précisément l'aveu des fautes contre la loi naturelle, contre les mœurs et contre la justice. Si donc votre vie était clairement exempte de ces fautes, quelle peine auriez-vous de faire à un prêtre l'aveu d'avoir manqué à quelque sacrement ou à quelque cérémonie du culte? Est-ce bien là l'humiliation que vous redoutez dans cet acte religieux! Comprenez-le bien, tant que vous ne vous confesserez pas, vous confirmerez ce soupçon si naturel et si répandu, que ce n'est pas par crainte d'avouer des fautes défendues par l'Église, mais par crainte d'avouer des fautes défendues par la loi naturelle. Vous confirmerez cette opinion, que ceux qui ne sont pas fidèles à la religion chrétienne ne doivent pas être fidèles à la loi morale et à la religion naturelle.

III

Pour achever de persuader les rationalistes, nous devons leur montrer que le besoin d'expiation les oblige nécessairement à recourir à l'ordre surnaturel. A cet effet, nous aurions à prouver : 1° qu'ils ont des fautes à faire pardonner ; 2° que, sans recourir à l'ordre surnaturel, ils ne peuvent avoir aucune assurance que leurs fautes soient pardonnées; 3° qu'ils ont même la certitude qu'elles ne le sont pas.

De ces trois points, il sera possible de prouver les deux derniers. Mais comment prouver à quelqu'un qu'il a des fautes à faire pardonner? On n'est pas admis, en pareille matière, à présenter des preuves.

Sans doute, il nous serait permis d'établir que les rationalistes, comme les autres hommes, ont au moins le péché originel, lequel suffit pour les obliger à entrer dans l'ordre surnaturel. S'ils sont baptisés, ils y sont déjà entrés, et ce n'est qu'en y entrant qu'ils ont été purifiés du péché d'origine. S'ils ne sont pas baptisés, ce péché leur reste toujours, et ils ont à l'effacer par le baptême. Ils pourront contester l'existence en eux de ce péché, le nier même, sous prétexte qu'ils ne le comprennent pas. Leur dénégation n'y fera rien, le fait existe. Il est de fait que dans toute âme non baptisée il y a une tache, et que cette tache l'empêche d'être agréable à Dieu. C'est un dogme invinciblement établi, et professé dans tous les temps par les chrétiens. On pourrait donc montrer aux rationalistes qu'ils en sont coupables comme les autres hommes, sans leur manquer d'égard. Mais il s'agit surtout de fautes personnelles ; et comment les convaincre de quelques fautes, sans leur paraître impoli ? Il serait bien plus simple qu'ils en convinssent eux-mêmes. Cet aveu devrait d'autant moins leur peser, qu'ils savent bien qu'un plus grand nombre d'hommes ont à le faire comme eux. Il est même vrai que tous nous avons quelque chose à nous faire pardonner; et, « si nous disons que nous n'avons à nous reprocher aucune faute, nous nous abusons, et nous ne parlons pas selon la vérité [1]. »

Vous êtes philosophe ; vous n'en êtes pas plus impeccable. Que votre philosophie soit une école de vertu, cela peut être jusqu'à un certain point ; mais avez-vous été toujours et en tout fidèle à ses leçons ? Au

[1] *Joan.*, I, 8.

lieu d'un coup d'œil rapide à l'aide duquel vous vous flattez d'être irréprochable, essayez de vous rendre compte de votre conduite et d'analyser les sentiments de votre âme. N'y a-t-il eu dans votre vie aucun oubli de Dieu, aucune négligence pour sa volonté sainte, aucun sentiment blâmable envers votre prochain, aucun manque de respect pour vous-même, aucune lâcheté dans l'accomplissement du devoir, aucune défaillance dans la volonté? Je laisse répondre votre conscience, et je tiens qu'elle ne sera pas aussi prompte que vous à amnistier tout votre passé. Dans ce passé, tout ne lui apparaît pas également pur, également digne. Dans cette vie d'agitation et de mouvement, de plaisir et de peine, de succès et de revers, d'impressions et d'émotions de tout genre, tout ne lui renverra pas un souvenir également suave et sans amertume. Dans une carrière diversement parcourue, elle ne sera pas sans apercevoir des chutes qui l'attristent. Dans telle occasion délicate, dans tel moment de surprise, elle a reçu des blessures dont elle garde une douleur sensible, dont elle cherche à détourner la vue, sans pouvoir y parvenir toujours.

J'en conclus que les rationalistes, comme les autres hommes, ont quelques fautes à expier. Or n'est-ce point un besoin pour eux d'expier ces fautes, de se réhabiliter de cette honte et de faire pardonner ce péché? S'ils avaient offensé un ami, ils ne goûteraient ni consolation ni bonheur, jusqu'à ce qu'ils fussent assurés que cet ami a pardonné cette offense, a oublié ce tort. La faute qu'ils ont commise n'est point connue des hommes, mais elle est connue d'eux, elle est connue de Dieu, de Dieu dont elle a méconnu les bienfaits, outragé la présence, blessé la sainteté, bravé la justice et la puissance. S'ils aiment Dieu et s'ils le craignent, cette pensée doit leur peser. Comment faire pour se réhabiliter à ses yeux et à leurs propres yeux? Comment réparer cette faute et la faire oublier à Dieu?

C'est ici qu'il est important de ne pas se faire illusion.

On s'imagine facilement que, pour effacer une faute et la faire pardonner, il suffit de s'en repentir, d'en offrir à Dieu le regret sincère, et que dès lors le pardon ne peut manquer. J'ai indignement oublié Dieu pour me tourner vers moi-même et vers mes convoitises; dans un moment de faiblesse ou d'emportement, j'ai méprisé sa présence et sa volonté. Je reconnais ma faute; ma raison me fait voir la gravité de mon péché. Je renonce à ces jouissances coupables; je me détache de moi-même et je me tourne vers Dieu; je me donne à Dieu, je me jette entre ses bras. Ne doit-il pas nécessairement les ouvrir, m'accueillir avec bonté et avec amour? Cette bonté et cet amour en Dieu ne sont-ils pas infinis, et ne le portent-ils pas infailliblement à pardonner?

Que Dieu ne puisse, s'il le daigne vouloir, se contenter d'un pareil

retour de sa créature et lui pardonner sa faute par une infinie miséricorde, je ne veux pas le nier. Ce que je nie, c'est qu'il y soit aucunement obligé par sa bonté infinie. Ce que j'affirme en conséquence, c'est que, sans les promesses et les secours de l'ordre surnaturel, l'homme n'aura jamais aucune assurance de son pardon.

Gardons-nous d'abord de ne voir dans cette grave affaire du pardon qu'une affaire de sentiment, et de nous imaginer un Dieu obligé de se laisser vaincre par le premier appel à sa bonté. Les hommes ne sont pas toujours obligés de remettre l'offense et le châtiment, pourquoi Dieu y serait-il obligé? Sa bonté l'y porte; mais sa justice l'en détourne : il peut écouter sa bonté, il peut aussi écouter sa justice. Nous est-il démontré que, parmi ces milliers d'anges prévaricateurs à l'origine, plusieurs n'ont pas pu avoir un regret, sans que Dieu ait dû pour cela les relever de leur chute? Ignorons-nous l'histoire des premiers hommes devenus coupables; ou croyons-nous que Dieu ait été obligé de leur accorder un pardon immédiat? Croyons-nous qu'il ait été nécessité à chercher dans sa sagesse un moyen pour eux de mériter ce pardon, et qu'il ait été nécessité à le leur offrir dans sa miséricorde? S'il le leur a offert dans sa miséricorde, il n'y était pas obligé : une miséricorde obligée est une contradiction dans les termes.

Le péché a été justement comparé à la fornication et à l'adultère, parce que tout péché est la prostitution de nos affections les plus pures à un objet créé, rival de Dieu. Or un mari outragé est-il toujours obligé de pardonner à une épouse criminelle? Un citoyen égaré vient d'attenter à la vie du prince. Il est condamné, et justement condamné. Faudra-t-il que le prince soit obligé d'accorder un pardon immérité pour tous les attentats renouvelés contre sa personne? Enfin, un noble père est déshonoré par un indigne fils; le père le rejette et le déshérite. Qui donc pourrait obliger ce père à lui rendre ses caresses et toutes ses faveurs? Sans doute, le père du prodigue se laisse toucher par le retour d'un malheureux fils; il ne lui accorde pas le pardon, il le lui offre, il le lui donne plein et entier. Ce père assurément va bien au delà de ce qu'il était obligé de faire. Mais qui nous a offert ce type admirable et touchant de la bonté divine à recevoir le pécheur? Est-ce le Dieu des philosophes ou le Dieu des chrétiens? Le Dieu de l'Évangile, le Dieu de la révélation surnaturelle, daigne apprendre aux chrétiens qu'en présence du repentir il sera prêt à renoncer au droit de sa justice pour n'écouter que sa bonté. Mais il prétend par là nous montrer sa grande miséricorde, et non une obligation pour lui. C'est ce que le même Dieu nous présente encore sous un autre emblème : « Si une femme, dit-il, outrage son mari et se donne à un autre, est-ce que son mari sera obligé de la recevoir et de lui rendre son pre-

mier état? Est-ce qu'il ne peut pas la repousser, malgré ses protestations, et la tenir pour indigne et à jamais déshonorée? Par le péché, vous m'avez abandonné, dit le Seigneur, et indignement trahi; je pourrais user envers vous du droit dont le mari use justement envers sa femme. Je serai plus généreux, et j'accueillerai votre repentir[2]. » Voilà les bontés du Dieu des chrétiens sur lesquelles nous comptons, parce qu'il nous les a promises, et non parce qu'il y est tenu. Jamais la philosophie et la raison ne prouveront que Dieu soit nécessité au pardon.

On se représente trop facilement Dieu comme nécessairement désarmé en présence du repentir; et l'on croirait à une cruauté de sa part, s'il ne se laissait pas fléchir à un regret. C'est vouloir que le pardon soit nécessaire, c'est s'imaginer le devoir, non à une pure miséricorde de Dieu, mais à l'exigence fatale de sa nature. Or admettre la nécessité du pardon, c'est ôter au pardon ce qu'il a de sublime, et à notre reconnaissance ce qu'elle a de touchant. L'idée de Dieu pouvant refuser le pardon blesse d'abord et révolte; on la repousse parce qu'elle semble contraire à un sentiment naturel de compassion pour le coupable malheureux. Et l'on ne fait pas attention qu'en niant cette possibilité du refus on détruit radicalement le sentiment le plus pur et le plus suave que puisse goûter un cœur, le sentiment d'une vive reconnaissance pour un pardon libre et gratuit.

Ne jugeons pas à la légère. Le moyen de juger sainement des choses n'est pas de prendre pour règle la première et la plus vulgaire impression, mais la raison s'appuyant sur le vrai. Essayons donc de raisonner.

Pour obliger Dieu à pardonner et lui rendre impossible le refus du pardon qu'on lui demande, il faudrait d'abord, et comme première condition, que le repentir fût, à ses yeux, une satisfaction égale à la faute. Or l'homme, avec tout son repentir et tous ses regrets, avec tout ce qu'il peut sentir et faire, est-il capable d'offrir à Dieu une satisfaction égale à sa faute?

Tout péché, toute faute morale est une injure faite à Dieu; parce que toute faute morale est une violation de l'ordre établi dans les choses, et que l'ordre établi dans les choses est l'œuvre de Dieu, et l'expression de la volonté de Dieu. Dieu veut essentiellement l'observation de cet ordre, et celui qui le viole fait injure à Dieu en faisant injure à l'œuvre de Dieu. N'allez donc pas vous persuader que votre faute, à vous créature isolée dans ce monde, n'a aucun rapport à Dieu. En

[1] Si dimiserit vir uxorem suam, et recedens ab eo duxerit virum alterum; numquid revertetur ad eam ultra? Numquid non polluta et contaminata erit mulier illa? Tu autem fornicata es cum amatoribus multis; tamen revertere ad me, dicit Dominus, et ego suscipiam te. *Jerem.*, III, 1.

faisant le mal, vous violez l'ordre, expression de sa sagesse, de sa puissance et de sa volonté ; votre injure s'adresse directement à lui et à sa majesté infinie. Or c'est un principe de bon sens et facile à saisir que l'offense ou l'injure devient plus grande à mesure que la personne offensée est plus élevée au-dessus de la personne qui offense. Un simple citoyen injurie un magistrat honorable sur son siége ; l'offense est plus grande que si elle s'adressait à un de ses égaux. Elle sera bien plus grande s'il injurie le chef auguste d'une grande nation. Que sera-ce si celui que nous offensons est infiniment élevé au-dessus de nous ? Tel est Dieu ; il y a entre Dieu et nous une disproportion infinie, et, quand nous offensons Dieu, notre offense est comme infinie. Quand nous aimons Dieu ou que nous l'honorons, la valeur de notre acte est loin d'être infinie, parce que l'honneur rendu et l'affection témoignée ne tire pas sa valeur de l'élévation de la personne qui en est l'objet. Au contraire, et c'est un autre principe, plus elle est élevée, plus bas est placée celle qui veut l'honorer, moins l'honneur qui remonte jusqu'à elle a de valeur et d'importance. Or la satisfaction que le pécheur veut offrir à Dieu pour ses offenses ne peut être autre chose qu'un acte d'amour et un honneur qu'il rend à Dieu, c'est-à-dire un honneur et un acte infiniment au-dessous de Dieu. D'une part donc, une offense comme infinie ; de l'autre, une réparation obligée, mais d'une valeur, quoi que l'homme fasse, presque nulle. Est-ce là ce qui forcera Dieu de remettre cette offense ? est-ce par cela que la majesté suprême sera vaincue ?

Dieu a reçu de l'homme une offense. L'homme reconnaît son tort, rentre dans l'ordre, se soumet de nouveau aux volontés de Dieu ; il fait une chose louable, aussi louable qu'elle est obligatoire. Mais y serait-il moins obligé quand il n'aurait pas de faute à réparer ? Quand il n'aurait jamais péché, serait-il moins obligé de se conformer à l'ordre et à la volonté de Dieu, moins obligé d'aimer et honorer Dieu ? Non ; et, par conséquent, lorsqu'après sa faute reconnue il offre de nouveau ses hommages à Dieu et proteste de sa fidélité à l'avenir, il donne à Dieu ce qu'il lui doit indépendamment de sa faute, ce qu'il doit essentiellement pour sa création, pour sa conservation, pour sa dépendance continuelle de Dieu. Qu'y a-t-il là qui puisse être offert à Dieu en compensation de l'injure qu'on lui a faite, puisque ce qu'on lui offre lui est dû à mille autres titres ? Qu'y a-t-il, par conséquent, qu'il soit obligé d'accepter comme prix de son honneur outragé ?

Nous avons commis une faute ; nous ne la réparons pas. C'est une nouvelle faute. Nous la reconnaissons et nous la regrettons ; c'est le devoir rempli, le pur devoir, et rien de plus. Il n'y a pas de compensation pour l'injure. Comment Dieu serait-il obligé de la pardonner ?

Mais nous offririons à Dieu une satisfaction égale à notre faute, que Dieu ne serait pas tenu de l'accepter. Nous lui en offririons une supérieure à notre faute, qu'il en serait encore de même. Dieu a le droit de punir, il est bien libre d'en user et de refuser tout ce qu'on lui offre à la place. Jésus-Christ eut des mérites bien autres que les nôtres ; il offrait dans sa personne sacrée une satisfaction d'une valeur infinie, une satisfaction supérieure à tous les péchés du monde. Et cependant la théologie enseigne que rien n'obligeait Dieu à accepter une telle satisfaction. Alors même, il pouvait encore ne pas pardonner ; il pouvait toujours laisser sa justice s'appesantir sur les hommes coupables[1]. Qui donc pourra le forcer à accepter notre satisfaction, à nous? Et comment nous assurer que nous avons réellement détourné le bras levé sur nos têtes?

Cruelle incertitude! car c'est un besoin de premier ordre, une nécessité pour notre repos, de savoir si nous avons au ciel un père irrité ou un père apaisé ; un père qui, oubliant notre faute, nous a rendu toute sa faveur, ou un père qui, justement sévère, veut user à notre égard de son droit rigoureux. C'est un besoin de savoir si, après notre faute reconnue, nous pouvons ouvrir notre cœur à l'amour, à la confiance et à la pleine sécurité ; ou si nous n'avons plus qu'à nous résigner forcément devant une volonté restée inflexible. C'est un besoin de savoir à quel sentiment nous abandonner, à la joie et à la plus vive reconnaissance, ou à la haine et au désespoir, en face d'un irremédiable avenir ; de savoir enfin si nous sommes dignes du ciel, ou si nous sommes déjà condamnés à l'enfer.

Nous livrons ce doute terrible aux philosophes du naturalisme, et nous les défions de parvenir par la philosophie à une certitude qui les tranquillise.

Pour les chrétiens, ils ont des promesses qu'ils estiment au-dessus de tout, des promesses solennelles qui leur garantissent le pardon divin. Ils ne sont pas réduits à attendre en tremblant une libéralité possible de la divine bonté ; pour eux, Dieu s'est engagé à faire miséricorde. « Si l'impie abandonne sa voie, et le pécheur ses desseins d'iniquité, et qu'il retourne au Seigneur, le Seigneur lui fera miséricorde ; car Dieu est tout porté au pardon[2]. » « J'en jure par ma vie de Dieu, dit le Seigneur; je ne veux pas la mort du pécheur; je veux qu'il se convertisse et qu'il vive... L'impie n'aura rien à craindre pour son crime du jour où il sera converti de son crime... Quand j'aurais prononcé contre l'impie la sentence de mort, s'il fait pénitence de son péché, s'il embrasse la justice, s'il restitue le bien d'autrui et s'il

[1] Cf. Suarez, *de Incarnat.*
[2] Isaïe, LV, 7.

observe les préceptes de vie, il vivra et il ne mourra pas, et ses nombreux péchés ne lui seront point imputés[1]. »

Jésus-Christ, en promulguant sa loi d'amour, ne pouvait que confirmer ces dispositions de la bonté divine. C'est son disciple privilégié, dépositaire des secrets de son cœur, qui est chargé de nous les redire : « Si nous reconnaissons nos fautes, Dieu est fidèle à ses promesses, et il est juste ; il nous les remettra, il effacera nos iniquités[2]. »

Dieu nous a promis le pardon, non qu'il y fût tenu par sa bonté, ni que notre repentir eût jamais pu l'y obliger ; mais il a daigné s'y engager par pure miséricorde. Notre reconnaissance doit en être d'autant plus vive et plus profonde. « Eh quoi ! s'écrie un grand orateur, l'homme repentant pourra être sauvé ?

« — Oui, indubitablement.

« — Comment ! j'aurai passé toute ma vie dans le crime, et, si je me repens, je serai sauvé ?

« — Oui, infailliblement.

« — Qui m'en assure ?

« — La miséricorde de Dieu. Ne fondez pas votre confiance sur votre repentir, car votre repentir n'est pas capable d'effacer vos fautes. Ah ! si vous n'aviez, pour espérer, que votre repentir, je vous dirais de trembler. Mais, lorsqu'à votre repentir vient se joindre la miséricorde de Dieu, je vous crie : Espérez avec certitude[3]. »

Le Dieu du christianisme et de la religion surnaturelle ne s'est pas seulement engagé à pardonner, à ne jamais repousser le *cœur contrit et humilié*, il a voulu donner aux chrétiens un moyen sensible, extérieur, un moyen spécial pour sanctifier l'âme et pour effacer toute tache. Il a institué pour eux un rite expiatoire, un sacrement de réconciliation. Il a fait plus, il a établi un tribunal pour juger et constater les dispositions de l'âme, pour prononcer et absoudre.

Ce n'est pas une chose si facile à l'homme, de connaître au vrai l'état de son âme et ses dispositions réelles. Souvent il croit son cœur changé ; il croit ne plus aimer le mal, haïr suffisamment le mal et aimer suffisamment le bien. N'est-ce point souvent une illusion dont le moment d'après l'a bien convaincu ? Quel homme osera prononcer lui-même, en face de Dieu, sur l'état de son propre cœur ? Mais voici, pour prononcer sur votre état, un juge impartial et instruit, un juge exercé dans la connaissance des âmes, un juge établi d'en haut et éclairé d'en haut pour connaître et juger les âmes. Le pécheur, courbé

[1] Ezech., XXXIII, 11 à 16.
[2] I *Joan.*, I, 9.
[3] S. Jean Chrysost. dans Suarez, *de Incarnat.*

sous le fardeau de ses iniquités, tombe à ses genoux en s'écriant : J'ai péché, j'ai beaucoup péché.

— Mon fils, ayez confiance, la miséricorde de Dieu vous est acquise.

— Voilà mon âme tout entière, voilà ses plaies, et voilà ma douleur, mon repentir. Mon père, est-ce que mes dispositions sont suffisantes ?

— Je les juge suffisantes.

— Est-ce que Dieu me pardonnera ; le pensez-vous ?

— Dieu vous pardonne vos péchés, et, de sa part, je prononce votre pardon. Allez, et soyez reconnaissant à Dieu.

L'homme du naturalisme peut-il espérer jamais rien de pareil ? Avec sa religion naturelle, avec sa religion solitaire, qui n'a de témoin que lui et Dieu, peut-il se répondre avec une pleine sécurité qu'il est devenu agréable à Dieu ? Son repentir est-il vrai, son cœur réellement changé, sa conversion entière et solide ? Ne s'est-il point contenté d'un changement superficiel, illusoire ? Et quand il serait sûr de ses dispositions, est-il sûr que Dieu s'en contentera, et sans y être obligé voudra bien oublier tout son passé ? Il s'en flatte et il espère le pardon ; il y croit peut-être ; mais réellement qu'en sait-il ? Après un moment de confiance et d'espoir, de joie peut-être et de bonheur, le doute reparaît, le doute de jour en jour plus accablant. Une chose est certaine : il s'était rendu criminel, il s'était avili et déshonoré aux yeux de Dieu et de sa conscience. Il le sait bien et il le regrette amèrement. Mais quel moyen de savoir s'il est relevé de sa faute et entièrement purifié, s'il est ami ou ennemi du Dieu qu'il a offensé ? Il faudra qu'il porte en tremblant le reste de sa vie cette terrible incertitude.

Cette position n'est pas supportable. Ce lit de tourment, où il n'a de repos ni jour ni nuit, est un enfer commencé. Le doute pèse sur lui avant son sommeil ; il se représente à son réveil, et quel réveil ! Il a beau s'agiter, il a beau supplier, l'incertitude reste. L'homme n'est pas fait pour un tel tourment, et il ne peut, quoi qu'il fasse, réussir à l'écarter.

Il faut lui annoncer cependant quelque chose de plus triste encore que cette incertitude : c'est la certitude que sa faute n'est point pardonnée et qu'elle ne peut l'être. Non, aussi longtemps qu'il ne recourra pas à l'ordre surnaturel et qu'il n'entrera pas dans l'ordre surnaturel, il n'est pas possible que sa faute soit pardonnée. Pourquoi ? Parce que d'abord il commet une nouvelle faute actuellement en refusant d'entrer dans l'ordre surnaturel. Or Dieu ne lui pardonnera pas une première faute pendant qu'il en commet une seconde. Dieu ne lui rendra pas son amitié pendant qu'il s'insurge contre Dieu. Il ne peut être rétabli dans l'ordre pendant qu'il viole

cet ordre. C'est lui-même qui perpétue son malheur et qui pose l'obstacle à son pardon.

Mais, de plus, nous savons, nous, par le christianisme, une autre vérité qui rend son pardon de nouveau impossible : c'est que Dieu, qui a établi l'ordre surnaturel dont Jésus-Christ est le moyen et le terme, ne remet jamais un péché qu'en vertu des mérites du Médiateur, et n'efface jamais le péché que par l'infusion dans l'âme de la grâce surnaturelle, fruit de ces mérites.

C'est le sang de Jésus-Christ qui purifie de tout péché, *sanguis Jesu Christi emundat nos ab omni peccato*[1]. Dieu n'accorde point de pardon que son Fils n'ait mérité par l'effusion de son sang, et sans l'effusion de ce sang, sans l'application de ce sang et de ses mérites, il n'y a point de rémission, *sine sanguinis effusione, non fit remissio*[2]. Or, pour participer aux mérites du sang de Jésus-Christ, il faut y croire sans doute, il faut les accepter ; il faut reconnaître Jésus-Christ et sa rédemption. Jésus-Christ n'est pas seulement le rédempteur des chrétiens, il est le rédempteur de tous les hommes; mais il faut qu'ils admettent et qu'ils acceptent sa rédemption, il faut qu'ils deviennent chrétiens.

L'application du sang de Jésus-Christ et de ses mérites, c'est la grâce surnaturelle qui, répandue dans le cœur du pécheur, le purifie, le rend agréable à Dieu, et d'ennemi de Dieu en fait l'enfant de Dieu. L'homme ne peut cesser d'être ennemi de Dieu qu'en devenant l'enfant de Dieu, objet de sa tendresse. Mais être enfant de Dieu, c'est là un haut et sublime privilége, et, pour le devenir, les efforts de sa nature ne suffisent pas. Les secours extérieurs même de la religion et de la révélation ne suffisent pas ; il faut la grâce intérieure qui pénètre l'âme, la renouvelle et élève sa vie au-dessus de sa vie naturelle.

Le peuple juif possédait la loi de Dieu et les enseignements divins, *credita sunt illis eloquia Dei*[3]. Les philosophes païens possédaient la loi naturelle, qui est aussi la loi de Dieu. Juifs et païens avaient des péchés à expier, *Judæos et Græcos omnes sub peccato esse*[4]. Or ils ne pouvaient trouver d'expiation suffisante aux yeux de Dieu ni dans la loi naturelle ni dans la loi divine : *Ex operibus legis non justificabitur omnis caro coram illo*[5]. Il fallait l'action intérieure de la grâce de Jésus-Christ : *Omnes peccaverunt, et egent gloria Dei, justificati gratis*

[1] I *Joan.*, 1.
[2] *Hebr.*, IX, 22.
[3] *Rom.*, III, 2.
[4] *Rom.*, III, 9.
[5] *Rom.*, III, 20.

per gratiam ipsius, per redemptionem quæ est in Christo Jesu[1].

En vérité, n'avons-nous pas sous les yeux, aujourd'hui encore, le même spectacle que voyait l'Apôtre. Nous avons des païens, des philosophes païens, qui possèdent la loi naturelle et font profession de suivre la religion naturelle. Nous avons encore des juifs qui conservent toujours la loi écrite. Nous avons enfin des demi-chrétiens qui lisent la Bible et possèdent la lettre des enseignements révélés. Tous ces hommes connaissent Dieu, ils jouissent des lumières de la raison et même de la révélation. Ils ont un libre arbitre, et, même sous l'empire du péché, leur volonté se tourne souvent vers le bien. Ils font effort, ils s'adressent à Dieu et cherchent l'expiation. Qui leur donnera d'expier leur faute, d'apaiser Dieu et de mériter son pardon?

Tous ces hommes, nous le leur disons avec saint Paul, ne seront point justifiés devant Dieu. Il n'y a point d'expiation ni de pardon pour eux, jusqu'à ce qu'ils se revêtent de Jésus-Christ, qu'ils entrent dans l'ordre établi par lui et attirent en eux sa grâce sanctifiante, *justificati gratis per gratiam ipsius*.

IV

Celui qui aura consenti à nous suivre doit comprendre maintenant tous les dangers du naturalisme. Il doit comprendre l'obligation pour tout homme d'entrer dans l'ordre surnaturel, et l'impossibilité de se borner à l'ordre naturel. Dieu a librement, mais très-positivement élevé l'humanité à une autre destinée que sa destinée naturelle, à une autre vie que la vie naturelle. Il a élevé les hommes à une vie divine; il les y appelle tous, il les y oblige tous, et tous sont obligés d'y tendre par les moyens établis de Dieu. C'est le plan divin de la création et du gouvernement de ce monde; plan divin auquel il serait criminel de vouloir se soustraire. Ce n'est point une fortune opulente qui nous est offerte, et que nous puissions librement refuser, pour nous contenter d'une médiocrité honnête. Ce n'est point une noblesse illustre dont nous puissions répudier les priviléges, dans l'intention, non de nous avilir, mais de vivre honnêtement en simples citoyens. Nous ne pouvons jouir de notre destinée naturelle, si nous

[1] *Rom.*, III, 24. C'est ce qu'a proclamé de nouveau et solennellement le saint concile de Trente : « Adeo erant servi peccati, ut non modo gentes per vim naturæ, sed ne Judæi quidem per ipsam etiam litteram legis Moysis inde liberari aut surgere possent; tametsi in eis liberum arbitrium minime extinctum esset. Sess. VI, c. I.

ne conquérons en même temps notre destinée surnaturelle. D'ailleurs, nous ne pouvons accomplir tous les devoirs de l'ordre naturel, sans le secours de l'ordre surnaturel. L'expérience de tous les hommes le prouve, et notre propre expérience nous le prouve plus éloquemment encore. Si nous voulons être fidèles à la vertu, il faut nous aider de la religion, en accepter les devoirs pour en recevoir les grâces. Mais si, après tant de fautes commises, si, après une seule faute commise et une seule défaillance coupable, nous voulons relever nos fronts abattus, et que, portant nos regards au ciel, nous implorions un pardon immérité ; il faut commencer par attirer en nous la grâce qui purifie, et recourir au sang de l'agneau qui efface les péchés du monde. Point d'autre assurance de pardon possible. Les hommes du naturalisme ne peuvent se dispenser d'y réfléchir. Tout leur fait un devoir et une nécessité d'entrer dans l'ordre surnaturel.

L'initiation à l'ordre surnaturel, c'est le baptême chrétien. Parmi les rationalistes, un petit nombre n'ont point reçu le baptême, et peut-être se sont-ils habitués à croire qu'ils sont libres à cet égard. C'est une grave et dangereuse erreur. Les motifs nombreux et invincibles qui établissent l'obligation d'embrasser la religion surnaturelle s'appliquent à eux et les pressent de s'y soumettre. C'est pour eux qu'est l'obligation de réfléchir, de reconnaître qu'avec la religion naturelle ils ne peuvent accomplir leur destinée ; qu'ils doivent par le baptême entrer dans un ordre nouveau et s'enrôler sous le drapeau du christianisme.

Les autres ont été baptisés, et les engagements du baptême les obligent depuis leur enfance. Comment s'est opéré ce mystère ? Comment s'est-il fait que, sans leur participation, le péché originel ait été effacé en eux ; qu'ils aient été, sans le vouloir, initiés à une vie nouvelle, à une vie divine ; élevés au rang d'enfants de Dieu, admis à participer à sa nature divine ? Comment se fait-il surtout qu'ils aient été liés à cet ordre de choses sans leur consentement, et qu'ils demeurent liés aujourd'hui à tous les devoirs qui en résultent ? N'est-ce point là une chose que l'on n'a pu faire pour eux, sans prendre leur avis ? Qui les oblige aujourd'hui à tenir compte de ce qui a été fait sans eux ?

Le péché originel a été effacé en eux sans le consentement de leur volonté, comme il avait été imprimé en eux sans le consentement de leur volonté. L'un n'est pas plus impossible que l'autre ; et le sang de Jésus-Christ, second Adam, n'est pas moins puissant pour justifier les âmes que la faute du premier Adam pour les souiller.

Ils ont été appelés à la vie divine sans le savoir et sans le vouloir, comme ils ont été appelés sans le savoir et sans le vouloir à la vie intellectuelle et raisonnable. Par cette vie de la grâce, principe de

la vie de la gloire, ils ont été élevés au-dessus de la nature humaine et de sa destinée ; comme par l'intelligence et la raison ils ont été élevés au-dessus de l'animal et de la plante, et au-dessus de leur destinée. De cette vie surnaturelle et de cette destinée supérieure naissent pour eux des avantages et des devoirs nouveaux que n'aurait pas eus la seule nature humaine, comme du privilége de la raison qui nous a été donnée naissent des devoirs et des avantages que n'ont pas la plante et l'animal. Les rationalistes ne peuvent pas plus se plaindre d'avoir reçu la vie divine que d'avoir reçu la vie raisonnable.

Si Dieu, en les créant, les avait lui-même établis dans ce degré supérieur, s'il les avait fait naître créatures déifiées, comme il les a fait naître créatures raisonnables, ils trouveraient peut-être moins d'objections à présenter. Dieu a fait naître ainsi le premier homme ; il est né créature déifiée, et, né à ce degré dans l'échelle des êtres, il en avait tous les avantages et tous les devoirs. Le rationaliste trouvera cela juste peut-être. Mais son élévation, à lui, n'est point le fait seul du Créateur ; elle a été le fait des hommes, de ceux qui le baptisèrent. De quel droit sont-ils venus changer sa destinée, et lui imposer, avec de nouveaux avantages qu'il n'a point demandés, de nouveaux devoirs dont il ne veut pas ? Ne pouvaient-ils attendre son consentement et son acceptation librement donnée ?

La vérité est qu'il était né, comme tous les hommes, avec une destination surnaturelle et avec l'obligation d'y tendre. Seulement, par le fait du péché originel, il se trouvait en opposition avec sa destination propre. Ce baptême ne lui a pas donné une destinée nouvelle, il l'a rendu à sa première destinée et l'a remis dans l'unique voie qui y conduit. Si les hommes avaient attendu son consentement, il serait obligé de le donner et de demander le baptême. Le résultat aujourd'hui ne serait donc pas différent.

Non-seulement il est obligé au baptême et à l'ordre surnaturel aujourd'hui et depuis qu'il a la raison; mais, s'il avait pu, en naissant, demander le baptême, il y aurait été obligé. Voilà pourquoi, lui ne le pouvant pas, d'autres l'ont fait pour lui, et l'ont fait légitimement. En lui conférant le baptême, ils ont fait pour lui ce qu'on fait tous les jours pour l'enfant qui arrive à la vie : ils lui ont procuré des avantages qui lui étaient indispensables, sous la condition des devoirs qui en découlent. Un enfant est trouvé sur la voie publique, orphelin, privé de son père et de sa mère. Quelqu'un l'adopte par amour et par bonté. On enregistre cette adoption, qui lui garantit un avenir, mais aussi qui lui crée des devoirs, en le soumettant à l'autorité de son père adoptif. C'est ainsi que Dieu a voulu vous adopter après votre naissance et vous établir dans une condition, dans un état,

pour vous indispensable. Des personnes qui s'intéressaient à vous ont prêté leur ministère et vous ont conféré le titre nécessaire de cette adoption. Croyez-vous aujourd'hui pouvoir vous regarder comme libre de tout engagement?

Autre exemple. Un enfant naît au sein d'un vaste empire, dans un État fortement et sagement organisé. L'État prend son nom, l'inscrit au nombre de ses citoyens, s'engage à protéger sa vie, sa liberté, ses propriétés et tous ses droits, et en revanche le soumet aux charges communes et aux devoirs de tout citoyen. Devenu homme, se plaindra-t-il de ce qu'on a fait pour lui? Reniera-t-il sa patrie; et, sous prétexte que pour l'engager on aurait pu attendre son consentement, se dira-t-il libre des engagements pris en son nom? Celui qui aurait ces prétentions ne serait regardé ni comme un homme de cœur ni comme un bon citoyen.

Appliquez ceci à votre naissance au milieu de la société spirituelle, dans le sein de l'Église de Jésus-Christ Cette société vous a recueilli, vous a inscrit parmi ses membres et s'est engagée à vous fournir les secours spirituels, tous les moyens nécessaires pour vivre de la vie surnaturelle. Par ce fait vous êtes devenu chrétien, soumis à l'Église, obligé d'accepter ses enseignements, ses prescriptions, et de demander les secours dont elle dispose pour la vie des âmes. Quand l'Église ne vous aurait pas fait chrétien en naissant ni soumis à son autorité, vous seriez obligé aujourd'hui de vous soumettre à son autorité et de vous faire chrétien. Comment donc prétendriez-vous être libre maintenant et renier vos engagements? Ce serait une apostasie; ce serait une lâcheté et une ingratitude.

Que les rationalistes y réfléchissent, qu'ils prennent conseil de leur droite raison et de leur cœur généreux. Il semblerait, quand on les presse d'entrer dans l'ordre surnaturel, qu'on plaide contre eux et qu'on les met dans le cas d'une légitime défense. C'est se tromper grandement. Ce qui est un devoir pour eux est en même temps leur avantage et leur souverain avantage.

Qu'y a-t-il dans ce devoir de si propre à les rebuter? Ils s'excusent de ne pouvoir admettre des faits incompréhensibles et des dogmes mystérieux. Ils admettent bien, et c'est une nécessité, le fait de la création, l'acte de Dieu tirant les êtres du néant; ils admettent le fait de l'union en nous de l'âme et du corps; comprennent-ils mieux ces faits que le fait de l'incarnation de Dieu ou de Dieu devenu homme? Ils ne comprennent pas la Trinité de Dieu; comprennent-ils l'éternité divine, n'ayant ni commencement ni fin; l'immensité d'un être présent à la fois dans tous les lieux? Comprennent-ils une conciliation possible entre la prévision divine et la liberté des actes de l'homme? autant de dogmes appartenant à la religion naturelle et qu'ils ad-

mettent parce qu'il est nécessaire de les admettre : il n'est pas moins nécessaire d'admettre les dogmes et les faits de la religion révélée, et ils ne sont pas moins certains.

Je me demande ce qui peut arrêter un esprit droit et empêcher les philosophes d'embrasser une religion non moins obligatoire que la religion naturelle. Est-ce la crainte de s'assujettir aux pratiques incommodes du christianisme ? Eh ! qu'y a-t-il de si difficile dans ces devoirs que remplissent avec courage et avec bonheur tant de personnes dont la nature n'est pas différente de la leur ! Ne craignent-ils pas, en reculant devant ces devoirs, de ne céder au fond qu'à un sentiment de lâcheté peu honorable ! Ils remplissent les devoirs de la religion naturelle, si nous en croyons leur témoignage ; alors que trouvent-ils de si difficile dans les devoirs du christianisme ? Mais, si, dans leur conscience, ils sont forcés de s'avouer à eux-mêmes qu'ils ont peine à observer fidèlement tous les devoirs de la loi naturelle, qu'ils ne craignent pas d'aller puiser la force et l'énergie qui leur manque là où ils peuvent la trouver, dans le christianisme. Le christianisme n'est pas un joug, c'est un secours ; il n'aggrave pas le devoir, il aide à le remplir. Ce n'est pas un fléau envoyé à la terre, c'est un bienfait du ciel.

M. A. Chastel, S. J.

CORRESPONDANCE INÉDITE

DE

MADAME DU DEFFAND

PUBLIÉE PAR M. LE MARQUIS DE SAINTE-AULAIRE [1]

Il y a quelques années, l'un de ces mille petits journaux qui croissaient et mouraient alors au milieu des débris de la presse politique publiait, sur les hommes illustres ou prétendus tels, des études qu'il intitulait *les Grands Hommes en robe de chambre;* il laissait de côté leur vie publique pour scruter leur vie privée; il prétendait qu'en étudiant leurs mœurs domestiques, leurs habitudes de famille, leurs travers, leurs faiblesses, il pouvait bien plus facilement comprendre le rôle qu'ils étaient venus jouer sur la scène du monde. Procéder ainsi, c'était s'exposer à bien des mécomptes : car quelles laides grimaces le masque théâtral ne cache-t-il pas souvent? Mais l'idée était ingénieuse et juste, et fondée sur cette vérité, que tout se tient, s'enchaîne, se combine dans le cœur humain. Mise en œuvre avec plus d'intelligence et de sérieux, cette idée pouvait devenir utile et faire connaître au public d'éminents personnages que l'histoire générale défigure ou méconnaît. Qui, par exemple, mieux que Shakespeare, a compris et fait comprendre Jules César? Or ne fut-ce pas en le replaçant dans sa vie intérieure, en l'y contemplant à force de génie, qu'il put tracer cette grande image? Appliquée, non plus à un homme, mais à une société, cette méthode serait encore excellente ; car une société, comme un homme, a sa vie privée et sa vie publique ; ses mœurs domestiques, ses habitudes intimes, ses travers et ses faiblesses, qui sont les mo-

[1] Paris, Michel Lévy.

biles de son rôle politique, et qui par conséquent doivent le commenter, le faire comprendre, et quelquefois même le faire deviner. Beaucoup d'écrivains ont essayé de procéder ainsi : nul n'a mieux réussi que M. Dezobry dans son beau livre sur Rome au siècle d'Auguste; nul n'a obtenu plus de faveur que l'auteur oublié du *Voyage d'Anacharsis*, l'abbé Barthélemy, qui va nous servir à son tour à pénétrer un instant au sein de la société si curieuse, si grande par certains côtés, si misérable par tant d'autres, dont il reste l'un des types les plus charmants et les moins connus.

Ce spirituel et modeste abbé est en effet, avec la duchesse de Choiseul, le correspondant de la marquise du Deffand dans le nouveau recueil que nous avons sous les yeux. En publiant ce recueil, M. de Sainte-Aulaire a rendu un double service aux lettres et à l'histoire. Aux lettres, car cette correspondance est assurément un modèle achevé de la langue si pure, si limpide, si transparente que l'on parlait au dix-huitième siècle, ce miroir brillant où venaient avec tant de grâce et d'aisance se refléter et se peindre les idées les plus opposées, les plus sévères et les plus riantes du poëte et du philosophe, de l'historien et du conteur, de l'homme du monde et de l'homme de loi. La langue du dix-septième siècle a une grandeur, une puissance, une vigueur native qui l'élèvent bien au-dessus de la langue du dix-huitième, mais qui la rendent inimitable; elle n'a pu être écrite et parlée que par les hommes de ce temps-là. La langue du dix-huitième, au contraire, convient à tous les esprits et à tous les talents; elle est souple, flexible, étendue, facile à comprendre et à parler. Il y a la même distance entre le génie des deux langues qu'entre le génie de Bossuet et celui de Voltaire, l'un planant à une telle hauteur que nul ne peut y atteindre, l'autre d'une immense étendue, mais sans élévation et à la portée de tous. Mettez talent sur talent, vous n'arriverez jamais au génie de l'orateur catholique; additionnez tout l'espri tqui s'est dépensé en France depuis cinquante ans, et vous en trouverez autant, bien plus peut-être, que dans les quatre-vingts volumes du philosophe de Ferney. Voltaire a des plagiaires, Bossuet n'en a jamais eu. La correspondance de madame du Deffand et, on peut le dire maintenant, celle de la duchesse de Choiseul, doivent tenir dans le dix-huitième siècle, et, toute proportion gardée, la place que la correspondance de madame de Sévigné tient dans le dix-septième. C'est le style châtié, épuré, de la bonne compagnie, celui de la conversation entre personnes de qualité : sans doute dans les salons, chacun ne parlait pas si bien; mais personne ne parlait autrement. Madame du Deffand et madame de Choiseul doivent même se rapprocher plus du ton général et ordinaire que madame de Sévigné; car, à mesure que la société française a vieilli, l'art épistolaire

a cessé d'être un art ayant ses règles, ses limites et ses conventions pour devenir naturel et vrai : Voiture écrivait comme nul ne causait; madame de Sévigné comme s'exprimaient quelques personnes plus distinguées et plus recherchées que les autres; mesdames du Deffand et de Choiseul comme parlait tout homme bien élevé. Aujourd'hui, beaucoup de gens du meilleur ton écrivent d'un style dont ils rougiraient d'user dans leurs discours. Cela tient évidemment à la facilité des communications : du temps de Voiture, une lettre était un petit événement assez rare, fort coûteux, et qui, pendant plusieurs jours, défrayait tout un cercle; aujourd'hui écrire, recevoir une lettre, est la chose du monde la plus simple, la plus facile, la plus ordinaire, et parfois la plus ennuyeuse. On pourrait donc, sans paradoxe, attribuer la décadence du style à l'invention des chemins de fer.

Voiture écrivait pour la postérité, madame de Sévigné pour les salons où elle vivait, madame du Deffand pour ses correspondants et ceux-ci pour elle. Il règne donc dans ses dernières lettres beaucoup plus de simplicité, de franchise et de liberté. Amies intimes, mesdames du Deffand et de Choiseul se disent tout ce qu'elles pensent, ne disent que cela et ne le disent que pour elles seules. Nous autres lecteurs d'aujourd'hui, nous ne sommes que des curieux et des indiscrets, soulevant un voile qui devait rester tombé pour nous. Mais, comme tous les indiscrets, nous surprenons beaucoup plus de choses qu'on ne nous en aurait laissé voir si on s'était attendu à nos regards. C'est donc dans la vie intime de ces dames que nous allons pénétrer. Entre elles, elles n'ont garde de s'entretenir des affaires publiques; mais elles se parlent de leurs sentiments, de leurs espérances, de leurs mécomptes, ou bien de leur genre de vie, des petits événements de leur monde, des gens qu'elles y rencontrent, heureuses de déposer toute contrainte, toute dissimulation commandée par la prudence ou le bon ton, toute réticence et toute flatterie. C'est donc un chapitre de l'histoire intime du dix-huitième siècle que M. de Sainte-Aulaire ouvre sous nos yeux.

Nous sommes à la fin du règne de Louis XV, l'œuvre du siècle de Voltaire est accomplie. L'ancien régime est frappé de coups terribles et redoublés ; il menace ruine de toute part, l'écroulement commence. Le pouvoir est à la fois tyrannique et impuissant ; il peut faire beaucoup de mal, il ne peut plus faire aucun bien. Il est ignorant et trompé : au dehors, il rompt avec la politique traditionnelle ; il chasse le dernier ministre qui l'ait comprise et maintenue ; au dedans, il transforme la glorieuse monarchie de Louis XIV en un despotisme de sérail où des courtisanes dispensent à des intrigants la faveur du prince, et ne voient dans la France à gouverner qu'une victime riche et flétrie à dépouiller. A ces gens, il faut le silence universel, et, pour

étouffer les cris lamentables de la conscience publique, ils s'acharnent sur les hommes et sur les lois, enferment, exilent, dépouillent ceux qu'ils ne peuvent acheter, brisent les institutions anciennes, foulent aux pieds les droits les plus vénérables, profanent les plus saintes choses. Au-dessous de ce pouvoir, une société avilie par lui et révoltée contre lui, qui vit de ses faveurs, se les dispute sans honte, se rend complice de ses crimes, l'entoure de ses flatteries et tremble à ses menaces ; mais qui en réalité le méprise, le discute et ne croit ni à son droit ni à sa durée. Ce n'est pas le peuple indigné dont la colère aveugle maniera bientôt l'arme sanglante dont il frappera ses ennemis et se frappera lui-même, confondant le droit avec l'abus, la tradition avec le despotisme, la justice avec l'iniquité : ce peuple-là sommeille encore. C'est une société élégante, insouciante et sceptique qui voit tout et ne croit à rien. Assez éclairée pour comprendre le mal qui la ronge, elle a trop d'incurie, elle est trop frivole, elle est trop orgueilleuse pour vouloir le guérir ; elle s'en accommode, préférant en mourir après en avoir vécu. Aussi de l'indignation sans conscience, qui de temps à autre la soulève, retombe-t-elle toujours dans le doute et dans l'indifférence. Elle pense se consoler de tout en se moquant de tout ; son esprit lui tient lieu de cœur et de raison; sa verve railleuse ne ménage rien : elle rit de ce qui la tue ; elle rit de ce qui pourrait la sauver, se refusant à comprendre que le Dieu qu'elle blasphème pourrait la faire vivre, si elle-même n'avait prononcé son arrêt de mort. Que lui importe en effet? Étant sans foi, elle est sans espérance. Chose lamentable pourtant, et combien cette moribonde emporte de beauté, de grâce, d'esprit et de génie ; au milieu du désordre de ses idées, de l'injustice de ses actes, comme elle sentait s'éveiller en elle l'instinct de la justice ; comme l'iniquité la révoltait ; quelles aspirations généreuses, quels élans vers la liberté, que de talents mal employés, que de forces perdues, que de conceptions stériles, quels dehors pleins de séduction, de politesse et de charme! S'il s'était rencontré un honnête homme de génie pouvant la comprendre et la diriger, l'éclairer sur ses erreurs, ses préjugés, ses fautes; la délivrer des honteuses entraves qui l'étouffaient, en lui rappelant le passé et en lui faisant entrevoir l'avenir : quel spectacle elle eût donné au monde!

Toutes les ressources, toutes les grâces, tous les dons rares et précieux de cette brillante et triste époque, se retrouvent dans une mesure différente avec toutes ses faiblesses et tous ses torts, chez madame du Deffand et madame de Choiseul.

Si les écrits de madame du Deffand sont encore ignorés, parce qu'ils n'ont été publiés que d'une façon fautive et incomplète, chacun connaît sa personne, son histoire et sa renommée. A l'époque où commence

la correspondance nouvellement publiée, c'est-à-dire en 1761 (madame du Deffand avait alors soixante ans), cette renommée touchait à son apogée. Elle la devait d'abord, il faut bien le dire, à l'étrangeté de sa vie passée. Fille de bonne maison, mariée à un honnête homme, elle rompit, à peine entrée dans le monde, avec tout sentiment d'honnêteté et de bienséance, ne demandant au mariage qu'une liberté dont elle abusa sans contrainte. La faveur passagère du régent commença, dit-on, sa gloire ; bien d'autres se chargèrent de l'achever et de répandre le bruit de ses charmes. Ce genre de vie, sa liaison avec mesdames de Prie et de Parabère, la protection de la duchesse du Maine, attirèrent chez elle la secte naissante des philosophes. Voltaire, d'Alembert, le président Hénault, qui fut le mieux et le plus longtemps reçu, prirent place à ses soupers. Dès ce jour, sa vanité, à la fois prudente et flattée, lui conseilla de demander à son esprit des succès moins fragiles que ceux de sa beauté. Elle ouvrit un bureau d'esprit qui fut des mieux achalandés. Intelligente, fine, moqueuse, méchante même, elle se mit à composer des chansons, des épigrammes, de petites satires, qui eurent grand succès parce qu'elles firent un peu de mal. Elle excella surtout dans l'art de tracer en prose des portraits : c'était une vieille habitude de notre société lettrée, qui remontait à l'hôtel de Rambouillet. Les siens, nous en citerons, sont tracés avec une grâce, un mordant, une vivacité et une pureté de style vraiment remarquables. Célébrée par quelques-uns des hommes de lettres à la mode, en correspondance suivie avec Voltaire, elle vit successivement tout ce que le monde avait de gens distingués solliciter la faveur, quelquefois difficile, d'être admis dans son salon du couvent de Saint-Joseph. Ce fut là qu'en 1753 elle reçut mademoiselle de Lespinasse. Placée près d'elle, dans la situation difficile de dame de compagnie, cette jeune femme, d'un esprit aussi fin, mais plus passionnée et d'une beauté plus agréable, avant que la petite vérole l'eût gâtée, ne tarda pas à dresser autel contre autel. D'Alembert se fit le complice de son ingratitude, mettant son patronage à un prix qui ne lui fut pas refusé. Cette rupture eut une grande influence sur la vie de madame du Deffand; car les philosophes, imitant d'Alembert, à l'exception du fidèle président Hénault, quittèrent son intimité et cessèrent de donner le ton à son cercle. Depuis quelques années, son âge en avait écarté la troupe attardée de ses adorateurs; bientôt une infirmité pénible, triste don de la vieillesse prochaine, une cécité complète, acheva d'éloigner les indifférents. Il ne lui resta plus qu'une société choisie et privilégiée, l'élite de la cour : les Choiseul, les Beauvau, les Boufflers, la duchesse de la Vallière, mesdames de Luxembourg et de Mirepoix, quelques évêques, plusieurs diplomates étrangers, introduits chez elle quand

son salon était ouvert à tous ; mais également satisfaits de le voir délaissé par une jeunesse dont les mœurs ne convenaient pas à leur caractère, et par l'Encyclopédie dont ils subissaient l'influence, mais dont ils ne supportaient pas l'attitude pédante et orgueilleuse.

Tel était le milieu où vivait madame du Deffand à l'époque où nous allons la trouver aveugle et âgée de plus de soixante ans. Si jamais son cercle n'avait été plus restreint, jamais il n'avait été plus en vue et plus envié. Assise dans un fauteuil bas et rond, qu'elle nommait *son tonneau*, elle voyait avec une orgueilleuse satisfaction son salon fréquenté par des personnages aussi considérables. Pendant le voyage qu'il fit à Paris en 1765, Horace Walpole fut un de ceux qui parvinrent à s'y faire admettre. Il fut aussitôt frappé de ce qu'il y vit :

« Cette madame du Deffand, écrivait-il, aujourd'hui vieille et aveugle, a gardé toute sa vivacité, son esprit, sa mémoire, ses passions et ses agréments; elle va à l'Opéra, à la comédie, à Versailles, reçoit chez elle deux fois par semaine, se fait lire tout ce qu'il y a de nouveau, fait de jolies chansons, des épigrammes charmantes, et se rappelle toutes celles qui ont été faites depuis quatre-vingts ans. Elle est en correspondance avec Voltaire, pour qui elle dicte les lettres les plus piquantes. Elle le contredit hardiment, n'a aucune dévotion ni pour lui ni pour personne, et reste aussi indépendante du clergé que des philosophes. Dans les discussions où elle s'engage facilement, elle est très-ardente et cependant presque jamais dans le faux. Son jugement sur chaque sujet est aussi droit qu'il est faux sur chaque point de conduite, car elle est toujours dominée par l'amour ou par la haine… »

Plus tard, il ajoutait :

« Elle humilie les savants et trouve une conversation pour chacun. Affectueuse comme madame de Sévigné, elle n'a aucun de ses préjugés, mais elle a un goût plus universel, et avec la santé la plus délicate, son activité la pousse à une vie plus fatigante qui me tuerait, si je restais ici. Si nous revenons à une heure du matin de souper à la campagne, elle propose d'aller sur le boulevard ou à la foire Saint-Ovide, parce qu'il est trop tôt pour se coucher. J'ai eu beaucoup de peine à lui persuader hier au soir, n'étant pas bien portante, à ne pas rester levée jusqu'à deux ou trois heures du matin pour voir la comète [1]. »

Peu de femmes, quoique jeunes et bien portantes, pourraient aujourd'hui supporter une telle existence. Et cependant cette vie si active, si occupée, ne chassait pas de l'esprit de madame du Deffand l'incertitude et l'ennui. Arrivée sur la pente de l'âge, recueillant ses

[1] Tome I, p. 177.

souvenirs, regardant en elle-même, elle voyait avec crainte et tristesse un vide immense dans son cœur. A cette question que souvent elle se posait : Quel a été mon rôle, que suis-je venue faire, que me reste-t-il, pourquoi ai-je vécu? elle répétait avec amertume : « Ma vie a été sans objet. » Sans doute il n'est pas de pensée plus pénible que le sentiment de son inutilité : tout homme sur la tombe duquel on ne pourrait inscrire la belle expression de l'antiquité : « Il a rempli la fonction de vivre, *vita functus est*, » doit être un homme malheureux. Or madame du Deffand, qu'avait-elle fait de sa vie? Sans principes religieux, ses yeux n'avaient jamais sondé les secrets de l'avenir; sans affection, elle n'avait trouvé dans le présent ni charme durable, ni consolation, ni espérance; sans instruction, elle n'avait même pu demander à l'étude, à la science, quelques-unes de ces disgracieuses occupations, qui ne sont point faites pour son sexe, mais qui remplissent la vie. Tout n'avait été pour elle que vanité. Jamais la parole de l'Ecclésiaste n'avait trouvé dans une vie mondaine une plus juste et plus complète application : vanité, ces enivrements du cœur que le désordre enfante, que la satiété détruit, qui se suivent, qui se remplacent et disparaissent sans plus laisser de traces que les flots de la mer; vanité, ces enivrements de l'esprit que l'amour-propre recherche, que la flatterie accorde, que l'envie conteste et que le véritable mérite dédaigne; vanité, ces théories philosophiques, échos incompris d'une doctrine incompréhensible, idées sèches, frivoles, pleines de pédanterie, dont l'âme avide de vérité, de justice et de foi, refuse de se nourrir! Femme, madame du Deffand n'avait rien aimé. Qu'était-elle donc venue faire en ce monde?... — Elle était venue présider un cercle!

Au déclin de la vie, elle comprenait enfin; elle voyait en elle, autour d'elle, le vide se faire, et l'abîme se creuser : son orgueil se révolta; elle s'en prit à Dieu, à ses amis, à l'humanité. Elle voulut un jour croire en Dieu, elle se fit lire saint Paul; elle n'y comprit rien, rejeta le livrea vec dédain, moquerie et colère, et n'y pensa plus. Quelques semaines avant de mourir, elle refusa de voir un prêtre[1]. Ses amis, auxquels elle inspirait peut-être plus de pitié que de profonde affection, ne pouvaient, malgré les soins, le respect, la sollicitude dont ils ne cessaient de l'entourer, dissiper ses doutes, calmer ses craintes et lui faire croire à leur dévouement sincère.

« J'ai tout votre scepticisme sur l'amitié, écrivait-elle à Walpole[2]. Je suis affreuse à mes propres yeux, triste, vieille, ennuyeuse; je ne puis espérer

[1] Tome I, p. 99; tome II, p. 401.
[2] Tome I, p. 215.

que quelque reconnaissance. Je suis faible, je n'ai ni soutien ni appui; je dissipe ma vie sans en jouir [1]. »

Elle croyait ne rencontrer qu'indifférence autour d'elle, son âme avait peu ou point d'espérance, enfin elle avait le triste courage d'écrire à sa plus fidèle amie :

« Surtout il ne faut pas se permettre de confier ses peines. Rien n'est si faux que cette maxime :

A confier ses maux, souvent on les soulage.

Cela n'est pas vrai. J'ai passé ma vie à en faire l'épreuve. Quelle folie de chercher de la sensibilité dans les autres. Pourquoi la désirer? Quel bien nous pourrait-elle faire? Oh! non, ce qu'il y a de mieux, c'est de parvenir, si l'on peut, à ne pas-en avoir soi-même, à ne pas s'écouter, à se moquer de soi quand on se surprend à faire dépendre son bonheur de la conduite et des sentiments d'autrui. Il ne faut pas non plus se livrer trop à la joie quand on a sujet d'être content. Enfin, moi qui n'aime pas saint Paul, je trouve pourtant qu'il a raison quand il dit : « Vivez dans le monde comme « n'y étant point [2]. »

Ce monde en effet, qu'elle avait tant aimé, où elle brillait encore, ce monde lui faisait presque horreur.

« Tout ce que je vois ici me dessèche l'âme. Je ne trouve dans personne ni vertu, ni sincérité, ni simplicité [3]... Je ne suis environnée que de tigres, de grues, de neiges, de glaces, de pierres, d'épines [4]... On ne saurait s'affliger d'avoir peu de temps à vivre dans un monde si pervers et si corrompu [5]. »

Ces doutes, ces découragements, ces dégoûts, se résumaient chez elle en une seule manière de penser : le scepticisme le plus absolu et le plus général; en un seul sentiment : l'ennui, mais un ennui profond, invincible et constant.

« Rien n'est si vrai que ma situation présente m'est insupportable, et, malgré mon âge, je ne commence pas une journée que je ne désire l'avoir finie; rien ne m'intéresse, ne m'occupe ni ne m'amuse; enfin, je suis dégoûtée de la vie présente autant que ceux qui se tuent ou se noient [6]. La vie

[1] Tome I, p. 320, 277.
[2] Tome II, p. 357.
[3] Tome I, p. 414,
[4] *Ibid.*, p. 424.
[5] Tome II, p. 46.
[6] *Ibid.*, p. 44.

m'est à charge, la vie m'ennuie, la société présente n'est qu'un commerce d'ennui, je tue le temps en attendant qu'il me tue [1]. »

Une âme ordinaire, dans un pareil état de scepticisme et d'ennui, se serait desséchée complétement et flétrie. Mais l'âme de madame du Deffand n'était pas une âme ordinaire. Loin de l'abattre, la vieillesse, au contraire, la releva par un suprême effort ; son intelligence lui fit comprendre la cause de cet isolement qui la désolait ; elle sentit alors s'éveiller en elle ce besoin d'aimer, qui, suivant le mot d'un poëte, est tout le génie de la femme; son pauvre cœur, si insensible, si glacé, si mort, quand la jeunesse animait de ses grâces et de ses riantes couleurs son corps délicat, s'émut, s'échauffa, se sentit battre lorsque l'âge eut éteint ses yeux et brisé ses forces. Elle aima son chien :

« Je tâche de m'en faire aimer; si j'y parviens, je l'aimerai, et ce sera un petit bonheur dont je tâcherai de me contenter [2]. »

Elle y réussit et finit par « l'aimer à la folie. » Pauvre femme ! — Elle aima Walpole, elle aima la duchesse de Choiseul. Walpole ! quand on lit leur correspondance, quand on voit la tendresse inquiète, active, ingénue, qui est plus qu'amitié, et qui pourtant ne peut pas être amour ; ce sentiment indéfinissable d'une pauvre vieille de soixante-quinze ans, pour cet homme si brillant, si intelligent, si supérieur, qui l'aime aussi, mais qui semble craindre qu'un monde moqueur ne s'en aperçoive ; on est tenté d'abord de sourire, de trouver tout cela ridicule. Mais non, c'est l'élan suprême d'une pauvre âme captive, plongée pendant une longue vie dans les ténèbres glacées du doute, qui entrevoit avant de mourir l'air libre et pur de l'amour, et qui sent, suivant la parole d'un illustre poëte :

Au doute qui s'enfuit,
Un jour intérieur se lever dans la nuit.

Dans la correspondance que nous avons sous les yeux, nous trouvons quelques lettres inédites adressées à Walpole, toutes empreintes de ce tendre et délicat sentiment, et qui prendront nécessairement place dans un recueil complet des lettres de madame du Deffand à l'illustre wigh, recueil que le public lettré espère depuis longtemps avec impatience, et qu'il demande à M. de Sainte-Aulaire. Enfin, la dernière et tendre affection de madame du Deffand fut pour celle qu'elle nommait *sa grand'maman*, de même qu'elle appelait Walpole

[1] Tome II, *passim*.
[2] *Ibid.*, p. 263.

son *tuteur*. Son aïeule avait épousé en secondes noces le père du duc de Choiseul; de là, cette plaisanterie qui se retrouve dans toutes ses lettres, d'appeler la duchesse de Choiseul, qui aurait pu être elle-même sa petite-fille : *Ma grand'maman*. Elle a pour cette grand'maman une amitié confiante, dont il est impossible de douter après avoir lu ses lettres : c'est à elle surtout qu'elle parle de ce besoin d'aimer qui la tourmente.

« Mon cœur ne vieillit point. Je ne puis m'empêcher d'aimer et de désirer de l'être [1]. Il est fort doux d'aimer. On ne regrette point les peines qu'on a éprouvées. On ne croit point avoir acheté trop cher les plaisirs dont elles sont suivies [2]... Y a-t-il un plus grand et plus véritable bonheur que d'être auprès de ce qu'on aime et dont on sent qu'on est uniquement et parfaitement aimé? C'est le paradis [3]. »

Enfin, c'est à elle qu'âgée de quatre-vingt-cinq ans, quelques jours avant de mourir, elle adresse ce cri suprême d'une âme déchirée par le souvenir du passé perdu, consolée cependant par la vérité qu'elle entrevoit.

« Malheur à qui n'est aimé de personne, et plus malheureux encore ceux qui n'aiment rien [4]. »

La duchesse de Choiseul dut comprendre cette plainte douloureuse de sa pauvre vieille amie, car elle savait tendrement aimer et fortement. C'est une douce et charmante figure que M. de Sainte-Aulaire présente à la postérité. Voulez-vous connaître ses traits ? Walpole va vous les peindre :

« Son visage est joli; sa personne est un petit modèle. C'est la plus gentille, la plus aimable, la plus honnête petite créature qui soit sortie d'un œuf enchanté... Vous la prendriez pour la reine d'une allégorie. On craint que cela finisse autant qu'un amoureux [5]. »

Voulez-vous connaître son âme? Lisez sa correspondance; elle se peint elle-même avec une grâce et un naturel d'un charme extrême. Le premier trait de son caractère était une bonté simple, discrète et même un peu timide, qu'elle ne déployait pas seulement dans ses relations avec le monde, mais dont elle faisait preuve surtout envers les

[1] Tome II, p. 374.
[2] *Ibid.*, p. 330.
[3] *Ibid.*, p. 401.
[4] *Ibid.*, p. 440.
[5] La duchesse de Choiseul avait alors trente et un ans (1766).

paysans de ses domaines. Rien de plus touchant que le récit qu'elle fait à madame du Deffand d'un mariage qu'elle avait conclu entre deux jeunes gens du voisinage. Il paraît impossible qu'on ne l'aimât point quand on la connaissait ; elle savait se concilier les esprits les plus rebelles. Sa belle-sœur, la duchesse de Grammont, qui avant de la connaître était son ennemie déclarée, ne put lui résister à Chanteloup, et devint pour elle une amie tendre et dévouée. Un esprit plein d'une douce finesse, et qui cherchait à plaire, servait d'ornement à sa bonté : ce n'était pas le ton plein de recherche et d'apprêt des salons qu'elle avait fréquentés, des beaux esprits que tant d'autres gâtaient en les voulant imiter. Tout en elle était naturel et simple, et trop charmant pour être appris :

« Je ne sais quelle est la vertu dominante en vous, lui écrivait madame du Deffand, mais celle que j'adore et que je préfère à toutes, c'est la noble franchise. [1] »

Son cœur était un livre où chacun pouvait lire, elle aurait rougi de cacher ses sentiments et de ne pas paraître telle qu'elle était. Son style est la parfaite image de cette précieuse et rare vertu :

« Je veux, disait-elle, parler ma langue avant celle de ma nation, et nous devons souvent à l'irrégularité de nos pensées celle des expressions pour les rendre telles qu'elles sont [2]. »

Si sa franchise lui faisait des amis sincères, combien son extrême modestie ne devait-elle pas les charmer ! La modestie n'était pas la qualité dominante des femmes et surtout des hommes de son temps. Pour elle, ni les louanges de ses amis, ni les flatteries intéressées du monde, ni le prestige d'une grande alliance, d'une grande fortune et d'une grande situation, n'altérèrent la simplicité de ses mœurs ni celle de son cœur ; elle demeura toute sa vie ce qu'elle était à dix-huit ans, lorsque son mari, alors comte de Stainville, était ambassadeur à Rome.

« On était surpris, dit l'abbé Barthélemy, de voir tant de lumière avec tant de simplicité. Elle réfléchissait dans un âge où l'on commence à peine à penser. Elle avait formé son esprit par de bonnes lectures, et, après avoir acquis l'instruction qui lui manquait d'abord, conservé la modestie et la simplicité parfaite qui faisaient le charme de son caractère. »

Elle rapportait à son mari toute la considération dont elle était

[1] Tome I, p. 225.
[2] *Ibid.*, p. 72.

elle-même entourée et prenait plaisir à s'effacer derrière sa gloire. Pendant le ministère du duc de Choiseul, on peut dire qu'elle se tint à l'écart et qu'elle affecta de ne s'occuper ni des affaires privées ni des affaires publiques.

« Je ne crois pas, disait-elle, qu'on puisse me reprocher, dans tout le ministère de mon mari, d'avoir eu le ton, l'air ou le projet de protéger personne. Il y a une grande différence entre rendre des services ou accorder sa protection [1]. »

Qu'il y a loin de cette aimable personne au rejeton parasite de la femme savante d'autrefois, que les idées parlementaires ont donné à la comédie contemporaine, en lui donnant la femme politique : s'il est ridicule de voir une femme abandonner, pour se livrer aux spéculations abstraites de la science, les douces et tranquilles joies du cœur, les émotions de la famille, et ce charme et cette bonté naïve et cette ignorance pleine de foi, qui font d'elle l'ange du foyer domestique ; combien il est plus triste de lui voir déposer cette gracieuse couronne pour devenir l'Égérie en robe bouffante de nos modernes Numas ! La modestie de la duchesse de Choiseul ne la rendait pas cependant insensible au sentiment de sa dignité personnelle ; elle avait pour son mari trop de respect et d'affection pour ne pas comprendre tout ce qu'elle se devait à elle-même. Cet orgueil très-légitime ne se manifesta jamais avec aigreur et avec morgue ; mais il fut toujours très-sincère, et se fit voir surtout après la disgrâce de Choiseul. Madame de Choiseul avait eu pour la mère du duc d'Aiguillon, qui arrivait au pouvoir, une estime particulière ; et, dans une de ses lettres, elle l'avait rappelé à madame du Deffand ; celle-ci, qui était en relation avec la duchesse d'Aiguillon, avait cru pouvoir lui parler de cette lettre, quoique avec beaucoup de réserve et de discrétion.

« Comment avez-vous pu vous imaginer, ma chère petite-fille, de dire des coquetteries de ma part à madame d'Aiguillon, écrit aussitôt madame de Choiseul; son fils a la puissance, il ne reste plus à mon mari que l'honneur, et ce serait une bassesse indigne à moi de chercher à plaire à madame d'Aiguillon J'aurais l'air de quémander sa bienveillance, sa protection : Dieu m'en garde ! Je n'ai plus besoin de plaire à personne puisque personne n'a plus besoin de moi... Une bonne fois pour toutes, mettez-vous bien en tête que vous ne devez faire ma cour à personne ni m'attirer les services de qui que ce soit. Je ne sais pas à qui je pourrais souffrir l'insolente prétention de m'en rendre... Si, dans la puissance de mon mari, vous m'eussiez vue protectrice, vous auriez raison de trouver mauvais que je ne voulusse pas être

[1] Tome I, p. 272.

protégée aujourd'hui. Si, dans ma faveur, vous m'eussiez vue haute, dominante, insultante, vous auriez raison de trouver mauvais que je ne fusse pas aujourd'hui basse, soumise, rampante. J'en appelle à M. de Walpole! si vous ne m'entendez pas, un Anglais doit m'entendre! »

Quel éloge du caractère anglais trempé dans l'air pur de la liberté, sous la plume d'une grande dame de l'ancien régime! Mais aussi comme le sentiment d'honneur se réveille et comme il éclate dans cette réponse de madame du Deffand :

« Je ne sais pas si j'ai la fierté anglaise, mais j'ai la noblesse française, et vous n'avez point à rougir de moi [1]. »

Et elle se justifie de manière à satisfaire pleinement les sentiments si délicats et si fiers de la duchesse.

Telle est cette noble et charmante femme, que la publication de M. de Sainte-Aulaire nous a permis de connaître. Son image, qui se détache du monde corrompu et dégradé qui l'entoure, repose et charme l'esprit. On aimerait à penser qu'elle n'appartient pas au dix-huitième siècle, si les défaillances de son cœur ne l'y rattachaient. Son éducation, les exemples du monde, les principes mêmes que professait son mari, avaient détruit chez elle toute croyance et toute certitude morale. Elle respirait l'air de son temps; le scepticisme avait envahi son âme, pour y gêner, pour y flétrir les germes de toutes les vertus. On la voit, dans sa correspondance, indifférente et railleuse, prendre le ton de madame du Deffand, et, comme elle, se faire l'écho des idées contemporaines, que sa grâce féminine ne parvient pas à embellir. Non-seulement sans religion, mais encore sans principes, comment fit-elle pour se soustraire à la corruption publique et pour conserver toute sa vie cette pureté du cœur que le soupçon même n'osa jamais ternir? N'y a-t-il pas entre ses idées et sa conduite la plus surprenante des contradictions?

Non ; car le cœur de la femme est ainsi fait que, lorsqu'elle peut se rattacher à un sentiment honnête, généreux, puissant, à un seul, elle s'y donne tout entière, et alors elle est sauvée. C'est le naufragé qui, ballotté sur l'abîme entr'ouvert, parvient à saisir une poutre, et, l'étreignant de toutes ses forces, aborde au rivage. Vérité consolante et sainte que l'histoire de Madeleine a consacrée! Elle n'a pas échappé à plus d'un grand esprit. Bossuet ne l'a-t-il pas vue dans toute sa splendeur en écrivant l'oraison de la princesse palatine? Ce qui sauva la duchesse de Choiseul, ce fut son amour pour son mari ; amour pur, constant, généreux, que rien ne découragea, que rien n'affai-

[1] Tome I, p. 383-387

blit. Cet amour illumine son esprit et domine sa raison. A chaque page de sa correspondance, on le voit plus fort et plus pur.

« Dites-moi, ma chère petite-fille, écrit-elle à madame du Deffand le 13 mai 1770, quelques mois avant la chute du duc de Choiseul, le grand-papa est-il remonté mercredi après m'avoir mise dans mon carrosse? a-t-il parlé de moi? qu'en a-t-il dit et de quel ton? Il me semble qu'il commence à n'être plus honteux de moi, et c'est déjà un grand point de ne plus blesser l'amour-propre des gens dont on veut être aimée! Avouez, ma chère petite-fille, que c'est un excellent homme que ce grand-papa; mais ce n'est pas tout que d'être le meilleur des hommes, je vous assure que c'est le plus grand que le siècle ait produit... Il est ridicule peut-être de parler de son mari, et il est plus ridicule encore de le vanter; mais je parle à ma petite-fille qui m'aime et qui aurait de l'indulgence, même pour une faiblesse [1]. »

Arrivée à Chanteloup, après la disgrâce :

« Je veux redevenir jeune, et, si je peux, jolie!... Je tâcherai au moins de faire accroire au grand-papa que je suis l'une et l'autre, et, comme il aura peu d'objets de comparaison, je l'attraperai plus facilement [2]. »

Confidente de cet amour si passionné, madame du Deffand le comprend, et, en admirant les effets, les enviant peut-être, elle le résume en s'écriant : « Le grand-papa vous tient lieu de tout. »

Ce fut donc par là que madame de Choiseul, plus heureuse que sa chère vieille amie, fut supérieure à son siècle, dont elle avait, au suprême degré, toutes les grâces et tous les dons, mais dont elle partageait aussi les faiblesses et les erreurs. Qui peut savoir! Si ce pauvre siècle avait lui-même fortement aimé quelque chose; s'il avait eu foi dans cette liberté dont il parlait sans la comprendre, à défaut de l'amour divin, peut-être l'amour humain l'aurait-il sauvé. L'amour, l'amour véritable et pur, ramène toujours à Dieu, car il vient toujours de lui.

Entre ces deux femmes d'élite, vivait un homme charmant, commensal habituel de Chanteloup, qui les comprenait, les aimait et les amusait. Le croirait-on? c'était un savant, un membre de l'Académie des inscriptions, un chercheur de médailles, l'abbé Barthélemy. Chargé d'une mission scientifique à Rome, pendant que le duc de Choiseul y représentait la France, il avait mérité l'estime et l'affection du duc et de la duchesse, qui, de retour à Paris, n'avaient pas voulu lui rendre sa liberté. Il vivait avec eux, chez eux, riche des pensions qu'ils lui avaient obtenues, sur le pied d'une égalité parfaite,

[1] Tome I, p. 190.
[2] *Ibid.*, p. 281.

dans une intimité de tous les instants, que l'exil de Chanteloup rendit précieuse à ses nobles protecteurs. C'était un homme de cœur et d'un caractère élevé. Destiné dans son enfance à l'état ecclésiastique, il ne s'était pas senti une vocation réelle, et, par respect pour les principes de la religion qu'il garda toute la vie, il n'avait pas voulu prendre les ordres; de sorte que, comme tant d'autres, il n'avait d'un abbé que le titre et le costume. L'étude avait été la passion dominante de sa vie : simple en ses goûts, modeste en ses désirs, il n'avait jamais souhaité qu'une existence calme et laborieuse. Plein d'esprit, d'une gaieté douce et charmante, il causait à merveille et plaisait à tous ceux qui n'avaient pas lieu d'être jaloux de ses places. Modeste et bon, il n'avait aucun orgueil et souffrait patiemment le mérite d'autrui ; jamais une parole ironique ou blessante ; ni aigreur, ni jalousie, ni injustice ; il n'avait aucun des travers des gens de lettres de son temps.

« Je n'ai jamais eu, disait-il, la folie du bel-esprit [1]... » « J'aime les lettres, écrivait la duchesse de Choiseul; j'honore ceux qui les professent, mais je ne veux de société avec eux que dans leurs livres, et je ne les trouve bons à voir qu'en portrait... Avouez, ma chère enfant, qu'il n'y a que notre très-cher et bon abbé qui se soit garanti de leur venin; c'est qu'il n'a sa supériorité que pour lui, son esprit que pour nous, et son bon esprit pour tout le monde. Aussi les craint-il presque autant que nous [2]. »

Au reste, les lettres que nous avons de lui le peignent au naturel; nous le connaissions déjà par les mémoires qu'il a laissés sur sa vie et qui découvrent toute l'honnêteté et toute la délicatesse de son cœur; ses lettres achèvent le portrait : à côté du galant homme, elles montrent l'homme d'esprit. Madame du Deffand les jugeait à merveille.

« L'abbé, soyez persuadé de ce que je vais vous dire, c'est que vos lettres valent mieux que celles de qui que ce soit. Vous êtes plaisant sans y tâcher; nulle recherche; on n'est point embarrassé de vous répondre : nulle affectation. Elles sont comme il plaît à Dieu, comme elles vous viennent. Si vous avez de l'esprit, ce n'est pas votre faute. Vous n'y prétendez pas, vous ne vous imposez pas la fatigue d'en montrer. Lisez, lisez monsieur Thomas, et faites le parallèle de vous à lui : malgré vos six pieds de haut, vous verrez comme vous êtes petit [3]. »

Qu'il y a loin de cet homme aimable, simple et bon, au savant tel qu'on est en droit de se le représenter. Le savant n'est point fait pour vivre en société ; il ne se plaît qu'avec des savants; mais, dès qu'il les

[1] Tome I, p. 302.
[2] *Ibid.*, p. 131.
[3] Tome II, p. 30.

rencontre, il les déchire. Il se croit le plus grand homme du monde ; mais il a moins de plaisir à montrer sa supériorité qu'à prouver l'infériorité des autres. Il est à la fois méprisant et jaloux ; il dédaigne ses devanciers et ses contemporains ; mais il ne souffre pas qu'on en parle. Sa vanité le rend dangereux : il ne pardonne jamais une blessure d'amour-propre. Sa science le rend ennuyeux : il veut qu'on l'écoute sans cesse et ne parle que pour lui. Le monde ne l'accueille pas avec faveur ; si parfois il l'admire, c'est qu'il ne le comprend pas. Le savant se plaît à être bizarre, sa bizarrerie est le plus souvent affectée. Il a pour la science qu'il cultive la passion exclusive d'un amoureux transi : il ne voit qu'elle au monde ; c'est pourquoi son esprit est à la fois très-étendu dans un sens et très-étroit dans tous les autres. La plupart des savants contemporains de l'abbé Barthélemy étaient de cette humeur : il en dépeint plusieurs dans ses lettres et dans ses mémoires, de telle façon qu'on croit les voir et les entendre. Aussi ne lui pardonnaient-ils pas de n'être pas comme eux : il n'est même pas bien sûr que les savants actuels lui aient pardonné. Il a composé pour le duc et la duchesse de Choiseul, esprits éclairés, qui, ne pouvant lire les auteurs anciens, désiraient cependant connaître l'antiquité, son *Voyage d'Anacharsis :* ouvrage de premier ordre, qui joint au mérite de l'exactitude scientifique celui non moins précieux d'être écrit du style le plus pur, le plus agréable et le plus facile à lire. Ce n'est pas une œuvre profonde, pleine de dissertations, de notes et de scholies ; mais c'est une œuvre qui donne aux ignorants, c'est-à-dire au public, c'est-à-dire à vous et à moi, une idée juste et complète, quoique générale, du monde grec, et se fait plus facilement et plus utilement comprendre que tous les mémoires accumulés des Académies allemandes. Le public accueillit cet ouvrage avec une extrême faveur, et l'Académie française fut de l'avis du public. Mais les savants ! les savants crièrent au scandale ; ils crurent la science profanée quand ils la virent mise à la portée de tous : une communauté de Trappistines ne serait pas plus effrayée à la vue d'une religieuse en toilette de bal !

Ce fut à Chanteloup que l'abbé Barthélemy prépara son célèbre ouvrage : il y travailla sérieusement et longtemps, ce qui n'altéra nullement sa belle humeur et son esprit :

« Vous demandez, écrivait la duchesse de Choiseul, ce que l'abbé fait dans le salon ? Il coupe du papier, se roule sur le tapis avec Lindor, fait des niches à tout le monde ou se tient dans un coin sans rien dire, à écouter ce qu'on dit pour s'en moquer. Voilà à quoi l'heureux abbé passe sa vie et ce qui l'empêche de vous écrire [1]. »

[1] Tome II, p. 23.

Heureux abbé, sans doute! enfant gâté d'une noble et brillante société, ami d'un des plus grands hommes de son temps, confident dévoué de la plus aimable des femmes, il vivait à Chanteloup d'une hospitalité trop noblement offerte pour n'être pas honorablement acceptée. Cependant — ce n'était pas ingratitude — c'était un sentiment digne d'un noble cœur : comme le loup de la fable, il regrettait son obscurité et son indépendance.

« Des circonstances que je n'ai pas cherchées, écrivit-il un jour à madame du Deffand, m'ont arraché de mon cabinet où j'avais vécu longtemps, connu d'un petit nombre d'amis, infiniment heureux, parce que j'avais la passion du travail, et que des succès assez flatteurs, dans mon genre, m'en promettaient de plus grands encore. Le hasard m'a fait connaître le grand-papa et la grand'maman. Le sentiment que je leur ai voué m'a dévoyé de ma carrière. Vous savez à quel point je suis pénétré de leurs bontés; mais vous ne savez pas qu'en leur sacrifiant mon temps, mon obscurité, mon repos, et surtout la réputation que je pouvais avoir dans mon métier, je leur ai fait les plus grands sacrifices dont j'étais capable; ils me reviennent quelquefois dans l'esprit, et alors je souffre cruellement; mais, comme d'un autre côté, la cause en est belle, j'écarte, comme je puis, ces idées, et je me laisse entraîner à ma destinée... »

Mais ce n'était là que des regrets passagers qu'une illustre amitié savait aussitôt calmer :

« Assurément, ajoute-t-il, je ne suis pas à plaindre, je connais si bien le prix de ce que je possède, que je donnerais ma vie pour ne pas le perdre[1]. »

Tels sont les trois acteurs de cette charmante et nouvelle comédie par lettres, publiée par M. de Sainte-Aulaire. L'action dure vingt ans : elle commence en 1761 pour finir en 1780. Elle est surtout intéressante au second acte, c'est-à-dire à partir de décembre 1770, lorsque la disgrâce du duc de Choiseul fixa la duchesse et l'abbé Barthélemy au château de Chanteloup. Jusque-là les lettres, moins nombreuses, ne forment pas un ensemble qu'il soit possible de résumer. La duchesse est soit à Versailles, soit à Chanteloup ; mais elle vient souvent à Paris, elle y voit madame du Deffand et n'a pas avec elle de correspondance suivie. Ce n'est pas à dire que les lettres de cette première partie, prises isolément, ne soient souvent fort curieuses. Nous ne pouvons nous empêcher d'en citer une tout entière : elle est datée de Versailles, du mois de décembre 1762 et présente une peinture achevée de l'existence si occupée et si vide d'une grande dame de la cour :

[1] Tome I, p. 266-267.

« Je viens de m'arracher de mon lit pour achever une frisure commencée d'hier : quatre pesantes mains accablent ma pauvre tête. Ce n'est pas le pire pour elle; j'entends résonner à mes oreilles le fer, les papillotes; il est trop chaud... Quel ajustement madame mettra-t-elle donc aujourd'hui?... Cela va avec telle robe... Angélique, faites donc le toquet; Marianne, apprêtez le panier (vous entendez bien que c'est la suprême *Tintin* qui ordonne ainsi). Elle a beaucoup de peine à nettoyer ma montre avec un vieux gant; elle me fait voir que le fond en est toujours noir. Ce n'est pas tout. Un militaire pérore de l'expulsion des jésuites; deux médecins parlent, je crois, de guerre, ou se la font peut-être; un archevêque me montre une décoration d'architecture; l'un veut attirer mes regards, l'autre occuper mon esprit, tous obtenir mon attention. Vous seule intéressez mon cœur. On me crie de l'autre chambre : — Madame, voilà les trois quarts; le roi va passer pour la messe... Allons ! vite, vite ! mon bonnet, ma coiffe, mon manchon, mon éventail, mon livre; ne scandalisons personne. Ma chaise, mes porteurs, Partons !... — J'arrive de la messe; une femme de mes amies entre aussitôt que moi; elle est en habit; mon très-petit cabinet est rempli de la vastitude de son panier. Elle veut que je continue : — Je n'en ferai rien, madame, je ne suis pas assez mon ennemie pour me priver du plaisir de vous voir et de vous entendre... Enfin, elle est partie; reprenons ma lettre; mais on vient me dire que le courrier de Paris va partir : — Il demande si madame n'a rien à lui ordonner. — Eh ! si fait vraiment; j'écris à ma chère enfant; qu'il attende. Une jeune Irlandaise vient me solliciter pour une grâce que je ne lui ferai pas obtenir. Un fabricant de Tours vient me remercier d'un bien que je ne lui ai pas procuré. Celui-ci vient me présenter son frère que je ne verrai pas; il n'y a pas jusqu'à mademoiselle Fel [1] qui ne pénètre chez moi. J'entends le tambour; les chaises de mon antichambre sont culbutées : ce sont les officiers suisses qui se précipitent dans la cour. Le maître d'hôtel vient demander si je veux qu'on serve. Il m'avertit que le salon est plein de monde, que monsieur est rentré, qu'il a demandé à dîner. — Allons donc ! il faut finir. Voilà le tableau exact de tout ce que j'ai éprouvé hier et aujourd'hui, en vous écrivant, et presque tout cela à la fois; jugez si je suis lasse du monde [2]. »

N'est-ce pas un tableau de genre? des volumes feraient-ils connaître la vie d'une grande dame de la cour mieux que ces quelques lignes, écrites avec tant de grâce et de vivacité?

Il faut encore, avant de quitter cette première partie de la correspondance, mentionner une anecdote tout à fait caractéristique. L'esprit anglais et l'esprit français s'y montrent avec tant de vérité qu'on la croirait datée d'hier. Pendant son séjour à Paris, en 1765, Horace Walpole avait fait à J. J. Rousseau la plaisanterie de le bafouer dans une lettre supposée du roi de Prusse et aussitôt rendue

[1] Chanteuse de l'Opera.
[2] Tome I, p. 5.

publique. Rousseau l'avait trouvé fort mauvais, et ses admirateurs encore plus. Au nombre de ceux-ci était Fréron, qui, dans son journal, rendit à Walpole ses railleries et ses impertinences. A cette époque, les journaux ne paraissaient qu'en vertu d'une autorisation que le gouvernement pouvait à son gré suspendre ou retirer. C'était à peu près comme aujourd'hui. On dit cependant qu'entre ce temps-là et le nôtre il y a eu une révolution en 1789. En lisant la feuille de Fréron, madame du Deffand ressentit une indignation violente, qu'elle fit aisément partager à madame de Choiseul, et celle-ci d'écrire aussitôt à son mari :

« Je vous prie de lire l'endroit que j'ai marqué dans la feuille de Fréron. Je ne vous parle pas de l'œuvre éphémère d'un écrivailleur obscur et non avoué du gouvernement. (Une brochure injurieuse avait précédé la publication du journal.) C'est contre Fréron, avoué protégé par lui, que je réclame votre justice. C'est à lui de réprimer la licence et l'insolence des écrivains qu'il autorise. Je crois qu'il est de votre honneur, comme ministre des affaires étrangères, d'empêcher qu'un étranger de distinction et qui ne fait point le métier d'auteur soit publiquement insulté sous l'autorité du gouvernement. Ainsi je vous demande particulièrement, pour vous d'abord qui êtes mon principal objet, et ensuite pour M. de Walpole que j'aime, de faire mettre M. Fréron au cachot pour lui apprendre à écrire, et je crois que vous ferez bien de vous en faire un mérite auprès de l'ambassadeur d'Angleterre. »

Cela était la manière de comprendre à la française la liberté d'écrire ; voici maintenant la manière de la comprendre à l'anglaise. Il est probable que l'ambassadeur d'Angleterre n'aurait pas été aussi reconnaissant que madame de Choiseul le suppose de la *juste* sévérité d'un ministre qui ne pouvait, disait-on, permettre qu'une *sage* liberté ; car voici ce que Walpole lui-même en pensait et en écrivait à madame du Deffand.

« Je suis redevable à vous et à la duchesse de Choiseul pour cette affaire de Fréron; mais elle ne laisse pas de me fâcher. Nous aimons tant la liberté de l'imprimerie, *que j'aimerais mieux en être maltraité que de la supprimer*... De plus, c'est moi qui avais commencé cette ridicule guerre, il est injuste que j'empêche les autres de prendre la même liberté avec moi [1]. »

Quand donc, faibles et puissants, comprendrons-nous en France que la seule garantie de notre propre liberté est dans la liberté d'autrui, et que donner au gouvernement le droit de tirer l'épée en notre faveur, c'est lui laisser la possibilité de nous en frapper à notre tour? Au reste, il est juste de dire que le duc de Choiseul modéra le cour-

[1] Tome I, p. 53 et 54.

roux de la duchesse et de son amie, par la promesse qu'il leur fit de corriger Fréron et le censeur, qui avait laissé passer l'article, sans les mettre au cachot pour leur apprendre à écrire, avouant avec une naïveté qui est la bonne foi des gouvernements absolus, « que dans ces sortes d'affaires, surtout vu le fanatisme que Rousseau inspire très-mal à propos, les corrections secrètes sont infiniment moins sujettes à inconvénients et à cailletage. » C'est le châtiment du despotisme d'être condamné à se faire de temps en temps de ces sortes d'aveux.

Le duc de Choiseul était cependant un homme d'un esprit éclairé, et, du moins dans la théorie, le ministre le plus libéral que l'ancien régime ait encore eu. On en peut juger par les idées très-justes dont la duchesse faisait part à madame du Deffand, le 20 janvier 1767, en refusant de prendre parti dans une autre querelle littéraire, idées qui sont évidemment l'écho de la pensée de son mari :

« L'autorité détruit et n'édifie pas; le gouvernement édifie et ne détruit pas. L'autorité doit punir les crimes; le gouvernement ne doit pas sévir contre les erreurs. Il peut leur laisser le soin de se détruire elles-mêmes, qu'elles viennent d'un odieux fanatisme ou d'une vaine et nuisible philosophie. Ce n'est point par ce que le gouvernement fait qu'il accélère le progrès des lumières, c'est par ce qu'il empêche. C'est du sein et du mal de l'erreur que naît le jour et le bien de la vérité. L'histoire des erreurs n'est que le magasin du sage; il n'est pas de système qui n'ait un bon principe; mais il n'appartient pas à tous les esprits de le développer... Je sens bien qu'il manque dans tout ceci beaucoup d'idées intermédiaires; mais c'est à vous à faire les liaisons. »

Oui, la duchesse ne comprenait peut-être pas très-bien ce qu'elle écrivait là; mais ce qu'elle écrivait était pensé par le duc de Choiseul, et était bien pensé. Nous avons déjà dit qu'elle n'était pas une femme politique.

Au surplus, nous ne prétendons pas ici examiner et juger le ministère du duc de Choiseul. Nous ne pourrions, en nous servant de notre correspondance, le considérer qu'avec les yeux de Chimène, et ces yeux-là se font souvent beaucoup d'illusions. Pourrions-nous, par exemple, oubliant le scandale de son élévation, l'injuste et tyrannique bannissement d'un ordre fameux, et la honte du traité de Paris, répéter sans réserves ce que sa femme écrivait en juin 1769 :

« Il arrive ce soir à Marly, il y est arrivé peut-être; c'est un bon moment pour lui : sa force est écrite sur son front, la rage est peinte sur celui de ses ennemis; vous avez bien raison, tout nous prospère en dépit de l'envie. Le plus mauvais ministre que la France ait eu, comme disent quelques-uns, celui qui a perdu le royaume, a pourtant pacifié l'Europe, rétabli la marine, réformé le militaire, diminué les subsides en conservant nos alliés, contenu

l'Angleterre, armé le Turc, effrayé la Russie, opéré une révolution en Suède et acquis deux provinces à la France en temps de paix[1]. »

N'aurions-nous pas mauvaise grâce à mêler de froides réflexions à cet enthousiasme si pur et si charmant d'une femme qui éprouve la plus douce des fiertés : celle du cœur ? Devant un tel sentiment, il serait ridicule et grossier de ne pas s'incliner en silence.

Nous avons quelque chose de mieux à faire pour le duc de Choiseul. On peut contester l'excellence de sa politique ; mais on ne peut mettre en doute l'élévation de ses sentiments. Ce fut surtout après sa disgrâce qu'il fit comprendre sa valeur personnelle. La correspondance de sa femme et de l'abbé Barthélemy nous la révèle en nous le montrant dans l'exil. Depuis 1771 il remplit cette correspondance, il l'anime ; c'est le dieu caché du temple.

Complaisant de madame de Pompadour, il ne voulut pas le devenir de madame du Barry ; son orgueil finit par se révolter, il préféra l'exil à cette humiliation. Tous les gouvernements despotiques se ressemblent. Quand il était las d'un ministre, le sultan le faisait étrangler ; Louis XV le bannissait. Il bannit le duc de Choiseul. Celui-ci le méprisait trop pour lui en vouloir. En arrivant à Chanteloup, la duchesse écrivit :

« Conserver l'honneur, gagner la paix et le repos, n'est-ce pas là du bien ? Je ne puis m'affliger, même par pudeur [2]! »

Elle faisait dire à Walpole :

« Les Français savent aussi bien mépriser les grâces et les disgrâces de la cour que les Anglais[3]. »

Sans regrets et sans haine, parfaitement résigné à rester désormais étranger aux affaires publiques, sachant que Louis XV ne lui pardonnerait point, et que l'héritier de la couronne, qui ne l'aimait pas, ne le rappellerait jamais dans ses conseils, il se retira de la meilleure grâce du monde dans sa magnifique terre de Chanteloup, pour y vivre de la vie de famille, en simple gentilhomme campagnard. Madame du Deffand, qui l'y vit l'année suivante, écrivit à Walpole :

« Il s'amuse de tout; on ne peut être plus aimable, plus doux, plus facile... Il a trouvé en lui tous les goûts qui pouvaient remplacer les occupa-

[1] Tome I, p. 150.
[2] *Ibid.*, p. 212.
[3] *Ibid.*, p. 233.

tions, il semble qu'il n'ait jamais fait d'autre étude que de faire valoir sa terre. Il bâtit des fermes, il défriche des terrains; il achète des troupeaux pour les revendre au commencement de l'hiver, quand ils auront engraissé les terres et qu'il aura vendu leur laine. Je suis intimement convaincue qu'il ne regrette rien et qu'il est parfaitement heureux! »

Qui ne l'aurait été comme lui en recevant l'unanime témoignage de l'estime et de la sympathie publique? L'opinion, cette reine nouvelle du monde, prenait à tâche de le consoler des injustices du roi décrépit de la France. Elle lui prodiguait la louange. La joie que les étrangers témoignaient de sa disgrâce assurait à jamais sa gloire :

« Il vaudrait mieux pour nous, disait-on en Angleterre, que la France eût dix provinces de plus, comme la Corse, qu'un ministre comme M. de Choiseul. »

En France, la consternation publique était un triomphe pour lui : les fautes honteuses de ses successeurs, une triste satisfaction, et ce mot de Louis XV apprenant le partage de la Pologne : « Si Choiseul avait été là, cela n'aurait pas eu lieu! » le plus éclatant des hommages! — « Et il se croirait malheureux! » disait lord Chatam.

Il jouissait complétement de l'intérêt public :

« Qu'on le laisse donc aller cet intérêt, écrivait la duchesse à ceux qui s'alarmaient de sa vivacité; il est trop flatteur pour nous en priver. Qu'on le perpétue, s'il est possible; il assure la gloire de mon mari, il le récompense de douze ans de travaux et d'ennuis, il le paye de tous ses services; nous pouvions l'acheter encore à plus haut prix et nous ne l'aurions pas cru trop payer, par le bonheur immense et d'un genre nouveau dont il nous fait jouir. M. de Choiseul le sent bien, et, pour moi, s'il faut vous l'avouer, j'en ai la tête tournée [1]. »

Mais, quel que fût son juste orgueil, le duc n'eut pas la faiblesse de tenir ses amis à distance et d'accuser ses ennemis; il ne fit voir ni morgue ni rancune. Jamais ministre destitué n'eut une attitude à la fois plus simple et plus fière. S'il est quelque chose de plus glorieux que de s'élever par son mérite au faîte du pouvoir, c'est de savoir en descendre à temps et avec dignité : le ministre qui s'élève a des flatteurs qui doivent le quitter un jour; celui qui sait descendre conserve et même acquiert des amis qui ne l'abandonneront jamais; son talent se change en gloire et sa fortune en honneur. Bien peu ont su donner ce noble exemple; toutefois, de nos jours plusieurs l'ont fait, et l'histoire ne l'oubliera pas, sachant mettre certaines défaites à plus haut prix que certaines victoires.

[1] Tome I, p. 220.

La duchesse écrivait de son mari :

« L'intérêt qu'on lui marque, l'amour qu'on lui porte, sont sa gloire et font son bonheur : bonheur qu'il ressent vivement et qui peut seul le soutenir en attendant que ses amis soient rassemblés [1]. »

Cette satisfaction qu'il souhaitait avec impatience lui fut d'abord refusée. Ses ennemis avaient peur de lui ; ils étaient on ne peut plus jaloux de sa gloire. Ils l'entouraient d'une surveillance minutieuse et blessante, si elle n'avait été méprisable. Un arrêt solennel n'avait pas encore reconnu au gouvernement, mandataire forcé, le droit de violer le secret des correspondances, pour y chercher les traces d'un complot; mais, en l'absence de cet arrêt, que celui-ci n'eût pas osé demander, il usait et abusait de l'expédient ; rien de plus instructif que les précautions prises pour faire parvenir les lettres à Chanteloup, rien de plus fondé que les craintes éprouvées par madame du Deffand, un jour que, par mégarde, son secrétaire avait mis à la poste une lettre pour la duchesse de Choiseul [2]. Pendant quelque temps, le roi ne permit pas qu'on se rendît à Chanteloup ; et telle était la dépendance où vivait cette aristocratie intérieurement si révoltée, que madame du Deffand elle-même n'osa pas, ainsi qu'on l'en priait, se passer de l'autorisation royale. Bientôt, cependant, tant de personnes haut placées insistèrent, et si vivement, que la rigueur des premiers refus dut fléchir pour faire place à cette formule : « Le roi ne permet ni ne défend. » Aussitôt, et quoique cette réponse menaçât du déplaisir royal, les amis du duc de Choiseul partirent pour Chanteloup ; bientôt les indifférents les suivirent, et, en quelques semaines, il n'y eut personne qui ne sollicitât la faveur de s'y rendre.

« Aller à Chanteloup, disait madame du Deffand, c'est aller à la cour, c'est chercher le grand monde, se mettre au bon ton, acquérir le bon air [3]. »

Rien ne prouve davantage la puissance de l'opinion publique et la décadence de l'autorité royale que cet empressement de se rendre auprès d'un ministre tombé sans retour ; rien aussi ne fait plus d'honneur à la noblesse ; on aime à lui voir ce courage lorsque l'on pense à l'avilissement de ceux qui acceptaient la du Barry et s'empressaient autour d'elle pour lui dire comme la maréchale duchesse de Mirepoix :

« Madame, je vous fais mon compliment sur votre triomphe, qui est aussi brillant que votre conquête. »

[1] Tome II, p. 266.
[2] *Ibid.*, p. 203.
[3] Tome I, p. 223.

Tout le dix-huitième siècle n'est-il pas dans ce contraste ?

Nous ne pourrions donner ici la liste de tous ceux qui se rendirent à Chanteloup, depuis la pauvre vieille marquise du Deffand, fidèle à son amitié, jusqu'au duc d'Orléans, « ce gros prince, très-bon homme, content de tout ce qu'il voyait et de tout ce qu'il faisait, ayant le mérite de laisser l'âme en paix... » A la fin de son exil, le duc de Choiseul, voulant témoigner à ses nombreux visiteurs la reconnaissance que lui inspirait leur constante sympathie, fit construire dans son parc une pagode chinoise, en pierres de taille et haute de plus de cent vingt pieds, « l'édifice le plus beau, le plus extraordinaire que jamais particulier ait élevé. » Dans le salon principal, six tables de marbre de six pieds de hauteur sur trois de largeur, contenaient les noms rangés par ordre alphabétique de toutes les personnes qui étaient venues à Chanteloup [1].

Plus ces visiteurs étaient nombreux, plus le duc de Choiseul se sentait heureux et à l'aise. Il n'en était pas de même de la duchesse; elle n'avait jamais aimé le monde et aurait trouvé plus de charme et de repos dans le calme aimable de la vie intime. Parfois même, dans les commencements, elle se sentit blessée de voir tant de gens qu'elle connaissait à peine venir, sous prétexte de faire leur cour à son mari, s'installer dans son château sans se douter qu'ils étaient chez elle. Elle fit toujours preuve, dans ces circonstances délicates, d'un tact parfait, sachant garder son rang sans blesser personne et sans dissimuler sa pensée. Elle redoutait beaucoup sa belle-sœur, la duchesse de Grammont, qui, pendant le ministère du duc de Choiseul, avait pris à tâche de paraître l'effacer et avait passé pour exercer sur l'esprit de son frère une grande influence; elle ne pouvait non plus lui pardonner l'extrême légèreté de sa conduite; et, quand elle la vit arriver à Chanteloup, elle crut bon d'avoir avec elle une explication qui montre, dans le récit qu'elle en fit à madame du Deffand, toute la loyauté de son caractère :

« J'ai eu avec madame de Grammont, le jour de son arrivée, en présence de M. de Choiseul, une conversation qui doit assurer ma tranquillité. J'y ai mis beaucoup de politesse, d'honnêteté pour madame de Grammont, de tendresse et de soumission pour mon mari, de franchise et peut-être même de dignité pour moi. J'ai déclaré que je voulais être la maîtresse dans ma terre et dans ma maison; que chacun le serait chez soi pour tout ce qui lui serait propre, que je n'exigeais l'amitié de personne, que je m'engageais à faire de mon mieux pour contenter tout le monde; qu'à l'égard de l'estime j'en avais pour elle, madame de Grammont; qu'à l'égard de l'amitié je ne lui en pro-

[1] Tome II, p. 418.

mettais ni ne lui en demandais; mais que nous devions bien vivre ensemble pour le bonheur de son frère, qui nous rassemblait ici; que, si elle se conduisait bien avec moi, je lui répondais qu'elle en serait contente; que, si elle se conduisait mal, j'espérais qu'elle en serait contente encore [1]. »

Dans la vie privée, comme en politique, la conduite la plus loyale est assurément la plus habile : sans cette explication, les deux belles-sœurs, si longtemps ennemies, n'auraient peut-être pu supporter de vivre ensemble; mais, après l'avoir entendue, madame de Grammont, douée d'un esprit très-pénétrant et aussi d'un cœur qui prouva sa générosité en présence des assassins du tribunal révolutionnaire, comprit aussitôt madame de Choiseul, garda désormais toutes les convenances de la courtoisie, et se sentit bientôt entraînée vers une amitié sincère : dès le 10 mars 1771, l'abbé Barthélemy écrivait :

« Madame de Grammont se conduit d'une manière supérieure et céleste; elle a pour la grand'maman les attentions les plus aimables et l'honnêteté la mieux soutenue. La grand'maman en est attendrie et a raison de l'être [2]. »

Surmontant ces difficultés passagères, qui bientôt cessèrent complétement, la duchesse de Choiseul finit par s'habituer au monde qui l'entourait et au genre de vie nouveau pour elle qui lui était imposé.

« Le grand-papa se lève à neuf heures et la grand'maman à dix, écrivait l'abbé Barthélemy pendant l'hiver de 1771. La matinée est employée à écrire d'un côté, à faire sa toilette de l'autre, ensuite à des arrangements domestiques. On dîne à deux heures. Après le dîner, des parties de whist ou de trictrac. On se retire depuis six ou sept heures jusqu'à dix qu'on soupe. Un pharaon après souper jusqu'à une heure [3]. »

L'abbé ne dit pas tout : pendant les longues journées d'hiver, souvent on jouait la comédie; on faisait de la musique; le duc avait la faiblesse de jouer de la flûte; il avait même celle de faire de la tapisserie. En hiver, les chemins étaient trop mauvais pour pouvoir sortir; mais en été on faisait de longues promenades, quelquefois même des excursions dans le voisinage; souvent on chassait.

« Hier et avant-hier, nous avons suivi le grand-papa à la chasse, écrivait l'abbé. Le premier jour, il tua la moitié d'un lièvre qui fut achevé par Perceval. Hier, environ le quart d'une bécasse, qui fut emporté par les trois autres quarts. Aujourd'hui on a lancé un cerf; et voici comment cela se fait

[1] Tome I, p. 221.
[2] *Ibid.*, p. 284.
[3] *Ibid.*, p. 235.

en Touraine : on prend un cerf qu'on a dans l'écurie et qu'on a eu par hasard; on lui garrotte les mains et les pieds; on le fait porter par quatre hommes vigoureux jusqu'auprès de la forêt. Maîtres et valets, tout le monde court, les uns en voiture, les autres à pied ou à cheval. Quand on est arrivé au lieu de la scène, on délie le cerf, il s'enfuit, et l'on revient. Nous avions une belle meute : c'étaient Blanche, Lindor et la petite Rosette. Tout cela s'est passé dans le plus grand ordre. Un duc et pair, un cardinal, un archevêque et trois chevaliers de Saint-Louis ont honoré ce spectacle de leur présence. Les dames y étaient aussi, et, quoiqu'elles soient toutes fort lestes et en état de faire chaque jour à pied cinq à six fois le tour du salon, il n'y en a pas une qui coure aussi vite que le cerf. Si vous me demandez pourquoi on l'a mis en liberté, je vous répondrai : 1° que, suivant Grotius et Hobbes, tout être vivant a des droits sur sa liberté; 2° que ce pauvre animal s'ennuyait, et qu'il n'y a rien de si triste que l'aspect de l'ennui; 3° que le grand-papa a voulu réformer sa maison. Je devrais bien réformer mon badinage; mais aimeriez-vous mieux que je vous dise des choses triviales et peu intéressantes [1]? »

L'abbé Barthélemy se faisait ainsi pour madame du Deffand l'historiographe de ce petit monde qu'il divertissait par sa bonne humeur et son esprit. La duchesse racontait aussi les événements de son château, mais elle y mettait moins de détails et d'entrain. Elle préférait s'entretenir avec sa vieille amie de ses sentiments, de ses joies et parfois de ses tristesses. Elle racontait son cœur, tandis que son abbé racontait sa vie. Nous ne voulons pas entrer dans le détail de cette double correspondance : il est des choses qu'on ne peut analyser sans les affaiblir et sans les gâter. Nous n'en citerons qu'un épisode parce qu'il est doublement curieux. On croirait en le lisant, comme le fait très-justement remarquer M. de Sainte-Aulaire, se trouver en présence de la comtesse Almaviva du *Mariage de Figaro*, cette femme aimante, aux pensées élevées, attachée par son amour même à la vertu qu'elle gardera fidèlement; mais souffrant de l'air impur que le dix-huitième siècle lui fait respirer, se trouvant parfois mal à l'aise et gênée, ayant au fond de son âme je ne sais quel sentiment vague et qu'elle ne saurait définir, comme le souvenir d'une blessure mal fermée et d'une illusion perdue, en un mot l'incertitude de cœur d'une femme honnête, mais qui n'est pas chrétienne. La duchesse de Choiseul, comme la comtesse Almaviva, avait élevé près d'elle, pour se distraire, un jeune enfant, un petit musicien, l'original enfin de Chérubin. Un jour elle écrivit à madame du Deffand :

« Je viens d'avoir avec cet enfant une scène tragique qui excitera votre risée, mais qui aurait fait couler vos larmes comme elle a fait couler les

[1] Tome I, p. 258.

miennes. Ce petit enfant a toutes les grâces de l'enfance et tout l'enfantillage de son âge, avec le naturel et la franchise qui y sont propres. Il y joint, de plus, une intelligence, une raison, une activité pour le travail, une douceur, une docilité sans pareille, et par-dessus tout cela une sensibilité sans exemple. Il m'aime à la folie, et moi je l'aime aussi de même. Ses caresses devenaient de jour en jour plus pressantes, et, comme l'âge qui s'avance aussi de jour en jour ne les lui aurait bientôt plus permises, j'ai cru devoir le prévenir, et je les lui ai défendues, ce matin, ces caresses qu'il allait me prodiguer avec plus d'ardeur que jamais. La soumission la plus entière a répondu à mes défenses; mais le morne de la plus profonde tristesse a succédé à la joie de l'âge, de la santé, et même du sentiment. Il n'a point dîné, rien n'a pu le distraire, et tantôt je l'ai retrouvé à mon clavecin, le cœur gros de soupirs. Je l'ai appelé : Mon bel enfant, pour lui faire une petite amitié qui le consolât; alors le cœur s'est desserré, ses larmes ont coulé en abondance; à travers mille sanglots, j'ai entendu qu'il me reprochait de l'appeler : Mon bel enfant, tandis que je ne l'aimais plus, que je lui défendais de m'aimer. L'attendrissement m'a gagnée, j'ai voulu lui parler raison... Il m'a écoutée avec patience, avec douceur, s'est soumis à tout, pleurait toujours, pleurait doucement et s'écriait de temps en temps : — Et comment vous prouver que je vous aime? Puis voulait se précipiter sur ma main pour l'inonder de ses larmes, puis se retenait de lui-même et avec effort. Mon cœur s'est déchiré. J'ai pleuré comme lui. Puis je me suis enfuie pour lui dérober mes larmes... Mes yeux sont encore gros, rouges. Les larmes m'offusquent encore en vous faisant ce récit. Mon cœur est serré. Je ne sais comment je pourrai cacher tout cela dans le salon. Cet enfant m'a amolli le cœur[1]. »

Cette extrême sensibilité de la duchesse, comment la comprendre ? Assurément la pureté de son cœur devait la défendre contre toute surprise, le duc de Choiseul était témoin de ses larmes; mais enfin elle se disait sans doute que cet enfant l'aimait véritablement, que jamais elle n'avait été aimée ainsi, et qu'au fond de sa vie il y avait des douleurs que le temps avait pu calmer, mais que la résignation, cette douce et chrétienne vertu, n'avait jamais épurées.

Madame du Deffand recevait ainsi jour par jour le récit de ce qui se passait à Chanteloup et de ce qu'on y pensait. Malheureusement toutes les lettres de la duchesse et de l'abbé n'ont pas été conservées, et nous avons à regretter bien des lacunes. Nous n'avons pas non plus toutes celles de madame du Deffand. Elle y racontait à son tour son existence et ses sentiments; mais, placée au centre de la vie parisienne, elle pouvait y mêler ses jugements sur les événements politiques. Rien de ce qui se passait à la cour n'était indifférent pour les exilés de Chanteloup, et, quoique dans leur correspondance la po-

[1] Tome II, p. 371. Voyez aussi p. 276 et 296.

litique, ainsi que nous l'avons dit, ne tienne que la dernière place, il est facile d'y retrouver, non pas leurs opinions officielles, mais le fond même de leur pensée intime. Le duc de Choiseul, et par conséquent la duchesse, avaient l'esprit porté vers des opinions très-libérales; ils avaient de plus le respect d'eux-mêmes et de leur pays; leur disgrâce ne fit que développer ces dispositions naturelles. Le coup d'État qui suivit de près leur exil, le renvoi des parlements par le chancelier de Maupeou, les remplit de crainte et de douleur. Ils se font l'écho de la consternation publique, ils se félicitent d'une disgrâce qui les soustrait au déshonneur et au danger de ces troubles; eux qui comprenaient si bien la distance qui sépare le despote du roi, lorsque la duchesse écrivait en 1767 :

« Quelle différence entre celui qui crée, qui n'a point d'obstacles, rien à combiner, qui peut tout parce qu'il le veut, et celui qui conserve, qui rectifie, qui répare une machine qu'il perdrait s'il en rompait un seul ressort; qui, habile architecte, soutient, défend contre l'injure du temps, répare, consolide, embellit un vieux bâtiment auquel il est attaché, et sous la ruine duquel il serait écrasé[1] ! Ils s'indignent maintenant d'un édit qui déclare que le roi est le seul maître des lois, qu'il peut les créer, les casser à volonté sans le secours d'aucun tribunal, — déclaration qui rend tous les citoyens esclaves d'un despote, — édit qui n'a fait que mettre en principes tous les actes d'autorité arbitraire qui l'avaient précédé et donner le masque de la loi à tous ceux qui l'ont suivi[2].... — Je voudrais demander, s'écrie la duchesse, à tous ceux qui aiment tant le pouvoir absolu, s'ils ont parole d'y avoir part, comme ils l'ont, à la liberté publique, et s'ils ont sûreté de garder celle que le hasard leur y donnerait[3]. »

Et quand madame du Deffand, légère comme une femme du monde, moqueuse comme une Parisienne, s'ennuie de lire des remontrances et lui dit :

« Tout ira bien à force d'aller mal, j'en suis sûre; nous n'avons plus que cette espérance, nous n'avons plus que cette ressource[4]... Mais, en vérité, je trouve qu'il ne faudrait plus écrire sérieusement sur tout ce qui se passe. On en a assez démontré l'illégalité, les inconvénients; il faudrait aujourd'hui prendre un nouveau ton, faire sentir le ridicule; des chansons, des épigrammes, des satires ménippées; rapprocher les contradictions qui se trouvent en abondance et rendre ces gens-là aussi ridicules qu'ils sont pervers[5]. »

[1] Tome I, p. 90.
[2] *Ibid.*, p. 300.
[3] Tome II, p. 128.
[4] Tome I, p. 357
[5] *Ibid.*, p. 336.

Le duc et la duchesse n'acceptent point cette idée de déserter le combat sérieux, d'abandonner une cause vaincue et de faire ce qu'on a trop souvent fait en France, c'est-à-dire se soumettre à des coquins et les laisser libres d'agir pourvu qu'on ait le droit d'en rire.

« Je ne suis point étonnée, écrit madame de Choiseul, que vous vous ennuyiez de tout ce qui se passe, de tout ce qu'on en dit, de tout ce qu'on en écrit. Je voudrais bien, comme vous, qu'on trouvât moyen d'égayer la matière; mais je crois ce moyen fort difficile à trouver. Il est permis de rire quand on vous chatouille, mais il est difficile de rire quand on vous écorche. M. le chancelier coupe la tête à notre constitution. Dans nos guerres civiles, il a pu arriver quelques accidents particuliers plus barbares pour ceux qui les éprouvaient; mais c'étaient des commotions passagères qui ne pouvaient entraîner que la ruine de l'un ou de l'autre parti, sans bouleverser les lois fondamentales de l'État, ce lien universel de la société... Ce ne sont que les lois qui gouvernent réellement, parce que ce sont elles qui réunissent toutes les forces et tous les intérêts. Le plus coupable de tous les projets est celui de les détruire; le plus atroce des crimes est l'exécution de ce projet... Je ne vous conseille pas de vous adresser à moi quand vous craindrez les vapeurs et que vous voudrez vous faire faire de la gaieté [1]. »

Le duc de Choiseul ne cessa pas de suivre avec un intérêt douloureux les tristes événements qui marquèrent la fin du règne de Louis XV, non pour se donner l'égoïste plaisir de jouir des fautes de ses successeurs, mais parce qu'il pensait qu'il n'est permis à personne, même sous un gouvernement absolu, de rester indifférent à la chose publique. Dieu, qui a créé l'homme pour vivre en société, lui a donné le devoir de s'occuper, dans la limite de ses facultés, des affaires de la société; la charité chrétienne n'est pas une vertu qui doive se limiter à chaque individu pris isolément; elle doit s'étendre à tous les hommes pris en général. Il ne suffit donc pas d'être un honnête homme privé, il faut encore être, dans la sphère où l'on vit, un honnête homme public. Le duc de Choiseul, qui, citoyen, valait mieux que ministre, partageait donc sincèrement l'alarme générale, quand madame du Deffand écrivait à Chanteloup : « On « meurt de peur [2]. » Il voyait avec indignation les infamies qui se faisaient à la cour, persuadé qu'il n'y avait point de tripôt où il se passât « des choses aussi ridicules [3]. » Révolté d'apprendre que les plus grandes dames de France, une Montmorency, une Valentinois et même une Choiseul, sa cousine, se disputaient l'honneur d'assister au souper de « la sultane, » tout lui semblait plat et fastidieux; il

[1] Tome I. p. 350.
[2] *Ibid.*, p. 331.
[3] Tome II, p. 29.

ne croyait pas à la sincérité de l'opposition entreprise par les princes, qui toujours, comme au temps de la Fronde, ne cherchaient qu'à faire payer leur complicité. Madame du Deffand, entrant dans ce sentiment, écrivait :

« Je vous dis à l'oreille que je ne fais nul cas des princes; que leurs protestations, leurs rétractations, leurs récriminations, leurs contradictions, tout cela me paraît de la bouillie pour les chats [1]. »

La duchesse allait jusqu'à s'écrier : « Je n'ai jamais aimé les cour- « tisans et je n'aime plus les rois ! » C'était vraiment misérable de voir le mépris que la cour semblait faire des lois les plus respectables de la monarchie ; comme elle brouillait et gaspillait les finances ; comme elle brisait ceux qui osaient tenter encore quelque résistance et quels piteux successeurs elle leur donnait. L'ignorance, la stupidité, la platitude des nouveaux conseillers faisaient l'amusement de cette société frivole, qui se consolait presque d'avoir perdu ses anciens magistrats, par le plaisir de pouvoir rire des nouveaux ; madame du Deffand ne manquait pas de tenir Chanteloup au courant de toutes les anecdotes qui égayaient les salons, telles que celle-ci :

« Le conseil de Clermont-Ferrand a déjà plusieurs membres, entre autres quatre officiers réformés, dont un a été mousquetaire; mais on croit qu'ils savent lire et écrire. Tout s'arrange à merveille comme vous voyez; on ne peut s'empêcher d'en pleurer et d'en rire [2]. »

Ou bien encore la suivante :

« On a reçu ces jours-ci au nouveau parlement un nouveau conseiller. Le jour qu'il prit séance, on jugeait un procès. L'usage est que le dernier reçu donne son avis le premier; mais, comme il n'en savait rien, il gardait le silence. Le premier président lui dit : — Monsieur, qu'opinez-vous ? — Monsieur, je ne *copine* pas, je ne *copinerai* qu'après que ces messieurs auront tous *copiné*. »

Le récit de pareilles misères n'était point fait pour distraire et consoler un aussi grand cœur que le duc de Choiseul. Le présent devenait trop méprisable pour que l'avenir ne fût pas à craindre ; et, de quelque côté qu'il tournât ses regards, il ne pouvait prévoir qu'une immense catastrophe.

Il aimait mieux les reporter vers le passé, et s'entourer à Chanteloup des grands souvenirs d'autrefois. Pendant qu'il était ministre

[1] Tome II, p. 163.
[2] Tome I, p. 312.

des affaires étrangères, il avait fait faire une copie des mémoires du duc de Saint-Simon, dont l'original resta déposé aux archives de ce département, jusqu'au jour où le gouvernement de la Restauration le rendit au marquis de Saint-Simon. Il avait emporté cette copie à Chanteloup et prenait un plaisir extrême à la lire et à la faire lire aux personnes qui l'entouraient. Ce fut pour la future réputation du grand écrivain un glorieux prélude que cette apparition première dans un tel salon. Elle y fit grand effet, et le bruit en parvint à la cour. Ce fut un scandale. Le gouvernement d'alors ne craignait rien tant que la publication de ces mémoires qu'il cachait à tous les yeux. Horace Walpole en eut connaissance : quel bonheur n'eût-ce pas été pour lui de les faire imprimer par les presses qu'il avait installées dans sa maison de Strawberry-Hill où il se faisait l'éditeur des auteurs qu'il aimait le plus ! Il ne fut cependant pas si ambitieux ; il se borna à faire demander par madame du Deffand qu'on voulût bien les lui communiquer pendant un séjour qu'il devait faire à Paris. Encore le duc, déjà fort inquiet qu'on connût les lectures qui en avaient été faites, eut-il le regret de n'y pas consentir :

« Vous n'aurez pas les Mémoires de Saint-Simon, répondit la duchesse à madame du Deffand; je les avais demandés, je les avais obtenus; madame du Châtelet devait vous les porter, tout était arrangé, et je jouissais déjà du plaisir que j'allais vous procurer, quand M. de Choiseul a été averti qu'on avait connaissance qu'il possédait ces Mémoires. Vous ne pouvez pas vous imaginer de quelle conséquence il est pour le grand-papa que le ministère, M. de Saint-Simon et d'autres encore, ignorent qu'il a ces Mémoires; et cependant M. de Saint-Simon le sait. Il peut en résulter les plus grands inconvénients pour lui. Il a pris le parti de le nier et de les enfermer très-étroitement et très-secrètement [1]. »

Ce doit être une humiliation fort pénible pour un mauvais gouvernement que de se voir obligé de bâillonner ceux qu'il ne veut pas entendre, car ne pouvoir leur répondre autrement, c'est confesser son impuissance : la raison du plus fort pour être la meilleure n'est pas la plus honorable. — Le duc de Choiseul lisait aussi les Mémoires de madame de Maintenon; mais il leur préférait ceux de Sully, ne pouvant se défendre d'établir entre ce grand ministre et lui-même, une comparaison que l'histoire n'a pas acceptée, mais qui plaisait fort à la duchesse :

« J'ai la tête tournée dans ce moment-ci des Mémoires de Sully, écrivait cette dernière, j'en aime jusqu'à la vanité de l'auteur parce qu'elle est d'une grande vérité; puis je trouve dans les intrigues de la cour de ce temps, dont

[1] Tome I, p. 365.

il était le plastron, un si grand rapport avec celles dont M. de Choiseul a été... je dis la victime pour ne pas dire le héros, que ce rapport me les fait lire avec plus de plaisir que la première fois. Sully avait de grandes qualités et de grands défauts ; M. de Choiseul a de très-grands talents et de grands agréments; mais Sully avait affaire à Henri IV [1]. »

On lisait également à Chanteloup toutes les publications récentes; madame du Deffand se chargeait d'y envoyer les livres, les discours académiques, les brochures et les gazettes qui, dans ce temps où l'esprit public était à la fois si inquiet et si passionné, avaient, dans tous les rangs de la société, beaucoup plus de retentissement qu'ils n'en auraient de nos jours. La secte philosophique, qui dominait tout alors, était à la tête de ce mouvement intellectuel et, chose curieuse! exerçait à Chanteloup la même influence que partout ailleurs, quoique Rousseau y ait été de tout temps méprisé et détesté, et que Voltaire, après la chute du duc de Choiseul, y ait perdu toute considération. Il y a dans le commencement de notre correspondance une lettre de la duchesse de Choiseul, où le premier est jugé d'une façon tout à fait remarquable :

« Je ne serais pas du tout étonnée qu'on me prouvât que Rousseau n'est pas un honnête homme; mais je le serais bien davantage si l'on me prouvait qu'un homme toujours snbjugué par sa vanité, qui s'est fait singulier pour se rendre célèbre, qui s'est toujours refusé au doux plaisir de la reconnaissance pour se soustraire à la plus légère obligation... qui, portant le trouble dans les sociétés, a fini par lever l'étendard de la révolte dans son propre pays, a soufflé le feu de la discorde entre ses concitoyens, les a armés les uns contre les autres en répandant des écrits séditieux dans le peuple, je serais bien étonnée, dis-je, que cet homme fût un honnête homme... Les gouvernements, dit-elle plus loin en parlant des déclamations républicaines de Rousseau, sont également fondés sur les mœurs et sur les lois; détruisez les uns et les autres, et vous renverserez l'édifice. Je conviens qu'il s'est dû glisser des erreurs dans les préjugés comme des abus dans les lois; mais vouloir tout détruire pour les corriger, c'est comme si l'on coupait la tête à un homme pour lui ôter quelques cheveux blancs... L'emploi de l'esprit aux dépens de l'ordre public est une des plus grandes scélératesses, parce que, de sa nature, elle est ou la plus impunissable ou la plus impunie, et, de toutes, la plus dangereuse, parce que le mal qu'elle produit s'étend et se promulgue par la peine même infligée au coupable, et des siècles après lui... Un véritable citoyen servira sa patrie de son mieux par son esprit et ses talents, mais n'ira pas écrire sur le pacte social pour nous faire suspecter la légitimité des gouvernements et nous accabler du poids des chaînes que nous n'avions pas encore senties. Je me suis toujours méfiée de ce Rousseau avec ses systèmes singuliers, son accoutrement extraordinaire et sa chaire d'élo-

[1] Tome I, p. 443.

quence portée sur les toits des maisons. Il m'a toujours paru un charlatan de vertu[1]. »

Quant à Voltaire, il avait été longtemps en correspondance avec le duc de Choiseul, que l'expulsion des Jésuites avait placé très-haut dans son estime. Toutefois la duchesse de Choiseul, tout en admirant ses écrits, n'avait jamais eu pour sa personne une sympathie très-vive. Quelquefois même, elle s'était révoltée de l'abus qu'il faisait de son talent. Nous en avons un exemple dans la première partie de sa correspondance. Voltaire, dans une de ses lettres, s'était déclaré le chevalier de l'impératrice de Russie qui venait d'assassiner son mari et qui faisait marcher cinquante mille hommes en Pologne, pour y établir la tolérance et la liberté de conscience :

« Je sais bien, avait-il dit, qu'on lui reproche quelques bagatelles au sujet de son mari; mais ce sont des affaires de famille dont je ne me mêle pas; et, d'ailleurs, il n'est pas mal qu'on ait une faute à réparer. »

A la lecture de cette détestable plaisanterie, qui, du reste, était en réalité la pensée de Voltaire, l'indignation de la duchesse éclate :

« Quoi ! Voltaire trouve qu'il y a le mot pour rire dans un assassinat? Celui d'un souverain par sa sujette, celui d'un mari par sa femme ?... Voltaire appelle cela des démêlés de famille!... Ces crimes atroces ne sont que des bagatelles, des fautes, de petits péchés véniels à réparer. Il ne lui faut qu'un *mea culpa :* la voilà blanche comme neige, elle est la gloire de son empire, l'amour de ses sujets, l'admiration de l'univers, la merveille de son siècle !... Elle *prêche la tolérance* avec cinquante mille hommes. Oh! la bonne éloquence! Voltaire n'a rien dit de si plaisant! Les gens de lettres, qui se disent, qui se croient les instituteurs des maîtres du monde, s'abaissent jusqu'à s'enorgueillir de la protection que cette femme criminelle paraît leur accorder, parce qu'elle est sur le trône! Que des écrivains obscurs, vils, mercenaires, lui louent leurs plumes abjectes, je leur pardonne! Mais Voltaire! Voltaire! l'honneur et la merveille de son siècle, lui dont tous les ouvrages ne respirent que la vertu, les mœurs, l'humanité! il souille sa plume de l'éloge de cette femme[2]. »

[1] Tome I, p. 31.

[2] Tome I, p. 85 et suiv. — Voici comment Walpole appréciait cette fameuse lettre de Voltaire : « Voltaire me fait horreur avec sa Catherine. Le beau sujet de badinage « que l'assassinat et l'usurpation d'un trône! Il n'est pas mal, dit-il, qu'on ait une faute « à réparer. Et comment répare-t-on un meurtre? Est-ce en retenant des poëtes à ses « gages ? en payant des historiens mercenaires et en soudoyant des philosophes ridi- « cules à mille lieues de son pays? Ce sont ces âmes viles qui chantent un Auguste « et se taisent sur ses proscriptions. L'ambition fait commettre des crimes et l'ava- « rice les canonise! » (Tome I, p. 99.)

La duchesse eut bientôt à connaître par elle-même la valeur morale de cet homme dont les écrits ne respiraient que « la vertu, les mœurs, l'humanité. » Certes, nous ne partageons pas l'acharnement ridicule que certains écrivains, bien intentionnés, mais maladroits, mettent à poursuivre sa mémoire. C'est soutenir le piédestal en ruine de sa réputation que de nier, ainsi qu'ils le font, sa puissance littéraire et de dire comme l'un d'eux : « Ce n'était qu'un imbécile mal- « propre. » Aujourd'hui qu'il n'a plus pour fanatiques que quelques élèves de l'École normale, qu'un certain nombre d'anciens libéraux attardés de l'école de Béranger et que la majorité des épiciers de France, pourquoi ne pas convenir que cet homme, qui fit tant de mal à l'Église et à l'Europe, ne lui porta de si rudes coups que parce que Dieu avait permis qu'il eût à son service un immense talent? Ce talent même ne le rend-il pas plus coupable aux yeux de l'histoire? Ce qu'il faut pour flétrir sa doctrine, c'est faire connaître son caractère : l'orgueil uni à la bassesse, tel était le triste mélange dont Voltaire donnait le spectacle. Que pouvait-il sortir d'un tel cœur? La duchesse de Choiseul, avons-nous dit, en fit la triste expérience. Aussitôt après la disgrâce du duc de Choiseul, dont il avait été le flatteur, il ne manqua pas de lui écrire plusieurs lettres pleines de louanges; il alla jusqu'à lui proposer de venir le trouver à Chanteloup. La duchesse eut d'abord la simplicité de prendre ses protestations au sérieux, de lui répondre qu'elle était attendrie de ses lettres, touchée de sa proposition, pleine d'admiration pour son courage. Hélas! elle apprit bientôt qu'il adressait en même temps des épîtres à la du Barry à laquelle il disait :

> C'est aux mortels d'adorer votre image,
> L'original était fait pour les dieux [1];

et des lettres apologétiques au chancelier Maupeou, à qui il voulait décerner des couronnes civiques. Humiliée d'avoir été si confiante, révoltée de tant de duplicité, blessée dans son amour-propre et dans sa bonne foi, elle ne se sentit pas de dépit et de colère. Elle le fit prier, par madame du Deffand « de cesser sa correspondance, » ne pouvant être flattée de « l'approbation d'un homme qui approuve « tous ceux dont il a besoin .[2] »

« Oh ! quelle abomination que celle de Voltaire ! » s'écrie-t-elle.

Voltaire essaye-t-il de se justifier :

[1] Tome I, p. 297.
[2] *Ibid.*, p. 286.

« Qu'il est pitoyable, ce Voltaire, qu'il est lâche! Il s'excuse, il s'excuse, il se noie dans son crachat pour avoir craché sans besoin; il chante la palinodie, il souffle le froid et le chaud. Il fait pitié et dégoût [1]. »

Le bruit de la disgrâce du chancelier vient-il à se répandre :

« Il devrait se désabuser de chanter les ministres. Ils ne durent pas assez pour qu'il puisse être payé de ses chansons. »

Voltaire publie-t-il quelques ouvrages nouveaux :

« Ce sont d'absurdes sottises, des galimatias; ses écrits ont soixante-dix-huit ans; il a toujours été poltron sans danger, insolent sans motif et bas sans objet. »

Elle entraîne dans sa querelle madame du Deffand, qui, tout en restant très-flattée d'être en correspondance avec lui, trouve cependant aussi qu'il a souillé sa plume dans sa vieillesse, qu'il la dégoûte, qu'il ne donne plus que des haillons. Pauvre duchesse! son honnêteté naturelle, la simplicité et la bonté de son cœur la soulevaient ainsi contre l'idole de son siècle; et pourtant — son siècle tout entier n'est-il pas là avec sa faiblesse morale et ses contradictions [2]? — elle s'écrie encore, au milieu de ses invectives :

« Tout cela n'empêche pas qu'il ne soit le plus bel esprit de son temps, qu'il ne faille admirer son talent, savoir par cœur ses ouvrages, s'éclairer de sa philosophie, se nourrir de sa morale; il faut l'encenser et le mépriser : c'est le sort de presque tous les objets du culte. »

Singulier culte que celui dont l'objet était si méprisable! étrange aveuglement d'une âme honnête et élevée, s'abusant jusqu'à croire que le bien, la vraie morale, les saines doctrines, pouvaient découler de pareilles lèvres, comme si tout vase corrompu ne gâtait pas ce que ses flancs recèlent! Ce fut pour avoir partagé cet aveuglement que le dix-huitième siècle mérita le châtiment qui ne se fit plus attendre, après la honte d'avoir placé sur le trône de saint Louis le roi Louis XV.

Enfin ce roi misérable mourut. La France se sentit délivrée d'un poids énorme. Les exilés de Chanteloup partagèrent l'allégresse universelle. Ils ne surent même pas se défendre de ce sentiment si bas qui porte la multitude délivrée à l'insulte et à l'outrage. C'est encore l'un des châtiments du despote que, lorsqu'il tombe, la boue lui rejaillisse au visage. Quand le chef honoré d'un peuple libre descend au cercueil, le deuil public, un deuil sincère, pieux, unanime, in-

[1] Tome I, p. 334.

cline toutes les têtes. Ses ennemis mêmes gardent le silence et se recueillent; mais les coups de pied de l'âne appartiennent au tyran tombé! On accueillit donc à Chanteloup tous les quolibets les bons mots, les quatrains, qui débordèrent autour de la tombe royale. Madame du Deffand se chargea d'en transmettre plusieurs; mais elle, du moins, si vieille et si faible, n'était-elle pas excusable? La mort de Louis XV, c'était pour elle le retour à Paris de sa plus chère amie; c'était le retour de ses anciennes habitudes, de ces douces causeries dans l'intimité, de ces soins si touchants, de ce bonheur enfin qu'elle comprenait si tard, mais si bien; c'était là toute sa politique. Elle gagnait donc beaucoup à la mort du roi... Pour nous, nous y perdons. Car la mort du roi, ce fut l'interruption d'une correspondance charmante, qui ne se composera désormais que de lettres précieuses encore, mais sans intérêt général, tandis que, jusqu'ici, elle avait été pour nous l'histoire intime des exilés de Chanteloup, histoire dont nous serions heureux d'avoir pu faire connaître à nos lecteurs les événements et les personnages.

FERNAND DESPORTES.

MATHURIN

NOUVELLE.

Le chemin de fer est bien assurément l'un des plus cruels ennemis des natures contemplatives. Les distances qu'on parcourait en quelques jours, il y a vingt ans à peine, se franchissent aujourd'hui en quelques heures. Si les hommes d'affaires et les commerçants ont beaucoup gagné à cette invention, il faut convenir que les touristes y ont beaucoup perdu. Que deviennent les sites agrestes, les riantes prairies, les coteaux verdoyants et les maisons blanches et coquettement parées? Hélas! tout cela passe, s'évanouit comme un rêve.

En 1854, au mois de septembre, je quittais la gare de la rue d'Amsterdam pour me rendre au Havre et de là à Cherbourg, où je devais m'embarquer pour la Crimée. Le train courait à toute vapeur, lançant à chaque coup de ses vigoureux pistons un long panache de fumée blanche. Déjà nous avions laissé derrière nous Elbeuf et Oissel avec leurs manufactures surmontées d'interminables tuyaux de briques rouges, véritables monuments qui se perdent dans la nue, et nous approchions de notre plus long point d'arrêt. Quelques secondes plus tard, la voix du conducteur répétait à chaque portière : Rouen! dix minutes d'arrêt.

Autrefois, quand on voyageait sur les grandes routes, on courait risque de les rencontrer, au sortir d'un village ou en traversant un bois, quelques honnêtes gens qui, le chapeau d'une main et le pistolet de l'autre, venaient poliment vous demander la bourse ou la

vie, à votre choix. Grâces à Dieu, de pareilles industries n'existent plus, mais elles sont avantageusement remplacées par les Buffets. Comme à la vue de ces somptueux salons, tout resplendissants de bronzes, de porcelaines et de cristaux où le pauvre n'ose mettre le pied et où tout se paye dix fois sa valeur, on regrette la grasse auberge du vieux temps où la diligence faisait *escale* et où l'on donnait à chacun selon ses moyens! Là, au moins, on était poli; si ce n'était par nature, c'était par crainte de la concurrence du voisin! Mais les buffets vivent à l'abri de tels soucis, et les voyageurs se ressentent de leur sécurité à cet égard.

Tandis que je me laissais aller aux réflexions sinistres qu'inspire la vue du monopole, partout renaissant dans notre industrie, le train qui avait repris sa course entrait au Havre. Par un de ces hasards qu'on aime assez à rencontrer quand on est jeune, au moment où j'arrivais sur le grand quai, un bateau à vapeur étroit comme un caïque, fin comme un yacht et léger comme une mouette, donnait son dernier coup de cloche et larguait ses amarres. Ce bateau partait pour Trouville sur mer, Trouville, ce port en miniature qu'adore le baigneur parisien, qui a fourni à Isabey le sujet de ses plus belles toiles, à Mozin, la plus agréable des résidences. Un de mes vieux amis y demeurait, et j'y avais quelques connaissances. Or ce n'était qu'à trois quarts d'heure du Havre, et j'avais trois jours devant moi! Je ne sus résister.

Le pied léger, le cœur joyeux, je débarquai donc à Trouville, et, sans regarder derrière moi, guidé seulement par mes souvenirs, je pris la première rue que je trouvai à ma gauche, et frappai à une porte connue : personne ne répondit. Mon ami, marin de son état, m'apprit une voisine complaisante, était en cours de voyage et ne devait revenir que dans quelques mois! Rien ne produit sur nous un effet plus désagréable qu'une espérance brusquement déçue. L'absence de mon ami n'était pas, sans doute, un grave sujet de chagrin, mais c'était un désappointement, et cela m'attristait. Je descendis alors machinalement vers la plage. Depuis quelques instants je marchais là gravement occupé du soin de marquer, aussi nettement que possible, chacun de mes pas sur le sable, lorsqu'un homme se dressa tout à coup devant moi.

— Je ne me trompe pas, s'écria-t-il d'une voix qui couvrit un moment le bruit des flots, c'est bien vous que je rencontre ici?

Ce fut à mon tour de manifester mon étonnement en reconnaissant Guerrand, un brave pêcheur avec lequel plusieurs fois j'avais fait, quelques années auparavant, des promenades en mer et à qui je devais le souvenir d'agréables journées. Il me prit familièrement le bras, et nous marchâmes l'un près de l'autre en causant de ma mésaventure.

Guerrand était un vieillard de soixante-dix ans environ, dont le moral et le physique avaient conservé toute la vigueur des premières années. — Il n'est pas rare de voir sur nos côtes de ces hommes robustes que le temps semble respecter, comme s'il voulait, en les laissant pour exemple, apprendre aux jeunes gens que le désordre et l'oisiveté, bien plus que les durs labeurs, abrégent la durée de la vie. Guerrand, dont la sobriété était notoire, était pêcheur de naissance, et n'avait jamais quitté la mer. Pour la taille, c'était un véritable colosse. La nature, du reste, avait été généreuse à son égard ; il possédait une tête vraiment magnifique : ses cheveux blancs qui lui formaient comme une auréole, son crâne légèrement aplati et d'une blancheur qui égalait celle de ses cheveux, sa barbe soyeuse et toujours proprement tenue, ses épais sourcils, ses yeux vifs, sa bouche souriante, lui donnaient un air digne, respectable, qui prévenait dès l'abord en sa faveur. Lorsque, les jours de fête, Guerrand remplaçait sa vareuse par un habit bleu à boutons d'or, son bonnet rouge par un chapeau à larges bords, ses bottes de mer par des souliers bien luisants, il rappelait ces vieux types bourgeois d'autrefois aujourd'hui perdus.

Quant au caractère, il y avait bien un peu à redire : décoré de la Légion d'honneur en souvenir de sa belle conduite sur les vaisseaux de l'État à l'époque de l'Empire et pour de nombreux faits de sauvetage sous la Restauration, Guerrand se croyait, par cette raison, bien supérieur aux pêcheurs qu'il fréquentait et à qui peut-être il n'avait manqué que des occasions pour obtenir la même marque de distinction. Il était, en outre, d'un entêtement sans égal, et, lorsqu'il discutait sur quelque chose, il fallait toujours qu'il eût raison. Cet entêtement lui avait valu de fréquentes mortifications que se racontaient en arrière de lui ceux de ses camarades qu'il affectait de traiter avec hauteur, celle-ci entre autres :

Guerrand avait entendu mal parler des prêtres et pendant longtemps en avait mal parlé à son tour. « Tant qu'il y aura des prêtres, disait-il sententieusement, le peuple sera malheureux ! » Puis il expliquait à sa manière l'histoire de la Révolution française et faisait le procès à tous les curés des paroisses voisines. Sa pauvre femme, très-religieuse, comme la presque généralité des femmes de nos pêcheurs, avait essayé plusieurs fois de le ramener à de meilleurs sentiments, mais elle avait dû y renoncer devant ses emportements et ses discours. Or, un soir d'hiver qu'il revenait du large[1], il lui arriva d'être surpris par un grain : la neige tombant en flocons pressés l'empêcha de regagner Trouville avant la nuit. Lorsqu'il entra dans le

[1] La haute mer.

chenal, la mer baissait et le courant de la Touques se faisait sentir. A l'aide d'avirons il essaya et parvint à avancer d'une centaine de mètres; mais, fatigués de leur journée, lui et ses hommes ne purent lutter plus longtemps contre un courant qui augmentait à chaque instant de vitesse. Plusieurs fois il hêla de cette voix que vous lui connaissez, mais personne ne répondit. Cependant le bateau reculait toujours, et Guerrand se voyait réduit à mouiller son ancre et à passer la nuit sur l'eau, trempé jusqu'aux os, quand il eût pu la passer tranquillement dans un bon lit. Au moment où il prenait en soupirant sa cruelle détermination, quelqu'un lui cria tout à coup : « Envoyez ! » Quoique surpris, Guerrand, prompt comme l'éclair, envoya une amarre du côté que lui indiquait la voix, car la nuit était des plus obscures et ne permettait pas de percevoir devant soi. Au bout de quelques secondes, la même voix reprit : « Mettez-vous aux avirons et laissez-moi remorquer. » Le pêcheur obéit; mais, pour arriver le long du quai, à la place où il avait l'habitude de s'attacher, il ne fallut pas moins de vingt minutes d'efforts prodigieux, tant de son côté que du côté de celui qui venait si complaisamment à son secours. « Le malheureux, se disait le pêcheur, épuisé lui-même par la manœuvre de ses lourds avirons. il doit avoir les mains dans un cruel état. » Et dès qu'il put appliquer son échelle de débarquement, il en gravit lestement les échelons et se précipita vers une silhouette qui l'attendait muette, tremblotante et couverte de neige. Quel fut son étonnement en reconnaissant, dans son généreux auxiliaire, le vicaire de sa paroisse, enfant de la contrée, au fait des accidents de mer! Guerrand se confondit en excuses. A partir de ce jour, les prêtres furent pour lui des hommes incomparables pour l'abnégation, le dévouement; il n'eût pas fait bon en mal parler devant lui.

A part son obstination, Guerrand était le meilleur homme du monde.

Distrait par le spectacle de la mer dont les lames roulantes blanchissaient l'immense plaine de sable qui se déroulait devant moi, j'avais machinalement suivi Guerrand, qui, depuis un bon moment déjà, me racontait des choses que je n'entendais pas, quand le son argentin de la cloche du bateau à vapeur me tira de mes rêveries.

— Eh bien, qu'avez-vous donc? me dit-il en me retenant le bras.

— Rien d'extraordinaire, si ce n'est une grande envie de ne pas manquer le départ du *Chamois*.

— Le *Chamois* partira sans vous, répondit Guerrand en se frottant les mains, c'est son dernier coup de cloche, et nous n'aurions pas le temps d'arriver.

— Bah! en se pressant un peu...

— Impossible, vous dis-je, et je m'en réjouis. Il y a assez longtemps que vous m'avez promis d'être mon hôte et négligé de me tenir parole. Aujourd'hui vous le serez de gré ou de force. Vous ne pouvez invoquer le service de l'État, puisque vous m'avez avoué être en avance de quatre jours sur votre congé.

Je connaissais trop l'entêtement de Guerrand pour résister ; je capitulai.

— Eh bien, soit, lui répondis-je, mais jusqu'à demain seulement je vous appartiens.

— Très-bien... très-bien, nous verrons à causer de cela plus tard. Asseyons-nous là, continua-t-il en m'indiquant pour tout siége le sable légèrement humide, car je ne puis encore quitter la plage.

— Pourquoi ?

— Parce que l'*Écume des Flots* est en mer.

C'était le nom de la barque de pêche de Guerrand.

— Comment, repris-je étonné, l'*Écume des Flots* a quitté le port sans son patron [1] ?

— Mon Dieu, oui, son patron a vieilli depuis que vous ne l'avez vu, et, au lieu de passer sans exception ses jours et ses nuits à la mer, il se repose maintenant les jeudis et les dimanches.

— Fort bien, je comprends... et vous attendez ?...

— J'attends Mathurin.

— Mathurin ! répétai-je de l'air d'un homme qui demande une explication.

— Mathurin est un de mes meilleurs matelots et mon enfant adoptif... mais c'est tout une histoire...

— Qu'il serait indiscret de vous demander ?

— Non, ma foi, et pour peu que vous y teniez...

— Alors, Guerrand, je vous écoute.

Le pêcheur me serra la main et commença sans se faire prier davantage.

« Il y a de cela une trentaine d'années, me dit-il, on m'avait confié, pour commencer son éducation maritime, un enfant qui devait faire près de moi le service de mousse. Dès la première sortie, — notre heure à tous est marquée, — par une de ces fortes brises qui seraient sans danger pour un bâtiment de trois à quatre cents tonneaux, le pauvre enfant disparut. Je n'eus même pas la pénible satisfaction de rapporter son corps à ses parents désolés. Comme je me trouvais alors plus près de Dieppe que de Trouville, je n'hésitai pas à relâcher dans le premier de ces ports pour faire aux autorités la déclaration de ce triste événement. Ce devoir accompli et au moment

[1] Le nom de *capitaine* est réservé aux commandants des grands navires.

où nous allions pousser[1], un de mes amis, un ancien de Trafalgar, ajouta-t-il avec quelque solennité, tenant d'une main un petit coffre de bois et de l'autre un enfant frais et rose comme celui que je venais de perdre, se présenta devant moi. Je compris tout de suite son dessein, et, par un mouvement bien naturel dans cette circonstance. — Va-t-en, va-t-en, m'écriai-je, je n'en veux pas! — Tu aurais le courage, me dit-il, de repousser un orphelin qui n'a plus un parent dans ce monde? Songe donc que je suis forcé de l'abandonner pour aller à Terre-Neuve... — Mais, tu ne sais donc pas... — Je sais que les orphelins sont sous la protection de Dieu et non sous la protection des hommes; aide cet enfant, c'est tout ce que je te demande, Dieu fera le reste. Au revoir! — Il me quitta brusquement, après avoir déposé l'enfant et son coffre dans ma barque. Ce ne fut qu'après avoir pris le large que l'idée me vint de m'approcher de l'enfant et de lui demander son nom : Mathurin, me répondit-il. — Mais le nom de ton père? — L'enfant me regarda avec un naïf étonnement; il n'avait connu ni son père ni sa mère; tout ce qu'il savait, c'est qu'on l'appelait Mathurin.

« Ni le récit du terrible événement qui venait de frapper son jeune prédécesseur, ni les questions que je lui avais adressées, n'éveillèrent la plus légère impression chez Mathurin. L'enfant causait avec les matelots et s'était déjà fait leur ami. Mais il y eut, à notre retour à Trouville, une scène que je n'oublierai de ma vie. Figurez-vous les parents de la pauvre victime attendant sur le quai et faisant à travers l'espace à Mathurin, qui ne les pouvait comprendre, des démonstrations de joie et de tendresse qu'ils croyaient adresser à leur fils!... Puis, quand ils reconnurent leur erreur, quand il me fallut dire la vérité... Tenez, me dit avec effort le bon Guerrand dont la gorge se serrait, dont le sang empourprait les paupières, cela ne peut pas se raconter... »

Je me pris alors à songer, non sans émotion, au sort réservé à ces gros enfants roses et joufflus qui jouent si joyeusement sous les yeux de leurs mères, dans les paisibles rues de nos villages de pêcheurs et qu'un avenir peu éloigné doit livrer si promptement aux chances terribles de la mer; car presque tous nos pêcheurs commencent le rude métier de marin dès l'âge le plus tendre.

Guerrand reprit :

« Soit que la scène déchirante dont j'avais été le témoin m'eût profondément remué, soit que je fusse frappé de la douceur et de l'intelligence de Mathurin, je me sentis pris tout à coup pour mon nouveau mousse d'une pitié protectrice qui se changea bien vite en

[1] S'éloigner d'un quai, d'un rivage.

une vive affection. Le ciel ne m'avait pas encore donné d'enfant : j'adoptai Mathurin. Ma femme, dont le cœur est un trésor de bonté, m'encouragea dans cette idée ; elle eut pour lui les soins affectueux et tendres qu'une mère peut avoir pour son fils, et la naissance de ma fille, quelques années après, ne diminua pas son attachement. Aujourd'hui Mathurin est, je vous l'ai dit, le plus robuste et le meilleur de mes matelots. Quant à l'ami qui me l'avait confié, il ne revint pas de sa campagne à Terre-Neuve; sa mort fut pour nous deux un grand malheur : si je perdais l'un de mes bons camarades d'enfance, Mathurin perdait le seul homme qui eût pu lui apprendre le nom de son père. »

Frappé par la singularité de cette histoire, je parlai à Guerrand des démarches qu'il aurait dû tenter pour apprendre quelque chose sur son protégé; mais je dus reconnaître avec lui qu'elles ne pouvaient amener aucun résultat. Mathurin naviguait pour la première fois, et son nom n'avait été inscrit nulle part. Comme le disait lui-même le pêcheur, il y a malheureusement chez les populations maritimes une espèce d'insouciance pour les choses de la vie qui leur crée parfois de graves embarras. Entièrement absorbés par leurs travaux, ils se préoccupent peu ou point de ce qui peut survenir en dehors. D'ailleurs, la situation de Guerrand, au moment où on lui avait remis Mathurin, le départ subit, puis la mort de son ami, expliquaient l'étrangeté de la position du jeune mousse.

Guerrand se leva, appliqua ses deux mains à la hauteur de ses sourcils pour intercepter les rayons du soleil et interrogea attentivement l'horizon.

— Enfin ! dit-il presque joyeux, nous pouvons partir. Je vais d'abord vous présenter ma femme et ma fille, et dans un quart d'heure au plus je vous présenterai Mathurin.

A mon tour, imitant la manœuvre de Guerrand, je promenai mes regards sur l'immensité des flots, mais je ne vis rien que de légères vapeurs se confondant avec le ciel et des nuages violets qui ressemblaient assez à des côtes voisines. Le pêcheur comprit mon embarras, car il s'approcha de moi, étendit le bras dans la direction d'un point noir presque imperceptible que j'aurais certainement cherché bien longtemps sans cette démonstration complaisante.

— Quoi, dis-je surpris, à une pareille distance, vous croyez reconnaître ?

— Je ne crois pas, reprit Guerrand, je suis sûr. Il faudrait qu'un marin fût aveugle ou myope pour ne pas reconnaître l'allure de sa barque.

C'est à la vérité un fait digne de remarque que cette précieuse faculté dont jouit l'homme de mer de distinguer à l'œil nu à des

distances énormes. L'habitude de vivre entre le ciel et l'eau peut seule la donner.

La maison que mon pêcheur habitait était située à l'entrée et sur le bord de la route qui conduit de Trouville à Touques. Cette maison formait, par la simplicité de son extérieur, un contraste frappant avec les habitations gracieuses qui s'élevaient à ses côtés ; cependant, à l'époque où le plus habile architecte du pays l'avait construite, elle faisait l'admiration des habitants et le contraste était alors en sa faveur, car elle écrasait de sa majesté les pauvres cabanes de pêcheurs qui l'entouraient. Ces cabanes, espèces de masures basses, en terre ou en mauvais plâtre badigeonné, aux portes disjointes, aux fenêtres étroites garnies de petites vitres vertes, composaient alors un misérable village devenu aujourd'hui cette ville si gaie, si vivante, si riche même pendant les longs jours d'été.

Trouville doit sa fortune à une plage magnifique et sans égale ; dans tous les ports où l'on a créé des établissements de bains, l'industrie a largement déployé toutes ses ressources, rien n'y manque... hormis cet immense tapis de sable fin que Trouville seul peut offrir aux baigneurs, hormis encore cette eau toujours limpide, cet élégant panorama de chalets et de maisons rustiques bâtis sur le versant d'un coteau, ces falaises abruptes que la mer vient fouetter dans ses fureurs, cette vue enfin d'un horizon sans bornes.

La maison de Guerrand, tout en briques rouges, n'avait qu'un rez-de-chaussée et un étage; le secret de sa modeste apparence était tout entier dans un sentiment de respect filial. Le pêcheur aurait pu, comme tant d'autres, y faire élever deux étages de plus et les louer pendant la saison des eaux; mais c'était là tout l'héritage que lui avait légué son père, et il ne voulait pas effacer des souvenirs chers à son cœur. Tout était rangé à l'intérieur de cette humble habitation avec une symétrie qui prouvait surabondamment que la ménagère devait être une femme de beaucoup d'ordre.

Quand nous entrâmes le couvert était mis, et deux femmes, l'une jeune et gentille, l'autre âgée et à demi courbée, causaient devant la grande cheminée où tournait lentement un gigot de mouton aux accords d'un feu petillant de branches sèches.

— Un de mes amis, dit laconiquement Guerrand, qui vient nous demander l'hospitalité.

Il prononça mon nom, m'indiqua une chaise, et s'assit satisfait de cette présentation peu cérémonieuse.

— Oh ! dit la vieille en essayant de se redresser et en joignant les mains, si nous avions su que monsieur...

Elle n'acheva pas, mais elle eut pour son rôti un tel regard de pitié, que la jeune s'écria :

— Mais, maman, je puis aller chercher autre chose.

Je m'y opposai bien entendu. Le couvert fut aussitôt enlevé et replacé sur une nappe de toile fine et blanche sans que j'eusse pu me défendre de cet honneur, car il était d'usage de manger sur le bois nu. Peu d'instants après, Mathurin entrait, précédé d'une espèce de géant auprès de qui Guerrand n'avait plus que des proportions ordinaires. Cet homme portait, comme le pêcheur, un ruban rouge sur sa vareuse; c'était Pierre, le patron que Guerrand avait choisi pour le remplacer sur l'*Écume des Flots*. Mathurin embrassa les deux femmes, serra la main de son père adoptif et me salua. On se mit à table. Guerrand me plaça à sa gauche, Pierre à sa droite, et Mathurin près de la jeune Marie. Tant que dura le repas, et il dura deux heures environ, le pêcheur fut d'une gaieté charmante; sa verve intarissable trouva dans sa mémoire des anecdotes plaisantes qui me firent souvent rire de bon cœur. Il parlait facilement et avec d'autant plus de plaisir que j'étais pour lui un auditeur attentif. Cependant, tout en l'écoutant, j'avais de temps à autre porté mes regards sur Mathurin, dont le maintien quelque peu embarrassé m'avait frappé au premier abord. Il semblait sourire avec effort, et sa large prunelle noire scintillait parfois comme si ses paupières retenaient des larmes prêtes à couler. Marie le regardait à la dérobée; elle lui avait plusieurs fois adressé la parole à voix basse, avec une anxiété mal dissimulée. L'embarras de Mathurin augmentait au fur et à mesure que le temps s'écoulait; cet embarras devint bientôt si visible, que Marie s'en inquiéta sérieusement et que le visage de la jeune fille prit à son tour un air de chagrin qu'il n'avait pas à mon arrivée. Cette sympathie entre les deux jeunes gens, jointe à la préoccupation de la femme de Guerrand, qui, tout en faisant les honneurs du repas, tournait à chaque instant la tête de leur côté, fut pour moi une révélation : Marie et Mathurin s'aimaient, et sans doute un malheur menaçait leur amour. La façon dont l'un et l'autre regardaient Pierre me convainquit que le danger venait de ce côté. Quant à Pierre, il était tout oreilles pour les récits de Guerrand et ne s'occupait guère de ce qui se passait près de lui. Carrément posé dans un vieux fauteuil, il tourmentait le manche de son couteau, tantôt riant d'un gros rire, tantôt écoutant bouche béante et dans une admiration silencieuse et pleine de respect — il n'avait jamais servi, lui, sur les vaisseaux de l'État! — les récits de guerre du vieux marin. Guerrand, en effet, avait fini, comme il finissait toujours, par raconter ses campagnes sous l'Empire et la terrible affaire de Trafalgar à laquelle il avait miraculeusement échappé. Bien que je connusse dans tous ses détails ce désastreux mais glorieux combat, j'éprouvai une véritable fascination à l'entendre redire par l'un des obscurs acteurs de cette grande lutte.

Je suivis donc le vieux pêcheur partant à dix-neuf ans, le cœur joyeux, pour Rochefort, où le vaisseau l'*Achille* l'attendait. Quel matelot superbe il devait faire alors! Je voyais, tant il y avait de vigueur dans ses peintures, les flottes française et espagnole recevoir sans broncher le choc terrible de l'escadre anglaise. J'entendais ce roulement continu de la canonnade qui frémissait dans l'air et faisait tout trembler à bord des bâtiments. J'étais près de Guerrand, qui, simple canonnier servant, chargeait sa pièce avec calme au milieu de ce bruit infernal de canons détonnant et roulant sur leurs affûts dans leurs mouvements de retraite, la voix des officiers commandant l'action m'arrivait à l'oreille claire et vibrante. L'*Achille* était là, accablant de son artillerie meurtrière le vaisseau anglais le *Bellisle*, qui, visiblement, ralentissait son feu et s'éloignait enfin, mutilé et vaincu. Je partageais l'enthousiasme de cet équipage, dont les hourras de victoire couvraient les cris des blessés, et, comme lui, je me sentais pris d'angoisses terribles à la vue de trois vaisseaux ennemis qui n'avaient pas encore combattu, venant prendre leur mouillage devant l'*Achille*. Mon cœur se serrait pendant que le combat reprenait avec un acharnement sans égal, car je pressentais l'impossibilité d'une victoire pour un vaisseau déjà épuisé de son premier combat sur trois adversaires non encore éprouvés. Guerrand était toujours là sous mes yeux; trois hommes gisaient près de lui: de canonnier servant, il était devenu chef de pièce. La batterie était encombrée de morts et de mourants; le commandant, les officiers étaient tombés; seul, un jeune enseigne commandait encore! Tout à coup sortit des entrailles du malheureux vaisseau ce cri navrant, déchirant, immense: Le feu est à bord! En effet, la batterie et le pont s'illuminèrent, le canon cessa de gronder, l'ennemi prit le large; l'*Achille* était perdu!

Guerrand s'arrêta à cet endroit, tira sa pipe, la bourra lentement, l'alluma, et, après en avoir aspiré quelques bouffées de fumée, reprit :

« A ce cri, je vis sortir des panneaux, se heurter pleins d'effroi, et disparaître par les sabords, tous les hommes que le combat avait épargnés, et qui, les traits bouleversés et noircis par le salpêtre, ne fuyaient la mort que parce qu'elle n'était plus l'œuvre de l'ennemi. La batterie fut bientôt complétement déserte. J'étais là immobile, mes mains et ma chemise tout en sang. Un homme, un de mes chargeurs, nommé Dubreuil, se tenait près de moi; nous écoutions en silence le frémissement croissant de l'incendie; aucune parole ne fut échangée entre nous, mais nous sentîmes que nous étions liés à la vie et à la mort. Au bout de quelques instants, la mâture tomba sur le pont avec fracas; alors nous nous approchâmes d'un sabord; puis, nous recommandant à Dieu, nous disparûmes dans les flots... »

Là encore Guerrand fit une nouvelle pause pour rallumer sa pipe, qui venait de s'éteindre.

« Parvenus à deux cents mètres du vaisseau, continua-t-il, nageant l'un près de l'autre, sans savoir où nous allions, nous nous retrouvâmes : « Béni soit Dieu ! s'écria Dubreuil, le pavillon français flotte encore à l'arrière ! » Une détonation formidable couvrit ces derniers mots, d'énormes débris de bois vinrent s'abattre en sifflant autour de nous, une épaisse fumée nous enveloppa complétement; l'*Achille* venait de sauter ! Atteint à la tête par quelques éclats, je poussai un cri de détresse et perdis connaissance. Quand je rouvris les yeux, Dubreuil me soutenait et nageait vigoureusement : « Laisse-moi, murmurai-je, et sauve-toi seul ! » Puis, rassemblant toutes mes forces, tout mon courage, je dégageai de ma vareuse mon livret recouvert de toile : « Tiens, repris-je, prends cela, entre la « toile et le parchemin, il y a deux pièces d'or, tu les remettras à « mon père. Maintenant, adieu, sauve toi. » Et je m'évanouis de nouveau. Dubreuil prit mon livret, mais ne suivit pas mon conseil et ne se sauva pas seul. Que se passa-t-il depuis cet instant suprême jusqu'à celui où je me retrouvai blessé, presque mourant, à bord d'un bâtiment espagnol ? Sans doute une de ces scènes de dévouement si peu rares dans la vie des marins; je ne puis vous rien préciser, car Dubreuil, d'après les explications qu'on me donna, moitié en français, moitié en langue espagnole, avait profité du passage d'une embarcation chargée des naufragés échappés de l'*Achille* pour retourner se ranger sous le pavillon de la France. En rentrant à Trouville, j'embrassai mon père, qui n'avait pas vu Dubreuil.

« Telle est pourtant la destinée de l'homme de mer : se sauver réciproquement la vie quand l'occasion s'en présente; se séparer ensuite sans avoir pris à peine le temps de faire ou d'accepter un remercîment, et attendre que Dieu décide si l'on se rencontrera jamais !

« Je fis de vains efforts pour savoir ce qu'il était devenu; j'interrogeai pendant vingt ans tous ceux de nos camarades qu'il m'arriva de rencontrer, sans rien découvrir. Le gouvernement n'en savait pas plus que nous. Le pauvre Dubreuil, qui était retourné au combat, comme je vous l'ai dit, aura péri comme tant d'autres, sans doute, au fond de l'Océan ! »

Guerrand, qui ne savait guère s'arrêter quand il était sur le chapitre de ses campagnes, et qu'encourageait l'attention insatiable de Pierre, était en train depuis quelque temps d'en raconter une seconde, quand je me levai doucement pour passer à la cuisine, où j'avais vu se glisser successivement Mathurin et les deux femmes. Celles-ci étaient seules et pleuraient en silence. Je les questionnai

sur la cause de leur peine, que je soupçonnais, du reste; chacune me mit, avec la plus entière franchise, dans le secret de ses tourments : Mathurin aimait Marie, et la bonne Adélaïde sa mère, qui le savait, voyait avec joie ces sentiments, partagés par sa fille, devenir de jour en jour, pour ainsi dire, plus solides. L'union des jeunes gens était son souhait le plus ardent. Malheureusement elle avait compté sans la volonté de Guerrand, qui, dès qu'elle s'en était ouverte à lui, avait rejeté bien loin l'idée d'un pareil mariage. Adélaïde avait eu le tort d'arriver trop tard : Guerrand avait déjà des projets d'alliance en tête; Pierre était le gendre de son choix, et, le croira-t-on? par la raison peut-être unique qu'il était décoré! Jusque-là, le résultat de mes observations recevait une pleine confirmation, mais il y avait un malheur de plus à ajouter à l'entêtement de Guerrand : Mathurin venait d'être appelé au service, par suite de la guerre, et partait pour Cherbourg! Le pauvre garçon, quoique connaissant son sort depuis trois jours, l'avait tenu caché jusqu'à l'heure du dîner, où son embarras le trahit. Guerrand l'ignorait encore, et, à la prière des deux femmes, je me chargeai de le lui apprendre, et de tenter, en outre, d'empêcher le mariage qu'il projetait. Seulement, je pensai qu'il fallait attendre au lendemain.

Lors donc que, le jour suivant, le pêcheur s'éveilla, j'entrai dans sa chambre. Malgré toutes les précautions oratoires, tous les détours que je pris pour lui faire connaître le départ de son enfant adoptif, cette nouvelle le frappa plus vivement que je ne l'aurais cru : « Pourtant j'aurais dû m'y attendre, » s'écria-t-il. Il voulut voir Mathurin et l'embrasser. Je n'essayerai pas de décrire la scène qui se passa alors entre ces deux hommes; ce fut, de part et d'autre, un touchant effort pour dissimuler une tendresse prête à éclater.

La journée fut triste. Mathurin avait reçu sa feuille de route et devait partir en même temps que moi, c'est-à-dire le lendemain. Marie se chargea de lui préparer son sac. Ces préparatifs, dont la tristesse était tempérée par la certitude que, partant avec Mathurin, je ferais en sorte de ne point l'abandonner à un isolement qui le rendrait malheureux, se firent sans larmes, sans découragement de la part des deux femmes.

Le moment du départ arriva, et, contre mon attente, la séparation se fit sans secousses. Il n'y eut de visible qu'une émotion bien naturelle de part et d'autre, émotion que je ne pus m'empêcher de partager en voyant les beaux yeux attristés de Marie, et en sentant ses doigts mignons me serrer la main comme pour me dire : Nous comptons sur vous.

Trois jours plus tard, nous étions à Cherbourg, et vingt et un jours après en vue des côtes de la Crimée.

Dès que la frégate sur laquelle j'étais eut jeté l'ancre à Kamiesch, d'où l'on entendait les grondements prolongés de l'artillerie qui étreignait Sébastopol, le vaguemestre descendit à terre. Il en rapporta presque aussitôt un sac dans lequel se confondaient pêle-mêle les dépêches administratives, la correspondance de l'équipage et celle des officiers. La répartition, promptement faite, me mit en possession de trois lettres; l'une d'elles me frappa par sa forme, je devinai à la vue de l'enveloppe l'écriture de Marie. Cette lettre était longue de quatre pages! La jeune fille m'écrivait pour me supplier d'user de toute mon influence en faveur du jeune marin près des amis qu'elle me supposait en Crimée et l'écarter de tout poste dangereux. Quels accents! quelle éloquence! Le cœur seul a ce langage que l'art, l'inspiration même, ne sauraient trouver. Un post-scriptum disait en outre que Pierre, le pyramidal patron de Guerrand, commençait une cour qui menaçait de devenir assidue. Je demandai une embarcation pour me conduire à bord du transport où avait été placé Mathurin. Hélas! les recommandations de la jeune fille étaient inutiles : Mathurin avait reçu, tout en arrivant, l'ordre de servir à terre dans les batteries de siége de la marine, c'est-à-dire dans la plus périlleuse des positions, et il était déjà à son poste. Il fallut, pour ce jour-là, renoncer à le voir.

Le lendemain 19 octobre, date qui marquera dans les annales de la marine, il me fut impossible de quitter le bord. Les flottes anglo-françaises, chargées d'opérer une diversion en attaquant le fort Constantin et les batteries élevées à l'entrée du port, restèrent toute la journée au mouillage devant Sébastopol, essuyant un feu meurtrier et rendant avec usure, à l'ennemi harcelé, la fonte qui labourait le pont de ses vaisseaux. A terre, du côté des tranchées, un épais voile de fumée se balançait lourdement au ras du sol, s'éclairant continuellement des lueurs vigoureuses de la poudre en feu. L'air était saturé d'une forte odeur de salpêtre qui montait au cerveau, apportant à qui la respirait une ivresse nerveuse, comme le ferait l'absorption d'un vin falsifié par des mélanges d'alcools. Et puis la terre frissonnait, les échos vociféraient des imprécations et des cris de douleur mêlés de sourds gémissements, que couvraient parfois les détonations plus éclatantes de l'artillerie. Que fait Mathurin au milieu de ce carnage? me demandais-je tristement. Est-il vivant ou a-t-il payé de sa vie l'honneur d'avoir fidèlement suivi son drapeau? Pendant huit jours, huit longs jours, je me posai ces questions, et ce ne fut que le neuvième que je pus m'acheminer vers le quartier général. Là, on me donna le numéro de la batterie et on m'indiqua la route à suivre. En songeant à l'intérêt sincère que m'inspirait le jeune homme, on comprendra quelle était la nature des sentiments qui m'agitaient. Je

marchais avec vitesse, coupant à travers les prairies, heurtant mes pieds aux cailloux et aux éclats d'obus ou de bombes dont la terre était jonchée, mais les jambes faibles, les poumons embarrassés, éprouvant un malaise, enfin, dont la cause était bien plutôt dans mes incertitudes que dans cette marche précipitée. Plus j'approchais, plus le sifflement des projectiles ennemis résonnait à mes oreilles. Je me trouvai bientôt dans un ravin où s'était entassée une si prodigieuse quantité de boulets, que je dus faire un détour pour marcher plus librement. Ce ravin avait pris le nom de *ravin des boulets*. Parfois, un obus venait mourir à une centaine de mètres du point où je me trouvais, bondissant sur l'herbe qu'il sillonnait; d'autres passaient au-dessus de ma tête; mû par un instinct plus fort que ma volonté, je me baissais comme pour les laisser passer, quoiqu'ils fussent à une grande hauteur. Je voyais aussi surgir soudain, au milieu du ciel, un globe de fumée qui allait en s'élargissant, emporté par le vent, et j'entendais aussitôt sortir de ce globe une détonation sèche, rauque, sans vibration; c'était une bombe qui éclatait au tiers de sa course. Les Russes seuls tiraient; quant à nos tranchées, elles étaient silencieuses; l'artillerie rafraîchissait sa fonte brûlante pendant que nos canonniers prenaient leur repas. J'arrivai enfin, et je m'adressai à un lieutenant de vaisseau, qui me fit répéter le nom que j'avais prononcé. « Mathurin? me dit-il; il n'est pas à la batterie; il m'a demandé la permission de s'absenter. Il en avait besoin, m'a-t-il dit, pour aller voir l'aumônier. L'idée m'a bien paru un peu singulière, d'autant plus qu'il n'avait pas son air habituel, mais je ne lui en ai pas fait l'observation; je me suis contenté de lui dire que l'aumônier avait quitté le camp ce matin, se rendant en touriste au monastère Saint-Georges. »

La pensée que Mathurin avait échappé aux dangers de sa position me donna du courage. Plus dispos que je ne l'étais en venant, je remerciai l'officier, et, bien décidé à me rendre moi-même au monastère Saint-Georges, malgré la distance qui m'en séparait, je repris le chemin du camp. Le camp était pour moi un bureau de renseignements qui ne trompe jamais, et je préférais faire une plus longue route que de suivre les indications équivoques des troupiers que je rencontrais. On me donna en effet, avec une précision topographique, les moyens d'y aller presque directement.

J'arrivai au monastère.

Je franchis, ruisselant de sueur, une petite porte occupée par un factionnaire, et suivis un long couloir entre deux murs crevassés qui avertissaient le visiteur de l'antiquité de l'austère maison. Mais, parvenu à l'extrémité de cette sombre entrée, une bouffée d'air frais me fouetta le visage, des flots de lumière m'inondèrent, et je restai en

extase, l'œil fixe, le cou tendu, devant le plus splendide des tableaux. J'étais sur une espèce de terrasse, sablée de gravier qui craquait sous mes pieds, et bornée à quelques mètres par un parapet de fer, d'où le regard plongeait dans un précipice d'une profondeur inouïe. La terrasse et le parapet formaient une demi-circonférence. A droite, sur cette terrasse, s'élevait une chapelle, espèce de construction sans architecture et sans élégance, et à gauche un long bâtiment servant de logement aux religieux. Dans les flancs du sol qui entourait le gouffre béant, descendaient tortueusement des escaliers dont les marches, formées de pierre calcaire, conduisaient à des carrés de terre végétale, cultivés en jardins potagers, et s'inclinant en toit de chaume vers le fond entre d'immenses blocs de rochers surplombant l'abîme. Ces rochers semblaient menacer de se détacher à chaque instant. Des arbres et des plantes de toutes sortes se montraient à l'ouverture des excavations comme pour mieux respirer. Au fond reposait sur des galets la base imposante d'autres rochers qui montaient dans le ciel droits et roides, se séparant à leur sommet en pointes aiguës assez semblables à des flèches de clocher. Et en face de tout cela, se perdant à l'infini, apparaissait une mer verte miroitante, dont les lames, en se roulant, couvraient la plage de leur écume blanche. Les navires aux voiles étendues passaient au loin, tout petits, véritables joujoux d'enfant perdus dans cette immensité. Quelques soldats sur la grève se remuaient comme des points noirs indistincts. Telle était la remarquable position de ce monastère, qu'en dépit du fléau les religieux n'avaient pas abandonné; l'armée française y avait placé une garde protectrice. J'oubliai pendant quelques instants l'objet de ma visite; mais, après m'être pour ainsi dire rassasié de la vue de ce site, si bien fait pour émouvoir l'âme et inviter au recueillement et à la prière, je parcourus la terrasse dans tous les sens, j'interrogeai les couloirs et les recoins les plus solitaires, je ne rencontrai pas Mathurin ! Désolé, j'allais partir, quand j'aperçus l'aumônier se dirigeant, comme moi, vers le couloir étroit du monastère. Il était seul. Je le saluai et me mis aussitôt à lui parler de Mathurin.

— Ah ! me dit-il, vous connaissez cet homme ?

— Je le connais ainsi que sa famille, et l'intérêt qu'il m'inspire explique ma démarche.

L'aumônier me prit le bras et continua :

— Il m'a quitté depuis une demi-heure à peine; le pauvre garçon m'a paru un peu fou. Il était venu me prier de lire une lettre qui lui annonçait un mariage prochain. Cette lecture l'a tant bouleversé, qu'il s'en est allé sans que j'aie pu obtenir un mot d'explication. Je sais seulement qu'un de ses officiers lui avait rendu le même service,

et qu'il s'était imaginé qu'on le trompait. Cette lettre portait pour signature le nom de... de...

— Guerrand, n'est-ce pas?

— C'est cela.

J'expliquai alors à l'aumônier ce qui se passait. Celui-ci, en m'écoutant, s'était arrêté et remuait du bout de ses souliers le sable du chemin.

— Si j'avais su cela, s'écria-t-il presque avec douleur, j'aurais essayé de le calmer, car il est parti dans une agitation extrême.

Je compris quelle pouvait être la conséquence terrible de cette lettre que Guerrand avait, sans nul doute, fait écrire sans en parler à sa fille. Qui sait si Pierre lui-même n'en était pas l'auteur? En effet, Mathurin, bien certain maintenant que tout était perdu pour lui, courait plutôt qu'il ne marchait, à travers collines et ravins, n'ayant plus qu'un désir : arriver à temps pour se remettre à sa pièce, qu'il ne quitterait plus dorénavant que frappé par l'ennemi. Il se demandait, dans son désespoir, comment il pourrait bien s'y prendre pour s'exposer davantage et tenter la mort. Il rêvait un glorieux suicide, et ne se disait même pas que Marie n'avait pu l'oublier, qu'aucune de ses lettres ne parlait de ce mariage, qu'il y avait encore quelque chose à espérer; il ne raisonnait plus, il était fou, comme disait l'aumônier.

Ne pouvant m'absenter de nouveau de mon bâtiment, j'adressai une lettre à Mathurin. Elle devait lui parvenir en passant par le camp. Dix jours s'écoulèrent sans qu'il vînt. Mon impatience me conseilla de retourner aux batteries, où le même officier à qui j'avais parlé la première fois me fit, tout en me conduisant, les plus grands éloges sur mon protégé :

— Diable! mon cher monsieur, me disait-il, si tous mes hommes étaient aussi fortement trempés, Sébastopol serait en poussière depuis longtemps. Quel gaillard! pas un moment de repos, toujours debout, l'œil au commandement, les mains noires de poudre, ayant vu deux fois déjà renouveler les servants tombés, tués ou blessés, sans que lui-même ait été atteint.

J'arrivai près de Mathurin.

Le jeune homme m'aperçut et vint se jeter dans mes bras. Quel changement! comme la souffrance et la fatigue avaient ravagé cette figure autrefois si pleine de santé! L'officier nous laissa seuls. Heureux d'arriver à temps, je grondai Mathurin de s'être ainsi exposé; je lui fis voir Marie l'attendant toujours, et moi travaillant avec ardeur, par une active correspondance, à surveiller les démarches de Pierre et de Guerrand. Je mentis un peu, je mentis même beaucoup;

car Mathurin était une de ces natures qu'il fallait frapper vigoureusement, et qui, n'ayant pas la force nécessaire pour raisonner seule, avait besoin de la raison des autres pour ne point se laisser aller à une exagération fatale. Et quand il sut mes courses aux tranchées et au monastère, il m'embrassa avec effusion. Comme je l'avais pensé, Marie était restée muette au sujet de Pierre; elle lui parlait du courage que donnent toujours des pensées religieuses et l'engageait à mettre toute sa confiance en Dieu; sages conseils qui, s'ils avaient été suivis, l'eussent inévitablement conduit à plus d'énergie et de dignité. Je le vis avec plaisir revenir calme, tranquille, blâmant même sévèrement sa conduite passée; et je le quittai, emportant la promesse qu'il viendrait me voir le jeudi suivant.

Le jour fixé arriva, et j'attendis vainement.

Le canon grondait toujours, tantôt sourdement, tantôt avec des éclats terribles, comme une conversation commencée doucement qui dégénère en dispute, et dans laquelle les voix atteignent le paroxysme de la colère. Que pouvait-il faire? Pourquoi se faisait-il attendre? Un de ses camarades vint enfin, envoyé par lui, m'apprendre qu'il avait été gravement blessé à la tête par un éclat de bombe! C'est ainsi que nous sommes souvent le jouet de ce que nous nommons notre sagesse : Mathurin avait appelé la mort à son secours, et la mort n'était pas venue; maintenant qu'il la craignait, qu'il usait de prudence, elle venait peut-être le frapper! Cependant le chirurgien avait affirmé que, quoique grave, sa blessure n'ôtait pas tout espoir de guérison. J'allai le visiter plusieurs fois à l'ambulance, et, d'après son désir, j'écrivis à Trouville une lettre qui, en termes un peu ambigus, devait laisser percer quelques mots de la vérité.

Voyons maintenant ce qui se passait dans la petite maison de Guerrand; quittons un moment le sol ensanglanté de la Crimée pour le paisible village de Trouville; car, bien que je les aie connus beaucoup plus tard, les événements qui vont suivre doivent trouver ici leur place.

Ainsi que Marie me l'avait écrit, Pierre s'était en quelque sorte installé dans la famille du pêcheur, et cela avec d'autant plus de hardiesse, qu'il pensait bien en faire partie un jour. D'ailleurs, Guerrand l'invitait sans cesse à dîner et l'attirait sous toutes sortes de prétextes. Ils faisaient de longues promenades. En rentrant, Pierre trouvait toujours pour Marie, que ces dispositions affectaient, des attentions qu'il n'avait jamais eues auparavant. Existait-il entre Pierre et Guerrand des projets définitivement arrêtés? C'est ce que la mère et la fille se demandaient chaque jour, et ce que le vieillard semblait vouloir se garder de laisser paraître. Il n'avait fait à sa femme qu'une demi-confidence à l'époque où elle lui avait parlé de

l'amour de Mathurin, et il ne lui avait plus rien dit depuis lors. Un jour pourtant, c'était précisément celui où Mathurin roulait grièvement atteint près de sa pièce, Guerrand, avant de se retirer dans sa chambre, dit à sa fille avec une douceur de ton et une solennité qui ne lui étaient pas habituelles :

— Mon enfant, j'ai songé à ton avenir. Pierre est un brave garçon qui mérite notre estime; à partir de demain, ce sera avec le titre de fiancé qu'il entrera dans cette maison.

Et il se retira, laissant Marie debout, clouée au sol, immobile et pâle comme une statue. La pauvre enfant ne sentit même pas le baiser de sa mère ni une larme que la bonne Adélaïde laissa tomber sur sa joue blême et froide.

Quand elle se trouva seule dans sa chambre, ses pleurs, un instant arrêtés sous ses paupières, se firent jour et coulèrent abondamment. Elle n'avait, elle, pour la consoler, que son excellente mère, qui ne pouvait quitter Guerrand sans éveiller sa méfiance, et qui d'ailleurs, trop faible elle-même, n'aurait pu que mêler ses larmes aux siennes. Elle connaissait l'inexorable volonté de son père, elle savait que cette volonté ne céderait pas plus devant ses supplications que devant celles déjà tentées infructueusement par sa mère.

Marie eut un instant la pensée de raconter franchement à Pierre ce qui existait, au risque de mériter la colère de son père; mais elle y renonça aussitôt. Elle s'effraya de ce manque de respect et de soumission. Elle jugeait avec raison que se révolter contre ce vieillard qu'elle chérissait, et qui pourtant la torturait, était un acte blâmable.

Pourtant, elle sortit victorieuse de cette lutte intérieure. Cessant de pleurer, elle se mit au lit, espérant sans doute que le sommeil viendrait. Le sommeil ne vint pas : elle sentait comme un feu qui lui brûlait les paupières, ses mains étaient sèches, elle éprouvait des mouvements fébriles. Elle se leva, se couvrit pour que le froid pénétrant de la nuit ne vînt pas la saisir, et se dirigea vers la chambre que j'avais habitée quelques mois auparavant. Elle enleva doucement la table sous laquelle remisait le coffre où Mathurin renfermait ses hardes et qui avait été déposé avec lui à Dieppe dans la barque de Guerrand, en souleva lentement le couvercle, pour éviter le grincement de ses ferrures rouillées, et commença à ranger les effets du jeune homme, restés en désordre depuis son départ. Marie donna la préférence aux vêtements de luxe, se disant tout bas qu'il fallait en prendre soin, car ils pourraient servir un jour... et elle leur réserva une place au-dessus des autres, pour qu'ils ne fussent point froissés. Ce petit manége était pour son cœur une protestation non équivoque

contre les dernières paroles de son père, et elle l'eût probablement prolongé très-longtemps si elle n'avait tout à coup senti sous sa main, en pliant une vieille veste de matelot restée au fond et depuis bien longtemps hors d'usage, un corps dur qui détourna son attention. Elle ouvrit la doublure, et en retira un objet qu'elle tourna dans tous les sens. Puis elle en approcha la tête comme pour mieux se convaincre, et un cri de joie, qu'elle ne put réprimer, troubla le silence de la nuit... Elle se leva, fit quelques pas dans la chambre, revint s'asseoir, se leva de nouveau, tout émue, tout agitée, pressant sa poitrine de sa main fermée, comme pour en arrêter les soulèvements, et tomba enfin agenouillée près du coffre, les bras en croix sur son sein, les yeux levés vers le ciel. Elle resta longtemps dans cette pieuse attitude que nos peintres aiment à donner aux saintes femmes, et, quand elle eut achevé sa prière, on eût dit que jamais la plus poignante douleur n'avait marqué ce visage calme et souriant.

Marie reprit son travail, mais non plus avec la lenteur complaisante qu'elle y mettait avant cet incident. Le coffre se referma bientôt, la table reprit sa place et la pauvre enfant, si miraculeusement consolée, regagna sa chambre. Elle eût voulu dormir, maintenant qu'elle était heureuse; mais le bonheur, qui a sur nous le même pouvoir que le chagrin, la préoccupa si vivement, que le jour en naissant la trouva encore éveillée.

La bonne Adélaïde ne put dissimuler sa surprise en voyant sa fille reparaître le sourire aux lèvres comme les jours précédents. Elle aussi n'avait pu dormir ; l'excellente mère avait pleuré silencieusement durant toute la nuit.

— Ne vous tourmentez plus, mère, lui dit Marie en l'embrassant avec effusion, je suis heureuse maintenant.

— Que s'est-il donc passé ?

Rien, répondit-elle simplement, j'ai prié.

Adélaïde n'en demanda pas davantage ; les joies de son enfant n'étaient-elles pas les siennes ?

Quant à Guerrand, qui craignait peut-être une révolte dont son autorité paternelle aurait à souffrir, il sortit de sa chambre les sourcils rapprochés, le regard sévère, la voix stridente, le pas mesuré et les deux mains dans ses poches, ce qui était chez lui un signe certain de mauvaise humeur ; car, dans ses moments de colère, fort rares du reste, il ne savait que faire de ses mains. Il avait pris l'allure d'un coq qui se prépare au combat. Mais il devait avoir aussi sa part d'étonnement. Marie lui sauta au cou, qu'elle entoura de ses deux jolis bras blancs, l'embrassa tendrement, puis se mit à chanter en préparant le premier déjeuner ; Guerrand la regarda : pas la moindre trace

de rougeur à ses paupières ! Elle était vive, alerte; ses pieds effleuraient à peine le carreau. Alors la contenance étudiée du pêcheur disparut. Il se dit qu'il avait eu tort de faire tant de frais de sévérité. Lorsque Pierre entra, Marie alla au-devant de lui, le fit asseoir, fut gracieuse, aimable, au point que Guerrand ouvrit de grands yeux et se frotta les mains en marmottant : « Allons donc ! je le savais bien, moi, vouloir, c'est pouvoir ! » Et le vieillard sortit, les laissant seuls.

Pierre n'avait pas, comme son ami le pêcheur, une conversation toujours prête ; il débita d'abord quelques banalités, parla ensuite de la préférence qu'il accordait aux vents du nord sur les vents d'ouest, puis se tut à bout de propos. Le légionnaire avait décidément l'esprit moins développé que la taille. Heureusement Guerrand revint à temps rompre le silence embarrassé des deux interlocuteurs. Il tenait une lettre entre l'index et le pouce à la hauteur de sa poitrine, probablement dans le but de la rendre plus apparente. L'aimant n'eut jamais sur le fer d'attraction plus puissante que cette enveloppe de papier n'en eut sur la jeune fille. Elle se leva si vivement, que sa chaise recula de plusieurs pas ; d'un bond elle fut près de son père. La cire craqua sous la pression de ses doigts, l'enveloppe voltigea en tournoyant jusqu'à terre. Cette lettre était celle dans laquelle j'annonçais la blessure de Mathurin. Comme j'avais largement usé de périphrases et de circonlocutions pour arriver à parler de cet incident, son effet, sur chacun des intéressés, ne fut nullement douloureux. Marie, pensant, ainsi que j'avais pris soin de le dire, que la blessure n'offrait aucune gravité, se dit que ce malheur aurait pour compensation l'éloignement de Mathurin du champ de bataille. Guerrand était radieux : il pouvait raconter cela à tout le monde. Pierre, selon son habitude, ne pensait rien ; quant à la vieille Adélaïde, elle les regardait l'un après l'autre, ne sachant trop si elle devait pleurer ou se réjouir.

Pourtant Marie, dans la solitude de sa chambre, se laissa, le soir, envahir par de tristes appréhensions : c'était peut-être pour la tranquilliser que je parlais d'une blessure légère ? Puis elle frémit de la tête aux pieds : si cette lettre n'était que l'avant-coureur d'une plus terrible nouvelle !... Par bonheur, l'angélique enfant savait prier avec ferveur ; elle retrouvait alors dans cette action le calme et la force qu'elle avait perdus.

Pendant que Marie vivait ainsi tourmentée, Mathurin, la tête enveloppée de compresses et de charpie, restait toujours étendu sur son matelas de grosse toile grise, recevant mes visites, attristé par le spectacle, sans cesse renaissant, de camarades qui s'éteignaient à ses côtés ou qui remplissaient de leurs gémissements l'enceinte en plan-

ches brutes qui leur servait d'hôpital. On a beau être jeune et vigoureux, on vieillit et on s'use vite quand on subit le contact continuel des grandes douleurs, quand on est brisé, accablé sous le poids d'émotions trop fortes, quand on vit chaque jour enfin entouré de moribonds dont on recueille les derniers râlements. Un champ de bataille n'est rien, comparé à une ambulance. Il faut que le chirurgien soit un être à part, doué d'une énergie extraordinaire ou que le devoir lui donne un courage au-dessus de tous les courages, pour qu'il accomplisse sa mission avec le calme, le sang-froid qu'elle exige! Les ambulances, telles qu'elles existent de nos jours, sont des maisons confortables comparativement à celles des armées d'autrefois. Quoique construites en planches de sapin, elles sont hermétiquement closes; on n'a plus la terre pour parquet, ni les mauvais lits de camps qui brisaient les os du malade, ajoutant une souffrance de plus à ses souffrances. Mais, malgré toutes les améliorations que la guerre peut permettre, elles n'en sont pas moins de tristes abris. L'officier même, habitué aux terribles résultats des batailles, n'entrera pas dans une ambulance, le lendemain d'un combat, sans que tout son corps ne frissonne d'horreur ; il n'y pourra rester ; l'air manquera à ses poumons, il ressentira un malaise insupportable, et se hâtera de sortir pour dissiper l'espèce d'affaiblissement douloureux qui s'emparera de lui.

Le chirurgien, qui connaissait l'objet de mes visites, venait souvent au-devant de moi pour me dire, avant que je n'entrasse, ce qu'il pensait de l'état de Mathurin. Un jour je lui vis l'air joyeux; il avait une grande nouvelle à m'annoncer, nouvelle qui allait me causer le plus vif plaisir, s'il en jugeait par la joie qu'il éprouvait lui-même : on venait de notifier au brave Mathurin sa nomination de chevalier de la Légion d'honneur! Le chirurgien ne se trompait pas : le moment où il m'apprit cette nomination fut certainement de ceux que je comptai depuis au nombre des plus heureux de ma vie. Mathurin décoré! c'était un rêve que je n'aurais jamais osé faire pour le pauvre garçon; c'était le renversement de tous les obstacles qui s'opposaient à son bonheur et à celui de Marie; c'était aussi une victoire remportée sur les manœuvres de Pierre, le dernier des Titans!

Le chirurgien voulut être présent à notre entrevue : il avait, disait-il, des raisons pour penser que nous lui en saurions gré. En effet, après les premiers instants employés à féliciter Mathurin, que nous trouvâmes se promenant de long en large, — il se levait depuis plusieurs jours,—le chirurgien nous annonça qu'il l'avait fait inscrire sur la liste des hommes pour lesquels un retour en France était nécessaire, indispensable! Ce fut une journée complète de bonheur. Le brave docteur me déclara, en sortant, que, depuis trois semaines qu'il le

soignait, il l'avait vu rire ce jour-là pour la première fois! La présence d'un tiers fut un obstacle au récit de toutes les espérances qui avaient dû immanquablement assaillir l'infortuné Mathurin à la nouvelle inattendue de cette récompense, fruit du rapport élogieux du lieutenant de vaisseau que j'avais vu aux tranchées, si enthousiasmé de son courage, et je m'en réjouis, car j'avais besoin de réfléchir mûrement à ce qui me restait à faire. Il me demanda pourtant si j'écrirais à Trouville; je répondis que nous en causerions le lendemain.

Le lendemain je lui donnai le conseil de ne pas écrire. Il valait mieux surprendre le vieux Guerrand et tâcher de profiter des premiers moments d'impression.

Le jour du départ je trouvai Mathurin sur le pont du transport qui devait le déposer à Toulon, assis sur son sac, attendant avec impatience que je vinsse lui faire mes adieux. Oh! comme les joies de l'espérance ont sur nous un pouvoir souverain qui laisse bien loin derrière lui tous les pouvoirs de la science! Mathurin s'était comme transfiguré sous le bandeau de toile blanche qui ceignait son front. Je l'accompagnai jusqu'en rade de Kamiesch.

Dix-huit jours environ s'étaient écoulés depuis que ma lettre était partie et que Mathurin m'avait quitté. Le transport la *Marne*, qui n'avait fait dans sa traversée qu'une courte escale, et qui, pour se conformer aux règlements sanitaires, avait dû passer une nuit au mouillage des îles d'Hyères, entrait alors à toute vapeur dans la magnifique rade du port de Toulon. Ma lettre partie par le même bâtiment devait arriver plus tôt que Mathurin qui ne pouvait suivre sa route avant de s'être mis en règle auprès des autorités maritimes.

C'est au moment où Marie en parcourt les lignes, en l'absence de son père, que nous entrons dans la maison du pêcheur. Il s'était opéré un grand changement dans les allures de Guerrand depuis quelques jours. Il ne parlait plus de fixer l'époque du mariage, et sa fille se gardait bien de laisser voir le plaisir que lui causait cet oubli. Il n'avait plus pour Pierre le même accueil, et on remarquait un je ne sais quoi dans leurs entrevues qui ressemblait à de la gêne.

Il n'échappait rien de tout cela à Marie.

D'autre part, depuis que Mathurin était parti, Guerrand avait complétement abandonné la pêche. Inoccupé, le brave homme devenait sombre, taciturne; tout l'ennuyait; il parlait peu, rêvait beaucoup, ne voyait plus les mêmes satisfactions dans ses promenades quotidiennes, songeait qu'il aurait pu trouver encore quelques distractions dans le métier de la mer et commençait à se dire que Mathurin lui manquait. Pour chasser des idées qui l'assombrissaient, il invita à dîner, pour le surlendemain, le vicaire de la paroisse, et, chose étonnante! Pierre fut complétement oublié. Ce vicaire était

celui qui, couvert de neige, l'avait autrefois tiré d'une position désagréable. Le dîner fut assez long; selon la coutume des habitants de la Normandie, on mangea sans se presser, engageant entre chaque mets, qui tardait toujours à venir, une conversation nouvelle. Les convives avaient depuis longtemps déjà pris le café quand parut, se tenant immobile sur le seuil de la porte, un homme appuyé sur un bâton de voyage, le sac au dos, la tête enveloppée de linges couverts de poussière. Sur sa poitrine, que soulevait péniblement une émotion qu'il ne pouvait maîtriser, se balançait la croix de la Légion d'honneur.

Un seul cri l'accueillit, cri de joie qui fut suivi de pleurs d'attendrissement. C'était Mathurin!

L'impression que produisit sur Marie cette arrivée inattendue fut si violente, qu'elle devint d'une pâleur effrayante et qu'elle serait tombée sur le carreau sans les secours empressés de l'abbé. Guerrand, en embrassant son fils adoptif, sentit les jambes lui manquer; il s'assit presque suffoqué.

C'était Mathurin, en effet, Mathurin à demi courbé sous le poids de son sac, les traits profondément altérés, tremblant d'une émotion qui trahissait ses forces depuis le moment où il avait posé le pied sur le quai de Trouville, éprouvant enfin devant ses foyers chéris une de ces étranges sensations où la joie et la douleur semblent se confondre. Il avait voyagé nuit et jour, sans dormir, ne fermant les yeux que pour se représenter cet intérieur qu'il voyait maintenant en réalité et dans lequel ne figurait pas, à sa grande surprise, un personnage qu'il n'oubliait jamais.

Guerrand lui avait pris les mains, le regardait attentivement, promenant ses yeux du front blessé du jeune homme à cette croix d'honneur dont le miroitement lui donnait des frissons de joie. Marie pleurait et riait tour à tour.

— Pleure, ma fille, pleure, disait le vieillard, ces larmes-là te feront du bien; et toi, ma bonne Adélaïde, continuait-il en s'adressant à sa femme, embrasse-le bien fort, ce pauvre enfant, il l'a bien mérité.

Guerrand était rayonnant. Sa tête vénérable paraissait s'illuminer au fur et à mesure qu'il donnait cours à ses transports joyeux; il avait dans la voix des éclats naïfs qui n'appartiennent qu'aux enfants. C'était presque un délire.

L'abbé mit fin à cette scène touchante en demandant qu'on permît à Mathurin de manger pour réparer ses forces. Guerrand, non seulement y consentit, mais trouva bientôt qu'on ne le servait pas assez vite. Il se levait, allait et venait, portant une fourchette, un couteau, du pain, versant le vin, moitié sur la nappe, moitié dans

le verre, et l'engageant à boire promptement pour recommencer plus souvent son service d'échanson.

— Tu nous raconteras ta campagne, Mathurin... plus tard... demain... Il me semble qu'il y a des siècles que tu es parti... je m'ennuyais tout seul... Pierre ne sait pas dire deux mots de suite... il est gai comme un jour de pluie... Mais bois donc, tu ne bois pas!... c'est du vieux vin, tout ce que j'ai de meilleur, et ça n'est pas trop bon pour toi.

Mathurin écoutait tout cela, pensant qu'il rêvait. Marie et sa mère n'étaient pas moins étonnées que lui; l'abbé regardait la vieille femme comme pour lui dire : Il a donc changé d'avis depuis ce matin? Le brave et digne ecclésiastique, au courant des choses, n'avait accepté le dîner que pour essayer à son tour de se poser en *congrès*.

— N'est-ce pas qu'il est chaud, ce petit vin? encore un coup, Mathurin... Ah! il paraît qu'on ne perdait pas son temps à plaisanter là-bas, en Crimée?... Prends donc une tranche de mouton, saperlotte! c'est fortifiant!... C'était comme à Trafalgar, n'est-ce pas?... pas un moment de trêve?

Mathurin ne trouvait pas le moyen de placer un mot, tant Guerrand parlait avec volubilité. Il regardait Marie qui souriait, et il la regardait souvent : il y avait si longtemps qu'il n'avait senti ses yeux bleus interroger ses yeux!

— Allons, bon! poursuivait Guerrand, Adélaïde a oublié une tasse... il faut que tu prennes une bonne tasse de café... attends... attends...

Et comme Marie se levait pour empêcher le vieillard de se déranger :

— Laisse-moi donc faire, mon enfant, reprenait-il, est-ce que je ne puis pas le servir une fois? Mathurin est un héros que je veux fêter dignement... demain il ne serait plus temps... le village entier voudra le posséder.

Mais Mathurin n'en avait pas fini avec les prévenances; il lui versa de l'eau-de-vie dans son café, assurant que, loin de lui faire mal, cela *fermerait ses blessures!*

L'abbé prenait plaisir à le voir.

Guerrand avait perdu cet air contraint, ennuyé, qui était comme un reflet des pensées qui l'avaient agité les jours précédents. Dieu sait à combien de questions Mathurin dut répondre pour satisfaire la curiosité qui agitait le vieux pêcheur. Plusieurs fois l'abbé voulut interrompre cet interrogatoire fatigant pour le jeune homme, mais toujours sans y réussir. Enfin, il parvint à se faire entendre.

— Monsieur Guerrand, je vous en supplie, permettez-moi de vous

parler de quelque chose qui vous intéresse vivement, vous et Mathurin.

— Tout à l'heure, monsieur l'abbé, répartit Guerrand; encore une question, rien qu'une question, et je suis tout à vous. Je veux que Mathurin m'explique comment il a été frappé.

Marie profita de ce moment d'explication pour franchir lestement l'escalier de bois qui conduisait au premier étage. Elle alla directement vers le grand coffre, en souleva le couvercle, y prit quelque chose et revint se placer au bout de la table au moment où l'explication finissait.

— Et penser qu'on pouvait l'enlever au nombre des morts si son évanouissement se fût prolongé ! exclama Guerrand; puis, se retournant : Maintenant, monsieur l'abbé, je vous écoute.

L'abbé allait user de la permission, lorsqu'un coup d'œil de Marie l'arrêta.

— Tenez, mon père, dit-elle en plaçant devant le vieillard une espèce de livre recouvert de toile, examinez cela, je vous prie; monsieur l'abbé m'autorise à parler avant lui.

Tous les regards se dirigèrent en même temps vers Marie. L'abbé, Guerrand, sa femme et Mathurin lui-même restaient surpris. La jeune fille demeura impassible devant ces interrogations muettes; seulement de son doigt elle indiqua le livre à son père, qui y ramena les yeux. Il le retourna dans tous les sens sans prononcer un mot; on voyait que cet attentif examen l'absorbait; il passa la main gauche sur son front pendant que la main droite fit, en tremblant légèrement, grincer les feuillets à demi déchirés. Le silence n'était troublé que par le bruit cadencé de la pendule : il y avait quelque chose de solennel dans l'attitude de chacun.

— C'est étrange, disait Guerrand entre ses dents, c'est étrange... Puis tout à coup, d'une voix si éclatante que l'abbé en fit un soubresaut : — Marie... s'écria-t-il, où as-tu trouvé cela ?

Marie ne répondit pas.

Le vieux pêcheur, qui n'avait cessé de retourner le livre, s'arrêta soudain; il passa les doigts sur la toile salie, puis, d'un mouvement brusque, il saisit un couteau et fendit la couverture dans toute sa longueur.

Deux pièces d'or roulèrent sur la nappe.

— Marie, répéta-t-il alors en se levant vivement, au nom du ciel, qu'est-ce que cela signifie?

— Remettez-vous, mon père, répondit faiblement Marie en voyant deux larmes rouler de ride en ride sur la figure de Guerrand, je vais vous l'apprendre... Mais... j'éprouve...

Marie ne put achever. Elle était pâle, ses lèvres se serraient; une

émotion violente s'était emparée d'elle; elle regrettait, maintenant qu'elle ne se jugeait pas assez forte pour le dévoiler entièrement, de n'avoir mis personne dans son secret. Elle n'avait pas prévu que l'anxiété pénible de son père pourrait la troubler à ce point. Mathurin s'agitait inutilement, et Adélaïde ne cessait de répéter :

— Qu'as-tu donc, mon enfant? ma fille, tu me fais peur.

La pauvre mère lui tapotait le fond des mains et arrosait sa figure d'eau fraîche.

Guerrand retomba sur sa chaise; il défaillait à son tour. Mais l'abbé, qui s'était emparé du livre, en retira une feuille détachée sur laquelle il lut à voix haute :

« Ce livret appartient à mon camarade Jacques Guerrand du vaisseau l'*Achille*, que le triste état de santé où m'a mis le séjour des pontons anglais ne m'a pas permis de rechercher depuis ma rentrée en France. Je désire que mon fils Mathurin, lorsqu'il sera d'âge à pouvoir le faire, tente toutes les démarches possibles pour rendre ce livret à son propriétaire ou à quelque membre de sa famille.

« Signé : Dubreuil. »

— Dubreuil! exclama le pêcheur; Mathurin!... son fils!... O mon Dieu! ajouta-t-il douloureusement en levant ses bras suppliants, faites que ce ne soit pas un rêve!

Mathurin reçut le vieillard dans ses bras; ils pleuraient tous deux.

L'abbé, attendri, ne savait comment s'y prendre pour intervenir efficacement au milieu de tant de sensations. Il s'était lui-même laissé gagner par l'émotion, et pas un mot de ce qu'il voulait dire ne sortait de sa gorge serrée.

— Oh! c'est bien vrai, disait Guerrand, qui regardait ardemment Mathurin, c'est bien vrai... Tes traits me le rappellent à présent... Combien de fois t'ai-je regardé ainsi, presque aussi troublé qu'aujourd'hui... sans pouvoir définir... Mais ne crois pas que le fils de mon meilleur ami, de mon ancien compagnon d'armes, ait eu de ma part un seul moment d'indifférence... Je t'aimais, Mathurin... je t'aimais comme mon enfant.

Et il l'embrassait presque à chaque mot.

Enfin, l'abbé s'interposa. Alors Guerrand se retourna vers Marie que les pleurs avaient soulagée, et une autre scène recommença; c'était à elle qu'il devait le seul bonheur qu'il eût à peine espéré : élever l'orphelin de celui qui lui avait sauvé la vie à Trafalgar!

Vinrent ensuite les explications.

Il était près de minuit quand ils songèrent à prendre un peu de repos. L'excès de la joie les avait brisés, abattus, comme ne l'eût pas fait une douleur égale. L'abbé gronda Marie, qui, en donnant au

vieillard des émotions trop vives, avait risqué de porter une grave atteinte à sa santé.

Le lendemain, Marie, de par la décision du pêcheur, fut fiancée à Mathurin Dubreuil. La bonne Adélaïde n'avait pas craint cette fois de parler hardiment.

Le dimanche suivant, l'abbé fit dans son église une prière que Marie, Mathurin, Guerrand et sa femme, pieusement agenouillés, répétèrent à voix basse. La Providence, qui avait tout conduit pour le bonheur de chacun, reçut sans doute les actions de grâces de ces cœurs honnêtes.

Je fus chargé par Marie, qui m'écrivit ces événements dans de longues lettres, de les tirer d'un embarras auquel ils n'avaient pas songé : Mathurin n'avait aucun des papiers nécessaires pour contracter mariage. J'écrivis au port d'armement de l'*Achille*, et je priai qu'on recherchât la filiation du matelot Dubreuil, inscrit au rôle de 1805. Ces renseignements me renvoyèrent au maire de Narbonne, qui délivra l'acte de décès de l'ex-compagnon de Guerrand, en même temps que l'acte de naissance de Mathurin. Dubreuil, prisonnier en Angleterre, n'était rentré qu'après la seconde Restauration. Sa santé délabrée ne lui avait pas permis de reprendre du service sur mer. Resté veuf dans le plus grand dénûment, il était mort quatre années après la naissance de son fils. Celui-ci se le rappelait à peine et ne se souvenait guère plus des bonnes gens qui avaient successivement pris soin de lui jusqu'au jour où il fut confié au vieux pêcheur.

Guerrand s'étonna qu'une idée aussi simple ne lui fût jamais venue, comme il s'étonna qu'on eût omis sur son livret les renseignements qu'on y inscrit d'ordinaire et qui eussent aidé Dubreuil à le retrouver.

En 1856, plus de quinze mois après le mariage de Mathurin, je revins à Trouville. En suivant le quai pour me rendre chez Guerrand, je vis une barque neuve portant à l'arrière, en lettres blanches, ce nom bien fait pour attirer mon attention : l'*Écume des flots*, n° 2. Je demandai à l'un des hommes qui en était le patron : — M. Mathurin Dubreuil, me fut-il répondu. Quant à la petite maison, elle était toujours la même, simple et propre ; mais l'intérieur s'était égayé par la présence d'un enfant magnifique qui riait joyeusement des histoires qu'inventait, pour le distraire, son vénérable grand-père, bien persuadé que cette intelligence précoce le comprenait déjà !

Guerrand me fit alors un de ces aveux qu'on ne fait pas d'habitude à d'autres, quand par hasard on les fait à soi-même : — Je suis peut-être un *bonhomme*, me dit-il ; mais je dois avouer que j'ai toujours été d'une vanité ridicule et d'un stupide entêtement.

ALEXANDRE LANGLOIS.

BIBLIOGRAPHIE

UN HIVER EN ÉGYPTE, par M. EUGÈNE POITOU. — Chez Mame et Cie, à Tours.

Sous ce titre simple et sans prétention, M. Poitou vient de publier un volume qui se recommande, tout d'abord, aux yeux des bibliophiles par le luxe typographique et artistique de son exécution.

Grand format, papier de choix, larges marges, beaux caractères, initiales élégantes, vignettes dessinées avec talent et gravées par nos premiers artistes, rien n'a été épargné pour faire de ce beau volume le *Vade-Mecum* de chaque touriste partant pour l'Égypte et le *Memento* de tout voyageur revenu du pays des Pharaons.

Après ce juste tribut d'éloges payé aux accessoires du livre de M. Poitou, nous avons hâte d'arriver au fond de l'ouvrage, pour féliciter l'auteur d'y avoir mis, dans une si juste mesure, ce qui doit satisfaire la curiosité d'un grand nombre de lecteurs.

Un Hiver en Égypte n'est pas un livre scientifique, le titre le dit assez; mais ce n'est pas non plus le récit des aventures personnelles d'un touriste désœuvré, prenant la plume pour apprendre au public des banalités sans intérêt; c'est le journal d'un voyageur bien informé, jugeant les choses contemporaines avec un esprit impartial, celles de l'antiquité avec le secours des travaux scientifiques, puis rendant compte des unes et des autres dans un langage simple, correct, animé.

Forcé d'aller demander à un climat réparateur le rétablissement d'une santé profondément altérée, notre voyageur, enfant de l'Anjou, est parti, en famille, pour les bords du Nil, attiré vers cette terre fameuse par la poésie des souvenirs, par la grandeur des monuments, plus encore, dit-il lui-même, que par la beauté tant vantée de son ciel et l'éclat de son soleil sans nuages.

Embarqué à Marseille vers la fin de novembre 1857, M. Poitou débarque à Alexandrie dans les premiers jours du mois suivant. Après un rapide coup d'œil jeté sur la misérable ville qui remplace le magnifique emporium fondé par le conquérant macédonien pour y centraliser le commerce du vieux monde, notre voyageur se hâte de partir pour le Caire.

Autrefois on allait au Caire par le canal; ce voyage demandait plusieurs jours. Aujourd'hui, grâce au chemin de fer, on le fait en huit heures. Quand le pont qu'on élève sur la branche droite du Nil sera achevé, le trajet s'accomplira en moins de temps encore.

Le tracé du chemin de fer, en partant d'Alexandrie, passe entre le canal Mahmoudieh, qu'il laisse à gauche, et le lac Maréotis, qui s'étend à perte de vue vers la droite. Bientôt, il s'avance au milieu d'une plaine immense couverte de riches moissons et arrive ainsi au village de Dahari. Là, les wagons s'arrêtent devant un bras du Nil, la branche de Rosette; les voyageurs traversent le fleuve sur un petit bateau à vapeur, en attendant que le viaduc, auquel on travaille, soit terminé et parvenu sur l'autre rive, ils trouvent d'autres wagons et continuent leur route en courant vers l'est. Tout à coup la direction change, le chemin tourne au sud et le voyageur charmé aperçoit le Caire à sa gauche et les Pyramides à sa droite.

L'impression de cette première vue est profonde; tous les voyageurs l'ont ressentie, et M. Poitou l'exprime dans des termes que nous aimerions à citer si les limites qui nous sont assignées le permettaient.

Après un court séjour au Caire, notre famille angevine, ayant associé sa fortune à celle d'une famille américaine, s'embarque sur le Nil dans une cange aux longues antennes, aux immenses voiles, et le 15 décembre elle commence à remonter le Nil sous l'impulsion d'un vent favorable qui la conduit à Thèbes en onze jours.

Après une navigation douce, commode, sans fatigue, tout à coup, vers le soir du 26 décembre, on montre à nos voyageurs, au-dessus des dômes sombres d'un bois de palmier, deux masses d'architecture qui s'élèvent, comme deux collines blanches, sur l'horizon : ce sont les pylones du palais de Karnac. « Voilà Thèbes ! » s'écrie M. Poitou, « le soleil se couche en face de nous dans des flots d'or et jette comme une auréole sur le front de ces ruines imposantes. »

Les six jours employés par nos voyageurs à visiter les ruines de la ville aux cents portes sont admirablement mis à profit.

Les principaux monuments de cette ville immense sont décrits de manière à satisfaire les gens du monde qui ne veulent pas voyager et à guider les touristes qui demandent à connaître les interprétations de la science, pourvu qu'elles soient présentées sous une forme simple, élégante et parfaitement lucide.

Il y a des pages écrites d'après nature, dans lesquelles l'admiration et l'étonnement du voyageur sont exprimés avec une véritable éloquence. La description de la salle hypostyle, par exemple, donne une idée saisissante de cette merveille architecturale, dans laquelle la magnificence de Séthos avait élevé cent trente-quatre colonnes égales en grosseur à la colonne de la place Vendôme; et la visite nocturne aux ruines de Karnac fait passer

devant les yeux du lecteur un spectacle dont la vérité semble être une vision d'un monde fantastique.

Il y aurait un grand charme à suivre notre voyageur à travers toutes ces ruines avant qu'elles achevassent de disparaître sous l'envahissement des sables ou le marteau des démolisseurs; mais il faut abréger, et, quittant l'Égypte des souvenirs, donner un moment d'attention à l'Égypte moderne.

Indiquons d'abord un chapitre intitulé : « Visite au harem du vice-roi. » Le harem ! voilà de quoi éveiller la curiosité de plus d'une lectrice ; cette curiosité ne sera pas déçue, et, si notre voyageur ne fut pas admis à suivre madame Poitou chez les princesses égyptiennes, il en a été dédommagé par un récit charmant, qu'il emprunte, pour nous le faire connaître, à une lettre écrite le lendemain de la visite au harem.

Après avoir indiqué ce que l'islamisme a fait de la femme, M. Poitou, en nous montrant les écoles et les refuges fondés en Orient par des religieuses françaises, fait comprendre, par un contraste plein d'à-propos, à quelle hauteur le catholicisme a su élever ce que le sensualisme oriental avait fait descendre si bas.

« Si l'Orient peut être régénéré, si la civilisation européenne parvient à rendre un souffle de vie à ce corps épuisé qui tombe en dissolution, c'est assurément, » dit M. Poitou, « par les écoles chrétiennes fondées depuis peu que cette régénération a le plus de chance de s'accomplir. Aussi, ajoute-t-il, est-ce une œuvre éminemment civilisatrice et religieuse que celle qu'ont entreprise et que continuent en Orient les diverses associations françaises vouées plus ou moins exclusivement à l'éducation...

« A un autre point de vue, ces écoles méritent hautement d'être encouragées par la France ; elles répandent parmi les populations du Levant notre langue, nos idées, nos sciences, notre influence morale, en un mot ; et, à défaut d'un intérêt plus élevé, l'intérêt politique seul conseillerait de les soutenir et de les développer. »

On ne saurait mieux comprendre les besoins de la société orientale, ni indiquer une solution plus pratique du danger formidable qui menacera la paix du monde, jusqu'au jour où l'Orient, redevenu chrétien, échappera, par sa propre force, aux ambitions rivales qui convoitent ses dépouilles.

Avant de fermer le livre de M. Poitou, on lira avec émotion le récit de sa visite chez les religieuses du Bon-Pasteur d'Angers, et, s'associant aux sentiments du voyageur angevin, on saluera avec une respectueuse sympathie ces femmes admirables qui, loin de leur patrie et de leurs familles, consument obscurément leur vie à répandre les bienfaits de l'éducation, les lumières de la foi, l'amour et le respect de la France.

J. de Bertou.

ESSAI SUR LA SCIENCE DE LA MISÈRE SOCIALE, par M. P. A. Dufau. 1 vol. in-12, Renouard.

Mettre en regard de la science de la richesse la science de la misère, non pas comme une antithèse stérile ou dangereuse ni comme un spectacle déclamatoire, mais comme une contre-partie logique; exposer avec une grande prudence et surtout avec ce profond sentiment chrétien qui préserve à la fois des utopies et de toute autre passion que celle du bien, des faits réels et douloureux; présenter à nos yeux en même temps les souffrances du pauvre et l'inépuisable bienfaisance de la société; provoquer enfin sur ce grave sujet de nouvelles études et quelques réformes sages, tel est le but du livre qu'un écrivain distingué, M. Dufau, vient de consacrer à la misère sociale.

L'auteur indique lui-même ce but dès les premières pages : « La science des individus qui possèdent est faite, dit-il, non celle des individus qui ne possèdent pas. La science de la richesse appelle une science de la pauvreté, une sorte d'économie politique négative. » Nous ne pouvons qu'approuver une telle pensée : elle pourrait être funeste et inféconde chez un de ces économistes qui recueillent les faits pour en dresser un acte d'accusation injuste ou aveugle contre la société; qui, sous prétexte de philanthropie, imaginent des systèmes impraticables, et n'aboutissent qu'à éloigner le pauvre de la reconnaissance, de la résignation et de Dieu. Elle est utile t bienfaisante chez un écrivain dédaigneux de toute théorie vaine, inspiré du véritable esprit de charité, et pénétré des maximes évangéliques.

Après avoir indiqué rapidement le sens de l'ouvrage, examinons-en les détails. Le plan général nous a paru excellent, et sa clarté jette une vive lumière sur les points obscurs d'une science encore incertaine. M. Dufau a divisé son livre en deux parties : la première comprend l'étude des causes principales de la misère et la statistique approximative de son étendue en France; la seconde énumère les divers moyens mis en œuvre jusqu'à nos jours pour la prévenir ou pour la soulager.

Les causes de la misère sont ou matérielles ou morales. Les unes ne peuvent être reprochées au pauvre; les autres peuvent être imputées aux affaissements plus ou moins excusables de son courage et de sa volonté. M. Dufau énumère quatre causes matérielles : l'élévation du prix des objets de première nécessité, l'abaissement de la valeur du travail, l'accroissement des charges de la famille, le chômage.

L'élévation du prix des objets de luxe ne peut concourir avec l'abaissement de la valeur du travail; cette hausse ne peut être amenée que par une demande excessive : or le labeur de l'homme est plus fortement rétribué si la demande devient tellement considérable, que la production doive être subitement augmentée. Mais, quand il s'agit des objets de première nécessité qui ne peuvent être à volonté multipliés par l'industrie, on comprend qu'il n'en soit plus ainsi. L'état de souffrance alors est général au moins temporairement, sauf des circonstances exceptionnelles, qui multiplient les

travaux et compensent la détresse publique, la demande diminue et, par suite, la production industrielle baisse de valeur. Alors apparaît une triste situation : le salaire subit une loi inverse de la hausse, il s'abaisse en même temps qu'elle s'élève, et l'ouvrier est doublement frappé, et dans ce qu'il consomme et dans ce qu'il produit. M. Dufau signale un fait déplorable qui vient souvent se joindre à cet état de choses : les ouvriers des campagnes affluent dans les cités sans comprendre que l'augmentation de leur salaire sera compensée par une plus grande difficulté de subsister, et que leur agglomération déprécie de plus en plus le travail, et aggrave la hausse des logements ou des vivres.

Quant à l'accroissement des charges de la famille, sans doute c'est la conséquence nécessaire des lois naturelles et morales de l'humanité; mais ce n'en est pas moins une cause de gêne et quelquefois de bien émouvantes misères, s'il n'y a pas été pourvu à l'avance par la prévoyance et l'économie. Il est peu de circonstances qui appellent, à un titre plus légitime, l'intervention de la charité publique et privée. Signalons encore le chômage, qui est le plus grand fléau de la classe ouvrière, puisqu'il supprime complétement le salaire et surtout exerce une triste influence sur ses mœurs. Le travail, on le sait, est le plus solide soutien de la moralité publique : dès qu'une force majeure l'interrompt, les esprits cherchent à se distraire de leurs souffrances ou de leurs inquiétudes, et trop souvent sont rapidement pervertis.

Cette considération nous mène aux causes morales de la misère. Elles sont étudiées par M. Dufau avec le même soin et la même clarté. Il en compte quatre principales : le manque de prévoyance, le défaut d'instruction, les habitudes vicieuses, l'oubli des principes religieux.

Le manque de prévoyance, qui n'est guère le défaut des classes moyennes, est au contraire un des plus graves reproches que les économistes de tous les temps aient adressés à la classe ouvrière. Nous comprenons sans doute qu'il soit dur d'ajouter, même en vue de l'avenir, aux privations de chaque jour; mais quoi? toutes proportions gardées, l'immense majorité des hommes en est là. La fortune publique est faite du fruit de nos privations et de notre travail. C'est une loi. L'ouvrier ne peut ni ne doit s'y soustraire : elle s'impose à lui comme à tous avec la même évidence; elle lui présente les mêmes difficultés et les mêmes perspectives. Il n'est pas, à ce point de vue, dans une condition spéciale. Comment donc s'expliquer sa répugnance pour une nécessité qui se change d'ailleurs, au bout de peu de temps, en bien-être et en sécurité? Il ne faut certes pas se faire illusion : parfois l'économie lui est difficile; mais aussi ne faut-il pas reconnaître que trop souvent il la néglige quand elle est possible, et se refuse à ce qu'elle exige? La véritable cause de cette imprévoyance est plus rarement une impossibilité réelle ou une erreur de l'esprit qu'un déplorable abandon des principes moraux.

Là en effet, il faut le dire, est la grande plaie du peuple. M. Dufau le prouve, et son livre met de plus en plus en lumière cette triste vérité. Toute autre cause de misère est secondaire auprès de celle-là. On ne peut, selon nous, trouver aucun remède à des souffrances réelles que par une action

énergique sur le défaut de croyances et de moralité. C'est de ce côté que doit porter le grand effort, c'est là que doivent se diriger les influences réparatrices. L'instruction même, signalée avec raison comme un bienfait social, est loin (l'expérience le démontre) de préserver l'homme des vices et de la misère qui les suit. Lorsqu'elle n'est point dirigée d'après les idées chrétiennes, elle est funeste à l'individu et à la société : « Si l'on consulte les statistiques de la justice criminelle, dit M. Dufau, on voit que, depuis trente ans, la progression du nombre des jeunes détenus a suivi l'accroissement du nombre des écoles. » A Dieu ne plaise qu'il faille conclure de là à l'utilité de l'ignorance! Il faut seulement reconnaître qu'en dehors de l'éducation chrétienne il n'y a rien d'utile ni de fécond pour le perfectionnement des masses. Lorsqu'on prétend lutter contre le désordre d'un si grand nombre d'âmes et contre la misère qui en est la suite par d'autres moyens que par les moyens religieux, quelles que soient les bonnes intentions dont on se pare et la puissance des ressources dont on dispose, on ne peut obtenir aucun résultat sérieux ni durable, on méconnaît l'expérience aussi bien que le raisonnement, on ne soulage que momentanément des douleurs sans cesse renaissantes, on atténue les effets sans extirper la cause, on roule en haut de la montagne le rocher qui doit retomber toujours.

M. Dufau envisage la question sous ce point de vue, et c'est le grand intérêt et la grande force de son livre. A travers le développement scientifique, on y sent partout circuler un souffle religieux. L'incessant travail, qui s'efforce de reconstruire les sains principes dans les âmes, est à ses yeux le seul moyen efficace de prévenir et de soulager la misère.

L'étude de ces généreux efforts est tout le sujet de sa seconde partie. Après avoir exposé le mal, il montre les divers remèdes que la société met en œuvre. Sa division ici est parfaitement simple : prévenir la misère d'abord, puis la soulager quand elle existe, tel doit être le plan d'une sage bienfaisance. Tel est aussi le plan de l'auteur dans son exposé. Comment a-t-on, jusqu'à nos jours, lutté contre tant de maux? C'est ici qu'il faut se donner le spectacle des inspirations de l'esprit chrétien. Ce n'est pas la seule philanthropie, quelles que soient d'ailleurs ses combinaisons parfois ingénieuses, ce n'est pas la seule science économique, ce n'est pas le seul bon vouloir de l'administration, qui seraient parvenus à créer cette multitude d'œuvres, de fondations, d'institutions dont la France est justement fière. Il a fallu un souffle venu d'en haut et des forces supérieures à celles dont la compassion humaine anime les âmes. Disons-le : bien qu'elle ne puisse encore toucher au but que désire atteindre son zèle, bien que ses ressources soient faibles encore devant les difficultés de son âpre labeur, la charité évangélique a fait des miracles. La société marche de plus en plus dans cette voie : les esprits se pénètrent de plus en plus de ces nobles pensées. C'est une des gloires de notre temps, que jamais on n'ait été plus prodigue envers les pauvres de soins, de secours, d'enseignement. Quel gouffre que celui de la misère, puisque tant de dévouement n'a pu encore parvenir à le combler!

La charité s'efforce de prévenir le mal par une double action, par l'amé-

lioration matérielle et par l'amélioration morale. M. Dufau indique successivement les diverses formes qu'a revêtues cette active sollicitude. On ne peut nier qu'il n'y ait encore beaucoup à faire, et son intention et la nôtre ne sauraient être de rassurer sur ce point la compassion et la générosité publiques. Mais il y a incontestablement un progrès immense; il importe de le signaler aux esprits élevés que le bien encourage à mieux faire, et d'en exposer le tableau aux esprits volontairement injustes qui se plaisent, au profit de leurs doctrines chimériques, à méconnaître les efforts de la société. Il suffit de citer les associations de secours mutuels où les ouvriers malades trouvent des soins et des ressources, les fourneaux économiques et les sociétés alimentaires pour les moments de disette et pour les hivers, les crèches, les salles d'asile, les bains et lavoirs publics, les bureaux d'assistance judiciaire, les écoles primaires multipliées (il y en a plus de 60,000 en France), l'œuvre de Saint-Nicolas où « un certain nombre d'enfants sont formés à la vie ouvrière en même temps qu'on essaye de les maintenir dans les voies de la sagesse et de la piété; » l'œuvre des Apprentis, qui protége l'enfant lorsqu'il passe de l'école à l'atelier, les sociétés de Bon-Conseil, de persévérance, les ouvroirs pour les jeunes filles, l'œuvre de Saint-François-Régis pour la réhabilitation des unions illicites, le patronage des jeunes détenus, les colonies agricoles dont Mettray est le modèle, la caisse d'épargne, les caisses de retraite pour la vieillesse.

Toutes ces institutions, bien qu'insuffisantes encore, témoignent d'un zèle sincère, pratique, admirablement dirigé.

« Les recherches de l'administration, dit M. Dufau, portent environ à dix-sept millions le montant des sommes que consacre la charité privée au soulagement des diverses misères; mais ce chiffre est évidemment au-dessous de la vérité, puisqu'il ne renferme ni les secours accordés aux infortunes secrètes ni les abondantes aumônes qui se distribuent par l'intermédiaire des ecclésiastiques. » Il y a en France 9,336 bureaux de bienfaisance : on peut sans doute adresser de vives critiques à ces établissements où, depuis la loi de 1831, l'Église, si compétente pour ce qui regarde la charité, n'est plus représentée, et auxquels par conséquent fait souvent défaut une nécessaire direction morale. M. Dufau est sur ce point justement sévère; mais enfin ils obtiennent de grands résultats d'amélioration matérielle. Citons encore la société de Charité maternelle pour les accouchements, la société Philanthropique pour la distribution des remèdes, l'œuvre des Familles qui adopte un si grand nombre de ménages indigents, l'œuvre des Faubourgs, l'œuvre de la Miséricorde pour les pauvres honteux, les hospices, les hôpitaux, les dépôts de mendicité et surtout la noble et courageuse association de Saint-Vincent de Paul. Ajoutons les innombrables œuvres soutenues par chaque paroisse, et qui sont l'objet du dévouement inaltérable des prêtres et des sœurs de charité.

Nous n'avons pas à examiner en détail ces diverses branches de l'assistance. Nous préférons renvoyer au livre de M. Dufau où elles sont consciencieusement étudiées, et nous borner à signaler seulement encore une pensée de l'auteur, qui nous a semblé une des plus importantes de son ouvrage, pourvu qu'elle ne soit point prise dans un sens absolu. M. Dufau,

en face de ces deux catégories : les secours dans les établissements et les secours à domicile, voudrait, autant que possible, voir réserver les premiers à l'administration locale dont l'ordre et la régularité offrent de sérieux avantages, et les seconds à la charité privée qui trouve en soi des ressources morales et une inspiration religieuse incomparables. Ceci toutefois — et l'auteur se plaît à le reconnaître — ne se peut admettre qu'avec les tempéraments et restrictions exigés par une expérience prudente.

Nous n'entrerons pas dans la discussion des critiques que M. Dufau ne ménage ni aux bureaux de bienfaisance, ni aux bureaux de placement pour les ouvriers, ni à l'institution du Mont-de-Piété. Elles nous ont paru justes et mesurées ; mais il faudrait, pour les apprécier complétement, un espace qui nous manque. Nous avons prétendu d'ailleurs présenter la substance d'un livre et non pas nous livrer à l'étude des diverses questions qu'il sou lève. Terminons en répétant avec l'auteur : « Puisse ce livre inspirer de salutaires pensées ! puisse-t-il devenir l'origine d'utiles améliorations ! »

CHARLES DE MOUY.

HISTOIRE DES CLASSES AGRICOLES EN FRANCE, par M. DARESTE DE LA CHAVANNE. — Paris, Guillaumin,

M. Dareste de la Chavanne vient de rééditer, après l'avoir considérablement augmentée, une *Histoire des classes agricoles en France*, qui a été couronnée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Encouragé par un tel suffrage, l'auteur a continué ses recherches, et son mémoire est devenu un volume.

La récompense dont ce travail a été l'objet, alors qu'il était moins complet qu'aujourd'hui, nous dispense d'en faire l'éloge, et sa valeur comme œuvre d'érudition a été appréciée par des juges trop compétents pour que nous ayons le droit de parler après eux.

Toutefois, dans un tel sujet si vaste, si nouveau, qui exige la réunion chez l'auteur des connaissances de l'érudit, du jurisconsulte et de l'économiste ; on ne peut espérer avoir tout dit du premier mot. Un seul volume, c'est peu pour rendre compte de l'état social de la classe la plus nombreuse des Français depuis César jusqu'à l'assemblée constituante; nous ne regardons donc pas, et M. Dareste de la Chavanne lui-même ne regarde pas, nous en donnerions volontiers l'assurance, une matière d'une telle importance comme épuisée, et il cherchera sans doute lui-même à augmenter et à perfectionner une œuvre qui déjà fait tant d'honneur à la variété et à l'étendue de ses connaissances.

Parmi les qualités qui distinguent le livre dont nous rendons compte il en est une que nous signalerons très-volontiers, c'est une constante sagesse dans les appréciations. L'écrivain n'a pour le passé ni regret ni dédain, et il s'est placé dans cette région calme qui convient à l'auteur d'un livre d'érudition. Il ne prend pas au sérieux les déclamations insensées de l'esprit de parti contre la

féodalité, il en fait souvent même justice; il croit que, comme tout ce qui a duré, la féodalité a eu sa raison d'être et a pu, à une certaine époque et à un certain degré de civilisation, rendre de vrais services à l'humanité. Mais il ne conclut nullement de là que ce qui était bon autrefois le soit encore aujourd'hui : il pense que le temps amène avec lui des transformations nécessaires, faisant souvent disparaître les abus, mais entraînant aussi quelquefois parmi leurs ruines des institutions regrettables. En définitive, la conclusion de M. Dareste de la Chavanne est que les populations agricoles sont plus heureuses qu'elles ne l'ont jamais été; mais il reste juste pour les siècles écoulés et les venge souvent des calomnies inventées par l'aveuglement et la crédulité des passions.

François de Bourgoing.

L'Académie, en donnant le prix qu'elle avait proposé sur la *Philosophie de Leibnitz*, a cru juste et sage, pour récompenser les mérites différents des deux Mémoires numéros 1 et 2, de décerner deux prix : l'un à M. le comte Foucher de Careil, auteur du Mémoire numéro 2, et l'autre à M. Nourrisson, professeur agrégé de philosophie dans un lycée de Paris, auteur du Mémoire numéro 1. Les noms de M. le comte Foucher de Careil et de M. Nourrisson seront proclamés dans la prochaine séance de l'Académie.

Nous applaudissons avec une vive sympathie à cet éclatant succès de deux de nos honorables collaborateurs.

LA

LETTRE IMPÉRIALE

ET LA SITUATION

Le jour s'est fait depuis un mois sur les nuages qui couvraient encore, au moment où le dernier *Correspondant* sortait des presses, la situation réciproque de la France et du saint-siége : nous n'avions devant nous alors qu'une brochure d'origine inconnue ; nous rencontrons aujourd'hui une lettre impériale. Tant de lumière succédant à tant d'ombre est bien faite pour éblouir les regards : hier la discussion ne savait à qui se prendre, aujourd'hui ce n'est pas la connaissance qui lui manque, c'est la liberté peut-être : tâchons du moins que ce ne soit pas le courage.

Sous la constitution qui nous régit, le gouvernement tout entier est concentré dans la personne de l'Empereur. Tous les actes du gouvernement sont des actes de l'Empereur même. — Les lettres impériales n'ont, à cet égard, aucun privilége. Si la discussion est permise sur les actes du gouvernement, comme on nous en a donné tant de fois l'assurance, elle doit être permise sur les lettres impériales comme sur tout autre document officiel ; la forme seule peut différer. Un peu plus de solennité d'un côté doit imposer un peu plus de réserve de l'autre ; c'est une condition qu'il ne nous est pas difficile de remplir.

Au demeurant, la lettre impériale, qui est sous nos yeux, n'est ni la première ni la seule communication du même genre émanée du

même trône, depuis que les armées françaises, franchissant les Alpes, ont fait lever sous la poussière de leurs pas la question qui émeut si vivement l'Europe. Il en est d'autres, et très-nombreuses, qui se sont succédé rapidement et qui correspondent dans leur succession aux périodes diverses que la question elle-même a tour à tour traversées. Il n'est point sans intérêt ni sans instruction de passer rapidement en revue et ces périodes mêmes et les paroles officielles qui en ont caractérisé les différences et marqué les progrès.

La première de toutes a été celle qu'on pourrait appeler la période des espérances et des promesses. Dans l'ardeur d'une expédition annoncée sous les plus brillants auspices, on promettait alors (qui ne se le rappelle ?) tout ce qui était demandé et même ce qui ne l'était pas : aux Italiens la liberté complète de leur patrie et une fédération d'États dont tous n'éprouvaient pas le désir; au pape, le maintien de tout son pouvoir et une présidence des futurs confédérés dont il n'avait jamais réclamé le fardeau. L'Italie devait être libre jusqu'à l'Adriatique : toutes les murailles en portaient l'assurance souscrite du sceau impérial. Le pape serait conservé dans l'*intégrité* de tous ses droits temporels. Toutes les voûtes des églises retentissaient de cet engagement signé du confident attitré de la pensée souveraine. Devant de telles assertions le doute que quelques-uns s'obstinaient à concevoir était considéré comme un outrage, et on leur enjoignait de cesser d'être inquiets sous peine de devenir factieux. Des mandements épiscopaux, qu'on n'empêchait pas les journaux de reproduire, envoyaient acte de la parole donnée dans les moindres paroisses de France ; mention en était faite au début de toutes les prières. Si les serments des hommes sont reçus dans le ciel, jamais aucun ne lui fut porté par tant de bouches à la fois.

On sait ce qui est advenu : la rencontre de fortes citadelles en Vénétie et l'apparition précisément aussi inattendue d'éléments révolutionnaires en Italie ; la guerre subitement arrêtée ; la paix plus subitement conclue. L'Italie ne peut être libre tout entière, et l'intégrité des États du pape est entamée par l'insurrection. Les promesses ne se trouvent remplies envers personne, on les remplace par des conseils qui furent également offerts à tout le monde : conseil aux Italiens de renoncer à toute tentative d'unité exagérée et de rentrer de bonne grâce sous l'autorité de leurs princes déchus ; conseil au Piémont de renoncer à la poursuite d'annexions exorbitantes ; conseil à l'Autriche de relâcher la dureté de son joug en Vénétie et d'ouvrir ses citadelles à des troupes italiennes ; conseil au pape de désarmer ses sujets par l'offre de concessions faites à leurs vœux supposés. Chacun de ces avis différents eut sa dépêche officielle et même son épître autographe.

Les conseils ont eu le même sort que les promesses. Comme les unes n'avaient pu être tenues nulle part, nulle part aussi les autres ne furent agréés. Les Italiens ne firent pas mine un seul instant de se prêter au retour des autorités renvoyées, dussent-elles revenir les mains pleines de toutes les réformes et de toutes les constitutions possibles. Le pape ne jugea point convenable d'offrir à ses sujets insurgés des concessions refusées d'avance. Tout se traînant ainsi dans l'incertitude, c'est la politique française qui a dû faire un pas de plus. La période des conseils avait succédé à celle des promesses : elle est remplacée aujourd'hui par celle des exigences et des sacrifices.

Seulement voici la différence : hier encore on parlait à tout le monde ; aujourd'hui c'est au pape seul qu'on s'adresse. C'est lui, et lui seul, qui doit liquider à ses dépens les frais de la succession embrouillée qu'ont laissée derrière elle une guerre qui a tout ébranlé et une paix qui n'a rien raffermi. Sous une forme polie, discrète, mais claire, aisément intelligible, la lettre du 31 décembre, s'il faut en croire plusieurs de ses commentateurs de la presse, est une sommation respectueuse adressée au pape de sacrifier ce qu'il a perdu, sous peine de perdre ce qu'il possède. Par cela même que la garantie de provinces encore soumises à l'autorité du saint-siége n'est accordée qu'en échange du sacrifice de provinces insurgées, il est très-évident, de leur aveu, que le refus du sacrifice doit entraîner la perte de la garantie ; c'est à prendre ou à laisser. Au début de la crise, tout était promis sans condition : huit mois à peine écoulés, on offre en échange d'une perte certaine une caution conditionnelle.

Ainsi avons-nous marché de jour en jour et d'heure en heure, précipitant ou suivant les événements ; poussant les révolutions devant nous, ou poussés par elles. Chacune de nos stations n'ayant duré que quelques semaines, il est possible que très-peu de temps s'écoule avant que nous arrivions à la dernière, à celle qui mettra définitivement en cause le pouvoir temporel tout entier.

Les faits, en effet, comme le dit très-bien la lettre impériale, ont une logique inexorable : et même, il faut leur rendre cette justice, que, tout bons logiciens qu'ils soient d'ordinaire, ils n'ont jamais ni mieux ni plus sûrement raisonné que depuis huit mois ; aussi n'a-t-il pas été nécessaire un seul instant d'être prophète pour prévoir leur cours; il a suffi, il suffit encore de savoir tirer les conséquences d'un syllogisme. Il était parfaitement, logiquement certain que la guerre entreprise en Lombardie serait suivie d'une insurrection immédiate dans les États pontificaux. Il était parfaitement, logiquement certain que l'insurrection, provoquée par la guerre et victorieuse par la force, ne céderait point devant la raison et ne s'arrêterait point devant les prières. Il était parfaitement, logiquement certain que

l'entreprise de concilier non-seulement les vœux, mais les fantaisies passionnées des Italiens avec tous les droits du saint-siége, aboutirait à une contradiction insoluble, et que des promesses contradictoires faites à des parties opposées conduiraient à se démentir nécessairement. Il n'était pas si sûr, mais il était malheureusement trop probable que dans cette alternative le choix des sacrifices tomberait sur celle des parties qui n'avait pour elle ni force armée, ni force populaire, ni insurrection, ni citadelle. Il n'est pas moins certain, toujours au nom de la même logique, que la proposition faite aujourd'hui au saint-siége, qu'elle soit acceptée ou non, enfantera dans un délai très-court une atteinte radicale à tout le pouvoir temporel de la papauté.

Comment éviterions-nous, sur la pente où nous marchons, de franchir ce nouveau pas? La lettre impériale demande au saint-père une concession en lui offrant une garantie. La concession compromet tout : la garantie ne répond de rien. Les insurgés de Bologne se sont soulevés non pour des griefs, ni au nom de droits à eux particuliers, mais au nom d'un principe général, au nom d'une incompatibilité prétendue entre le pouvoir pontifical et l'ordre social des temps modernes, principe répété par toute la presse anticatholique d'Europe, amplifié, commenté avec additions de développements doucereux et oratoires, par l'opuscule qui a servi d'éclaireur à la lettre impériale. S'il est vrai aujourd'hui, ce principe sera vrai demain ; s'il est vrai à Bologne, il est vrai à Rome ; incapable de gouverner sur l'Adriatique, le pape ne peut être capable de gouverner sur la Méditerranée, dans l'état des choses, après ce qu'on lui a dit, et au bruit de tout ce qui se proclame en Europe. Ce n'est point la concession d'une province qu'on lui demande, c'est l'aveu de son indignité, c'est son jugement d'interdiction qu'on lui propose de souscrire, et l'arrêt sera exécutoire partout où s'élève encore l'écusson de la tiare et des clefs.

Reste la garantie promise au nom de l'Europe, promise seulement, et déjà refusée par l'Angleterre. Mais, à moins que la langue ne contienne un vocabulaire d'assurances jusqu'ici inconnu, comment s'y prendre pour que cette garantie soit plus explicite et plus positive que celle que la France avait naguère, non pas promise une fois, mais cent fois donnée, et qui n'a pourtant rien empêché ? Comment le débris des États pontificaux serait-il mieux protégé par l'espérance d'une promesse diplomatique que l'intégrité n'a pu l'être par la réalité d'une parole impériale? Qui garantira cette fois les garants et la garantie? Qui défendra le saint-siége contre la chance des scrupules tardifs, contre l'autorité supérieure de faits accomplis, contre tous les prétextes de résiliation tirés de ces cas fortuits que tout le

monde avait prévus ? Quoi ! en déchaînant l'orage on avait juré de préserver de tout péril le navire qui portait le successeur de Pierre : le naufrage est arrivé sous vos yeux, contre l'écueil même que le moindre pilote vous indiquait. Quelle foi voulez-vous désormais qu'inspirent tous les contrats d'assurances ? Direz-vous que ce n'est pas la France seule, mais l'Europe entière qui promettra ? Ah ! je ne fais pas à la France l'injure de croire que la promesse de l'Europe soit plus sincère et plus efficace que la sienne.

Point de doute, par conséquent point d'illusion possible ; arrivés maintenant sur le dernier rebord du fossé, nous en pouvons mesurer la profondeur. Ce n'est pas tel genre d'exercice ou telle partie du domaine du pouvoir temporel de la papauté qui est en question. C'est le pouvoir temporel tout entier, dans son principe le plus général et dans la moindre de ses applications. Ainsi aggravé, le débat pourtant s'élève et s'éclaircit. Tout ce qui avait pu troubler l'esprit ou arrêter les efforts de quelques-uns, même parmi les catholiques : le scrupule de venir en aide à de regrettables abus, le désir de hâter de souhaitables réformes, le souvenir des extensions ou des réductions successives qu'a pu recevoir l'État de l'Église ; la crainte de confondre ce qui doit durer avec ce qui passe et ce qui change, toutes ces considérations, concevables encore il y a peu de mois, se dissipent aujourd'hui sous l'impérieuse et croissante clarté des événements. C'est tout le pouvoir humain de la papauté ; c'est cet édifice fondé par le temps, sorti sauf de tant d'usurpations despotiques et de tant de révolutions populaires, consacré par l'hommage de tous les génies politiques de l'Europe, et à l'ombre duquel la conscience de tant de millions d'âmes a vécu libre pendant dix siècles : c'est là ce qui est atteint à la base et menace de s'écrouler aujourd'hui. Il ne s'agit plus de savoir si le chef de l'Église gouvernera de telle façon ou commandera à telles personnes ; il s'agit de savoir s'il descendra du rang de souverain pour n'avoir plus à choisir qu'entre la condition de sujet et celle de proscrit.

Comment se posera cette question suprême ? D'où naîtra, d'où viendra le dernier péril ? sera-ce du fait ou de la permission de la France ? Sa part à l'inévitable crise sera-t-elle directe ? Fera-t-elle intervenir ici ce fameux congrès, toujours annoncé, toujours renvoyé, fantôme impuissant qu'on évoque et fait rentrer dans l'ombre à volonté, auquel on remet toutes les difficultés du lendemain et dont le jour n'arrive jamais ? Laissera-t-elle propager sans obstacle jusqu'aux portes du Vatican le mouvement dont la guerre d'Italie a été le signal ?

Je l'ignore, je ne sais quelle résolution succédera au refus certain d'une proposition inacceptable.

Mais j'avoue qu'ici le moyen me touche fort peu ; les distinctions

ont peu d'importance, le résultat seul a quelque prix à mes yeux, et en aurait, je crois, aux yeux de l'histoire. Que la France détruisît ou laissât tomber, en retirant sa main, le pouvoir temporel du saint-siége devant les passions qu'elle a mises en liberté, peu importerait, en vérité. Dans certaines situations et pour certains peuples, faire et laisser faire sont exactement la même chose. Qu'on dirige le flot ou qu'on lâche l'écluse, si l'inondation survient, on n'en sera pas moins responsable et probablement pas moins victime.

Non, la France, étant ce qu'elle est, pouvant ce qu'elle peut, et après tout ce qu'elle a fait, ne sera jamais ni sincèrement ni impunément neutre, dans un débat engagé à ses portes entre ses alliés d'hier et le chef de son Église ; si elle n'est pas avec la papauté, elle sera contre elle. Quand on est la France et qu'il s'agit du pape et de l'Italie ; de plus, quand on a conduit deux expéditions en dix ans, l'une sur le Tibre, l'autre sur le Pô; l'une pour rétablir une autorité méconnue, l'autre pour renverser des autorités existantes ; quand on tient ici une garnison et là une armée ; quand on s'est mêlé de tout et chargé de tout ; quand on a tantôt provoqué, tantôt retenu les populations ; quand on a pris les destinées d'un pays à son compte et placé ses passions sous son égide, on n'a plus le droit, si on l'a jamais eu, de laisser passer les événements; on est responsable de tout, quoi qu'il arrive. Quand on a mis dans une balance, déjà par elle-même très-instable, le poids d'une main armée, si on la retire subitement et que le fléau trébuche, dira-t-on qu'on n'a rien causé? A quoi servirait d'ailleurs de vouloir être neutre dans une question qui ne l'est pas? Il est des questions de telle nature, qu'on ne leur échappe pas à volonté, on y est engagé malgré soi ; quand on se recule devant elles, elles vous suivent et vous atteignent. Cette question du pouvoir temporel de la papauté est de cet ordre. Une grande nation, située en pleine Europe, avec trente millions de catholiques dans son sein, ne peut y rester étrangère; quelque indifférence qu'elle affecte, qu'on lui conseille, tôt ou tard, et plus tôt que plus tard, il faudra bien qu'elle s'en émeuve; car, dès que cette question s'ébranle, elle touche au point sensible la stabilité des gouvernements, l'indépendance des citoyens, le repos de tous les intérêts et la liberté de toutes les consciences.

Faut-il le dire? Il y a quelque chose de plus affligeant peut-être encore que les incertitudes de notre politique : ce sont les aveuglements volontaires par lesquels, à la veille de grandes crises, les hommes, les sages même de notre temps, pour se décharger d'un souci qui les gêne et se dispenser d'un mouvement de courage, s'efforcent de gaieté de cœur d'oublier tout ce qu'ils ont appris et de méconnaître tout ce qu'ils savent. Qui aurait pensé, je ne dis pas il y a dix ans, mais il y a un an, mais il y a six mois, qu'il fût be-

soin de démontrer la nécessité, en France, aux gens de bon sens, de l'existence d'une souveraineté temporelle assurant l'indépendance de la papauté, pour maintenir, au sein d'une Europe divisée, un équilibre entre les nations catholiques, et au sein de chaque peuple la liberté des intérêts spirituels ? C'était là un axiome de politique, à peine contesté par quelques rêveurs, mais que ne discutait seulement pas quiconque prétendait posséder la moindre pratique des affaires. Il n'était pas nécessaire d'être dévot, il suffisait d'être sensé pour l'affirmer. En 1849, au sein d'une majorité législative où siégeaient côte à côte des juifs, des protestants, des catholiques, des fils de la Révolution et des vétérans de l'ancien régime, de vieux défenseurs du pouvoir et d'obstinés champions de la liberté, pas une voix n'avait réclamé contre cette vérité de raison, pas une dissidence ne s'était fait jour. Et aujourd'hui, parce qu'un tourbillon s'est élevé, parce qu'une complication s'est rencontrée et qu'il y a un obstacle sur la voie, il se trouve des gens à prétention de sagesse et des publicistes soi-disant conservateurs pour nous enseigner d'un ton doctoral que l'expérience des siècles s'était trompée en attachant la moindre importance à cette pièce jusque-là regardée comme essentielle et principale de l'édifice européen. Il nous faut apprendre de leur bouche que ce que nous avions été élevés, instruits par eux-mêmes ou par leurs maîtres, à considérer comme une question d'ordre public et de liberté universelle, n'était qu'un débat insignifiant, qu'on peut laisser vider sans inconvénient en champ clos entre Saint-Pierre et le Vatican par la souveraineté des peuples aux prises avec celle de l'Église. Cela s'appelle, dans un langage nouveau, laisser l'Italie faire ses affaires. Il est entendu dorénavant qu'il n'y a d'intéressés ici que des Italiens, et tout au plus quelques ardents et aveugles catholiques. Ces théories se font jour dans des journaux indépendants, le lendemain de brochures anonymes et la veille de lettres impériales, et s'offrent officieusement à la politique officielle

On peut dire et écrire tout cela : on a dit et on a écrit tant de choses en France! On peut même le faire croire à des esprits dévoyés, à des nations étourdies par tant de révolutions successives et qui tiennent d'ailleurs à s'apercevoir le plus tard possible, pour s'émouvoir le moins possible des périls qui les menacent. Je ne donne pas deux mois aux événements, s'ils arrivent comme on le prédit et comme on le souhaite, pour avoir démontré aux plus incrédules qu'il y a autre chose ici d'engagé que des Italiens et des catholiques. Dans la catastrophe qui menace, ce ne sont là ni les seuls ni les principaux intéressés; ni les uns n'ont rien exclusivement à y prétendre, ni les autres rien de particulier à en craindre.

Le ciel voit la sincérité de mon cœur quand j'affirme qu'il ne s'y

est pas élevé un seul jour, depuis un an, un vœu qui ne fût en faveur de la noble cause de l'indépendance italienne. Je ne suis point de ces prophètes de malheur qui, contestant aux Italiens le droit d'exister, n'ont cessé de leur prédire le retour des mêmes souffrances en punition des mêmes fautes. J'espère au contraire, du fond de mon âme, que la légitimité de leurs vœux et la persistance de leurs efforts ont enfin trouvé grâce devant la sévérité prolongée des arrêts de la Providence. Je ne sais rien d'ailleurs de plus respectable et de plus touchant qu'une nation qui ressuscite. C'est une bonne fortune qui n'arrive qu'aux nations chrétiennes, à celles que Dieu, comme dit l'Écriture, a faites perpétuellement *guérissables*. Mais on ne peut ressusciter que comme on a vécu, dans les mêmes conditions de prospérité et de vie, et aussi avec les mêmes charges de conscience et d'honneur. Or, jamais à aucune époque de l'histoire de l'Italie, dans l'esprit d'aucun de ses grands hommes, dans le calcul d'aucun de ses politiques, dans l'espoir d'aucun de ceux qui, pendant ses jours d'oppression, ont souffert et vécu pour elle, Rome et la papauté souveraine n'ont été considérées comme des propriétés dont l'Italie pût disposer à sa fantaisie. Rome est un dépôt que la Providence lui a confié : ce n'est point un bien qui lui appartienne. Rome n'appartient qu'à l'humanité dont elle a été deux fois mère et deux fois maîtresse. Ainsi ont toujours pensé, de nos jours et jusqu'à hier même, les enfants les plus dévoués de l'Italie.

Le bonheur de ma jeunesse m'a fait descendre, par exemple, dans les profondeurs mêmes de l'âme d'un grand, peut-être du plus grand Italien de nos jours. J'ai vu de près l'illustre Rossi, bien avant que sa fin eût fait comprendre de tous et apprécier sa vie. Sous le manteau de l'ambassadeur de France, j'ai senti battre le cœur de l'Italien. Attaché à sa patrie adoptive par la reconnaissance et le devoir, il conservait toujours pour l'Italie l'instinct de la nature et le mouvement du sang. Combien de fois, dans cette redoutable année qui a précédé l'ébranlement du monde, au bruit de la Péninsule frémissante et de l'Europe chancelant sur ses bases, m'a-t-il été donné de m'entretenir avec lui sur les rapports de cette Italie qui lui avait donné le jour, de cette France qui avait réparé ses malheurs et de cette papauté à qui il devait offrir sa mort! J'atteste que, si dans le cours de ces entretiens quelque tiers, survenant, fût venu lui dire que l'existence souveraine de la papauté était une question exclusivement italienne, dont l'Italie seule devait connaître et où la France n'eût rien à voir, toutes ces belles choses, eussent-elles été accompagnées, comme aujourd'hui, de propos légers et de grâces sautillantes, n'eussent pas même obtenu de lui une réponse. Je crois le voir d'ici lancer sur ces agréables railleurs un de ces regards froids qui décon-

certaient la légèreté tranchante ; je crois voir passer sur ses lèvres ce dédaigneux sourire qui ne l'a pas quitté dans la mort.

Non, parce que le souffle qui a porté l'Évangile à travers le monde a déposé sur la colline du Vatican le germe de la souveraineté pontificale, l'Italie n'a pas le droit, aujourd'hui que l'arbre est séculaire et que tant de nations chrétiennes se sont assises à son ombre et seraient atteintes par ses ruines, d'en saper la base ou, ce qui reviendrait au même, d'en mutiler les racines et d'en détourner la séve. La question n'est donc pas exclusivement italienne, mais elle n'est pas davantage exclusivement catholique. On fait aux catholiques de France l'honneur de beaucoup s'occuper d'eux en cet instant. Les uns les raillent, les autres les outragent, ceux-ci demandent qu'on les persécute, d'autres leur apportent des consolations dédaigneuses, assaisonnées de récriminations blessantes. Personne ne me paraît comprendre le véritable état de leurs sentiments. On dit qu'ils sont émus, surpris, ébranlés. Émus : sans contredit ! Comment ne le seraient-ils pas des inquiétudes du Père commun des fidèles, des épreuves possibles, des injures présentes, de la lutte instante entre leur patrie et l'Église ! Surpris : pour quelques-uns, c'est possible. Il en est, et en très-grand nombre, qui s'étaient endormis au murmure de paroles flatteuses, sur la foi d'une protection humaine, que les premiers grondements de l'orage n'ont même pas réveillés et qui, pendant leur sommeil, se sont laissé ravir toutes leurs armes de défense. Ceux-ci peuvent être surpris ; mais d'autres, je le garantis, ceux-là même à côté de qui je parle ici, n'ont point éprouvé de surprise : n'ayant jamais dormi, ils n'ont pas eu besoin de se réveiller. Quant à être ébranlé, j'ose dire que cela n'est vrai pour personne. Et de quoi seraient-ils ébranlés ? En quoi, en effet, l'épreuve qui s'annonce les ébranlerait-elle dans le fondement même de la confiance chrétienne. Est-ce qu'il y en a un seul qui croie la foi menacée et l'Église ruinée, parce que le prince temporel serait momentanément suspendu ? En vérité, je ne puis m'empêcher de sourire quand je vois des apprentis en histoire ecclésiastique s'efforcer gravement de convaincre les catholiques que le pouvoir temporel n'est point essentiel au pouvoir spirituel, que son existence n'est pas de foi ni son origine contemporaine de la papauté elle-même. Continuez, ai-je envie de leur dire : vous vous arrêtez trop tôt en si beau chemin ! Vous nous dites comment la papauté est née ; nous vous dirons comment elle a vécu. Elle est née dans la pauvreté ; elle a vécu dans les traverses. Vous nous menez de la crèche aux catacombes ; nous vous conduirons de Valence à Savone, entre les tombeaux et les prisons des papes proscrits. La papauté a passé son temps à être chassée de Rome et à y revenir, à y être assiégée et délivrée. Une fois de plus, ce n'est vraiment pas la peine d'en parler.

Mettons que cette fois l'exil fût plus long et le divorce plus profond ; qu'en résulterait-il ? la continuité d'une grande injustice, beaucoup de gêne, des communications difficiles entre les pasteurs et les fidèles, une action irrégulière et violente des souverains politiques sur le pontificat sans défense, l'oppression plus facile, et par là peut-être la faiblesse plus fréquente, graves inconvénients, et que nous ne sommes point assez superbes pour dédaigner. Rien pourtant, dans tout cela, qui atteignît la durée de l'Église ou l'intégrité de la foi. Tout ce qui est temporairement menacé n'est rien auprès de ce qui est éternellement garanti. Non, vous ne savez pas, vous ne pouvez pas savoir combien ces orages passagers de la surface se font sentir peu avant dans les profondeurs de nos croyances ; et vous ne savez pas, vous ne pouvez pas savoir combien ce qui touche le bord de la robe sans tache flottant sur la terre est loin encore de la tête auguste qui se perd dans le nuage. Quand vous nous dites insolemment de mieux distinguer l'ordre temporel de l'ordre spirituel, c'est vous qui ne savez pas et qui ne pouvez pas savoir ce que cette distinction est pour nous, et combien les agitations des temps sont loin d'ébranler les convictions qui tendent à l'éternité.

Mais, si ce ne sont ni les Italiens ni les catholiques qui ont ici exclusivement et principalement le droit de se faire entendre, qui est-ce donc qui est vraiment intéressé, qui est-ce qui a sujet d'être effrayé, et qui est-ce qui doit l'être ? Ah ! je vais vous le dire. Ce sont tous ceux, catholiques ou non, qui ouvrent leurs yeux de sang-froid sur l'état présent de l'Europe et de la France, au lieu de les détourner par étourderie et de les fermer par précaution. Ce sont ceux qui la voient, cette vieille Europe, toute divisée contre elle-même, ayant perdu toutes ses ancres et toutes ses boussoles, travaillée par ses dissensions intestines, et prête à devenir tour à tour ou la proie des factions ou le jouet de l'ambition. Ce sont ceux qui la voient, cette France mobile, à la fois pleine d'orages et lasse de révolutions, et, dans la défaillance de ses règles morales, prompte à servir la force sous ses formes diverses, despotiques ou populaires ; ce sont ceux qui, ayant vu tout cela, considèrent, ne fût-ce qu'en appréciateurs indifférents, ce qu'est la papauté dans le monde, quels principes s'y rattachent, combien de consciences et d'idées se groupent autour d'elle et ne trouvent pas qu'il soit ni si plaisant ni si simple de déplacer de sa base cette masse imposante, pour la jeter ensuite au hasard, à droite ou à gauche, sur les flancs ballottés du navire qui porte la société moderne. Ce sont ceux qu'intéresse, au dehors, l'équilibre relatif des États, et parmi nous le maintien d'une autorité morale, indépendante, en face du plus grand développement qui fût jamais de force matérielle. Pour se ranger parmi ceux-

là il n'est pas nécessaire, mais il n'est pas défendu d'être catholique.

Il n'est pas nécessaire d'être catholique, il suffit d'être Français, pour se poser avec effroi cette alternative : Si le pape n'est pas souverain à Rome et souverain avec toute la plénitude et toutes les ressources de la souveraineté, il faut qu'il dépende de quelqu'un : ce sera donc de nous ou d'autrui. Or ni l'une ni l'autre de ces sujétions ne plaît ni ne rassure. L'une, si elle était possible, inquiéterait le patriotisme ; l'autre menace le point le plus délicat et le plus sensible, et qui survit encore parmi nous, de liberté morale.

Que l'amoindrissement de la papauté dût la jeter dans la sujétion et sous la dépendance d'une autre puissance que la France, nous ne voulons pas même le supposer. Ce serait un résultat trop étrange d'une guerre entreprise pour l'émanciper (on nous l'a dit) de l'influence autrichienne. Dans les divisions de l'Europe, dans l'incertitude de ses alliances avec toutes les chances de son avenir, qui est-ce qui voudrait mettre d'un autre côté que celui de la France, sinon la force prépondérante, au moins l'appoint considérable dont la papauté dispose? Si le pape n'était plus indépendant à Rome, qui est-ce qui voudrait qu'il fût placé sous une autre main que la nôtre?

Mais alors voici ce qui m'alarme : la main de la France, elle est très-forte au dehors : elle est plus forte encore au dedans. C'est la main d'un pouvoir immense, que dix révolutions, chose étrange! ont successivement accru : pouvoir très-différent de toutes les vieilles autorités de l'Europe qui vivent de traditions et de souvenirs, et dont les débris s'écroulent à chaque souffle du temps nouveau : pouvoir retrempé, au contraire, dans les eaux populaires, et porté dans les flancs de la société moderne. A ce pouvoir, l'administration donne mille bras et la centralisation une seule tête. Il a une armée incomparable qu'il peut jeter à volonté à droite et à gauche. Sa pensée vole avec la rapidité de l'éclair, et ses canons vont atteindre ceux mêmes qui n'en entendent pas le bruit. Une combinaison savante de vieilles et de nouvelles lois a mis entre ses mains toutes les sources et tous les fruits de l'activité sociale : la justice, la publicité et la richesse. A ce pouvoir, je ne connais qu'un seul égal et même un seul supérieur, c'est celui de l'Église catholique. Sur la surface de la France, je ne conçois qu'une seule autorité qui ne relève pas de lui, c'est l'Église. Je ne connais qu'une seule porte dont il n'ait pas la clef, c'est celle de la prière et de la conscience. Conçoit-on pourquoi il est grave, en face d'un tel pouvoir, d'amoindrir, fût-ce d'une ligne, la seule tête qui soit de niveau avec lui, et qui puisse le regarder en face? Conçoit-on quel danger il y a à lui donner une prise nouvelle sur le représentant du seul domaine où il n'ait pas encore pénétré? Cela est grave surtout pour ceux qui n'ont pas foi dans les promesses faites à

l'Église, qui ne connaissent pas le ressort intérieur qui la soutient et qui peuvent craindre de la voir, si on tentait de l'asservir, faillir et s'affaisser sous l'épreuve.

Nous savons, nous, que cela ne sera pas : vienne l'épreuve, elle trouvera tous les cœurs prêts. D'autres, au début de ce siècle, l'ont déjà connue et l'ont traversée. Dépouillée, l'Église ne s'est pas laissé enchaîner. Elle a résisté, et sa résistance a été le signal du triomphe de l'esprit sur la matière, et de la conscience sur la force.

ALBERT DE BROGLIE.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMPRIMERIE SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

AVERTISSEMENT DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

L'an mil huit cent soixante, le trente janvier, à dix heures et demie du matin,

Nous, Charles Gabriel Nusse, Commissaire de police de la ville de Paris,

Avons notifié à M. Ch. Douniol, l'un des gérants du journal le *Correspondant*, et à MM. Augustin Cochin et Albert de Broglie, rédacteurs dudit journal,

Dans les bureaux du journal le *Correspondant*, situés rue de Tournon, n° 29,

En parlant à M. Douniol,

L'avertissement dont la teneur suit :

Le ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur,

Vu l'article 32 du décret organique sur la presse, du 17 février 1852 ;

Vu le premier avertissement donné au journal le *Correspondant*, à la date du 30 octobre 1859;

Vu le numéro du journal le *Correspondant*, en date du 25 janvier 1860 ;

Vu l'article intitulé : *La Question italienne et l'Opinion catholique en France*, sous la signature Augustin Cochin ;

Vu également l'article intitulé : *La Lettre impériale et la Situation*, sous la signature : Albert de Broglie ;

Considérant que, dans l'appréciation qu'ils contiennent des événements qui ont précédé et suivi la guerre d'Italie, ces articles calomnient

la politique de la France, et que leur évidente hostilité a pour but d'exciter des passions que réprouve le sentiment national ;

ARRÊTE :

Art. 1er. Un deuxième avertissement est donné au journal le *Correspondant* dans la personne de M. Ch. Douniol, l'un des gérants, et de MM. Augustin Cochin et Albert de Broglie, signataires des articles sus-visés.

Art. 2e. Le préfet de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 29 janvier 1860. (Signé) BILLAULT.

Et pour que M. Ch. Douniol et MM. Augustin Cochin et Albert de Broglie n'en ignorent, nous leur avons laissé la présente copie en parlant comme il est dit d'autre part.

CH. NUSSE.



Gravé chez Erhard r. Bonaparte 42.
Imp. Kaeppelin Q. Voltaire 17, Paris.

M. LENORMANT

« Parmi toutes les expériences que j'ai faites de la légèreté humaine, écrivait M. Guizot, une des plus pénibles a été de voir avec quelle rapidité les souvenirs s'effacent et le peu de traces qui restent, au bout de peu de jours, des meilleures vies et des plus honorées. Jadis j'ai quelquefois défendu contre les mauvaises passions du temps l'honneur et le repos des vivants ; maintenant que je suis vieux, je me complais à prendre en mains la cause des morts et à ranimer dans l'âme des générations nouvelles la mémoire de leurs pères qu'elles ignorent ou qu'elles oublient. »

Vivement animé du même sentiment, je viens, après tous les autres, parler d'un homme digne de tous les éloges et de tous les regrets. M. Wallon, M. Vitet, M. Mérimée, M. de Carné, ont rendu assurément ma tâche difficile. Pour les lecteurs du *Correspondant* toutefois, le sujet ne saurait être épuisé. Ce que M. Lenormant a fait pour ce *Recueil*, M. de Carné certes l'a esquissé de main de maître : j'essayerai pourtant d'y ajouter quelques traits. Mais, pour bien concevoir tout ce qu'a été M. Lenormant au milieu de nous, il importe de savoir et de comprendre à fond ce qu'il avait été jusque-là, ce qu'il a été depuis. Il me faut donc redire une fois de plus, aussi brièvement que je le pourrai, cette vie trop courte, hélas ! bien que si pleine et si diversement féconde, cette vie si heureuse et si soudainement, si douloureusement tranchée.

M. Charles Lenormant était né à Paris le 1er juin 1802.

Originaire d'Orléans, son père appartenait à l'une de ces familles de vieille souche bourgeoise, la plupart mieux conservées au dix-huitième siècle que la Noblesse elle-même, mais qui s'en vont perdant chaque jour, elles aussi, leurs traditions, leurs souvenirs, leur physionomie, leur caractère, emportées qu'elles sont et comme submergées par la marée montante de nos mœurs démocratiques. Simple bourgeois, il pouvait nommer ses ancêtres en remontant la chaîne des générations jusqu'à 1400 ; l'un d'eux se trouvait au siége d'Orléans avec Jeanne d'Arc.

M. Lenormant père était notaire à Paris. C'était un homme d'autrefois, un homme tout à la fois d'un esprit très-cultivé et de mœurs antiques, *antiqua virtute ac fide*, catholique fervent, ardent royaliste, intime ami de M. Bellart. Il avait été le premier instituteur de son fils, qui le perdit à quatorze ans, en 1816.

Des mains de son père et par son choix, Charles Lenormant passa dans celles d'un maître aimé, M. Lizarde, dont les lecteurs du *Correspondant* ont appris de lui à vénérer la mémoire [1]. Le jeune élève promit de bonne heure tout ce qu'il devait tenir un jour. Ce serait à M. de Saint-Marc-Girardin, dont il fut l'émule de collége, de nous dire ce qu'il était au lycée Napoléon (Henri IV) et ce qu'il fut plus tard à Charlemagne. Sa vocation éclatait dès lors : il suivit les cours de l'École de Droit ; mais jamais, comme on l'a dit spirituellement, jamais on ne put faire de lui un clerc de notaire de la moindre espérance [2].

En 1824, il partait pour l'Italie. Comment l'eût-il visitée en vain ? Comment aurait-il vu Rome, ses antiquaires, ses artistes, et n'eût-il pas bientôt senti qu'il était né juge compétent de tant de chefs-d'œuvre et de tant de trésors ; qu'il était né pour la critique d'art et pour les sciences archéologiques ?

A d'autres égards encore, ce voyage devait faire époque dans sa vie. N'est-ce pas en effet à Naples, à son retour de Sicile, qu'il fut présenté à madame Récamier et à sa fille d'adoption ? Il avait vingt-deux ans. Seize mois après, le 1er février 1826, le curé de l'Abbaye-aux-Bois bénissait l'union de M. Lenormant avec la femme forte qui devait faire le charme de sa jeunesse et l'orgueil de son âge mûr. Il venait d'être attaché, comme inspecteur des Beaux-Arts, à la maison du Roi par le duc de la Rochefoucauld-Doudeauville.

De ce moment, le neveu de madame Récamier prit sa part entière de cette existence enchantée qui achevait de s'écouler entre le duc

[1] *Correspondant*, t. VIII, p. 51.
[2] M. Vitet, *Journal des Débats* du 18 décembre.

Mathieu de Montmorency, Ballanche, Chateaubriand, M. Ampère et M. le duc de Noailles. M. Lenormant eut plus que sa place de famille dans ce salon qu'un livre charmant nous a presque rendu, dans ce salon privilégié au sein duquel se rencontrent ou se succèdent le duc de Laval, MM. de Sainte-Aulaire, Pasquier, de Barante, de Salvandy, de Lamartine, Augustin Thierry, Villemain, Cousin, Mérimée, Saint-Marc Girardin, Sainte-Beuve, Eugène Delacroix, David d'Angers, de Montalembert, Ozanam, Alexis de Tocqueville, madame Swetchine, madame de Boignes et la vicomtesse de Noailles. Mais ne craignez pas que la science soit sacrifiée. Deux ans à peine ont passé, et M. Lenormant s'arrache à toutes ces délices de société et à sa jeune femme pour suivre Champollion en Égypte.

C'était un événement européen que ce voyage. Il s'agissait de vérifier et d'appliquer une des plus belles découvertes de ce siècle et de tous les siècles, celle de la langue des Pharaons, de leur écriture et de leur histoire. C'était à la fin de 1828, au plus beau moment de cette séve universelle, de cette floraison de toutes les choses de l'intelligence qui restera l'éternel honneur de la Restauration. Avec quelle avidité nous suivions du regard cette seconde prise de possession de l'Égypte par la science française ! Avec quelle curiosité patriotique nous cherchions en tête du journal *le Globe* ces quelques mots : ÉGYPTE. — EXPÉDITION SCIENTIFIQUE. — *Lettres de M. Charles Lenormant!* C'était la correspondance du voyageur avec sa jeune épouse. Avec quelle émotion nous passions en revue, dans ces lettres si peu officielles, si pleines d'entrain et d'esprit, Alexandrie, Méhémet-Ali, la basse Égypte, les ruines de Saïs, le Caire, Memphis, le Sphinx, les Pyramides ; puis l'Égypte intermédiaire, les tombeaux d'Hermopolis, les grottes de Beni-Hassan, le temple souterrain de Bubastis, Psinaula, ce Pompéi égyptien, cette ville pharaonique retrouvée tout entière avec ses rues, ses maisons, ses édifices ; enfin la haute Égypte, Syout, Dendérah, Thèbes et la Thébaïde, Esné, Syène, Philœ !

Le voyageur avait vécu quatre mois sur le Nil avec Champollion, sans mission officielle, en amateur et à ses frais, compagnon assidu de son chef, dépositaire de toutes ses pensées[1]. Mais voici qu'un autre champ s'ouvrait, en ce moment même, à l'érudition française; elle allait explorer, sous la protection de nos armes, cette terre de Grèce qui fascinera toujours la mémoire et l'imagination des hommes. L'expédition scientifique d'Égypte avait donné dès lors tout ce qu'elle pouvait produire : M. Lenormant se hâta de rejoindre la Commission des Arts envoyée en Morée. Le 31 mars 1829, il débarquait à Nava-

[1] M. Vitet. — Voir dans la *Revue française* (novembre 1829) l'article de M. Lenormand qui a pour titre : *Esquisse de la basse Égypte.*

rin, jaloux, comme on l'a dit si bien, de prendre sa part des premières conquêtes de l'érudition et l'on peut dire des derniers périls de la délivrance[1]. Après trois mois donnés au premier élan de sa passion pour cette belle contrée, il voulut y conduire sa femme. Mais à peine était-il revenu la chercher et solliciter le nouveau congé dont il avait besoin pour retourner en Grèce, qu'un changement de ministère vint tout ajourner. M. Lenormant ne voulut rien devoir à M. de Polignac, il resta en France.

C'est là que le surprit la révolution de 1830. Il ne l'avait point désirée ; mais « il fut de ceux qui, sans insulter le passé, accueillirent avec tout l'entrain de la jeunesse la perspective d'un ordre de choses où la part serait plus largement faite à la liberté[2]. » Parmi les vainqueurs, il comptait d'avance plus d'un ami. Le nouveau ministre de l'intérieur, M. Guizot, l'avait remarqué entre les jeunes écrivains, tous si distingués, qui travaillaient avec lui à la *Revue française ;* il lui confia la division des Beaux-Arts. Comme on l'a dit ailleurs, M. Lenormant continuait ainsi d'une façon sédentaire les fonctions d'inspecteur des musées qu'il exerçait depuis 1825.

« Quand je l'appelai auprès de moi, écrit M. Guizot, je n'avais encore eu avec lui point de relation intime, mais je l'avais assez vu pour être frappé de la riche activité de son esprit, de ses connaissances variées, de son goût juste et vif pour les arts et de l'élévation de ses sentiments. Uue autre circonstance m'inspirait pour lui beaucoup d'intérêt : mariés depuis peu d'années, ils étaient, sa jeune femme et lui, un de ces beaux exemples de bonheur quidonnent, à qui les voit de près, un profond sentiment de satisfaction sur le sort possible de l'homme, et quelque désir d'être pour quelque chose dans une situation si exemplaire et si douce. Je m'estimai heureux de contribuer un peu à la prospérité de ce charmant ménage, en mettant M. Lenormant à portée de montrer ce qu'il valait, et je ne me trompai point dans mon attente. Nous passâmes peu de temps ensemble au ministère de l'intérieur, et il n'y voulut pas rester quand je me retirai ; mais, dans ces trois mois, je pris pour lui autant d'amitié que d'estime, beaucoup de goût pour sa société et une entière confiance dans son caractère. »

L'éminent homme d'État s'en est souvenu dans ses *Mémoires :*

« Dès que je regardai, dit-il, aux rapports du Gouvernement avec les sciences, les lettres et les arts, mon sentiment fut qu'il fallait sortir de l'ornière administrative et agir autrement que par des commis et des instructions. Pour traiter convenablement avec les lettres et les artistes, ce n'est pas assez d'une sympathie générale et protectrice : il faut vivre avec eux

[1] M, Wallon.
[2] *Souvenirs de madame Récamier,* t. II. p. 393.

dans des habitudes un peu intimes; il faut leur témoigner et leur inspirer une confiance sans prétention et sans apprêt. L'esprit est une puissance libre et fière, et qui ne donne sincèrement sa bienveillance que lorsqu'elle se sent respectée dans sa dignité et sa liberté. C'est aussi une puissance qui veut être comprise et aimée; elle attend de ses patrons autre chose que leurs faveurs; elle n'est satisfaite et reconnaissante que lorsqu'elle rencontre en eux une appréciation intelligente et vive de ses mérites et de ses œuvres. C'était mon goût naturel de donner à mes rapports avec le monde lettré ce caractère. Pour être sûr que, dans les détails quotidiens des affaires, il ne leur manquerait jamais, j'appelai auprès de moi comme chefs l'un de la section des sciences et des lettres, l'autre de la section des beaux-arts, deux jeunes gens, M. Hippolyte Royer-Collard et M. Charles Lenormant, élevés tous deux dans la société la plus cultivée, formés de bonne heure à l'estime, au goût et à la pratique des travaux intellectuels, et doués l'un et l'autre d'un caractère aussi indépendant que leur esprit était distingué. J'avais la confiance que, dans leurs délicates attributions, ils ne seraient jamais de routiniers commis, et ils devinrent bientôt pour moi d'aussi utiles qu'affectueux collaborateurs. Ils m'aidèrent efficacement à repousser l'esprit de réaction qui voulait pénétrer dans le monde savant, et qui ne tient compte ni des droits ni de la gloire. »

On a vu que M. Lenormant ne voulut pas rester au ministère de l'intérieur un jour de plus que M. Guizot; il était de ceux qui savent être fidèles à leurs convictions et à leurs amis. N'ayant jamais eu d'ambition que celle des Lettres, il ne lui vint pas à l'esprit de tenter une autre fortune, de chercher une autre carrière. Il se réfugia dans l'asile paisible des bibliothèques publiques : d'abord à l'Arsenal (1830-1832), puis de 1832 à 1835 au Cabinet des Médailles, d'où il passa, par le choix de ses collègues, au département des imprimés, au décès d'un savant et aimable bibliographe, Van Praet[1]. Enfin, quand Letronne fut appelé, en 1840, aux Archives du royaume, M. Lenormant rentra, pour n'en plus sortir, au Cabinet des Médailles, cette fois avec le titre de conservateur, qu'il devait si dignement porter.

M. Taschereau nous l'a redit, quelle satisfaction n'éprouvait pas le successeur de Barthélemy, de Millin, de Letronne, quand il ouvrait une série nouvelle dans ces immenses collections numismatiques qui sont comme les archives métalliques de l'humanité ! C'était, à ses yeux, une sorte de conquête sur le néant; c'était comme la résurrec-

[1] Pendant qu'il était au département des imprimés, M. Lenormant eut l'heureuse idée de réunir dans une sorte d'exposition les incunables et les plus magnifiques reliures que possède la Bibliothèque, en les rangeant par ordre de dates et de pays. C'était comme un enseignement et un défi présenté à l'industrie moderne. Les progrès de la reliure ont prouvé, dit M. Mérimée, que cette pensée avait porté ses fruits.

tion d'un peuple qui, pourvu de titres incontestables, naissait à la vie de l'histoire. M. Lenormant avait la sagacité qui ouvre les aperçus nouveaux, comme la mémoire qui les féconde en quelque sorte au moyen des rapprochements et des comparaisons. Sur les sommets de la science, c'est M. Vitet qui parle, c'était un éclaireur, un hardi pionnier. C'était en même temps, dans les menus détails, un *classificateur circonspect*. De là, pour diriger le Cabinet des Médailles, une aptitude singulière, un heureux mélange de prudence et d'ardeur. Si j'insiste sur ces puissantes facultés, c'est qu'elles contribuaient à la supériorité du conservateur; c'est qu'elles eurent une influence décisive sur l'organisation et la prospérité du département confié à ses soins. N'étant resté étranger à aucune des branches de l'archéologie et à aucune des parties de la numismatique, il a développé, comme parallèlement, les différentes séries des collections, parce qu'il n'en est pas une qui ne contînt, à ses yeux, une aspiration ou une expression de la science. La collection des monnaies françaises, celle des cylindres babyloniens, ne lui ont pas été moins redevables que les séries des médailles grecques et gauloises [1].

Aussi, M. Lenormant était noblement fier de son Cabinet des Médailles, et il n'est rien qu'il eût craint autant que le voir déchoir du rang, le premier dans le monde, où l'avaient placé ses devanciers, et où il a su le maintenir. Jamais de préférences exclusives, point de prédilections capricieuses; une sollicitude égale pour chaque case du médaillier, même envie de tout compléter et de tout enrichir; l'œil constamment ouvert sur les cabinets étrangers, sur leurs progrès, sur leurs lacunes, et toujours à l'affût des moyens d'étendre et d'accroître la supériorité du nôtre. C'est ainsi qu'il parvint à diminuer singulièrement les lacunes qu'une sorte de partialité scientifique de la part de ses prédécesseurs avait laissées dans nos collections numismatiques. C'était sa vie, son orgueil que ce trésor; il l'aimait comme un capitaine est amoureux de son vaisseau; et, n'en déplaise à ses meilleurs amis, je crois, sans hyperbole, qu'après Dieu, sa femme et ses enfants, ce qu'il avait de plus cher en ce monde était le Cabinet des Médailles [2].

Ce qui est bien certain, c'est que les intérêts de ce Cabinet ont passé toujours avant les siens. Réduit, depuis dix années, à un budget de seize mille francs, il était parvenu, à force de zèle et d'activité, à maintenir ses collections, redisons-le, à la tête des collections rivales, et cela, en agissant pour son dépôt, comme on le lui reprochait, en fils de famille, c'est-à-dire en s'endettant plus d'une fois personnel-

[1] *Moniteur*, 7 décembre 1859.
[2] M. Vitet.

lement, quelque étroite que fût sa fortune domestique. Une grande douleur, du moins, lui a été épargnée : il est mort avant d'apprendre que le crédit ouvert au Cabinet des Antiques était tombé à onze mille francs; c'est-à-dire à un chiffre qu'il est difficile d'appeler glorieux pour un pays comme la France !

Le Cabinet des Médailles est l'un des vestibules de l'Institut : dès 1839, M. Lenormant fut appelé à l'Académie des Inscriptions. Il y entrait précédé par sa *Numismatique des rois grecs*, par son *Iconographie des Empereurs romains*, par ses beaux travaux sur les sceaux du Moyen Age et sur les médailles de France et d'Italie, enfin, par un essai de mythographie des plus remarquables, *Étude de la religion phrygienne de Cybèle*, et par son *Introduction à l'histoire de l'Asie occidentale*.

Ce n'était pas faire infidélité aux Médailles que d'aimer l'Académie. M. Lenormant s'était donné à cette compagnie corps et âme; aussi sa place y sera longtemps vide, tel successeur qu'on puisse lui donner [1]. Nul, en effet, comme lui, ne sera toujours prêt, à toute heure et sur toute question, muni d'une telle mémoire, d'un tel don de saisir comme au vol les rapprochements et les contrastes les plus inattendus. Ce qu'il avait de vues, de rapides instincts, je ne saurais le dire : presque toujours heureux, quelquefois téméraire, comme tous les esprits qui sont moins tourmentés de la crainte de se compromettre que de l'impatience de découvrir. Sans doute il apportait dans les discussions, avec un savoir presque universel, l'ardeur et l'entrain qu'il mettait en toute chose; mais, s'il a trouvé des contradicteurs, une voix compétente a rendu de lui ce témoignage qu'il n'a pas laissé d'ennemi; car, si sa parole était quelquefois vive, son cœur était toujours bon [2]. Telle était, d'ailleurs, l'autorité de sa parole, que, sur les matières dont il faisait l'objet principal de ses études, il semblait que son approbation ou son opposition donnassent une sanction ou un ébranlement à la doctrine à l'occasion de laquelle elle se manifestait [3].

Qui ne se souvient qu'il fut, dix années durant, le rapporteur attitré de la Commission des Antiquités de la France, comme aussi le représentant le plus habituel de l'Académie dans les séances solennelles, désigné qu'il était d'avance au choix de ses collègues par un double don, le talent d'écrire et celui de lire en public?

Il avait été l'un des fondateurs de la Société de l'Histoire de France. Depuis l'origine (1834), il faisait partie du conseil administratif et du

[1] M. Vitet, 18 décembre 1859.
[2] M. Wallon.
[3] M. Taschereau.

Comité de publication. Bien peu de membres y apportèrent plus de zèle. C'est à lui surtout qu'est due la publication d'un grand nombre de documents mis au jour par cette société, entre lesquels je rappellerai les papiers d'État de Mathieu Molé, qui ont éclairé d'un jour si pur la figure la plus noble assurément de l'ancienne magistrature française [1].

Dans le mouvement intellectuel qui a honoré la Restauration, le réveil du goût pour les anciens monuments historiques de notre pays avait tenu une grande place [2]. M. Guizot fit plus qu'on ne saurait le dire pour féconder ce réveil en instituant le Comité des Monuments historiques, en lui créant des correspondants sur tous les points de la France. Personne plus que M. Lenormant ne prit à cœur cette restauration des vieux souvenirs de notre histoire; personne n'eut plus vite étudié les besoins de chaque province et de chaque édifice. Nous autres admirateurs passionnés des arts du Moyen Age, il nous trouvait, je crois, trop exclusifs, et, de notre côté, nous lui en voulions un peu de ses préférences pour l'art grec. Mais ceux qui nous représentaient au sein du Comité n'eurent jamais qu'à se louer de son dévouement à l'œuvre commune. « Je l'ai vu là, dit M. Vitet, je l'ai vu là, comme à l'Académie, plein d'invention et de ressources, ne refusant jamais aucun fardeau. Puis, lorsqu'au nom de la politique, on crut devoir, un certain jour, épurer ce Comité, comme on permit par bonheur aux membres maintenus de se choisir eux-mêmes un nouveau président, les exclus s'en allèrent, rassurés sur l'avenir de l'œuvre, puisque la présidence passait aux mains de M. Lenormant. »

Il la garda onze ans (1848-1859). Il s'y trouvait dès longtemps préparé par ses voyages, par ses études, par cet amour passionné de l'art, qui, chez lui, avait précédé et enfanté le goût de l'archéologie. C'est à ce titre qu'il avait rendu compte des expositions de 1831 et de 1832, dans une suite d'articles recueillis depuis en deux volumes, sous ce titre : *les Artistes contemporains* [3]. Ces artistes étaient Decamps, Horace Vernet, Léopold Robert, Schnetz, Delaroche, David d'Angers, Pradier, Rude, Étex, Barye, Delacroix, Ary Scheffer, Ingres, Orsel, Sigalon. M. Lenormant donnait à notre école des conseils bienveillants, et, en appréciant quelques-unes de ses productions, il portait des jugements que le temps a confirmés [4]. On sait qu'il n'était

[1] M. Lenormant avait donné ses soins, à titre de commissaire responsable de la Société de l'Histoire de France, aux ouvrages suivants : *Commynes;* — les *Procès de Jeanne d'Arc;* — *Marguerite de Valois;* — *Daniel de Cosnac;* — *Mathieu Molé.*

[2] M. Guizot.

[3] Paris, 1833, in-8.

[4] M. Mérimée.

pas moins heureusement doué quant au sentiment de la musique. En 1831, il s'était chargé, dans le journal *le Temps*, des feuilletons du Théâtre-Italien. Quant aux arts du dessin, il n'a cessé de s'en occuper ici même, et le *Correspondant* a reçu, à cet égard, ses dernières confidences[1]. C'était le cachet de M. Lenormant, comme archéologue aussi bien que comme critique, de sentir en artiste la beauté de la forme, mais de joindre en même temps à l'émotion du connaisseur le sens historique et l'érudition. Là était son originalité. Serait-ce exagérer la louange de lui appliquer celle qu'a décernée M. Guizot à un juge excellent des choses d'art : « Jeune encore, il s'était fait remarquer des plus difficiles par ce sentiment vif et ce goût pur du beau, par ces connaissances variées et précises, par cette finesse à la fois critique et sympathique dans l'appréciation, qui, bien qu'il n'ait jamais pratiqué aucun art, ont fait de lui, dans l'opinion des artistes eux-mêmes, tout autre chose qu'un savant ou un amateur ? »

Un but de plus, une grande et noble carrière, s'offrit bientôt à cette ardeur infatigable. En 1835, M. Lenormant sollicitait la création d'une conférence d'archéologie à l'École normale. M. Guizot le choisit pour le suppléer lui-même à la Faculté des Lettres de Paris. La chaire de M. Guizot était celle d''histoire moderne. M. Lenormant se jugeait insuffisamment préparé à cet enseignement. Par un échange amiable avec Lacretelle, il se chargea du cours d'histoire ancienne, et, abordant successivement les plus ardus sommets de la science, il professa, tour à tour, l'histoire des Chaldéens, celle des Égyptiens, celle des Phéniciens, avec des études de chronologie comparée, égyptienne, assyrienne, babylonienne et hébraïque.

L'épreuve fut heureuse. Il se trouva que le conservateur des imprimés à la bibliothèque était doué d'une parole facile, franche, spirituelle, indépendante, ferme, élevée, comme aussi de quelque assurance en face du public : M. Lenormant était vraiment professeur. Il sentait d'ailleurs plus que personne la nécessité de rendre à la Faculté l'enseignement de l'histoire moderne, et, comme il l'a dit lui-même, dès la fin de 1838, il accomplit son devoir dans toute son étendue.

C'est alors que s'opéra en lui un mémorable changement. « Jusque là, dit-il, je n'avais jeté sur les faits du Christianisme que le regard paresseux et distrait de l'homme du monde : désormais il me fallait remonter aux sources et discuter les preuves avec l'attention,

[1] *Salon de* 1846. — *Fr. Gérard.* — *Salon de* 1849. — *Études sur l'art religieux.* — *Orsel et Overbeck.* — *Salon de* 1850-1851. — *M. Périn.* — *M. Flandrin.* — *De l'Art chrétien.* — *P. Delaroche.* — *Ary Scheffer.*

la gravité que m'imposait un devoir public. L'effet de ce travail fut progressif, mais sûr. A mesure que j'avançais dans ma tâche, je sentais s'affaiblir, s'effacer les préventions irréligieuses que je devais à mon éducation, à mon siècle. De la froideur, je passai bientôt au respect : le respect me conduisit à la foi. J'étais chrétien et je voulais contribuer à faire des chrétiens[1]. »

C'était une grande nouveauté qu'un tel enseignement; il n'y en avait alors aucun exemple. Le prosélytisme des chaires publiques s'était souvent exercé contre le Christianisme, quelquefois au profit d'une sorte d'impartialité philosophique; jamais il n'avait été catholique. M. Lenormant le fut à visage découvert, sans âcreté comme sans respect humain. Il portait dans sa chaire ce qu'il y a de plus rare en France, le courage civil. Ce fut un courage simple, familier, loyal, une liberté toute chrétienne et toute sincère. Un grand succès fut sa récompense : l'enceinte ordinaire des cours ne suffit point à l'affluence des auditeurs, il fallut leur ouvrir le grand amphithéâtre.

Malheureusement la tolérance n'est pas encore devenue une vertu française. On ne tolère pas le Catholicisme, on le *souffre* et encore à la condition qu'il rentre sous terre; mais, dès qu'il fait acte de vie au grand jour, il y a toujours des hommes prêts à crier : « Les Chrétiens aux bêtes! »

Un nombreux et jeune auditoire, dit M. Vitet, suivait le cours de M. Lenormant avec ardeur; mais au même moment, à quelques pas de là, un courant tout contraire poussait vers d'autres chaires une autre partie de la jeunesse. Le pouvoir, alarmé de témérités regrettables, fit fermer une de ces chaires, et aussitôt l'esprit de représailles résolut d'interrompre les leçons de M. Lenormant, bien étranger, certes, aux mesures prises contre MM. Quinet et Michelet. On vit alors comme toujours, ce que peuvent quelques turbulents; ils firent peur aux paisibles, et au nom de la liberté étouffèrent sous leurs cris la voix du professeur. Celui-ci lutta noblement, avec calme, assez pour maintenir sa propre dignité, pour justifier par sa patience la vérité de ses convictions; puis lorsqu'il reconnut qu'il y avait parti pris et qu'en prolongeant la lutte il risquait d'envenimer l'attaque *sans rencontrer peut-être grande chaleur dans la défense*, il protesta et se démit de ses fonctions. — On a honte aujourd'hui de relire le récit, l'exacte sténographie de ces avanies brutales. On s'étonne surtout en ne trouvant dans toutes ces leçons qu'un esprit tolérant et libre, toujours respectueux chez les autres des convictions contraires aux siennes[2].

[1] *Lettre aux auditeurs du Cours d'Histoire moderne*, 1846.
[2] M. Vitet.

C'est à ce moment de sa vie que M. Lenormant devint le directeur du *Correspondant*.

En 1829, quelques jeunes gens, M. de Carné, M. de Cazalès, M. Franz de Champagny, M. Wilson et leurs amis avaient fondé, sous ce titre, un recueil hebdomadaire ayant pour devise *Liberté civile et religeuse*. L'ouragan de 1830 n'avait pas emporté leur drapeau. Ils l'avaient maintenu haut et ferme pendant la tourmente contre les préjugés de l'extrême droite, les haines de la gauche et les illusions de l'*Avenir*. Il manquait alors un public à cet ordre d'idées; ceux qui les avaient embrassées cessèrent d'écrire en 1834; mais ils ne se manquèrent point à eux-mêmes, parmi eux il n'y eut point d'apostasie.

En 1842, ces jeunes gens étaient devenus des hommes. Quelques-uns même siégeaient dans les conseils de la nation[1]. Une grande question, celle de la liberté d'enseigner, n'avait cessé de passionner les Catholiques. Or c'était surtout pour la défense de cette liberté que le *Correspondant* avait été créé en 1829. Je l'ai dit, la conviction de ses fondateurs n'avait pas changé, ils étaient prêts, sous leur ancien titre ou sous un autre, à relever avec de nouveaux frères d'armes la bannière dont ils étaient sans contredit les plus anciens champions.

M. Lenormant fut appelé à nos conférences : il était de ceux qui comprennent qu'une tradition est une force, il insista pour que la nouvelle revue s'appelât le *Correspondànt*, et il fit prévaloir son avis. Le 15 janvier 1843 paraissait la première livraison du Recueil, inaugurée par un remarquable article de M. Lenormant, *l'Évangile et l'Histoire*.

Ces temps sont loin; l'on peut dire que, pour eux, la postérité est déjà venue. Je crois donc avoir le droit de dire que ce fut une époque de vie que celle-là. Oh! qui nous rendra ces jours lointains où les catholiques de France n'avaient qu'une devise et qu'un drapeau! La révolution de Juillet s'était faite en grande partie contre eux; elle les traitait en vaincus : *væ victis!* Mais nous ne cessions du moins de protester bien haut contre cet abus de la victoire. Et nous ne protestions pas en vain. Toujours en minorité, jamais abattus, par cela seul que la tribune était debout et que la presse demeurait libre, nous puisions dans la lutte même une surabondance de séve et de vie. Osons le dire, ce qui subsiste aujourd'hui parmi nous d'ardeur pour l'Église n'est qu'un reste affaibli du souffle puissant qui régnait alors. C'était en effet le temps des prodiges. C'était le temps où le P. La-

[1] M. de Montalembert à la Chambre des pairs, M. de Carné à la Chambre des députés.

cordaire fondait les conférences de Notre-Dame, et où cette chose étrange, le froc, réapparaissait avec lui au milieu des fils de la Révolution étonnés, j'ai presque dit respectueux. C'était le temps où la voix de M. Lenormant, et plus tard, celle d'Ozanam tenait la jeunesse des écoles suspendue à des professions de foi catholiques. C'était le temps enfin où, grâce au respect pour le droit de discussion, MM. de Montalembert, Barthélemy et Beugnot retardaient à eux seuls, six semaines durant, le vote d'un bill célèbre; et, malgré les hypocrites de libéralisme toujours si nombreux, telles étaient, après tout, la vertu des institutions et l'efficacité des doctrines reçues, que, de 1835 à 1848, quatre projets pour la législation de l'enseignement furent présentés sans que les passions de la gauche soient parvenues à faire passer à l'état de loi la confiscation de la liberté.

« Nous avons eu contre nous, s'écriait M. de Montalembert ici même, nous avons eu contre nous tout ce qu'il y a de puissant, d'influent, de populaire dans ce pays; la grande majorité des deux Chambres, les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des journaux, tous les tribunaux, y compris le Conseil d'État, tous les corps savants, y compris le Collége de France, les intrigues de la diplomatie à Rome, l'orgueil de la fausse science, à Paris, tous les hommes d'État, tous les *penseurs*, tous les sophistes et tous les légistes.

« Et cependant nous n'avons pas été vaincus [1] ! »

On s'en souvient, les adversaires ne purent éluder la logique des principes qu'en faisant un appel suprême à la haine, ils sonnèrent le tocsin contre les jésuites. C'était crier au feu pendant le déluge.

M. Lenormant se jeta vaillamment dans la mêlée; il publia, dans le *Correspondant*, son beau livre sur les *Associations religieuses*.

Je viens de relire ce livre. Quinze années se sont écoulées et l'on croirait qu'il est d'hier, tant les questions et les passions sont restées les mêmes. Sous un titre qui semble assez restreint, M. Lenormant fut conduit à les aborder toutes : le principe même de l'association, soumis dans l'Église à un autre principe, celui du renoncement, qui n'éteint pas l'amour, mais le développe et l'élève en l'épurant; la frivolité des craintes soulevées contre ce principe et qui, pour être conséquentes, doivent remonter à l'Église, qui le dirige; les reproches dont les ordres religieux ont été l'objet, reproche de corruption, d'intrigue, d'ambition, d'inutilité; la démonstration que les reproches faits aux moines dans le passé ne peuvent plus trouver place dans les conditions toutes nouvelles que leur fait la société moderne; les accusations de *légitimisme*, d'*obscurantisme*, d'intolérance; l'utilité pratique des associations religieuses depuis la naissance jusqu'à la

[1] *Correspondant*, t. XV, p. 3.

mort, l'honneur qu'elles répandent sur la pauvreté, les services qu'elles continuent à rendre à l'agriculture, au commerce lointain, à l'intelligence; les vrais dangers de la Société présente et l'importance dont il est pour elle de faire, non pas grâce, mais justice au dévouement religieux.

Cette apologie des associations religieuses, si courageuse alors et si neuve, même après l'admirable plaidoyer du P. Lacordaire pour le rétablissement des Frères Prêcheurs, fut suivie d'un grand et sérieux travail sur l'enseignement des langues anciennes, puis de nombreux articles inspirés par les périls de ce temps-là : M. Lenormant ne se lassait pas de faire entendre dans le *Correspondant* le loyal accent d'une voix impartiale et conciliatrice. Aussi, quand il eut sacrifié sa chaire au sentiment de sa dignité et à sa foi, nous éprouvâmes le besoin de lui offrir, non pas certes une compensation, mais un hommage, et nous le mîmes à notre tête. Il y est resté neuf ans (1846-1855), et durant ces neuf années, à travers des événements plus forts que les hommes, il a toujours tenu les rênes d'une main ferme et sûre.

C'est ainsi qu'au début d'un pontificat, le plus spontanément, le plus loyalement réformateur et libéral qui fut jamais, et bientôt le plus indignement trahi dans sa clémence comme dans ses aspirations réformatrices, M. Lenormant publia son article *Grégoire XVI et Pie IX*, article capital, digne en tout point d'un ami de la liberté vraie, d'un ami éprouvé de l'Italie, mais trop sincère et trop sensé pour flatter la cause qu'il voulait servir. C'est ainsi qu'en 1847 il soutint contre Gioberti, aujourd'hui si misérablement déchu, mais qui était alors le mauvais génie de son pays, une lutte désespérément glorieuse. C'est ainsi qu'en 1848 il écrivit de nobles pages sur la révolution de Rome et la captivité de Pie IX. C'est ainsi qu'après la victoire du parti de l'ordre il préserva tout à fait ce Recueil de tout ce qui pouvait compromettre dans l'opinion des indécis l'intérêt sacré de la Religion : l'esprit de réaction n'y trouva aucun accès. Nous résistâmes consciencieusement, avant comme après l'Encyclique de 1853, à tous les entraînements qui nous semblaient fâcheux pour la cause catholique, et, par exemple, à la croisade contre les classiques, jugée malheureuse à Rome, quelques égards qu'on y ait gardés pour les intentions de ceux qui l'avaient entreprise.

En politique, M. Lenormant n'avait pas fait de lâcheté durant la lutte : quand elle eut cessé, il resta fidèle à lui-même, il se tint debout. Pour avoir fait son devoir contre l'anarchie, il ne se crut pas le droit et le devoir de médire de la liberté. Il ne donna à qui que ce soit le droit de dire que ceux qui tenaient la bannière catholique,

en 1844, avaient changé de religion politique. De 1846 à 1855, le *Correspondant* ne flatta personne : s'il n'eut pas toujours son franc-parler, toujours du moins il eut son franc-taire; au point de vue politique, il ne fit ni la guerre ni la cour.

Il ne semble pas que les événements aient donné tort à cette attitude. Assurément elle n'a point empêché les choses de suivre leur cours; mais, à notre sens, elle a sauvé du moins l'honneur du drapeau. C'est quelque chose[1].

En 1855, des travaux d'un autre ordre sollicitaient l'ardeur de M. Lenormant; l'érudition réclamait ses droits : il résigna la direction du *Correspondant*. Mais il ne fut point un seul instant séparé de nous; il resta membre, et un membre fort actif du Comité de rédaction; jusqu'au dernier jour presque, il continua d'enrichir ce Recueil de communications de l'intérêt le plus élevé[2].

Cependant la science n'avait point perdu M. Lenormant. Certes il avait virilement payé sa dette aux temps orageux où Dieu nous a fait vivre : d'homme d'étude, il s'était fait homme d'action; il s'était vivement porté sur la brèche pour défendre ces choses sans lesquelles il n'y a rien, l'autel, le pouvoir social, le foyer domestique. Mais il avait religieusement gardé au dedans de lui, au plus intime de son être, le feu sacré, les deux nobles passions de sa jeunesse, la passion de l'art et celle de l'antiquité. Jamais il n'avait renié la muse, jamais il n'avait cessé de s'entretenir avec elle.

On s'étonne de trouver autant d'unité dans cette vie emportée sur tant de rivages divers par une activité presque universelle. M. Lenormant était redevenu professeur. « En 1849, quand tous ses protecteurs étaient en exil et ses amis hors du pouvoir, une libre élection, vœu spontané de ses émules et de ses pairs, le mit en possession de la chaire d'archéologie, que Letronne laissait vacante au Collége de France[3]. »

Son enseignement, cette fois, remarque M. Vitet, prit un tout autre caractère. Rien n'était plus facile, à propos de l'archéologie chrétienne, que de retrouver les questions, les succès, le public de son premier cours. Son choix fut plus austère. En 1849, la lutte religieuse semblait fort apaisée, et la découverte de Champollion paraissait en péril : pour M. Lenormant, le plus urgent devoir, c'était de la

[1] Les lecteurs du *Correspondant* nous rendront aisément cette justice que toute pensée de gloriole ou de récrimination nous serait odieuse, surtout en ce moment. Mais la mémoire de M. Lenormant a ses droits; je me suis efforcé de les respecter sans rien dire de blessant pour qui que ce soit. Je n'ai pas besoin de protester contre toute interprétation contraire.

[2] Nous rappellerons, entre autres, son remarquable article sur les Catacombes.

[3] M. Vitet.

sauver. Son prédécesseur avait abandonné l'Égypte des Pharaons pour celle des Ptolémées. Il appartenait, dit à bon droit M. Mérimée, il appartenait au premier des disciples de Champollion de continuer l'enseignement que celui-ci avait créé. M. Lenormant ramena le cours au programme de sa fondation, et c'est à lui qu'on doit d'avoir rendu à la première de nos écoles l'enseignement d'une science née, pour ainsi dire, dans notre patrie, d'une science dont il avait reçu la première confidence et dont il n'avait cessé de signaler la portée.

En effet, dès 1830, il essayait de donner, dans la *Revue française*, au public d'élite qui se groupait autour de ce Recueil, une idée nette et précise de la découverte de Champollion, des preuves qui en démontraient la vérité (dès lors tant contestée), et des chances probables de conquêtes que la science historique pouvait augurer de l'étude des textes hiéroglyphiques. Cinq ans après, dans son discours d'ouverture du cours d'Histoire ancienne (1er décembre 1835), exposant les origines de la civilisation grecque, il établissait que l'étude de l'Égypte était devenue pour l'helléniste une obligation rigoureuse. « Ce que l'Égypte nous promet, s'écriait-il, c'est mieux qu'une langue, c'est toute l'encyclopédie d'une société naissante... En même temps, la chronologie s'établira sur des bases irréfragables, à l'aide d'une suite non interrompue de monuments contemporains des diverses époques; par ce moyen, il sera permis à l'esprit humain de remonter l'océan des âges avec une certitude rigoureuse dans une limite infiniment plus étendue qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour... C'est la découverte de Champollion qui, pour la première fois, m'a donné l'*espérance* que la question des origines de la civilisation grecque serait un jour résolue. »

Plus tard, néanmoins, à la fin de 1837, M. Lenormant constatait, avec la sincérité avérée de son caractère, l'état de la science de l'Égyptologue : « Un avenir immense et peu de résultats certains pour le présent; des matériaux en foule, mais dont on conteste l'usage, *et qui demeurent encore rebelles à l'examen;* des textes non moins nombreux auxquels le reflet des monuments donnera un aspect nouveau, *mais dont l'interprétation ne saurait encore être présentée comme absolue*. Bien présomptueux, ajoutait-il, bien présomptueux serait celui qui se flatterait de tirer de ces trésors accumulés des fruits immédiats ! » Toutefois il croyait être parvenu dès lors à démontrer que la nation égyptienne, si ancienne qu'on la suppose, et bien que l'empire des Pharaons se perde toujours dans la nuit des temps, que cette nation néanmoins avait une origine asiatique; qu'elle n'était pas autochthone, née du sol, mais qu'elle avait apporté d'une terre étrangère des souvenirs, des traditions, un commencement de civilisation qui, se développant sur une terre nouvelle, avec des conditions

nouvellés, revêtit une forme également à part et singulière. Il avait pu même déterminer d'une manière précise différentes époques dans l'histoire primitive de l'Égypte : d'abord celle des Pyramides, dont l'aspect, la physionomie, lient l'Égypte d'une manière indubitable à la civilisation des bords de l'Euphrate; celle de la construction du Labyrinthe, qui marque un progrès dans la science astronomique, et à laquelle on peut attribuer la fixation régulière de la chronologie; celle de la fondation de Thèbes, cette ville sur le terrain de laquelle les éléments asiatiques ont achevé de se transformer, grâce à l'influence du sacerdoce local, dont les idées ont éloigné de plus en plus l'Égypte du type asiatique, qu'elle avait d'abord fidèlement reflété. Le point de vue de M. Lenormant avait changé, il le confessait de bonne foi : l'Égypte pouvait offrir des points de ressemblance avec d'autres pays, tels que la Grèce, sans pour cela leur avoir rien directement prêté; des deux côtés ce pouvait être le résultat d'un emprunt fait au fonds asiatique. L'Égypte n'était donc plus pour M. Lenormant l'institutrice de la Grèce, et, sans nier absolument les colonies d'Inachus, de Danaüs et de Cécrops (car, pour lui, toute tradition historique reposait plus ou moins sur un fond réel), il soumettait ces traditions à un nouvel examen, et il y trouvait une explication qui laissait à la civilisation égyptienne son caractère d'isolement.

Voilà où en étaient les notions sur l'Égypte en 1837. Que dirai-je des études hiéroglyphiques? En proie à une sorte de sentiment divinatoire qui le poussait sans cesse en avant, Champollion, j'en ai pour garant M. Lenormant lui-même, avait négligé la méthode ou s'en était fait une qui ne pouvait convenir qu'à lui : mort, il emportait son secret. Sa *Grammaire égyptienne* restait comme une ébauche de génie; mais on avait perdu jusqu'à ses papiers, que M. Lenormant ne retrouva que par miracle en 1840[1]. Or, non-seulement ses travaux étaient incomplets, inachevés, et par conséquent remplis d'énigmes; mais l'instrument avait péri, l'instrument exercé, perfectionné, seul capable de mettre en œuvre des matériaux hérissés d'inextricables difficultés. L'étude des hiéroglyphes fut à peu près abandonnée. Aujourd'hui quelle différence! Nous assistons comme à une renaissance des lettres égyptiennes. Depuis 1849, de grands travaux en ce genre se sont produits, de plus grands travaux s'annoncent et se préparent. Qu'il nous soit permis de croire que la chaire d'égyptologie du Collége de France est pour quelque chose dans ce réveil, inespéré il y a dix ans.

Mais, pour la postérité, ce qui fera surtout la gloire de M. Lenor-

[1] *Notice sur les manuscrits autographes de Champollion le jeune* (*perdus en* 1832 *et retrouvés en* 1840), par M. Champollion-Figeac.

mant, ce sont ses travaux sur les médailles et sur la mythologie. L'éternel honneur de son nom, ses deux monuments, comme les a nommés M. Wallon, c'est le grand ouvrage qui a pour titre *Élite des monuments céramographiques*, publié avec la collaboration de M. J. de Witte; c'est enfin le *Trésor de numismatique et de glyptique*, dont M. Lenormant est l'unique auteur. Avouerai-je que, rien qu'en jetant les yeux sur les notes de la *Galerie mythologique* (l'un des vingt volumes *in-folio* dont se compose le *Trésor*), j'ai éprouvé un véritable éblouissement? Il semble qu'une vie de bénédictin aurait suffi à grand'peine à cette œuvre gigantesque (le mot est de M. Mérimée). Or l'auteur était académicien, professeur, historien, critique d'art, et en même temps homme d'action et de lutte; il était de plus homme du monde. N'y a-t-il pas là un tour de force d'intelligence qui tient du prodige?

La céramographie offre des difficultés toutes particulières.

De toutes les parties de l'art chez les anciens, il n'en est aucune dont l'étude ait suivi une marche plus singulière que celle des vases peints, longtemps désignés sous la dénomination de *vases étrusques*.

Trop usuels dans l'antiquité pour que les contemporains aient pris la peine d'en parler, trop peu remarqués au temps de la Renaissance, en regard de tant de chefs-d'œuvre d'un ordre supérieur, il n'en fut pas question en France avant le comte de Caylus, au dix-huitième siècle. Recherchés, dans le nôtre, par un certain nombre d'amateurs, entre lesquels il faut nommer surtout M. Durand, le compagnon de M. Lenormant dans son premier voyage en Italie, ils n'attirèrent fortement l'attention chez nous qu'à l'ouverture du musée Charles X. Ami de M. Durand et inspecteur des musées royaux, M. Lenormant était mieux préparé que nul autre à initier le public français à une intelligente admiration de ces productions si fines et si légères de l'art grec à son époqne la plus brillante. C'est ce qu'il fit dans la *Revue française* (livraison de mars 1828).

Ce ne pouvait être qu'une esquisse; mais, dans cette esquisse, on trouve déjà toutes les grandes lignes de l'histoire des vases peints : l'époque rudimentaire, celle des vases à figures violacées, improprement nommés *égyptiens;* l'époque des vases à figures noires, dont le style rappelle tout à la fois celui des métopes sculptées du temple de Sélinonte et celui des médailles de Lété en Macédoine, analogues aux types monétaires les plus anciens des parties les plus reculées de la Grèce, et aux pierres gravées des mêmes âges; l'époque des vases à figures jaunes, qui correspond à celle des statues d'Égine et des médailles *incuses* de Posidonia; l'apogée de l'art qui se personnifie dans Phidias, et qui a son reflet dans les majestueuses peintures des vases d'Agrigente; l'époque de Praxitèle où l'amollissement graduel de la

beauté sévère, l'envahissement progressif d'une grâce plus souple et plus variée, se reproduisent parmi nous dans les vases de l'inépuisable Nola; enfin les époques de décadence sur lesquelles je ne veux pas m'arrêter. Qu'il me suffise d'avoir donné ici une faible idée de ce don des rapprochements qui caractérisait à un si haut degré M. Lenormant, et qui l'a aidé à éclairer tous les sujets qu'il a traités d'une si vive lumière : à ses yeux, les vases peints suppléaient, sous le rapport de la peinture, aux lacunes qui nous affligent dans l'histoire du développement des arts du dessin chez les Grecs.

Mais l'art n'est pas tout dans ces fragiles chefs-d'œuvre du génie de l'antiquité; là comme ailleurs, il y a deux choses, la forme et le fond. La plupart des motifs d'ornementation si prodigués dans les vases grecs présentent des symboles religieux et se rattachent à de mystérieuses croyances [1]. M. Lenormant n'était pas homme à s'en tenir à la forme. Il voulut aller au fond de ces représentations si variées. Il y chercha, non-seulement la destination primitive des vases mêmes, dont chaque forme paraît avoir été attachée à un usage spécial, mais les rites particuliers à chacun des peuples qui les ont employés, et d'irrécusables témoignages de leurs traditions religieuses. C'est ainsi qu'il devint un mythographe de premier ordre.

« Pour les esprits superficiels, observe M. Mérimée, la religion des anciens n'est qu'une image de leurs gouvernements. L'Olympe est un sénat délibérant des affaires divines et humaines, sous la présidence de Jupiter. Chaque dieu est un magistrat ayant son ressort et son gouvernement. Tel est, en effet, à peu près le résumé des notions que les gens du monde ont puisées dans la lecture des poëtes. Mais, à côté de cette religion officielle et arrangée selon un certain esprit d'ordre politique, on aperçoit bientôt qu'il en a existé beaucoup d'autres, que chaque peuple, que chaque cité, que dis-je? presque chaque famille ont eu leur culte particulier et leurs légendes divines. Ces légendes ou ces *mythes* renferment presque toutes les notions que peuvent posséder des sociétés primitives. L'histoire et la fiction s'y mêlent si intimement, que le point de transition entre l'une et l'autre est impossible à fixer. Souvenirs des grands cataclysmes, astronomie, géographie, métaphysique, tous les mystérieux sujets des premières méditations humaines s'y trouvent confondus dans des récits brillants de coloris, auxquels vraisemblablement chaque génération a joint quelque trait de sa façon. Le génie grec transforme tout ce qu'il touche, et le marque d'un cachet si original, qu'on hésite à le soupçonner d'avoir emprunté à ses voisins. Pourtant cette civilisation hellénique si puissante, si expansive, qui a réagi d'une manière si éner-

[1] M. Mérimée.

gique sur nos sociétés modernes, ne s'est pas développée spontanément sur le sol de la Grèce, et les Grecs eux-mêmes nous racontent qu'ils ont eu des maîtres, héros ou demi-dieux, venus de l'Orient, possesseurs de connaissances surnaturelles, qu'ils ont semées sur le sol le plus digne de les faire fructifier. Ainsi ce n'est pas seulement à la Grèce qu'il faut demander l'explication de ses mystères, c'est l'Égypte, c'est l'Asie qu'il faut interroger. Le champ des recherches s'agrandit à mesure qu'on y pénètre.

« Des études si nombreuses et si variées semblent dépasser les forces d'un seul homme, et l'on serait tenté d'appliquer dans le domaine de la science archéologique le principe de la division du travail, aussi bien que dans le domaine des arts industriels. Mais tout s'enchaîne tellement dans ces études, qu'en poursuivant un des nombreux filons d'une mine si riche, il est impossible de ne pas le trouver traversé par d'autres filons qu'on ne saurait négliger. Que, si de parti pris, on prétendait ne s'attacher qu'à une seule des branches de la science, on risquerait de se perdre dans des détails sans importance et de méconnaître la grandeur de l'ensemble. Sans doute, nulle recherche, pour minutieuse qu'elle soit, n'est inutile du moment qu'elle fait découvrir une vérité; mais y consacrer exclusivement son labeur, c'est choisir la tâche du manœuvre portant sa pierre à l'édifice dont il ignore le plan. »

Dans son *Élite des monuments céramographiques*, M. Lenormant a résolu, c'est M. Mérimée encore qui lui rend ce témoignage, les problèmes les plus intéressants que présentent les peintures des vases grecs. L'immense majorité des sujets qui décorent ces vases étant empruntée à des légendes mythologiques, il a été conduit à entrer dans de grands détails sur les religions de l'antiquité, sur leurs relations entre elles, sur les symboles que l'art a tant multipliés dans les monuments qui s'y rapportent. C'est presque un travail complet sur ces grandes et obscures questions.

Il y revient dans sa *Galerie mythologique*, dans ses *Bas-Reliefs du Parthénon* et dans son *Recueil général de bas-reliefs et d'ornements*, qui font partie du *Trésor*.

La *Galerie mythologique* a pour but de réunir tout ce que les médailles et les pierres gravées renferment d'important pour la connaissance des religions antiques, en y joignant, suivant l'occurrence, des bijoux d'or, des ivoires, des terres cuites et même une réduction des bas-reliefs les plus intéressants qui soient sortis du ciseau grec. Cet ouvrage est demeuré inachevé, il devait d'ailleurs avoir un supplément; mais M. Lenormant n'avait pas voulu ajourner l'occasion véritablement unique qui se présentait à lui de jeter tout d'un coup, et à la fois, une aussi grande masse de monuments dans la circula-

tion des idées, de livrer à tant d'intelligences supérieures, mais reléguées loin des grandes collections, tant d'éléments de discussion dont les descriptions les plus fidèles ne donnent qu'une imparfaite idée. Il avait hâte d'ailleurs d'éprouver, en les appliquant successivement à des monuments isolés et en les nourrissant d'exemples, chemin faisant, les doctrines qu'il s'était faites sur les religions antiques.

Dans le texte de cette *Galerie*, les souvenirs relatifs à chacun des dieux qui y ont trouvé place sont résumés avec une précision et une brièveté modèles. Je citerai, entre autres, l'article *Cybèle*, parce qu'il a trait à l'un des points les plus curieux et les plus obscurs du polythéisme antique, mais aussi à l'un de ceux que M. Lenormant avait le mieux étudiés et dont l'explication fait le plus d'honneur à l'originalité de ses vues mythologiques. Son *Étude de la religion phrygienne de Cybèle*, dont la première partie seule a paru [1], est comme un résumé de tout un système d'interprétations, résumé trop concis peut-être pour qui n'a pas présente à la mémoire la masse de faits sur laquelle l'auteur a fondé sa théorie. Il se proposait de développer cette dissertation et de lui donner en quelque sorte une forme démonstrative, dans un ouvrage plus étendu dont la base est un commentaire nouveau de deux dialogues de Platon, la *Cratyle* et l'*Euthyphron*. « S'il m'est permis, écrit M. Mérimée, d'exprimer une opinion sur un travail dont je ne connais que quelques fragments, l'auteur, dans des aperçus tout nouveaux, propose le système le plus ingénieux et le mieux déduit pour l'interprétation de la symbolique grecque. Ce travail, me disait M. Lenormant, peu de jours avant de partir pour la Grèce, était achevé, et il devait le publier à son retour. »

Pour moi, je n'en connais que la première partie, et j'avoue que j'en suis très-frappé. Si la religion de Cybèle présentait, comme l'ont cru tant de critiques modernes, une exception tout à fait insolite, s'il était permis d'isoler ce système mythique de tous les autres, l'essai de M. Lenormant n'aurait, il le reconnaît lui-même, qu'un degré médiocre d'utilité. Mais il n'en est pas ainsi. Vainement des esprits supérieurs se sont-ils attachés à circonscrire les variétés innombrables des religions antiques, distinguant, pour ainsi dire, autant de systèmes différents qu'on rencontre de dénominations et d'épithètes religieuses dans les anciens auteurs. Ces efforts qui, après tout, n'ont produit que des résultats d'une inexprimable confusion, semblaient à M. Lenormant tout à fait contraires par leur direction au progrès de la véritable science. Quant à lui, quoi qu'il eût fait

[1] Dans les *Nouvelles Annales* publiées par la section française de l'Institut archéologique, 1836.

pour s'associer à ce mouvement de dissection intellectuelle en mythographie, tout l'avait ramené à de grandes masses, à des faits essentiels sur lesquels les caprices de la poésie et la diversité des cultes locaux jettent une broderie légère et changeante, sans pour cela altérer le caractère et les qualités du fond.

Or la pensée qu'il avait trouvée partout dans la religion païenne est celle du *panthéisme*, c'est-à-dire l'adoration de la nature entière sous une forme plus ou moins une ou complexe. L'essence d'une divinité *panthée*, c'est d'être à la fois *une* et *plusieurs*. Comment se concilient ces deux caractères opposés? Par la cohésion, par le lien; et dans un tel système trouve naturellement place la croyance qui reconnaissait dans une pierre la *Magna Mater* elle-même. Si toute pierre, par sa composition solide et sa cohésion de molécules semblables, est un symbole de cette cohésion vitale qui forme l'attribut le plus religieux de la divinité panthéistique, il s'ensuivra que le symbole de la pierre a dû être appliqué à tous les dieux indistinctement. Or nous trouvons effectivement que partout une pierre brute ou grossièrement taillée a été la première figure de la divinité [1]. C'est ce qu'explique l'expression générique de *bétyle* donnée par les Sémites aux pierres sacrées : *La demeure de Dieu*. Telle était la signification des pierres branlantes qu'adoraient nos pères les Celtes, de la pierre sacrée de Delphes, des pierres ointes des carrefours de la Grèce et de Rome, comme des pierres coniques sous la figure desquelles était vénérée la Vénus-Astarté, compagne de Baal-Cronus. Voilà par quels rapprochements inattendus M. Lenormant aimait à montrer que dans ce vaste ensemble qui, à lui seul, embrasse déjà, comme on voit, la plus grande partie de l'ancien monde, — non-seulement le fond des idées elles-mêmes, mais encore les applications de détail se lient, se croisent et s'interprètent les unes par les autres.

Ce bonheur et cette fécondité des rapprochements, M. Lenormant les portait dans toutes les connaissances qui relèvent de l'art et de l'histoire ; et c'est ce qui fait la supériorité du *Trésor*, qui est comme l'encyclopédie de la numismatique et de la sphragistique. Ce recueil s'ouvre par la numismatique des rois grecs en Europe, en Asie, en Afrique, et il se clôt par les médailles de l'Empire français. L'antiquité s'y trouve amplement représentée par cette même numismatique des rois grecs, par la nouvelle *Galerie mythologique*, par les bas-reliefs du Parthénon, par l'iconographie des Empereurs romains et de leurs familles. Le Moyen Age y comparaît à son tour avec les médailles des Papes, les sceaux des rois et des reines d'Angleterre, ceux des rois et des reines de France, des grands feudataires de la cou-

[1] Pausanias, VII, 23, 3.

ronne, des communes, communautés, évêques, barons et abbés. Les temps modernes enfin y sont étudiés à l'aide des médailles italiennes, allemandes, françaises, et dans les cinq volumes in-folio de l'*Histoire de France par les Médailles*, de Charles VII à Napoléon. L'*Histoire de l'art monétaire chez les modernes* couronne et complète cette magnifique revue historique et artistique. Paul Delaroche avait associé son nom à l'exécution graphique de ce monument, jusqu'à présent sans rival.

Il faut y ajouter les *Lettres à M. de Saulcy sur la numismatique mérovingienne*, qui constituent toute l'histoire des monnaies émises pendant la première époque de la monarchie franque. On ne saurait procéder avec une sagacité plus pénétrante à l'interprétation des sigles obscurs que portent ces monnaies, ni marcher d'un pas plus ferme à travers toutes ces ténèbres, qui ne seront jamais complétement vaincues.

Certes on ne peut mener de front tant de travaux, tant d'études souvent si neuves et toujours si complexes, sans voir et juger très-vite, et par conséquent sans courir le risque de plus d'une erreur. Mais c'est ici qu'il faut se souvenir de l'hommage rendu à M. Lenormant par M. Mérimée. « L'imagination ne lui faisait point défaut; elle aurait pu l'entraîner loin si elle ne se fût trouvée associée en lui à un esprit juste et à une bonne foi admirable. L'imagination est une qualité utile et précieuse, lorsque, fortifiée par une méthode éprouvée comme celle que M. Lenormant s'était faite, elle abrége et résume les conclusions de l'expérience. Par un de ces instincts qui ne sont à vrai dire que des raisonnements rapides, M. Lenormant entrevit souvent le but avant d'avoir écarté les obstacles qui l'en séparaient; mais il ne crut jamais l'avoir atteint avant d'avoir complétement parcouru et déblayé la route qui doit y conduire. »

Tel était le savant que vient de perdre notre pays. Encore n'ai-je rien dit de son *Introduction à l'Histoire de l'Asie occidentale*, ni de plus de trente mémoires, tous dignes d'attention, mais dispersés dans le recueil de l'Académie des Inscriptions et dans les revues archéologiques, ni de ses *Questions historiques*, où il tranche avec une sûreté d'érudition et une indépendance de jugement dignes de lui tant de controverses contemporaines. C'est là qu'il faut voir ce que le Bas-Empire a tenté de faire des Papes, les commencements et la légitimité de leur indépendance temporelle, l'origine et les progrès naturels de leur souveraineté. Quand M. Lenormant abordait ces graves questions, il était loin assurément de prévoir que de son vivant elles redeviendraient brûlantes; mais l'impartiale fermeté des conclusions auxquelles il s'arrête n'en a que plus d'autorité et plus de puissance.

Tel était le savant : que dirons-nous de l'homme, de l'époux, du père, de l'ami ? Comme l'a si bien fait ressortir M. Vitet, cette prodigalité de ses forces et de son temps, qui éclatait en lui, n'était au fond que l'entraînement d'une nature généreuse et dévouée; il avait le cœur chaud autant que la tête active, il ne savait rien faire à demi, pas plus aimer que travailler. Un seul exemple dira tout.

On sait quelles passions, en février 1848, menaçaient l'hôtel des affaires étrangères. Dès le 19 février, madame Lenormant venait, au nom de son mari comme au sien, demander à M. Guizot sa mère et ses trois enfants. La même pensée était venue à M. Guizot. Sans attendre l'ouverture qu'on allait lui faire : « Je veux, dit-il, vous confier à M. Lenormant et à vous ce que j'ai de plus cher au monde. Mon devoir va me retenir soit à la Chambre, soit au ministère de l'intérieur pour les mesures à prendre. Je ne vivrais pas si je sentais ma mère et mes enfants exposés à un danger ou même à une terreur. Quand je les sentirai gardés par votre amitié, je serai en repos. » Deux jours après, bien que, dans l'intervalle, un accident grave fût survenu qui pouvait mettre en péril la vie de madame Lenormant, la demeure de M. Lenormant à la Bibliothèque abritait ce précieux dépôt, qui fut chèrement gardé. C'est au bras de M. Lenormant que les deux filles de M. Guizot traversèrent Paris plus tard, de barricade en barricade, pour gagner le lieu d'où elles partirent pour rejoindre leur père à Brompton.

Raconterai-je maintenant ce dernier voyage, entrepris pour montrer à son fils cette Grèce qu'il connaissait si bien et qu'il aimait tant ?

Il avait quitté Paris le 7 octobre, avec je ne sais quels pressentiments promptement dissipés. Il avait jeté en passant un regard bien triste sur l'Italie : « Je pense au pauvre Pape, écrivait-il en mer le 12 octobre, et le souci de la situation présente et prochaine me suit dans cette excursion si bien commencée. » Mais, dès le lendemain, il entrait à Athènes, et, comme on l'a dit, le soleil de l'Attique, la vue du Parthénon, l'accueil fraternel d'anciens et nombreux amis, des soins, des égards, des honneurs inespérés, tout avait fait comme un enchantement de ce voyage, bientôt, hélas! si funeste. Notre amitié le suivait, plein de vie et d'ardeur, à Thèbes, à Thespies, à Leuctres, à Platée. Il avait ensuite visité Éleusis, Salamine, la grotte de Vari dans l'Hymète, le cap Sunium et les champs de Marathon. Le 2 novembre, il assistait aux obsèques de M. de Serres. Le 6, un banquet lui était offert sur l'emplacement des jardins d'Académus, en face du tombeau d'Ottfried Muller.

Il y prit la parole; jamais il ne fut plus éloquent; c'était le chant du cygne. Il donna aux Grecs des conseils pour leur avenir. Il rappela

que, dans son premier voyage, il s'était trouvé parmi eux aux jours de Pâques, et que, tout le long de sa route à travers leurs montagnes, les pâtres le saluaient de ces populaires paroles : « Le Christ est ressuscité. » Glorieux salut, où la résurrection du Sauveur des hommes devenait une allusion touchante à la résurrection de la Grèce ! Il compara l'antiquité grecque à un beau vieillard sur les genoux duquel ont été bercés tour à tour tous les peuples de l'Europe, qui ont appris de lui à peu près tout ce qu'ils savent du beau et qui lui doivent tout dans les choses de l'intelligence. Puis, il demanda la permission de comparer la Grèce contemporaine à un enfant qui essaye ses premiers pas, et il dit qu'il fallait consacrer cet enfant à la Vierge Marie.

Le lendemain, M. Lenormant partait pour le Péloponèse dans un petit cutter mis à sa disposition par le roi Othon et destiné à des excursions de plaisir. Le 8 novembre, il montrait à son fils le temple d'Égine. Le 9, il montait au volcan et visitait les ruines de la ville antique de Méthana. Le 10, c'était le tour du temple de Neptune à Calamine et du tombeau de Démosthène. Tout à coup, à un soleil brûlant succède une pluie glacée. M. Lenormant fut mouillé en traversant la rade de Poros, sans manteau, dans la yole du cutter. Le 11, il visitait l'acropole d'Épidaure, après avoir franchi les marais avec de l'eau jusqu'à mi-jambe. Le 12, la fièvre des marais l'avait saisi et terrassé, aussi terrible qu'au temps où elle était décrite par Hippocrate.

Ici nous laisserons parler un maître : « Épidaure, si célèbre autrefois par son école de médecine, est aujourd'hui un petit village sans ressources, sans médecin, sans auberge. Un vieil Hydriote, patron du cutter royal, déclara à M. Lenormant que rester à Épidaure au milieu des exhalaisons pestilentielles des marécages, c'était se vouer à une mort certaine; que le mauvais temps rendait leur retour à Athènes par mer presque impossible, et qu'il fallait absolument gagner Corinthe par terre au plus vite. Le conseil était trop sérieux pour être négligé. On se procura des chevaux, non sans peine, et l'on se mit en route par une journée froide et pluvieuse. M. Lenormant, qui pouvait à peine se tenir sur sa selle, voulut s'arrêter à Piadha pour montrer à son fils le lieu où s'était tenu, en 1821, la première assemblée des Grecs émancipés. Arrivé à Sophico, après une longue marche, il fut saisi d'un sommeil de plomb dont il ne se réveilla qu'au bout de dix-huit heures, encore plus faible qu'auparavant. Soutenu par son énergie morale, il continua sa route et arriva le 15 novembre à Kalamaki; c'est le port de Corinthe sur le golfe Saronique. Un tremblement de terre a détruit toutes les maisons; le pauvre malade ne put trouver asile que dans un cabaret, et on le coucha sur la capote d'un douanier. On va de Corinthe au Pirée en trois heures par

un temps ordinaire. Mais, entre Égine et Éleusis, presque en vue de l'Acropole d'Athènes, une bourrasque assaillit leur petite barque, la remplit d'eau, et ce fut à grand'peine qu'ils parvinrent à gagner la terre non loin de Mégare. M. François Lenormant, tourmenté lui-même par la fièvre, dut laisser son père aux soins des matelots pour se traîner à pied jusqu'à Mégare et y demander du secours. Il revint bientôt avec une charrette et conduisit son père à la ville, où ils trouvèrent, non des secours, mais du moins un toit hospitalier. Le 17, M. Lenormant, soutenu par deux hommes, se faisait conduire devant les ruines antiques. Il disait à ses guides épouvantés de sa faiblesse : « Il faut que je fasse mon métier. » En Grèce, comme en Italie, on fuit avec une terreur superstitieuse le contact des mourants. Le courrier de la poste, qui partait pour Athènes, ne voulait pas recevoir M. Lenormant dans sa voiture; il fallut que le démarque de Mégare chargeât deux gendarmes de le surveiller jusqu'à Athènes. C'était bien, en effet, un mourant qu'il conduisait. Ni les secours de la médecine, ni les soins empressés de ses amis ne pouvaient rappeler M. Lenormant à la vie. »

Le malade avait senti de bonne heure toute la gravité de son état. A son arrivée à Calamaki, désirant avec passion atteindre Athènes pour donner du moins aux siens de ses nouvelles, il fit vœu, s'il y parvenait vivant, de fonder une messe qui serait dite tous les samedis à Notre-Dame des Victoires pour la réunion de l'Église orientale à l'Église latine. Dès qu'il fut à Athènes, il dicta son testament avec le plus grand calme et fit appeler M. l'abbé Fabre, aumônier de la *Pomone*, en station au Pirée, qui lui administra les sacrements et qui ne le quitta plus.

Dans la nuit du 19 au 20, il eut un premier accès de fièvre pernicieuse. Du 20 au 21, second accès, qui fut en partie conjuré: la fièvre tombant, on eut une dernière lueur d'espoir. Mais bientôt la méningite tuberculeuse se déclara. La nuit fut terrible. Le matin du 22, le délire cessa. M. Lenormant, qui ne pouvait plus parler, embrassa son fils en pleurant, lui donna sa bénédiction, et lui remit l'anneau qu'il portait au doigt. Puis, avec la plénitude de sa connaissance, il reçut l'extrême-onction; aux admirables prières que l'Église a composées pour les agonisants, il serra la main de son confesseur en témoignage d'union à ces prières et il expira. Pas une plainte, pas un murmure. Telle est la puissance de la foi et de l'espérance chrétienne, qu'ainsi frappé dans la force de l'âge, dans toute la jeunesse de l'esprit, dans l'ardeur des plus légitimes espérances de gloire, M. Lenormant a pu, à sept cents lieues des siens dont il était l'idole, à sept cents lieues de la femme qu'il a uniquement aimée, mourir non-seulement sans désespoir, mais avec sérénité, avec paix.

On sait le reste, le deuil de la ville d'Athènes, qui a réclamé son cœur et qui a décrété qu'un tombeau lui serait élevé sous ces ombrages où a retenti jadis la voix de Platon, à côté de son ami et de son émule Ottfried Muller. On se rappelle qu'une députation accompagna jusqu'au milieu de nous sa dépouille mortelle et qu'à Paris, au jour des funérailles, un Grec, au nom de ses compatriotes, a dit leurs regrets dans la belle langue de son pays.

Et nous, ses frères dans la foi, nous ses compagnons d'armes, nous ses amis, que dirons-nous? Il est des morts qui glacent le cœur comme si l'on sentait le tranchant et le froid du glaive. Ainsi en a-t-il été pour nous d'Ozanam, ainsi de M. Lenormant. Lui aussi, il nous manquera longtemps; il nous manquera toujours, en combien de lieux, hélas! et sur combien de brèches! Lui aussi, il était de ceux qu'on ne remplace pas.

FOISSET.

POLITIQUE RELIGIEUSE

DE PHILIPPE II

History of the reign of Philip the second king of Spain, by W. H. PRESCOTT [1]. — *The rise of the Dutch republic,* by JOHN LOTHROP MOTLEY, et traduction française précédée d'une Introduction par M. Guizot [2]. — *Introduction à l'histoire du royaume des Pays-Bas,* par le BARON DE GERLACHE, 3e édition [3]. — *Papiers d'État du cardinal de Granvelle,* publiés par M. WEISS, dans la collection des *Documents inédits sur l'histoire de France* [4]. — *Correspondance de Philippe II,* publiée par M. GACHARD. *Rapports de M. Gachard sur les Archives de Simancas, sur les monuments de la diplomatie vénitienne* [5]. — *Archives de la maison de Nassau,* publiées par M. GROEN VAN PRINSTERER [6].

Le règne de Philippe II nous a livré ses mystères. Plus ce prince, dans la solitude redoutée de son cabinet, se plaisait à tout savoir, à tout régler à distance, sans agir, sans parler, sans paraître au grand jour; plus il déposait ses volontés lentes et cachées dans des dépêches qui ne devaient pas périr. Impénétrable à ses contemporains, il se montre sans voile à la postérité. Habile à dissimuler toujours ses démarches, mais incapable de rougir jamais de ses desseins, il a fait passer sans ostentation ni réticence son gouvernement et son âme à travers sa vaste et minutieuse correspondance; et cette correspon-

[1] 3 vol. Londres, 1855-1859.
[2] 4 volumes. Paris, Lévy, 1859.
[3] 1 volume. Bruxelles, 1859.
[4] 9 volumes. Paris, Imprimerie impériale, 1841, 1852.
[5] Bruxelles, 1848, et années suivantes.
[6] 9 volumes. Leyde, 1835, 1847.

dance, lui-même a pris soin de la conserver tout entière à l'abri des inébranlables murailles de Simancas. C'est là que durant trois siècles elle est demeurée ensevelie, attendant le regard des générations futures. Mais enfin l'inaccessible forteresse ne résiste plus aux conquêtes de l'histoire. Mine inépuisable gardée par la vieille Espagne, ouverte par l'Espagne moderne, et jusqu'à présent exploitée par des mains étrangères !

La Belgique est venue la première y chercher ses origines nationales et la trace des antiques liens qui la rattachèrent à la monarchie catholique. En même temps la Hollande secoue la poussière de ses archives pour faire parler le grand antagoniste de Philippe II; la France publie les papiers de son plus habile ministre ; le nouveau monde enfin lui envoie des historiens, aussi ardents à explorer les mystères du passé que leurs compatriotes à sonder les profondeurs des forêts vierges, des historiens que du sein de leur jeune et soudaine civilisation le spectacle des vieux peuples et des vieux âges attire en les étonnant.

L'un, M. Prescott, a passé d'Isabelle à Philippe II, du côté lumineux au côté sombre de la grandeur espagnole, et déjà le début de sa dernière œuvre balançait le succès de son premier ouvrage, lorsque la mort est venue l'arracher à son labeur, le ravir à sa renommée. Il lui a pourtant été donné de suivre Philippe II d'Espagne en Angleterre et dans les Pays-Bas ; il a embrassé dix-huit années de ce règne mémorable ; il a montré don Juan à Lépante, le duc d'Albe à Bruxelles, Egmont sur l'échafaud ; il a pénétré dans la chambre où meurt don Carlos et dans la prison où disparaît Montigny. Peut-être est-ce assez pour faire connaître cette politique toujours uniforme et comme immobile à travers la variété des temps et la diversité des affaires. C'est assez du moins pour intéresser et pour instruire, quand l'auteur, exact et complet dans ses recherches, habile et lumineux dans ses récits, demande l'éclat de ses tableaux à la vérité des couleurs, et paraît impartial parce qu'il peint plus qu'il ne juge, parce qu'il se plaît à reproduire le spectacle des événements plutôt qu'à descendre au fond des âmes. Telle est cette histoire qui ne s'achèvera pas.

L'autre historien, qui nous vient d'Amérique, M. Lothrop Motley, s'est renfermé dans les Pays-Bas, et il a pu mener à fin son œuvre. L'enfantement de la république hollandaise en est le sujet, le prince d'Orange le héros ; sa mort en marque le terme. Cette grande lutte entre deux cultes, deux races, deux hommes, M. Motley la retrace avec les sentiments d'un protestant du seizième siècle ; il la juge avec les idées d'un démocrate du dix-neuvième. Ne lui demandez donc pas d'être équitable ; il est sincère, savant et passionné, c'est assez

pour qu'il doive être lu[1]. Pour contempler d'un œil serein cet horizon chargé d'orages, pour tenter d'être juste envers les rois et les nations catholiques, quoique instinctivement partial en faveur des princes et des peuples protestants, enfin pour démêler à travers les agitations des hommes la destinée des empires, il fallait M. Guizot, et tel aussi nous apparaît M. Guizot dans une introduction éloquente au livre de M. Motley.

Environné de tant de lumières, nous voudrions à notre tour apprécier Philippe II ou plutôt sa politique en matière religieuse. Qu'a fait ce prince pour le maintien de la foi catholique? Quels ont été les résultats de ses efforts? Question capitale et qui domine tout son règne. Question toujours vivante et qui touche à nos intérêts les plus chers. Après que tant de voix protestantes se sont fait entendre, et maintenant que le jour de la justice et de la vérité semble venu, peut-être serait-il temps que les catholiques osassent parler à leur tour.

I

Nous n'essayerons pas ici de suivre Philippe II hors de ses États. Qu'il nous suffise de le voir à l'œuvre chez lui, en Espagne et dans les Pays-Bas. En Espagne, il a sévi contre les Maures et contre les hérétiques, contre l'islamisme essayant de revivre, contre le protestantisme essayant de naître, et consacré la force du bras séculier à maintenir à jamais intacte l'unité de la foi. Voilà la part qu'en Espagne la religion a eue à sa politique.

Il faut bien le reconnaître cependant : si les Maures soulevés contre Philippe II ont arboré le drapeau du prophète, ce n'est pas son culte à défendre qui les a poussés à prendre les armes. Ce culte était depuis longtemps proscrit, extirpé de la péninsule, et, là comme ailleurs, Philippe II n'a eu d'autre mérite ou d'autre malheur que d'avoir suivi sans dévier ni fléchir la politique inaugurée par ses prédécesseurs, ou, pour mieux dire, sortie des entrailles mêmes du peuple espagnol.

C'était, en effet, par la foi et pour la foi catholique que ce peuple avait vécu, lutté, vaincu et repris pied à pied son territoire sur les ennemis de sa race et de son Dieu. Huit siècles de combats avaient mêlé dans son sang et dans son âme et confondu dans un sentiment unique

[1] La partialité de M. Motley est franchement reconnue par M. Guizot, dont nous ne pouvons pourtant accepter toutes les appréciations sur le grand conflit des protestants et des catholiques.

et souverain son dévouement à la religion et les passions, les ressentiments, l'orgueil de son patriotisme belliqueux et jaloux. Quand l'étendard de la croix flotta sur le dernier asile de l'islamisme, quand Isabelle et Ferdinand furent entrés dans Grenade, on put croire que les héritiers de Pélage avaient rempli leur tâche. Mais ce n'est pas par un oisif repos que Dieu honore et récompense les nations qui l'ont bien servi; c'est en agrandissant leur mission et leur destinée. A celle qui venait de reconquérir une presqu'île d'Europe à Jésus-Christ, il donna tout aussitôt le nouveau monde, un monde idolâtre à rendre chrétien, et, même sans sortir de la péninsule, la soumission des Maures achevée, l'œuvre de leur conversion commençait pour leurs vainqueurs.

Un instant les seules armes spirituelles parurent consacrées à cette nouvelle conquête. La capitulation accordée à Grenade, comme celle accordée quatre siècles auparavant à Tolède[1], garantissait aux musulmans l'exercice de leur culte et protégeait même la liberté de leur conscience contre les injonctions et les menaces[2]. Ce n'était pas des menaces qu'avait à la bouche le premier archevêque, le premier missionnaire donné par Isabelle à Grenade, le doux et pieux Ferdinand de Talavera, lorsque déjà vieux il apprenait la langue arabe et la faisait apprendre à ses prêtres pour s'ouvrir un chemin jusqu'à l'âme des infidèles, en même temps qu'il leur rendait Jésus-Christ visible par son angélique charité. Un zèle si pur en son ardeur, les magnificences du culte catholique, l'ascendant de la vérité, et sans doute aussi le prestige de la victoire sur des imaginations vouées au fatalisme, ramenaient en foule et sans contrainte les Maures dans le sein de l'Église, lorsque Ximénès vint s'associer à Talavera[3]. Fatale impatience des caractères dominateurs! C'est à ce grand homme, si capable pourtant et si digne de gagner les âmes comme de gouverner l'État, c'est à ce héros sous le froc[4] que remonte l'initiative du système de contrainte qui devait

[1] *Histoire d'Espagne*, par Jean de Ferreras, traduite par M. d'Hermillez, 1751, t. III, p. 257.

[2] Ferreras, t. VII, p. 117, et Prescott, *Histoire de Philippe II*, l. V, ch. 1er.

[3] *Le Cardinal Ximénès et l'Église d'Espagne à la fin du quinzième et au commencement du seizième siècle, pour servir à l'histoire critique de l'Inquisition*, par le docteur Ch. J. Hefele, professeur à l'université de Tubingue, traduit sur la seconde édition par M. l'abbé Sisson et M. l'abbé Crampon, ch. VIII, et Prescott, l. V, ch. I. Je me suis beaucoup servi dans la suite de cette étude du savant et sage ouvrage du docteur Hefele. En le faisant connaître en France, M. l'abbé Sisson a servi utilement l'Église et la vérité dans le domaine de l'histoire comme il les sert tous les jours dans la polémique contemporaine. Nous nous sommes servi encore de l'*Histoire d'Espagne* de Jean de Ferreras.

[4] Expression de M. Guizot dans son Introduction à l'*Histoire de la fondation de la république des Provinces-Unies*, par M. Lothrop Motley.

rendre les descendants des Maures tour à tour ennemis ou victimes et jamais sujets fidèles de l'Église et de la couronne.

Il avait toujours été difficile d'arrêter le bras de l'Espagnol lorsqu'il s'agissait d'imposer la foi. De sanglants emportements, des excès populaires, s'étaient renouvelés souvent contre les Maures et les juifs, quoique réprimés plus d'une fois par les princes et par les seigneurs [1]. A plusieurs reprises, l'Église d'Espagne et le saint-siége avaient dû condamner ou défendre l'emploi de la force et de la terreur dans la conversion des infidèles [2]. Ximénès tint peu de compte de ces défenses. Les excès de ses agents, ses propres rigueurs contre les vieux musulmans qui faisaient obstacle au progrès de la foi chrétienne, et surtout enfin les enfants des renégats, arrachés de force à leurs parents pour être rendus à l'Église, soulevèrent les Maures de Grenade. Mais là encore, et en face de cette première explosion contre la propagande violente, parut une dernière fois dans son radieux éclat le souverain ascendant de l'apostolat désarmé. Talavera, se montrant seul, avec la croix sans le glaive, au milieu de ce peuple en fureur, suffit à apaiser la révolte. Ximénès se chargea de la punir, ou plutôt d'en tirer avantage pour l'accomplissement de ses desseins. Elle l'avait affranchi de la capitulation qui gênait son zèle. Dès lors, plus d'obstacle à ses yeux pour en finir avec l'islamisme. Par son conseil, les rois catholiques donnèrent aux Maures le choix entre le dernier supplice dû à leur rébellion et leur grâce achetée par l'abjuration. Mahomet n'a pas le don d'enfanter des martyrs. Presque tous abjurèrent ; un très-petit nombre se réfugia dans les États barbaresques. Il n'y eut plus de musulmans dans la cité de Grenade [3].

Il y en avait encore, il y en avait toujours eu dans le reste de l'Espagne. Mêlés aux populations chrétiennes et prêts à les trahir toujours, conspirant sourdement pour leurs frères qui combattaient, ils n'avaient pas cessé d'être un péril durant la lutte, et plus d'une fois les rois d'Aragon, de Castille et de Léon avaient dû les éloigner du champ de bataille, et les tenir relégués loin des lieux où ils étaient à craindre [4]. Après la victoire, ils restaient encore un embarras, un ferment de trouble et comme une mine toujours chargée, prête à prendre feu au signal de l'Afrique. On ne les supporta pas mieux qu'on n'avait supporté les juifs, et, après quelques alternatives de révolte et de soumission, de rigueur et de clémence, après quelques essais encore heureux de prosélytisme sans contrainte, ils se trouvèrent expul-

[1] Ferreras, t. VI, p. 5 et t. VII, p. 329 et 352.
[2] Cinquante-sixième canon du quatrième concile de Tolède, en 646. Ferreras, t. II, p. 303. Voir aussi t. IV, p. 72; t. VI, p. 159.
[3] Ferreras, t. VIII, p. 194. Hefele, ch. VIII, et Prescott, l. V, chap. I.
[4] Ferreras, t. IV, p. 221; t. V, p. 158.

sés, non plus de telle ou telle province, mais de toute la péninsule, réunie désormais sous un seul sceptre. On les chassa du royaume de Grenade en 1501, des royaumes de Castille et de Léon en 1502, de l'Aragon sous Charles V, en 1524. Les prescriptions du Concile de Tolède, les recommandations des souverains pontifes, un instant méconnues par Ximénès [1], subsistaient toujours ; on ne forçait pas les Maures à se convertir; seulement, par mesure de sûreté publique, on forçait à s'expatrier ceux qui ne se convertissaient pas. Mais les Maures ne furent guère plus inébranlables en face de l'exil qu'à Grenade en face de la mort. Ils préférèrent la terre d'Espagne, embellie, fécondée, enrichie par eux, au culte du prophète. Quand Philippe II monta sur le trône, il y avait toujours deux races au sein de la péninsule ; depuis longtemps il n'y régnait plus qu'un seul culte [2].

Le danger qu'on avait voulu prévenir n'était pas écarté cependant. Ayant abjuré l'islamisme, les Maures, ou, comme on les appela désormais, les Morisques, devaient vivre en chrétiens. L'inquisition fut chargée de les surveiller et, s'ils manquaient à la loi nouvelle acceptée par eux, de les punir. Mais comment faire pénétrer la foi dans ces âmes qui n'avaient cédé qu'à l'intérêt et à la peur? Comment démasquer leur infidélité qu'aucune dissimulation n'effrayait? Vainement les rois catholiques avaient bâti des églises et multiplié les missionnaires. Plus il avait été facile d'imposer extérieurement le culte chrétien par la contrainte, plus il était difficile de rendre chrétiens les esprits et les cœurs. Les missionnaires se découragèrent promptement et perdirent le zèle avec la confiance. Ainsi, semblable à ces grands arbres qui doivent croître lentement et qu'étouffe à leur naissance le développement soudain d'une plante éphémère, l'apostolat évangélique avait été arrêté dans ses progrès et comme desséché jusque dans ses racines par la seule apparition des inquisiteurs [3]. Les inquisiteurs toutefois, redoutant d'ébranler une soumission apparente et fragile, tardèrent longtemps à sévir [4]. Le poison que la nation catholique avait prétendu rejeter de son sein circulait donc toujours; on avait seulement supprimé le signe extérieur qui servait à le faire reconnaître. Au lieu de prisonniers de guerre à garder, c'étaient des faux frères qu'on avait désormais à épier et à châtier, des faux frères, honteux d'être chrétiens, souillant de leurs profanations le culte qu'ils subissaient en esclaves, rendant à leurs vainqueurs haine pour mé-

[1] Son historien, Hefele, en convient, ch. VIII.

[2] Ferreras, t. VIII, p. 194, 203 et suiv., et t. IX, p. 23, 27 et 68. Hefele, ch. VIII. Prescott, l. V, ch. V.

[3] Prescott, l. V, ch. I.

[4] Prescott, l. V, ch. I. Llorente, *Histoire de l'inquisition d'Espagne*, Paris, 1818, t. I, p. 424 et 437. Hefele, ch. XVIII, p. 229.

pris, et toujours prêts à les corrompre ou les trahir. Vaste réseau d'hostilités sourdes et de ressentiments immortels ! Les montagnes des Alpujarras en formaient le centre presque inabordable, il communiquait de l'autre côté du détroit de Gibraltar avec les Barbaresques, couvrait le royaume de Grenade et, de province en province, s'étendait à travers l'Espagne, insaisissable et menaçant, à peu près comme les sociétés secrètes au sein des États modernes [1].

Que faire contre un tel péril ? A quel symptôme s'attacher pour le combattre ? On avait déjà dépouillé les anciens conquérants, maintenant vaincus, de leur culte ; il ne restait plus qu'à les dépouiller de leurs mœurs et de leur langue. L'Espagnol n'était que trop disposé par huit siècles de lutte à voir des indices d'hostilité dans tous les vestiges de l'invasion étrangère, et l'Arabe, de son côté, renfermé dans le mystère de sa demeure et de son idiome, impénétrable en son immutabilité passive, n'avait que trop autorisé le clergé à soupçonner dans toute parole arabe une insulte à la vraie foi, dans tout usage arabe quelque rit sacrilége. De là vint enfin l'édit par lequel étaient interdits aux descendants des Maures leurs costumes, leurs chants, leur langue nationale ; même leurs noms de famille étaient abolis, l'usage des bains, si cher aux Orientaux, proscrit, et les femmes devaient paraître sans voile. C'est donc là qu'en était venue la politique espagnole ! En cessant d'être musulman, l'Arabe n'était pas devenu chrétien ; il fallait qu'il cessât d'être Arabe.

Ce monstrueux édit avait été promulgué par Charles V, en 1526 [2]. Il était réservé à Philippe II, quarante ans plus tard, d'en essayer l'application. Moins soucieux de discerner ce qui était juste que de tenter seulement ce qui était possible, Charles V pouvait bien mettre en avant des volontés extrêmes ; mais, en fait, il ne se roidissait pas contre la force des choses ; engagé en même temps dans les entreprises les plus diverses, il savait s'arrêter là où il ne devait pas réussir. Absolu par caractère, intolérant par principe, il était capable de modération par politique. Il entendit les réclamations des Morisques, et, moyennant huit cent mille ducats qu'ils étaient assez riches pour payer sans peine, il leur permit de rester ce qu'ils étaient [3]. Tel n'était pas Philippe II et telle ne fut pas sa conduite. Ce prince mettait son honneur et son mérite dans une étroite et implacable conformité entre ses actes et ses principes de gouvernement. L'illégitimité des coutumes arabes étant établie à ses yeux, aucune considération de prudence ou d'humanité ne pouvait le détourner d'en poursuivre à tout

[1] Prescott, l. V, ch. I et VIII. Ferreras, t. IX, p. 64.
[2] Ferreras, t. IX, p. 64 et 65. Prescott, l. V, ch. I.
[3] Ferreras, t. IX, p. 68, et Prescott, l. V, ch. I.

risque, à tout prix, l'extirpation, aucun autre dessein l'en distraire, aucune représentation l'éclairer, aucune supplication le fléchir.

Grenade avait alors pour capitaine général un homme de tête et de cœur, don Inigo Lopez de Mendoza, comte de Tendilla et bientôt après marquis de Mondéjar. La charge qu'il occupait était toujours restée dans sa maison depuis le triomphe des rois catholiques. Il descendait de ce comte de Tendilla, donné par Isabelle à Grenade en même temps que Talavera, et qui, fidèle ami, généreux auxiliaire du doux archevêque, était assez respecté pour pouvoir aussi parler sans armes et sans garde aux rebelles et leur laisser impunément en gage sa femme et ses enfants pendant qu'il sollicitait pour eux la clémence de la couronne [1]. Digne héritier d'un tel homme, Mondéjar ne fut pas consulté avant le renouvellement de l'édit fatal. Il réclama contre son exécution, prédit la révolte et ses périls, et ne fut pas entendu. Philippe II n'écoutait alors que sa créature, le ministre et bientôt grand inquisiteur Espinosa [2].

Les Morisques aussi supplièrent avant de résister. Ils disaient que ni leur langue parlée par les chrétiens d'Orient, ni leurs vêtements portés par les chrétiens d'Orient, ni les voiles de leurs femmes, destinés à protéger leur pudeur et pareils à ceux dont se couvraient en quelques endroits les Castillanes elles-mêmes, n'étaient contraires à la profession de la foi chrétienne. N'était-ce pas en arabe qu'on leur avait enseigné la vraie religion, et quelle autre langue pouvaient apprendre leurs vieillards; quelle autre langue pouvaient-ils tous parler entre eux, tandis que les Espagnols les tenaient à distance et s'éloignaient de leur société? Leurs bains étaient communément gardés par des chrétiens; des chrétiens pouvaient attester s'il s'y commettait aucune immoralité, aucun sacrilége. Leurs danses, enfin, et leur musique mauresque étaient si innocentes, que le saint archevêque Talavera permettait ces réjouissances pour fêter sa bienvenue quand il visitait son diocèse [3].

Ainsi parlaient les Morisques; et, malgré la haine héréditaire qui les enveloppait, leur cause ne resta pas sans appui, ni leur voix sans écho. Un seigneur considérable du royaume de Grenade, don Juan Henriquez de Baza, accordant aux débris d'une race malheureuse la protection qu'ils avaient souvent trouvée sur les terres de la haute noblesse d'Espagne, un ecclésiastique d'un rang élevé, don Antoine de Tolède, prieur de Léon, soutinrent l'un et l'autre aux pieds du trône leurs touchantes et décisives réclamations. Ils invoquèrent en leur

[1] Hefele, ch. VIII, p. 51.
[2] Ferreras, t. IX, p. 535, et Prescott, l. V, ch. I.
[3] Ferreras, *id.*, *id.*

faveur l'intérêt de l'État, l'esprit de l'Église. Jusque dans le conseil du roi, des représentations qui ne devaient pas paraître suspectes se firent entendre ; le terrible duc d'Albe avertit son maître de ne pas provoquer le désespoir des Morisques. Tout fut inutile. Philippe II avait un confident capable de le détourner de la modération, même quand la conseillait le duc d'Albe. Espinosa demeura inflexible, et sa politique prévalut ; il ne resta plus aux Morisques d'autre alternative que de se soulever ou de se soumettre. Ils se soulevèrent.

Nous ne suivrons pas les péripéties de cette lutte obstinée. Qu'il nous suffise de lui assigner son vrai caractère. Malgré le croissant arboré contre la croix, ce n'était pas pour leur foi que combattaient ces Maures, qui, pour la plupart, avaient abandonné sans coup férir le culte de leurs ancêtres, le reprenaient avec leurs armes comme une excitation de plus à la licence et à la vengeance, et dont le premier chef laissait, avant de périr, échapper ces paroles : « Ils se trompent, ceux qui me croient sectateur du prophète ; je meurs comme « j'ai vécu, dans la foi chrétienne. J'ai accepté le commandement de « la révolte pour mieux venger moi et ma famille des iniquités des « Espagnols. Maintenant la mesure de ma vengeance est comble ; je « suis prêt à mourir [1]. » C'était une guerre de race et non de croyance. Guerre implacable et féroce, ouverte du côté des Maures par d'épouvantables massacres [2], poussée par les Espagnols jusqu'à l'extermination [3], et où, à travers un affreux mélange d'atrocités et d'horreurs, apparaît pourtant en un point la supériorité de la religion et de la nation catholique ; car, parmi les hommes, les femmes, les enfants, saisis sans défense et torturés sans merci, les Maures ne purent pas rencontrer un seul apostat !

Là comme dans l'Inde, dont la dernière insurrection se rapproche par plus d'un trait de celle de Grenade, l'indomptable et fière énergie de l'Européen devait à la fin l'emporter sur la sauvage fureur de l'Africain ou de l'Asiatique. L'habile et loyale modération du marquis de Mondéjar ne se démentit qu'une fois au plus fort du combat [4], et, quoique trop souvent impuissante à contenir les soldats [5], elle prépara pourtant la fin de la lutte qu'il aurait voulu prévenir. Malheureusement cette modération de l'homme de guerre sur le champ de bataille ne devait jamais prévaloir dans les résolutions arrêtées à Ma-

[1] Prescott, l. V, ch. VI.
[2] Prescott, l. V, ch. II, IV et VII.
[3] Prescott, l. V, ch. II, et Ferreras, t. IX, p. 617.
[4] A la prise de Las Guájaras, où tous les habitants furent massacrés sans distinction d'âge ni de sexe. Prescott, l. V, ch. IV.
[5] Prescott, l. V, ch. III et VI.

drid[1]. Don Juan d'Autriche même, venant, à l'aurore de sa brillante et chevaleresque carrière, gagner contre les rebelles ses premières victoires, don Juan d'Autriche ne fut pas laissé libre de se montrer généreux[2]. Tous les Morisques révoltés ou non durent quitter le théâtre de la révolte; ils furent expulsés d'abord de la ville, ensuite de tout le royaume de Grenade. Les terres où ils avaient planté le mûrier, l'olivier et la vigne, et répandu par leurs canaux, uniques alors en Europe, l'abondance et la fertilité, furent confisquées par la couronne et, livrées après la victoire à des mains espagnoles, elles restèrent nues et dévastées. Leurs brillantes demeures de Grenade, vides et dépouillées, se dégradèrent. Eux-mêmes, arrachés des lieux où ils avaient pris racine, dispersés au milieu d'une race ennemie, attachés chacun à la place arbitrairement choisie pour leur exil et ne pouvant se mouvoir ni se rapprocher les uns des autres, condamnés enfin plus sévèrement que jamais à perdre leurs coutumes et leur langue, semblaient devoir languir et s'éteindre.

Chose étrange et pourtant incontestable! ils se multiplièrent et s'enrichirent encore. La persécution les avait formés à dissimuler sans l'abandonner, à perpétuer sans le laisser paraître, tout ce que chez eux proscrivait le gouvernement espagnol, tout ce qu'était chargé de réprimer l'inquisition. En même temps leur intelligente et laborieuse activité rendait fertile chaque coin de terre où on les confinait, profitable chaque métier qu'il leur était permis d'exercer. Ainsi insaisissables et invariables dans leurs vieilles mœurs, inimitables dans leur culture et dans leur industrie, ils ne cessèrent d'exciter la méfiance et la jalousie des Espagnols, jusqu'au jour où les plaintes réitérées des Cortès amenèrent enfin Philippe III à les chasser tous de toute la péninsule[3].

Tel fut le terme fatal de cette politique de violence et d'exclusion que Philippe II n'a pas inaugurée, mais où il a engagé sans retour sa couronne et son pays. On proscrivit d'abord le culte, ensuite les mœurs et la langue, enfin le sang arabe.

Il n'est que deux voies ouvertes aux conquérants : ou laisser aux vaincus leur caractère et leur vie propre, ou les élever par un progrès continu jusqu'aux mœurs, jusqu'aux institutions, jusqu'aux droits des vainqueurs. Mais isoler un peuple de son passé sans lui ouvrir une destinée nouvelle, le rendre infidèle à ses ancêtres et le conserver en même temps étranger à ses maîtres, le déraciner enfin sans le transplanter et le laisser éternellement sans patrie : voilà ce qui ne

[1] Prescott, l. V, ch. IV, VI et VIII.
[2] Prescott, l. V, ch. V.
[3] Prescott, l. V, ch. V et VIII.

doit pas être, ce qui ne peut pas réussir, et voilà pourtant ce qu'a voulu l'Espagne. Le fier Castillan qui défendait au descendant des Maures de porter un nom arabe n'aurait pas souffert sans doute qu'un tel homme se dît et se crût Castillan, et le vieux chrétien qui se glorifiait d'avoir chassé Mahomet et son culte, le *vieux chrétien*, par un étrange renversement de l'esprit évangélique, avait fait de la dénomination de *nouveau converti* un terme de mépris. C'est ainsi que l'Espagne, après avoir conquis le territoire maure, n'est pas parvenue à conquérir et à gagner la race maure.

Qu'a-t-il donc manqué à cette illustre nation pour remplir toute sa tâche ? Pour l'œuvre de guerre, il lui avait fallu et elle avait déployé deux vertus : la foi et la force. Pour l'œuvre de paix, il lui eût fallu et il lui a manqué deux vertus : la charité et la justice. Dieu sans doute avait destiné les Espagnols à communiquer aux Maures la religion chrétienne; les Espagnols, en retour, auraient reçu des Maures la fécondité de leur sol, le commerce, l'industrie, la richesse; et les deux races unies ensemble auraient mêlé pour la puissance et pour la gloire de la patrie commune les grandeurs morales aux prospérités matérielles. Les Espagnols n'ont pu vivre avec les Maures, et les Maures sont partis, tournant le dos, hélas ! à cette lumière de la vraie foi que, malgré tant de nuages, ils auraient dû reconnaître et suivre, et derrière eux laissant, pour l'avenir, stérile et pauvre la terre que leurs mains habiles avaient fertilisée.

II

Mahomet et les Maures ne devaient pas être, en Espagne même, les seuls ennemis de la foi catholique. Du sein de l'Église le protestantisme s'était élevé pour la renverser, et il menaçait toute l'Europe. L'Espagne le combattit par les mêmes armes qu'elle avait employées contre l'islamisme ; au dehors par ses soldats, au dedans par ses inquisiteurs. Jusqu'à l'expulsion des Morisques, en effet, l'inquisition les a surveillés et châtiés dès qu'ils semblaient revenir à leur ancien culte, et le zèle de l'inquisition contre les musulmans n'était pas épuisé quand se sont montrés les protestants. Sous Philippe II, ce tribunal célèbre a frappé les uns et les autres également. Voilà pourquoi, sans avoir été institué par ce prince, il apparaît de loin à la postérité comme son grand instrument de règne. C'est, en effet, sous le fils de Charles V que l'Inquisition espagnole a le mieux montré ce qu'elle pouvait faire et que son nom, rendu redoutable à la secte nouvelle,

s'est répandu par toute l'Europe comme un objet de terreur. Entre les renégats, qu'elle est habituée depuis longtemps à poursuivre, et les rebelles, qu'elle s'étonne de rencontrer devant elle, voyons donc l'inquisition à l'œuvre; essayons de la connaître. Quelle a été son origine et le but de son établissement? Comment sa mission s'est-elle agrandie devant des périls qu'on n'avait pas dû prévoir en la fondant? Comment a-t-elle eu tout à coup, plus d'un demi-siècle après sa naissance, le protestantisme à réprimer en Espagne et comment l'a-t-elle réprimé? Que faut-il penser de son organisation, de sa procédure, de ses sentences? Enfin quelle a été, sur le caractère et la destinée du peuple espagnol, son influence heureuse ou funeste? L'inquisition a trouvé des accusateurs et des avocats; il serait temps qu'elle obtînt enfin des juges, et l'on doit, après trois siècles, se sentir enfin assez à l'abri de ses coups, assez étranger à ses actes, pour en parler avec une indépendante impartialité.

Les rois catholiques, Ferdinand et Isabelle, avaient institué l'inquisition d'Espagne pour démasquer et punir les juifs dont le retour à la foi chrétienne, amené par l'intérêt et la peur, n'était pas sincère. Quand elle fut tournée contre les Maures convertis comme les juifs et comme eux revenant en secret à leur vieille foi, elle ne sembla pas avoir changé d'objet.

Dans l'un et l'autre cas, il s'agissait de saisir et de convaincre des apostasies qui ne s'avouaient pas, de châtier des renégats qui rougissaient d'être chrétiens autant qu'ils redoutaient de ne pas le paraître. De là une procédure naturellement inclinée au soupçon et à la défiance, destinée à atteindre ce qui se cachait, avide de pénétrer dans le secret des demeures et dans les replis des âmes, et, pour tout dire en un seul mot, inquisitoriale.

Dans l'un et l'autre cas, le Saint-Office avait affaire à une race méprisée et détestée, étrangère et dangereuse à ses maîtres, conspirant contre eux durant la lutte, troublant leur sécurité dans la victoire. De là une juridiction rigoureuse et comme armée en guerre, inflexible au nom de l'orthodoxie chrétienne, implacable au nom du salut public.

L'origine de l'inquisition détermina donc son caractère et ses tendances. Ainsi préparée, comment va-t-elle traiter les hérétiques? Les épargnera-t-elle plus que les Maures et les juifs?

On ne doit pas s'y attendre.

Dans tous les temps les Espagnols avaient abhorré l'hérésie et peu ménagé la vie humaine. Les évêques d'Espagne s'étaient levés les premiers dans le monde chrétien pour demander à un empereur la mort de quelques hérésiarques, et, comme les évêques des Gaules, sous l'inspiration de saint Martin, réprouvaient alors ce recours au

bras séculier pour l'effusion du sang, un schisme avait un instant menacé de naître entre les deux Églises[1]. Plus tard, après l'invasion barbare et durant la lutte séculaire contre les Maures, le même zèle ardent et farouche s'était perpétué dans les rudes générations du moyen âge, et, bien avant Philippe II et le Saint-Office, on racontait que le vainqueur de Séville et de Cordoue, saint Ferdinand, avait de ses mains royales apporté du bois au bûcher allumé pour brûler les hérétiques[2]. Ces hérétiques appartenaient, il est vrai, à l'abominable secte des manichéens, poursuivie partout alors plus impitoyablement que toute autre, parce que, plus que toute autre, elle ruinait honteusement la morale et renversait radicalement la société. Mais tels étaient tous ceux que, jusqu'au seizième siècle, avait de loin en loin connus la péninsule. Aussi n'était-il pas de pays en Europe où les instincts populaires s'accordassent aussi bien avec les traditions nationales, avec le droit universellement établi de la chrétienté tout entière pour réputer l'hérésie crime capital et danger public. Le roi pensait et sentait comme le peuple, et son courroux contre les sectaires s'accroissait encore de sa passion jalouse de dominer; nul prince n'était aussi fermement résolu à ne souffrir dans ses États d'autre croyance que la sienne.

Le souverain et la nation ne devaient donc pas supporter les hérétiques plus patiemment que les juifs et les Maures; que dis-je? ils devaient les épargner moins encore; car les Maures et les juifs étaient des étrangers qu'il importait de réduire ou de chasser, et les hérétiques étaient à leurs yeux des criminels que la justice défendait de laisser vivre.

Ainsi, l'Espagne était prête à livrer sans merci les protestants à l'inquisition; elle était prête à repousser à tout prix de son sein le protestantisme. Mais avait-elle raison de le craindre? Le protestantisme a-t-il jamais été vraiment redoutable en Espagne?

Il a paru le devenir, écrivains catholiques et protestants s'accordent à l'attester[3], et voici comment ils l'expliquent. La nation espagnole n'était pas alors isolée du reste de l'Europe; se répandant au contraire hors de ses frontières, étendant de toutes parts son ambition et sa puissance, elle devait ressentir en son sein le contre-coup d'un ébranlement universel. Unie sous la commune autorité de Charles V avec la patrie de Luther, elle avait envoyé quelques-uns de ses lettrés étudier dans les universités allemandes, grand nombre de ses soldats

[1] Ferreras, t. I, p. 391 à 398.
[2] Ferreras, t. IV, p. 144, et Balmes, *Le Protestantisme comparé au catholicisme dans ses rapports avec la civilisation européenne*, t. II, ch. XXXVII.
[3] Ferreras, t. IX, p. 403; Balmes, t. II, ch. XXXVII; Prescott, l. II, ch. III.

camper et combattre à côté des troupes allemandes, et les plus considérables de ses seigneurs voyager à la suite de leur maître à travers les cours allemandes. De là comme un courant d'hérésie prenant sa source en Allemagne pour couler souterrain jusqu'au cœur de l'Espagne. Le moment était venu d'ailleurs où les doctrines pourraient se communiquer à distance sans plus connaître ni limite ni barrière; l'imprimerie était inventée. Une version protestante de la Bible et d'autres livres hérétiques composés ou traduits en langue castillane avaient été imprimés de l'autre côté du Rhin, d'où un prosélytisme adroit et intrépide, échappant à tous les obstacles et bravant tous les périls, parvenait à les introduire et les répandre au delà des Pyrénées.

Ces semences nouvelles, apportées par un vent d'orage, étaient-elles destinées à germer sur le vieux roc catholique ? Sans doute la foi s'y transmettait de génération en génération ardente et profonde, mais à la foi se mêlait alors un désir exalté de réforme, et l'on voyait ailleurs ce même zèle, pur en son principe, mais mal réglé dans ses élans, frayer passage à la révolte. Sans doute la haine de l'étranger mettait les Espagnols en garde contre des nouveautés venues du dehors; mais leurs implacables rivalités entre eux, de province à province ou, comme on disait encore, de royaume à royaume, pouvaient trouver dans les divisions religieuses une occasion de ranimer les discordes civiles. Il est certain que, dans le clergé, dans la noblesse, dans les universités, parmi les personnes de rang et de savoir, l'hérésie avait déjà gagné des adeptes lorsque les inquisiteurs étonnés la découvrirent tout à coup. Elle pouvait, en continuant ses progrès, non pas couvrir et dominer, mais troubler et déchirer l'Espagne.

Des sectaires en petit nombre suffisaient partout alors à exciter des factions, à bouleverser les États, à entraîner les peuples. Philippe II et le Saint-Office s'effrayèrent.

Pour étouffer le germe contagieux, ni mesures préventives, ni mesure répressives, ne furent épargnées. Les menaces de supplice prodiguées à quiconque répandrait ou garderait un livre hérétique, les traductions de la Bible en langue vulgaire universellement interdites, les opinions des théologiens, leurs commentaires de l'Écriture sainte surtout, contrôlés avec une sévérité qu'on n'avait jamais connue et qui vint atteindre jusqu'aux plus pieux et plus savants docteurs[1] : voilà de quelles précautions s'environna l'Espagne contre le

[1] Jean d'Avila fut poursuivi en 1534 (Llorente, t. II, p. 7). Arias Montanus et sa Bible polyglotte, imprimés à Anvers par ordre de Philippe II, n'échappèrent pas à des poursuites que la cour de Rome eut grand'peine à arrêter, comme elle arrêta plus tard celles intentées contre les Bollandistes. Frère Luis de Léon ne parvint à faire reconnaître l'innocence de son commentaire sur le Cantique des can-

contact de l'hérésie. L'inquisition ne se contenta pas d'user avec une vigilance plus inquiète de son ancienne autorité, il fallut encore l'accroître et la porter plus haut; il fallut rendre la répression plus inévitable et plus prompte. Jusqu'alors beaucoup de condamnés avaient sauvé leur honneur et leur vie en déférant à la cour de Rome les sentences qui les avaient frappés en Espagne : l'inquisition d'Espagne condamna désormais souverainement et sans appel[1]. Les évêques s'étaient exemptés de sa juridiction, ils furent soumis à ses recherches. Le grand inquisiteur Valdès prétendit même les juger en dernier ressort et comme de simples fidèles. Mais la cour de Rome lui accorda seulement la faculté d'instruire contre eux et se réserva le droit de prononcer seule dans leur cause[2]. En Espagne on ne cessait de redouter la douceur de Rome; à Rome on se méfiait de la justice de l'Espagne et l'on aurait voulu la tempérer.

La prévoyance du saint-siége devait être justifiée trop tôt. Enveloppés de jalousies et de rivalités intestines, les dignitaires ecclésiastiques avaient besoin d'être protégés plus que tout autre contre l'inquisition. Le doux Ferdinand de Talavera n'avait pas échappé jadis à ses soupçons. L'archevêque de Tolède, Barthélemy de Carranza, provoqua ses poursuites par quelques témérités théologiques et ni l'éminence de sa dignité ni l'austère pureté de sa vie vénérable ne suffirent à le mettre à l'abri. Celui dont à Trente l'Église assemblée avait écouté la voix, dont en Angleterre l'hérésie avait redouté le zèle, le confesseur de Charles V et de Philippe II, le primat des Espagnes enfin, arraché tout d'un coup de son palais, languit sept ans dans une étroite prison, avant d'échapper aux rudes et violentes mains des inquisiteurs espagnols. Vainement les pères du concile le réclamèrent. Il fallut l'indomptable fermeté de Pie V pour que, transféré des cachots de son pays dans les appartements du château Saint-Ange, il vît des égards pour sa personne se mêler à l'examen approfondi de ses doctrines, quelques pénitences canoniques remplacer les châtiments terribles qui le menaçaient et pour qu'enfin un solennel hommage rendu à sa mémoire couvrît la censure infligée à certaines de ses opinions. Le souverain pontife en effet ne put honorer que sa mémoire après l'avoir jugé. Ce long et dur procès avait usé sa vie. Il mourut après avoir accepté sans murmurer la décision qui le condamnait à se rétracter; mais en mourant il prit à témoin le Dieu qu'il allait recevoir une dernière fois sous les voiles eucharistiques et devant lequel il devait bientôt comparaître face à face, et, reconnaissant la

tiques qu'après une captivité de deux ans. (Balmes, *loco citato* ; Hefele, ch. XVIII, et Bayle, *Dict. critique, verbo* Léon.)

[1] Sous Jules II et Léon X. Hefele, ch. VIII.

[2] Ferreras, t. IX, p. 403.

justice de la sentence qui avait frappé son langage, il affirma l'innocence de son cœur et la droiture de sa conscience. L'épitaphe gravée sur son tombeau atteste encore l'estime que Rome a fait de ses vertus[1].

Quand un tel homme n'était pas épargné, à quoi devaient s'attendre, en Espagne, les fauteurs avérés de l'hérésie? Plusieurs auto-da-fé se succédèrent en peu de temps. Le roi, la cour et le peuple assistaient à ces lugubres triomphes des inquisiteurs. Devant eux s'avançaient d'abord, sous leurs vêtements de pénitence, les accusés violemment suspects, ou convaincus mais repentants, admis à se réconcilier avec l'Église. On entendait leur abjuration; puis les *familiers du Saint-Office* les ramenaient soit pour un temps soit pour toujours en prison. Ensuite les hérétiques opiniâtres ou relaps paraissaient pour recevoir leur condamnation dernière. Les inquisiteurs, désespérant de leur amendement, les abandonnaient au bras séculier, non sans demander encore pour eux la clémence : vieille formule qui avait survécu pour attester, à travers les rigueurs des hommes, le doux esprit de l'Église, mais devait paraître alors aux condamnés une dérision cruelle; car à peine avaient-ils entendu cette sentence, terminée, par un appel à la miséricorde, qu'ils étaient, sans choix et sans merci, traînés sur le bûcher et périssaient dans les flammes. Au premier *auto-da-fé* qui suivit l'avénement au trône de Philippe II, on vit le roi prêter en personne sur la croix de son épée le serment de fidélité au Saint-Office prescrit à tous les dépositaires de l'autorité civile et, comme un ancien favori de son père passait devant lui pour aller mourir, il répondit à ses plaintes suprêmes : « Quand ce serait « mon propre fils, j'apporterais moi-même le bois pour le brûler, « s'il était un misérable tel que toi. »

Le protestantisme fut étouffé, et depuis il n'a plus levé la tête dans la Péninsule. L'Espagne, inébranlable dans sa foi, a pu faire face à l'hérésie débordée; elle a contemplé d'un œil calme et fier les discordes qui couvraient l'Europe de sang et de ruines, et, témoin de tant de maux, elle a cru n'avoir pas acheté trop cher son repos et son unité religieuse. Chose étrange ! l'inquisition a été populaire dans le pays de Philippe II et de Torquemada ! L'Espagnol a béni l'efficacité de ses rigueurs; il s'est vanté de posséder au service de sa foi un tribunal sans pareil chez les autres peuples.

Mais les autres peuples ne le lui ont jamais envié, et, si devant la postérité, la vieille Espagne est le premier avocat de son inquisition, la pre-

[1] Ferreras, t. IX, p. 411 et 523, et t. X, p. 304. Balmes, t. II, ch. XXXVII, et Prescott, l. II, ch. III.

mière voix qui l'accuse, c'est la voix commune des nations. Le premier préjugé qui s'élève contre ce tribunal, c'est la répulsion unanime que partout, hors de la péninsule, son nom seul a soulevée. Et cette répulsion ne date pas de notre époque, elle remonte au temps même où florissait l'inquisition; elle ne s'est pas déclarée là seulement où a triomphé l'hérésie, comme en Angleterre ou en Allemagne; là même où la liberté de conscience a prévalu, comme en France; elle s'est manifestée jusque dans les contrées exclusivement catholiques, en Italie, par exemple.

L'Italie, outre ses évêques, juges ordinaires et naturels de la foi, avait pourtant aussi ses inquisiteurs, mais des inquisiteurs apostoliques envoyés directement par le saint-siége et qui, du pied des Alpes jusqu'au détroit de Messine, au douzième comme au seizième siècle, réussirent à étouffer les premiers germes d'hérésie, par la vigilance plutôt que par les châtiments, et firent répandre infiniment moins de sang qu'on n'en a versé dans tout autre pays pour cause de religion[1]. Les rois d'Espagne ne pensèrent pas que cette inquisition romaine dût suffire à l'Italie. Mais quand, avides de courber tous leurs sujets sous un joug uniforme, ils tentèrent d'établir leur inquisition espagnole sur leur territoire de Milan et de Naples, Naples et Milan la repoussèrent, ne voulant, selon leurs propres paroles, d'autres juges de la foi que les évêques, le Pape et ses délégués. Le saint-siége appuya la résistance de ces deux villes. Le sénat de Milan déclara qu'une cité chrétienne et libre ne devait pas être traitée comme les Maures et les Juifs, et l'inquisition espagnole ne parvint pas à s'établir[2].

[1] Instituée d'abord au douzième siècle pour extirper les rejetons de la secte manichéenne, l'inquisition pontificale tombait en désuétude et reparaissait tour à tour, selon que naissaient ou s'éteignaient les hérésies. Elle ne devint permanente que depuis la réforme, et partout elle releva du Conseil suprême définitivement établi à Rome par Paul IV, dans le sein du sacré collége comme tribunal d'appel de toute la chrétienté. Nous avons déjà dit que l'inquisition espagnole parvint à s'exempter de cette juridiction pontificale.

[2] Ferreras, t. IX, p. 277. Hefele, ch. XVIII; Balmes, t. II, ch. XXXVII et XXXVIII, et Parama, *de origine et progressu officii sanctæ inquisitionis*, l. II, t. II, ch. X, XXX et XXXIII. Ce dernier livre, que nous aurons souvent occasion de citer, est l'œuvre d'un inquisiteur envoyé par Philippe II en Sicile pour arranger les différends du vice-roi avec le saint-office ou plutôt pour faire prévaloir le saint-office sur toute autre autorité. (L. II, t. II, ch. XI, n. 1.) Il avait été demandé à l'auteur par les grands inquisiteurs, Quiroga et Manrique (L. II, t. II, ch. XI, n. 5), et il est dédié au grand inquisiteur Porto Carrero. Il respire le plus complet et le plus naïf dévouement à l'inquisition, dont il fait remonter l'origine jusqu'à Dieu, à la sentence prononcée contre Adam et à son expulsion du Paradis terrestre. Il recueille à travers l'Ancien Testament tous les exemples de châtiments temporels frappant les infracteurs de la loi divine, recherche en tous temps et en tous lieux les moyens

D'où venait cette répugnance et pourquoi cette terreur? En quoi l'inquisition espagnole différait-elle des autres tribunaux auxquels les peuples étaient habitués en ce temps-là? Comment un pape du seizième siècle a-t-il pu l'accuser d'iniquité[1]? A quel titre a-t-elle été réprouvée partout ailleurs qu'en Espagne?

Est-ce au nom de la liberté de conscience? Mais, au seizième siècle, nulle part n'était établie la liberté de conscience, que l'Italie, du reste, comme l'Espagne, n'a jamais connue, ni même paru convoiter! La foi chrétienne, la foi dans son intégrité, avait été partout jusqu'alors la source unique de tout droit et de tout ordre, la loi souveraine qu'on ne pouvait ébranler sans que toute loi s'écroulât. Le protestantisme même, dans les pays où il se sentait assez libre pour être sincère, assez fort pour rester maître, prétendait s'imposer comme la vérité exclusive, absolue, souveraine; il consacrait toutes les forces du bras séculier, non à maintenir les traditions anciennes, mais à arracher des apostasies. Vainement s'était-il donné pour base le libre examen. Les sectes diverses révoltées contre l'Église ne s'accordaient pas seulement à persécuter, dès qu'elles étaient devenues dominantes, leur commune ennemie; sorties toutes du même principe, elles se persécutaient entre elles impitoyablement. En Angleterre, Henri VIII et Élisabeth faisaient traîner au bûcher, sur la même claie, ceux qui croyaient au pape et ceux qui croyaient à Luther. En Suède, en Allemagne, c'est à Luther seul, au contraire, qu'il fallait se soumettre; ainsi l'ordonnaient roi, princes et seigneurs, et, pour se faire obéir, ils employaient tour à tour, contre les catholiques, contre les calvinistes, contre les anabaptistes, proscriptions, supplices ou massacres. En Suisse, les réformateurs eux-mêmes commandaient : Zwingle a fait noyer un anabaptiste, et Calvin brûler Servet. Tout protestant enfin qui ne ferme pas volontairement les yeux à l'histoire est contraint de confesser avec M. Guizot : que « le « protestantisme ne saurait être lavé du reproche d'intolérance et de « persécution; qu'il n'a pas proclamé la liberté de conscience, et

coactifs en faveur de l'Église ; mais surtout il présente un tableau complet et irrécusable de l'inquisition d'Espagne, de ses progrès, de sa puissance, de ses droits et de ses formes de procédure, enfin de ses actes et de sa jurisprudence. Il a pour ce pays la valeur d'un document officiel et en même temps la sincérité d'un témoignage qui ne dissimule rien parce qu'il admire tout sans réserve. Voici le titre complet de ce livre curieux et peu connu : *De origine et progressu officii sanctæ inquisitionis ejusque dignitate et utilitate. De Romani Pontificis auctoritate et deligata inquisitorum. Edicta fidei et de ordine sancti officii quæstiones decem. Libri tres. Autore Ludovico a Paramo, Boroxensi archidiacono et canonico Legioniensi regnique Siciliæ inquisitore. Matriti, ex typographia regia.* CICIIXCIIX.

[1] Léon X, cité par Llorente, t. I, p. 414.

« qu'il l'a souvent violée[1]. » Loin de la proclamer, ses docteurs l'ont traitée d'impie[2], et ses chefs l'ont violée toutes les fois qu'ils ont eu la force entre les mains. Ainsi l'Europe, déjà divisée par la religion en deux camps, s'accordait encore tout entière à tenir l'unité religieuse pour base de l'unité politique, et il semblait plus facile en ce temps-là de changer la foi de tout un peuple que de faire vivre ensemble, sur le même territoire, deux croyances opposées.

C'est du conflit des deux cultes, c'est de la vanité de leurs interminables et gigantesques efforts pour s'anéantir l'un l'autre par la force, qu'est enfin née, moins comme un droit d'abord que comme une nécessité, la tolérance. L'Église a trouvé dans une épreuve redoutée l'occasion d'un plus beau triomple, et, brillant d'un nouvel éclat au choc de toutes les contradictions, elle a obtenu des consciences spontanément fidèles un hommage plus précieux, une soumission plus méritoire. Voilà comment Dieu fait servir l'erreur même à la gloire toujours croissante de l'immuable vérité.

Aujourd'hui, quels qu'aient été nos malheurs et quels que soient, nos périls, comment méconnaître ou blasphémer l'énergie plus vivace, la dignité supérieure que la liberté donne à la foi ? Mais, au seizième siècle, on n'apercevait pas encore l'ordre nouveau destiné par la Providence à sortir du sein du désordre. En livrant les hérétiques au bras séculier, l'inquisition espagnole luttait contre une révolution et se fondait sur un droit universellement établi, sur un droit attesté, revendiqué, usurpé par ses ennemis : elle faisait ce qu'on faisait partout. Cela seul ne suffit donc pas pour expliquer l'animadversion singulière soulevée, dès cette époque, contre sa juridiction.

Faut-il l'attribuer aux tortures, aux supplices prodigués par elle ? Ce serait encore transporter dans le passé les idées de notre temps. On a multiplié, sous nos yeux, sans mesure et souvent sans bonne foi, les sombres tableaux de la cruauté du Saint-Office; mais on n'a pas assez fait remarquer que, soit dans les épreuves infligées aux accusés, soit dans le genre de peines appliquées aux condamnés, nulle législation, nul tribunal criminel n'étaient alors plus doux que l'inquisition. Comparez la loi *Caroline*, promulguée par Charles V en Allemagne, comparez les édits des rois de France, les statuts des rois d'Angleterre, aux règlements émanés des grands inquisiteurs; parcourez, chez les peuples les plus civilisés, toutes les variétés de torture ordinaire et extraordinaire, par le feu et par l'eau, toutes les

[1] Introduction à M. Motley, p. 72.

[2] Melanchton, Calvin, Théodore de Bèze, Marnix de Sainte-Aldegonde, le synode de Hollande.

inventions de supplices, la roue, le tenaillement, l'écartellement, et le Saint-Office n'aura pas à souffrir de ce parallèle. On a pu même citer, dans la procédure inquisitoriale, certaines précautions favorables à l'accusé qui n'étaient pas prescrites ailleurs et signaler l'omission de quelques rigueurs qui étaient partout alors en usage [1]. Ce qui est certain, c'est que le Saint-Office traitait ses prisonniers avec une humanité encore sans exemple, ayant soin de rendre ses prisons saines et salubres, et de procurer aux malades remèdes et médecins [2]. Au Saint-Office également doit revenir l'honneur d'avoir cherché dans la détention des coupables un moyen de réforme en même temps qu'une expiation, et l'on ne peut méconnaître qu'en travaillant à rendre meilleur l'homme qu'il privait de sa liberté, il ait tenté jadis ce que les peuples les plus civilisés voudraient maintenant accomplir. Voilà comment le Saint-Office se distingue des autres tribunaux de cette époque. Par ses instruments de torture destinés à arracher la vérité encore douteuse, par ses appareils de supplices consacrés à venger la majesté divine outragée, il s'en rapproche et leur ressemble. La modération dans l'exercice du droit de punir découle sans doute d'un sentiment chrétien; mais c'est un progrès tout moderne. L'inquisition n'est pas restée étrangère à ce progrès général; elle n'a pas été plus lente à renoncer à la torture que les tribunaux du reste de l'Europe [3]. Ses grands antagonistes, par exemple, les parlements français, y avaient encore recours qu'elle avait cessé de l'ordonner [4]. Enfin les hommes qui l'ont détruite en Espagne ont eux-mêmes reconnu sa douceur durant les derniers temps de son existence [5]. Mais, lorsque, il y a trois siècles, les membres d'un hérétique étaient déchirés sur le chevalet ou consumés dans les flammes, les témoins d'un tel spectacle plaignaient en leur cœur le sort du coupable, si le coupable était leur ami, leurs yeux n'étaient pas blessés par l'horreur du supplice [6].

Non, ce n'est ni l'intolérance de l'inquisition ni sa cruauté qui, dès le seizième siècle, a environné son nom d'une extraordinaire terreur. C'est d'abord sa puissance. Pourquoi supportait-on autrefois des lois infiniment plus dures que celles qui paraîtraient insupportables aujourd'hui? Pour beaucoup de motifs, mais en particulier parce qu'il était plus facile de se soustraire à leur action. L'autorité frappait

[1] Hefele, ch. XVIII, p. 252.
[2] Parama, l. II, t. III, ch. I.
[3] Llorente, t. I, p. 306 et 320.
[4] Llorente, t. I, p. 305.
[5] Rapport du comité des cortès en 1812, cité par le comte de Maistre. Lettres sur l'inquisition.
[6] Balmes, t. II, ch. XXXVII. Hefele, ch. XVIII.

plus rudement ceux qu'elle atteignait ; mais on échappait plus souvent à ses coups ; on n'échappait pas à l'inquisition. Personne n'était assez haut placé, personne assez profondément caché pour se croire à l'abri. Jusqu'où ne s'étendait pas en effet l'autorité de ce tribunal, concentrée tout entière dans un seul homme, le grand inquisiteur ? Nommé par le roi, confirmé par le pape, dépositaire suprême de leur double pouvoir, le grand inquisiteur jugeait souverainement et sans appel toutes les causes. Qu'il fût ou non revêtu de quelque autre dignité dans l'Église, ce moine habitait des palais; des gardes à pied et des gardes à cheval étaient attachés à sa personne [1]. Un conseil choisi par lui l'assistait et traçait des règles de conduite à ses délégués. Il déléguait en effet ses pouvoirs, nommait et pouvait révoquer à son gré les inquisiteurs des provinces, et les envoyait, relevant tous de lui seul, des îles Baléares au Pérou, et jusqu'aux extrémités d'un empire où le soleil ne se couchait pas. Partout où arrivaient les inquisiteurs, ils faisaient jurer aux dépositaires de l'autorité royale de leur prêter assistance ; ils publiaient leur édit, déterminant à quel signe devaient être reconnus les infidèles, les juifs, les hérétiques, et accordaient un délai de grâce pour une réconciliation volontaire et gratuite avec l'Église. Le délai expiré, chacun était obligé de dénoncer les prévaricateurs, et la juridiction inquisitoriale s'exerçait supérieure à celle des évêques. Aucun privilége ecclésiastique ni civil ne pouvait affranchir de ses poursuites ; la mort même ne la désarmait pas. Les inquisiteurs faisaient le procès aux morts, déterraient leurs cadavres, flétrissaient leur mémoire et confisquaient leurs biens dans les mains de leurs héritiers. Enfin, pour que l'action du terrible tribunal ne demeurât jamais suspendue, les inquisiteurs provinciaux, représentant l'inquisiteur général, pouvaient et devaient transmettre à leur tour leur autorité s'ils devenaient incapables de l'exercer eux-mêmes. Ainsi ce vaste corps, dirigé tout entier par une seule tête, étendait partout ses bras sans connaître ni repos ni obstacle. C'était le mécanisme administratif des temps modernes dans toute sa perfection, consacré à faire régner les lois anciennes dans toute leur rigueur [2].

Un autre caractère de l'inquisition, propre à la rendre odieuse en même temps que formidable, c'était non pas la rigueur, mais le mystère de sa procédure. Nous venons de dire qu'elle obligeait tout

[1] « Frater Torquemada, cum natura humilis esset, ut sancti officii dignitatem « augeret ac testaretur (quod summe conabatur), in magnificentioribus omnium « principum ædibus commorabatur, in quibus ducentos sancti officii familiares « ac equites quinquaginta ad ejus tutelam habere consuevit. » Parama, l. II, t. II, cap. v, n. 1.

[2] J'ai consulté, pour ces détails, un vieux livre écrit sur l'Inquisition par un inquisiteur, Louis de Parama. Parama, l. II, t. III, c. iv, viii et s.; l. III, quæst. ii, v, viii.

citoyen, tout fidèle, à dénoncer l'hérétique ; et, pour rendre facile l'accomplissement de ce devoir, elle tenait caché le nom des dénonciateurs et le nom des témoins, instruisait en secret contre l'homme dénoncé, le saisissait tout à coup quand elle avait recueilli des charges assez graves pour l'accabler, le plaçait seul d'abord et sans appui en face de ces charges accumulées, et, sans lui en dévoiler l'origine, ni à lui ni au défenseur qu'elle lui donnait au terme du procès, elle l'examinait loin du regard des hommes, n'épargnait rien pour lui arracher un aveu qui devait, en sauvant sa tête, entraîner la perte de sa liberté ; puis, s'il ne consentait pas à avouer, s'il ne parvenait pas à se justifier, elle frappait enfin au grand jour celui qu'elle avait jugé dans les ténèbres. Ainsi, nul replis de l'âme et de la vie n'était à l'abri des dénonciateurs, et les dénonciateurs eux-mêmes étaient à l'abri de toute vengeance, de toute discussion, de toute représaille. Au fond, l'inquisition est la première police secrète sérieusement organisée qu'ait connue le monde, mais une police qui condamnait en même temps qu'elle espionnait et fondait des jugements sans appel sur des délations sans contrôle [1].

Ainsi environnée de puissance et de mystère, qui oserait prétendre que l'inquisition n'ait pas dépassé le but qu'elle devait atteindre et souvent frappé des innocents de peur de laisser échapper des coupables ? Le soutenir, ce serait contredire de tous les grands inquisiteurs le plus vigilant et le plus intrépide, mais aussi le plus passionné pour la justice et la vérité, Ximénès, qui, tout dévoué qu'il était aux prérogatives du Saint-Office, dut réprimer le zèle aveugle de ses agents subalternes et cassa grand nombre de sentences, dont plusieurs, hélas ! étaient irréparables. Les prisonniers injustement détenus furent rendus par lui à la liberté ; mais des victimes injustement mises à mort il ne put que réhabiliter la mémoire et restituer les biens aux héritiers [2]. Absoudre le Saint-Office en Espagne de tout reproche d'iniquité, ce serait surtout contredire les papes, qui n'accordèrent qu'avec répugnance son établissement, son extension, sa perpétuité aux instances pressantes et constantes de la monarchie espagnole, alors devenue le seul boulevard de l'Église catholique, et qui tentèrent plus d'une fois de réformer sa procédure, plus souvent encore d'adoucir ses sentences, et déplorèrent publiquement ses excès [3].

[1] Parama, lib. II, t. II, cap. III, n° 2; cap. V, n° 4, et lib. III, quæst. IV.

[2] Llorente, t. I, p. 345 et suiv.; t. II, p. 333. Hefele, ch. XIX.

[3] Llorente, t. I, p. 161, 168, 240 et suiv.; 391 et suiv., t. II, p. 12, 387. J'ai eu souvent recours à Llorente dans cette étude sur l'inquisition. Il faut constamment le consulter, mais on doit toujours aussi s'en défier. Cet Espagnol, qui, après avoir, sur la fin de l'ancien régime, écrit contre les antiques franchises des provinces basques en faveur du despotisme ministériel, s'est tourné au moment de

Non : l'inquisition espagnole a sans doute été calomniée, mais elle ne doit pas être justifiée. Par son origine, par son organisation, par son caractère, elle était trop portée à transformer en prévarications coupables des égarements involontaires de la pensée, et telle fut en effet sa faute quand elle poursuivit Caranza ; elle était trop exposée à servir même à son insu de jalouses rancunes cachées sous le masque religieux, et tel fut son malheur dans le procès de Cordoue, que ré-

l'invasion française du côté des ennemis de son pays ; ce prêtre, qui, dans ses *Portraits des Papes*, s'est uni aux pires ennemis de l'Église, a été secrétaire de l'inquisition à Madrid ; plus tard, il en a eu entre les mains toutes les archives, et il les a toutes brûlées. Ainsi, il a composé son livre sur des pièces que nul, avant lui, n'avait pu divulguer, et ces pièces qui devaient contrôler son récit, personne après lui ne pourra les connaître ; c'est lui-même qui les a détruites. Il me paraît difficile de rencontrer un historien à la fois mieux informé et moins digne de foi. On a relevé dans son livre des erreurs grossières, et les écrivains protestants eux-mêmes n'acceptent pas toutes ses conjectures. On peut le croire néanmoins toutes les fois qu'il laisse échapper malgré lui des témoignages contraires à ses passions dominantes. Nous nous sommes appuyé sur lui dans la plupart des faits à la décharge de l'inquisition que nous avons présentés. Ses aveux involontaires en faveur de la papauté sont encore plus irrécusables. Il déteste les papes encore plus que les inquisiteurs. Par exemple, si les papes adoucissent ou effacent les condamnations portées en Espagne, c'est à prix d'argent et par avarice. Malgré cette perpétuelle et choquante partialité, ou plutôt à cause de cette disposition même de l'historien, rien n'est plus significatif que les démêlés de la cour de Rome avec l'inquisition d'Espagne tels que Llorente les retrace. Toutes les expressions dont nous nous servons pour caractériser le rôle des papes sont confirmées par les passages de son livre que nous avons indiqués en tête de cette note. Il est certain que Sixte IV refusa longtemps des bulles à la nouvelle inquisition d'Espagne et ne céda aux instances de Ferdinand le Catholique que sous la menace d'une rupture e après que le roi eut rappelé de Rome tous ses sujets ; que le même pape réprouva publiquement la sévérité des premiers inquisiteurs; que les rois d'Espagne entravèrent constamment les appels à Rome destinés à sauver un grand nombre d'accusés; que, même après la suppression des appels, les papes donnèrent encore des rescrits de grâce souvent méconnus par les inquisiteurs ; qu'ils leur prêchèrent constamment la clémence; que Léon X entreprit la réforme de ce tribunal, voulut déposer tous les inquisiteurs en exercice, échoua devant la résistance de Charles V, à qui son ambassadeur conseillait même, pour effrayer le saint-siége, d'affecter une certaine faveur pour le protestantisme, mais que le pontife ne put se défendre de taxer publiquement d'iniquité ces juges qui résistaient à ses brefs de réforme et à ses menaces d'excommunication ; enfin que Paul III et Pie IV exhalèrent contre eux des plaintes amères. Un pape, il est vrai, a poussé plus loin que les autres la condescendance pour l'inquisition espagnole et même a rétracté pour lui complaire quelques décisions disciplinaires de ses prédécesseurs : c'est Alexandre VI. M. Albert du Boys a raconté ici même comment au dix-septième siècle un autre pape, Innocent X, avait jugé l'inquisition de Portugal toute pareille à celle d'Espagne (*Correspondant* du 25 juillet 1859). Il faut consulter aussi les excellentes considérations du même écrivain sur l'inquisition espagnole dans son article sur le docteur Hefele. Voyez enfin Hefele lui-même, ch. XVIII, et Balmes, t, II, ch. XXXVII et la note.

visa, mais trop tard, Ximénès ; enfin, substituant les rigueurs de la justice politique aux ardeurs du zèle religieux, elle devait frapper et perdre en grand nombre ceux que des représentants plus fidèles de l'esprit évangélique auraient encore pu convertir et sauver, et c'est là la plainte souveraine qu'au nom de l'Église et dans l'intérêt des âmes les papes ont élevée contre l'inquisition espagnole[1].

Mais l'inquisition espagnole dépendait de la couronne et non du saint-siége, et, pour comprendre sa mission et son rôle, il faut considérer la raison d'État beaucoup plus que les besoins de l'Église. En Espagne, comme partout, plus que partout alors en Europe, la monarchie s'était élevée victorieuse et planait, seule debout, sur les ruines des fortes et turbulentes libertés qui avaient hérissé la société du moyen âge. Les communes avaient été domptées par Charles V et frappées à mort dans les champs de Villalar. Les seigneurs, plus jaloux de priviléges que de puissance, et contents d'échanger leur orageuse et fière indépendance contre des honneurs et des faveurs de cour, entouraient leur vie oisive d'une pompe triste et vaine ; ils avaient cessé d'être convoqués et de paraître aux cortès, depuis leur refus de participer aux subsides que ces cortès devaient voter[2]. Ainsi diminuées, les assemblées nationales étaient réduites à concéder ces subsides dont s'exemptait la noblesse, avant de présenter leurs doléances demeurées toujours libres et sincères, mais désormais sans crédit et sans force. Enfin, depuis qu'Isabelle et Ferdinand avaient arraché au saint-siége le droit de nommer à tous les bénéfices d'Espagne, le clergé, comme la noblesse, comme les villes, dépendait sans réserve et tout entier de la couronne.

Quand Philippe II monta sur le trône, il héritait donc non-seulement de la plus vaste, de la plus riche, de la plus puissante des monarchies que la terre eût portées depuis que l'empire romain était tombé et le nouveau monde découvert, mais aussi du plus absolu pouvoir que les hommes eussent encore subi depuis la chute des Césars. Ce n'est pas entre ses mains, ce n'est pas durant la lutte mortelle engagée par lui contre la réforme, que devait s'alléger le poids

[1] Le cinquième article du règlement de l'inquisition de 1483 défendait de donner secrètement l'absolution à celui qui aurait fait une confession volontaire, si ce n'est dans le cas seulement où personne n'aurait eu connaissance de son crime, *et où la publicité ne serait pas à craindre*. Cette mesure, dit Llorente « fit passer « des sommes immenses entre les mains de la cour de Rome ; des milliers de nou- « veaux chrétiens s'adressèrent au pape et offrirent de faire une confession sin- « cère du passé et la promesse d'être à l'avenir fidèles à leur devoir de chrétiens si « on voulait les absoudre en secret. La cour de Rome mit à profit l'empressement « de ces hommes effrayés ; elle leur accorda à prix d'argent des brefs apostoliques « qui devaient les mettre en sûreté. » (Llorente, t. I, p. 176.)

[2] Ferreras, t. IX, p. 210.

d'une telle autorité. Faire régner partout, toujours, sur tous et par tous moyens sa volonté comme sa puissance, lui paraissait l'ordre et le bien suprême. Il imposait la domination de l'Église, mais il n'aurait pas supporté son indépendance, et le prince qui, à travers le monde entier, mettait ses armes au service des excommunications pontificales, ne souffrait pas dans ses propres États la publication d'une seule bulle sans le *visa* de sa chancellerie. Résister aux prétentions de Rome était pour les prêtres un titre à ses faveurs, et c'est lui enfin qui acheva de façonner tout le clergé espagnol en instrument ardent et docile de l'autorité royale[1].

Mais tel fut, surtout à partir de son règne, tel fut, on ne saurait trop le répéter, le caractère de l'inquisition. On doit la ranger, dit Ranke [2], au nombre de ces dépouilles de l'autorité spirituelle, telles que les grandes maîtrises, la provision aux évêchés, que s'appropria le gouvernement espagnol, et qui ont fait sa force et son omnipotence. Ce tribunal fit prévaloir sur toutes les dissidences la foi du peuple, sur tous les priviléges la justice du roi. Le secret même assuré aux dénonciateurs et aux témoins n'était autre chose qu'une tentative d'égalité devant la loi. Il permettait aux plus petits d'accuser les plus grands, et faisait peser le même niveau sur toutes les têtes. De là, contre l'inquisition, l'opposition profonde, mais impuissante, des classes privilégiées, dont les membres, seigneurs et prélats, furent souvent poursuivis, non comme hérétiques, mais comme ennemis du Saint-Office. De là aussi la popularité de l'inquisition et sa prépondérance. La passion de la multitude était d'accord avec l'intérêt du souverain pour courber les plus hauts rangs sous le joug le plus dur.

Voilà ce qu'a été et ce qu'a fait l'inquisition. Quels résultats sont sortis de son pouvoir et de son action? On lui a reproché la décadence qui a si rapidement suivi les grandeurs de l'Espagne. Cette décadence est incontestable et doit être à jamais déplorée. L'inquisition est-elle responsable? Ses défenseurs ont répondu, non sans fondement, que c'était précisément après son établissement et sous son contrôle que le génie espagnol s'était déployé avec le plus d'éclat dans les lettres et dans les arts. Mais les causes de progrès ou de ruine morale sont lentes à produire leur effet sur un peuple, et ce n'est pas au lendemain de sa naissance qu'on peut juger l'influence durable et définitive d'une institution. Il est certain pourtant que la foi catholique a toujours été l'inspiration généreuse et féconde du peuple espagnol, la source de sa force et de sa gloire, et qu'elle est demeurée pour lui, dans sa ruine, un principe de résurrection et de vie[3]. On ne

[1] Prescott, l. VI, ch. II.
[2] Cité par Hefele, ch. XVIII, p. 234.
[3] Ces lignes étaient écrites avant les belles victoires que l'Espagne vient de

peut donc pas le plaindre d'avoir échappé aux luttes et aux déchirements du reste de l'Europe. Ce n'est pas parce qu'il est resté tout entier catholique qu'il est déchu. Non, il faut porter plus loin ses regards et sa pensée.

Un peuple peut se développer sans la liberté de conscience : l'histoire tout entière, l'histoire des grandes nations protestantes surtout, le prouve avec évidence. Mais aucun peuple ne peut vivre sans aucune liberté. Avoir laissé périr, sans les remplacer, ses antiques franchises; avoir répudié sans mesure l'indépendance du moyen âge, pour mieux lutter contre l'indépendance de la renaissance et de la réforme; avoir, non pas seulement déféré la puissance souveraine, mais abandonné toute initiative et toute action nationale aux mains d'une royauté, d'abord solitaire et mystérieuse avec Philippe II, bientôt indolente, impuissante, imbécile avec ses successeurs, et toujours absolue, sans contrôle et sans contre-poids; avoir fermé toute libre carrière dans les spéculations de la pensée comme dans la discussion des affaires à l'esprit des citoyens et des fidèles : voilà la faute et le malheur de l'Espagne; ainsi s'est-elle précipitée du règne d'Isabelle à celui de Charles II; ainsi s'est-elle rendue inutile, même à l'Église, en paraissant se sacrifier pour elle, et comme à charge à toute l'Europe, qu'elle semblait un instant devoir soutenir et dominer. L'inquisition n'est pas seule coupable de cet allanguissement lamentable d'une nation héroïque : elle y a pris part, et c'est à ce titre que les amis du peuple espagnol, de ses grandeurs et de ses gloires doivent la condamner comme une mauvaise et funeste institution politique.

Voilà donc les mécomptes que Dieu et le temps réservent aux ambitions, même à qui il est donné de se satisfaire ! Quand Philippe II mourut, il avait fait prévaloir sur l'Espagne toutes ses pensées et tous ses vouloirs. Et c'est à partir de son règne que commence la prompte ruine de sa dynastie, la longue décadence de son peuple. En contemplant la péninsule, il pouvait se dire à lui-même qu'il avait réussi : à l'extrémité de l'Europe ébranlée jusqu'en ses fondements et bouleversée dans toute son étendue, il avait fait régner le silence et la paix; sa religion ne connaissait plus de péril, sa domination plus d'obstacles. L'avenir même devait laisser l'Espagne telle qu'il l'avait façonnée, unie sous un seul maître et dans un seul culte. Mais, sous ce maître et pour ce culte inerte et stérile elle allait disparaître. Ainsi la perpétuité même de l'œuvre de Philippe II réservait à sa

remporter avec un si patriotique élan sur l'antique ennemi de sa foi. Ceux qui déplorent le plus amèrement la décadence de l'Espagne doivent applaudir à ce réveil glorieux de ses meilleures traditions.

politique une condamnation suprême : l'Espagne sortie de ses mains a duré sans vivre.

Dans les Pays-Bas, tout autre est le spectacle. Là, Philippe II a définitivement échoué, et il a assez vécu pour mesurer l'étendue de sa défaite. Il a vu en Belgique son régime de gouvernement, en Hollande sa croyance et son autorité renversées et vaincues, et, en face des libertés provinciales vivantes à Bruxelles, en face de l'hérésie triomphante à la Haye, il a lui-même été contraint de constater la vanité de ses efforts et l'inanité de ses desseins.

Dans les Pays-Bas, cependant, il poursuivait le même but qu'en Espagne : l'unité de foi assurée et maintenue par l'unité de pouvoir. Pourquoi donc a-t-il atteint son but en Espagne, et pourquoi ne l'a-t-il pas atteint dans les Pays-Bas ?

Nous avons signalé les causes et les conséquences du succès de Philippe II en Espagne. Il nous reste à constater les causes et les conséquences de son échec dans les Pays-Bas.

VICOMTE DE MEAUX.

L'ANGLETERRE CONTEMPORAINE

LES HOMMES ET LA PRESSE

Chiefs of parties, by D. O. Maddyn. 2 vols. London. 1859. — *Eminent men and popular books* (from the *Times*). 1 vol. London. 1859.

Rien n'est plus dangereux, en fait de politique, que de se tromper sur un mot, et rien n'est malheureusement plus fréquent et plus facile. Le mot dit, la foule y applique un sens, et le mal est pour longtemps sans remède. Une idée fausse est créée, la détruire devient un travail surhumain. Quel mal n'a-t-on pas fait avec ce seul mot de « gouvernement parlementaire » appliqué à l'Angleterre ? Demandez à un homme d'État de la Restauration, à un député sous la monarchie de 1830, à un républicain de 1848, à un sénateur de l'Empire, demandez à qui vous voudrez : « Quelle est la forme du gouvernement anglais ? » La même réponse vous sera partout faite. On vous dira : « L'Angleterre a un gouvernement parlementaire. » Et ceux qui, en France, admirent les institutions anglaises s'entendent appeler par leurs adversaires « des *parlementaires*. » Or rien ne saurait être plus faux. Dire d'un gouvernement dans un sens absolu qu'il est « parlementaire, » c'est dire, ou je me trompe étrangement, que sa plus grande puissance réside dans la parole humaine, et que le droit illimité de discussion est au fond sa raison d'être. En ce qui regarde l'Angleterre, c'est vouloir donner une idée radicalement fausse de ce qui constitue sa puissance et sa capacité de modification incessante, que de prétendre faire d'elle *surtout* un gouvernement « parlemen-

taire. » Le droit de discussion, chez les Anglais, n'est qu'une conséquence, et l'attention qu'ils accordent à la parole d'un homme politique n'est qu'exactement en proportion de l'importance de ce au nom de quoi il parle. Pour l'éloquence qui n'exprime pas un intérêt national, ils n'ont pas assez de loisir. Ce n'est donc pas à la parole humaine que revient une si large part de puissance dans la machine gouvernementale si compliquée de l'Angleterre, mais bien au parfait accord établi entre la parole et la cause qu'elle défend, l'opinion qu'elle exprime, l'intérêt qu'elle représente. Le principe *représentatif* est le principe vital de toutes les institutions britanniques. Être d'abord, être représenté ensuite, se défendre enfin : voilà les trois périodes par lesquelles passe inévitablement tout ce qui, dans la Grande-Bretagne, vit de la vie publique; et l'on peut dire avec certitude que, si nulle puissance nouvelle ne se constituait au sein de la nation sans s'assurer l'expression libre de ses besoins, par la voix d'un ou de plusieurs délégués, nulle voix, fût-elle celle de Démosthène ou de Cicéron, ne se ferait écouter si, au lieu d'un intérêt véritable, réel, elle exprimait une ambition personnelle. En partant du principe purement parlementaire, on ne s'expliquerait rien de ce que l'Angleterre a fait depuis trente ans; en admettant le principe représentatif, on comprend tout, aussi bien l'émancipation des catholiques en 1829 que l'abolition des *church rates* en 1859, aussi bien le bill de réforme de 1832 que le système commercial de Peel en 1846. Tout s'explique par la détermination de voir tout représenté. Et qu'on ne s'y trompe pas, ce système appliqué comme il l'est par les Anglais, à savoir sans restriction, ne mène en aucune façon au triomphe de l'art oratoire; car, pour démontrer la prépondérance d'un intérêt quelconque, il suffit de peu de paroles, et la constatation des faits vaut mieux que la rhétorique. Mais de ce principe représentatif ainsi admis découle inévitablement le *Self-government*, vers lequel nous voyons l'Angleterre tendre d'année en année davantage. Les institutions parlementaires ne sont qu'un des modes d'action du gouvernement représentatif; dans la sécurité que rien ne sera, sans être représenté d'une manière suffisante, réside toute la force et toute la moralité de ce gouvernement, qui, à la longue, doit même nécessairement, chez les hommes politiques, donner l'avantage au caractère sur le talent.

Entre le gouvernement que s'est donné l'Angleterre au lendemain de ce qu'elle appelle sa « grande révolution » (de ce que le pays entier sans distinction de partis, ne l'oublions point, appelle de ce nom), entre ce gouvernement et celui qui a vécu en France pendant vingt-huit ans (depuis 1815 jusqu'en 1848), la question de supériorité reste encore parfaitement ouverte, car ils ne se ressemblent pas, ne dérivent pas des mêmes causes, n'obéissent pas aux mêmes lois,

et ne tendent pas aux mêmes buts. L'un est un gouvernement essentiellement parlementaire, l'autre un gouvernement exclusivement représentatif. L'un prend son point de départ dans une constitution *écrite*, l'autre se développe irrégulièrement, « illogiquement, » disent ses détracteurs, *selon l'importance qu'acquièrent les divers éléments constitutifs qu'il renferme.* Chez l'un, l'idée d'un pays gouverné subsiste toujours; chez l'autre, on n'abandonne jamais la notion d'un pays se gouvernant lui-même. En France, on tend sans cesse à gouverner le mieux, en Angleterre, à gouverner le moins possible. Ici, on veut bien reconnaître l'existence de l'opinion publique, tout en se réservant de la combattre « quand elle s'égare; » là, on n'admet pas que l'opinion publique s'égare.

Nous venons de toucher à ce qui sépare le plus radicalement la France et l'Angleterre. Le respect absolu de l'opinion publique, l'habitude d'y obéir, la ferme résolution de ne jamais entreprendre de campagne contre elle, de ne jamais se lancer dans aucune entreprise sans elle : voilà où il faut chercher l'unité politique de l'Angleterre ; en dehors de cela, on peut fort bien ne trouver que des contradictions inexplicables. Maintenant, il est hors de doute que cette souveraineté de l'opinion publique s'unit inséparablement à l'idée d'un système représentatif sans restriction. Du moment où toute force est représentée, son action n'est limitée que par la force voisine. Ne représenter que telles ou telles forces, et en laisser d'autres en dehors, rend l'équilibre impossible, et détruit la pureté du principe représentatif; mais, la pureté de ce principe demeurant inaltérée par la représentation de toute force à mesure qu'elle parvient à se produire et à se faire reconnaître, il est dès lors impossible d'échapper à la domination de l'opinion publique.

Nous savons d'avance tout ce que l'on a pour habitude d'objecter à ce système politique, et tout ce qu'y trouvent de « déplorable » les partisans du « bien gouverner ; » mais notre intention n'est point de le défendre, nous n'aspirons uniquement qu'à le faire mieux connaître et qu'à rendre claires par là certaines circonstances quelque peu obscures de l'histoire contemporaine. Nous abandonnons à de plus habiles toute dispute à propos de la supériorité des institutions monarchiques françaises (de 1815 à 1848), sur les institutions anglaises ; mais nous persistons à déclarer que les institutions monarchiques françaises n'*imitent* pas les institutions anglaises, n'ont jamais pu les imiter, attendu qu'elles partaient de principes opposés, et nous répétons que quiconque cherchera l'unité d'action de l'Angleterre en dehors de son inviolable respect de l'opinion publique et de l'invincible soumission qu'elle y apporte se fourvoiera et croira marcher d'incohérences en incohérences. Nous ne voulons ni

juger, ni surtout louer, nous voulons seulement dire certaines choses comme elles sont.

Une conviction presque universellement adoptée par les hommes d'État du continent, et notamment par les écrivains politiques de ce pays-ci, est que les ministres anglais d'il y a quarante ou cinquante ans eurent une habileté suprême à diriger les destins de leur pays, à guider et à gouverner l'Angleterre. Pitt est demeuré surtout le type d'un grand ministre, et il n'y a sorte de fautes qu'on ne flétrit aujourd'hui en s'exclamant : « Ah! si Pitt vivait encore! » On est d'accord pour croire que Pitt menait l'Angleterre ; on confond l'homme d'État et l'homme, et on se plaît à supposer que le hautain fils de Chatham imposait sa volonté à la nation. Erreur profonde! L'opinion publique décidait de tout, de tout absolument; alors comme aujourd'hui, son omnipotence était la même, mais ses tendances étaient autres.

La grande force de Pitt se trouve dans la « *véhémence presque furieuse* » avec laquelle la nation se déclarait pour lui. Loin d'imposer ses volontés à l'Angleterre, il exécutait toutes les siennes, mais en apportant à l'œuvre cet air de suprême hauteur qui faisait comme le signe distinctif de sa race. Nul homme d'État, nul ministre ne s'est soumis plus que Pitt à ce que lui dictait la voix du pays, et on a pu dire de lui avec grande justice qu'il « y obéissait impérieusement. » Pour qu'on ne croie pas que nous exagérons l'enthousiasme que ressentait le pays pour l'homme chargé si jeune de diriger ses affaires, citons ce qu'en dit Macaulay. Le témoignage d'un whig est ici le meilleur. « La lutte de Pitt contre la Chambre des communes dura du 17 « décembre 1783 jusqu'au mois de mars 1784. Seize fois l'opposi- « tion l'emporta par ses votes. On ne cessait de repéter au roi qu'il « devait renvoyer son ministère, mais il était décidé à se retirer en « Allemagne plutôt que de céder. Pitt, de son côté, ne vacilla jamais. « *La nation se déclara pour lui avec une véhémence presque furieuse.* »

Je parle de l'époque des élections de 1784, qui furent, comme on sait, entièrement favorables au gouvernement, et dans lesquelles, dit l'écrivain que nous venons de citer, « on se montra enthousiaste pour les nouveaux ministres. » Près de deux cents partisans de la *coalition* perdirent leurs siéges; Pitt, lui-même, fut élu par l'Université de Cambridge, et Wilberforce, on s'en souviendra, put l'emporter, dans le si important comté de York, sur l'influence de toutes les grandes familles whigs, des Saviles, des Fitzwilliam, des Cavendish et d'autres. Pitt complétait sa vingt-cinquième année, et il était, dit l'historien du parti adverse, « le *sujet* le plus considérable que l'Angleterre eût vu depuis plusieurs générations. Favori à la fois du souverain et de la nation, il dominait *en ministre absolu tout le cabinet*. Jamais

son père n'avait été si puissant, ni Walpole non plus, ni Marlborough [1].»

A propos de l'idée que se font de Pitt ses admirateurs à l'étranger, nous disions tout à l'heure qu'ils « confondent l'homme d'État et l'homme. » Notre justification se trouve dans le mot de lord Macaulay : « Il dominait *en ministre absolu tout le cabinet.* » Certes oui! et de collègue plus incommode, plus despotique, plus altier, nous sommes disposé à croire qu'il n'en fut jamais. Mais ici l'homme d'État fait place à l'homme; dans le cabinet et dans la Chambre des communes même, cette grande nature, qui jamais ne dissimula son mépris de la médiocrité, saisissait sa souveraineté de toute la force de son dédain. Pitt menait le ministère et entraînait la Chambre par tout ce qu'il représentait, autant que par tout ce qu'il était. Il dominait le Parlement par le pays. Sans cela, de quelle façon expliquer ces « seize victoires » de l'opposition auxquelles il résiste, et a raison de résister? et cette lutte d'où il sort vainqueur, lui, parce que l'opinion publique lui demeure incessamment fidèle? « Il était impossible de désirer plus ardemment la paix avec la France, » a dit lord Grenville [2], en parlant du ministre qui fit à la France une guerre viagère, et il ajoute : « Pitt avait *plus que tout autre chose la paix et les améliorations financières à cœur ;* mais la guerre lui fut imposée. » Or, le caractère de l'homme étant donné, nous affirmons que la conduite de Pitt durant toute sa vie politique demeure la plus convaincante de toutes les preuves que, seule en Angleterre, l'opinion publique prononce des arrêts sans appel, et que nul n'a pu jusqu'ici réussir à la dompter lorsqu'elle s'est véritablement déclarée pour une cause. On oublie dans un résultat récent les détails qui l'ont pu précéder, et qui ont souvent failli à le compromettre ; on sait que le regard de Pitt mourant était appelé par Wilberforce « le regard d'Austerlitz ; » on croit encore l'entendre nier le fait de la capitulation d'Ulm, dont lord Malmesbury lui traduit la nouvelle dans un journal hollandais; et ce cri d'orgueil : « N'en croyez pas un mot, c'est une fiction ! » efface le souvenir de tant de joyeuses espérances conçues lors du traité de 1802. On a Waterloo sous les yeux, et on oublie la paix d'Amiens, « saluée, dit Macaulay [3], par la majorité du peuple anglais avec les démonstrations d'une joie extravagante. » On perd de vue tout cela : et ce roi qui « haïssait les Bourbons [4],» et cette nation qui ne « voyait aucune raison de douter que le premier Con-

[1] Macaulay.

[2] *Recollections of Samuel Rogers.* 1859. Londres, p. 159, chap. : *Lord Grenville.*

[3] *Essai sur Pitt*, par Macaulay; *Encyclopædia Britannica.*

[4] *Souvenirs de Rogers : Lord Grenville*, p. 106 : « J'ai raremement été si ennuyé que lorsqu'il me fallut présenter le roi Charles X (alors *Monsieur*) au vieux

sul fût un voisin aussi sûr qu'aucun des monarques de l'ancienne famille régnante[1] ; » et ce ministre, doué de toutes les aptitudes administratives, et qui eût trouvé l'entier développement de toutes ses facultés bien plus dans la paix que dans la guerre. On oublie tout cela, l'écho seul du bruit fait par la sainte alliance est resté, et, dans l'ombre projetée par le rocher de Sainte-Hélène, on cesse de distinguer les événements antérieurs.

Pitt aimait le pouvoir par-dessus tout; il l'aimait si ardemment, que le pouvoir et la vie étaient pour lui-même chose; il l'aimait en homme qui n'a point d'autre passion, et il se subordonnait lui-même à qui le lui conférait plein et entier; il sacrifiait son opinion personnelle à l'opinion publique, et ce sacrifice de la part d'un tel homme nous montre assez quelle chance de réussir courraient des hommes moindres qui tenteraient de ne pas le faire. L'âme de Pitt atteignait à des hauteurs d'orgueil que la souveraine puissance seule pouvait satisfaire, parce que seule elle servait à prouver son mépris pour ce que tous les autres hommes convoitent. Le pouvoir mettait en relief les supériorités morales de Pitt, et, quand il lui arrivait à lui, dont le revenu montait à environ trois cents guinées par an (7,500 francs) de jeter dédaigneusement à droite et à gauche des pensions et des places parmi lesquelles un autre ministre eût pu, fort honorablement même, garder quelque chose pour lui, il goûtait, soyez en sûr, une de ses plus intenses joies, en faisant voir à quel rang il se plaçait, lui, et à quel rang il reléguait les autres.

I

Je ne veux point comparer les deux volumes d'esquisses politiques de M. Maddyn, dont j'ai donné plus haut les titres, avec la belle et sérieuse étude de lord Macaulay sur Pitt, ni avec tant d'ouvrages, plus graves et plus importants peut-être, que l'on doit à d'illustres publicistes contemporains des deux côtés de la Manche; mais j'ai trouvé dans l'ouvrage dont je parle ce quelque chose de vivant qui supplée à bien d'autres mérites et produit chez le lecteur comme une conscience d'avoir vu par lui-même. Je le répète encore une fois, je ne veux ni juger ni louer, je veux dire *ce qui est*. Or je ne puis nier que bien des savants et volumineux traités, bien des *State papers*

roi... Le roi parlait français très-mal et se trouvait toujours embarrassé devant des étrangers. » Ensuite : « *Quant aux princes de la maison de Bourbon, il les haïssait tous.* »

[1] Macaulay, *Essai sur Pitt.*

et bien des *Blue books*, ont moins réussi à me familiariser avec les hommes d'État anglais du passé que ne le font les récits sans prétention (légers, dira-t-on peut-être) de M. Maddyn. Prenons, par exemple, les deux chapitres du premier volume intitulés, celui-ci : *Une journée avec Fox;* celui-là : *Une journée avec Pitt*. — Il est possible qu'à ceux dont en Angleterre même la politique est le métier, ces deux esquisses n'apprennent relativement que peu de chose; mais nous affirmons qu'il n'y a guère d'étranger qui, les ayant lues, ne se sente mieux informé sur les deux grandes individualités dans lesquelles s'incarnent les habitudes et les mœurs politiques de l'Angleterre au commencement de ce siècle. L'auteur, du reste, sait très-bien ce qu'il fait, et il le dit au début même :

« Que de fois ne s'est-on pas demandé pourquoi un homme de l'immense talent et de la haute position sociale de Fox n'arrivait pas à mieux réussir dans la carrière politique ! La réponse se trouve dans le simple fait que sa manière de vivre, son inconduite incurable, provoquaient contre lui d'insurmontables préventions chez la masse de la nation. Afin de savoir la raison de son insuccès comme homme d'État, il faut apprendre quelle était sa vie habituelle comme homme. Une journée de l'existence de Charles Fox suffit pour nous donner la clef de tout. Et, dans cette journée, il ne sera consigné aucun fait dont la preuve ne se trouve dans des documents reconnus authentiques. »

M. Maddyn suppose la période de temps qui s'écoule entre la défaite de la coalition, en 1784, et les premiers grondements de l'épouvantable orage qui fut la Révolution française. Nous sommes en 1787 ou 88, et, par une chaude matinée d'été, nous gagnons avec notre guide une maison, d'assez pauvre air, située près de *Saint-James's Street*, et où, dans un appartement garni, demeure Charles-James Fox, « dont l'éclatant renom, dit justement M. Maddyn, contraste étrangement avec la médiocrité de son entourage matériel. »

Il est tard, mais Fox n'est qu'à peine levé et flâne encore autour du déjeuner qu'on vient de lui apporter. A ceux qui, en France, croient absolument nécessaire qu'un libéral appartienne, par la naissance, à une classe de la société qui a beaucoup à envier aux autres, nous rappellerons en passant que l'homme qui, en ce moment, pose devant nous a le sang de tous les Stuarts dans les veines. Il n'est autre, s'il vous plaît, que l'arrière-petit-fils du roi Charles II[1] lui-même, et, par conséquent, ne descend, comme son souverain aïeul, de rien moins que de ce glorieux Gascon qui était si beau

[1] La mère de Fox était lady Georgina-Caroline Lennox, fille du duc de Richmond et arrière petite-fille du roi Charles II, lui-même (par sa mère) petit-fils de Henri IV.

preneur de villes et de femmes. Regardez aussi ce teint plus que foncé auquel il devait son surnom de *Niger*, et ces épais et noirs sourcils, et dites si, parmi les autres descendants de ces derniers rois dont il porte les noms réunis (Charles et James!), il en est qui rappellent davantage leurs traits, ou qui davantage tirent d'un tempérament (non, hélas! d'un caractère) passionné une cause à la fois de ruine et de force? Et dans cet œil flamboyant et dans une certaine bonhomie d'allure ne saisirait-on pas au besoin même d'autres plus lointaines réminiscences? Je ne sais, mais il me semble que sur cette table flotte comme un parfum de vin de Jurançon, ou même encore de cet autre premier et bien moins poétique aliment qu'offrait Jeanne d'Albret à son nouveau-né.

« Voilà, s'écrie M. Maddyn, voilà le Charlie Fox d'Almacks et de White's, le M. Fox des aristocratiques coteries whigs, le Fox tout court de l'histoire! Il y a en lui, pendant qu'alternativement il lit et déjeune, un air de douceur et d'affabilité qui dispose tout d'abord en sa faveur; cependant, grâce à ces lèvres fermées par une si dure pression, grâce surtout à ce front sur lequel vient si promptement le pli de la colère, il y a là les indices d'un caractère peu endurant. Disons-le en même temps, il y a là aussi l'étincelle du génie. »

L'insouciance qui mène au désordre était, chez Fox, l'un des traits les plus distinctifs du caractère; — elle se retrouve partout, et jusque dans ses moindres habitudes. Voyez ses livres, ils sont peu choisis, comme ses amis, et, comme eux, varient depuis les très-bons jusqu'aux très-mauvais. Un volume dépareillé de Tacite froisse le *libretto* du dernier opéra italien, et le *Racing Calendar* marque une place dans un exemplaire de Thucydide qui date d'Éton. Son valet de chambre lui apporte un paquet de lettres qui vont s'ajouter à celles qui, non ouvertes encore, encombrent la table. Un coup d'œil d'effroi dit assez combien l'idée de tout ce qu'il lui faudra lire est désagréable au flâneur par excellence. Et les adresses de ces lettres! En faudrait-il plus pour nous révéler la terrible variété de ceux avec qui il vit? Celle-ci est de la main d'un usurier, celle-là vient d'un démocrate ravi d'aise d'oser écrire au neveu du duc de Richmond : « *Dear sir!* » Puis, qu'est-ce que ce paquet énorme avec les initiales E. B. dans le coin de l'enveloppe? Ceci, nous le verrons plus tard : c'est un manuscrit volumineux criblé de ratures. Mais il fait trop chaud pour commencer sa journée par un travail politique, et les yeux de Fox s'arrêtent ardemment sur un affreux chiffon de papier où le nom de Sam Chifney, le jockey, signe des nouvelles importantes touchant *Seagull*[1]. Le ma-

[1] Seagull était un cheval de course célèbre qui avait gagné le prix *Oatlands* à Ascot, distançant *Escape* au prince de Galles. Chifney, le *jockey*, avait pour Fox

nuscrit avec les initiales E. B. n'a aucune chance; il est fourré au fond d'un tiroir, et notre homme d'État, avec ce qui peut passer cette fois-ci pour de l'entrain, se met à étudier son *Betting book*[1]. C'est une plaisante vie que celle du chef politique que voici, et qui conclurait de là à la gravité des affaires publiques ou même à leur grandeur?

Mais M. Maddyn nous fait suivre Fox pendant les autres heures de la journée, et nous le voyons échangeant son méchant appartement garni pour le fameux rendez-vous des whigs d'alors, pour *Brookes's club*. Là, à peine il paraît, que tout le monde se lève et l'entoure, et c'est avec difficulté qu'il trouve moyen de s'arracher aux empressements de ses amis pour aller serrer la main à ce jeune homme élancé, pâle, le nouveau membre du Northumberland, qui sera un jour le grand lord Grey. Fox est en train de trôner en maître lorsque soudain paraît le prince de Galles, et les deux royautés s'unissent à l'instant et s'isolent de la foule. Le prince et Fox ne font, du reste, que se retrouver; car ils s'étaient séparés à l'aube qui terminait une nuit d'orgie. Sans doute, dans le petit salon où ils se retirent et causent ensemble seuls, ils ont combiné ensemble quelque plan terrible contre Pitt; car ils en sortent radieux, et, tandis que le prince propose à lord Derby (whig s'il en fut) une partie de billard, Fox saute sur son cheval et se dirige vers Hyde-Park.

Deux ou trois heures plus tard, entrons avec notre auteur à la Chambre des communes :

Pitt vient de s'asseoir. Il a fait pendant trois heures un de ces discours qui ôtent, à ceux qui écoutent, la faculté de sentir la durée du temps. Jamais Fox ne pourra répondre à une pareille harangue. Quel dommage, se dit-on, que la journée entière se soit passée en flâneries inutiles, que la nuit même n'ait été qu'une nuit de débauche! On se met à plaindre Fox et à se persuader que son insuffisance va éclater aux yeux de tous. Lourd, disgracieux, d'un air endormi, il s'avance vers la table, et d'une main incertaine cherche un papier quelconque qu'il ne trouve point. Le silence est absolu. Mais regardez un peu quel air débraillé que celui de l'orateur, et comme chez lui, tout, jusqu'à la mise, trahit le désordre de l'existence habituelle. Que dit-il donc? On l'entend si peu! Ses expressions sont embrouillées et sa diction confuse. C'est bien fini; il en sera de lui, comme de son père vis-à-vis d'un autre Pitt. Sa voix aussi, comme elle est rauque et épaisse, après cette voix « divine au timbre d'or » de son rival!

la plus haute estime et le tenait pour un très-grand homme, attendu que nul, disait-il, ne se connaissait mieux en chevaux.

[1] Livre où l'on inscrit ses paris.

Ses gestes n'ont aucune grâce, et l'attitude entière de l'homme n'appelle aucune comparaison avec les imposantes allures du fils de Chatham. Cependant, comme la Chambre reste silencieuse, attentive, expectante! Et l'opposition n'est point abattue et sur les bancs de la Trésorerie nul air prématuré de triomphe ne se laisse voir. Des deux côtés on sait à qui on a affaire. Des deux côtés on connaît à fond l'étrange nature de cet homme. Peu à peu, sa voix s'éclaircit et l'espèce de bredouillement du début disparaît. Nous comprenons que, dans un langage parfaitement naturel et sans recherche, il vient de déclarer que le ministre, quoique fort adroit et fort ingénieux à les présenter, n'a au fond présenté que des arguments superficiels. Et voilà que l'habile chef de l'opposition se met à refaire le discours de son adversaire et à reconstruire les arguments qu'il veut réfuter. C'est là l'art qui s'est perdu avec Fox; cet art incomparable, individuel, et que n'a possédé nul autre que lui. Mais, une fois tout cela dit, comme il se retourne, avec quelle écrasante véhémence, avec quelle impétuosité terrible, il flétrit ce qu'il appelle les méprisables sophismes de son antagoniste, comme il met en lambeaux chaque argument, et renverse et foudroie tout ce qu'il trouve sous sa parole! Il n'élude, ne cache, n'évite rien, mais va droit à toutes les difficultés, se lance contre tous les écueils, et finit par réduire le discours de Pitt à une ruine où il ne reste pas mot sur mot; peu à peu, il se transforme, lui, et, son talent, et tandis que l'homme se dilate et véritablement flamboie d'inspiration, sa parole devient d'une intensité incroyable, et des idées d'une grandeur sublime saisissent irrésistiblement son auditoire étonné. Dans ce moment il traduit en anglais rigoureusement parlementaire les idées trop subtiles, trop abstraites du manuscrit de Burke, de ce manuscrit aux initiales *E. B.* que nous lui avons vu jeter au fond d'un tiroir quelques heures plus tôt. L'émotion le gagne, la passion s'en mêle, et le feu dont il brûle lui-même, se communique à tous ceux qui l'entourent. Pénétré d'autant d'enthousiasme qu'il en inspire, haletant, fiévreux, possédé par son propre génie, c'est au milieu d'une tempête d'applaudissements qu'il retombe sur son siége plein d'une glorieuse joie d'avoir pu, ainsi qu'il l'a fait, remuer jusqu'au fond les plus vivaces passions des Communes d'Angleterre.

L'étonnante éloquence de Fox ne vous permet plus aucun autre souvenir, et vous croyez ne conserver du discours de Pitt que la mémoire de sa voix surhumaine. Puis vous vous prenez à admirer l'ardeur avec laquelle tout le parti whig déborde et se jette comme un torrent sur l'orateur, chaque homme cherchant à s'emparer de sa main. Si vous n'avez pas l'habitude des affaires publiques, vous croyez la cause du ministère perdue, et votre plus grand éton-

nement se réserve pour ce fait singulier d'un homme qui dispose d'une si énorme puissance en se donnant si peu de peine pour l'entretenir. Fox, le paresseux, le désordonné, le débauché! Fox pouvant être le rival, le supérieur même de Pitt, qui lui, au moins, se vouait à son propre pouvoir! C'était à confondre le raisonnement humain. Mais la « supériorité » n'est qu'illusoire : cette sublime harangue du chef whig *n'a exercé aucune influence sur la division, et le ministère compte trois votes pour un.* « Ce qui reste à Fox, c'est l'orgueilleuse conviction qu'à l'heure de la défaite même son parti se repose sur lui d'une victoire prochaine. »

Nous disions que, dans un pays où les institutions étaient aussi absolument représentatives qu'en Angleterre, la charge de gouverner ce pays se confiait nécessairement moins à qui parlait bien qu'à qui représentait beaucoup, et que le système représentatif pratiqué sans restriction ne menait point au triomphe du système parlementaire pur, c'est-à-dire à la toute-puissance de l'éloquence. Nous espérons que le lecteur pourra en voir une preuve dans cette impuissance d'un orateur aussi admirable et aussi admiré que Fox à modifier les décisions de la Chambre, et à détourner un seul vote de ceux qui se donnaient à d'autres considérations qu'à l'influence, quelque magique qu'elle fût, de sa parole.

Nous avons suivi M. Maddyn jusqu'à la clôture de la Chambre des communes. Nous ne voulons pas le suivre plus loin ni montrer le chef de la grande opinion libérale traversant les heures qui séparent la nuit du jour en compagnie et à l'aide de tous les vices, de toutes les passions les plus abjectes. Dans ce « Charlie Fox, » qui en plein soleil quitte l'infâme tripot où il laisse encore le prince de Galles et qui, stupéfié par l'ivresse et par les honteuses émotions du jeu, gagne à pas chancelants la demeure où nous le vîmes au commencement de la journée, nous ne retrouvons plus l'homme dont la noble parole subjugue toute une assemblée d'autres hommes, mais nous sommes plus près que nous ne l'étions de savoir pourquoi en effet Fox, malgré son immense talent et sa haute position sociale, n'avait pu atteindre à la prééminence dans la carrière politique. « J'aurais eu encore davantage à conter, dit M. Maddyn à la fin de son portrait de Fox, et il eût été facile de rendre le récit encore plus frappant; mais ce que j'ai dit explique amplement pourquoi, dans cette nation anglaise grave et décente, Fox ne put conserver le pouvoir que pendant quelques mois, tandis que pour Pitt le pouvoir était affaire d'années, de décades d'années mêmes! »

Mais terminons par où nous avons commencé : Charles-James Fox, et M. Maddyn n'a garde de l'oublier, obéit dans son existence désordonnée à une impulsion qu'il ne soupçonne ni ne peut com-

battre. Il est entraîné par un courant dont la source remonte à deux siècles plus haut. Où, si ce n'est dans les très-peu royales habitudes de son royal aïeul et dans les goûts libertins sinon dépravés du « joyeux monarque, » où prendrait-on le modèle de la vie incessamment troublée et avide d'émotions de Fox. C'est le sang fatal des Stuarts qui brûle ses veines, et qui, depuis Marie d'Écosse jusqu'à Charles-Édouard, condamnant au malheur ou à la honte tous ceux dont il est la vie, jette ce corrompu de génie dans les plus contraires excès, et, dans ses alternatives d'ignominie et de puissance, lui donne pour compagnon de débauche, sinon de gloire, un prince dont les ancêtres sont les siens.

Voyons maintenant comment la journée se passe avec Pitt. Un seul mot suffirait presque pour dépeindre la différence de tempérament de ces deux illustres rivaux. Nous avons vu avec quelle ardeur Fox jouissait de son propre triomphe, et comme il partageait l'émotion qu'il provoquait. Or qu'en est-il à cet égard de Pitt? Après avoir dompté plutôt qu'électrisé son auditoire, après avoir littéralement imprimé sur l'esprit de ses semblables le sceau de sa propre conviction, après avoir vu la royauté de son éloquence consentie par la foule et l'autorité de sa pensée acclamée par les cris de ses *sujets* politiques, « Pitt, dit excellemment M. Maddyn, se remet froidement à sa place, et, n'opposant que la même hauteur dédaigneusement sereine à ses amis et à ses adversaires également émus, se montre lui seul calme et impassible, au milieu de cette assemblée si diversement agitée. »

Cette même époque, placée entre la chute de la *coalition* en Angleterre et la convocation des états généraux en France, est une époque pleine, pour Pitt, de presque autant d'anxiété que de triomphes. Prenons, par exemple, l'automne de 1788 : évidemment le pays passe par une crise, et par une crise de telle nature, qu'il ne faut rien moins que l'inflexible détermination de Pitt pour n'en point paraître alarmé. Le roi est fou, et ses deux fils aînés, le prince de Galles et le duc d'York, sont de pauvres politiques, de médiocres citoyens, et, qui pis est, de problématiques Anglais. L'effroi est, pour le moment, partout, depuis Windsor jusqu'à l'*Exchange* [1], et partout on se tourne vers Pitt, « que l'on prenait, dit Macaulay, à sa propre estimation, et en qui l'on voyait l'homme magnanime d'Aristote, qui se croit digne de la grandeur, et qui l'est par cela même qu'il croit l'être. » Aujourd'hui, c'est la reine Charlotte qui le mande, et qui de son époux insensé et de ses fils pervers lui raconte de telles choses, que tout autre que Pitt en serait épouvanté; demain, ce sont

[1] La Bourse.

les bourgeois de Londres, les grands marchands de la cité, qui viennent assaillir le ministre et lui demander l'espoir et la confiance qui les abandonnent. Une vraie panique est à la veille de se déclarer. La faction de Carlton-House[1] se vante de pouvoir tout emporter, et l'armée des « ministériels » se dispose à la trahison. Fox poursuit avec plus d'ardeur que jamais son rêve de revanche à prendre sur les vainqueurs de la « coalition, » et ceux qui entourent le cabinet de plus près spéculent déjà sur le profit possible de lâchetés à venir. Pitt, qui ne trouvait aucun plaisir à se dissimuler des obstacles ou des dangers, voit tout très-clairement, et sent à merveille que sa propre fermeté d'âme empêche seule le pays de se décourager, comme la foi seule qu'a le pays en lui donne à lui-même la faculté de tout entreprendre pour le sauver. Cependant, et malgré tout le dédain de son caractère altier, Pitt ne refuse pas de temps en temps de solliciter pour ses vingt-cinq ans les conseils d'une expérience plus grande. Il veut bien, par exemple, prendre l'avis de lord Hawkesbury[2] sur les événements. Revenons ici à M. Maddyn :

« Dans l'après-midi d'un assez beau jour du mois de novembre (1788), on aurait pu voir sur le pont de Westminster, se dirigeant du côté du comté de Sussex, un cavalier de haute taille, suivi d'un groom. De quel pas il va ! et jamais il ne se ralentit; et, toujours droit sur sa selle, il ne regarde ni par-ci ni par-là, mais paraît absorbé dans sa propre pensée. A bien étudier sa physionomie, on ne saurait trop dire ce qu'on y trouvait de plus marqué, soit de la concentration mentale, soit de l'arrogance personnelle. Les lignes du visage révèlent sans doute l'habitude d'une réflexion profonde, mais c'est le nez qui est le trait prononcé de cette figure, et qui semble, par ses narines dilatées, ne respirer que le mépris du genre humain tout entier. La taille est trop haute, et incline à la maigreur; mais la poitrine est largement développée, et dans la carrure des épaules il y a de la force. Les piétons le regardent avec intérêt, car cette physionomie leur est familière à tous; ce hautain et solitaire cavalier court les rues de Londres à toute heure, à cheval, et, une fois vue, la tête non couronnée de ce dominateur d'autres hommes, de ce souverain-né, ne le laissait guère oublier. C'est bien là M. Pitt. Son air est plus qu'habituellement résolu et grave. Il doit aller assez loin, car son groom porte des sacs de voyage à l'arçon de sa selle. Plus il avance, plus il active les allures de sa monture, et le serviteur a peine à le suivre[3]. Il prend la route qui mène vers Nor-

[1] La résidence du prince de Galles.

[2] Le premier lord Liverpool.

[3] Plusieurs grooms sont morts au service de Pitt par suite de la perpétuelle vitesse avec laquelle il fallait le suivre.

wood et Dulwich, passe du côté des douces collines du Surrey, et après une course effrénée, où, sans se mettre un instant au pas, il n'a échangé le galop le plus rude que pour un trot d'une rapidité presque égale, il descend de cheval, vers les premières ombres de la soirée, à l'entrée d'un parc humide et de peu attrayante apparence. C'est Addiscombe, la résidence de lord Hawkesbury. Le maître de la maison est souffrant, se lève à peine de son lit, où l'a retenu une indisposition vive. Mais cela importe peu. Pitt entre dans le cabinet du vétéran homme d'État, et, après quelques paroles de politesse inévitable, le voilà racontant au vieux Jenkinson [1] tous les embarras de la situation, et à forcer impitoyablement le malade à *travailler* avec lui. Le temps se passe, on cause toujours. Tout d'un coup, on entend des voix à la porte. « C'est Robert [2] ! dit lord Hawkesbury, avec un de ses amis d'Oxford. » Mais presque au même moment arrivent, pour s'informer de la santé du vieux lord, sir Peter Burrell et sir William Young. Pitt passe la nuit à Addiscombe ; lord Hawkesbury retient ses visiteurs à dîner, et Pitt, qui *n'a jamais assez des affaires politiques*, et jamais ne se lasse d'en discourir, est heureux à l'idée de ces convives qui boiront après le dîner en parlant de ce qui se passe, l'amphitryon ne pouvant présider le repas. On dîne, et ce qui plaît le plus à Pitt, ce qui l'attire évidemment, c'est l'ami d'Oxford de Robert Jenkinson, dont les grands yeux sont si lumineux, la voix si pleine de mélodie, l'air si *génial*, et les études classiques si brillantes. Ce jeune homme est George Canning, que Pitt avait vu une fois déjà dans sa vie, et remarqué lorsqu'il était un simple écolier d'Éton. Chose étrange ! quand les deux jeunes gens se retirent, Pitt a l'air ennuyé, et la médiocrité des deux autres dîneurs avec qui il a pensé parler politique lui apparaît intolérable, après le contact avec la jeune et fraîche imagination et le courageux esprit de ce sympathique étudiant, qu'il s'attachera plus tard et qui sera son meilleur disciple. Pitt se lève, les voisins prennent congé, et le ministre va encore au réduit de son hôte, et demande une « bouteille de cet excellent vin de tantôt » ; il s'abîme avec lord Hawkesbury pendant une heure ou deux dans les spéculations politiques. A onze heures, il est dans son lit, et sa tête touche à peine l'oreiller, qu'il dort déjà ! Mais à quatre heures et demie, le voilà debout, et, à l'aide d'une lumière, il s'occupe de retirer du fond de ses sacs d'arçon une liasse de papiers et se recouche pour les étudier. Ce qu'il tient là n'est autre chose qu'un rapport détaillé qu'il a fait faire au *solicitor général*, sir John Scott, sur le Parlement conventionnel

[1] Le nom de famille de lord Hawkesbury.
[2] Second lord Liverpool, celui de Canning.

de 1688, et que sir John a accompagné de notes techniques. Quel calme il y a dans tout son être! quelle conscience de sa force! quelle confiance en lui-même! Il sait cependant bien ce qui l'attend tous les jours : devant lui Fox, Burke, Windham et Sheridan, pour ne citer que les chefs; Lansdowne, le prenant sur le flanc; Thurlow, son propre chancelier, le trahissant par derrière; les princes, au-dessus de lui, complotant sa défaite; un roi fou; les fonds au plus bas; les capitalistes en déroute; et Pitt sourit à tout cela, il est sans l'ombre d'une crainte. *Il sent que la voix de l'opinion publique ne parle que pour lui*, *que la nation anglaise tout entière est avec lui*, et non avec ses ennemis. Et, après trois heures d'étude, le jeune ministre se lève, s'habille, descend vite, déjeune à la hâte, monte de nouveau à cheval, et part au grand trot sur le chemin de Londres.

« De fort bonne heure nous le retrouvons à la *Trésorerie*. A peine a-t-il eu le temps de jeter un coup d'œil sur la liste des audiences inscrites pour ce jour, que William Grenville s'élance dans le cabinet du ministre, lui apportant un petit mot du docteur Willis, qui de Windsor donne des nouvelles un peu plus rassurantes sur la santé du roi. Ils n'ont pu qu'échanger quelques mots, quand arrive Dundas, annonçant des trahisons imminentes parmi leurs adhérents, et assurant cependant que la fidélité des membres écossais demeurera intacte. « Je voudrais pouvoir en dire autant de gens plus importants! s'écrie Pitt, insoucieux des susceptibilités nationales de Dundas; par exemple, de Thurlow! » Au même instant, le lord chancelier se fait annoncer. Dundas s'en va en murmurant un gros juron écossais; et le premier lord de la Trésorerie demeure seul avec un des esprits les plus retors de son temps, un de ceux qui rêvaient le plus cette impossible tentative de tromper, d'attraper William Pitt! Leur conversation roule sur la grande chancellerie d'Irlande, dont vient de se démettre lord Lifford, et dont a envie Fitzgibbon, le futur lord Clare. Enfin, Thurlow se lève, et le ministre est libre de choisir qui il veut appeler d'abord. Il se décide vite. Le premier appelé sera *Bob Smith!* Quel nom, mon Dieu! Smith! Bob Smith! Saurait-on bien être moins aristocratiquement nommé que cela? Mais c'est un vrai favori de notre homme d'État, et, comme la plupart de ses favoris, celui-ci vient droit de la cité. C'est, s'il vous plaît, un banquier qui, un jour, cachera l'humble appellation de ses pères sous le titre de *Carrington*, et ira habiter un magnifique palais dans le *Green-Park*, en plein *West-End*, mais qui, à l'heure où Pitt le distingue, habite à l'est de ce *Temple Bar*, qui est le Rubicon que jamais ne franchira le « beau monde! » Lorsque l'entretien est terminé avec Bob Smith, il y aura quelques audiences accordées à des hommes politiques. L'impérieuse et rieuse Georgina, duchesse de Gordon, viendra supplier le ministre d'aller

« dîner sans façon avec elle à Buckingham-House » ce soir; il refusera; et, vaincue, elle s'en ira à moitié courroucée, à moitié surprise, jusqu'à en être amusée, de sa propre défaite. Pitt, lui, reviendra à Richard Price, le *dissenter* et *au calcul*, chose dont jamais il ne s'ennuie.

« Mais l'après-midi s'avance, et il y a des affaires à régler au dehors comme au dedans. Il a le premier lord de l'amirauté à voir, et, en quittant ses bureaux, Pitt prend lord Mornington sous le bras [1] et lui dit de s'en venir avec lui chez lord Chatham [2], attendu qu'en route ils pourront causer un peu de ce que veut « cet excellent Arthur », à propos de je ne sais quel corps de volontaires à cheval [3]. Ils touchent à peine à l'amirauté, où le *premier lord* n'a pas encore quitté son lit (!) quand George Rose leur court après, annonçant au ministre une dépêche pressée de la reine, et Pitt, s'en retournant, se jette à l'instant même en voiture et se met en devoir de gagner Windsor au galop furieux de ses chevaux de poste, comme il y a vingt-quatre heures il gagnait Addiscombe en faisant brûler le pavé à son propre cheval. »

Mais quel contraste avec la manière dont Fox, lui, passait son temps, et comme on conçoit le respect, le culte des Anglais pour cet homme qui toujours travaillait et ne trouvait rien de plus intéressant que de se consacrer à *leurs affaires !* Pitt était Anglais jusqu'au bout des ongles, et on aurait beau faire, on ne pourrait par aucun effort de l'imagination le supposer né ailleurs ou arrivant au pouvoir ailleurs qu'en Angleterre. Il est, je ne crains pas de le dire, bien plus libéral, du point de vue purement britannique, que Fox. Il s'embarrasse peu des idées philanthropiques (nous dirions aujourd'hui *humanitaires*) qui exaltent le cerveau impressionnable de son rival; mais il aime si réellement la puissance, qu'il la salue partout et reconnaît le travail et l'argent comme des forces; ce que Fox oublie ou néglige de faire. Pitt s'entend à faire fonctionner la constitution anglaise avec son ancienne monarchie, son aristocratie héréditaire accessible à tous, et son ambitieuse et riche démocratie. Les marchands de la Cité de Londres l'aiment, parce qu'ils savent à merveille qu'ils en sont aimés. Pitt est vraiment le fils du *Great Commoner*, et c'est surtout de cela qu'il se vanterait au besoin; mais Pitt a moins emprunté à son glorieux père qu'on ne le croit, et c'est peut-être au sang des Grenville qu'il doit tant de qualités pratiques au nom desquelles il enchaîne à lui indissolublement la confiance nationale. Comme aux Grenville, les

[1] Lord Mornington était l'aîné de la famille Wellesley.
[2] Le second lord Chatham, frère aîné de Pitt.
[3] Le futur duc de Wellington.

détails de l'administration lui plaisent, et le *love of office*[1], que réclamait Walpole chez « tout homme d'État digne du nom, » arrivait chez lui à un degré de développement rare. « Les mesures financières de Pitt, dit lord John Russell avec grande impartialité, le rendaient justement populaire chez les classes mercantiles, » et, ne l'oublions point, l'école actuelle d'économistes en Angleterre, la science même de l'économie politique, date de Pitt et de ses incessantes préoccupations touchant la grandeur commerciale de son pays. « Les classes moyennes, je cite M. Maddyn, tournaient le dos aux whigs et à leur grand chef Fox et s'unissaient pour répéter comme un seul homme le cri de Pitt, « *Ships, colonies and commerce*[2] ! »

Toutes les qualités et tous les défauts de Pitt lui attachaient l'Angleterre qu'il représentait complétement et qui s'habituait à se reconnaître en lui. Il faut aussi le constater, l'amour du pouvoir chez Pitt n'était qu'une forme de son amour sans bornes pour sa patrie; et, si plus de hauteur eût été compatible avec l'humaine nature, la nation britannique l'eût pardonné à son ministre, car cette hauteur se confondait avec celle de la nation même. Fox, impressionnable et *genial*, tour à tour violent et léger, nature ardente, sympathique, passionnée, *immensa vehementer*, selon le mot de saint Augustin, Fox qui charme, séduit, fascine, entraîne quiconque l'approche, Fox, que ses amis adorent, n'a jamais pu s'incarner assez l'esprit de la nation pour qu'elle se sentît une avec lui; tandis que Pitt, que ses collègues et son propre parti supportaient difficilement, que ses amis redoutaient et dont les allures méprisantes « le faisaient haïr[3], » inspirait à la nation une incommensurable confiance.

Entre l'éloquence de ces deux hommes on pouvait si peu décider à qui revenait la supériorité, que l'Angleterre, n'eût-elle possédé qu'un gouvernement parlementaire pur, le pouvoir fût demeuré d'une soli dité égale entre les mains de candidats dont les droits à l'exercer se montraient égaux. Mais, les institutions anglaises étant surtout représentatives, le caractère prime le talent, et le caractère de Fox ne peut soutenir la comparaison avec celui de son rival. Quel point de contact trouver en effet entre cette race laborieuse, patiente, concentrée, altière, et ce bouillant et paresseux orateur, en qui, sans le deviner même, elle répudie une dernière fois le descendant d'une famille qu'elle abhorre ? Et, au contraire, comment ne pas voir *Albion* tout entière dans Pitt, Pitt auquel tous les dédains sont familiers et qui vit solitaire, isolé par le flot de son orgueil comme son pays par le flot de la mer ?

[1] L'*amour des affaires.*
[2] « *Vaisseaux, colonies, commerce.* »
[3] Macaulay.

Nous disions qu'il serait peut-être utile de modifier quelque peu l'opinion préconçue, sur le continent, à l'égard des hommes d'État britanniques d'il y a soixante ou quatre-vingts ans. Ceux de nos jours ressemblent plus à leurs devanciers qu'on ne se le figure ici, et ceux d'autrefois n'auraient probablement agi que de la même manière qu'agissent ceux d'aujourd'hui. Une même souveraine règne sur tous : l'opinion publique. C'est là ce qu'il importe de reconnaître! Qu'elle soit changée? ceci est incontestable. Elle a d'autres bases et d'autres tendances ; elle dispose de la même somme de force, mais en la déplaçant et en la faisant porter sur des points différents. Cependant ces changements se sont encore opérés moins brusquement qu'on ne croit, et, en y regardant de plus près, on découvrirait, sous les apparences antijacobines de 1793-1800, plus d'un germe peut-être de l'ultralibéralisme de 1859. Il ne faut pas trop s'y fier : il y a chez le *radical* le plus enragé des convictions conservatrices, et chez le *tory* le plus borné un fond de libéralisme qui dérouteront toujours les étrangers qui étudient l'Angleterre. Voyez un peu ce qui procède de Pitt : d'abord l'école actuelle d'économie politique tout entière, dont lui a, le premier, deviné certains principes; ensuite Canning, l'apôtre de la non-intervention; Canning, que les gouvernements continentaux accusent (et non sans raison) d'avoir tenu l'esprit révolutionnaire en haleine (ses amis disent en laisse) dans le monde entier; Canning, qui se charge d'apprendre à la plus rétrograde des monarchies étrangères, à l'Autriche, ce qu'il entend, lui, par la « politique indépendante » de son pays. Dans sa complète obéissance à l'opinion publique, comme on voit bien les doctrines de Pitt! et dans une fameuse dépêche de son plus fameux disciple, comme on croit entendre le langage du maître : « Notre in-
« fluence au dehors, si tant est que nous dussions en exercer, ne doit
« dépendre que de la sécurité de notre puissance au dedans ; *et la*
« *sécurité de cette puissance-là n'a qu'une source : la parfaite sympa-*
« *thie entre le gouvernement et la nation.* Il faut que l'union soit com-
« plète entre l'opinion publique et les conseils de l'État ; que les me-
« sures de l'un interprètent le sentiment de l'autre, et qu'en même
« temps la couronne soit *une* avec la Chambre des communes [1]. »

Il est à remarquer que c'est par ses tendances avancées, et non par ce qu'on a cru être ses idées d'autorité, que l'esprit de Pitt se transmet à ses successeurs. Une différence pourtant frappe tout d'abord, à propos de son premier et peut-être plus cher élève : Canning croit davantage à ce qu'en France on appellerait « le pays légal; »

[1] *Canning et son temps, d'après de nouveaux documents officiels et personnels*, par Auguste Stapleton.

Pitt, lui, plus grand encore comme penseur que comme politique, plus grand comme homme que comme homme d'État, croit surtout à la nation, à la race. Il tient contre les seize victoires de l'oppostion, en 1784, parce qu'il sent tout le pays avec lui; mais, à dater de ce moment, il comprend que le « pays légal » ne représente pas suffisamment le pays au dehors, le vrai pays, et il se décide à une réforme parlementaire que les circonstances seules ont empêchée. Canning, au contraire, a cru toute sa vie à la suffisance de la Chambre des communes, et n'admettait pas la nécessité d'une modification électorale qui, à dire vrai, n'a été réclamée par le sentiment public que dix ans après sa mort. C'était là une des seules grandes divergences entre les idées politiques fondamentales de Pitt et de Canning, et il convient de dire que la position du dernier n'a jamais été celle de son illustre chef, qu'il ne s'est jamais vu ni si attaqué ni si adoré, et qu'enfin, du côté du caractère surtout, auquel il faut toujours revenir, la distance entre Canning et Pitt est très-grande. Ce que nous voulons montrer n'est que simplement ce fait : ceux qui continuent l'œuvre de Pitt sont et ont dû nécessairement être des *libéraux* et des hommes dont l'opinion publique était la loi.

Étudions un peu maintenant les manifestations habituelles de cette opinion publique qui en Angleterre domine tout, et devant laquelle l'intraitable orgueil du plus orgueilleux de ses fils s'est plié afin de régner en maître sur tout le reste.

II

Il y a cinquante ou soixante ans, l'opinion publique en Angleterre était remarquable surtout par sa résistance à toute innovation. La nation anglaise désapprouvait si absolument les procédés par lesquels en France on avait tout renversé, que chez elle elle voulait conserver tout. Ce sentiment, se compliquant de beaucoup d'autres, dura environ un quart de siècle, et, l'*antijacobinisme* étant usé par la force des choses, les révélations apportées par la science à l'industrie agirent comme par miracle sur la race, et modifièrent la pensée nationale en modifiant l'homme lui-même, la « machine pensante. » Les réformes législatives ou électorales, les événements politiques, quels qu'ils soient, ont bien moins agi sur l'âme collective de la nation, en Angleterre, que la première locomotive et le premier télégraphe électrique. « Les futures destinées du pays gisaient latentes dans ces *rails*, » dit en parlant d'une petite voie ferrée sur la-

quelle jouait Stephenson dans son enfance, l'auteur du livre intitulé : *Eminent men*.

Nous dépasserions les limites d'un travail tel que celui-ci si nous voulions entrer dans le détail des variations morales et intellectuelles qui se sont opérées dans le caractère anglais depuis trente-cinq ou quarante ans. Mais de ces variations il est résulté une « opinion publique » différant entièrement de celle du commencement de ce siècle, et ne lui pouvant être comparée que sur un seul point : l'égalité de puissance dont elle dispose.

Nous désirons que l'on suive bien exactement notre raisonnement, que nous cherchons à rendre le plus clair possible. Selon nous, les modifications de l'opinion en Angleterre, qui paraissent si frappantes aux peuples du continent, sont dues à des causes *éducationnelles* (si le mot nous est permis) plutôt qu'à des causes politiques. C'est la race même qui a été modifiée. Le résultat de cela est que l'homme d'État représente moins exclusivement l'esprit de la nation qu'il ne le faisait il y a soixante ou soixante-dix ans, où l'on pensait moins, mais où la pensée se concentrait davantage sur la politique et devenait opinion. L'idée britannique passionnément politique de la fin du dernier siècle et du commencement de celui-ci ne s'incarne dans personne plus complétement que dans William Pitt, et elle ne peut s'incarner que dans un homme d'État. Si l'on voulait absolument retrouver un homme politique pour représenter l'Angleterre d'aujourd'hui, peut-être serait-on forcé de nommer sir Robert Peel; mais il est évident que les tendances et la pensée nationales ne se laissent plus résumer, comme autrefois, dans une carrière purement politique, et les éléments dont le caractère du peuple entier se compose sont mieux représentés par un lutteur infatigable, scientifique, par un grand travailleur que par un grand ministre même. Si nous voulions toucher à cette question de l'éducation, nous trouverions une preuve de plus de ce que nous disons là chez un des plus grands hommes de l'Angleterre : lord Brougham. Tant que les travaux purement politiques suffisent à l'activité de ceux qui aspirent à exercer une haute influence sur leur pays, Henri Brougham reste un homme politique ; mais un des premiers il a reconnu les nécessités de son temps ; un des premiers il a prévu la prédominance de l'idée sociale sur l'idée politique dans sa patrie, et il s'est, on peut le dire, presque entièrement consacré à l'œuvre d'élever le peuple anglais, de le préparer aux responsabilités du *Self government* par l'éducation. Les inégalités d'autrefois étaient surtout, au fond, des inégalités intellectuelles, et ce qui a pu quelquefois frapper le spectateur étranger, comme de l'esprit de caste, ne provenait que d'une supériorité de savoir. La masse ne *savait* rien. Depuis trente ou quarante ans, ainsi que le dit lord

Brougham [1], « l'Angleterre a été délivrée de tous les doutes et de tous les préjugés de caste, et la parole s'est irrévocablement dite, qui commandait l'enseignement du peuple. » Ce principe admis, les Anglais en ont dirigé l'application avec le sens pratique et honnête qui les distingue. L'éducation populaire s'est répandue partout et à flots, et le résultat le plus satisfaisant a été la cessation graduelle de cette littérature malsaine dont, malheureusement, dans certains pays du continent, le goût est si vif! On remplirait des pages entières des simples chiffres constatant la somme vraiment incroyable de connaissances utiles que des publications périodiques versent maintenant dans les classes inférieures de la société, en Angteterre ; mais ceci, il ne faut point le perdre de vue, a rendu le type purement politique insuffisant à représenter l'idéal national.

Ce livre des *Hommes éminents* que nous venons de citer nous offre plus d'un type de l'Anglais contemporain, mais nul ne semble résumer plus complétement les tendances de son époque et de son pays que George Stephenson, l'ingénieur. Lui, peut vraiment passer pour un type de la race anglaise de nos jours, c'est-à-dire de cette race dont le travail est à la fois la loi et la consolation, chez qui la pensée résulte du travail même et en inspire à son tour le respect. Jetons donc un coup d'œil sur la carrière de George Stephenson, puisque nous avons dit que sous bien des rapports il représentait le caractère anglais contemporain, tel que les découvertes scientifiques, bien plus que les événements politiques, l'ont fait; avant d'étudier l'opinion publique dans ses manifestations, il convient de voir un peu quel est celui dont elle émane, quel est l'homme, la « machine pensante, » qui la produit.

C'était un dimanche, on revenait de l'église. On se tenait sur le perron de la maison, et, dans le lointain, un train passait à toute vitesse sur le chemin de fer. Stephenson, avec un sourire, dit à l'un de ses amis : « Quelle est la force motrice qui pousse tout cela en avant? » « C'est probablement une de vos locomotives, » fut la réponse. « Et qu'est-ce qui la pousse, *elle?* » reprit le grand ingénieur. L'interlocuteur ne sut trop ce qu'il y avait à dire, et Stephenson continua : « C'est la lumière du soleil, rien que cela! La lumière, enfouie depuis des dizaines de milliers d'années dans la terre; la lumière sans laquelle le carbone ne serait point; la lumière qui, latente pendant des siècles dans de vastes champs de houille, est délivrée maintenant et travaille dans la locomotive que voilà, pour les besoins de l'espèce humaine. »

Ces paroles sont bien celles d'un Anglais de notre temps, — travail-

[1] *Discours sur la littérature populaire,* par lord Brougham. Éd. française. Paris, Michel Lévy. 1857.

leur et idéaliste, et idéaliste par le travail, — et c'est de la machine à vapeur, que lui-même a créée, que Stephenson, ce paysan, fils de paysans, remonte avec une foi aussi humble que robuste aux évidences de la pensée créatrice suprême; la locomotive le mène au soleil.

« Dans cent ans d'ici, nous espérons que l'Angleterre sera encore ce qu'elle est aujourd'hui, c'est-à-dire un pays où chacun peut s'élever jusqu'au plus haut rang, ou bien demeurer heureux, bon, satisfait de son sort, en ne le faisant pas [1]. » J'emprunte ces paroles à l'organe par excellence de l'opinion publique en Angleterre, au *Times*. Je les cite, parce que toutes, mais surtout les dernières, sont bonnes à citer, attendu qu'elles éclaircissent une des plus difficiles questions sociales de notre temps. Les institutions d'un pays sont ce qu'elles doivent être, lorsque dans ce pays tout homme, parti de si bas que ce soit, peut atteindre par son mérite seul à toute distinction, quelque haute qu'elle puisse être; mais l'éducation aura surtout réussi là où l'homme qui n'arrive à rien demeure « heureux, bon et satisfait de son sort. » Il ne faut jamais être en peine des grandes capacités ; la grandeur est leur niveau, — elles y atteignent sûrement et en obéissant à une loi qui est celle de leur être même ; — mais il faut se préoccuper du degré de force morale développée chez la majorité des individus composant une nation, et qui, tout en inspirant le très-noble désir d'arriver à se distinguer de la foule, donne le courage, plus grand encore, de se soumettre sans amertume à n'y arriver point.

Précisément le genre de qualités que met en lumière la biographie de Stephenson nous prouve qu'il eût été capable de toutes les grandeurs, notamment de celle à laquelle il ne fut pas appelé. Stephenson (et ceci n'est point un paradoxe) possédait toutes les qualités qui domptent le succès ou font qu'on s'en passe. C'est surtout « un homme, » selon le mot de Pascal, et c'est à son caractère, pour le moins autant qu'à son génie, qu'il doit sa haute fortune. N'eût-il d'autre signe distinctif que celui-là, nous reconnaîtrions en lui le type de cette race chez qui, en toute circonstance, la valeur virtuelle (qu'on me passe le mot), la valeur de l'homme en tant qu'homme, prime la valeur purement intellectuelle.

Stephenson, né en 1781, subit tous les désavantages de son temps. Il ne reçoit aucune éducation, grandit sans savoir ni écrire ni lire, et passe son enfance entre le plaisir de prendre des nids d'oiseaux et celui d'entendre raconter Robinson Crusoé. A huit ans, il gagne deux *pence* par jour comme gardeur de vaches d'un fermier. Pendant six

[1] *Times*, 8 novembre 1859.

ans, il est employé tour à tour dans les champs et dans les houillères, et dans sa quinzière année il arrive à entrer dans la direction des feux, poste de grande confiance parmi les mineurs. A dix-sept ans, il peut gagner douze shillings par semaine, et lui-même trouve sa fortune faite ! Il est admis parmi les machinistes, et de la constante présence des machines *inanimées* de cette période vint au jeune ouvrier le désir de les animer par la vapeur, de leur donner la vie, ce qu'il fit plus tard. A l'heure dont nous parlons, l'homme qui dotera son pays de tant de richesses ne savait rien; mais l'esprit simple et élevé qui, toutes ses découvertes faites, remontera d'un élan si naïvement poétique à la « lumière du soleil, » était là, prêt à tout deviner et avide d'apprendre.

Les moyens de s'instruire n'abondaient pas comme aujourd'hui dans l'Angleterre de cette époque (1801-1802). Aussi Stephenson dut apprendre à lire à une petite école dont les classes se tenaient le soir. Quand je dis qu'il apprit à lire, je vais trop loin; il apprit passé l'âge de vingt et un ans à connaître et à assembler les lettres de l'alphabet comme un enfant. La lecture, l'écriture, le calcul, tout cela vint ensuite, vint ensemble, vint comme par révélation, à cette âme expectante et féconde.

Or c'est ici que nous trouvons surtout, chez Stephenson, le type de cette race que l'éducation seule a transformée. Dans le commencement de notre siècle, le peuple anglais en était, comme Stephenson, à « assembler ses lettres, » à aspirer au savoir, à chercher ce que Coleridge appelle les « aides de la pensée. » Car c'est vers la pensée qu'il va, ne nous y trompons pas, vers la pensée plus que vers l'opinion. Voilà la vraie modification qu'il faut admettre : en Angleterre, aujourd'hui, on dirait mieux en disant la pensée que l'opinion publique ; celle-ci est à la pensée même ce que la nation est à l'État, et, comme l'État, chez les Anglais, poursuit la tendance qu'il a toujours eue à s'amoindrir devant la nation, l'opinion, qui n'est qu'une forme de la pensée, l'opinion, loin de se renforcer, tend à se perdre dans ce qui la contient. Stephenson, *en s'apprenant à penser*, en appliquant sa pensée directement au travail et en s'attachant au travail de toutes ses forces, ne faisait que s'identifier avec les penchants et les instincts de son pays tout entier. C'est ce qu'a senti, du reste, l'auteur anonyme du charmant livre dont nous choisissons surtout les pages consacrées au grand ingénieur : « Les hauts faits, les vastes découvertes de notre temps, dit-il, ce qu'il y a d'*épique* dans ce siècle de fer, s'individualise en quelque sorte chez celui qu'on peut nommer l'un de ses plus grands, de ses plus illustres travailleurs. Et ce travailleur lui-même, avec son énergie et sa noble simplicité, son amour de ses semblables, sa persévérance indomptable, sa dou-

cœur et sa distinction natives, ce travailleur, qui partout fût arrivé *par son caractère*, arriva, par le genre de luttes qu'il eut à soutenir dans sa carrière spéciale, par les dangers qu'il dut affronter et les victoires qu'il remporta, arriva, disons-le, au développement de qualités vraiment héroïques. Sans nous arrêter à l'aspect *révolutionnaire* du mot ainsi appliqué, nous affirmons hardiment qu'il y avait dans Stephenson l'étoffe du héros [1]. »

Jamais assertion ne fut plus exacte. Dans la vie de cet homme, qui à vingt ans ne sait pas ses lettres, qui meurt une des puissances industrielles et morales de la Grande-Bretagne, et qui toujours refusa tout avantage pécuniaire *qui ne fût pas le fruit d'un travail réel*, nombre d'occasions se présentèrent où il déploya un véritable héroïsme, et je doute qu'on puisse citer une seule circonstance de la vie de George Stephenson où il ne fut pas égal à sa propre destinée. Voilà où nous le voulons comme exemple. Par les qualités qu'il sut toujours opposer à toute vicissitude de fortune, et cela dans une existence qui varia, entre une misère prolongée et le plus éclatant succès, nous avons le droit de dire que le malheur l'eût trouvé aussi fort que la réussite, et que dans les obscures batailles qui sont celles des inconnus, de la foule, la victoire ne lui eût pas plus coûté à remporter que dans les assauts qui lui ont valu tant de puissance et de renom. Là est l'important, car ceci regarde le caractère, l'homme même.

Le fils de ce pauvre mineur de 1801 mourut il y a à peine quelques mois, et il repose aujourd'hui dans ce même Westminster-Abbey, où dorment le grand Chatham et son fils, ce grand et orgueilleux William Pitt. La reine ouvrit le chemin de ses parcs royaux au cortége de Robert Stephenson, autour duquel se pressait un peuple plein de deuil et de respect ; et certes, si parmi les morts de l'antique abbaye il y en eût un qui trouvât ce plébéien mal admis à partager son repos, ce ne serait pas le grand ministre qui voulait identifier son pays avec ses « colonies et son commerce, » et qui ne reconnaissait aucune force au-dessus de la volonté nationale, de l'opinion ou de la pensée publique.

Les deux Stephenson, mais surtout le père, étaient peut-être d'aussi grands Anglais que l'était Pitt lui-même. Leur puissance relève aussi de celle de l'opinion ou de la pensée nationale ; mais les temps sont changés, et les manifestations de la pensée publique autres.

Une des premières objections qui seront élevées contre tout ce que je viens d'avancer, c'est qu'un « grand travailleur, » tel que j'ai essayé de le peindre, ne saurait être le type que des « classes travailleuses. » Et ici encore nous abordons une des nombreuses difficultés de notre

[1] *Eminent men*, p. 2.

sujet : il n'y a pas à cette heure de « classes travailleuses » en Angleterre, parce qu'il n'y en a point qui ne le soit. Chacun travaille et tire gloire de sa capacité de travailler. Voyez sir John Pakington, l'autre jour à Worcester : c'est ce qu'on appelle sur le continent un « personnage, » et, il y a un an à peine, il était premier lord de l'amirauté ! Parlant à ses concitoyens des devoirs de la vie publique, que dit-il : « Si j'ai su faire ou être quelque chose, je le dois uniquement à ce que j'ai pu ajouter à des aptitudes très-ordinaires une grande droiture d'intention et une conduite régulière; les services que j'ai rendus (si j'en ai pu rendre) à mon pays ne sont dus qu'à l'exercice de facultés et à la mise en pratique de principes accessibles à tout homme qui désire accomplir son devoir; et, si j'avais à donner un conseil à un jeune homme, au début de sa carrière, je lui dirais : Laissez à d'autres le soin de juger *de quoi* vous êtes capable; mais, une fois que vous aurez accepté une carrière quelconque, consacrez-y toutes vos énergies; *travaillez toujours;* c'est là une règle assez simple pour que tout le monde la comprenne, assez facile à suivre pour que tout le monde la suive [1]. »

Il y a une ligne, dans le plus poétique et le plus passionné des poëmes de Tennyson, dans *Locksley-Hall*, où le poëte, qui est sans contredit celui par excellence de la jeune génération en Angleterre, s'écrie : « Les hommes qui me sont frères sont les hommes qui travaillent. » Revenons de nouveau à lord Brougham, et citons les nobles paroles qu'il a prononcées à Edinburgh, il y a deux ou trois mois :

« Je vois ici devant moi beaucoup d'hommes d'âges et de positions différentes, des magistrats, des professeurs, des avocats, des médecins, des négociants, des propriétaires du sol ; ils sont réunis sans distinction de partis ; dans ce que j'ai dit ce soir, j'ai eu occasion d'émettre mon opinion sur les affaires publiques ; qu'il me soit permis maintenant de donner un avis personnel : vous tous, vous voulez bien me féliciter sur la force et la santé que j'ai pu conserver jusqu'à un âge très-avancé. Ma croyance la plus ferme, c'est que (sous la protection de la Providence) je dois cette vigueur intellectuelle et physique uniquement à la vie laborieuse que je n'ai jamais cessé de mener, et que je mène encore à présent, comme autrefois. On conseille parfois à ceux qui vieillissent de se reposer. Nulle erreur n'est plus grande ! Le repos réel ne saurait résulter d'une vie inoccupée, et le repos réel ne provient que de l'équilibre des forces, c'est-à-dire de l'égal exercice imposé par la poursuite de buts différents à des facultés variées. *Il faut toujours travailler*, travailler le plus possible, tra-

[1] Discours prononcé à Worcester par sir John Pakington et donné par le *Times* du 26 décembre 1859.

vailler jusqu'à la fatigue, et il n'est point de position sociale, quelle qu'elle soit, qui doive jamais affranchir du travail *dur* [1] (*Hard work*) »

Certes, ce sont là de nobles sentiments, et qui honorent celui qui les exprime ; mais ce qu'ils ont d'important pour nous, c'est que ce ne sont pas les sentiments d'un homme, ce sont les sentiments d'une race, sentiments qui l'animent toujours et partout.

Que l'on veuille bien maintenant se reporter à quarante ou cinquante ans en arrière, et on trouvera l'expression du sentiment public tout autre. Les journaux du temps ont d'autres formules, d'autres points de vue, d'autres arguments, *un autre ton ;* on sent que pour réveiller l'écho il fallait toucher d'autres cordes ; or l'écho seul est la preuve de la justesse de la note dont il n'est que la vibration sympathique.

III

Nous avons tenté d'expliquer quelques-unes des modifications apportées à la pensée nationale en Angleterre depuis un demi-siècle, jetons un regard maintenant sur le mode de son expression, sur la façon dont l'opinion se manifeste habituellement. Ici nous touchons à un sujet fort délicat, mais auquel nous sommes amené inévitablement, au *Times*. Il serait aussi impossible de s'imaginer le *Times* tel qu'il est aujourd'hui dans la période exclusivement politique de l'Angleterre, qu'il serait impossible de s'imaginer la nation anglaise actuelle sans le *Times*, tel que les circonstances l'ont fait. A ce peuple qui pense toujours, et qui tient au droit de s'exprimer, il faut une voix qui ne soit celle d'aucun parti. Le *Times* est cette voix. Je ne me dissimule point combien le nom même du *Times* est peu sympathique au public français; mais, si je dois, ainsi que je l'ai annoncé, dire certaines choses *comme elles sont*, il est impossible que je n'entre pas dans quelques détails à propos de l'instrument de publicité le plus énorme qu'il y eut jamais. On a l'habitude, en France, de parler de la « presse anglaise; » ceci est encore un mot qui prêterait à la discussion. Écartez le *Times* de votre pensée, et voyez un peu de quel poids pèsent les autres journaux quotidiens, tels que le *Daily News*, le *Morning Post*, le *Morning Herald*, et tant d'autres qu'il serait trop long d'énumérer. Je m'en tiens aux faits : des quarante ou cinquante mille exemplaires journellement tirés de cette feuille, que ses adversaires nomment d'un commun accord « le journal en

[1] Discours prononcé à Edinburgh au mois de novembre 1859.

chef » (*The leading journal*), vous tombez sans transition à des tirages de quatre mille, trois mille ou quinze cents [1].

Or il y a incontestablement un enseignement à déduire de tout grand fait, surtout si ce fait est subsistant; et l'établissement d'une puissance, quelle qu'elle soit, s'explique autant par ceux qui la subissent que par ceux qui l'exercent. Je crois que la différence à établir entre le *Times* et tout autre organe de l'opinion publique, dans quelque pays que ce soit, est d'abord celle-ci : tandis que tout autre journal a pour principaux lecteurs les gens dont il exprime les opinions, le *Times* est régulièrement lu par ceux dont il froisse toutes les sympathies. Quels que soient les mérites respectifs des autres feuilles en France ou en Angleterre, nous les trouvons rarement entre les mains de ceux dont elles combattent les idées. Les abonnés du *Siècle* ne sont que rarement, par exemple, des royalistes; ceux du *Journal des Débats* rarement des impérialistes ou des légitimistes *ultràs;* le *Constitutionnel* a peu d'autorité sur ceux dont la religion politique est le constitutionalisme; le *Daily News* est abhorré des conservateurs, et le *Morning Herald* dédaigné des libéraux. Il ne serait pas trop difficile de deviner les opinions d'un homme sur le nom des journaux qu'il reçoit; mais, quand il s'agit du *Times*, la règle ne tient plus. Le *Times* est pour le moins autant lu par ses ennemis que par ses amis, car il ne faudrait pas s'imaginer qu'on entendît louer ce Léviathan de la presse beaucoup plus dans la Grande-Bretagne que dans les pays du continent. Conclure de l'importance du *Times* à sa popularité serait encore une erreur. Le *Times* n'est pas populaire chez les Anglais; il est tout simplement une des nécessités de la vie publique dont ils vivent, et le *Times* s'impose à tous également, amis ou ennemis, comme l'inévitable moyen de communication entre l'individu et la nation. La force du *Times* consiste en ce qu'il est impossible à quiconque agit ou à quiconque pense, dans toute l'étendue de l'empire britannique,

[1] Il faut, lorsqu'on s'occupe de la circulation des journaux de Londres, se rappeler leur prix : le *Times* coûte 125 francs par an, et dans ce moment-ci tire à 52,000 exemplaires par jour. Pendant toute la durée de la guerre de Crimée, la vente se maintenait à 70,000. Il est à remarquer que la circulation du journal décroît chaque fois qu'il semble s'attacher à une conviction politique, à ce qu'on appelle un *principe*, plutôt que de refléter simplement la pensée publique. Immédiatement après le *Times* vient le *Morning Advertiser*, mais à quelle distance! Il tire à 7,000. Le *Daily News*, à 3,000 (parfois à 3,500); le *Morning Post*, à 3,000; le *Morning Herald*, à 4,000; le *Globe*, à 2,500; le *Morning Chronicle*, à 800. Les journaux à bon marché (*penny papers*) sont, au contraire, fort répandus, le *Star* arrivant à vendre jusqu'à 22,000 et le *Daily Telegraph*, jusqu'à 45,000 exemplaires par jour.

Quant à l'importance du *Times*, comme moyen de publicité, deux faits suffisent à la démontrer : le *Times* paye au trésor pour 1,000,000 de francs (40,000 livres sterling) par an de droits sur le papier, et reçoit en moyenne pour 600 livres sterling (15,000 francs) d'annonces par jour.

de s'isoler entièrement de lui, de s'abstraire du fait de son existence. La preuve de ce que je dis s'acquiert à chaque instant de la façon la plus sérieuse ou la plus plaisante : « Le premier mouvement de tout Anglais, sous l'influence d'une idée nouvelle, étant d'écrire au *Times*, dit le journal lui-même à propos de récentes découvertes météorologiques, nous recevons naturellement, dans ce moment, un déluge de lettres au sujet d'ouragans, de tempêtes et de tous les phénomènes atmosphériques imaginables. » Mais, ce premier mouvement de tout Anglais étant une chose parfaitement connue de tous les autres Anglais répandus sur la surface de la terre, il s'ensuit de là qu'aucun déni de justice n'est plus admissible de la part de qui que ce soit, sans que tout ce qui parle la langue anglaise et qui se dit de race anglo-saxonne n'en soit aussitôt averti. On peut détester l'organe, en médire à son aise, mais on y a recours, parce qu'il le faut. L'administration militaire commet-elle des fautes en Crimée, le *Times* entreprend la chose, et à sa voix, *qui est celle du pays*, le gouvernement s'émeut, et tout sujet de plainte s'évanouit. Apparaît-il que les défenseurs de l'Angleterre aux Indes manquent de quoi que ce soit, le *Times* signale le fait, et aussitôt l'or de déborder de partout. Deux enfants trouvés errants dans les rues par un agent de police, la nuit, amènent un article publié par le *Times*, dans lequel la nécessité d'établir des *maisons de refuge* pour les pauvres est proclamée; en quelques mois, deux cent mille francs sont souscrits, et neuf mille malheureux tirés de la misère en moins d'un an. L'autre jour, cent huit matelots d'un bâtiment de guerre virent se fermer sur eux les portes de la prison de Winchester pour cause d'insubordination, de révolte, disons le mot. Mais l'affaire était fort compliquée, et, si le fait d'infraction à la discipline demeurait patent, il n'en est pas moins vrai que le sentiment public accusait les officiers supérieurs d'y avoir donné lieu par des inadvertances et des méprises. Ceci arriva il y a six semaines. Le 25 décembre venu, le *Times* dit que l'Angleterre ne saurait jouir de sa fête de Noël tant que les cent huit prisonniers de Winchester subissaient une peine injustement infligée à *eux seuls*.

Un ordre expédié de l'amirauté libéra les cent huit matelots après quatre semaines d'incarcération, les « recommandant à la merci de la reine » pour que les autres deux mois leur fussent remis. Le gouvernement ne faisait qu'écouter la voix de la nation, qui bien véritablement avait parlé. Maintenant, à côté de tout cela, nous n'aurions qu'à étendre la main pour résumer une foule de faits moindres en apparence, mais qui par leur petitesse même démontrent jusqu'à quel point l'idée de la toute-puissance du *Times* pénètre dans les masses. Si rien n'est trop difficile pour que le *Times* le tente, rien n'est trop puéril pour qu'il n'y descende. Vous le voyez renverser un

ministère ou mener une croisade contre les bonnes qui exposent les enfants confiés à leurs soins à attraper des coups de soleil pendant qu'elles lisent des romans au parc! Le voilà aujourd'hui sur la brèche, démolissant les gros fabricants, assommant le haut commerce de la cité [1], parce qu'une carabine aura éclaté entre les mains d'un volontaire, ou une hache se sera fourbue entre celles d'un bûcheron en Australie ; puis demain il livrera deux ou trois de ses colonnes aux amphitryons de la bonne compagnie qui discutent sérieusement les moyens de donner de fréquents dîners au meilleur compte! En 1834, les banquiers de Londres payent six mille francs au *Times* pour qu'il insère la liste de tous leurs noms au bas de la fameuse adresse à sir Robert Peel lors de son retour de Rome [2], et, en 1859, les décrotteurs invoquent l'aide du même grand justicier pour que leurs droits soient garantis [3] !

Le *Times*, je l'ai dit, est absolument impersonnel, et c'est dans cette impersonnalité que réside sa force. Aucun parti ne peut se l'attacher, comme lui ne peut se servir d'aucun parti. Le *Times* est du parti du pays, qu'il reflète plus encore qu'il ne le représente. De là tant d'apparentes tergiversations auxquelles il est impossible que le public étranger comprenne rien. Un parti peut presque toujours être de son propre avis, une nation très-fréquemment ne l'est pas. Lorsqu'une ligne de conduite importante s'ouvre devant un peuple résolu et sage, l'hésitation de ce peuple est en raison de sa résolution même, parce que sa sagesse lui commande la persévérance quand une fois il a choisi sa voie. La nation anglaise, est hésitante entre toutes parce qu'une fois décidée elle est inébranlable; à force de tout peser et contre-peser, elle lasse toutes les impatiences et décourage tous les enthousiasmes par les perpétuels va-et-vient de ses indécisions prolongées ; avant de prendre un parti, elle prête l'oreille à toutes les raisons, même les plus mauvaises,

[1] *Times* du 19 décembre 1859.

[2] Le fameux *Bankers address*, où la simple liste des noms coûta deux cent quarante livres sterling.

[3] Ceci vaut la peine d'être cité : « Nous sommes dix sociétés de décrotteurs réguliers, dit ce curieux document, et nous sommes régis par nos comités; mais il y a une foule de *gamins* qui ne veulent pas s'associer, attendu qu'ils évitent toute discipline. Ces flibustiers nous ruinent et se font tort à eux-mêmes. *Dites au public de nous faire justice;* ce n'est pas demander grand'chose, quand on tâche de se bien conduire. » Or, si je ne me trompe, l'appel si plaisant des décrotteurs prouve plus encore que la demande de concours des banquiers. Ceux-ci appartiennent aux classes éclairées et doivent pouvoir apprécier la puissance du *Times*. Mais, pour que dans les dernières couches sociales on l'apprécie, là où on ignore tant de choses, il faut réellement que son influence atteigne à un degré incompréhensible aux peuples chez qui la vie collective est moins intense. Ce cri, « Dites au public de nous faire justice! » ce cri-là, parti de si bas, me semble un brevet de puissance incontestable.

parce que, une fois son parti pris, elle devient sourde à toutes, même les meilleures. Lente et passionnée, calme et excessive, consciencieuse et opiniâtre, comment serait-il possible que l'Angleterre vît son image fidèlement reflétée par un organe de publicité quelconque, sans que cet organe en devînt aussitôt un irritant énigme pour les autres nations? C'est ce qui arrive au *Times*. Suivant, comme il le fait, toutes les phases successives de la pensée nationale et touchant aux nations étrangères surtout par les questions extérieures, où cette pensée varie plus longtemps que sur toutes les autres, il est évident que les variations du *Times* sont ce qui au dehors doit frapper davantage. Nous livrons aux étrangers les incertitudes du caractère britannique pour ce qu'elles valent, notre but n'est ni de les excuser ni même de les expliquer, notre but est de faire apprécier par le lecteur français l'importance du *Times* pour les Anglais, de dire nettement quelle est la position de ce journal en Angleterre.

Or, pour qu'un journal exerce sur tout un peuple l'action que nous avons essayé de décrire, il faut que ce peuple se sente bien assuré que ce journal est *à lui*, qu'il en est en quelque sorte le permanent et principal rédacteur. Sans aller aussi loin qu'Emerson [1], qui prétend que l'éditeur du *Times* choisit tous les jours parmi les lettres de ses innombrables correspondants inconnus les grands articles de fond qui figurent comme *premiers-Londres* en tête de la feuille, je dirai cependant que, sans nul doute, si dans les « lettres » dont il est question, il s'en trouvait une qui traitât avec une habileté hors ligne un sujet important, la place d'honneur serait à l'inconnu, et le « *Leading article* du rédacteur attitré demeurerait dans les cartons. Il n'est pas nécessaire que pareil fait se répète souvent, il suffit qu'il puisse arriver, pour que chaque citoyen anglais comprenne que le *Times* est son organe à lui et à tous ses concitoyens, qu'il leur appartient d'une façon *potentielle* pour me servir d'un mot usité de l'autre côté du détroit. Ce qu'il y a de certain, c'est que tout homme pouvant servir le pays par sa plume, pouvant écrire utilement sur n'importe quelle grande question religieuse, politique, sociale ou morale, peut compter que les colonnes du *Times* lui sont ouvertes. Il n'y a aucune somme de publicité dont l'Anglais ne puisse disposer par ce moyen. Quelle que soit son opinion, quelle que soit sa croyance, pourvu qu'il ait quelque chose à dire, il n'a qu'à parler. Il n'y a rien qu'il ne puisse attaquer, rien qu'il ne puisse défendre. Qu'il se plaigne de la reine, du premier ministre, de l'archevêque de Canterbury même, ou qu'il se fasse l'avocat du pape, ou de la traite des noirs, ou de la « protection, » qu'il

[1] *English Traits*. 1 vol., Londres.

s'adresse au *Times;* la possibilité d'émettre sa pensée entière et de l'appuyer par tous les arguments imaginables lui sera donnée. L'oreille de la nation lui sera ouverte. Je le répète, l'existence du *Times* implique le droit de l'Anglais de parler à l'Angleterre, et par le fait le peuple sent qu'il est indirectement, lui, le véritable rédacteur en chef du journal.

Un point très-débattu, et que l'on ne peut guère passer sous silence, est celui ci : savoir dans quelle proportion le *Times* se sert de son immense influence pour élever les tendances de l'esprit public. Je sortirais du cadre que je me suis proposé si je me permettais de juger cette question. Ici comme ailleurs, je me bornerai à rappeler des faits pour prouver que le *Times* n'a guère l'habitude d'adopter le côté banal, vulgaire, d'une discussion. Qu'on l'accuse de se tromper, de fourvoyer l'opinion, d'émettre des théories insensées, dangereuses, je ne me charge pas de le défendre, je prétends seulement qu'on ne saurait l'accuser jamais de banalité ou de déférence aux idées de « tout le monde. » Le *Times*, je l'ai déjà dit, n'est pas *populaire*, il est *national*, ce qui est autre chose. Il marche avec son temps, et, au reproche d'être rétrograde, il échappe même de la part de ses pires ennemis. Devance-t-il son temps? A ceci il est plus difficile de répondre, car ce qu'on appelle le « temps » a ses secrets. Ce qui se produira demain est déjà conçu aujourd'hui, or est-ce réellement « devancer le temps » que de deviner ses conceptions, de les lui révéler, d'habituer la nation à reconnaître le germe des idées et des choses? Que de plus forts que moi en décident. Il serait facile de citer bien des exemples de la résistance que, dès qu'il s'agit de questions intérieures, le *Times* sait opposer à la *causa victrix.* — J'en prends un dans le nombre.

Là où le *Times* a pris position en face, et non pas à côté de l'opinion de tout le monde, c'est sur le sujet du blâme ou de l'éloge à accorder à sir Robert Peel. On devine qu'à la fin d'un travail déjà trop long, il soit impossible d'aborder les détails d'une question aussi compliquée que celle-ci, mais il y a un fait à signaler et qui, en lui-même, suffit à éveiller l'attention du lecteur sérieux. Le *Times* marchant toujours avec son siècle, le *Times* qui est anglais jusque dans son moindre mot, le *Times* libre-échangiste, le *Times* qui incessamment applaudit à l'œuvre de sir Robert Peel, n'hésite pas à flétrir de la manière la plus dure sir Robert Peel lui-même de ce que cette œuvre a été la sienne. « Il était nécessaire, dit-il, que les lois des céréales fussent rapportées; il ne l'était nullement que sir Robert Peel les rapportât[1]. » Le grand organe de la pensée nationale

[1] *Times* des 14 et 17 avril 1857.

estime que l'honneur politique a plus perdu par les mille transactions de conscience, les mille faussetés et les bassesses sans nombre auxquelles sir Robert dut se résigner afin d'abolir les lois sur les céréales, que la prospérité matérielle qui en fut le résultat ne peut compenser. « La vie de Peel, dit hautement le *Times*, nous offre un triste spectacle; elle est d'un exemple pernicieux pour la morale publique, et nous nous ressentons encore de ses funestes conséquences. »

Remarquons-le bien : ici nous voyons le refus le plus hautain d'oublier dans l'éclat de la réussite l'illégitimité des moyens par lesquels elle est assurée. Dans ce cas, que nous pourrions multiplier par cent autres semblables, et où l'*Expediency* est attaqué au nom de la morale absolue, il nous semble démontré que les tendances du *Times* ne sont pas celles de tout le monde. C'est tout ce que nous voulions constater. Le *Times*, du reste, ne fait par là que consacrer un des principes fondamentaux du système politique anglais, qui veut que le caractère prime la capacité, même chez l'homme d'État.

Cela même nous ramène à notre point de départ : la supériorité de l'élément représentatif sur tout autre dans les institutions de la Grande-Bretagne et la souveraineté incontestée de l'opinion.

Nous avons montré Pitt dominant le « pays légal » par le pays, et nous avons prouvé qu'on résistait souvent à ce qui n'était que populaire, au nom de ce qui était vraiment, largement national. Il est une période de la vie publique anglaise sur laquelle nous voudrions diriger toute l'attention des autres peuples. C'est la période où le Parlement ne siége *pas ;* où les fonctions législatives du représentant cessent pour laisser agir ce qui est représenté ; où les forces constitutives de la nation s'affirment, et où, ses mandataires n'ayant plus commission de parler, l'Angleterre se parle pour ainsi dire à elle-même. C'est entre le mois d'août et le mois de février, dans l'intervalle d'une session à une autre, qu'il faut étudier les manifestations de la pensée nationale dans les trois royaumes. Étudiez-la, cette pensée, dans les *meetings*, dans les banquets, dans les congrès scientifiques, dans les comices agricoles ; cherchez-la chez toutes les classes, chez le pair du royaume, le fermier, l'ouvrier, le commerçant, l'avocat, l'écrivain, le gentilhomme campagnard, suivez sa trace dans les livres, guettez-la dans les journaux, examinez-la minutieusement, saisissez-la à l'improviste; — toujours, et chez tous, vous la trouverez invariablement *une*. Elle est la pensée britannique, et, par cela même qu'elle l'est, elle anime toutes les formes de l'expression publique, comme la vie anime tous les êtres. Je ne dis pas : Cela est une force; je me borne à dire : *Cela est*.

Il ne s'agit point ici de partis, — il n'en est aucun devant le pays, en tant que pays. Que disent-ils, tous ceux qui écoutent les battements du cœur national ? que dit lord Brougham aux ouvriers de Bradford, lord Elgin aux collégiens de Glasgow, lord Palmerston aux laboureurs de Romsey, sir David Brewster aux savants d'Edinburgh, M. Disraëli aux fabricants de Manchester, sir John Pakington aux marchands de Worcester, M. Gladstone aux étudiants d'Oxford, M. Kinglake à ses mandataires de Bridgwater ? Ils sont, qui libéraux, qui conservateurs; qui tories, qui whigs; qui *anglicans*, qui puseyistes; pas un ne serait à la Chambre de la nuance de son voisin, mais que disent-ils au pays ? *Ils disent des choses anglaises*, — je ne trouve point d'autres mots pour exprimer ce que j'entends. Ils parlent à l'Angleterre d'elle-même, et s'intéressent à ce qu'elle fait et à ce qu'elle est. Tous glorifient le travail, le « travail dur », tous avouent le même idéal; tous, en désignant les mêmes buts, indiquent les mêmes moyens d'y parvenir; tous admettent que tout homme doit pouvoir arriver à tout; tous proclament qu'il doit savoir être heureux en n'arrivant à rien; tous, pour me résumer en un mot, coopèrent à la tâche de l'éducation publique par la voie de l'amélioration de l'individu. Ils cherchent tous à élever l'homme, à le faire tel, que les circonstances ne puissent le surprendre. Aussi, les neuf dixièmes des discours prononcés dans cette période, où, je le répète, la nation se parle à elle-même, sont des discours plutôt moraux que politiques, et ceci constate l'exactitude de ce que je me suis permis d'avancer : que les modifications subies par le caractère anglais actuel sont surtout des modifications éducationnelles, auxquelles la science a plus contribué que toute autre chose, et où la locomotive de Stephenson, « mue par le soleil, » a une plus large part que quelque *Acte du Parlement* que ce soit.

« L'histoire de ce qu'on appelle *gouvernement*, sous quelque forme qu'il se présente, — dit lord John Russell (et je ne puis mieux conclure que par ces paroles), cette histoire nous apprend que la matière première, l'homme a besoin d'être façonné avant qu'il ne puisse utilement influer sur ses semblables. » C'est ce que l'Angleterre entière met en pratique : — elle « façonne » ses hommes afin qu'ils coopèrent à l'œuvre gouvernementale. Certes, lord John Russell ne compterait, pour une mesure parlementaire, ni sur l'appui de M. Disraëli ni sur celui de lord Derby ; mais voyez si lord Derby ou M. Disraëli, en tant qu'Anglais et exprimant une pensée fondamentale britannique, diraient autrement que lui ? Avoueraient-il, l'un ou l'autre, un but différent de celui-ci, que lord John propose ? « Le but doit être, dit-il, l'établissement d'un gouvernement dans lequel chaque force sert à limiter une autre force; où tout s'incline

devant la justice, où tout rend impossible l'arbitraire (de la part du chef, des nobles, ou de la masse), et où le corps social se trouve protégé contre l'excès de ces capacités politiques dont l'exercice modéré assure le bonheur de la communauté. »

Ce gouvernement-là s'appelle le *self government*. C'est en effet à quoi tend l'Angleterre de toutes ses forces ; — c'est l'œuvre pour laquelle elle façonne ses hommes, et dont l'accomplissement sera la gloire, acceptée ou subie, de quiconque pense ou agit en Angleterre.

ARTHUR DUDLEY.

DE LA

CRITIQUE CONTEMPORAINE

HIPPOLYTE RIGAULT, *Œuvres complètes,* 4 vol. in-8°, Hachette, 14, rue Pierre-Sarrazin. — M. CUVILLIER-FLEURY, *Dernières Études historiques et littéraires,* 2 vol., Michel Lévy, 2 bis, rue Vivienne.

En inscrivant en tête de cette étude deux noms, l'un si regretté, l'autre si estimé, nous voudrions agrandir un peu la question et toucher à quelques points souvent controversés dans la critique contemporaine. On nous a parfois accusé d'exagération rigoriste : nous acceptons le reproche, mais non pas dans toutes ses conséquences. On se tromperait étrangement, sinon sur nos croyances, au moins sur nos prétentions, si l'on nous attribuait la ridicule pensée de réduire le critique moderne au rôle d'exécuteur public, chargé de frapper sans pitié toute œuvre suspecte de la plus légère atteinte aux plus sévères lois de l'orthodoxie religieuse, morale et littéraire. Parmi les inconvénients de ce rôle, il en est un que l'on a pu signaler dans ces derniers temps et que le sentiment de notre faiblesse doit nous rendre fort redoutable. Une fois qu'on a pris cette attitude de redresseur de torts, qu'on a déclaré cette guerre d'extermination aux infidèles, aux modérés et aux tièdes, on est tenu d'être soi-même impeccable et de pratiquer ses maximes. Si, par malheur, on s'oublie un moment dans les jardins d'Armide, si l'on interrompt ses exer-

cices de voltige ou d'escrime absolutiste pour raconter des histoires dont une fille bien élevée doive interdire la lecture à sa mère, l'on donne contre soi un immense avantage aux malintentionnés, aux sceptiques, à ces modérés surtout que l'on a dénoncés comme coupables de complicité et de connivence avec les mauvaises doctrines. Justement, je trouve à la page 344 du quatrième volume d'Hippolyte Rigault une preuve du parti que peut tirer un écrivain spirituel et sensé de cette situation bizarre, de ce contraste qui serait scandaleux s'il n'était, avant tout, grotesque.

Sérieusement, nous croyons qu'à des époques troublées comme la nôtre, dans un monde vieilli où les idées et les caractères s'amoindrissent de compagnie, il faut des critiques d'avant-garde et de bonne volonté, décidés à faire, de temps à autre, un exemple, à prendre une initiative hardie contre des œuvres dangereuses et de fausses gloires; de même que, dans une armée, il faut des soldats prêts à marcher en avant et à se faire tuer pour établir un point d'attaque ou enlever un poste important. Ma comparaison est ambitieuse, mais je la crois juste. En effet, le critique dont je parle doit savoir d'avance qu'il est sacrifié, et compléter, en s'y résignant sans amertume, la tâche à laquelle il s'est consacré. Quatre-vingts ans de révolution ont si bien morcelé, dans les meilleurs esprits, les notions du mal et du bien, du faux et du vrai; tant d'opinions, d'intérêts, de sentiments, de souvenirs, ont été tour à tour froissés, vengés, déplacés, divisés, contredits, qu'il est presque impossible aujourd'hui de ne pas offenser par un endroit ceux-là même que l'on satisfait par un autre, et qu'un critique tout d'une pièce, condamnant ou approuvant au nom de vérités indivisibles, s'expose sans cesse à rencontrer, non pas, hélas! des adhésions parmi ses adversaires, mais des contradictions parmi ses amis. Ce n'est pas tout encore : de deux choses l'une; ou il s'attaque à des renommées, à des œuvres trop vigoureusement constituées, trop bien gardées par la faveur populaire pour qu'il puisse les entamer; et alors sa stérile tentative d'iconoclaste n'excite que la raillerie; — ou bien il frappe juste, mais trop tôt, sur des idoles dont le pied d'argile n'est encore aperçu que par une minorité clairvoyante; et alors il lui arrive un accident singulier : au moment même de l'attaque, sa témérité lui attire une grêle de sarcasmes et d'invectives; puis, quand l'heure est venue où la statue tremble décidément sur sa base et où il y a concurrence de marteaux pour la renverser, on se garde bien d'en faire revenir l'honneur à celui qui porta le premier coup : non, il est oublié, il ne compte plus, il a eu le tort d'avoir raison trois ou quatre ans avant les habiles et les illustres; il a le plaisir de retrouver ses idées, ses aperçus, ses phrases, confisqués par quelque docte personnage, trop occupé d'histoire et de philosophie transcendantes

pour soupçonner même son existence. On le voit, cette critique offensive, ce rôle de tirailleur d'avant-poste au service de la vérité, a plus d'épines que de fleurs : mais ceci n'est qu'un désagrément personnel : ce qu'il y aurait de pire, à un point de vue plus général, c'est que, dans ce système exclusif, si l'on y bornait les attributions de la critique, on arriverait à trop restreindre son influence et son domaine, à décourager une foule d'intelligences dont la neutralité répugne aux partis extrêmes, à supprimer, en littérature, tous ces *milieux* dont on ne saurait se passer, puisqu'ils sont, quoi qu'on fasse, les traits d'union les plus ordinaires entre l'art et la société, entre les ouvrages de l'esprit et l'immense majorité des lecteurs. Annuler ces intermédiaires, ne vouloir reconnaître, dans les lettres, que deux grandes classes, les prédicateurs et les corrupteurs, rompre violemment avec tout le reste, ce serait exactement comme si, dans les temps fabuleux de nos Chambres constitutionnelles, on avait voulu faire de la politique avec l'extrême droite et l'extrême gauche, sans admettre ni centre gauche ni centre droit.

Nous n'éprouvons donc aucun embarras en abordant des noms et des livres tels que ceux de Rigault et de M. Cuvillier-Fleury, et en les recommandant sans autres réserves que celles qu'indique tout naturellement la différence des situations et des *guérites*. D'ailleurs, quelle dissidence de détail ne s'effacerait dans le sentiment de tendre et douloureuse sympathie qu'éveille le souvenir de Rigault? Ce confrère dont nous étions fiers, si jeune encore et déjà si mûr, si fidèle à l'indépendance et à l'honneur des lettres, d'un atticisme si exquis et si fin qu'il avait fini par triompher de l'esprit de collége, nous était enlevé, il n'y a guère plus d'un an, au moment où son talent avait paru, dans de nouveaux cadres, redoubler de verve, de souplesse et de grâce. Il succombait, dans tout l'éclat de sa belle et laborieuse jeunesse, dans tout le charme de ce bonheur domestique que le travail littéraire nous rend à la fois plus nécessaire et plus doux; aimé de tous, même de ceux qu'avaient effleurés ses légères malices; honoré de tous, même de ceux qui eussent voulu le voir prendre un parti plus décidé entre la vérité et l'erreur. Sans abuser de ces formules où la conjecture ressemble presque à une offense contre la réalité, on peut dire, on peut croire que cet excellent esprit, sous une précieuse et charmante influence, se serait de plus en plus rapproché de nous, qu'il se fût de plus en plus débarrassé de cette pointe semi-voltairienne, de ce grain de sel universitaire qui ne manque pas de saveur, mais qui parfois contrarie les gosiers très-délicats. Il est possible enfin que Rigault, en présence de certains événements récents, eût cessé d'être retenu et éloigné de nous par cette idée, très-fausse assurément, mais naguère fort répandue, que la religion ca-

tholique, étant trop aimée, trop protégée par le pouvoir, y contractait je ne sais quel air officiel et convenu, plus fâcheux que les persécutions, et fait pour détourner les esprits indépendants. Voilà bien des sujets de sympathie et de regrets, et ces regrets s'accroissent encore à mesure qu'on lit ces quatre beaux volumes publiés par M. Hachette avec un zèle si intelligent, un si honorable dévouement à la bonne littérature et à la mémoire de Rigault. L'avouerons-nous? Une pensée moins noble et plus égoïste se mêle à la sérieuse estime que ces livres nous inspirent. Leur mérite et leur succès sont au nombre des meilleurs arguments que nous puissions opposer aux esprits chagrins ou superbes, lesquels, s'appuyant sans doute sur les œuvres monumentales dont ils ont doté ou doteront un jour leur siècle et la postérité, traitent de haut en bas les écrivains assez présomptueux pour rassembler et remettre sous les yeux du public une série d'articles de journal : « Faites un livre ! » disent-ils dédaigneusement à l'homme qui, depuis dix ans, vingt ans peut-être, consume son temps et ses forces à lire les livres des autres, à en extraire le suc et la séve, à y chercher souvent ce que l'auteur n'a pas su y mettre, à résumer le tout en quelques pages, et à y attirer l'attention de milliers de lecteurs qui, sans lui, connaîtraient à peine l'œuvre et l'ouvrier. Si l'on nous accorde que la tâche privilégiée de l'esprit français pourrait se caractériser en trois mots : « Vulgariser, simplifier, abréger, » si l'on convient que parmi les écrivains, même distingués, de second ordre, qui tiennent pourtant depuis trois siècles une place assez notable dans notre littérature, il en est peu, bien peu, dont on lise l'œuvre tout entière; que, pour la plupart, on se borne à lire ou à rappeler un chapitre, des pages, de rares bonnes fortunes de pensée ou de style, on sera amené, j'en suis sûr, à faire les parts moins inégales et à reconnaître qu'un recueil d'articles piquants, substantiels, ingénieux, tels que ceux d'Hippolyte Rigault ou de M. Cuvillier-Fleury, n'est pas absolument inférieur, sur l'échelle des productions de l'intelligence, à une comédie blafarde, à un drame larmoyant, à un roman médiocre, voire même à un gros traité de morale ou d'économie politique. Voilà un critique, un journaliste pris au dépourvu par la mort : il n'a pas pu faire ce qui est notre devoir à tous, grands et petits : retoucher, remanier, rajuster au point de vue du lendemain ces articles, destinés, semblait-il, à naître, à vivre, à réussir et à passer du matin au soir. Et cependant ils offrent une lecture très-intéressante et ils auront une valeur durable : ils seront lus encore lorsque les pièces de M. Laya et les livres de M. Capefigue seront depuis longtemps oubliés. Que dis-je? Rigault lui-même va me fournir la plus complète de mes preuves : le premier volume de cette publication posthume se compose en entier de son *Histoire de la querelle des anciens et des*

moderne; un *livre*, cette fois, dans toute l'acception du mot, et un livre des plus estimables, auquel nous avons rendu, dans le temps, l'hommage qu'il méritait. Eh bien, je parierais volontiers que ce n'est pas cette partie de son œuvre que les lecteurs iront chercher de préférence, qu'un attrait plus vif les ramènera vers ces délicates études sur Chapelle et Bachaumont, sur Bussy-Rabutin, sur le livre grotesque de M. Nicolardot, sur Charles de Bernard; vers ces charmantes esquisses, les *Jouets d'enfants*, l'*Oiseau*, la *Morale au théâtre*, les *Prix de vertu*, où Rigault essaya avec tant de succès une nouvelle manière et acheva, avant de disparaître, de préciser son aimable physionomie. Est-ce frivolité puérile de la part de ses lecteurs? Non; c'est que ces petits cadres où se jouait en mille traits heureux ce bon sens aiguisé d'esprit répondaient mieux au goût du temps, à ces procédés expéditifs que nous appliquons à toutes choses, qu'il s'agisse de lire ou de voyager, de nous amuser ou de nous instruire.

Les positions bien établies, le genre bien accepté, que nous reste-t-il à faire pour que notre sympathique témoignage ne ressemble pas à une louange banale? A marquer les différences de points de départ, d'origines et de conclusions qui séparent cette critique de la nôtre; à rechercher quelles supériorités et aussi quels désavantages résulteraient, à talent égal, de ces différences; à découvrir enfin ce que la critique peut exiger, attendre, espérer ou craindre de la société, suivant qu'elle apporte dans ses jugements plus d'accommodements ou plus de rigueurs. Il est bien entendu, encore une fois, que la question de talent est ici mise hors de cause : sur ce terrain nous ne pourrions que nous incliner devant nos supérieurs et nos maîtres.

Au commencement de ce siècle deux forces se trouvèrent en présence dans la littérature comme dans le monde : la Révolution, disciplinée, ajournée, mais non pas vaincue, et l'âme de toutes les grandes choses qu'elle s'était proposé de détruire et vers lesquelles on était ramené tout ensemble par l'impression, chaude encore et saignante, de ses terribles étreintes et par le penchant naturel à l'esprit humain, toujours prêt à regretter ce qu'il a perdu. La religion, la monarchie, la philosophie spiritualiste, toutes les beautés, toutes les poésies du passé eurent d'illustres défenseurs, d'éloquents interprètes, et l'on put un moment croire que cette réaction religieuse et monarchique serait l'inspiration dominante de cette nouvelle phase littéraire qui s'inaugurait sur des ruines. Un peu plus tard, à ce premier prestige s'en joignit un autre que rendaient plus précieux vingt années de servitude. La liberté apparut comme l'alliée naturelle de cette renaissance royaliste, spiritualiste et chrétienne que l'Empire avait traitée en ennemie, qui rendait au pays son passé, ses souvenirs, son âme, et ouvrait aux imaginations longtemps enchaînées dans les glaces de la

tradition païenne de poétiques horizons et des rivages enchantés. Oui, l'esprit humain, au dix-neuvième siècle, a eu un instant ce singulier bonheur, que les deux principes qui se le disputent, celui qui le règle et celui qui le féconde, l'autorité et la liberté, ont pu, ont dû même cesser de se combattre, s'affermir et se compléter l'un par l'autre et faire de cette alliance l'élément d'une vie nouvelle, prompte à se répandre dans les lettres, dans les arts, comme dans les institutions politiques. Comment ne pas déplorer les malentendus qui troublèrent et rompirent ce traité de paix? Comment se croire un rétrograde, un détracteur systématique, *un chevalier de l'éteignoir*, parce qu'on rattache à cette date ses regrets et ses doctrines, parce qu'on explique par cette rupture les progrès d'une décadence, avouée aujourd'hui par les moins pessimistes? *Dîs aliter visum :* de vieux fantômes effrayèrent les jeunes intelligences; de vieux partis abusèrent les jeunes idées, et la Révolution prévalut. Or, en politique, la Révolution nous a donné tous les biens dont nous jouissons : mais, en littérature, il était clair que, partie du paganisme, elle ne pouvait aboutir qu'au matérialisme et à l'anarchie. Une fois que le mouvement littéraire et poétique des belles années de la Restauration n'avait plus pour lumière, pour règle et pour force ces croyances monarchiques et chrétiennes dont le souffle avait fait éclore tant de fleurs sur tant de débris, on pouvait prévoir et marquer d'avance les phases qu'il allait suivre. Il était évident que, chevaleresque d'abord, puis adopté et un moment ennobli par l'aristocratie intellectuelle, il ne tarderait pas, sous le feu d'une révolution nouvelle, à devenir purement et simplement révolutionnaire, puis démocratique, puis anarchique. Les pavés de Juillet n'écrasèrent pas seulement une royauté, ils tuèrent aussi une littérature; ils furent cause du moins que le libéralisme littéraire, ainsi qu'il s'intitula lui-même, après avoir eu son 1814, eut son 1830, son 1848, sans compter la suite : car, dans un temps comme le nôtre, la veille n'assure jamais le lendemain.

A présent, il est facile de déterminer les distances entre la critique que j'appellerais du *juste milieu* si ce mot n'éveillait de désobligeants souvenirs et d'injustes épigrammes, et celle que nous voudrions défendre contre le reproche d'obscurantisme ou de fanatisme. Les liens les plus honorables, les opinions les plus sincères, les satisfactions les plus légitimes, attachèrent des écrivains tels que M. Cuvillier-Fleury, et, plus tard, tels qu'Hippolyte Rigault, aux institutions, aux formes, aux personnes qui remplacèrent, en 1830, la royauté restaurée en 1814; et, ne l'oublions jamais, chez ceux qui eurent, comme Rigault et M. Cuvillier-Fleury, l'honneur d'approcher des princes auxquels leurs adversités nous permettent de rendre justice, cette persistance d'optimisme en faveur des hommes,

des idées et des œuvres de 1830 n'a été qu'une qualité de plus. Nous voyons même, dans l'intéressante notice de M. Saint-Marc-Girardin, que Rigault allait un peu plus loin; que, sans être républicain, il appartenait à l'opposition *dynastique;* et l'on ne peut se défendre d'un mélancolique sourire en songeant qu'il y eut une époque où ce charmant esprit ne trouvait pas assez libéral un gouvernement qui a constamment donné à ses ennemis et à ses amis assez de liberté pour le détruire. Quoi qu'il en soit, voilà les nuances clairement indiquées. Tout ce qui triompha ou parut triompher à cette date où nous fûmes les vaincus, le libéralisme élargi et appliqué, l'esprit universitaire, les idées de 89, la succession voltairienne tempérée par la philosophie spiritualiste ou éclectique, tels sont les points de repère où se reposa, où se repose encore cette critique, trop confiante, trop intéressée dans la question pour admettre que ce qui flattait ses opinions pût jamais amener des choses déplaisantes pour son goût. Elle prit pour un établissement ce qui n'était qu'une halte, et pour un but atteint ce qui ne fut qu'une étape dans cette marche irrésistible dont nous subissons les entraînements. Même après des expériences, des mécomptes, des fautes communes qui ont eu au moins le mérite de nous conduire à des concessions réciproques, c'est toujours là l'inspiration préférée, je dirai presque le *dada* de ces écrivains, si ingénieux, si supérieurs dès qu'il ne s'agit plus que d'exprimer avec charme des pensées justes et fines à propos des incidents de la vie littéraire et des ouvrages de l'esprit. Leur goût est pur, leur conscience honnête, leur morale saine; un fonds de sincérité et de droiture se reconnaît jusque dans les pages où se trahissent leurs préventions et leurs antipathies. Mais, tandis que, pour affermir nos jugements, pour donner à nos doctrines l'unité, l'autorité et la certitude que chercherait en vain notre faiblesse, nous remontons droit à la source de toute vérité, de toute liberté, de toute beauté, ils s'arrêtent à mi-côte : ils n'acceptent le christianisme qu'avec une sorte de neutralité respectueuse, aussi empressée de gourmander les excès de zèle que de repousser les attaques impies. Tandis que nous essayons de faire de notre critique une chaîne dont le premier anneau va se rejoindre à l'époque qui nous a paru la plus favorable au libre et fécond développement de l'esprit moderne, ils restent volontairement en deçà, prodiguant leurs préférences au régime suivant, qui eut droit à leur affection, qui a droit à leurs regrets. Ouvrez les volumes de Rigault et ceux de M. Cuvillier-Fleury : immédiatement l'envie vous prend d'y faire deux parts; celle des morceaux où le critique, se trouvant sur un terrain neutre, n'a eu besoin que d'y déployer ses qualités d'honnête homme et d'écrivain; et celle où, traitant des sujets plus délicats, plus disputés, il a eu à heurter (aussi poliment que possible)

son voisin de gauche et surtout son voisin de droite. La comparaison est facile : voyez Rigault, par exemple, lorsqu'il esquisse, à propos de Chapelle et de Bachaumont, le parallèle des voyages d'autrefois avec les voyages d'aujourd'hui, lorsqu'il parle poésie, roman, jouets d'enfants, vie élégante, villégiature, comédie, duel, prix de vertu, ou bien lorsque, plus sérieux et plus érudit, il écrit quelques pages de maître sur Homère, sur Ménandre, sur Horace, sur Shakspeare, sur Dante, sur Montaigne. Voyez M. Cuvillier-Fleury, lorsque, par un de ces procédés où il excelle, s'emparant d'une de ces données qui, à certains moments, se produisent au théâtre et dans les livres avec une simultanéité bizarre et comme une *matière* de collége dictée à vingt écoliers à la fois, il la traite à sa façon, l'éclaircit, la résume, explique comment celui-ci a penché de tel côté, comment celui-là est tombé de tel autre, rend au sujet sa physionomie la plus juste et la plus piquante, et répand la lumière et la vie sur cette tâche de critique, si souvent accusée de stérilité et de froideur. Voyez-le encore, lorsqu'il entreprend une de ces exécutions courtoises, où le patient, criblé de politesses, comblé d'épigrammes, égratigné de caresses, sent à la fois le velours le plus moelleux et la griffe la plus délicate lui chatouiller l'épiderme et arrive à la fin de son délicieux supplice, sans bien savoir s'il doit maudire tant de malice ou remercier tant d'urbanité. Ce sont là des modèles, et l'on oublie vite, en les lisant, d'importunes dissidences, comme on oublie aux bains de mer ou dans les voyages d'agrément les soucis et les affaires pour jouir plus complétement de la société de compagnons aimables. Mais viennent ces questions inévitables, terribles, qui se mêlent, malheureusement, de nos jours, à presque toutes les productions de la pensée, depuis la grave histoire jusqu'aux chansons et aux romans, chacun reprend sa place et son domicile politique : il semble que l'on rentre chez soi et qu'on laisse sa carte à ses compagnons de tout à l'heure, en se promettant de les revoir, mais avec moins de familiarité et d'abandon. Comme il est, en définitive, plus commode de se quereller avec les morts qu'avec les vivants, c'est Hippolyte Rigault qui me fournira mes exemples, et je me restreindrai sur deux points, qui donnent vue sur tout le reste : ses études sur les excellents ouvrages de M. Alfred Nettement, l'*Histoire de la littérature française sous la Restauration*, et l'*Histoire de la littérature française sous le gouvernement de Juillet*, et ses articles sur les prédicateurs du Carême, sur la dévotion du temps, sur ces côtés extérieurs de la vie chrétienne que nous ne voulons pas, à Dieu ne plaise ! interdire à la polémique mondaine, mais où un esprit fin et sage doit apporter d'autant plus de réserve et de respect, que l'arène est plus ouverte, l'enceinte moins bien gardée et quelques-uns des agresseurs plus perfides et plus grossiers.

Le reproche capital que Rigault adresse à M. Nettement, c'est d'avoir écrit des œuvres de parti plutôt que des œuvres littéraires. Il est vrai que M. Nettement, dans ses deux Histoires successives, tout en donnant de fréquentes preuves de son esprit naturellement sympathique et bienveillant, a maintenu et fixé ces dates intellectuelles que nous avons essayé d'indiquer; qu'il a démontré, avec son remarquable talent et son admirable sincérité, que la régénération des lettres et de l'art, dans la première partie de ce siècle, avait été étroitement unie au réveil de l'esprit chrétien et monarchique ; qu'en s'écartant de cette forte et salubre origine les génies les mieux doués étaient graduellement devenus moins vigoureux et moins purs, et que l'histoire de ces décadences individuelles ou collectives s'expliquait par celle des événements qui avaient de nouveau précipité la société moderne dans les voies révolutionnaires et démocratiques. Nous nous déclarons atteint et convaincu sur tous ces points; mais nous ajoutons qu'il nous paraît bien difficile à un historien de la littérature contemporaine de ne pas appuyer l'ensemble de ses jugements sur un principe quelconque, de ne pas donner à son édifice une clef de voûte, de ne pas échelonner au-dessous d'une idée-mère tous ces groupes, toutes ces œuvres, tous ces noms, qui, passant par trois ou quatre révolutions, et y laissant, à chaque secousse, un peu de leur force, de leur grandeur et de leur sagesse, vont du *Génie du Christianisme*, des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, de la *Législation primitive*, des livres de madame de Staël, aux drames réalistes du Vaudeville ou du Gymnase et aux volumes galants de M. Michelet. Que M. Nettement, écrivain religieux et monarchique, ait été induit par ses convictions à mal choisir son point de départ ; que sa thèse ne soit pas juste ; qu'un partisan de la Révolution eût sujet de le contredire, ceci est affaire de discussion : mais soyez certain que tout homme sérieux et avisé, ayant à raconter la littérature française depuis cinquante ans, ne procéderait pas autrement. Quelle que fût sa foi religieuse, philosophique et politique, il refuserait de s'aventurer dans ce vaste champ sans fil conducteur; il reconnaîtrait la nécessité de soutenir son récit par des doctrines et de subordonner ses doctrines à ce qu'il croirait la vérité : il prendrait, en un mot, *parti* dès les premières pages, sous peine de n'arriver qu'à la confusion et au chaos, ou de faire éprouver à ses lecteurs cette sensation de froid contact que nous cause l'indifférence. Quoi! vous avez un critique parvenu à une perfection magistrale, ingénieux, subtil, attrayant, rusé, expert en curiosités tentatrices, plein d'agréables faux-fuyants et de complaisantes perspectives, et vous lui refusez votre estime, sous prétexte qu'indépendant à sa manière, il s'est franchement placé au premier rang des *neutres ;* vous avez eu un critique pro-

fond, grave, universel, impassible, d'une incroyable probité littéraire, et vous l'avez laissé mourir dans la solitude et le silence, et vous l'enveloppez d'oubli, parce qu'en jugeant les œuvres de son temps, il s'est constamment isolé de ce temps lui-même, parce qu'il a refusé de tenir compte des événements, des tendances, des fautes, des misères sociales ou morales dont ces œuvres étaient les conséquences ou les complices, les commentaires ou les démentis ; — et vous interdiriez à un homme convaincu, écrivant cette histoire littéraire qui est l'envers de notre histoire politique, de l'imprégner de ses couleurs, d'y communiquer cette vie intérieure, qui s'attache à tous les mouvements de la pensée comme la vie matérielle s'attache à tous les traits de la physionomie, à toutes les habitudes du corps ! Est-ce sa faute, est-ce celle du temps, est-ce celle du hasard si nos auteurs célèbres, à mesure qu'ils ont déserté leurs inspirations primitives et cédé au courant révolutionnaire, ont faibli, grimacé, se sont compliqués, violentés, assombris, amoindris? Chateaubriand, Victor Hugo, Lamennais, Lamartine : que de noms, que de souvenirs, que de preuves ! Vous dont le goût est si exquis et si pur, oseriez-vous dire que vous préférez le Victor Hugo des *Contemplations* ou de la *Légende des Siècles* à celui des *Odes et Ballades*, le Lamartine des *Girondins* ou de la *Chute d'un Ange* à celui des *Méditations;* que vous ne préférez pas le Chateaubriand des *Martyrs* à celui des *Mémoires*, le Lamennais de l'*Essai sur l'Indifférence* au Lamennais démagogique? Est-ce notre faute si nos illustres d'après 1830, les Balzac, les Musset, les George Sand, semblent déjà, toute morale à part, de moindre taille et de proportions moins justes que les talents du premier groupe, et si, en revanche, ils paraissent des géants, comparés aux petits génies qui piétinent, leurs réclames à la main, dans les bas-fonds du réalisme et de la bohème ? Est-ce notre faute enfin, si des hommes tels que Paul-Louis Courier et Béranger, qui se posèrent dès l'abord en ennemis de la Restauration et lui firent tant de mal, ont donné prise contre eux aux écrivains monarchiques, soit, comme Courier, par leur vie privée et leur mort misérable, soit, comme Béranger, par cet énorme déchet posthume qui menace d'engloutir tout cet héritage de gloire dans les frais d'enterrement ? Que dis-je ? ces éminents critiques que nous étudions en ce moment, sont-ils eux-mêmes impersonnels, indifférents, attentifs à éloigner de leurs appréciations littéraires toute ombre de politique? Peuvent-ils écrire vingt pages sans que le bout de l'oreille perce à travers ce tissu souple et ferme, solide et brillant? Celui des ouvrages de M. Cuvillier-Fleury, qui a obtenu le succès le plus retentissant, les *Portraits politiques et révolutionnaires*, n'a-t-il pas, Dieu merci, les vives et chaleureuses allures d'un livre de parti? M. Cuvillier-Fleury, admirateur de Béranger tant qu'il ne voit en lui qu'un *clas-*

sique élégant et correct, un poëte populaire et patriote, et fronçant le sourcil dès que le malin chansonnier lui est dénoncé par des confidences d'après coup comme s'étant un peu moqué du personnel de la monarchie de Juillet, n'obéit-il pas à des opinions, à des affections qui l'honorent même auprès de ceux qui le combattent? Est-il bien sûr que la décadence poétique de M. de Lamartine lui semblerait aussi complète, si la lyre du moderne Amphyon n'avait fini, de prodige en prodige, par soulever les pavés de Février? Je lis dans le troisième volume de Rigault une étude sur les œuvres complètes de Casimir Delavigne : si l'estimable auteur des *Vêpres Siciliennes* n'avait pas pratiqué, dans sa poésie et dans sa vie, ce *juste milieu* inclinant au centre gauche, où se complaisait Rigault, ce juge d'un tact si supérieur ne se se serait-il pas demandé pourquoi les pièces de Casimir Delavigne, chaque fois qu'on essaye de les reprendre, font eau et ennui de toutes parts? Aurait-il si intrépidement loué ce talent faux, froid, guindé, fait de transactions, d'ajustements et d'à-propos, qui ne fut, quoi qu'on en ait dit, ni le Meyerbeer ni le Delaroche de la versification française? Non; l'impartialité absolue, le détachement complet de nos opinions politiques, de nos convictions religieuses, n'est ni possible ni désirable dans la critique littéraire. Comment en serait-il autrement? Depuis 1789, les vicissitudes publiques ont tenu une place considérable dans la destinée, dans les ambitions, dans le rôle, dans le bien-être ou le malheur de chacun : tout individu un peu intelligent a été appelé, ne fût-ce qu'une fois, à délibérer, à choisir, à diriger dans tel ou tel sens une question de personne ou de parti : la tribune, les élections, les journaux surtout, ont introduit dans toutes les habitudes de notre existence la préoccupation des affaires du gouvernement et du pays ; effet qui survit à ses causes, et nous donne encore les soucis de la politique à défaut de ses libertés. Comment donc la littérature resterait-elle étrangère à cette impulsion générale de l'esprit moderne, elle qui y a tant contribué, elle qui, depuis plus de deux siècles, a eu presque toujours le secret de commander ce qu'elle semble servir et de précéder ce qu'elle a l'air de suivre? Quel genre, sérieux ou même frivole, peut échapper à cette réciprocité constante, à cette intime alliance, dangereuse souvent, mais vivifiante, entre la politique et les lettres? Histoire, mémoires, philosophie, roman, théâtre, poésie lyrique, tout cela tient par quelque côté ou aux grands intérêts qui préoccupent les esprits graves, ou aux questions vitales qui décident de la moralité humaine et du repos des empires, ou aux passions mobiles qui agitent les multitudes, ou aux événements qui vibrent dans les imaginations sonores. Or, si les productions de la littérature ne peuvent se dérober à cette alliance, comment pourrait s'y dérober la critique qui les juge? Conser-

vons donc nos nuances : ne craignons pas d'offenser les sereines immunités de l'art en restant armés pour ces luttes pacifiques; seulement, quand nous avons l'honneur de rencontrer des adversaires tels que Rigault et M. Cuvillier-Fleury, dont nous rapprochent bien des points de contact et qui méritent toutes nos sympathies, saluons-les de l'épée et tâchons de nous réunir le plus souvent possible contre l'immoralité, la déraison et le mauvais goût.

Nous serons plus bref à propos des articles légèrement empreints de persiflage, où Rigault a abordé ce qu'il appelait les abus de la dévotion à la mode et les défauts de l'éloquence de la chaire au dix-neuvième siècle. Ces articles, où le bel-esprit s'accuse un peu trop et garde un lointain accent de collége, il les eût regrettés, effacés peut-être, si la mort ne l'avait surpris. Rigault appartenait à un petit groupe d'esprits très-distingués, trop droits assurément et trop honnêtes pour haïr la religion ou même s'en détourner tout à fait, mais qui se figurent que le christianisme d'aujourd'hui n'est plus celui d'autrefois, qu'il a dégénéré en une sorte de dévotion facile, d'orthodoxie commode et mondaine qui fait son salut en grande toilette, court les sermons entre un bal et un concert, quête au profit des pauvres et des modistes, et se donne rendez-vous pour écouter des prédicateurs romantiques, parlant une langue mélangée de Massillon et de Lamartine. Rigault, jugeant les orateurs sacrés de notre époque, n'est pas un impie, à beaucoup près, ni même un railleur, mais plutôt un classique, un attardé volontaire du dix-septième siècle, s'offensant de quelques dissonances, de certaines enluminures trop modernes, comme il s'offenserait, dans un drame, de le trouver trop différent des tragédies de Racine, ou dans un roman, d'y voir si peu de ressemblance avec ceux de madame de Lafayette. Nous ne sommes pas digne de plaider ces questions délicates. C'est à nos lecteurs à se demander si les familles catholiques qu'ils connaissent, si notre clergé, si nos évêques, si ces milliers d'âmes vouées à l'apostolat, aux missions, à tous les devoirs, à tous les martyres de la charité, ont jamais offert rien de commun avec cette dévotion brodée au tambour qui minaude dans les salons, chuchote de pieux marivaudages et oublie, en de futiles pratiques, les mâles austérités de l'Évangile. Quant au grief purement littéraire, au penchant de quelques-uns de nos prédicateurs à altérer, par des enjolivements et des concessions au goût du jour, la belle et chrétienne simplicité du grand siècle, nous admettons qu'il soit juste et que la critique ait le droit de le discuter : qu'en faudrait-il conclure? que les prédicateurs sont des hommes, et, qui plus est, des hommes de leur temps; que, vivant dans une atmosphère dont l'influence se fait sentir dans toutes les formes de la pensée, ils ont subi cette influence; que, s'adressant à

des auditoires insoucieux de la tradition, peu familiers avec les modèles, façonnés à des expressions nouvelles par les idées, les habitudes, la littérature du moment, ils ont craint d'être séparés d'eux par de trop grands espaces et d'y perdre leurs moyens d'action sur les âmes s'ils maintenaient l'éloquence de la chaire sur les sévères hauteurs de Bossuet et de Bourdaloue. Cette éloquence est, de tous les genres auxquels s'applique le talent de la parole, celui qui a le plus besoin de rencontrer des coopérateurs parmi ses auditeurs : car, si elle oublie un moment que sa mission n'est pas de plaire, mais de persuader, elle cesse d'être, elle tombe au-dessous de l'éloquence profane. Comment donc ne s'inquiéterait-elle pas des solutions de continuité qu'elle pouvait établir entre elle et ses auditeurs en évitant trop obstinément de parler leur langue ? Les hommes tels qu'Hippolyte Rigault se laissent aller, sur ce chapitre, à une contradiction bizarre. Ils trouvent très-bon que tout soit repétri, tout nivelé, tout déclassé; que le temps ait effacé les hiérarchies, amoindri le dogme de l'autorité et du respect, forcé le prince, le noble, le prêtre, le bourgeois, le plébéien, à vivre de plain-pied et de la vie commune; et ils s'étonnent, ils s'affligent que ce bouleversement radical n'ait pu s'accomplir sans que toutes les manifestations de l'intelligence, à commencer par la plus haute, en aient ressenti le contre-coup ! Ils voient les effets que nos conquêtes démocratiques ont produits dans tout l'ensemble, dans tous les détails de la littérature, et ils sont surpris que cette partie de la littérature, qui sert de trait-d'union entre les vérités célestes et l'esprit de chaque époque, ne soit pas restée exactement la même qu'au temps où la figure du prédicateur, avant d'être une persuasion, était une puissance ! Ils s'applaudissent de voir la chaire chrétienne descendue au niveau de la foule qui l'entoure, d'être libres de la discuter et de la contrôler comme un volume de poésie et de prose, et ils se scandalisent qu'elle ne parle pas aux lecteurs de Victor Hugo, de Michelet et de Théophile Gautier absolument le même langage qu'aux contemporains de Corneille, d'Arnauld et du grand Condé ! Ceci nous amène à indiquer le reproche, selon nous, le plus sérieux, que méritent ces spirituelles incartades de Rigault contre la prédication et la dévotion modernes. On les justifie, il les justifiait lui-même en citant la Bruyère : — « Le discours chrétien est devenu un spectacle, » disait *déjà* la Bruyère dans l'âge d'or de l'éloquence sacrée; et ailleurs : « Je viens d'entendre ce qu'il y a de plus nouveau au monde ; un prédicateur qui prêche l'Évangile. » — Si la Bruyère a pu, sans être traité d'impie ou de sacrilége, écrire ces lignes en plein règne de Louis XIV, sous le régime de l'autorité et du respect par excellence, comment des remarques analogues seraient-elles coupables aujourd'hui ? C'est jus-

tement cette différence des temps qui doit nous retenir. Les sobres épigrammes de la Bruyère contre les grands, contre les *enfants des dieux*, contre la cour, contre les prédicateurs, n'étaient que le discret et timide essai d'une force encore inconnue en présence d'une force toute-puissante. Ce qu'effleurait ainsi la Bruyère était protégé, consacré, mis hors de contrôle par les lois, par les mœurs, par tous les pouvoirs, toutes les habitudes de la société. Maintenant ce qui s'essayait triomphe : ce qui dominait n'est plus gardé contre les insultes que par ces barrières invisibles qui ne sont pas du ressort des hommes. Un signe d'irrévérence, une parole moqueuse, grossie d'échos en échos, peut aussitôt se répandre, s'envenimer, se traduire en blasphèmes sur des lèvres brutales. Ces attaques, si courtoises qu'elles soient, sont donc à la fois moins généreuses et plus dangereuses. N'insistons pas davantage. Aussi bien, si nos lecteurs pensent qu'il y ait en ce moment dans le clergé et l'épiscopat français décadence de talent, de vertus et de courage, nos plus beaux discours seraient inutiles.

Il est facile maintenant d'indiquer les supériorités et les désavantages de cette critique. Elle s'est spirituellement qualifiée elle-même de *défensive :* si l'on adopte ce mot, si on lui donne toute son extension stratégique, on pourrait dire qu'en fait de croyances, de morale, de décence et de goût, cette critique défend tout ce qui est acquis, incontesté, ratifié par la *moyenne*, c'est-à-dire par l'immense majorité des esprits et des consciences; gardant courageusement la place, ne se permettant que de rares sorties, évitant de se porter sur des points plus disputés, plus découverts, où ses entreprises soulèveraient plus de résistance et de tumulte. Dans les conditions ordinaires, dans ces larges espaces qui lui appartiennent, on conçoit que son gouvernement soit tranquille et assuré; que, demandant moins, elle obtienne davantage, et que rien ne dérange le plaisir de ses lecteurs, surtout quand Hippolyte Rigault ou M. Cuvillier-Fleury tiennent la plume. Se bornant à ces zones tempérées, n'aspirant qu'à l'adhésion des modérés et des sages, elle peut, sans qu'on l'accuse d'inconséquence, d'arrière-pensée ambitieuse ou personnelle, distribuer le miel de ses éloges à des ouvrages et à des hommes de nuances bien différentes. Si elle a pour l'Académie française ce goût qui est en littérature ce que le goût de la bonne compagnie est pour les gens du monde, elle peut, sans que nul songe à en médire, concourir vaillamment aux succès légitimes des académiciens illustres, joncher de fleurs, à chaque séance, les marches du palais Mazarin, tout vanter chez les immortels, depuis le talent de bien écrire jusqu'à celui de lire admirablement, comme certains colléges de province donnent des prix de croissance et de propreté aux élèves faibles en narration

française ou en discours latin. Elle est en droit de railler doucement et finement — et Rigault ne s'en fait pas faute, — ceux d'entre nous qui, guidés dans leurs jugements littéraires par des vérités plus inflexibles et des doctrines plus absolues, se laissent cependant tenter sept fois par jour, comme le juste, par le démon académique, et accrochent de temps en temps leur rigorisme aux patères de l'Institut, sous le frivole prétexte qu'il n'est pas défendu aux conscrits de fouiller tous les matins leur giberne pour tâcher d'y découvrir leur bâton de maréchal. Enfin, — et ceci vaut mieux que nos innocentes plaisanteries, — comme cette critique se fâche plus rarement, il en résulte que ses rares colères sont plus éloquentes et plus efficaces. Quand nous avons accepté ou subi ce titre barbare que nos *victimes* se hâtent de nous infliger, le titre d'*ereinteur*, chacune de nos expéditions produit d'autant moins d'effet qu'aux yeux des gens intéressés ou prévenus elle semble tenir à un système, à un plan général d'agressions et de violences. Mais, quand un ouvrage scandaleux met en rumeur la littérature, quand la société et la morale, se sentant outragées, demandent aide et vengeance, et quand la critique *défensive*, sentinelle prudente, mais fidèle, se fait l'énergique interprète de cette indignation, quand elle répond à un de ces cris de la conscience publique qui dominent les calculs de la vanité, les amorces de la luxure et les fanfares du charlatanisme, la sensation est profonde, et la tâche de l'écrivain victorieusement accomplie. M. Cuvillier-Fleury a eu plusieurs fois, et récemment encore, de ces bonnes fortunes d'honnête homme, de ces *ut de poitrine* de la critique *défensive*, et il s'est dit, j'en suis sûr, que, de tous les succès que mérite son beau talent, celui-là est le meilleur.

Parlerons-nous des désavantages? Nous ne pourrions y insister sans craindre de tomber dans des redites. Évidemment le côté faible de cette critique est de ne pas toujours accepter, comme diraient des pédants, toutes les prémisses de ses conclusions et toutes les conclusions de ses prémisses. Il y a dans le bien, dans le beau, dans le vrai qu'elle honore et qu'elle défend, des filiations et des origines dont elle croit pouvoir se passer : il y a dans le mal qu'elle attaque et dont elle s'alarme des gradations, des enchaînements logiques qui l'importunent et qu'elle néglige. A tous moments, si ses lecteurs n'étaient pas, en général, beaucoup plus inconséquents qu'elle-même, ils auraient le droit de lui dire : Mais pourquoi, si cela est vrai, ceci est-il faux? Pourquoi, si cela est mal, ceci est-il bien? Pourquoi, si cela est laid, ceci est-il beau? La décence est-elle toute la vertu? Le goût est-il la conscience? Dans les lettres comme dans le monde, suffit-il de sauver les apparences pour être glorifié? La notion du bien et du mal n'est-elle pas variable et fragile, si elle ne s'appuie sur d'impé-

rissables vérités? — Questions indiscrètes, je le sais, gênantes pour la critique, gênantes pour l'art, mais qui ont pourtant leur valeur! Choisissons un seul exemple : cette détestable prépondérance que la littérature et le théâtre ont laissé prendre de nos jours à la courtisane. Les dernières prouesses du réalisme en ce genre ont indigné la critique *défensive* comme la nôtre : bien! Montons un peu plus haut, à la *Dame aux Camellias*. M. Cuvillier-Fleury a écrit, à son sujet, de charmantes pages pleines de justesse, de bonne morale et de bon sens : nous voilà d'accord. Montons plus haut, à *Fleur de Marie :* le *Journal des Débats* fut jadis son piédestal; mais enfin il s'en est repenti, et que celui de nous qui n'a pas péché lui jette la première pierre! Montons encore : nous voici à la Esméralda, à Marion Delorme, à la Tisbe, à cette antithèse, si chère à l'art moderne, de la bassesse dans la grandeur, de l'héroïsme dans l'opprobre. Ici l'on discute : c'est paradoxal, mais c'est beau; l'auteur est un grand poëte; de belles mains peuvent, sans se salir, feuilleter ses livres et applaudir ses pièces; bref, les avis se partagent. Encore un pas : voici Béranger plaçant sur la même ligne la fille d'Opéra et la sœur de charité. C'est affreux... mais c'est charmant! Le chansonnier est si exquis, si correct, si national! N'y touchez pas! En tout, cinq échelons : nous allons jusqu'au dernier, la critique *défensive* s'arrête au troisième. Tout à l'heure je parlais philosophie : permettez-moi, à présent, de parler médecine. La critique défensive ne s'émeut que quand le malade est en danger; la critique offensive commence à s'agiter dès qu'elle aperçoit les premiers symptômes.

Et la société? il est impossible de la passer sous silence en parlant de la critique : car, si l'on a pu dire que la littérature est l'expression de la société, c'est encore plus vrai de la critique qui ne devrait être que la société elle-même, confiant à quelques lettrés le soin d'interpréter ses blâmes ou ses suffrages, de défendre ses intérêts, de sauvegarder son honneur, de la protéger contre ses propres faiblesses. En est-il toujours ainsi? Hélas! non. A qui la faute? A nous tous peut-être, et à personne. Dernièrement M. Cuvillier-Fleury, en publiant, sur les œuvres d'Hippolyte Rigault, une des ces études toujours trop rares au gré de la bonne compagnie et de la bonne littérature, a de nouveau recherché, avec autant de sagacité que de grâce, quels étaient les rapports véritables entre la société et la critique, laquelle des deux alliées manquait le plus souvent aux clauses du traité, où s'arrêtait l'autorité de l'une, jusqu'où allaient les exigences, les caprices, les inconséquences de l'autre, et il a très-sagement conclu qu'un honnête homme, écrivain éminent, critique supérieur, tel que Rigault, avait le droit d'accomplir sa tâche et de poursuivre son chemin sans trop s'inquiéter ni des réticences qu'on lui conseille ni des vivaci-

tés qu'on lui demande. Rien de plus vrai; mais ce n'est là, selon nous, qu'un des côtés de cette question délicate. Oui, la société, celle de notre époque surtout, qui a complétement cessé d'être homogène, est capricieuse, changeante, inconséquente, comme chacun des individus et des intérêts dont elle se compose : elle interdit à celui-ci ce qu'elle permet à celui-là : elle a des heures de rigorisme et des années de complaisance. Elle a des engouements irréfléchis et des dédains inexplicables. Elle cache sur la table à ouvrage de ses femmes les plus distinguées le mauvais roman dont elle nous engage à faire prompte et éclatante justice; et, si cette justice est en effet trop éclatante, nous sommes à peu près sûrs que le livre en aura deux ou trois éditions de plus. Elle refuse de faire elle-même la police; et, si nous nous croyons autorisés à la faire à sa place, elle se plaint tantôt que nous la faisons mal, tantôt que nous la faisons trop. Tout cela est exact, et nous savons mieux que personne tout ce qu'il y a d'illusoire à se croire soutenu par la société quand on attaque ses ennemis, ou à lui demander un peu de consistance et de logique quand on essaye de signaler ses périls, de flétrir ses corrupteurs, de classer ses sujets de rancune. Mais ne pourrait-on pas répliquer que la société n'est pas seule coupable, qu'il y aurait dans ses rapports avec la critique plus de solidité et d'ensemble, si celle-ci avait constamment plus d'unité et de tenue, si, négligeant un peu plus le soin de ses propres succès, elle affirmait mieux son autorité, si elle l'appuyait de doctrines plus fortes, plus nettes, plus capables de discipliner la foule des esprits superficiels et secondaires? — Si la question de morale, de religion, de goût, de vérité, d'erreur, ne se juge et ne se résout que du plus au moins, qui fixera ce *moins* et ce *plus?* A qui persuadera-t-on qu'une forme plus élégante, des précautions plus habiles, des rideaux mieux tirés, suffisent pour faire amnistier ici ce que l'on condamne là-bas? Qui voudra croire que, dans le partage entre la foi et le doute, le bien et le mal, l'éloge et la flétrissure, la justice puisse se faire par accommodement et se distribuer par doses? Si la critique, entre les mains d'honnêtes gens servis par un esprit d'élite, peut faire, sans se tromper, cette distribution et ce partage, comment n'y aurait-il pas un peu de confusion et de méprise dans la masse des lecteurs, dans le gros du public, dans la société enfin, qui n'est pas tenue d'avoir autant d'esprit et de conscience qu'Hippolyte Rigault ou M. Cuvillier-Fleury? — « Vous êtes des philosophes vis-à-vis les jésuites, et des jésuites vis-à-vis les philosophes, » disait à Rigault un des fougueux apôtres de la réaction voltairienne chauffée aux poêles de l'École normale. Il avait tort sans doute, et Rigault subissait là le sort des modérés : mais cette violente apostrophe évaluait à sa manière la somme d'incertitudes que la critique *défensive* peut laisser aux esprits vul-

gaires. D'ailleurs les passions mauvaises, patrones naturelles de la mauvaise littérature, la curiosité, le goût du fruit défendu, les révoltes de l'intelligence, les grossiers appétits de la matière, sont toujours là, prêtes à passer par toutes les mailles, à tirer parti de toutes les réticences, et d'autant plus âpres au jeu qu'on leur laisse plus de cartes dans les mains. On le voit, la même discussion reparaît sous tous les aspects : la question des rapports de la société avec la critique reste en suspens : il existe bien un moyen de la résoudre, mais ce moyen est trop douloureux, trop désespéré pour que nous le désirions jamais. Quand sonne l'heure des catastrophes, quand la société a peur, elle se jetterait volontiers dans les bras de la critique offensive, ne trouvant plus alors ni ses points de départ trop absolus, ni ses déductions trop rigoureuses, ni ses conclusions trop sévères. Elle lui livre en pâture, elle traîne à son tribunal les œuvres, les hommes, les noms auxquels elle attribue une part de ses malheurs et de ses angoisses, et, si dure que soit la sentence, elle est toujours tentée de la déclarer trop douce. Depuis quinze ans, nous avons pu établir pour notre édification personnelle une singulière échelle de proportion entre les phases, alarmantes ou rassurantes, de notre histoire politique et les opinions rudes ou faciles d'une foule d'honnêtes gens. Nos lecteurs seraient bien étonnés si nous leur nommions certains personnages qui exaltent aujourd'hui la Révolution italienne, raillent agréablement les *dévots*, font bon marché des droits de l'Église, et qui, en 1848, réclamaient à grands cris l'inquisition, les cours prévôtales et les lettres de cachet. Il est donc permis, — et l'aveu est trop triste pour que nous y cherchions une revanche, — de dire que les rapports de la société avec la critique, l'influence de la critique sur la société, le plus ou moins de rigueur ou d'indulgence dont elles se donnent mutuellement l'initiative et l'exemple, que tout cela dépend, non pas, hélas ! de l'unité, de l'inflexibilité des doctrines que la critique applique à ses jugements, non pas des phénomènes de logique qu'elle rencontre chez ses lecteurs, mais des vicissitudes publiques qui effrayent ou tranquillisent, de l'épouvante qui dessille les yeux en faisant trembler les cœurs, ou de la sécurité, souvent trompeuse, qui rend aux cœurs leur calme et aux yeux leur aveuglement.

Que cette pensée nous apprenne à rester modestes, alors même que nous serions tentés de nous croire plus complétement *dans le vrai* que Rigault et M. Cuvillier-Fleury. Fermeté et conciliation, ces deux mots qui, grâce au ciel, ne s'excluent pas, doivent être plus que jamais notre devise, à nous qui regardons, à tort ou à raison, la littérature comme intimement liée à l'ensemble de nos destinées. Si nous ne nous trompons, les événements qui s'accomplissent

sous nos yeux et dont les échos arrivent jusqu'à notre paisible domaine, portent avec eux ce double enseignement : d'une part, se créer dans sa conscience une force capable de résister, s'il le fallait, à toutes les puissances pour accomplir tous les devoirs; de l'autre, tendre la main à ceux qui, dans des sentiers différents, aiment et honorent la vérité, l'honnêteté, la liberté et la justice. — Là-dessus nos expériences nous parlent si haut, que nous serions impardonnables si nous restions incorrigibles. On passe des années sans se parler et sans se voir; on énumère avec une fiévreuse complaisance les griefs, les points en litige, les sujets de querelle, les raisons que l'on a pour ne se rapprocher jamais. On se croit séparé par des abîmes, et, comme l'encre a son ivresse tout autant que le vin, le sang et la poudre, on trouve parfois opportun de s'injurier un peu pour entretenir les antipathies. Puis, tout à coup, un changement s'opère; une ruine se fait; un gouvernement s'élève ou tombe; un événement imprévu remue violemment les âmes, range du même côté les vaincus de diverses dates, efface les classifications partielles et divise en deux grandes classes la raison du plus fort et le sentiment du plus faible. On regarde autour de soi, on s'interroge, on se recueille, et il se trouve que nos ennemis de la veille sont devenus nos amis : quelques dissidences subsistent encore : on les maintient, mais sans amertume, et l'estime que l'on éprouve pour ses adversaires donne aux débats du procès les allures d'une conversation amicale. Si, en outre, ces adversaires sont d'excellents écrivains, on se souvient, en les discutant, du plaisir qu'on a eu à les lire. Enfin, si l'un d'eux, mort avant l'âge, nous lègue à travers sa tombe les témoignages d'un sérieux et charmant esprit, les derniers dissentiments s'effacent dans une larme, et rien ne trouble la religieuse tristesse qui s'attache à cette mémoire ; car l'image de la mort, en passant sur les luttes de la vie, leur imprime quelque chose de sa sérénité et de sa paix. Voilà, bien sincèrement, ce que j'ai ressenti en refermant ces deux livres qui tiendront un haut rang dans la critique contemporaine. En littérature comme ailleurs, ces redoublement de fidélité, ces effets de conciliation, en présence d'hommes tels que Rigault et M. Cuvillier-Fleury, sont au nombre des joies les plus vives de la conscience, des plus douces consolations de la défaite.

Armand de Pontmartin.

LE
SÉNÉGAL EN 1859

EXPLORATION DE LA HAUTE FALÉMÉ. — ÉTAT POLITIQUE DU SOUDAN OCCIDENTAL

Il y a cinq ans encore, les Français établis à Saint-Louis, près de l'embouchure du Sénégal, avec un comptoir à Bakel, dans le haut du fleuve, et une succursale à Sénoudébou, dans la Falémé, n'élevaient pas leurs prétentions au-dessus de celles de commerçants qui se soumettent à toutes les conditions qui leur sont imposées pour faire des échanges avec les indigènes.

Aucun terrain ne nous appartenait en droit et d'une manière définitive, puisqu'il y avait toujours une redevance annuelle à payer pour tout point occupé par nous, même pour le terrain de Saint-

[1] Nous offrons avec empressement à nos lecteurs des renseignements très-complets, et dont l'origine atteste la parfaite exactitude, sur l'état actuel de nos possessions et la marche continue de nos progrès militaires, scientifiques et civilisateurs au Sénégal. Les notes qui nous sont transmises, dénuées de toute prétention littétaire, ont, par cela même, un caractère et une valeur qui ne seront pas méconnues; on sent une main qui manie moins souvent la plume que l'épée. On aimera à suivre sur la carte que nous donnons la trace des pas de la France, depuis qu'elle est représentée dans ces contrées lointaines par un homme dont l'intelligence égale l'énergie, M. le colonel Faidherbe. Que de sueurs et que de sang, que de fatigues et que d'efforts, tous ces progrès ont coûté à nos soldats, à nos marins, à nos fonctionnaires, engagés dans une entreprise si rude, mais si pleine de gloire ! Gloire désintéressée, rarement recueillie par ceux qui la méritent, mais qu'ils sont fiers de conquérir au nom français, en ouvrant de plus en plus grandes à la civilisation et au christianisme les portes si longtemps impénétrables du continent africain.

Le Secrétaire de la rédaction : P. Douhaire.

Louis, que le chef du village de Sor, village de dix huttes en paille, disait lui appartenir. Partout où l'on voulait faire du commerce, il fallait d'abord payer des droits aux chefs indigènes, avant même de savoir si l'on ferait des affaires ou non. Ainsi, l'on payait par navire jusqu'à 600 fr. aux escales de gommes des Maures, et l'on payait encore pour avoir le droit d'envoyer ces gommes à Saint-Louis pendant la traite. Le gouvernement payait un tribut aux chefs de Sor à une portée de canon de Saint-Louis, aux chefs de Oualo, au roi du Cayor, aux rois et princes des Trarza, des Brakna, des Douaïch, des Askeur, à l'almamy du Fouta, au chef du Dimar, aux rois du Gadiaga, à l'almamy du Bondou et à une foule de personnages secondaires, jusqu'aux esclaves et aux valets des chefs.

Des traités passés au nom *du roi de France*, par lesquels le gouvernement s'engageait à payer des droits pour tel ou tel objet, traités commençant par ces mots pompeux : « *Au nom du Dieu créateur du ciel et de la terre...* » etc. finissaient par ceux-ci : « Le gouvernement payera au brak du Oualo dix bouteilles d'eau-de-vie, etc., etc.; à son domestique, deux bouteilles d'eau-de-vie et une barre de fer; à la princesse Guimbotte, une petite malle, une pièce de mousseline, quatre bouteilles d'eau-de-vie, dix têtes de tabac et cinq cents grammes de clous de girofle; plus, pour sa ration de vivre, une dame-jeanne d'eau-de-vie. »

Les Européens n'avaient pas le droit d'aller commercer dans le fleuve; les indigènes de Saint-Louis, qui seuls y allaient, ne pouvaient s'arrêter devant un village, même Gandiole, placé alors près de l'embouchure, sans commencer par payer un tribut; les ministres des Maures avaient le droit d'arrêter et de saisir eux-mêmes, à bord des bateaux portant pavillon français, les gommes qui ne provenaient pas des escales. Les navires naufragés à l'entrée du fleuve appartenaient au roi du Cayor après la deuxième marée. On payait pour passer dans le Taouey, et dans le marigot de Doué; on payait des sommes considérables, jusqu'à 1,500 fr. par bâtiment pour passer à Saldé; on payait encore pour passer à Tuabo, à Makhana ou à Lanel. Les villages sous nos postes n'étaient pas à nous et nous faisaient la loi; enfin le roi des Trarza percevait des droit à Guet-n'dar, faubourg de Saint-Louis.

Malgré toutes ces concessions faites par le gouvernement, malgré toutes les humiliations supportées par les traitants indigènes, ou plutôt à cause de ces concessions et de ces humiliations, on exerçait encore journellement contre nous des vols et des violences de toute nature, et le commerce déclarait tout d'une voix que les conditions dans lesquelles il opérait étaient ruineuses pour lui.

Enfin, en 1853, les gens de cœur s'indignèrent : signée par la grande majorité des commerçants européens et par quelques indi-

gènes, une pétition fut adressée au ministre, déclarant que d'esclaves on demandait à devenir maîtres au Sénégal. Le gouvernement (ministère Ducos) entra dans ces vues en 1854; il donna l'ordre d'agir pour sortir de la situation intolérable qui nous était faite.

Même après nos premiers actes de vigueur à Podor et à Dialmatch, en 1854, le roi des Trarza, le plus puissant et le plus orgueilleux des chefs sénégalais, n'avait pas voulu accorder la moindre modification à l'ancien état de choses, car voici dans quelles conditions la traite des gommes se fit cette année-là à l'escale du désert : Mohammed el Habib exigea du gouvernement les mêmes coutumes que les autres années, c'est-à-dire tant par navire, qu'il y eût des gommes ou non, et les traitants qui remboursèrent le gouvernement eurent à payer : 2 pièces de guinée par 1,000 kilog. de gommes traitées; et 2 autres pièces par 1,000 kilog. pour alléger leurs navires en envoyant des gommes à Saint-Louis. En outre :

Pour le souper du roi............	2 pièces de	guinée.
Pour la bagatelle du roi..........	2 id.	id.
Pour la bagatelle de la reine......	1 id. 1/2	id.
Pour la bagatelle du ministre......	1 id.	id.
Pour le souper du ministre........	1 id.	id.

Tout traitant était encore obligé d'envoyer tous les soirs au ministre un plat de riz sous peine d'une amende de 5 coudées de guinée ou 2 fr. 50 cent. par plat, laquelle amende était recouvrée par le domestique du ministre. En cas de refus, *on fermait la traite*. En admettant que le ministre ne restât qu'un mois à l'escale, ce qui est peu, cela faisait au moins 4 pièces de guinée.

Enfin, il fallait donner encore :

Pour le brak du Oualo et son domestique.....	5 pièces 1/2;
Pour Tiébo, prince du Oualo..................	1/2 pièce;
Pour le fils de Guimbotte....................	1/2 pièce;

c'est-à-dire, en outre des 2 pièces par 1,000 kilog. de gommes, 2 autres pièces par 1,000 kilog. pour le charroi, et 18 pièces en sus à différents titres (suivant le détail ci-dessus), sans compter, en dernier lieu, les *présents forcés* par chaque navire.

En présence de cette obstination de chefs qui étaient habitués depuis des siècles à ne nous considérer que comme des tributaires, il fallut laisser de côté tout ménagement. C'est ce que l'on fit, et, aujourd'hui, après cinq ans de luttes glorieuses, nous sommes les maîtres du Sénégal depuis les cataractes du Félou jusqu'à Saint-Louis, c'est-à-dire sur une longueur de 1,000 kilomètres. Le gouvernement

ne paye plus de tribut à personne et tous les droits de passage ou d'échange devant les villages, etc., etc., sont supprimés. On n'a laissé subsister que quelques droits de sortie fixes et réguliers que perçoivent certains chefs du pays, et entre autres les rois maures sur les produits de leur sol. De vastes territoires ont été acquis par la France, et des traités de paix dignes et avantageux ont été imposés à tous les États riverains.

Nous avons donc aujourd'hui le droit de naviguer dans le Sénégal sans payer de tribut, sans avoir à craindre des avanies et des dangers de la part des indigènes. C'est le cas d'y faire une excursion pour le faire connaître et pour apprécier l'état politique actuel de ces contrées.

Ce beau fleuve présente à ceux qui le parcourent trois aspects bien différents :

Dans le bas, dans le delta, ce sont d'immenses plaines basses appartenant à la période alluviale, déboisées parce que les Maures, peuple pasteur avant tout, y dominaient depuis longtemps.

Dans la partie moyenne, de Fanaye à Aleybé, le fleuve est encaissé dans une épaisse forêt de gonatiés, espèce d'acacia au bois très-dur; la perspective est nulle, la chaleur accablante; on a pour distraction la vue de nombreux crocodiles endormis la gueule béante sur la berge ou sur les bancs de sable; quelques hippopotames à la nage, ne montrant au-dessus de l'eau que le bout de leurs naseaux et leurs oreilles droites, c'est-à-dire les seules parties de leur corps informe qui les fassent ressembler au cheval et leur aient fait donner leur nom; des arbres couverts de singes grimaçant et gambadant; des myriades d'oiseaux de toute espèce : hérons, cigognes à bourse (marabouts) et autres, grues couronnées (oiseaux-trompettes), flammants, spatules, pélicans, aigrettes, ibis, martins-pêcheurs et tourterelles d'une foule d'espèces, plongeons, canards variés, sarcelles, cormorans, perdrix, troupeaux de pintades, aigles-pêcheurs, etc., etc.

Enfin, dans la partie supérieure jusqu'aux cataractes du Félou, le fleuve coule majestueusement au milieu de vastes plaines déjà plus élevées que celles du delta et accidentées par des mamelons d'une centaine de mètres de hauteur et d'une forme singulière; en dessous de Bakel, ils ont tous la forme d'un prisme triangulaire étendu horizontalement sur une de ses faces et terminé aux deux extrémités par deux demi-cônes, en un mot la forme qu'on donne sur le bord des routes aux tas de gravier pour les cuber. Les crêtes de ces mamelons ont la direction presque constante du sud-est au nord-ouest. Quant à leur composition géologique, ils sont formés, du moins à l'extérieur, de grès ferrugineux en gros blocs et sont recouverts d'une couche de terre végétale. Dans cette partie du fleuve la végétation se réduit généralement à des bouquets d'arbres magnifiques auprès

desquels sont souvent placés les villages; tout le reste est en terrain de culture ou en prairies.

Les bateaux à vapeur qui remontent le fleuve pour ravitailler tous nos postes offrent de nombreuses occasions aux personnes qui veulent faire connaissance avec le Sénégal.

Au départ, sur une longueur de trente lieues, on navigue entre le Oualo, aujourd'hui province française, et le pays des Trarza. Des tours et blokhaus avaient été établis dans cette partie pendant la guerre pour la protection du Oualo; ils sont tous évacués actuellement et placés sous la simple surveillance des chefs de village qui puiseraient encore au besoin dans leur présence seule des garanties de sécurité. Les villages riverains du Oualo, sauf quelques-uns, ont un aspect bien misérable pour des Européens. Les habitants du pays n'étaient pas portés à s'installer confortablement, parce qu'ils étaient journellement exposés, eux, leurs familles et leurs biens, à être enlevés par les Maures. Ils commencent, à présent qu'ils jouissent d'une entière sécurité et qu'ils ont confiance dans l'avenir, à améliorer leurs habitations et à embellir leurs villages. Quant aux Maures Trarza, ils exécutent les conditions de la paix avec la même rigueur que le ferait un État civilisé.

Après quinze heures environ de navigation de bateau à vapeur nous arrivons à Richard-Toll, ancienne ferme ou jardin modèle, transformé pendant nombre d'années en poste militaire et aujourd'hui en ruines. Pour le remplacer, on construit à une portée de canon de là, sur le bord de la Taouey, canal naturel qui fait communiquer le fleuve avec le lac de Guier (Panié-Foul), une maison de commandement destinée à l'officier chargé de diriger et de surveiller les chefs indigènes nommés par nous dans le Oualo. Cette maison établie dans un site frais et verdoyant conviendra très-bien à sa destination future par sa situation sur le fleuve et sur la Taouey.

Trois heures après on arrive à Dagana à la frontière du Oualo et du Dimar. C'est une jolie petite ville naissante. Il y a cinq ans nous n'avions à nous que le fort, inachevé, où on mettait un officier et quelques soldats. Les cases en paille du village qui était au Oualo touchaient presque l'enceinte, et, malgré les graves inconvénients que cela pouvait avoir pour la défense et les incendies, il n'était pas en notre pouvoir de les éloigner. Des piquets placés dans ce but, en 1853, furent immédiatement arrachés par les habitants du village qui firent une réponse arrogante au commandant du fort lorsqu'il voulut leur faire quelques observations à ce sujet. Il est vrai que ces mêmes habitants de Dagana si insolents envers nous n'étaient que les très-humbles serviteurs des princes Trarza; lorsque ceux-ci venaient chez eux, ils y disposaient de tout, cases, provisions et femmes.

Aujourd'hui le village est, bien entendu, à nous comme tout le Oualo; sa population portée à deux mille âmes nous est toute dévouée. De jolies maisons en maçonnerie y ont été bâties par les principales maisons de commerce de Saint-Louis, les maisons Grauges, Maurel, Chaumet, Rabaud, Hericé, etc., de sorte qu'avec son fort terminé et réparé à neuf, son quai sur le fleuve, son jardin, ses beaux arbres, ses nouvelles plantations de caïlcédra (acajou du Sénégal) et de bombax (fromagers); avec la forêt de rôniers (espèce de grands palmiers aux feuilles en éventail et au tronc renflé au milieu de sa hauteur) qui s'étend sur la rive en face, avec le mouvement et l'activité qui règnent sur ce point où il y a une soixantaine de bâtiments à quai pendant la saison du commerce des gommes et où arrivent journellement de nombreuses caravanes du désert, Dagana, qui est rafraîchi comme Saint-Louis par la brise de la mer dont il n'est qu'à vingt-cinq lieues en ligne droite et qui est à l'abri des brumes humides de la côte, est, sans contredit, le séjour le plus agréable du Sénégal.

En 1858, on y a fait, en gommes, peaux, mil, béraf et bestiaux, des achats considérables; et le chiffre du commerce de cette localité, importations et exportations réunies, s'est élevé à deux millions huit cent mille francs.

Après Dagana, on passe devant Gaé, le plus beau village indigène du fleuve, annexé en 1858. Vis-à-vis de Gaé se trouve le marigot de Morghen, sortie d'un petit bras du fleuve qui, à ce qu'il paraît, commence à Kaédi à quatre-vigts lieues plus haut, mais qui n'a d'eau que pendant la saison des hautes eaux. Au Sénégal on étend, mais à tort, le nom de marigot à de véritables bras du fleuve, tandis que cette expression, toute locale du reste, ne devrait s'appliquer qu'aux canaux de dérivation et d'épanchement qui n'ont avec le fleuve qu'une communication par laquelle ils se remplissent ou se vident suivant que le fleuve est plein ou non. (Marigot se dit *Mar* en *ouolof*, il est bien possible que le mot sénégalais vienne du mot *ouolof*.)

Après Gaé on entre dans la partie boisée, et les rives sont désertes jusqu'à Podor; on met dix heures de navigation à vapeur pour aller de Dagana à Podor, ancien comptoir français du siècle dernier, réoccupé militairement en 1854, et devenu un centre de commerce en 1855. Les bâtiments du fort, d'abord baraques provisoires, aujourd'hui construits avec soin en maçonnerie et dans des conditions confortables, ne laissent rien à désirer comme logement. Comme à Dagana, de belles maisons avec magasins ont été construites dans ces trois dernières années, par les négociants de Saint-Louis, MM. Maurel, Guillaume Foy, Roger, Chaumet, Guiches, Rabaud, Seuger, Grauges, Descemet, Lenormand, etc. etc. Ce point servira nécessairement d'en-

trepôt entre le commerce du haut et du bas du fleuve, à cause de la position qu'il occupe à peu près à la limite de la grande navigation lors des basses eaux.

Le commerce y a été florissant en 1858; cette année, il a été primé par celui de Dagana parce que les forêts des Brakna ont donné peu de gommes. On a bon espoir pour l'année prochaine et de nouvelles constructions s'élèvent encore.

Le chiffre du commerce de Podor, importations et exportations réunies, a été, en 1857, de. . . . . 1,895,978 fr.
et en 1858, de. . . . . 3,389,750 fr.

Podor est hors de l'action bienfaisante de la brise de la mer. C'est peut-être le point le plus chaud du fleuve et l'on y est tourmenté par des tourbillons de poussière pendant la saison sèche, et des nuées de moustiques pendant l'hivernage; cependant le commerce des Brakna sur la rive droite et du Toro sur la rive gauche donnera toujours beaucoup d'importance à cette localité, quelque peu agréable qu'en soit le séjour. Du reste de belles et vastes plantations de caïlcédra et de bombax, faites depuis un an, amélioreront par leur ombrage, en arrêtant les vents et fixant le sol, les conditions d'existence des habitants de Podor.

De Podor, ou, plus exactement, de Doué à cinq lieues au-dessous jusqu'à Saldé (trente heures de navigation) le fleuve est divisé en deux bras renfermant entre eux l'île à Morphil, ainsi nommée parce qu'il s'y trouvait autrefois des éléphants dont on achetait l'ivoire (morphil). Aujourd'hui on n'y voit plus de ces animaux, quoiqu'il en vienne encore souvent bien plus près de Saint-Louis par le Djolof. Le grand bras est celui du nord, mais l'autre n'est guère moins important; il n'y a pas beaucoup de villages dans l'île : ils sont en grande partie le long du petit bras; mais l'île est couverte des cultures de gros mil (sorghos) de ces mêmes villages.

C'était à Saldé que le Fouta percevait des droits de passage exorbitants sur nos bâtiments de commerce, et encore ceux-ci étaient-ils souvent, malgré cela, arrêtés et rançonnés plus haut par des chefs du pays qui prétendaient avoir été frustrés de leur part des droits payés à Saldé.

Du reste comme les Toucouleurs du Fouta sont les gens les plus avides, les plus turbulents et les plus indisciplinés du monde, il restait bien peu de chose entre les mains de l'Almamy et de son ministre des tributs qu'ils nous extorquaient. On était même obligé de les leur envoyer en cachette la nuit; et, le directeur des affaires indigènes, qui avait eu dans une circonstance à se plaindre de l'arrogance de ces chefs, ayant envoyé, à dessein, la *coutume* en plein jour chez

l'Almamy, toute la populace se rua dessus, se partagea le tout et enleva en outre les propres effets de l'Almamy.

Nous venons de construire cette année, à Saldé, une tour destinée à servir de point de relâche et de protection à la navigation et de centre commercial. Ce point desservira surtout le Fouta proprement dit, pays très-peuplé, très-productif, et où se trouvent un très-grand nombre de villages parmi lesquels les plus considérables sont Néré, Medina, Boumba, Oréfondé, Kaédy, etc., etc.

La tour de Saldé, faite avec beaucoup de goût, sur un petit mamelon ombragé par une dizaine de grands tamariniers séculaires, offre un très-joli coup d'œil au milieu des rives peu pittoresques de cette partie du fleuve. Mais il est à craindre que le séjour n'en soit pas très-sain pour les Européens; il y fera sans doute tout aussi chaud qu'à Podor, et tout le pays environnant, étant très-bas et inondé dans la saison des hautes eaux, doit présenter des causes d'insalubrité. On aura toujours la ressource de n'y mettre que des agents indigènes. Des concessions pour établissements de commerce viennent d'y être vendues par le gouvernement.

Les populations du Fouta ont tellement changé d'attitude à notre égard, qu'elles nous voient avec plaisir aujourd'hui construire des forts et nous établir dans leur pays.

Après Saldé, vingt-quatre heures de navigation nous conduisent à Matam, où une tour semblable à celle de Saldé a été construite il y a deux ans. Mais les choses n'en étaient pas au même point qu'à présent, et, pendant les deux mois que durèrent les travaux sous la protection d'une canonnière à hélice, maçons, carriers et laptots laissaient chaque jour leurs outils pour courir aux armes. L'ennemi se rendit même maître de la tour lorsque ses murs n'avaient encore que deux mètres d'élévation et y tint bon pendant une nuit; ce ne fut qu'au jour que les ouvriers la reprirent.

Cette tour a servi, il y a six mois, de protection contre Al-Hadji, qui dévastait alors tout le Danega, à ces mêmes populations qui avaient cherché si vigoureusement à empêcher les constructions; population et troupeaux se réfugièrent à l'abri de nos canons, et depuis lors on bénit notre présence sur ce point.

Après Matam vient Bakel (trente heures de navigation); c'est le chef-lieu de nos possessions du haut Sénégal. On s'y trouve à peu près à neuf cents kilomètres de Saint-Louis par le fleuve, à cinq ou six cents seulement à vol d'oiseau. Bakel est de deux degrés plus au sud que Saint-Louis; il est presque à la latitude de Gorée.

Bakel fut établi en 1820 par MM. Dupont et Dussault, enseignes de vaisseau. C'était au moment où le major Gray finissait son pénible voyage dans le Bondou. Il parvint à Bakel après avoir perdu presque

tout son monde et avoir été presque entièrement dépouillé. On lui vendait l'eau au poids de l'or. Ce voyage coûta des sommes considérables à l'Angleterre.

Un voyage dans le Bondou illustrait un homme il y a quarante ans; et, dans ce même pays, nous nommons aujourd'hui le chef qui ne se soutient que par notre appui, tant nos affaires ont fait de progrès depuis cinq ans.

Pendant longtemps le commerce de Bakel et du haut Sénégal fut le privilége d'une compagnie ; aujourd'hui il est entièrement libre, comme celui du bas du fleuve et de toutes les dépendances de notre colonie.

On a beaucoup blâmé le choix de l'emplacement de ce poste; nous le croyons parfaitement situé. C'est le plus beau site du fleuve entre Médine et Saint-Louis; Médine seul l'emporte sous ce rapport. Commercialement parlant, l'on ne pouvait mieux choisir.

Quant à la salubrité, Bakel a eu longtemps le renom le plus lugubre. On y laissait autrefois une compagnie d'infanterie, et l'année suivante, aux hautes eaux, on n'y retrouvait que quelques survivants moribonds.

Lors du voyage de Raffenel, en 1847, on avait pris le parti de n'y plus envoyer que des soldats noirs.

Voici comment MM. Huart et Raffenel dépeignent le climat de Bakel :

« De juin en août. — Saison des fièvres pernicieuses : céphalalgies violentes, fièvres sans rémittence, méningites, mort.

« De septembre en novembre. — Fièvres à accès, coliques, empoisonnement miasmatique.

« De décembre à janvier.—Coliques, fièvres intermittentes, fièvres de rhume, catarrhes, phthisies, et surtout dyssenteries et hépatites.

« De mars en mai.—Chaleurs insupportables, pas de repos ni jour ni nuit; insomnies, causes de maladies graves, céphalagies. Cette dernière saison est ce que l'on appelle la bonne saison! »

C'est par cette exclamation que se termine le tableau.

Or, depuis cinq ans, nous avons rétabli les garnisons européennes dans le haut du fleuve; nous y avons fait pendant trois années de suite, d'août à octobre, des expéditions qui y ont fait séjourner presque toute la garnison pendant deux et trois mois, et nous n'y perdons guère plus de monde qu'à Saint-Louis, surtout à Bakel et à Sénoudebou.

Bakel est aujourd'hui un séjour recherché. Il y a toujours plus d'officiers demandant à servir dans le haut du fleuve que de position à leur donner. Les soldats qu'on y envoie y vont toujours sur leur demande. M. le capitaine Cornu, qui y commande, va y passer sa qua-

trième année, et il s'est toujours très-bien porté. En 1857-58, nous n'avons perdu aucun officier dans cette partie du fleuve, sur dix ou douze qui s'y trouvaient. En 1858-59, dix-huit officiers ou employés ayant rang d'officiers ont passé la saison des basses eaux à Médine, Bakel, Kéniéba, Sénoudebou et Matam. Un seul, l'ingénieur des mines de Kéniéba, est mort. Il était monté à contre cœur et ne voulut pas se soigner quant il fut malade. Pour les soldats, la mortalité est plus grande; cela tient en grande partie à ce qu'ils ne sont pas tous raisonnables dans leur manière de vivre.

Cette grande diminution dans la mortalité des Européens dans le haut Senégal et dans les dangers qu'en offre le séjour tient à trois causes :

1° La manière de s'y rendre en cinq ou six jours à bord d'un bon bateau à vapeur au lieu d'y arriver, comme autrefois, à moitié mort, après une navigation de six semaines;

2° De grandes améliorations dans l'installation et dans la manière d'y vivre;

3° Des causes morales. On y allait autrefois par ordre, persuadé qu'on y mourrait; on y va maintenant sur sa demande, persuadé qu'on en reviendra bien portant, et on n'y est plus isolé comme autrefois.

Il y a six ans encore, la garnison logeait dans des rez-de-chaussée non carrelés et non planchéiés, à peine à l'abri de la pluie, sans bons magasins pour conserver les vivres, presque bloquée dans le fort par l'insolente attitude du village, sans distractions, souvent sans médecins.

Aujourd'hui, nous le répétons, Bakel est un lieu qui plaît généralement; c'est un site pittoresque; le laitage y abonde, et les légumes d'Europe y viennent assez bien; le mouvement commercial y est important; il a été, en 1857, de 2,234,496 fr.; en 1858, de 1,800,857 fr., importations et exportations réunies. Bakel deviendra nécessairement une ville très-importante : c'est le point où converge le commerce des Maures Douaïch, du Bondou, du Bambouk et du Gadiaga.

En 1856, un bateau à vapeur à hélice du commerce, l'*Aquitaine*, de sept cents tonneaux, a été envoyé directement de Bordeaux à Bakel. Il fit un voyage du fleuve, aller et retour, sans accident.

En remontant au delà de Bakel, on trouve, à huit lieues, le confluent de la Falémé et du Sénégal; le Sénégal y vient du sud-est, et la Falémé du sud.

Si l'on continue à remonter le Sénégal, on arrive, après quinze heures de navigation, à Médine, dans un site ravissant, à une lieue audessous de la magnifique cataracte du Félou, qui arrête d'une ma-

nière complète la navigation du Sénégal à plus de mille kilomètres de son embouchure.

Notre fort de Médine, construit en 1855, a été illustré en 1857, sous le commandement de M. Paul Holle, par le mémorable siége de trois mois qu'il eut à soutenir contre Al-Hadji. Lorsqu'il fut délivré, le 18 juillet, par le gouverneur, les cadavres en putréfaction des ennemis tués dans les assauts successifs formaient un talus à l'extérieur au pied du mur d'enceinte. Les défenseurs étaient si étroitement bloqués et dénués de munitions de guerre, après une aussi longue défense, qu'il n'était pas en leur pouvoir de sortir un instant pour se débarrasser de cette cause d'infection.

Médine ne fait jusqu'à présent presque aucun commerce ; cela pourra changer dans l'avenir. En tout cas, c'est un point qu'il était nécessaire d'occuper comme poste avancé pour couvrir Bakel.

Le désir de pénétrer au cœur du Soudan nous pousse à en créer prochainement un nouveau, à quarante lieues plus haut, au confluent du Ba-Oulé (plus connu dans le pays sous le nom de Ba-Khoy) et du Ba-Fing. Ce dernier est le vrai Sénégal et vient du sud, des montagnes du Fouta-Dialon. Le Ba-Oulé vient de l'est et, par suite, sa direction nous conduit en ligne droite dans le bassin du Niger avec lequel on n'est pas bien sûr qu'il ne communique pas.

Laissons-là le haut Sénégal, où se poursuit encore avec acharnement la lutte entre les Toucouleurs (pouls mêlés) et les Bamana ou Bambara (nation mandingue qui dominait dans le Kaarta et domine encore dans le Ségou), entre l'islamisme et le fétichisme; et remontons la Falémé.

A quinze lieues du confluent, nous trouvons d'abord Sénoudébou, créé en 1855, et où se fait très-peu de commerce depuis que la guerre sainte a dépeuplé le Bondou et enlevé toute sécurité aux routes qui y mènent. A douze lieues plus haut, nous trouvons Ndangan, port de Kéniéba, qui est à quatre lieues de la rivière dans les terres du Bambouk.

C'est là que nous venons de créer l'année dernière un établissement pour l'exploitation des mines d'or. Les mines d'or du Bambouk, en exploitation par les indigènes ou abandonnées, se compteraient par centaines. Tous les torrents et, par suite, la Falémé qui les reçoit, charrient de l'or dans leurs sables et graviers.

A Kénébia, la campagne 1858-59 a été employée à se loger, à se fortifier, à faire des magasins, des routes, un pont; à creuser des puits de mines jusqu'à vingt mètres de profondeur, et des galeries pour en essayer les terres. La campagne 1859-60 va être employée à exploiter ces mêmes terres au moyen du matériel et des machines

attendues de France et d'un nombreux personnel d'ouvriers déjà engagés.

L'or s'achète aux indigènes, dans le Bambouk, à 300 et 400 pour 100 de bénéfice, au moyen des marchandises ordinaires de traite et surtout du sel.

D'après l'expérience de l'année dernière, on ne peut pas dire que le pays soit très-malsain. Les noirs y sont très-sujets au ver de guinée. La chaleur y est étouffante dans les mois de mars, avril, mai, juin. Plusieurs hommes sont morts d'une fièvre bilieuse, d'une très-mauvaise nature et qui a quelques points de ressemblance avec la fièvre jaune ; mais la mortalité n'a pas dépassé celle à laquelle on devait s'attendre d'après les circonstances.

Nous espérons que l'expérience de l'année 1859-60 prouvera la richesse des mines de Kéniéba, et nous désirons qu'ensuite le gouvernement les cède, avec tout le matériel et les constructions provisoires, à l'industrie privée. On pourrait alors ébaucher un nouvel établissement à une trentaine de lieues au sud-est, dans la province de Tambaoura, la plus riche en or de tout le Bambouk.

A cinq lieues au-dessus de Ndangan, on trouve Sansandig, grand village où on lave les sables aurifères du lit de la Falémé, et qui était la limite de la navigation de nos vapeurs jusqu'à cette année. Voulant chercher à remonter plus haut, nous partîmes, le 1er septembre 1859, de Ndangan, avec les deux petits avisos de 20 chevaux, *Crocodile*, capitaine Bertheloot, et *Griffon*, capitaine Guiran Une avarie majeure, survenue à la machine du *Crocodile*, nous priva de ce bâtiment, et nous continuâmes avec le *Griffon*, portant le gouverneur, le directeur des mines de Kéniéba, capitaine Maritz, et M. le lieutenant de vaisseau Brossard de Corbigny, faisant l'hydrographie.

La Falémé venait d'éprouver une crue extraordinaire ; elle était encore débordée, quoique les traces sur les arbres et les broussailles de la rive montrassent qu'elle était descendue de trois mètres depuis quelques jours. Le courant était très-rapide. Arrivé au passage de Gourdiouma, près du village de Naréna, où il y a plusieurs îles et où nous vîmes de nombreux hippopotames, le *Griffon* fut sur le point de ne pouvoir vaincre le courant et resta pendant un quart d'heure immobile, à un coude, quoique chauffant à toute vapeur. Cet obstacle franchi, il navigua sans encombre jusqu'à Farabana-Kembou-Toumané, où des îles divisent aussi la rivière en plusieurs bras. N'ayant pas de pilotes, mais seulement quelques laptots et pêcheurs du pays, le *Griffon* s'engagea dans un bras secondaire ; il lui fallut ensuite tourner brusquement à droite pour passer entre deux îles et rentrer dans le bras principal, manœuvre difficile dans un courant de foudre; aussi le petit aviso fut-il jeté dans les arbres, puis dégagé et rejeté

par le courant dans les arbres de l'île voisine, et ce ne fut pas sans peine, mais heureusement sans avaries, qu'il sortit de ce mauvais pas et mouilla en avant du village de Farabana.

Étant réduits à un seul aviso, ces accidents nous rendirent circonspects; car, si le bateau s'était crevé sur une roche, il n'eût pas été facile de regagner Ndangan; et puis, ayant réussi à ajouter soixante kilomètres à la navigation de la Falamé, nous désirions ne pas compromettre ces résultats par un naufrage. Nous aurions voulu cependant remonter jusqu'au lieu où Mungo Park a passé la Falémé à son second voyage, à un village qu'il appelle Médine. Des laptots que M. le capitaine Maritz avait envoyés remonter la Falémé en pirogue pendant la saison sèche, avaient été jusqu'à Kholobo et Kéniékho, à l'extrémité du grand coude que fait la Falémé dans la direction du nord-ouest, après avoir eu jusque-là la direction du sud au nord qu'elle reprend encore de Farabana à son confluent dans le Sénégal.

Ces laptots avaient été parfaitement bien reçus comme nos envoyés, dans le grand village de Kholobo, dont le chef avait manifesté l'intention de nous donner son fils comme otage.

Kholobo est à six ou huit lieues du canton de Tambaoura, point le plus élevé du Bambouk, d'où sortent les torrents qui traversent le pays, tels que le Ba-Goukho, qui parcourt la province de Niagala et va se jeter dans le Sénégal, un peu au-dessous de la cataracte de Gouina, et le Sanou-Kholé (ruisseau de l'or), qui passe aussi dans le Niagala par Nettakho (Natacon) et Sirmana, pour tourner ensuite à l'ouest, passer à Farabana-Sambou (village de Bougoul) et se jeter dans la Falémé un peu au-dessous de Sénoudébou.

Les deux villages de Kholobo et Kéniékho sont sur le bord de la province de Konkodougou. De Kéniékho au Ba-Fing, il n'y a que deux jours de marche, ce qui prouve que le Ba-Fing et la Falémé se rapprochent beaucoup dans leur cours supérieur.

Mungo-Park, à son second voyage, en 1805, arrivant de la Gambie par Banisérile (Beni-Israël) (un nom tiré du Koran donné à un village musulman), passa la Falémé dans les environs du point dont nous parlons. Il voyait à l'est les montagnes du Konkodougou, contre-forts, situés entre Ba-Fing et la Falémé, puis, continuant sa route vers l'est, il traversait le canton montagneux et aurifère du Tambaoura; ensuite le Ba-Fing, et enfin son grand affluent qui vient de l'est, Ba-Khoy ou Ba-Oulé qu'il appelle, lui, Ba-Oulima, à une vingtaine de lieues de leur confluent. Ce grand voyageur se trouvait déjà alors dans une situation déplorable. Il faisait à peine quelques milles par jour et abandonnait l'un après l'autre ses malheureux compagnons morts ou mourants sur la route ou dans les villages.

Après avoir communiqué avec les gens du village de Farabana par-

faitement disposés pour nous ; après avoir pris la position astronomique de ce point et la place du passage difficile qui s'y trouve, et dans les anfractuosités duquel on lave un riche gravier aurifère, nous redescendîmes la Falémé. Le tracé obtenu par M. Brossard de Corbigny ne diffère pas beaucoup de celui qu'a indiqué Raffenel dans son voyage en 1847, où il a remonté par terre, jusqu'à Kaour, à cinq lieues au-dessus de Farabana. Un autre explorateur, nommé Duliron, a remonté, à ce qu'il paraît, la rivière, jusqu'à Sicella en 1747, nous ne savons par quel moyen.

Avec la carte faite cette année, on pourra essayer l'année prochaine de faire remonter plus haut les deux petits avisos. On réussira probablement.

Mollien, voyageur français, alla visiter en 1818, au moment de la reprise de possession du Sénégal par les Français sur les Anglais, le Fouta-Dialon. Il dit avoir vu les sources de la Falémé à une dizaine de lieues à l'est de Timbo, et les sources du Sénégal à vingt lieues au nord-nord-ouest de cette même ville ; ces dernières seraient donc à vingt-cinq lieues au nord-ouest de celles de la Falémé. Il place les sources de la Gambie et du Rio-Grande à une soixantaine de lieues au sud-est de Timbo.

Une particularité très-remarquable du voyage de Mollien, c'est que, parti de Saint-Louis et ayant traversé le Djiolof par Ouarkhokh, sa capitale, et une partie du Fouta, il se retrouva, mais sans s'en douter, sur le Sénégal, un peu au-dessus de Matam. Il parle de Diandioli, de Beldialo, situés à quelques lieues au-dessus de Matam et du grand village de Canel, qui se trouve entre Nangan et Ngana, au centre du pays des Dénianké, sans se douter le moins du monde que ces villages sont sur le Sénégal ; — il croit être sur une autre rivière, dont il dépeint avec enthousiasme les rives qui lui rappellent la Normandie. C'est un exemple de plus qui nous montre combien il est fâcheux que les voyageurs, avant de s'engager dans un voyage d'exploration, ne commencent pas par s'approprier complétement tout ce que l'on sait déjà sur les pays qu'ils doivent parcourir. Voici un explorateur du Sénégal qui ne reconnaît pas des villages où depuis plusieurs siècles passaient annuellement les navires français allant faire la traite dans la partie supérieure de ce fleuve.

De retour à Bakel, de notre exploration dans la Falémé, nous trouvâmes une petite caravane de Matchdouf, qui avait amené des bœufs et avait été attaquée en route par une bande de gens d'Al-Hadji, venus à leur rencontre du village de Guémou. Ces Maures nous donnèrent quelques renseignements sur la nouvelle attitude des tribus maures du haut pays vis-à-vis du prophète.

La première impression de tous les Maures de la rive droite du

Sénégal, sans exception, au commencement de la guerre d'Al-Hadji, avait été un sentiment de répulsion pour ce noir qui se faisait passer pour prophète. L'amour-propre de race et de couleur se révoltait contre l'idée d'admettre comme directeur religieux le représentant d'une race regardée par les Maures comme uniquement destinée à leur fournir des esclaves, quoiqu'ils mêlent cependant, presque sans préjugés, leur sang au leur. Les tribus (de princes) guerrières et dominantes comme les Trarza, les Brakna, les Douaïch, les Ouled-Embarek, les Ouled-en-Naceur ne se sont jamais départies de cette hostilité contre Al-Hadji. Le roi des Trarza, Mohammed-el-Habib, dans sa guerre opiniâtre de quatre ans contre nous, soit lorsqu'il était réduit au dernier degré de misère et de désespoir, sans vouloir céder, soit lorsqu'il se vit enfin forcé d'accepter nos conditions en humiliant son orgueil, n'eut jamais un instant l'idée de s'unir à Al-Hadji. Ce roi intelligent et assez éclairé par son contact et ses relations ordinaires avec nous sait très-bien qu'on a moins à craindre d'un ennemi civilisé et loyal que d'alliés sauvages, cruels et perfides comme les Toucouleurs.

Mais, si les dominateurs des Maures refusèrent d'adhérer à la cause d'Al-Hadji, les tribus dominées ou tributaires qui n'ont pas beaucoup à se louer de la manière dont les autres les traitent, et qui, plus livrées à l'étude et à la pratique du Koran, sont plus impressionnables quand on les appelle aux armes au nom de Dieu, ont moins résisté aux exhortations, aux menaces, aux promesses et aux cadeaux du prophète. Il commença par leur dire qu'il les affranchissait de tout tribut et de toute obéissance vis-à-vis des tribus de princes. Cela entraîna dans son parti les Matchdouf et ensuite les El-A'rlal, tributaires les uns et les autres des princes Douaïch. Al-Hadji profita de cela pour attaquer et presque détruire en 1858 la tribu des princes Ouled-Embarek (Ludamar des cartes.) Mais les tribus qui s'étaient ralliées à lui jusqu'alors étaient peu considérées, et, d'ailleurs, les Ouled-Sidi-Mahmoud (aïdou-el-hadj), tribu riche, nombreuse et révérée par sa piété et son savoir, continuant à faire avec nous le commerce des gommes, notre établissement de Bakel, centre le plus important de nos opérations commerciales dans le haut du fleuve, ne souffrait pas encore trop de la guerre. Ne perdant pas son but de vue, Al-Hadji, à la fin de l'année dernière, commença à intercepter les caravanes de cette tribu, et, tout en ouvrant ainsi contre elle les hostilités, il fit appel à ses sentiments de ferveur religieuse contre les infidèles, et envoya un cadeau considérable en or et en esclaves à ses chefs. Cela décida les Ouled-Sidi-Mahmoud à appuyer Al-Hadji dans son excursion à travers le Fouta en 1859, et à abandonner presque complétement la récolte et le commerce des gommes.

De là la décadence du commerce de Bakel pendant la campagne 1858-59.

Mais les dernières nouvelles qu'on nous donnait nous apprenaient que, depuis qu'il est de retour dans le Kaarta, Al-Hadji, qui ne ménage personne, a rasé une fraction d'Ouled-Sidi-Mahmoud, et qu'à la suite de cette razia la tribu tout entière s'est éloignée de lui; que les Matchdouf eux-mêmes, ses plus anciens adhérents, l'ont quitté, et que tous les Maures du haut pays, exaspérés d'avoir perdu leurs tributaires noirs des Guidimakha, du Diafouna et du Kaarta, d'être privés des abords du fleuve et du commerce qu'ils y faisaient avec nous, et enfin d'être en butte aux violences d'Al-Hadji et de ses bandes, sont décidés à se réunir contre lui, et manifestent même l'intention d'aller l'attaquer jusque dans le Kaarta. Déjà réunis dans ce but, ils auraient été arrêtés par les pluies abondantes qui ont régné cette année dans tout le bassin du Sénégal; en attendant, ils lui enlevèrent un à un tous ses troupeaux.

L'exemple de nos alliés, Sambala de Médine et Boubakar de Bondou, qui, au commencement de cette année, défirent une armée d'Al-Hadji, et tuèrent son lieutenant favori Tierno Guiby, doit les encourager dans leurs desseins. Nous croyons qu'il ne sera pas sans intérêt de faire ici le récit de cette affaire.

Au commencement de 1859, Al-Hadji étant dans la Fouta, son lieutenant Alfa-Oumar, à Nioro, capitale actuelle du Kaarta, et Tierno-Guiby, à la frontière du Khasso, les gens du Tomoro, province extrême de Khasso, à l'est, se révoltèrent contre lui. Ils appelèrent Sambala à leur aide, et ce dernier fut suivi par Boubakar, notre Almamy du Boudou, à qui il venait de marier sa fille.

Arrivés dans le Tomoro avec leurs gens, ils furent d'abord assez mal accueillis, et ce ne fut que grâce à l'opiniâtreté du vieux Sambala qu'on finit par s'entendre. En sa qualité de petit-fils d'Aoua-Demba, qui avait été roi de tout le Khasso, il fut reconnu comme chef de l'armée alliée.

Tierno-Guiby et ses Toucouleurs accoururent, sans se faire attendre, pour combattre les confédérés. Ceux-ci s'étaient séparés en deux camps, car Sambala et Boubakar craignaient d'être trahis par les Tomoro, et se tenaient sur leurs gardes.

Tierno-Guiby aperçut donc d'une part les fantassins du Tomoro, couverts de haillons teints en jaune, à la manière du Khasso, et de l'autre part les deux rois, avec leurs cavaliers et leur suite, richement vêtus des étoffes brillantes qu'ils nous achètent à nos comptoirs. Il laissa un des quatre corps de son armée pour surveiller les Tomoro, et avec les trois autres, il s'élança contre l'armée des deux rois en s'écriant : « Voilà les Toubab (les blancs), les infidèles ; voilà ceux

qu'il faut exterminer d'abord. » L'espoir du butin et le fanatisme enflammant ses hommes, Sambala et Boubakar, quoique ayant combattu avec beaucoup de courage, furent obligés de battre en retraite. Arrivés à Tountaré, tous leurs fantassins, pour qui la retraite devenait de plus en plus dangereuse, se réfugièrent sur des hauteurs d'un accès difficile, et les cavaliers, qui ne purent les suivre, prirent dès lors franchement la fuite, Sambala et Boubarkar en tête, et distancèrent ceux qui les poursuivaient. Alors Tierno-Guiby fit cerner la montagne par ses gens, et il s'établit de sa personne dans le village, pour faire une distribution de poudre et de balles.

Mais, pendant que tout cela se passait, les Tomoro, qui avaient défait le corps qui leur était opposé, avaient suivi Tierno-Guiby poursuivant Sambala, et, au moment où l'on s'y attendait le moins, ils envahissaient le village de Tountaré. Tierno-Guiby eut la cuisse cassée par une balle en mettant le pied à l'étrier, et en un instant il fut massacré avec les principaux chefs de son armée. En même temps les fantassins de Sambala descendaient de leurs rochers, tombaient sur les Alaguistes, et pendant plusieurs jours de poursuite acharnée on en détruisit un grand nombre.

Les deux rois continuant leur course n'apprirent que le surlendemain qu'ils étaient vainqueurs et osèrent à peine revenir à Tountaré visiter le champ de bataille et les cadavres de leurs ennemis tués. Du reste, quelque temps après, Alfa-Oumar, venu de Nioro avec une armée, les força à retourner chacun dans leur pays.

Des princes Bambara que nous trouvâmes à Sénoudébou et à Bakel nous apprirent d'importantes nouvelles de l'intérieur du Ségou. Les événements qu'ils nous racontèrent dataient bien de six mois; mais les nouvelles ne vont pas vite dans ces contrées.

Ils nous apprirent qu'il y avait eu une révolution à Ségou.

Depuis l'envahissement de Kaarta par Al-Hadji-Omar en 1855, le bruit avait couru bien des fois que les chefs du royaume de Ségou, Bamana comme ceux du Kaarta, venaient au secours de leurs frères de race, dévalisés, chassés ou massacrés par le prophète suivi de ses bandes fanatisées du Fouta-Sénégalais, du Fouta-Dialon, ainsi que des Soninké et des Khassonké ralliés ou soumis à sa cause. Ces bruits s'étaient toujours trouvés faux, quoiqu'il semblât bien naturel que Ségou, dernier boulevard du fétichisme dans ces latitudes, prévoyant de grands dangers dans l'avenir pour lui-même, cherchât à arrêter les progrès d'Omar sur ses frontières.

Cette indifférence tenait à ce que les populations du Ségou, renfermant déjà beaucoup de musulmans, étaient travaillées par l'influence des marabouts et, l'année dernière, par le roi lui-même. Toro-Koro-Mari, à l'instigation d'envoyés d'Al-Hadji-Omar, était sur le point

de se faire musulman et avait déjà préparé de l'or pour le lui envoyer comme preuve de soumission. Vers la fin de 1858, ces tendances amenèrent un soulèvement général à Ségou, et les jeunes gens, ayant envahi la demeure du roi, le massacrèrent à coups de hache et nommèrent à sa place Ali, son frère, neveu comme lui du roi Mansong qui régnait à Ségou lors du passage de Mungo-Park en 1805.

Les Massassi (famille régnante) du Kaarta étaient alors réfugiés dans le Birigo, pays situé à l'est du Ségou. Leur roi Diringa-Mori étant mort, ils avaient nommé pour lui succéder Bou-Sif, frère de Mamady-Kandia, qui était roi du Kaarta au moment de l'invasion d'Al-Hadji et qui s'était laissé raser la tête par lui, il y avait cinq ans comme signe de conversion à l'islamisme. La moitié du Birigo s'étant déclarée pour Al-Hadji, les malheureux Massassi ne s'y crurent plus en sûreté et se réfugièrent dans le Bélédougou, pays tributaire du Ségou, et situé entre le Kaarta et le Ségou, au nord du Ba-Oulé. Ils envoyèrent implorer le secours du nouveau roi de Ségou, Ali, qui leur expédia son fils avec un détachement de sept cents hommes. Les Bamana, renforcés par ce secours et toujours réunis avec leurs anciens ennemis les Diavara (chef Karonga) aujourd'hui leurs alliés, firent alors de nombreuses incursions dans le Kaarta et obtinrent quelques succès contre les partisans du prophète.

C'est alors que nos alliés Sambala et Boubakar-Saada eurent leur affaire avec Tierno-Guiby.

Mais depuis lors il semble que les succès des Bambara se ralentissent un peu. Un autre lieutenant d'Al-Hadji, Abdoulay-Haoussa, ainsi nommé parce qu'il est de l'empire d'Haoussa, parcouru dans ces dernières années par Barth et Overweg, commande le Diangounté. Ce pays, situé entre le Kaarta et le Ségou dont il était tributaire, sert aujourd'hui de position avancée aux forces d'Al-Hadji, qui fait construire des villages fortifiés dans la direction de Ségou, et qui, s'il peut y susciter des divisions intestines, manœuvre dans laquelle il excelle, parviendra, sans nul doute, à envahir ce pays pour venger la mort du roi qu'il était sur le point de convertir.

Cela serait un épisode très-important de la grande lutte entre la race Poule et la race Mandingue, entre l'islamisme et les infidèles.

Si Al-Hadji-Omar reste vainqueur, la partie supérieure du Niger, de sa source à Djenné, tombe au pouvoir de l'islamisme. De Djenné à Tenboktou inclusivement, il est déjà entre les mains des musulmans fanatiques du Macina; et au delà de Tenboktou il est sous l'influence de l'empire Poul musulman du Haoussa; de sorte que cette artère du Soudan sera tout entière entre les mains des musulmans, ce qui la rendra naturellement d'un accès plus difficile à l'influence des Européens.

Déjà comme nous l'avons dit, il y a beaucoup de musulmans dans le Ségou. C'est surtout dans le peuple que la propagande est active. Le Koran, apportant une loi fixe et des droits à tous les croyants, pour les substituer aux caprices souvent féroces de rois barbares et qui ne connaissent aucun frein, représente le progrès pour ces peuples, surtout pour les classes opprimées. Tout marabout forme des élèves de sorte que des milliers de missionnaires travaillent sans relâche à la propagation de la loi nouvelle, de la loi de Dieu comme ils disent. Puis, lorsque le pays renferme un assez grand nombre de néophytes, que quelques chefs sont gagnés, les croyants qui jusque-là ont supporté toutes les violences au nom de Dieu, sans se défendre et même sans murmurer, se soulèvent, renversent et massacrent les chefs restés idolâtres et fondent une théocratie.

Cette transformation vient d'être opérée dans le Kaarta par Al-Hadji-Omar notre ennemi mortel. La guerre sainte touche-t-elle à sa fin ou bien durera-t-elle trente ans comme celle d'Abou-el-Kader dans le Fouta au commencement du siècle? C'est difficile à dire. Il y a certainement, dès à présent, bien des illusions perdues à son égard et il a aujourd'hui beaucoup d'ennemis parmi ses plus zélés partisans d'autrefois; mais nous l'avons vu si bas dans le Bambouk en 1858 et il s'est si bien relevé tout d'un coup qu'on ne peut rien assurer à son égard. Ce qu'il y a de certain, c'est que ses affaires ne semblent pas aller très-bien en ce moment.

Tant qu'il n'a eu qu'à soulever les masses en excitant le fanatisme et toutes les mauvaises passions pour détruire de riches villages et des États florissants, faire force butin, force esclaves, qu'il distribuait à ses soldats, son rôle a été assez facile. Aujourd'hui, il voudrait reconstituer et repeupler les pays qu'il a conquis, c'est-à-dire le Kaarta et quelques provinces limitrophes, et son rôle présente bien plus de difficultés. On lui obéissait pour faire la guerre sainte, pour piller des pays riches; on lui obéit moins quand il veut qu'on renonce à son pays natal pour peupler ses nouveaux États, qu'on reste en paix et qu'on lui paye des impôts. D'un autre côté, les Bambara, les Diadara, et autres populations qu'il a chassés de leur pays et qui n'ont plus rien à perdre, harcèlent à la frontière les villages de ses sujets, les envahissent et les pillent à leur tour, ce qui est plus facile que de se défendre, surtout chez les barbares où il n'y a jamais d'union ni d'ensemble que pour le mal. En un mot, il arrivera sous peu au marabout ce qui est arrivé à Abd-el-Kader l'Algérien après le traité de la Tafna. Les Arabes qui lui avaient obéi aveuglément pour faire la guerre sainte contre les chrétiens lui montrèrent alors qu'ils n'entendaient nullement le reconnaître pour maître, une fois cette guerre terminée par une paix que lui-même avait faite avec les infidèles, et il fut obligé

malgré lui de recommencer et de continuer cette guerre sainte jusqu'à ce que, par suite de l'accroissement de notre puissance et de la lassitude et du refroidissement de ses adhérents, il se trouvât réduit à la dernière extrémité et forcé de se rendre prisonnier.

La famine ravage tous les pays parcourus au commencement de cette année par Al-Hadji et, en général, tout le bassin du haut Sénégal qu'il dévaste depuis cinq ans. Toutes les guerres saintes de l'Afrique centrale, depuis plusieurs siècles (et il doit en être de même de toute guerre prolongée sans merci dans les pays barbares), se sont terminées par d'affreuses disettes. Ainsi la longue guerre sainte d'Abdou-el-Kader dans tout le bassin du Sénégal vers 1800; ainsi la longue guerre sainte de Cheikh-Amadou, fondateur de l'État poul du Macina, contre Da, roi de Ségou, au commencement de ce siècle. Ces disettes dépeuplent le pays, abâtardissent les races et les démoralisent complétement. C'est alors que le commerce d'esclaves se développe avec toutes ses turpitudes. L'homme qui meurt de faim commence par vendre ses esclaves, puis ses enfants lorsqu'il en a déjà vu périr une partie de misère; mais généralement c'est dans l'idée de les racheter dans des temps meilleurs; c'est une espèce de gage, le seul qui lui reste, qu'il donne pour obtenir un peu de nourriture. Pendant le siége de Médine, tous les Bambara qui s'y trouvaient réfugiés donnèrent ainsi leurs enfants en gage à nos traitants afin d'obtenir à crédit un peu de grains pour prolonger leur existence. La famille se désorganise; les femmes et les filles sont à la disposition de celui qui peut leur donner à manger; elles sont généralement, ainsi que les enfants, les premières à mourir de faim. Et qu'on ne croie pas que cette expression soit une image : il y a quelques mois, il mourait de faim chaque jour une quinzaine de personnes parmi les gens réfugiés à notre seul poste de Bakel; il en était de même autour de chacun de nos postes du haut du fleuve où les populations se réfugiaient, parce qu'on y trouvait encore plus de ressources qu'ailleurs.

A la faveur de ce fléau, bien des traitants noirs ont fait, par des moyens détournés et sans qu'on puisse les en convaincre, le commerce d'esclaves : achetant des captifs pour une valeur très-minime (on a vu vendre un esclave pour un gigot d'âne), et, en les revendant, soit aux Maures, pour des chevaux, soit dans le Cayor où ils ont relativement une grande valeur. Ils ont fait ce commerce sous le nom d'agents maures qu'ils appellent maîtres de langue, c'est-à-dire interprètes, intermédiaires ordinaires de la traite des gommes, gens qui ne sont pas nos sujets, qui achetaient et revendaient les esclaves dans des pays qui ne nous appartiennent pas et auxquels par conséquent nous n'avions rien à dire.

On cherchera les moyens d'empêcher ce trafic, puisque nous en connaissons aujourd'hui les agents; mais, tant que la guerre et la famine ont duré, cela était réellement impossible. On a vu à Bakel des gens venir demander au commandant du poste la permission de se vendre eux-mêmes aux Maures.

Quand la paix règne au contraire, quand des récoltes suffisantes ont amené l'abondance dans le pays où il n'y a pas de pauvres, parce qu'on ne refuse jamais de partager son repas avec celui qui se présente, le commerce des esclaves est nul. Chaque individu qui en possède les conserve avec soin comme ce qu'il a de plus précieux, comme sa richesse la plus réelle; il en a soin, s'y attache, et d'année en année l'esclave tend à faire partie de la famille; ses enfants nés dans la maison en font tout à fait partie. Aussi l'esclavage disparaîtrait-il pour ainsi dire, à force de s'adoucir par une paix suffisamment prolongée. Mais c'est alors que les Maures, qui veulent des esclaves à tout prix, font des razzias pour s'en procurer gratis, et que quelques chefs noirs, à leur instigation et pour acheter des chevaux, en faisaient eux-mêmes sur leurs propres sujets.

C'est donc la violence qui fait des esclaves lorsque, grâce à la paix, personne n'en veut vendre spontanément.

C'est ce dernier genre de désordre que nous avons fait disparaître dans le bas du fleuve et que nous ferons disparaître dans le haut s'il plaît à Dieu. Délivrer les noirs des brigandages des Maures et de quelques-uns de leurs propres chefs, leur donner la paix et l'abondance, c'est le moyen d'arriver, à la longue, à la suppression de l'esclavage dans le Soudan.

Puissions-nous poursuivre avec persévérance le noble but que nous nous sommes donné dans ces contrées ! Nous serions largement récompensés de nos peines par la possession d'une colonie vaste et fertile dont la population deviendrait considérable et produirait beaucoup.

Le Secrétaire de la Rédaction

P. Douhaire.

ROSE LEBLANC[1]

I

« Mon Dieu ! que les hommes sont insupportables ! » Ces paroles, accompagnées d'un léger haussement d'épaule gauchement gracieux, s'échappaient un soir de la bouche de Rose Leblanc, jeune et jolie paysanne des environs de Pau. Arrêtée sur le pont qui fait face au vieux château où naquit Henri IV, elle écoutait avec une impatience mal dissimulée le bavardage de cinq ou six jeunes gens qui, par un hasard bien combiné, se trouvaient presque tous les jours sur son passage à l'heure où elle revenait de vendre ses fruits au marché.

Jean Renaud, le fils du meunier, M. Charles, l'horloger de la place du Château, M. Jules, le neveu de madame Bertrand, la lingère de la Grande-Rue, et Firmin le valet de chambre de M. le comte de Millefort, s'efforçaient en vain depuis quelques instants de faire jaser ou même de faire sourire la dame de leurs pensées. Pas une de ces reparties villageoises qui faisaient les délices des habituées du pont, pas une de ces taquineries malicieuses qui les égayent d'ordinaire, ne venait récompenser leurs efforts. Rose jouait avec le sable du bout du pied, fronçait le sourcil et ne disait mot.

[1] Ce nouveau roman de l'auteur de *Lady Bird* et de tant d'autres charmantes productions anglaises a été écrit en français pour le *Correspondant*, comme l'avait été précédemment *Madame de Bonneval*. Nous nous en réservons expressément la reproduction.

(*Note de la Rédaction.*)

« Ce n'est pas bien de bouder ainsi, dit le petit Jules, c'est comme si on jetait son gant à l'eau : cela ne fait de plaisir ni à soi ni aux autres.

— Mademoiselle a peut-être des chagrins de cœur, dit d'un air langoureux M. Firmin, garçon de beaucoup de sensibilité, à ce que disait sa voisine, madame Victoire, dont il soignait l'oiseau malade.

— C'est vous sans doute qui lui en causez, monsieur Firmin, s'écria Jules, vous êtes si volage ! »

Et le plus fidèle et le plus maltraité des adorateurs de Rose poussa un profond soupir.

« Veux-tu te taire, dit celle-ci ; en vérité il n'y a plus d'enfants.

— Ou il n'y en a que de terribles, ajouta Jean Renaud en pinçant l'oreille à Jules.

— Vous le voyez bien, reprit en riant ce dernier, il n'y a que moi pour la faire causer : elle m'a dit, veux-tu te taire !

— Eh bien, puisqu'il n'y a que toi qui puisses obtenir une réponse, demande à mademoiselle avec qui elle voudra bien ouvrir le bal jeudi, dit Jean Renaud.

— D'abord je réclame la première contredanse : mademoiselle me l'a promise, s'écria Charles.

— Je me mets sur les rangs pour la suivante, dit M. Firmin modestement.

— Moi, je ne tiens qu'à la dernière, fit Jules, c'est plus gai ; on fait la ronde.

— Mademoiselle ne danse pas avec les enfants, dit en arrivant le fils de l'aubergiste de Jurançon qui demeure tout en face de la maison de M. Dumont, l'oncle de Rose ; quand j'ai eu l'honneur de sauver la vie à votre chat qui se noyait, mademoiselle Rose, vous m'avez promis une contredanse de faveur. Je la réclame. »

Ce fut alors que la jeune fille, poussée à bout, s'écria : « Mon Dieu ! que les hommes sont insupportables ! Laissez-moi donc passer, messieurs ! ajouta-t-elle. N'est-ce pas fatigant d'être chaque soir arrêtée de la sorte ?

— Mais, mademoiselle...

— Et puis, quelle chose ridicule de venir régulièrement voir couler la rivière, embarrasser le pont et faire jaser le monde ! Cela m'ennuie beaucoup, mais beaucoup, messieurs ! »

Mais comme ils n'avaient pas l'air de vouloir comprendre :

« Écoutez, dit Rose, qui avait des raisons pour s'en débarrasser ce soir-là ; écoutez, je danserai la première contredanse avec celui d'entre vous qui arrivera le premier à la croix de la mission là-bas tout près de l'église de Jurançon, allons, je vais frapper dans mes mains. Une, deux, trois ; partez donc, quand je vous le dis.

— Attendez, s'il vous plaît, dit M. Charles, commençons par nous entendre. Il est donc convenu que vous ouvrirez le bal avec le vainqueur de cette course improvisée.

— De cette course au clocher, fit Firmin, dont le maître était entraîneur.

— Et quand même M. André vous inviterait, ajouta Jules, à voix basse.

— Méchant enfant ! » dit Rose en rougissant.

Puis, s'adressant aux jeunes gens qui ne faisaient pas mine de partir.

« Eh bien, messieurs, vous n'acceptez pas? C'est à prendre ou à laisser, pourtant. Ne vous gênez pas. Je ne danserai alors qu'avec Jules que voilà.

— Je crois qu'elle cherche à m'embobeliner, dit tout bas le neveu de madame Bertrand, c'est preuve que j'ai visé juste.

— Va donc pour la course au clocher, comme dit Firmin, s'écria le jeune horloger.

— Rangeons-nous, les autres, ajouta-t-il. Mademoiselle, vous allez donner le signal. Au troisième coup, nous nous précipitons.

— Un moment, messieurs, dit Rose à son tour, je fais mes conditions. J'exige une promesse. Vous m'attendrez tous à la croix de la mission. Personne ne viendra à ma rencontre.

— Pas même le vainqueur? s'écrièrent tous les jeunes gens à la fois.

— Pas même le vainqueur. C'est là ma volonté... On ne gagne rien à me contrarier.

— Il faut bien en passer par vos volontés, dit l'horloger; c'est connu.

— Eh bien ! dit M. Charles, on vous attendra au rendez-vous, mais ne nous faites pas trop languir. »

La petite fruitière sourit, frappa dans ses mains, et la bande joyeuse de ses adorateurs s'élança par le chemin de droite qui mène à Jurançon. Elle les regarda courir un instant; puis, se tournant vers Jules qui ne bougeait pas, elle le poussa doucement par les épaules :

« Et toi donc, n'es-tu pas de la partie ? »

Jules ne bougea pas.

« Et si je gagne, pour sûr vous danserez avec moi ?

—Pourquoi pas ?

— Dame, c'est que je crains toujours M. André. »

Une vive rougeur monta au front de Rose. Une larme roula dans ses yeux.

« Oh ! pour l'amour de Dieu, mademoiselle Rose, n'allez pas pleurer. Je n'ai dit cela que pour vous taquiner. Je ne voudrais pas pour tout au monde vous faire de la peine.

— Écoute donc, Jules, cela me fera du chagrin et du tort aussi, si le

monde vient à jaser de ce que M. André a de l'amitié pour moi.

— Et pourquoi donc, mademoiselle Rose? A votre place, j'en serais fière. C'est un si brave jeune homme que M. André. Il a tout à fait l'air d'un monsieur.

— C'est qu'il en a bien le droit aussi. On dit que son grand'père était un noble. C'est même pour cela qu'on l'aime peu chez nous.

— Ah! on ne l'aime pas chez vous? On a bien tort. Je gagerais que c'est par le fait de M. Henri. C'est lui qui l'aura pris en grippe. Il n'a pas de si jolies manières, ni l'air si comme il faut, lui. C'est un vilain jaloux; tout le monde le dit.

— Tais-toi, Jules. Tu parles à tort et à travers.

— A travers, c'est possible, mais pas à tort, là. Je sais ce que je dis, mais je ne dis pas toujours ce que je sais. Bonsoir, mademoiselle Rose. Je m'en vais courir de toutes mes jambes et tâcher de rattraper les messieurs. »

Quand Rose fut seule, elle prit pour rentrer, au lieu du grand chemin que suivaient les coureurs, le sentier qui côtoie la rivière. La soirée était belle. Les reflets du soleil couchant doraient les cimes neigeuses des Pyrénées. Un vent frais agitait doucement les branches des aunes et des peupliers qui bordent le Gave de Pau. Au détour de la route, près d'une maison rustique, tapissée de roses blanches dont l'odeur embaumait l'air et ombragée par des acacias en fleur, un jeune homme se tenait debout, appuyé contre un arbre, un livre à la main. Au bruit des pas de la jeune fruitière, il leva soudain la tête.

« Oh! te voilà, enfin, ma petite Rose, ma gentille Pomone.

— Laissez là ce langage, monsieur André. Vous savez bien que je n'aime pas tous ces beaux noms-là. C'est de la mythologie.

— Bah! où as-tu donc appris cela? Je ne te croyais pas si savante.

— C'est M. Firmin qui me l'a dit.

— Vous causez avec des laquais, Rose!

— Pourquoi pas, monsieur André? On cause avec tout le monde.

— On a tort, dit le jeune homme un peu sèchement.

— Ne me querellez pas ce soir, monsieur André. J'ai trop de chagrin.

— Et moi donc, Rose! Car enfin, si je tire un mauvais numéro, il faudra partir, vous quitter, vous que j'aime, vous qui avez promis de m'épouser. Cette pensée me met la mort dans l'âme.

— Si nous avions seulement, dit Rose, de quoi payer un remplaçant comme mon oncle a fait pour Henri. Est-il heureux, lui!

— Hélas! ma mère, mon frère et moi, nous n'avons tout juste que de quoi vivre.

— Je le sais bien, monsieur André. Eh bien, je vais vous dire ce qui vous surprendra peut-être. C'est précisément parce que vous êtes

pauvre et parce que vous êtes gentilhomme que je vous aime et que je veux vous épouser.

— Qu'est-ce que cela vous fait, Rose, que je sois gentilhomme? Cela m'est bien égal à moi qui suis forcé de vivre comme un paysan.

— Oh! pour moi, cela me fait plaisir. Ce n'est pas l'habit qui fait l'homme. Tenez, j'aimerais à vous servir, à vous épargner de la peine, à vous voir lire et écrire pendant que je travaillerais. Ce sera mon affaire de gagner notre pain de tous les jours, et vous, monsieur André, vous étudierez dans ces grands livres que M. le curé vous prête. Vous vous mettrez là devant la porte à regarder le ciel, les étoiles, les montagnes... et votre petite femme aussi de temps en temps.

— Oh! oui, bien souvent, bien souvent, Rose.

— Pas trop souvent pourtant. Elle aura tant de besogne, votre femme! La cuisine, la lessive, les poules, les cochons, le jardin...

— Gare! gare, au pot au lait, Rose. Tu rêves comme la laitière de la Fontaine.

— Je ne la connais pas, cette laitière. Est-elle des environs?

— Non, non, ma petite Rose. C'est l'héroïne d'une des plus jolies fables du monde.

— Oh! quant aux fables, je ne m'en soucie pas. J'aime mieux les chansons. C'est donc demain à midi qu'on tire pour cette malheureuse conscription?

— Hélas! oui.

— A la préfecture?

— Oui. Viendrez-vous au marché comme à l'ordinaire?

— Mais oui. Il le faut bien. Les fruits ne se vendront pas tout seuls. Et d'ailleurs je sécherais sur pied à la maison; j'aime mieux savoir tout de suite ce qui en est. Écoutez donc, monsieur André, si vous avez un bon numéro, vous me ferez un signe tout de suite, n'est-ce pas? pour me tirer de peine.

—En ce cas, je mettrai la main sur le cœur; mais si je devais partir...

— Vous feriez le signe de la croix. Cela soulage toujours un peu quand on a du chagrin. Mais voilà que j'oublie qu'on m'attend à Jurançon.

— Votre oncle vous attend?

— Eh non! monsieur André. Ce sont ces messieurs du pont, les jeunes gens que vous savez. Il a bien fallu les amuser un peu pour s'en débarrasser.

— Ah! vous êtes toujours la même, Rose. Toujours coquette. Je n'aime pas vous voir rire, danser, causer avec ces gens-là.

— Qu'est-ce que cela peut vous faire, monsieur André? On rit, on danse, on cause avec tous. En quoi cela compromet-il? D'ailleurs,

m'ont-ils jamais fait pleurer, mes amis du pont? » Et deux grosses larmes roulèrent dans les yeux de la jeune fruitière.

« Pardon, Rose, pardon, dit le jeune homme en lui prenant la main. Je crois bien que tu as de l'amitié pour moi. — Je crois bien que vous le croyez ! Voyez donc, la grande merveille ! » Et Rose se détourna pour essuyer ses yeux avec son tablier. « Votre mère, monsieur André, doit avoir bien du chagrin, et ce bon M. Baptiste, qui vous aime tant, et sa jolie petite fille, qui vous suit comme votre ombre. Enfin, il faut toujours espérer.

— Si le sort me favorise, je demanderai tout de suite ta main.

— Oh ! pour cela, non, monsieur André. Mon oncle ne voudra jamais en entendre parler; et Henri ! Il ne sait pas même que vous m'avez soufflé le mot de mariage.

— Il serait bien temps qu'il le sût ! Aussi, pourquoi en faire un mystère? Pourquoi toujours me défendre de vous inviter au bal, de vous parler sur la place de l'église, de vous approcher au marché? Si vous n'aviez pas toujours été si peureuse, qui sait si nous ne serions pas déjà mari et femme, au lieu de nous tourmenter pour ce malheureux tirage qui va peut-être remettre pour sept ans notre mariage.

— Eh bien ! moi, je vous dis, monsieur André, que cela ne nous aurait pas avancés du tout de faire jaser le monde. Mon oncle m'aurait défendu de causer avec vous, et je n'aurais pas eu un instant de tranquillité. Vous ne vous figurez pas combien Henri Lacaze est méchant pour ceux qui me font la cour. Je vous assure que cela me fait peur seulement d'y penser. Il serait capable de vous chercher querelle.

— Il faudra pourtant une fois finir par là. Cette crainte est un véritable enfantillage.

— Si on vient à en parler, Henri va se fâcher, mais se fâcher !... Nous n'en serons pas plus près de nous marier, et je serai grondée par mon oncle, par ma tante et par tout le monde.

— Et de quel droit M. Lacaze se fâcherait-il ?

— Il ne veut rien écouter. C'est comme si je chantais. Voilà plus de deux ans que je lui dis que je ne veux pas être sa femme. Il n'en démord pas. Il prétend que je le lui ai promis.

— Comment ! vous le lui avez promis?

— Comme si on était lié à dix-sept ans par une promesse faite dans l'enfance !

— Mais enfin !...

— Mais enfin, monsieur André, nous avons été élevés ensemble. Henri est, comme vous le savez, le fils de la défunte femme de mon oncle. Il était tout comme mon frère. Quand nous étions enfants il m'appelait toujours sa petite femme, et moi je l'appelais mon petit mari. Avant que je susse marcher, il me portait dans ses bras. Plus tard

il me menait promener. Enfin, il y a de cela quatre ans, il me dit un jour : « Rose, dans deux ans je t'épouserai.

« — Vraiment! dis-je toute surprise.

« — Mon père le veut bien et ma tante Babet aussi. Le veux-tu, toi ?

« — Cela m'est bien égal, lui dis-je ; mais, si cela te fait plaisir « et à mon oncle et à ma tante, je ne dis pas non.

« — Alors, tu dis oui ! répondit-il. » Et il m'embrassa sur les deux joues. Je n'y pensais pas beaucoup d'abord, et, quand on m'en parlait, cela ne me faisait ni peine ni plaisir. Je commençais alors à accompagner au marché ma tante Babet, et, l'été d'après, à aller aux bals des environs. J'aimais à rire, à danser, à m'amuser. Henri, qui avait été si bon pour moi quand j'étais petite, commença alors à me rudoyer, à me gronder. Je me fâchais souvent. Je le repoussais quand il voulait faire la paix ; pour le faire enrager, je lui disais que jamais je ne l'épouserais. Cela le mettait toujours en colère. Il levait la main pour me frapper, mais il ne le faisait pourtant pas. Je le tourmentais ainsi pour me venger de ses brusqueries. Quand j'eus seize ans, il voulut m'épouser. « Merci, lui dis-je, je ne veux pas me marier. Je ne « me soucie pas d'entrer en ménage avec un homme grondeur et maus- « sade. Je prétends me divertir, causer avec le monde, danser au bal, « rire, jaser, aller et venir comme bon me semble. » Enfin, je tins bon. Je lui dis de chercher une autre femme, de ne plus songer à moi. Il me regarda d'un air si étrange, qu'il me fit vraiment peur. « Eh bien, « dit-il, dansez, riez, jasez, faites ce que vous voudrez ; mais, pour Dieu, « n'allez pas en aimer un autre, car je le tuerais. » Eh bien, monsieur André, c'est toujours comme cela entre nous. Il dit qu'il attendra, qu'il laissera passer mes folies. Il me rudoie souvent, mais il n'est pas très-méchant. Seulement, si je parle, même en plaisantant, d'en épouser un autre, ses yeux me font trembler. C'est comme s'ils jetaient des éclairs Je l'ai vu un jour rompre un bâton de chêne comme on briserait une baguette. Il était pâle, pâle...

— Mais enfin, il faudra bien en finir avec ce monsieur...

— Hélas ! oui, monsieur André ; mais il est si emporté, et vous, vous êtes si doux, si bien élevé. »

Une vive rougeur monta au front du jeune homme.

« Comment ! Rose, me soupçonneriez-vous de la faiblesse ? Croyez-vous que je redoute la fureur d'un rustre qui vous domine par sa brutalité ? Qu'il ose se mesurer avec moi ! Je lui ferai voir qu'un homme de mon sang sait bien suppléer à la force par le courage et l'adresse.

— Ne vous fâchez pas, monsieur André. Tout ira bien, peut-être. Seulement, ne brusquez pas les choses. Mais voilà l'*Angelus* qui

sonne. Que vont dire ces messieurs, qui m'attendent! et mon oncle, et Henri!...

—Toujours Henri! s'écria André, à qui le nom du jeune Lacaze était devenu insupportable. Pardon, Rose, pardon! N'ayez pas l'air si troublé, ma chère enfant. Je vais vous accompagner jusqu'au détour de la route.

— Pas plus loin, je vous en prie.

— Toujours les mêmes craintes. Elles m'offensent, vos craintes.

— Ah! mon Dieu! que les hommes sont insupportables! » s'écria Rose pour la troisième fois ce jour-là; mais d'un ton plus doux que sur le pont. Elle sourit tristement. André lui tendit la main. Ils firent la paix et se dirent adieu. Elle se dirigea vers Jurançon. André s'assit devant la maisonnette au pied des acacias, et cueillit une rose.

II

L'habitation de M. Dumont, l'oncle de Rose Leblanc, était une de ces vieilles maisons comme on en voit souvent dans le midi de la France, moitié ferme, moitié chaumière, entourée d'un verger et ombragée de grands noyers. Un escalier extérieur, une galerie de bois, donnaient quelque chose de pittoresque à cette ancienne bâtisse dont une partie tombait en ruine. De la porte d'entrée, on découvrait à droite un bois de châtaigniers, de beaux arbres fruitiers, un mur garni d'espaliers, surmonté par des giroflées et des iris bleus. A gauche, une vaste prairie coupée par un ruisseau, des bouquets d'aunes, des saules pleureurs, plus loin le gave de Pau, la vallée et les montagnes couvertes de neige. Comme le jour commençait à tomber, la jeune fruitière atteignait son logis. Les jeunes gens du pont vinrent à sa rencontre. Jean Renaud avait gagné la course. Elle lui promit la première contredanse au prochain bal de la pelouse, et se débarrassa le plus tôt qu'elle put de lui et de ses amis. On l'attendait depuis une heure dans la cuisine, où soupaient M. Dumont et sa sœur, la vieille demoiselle Babet. Assis à une table vis-à-vis de la cheminée, il tenait entre ses mains un gros sac de cuir qui s'ouvrait tous les soirs pour engloutir les écus que Rose rapportait du marché. — « Tu es en retard, petite, lui cria-t-il comme elle entrait. Tu t'amuses en chemin. Voyons, as-tu fait de bonnes affaires? Combien pour les pêches?

« Dix francs, et en voilà six pour les prunes et les abricots. Êtes-

vous content? Vous allez bien m'en donner cinq? Il me faut un tablier neuf et garni de dentelle encore.

— Miséricorde! dit la tante. Elle n'y va pas de main morte! Il lui faut des dentelles! Je m'en passe bien, moi. »

Le vieillard fronça le sourcil, tapa sur les doigts de Rose, qui cherchait une pièce de cent sous dans le sac qu'il tenait toujours.

« Tu es une dépensière. Si cela continue, je n'aurai qu'à me retirer chez les Petites-Sœurs. Tu vas me ruiner, te dis-je. »

Rose le baisa au front, et laissa retomber dans le sac la pièce qu'elle venait de saisir.

« Que fais-tu donc, nigaude? Ne vas-tu pas prendre au sérieux ce que je te dis-là. Prends tes cinq francs, ma fille, et fais-toi brave pour plaire à ton vieil oncle.

— Ah! oui, allez, c'est bien pour vous, frère Dumont, qu'elle s'attiffe avec des fleurs, des dentelles, mille je ne sais quoi. C'est pour vous faire plaisir qu'elle dépense son argent en fanfreluches...

— Taisez-vous donc, sœur Babet, ne chicanez pas cette enfant.

— C'est qu'aussi vous la gâtez, mon frère.

— Par exemple! c'est moi qui la gâte! et vous donc, sœur Babet! Qui a préparé cette fricassée et ces œufs pour le souper de cette petite gourmande?

—Dame! il faut bien que les enfants mangent; cela grandit encore.»

Rose passa un bras autour du cou de sa tante, qui lui disait tout bas: « Mange pendant que c'est chaud, » et elle se mit à table. « Ah! mon Dieu, se disait-elle, que cela va lui faire de peine, si j'épouse M. André. »

« A quoi penses-tu, petite, le nez en l'air et la fourchette aussi? tu es toute rêveuse ce soir. Dépêche-toi de souper.

— Henri a-t-il soupé? demanda Rose, sans répondre.

— Ma foi, non; il y a là une assiette de soupe et un morceau de jambon qui l'attendent. Mais le voilà qui vient. »

La porte s'ouvrit en effet, et un grand jeune homme, fort et robuste, aux épaules carrées, à la chevelure épaisse, aux allures rustiques, entra, posa son chapeau et son bâton sur le banc, près de la porte, et s'approcha de la table où Rose soupait. « Attends donc que je trempe ta soupe, dit Babet.

— Merci, la tante, je n'ai pas faim, » dit le jeune homme en s'appuyant les coudes sur la table, mais le plus loin possible de Rose. Son père, car M. Dumont, le mari de sa défunte mère, lui en avait toujours tenu lieu, lui adressa la parole de temps en temps; mais, Henri ne répondant guère à ses questions que par monosyllabes, le vieillard s'enfonça dans son fauteuil et s'endormit.

Le souper fini, Babet emporta les plats, et se mit à les laver dans la

chambre voisine. Rose prit sa quenouille et fila. Elle ne levait pas les yeux sur Henri, qui, de son côté, marchait en long et en large, et ne semblait nullement disposé à entamer la conversation. Enfin il s'arrêta vis-à-vis de la jeune fille, et dit d'un ton brusque et saccadé : « Que diable signifie cette course au clocher dont tous les imbéciles du village jasaient tout à l'heure ?

— C'est Jean Renaud qui l'a gagnée. Je viens de lui en faire mon compliment.

— Et le prix de la course, s'il vous plaît ?

— Une, deux, trois contredanses, tant qu'il lui plaira.

— Ah ! en vérité, tant qu'il lui plaira ! vous y allez d'un joli train ! Écoutez que je vous dise : ces jeux-là ne me plaisent pas, à moi.

— Cela ne m'étonne pas, mon cousin ; vous n'avez jamais aimé à courir ni à danser.

— Jean Renaud en sera quitte pour la peine. Vous ne danserez ni avec lui ni avec les autres.

— Si fait, mon cousin, je danserai avec lui et avec eux.

— Quand je vous le défends, avisez-vous-en! »

Rose se mit à chantonner l'air d'une contredanse et fit aller son rouet en mesure.

« Vous n'irez pas au bal cette semaine.

— Vous croyez ?

— Puisque je m'y oppose.

— Et de quel droit vous y opposez-vous, s'il vous plaît ? » Comme Henri ne répondait pas, elle ajouta : « Du droit du plus fort, peut-être. » Car elle savait par expérience que son cousin, dont les moindres volontés étaient des lois pour M. Dumont et sa sœur, parvenait toujours à se faire obéir. « A votre place, j'aurais honte de me montrer tyran. Les jeunes gens, allez, vont bien se moquer de vous quand je leur dirai que vous me défendez le bal. Il n'y a pas jusqu'à Jules Bertrand qui dira que vous êtes un jaloux. »

Henri, pâle de colère, frappa sur la table avec une violence qui fit trembler le chandelier de cuivre. Il y eut un silence pendant lequel on entendait seulement Babet aller et venir dans la chambre à côté, et le chien de Henri qui ronflait devant le feu.

« D'ailleurs, reprit Henri d'une voix qu'il tâchait de rendre calme, je ne veux plus que vous alliez au marché ; les manières que vous y prenez ne valent rien du tout. C'est moi qui vous le dis. Tous les flâneurs de la ville et des environs se donnent rendez-vous à votre échoppe. Cela finit par m'ennuyer. Ma tante y allait bien autrefois ; elle peut y retourner encore.

— Ah ! la belle invention ! s'écria Rose d'un petit air moqueur ; elle serait joliment achalandée, la boutique de mon oncle ! Il faudra alors

qu'il soigne bien ses fruits, ce bon oncle, ou sa bourse en pâtira !

— C'est donc à force de coquetteries que vous vendez si bien vos pêches et vos abricots ? Que le diable emporte les fruits, les écus et les acheteurs !

— Et la marchande ? dit Rose en riant.

— Vous devriez bien sentir, Rose, que votre place est ici ; que c'est à vous de soigner le ménage, de tenir la maison; car il faut bien en finir, et dans un mois... — Ah bien ! oui, il faut en finir, murmura Rose, qui tâchait de prendre son grand courage pour parler d'André.

— Dans un mois, je vous épouse...

— Oh ! pour cela, non ! s'écria Rose d'un air effrayé.

— Ne me pousse pas à bout, reprit Henri avec violence. Je supporte tes caprices, tes bouderies, tes coquetteries même, malgré le sang qui dix fois par jour me monte aux yeux; mais, si jamais tu en aimes un autre; si l'un de ces gars, avec qui tu fais la coquette, osait te faire tout de bon la cour, à toi, ma promise, je l'assommerais.

— Voilà, en vérité, une jolie manière de me faire la cour à moi. Cela donne singulièrement envie de vous épouser ! Merci, mon cousin; c'est bien assez d'être maltraitée de la sorte, sans s'engager par serment devant Dieu à l'être ainsi toute la vie.

— Je vous maltraite, Rose ?

— Oui, certes, vous me maltraitez, vous me grondez comme un enfant, vous me défendez le bal. Parce que je me divertis à la ville, vous me menacez de m'enfermer à la maison pour faire cuire des pommes de terre et donner à manger aux poules. Cela ne me va pas, je vous le déclare. Vous voulez à toute force m'épouser, sans savoir si je vous aime, si je n'en aime pas un autre... » Elle leva les yeux sur Henri et se tut. Il avait pris son chapeau et appelé son chien. Une pâleur mortelle s'était répandue sur ses traits. Il sortit.

Quand Rose fut seule dans sa petite chambre, elle ouvrit la fenêtre qui donnait sur le jardin. Le calme de la nuit, la vue du ciel, le murmure de la rivière, le parfum des fleurs qui croissaient contre le mur, lui causèrent une sensation agréable. Parmi ceux qui ne sont pas accoutumés à analyser leurs sentiments, à observer et à noter les impressions qui leur viennent du dehors, le bien-être que leur font éprouver les beautés de la nature, pour être purement instinctif, n'en est peut-être que plus réel. Rose l'éprouva dans cette soirée. Son cœur se desserra, ses mains se joignirent. Elle récita sa prière du soir les yeux fixés sur les cimes des Pyrénées, la tête appuyée contre les barreaux de la fenêtre. Bientôt elle entendit quelqu'un soupirer dans le jardin. En s'avançant un peu, elle vit un homme assis sur le

banc devant la porte. « Il est là se dit-elle, il soupire. C'est Henri! Oui, c'est là son chien qui le regarde. A quoi pense-t-il? » Tout doucement elle écarta le feuillage du jasmin et se pencha dehors pour mieux voir. Une fleur qu'elle avait mise dans son sein tomba aux pieds du jeune homme. Il la ramassa, leva la tête, et vit la fenêtre au-dessus de lui se refermer avec précipitation. Le visage collé contre les vitres Rose guettait le sort de sa fleur. Henri la froissait dans ses mains et finit par la jeter à terre. Son chien étendit le museau pour la flairer. Un coup de pied le repoussa. Bientôt il ramassa encore une fois cette rose à moitié flétrie, et l'instant d'après le bruit de ses pas retentit sur l'escalier. « Les hommes sont singuliers! » murmura la petite fruitière en posant la tête sur l'oreiller. Le refrain d'une des jolies chansons de Jasmin lui revint à la mémoire, et elle s'endormit en chantant à voix basse, dans le patois du pays, le conseil que le poëte d'Agen donne à « la plus belle rose du parterre : »

> Pour lutter contre l'orage,
> Crois-moi, crois-moi, prends un tuteur.

III

Le lendemain vers six heures on chargeait la charrette aux fruits devant la porte de M. Dumont; quelques gros bouquets de fleurs et des touffes de jasmin blanc figuraient au milieu des paniers de pêches, de prunes, de figues et d'abricots. Rose, debout près du cheval, donnait ses ordres, mettait de temps en temps la main à l'œuvre, et pressait le garçon qui ne se hâtait pas d'en finir. « Bonjour ma tante! comment vous portez-vous? dit-elle, comme Babet, la tête enveloppée d'un châle à grands ramages, ouvrait la fenêtre de la cuisine.— J'ai un rhumatisme affreux, je n'ai pas fermé l'œil de toute la nuit. Cet imbécile de Henri qui me proposait hier de grimper sur cette charrette et de m'en aller à la ville à ta place. Il se plaint de toi, Rose. C'est que tu n'es pas sage aussi. Tu t'amuses en ville. Tu rentres trop tard. C'est là ce qui le taquine. Les jeunes gens! C'est si léger, si dissipé, si étourdi! Que dirait le monde de me voir nichée sur cette banquette comme une poule sur un mur? »

Rose, qui ne distinguait pas si c'était de l'inconséquence de sa conduite ou de la proposition qu'Henri avait osé lui faire que se plaignait sa tante, se hâta de répondre : « Bien sûr, le monde dirait que c'est mal, très-mal, de vous exposer à votre âge à tous les inconvé-

nients de la route, à tous les désagréments du marché. Tout n'est pas plaisir, allez, à servir les gens! Sont-ils difficiles, les acheteurs! sont-elles exigeantes, les pratiques de la ville! Madame se plaint de ceci, mademoiselle de cela. Faut-il de la patience! Faut-il de l'entrain! Une révérence à l'une, un mot pour rire à l'autre : c'est à n'en plus finir! Et mon oncle donc? Il serait joliment content de ma cuisine, lui! Cela lui ferait mal à l'estomac, ce pauvre cher oncle, de dîner de ma soupe.

— Tu as raison, petite. Tu as du bon sens quand tu t'en mêles. Mais comme tu es pressée! Tu ne m'écoutes pas. Sept heures n'ont pas encore sonné.

— Si fait, ma tante, ou bien l'horloge retarde. Ma montre, à moi, c'est le soleil. Adieu, bonne tante, soignez vous bien. » Un signe de tête, un sourire, un « allez » bien accentué, et le cheval de Rose, qui connaît sa voix, a pris le chemin de la ville.

Elle s'est faite le plus belle qu'elle a pu, la petite fruitière de Jurançon. Et en effet elle est ravissante avec son jupon bleu, son corsage rouge et sa chaîne d'or. Un grand chapeau de paille ombrage son front et ses yeux noirs. Elle a de la jeunesse, de la gentillesse, de la grâce, de vives couleurs, de beaux cheveux. La brise du matin lui caresse les joues; le chant des oiseaux, le cri joyeux des alouettes, lui réjouissent le cœur. Cependant sur ce visage si jeune et si frais on aurait pu remarquer les indices d'un trouble intérieur. Malgré le sourire qui erre sur ses lèvres, il y a quelque chose de soucieux dans son regard. C'est que la conscription, le tirage, la préfecture, les bons numéros et les mauvais aussi, le signal convenu entre elle et celui qu'elle se plaît à appeler monsieur André, la maisonnette où son imagination aime à établir monsieur et madame *de* Vidal (car dans ses rêves de jeune fille cette préposition aristocratique joue toujours un certain rôle), viennent se mêler aux souvenirs de la veille, aux menaces de Henri, à ses reproches et à ses soupirs.

En approchant de la ville, Rose hâta le pas du vieux cheval, et prit la rue qui mène aux Ursulines. C'est là qu'elle avait appris, chez les Sœurs, à lire et à écrire, le catéchisme et la couture. C'est là qu'elle avait fait sa première communion. Étant descendue à la porte du couvent, tandis que le garçon conduisait la voiture au marché, elle demanda à parler à sœur Thérèse, son ancienne maîtresse de classe. On la fit entrer au parloir, où celle-ci raccommodait du linge. « Bonjour, ma petite Rose, dit la sœur sans se déranger de son ouvrage. Comment se porte-t-on chez vous, mon enfant? Voilà un beau soleil que le bon Dieu nous envoie depuis un mois. Cela doit joliment mûrir vos fruits.

— Sans doute qu'ils mûrissent, répondit Rose; on n'a pas à se

plaindre pour les fruits; mais j'ai bien du chagrin tout de même. »

La religieuse leva la tête et fixa son regard doux et calme sur le visage ému de la jeune fille. « Qu'avez-vous donc, mon enfant? dit-elle avec bonté.

— Ma bonne sœur, cela va vous étonner; mais ce qui me tourmente, c'est que j'ai deux amoureux, balbutia Rose en rougissant; c'est-à-dire que j'ai un amoureux et puis mon cousin qui veut à toute force m'épouser.

— Comment, Rose, mais c'est très-mal, ce que vous me dites là, dit la religieuse en laissant tomber le bas qu'elle raccommodait. N'êtes-vous pas la fiancée de M. Lacaze? Qu'avez-vous à faire d'un amoureux?

— Mais c'est pour le bon motif que M. André Vidal me fait la cour. Il me plaît, et je voudrais bien l'épouser; mais mon cousin dit qu'il le tuera.

— Parlez-vous du frère de M. Baptiste Vidal?

— Oui, dit la petite fruitière en baissant les yeux. On n'en sait rien chez nous. Jamais je n'ai osé dire que c'est à cause de lui que j'ai changé d'idée par rapport à Henri. Je lui ai toujours défendu de me parler devant le monde.

— Et vous lui avez parlé en cachette? dit la sœur d'un ton sévère.

— Un petit mot par-ci par-là, et puis aussi chez sa mère... Ne vous fâchez pas, sœur Thérèse. M. André est un jeune homme bien doux, bien comme il faut; il ne m'a jamais dit un mot plus haut que l'autre. Ce n'est pas comme Henri, qui ne fait que me gronder, lui! »

Sœur Thérèse tira de sa poche une lettre qu'elle lut avec attention. Après l'avoir soigneusement repliée, elle se recueillit un instant. « Je vous conseille, mon enfant, de renoncer à un projet de mariage dont votre oncle n'a pas connaissance, et qui ne conviendrait probablement ni à la famille de ce jeune homme ni à la vôtre.

— Madame Vidal a de l'amitié pour moi, dit Rose d'un air mécontent; et puis, d'ailleurs, j'ai promis à M. André de l'épouser.

— Sans en parler à votre oncle? Sans seulement prendre l'avis de votre tante? En dépit de la parole donnée à votre cousin?...

— Mais ce n'est pas ma faute, à moi, s'il ne veut pas me rendre ma parole. Je lui ai bien dit que je ne voulais pas être sa femme.

— Et pourquoi cela, Rose?

— Par la raison que je ne l'aime pas, sœur Thérèse, et que j'en aime un autre.

— En êtes-vous bien sûre, Rose?

— Si j'en suis sûre!

— Je me souviens que vous aviez autrefois de l'amitié pour M. Lacaze. Que vous a-t-il donc fait, pour que vous ayez changé de la sorte?

— Il me dit des choses désagréables. Il ne veut pas que je me divertisse.

— Voilà, en vérité, un bien grand sujet de plainte, dit la religieuse en souriant.

— C'est que vous ne savez pas, sœur Thérèse, comme c'est désagréable de ne pas se divertir. Vous êtes toujours contentes, vous autres. Il ne vous prend jamais envie d'aller au bal.

— Oh! pour cela, non! s'écria la sœur. Ce n'est assurément pas là une de nos tentations.

— Mais, nous autres fillettes, c'est différent. Mettez-vous donc à ma place, sœur Thérèse.

— Eh bien, à votre place, je prendrais l'époux que mon oncle m'aurait choisi, que j'aurais connu dès mon enfance. Je l'aimerais pour ses bonnes qualités. Je supporterais ses défauts. Je tâcherais d'être une femme bien bonne, bien douce, bien laborieuse, bien pieuse surtout. Je ne songerais pas tant à me divertir; mais, me rappelant combien la vie est courte, je chercherais à en faire un bon usage et à mériter le ciel.

— Mais, ma bonne sœur, M. le curé de chez nous m'a dit qu'il ne fallait pas se marier avec quelqu'un si on en aimait un autre.

— Mais il ne faut pas en aimer un autre, dit la sœur avec simplicité.

— C'est bientôt dit, répondit Rose en roulant son tablier dans ses doigts.

— Si le jeune homme était marié, l'aimeriez-vous toujours?

— Je m'en garderais bien! Un péché mortel!

— Vous voyez bien que la volonté y entre pour quelque chose.

— Mais ce n'est pas un péché d'aimer M. André!

— Quand une fois une jeune fille a promis à un jeune homme de l'épouser, elle doit tâcher de lui garder son cœur; et puis c'est mal, très-mal, d'agir en cachette, de faire des promesses d'entrer dans des engagements sans l'aveu de ses parents. Ah! mon enfant, vous avez bien oublié nos leçons!

— Vous ne voulez donc pas dire une prière pour que M. André ait un bon numéro? demanda Rose.

— Je prierai volontiers pour lui, pour vous, pour tout le monde, qu'il en arrive ce qui plaira au bon Dieu, qui sait bien mieux que nous ce qui est pour notre bonheur à tous.

— Je m'en vais tout de même réciter mon chapelet et brûler un cierge à l'autel de la sainte Vierge. Il n'y a pas de mal à cela toujours?

— Non, certes, qu'il n'y a pas de mal, et surtout si vous ajoutiez à chaque *Ave :* « Mon Dieu, que votre volonté soit faite! »

— Si je savais seulement...

— Que le bon Dieu veut ce que vous voulez? C'est là l'embarras, n'est-ce pas? Tenez, mon enfant, bon gré, mal gré, il faut en passer par là : ou bien se casser la tête contre un mur, ou se résigner à vouloir ce que le bon Dieu veut. Allez donc, ma petite, réciter votre chapelet. Faites bien vos prières; soyez sage, laborieuse, réservée, et notre bonne Mère vous aidera. »

« C'est une sainte femme que sœur Thérèse, se dit Rose en sortant de la chapelle et en traversant la place du Marché pour gagner son échoppe. Elle vous console, elle vous refait le cœur pendant qu'elle parle; mais elle est bien sévère aussi! Voyez donc le grand mal qu'il y a à aimer M. André! Si c'est en cachette, c'est en tout bien et tout honneur. Comme si on pouvait causer de ces choses avec son oncle et sa tante! Et pour le bal aussi, a-t-elle jamais eu envie d'y aller, elle? Ah! voilà huit heures qui sonnent! C'est-il long d'attendre jusqu'à midi. Je m'en vais manger une poire et jeter la pelure en l'air pour voir la lettre qui tombera. »

Cette expérience, assez commune parmi les jeunes filles du Midi, ne réussit pas au gré de la jeune fruitière. Ce ne fut ni un A ni un V, mais un S très-bien formé qui se dessina sur le sable. Elle l'éloigna du pied, et se mit à déjeuner le cœur un peu gros.

IV

Immobile, appuyé contre la charrette qui avait amené Rose à la ville, vis-à-vis de l'échoppe où elle vendait ses fruits, Henri Lacaze fumait en silence, mais suivait des yeux chacun des gestes, chacun des regards de la jeune fille. Cette surveillance muette et continuelle agaçait les nerfs de celle qui en était l'objet. Elle rencontrait à chaque instant ce visage impassible, dont l'immobilité la gênait. Elle essayait de changer de place, de lui tourner le dos, mais rien ne lui ôtait le sentiment d'une présence qui pesait sur elle comme un cauchemar.

Midi sonna. Une agitation nerveuse s'empara de tous les membres de Rose. Ses yeux erraient sur la place, ou s'attachaient avec anxiété sur les groupes qui se formaient de tous côtés. Bientôt une vive rougeur colora son front, ses joues et jusqu'à son cou. Elle tâchait de sourire, car André, qui venait de passer, lui avait souri, bien que ses lèvres tremblantes s'y refusassent. Henri, aussi, se dirigea dans ce moment vers l'endroit où la foule se portait, et les deux jeunes gens entrè-

rent presque en même temps dans la cour de la préfecture. Rose, le coude appuyé sur sa chaise, fixait ses regards sur les fenêtres de la salle où le tirage devait avoir lieu. La main dans sa poche, elle roulait machinalement entre ses doigts les grains de son chapelet, et comptait tous les instants. Jules, le plus jeune de ses adorateurs, s'approcha en ce moment d'elle.

« Dites donc, mademoiselle Rose, lui souffla-t-il à l'oreille, je m'en vais me fourrer là-dedans. Je me glisserai entre les jambes de ces messieurs, quand il faudrait aller à quatre pattes, et je reviens à l'instant vous donner des nouvelles de ce qui se passe. » Avant que Rose eût eu le temps de répondre, d'un seul bond l'enfant terrible franchissait la place, et se faufilait dans l'enceinte réservée.

Au même moment, une calèche de voyage faisait halte au coin de la grande rue. Un homme âgé en descendit et donna la main à une charmante jeune fille, dont la taille souple et élevée, la démarche gracieuse, les traits à la fois nobles et délicats, attiraient l'attention des passants. Blonde comme une Anglaise, ses yeux d'un brun foncé, voilés de longs cils noirs, prêtaient à sa beauté un éclat singulier. Ces deux personnes, après avoir visité l'église Saint-Jacques, se dirigèrent vers la place du Marché, et y entrèrent du côté où se trouvait l'échoppe de Rose. « Regardez, dit la jolie blonde à voix basse, regardez, bon papa, quelle gentille fruitière ! Je vous en prie, achetons-lui des pêches. » Le vieillard s'arrêta en souriant et donna sa bourse à la jeune fille. Celle-ci se pencha vers les fruits.

« Combien mademoiselle en désire-t-elle ? demanda Rose d'un air distrait, car elle guettait toujours la porte de la préfecture.

— Une douzaine, dans ce joli panier de mousse, répondit l'étrangère. Ils sont charmants, vos paniers. » Comme elle soulevait la corbeille pour la faire admirer à son grand-père, Jules, hors d'haleine, se précipitant contre la planche qui servait à Rose de comptoir, disait à demi-voix : « Pas de chance, mademoiselle Rose. » Au même moment, la petite fruitière, dont les yeux ne quittaient pas la porte du bâtiment officiel, s'écria comme par un mouvement irrésistible : « C'en est fait ! il s'est signé ! » Elle se couvrit le visage de ses deux mains; mais, relevant la tête l'instant d'après, elle vit Henri, debout, vis-à-vis d'elle, pâle, hagard, une main cachée dans son gilet, l'autre appuyée sur la hanche. Il ne détournait pas les yeux; il ne faisait pas le moindre mouvement. Seulement Rose croyait entendre sa respiration précipitée. « Je n'ai pas de monnaie, dit doucement la jeune étrangère. Pourriez-vous, mademoiselle, me changer cette pièce d'or ? » Rose prit machinalement en main le napoléon qu'on lui tendait. Henri lui faisait peur. Elle craignait de pleurer, car en ce moment André perçait la foule et s'avançait vers elle. La tête lui tourna;

elle crut voir la lame d'un couteau dans la main que Henri tenait dans son gilet.

« Rose, Rose, c'en est fait, lui dit André en se penchant vers elle.

— Qu'est-ce que cela me fait, à moi? » fit Rose, qui tremblait de tous ses membres. André rougit d'abord et puis pâlit. Un mouvement de colère crispa ses lèvres. « Ma mère en mourra, et ce ne sera pas vous qui la consolerez, murmura-t-il d'une voix profondément émue.

— Dieu la consolera, » dit la jeune étrangère; et ces paroles si simples, mais prononcées avec un accent irrésistible de douceur et d'intérêt, retentirent au fond de l'âme du jeune homme comme celles d'un ange consolateur. Il leva les yeux sur le visage pâle et aérien qui semblait compatir à sa douleur, hésita un instant, se troubla et disparut.

« Allons, ma chère Alice, dit le vieux monsieur à sa petite-fille, paye donc à cette demoiselle ses pêches et partons. »

Il n'avait pas pris garde à la scène qui venait de se passer sous ses yeux. Rose ne songeait pas le moins du monde à la pièce d'or qu'elle tenait toujours à la main. Jules lui dit tout bas :

« Mademoiselle, on attend la monnaie. »

Elle tressaillit comme une personne qui sort d'un rêve et compta la somme qu'elle avait à rendre en balbutiant quelques excuses.

« Je vous remercie, dit l'étrangère avec un gracieux sourire.

— Au revoir, mademoiselle, fit Rose en s'inclinant.

— Dis donc, Jules, sois poli, mon ami. Porte le panier de cette demoiselle. C'est trop lourd pour son bras. »

Jules ne se le fit pas dire deux fois. Le démon de la curiosité secondant son penchant naturel pour la galanterie, il se hâta d'offrir ses services aux voyageurs et s'empara avec joie de la corbeille dont Alice ne voulait pas que son grand-père se chargeât.

« Pourriez-vous bien, mon enfant, nous indiquer la rue du Couvent des Ursulines? dit le vieillard.

— Certainement, monsieur, je m'en vais vous y conduire. C'est un beau bâtiment, allez! C'est là que mademoiselle Rose a reçu son éducation.

— Mademoiselle Rose, dit Alice; serait-ce là le nom de la jolie fruitière à qui nous venons d'acheter ces pêches?

— Oui, mademoiselle. C'est la fleur du marché, que mademoiselle Rose, la plus jolie fille des environs. Il n'y a pas deux voix là-dessus. Aussi comme on la courtise! C'est à qui lui donnera un bouquet, à qui l'épousera surtout.

— Qui est-ce ce jeune homme, dit Alice, qui s'est approché d'elle

il y a un instant? Il avait l'air bien troublé. N'est-ce pas un de ces adorateurs?

— Oui, mademoiselle, c'est M. André Vidal, le frère de M. Baptiste; il a eu un mauvais numéro. »

Alice pressa le bras de son grand-père.

« Cette famille que vous venez de nommer habite-t-elle Pau?

— Non, monsieur. Ils ont une maison, une sorte de ferme là-bas près de la rivière. Ce sont quasi des messieurs, mais ils n'en ont pas plus d'argent pour cela. On dit qu'ils sont pauvres à faire peur, mais fiers comme des paons. M. André a de jolies manières; c'est un jeune homme très-instruit, à ce que dit M. le curé, qui lui prête des livres.

— En effet, dit Alice à voix basse en se tournant vers son grand-père. Dans le visage, dans la voix de ce jeune homme j'ai remarqué quelque chose de très-distingué.

— Chère enfant, répondit le vieillard tendrement, la folle du logis s'est déjà mise en campagne.

— Vous voilà aux Ursulines, monsieur et mademoiselle, dit Jules en s'arrêtant à la porte du couvent. Votre calèche est à deux pas. Voulez-vous que j'y dépose ce panier? »

Sur un signe affirmatif que fit Alice Jules se dirigea vers la voiture.

« Attendez donc, mon ami, » lui cria le vieux monsieur, qui cherchait dans sa poche une pièce de vingt sous.

Le neveu de madame Bertrand, à qui sa position sociale et l'élévation de son caractère ne permettaient pas de recevoir une récompense pécuniaire, recula de quelques pas en saluant avec beaucoup de dignité et disparut à l'angle de la rue.

Il revint sur ses pas et lia conversation avec le cocher qui se morfondait sur son siége, en le prévenant que ses maîtres étaient entrés aux Ursulines.

« Nous allons être joliment en retard, murmura le cocher entre ses dents. Les dames, les jeunes surtout, cela ne songe jamais aux bêtes. Cela vous fait marcher toute la journée et attendre des heures entières. Il leur en vient des inquiétudes dans les jambes, à ces pauvres chevaux.

— Il y a donc loin de chez vous ici? demanda Jules, qui mourait d'envie de découvrir le nom et la demeure des voyageurs.

— Je le crois bien, qu'il y a loin, puisqu'il faut coucher en route.

— Ah! vous avez couché en route, à Rochefort peut-être? C'est donc à Bordeaux que vous demeurez?

— M. le baron habite son château, dit le cocher d'un air important; un château vieux comme la tour de Babel. Faut voir les écuries! C'est plus beau qu'une préfecture

— Et comment qu'il s'appelle donc, ce beau château?

— Comment qu'il s'appelle? C'est bien simple. Il s'appelle comme M. le baron.

— Et M. le baron?

— Ma foi, M. le baron, il s'appelle comme son château, » dit le cocher d'un air goguenard.

« Je crois que ce drôle se moque de moi, se dit Jules; mais, patience! j'en viendrai bien à bout tout de même. »

« Et cette jolie demoiselle? c'est la fille à M. le baron.

— La fille à sa fille qui est morte. C'est la prunelle de ses yeux que cette jeunesse.

— C'est pour la divertir, alors qu'il la mène promener, ou pour trouver un épouseur?

— Un épouseur! allez, il n'en manque pas des épouseurs. Ce n'est pas là l'affaire. Nous nous moquons bien de ces gens-là.

— Elle pense donc à se faire religieuse, cette jolie personne? Ah! je devine, elle va entrer aux Ursulines.

— Veux-tu bien tenir ta langue, petit! Comme si nous n'en avions pas des Ursulines chez nous! Si la fille de M. le baron songeait à se faire religieuse, ce ne serait pas toujours dans une ville mal pavée comme celle-ci : des cailloux qui vous entrent dans les pieds des chevaux! Elles sont jolies, vos Basses-Pyrénées.

— Tu es un insolent! s'écria Jules, à la fois blessé dans sa dignité personnelle et dans ses sentiments patriotiques.

— Et toi, un polisson! »

A cette injure, le neveu de madame Bertrand ne se posséda plus; une repartie des plus vives annonçait des hostilités prochaines, quand heureusement, pour la paix, M. le baron et sa petite-fille reparurent et montèrent en voiture. Jules, le teint animé, les sourcils froncés, la casquette de travers, se tenait à l'écart. Alice le reconnut, et, comme la calèche cheminait lentement, à cause d'une charrette qui encombrait la rue, elle avança la tête pour le saluer.

« Nous vous sommes bien obligés, monsieur, de la peine que vous avez prise. »

« Ah! se dit Jules après avoir rendu le salut à la belle voyageuse, faut-il être faible pour se laisser séduire par un regard, un sourire! C'est une sirène! Je ne me possédais pas de colère tout à l'heure, et voilà qu'elle me désarme d'un regard. Elle n'a pas pourtant d'aussi belles couleurs que mademoiselle Rose, tant s'en faut! Et se dire que ce diable de cocher n'a pas voulu me révéler le nom de ce baron. N'importe, c'est toujours un baron. Je m'en vais me vanter de la découverte auprès de mademoiselle Rose. Elle doit avoir bien du chagrin aussi, cette pauvre chère petite. Je me figure qu'elle n'a pas mal

embrouillé ses affaires. Son cousin la regardait comme Barbe-Bleue au théâtre des marionnettes, et M. André lui a tourné le dos. J'ai bien vu qu'elle avait envie de pleurer. Quel bonheur que je ne l'aime pas! car, si je l'aimais, j'en serais jaloux, et, si j'étais jaloux, je lui ferais de la peine aussi, à cette bonne petite Rose. Ah! mon Dieu! qu'elle a donc l'air triste! C'est à fendre le cœur! »

V

Depuis le brusque départ d'André et celui des voyageurs, la petite fruitière s'efforçait de rire, de causer comme à l'ordinaire; mais elle avait beau tâcher de paraître gaie, à chaque instant son cœur se serrait, elle avait peine à ne point pleurer.

Henri s'était éloigné de quelques pas, il avait même quitté la place, à ce que croyait Rose; mais, assis à une table devant un des cafés, il ne la perdait pas de vue, il observait ses mouvements et le jeu de sa physionomie.

Enfin, l'heure sonna où d'habitude elle quittait son échoppe. Le garçon d'écurie de M. Dumont vint atteler le vieux cheval.

« Je m'en retourne à pied, dit-elle en jetant les paniers vides dans la voiture.

— Prenez garde, mademoiselle, le temps est à la pluie, à l'orage, dit Jean-Pierre, vous feriez bien de prendre au moins votre manteau.

— Bah! il ne pleuvra pas de sitôt, » répondit Rose; et elle se mit à marcher rapidement vers la place Henri IV.

Arrivée sur le plateau qui domine la vallée de Pau, elle s'assit sur un banc un peu à l'écart, joignit les mains sur ses genoux et s'abîma dans une profonde rêverie. Quelques grosses gouttes de pluie tombaient de temps en temps. Le vent sifflait dans les branches des grands arbres de la promenade, des éclairs sillonnaient la nue du côté des montagnes.

« Mon Dieu! mon Dieu! que j'ai donc du chagrin! disait-elle en enfonçant sa tête dans ses mains. Comme j'ai été dure pour M. André! Quel mauvais cœur il doit me croire! lui qui venait à moi pour me dire sa peine, lui qui pensait que je le consolerais! Il n'aura pas seulement vu Henri. Il n'aura pas deviné ma peur. C'était bête aussi d'avoir peur. Et cependant, s'il était arrivé un malheur, si Henri l'avait tué! Cela me fait frissonner d'y penser. On voit de ces choses-là! L'autre jour, par exemple, cette histoire dans les journaux, un homme

qui a poignardé sa fiancée, et puis s'est brûlé la cervelle. Elle me revient toujours en tête, cette histoire.

— Voilà qu'il commence à pleuvoir, dit une voix rauque à ses côtés. Dépêchez-vous de gagner le logis.

— Miséricorde ! Henri ! s'écria Rose, en se levant à moitié, et puis, se rasseyant le visage en feu et les yeux troublés. Laissez-moi, ajouta-t-elle avec un geste impérieux.

— Vous allez être mouillée jusqu'aux os.

— Laissez-moi, vous dis-je ! Ne m'avez-vous pas fait assez souffrir aujourd'hui ? Faut-il que vous me tourmentiez encore ? Vous m'avez brisé le cœur. Jamais je ne vous pardonnerai. Ce pauvre André !... »

Un bruit sourd s'échappa de la poitrine de Henri. Rose n'y prit pas garde. La colère avait surmonté la peur; elle continua :

« Je lui ai fait une peine affreuse. Il avait du chagrin, il venait à moi pour une bonne parole, et je lui ai dit des duretés. Je l'aime, et je l'ai maltraité.

— Vous l'aimez ! dit Henri d'une voix étouffée.

— Oui, je l'aime, et vous, je ne puis vous souffrir.

— Rose, Rose ! murmura Henri, vous ne savez pas ce que vous dites.

— Si fait, je le sais. Allez-vous recommencer à vouloir de toute force que je vous aime, que je vous épouse, quand...

— Non, non, ne dites plus rien. Hier je ne savais pas que vous l'aimiez. »

Ce fut alors Henri qui oublia l'orage, qui resta immobile à la même place, et souffrit que Rose s'éloignât sans lui dire un seul mot. Le vent et la pluie augmentaient toujours. Les eaux du Gave grossissaient à vue d'œil, les chênes du parc ployaient devant l'ouragan comme des joncs agités par la brise; mais dans l'âme du jeune homme il se livrait un combat plus violent que la tempête. La passion et la souffrance ont une forte prise sur ces natures rudes et incultes à qui les jeux de la pensée, les élans de l'imagination, sont à peu près inconnus. Henri ne bougeait pas du banc où Rose l'avait laissé. Ses yeux erraient en vain sur la plaine qu'assombrissaient les nuages amoncelés; le sifflement du vent avait beau retentir à ses oreilles, il ne voyait rien que la maison des Vidals, il n'entendait que les paroles qui venaient de le frapper au cœur. Mais tout à coup un éclair, suivi d'un coup de tonnerre qui fit trembler les vitres des maisons voisines, le tira de sa rêverie.

« Rose, mon Dieu ! » Rose ! s'écria-t-il comme un homme qui se réveille; et il se mit à courir vers le pont d'où on découvre toute la route de Pau à Jurançon.

Rose suivait lentement le sentier qui côtoie la rivière, se soutenant

à peine contre les rafales qui la repoussaient à chaque instant, et trempée par la pluie qui ne cessait de tomber. Bientôt, accablée de fatigue, elle s'arrêta devant un ruisseau grossi par l'orage, et, tournant le dos au vent, s'appuya en tremblant contre un arbre. Un moment après, Henri l'atteignait, il avait ôté son habit et le lui jeta sur les épaules. Sans lui laisser le temps de prononcer un seul mot, il l'enleva dans ses bras, et l'emporta à travers le ruisseau grossi et la plaine inondée, comme il aurait fait d'un oiseau. Souvent, dans leur enfance, ils traversaient ainsi en jouant les gués de la rivière. Soit que le souvenir lui en revînt, soit que la crainte de l'orage effaçât toute autre pensée, elle sentit sa colère s'évanouir. Chaque fois qu'un éclair sillonnait la nue, elle frissonnait, et Henri hâtait le pas. Son gilet s'était entr'ouvert. Elle aperçut quelque chose briller sur sa poitrine. Moitié terreur, moitié curiosité, elle chercha à découvrir quelle était cette arme qui l'avait tant effrayée. Doucement, comme par hasard, elle écarta le bord du gilet.

« Ah! mon Dieu! dit-elle tout bas, et deux grosses larmes tombèrent sur la main de son cousin, ah! mon Dieu! C'était un crucifix. »

Henri déposa Rose mouillée et transie près du feu que Babet attisait depuis une heure, et s'en alla sans rien dire. Pendant qu'elle séchait ses vêtements et que sa tante l'accablait de questions, elle songeait à André, à son chagrin, à son départ, à sa folie à elle, à l'ouragan, à Henri et aux paroles de la chanson de Jasmin qui lui revenaient encore à l'esprit :

> Pour lutter contre l'orage,
> Crois-moi, crois-moi, prends un tuteur.

« Eh bien, petite, as-tu perdu l'usage de la parole? dit la tante avec impatience. Tu es trempée, quoi; mais voilà qui est fini. On peut bien se chauffer et boire un verre de vin chaud tout en jasant un peu. Et d'abord, Henri a eu un bon numéro, j'espère. »

Rose, penchée vers la cheminée, séchait les longues boucles de ses cheveux et ne savait que répondre.

« Je n'en sais rien, fit-elle en détournant la tête.

— Comment! tu n'en sais rien? Mais où est-il donc, que je le lui demande à lui? Vous n'avez donc pas fait la route ensemble?

— Si fait, ma tante, une partie du chemin; mais il tonnait, il pleuvait à verse, ce n'était pas le moment de causer.

— Sainte Vierge! quel éclair! s'écria Babet en se signant. Où donc est-il, ce garçon? Pourquoi ne vient-il pas se sécher aussi? »

Elle s'approcha de la fenêtre.

« Comment ! mais il doit être fou, de se promener par le temps qu'il fait ! Le voilà qui marche dans le jardin comme si de rien n'était.

— Laissez donc, ma tante, il ne se soucie pas de la pluie, lui, dit Rose en rattachant sa chevelure. Où est mon oncle ?

— A l'écurie, pour gronder Jean-Pierre de t'avoir laissée partir à pied par un aussi vilain temps. Le voilà qui revient !

— Ah ! te voilà, petite ! En as-tu eu de l'eau ? Cet imbécile de Jean-Pierre...

— Ce n'est pas de sa faute, bon oncle. Il m'a bien dit qu'il allait tomber de l'eau.

— Et mes quatorze cents francs ? Quelles nouvelles en apportes-tu ?

— Cette petite sotte ! cria la tante. Figurez-vous, mon frère...

— On a bien dit, interrompit Rose qui commençait à se remettre un peu, que Henri avait tiré un bon numéro, mais je ne puis vous le garantir.

— Il est là, votre fils, dit Babet, à se promener par le beau temps qu'il fait. Mais non, il n'y est plus. Où diable a-t-il la tête, ce garçon-là ? Et Jean-Pierre donc qui ne songe pas à s'informer de ce qui est arrivé au fils de son maître ! On est bien avancé avec une nièce et un valet comme cela ! cela mange votre pain, mais, pour vos affaires, ça ne s'en soucie pas plus que notre chat.

— Henri ne serait pas parti toujours ! dit Rose d'un air boudeur en faisant, dans son cœur, allusion à André.

— Ah çà, et mes quatorze cents francs ! C'est une bagatelle peut-être qu'une pareille somme d'argent. Ça pousse tout seul, peut-être sur les arbres, les écus de cinq francs !

— Oh ! s'écria la tante Babet, si on cueillait les écus de cinq francs comme les pommes, je me mettrais bien vite à l'ouvrage.

— Eh ! petite ! tu as donc toujours ce tablier de dentelle sur le cœur ? Allons, il faut te passer cette fantaisie. Combien en veux-tu de pièces de cinq francs ?

— Je ne veux rien; cette fantaisie m'a passé.

— Qu'est-ce alors qui te trotte par la tête?

— Oh ! bien des choses.

— Une robe de bal ?

— Je n'irai plus au bal.

— Plus au bal! dit Babet en laissant tomber son tricot. Sur quelle herbe as-tu donc marché aujourd'hui ?

— N'épluchez pas tant ce que je dis, ma tante. Cela me taquine.

— Es-tu malade, mon enfant ? Tu auras pris froid. Mets donc de la cendre chaude dans tes souliers.

— Laissez donc, ma tante, je n'ai pas froid.

— Tu as de l'humeur alors ?

— On en aurait à moins, » murmura Rose entre ses dents. Et, appuyant les coudes sur ses genoux, elle enfonça la tête dans ses mains.

L'orage continuait toujours, la pluie fouettait les vitres, le bruit du Gave devenait à chaque instant plus fort. Henri rentra tard. On venait de servir le souper.

« Eh bien, monsieur, dit le père Dumont, auriez-vous bien la complaisance de me prévenir si j'ai à payer un remplaçant ?

— Non, mon père. J'ai tiré un bon numéro, répondit le jeune homme sans lever les yeux sur Rose. Vous en avez été quitte pour la peur. »

Le vieillard se frotta les mains, les fourra dans ses poches, fit le tour de la chambre. S'arrêtant enfin devant sa nièce :

« Tu auras une fameuse robe de noce, petite, la plus belle de chez M. Barton. Sera-t-elle jolie, notre Rose, le jour de son mariage ! » Et, lui soulevant le menton, il lui tapa doucement sur la joue. « Ah çà ! mes enfants, maintenant que nous sommes quittes de ce souci qui nous pesait si lourd sur le cœur, il faut en finir, vous autres. Je veux que vous vous mariiez avant la Saint-Jean. Demain je préviendrai M. le curé pour que dimanche il publie les bans. Allons, Henri, ne dis-tu rien? Embrasse donc ta fiancée. »

Le jeune homme, la tête appuyée sur sa main, demeurait immobile comme une statue, Rose pleurait à chaudes larmes.

« Qu'est-ce que cela signifie? s'écria le père Dumont en colère. Encore vos bêtises ! Quoi ! y aurait-il quelque chose de sérieux dans vos chamailleries ? Je vous dis, monsieur, que, si vous n'épousez pas ma nièce, je ne veux plus entendre parler de vous. Je vous chasse de ma maison. Tenez-vous-le pour dit.

— C'est moi, mon oncle, c'est moi qui ne veux pas l'épouser! s'écria Rose en joignant les mains.

— Toi ! dit l'oncle avec un étonnement qui faillit le faire tomber à la renverse.

— Toi ! répondit Babet après lui, ce n'est pas possible !

- Mais si, c'est possible! s'écria Rose poussée à bout. On aime les gens ou on ne les aime pas. On se marie pour être heureuse. On a une volonté à soi, enfin. On n'est pas une Turque ou une sauvage!

— En voilà du nouveau ! dit Babet, qui ouvrait des yeux démesurés.

— Henri, cria le père Dumont avec violence, Henri, parle, explique-moi ce que cela veut dire. Sont-ce des caprices de jeune fille? sont-ce des airs qu'elle se donne? des agaceries ? quoi? Fait-elle des façons pour te piquer au jeu?

— Elle en aime un autre, répondit Henri d'une voix étouffée.

— Elle en aime un autre ! Et qui vous a permis, mademoiselle, d'en aimer un autre? Si je ne me tenais à quatre, je vous apprendrais...

— Doucement, doucement, mon père, dit Henri en se rapprochant de lui.

— Je l'ai élevée comme si elle eût été ma fille, continua le père Dumont. Je l'ai prise chez nous toute petite ; elle a toujours été vêtue aussi bravement que les meilleures bourgeoises de la ville, et elle a l'insolence de me dire qu'elle ne veut pas épouser mon fils! Je ne sais ce qui me retient de la chasser de la maison!

— Il pleut trop fort, dit à voix basse Babet, qui prenait toujours les choses au pied de la lettre. Elle le mériterait bien pourtant, ajouta-t-elle plus haut; car la pâleur mortelle d'Henri et la douleur muette qui bouleversait ses traits lui allaient droit au cœur et la touchaient beaucoup plus que les larmes de Rose.

— Peut-on savoir, au moins, mademoiselle, demanda le père Dumont d'un ton ironique et colère, quel est l'objet de votre amour?

— Je n'ai pas dit que j'avais de l'amour pour personne, balbutia Rose en sanglotant ; mais j'ai de l'amitié pour M. André Vidal. Il va venir me demander en mariage, si toutefois il n'a pas changé d'idée depuis ce matin.

— Qu'il vienne seulement ! qu'il vienne! cria le père Dumont en frappant sur la table avec violence. Je lui dirai ses vérités, à ce monsieur. Un gueux qui n'a pas le sou et qui se dit gentilhomme ! un mauvais garnement qui fait la cour en cachette à la fiancée de mon fils !

— Ce n'est pas vrai ce que vous dites là, mon oncle ! Ah ! mon Dieu ! je suis bien malheureuse ! » Et, se laissant tomber à genoux, elle appuya son front contre la table. Quand elle releva la tête, son oncle et sa tante avaient quitté la chambre.

« Hélas ! comme ils m'en veulent ! s'écria-t-elle.

— Ne pleure pas, Rose, lui dit Henri. Tes yeux sont déjà si rouges! » Il essuyait ses larmes et écartait ses cheveux de devant ses yeux comme on fait à un enfant qu'on console. « Bois donc un peu de vin. Te voilà pâle comme un linge.

— Je ne peux pas. Cela me suffoque.

— Attends un peu. Mets les pieds sur les chenets.

— Il n'est pas vrai de dire que je vous ai trompé, Henri !

— Ne parlons pas de cela, pas aujourd'hui, du moins. » Après un instant de silence, il reprit d'une voix rauque : « Pourquoi avez-vous fait aujourd'hui un mensonge à André?

— C'est que j'ai cru... je n'ose pas vous dire! Mais vous disiez hier

que vous tueriez... » Henri serra son front de ses deux mains et ses lèvres se crispèrent.

« Ah! si le bon Dieu n'avait pas été là! dit-il en frappant sa poitrine.

— Vous l'auriez tué? demanda Rose en tremblant.

— Qui sait? J'ai été fou pendant une heure.

— Et maintenant vous êtes raisonnable?

— Oui, » dit-il, mais d'un air si triste que Rose s'écria :

— Mon Dieu! que nous sommes malheureux tous les deux!

— Comment allez-vous? demanda-t-il brusquement après quelques instants de silence.

— Pas bien; j'ai mal à la tête.

— Il faut vous mettre au lit. Appuyez-vous sur moi. Il fait noir dans l'escalier. »

En arrivant au haut du palier il appela Babet :

« Cette enfant tombe de fatigue, lui cria-t-il. Faites-la coucher tout de suite, et ne lui dites pas, la tante, un mot plus haut qu'un autre. Elle en a bien assez, de chagrin, allez! »

Après avoir tiré les verrous de la porte d'entrée et éteint la lampe à la cuisine, Henri se retira dans sa chambre. Toute la nuit, Babet l'entendit pousser de gros soupirs. Cela brisait le cœur à la pauvre femme. Il lui prenait des colères contre Rose, des envies de la battre. Mais bientôt elle s'inquiétait de sa santé : deux fois elle se releva pour écouter à sa porte et entra pour la regarder dormir.

« Est-il permis pourtant d'être jolie comme ça? murmurait-elle tout bas en se penchant sur son lit. Ne dirait-on pas que c'est un fait exprès que cette boucle de cheveux qui lui tombe sur le cou, et ces grosses larmes comme des perles sur ses joues rouges? Ah! ne voilà-t-il pas qu'elle soupire encore dans son sommeil. Je crois même qu'elle pleure. Ah! jeunesse! jeunesse! ça se tourmente soi-même et les autres; ça n'a pas le sens commun. » Babet prit de l'eau bénite et en jeta sur le front de sa nièce, qui s'était éveillée en sursaut et qui criait de toutes ses forces :

« Henri, ne le tue pas! Je t'en prie, Henri, ne le tue pas! « En apercevant le visage de sa tante tout près du sien, elle éclata de rire : « Allez donc vous coucher, tante Babet, dit-elle. Vous allez vous enrhumer.

— Je le crois bien que je vais m'enrhumer. Tout est sens dessus dessous dans cette maison! grommela Babet entre ses dents. On ne sait vraiment plus si c'est le jour ou la nuit. On soupire par-ci, on pleure par-là, on fait de mauvais rêves... Mais, Dieu me pardonne! je crois qu'elle se rendort déjà, cette enfant. Sont-elles drôles les jeunes filles! La voilà qui ronfle comme si de rien n'était. Oh bien! je n'ai

plus rien à faire ici. Je m'en vais me coucher et essayer de dormir à mon tour. »

Ainsi fut fait, et Babet regagna son lit sans plus se tourmenter des soupirs de ses voisins.

Lady Georgina Fullarton.

D'UN

MOUVEMENT ANTIRELIGIEUX EN FRANCE

L'EXÉGÈSE BIBLIQUE

Il y a un an que nous signalions aux lecteurs du *Correspondant* des doctrines et des faits qui, à notre avis, menaçaient la situation religieuse de la France. Depuis ce temps l'horizon s'est chargé de nouveaux nuages, et des événements douloureux pour tous les catholiques se sont accomplis. Chacun, à l'heure qu'il est, se demande avec anxiété quelle solution ou quelles complications nouvelles doit apporter un avenir prochain. Ce ne serait point assez d'offrir au souverain Pontife le tribut de nos gémissements, et de lui dire combien les douleurs du père retentissent cruellement dans le cœur de ses enfants; il faut que chacun d'eux, dans la mesure de ses forces, s'applique à éclairer les esprits, à dissiper les malentendus, à défendre le catholicisme calomnié. Or une des plus dangereuses erreurs que les chrétiens doivent aujourd'hui combattre, c'est, à notre avis, celle que nous avons cherché à détruire dans nos deux précédents articles [1], celle que les ennemis de l'Église répandent persévéramment, et sur laquelle ils fondent leurs plus grandes espérances, à savoir, l'affirmation de l'incompatibilité prétendue du catholicisme avec les libertés des sociétés modernes, avec les progrès que la science a accomplis : comme si l'Église représentait, à l'heure

[1] *Correspondant* de février et de mars 1859.

qu'il est, un despotisme entêté, un mépris tranquille autant qu'aveugle de tous les besoins de l'intelligence!

Ce n'est point la faute du *Correspondant* si une erreur aussi fatale a pu s'accréditer dans plusieurs esprits avec quelque apparence de raison; et ce sera la gloire du recueil, depuis sa fondation jusqu'à son dernier jour, d'avoir travaillé persévéramment à justifier ce libéralisme généreux qu'inaugurèrent, après 1830, les illustres chefs du mouvement catholique, Montalembert, Lacordaire, Ozanam, à maintenir les sages principes de conciliation qu'adoptèrent les évêques français pendant vingt ans, et que Pie IX, lui-même, a consacrés dans des actes solennels que la postérité saura bien rappeler pour dégager la mémoire d'un pontife calomnié par quelques-uns de ses amis presque autant que par ses ennemis[1].

Si nous rappelons ces choses aujourd'hui, c'est, à la fois, pour lier les pages présentes aux pages de l'année dernière, et pour proclamer encore une fois l'urgente nécessité de la conciliation de la société moderne et de l'Église sur la base du libéralisme et de l'union intime de la raison avec les principes éternels de la foi.

Nous avons indiqué, l'année dernière, comment l'union et l'accord sont possibles sur le terrain politique, et dans le domaine de la philosophie; montrons maintenant comment ils se réalisent sur le terrain des faits de la révélation, dans le champ de l'exégèse biblique.

Toutefois, nous prions le lecteur de ne point oublier ce que nous nous sommes proposé, dans les articles précédents, et que nous nous proposons encore aujourd'hui. Il s'agit de convaincre les catholiques du danger qui les menace, et de les faire sortir d'une tranquillité et d'une indifférence funestes. La réfutation des erreurs n'est donc point dans notre travail la chose principale, c'est leur exposition. Nous crions au feu, nous disons aux habitants endormis que la maison brûle, afin de les décider à venir avec nous éteindre l'incendie.

Nous n'atteindrions pas le but que nous nous proposons si nous nous contentions de signaler, en matière d'exégèse, les écrits critiques qui ont été publiés en France dans le but de combattre l'autorité divine de la Bible. Ce serait constater de purs phénomènes et passer sous silence la cause qui les produit; ce serait prendre un parti de tirailleurs pour le gros de l'armée. Le principe et la manifestation importante du mouvement exégétique antireligieux sont en

[1] Au lendemain de la paix de Villafranca, Pie IX a accepté *toutes* les réformes proposées par M. de Grammont au nom du gouvernement français. Seulement il a voulu s'assurer que les libertés qu'il accorderait de nouveau ne se tourneraient pas une seconde fois contre lui. Sa Sainteté a demandé que la France lui garantît la possession de ses États. Le gouvernement français a refusé. (Voir la Chronique du présent numéro.)

Allemagne, non en France. C'est en Allemagne qu'il faut aller combattre. Tel livre, tel article de revue ne s'est élevé à quelque degré de puissance que par l'emprunt des pensées, que par la publication des résultats partiels d'une science étrangère. Ceci explique peut-être comment un littérateur, dont le talent d'écrire surpasse assurément la science, a pu faire de ses moindres œuvres des morceaux littéraires justement remarqués. Libre de soucis, quant au fond, il lui a été loisible de s'attacher à la forme, et de donner au scepticisme, à l'incrédulité germaniques, une grâce coquette, les nuances fines d'une indécision charmante, tantôt des dédains superbes, tantôt une pitié tendre pour les ignorants *qui croient si bien à leur manière;* il a pu enfin convertir les lourdes élucubrations de nos voisins d'outre-Rhin en articles de revue légers et piquants.

Pour nous que ces grâces littéraires touchent peu, et qui reconnaissons, sous son apprêt français, la denrée de contrebande, nous nous transporterons, sans perte de temps, dans le pays qui la produit, en Allemagne. Décidé, comme nous le sommes, à laisser aux travaux que nous voulons faire connaître leur forme native et même l'aridité que leur nature comporte, nous ne nous dissimulons point que tous les lecteurs du *Correspondant* ne nous suivront pas dans la voie austère où nous nous engageons; mais il n'importe pas moins de faire connaître, dans leur vérité, aux hommes sérieux, préoccupés des intérêts de la foi, les systèmes présents des exégètes allemands. Ils verront ce que sont au fond les Baur et les Ewald, l'école de Tubingue et celle de Gottingue, ces deux rivales qui, depuis treize ans, ont remplacé Strauss dans la préoccupation du public savant. On sait peu en France ce qu'il faut penser des exégètes allemands : tantôt on les érige en puissances, en rois de la science, en juges souverains de la critique; tantôt on les abaisse au rôle d'écrivains toujours obscurs, rêveurs, sans portée comme sans avenir, remuant des abstractions, embrassant des fantômes. Ici on en fait un épouvantail, et là des imbéciles. Il faut une science immense, disent les uns, pour lutter avec succès contre ces Hercules de la science. Non, disent les autres, l'absurde chez eux a atteint de telles proportions, qu'il devient plaisant. Le ridicule tout seul en fera justice.

L'étude attentive des écoles d'Allemagne ne justifie ni cet effroi ni cette sécurité.

Nous étudierons successivement l'école de Tubingue, l'école de Gottingue, et nous terminerons notre travail par l'appréciation des écoles conservatrices.

ÉCOLE DE TUBINGUE.

I

Qu'on nous permette, avant d'exposer l'origine, les progrès et les doctrines de l'école de Tubingue, de faire connaître à nos lecteurs ce que cette école pense d'elle-même, de ses antécédents, de son présent, de son avenir. L'exposé qu'on va lire est emprunté à Hilgenfeld, professeur à Iéna, l'un des disciples dissidents de Baur, c'est-à-dire du chef reconnu de l'école de Tubingue. Ce résumé paraîtra obscur à ceux de nos lecteurs qui ignorent complétement l'Allemagne, néanmoins il leur donnera une première idée du sujet que nous traitons, de l'histoire du protestantisme contemporain et des prétentions des exégètes radicaux.

« Le rationalisme est déjà ancien en Allemagne. Mosheim, au nom de la philologie et de l'histoire, Ernesti, et surtout Semler, au nom du libre examen et de la critique, ébranlèrent les traditions théologiques et les bases de la révélation. La théologie protestante se sentit frappée dans sa foi lorsque les disciples de Wolf[1], se plaçant sur le terrain de la philosophie sceptique où les appelait le déisme anglais, se mêlèrent en partisans décidés à la lutte engagée entre la révélation et la philosophie. On sait l'émotion que produisirent les fragments dits Wolfenbutel, livre anonyme où étaient professées les opinions les plus hardies. Lessing a le premier professé le grand principe du rationalisme. Abandonnant la philosophie vulgaire, ce littérateur philosophe, ce Voltaire de l'Allemagne, revint à Spinosa. Il chercha à établir un christianisme indépendant de l'ancienne dogmatique et de l'histoire miraculeuse de la religion, dont l'essence consisterait dans les rapports profonds qui existent entre le christianisme et la raison. Interprétant l'histoire et la religion d'une façon toute nouvelle, la révélation n'était pour lui que la préparation et l'éducation de l'homme cherchant la vérité rationnelle. Lessing a montré la route dans laquelle la théologie allemande a toujours marché depuis, s'appuyant de plus en plus sur la philosophie, délaissant la religion révélée, abandonnant la conciliation de la raison et de la foi.

[1] Wolf est le représentant de l'ancienne philosophie et de l'ancienne théologie en Allemagne, telles à peu près qu'elles étaient enseignées dans les universités au dix-huitième siècle.

« Kant, Fichte, Schelling, Hegel, substituèrent au fait historique de la religion une théorie philosophique. Jacobi, Fries, Schleiermacher, la convertirent en *mystique du cœur*. L'histoire et la religion étaient des choses entièrement séparées. Ces théologiens, et surtout Schleiermacher, n'admettaient point les bases historiques du miracle et de la prophétie. Ce dernier était à la fois philologue et théologien; bien que, prédicateur à l'Université de Halle où il professa, et plus tard pasteur à Berlin, il s'occupa toute sa vie de critique biblique dans un sens négatif.

« Strauss continua, sur les bases de la philosophie d'Hegel, le travail de Schleiermacher, et il ébranla le monde chrétien par la publication de ses deux livres : la *Vie de Jésus* et la *Science de la foi chrétienne*. En même temps qu'il prenait pour point de départ en philosophie l'idée du Dieu-Humanité, il combattait l'authenticité des évangiles et les miracles. Sa critique est toute radicale. Pour lui le Dieu-Humanité n'est pas un Dieu personnel. Strauss en matière de critique se joue avec l'hypothèse. Il n'admet aucun évangile et n'a pas de préférence pour l'Évangile de saint Jean, comme Schleiermacher. Enfin, il est plein de dédain pour l'explication naturelle des miracles. — La critique de Strauss est essentiellement négative et ne met en lumière aucun fait positif. A vrai dire, elle n'a rien d'original; elle se contente de résumer avec force l'état de la question et d'en déduire des conséquences. Il n'apprend ni quand ni comment les évangiles se sont produits. Il ne dit pas en quoi consiste le fait chrétien. Tout au plus Strauss cherche à montrer comment les dogmes se transforment; encore n'indique-t-il point leur origine.

« Strauss professe le panthéisme hégélien; Fuerbach l'a dépassé en professant l'athéisme si contraire au principe national et aux besoins du cœur humain. Il a célébré la nature et l'humanité, c'est-à-dire un temple sans Dieu.

« Ni Strauss ni Fuerbach n'ont apporté à la question religieuse de solution acceptable. On leur doit toutefois d'avoir excité un zèle nouveau pour la science historique et dogmatique de la religion. Certaines fractions du protestantisme voulurent profiter de la répulsion qu'excita l'athéisme pour ramener aux vieilles confessions luthériennes et calvinistes. Elles ne craignirent pas d'employer, pour parvenir à ce but, des moyens administratifs bien différents des moyens scientifiques de leurs adversaires. Mais ces efforts n'ont eu d'autre résultat que de constater qu'il existe encore en Allemagne quelques rares hérétiques, quelques enfants fidèles de Luther et de Calvin. En réalité, il n'y a plus aujourd'hui qu'une seule religion chez nous, une seule puissance devant laquelle s'inclinent les consciences, à savoir la critique des faits et des preuves.

« F. C. Baur a compris cette vérité. Il a regardé le christianisme non plus comme le résultat de la fantaisie, du mythe, du hasard, mais comme un tout vivant et se développant dans le temps et dans l'histoire, ayant pour principe d'activité la liberté des esprits cherchant eux-mêmes à se satisfaire librement. Baur veut expliquer les origines du christianisme, en particulier celles du Nouveau Testament. Il fait de cet objet d'étude une question vivante pour la théologie de ce temps. C'est sur ce terrain brûlant qu'amis et ennemis se sont donné rendez-vous pour une lutte ardente. Le nouveau point de vue est plus élevé que celui où se plaçait de Wette. L'ère des mythes de Strauss est passée. Il s'agit de déterminer la date, l'ordre et la suite logique des évangiles.

« Il est vrai, le problème n'est pas résolu. L'école de Tubingue a assigné aux évangiles une date trop récente : elle a exagéré les divisions des fondateurs du christianisme, ainsi que la différence de leurs tendances. En mettant en doute l'authenticité des lettres de saint Paul, elle a franchi la limite du possible. Mais néanmoins elle est, en ce moment, le centre du mouvement théologique de toute l'Allemagne, comme le prouvent la guerre d'extermination entreprise contre elle par Ewald et tous les écrits qu'elle a suscités pour ou contre ses principes.

« C'est aujourd'hui la question de vie et de mort du christianisme.

« Le christianisme primitif a dû se transformer et se développer à la manière du protestantisme, qui voit sans cesse, au milieu d'un changement continuel, une secte prendre la place d'une autre secte, bien que ces éphémères se promettent chacune l'immortalité !

« Il y a dans le christianisme un fonds immuable et des formes éternellement changeantes.

« Ce que la critique nouvelle combat, c'est surtout l'attachement *à la lettre qui tue;* la substitution des phénomènes à l'essence des choses, en particulier la théorie qui transforme le christianisme en un fait externe et extra-historique.

« L'ère de la foi au surnaturel en histoire est passée.

« Il est impossible de ramener la raison en arrière, de l'enfermer dans les limites qu'elle a franchies. Il faudrait plutôt l'anéantir. Le flambeau de la critique est allumé : on ne pourra plus l'éteindre.

« On verra, au reste, plus tard que la critique est venue accomplir et non détruire la religion.

« La critique n'accepte point les conditions de l'*alliance évangélique* qui dernièrement, à Berlin, tout en faisant bon marché des vieux formulaires de confession, les ressuscitait cependant encore, déterminant comme articles de foi le péché originel, la Trinité.

« Elle n'accepte pas davantage cette *théosophie mystique* [1], qui veut se substituer à l'orthodoxie ancienne. On peut la laisser combattre la roideur et le formalisme du protestantisme orthodoxe, mais l'Allemagne n'en est plus à des luttes vulgaires. Il n'y a de vivant aujourd'hui que la théologie savante, celle qui est arrivée, par l'observation et l'étude, à la clarté de la pensée, à la véritable science. »

II

A ce langage emphatique, à ces formules générales, substituons l'étude patiente et critique de l'histoire et des doctrines de Baur.

Baur, avons-nous dit, est le chef de l'école de Tubingue. Professeur blanchi au milieu des fatigues de l'enseignement et d'une étude persévérante, il exerce sur la jeunesse de la Souabe une grande autorité. Depuis plus de treize ans, il impose les formules de son système à une foule de disciples. Toutefois les dissidents sont nombreux, et nous en parlerons souvent.

Baur n'a rien d'un philosophe. Nous ne connaissons aucun ouvrage sorti de sa plume et traitant de philosophie pure ; néanmoins on rencontre partout dans ses écrits l'esprit de spéculation et de système. C'est en effet dans la sphère historique un hardi spéculateur, un ingénieux théoricien, un constructeur persévérant. Malheureusement, l'esprit de système domine en lui toutes les facultés, lesquelles ne sont point médiocres. Écrivain froid, mais plus sobre, plus méthodique que la plupart des Allemands, il ne permet guère au lecteur sérieux qui a commencé à lire quelqu'un de ses ouvrages de l'abandonner avant de l'avoir lu tout entier. Ewald, son ardent contradicteur, que les lecteurs apprendront à connaître, n'a ni la méthode, ni la sobriété, ni la logique, ni la puissance de Baur. Avec plus d'érudition, plus de connaissances philologiques, Ewald n'en est pas moins un esprit médiocre. Il sera oublié depuis longtemps lorsque le sillon profond tracé par Baur commencera à s'effacer.

La question posée par le chef de l'école de Tubingue est celle que l'incrédulité a si souvent soulevée dans les siècles passés. Le christianisme est-il un fait surnaturel, ou bien peut-il s'expliquer par le développement naturel et logique de l'histoire ? Laissons Hilgendfeld préciser les termes de la question dans le langage de son école. « L'éternelle essence du christianisme consiste-t-elle dans la force secrète qui s'agite au sein de l'histoire, cherchant à rattacher le fini, le contin-

[1] Les représentants autorisés de ce mysticisme sont Dorner, le journal *Jahrbücher für deutsche Theologie*, et Bengel, le fantastique commentateur de l'Apocalypse.

gent, le périssable à l'absolu, à l'Éternel, à Dieu? Est-ce le génie de l'humanité qui a noué ces rapports prodigieusement intimes avec Dieu, dans la personne moitié historique, moitié idéale de Jésus-Christ, rapports qui constituent la partie impérissable du christianisme, et qui ont réalisé depuis dix-huit siècles un bienfaisant et continuel progrès? Ou bien le christianisme, est-ce une révélation tombée un jour toute parfaite du ciel dans l'histoire, et placée au-dessus d'elle? C'est bien là la question posée par l'école de Tubingue, question qui n'est pas nouvelle dans le monde, mais que la science moderne, avec les puissants moyens dont elle dispose, veut définitivement résoudre pour elle et pour les générations futures. Il est donné à notre génération d'être témoin des ardentes recherches des théologiens qui font de l'histoire des premiers jours du christianisme le théâtre le plus animé de la science. D'une part, on interroge le christianisme primitif pour lui arracher un secret qui n'a point encore été dit; de l'autre, on cherche à y trouver le principe et la justification des données traditionnelles. »

On voit déjà, par quelques-uns des termes dans laquelle est posée la question, la partialité de l'écrivain. La théologie orthodoxe ne prétend pas que la *révélation soit tombée un jour toute parfaite du ciel*. La révélation chrétienne s'appuie sur la révélation mosaïque et n'est point sans racine dans le passé. Le christianisme n'est pas non plus en dehors de *toutes* les lois de l'histoire et de la nature. Sans doute le chrétien admet des miracles, c'est-à-dire des faits dont il ne faut point chercher les causes dans les lois ordinaires du monde et de la nature. Mais la révélation a eu sa préparation dans l'histoire, et elle est indissolublement liée par ses précédents et par ses conséquences à la trame des annales humaines. « Être attendu, venir, être reconnu par une postérité qui dure autant que le monde, c'est l'histoire du Messie en qui nous croyons, » dit Bossuet dans son *Histoire universelle*.

Une autre remarque fera comprendre l'étroitesse du système de l'école de Tubingue. Comment Baur va-t-il résoudre le problème formidable qu'il s'est posé et à la solution duquel se rattachent non-seulement le présent et le passé de l'histoire, mais les destinées mêmes de l'humanité? On a, au dix-huitième siècle, demandé une solution à la métaphysique, à la philosophie morale, à toutes les sciences que le génie de l'homme a créées ou cultivées, à l'histoire générale et particulière, persuadé, comme on l'était alors, que la réunion de toutes les lumières et de tous les efforts, de toutes les données de la science, n'est pas trop pour affirmer ou nier la divinité du christianisme, et se prononcer dans une question si complète qui touche l'humanité par tant de points à la fois.

Baur fait dépendre le problème d'une question partielle de critique historique, il n'exige pas même l'étude de la Bible tout entière. Le christianisme est divin, dit-il, si le Nouveau Testament est authentique, si les quatre évangiles appartiennent bien au temps et aux écrivains que la tradition leur assigne; il n'est pas divin si la proposition contradictoire est démontrée vraie.

On voit tout de suite ce que ce système a de borné, et combien les moyens employés sont en disproportion avec les résultats qu'on prétend obtenir. Les preuves de la divinité du christianisme ne se réduisent point à celles que fournit l'authenticité et la véracité de nos évangiles. Alors même que ces livres sacrés et véridiques n'auraient jamais été écrits, le christianisme n'en serait pas moins divin, et il nous resterait bien d'autres moyens d'établir cette inébranlable vérité. Les grands faits évangéliques tels, par exemple, que la résurrection de Jésus, le prouvent parfaitement sans le secours des évangiles. Ils sont aussi certains que la fondation même du christianisme au lendemain de la mort du Christ, puisque seuls ils peuvent rendre compte de la grande révolution chrétienne. Il est certain, sans même que le Nouveau Testament vienne nous l'assurer, que les apôtres et les disciples de Jésus-Christ se sont répandus dans le monde, affirmant que Jésus-Christ est ressuscité, qu'ils ont vécu, conversé, mangé avec lui pendant quarante jours; et leur témoignage, entouré de toutes les indices d'une conviction profonde, scellé de leur sang, est la preuve la plus sûre de la certitude de notre foi. Qu'avons-nous besoin des évangiles lorsque tous les écrivains chrétiens du premier siècle, contemporains des apôtres, lorsque le deuxième et une tradition non interrompue de seize siècles nous affirment le même fait, sans qu'il soit possible même à la mauvaise foi d'équivoquer sur un tel témoignage? Nous avons, pour garantie de la divinité de la mission de Jésus, les prophéties de l'Ancien Testament, la perfection de la doctrine évangélique, les bienfaits civilisateurs du christianisme, l'histoire de l'Église presque tout entière.

Non, non, la divinité du christianisme ne dépend point d'une question de philologie, des difficultés plus ou moins sérieuses que peut soulever la critique de nos livres saints. Dieu n'a point fait dépendre notre foi de la science et du bon vouloir des érudits, pas plus que l'existence du soleil ne dépend de la science astronomique, des théories des savants et de la rectitude de leurs supputations.

Certain de n'être jamais enveloppé ni détruit par notre ennemi, suivons-le sur l'étroit terrain où il circonscrit la lutte.

III

Baur fait précéder l'exposition de son système d'un travail critique dans lequel il s'efforce de renverser tous les systèmes de concordes et d'harmonies que ses devanciers protestants ont établis pour montrer comment les quatre évangélistes, malgré les apparences contraires, ne se contredisent pas dans le récit de l'histoire de Jésus. Dans le livre qui est comme l'évangile de l'école, *Recherches critiques sur les Évangiles canoniques*, il passe en revue les systèmes de concorde d'Osiander, de Chemnitz, de Bengel, de Storr, et, cet examen fait, il prononce, d'une manière générale, qu'aucun système d'harmonie entre les quatre évangiles n'est admissible pour un critique éclairé.

Nous ferons d'abord observer que le chef de l'école de Tubingue passe sous silence un grand nombre d'écrivains protestants qui ont travaillé à mettre en lumière la concordance de nos évangiles. Pourquoi ne dit-il pas un mot des ouvrages plus modernes et bien plus dignes d'attention d'Olshausen et de Mayer ? S'il ne veut rien dire des concordes tentées dans les premiers siècles, pourquoi, du moins, tait-il les travaux de nos commentateurs catholiques, par exemple, de Corneille la Pierre, de Jean de Paris, du P. Lamy, de Dom Calmet et de tant d'autres qui ont apporté l'autorité de leur nom et de leurs explications dans l'élucidation des difficultés qu'il relève? Un juge consciencieux ne doit-il pas, avant de prononcer sa sentence, examiner toutes les pièces du procès ?

Voici comment procède Baur pour repousser les essais de concorde qu'il discute.

Osiander [1], dit-il, et Chemnitz [2] se créent un système de chronologie très-arbitraire. Ils admettent de confiance les données de la tradition quant à l'ordre des faits, et supposent que les derniers évangélistes ont écrit dans l'intention de compléter les récits des premiers. Saint Luc a complété saint Matthieu et saint Marc ; saint Jean a écrit ce que ses trois devanciers avaient passé sous silence. Au lieu d'établir des récits parallèles, Osiander et Chemnitz placent les récits divers les uns à la suite des autres, ou bien afin que les circonstances rapportées par saint Marc ne soient pas contredites par les circonstances rapportées par saint Luc et que leurs témoignages

[1] Osiander, né en 1498, mort en 1552, auteur de l'ouvrage : *Harmonia evangelica*.

[2] Chemnitz, né en 1522, mort en 1577.

concordent, les deux théologiens fractionnent les textes en autant de menues parties qu'il est nécessaire, plaçant tantôt ici et tantôt là les petits fragments qu'ils ont obtenus par un procédé violent autant qu'arbitraire. Quand un même fait n'est pas raconté par deux évangélistes à la même date, ils supposent que l'un des auteurs sacrés a parlé soit par anticipation, soit par récapitulation. Nous n'éprouvons aucun embarras à abandonner le système des concordes établies par Osiander et Chemnitz. Ces premiers essais d'harmonie sont, en effet, souvent forcés. Nos concordes catholiques leur sont de tout point supérieures. Toutefois, il faut le reconnaître, leurs erreurs provenaient en partie d'un principe respectable, nous voulons dire de la vénération dont ils entouraient chaque mot, et, pour ainsi dire, chaque point, chaque virgule de la Bible. On était loin alors en Allemagne du rationalisme qui s'y développa plus tard.

Les fondateurs de la réformation en Allemagne furent non-seulement supernaturalistes, mais ils exagérèrent l'impuissance humaine, et en particulier celle de la raison. La raison, selon eux, était pervertie à ce point que ce qui était vrai pour elle pouvait être faux pour la théologie. Luther soutint ce principe contre les théologiens de Paris. Ce sectaire, irrité contre la raison humaine, invectivait, avec autant de violence que nos traditionalistes d'aujourd'hui, contre ses plus nobles représentants. Il disait en particulier d'Aristote : *Il a débité tant d'absurdités, qu'un âne ne pourrait s'empêcher de rompre le silence.* « Si j'avais un conseil à donner, disait-il encore, ce serait que l'on mît tout à fait de côté les livres d'Aristote, tant ceux qui traitent de la physique que de la métaphysique, de l'âme que de la morale, ceux de ses ouvrages que l'on a regardés jusqu'ici comme les meilleurs, ainsi que tous ceux qui glorifient les choses naturelles et dans lesquels on ne peut cependant rien apprendre, ni des choses naturelles, ni des choses spirituelles. Car Dieu a pris soin que nous ayons les saintes Écritures dans lesquelles nous pouvons apprendre TOUTES CHOSES avec abondance, tout autant de choses dont Aristote n'a pas même eu le flair. » C'est à cette époque que paraissaient les savants travaux de Reuchelin sur l'Ancien Testament et ceux non moins savants d'Érasme et de Bèze sur le Nouveau ; c'était là une louable direction donnée à l'étude des langues anciennes et à l'explication philologique de la Bible. Ils expliquaient avec succès les questions de temps, de lieux, d'usages, etc. Mais en général les théologiens protestants travaillaient dans l'intérêt de la confession d'Augsbourg, demeurant pleins de préjugés et étrangers à toute saine critique. Ils se préoccupaient surtout de combattre le pape et les catholiques. Ils cherchaient des paroles à jeter à la tête des Calvinistes et de Rome. Ils exagéraient l'inspiration et soutenaient que chaque phrase, chaque

mot, la ponctuation même, étaient l'œuvre du Saint-Esprit. On eût dit qu'ils ne connaissaient aucune imperfection dans les textes, ni la difficulté de choisir entre les diverses versions qui avaient si fort embarrassé les Étienne, les Érasme, et qui ont si fort préoccupé de notre temps les Griabach, les Schotz et les Tischendorf. Musaeus, ayant soutenu une thèse dans laquelle il disait que l'inspiration, quant aux mots, ne peut être prouvée, fut obligé de se rétracter.

Bengel [1] procéda avec plus de liberté qu'Osiander et Chemnitz. Voulant échapper à une partie des embarras de ses prédécesseurs, il avança que saint Marc et saint Luc n'avaient eu aucun égard à l'ordre chronologique, suivant seulement l'ordre des idées. Saint Matthieu et saint Jean seuls avaient pris en considération la succession chronologique des événements. Au reste les auteurs des concordes nouvelles commençaient, à reconnaître, dit Baur, qu'un même événement avait été raconté deux fois, avec des circonstances différentes. Ainsi Bengel admettait l'identité des deux multiplications des pains.

Storr [2] est en Allemagne aux yeux de Baur le dernier représentant du système ancien des Concordes; il n'affirme qu'avec défiance un grand nombre de points qui n'avaient été pour ses prédécesseurs l'objet d'aucun doute. Il est frappé de la ressemblance de certains faits évangéliques considérés jusqu'à lui comme distincts et il se demande s'ils ne seraient point identiques. Le même fait n'aurait-il point été raconté de deux manières ? Le récit par saint Matthieu de la guérison de deux aveugles auxquels Jésus rend la vue en sortant de Jéricho n'aurait-il point au fond le même objet que le récit de saint Luc [3] racontant la guérison d'un seul aveugle par le Sauveur entrant à Jéricho ? La guéirson du fils du centurion de Capharnaüm, racontée dans saint Matthieu [4], ne serait-elle point identique avec celle du serviteur de l'officier de la même ville, miracle exposé par saint Luc [5] ? Ces deux guérisons, à leur tour, ne se confondraient-elles pas avec celle qu'a racontée saint Jean [6]? La résurrection des deux jeunes filles dont parlent saint Matthieu, saint Marc et saint Luc [7], est-ce un même miracle raconté trois fois de deux manières différentes? Jésus, dans les deux histoires, guérit une hémoroïsse avant d'accomplir cet acte de sa puissance divine: une circonstance si particulière ne doit-elle pas faire pencher à prononcer l'identité du prodige? Deux fois une femme répand des parfums sur

[1] Bengel, né en 1687, mort en 1752.
[2] Storr, mort en 1802.
[3] Matth., xx, 29.
[4] Luc, xviii, 35.
[5] Matth., viii, 1.
[6] Luc, vii, 8.
[7] Jean, iv, 46.

les pieds de Jésus-Christ chez un nommé Simon; serait-ce un même événement raconté deux fois différemment? Il y a une première vocation de saint Pierre par saint Luc [1] et une seconde vocation du même apôtre par saint Matthieu et par saint Marc [2], faut-il prononcer l'identité ou la distinction de faits qu'on est si naturellement porté à confondre? Jésus-Christ a-t-il chassé deux fois ou une seule les marchands du temple? D'où vient la ressemblance de tous ces faits que les textes des évangiles, pris à la lettre, semblent distinguer?

Storr, craignant de porter atteinte à l'inspiration des évangiles, admit autant de faits distincts qu'il s'en rencontrait avec des circonstances qui lui semblaient s'exclure.

Une autre difficulté grave que rencontraient les concordes était le désaccord qui semble effectivement exister entre saint Jean et les synoptiques relativement à la détermination du jour de la Cène. On sait que, suivant le quatrième évangile, ce dernier et mémorable repas aurait eu lieu la veille de la fête de Pâques, tandis que, suivant les trois autres écrivains sacrés, Jésus-Christ aurait célébré la Cène le jour même où les Juifs célébraient leur grande fête.

Aux doutes et aux hésitations de Storr sur la contradiction de récits qui partout ailleurs que dans les évangiles auraient été déclarés conciliables, malgré les variantes introduites par le narrateur, se joignait chez le même théologien une grande hardiesse à l'égard des données traditionnelles relatives aux évangiles. Storr nia la priorité chronologique de saint Matthieu sur saint Marc. Selon l'écrivain allemand saint Marc aurait écrit son évangile avant saint Matthieu. La tradition ébranlée en un point céda sur tous les autres. L'œuvre des concordes était à jamais compromise en Allemagne, elle fut, d'après Baur, abandonnée comme désormais impossible. Elle était jugée.

IV

La sentence de condamnation qui est ici portée d'une manière générale par Baur contre le principe de l'harmonie de nos évangiles est-elle légitime? Ne peut-on, sans sacrifier la véracité des textes du Nouveau Testament, et par conséquent sans porter atteinte à l'inspiration de nos saintes Écritures, concilier et combiner les récits évangéliques? Théophile, Tatien, Eusèbe, le tentèrent de leur temps.

[1] S. Matth., IX; s. Marc, V; s. Luc, VIII.
[2] Luc, V.

Le chef de l'école de Tubingue raisonne mal lorsqu'il conclut de la non-réussite de ses coréligionnaires dans cette œuvre, toujours difficile, à l'impossibilité de la conduire jamais à bonne fin. Jésus-Christ n'a-t-il pas pu, n'a-t-il pas dû répéter souvent les mêmes miracles? Entouré sans cesse des mêmes infirmités, il a souvent procuré les mêmes soulagements, comme un médecin panse les mêmes maux et traite les mêmes maladies. Il n'est pas absolument impossible que Jésus ait guéri des aveugles à son entrée et à sa sortie de Jéricho. Il a pu délivrer plusieurs hémoroïsses de leur infirmité, et ressusciter deux jeunes filles. Il se peut aussi que ces faits semblables soient identiques. Le nom de Simon était d'un si fréquent usage en Palestine, qu'on le rencontrait aussi souvent que chez nous les prénoms les plus communs. Quant à la difficulté relative à la détermination du jour de la dernière Cène, nous n'oserions affirmer avec Wiesler que les pauvres et les Galiléens célébrassent leur pâque un jour avant les autres Juifs, mais nous savons que c'est là une question d'archéologie biblique, que l'absence seule des monuments empêche de résoudre.

Baur prétend ruiner le principe même des concordances, et cependant il n'en signale que les abus. On peut être de son avis quant à la critique des procédés et des excès qu'il impute aux auteurs protestants des premières concordes. Nous les condamnons avec lui.

Baur appelle leurs procédés une anatomie par laquelle on enlèverait morceau à morceau la chair d'un être vivant pour en revêtir un squelette. Il les compare à la question des inquisiteurs, par laquelle on extorquait des aveux que les patients reprenaient sitôt qu'ils étaient rendus à eux-mêmes. « Qui n'a senti, s'écrie-t-il, cette gêne, ces embarras progressifs de la conscience à mesure que, sous la conduite des premiers auteurs des concordes, on s'avance dans des voies détournées et sans issue? Mieux vaut la consolation qu'apporte avec elle la vérité, fruit d'une critique négative, mais sincère. »

Il nous est impossible de voir dans les raisons alléguées par Baur une démonstration de l'illégitimité des concordances en général et une condamnation des principes sur lesquels elles reposent. En résumé, il n'est point nécessaire d'abandonner, soit à cause des difficultés semblables à celles qui se rencontrent partout dans l'histoire, soit à cause des essais malheureux des premières concordes, le dogme traditionnel de l'inspiration des saintes Écritures. Toutefois le protestantisme allemand en jugea autrement.

V

C'est dans les dix premières années du dix-neuvième siècle que la foi ancienne à l'inspiration des historiens de nos évangiles disparut complétement du milieu des fils de Luther et de Calvin. Elle s'éteignit sans bruit, sans discussion, et c'est avec étonnement que dans les livres de critique de ce temps-là, comme dans ceux qui ont paru depuis, on n'en trouve presque plus de trace. Les exégètes conservateurs la rejettent entièrement ou la restreignent au dogme et à la morale. La chute de ce dogme admis unanimement par les premiers chrétiens est le signal de l'abandon d'une foule d'autres traditions. L'ordre de la succession des évangiles, les rapports mutuels de ces livres sacrés, les témoignages des Papias, des Origène, des Clément d'Alexandrie, des Irénée, sont partout mis en discussion. On s'accorde à appliquer aux évangiles la même critique qu'aux livres profanes. Les préoccupations n'ont plus pour objet de concilier un fait avec un autre; on se demande si ce fait est vrai, et la critique des événements a succédé à celle des mots. On s'enquiert de l'origine, de la formation, de la valeur du témoignage de nos évangiles.

Eichhorn, dans son célèbre ouvrage, *Introduction au Nouveau Testament* (1820-1823), devint l'organe et le chef de la nouvelle critique. Le célèbre orientaliste prend d'abord pour objet de ses recherches les trois premiers évangiles, qu'il appelle *synoptiques*, et réserve la question de l'évangile saint Jean pour être traitée à part. Il remarque dans les trois synoptiques des parties semblables, dont l'identité se découvre aisément sous de légères différences. Cette observation lui suffit pour établir sa fameuse hypothèse d'un évangile primitif, source commune des trois autres. L'évangile primitif, dit-il, contenait en substance nos trois évangiles. Tout ce que ces derniers ont de commun doit être ramené à cette source. Tout ce qu'ils ont de différent doit être considéré comme des déviations ou des additions plus ou moins légitimes ; et c'est du terrain commun aux trois qu'il faut juger de leurs différences. Deux écrivains d'une même histoire ne s'accordent dans la forme d'un récit et dans tous ses détails qu'autant qu'ils copient un même manuscrit : sitôt que celui-ci leur fait défaut, ils varient suivant leurs informations particulières. Il en a été ainsi pour les trois évangiles. Il existait de plus pour eux deux raisons particulières de différer. L'Évangile primitif était araméen et l'ordre chronologique des événements était négligé. « Chacun, dit Papias, traduisit comme il put le texte étranger ; » et on se mit à chercher la

vraie succession des faits. L'Évangile primitif était sommaire, imparfait; on voulut, à trois reprises, le compléter et le perfectionner. Qui sont les auteurs de ces trois remaniements arrivés seuls jusqu'à nous sous les noms de saint Matthieu, de saint Marc et de saint Luc? On l'ignore.

L'hypothèse de l'Évangile primitif était trop arbitraire pour avoir longtemps du crédit. Elle fut étouffée sous les objections qu'elle attira. Qui avait ouï parler dans les siècles passés d'un évangile primitif, le plus précieux de tous, et cependant celui qui aurait le premier péri? Les parties communes aux trois évangiles avaient été remarquées longtemps avant Eichhorn; et leur existence s'expliquait d'une façon très-naturelle. Saint Marc s'était aidé de saint Matthieu, et saint Luc avait soigneusement recueilli dans son évangile les témoignages de ses deux prédécesseurs. Affirmer que les synoptiques sont des œuvres anonymes nous semble le comble de la témérité. Cette assertion sans preuve de la part d'Eichhorn est peu digne du savant. On dit que, si les évangélistes venus après saint Matthieu avaient seulement connu l'évangile de ce nom, ils l'auraient reproduit sans changement. Mais, quelque respectable que soit un livre, on peut l'abréger ou le développer suivant le but qu'on se propose. Est-ce que Tite-Live a reproduit intégralement Polybe?

Giesseler repoussa l'hypothèse de l'Évangile primitif, inventé par Eichhorn, et prit pour base des synoptiques la tradition orale. Jésus-Christ, dit-il, devait souvent répéter les mêmes discours dans les mêmes termes, et les apôtres, qui prêchaient tous les jours, avaient des thèmes de harangues dont ils ne s'écartaient guère. L'hypothèse d'un document écrit est inutile.

Schleiermacher se demande pourquoi, en se plaçant au point de vue d'Eichhorn, au lieu d'un évangile primitif on n'en supposerait pas plusieurs. Il en admit un nombre illimité. Le désir des premiers chrétiens qui, n'ayant pas entendu ni vu Jésus-Christ, souhaitaient d'être renseignés sur la vie et les enseignements du Dieu-Homme, dut, selon ce savant, multiplier indéfiniment les écrits évangéliques. La porte de l'arbitraire une fois ouverte, les esprits se lancèrent dans le champ de l'hypothèse. Chaque érudit eut la sienne. Il devint difficile de se reconnaître au milieu de ce labyrinthe de suppositions. De lassitude on en revint à la tradition de l'emprunt mutuel que s'étaient fait les évangélistes. Selon de Wette, saint Marc a rédigé son évangile sur les textes de saint Matthieu et de saint Luc; selon Credner, c'est saint Matthieu qui a copié saint Marc. Saint Luc s'est servi de l'œuvre de ses deux devanciers.

On le voit, la critique s'occupait peu de l'évangile de saint Jean. Eichhorn s'était contenté de dire que saint Jean, voyant que les synop-

tiques ne répondaient pas suffisamment aux besoins de l'Asie Mineure, s'était décidé à écrire un quatrième évangile. Bretschneider émit d'autres hypothèses qu'il retira devant les attaques dont elles devinrent l'objet.

Personne n'osait encore rejeter l'authenticité de l'œuvre sublime de saint Jean. Le quatrième évangile, disait Credner, ne peut être que l'œuvre d'un habitant de la Palestine, d'un témoin oculaire, d'un disciple de Jésus-Christ, de son favori, en un mot, de saint Jean.

La confusion des systèmes à l'égard des synoptiques était arrivée à un tel degré, que les bons esprits doutèrent de leurs propres pensées, et renoncèrent d'eux-mêmes à leurs systèmes. Il était évident que ceux-ci n'étaient que fiction, jeux d'esprit, abstraction ou théories ridicules. On n'était plus sur le terrain de l'histoire, on s'agitait dans le domaine de la fable.

Le plus grand service qu'on peut rendre à la science, dit alors de Wette, c'est d'avouer son impuissance et de se retrancher dans le doute et le silence.

Jamais la folie du libre examen, affranchi de l'autorité de l'Église et de la tradition, ne parut plus évidente.

VI

C'est dans ces circonstances humiliantes pour l'Allemagne que parut un livre tristement célèbre, la *Vie de Jésus*, par David Strauss. Le cercle dans lequel s'était enfermé jusque-là le doute biblique parut trop étroit à ce disciple de Hegel ; et, avec le triste sang-froid de l'athée, il déclara qu'aucun des évangiles n'était authentique, qu'aucun n'était véridique, que les miracles de Jésus-Christ étaient des légendes et la vie du Sauveur du monde une fable comparable à l'histoire de Jupiter et de Saturne. Il n'est point nécessaire d'exposer ici un système que le monde chrétien tout entier a repoussé. Strauss prétend, comme chacun sait, que tout grand mouvement social ou religieux donne naissance à des récits exagérés, qui bientôt se transforment en légendes, en mythes. Trente ou quarante ans après la mort de Jésus, l'imagination populaire avait déjà transformé la vie réelle du Christ en un tissu merveilleux d'événements, dont le premier était son enfantement d'une vierge et le dernier son apothéose, l'Ascension. En un mot, il a nié dans le sens le plus absolu la réalité des faits bibliques. Il les a parfois convertis en *allégories*. « Tous les chrétiens, dit-il, en ont fait autant pour échapper aux anthropomorphismes, et expliquer certains livres tels que Job et le Cantique des cantiques.

Origène m'a devancé dans cette voie, et je ne pourrais expliquer avec plus de hardiesse que lui le sacrifice d'Isaac, le mensonge d'Abraham à l'égard d'Abimélech, la tentation de Jésus-Christ au désert, » etc. Le plus souvent Strauss transforme les faits de l'Évangile en *mythes*. On reconnaît, suivant lui, la présence du mythe aux caractères suivants : 1° quand le fait est placé à une époque où il n'y avait point d'histoire écrite, et qu'il a été transmis par la tradition orale ; 2° quand le fait a un caractère surnaturel ; 3° quand le langage est symbolique et le but dogmatique. Ce mythe n'est pas une imposture ; c'est le produit nécessaire d'un milieu où l'esprit humain, sortant de ses langes, essaye ses premiers mouvements. L'*inspiration*, selon le même auteur, est l'exposition d'un fait ou d'une pensée sous une forme puissante et naïve que déterminaient le génie, l'imagination et l'enthousiasme religieux des peuples de l'antiquité. La *tradition*, selon Strauss, procède sans critique, sa tendance n'est pas historique ; elle est toute patriotique et poétique. Elle se contente de tout ce qui flatte les passions. Plus les récits sont beaux, honorables, merveilleux, plus ils lui sont chers ; et là où l'histoire laisse des lacunes, elle appelle l'imagination pour les combler. Nous n'avons point à démontrer ici tout ce qu'il y a d'insensé dans une théorie aujourd'hui tombée dans le mépris général, et que toute l'Allemagne, il faut bien le dire, a condamnée, dès le commencement, avec autant de sévérité que le reste du monde civilisé. Qu'il nous suffise de dire que rien n'est moins scientifique que la méthode et les procédés de Strauss. Les erreurs involontaires d'Origène peuvent-elles devenir une justification d'un système qui nie tout ce qu'Origène a adoré ? Toute tradition orale est-elle nécessairement fausse ? L'inspiration d'un écrivain sacré répugne-t-elle donc absolument à la raison ? Le siècle d'Auguste est-il donc une époque mythique et sans histoire écrite ?

Quoi de plus arbitraire et de moins rigoureux que la détermination des caractères du mythe et leur application ? Que dire des règles suivantes ? *Si l'on ne découvre dans un récit qu'un seul des caractères distinctifs du mythe, le récit peut être vrai*. Il en faut plusieurs ! N'est-ce pas là avouer qu'aucun d'eux n'est rigoureux ? — *Un récit pourrait être vrai isolément ; mais, mêlé à des récits mythiques, il doit être réputé faux*. Outre que nulle application de ce principe n'est possible quand il s'agit des évangiles, puisqu'ils ne renferment rien que de vrai, Strauss oublie que l'œuvre de la critique est précisément de distinguer le vrai au sein de ce qui ne l'est pas. — *Si deux faits se contredisent, ni l'un ni l'autre ne sont vrais*. D'où il faudrait conclure que le mensonge a la force de détruire la vérité, et que le faux a la vertu d'anéantir le vrai. — Enfin, selon Strauss, l'*élément surnaturel*,

la présence du miracle est l'indice infaillible du mythe historique. On comprend où devait conduire l'application de règles aussi arbitraires.

Qu'on nous permette ici quelques réflexions fort simples et qui tiendront lieu d'une plus longue réfutation. Il est prouvé, par les textes les plus authentiques, reconnus pour tels par Strauss lui-même, que, dès la seconde moitié du second siècle, l'Église d'Orient et l'Église d'Occident étaient en possession de croire que nos *quatre évangiles* avaient été composés par saint Matthieu, saint Marc, saint Luc et saint Jean. Est-il possible que cette croyance n'entraîne pas la réalité de l'authenticité des quatre évangiles? Les apôtres étaient des hommes éminemment publics : allant et venant d'une chrétienté dans une autre, livrant leur vie au public, on connaissait aussi bien leurs actions que leurs écrits. Partout où ils passaient, ils étaient interrogés ; ils prêchaient partout. Et sur quoi les interrogeait-on sinon sur Jésus, sur ses miracles, sa doctrine? Comment les apôtres n'auraient-ils pas été priés d'écrire ou de faire écrire? Une ligne de ces témoins du Seigneur était un événement. On se passait les évangiles, on reproduisait leurs épîtres. Si rien de tout cela n'avait eu lieu, la tradition serait-elle aussi formelle? L'œuvre des faussaires était impossible. Des démentis seraient partis des lieux où les apôtres avaient vécu et où ils avaient terminé leur vie. Lorsque des disciples des apôtres ont écrit, toute l'Église l'a su et elle n'a point attribué leurs œuvres aux apôtres. Mais, les évangiles seraient-ils apocryphes, comment les faits qu'ils racontent ne seraient-ils point les faits mêmes publiés par les apôtres? Peut on mettre en doute que la résurrection, l'ascension et les principaux miracles de Jésus, n'aient été racontés et publiés par les apôtres? — Tout le christianisme est inexplicable sans cette prédication. Pourquoi les païens se seraient-ils donc convertis? Pourquoi les juifs auraient-ils cru en Jésus? — Il fallait des motifs. Ces motifs peuvent-ils différer des motifs historiques, la résurrection et les miracles? Il est impossible à l'homme impartial de nier des vérités si claires.

Strauss a un argument qu'il reproduit continuellement. Tel fait est *impossible*, parce qu'il est *merveilleux*. Le miracle est le signe de la non-authenticité. Est-ce que le miracle est métaphysiquement *impossible?* — Un philosophe devrait au moins le prouver.

Strauss s'est occupé des faits évangéliques, mais non des évangiles eux-mêmes; il n'explique ni d'où viennent les évangiles ni comment ils ont été écrits ; il n'expose ni leur ordre de succession ni leur date originelle. Sa critique est donc étroite autant qu'elle est arbitraire.

L'émotion générale que produisit la *Vie de Jésus* ne s'explique assurément point par le génie de son auteur, ni par le mérite ou la nou-

veauté de ses recherches. Baur en donne la véritable explication. Le scepticisme était devenu général en Allemagne, mais on ne se l'avouait pas, on voulait ignorer jusqu'où il s'était étendu, chacun cherchant à se dissimuler à soi-même les propres ravages de son esprit. Strauss vint dire tout haut ce qu'on voulait cacher. Il réunit en faisceau les affirmations éparses. Il tira avec une impitoyable rigueur les vraies conséquences des vaines hypothèses naturalistes de Paulus, d'Eichhorn, de Giesseler et de Schleiermacher. Mieux vaut en effet la négation de l'Évangile que son travestissement. Il est moins honteux de méconnaître le Christ que de vouloir le déshonorer.

L'œuvre de Baur commence où finit celle de Strauss. Nous l'exposerons avec quelque détail. Ces préliminaires, qui correspondent à la partie critique du système du chef de l'École de Tubingue, étaient nécessaires.

L'Abbé Meignan.

PRO ARIS ET FOCIS

Oui, je prête aux forêts l'âme et la voix humaine !
Vers mes Alpes, toujours, un instinct me ramène;
Et je vais seul, rêvant sur ces froides hauteurs,
Demander au désert ma scène et mes acteurs.
Pourquoi vos passions, vos intérêts serviles,
De fange et de clameurs emplissent-ils les villes...
Quand il faut à la Muse un sommet écarté,
Qui lui parle du ciel et de la liberté !
J'ai besoin d'admirer pour me sentir poëte;
Dieu se révèle à moi dans la nature en fête.
Mais, prêt à célébrer mon temps et vos exploits,
Qu'on m'enseigne un héros, je quitterai les bois
Et ferai, devant vous, en mes rimes prochaines,
Respirer de grands cœurs et non plus de grands chênes.

Heureux qui, de son siècle adorateur banal,
Chez ses contemporains trouva son idéal !
Livre ou tableau son œuvre est partout bienvenue;
Le public est épris de la laideur connue.
Peignez votre voisin, ce bourgeois rebondi,

Par le modèle au moins vous serez applaudi.
Pour moi, peu soucieux de cet honneur étrange,
Aimant mieux mériter qu'obtenir la louange,
Et fidèle aux sommets où Dieu se laisse voir,
Jamais à ces fronts vils je n'offris le miroir.
Quand je m'adresse aux bois pour oublier les hommes,
C'est que je vous connais; je vois où nous en sommes;
Si rêveur qu'on m'ait dit, j'ai les yeux bien ouverts,
Et pourrais, au besoin, mettre mon siècle en vers.
Mais, reniant alors le vrai beau qui m'attire,
Je devrais, après l'ode, épouser la satire;
C'est la muse qu'il faut à ce monde vénal,
Et l'ère des Césars attend son Juvénal.

Peut-être il est venu! Là-bas où tout est sombre,
Peut-être un fouet vengeur siffle déjà dans l'ombre,
Et la haine au front rouge y chauffe longuement
Le fer qui doit marquer chaque nom infamant.
Voyez-vous défiler le troupeau de nos hontes?
L'avenir les attend et va régler nos comptes.
Passez, tribuns d'hier, orateurs des banquets.
Passez, la bouche close, en habits de laquais.
Passez, nobles de race, admis à la curée,
Par amour du galon prêts à toute livrée;
Prétoriens, bourgeois à barbes de sapeur,
Qui sauvez votre caisse et gardez votre peur.
Passez! tous les forfaits et tous les ridicules...
Vous n'esquiverez pas le glaive ou les férules;
Je vous laisse en pâture au lion irrité.
Moi, j'ai besoin d'amour et de sérénité;
Satisfait de vous fuir, à l'abri de l'orgie,
Les bois me sont ouverts, et je m'y réfugie;
Et j'y veux, tout entier à quelque noble espoir,
Ignorer ce qu'il est douloureux de savoir.

Mais, parmi les humains voici qu'on me rappelle;
On annonce au poëte une beauté nouvelle :
Le peuple! « Il a marché, l'avenir est à lui;

Il est le souverain, le héros d'aujourd'hui;
C'est l'épique sujet que ta muse réclame. »
Le peuple est un chaos; un héros, c'est une âme !
La foule est du destin le plus servile agent,
Le flot n'est pas moins libre et moins intelligent...
Je retourne à mes lacs, aux torrents qui mugissent;
C'est à Dieu seul, au moins, que leurs flots obéissent.
Mais, chez la multitude, en ses flux et reflux,
Dieu ni la liberté ne m'apparaissent plus.

On m'a dit : « S'il te faut des thèmes héroïques,
La France a des chrétiens à défaut de stoïques. »
O Christ, s'il était vrai, ton nom ressuscité
Me tiendrait lieu de tout... même de liberté !
Donc, nous sommes chrétiens ! rien n'est plus méritoire,
Et je l'admire fort... mais je voudrais y croire.
Je sais qu'au grand orgueil du suisse et du clergeon
Mon église a reçu des flots de badigeon,
Que d'un clocher tout neuf on nous fait la promesse,
Et que mon sous-préfet se montre à la grand'messe.
A Paris, en province, il pleut, de tout côté,
Des billets pour sermons et bals de charité;
Je vois, partout, rouler en des mains patelines,
De petits chapelets sur d'amples crinolines.
L'audacieux cousin qui risque un billet doux
Reçoit une médaille, au premier rendez-vous.
Je ne vous dirai pas, d'un vers trop équitable,
Ce que le ciel y gagne et ce qu'y perd le diable...
Mais je vois qu'aujourd'hui, quittant l'âpre sentier,
La vertu nous devient un facile métier;
Partout la rencontre heureuse et bien nourrie;
Notre dévotion nous prône et nous marie;
Et je vais nommer tel, bien connu pour un sot,
Qui lui doit et sa place et sa femme et sa dot.
Mais il y faut un peu de très-simple tactique :
« Gardez-vous en tout temps d'une foi politique.
C'est le péché d'orgueil ! le temple est mon pays;
Au pouvoir, quel qu'il soit, j'adhère et j'obéis;

Quel droit m'est refusé, quel abus m'importune
Quand je fais mon salut... sans compter ma fortune. »
Applaudissons ! Voilà, dans nos temps généreux,
Comment renaît la foi des martyrs et des preux.

Hélas! ce qui peint mieux le siècle et nos misères,
C'est que de tels chrétiens sont platement sincères;
N'allez pas chercher là Tartufe et sa noirceur.
Non, Tartufe, aujourd'hui, s'est fait libre penseur;
Ce n'était qu'un enfant chez Molière, un novice;
Mais comme il a grossi ses états de service !
Oui, le siècle est à toi; toi seul l'as bien connu,
O Tartufe ! et ton règne est à la fin venu.
Nul des lois du progrès mieux que toi ne s'arrange;
Tu n'es point l'homme absurde et qui jamais ne change;
A l'honneur, au serment, d'autres vont se lier;
Mais toi ! tu sais apprendre et tu sais oublier.
Tu sais qu'à d'autres temps il faut d'autres grimaces;
Et te voilà dévot à l'intérêt des masses.
Dieu s'est fait multitude et n'est plus dans le ciel;
Il se nomme aujourd'hui suffrage universel.
Toi seul as bien compris la bête populaire;
Et depuis soixante ans, à la tondre, à la traire,
O Tartufe ! appliqué sans honte et sans repos,
Tu lui presses le ventre et lui frottes le dos.
C'est toi qui tins pour elle un effrayant registre
Des crimes du curé, du noble et du ministre.
Naguère, au cabaret, nous enseignant nos droits,
Tu versais ton vin bleu sur le bandeau des rois,
Et, rimant pour César des flonflons ou des odes,
Tu nous prêchais tes dieux et tes vertus commodes.
Trente ans, tu dirigeas, sous un masque effronté,
Tes poignards libéraux contre la liberté,
Tu fais arme de tout, des chansons, de l'histoire;
Tu fais le plaidoyer et le réquisitoire,
Tout, jusqu'à l'homélie ! et, dans l'occasion,
Tu défends la famille et la religion;
Oui, la religion ! . Mais, je te rends justice,

Une religion faite par la police.
Poursuis, Tartufe ! et berne avec un plein succès
L'Orgon voltairien, ce bon peuple français.
Que tu sais bien changer de costume et de mine !
Tu ne dis plus : « Ma haire avec ma discipline ! »
Ce matin, ta faconde et tes souliers ferrés
Ont frappé du forum les austères degrés,
Et tu mettras, ce soir, la blouse ou le gant jaune,
Pour tonner dans le club ou saluer le trône,
Selon que ton grand cœur rêve, pour le moment,
Ou de l'amour du peuple ou d'un gros traitement.
Bien ! la cour te caresse et le peuple te nomme :
Choisis ! tu peux rester un modeste grand homme,
Ou tu peux devenir, en habit cousu d'or,
Ministre et sénateur, peut-être plus encor.
Tu peux vivre ou mourir, tu restes populaire;
Le Panthéon t'attend pour suprême salaire;
Ta gloire est à l'épreuve et brave le cercueil...
Les carrosses de cour, les clubs prennent le deuil;
On fait pleuvoir les fleurs, on présente les armes,
Et le sergent de ville en a versé des larmes !

Et moi je n'en ris pas, j'exècre les railleurs.
Un bon mot n'a jamais rendu les gens meilleurs.
Je parle sérieux, et me contiens à peine;
Grâce à Dieu ! j'ai gardé la vertu de la haine.
Honte à ces ricaneurs, ces soi-disant Gaulois,
Qui se moquent de tout, prudemment toutefois.
Leur rire empoisonné, c'est une arme d'esclave.
O venimeux bouffons, qui prenez cet air brave,
Toujours on vous a vus, les vivants et les morts,
Hardis contre le faible et vils avec les forts.
Votre encens paye aux rois, même à leurs courtisanes,
Le droit d'insulter Dieu dans vos lazzi profanes;
Plus tard, en appelant ces rois sur le terrain,
Vous avez pour second le peuple souverain.
Vos combats, si vantés contre les injustices,
Vous rapportent à tous d'assez gros bénéfices;

A l'ombre des autels, des trônes avilis,
Vous vivez grassement et mourrez dans vos lits.
Envie et lâcheté, c'est tout votre génie;
Je vous le dis sans phrase; à d'autres l'ironie!
Moi, quand j'ai vu le mal debout sur mon chemin,
J'y marche le front haut et la hache à la main.

On me l'accorde enfin; ce temps n'a rien d'épique :
Le poëte y vit mal avec la politique;
La muse humble et pédestre y doit baisser le ton,
Et, pour une Pharsale, il nous manque un Caton.
Mais toi, qui tiens si fort à ta rime, à ta lyre,
Il te reste une corde, autre que la satire;
Et, quand tout serait mort, les dieux, les mœurs, les lois,
Tu pourrais la toucher, même au fond de tes bois.
N'y sais-tu dans les fleurs, quand l'été vient d'éclore,
Poursuivre de tes vers ou Béatrix ou Laure,
Et, nous peignant ton rêve et ton cœur agité,
Raconter vos soupirs à la postérité?
L'amour est, j'en conviens, depuis Pétrarque et Dante,
De larmes et de vers une source abondante.
C'est toujours quelque muse aux longs regards de miel,
Qui nous fait parcourir tous les cercles du ciel.
Il est bien vrai, jadis, inspirant l'épopée,
La femme aux flancs de l'homme attachait une épée,
Et donnait d'un regard le prix ou le signal
De tous les grands combats livrés pour l'idéal.
Le succès, à ses yeux, ne jugeait point les causes;
Et plus tard, en des jours moins pleins de nobles choses,
Nos reines de salon, choisissant leurs vainqueurs,
Aimaient les beaux esprits à défaut des grands cœurs.
Mais à cette heure, hélas! est-il rien de plus triste
Que vos cercles changés en comptoirs de modiste,
A qui tient lieu de tout le culte des chiffons?
Un ruban vous y plonge, en des calculs profonds,
Et vous disputez là, durant des nuits entières,
Non plus de vos amours, mais de vos couturières.
Le luxe est tout pour vous, le bonheur, le devoir,

Et vous n'avez de cœur que pour votre miroir...
Restez-y. — Cependant la critique innocente
Fait un crime à mes vers de Béatrix absente,
Et, loin des fiers sommets que la neige a trempés,
Me rappelle aux boudoirs et sur les canapés.
Ah ! si pour fondre en moi ce glacier qu'on accuse,
Parmi vos déités j'avais choisi ma muse,
Certes, je vous réponds, mes bien-aimés lecteurs,
Que j'aurais, à coup sûr, déserté les hauteurs;
Vos belles passions coulent d'une autre source,
Et votre Béatrix m'enverrait à la Bourse.

Si jamais, d'un sourire éclairant mon chemin,
Celle qui rend heureux m'avait pris par la main;
Si, parmi les splendeurs de la forme et de l'âme,
Dieu s'était fait visible à moi dans une femme,
Sans jeter, dans mes vers, notre amour à tout vent,
Je l'aurais en mon cœur comme un flambeau vivant;
Nul œil n'en troublerait la joie et les mystères;
Mais on verrait, peut-être, à mes ardeurs austères,
A mes accents plus purs et plus religieux,
Qu'un ange m'apparut et m'entr'ouvrit les cieux;
Et de ma Béatrix, chastement poursuivie,
Je peindrais la beauté par une belle vie.
Allez ! pour confident, prenez tout l'univers,
Du secret dans vos cœurs trafiquez dans vos vers,
Le mien reste voilé comme les urnes saintes,
Et je garde à Dieu seul mes aveux ou mes plaintes.

Es-tu donc, ô poëte, un simple oiseau des bois ?
N'as-tu qu'une chanson dans l'âme et dans la voix,
Et, quand l'amour se tait, vas-tu cesser d'écrire ?
Est-ce une ardeur du sang, est-ce un Dieu qui t'inspire ?
Amorçant tes lecteurs à d'obscènes récits,
Dois-tu ta verve entière aux amoureux soucis ?
Dans l'impure faiblesse as-tu donc mis ta gloire ?
Es-tu bien le héros de cette affreuse histoire,
Qui, parti des boudoirs, finit dans les tripôts;

Incapable à la fois et d'œuvre et de repos;
Qui, niant l'âme et Dieu devant sa bourse vide,
Entonne au lupanar l'hymne du suicide?
Quoi! dans ce vaste monde, hormis ton faible cœur,
Rien ne t'a donc parlé qu'un doute âpre et moqueur;
Tu n'as rien entendu dans l'immense nature;
Dieu ne te disait rien dans ta propre torture,
Et le tressaillement des peuples agités
Ne secoua jamais tes lourdes voluptés!

Sombres voluptueux, vous n'aimez que vous-mêmes!
Si vous aviez connu les abandons suprêmes,
Si vous aviez goûté le véritable amour,
Vos cœurs battraient encor comme le premier jour.
A l'heure où vous pleurez sur vos cendres éteintes,
De ces lâches ennuis j'ignore les atteintes;
J'apporte à l'idéal d'aussi vives ardeurs,
Les beautés que je sers ont gardé leurs splendeurs.
Mes voluptés, à moi, mes amitiés, mes haines,
Ont la jeunesse encor, la vigueur de ces chênes;
Et, comme eux, leurs rameaux, moi, je sens refleurir
De fortes passions qui ne font pas mourir,
Qui sont sœurs du travail et des hautes pensées,
Qui ne font pas couler des larmes insensées,
Où l'homme ne boit pas un fol enivrement,
Mais dont il se nourrit, comme d'un pur froment.

Non! je ne vis pas seul sur la neige éternelle,
D'une beauté sans vie absurde sentinelle.
Dans ces bois où j'allais écouter l'infini,
Comme l'oiseau chanteur j'ai su bâtir mon nid.
Mon cœur, dans la retraite où sa fierté l'enchaîne,
Répond à d'autres voix qu'à celle du grand chêne,
Et les fleurs du désert, les torrents, le ciel bleu,
Les lacs ne sont pas seuls à me parler de Dieu.
De plus chères amours peuplent ma solitude.
Le soir, lorsque je sors de la chambre d'étude,

Quand je reviens des bois, rapportant des moissons,
De rameaux ou de vers cueillis sur les buissons,
Devant l'âtre joyeux où le sarment petille,
Près de l'auguste aïeul se groupe la famille;
Non loin de ses genoux chargés de mes enfants,
S'assied la jeune mère aux regards triomphants;
Tandis qu'avec les fleurs, butin de la journée,
Ma sœur comme un autel orne la cheminée.
Le portrait de ma mère est là qui nous sourit;
Je sens autour de nous rayonner son esprit;
Durant les entretiens, les jeux de la soirée,
Je consulte du cœur cette image adorée;
Sachant bien qu'elle assiste et protége ici-bas
Le père en ses travaux, les fils en leurs ébats.
Dans ces plaisirs naïfs que j'excite moi-même,
Je leur montre à s'aimer entre eux comme on les aime;
Et, sans trop me hâter, dans leur folle saison,
Je sème, en quelques mots, le grain de la raison.
L'aïeul, à leurs propos, s'égaye et nous contemple;
En mes leçons, toujours, je le prends pour exemple;
Mon récit en appelle à ses récits anciens;
Il parle, et de mes bras on vole dans les siens,
Avec des cris joyeux, on l'entoure, on le presse;
A toute question répond une caresse;
Vers leurs lèvres son front se penche avec douceur...
Et moi! tous ces baisers, je les sens dans mon cœur.
Ah! prenez de l'aïeul notre âme héréditaire,
Enfants, gardez-la bien sans que rien ne l'altère;
Au sang qu'il me donna je n'ai rien ajouté,
Mais je vous ai transmis sa ferme loyauté.
Vous saurez, comme nous, malgré la loi commune,
Porter le cœur toujours plus haut que la fortune,
Un cœur qui dans sa foi jamais ne se dément;
Et de votre œuvre à vous quel que soit l'instrument,
Ou le fer, ou la plume à mes doigts échappée,
Tout sera dans vos mains nobles comme l'épée.

C'est ainsi que je rêve! et par le droit chemin,

A mon chaste foyer j'apprends le cœur humain;
Et je lis mieux que vous dans ses pages suprêmes,
Écrivez vos romans, je reste à mes poëmes.

Fier d'être obscur, heureux de penser à l'écart,
Moi, je sais que ma muse a la meilleure part;
Que la source où je puise est à jamais féconde.
J'ai quitté le désert; mais, en fuyant le monde,
Et sous ce toit modeste où j'assemble mon miel,
Je descends des sommets sans m'éloigner du ciel.
Là, par un flot d'air pur mon âme est soulevée
Comme sur l'alpe vierge où l'aigle a sa couvée;
Et les yeux de mes fils, excitant mon réveil,
Illuminent mon cœur, clairs comme le soleil.
Là, sur mon humble seuil, égayé de leur flamme,
J'habite encor plus haut dans les sommets de l'âme.
Là, mieux qu'en nos déserts, j'ai, pour monter encor,
Pour m'approcher de Dieu, j'ai mon échelle d'or.
Qu'importe si la foule, inhabile à me suivre,
Court à ses vains plaisirs et rejette mon livre!
De la main qui l'écrit je sens l'humilité;
Je ne trahirai pas l'esprit qui l'a dicté.
Sur mes froides hauteurs si nul ne vient m'entendre,
Moi, j'y respire à l'aise et n'en veux pas descendre.

J'irais dresser ma tente au penchant des glaciers
Pour fuir votre esclavage et vos instincts grossiers.
J'aime ce large azur, ces cimes toujours blanches
Où se forment la foudre avec les avalanches.
Sur ces remparts de neige abhorrés des tyrans,
Un sang libérateur a coulé par torrents.
Je sais que vos oisifs et leurs pâles compagnes
Viennent de leurs langueurs insulter ces montagnes;
Mais je sais que les forts, les preneurs d'Ilions,
Vont là pour y sucer la moelle des lions.
Aux travaux de l'exil ces forêts sont propices,
L'âpre vengeance y veille au bord des précipices,

Et l'on peut s'y tailler, pour un acte immortel,
Ou la lance d'Achille ou la flèche de Tell.

Moi-même, en ces hauts lieux dont j'ai subi les charmes,
J'allais chercher des fleurs moins souvent que des armes;
Et ma muse a déjà vidé plus d'un carquois
Des traits que m'ont fournis les rochers et les bois;
Là, pour d'autres combats, j'en trouverais encore.
Si j'ai frappé jamais des coups dont je m'honore,
J'ai pris, dans ces déserts, que l'on m'invite à fuir,
Et la vigueur d'aimer et celle de haïr.
Par eux, par le contact de leur grandeur paisible,
J'ai mieux senti mon âme et le monde invisible;
J'ai plus adoré Dieu, plus exécré le mal,
J'ai d'un accent plus ferme attesté l'idéal.
Je tiens quelque fierté de ce désert mon maître,
L'équitable avenir m'en saura gré, peut-être!

Mais qu'importe! mes vers ne m'avaient rien promis;
Ils m'ont assez donné, je leur dois des amis :
Des amis fiers et purs, des âmes convaincues,
Éprises du bon droit et des causes vaincues;
Dont le cœur sait mêler, en conseillant le mien,
Un charme de tendresse à la beauté du bien.
Amis, j'écris pour vous! pour vos rares semblables
Dans les foules perdus comme l'or dans les sables.
A vous mes vers! Heureux si je vous rends, parfois,
Le noble enivrement, amis, que je vous dois.

Gardons, ainsi, gardons nos chastes solitudes,
Le terme en est divin si les sentiers sont rudes;
Au moins nous y marchons libres et frémissants,
Et jamais coudoyés par d'indignes passants.
Qu'à ces autels nouveaux notre encens se refuse,
L'édifice est construit de bassesse et de ruse.
Passons! pleurant ces jours si tristement vécus,
Poëtes et penseurs, nous sommes les vaincus.

Nos dieux s'en vont ! Eh bien, fiers de notre défaite,
Suivons-les au désert sans détourner la tête;
Dans le camp des vainqueurs surpris de nos dédains
Les Muses n'entrent pas... Qu'il s'ouvre aux baladins !
Une vengeance est prête, elle peut nous suffire;
Voyez-vous cette foule essayer de sourire,
Ivre de ces faux biens dont vous ne voulez pas?
Vous êtes le remords qui les suit pas à pas;
De leurs fausses grandeurs démasquant l'imposture,
Vos paisibles mépris font déjà leur torture;
Vous avez, pour troubler leur courage incertain,
Cet invincible espoir qui commande au destin...

Épargne, ô vieux Caton, tes stoïques entrailles :
Survis, et tu vaincras, fallût-il cent batailles;
Survis, et tu rendras, par ta seule fierté,
Des autels à nos dieux, à nous la liberté !

VICTOR DE LAPRADE,
de l'Académie française.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

LES CIRCULAIRES MINISTÉRIELLES. — LA SUPPRESSION DE L'*UNIVERS*.

Nous sommes décidés à garder un silence complet sur tout ce qui nous est personnel, et à nous borner à enregistrer, presque sans réflexions, ceux des événements qui intéressent nos croyances religieuses et nos principes libéraux, sans exprimer, en ce moment, nos opinions sur aucun autre, si important qu'il soit. Mais, dans ces limites, autant vaudrait ne pas vivre que renoncer à défendre la cause dont nous sommes les humbles et résolus défenseurs; nous saurons rester calmes et mesurés sans cesser d'être francs.

I

LES DEUX CIRCULAIRES DE M. LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Le *Moniteur* du 14 février contient une circulaire de M. Thouvenel en réponse à l'Encyclique du Souverain Pontife, que nous ne publions pas parce qu'elle est universellement connue, Encyclique si justement appelée *admirable* par Son Éminence le cardinal archevêque de Paris[1], et dont le langage, dit Mgr l'archevêque de Tours, est « simple, « ferme, digne, tel qu'il convient au plus ancien représentant des « royautés de l'Europe, au chef de l'Église, défenseur obligé des droits

[1] Mandement pour le carême de 1860.

« de la justice, au Père commun qui veille sur les intérêts de la « grande famille chrétienne [1]. »

Voici l'analyse de la réponse ministérielle :

Le ministre s'étonne que le Pape ait consacré une Encyclique à une affaire qui devait se traiter de gouvernement à gouvernement ; c'est confondre le spirituel et le temporel.

Il est facile de répondre. Le Pape n'est roi que parce qu'il est pape; sa royauté est, à ses yeux, un dépôt; il le possède, au nom de tous les fidèles; il s'adresse à eux quand ce dépôt est en péril. En France, on se sert du *Moniteur* pour parler au public. Les fidèles sont le public du pape. Nous louons, des deux côtés, l'habitude de s'adresser à l'opinion. Nous voudrions même que la confidence fût complète, et que le public eût toujours sous les yeux, excepté quand le secret est nécessaire, les réponses avec les demandes, afin de ne point entendre une seule cloche, un seul son.

M. le ministre ajoute que le temporel est confondu avec le spirituel, non-seulement dans la forme, mais dans le fond. De quoi s'agit-il en effet? de l'abandon d'une province. Une de plus, une de moins, le pape est toujours le pape; le royaume diminue, le pontificat reste le même; donc la question est toute politique.

Si les arguments qui justifient la perte des Romagnes ne mènent pas directement à la perte des Marches ou de Rome, M. le ministre a raison. Mais, s'il est impossible de démontrer pourquoi et comment les Romains seraient privés des droits qu'on veut reconnaître aux Bolonais, ce n'est pas une partie, c'est la totalité du pouvoir temporel qui est menacée. Dès lors l'intérêt spirituel est directement en question; dès lors le roi est en droit de parler comme pontife.

M. le ministre se sert ensuite de ce genre d'arguments spécieux et puissants qu'on nomme les *précédents*. Un *fait acccompli*, escorté de plusieurs *précédents*, il n'en faut pas plus à l'incertaine humanité pour fonder un droit.

Voici le raisonnement : La Papauté a déjà perdu plusieurs fois les Romagnes, ce sera une fois de plus. Elle n'a pas péri pour cela; elle ne périra pas.

Voici les faits :

1° Les Romagnes ont été cédées en 1797, par le *traité de Tolentino*. Cela est vrai. Mais la France était en guerre avec le Pape; elle est en paix. La religion était détruite en France; elle est rétablie. Le Directoire avait pour volonté déclarée d'en finir avec le pouvoir temporel (Thiers, *Révolution française*, IXe volume, page 53), et le général Bonaparte, qui n'avait pourtant pas le même dessein, écrivait le

[1] Lettre du 6 février 1860.

même jour au pape pour le rassurer, et au Directoire pour lui dire, en termes de soldat, que *la vieille machine* allait, ceci enlevé, *se détraquer toute seule.* (*Correspondance de Napoléon Ier, publiée par ordre de Napoléon III, Lettres du* 19 *février* 1797.) Le pape protesta contre la violence qui lui était faite, et l'année d'après il avait perdu son trône et allait mourir dans l'exil. Ni les intentions ni les circonstances ne légitiment, Dieu merci, un rapprochement quelconque. Donc, ce n'est pas un précédent pour la politique française, mais c'en est un pour la politique romaine.

2° De même, ni la France ni l'Autriche n'ont le droit de se vanter des *préliminaires de Léoben*, mais Rome a le droit de s'en souvenir. Le *Galignani Messenger* du 18 février, d'après le *Times*, résume ainsi ce qui se passa : « *La France s'agrandit aux dépens du pape, elle dédommagea l'Autriche aux dépens de Venise, Venise aux dépens du pape, puis la catholique Autriche elle-même reçut une partie du domaine du pape, sur les rives de l'Adriatique. Ainsi M. Thouvenel allègue des précédents historiques peu honorables pour la France, mais très-décisifs contre l'Autriche, et qui détruisent passablement les réclamations du pape .... Il faut un certain courage pour chercher dans ces citations une autorité, si ce n'est pour établir tout ce que la force triomphante peut demander, tout ce que la faiblesse patiente peut céder.* »

Le *Times* exagère, il oublie que tous ces faits furent des faits de guerre. Or nous sommes en paix avec le pape. De ce que la guerre prend une province, il n'en résulte pas qu'elle doive en prendre deux. Au contraire, lorsqu'on cède une province au *droit des peuples*, on ne comprend pas par quel argument on lui contesterait le reste. Voilà pourquoi, d'une part, aucune puissance n'a le droit d'exiger autant qu'à Tolentino ou à Léoben, et, d'autre part, le pape a le droit de résister davantage; ce n'est pas un vainqueur qui parle à un vaincu, ce sont des souverains qui donnent conseil à un souverain, frappé non pas par une guerre qui s'arrête, mais par une révolution qui s'avance. Nulle ressemblance dans les situations, nulle similitude dans les conduites.

3° Les territoires ecclésiastiques de Salzbourg, de Trente, etc., servirent à indemniser les archiducs d'Autriche; aucune solidarité ne fut reconnue entre le droit temporel du possesseur et l'intérêt de la religion. Cela est parfaitement vrai, parce que des évêques ne sont pas le pape. Il importe peu à la religion qu'un évêque soit prince ; il lui importe beaucoup que le pape ne soit pas sujet ; nulle ressemblance, nul argument.

4° Lorsque l'empereur d'Autriche s'engageait, le 11 janvier 1814, à assurer au roi de Naples une portion de l'État romain, cet État romain était encore, si je ne me trompe, un département *français ;* c'était donc à *nos* dépens que l'empereur François voulait payer la

trahison du roi Joachim. On ne voit pas très-clairement quelle raison la logique tire de ce fait à l'appui des relations actuelles de la France avec l'Autriche et avec Rome.

La deuxième circulaire de M. Thouvenel, publiée dans le *Moniteur* du 16 février, sort du passé pour rentrer dans le présent. Elle établit que la crise actuelle des Romagnes a deux causes :

1° *La résistance du pape*. Résistance à quoi? à des réformes dans ses États, ou bien à la perte d'une partie de ses États?

Quant aux réformes, nous trouvons la réponse dans les documents diplomatiques publiés par le cabinet anglais : « Le lendemain de la journée de Villafranca, le comte Walewski a dit à lord Cowley que le pape s'était spontanément déclaré prêt à suivre les avis que pourrait lui donner la France.....

« ..... Au mois de septembre, le duc de Grammont a communiqué au pape un plan complet de réforme. Il fut répondu que Sa Sainteté était prête à les accepter, pourvu qu'il lui fût donné l'assurance qu'en les accordant elle conserverait les États appartenant à l'Église..... » Mais le comte Walewski a dit à lord Cowley « qu'une assurance de cette nature de la part de la France impliquant une sorte de garantie que l'Empereur ne pouvait donner, les négociations avec Rome étaient suspendues. » (*Journal des Débats* du 21 février.)

Ainsi, le pape résiste-t-il aux réformes? Non. Résiste-t-il au démembrement? Oui. Voilà la vérité.

Mais la révolution des Romagnols n'a-t-elle pas eu d'autre cause que la résistance du pape? L'encyclique parle de provocations; une des dépêches publiées du comte de Rechberg parle de *commissaires et d'émissaires piémontais*, dont il faut bien un peu tenir compte. M. le ministre des affaires étrangères allègue une autre cause, très-réelle, savoir :

2° *Le départ des Autrichiens*. Pourquoi sont-ils partis? Cela est difficile à justifier, et on ne saurait approuver cette conduite. Mais il ne faut pas oublier un témoignage officiel : c'est le rapport du prince commandant le cinquième corps de l'armée française, pendant la dernière guerre, rapport inséré dans le *Moniteur* du 14 juillet 1859, où nous lisons ce qui suit :

« La présence du cinquième corps, prêt à déboucher sur l'armée autrichienne, a imprimé à cette armée une crainte assez vive pour qu'elle se soit hâtée, dès après la bataille de Magenta, d'abandonner Ancône, Bologne, » etc.

En résumé, tout ce qui se passe en Italie est une conséquence de la guerre, cela est un lieu commun incontestable. Un autre lieu commun, c'est que rien ne sera définitif sans la sanction de l'Europe. Ainsi donc la question posée reste celle-ci : La France doit-elle re-

connaître l'annexion de la Romagne au Piémont, ou ne pas la reconnaître ? L'opinion persévérante des catholiques est que la France doit se prononcer pour le pape.

II

LA CIRCULAIRE DE M. LE MINISTRE DES CULTES.

Une troisième circulaire, publiée par le *Moniteur* du 21 février, et adressée aux archevêques et évêques par M. le ministre des cultes, mériterait un examen dont nous nous abstenons. Il s'agit encore de la séparation du temporel et du spirituel. Nous sommes très-sincères partisans de ce grand principe moderne, et c'est pourquoi nous désirons ardemment voir la loi qui donne au pouvoir toute l'autorité qui lui appartient, reconnaître de plus en plus à l'Église toute la liberté dont elle a besoin ; les droits, même limités, sont, à nos yeux, préférables aux faveurs, même étendues. Que l'État soit donc libre d'agir, si l'on méconnaît ses droits, mais que l'Église soit libre de parler, si l'on touche aux siens. Or est-il possible de croire que les périls qui menacent le pouvoir temporel du Saint-Siége soient tout à fait indifférents à l'Église ? M. le ministre ne l'a pas pensé, lorsqu'au début de la guerre il a cru convenable et utile de rassurer d'avance des alarmes dont il a lieu de se montrer aujourd'hui moins surpris. Nous nous bornons à cette simple réflexion, sachant que la circulaire s'adresse aux meilleurs juges des doctrines qu'elle contient. Elle parle, d'ailleurs, ainsi que les deux circulaires de M. Thouvenel, sur un ton et avec des formes peut-être préférables, dans un débat si difficile, aux paroles et aux mesures de M. le ministre de l'intérieur, dont il nous reste à parler.

III

LA SUPPRESSION DE LA *Bretagne* ET DE L'*Univers*.

Le journal la *Bretagne* a été supprimé pour avoir publié avec quelques réflexions une lettre respectueuse de trois députés à l'Empereur. Quelques semaines avant, l'*Univers* avait été supprimé par un autre décret, en vertu du décret de 1852.

La loi, les applications de la loi, doivent rester complétement en dehors de nos appréciations.

Mais il nous est impossible de ne pas dire un mot sur la disparition d'un journal que nous avons eu souvent pour adversaire, l'*Univers*.

Si nous restions muets, on serait en droit de nous reprocher d'abriter derrière l'embarras de notre propre situation le souvenir trop prolongé de nos dissidences ou l'oubli trop intéressé de nos principes. Nous ne péchons ni par cet excès ni par ce défaut de mémoire, et nous savons ce qu'exige de nous la loyauté envers nos contradicteurs comme la fidélité envers nos opinions. Conciliation facile, puisqu'au nom de ces opinions nous regretterions la disparition de tout organe de la publicité libre, lors même que nous n'aurions pas envers un journal catholique une situation particulière.

L'*Univers* fut fondé sous la monarchie de Juillet pour soutenir l'alliance de la religion et de la liberté au sein de la société moderne, comme le *Correspondant*. Ses rédacteurs prirent part à nos luttes de cette époque avec un talent et un courage qui ne sont pas oubliés. Il y a dix ans, l'*Univers*, en présence d'événements nouveaux, choisit une ligne différente, tandis que le *Correspondant* croyait devoir persévérer dans l'ancienne.

Beaucoup d'esprits n'ont vu dans cette division des catholiques qu'une divergence superficielle. Ils ont pensé qu'une défiance plus ou moins concevable envers le nouveau régime que s'était donné la France animait les uns, et qu'un entraînement universel de confiance ralliait les autres, mais que les circonstances, en manifestant qui avait tort ou raison, mettraient tous les catholiques du même côté. Notre dissidence ne tenait pas à ces passions mesquines et fugitives, elle tenait au fond des choses; elle est à la fois moins vive qu'on ne l'imagine et plus profonde. C'est une lutte étrangère à toute personnalité, une lutte de convictions et d'idées; par conséquent, elle interdit toute fusion, parce que les idées sont diverses, mais elle bannit toute animosité, parce que les idées sont libres.

La suppression de l'*Univers* nous surprend au moment même où nous pouvions espérer un certain rapprochement. Non-seulement, en effet, nous avions une même cause à défendre, celle du Saint-Siége, auquel un même dévouement rattache tous les cœurs catholiques ; mais, en outre, l'expérience devait, ce semble, ramener l'*Univers* aux principes auxquels nous sommes restés et nous resteron fidèles.

L'*Univers* admirait autrefois la législation sous laquelle il succombe[1]; il n'admettait systématiquement que ce qu'il appelait la *liberté du bien*.

[1] « Le gouvernement n'est pas l'Église. Mais la législation du gouvernement, en

Pour nous, plus que jamais, et même à nos dépens, voici dans quelle conviction les événements nous confirment :

Il est illusoire de prétendre à la liberté pour soi quand on n'est pas prêt à l'accorder à tout le monde. Ce n'est pas loyal, ce n'est pas même possible.

On jouit ainsi quelques instants pour soi de privilèges qui ne sont pas des garanties; car il n'y a de sûreté que dans le droit. La faveur est un sommet où l'on ne monte pas sans exciter la jalousie, et d'où l'on tombe sans exciter la pitié.

Ainsi, la vraie protection de la liberté particulière, c'est la liberté générale, protégée et réglée par la loi.

Le vrai moyen de triomphe pour les doctrines, c'est la liberté de discussion. En supprimant la discussion, on croit ôter à la vérité ses obstacles, on ne lui enlève que ses armes. Frapper, dans nos adversaires, la liberté de discussion, c'est nous frapper avec eux : *Hodie tibi, cras mihi.*

Nous pouvions nous flatter que l'*Univers* eût été rapproché de nos principes par les événements. Nous n'en recevrons pas la démonstration, nous en conservons la confiance.

Ce souhait d'union est sincère. Car, si nous nous sommes aperçus de plus en plus, et jusque dans les derniers temps, que nous n'étions pas de la même école, nous nous sommes toujours souvenu que nous sommes de la même Église. Négligeons, si l'on veut, le passé, mais pensons à l'avenir. Il appartient à ces principes libéraux. Qu'on ne les prenne pas pour des armes de vaine et passagère opposition; quel que soit le gouvernement, ils contiennent, à l'usage de toutes les opinions qui ont foi en elles-mêmes, les règles même de la justice, les conditions d'un combat loyal et les promesses de la victoire.

Sur le chemin difficile que poursuit le *Correspondant*, et tant qu'il lui sera possible d'y marcher, on ne doit attendre de lui ni un seul mot contre des adversaires qu'il regrette de n'y plus rencontrer, ni un seul pas en dehors de la ligne qu'il a prise et du but qu'il s'est proposé.

Nous voudrions, sur ces principes, être d'accord avec tous nos contradicteurs. Ce sera chose difficile avec le *Siècle*, auquel ses procédés de discussion assignent de plus en plus, dans la presse, un rang à part. Ce journal trouve bon que les mandements des évêques ne paraissent pas dans les journaux, et il demande que les dépêches des ministres soient lues dans les églises. Il accuse un évêque de faire appel à la guerre civile, et, si le langage de l'évêque, dans une phrase incidente, respire

matière de presse, est la législation même de l'Église : l'avertissement et la suppression. » (*Univers* du 22 décembre 1855.)

une légitime indignation, il fait appel à la police correctionnelle. Depuis six mois, il nous dit : « Soyez francs ! Convenez que la cour de Rome est un foyer d'abus ; confessez les vices de tel cardinal, livrez-nous le Pape ou au moins les prélats ; pourquoi taire tant de scandales, avant tout dites la vérité; c'est servir sa cause que d'en blâmer soi-même les côtés faibles ! » Mais qu'un évêque, à la face de qui les cendres d'un de ses prédécesseurs ont été jetées par une malice sans pudeur, réponde avec tristesse : « Vous me forcez à déclarer que cet homme était indigne, » — aussitôt le *Siècle* et ses pareils de s'écrier : « Quel scandale! Comment un évêque peut-il dévoiler les faiblesses d'un de ses ancêtres! » — Vertueuse susceptibilité de journaux qui nous demandent tous les jours d'arracher le manteau du Père commun des fidèles! Il faut désespérer de convertir à plus d'équité des adversaires si inconséquents.

Le Secrétaire de la rédaction, P. Douhaire.

P. S. Ces lignes étaient écrites, lorsque nous avons appris que, par la bienveillance du gouvernement et sous un titre nouveau : le *Monde*, le journal l'*Univers* avait reparu. Cette circonstance ne change rien à nos dispositions, rien à nos résolutions. Si le nouveau journal est catholique et libéral, nous serons d'accord sur les deux points ; s'il est catholique sans être libéral, nous serons d'accord sur le point principal, et, sur le second, nous sommes heureux qu'on lui rende la parole; pour le juger, nous attendrons qu'il la prenne.

P. Douhaire.

LIVRES NOUVEAUX

De la Papauté, par Mgr l'évêque de Perpignan. — Ouvrages de MM. Fresneau, de Larcy, Léopold de Gaillard, Crétineau-Joly.

I

A l'heure qu'il est, il y a chez nous, dans la presse, une reprise d'activité curieuse et de bon augure. La discussion des grands intérêts se ranime et prend une faveur dont il y a beaucoup à attendre, selon nous. Bannie de la tribune, où elle n'a plus d'écho, et des journaux, où elle manque de liberté, elle s'est réfugiée dans les brochures et les livres. Là, avec plus d'espace, la polémique jouit de plus d'indépendance. Jusqu'ici, ce terrain a gardé ses franchises, et l'opinion en use, il faut le reconnaître, avec empressement. En effet, les brochures et les livres se multiplient rapidement, les brochures surtout. Les questions que soulèvent les événements de l'Italie en ont produit et en produisent chaque jour de toutes sortes et de toutes dimensions. Toutes les opinions revêtent cette armure légère, et, dans ce commode appareil, viennent faire leur coup de lance. On dirait d'un tournoi où recrues et vétérans ont à honneur de figurer. Dans cette lutte, il n'y a que justice à le dire, la supériorité est pour les catholiques. Tous ont paru le front découvert, ce que leurs adversaires n'ont pas toujours fait; à la loyauté des armes, ils ont ajouté la franchise des manœuvres.

Le dénombrement serait long déjà de tous les combattants qui ont paru dans cette lice avec les couleurs catholiques. Le *Correspondant* en a signalé quelques-uns, et son regret est de ne pouvoir les acclamer tous. Néanmoins, si restreint que soit l'espace qui lui reste ici, il ne se pardonnerait pas si, entre toutes les publications qu'a inspirées la défense des intérêts pontificaux, il ne recommandait à l'attention, nous ne disons pas seulement des catholiques, mais de quiconque tient aux saines doctrines

et aux traditions de la politique française, le nouvel écrit de Mgr l'évêque de Perpignan : *De la Papauté*. Bien que répliquant à un pamphlet relativement ancien, cet écrit d'un des premiers théologiens de l'Église et d'un des premiers écrivains de France a une importance encore tout actuelle ; car les questions qu'il discute tiennent tous les esprits en éveil et n'ont pas jusqu'à ce jour reçu de solution définitive.

« Cette publication, dit le prélat, n'est ni un mandement, ni une lettre pastorale, ni une circulaire d'évêque. C'est la réponse d'un écrivain qui se nomme à un écrivain qui ne se nomme pas. »

Sans s'arrêter à combattre la conclusion particulière de la brochure, c'est-à-dire la séparation des Romagnes, Mgr l'évêque de Perpignan va droit aux principes qui y sont exposés et aux conséquences qui en découlent. Ces conséquences ne sont rien moins que la ruine inévitable et prochaine de la Papauté temporelle. Vainement, en effet, l'auteur anonyme déclare que c'est pour la consolider qu'il veut la mutiler : le plan qu'il propose pour sa reconstitution la réduit à une ombre et ne lui promet qu'une existence précaire et humiliée. Quels sont cependant les motifs qu'on allègue pour justifier une pareille entreprise? Un antagonisme fictif, une incompatibilité prétendue entre l'autorité spirituelle et l'autorité temporelle. Le prélat qui appuie sur ce point capital plus qu'on ne l'a fait jusqu'ici, du moins dans les écrits qui ont passé sous nos yeux, l'aborde franchement, et montre tout ce qu'il y a de spécieux dans des raisons alléguées pour l'établir. Cette partie de la brochure épiscopale est l'une des plus intéressantes ; nous n'y regrettons, quant à nous, qu'un peu plus de développement. Mgr Gerbet a voulu réfuter dans toutes ses parties le manifeste révolutionnaire. Il en poursuit donc l'examen et montre que ce que l'on imagine de substituer à la souveraineté réelle du Pape se réduit à une conception chimérique revêtue d'un faux nom ; que l'idée de diviser les États du Pape en deux parts, l'une soustraite et l'autre conservée, implique des éléments qui se repoussent et s'entre-choquent ; que les tributs des puissances, dans les conditions indiquées, seraient une chaîne, et la garantie de l'Europe, une contradiction ou une impuissance. Mais ce que Mgr l'évêque de Perpignan signale avec le plus de force, c'est le danger des principes sur lesquels reposent tous ces projets chimériques ou coupables. Ces principes, en effet, sont de la pire espèce ; la doctrine des faits accomplis, si brutalement invoquée, est la ruine même de l'idée du droit. Ces périls, que l'ouvrage auquel il répond ne paraît pas même soupçonner, Mgr Gerbet les dénonce avec une grande force. Sa parole, qui, dans la première partie de son écrit, lorsqu'il s'attaque aux faux raisonnements, aux contradictions, aux erreurs d'histoire et de logique de son adversaire, garde le calme d'une réfutation spirituelle et polie, s'anime vers la fin et s'émeut quand le prélat montre, dans la violation des droits du souverain Pontife, un encouragement funeste à l'esprit de révolte et un gage au parti qui rêve la ruine de l'ordre européen. Il y a là des pages éloquentes que nous regrettons de ne pouvoir citer.

II

Dans cette grande mêlée des brochures dont nous venons de parler figurent, avec les évêques, les magistrats, les journalistes, beaucoup d'hommes politiques et de membres de nos anciennes assemblées législatives, et naturellement ils s'y retrouvent au premier rang. D'autres, parmi eux, prennent part à la lutte d'une façon moins directe, mais non moins utile à notre avis. Mettant à profit pour de fortes études les loisirs forcés que leur ont faits les événements, ils cherchent, par la composition d'ouvrages développés, à suppléer à l'action qu'ils exerçaient autrefois par la parole. Au lieu de discours, ils font des livres, et nous nous en félicitons. L'effet d'un livre est moins immédiat que celui d'un discours, mais il est plus durable : un discours passe, un livre reste.

Nos félicitations sont donc acquises à l'avance au livre que vient de publier M. A. Fresneau, l'un des plus remarqués entre les jeunes hommes que le suffrage universel amena en 1848 à la représentation nationale. Autant qu'une lecture rapide nous permet d'en juger, cet ouvrage est destiné à faire sensation dans les régions de la haute politique. Il révèle chez l'auteur un publiciste hardi, indépendant, pensant par lui-même et osant dire ce qu'il pense. Ses vues sur la question romaine — car c'est de la question romaine que s'occupe aussi M. Fresneau [1] — heurtent de front beaucoup de préjugés parce qu'elles sont profondes et résultent d'études impartiales et sérieuses. D'ailleurs, et c'est aujourd'hui, hélas! une originalité! M. Fresneau a des principes ; il croit à la raison, à la justice, au droit ; il n'a pas la religion de la force et le fétichisme du fait accompli. Enfin les traditions en politique ne sont pas choses vaines à ses yeux, et il n'est pas de ceux qui professent que le passé des nations est indifférent à leur avenir. On doit donc s'attendre à trouver dans son livre des solutions très-différentes de celles qui ont cours aujourd'hui. On serait trompé, cependant, si l'on y cherchait une consécration absolue du passé : M. Fresneau n'est pas plus l'apôtre de l'immobilité politique que celui de la révolution. Les fragments suivants que nous extrayons d'un chapitre sur *une nouvelle indépendance de l'Italie et sur quelques effets imprévus du système révolutionnaire* permettront d'en juger.

« Ennemie systématique et violente de la religion catholique, la Révolution française profita naturellement de ses premières victoires pour renverser de fond en comble l'édifice de la nationalité italienne, tel que le travail des siècles l'avait péniblement équilibré. Comment l'aurait-elle respecté ? C'était l'œuvre du temps, et la Papauté en formait la clef de voûte ?

« Dominés par une de ces traditions latentes qui se font obéir sans expliquer leurs ordres, nos gouvernements révolutionnaires continuèrent à placer l'indépendance de l'Italie au premier rang des devoirs de leur politique. Seulement, gouvernements neufs, ils jugèrent nécessaire d'établir cette in-

u *point de vue politique*, chez A. Vaton : 1 vol. in-8.

dépendance sur des bases neuves comme eux, et on ne peut concevoir rien de plus simple que le procédé qu'ils imaginèrent pour garantir à ce noble pays une sécurité inaltérable, tout en nous y ménageant une prépondérance sans partage, dont la reconnaissance devait faire les frais.

« Suppression de toutes les souverainetés italiennes, en commençant par la plus nationale et la plus légitime de toutes. Ces expulsions finies, effacement de toutes les frontières, amalgame de tous les États distincts et organisation militaire de l'ensemble, avec les idées révolutionnaires pour épée, et une administration à la française pour bouclier. Voilà toute la formule. Son application exacte devait donner à l'instant même une Italie *régénérée*.

« Malgré l'excessive naïveté d'un tel système, on peut affirmer sans crainte qu'il était inévitable. Religion, mœurs, coutumes, lois politiques, tout en Italie blessait la Révolution française, et il était impossible qu'elle n'y cherchât pas dans quelque bouleversement radical la conciliation de ses principes avec la mission protectrice que lui léguait notre histoire.

« S'il y a quelque chose d'incompatible avec les roides déductions logiques du dogme de la souveraineté populaire, c'est l'organisation séculaire de l'Italie avec sa féconde variété de lois et d'institutions, ses gloires locales, son culte du passé et son attachement à ses traditions patriotiques appuyées sur la plus immuable et la plus inflexible de toutes, la foi romaine.

« Le fond de la révolution, qu'elle revête la forme jacobine ou la militaire, est toujours et invariablement l'asservissement du génie national au joug d'une uniformité étroite, la substitution de forces mécaniques d'une incontestable puissance, mais toujours les mêmes, aux forces morales qui sont le vrai privilége de l'homme et produisent, dans leurs manifestations libres, une infinie diversité de dissemblances et de contrastes. L'apparente grandeur de ce système consiste à faire abstraction du cœur, de l'âme, de l'imagination, de l'éducation, de toutes les impressions sensibles des peuples ; à immoler tout cela aux impérieuses exigences d'un prétendu droit métaphysique, qui n'est lui-même que la plus pauvre et la plus stérile des chimères de l'esprit.

« Le génie italien forme avec le principe de ces froides élucubrations la plus complète antithèse.

« La révolution poursuit à outrance l'unitarisme, l'annulation et l'absorption des individualités, quelque respectables et glorieuses qu'elles soient par elles-mêmes. Nulle part au contraire le souffle chrétien, qui est avant tout un esprit de liberté et de dignité, n'a répandu avec autant de profusion qu'en Italie le besoin inné de rester soi, l'amour de l'indépendance. »

Après avoir montré tout ce qu'il y a chez l'Italien d'instinctives répugnances pour la forme d'existence que la révolution médite de lui imposer, M. Fresneau prédit aux diplomates que, malgré tous leurs rêves de fédération, ce n'est pas cette forme qui l'emportera, mais que l'unitarisme sortira nécessairement du mouvement qui commence, si rien n'en arrête le développement.

« Le général Garibaldi est en avance sur les diplomates, ajoute-t-il; son instinct le sert mieux que leurs calculs, lorsque, à défaut de l'unité de l'Italie

par la papauté, il poursuit l'unité de l'Italie par la force des armes. Sans doute il se trompe en s'imaginant que cette unité resterait indépendante, mais au moins son plan révolutionnaire est une chimère que l'imagination se représente, tandis que la confédération n'est qu'un mot désignant une chose complétement inintelligible. Aussi ne faut-il voir vraisemblablement dans cette dernière conception qu'une de ces formes exquises de langage dont on couvre de notre temps ce qu'il est difficile d'exprimer. On dit annexion pour ne pas prononcer le mot brutal de conquête. On parle de confédération pour éviter le terme de subordination, chacun se promettant que ce malheur de devenir subordonné et dépendant n'arrivera pas à l'État qu'il préfère.

« Bien plus droite et plus rapide fut la marche de la Révolution française à son début, alors que, tout près encore de son origine et enivrée de sa force, elle ne se faisait pas d'illusions sur les nécessités de sa politique, et, une fois en campagne, usait sans réticence et sans ménagements de tous ses moyens. Un instant elle prit plaisir aux républiques Ligurienne, Cisalpine, Transalpine, Romaine, Parthénopéenne, et le jeu vraiment était ridicule. Quelle union, quelle force, quelle sécurité, quelle existence, pouvaient rester à ces tronçons mutilés d'un ensemble que rien ne protégeait plus ? Comment se pouvaient-ils défendre ici contre l'Autriche, là contre l'Angleterre ? Mais alors la Révolution en était encore, chez elle et hors de chez elle, à la période d'impuissance et d'anarchie. Arrivée à sa phase militaire, tout changea, et elle se répandit sur l'Italie, l'entraînant avec une violence irrésistible vers l'unité territoriale, par la conscription, par l'impôt, par l'unité administrative et financière. L'inflexible rigueur du génie de Napoléon n'admettait pas les contradictions, encore moins les scrupules. A chaque obstacle, l'Empire annexait. Par malheur, il en rencontra tant dans le patriotisme froissé, dans l'inertie des populations, dans leur froideur ou leur violente antipathie pour le *système*, dans la résistance romaine, mélange et résumé de toutes les autres, qu'en peu de temps il n'y eut plus en Italie que des frontières fictives, destinées à donner une ombre de satisfaction à ce qui restait de droit public en Europe. En moins de quinze ans, pour révolutionner l'Italie, la France avait été obligée de la conquérir en entier.

« Quand on veut imposer à un peuple doué d'une individualité puissante des mœurs qui ne sont pas les siennes, des aptitudes qu'il n'a pas, on est obligé de remplacer ce qu'on lui a ôté et de suppléer à ce qui lui manque. Cette nécessité conduit à une protection incessante ; la protection à l'occupation, et l'occupation prolongée, quand elle ne dégénère pas formellement en conquête, finit par y ressembler à s'y méprendre.

« La génération qui précède la nôtre a vu mettre en pratique cet étrange moyen de faire de l'Italie une nation. On recommencerait, que le même enchaînement de causes et d'effets se reproduirait encore. Le patriotisme italien résisterait à de bien autres épreuves. L'Italie actuelle, l'Italie des papes, est aussi forte contre l'asservissement qu'elle est faible contre des armées. On la torture, on la déchire, on la laisse sanglante et méconnaissable aux pieds d'un maître. Son énergique tempérament reprend le des-

sus, et elle redevient ce qu'elle était. Pour elle les expériences révolutionnaires ont ceci de consolant à la fois et de tristement fatal, qu'elles n'aboutissent à aucun dénoûment durable et la tourmentent sans résultat. »

Cette prévision d'un nouvel échec révolutionnaire amène M. Fresneau à se demander qui en profiterait. Et immédiatement il pense à l'Allemagne. Toujours l'Allemagne a convoité le sol italien, toujours elle le convoitera. Que ce soit par les armes de l'Autriche, par celles de la Prusse ou de la Confédération tout entière, elle s'en emparera au premier revers de la révolution.

« Voir la papauté livrée ou trahie par la France, dit M. Fresneau, ce serait, au point de vue étroit et faux de l'habileté politique, le plus grand succès que l'ambition allemande pût rêver. Elle n'aurait plus qu'à attendre, et à laisser se dérouler la série d'impossibilités et de violences qui lui ramènerait l'opinion, comme à la seule protectrice de la seule constitution nationale au sein de laquelle l'Italie puisse respirer et s'appartenir librement.

« L'une des plus funestes erreurs du premier empire français a été de croire trop vite à la possibilité de séparer les peuples de leurs gouvernements. Il a vu ou cru voir ces divorces partout : En Angleterre, et l'on sait si nos voisins se sont laissé dégoûter de leurs institutions ; en Espagne, et ce noble pays s'est sauvé, en se personnifiant avec l'énergie du désespoir dans son roi; en Prusse, et les larmes de la reine Louise ont servi de poétique et touchant symbole aux douleurs patriotiques dont l'explosion a relevé la monarchie; en Autriche, et la fidélité des populations a semblé croître au milieu des catastrophes et même des abaissements les mieux faits pour l'ébranler.

« Une méprise semblable ne serait pas moins fatale en Italie. On veut bien permettre aux princes de ne pas trouver bon qu'on les dépossède au profit de l'ambition piémontaise. Mais on se rejette sur les peuples, et on les représente comme avides de ne plus compter dans le monde qu'en raison du nombre des soldats qu'ils auront à fournir et des écus qu'ils auront à payer. On se trompe et l'on trompe. Toutes ces souverainetés distinctes adossées au Saint-Siége répondent à une pensée ou plutôt à un sentiment national. Florence a besoin de son grand-duc comme Turin et Naples de leurs rois, comme Rome de son pape. Ces formes politiques ne sont pas moins nécessaires à l'existence de ces éléments particuliers d'un même tout qu'à la vie générale de l'ensemble. Abandonner en Italie la défense des gouvernements, c'est livrer à d'autres la protection d'un intérêt italien durable et permanent que les peuples n'apprécient jamais mieux que lorsqu'ils le voient méconnu. Quand l'Autriche s'efforce de partager avec nous ce patronage, elle fait acte de bon sens et de vertu. Mais il est impossible que ses vœux intimes et secrets ne tendent pas à ce qu'on le lui livre tout entier. »

Ces pages ne sauraient sans doute donner une idée complète du travail de M. Fresneau, mais elles pourront du moins en faire pressentir l'esprit. En tout cas le lecteur y pourra apprécier la diction nerveuse et sobre du jeune écrivain.

III

C'est encore de la retraite laborieuse d'un ancien député que sort un livre savant et grave qui va paraître dans quelques jours et qui a pour titre : *Des Vicissitudes de la France.* (2 vol. in-8, chez Amyot.) L'auteur, M. de Larcy, considérant l'état de souffrance où se trouve notre pays depuis bientôt un siècle et les efforts infructueux qu'il fait pour en sortir, s'est demandé si la cause n'en serait pas dans un trouble organique, et s'il n'y aurait pas eu, à la fin du siècle passé, une perturbation fatale dans son développement. Pourquoi, s'est-il dit, la France n'a-t-elle pas pu concilier son passé et son avenir? La source de tous ses malheurs est là sans doute. Le principe de liberté n'ayant pu se combiner à temps avec le principe d'autorité, un déchirement terrible s'en est suivi. Séparés l'un de l'autre, les deux éléments fondamentaux de la constitution nationale, la monarchie et la liberté, n'ont pu se réunir, et, après de vains essais de conciliation, où ils se sont exclus tour à tour, ils ont fini par succomber l'un et l'autre. De là, l'état de malaise qui en résulte et qui se traduit par des commotions de plus en plus périlleuses.

Était-il possible de prévenir la rupture qui s'est faite dans nos traditions politiques? Y a-t-il un jour dans notre histoire où l'équilibre entre la monarchie et la liberté aurait pu se rétablir? M. de Larcy le croit. Pour le trouver plus sûrement, il reprend à leur origine ces deux courants de vie et les suit dans leur marche plus ou moins régulière et plus ou moins parallèle, jusqu'au moment où l'un déborde et refoule l'autre. De là une savante étude de nos institutions prises à leurs sources, dans l'organisation des tribus gauloises et germaniques et dans les traditions de la société romaine. Sur un terrain si souvent exploré, M. de Larcy a su trouver çà et là du nouveau, et, s'il a suivi quelquefois les chemins frayés, il n'est pas du moins tombé dans les ornières. On le lira donc avec intérêt et avec fruit, même après Augustin Thierry, le plus récent de ses devanciers. Inutile d'ajouter qu'il s'écarte de lui sur nombre de points : ce que nous avons dit des vues de M. de Larcy sur notre histoire le fait suffisamment pressentir.

Mais, dans cette régulière exploration des développements de la monarchie et de la liberté chez nous, M. de Larcy a-t-il découvert le point où leur jonction pouvait s'opérer, et où, suspendant la marche de l'une et dégageant celle de l'autre, il était possible de les mettre au même pas et de les faire aller désormais de front? Oui ; M. de Larcy le fixe, dans notre histoire, à la seconde période du règne de Louis XIV, et il voit dans le petit-fils du grand roi, le duc de Bourgogne, l'homme dont la Providence se serait servi pour opérer cette salutaire conciliation des deux éléments essentiels de la vie nationale en France, si ses desseins avaient été qu'elle s'accomplît.

> ... Si Pergama dextra
> Defendi possent, etiam hac defensa fuissent,

s'écrie-t-il. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si l'auteur des *Vicissitudes*

politiques de la France ne se fait pas illusion. D'ailleurs son opinion sur ce point ne pourra être bien appréciée que quand son livre entier aura paru. Malheureusement les deux premières parties sont seules prêtes ; l'ouvrage, qui doit s'étendre jusqu'à nos jours, s'arrête à la fin du dix-septième siècle.

IV

M. de Gaillard n'a point appartenu, que nous sachions, à aucune législature. Mais il n'en a pas moins un sentiment très-élevé et une très-vive intelligence des choses politiques. C'est ce dont sont frappés tous ceux qui suivent ses travaux dans les recueils où il écrit. A ces qualités fondamentales se joint, chez lui, le talent d'écrivain le plus caractérisé. Un style énergique et fin, vif d'allure et sobre de couleur, un vrai style français, relève tout ce qui sort de sa plume. Nous allons lui donner la parole ici pour parler lui-même du livre qu'il va bientôt mettre au jour sous ce titre : *Questions italiennes* [1]. Ce sera le meilleur moyen de prouver que nos éloges n'ont rien d'exagéré. Après avoir déclaré que, nonobstant son titre, il n'a point entendu faire, à proprement parler, un livre d'actualité, M. Léopold de Gaillard ajoute :

« En ce cas, m'objectera-t-on, comment justifier ce titre de *Questions italiennes ?* Mais simplement en rappelant à ceux qui semblent ne pas s'en douter que toutes les questions italiennes ne datent pas du mois de mai 1859, moment précis de notre entrée en campagne. Il paraîtrait même convenable de croire que la guerre a été entreprise, non pour en faire naître de nouvelles, mais pour résoudre celles qui étaient déjà posées. Or celles-là, du moins les principales, remontent, hélas ! bien en deçà de notre génération, et Dieu veuille qu'elles ne lui survivent pas ! On peut dire que l'histoire de la Péninsule en est faite. . . . .
On remplirait un volume rien qu'à les poser. Est-ce à dire que nous offrions ici la solution de toutes ? Dieu nous garde d'une telle impudence ! Il faut bien laisser quelque chose à faire au congrès ou aux événements qui en tiendront lieu. Des jugements, des hypothèses, des recherches, des documents, des controverses sur plusieurs de ces problèmes, c'est en vérité tout ce que nous avons prétendu mettre dans ce travail et tout ce qu'il convient d'y chercher. Le charmant poëte à qui nous devons André Chénier écrivait, il y a quelque vingt ans, alors que l'Orient, cette autre question sans réponse, agitait toutes les tribunes et tous les journaux :

> Question d'Orient ? — Voir lever le soleil !

« C'est là sans doute la plus séduisante des solutions, et, à tout prendre, guère plus fantaisiste que bien d'autres d'allure plus grave. Je sais ainsi bon nombre d'esprits nullement inférieurs qui trouveraient plus agréable d'étudier la question italienne dans un tercet de Dante ou dans une fresque du Giotto, dans une toile du Titien ou dans une journée de Boccace, dans un bronze de Cellini ou dans un sonnet de Pétrarque, dans un marbre de Jean

[1] Chez Michel Lévy, rue Vivienne.

Bologne ou dans un chœur tragique de Manzoni, que dans ses annalistes et surtout dans ses gazettes. Ceux-là ne sont pas dégoûtés! J'ai senti comme eux en vivant en Italie; mais aussitôt rentré en France, le démon de la politique, le plus obstiné quoique le plus malmené des démons, vous saisit et vous force d'écrire Machiavel où vous alliez mettre Michel-Ange, et Napoléon où vous auriez dû mettre Canova. Est-ce un bien? est-ce un mal? Je ne sais. Un pauvre livre artistique de moins, ce n'est que besogne épargnée à la critique. Mais un méchant livre politique de plus, cela deviendrait tout de suite moins inoffensif, sans devenir moins inutile.

« Celui-ci s'est trouvé naturellement divisé en deux parties, distinctes seulement par la forme. L'une est une série d'études épisodiques ou générales sur l'histoire politique de l'Italie ancienne ou contemporaine. L'autre, oserai-je l'avouer? est... un voyage; oui, un voyage en Italie, et par lettres encore, avec ses surprises annoncées, ses enthousiasmes prévus, ses descriptions sues par cœur, ses redites inévitables et qu'on serait bien fâché d'éviter. Je ne répondrais même pas qu'on n'y trouve en quelque endroit l'histoire de bandits traditionnelle et les apostrophes accoutumées contre d'honnêtes douaniers qui préfèrent recevoir *una pezzetta* que de bouleverser vos effets! Que le lecteur se rassure cependant; j'aurais pu le faire monter en voiturin à mes côtés et le promener à grandes phrases et à petites journées aux quatre coins de la Péninsule : je me suis contenté de le conduire à Florence, à Rome et à Naples, en prenant le plus possible notre chemin à travers l'histoire et la chronique.

« Le passé, tel est en effet l'intérêt qui domine tous les autres en Italie. Comme ces palais de Rome, construits avec des ruines, son histoire semble bâtie de grandes démolitions de toutes les époques : *Grandia ossa!* Point de suite, d'ensemble, de marche générale, de conclusion. La tête la plus germanique serait embarrassée d'en tirer une synthèse. Ce peuple est si peu né pour l'unité, qu'il s'est agité pendant des siècles sous le choc des passions rivales sans savoir donner l'empire à aucune d'elles. Le sens collectif lui a manqué. Nul autre n'a moins fait par lui-même pour sa propre destinée. Tandis qu'on peut suivre partout ailleurs le développement progressif de la pensée nationale, on ne peut constater chez lui que l'élan désordonné des prétentions personnelles. Ce qui s'est dépensé de vigueur et d'obstination dans des luttes sans grandeur aurait suffi à fonder un empire; mais où peuvent aboutir les efforts sans but, l'activité sans direction, le génie qui s'isole, l'héroïsme de clocher ou de parti? C'est la misérable fatalité de ce pays que son passé, loin de lui venir en aide, semble conspirer avec ses ennemis contre son indépendance. On dirait qu'il n'y trouve aucune tradition à reprendre, aucune expérience à mettre à profit. L'Italie du Capitole, grande ruine et plus grande chimère; l'Italie papale, illusion tombée avant Gioberti; l'Italie des républiques, anéantie; l'Italie de la Renaissance, oubliée; l'Italie française, impopulaire; l'Italie autrichienne, exécrée; l'Italie des princes... c'était celle d'hier. Qu'essayer encore? En un cas semblable, la France aurait au moins le triste privilége de pouvoir choisir entre les divers gouvernements qu'elle a connus. Mais en Italie, tout est à créer, à supposer, à improviser, fond et forme, esprit public et gouvernement.

« C'est devant ce néant moral, devant cette difficulté majeure de faire de rien quelque chose, que des esprits élevés, mais abusés, se sont dit : « Il « est impossible que ce peuple vive sans une idée : puisque nous ne savons « pas découvrir quelle est la sienne, donnons-lui la nôtre. Supposons table « rase et travaillons à faire l'Italie, *far l'Italia!* » Alors on a révélé et persuadé par moments à ce peuple qu'il ne vit, ne souffre, ne combat depuis des siècles, que pour arriver à l'unité... française. Les associations secrètes, les émeutes, les livres, les journaux, se sont multipliés pour propager le nouveau dogme et montrer en lui le mot de l'histoire non moins que de l'avenir. Lisez les travaux publiés depuis trente ans, vous y apprendrez que rien ne prouve mieux la violence de cette aspiration de l'Italie vers la vie en commun que les dissensions éternelles des Italiens. Vous y verrez aussi que l'unité a eu de tout temps deux mêmes ennemis, le pape et l'étranger. C'est contre eux que s'est épuisée jusqu'au délire l'énergie d'une nation qui voulait être libre, et que l'on garrottait à l'intériuer pendant qu'on l'envahissait du dehors.

« Pour se laisser prendre à cette mise en scène, il fallait oublier deux choses : d'abord, que sans les papes il y a dix siècles au moins que la péninsule serait allemande ou française, ou partagée entre l'Allemagne et la France ; en second lieu, que l'étranger, qui n'a jamais été chassé de l'Italie que par l'étranger, s'y est vu sans cesse rappelé par les Italiens. Mais que n'oublie-t-on pas quand il s'agit de glorifier un passé difficile et d'échanger un présent plein de misères contre la promesse d'un lendemain plein de grandeur ?

« L'unité italienne a donc pris rang parmi les folies sérieuses de notre temps. Comme la France venait de montrer au monde de quoi est capable une nation qui a proclamé son indivisibilité, on s'est écrié : Imitons la France ! ne faisons comme elle qu'un seul État avec un seul gouvernement, un seul budget, une seule armée, une seule capitale. Après tout, ne sommes-nous pas vingt-six millions d'Italiens, et n'avons-nous pas droit comme tout autre à devenir un grand peuple? Entendons-nous, gros peuple, soit ! mais grand peuple, ce n'est pas le nombre qui en décide. Je ne sache pas que la Chine soit le premier empire de la terre, et cependant il n'y a pas moins de trois cents millions de Chinois. Le padischah de Constantinople tient courbé sous son sceptre plus de fronts mahométans ou chrétiens que la plupart des souverains de l'Europe ne comptent de sujets ; il ne paraît pas cependant que l'influence turque soit en train de devenir prépondérante dans le monde. Les millions de bras peuvent être d'un côté, qu'importe si les têtes sont de l'autre! La force brutale est avec le plus grand nombre, qu'importe si la vertu, le génie, les grands mobiles sont avec les moins nombreux ? Or ce sont précisément les petits peuples qui ont fait les choses immortelles. La Grèce n'était qu'une fédération de quelques provinces, grandes chacune comme un de nos départements ; elle n'en règne pas moins encore sur le monde. Sans elle, qui saurait le nom de Xerxès ou de Darius, ces puissants unitaires de leur temps? La Judée n'était qu'un pauvre coin de la Syrie, et c'est là cependant que Dieu avait choisi son peuple. L'Italie elle-même a renouvelé l'art, la science, la philosophie, la politique,

l'entière civilisation de l'Occident à une époque où personne assurément n'eût osé lui proposer d'abdiquer l'indépendance de ses petits États contre la sotte vanité de compter ses habitants par millions. Venise toute seule ne vous dit-elle rien de plus que les États-Unis avec leurs trente-deux provinces ? Florence changerait-elle ses annales pour celles de la Russie, qui couvre de ses inertes populations un tiers du monde connu ?.... »

Il en coûte d'arrêter dans leur entrain charmant cette pensée si vive et cette prose si alerte et si brillante. Mais il faut finir, et, avant de terminer, nous devons un mot à un livre tout rempli aussi, et même exclusivement rempli d'une question italienne devenue à bon droit une question universelle. Il s'agit de l'ouvrage de M. Crétineau-Joly : *L'Église romaine en face de la Révolution* [1], arrivé en peu de mois à sa seconde édition. Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit à son apparition (voir notre livraison de juillet dernier), de l'intérêt que présente ce livre et des précieux documents qu'il renferme, documents authentiques et inédits pour la plupart. L'auteur en a ajouté de nouveaux dans cette réimpression et des plus piquants, entre lesquels nous citerons un entretien curieux de l'abbé Bernier, ce négociateur accommodant du Concordat, avec Bonaparte, au sujet des évêques constitutionnels et des moyens de neutraliser leurs intrigues, et le texte inédit d'une protestation du pape Pie VII au congrès de Vienne contre les spoliations du domaine pontifical et en particulier contre la confiscation d'Avignon et du Comtat-Venaissin. Dans les circonstances où nous sommes, des pièces de cette importance sont sans prix, et celles-ci ne sont pas les seules.

P. Douhaire.

[1] 2 vol. in-8°, chez Henri Plon, rue Garancière.

— *Jeanne d'Arc* [1]! sous ce simple titre, M. H. Wallon, membre de l'Institut, vient de faire paraître une histoire que les grands travaux d'érudition publiés sur la Pucelle d'Orléans rendaient véritablement nécessaire. Il était étonnant en effet que personne n'eût songé encore à placer l'image de l'héroïque et sainte fille sous la pleine lumière qui jaillit des documents exhumés. Son auréole s'en est accrue d'un éclat dont on ne peut plus la priver. C'est dans ce rayonnement de la vérité historique qu'il faut la voir désormais. C'est là aussi que M. Wallon nous la montre. Le savant auteur a écrit d'après l'enquête à laquelle s'est livrée la science et l'a fidèlement résumée. Dire dans quel esprit n'est pas nécessaire ici : les sentiments catholiques de M. Wallon sont trop connus des lecteurs du *Correspondant*.

— Les libraires *Charpentier* et *Lévy* viennent de mettre en vente deux écrits : l'un de M. Saint-Marc-Girardin, l'autre de M. Casimir Périer, sur le traité avec l'Angleterre; ces deux éminents témoins méritent d'être entendus dans l'enquête à laquelle se livre l'opinion publique sur cette importante question.

— Les *Dernières Causeries du samedi*, formant le sixième volume des *Causeries littéraires*, par M. Armand de Pontmartin, ont paru hier chez Michel Lévy.

[1] 2 vol. in-8°. Paris, L. Hachette.

QUELQUES LETTRES INÉDITES DE HENRI IV

RELATIVES AUX AFFAIRES D'ITALIE

On a beaucoup abusé dans ces derniers temps de l'autorité du grand nom de Henri IV. On a cherché à éblouir l'opinion publique en lui faisant croire que la France allait en Italie pour achever ce que Henri IV avait projeté. Ceux qui se sont chargés de cette tâche ne se sont assurément pas donné la peine de feuilleter préalablement les sept gros volumes de la *Correspondance de Henri IV*, dont la publication remonte, bien entendu, au ministère de M. Villemain. S'ils avaient pris ce soin, ils auraient facilement acquis la certitude que la politique de ce monarque populaire ne consistait précisément pas dans l'agrandissement d'un voisin, ni surtout dans la diminution du pouvoir pontifical en Italie.

A notre extrême surprise, le savant éditeur de cette *Correspondance*, M. Berger de Xivrey, membre de l'Institut, dont la brochure, par un privilége heureux, a été imprimée à l'imprimerie impériale, vient de chercher à établir un rapprochement historique entre 1609 et 1859. Il rappelle que Henri IV avait le projet de confédérer l'Italie[1] ; mais, ainsi que le lui a déjà fait observer le plus éminent critique de notre époque[2], l'à-propos de ce rapprochement historique a disparu pendant que ce livre s'imprimait : l'imprimerie impériale est plus lente que la politique. La brochure *Napoléon III et l'Italie* parlait d'une *confédération ;* il n'en est plus question après la brochure *le Pape et le Congrès ;* M. Berger de Xivrey est du reste bien excusable de n'avoir pas oublié la première ni prévu la seconde. Mais est-il bien vrai que la confédération, encore désirée et possible au moment

[1] *Tradition française d'une confédération de l'Italie,* par J. Berger de Xivrey ; Paris, 1860, in-8°.

[2] M. Saint-Marc-Girardin dans le *Journal des Débats* du 9 février 1860.

de Villafranca, fût elle-même comparable à la confédération projetée par Henri IV? M. Berger de Xivrey nous fournit très-catégoriquement la réponse :

Ch. VII, *p.* 46. : « Le Pape devait recevoir, comme accroissement des États de l'Église, tout le royaume de Naples, plus la suzeraineté de la Sicile. »

Ibid., *p.* 47 : « Pour soustraire les petits États de l'Italie à la faiblesse de leur isolement, *tout en leur conservant une nationalité distincte, chère à chacun*, on devait en former une association où ils entreraient tous avec le grand-duc de Toscane, la république de Gênes et le duc de Mantoue, qui en étaient les trois membres les plus considérables. Cette république (nous dirions aujourd'hui *confédération*) devait relever du pape comme suzerain..... (*ch.* XI, *p.* 87,) « afin, *dit Sully, que tous ces Estats et princes estans associez ensemble, en communauté d'intérêts pour la manutention et défense des droits et propriétez les uns des autres, ils en feussent rendus plus considérables, sans que par cette confédération il feust néanmoins rien changé en leurs possessions accoutumées, ny aux lois, us, coustumes, et droits d'eux, de leurs peuples, ni de leurs seigneuries, sinon que tous ensemble n'estans qu'un mesme corps, ils tiendroient du pape en féodalité.* »

Ch. XII, *p.* 93 : « La paix (de Villafranca) attribue au roi de Sardaigne précisément ce que Henri IV comptait faire obtenir au duc de Savoie devenant roi de Lombardie ; mais ce nouveau royaume se serait appuyé, à l'est, sur le peuple italien le plus puissant, Venise. »

Ainsi, une confédération avec les États du pape agrandis, le Piémont réuni à la Lombardie seulement, Venise libre, les États distincts maintenus, voilà ce que voulait Henri IV.

Les États du pape considérablement diminués et menacés, les États distincts supprimés, le Piémont étendu à toute l'Italie centrale, Venise laissée à l'Autriche, voilà ce que le cours des événements a amené à l'heure présente. On conviendra que le rapprochement ne crève pas les yeux. Quels que soient les efforts plus ou moins heureux de M. de Xivrey pour expliquer les différences qu'il énonce très-sincèrement, elles sont si grosses, qu'il était vraiment impossible de mieux mettre en relief une opposition là où on se plaisait à chercher une ressemblance.

Un écrivain brillant et solide, dont M. de Xivrey signale avec raison le remarquable travail, a déjà établi ici même [1] que le roi Henri IV est, de tous les rois de France, celui qui a le mieux mérité de l'Italie. Il y protégeait les petits États ; il lui a indiqué où elle devait chercher cette indépendance; mais il soumettait à la conquête de cette indépendance et à la part qu'y prendrait la France deux conditions actuellement bien compromises. La première, comme l'a expliqué M. Ch. Mercier de Lacombe [2], était l'union de l'Italie avec le Saint-Siége; la seconde était l'union de l'Italie avec elle-même. Nous croyons être à même de corroborer cette double thèse par quelques pièces prises dans un nouveau Recueil de Lettres de ce grand roi [3].

[1] *La Politique de Henri IV*, par Charles Mercier de Lacombe, *Correspondant* du 25 juin 1857 et du 25 août 1858.

[2] Dans l'*Union* du 31 janvier 1859.

[3] Ce *Recueil* doit prochainement paraître à la librairie Techener en un volume in-8° de 500 pages.

Les ducs de Savoie étaient les seuls des grands vassaux de l'ancien royaume de Bourgogne qui eussent échappé à l'unité française.

Possesseurs d'Etats situés sur les deux revers des Alpes, nous enseigne un historien dont le talent et le patriotisme ne peuvent être récusés [1], ils avaient profité, depuis que la rivalité entre la France et l'Autriche avait éclaté, de leur position entre ces deux puissances, non-seulement pour rester indépendants, mais pour s'agrandir en se faisant acheter leur alliance, et ils avaient acquis ainsi une importance bien supérieure à leur puissance réelle. D'abord alliés de la France sous Charles VIII et Louis XII, ils étaient devenus ensuite les ennemis de François Ier, et ils furent dépouillés de leurs États pendant vingt-cinq ans. Rétablis par la paix de Cateau-Cambrésis, ils étaient restés, depuis cette époque, les alliés de l'Espagne, lui avaient servi d'auxiliaires dans les guerres de la Ligue, et avaient usurpé sur Henri III le marquisat de Saluces. Henri IV méditait de ramener la Savoie à l'alliance française ; mais il voulait auparavant recouvrer Saluces, dont la restitution, stipulée par le traité de Vervins, n'avait pas été faite : c'était une clef des Alpes qui, dans les mains de la France, témoignait qu'elle n'avait pas abandonné ses droits au protectorat de l'Italie. Après de longues discussions à ce sujet, Charles-Emmanuel, duc de Savoie, pour faciliter un arrangement, vint à Paris en décembre 1589 ; mais c'était moins pour traiter que pour ranimer les étincelles de la Ligue; il promit néanmoins de donner la Bresse et le Bugey en échange du marquisat.

« Il disoit quand il estoit à Paris, écrivait Henri IV à ses conseillers de Sillery et Jeannin, que les ducs de Savoye, ses ancestres, s'estoyent revestus des plumes d'autruy ayant augmenté leur Estat des biens et pocessions qu'ils avoyent usurpez sur leurs voisins, voulant que je crusse qu'il avoit esperance et volunté de les imiter. Je feiz mon proffict de l'advertissement. Quelque accord que je face avec luy, je ne croirai jamais qu'il soit mon amy ni ne me fieray en luy ; plus les roys, mes predecesseurs, ont grastifié son père, plus il a fait de mal à ce royaume. »

En effet, lorsque ce solide allié (c'est ainsi que M. Berger (p. 59) désigne cet ancêtre de Victor-Emmanuel) fut revenu dans ses États, il retira sa parole, comptant sur l'appui de l'Espagne et sur des révoltes qu'il avait fomentées dans l'intérieur de la France. Le roi marcha rapidement contre lui avec deux corps d'armée commandés par Biron et Lesdiguières; toutes les places de la Bresse et de la Savoie tombèrent en son pouvoir : Charles-Emmanuel demanda la paix et l'obtint (le 17 janvier 1601) en cédant la Bresse et le Bugey en échange de Saluces. C'était une bonne acquisition pour la France, qui, à la place d'un territoire au delà des Alpes, obtenait pour frontière le Rhône depuis Genève jusqu'à Lyon ; mais l'abandon de Saluces, remarque le professeur érudit sur lequel nous aimons à nous appuyer, la fit déchoir dans l'opinion des peuples italiens.

On verra dans les diverses dépêches que nous donnons combien d'efforts fit Henri IV pour retenir ce passage d'Italie, et le lecteur observera, sans que nous ayons besoin d'insister davantage, l'analogie que présentent les démêlés

[1] Théophile Lavallée, *Histoire des Français*.

qu'il a eus au sujet du marquisat de Saluces avec la question contemporaine du comté de Nice.

Le 22 mai 1605, Henri IV mandait au cardinal de Joyeuse : « Vous sçavés nostre but viser entièrement à la gloire de Dieu, à la conservation de l'auctorité du Saint-Siége et à la liberté de toute l'Italie. » Il ne séparait pas l'indépendance de cette dernière avec l'intégrité politique des Etats romains. Lorsqu'un de ces États, celui de Ferrare, excité par César d'Este, se déroba à l'obéissance du Pape, comme le fait actuellement Bologne, également à l'instigation d'un voisin, le roi de France écrivit immédiatement à son ambassadeur à Rome qu'il souhaiterait ardemment être auprès de Sa Sainteté pour conserver à Dieu et à son Église le duché qui lui appartenait. Et quand il apprit que Clément VIII l'avait recouvré, il dicta cet ordre au duc de Luxembourg : « Vous le visiterés maintenant de ma part et luy tesmoignerés la joye que j'ay receue de ce bon succez à la gloire duquel je cuide avoir part comme fils aisné de nom et d'affection du Sainct-Père, luy disant que je ne suis marry de ce qui est advenu que pour avoir perdu l'occasion de faire preuve de ma gratitude en son endroict. »

Ainsi, les papiers les plus secrets comme les plus officiels de Henri IV font foi qu'il était résolu de ne céder à personne le titre de premier défenseur de la papauté; résolu d'élever bien haut le drapeau français, résolu, en un mot, selon son naïf et énergique langage, « de porter toujours son sang et sa vie pour tout ce qui estoit du bien de l'Église et du service de Dieu [1]. »

Laissons le parler lui-même :

Prince AUGUSTIN GALITZIN.

12 JANVIER 1597. — A MONS. DE LUXEMBOURG, DUC DE PINEY, PAIR DE FRANCE

« Mon cousin [2], par ce que je n'ay aucun advis de vostre partement et acheminement pour Rome, ny que vous ayez veu la depesche que je vous ay envoyée par Baptiste, je depesche encor ce courrier devers vous avecq la présente exprès pour vous prier sur tant que vous desirez me contenter et faire service agreable et utile, d'advancer vostre voyage et faire telle dilligence que vous arriviez aux pieds de nostre Sainct Père durant le caresme; car j'ay sceu que Sa Sainctеté sera très mal contente, voire offencée de moy, sy vous n'y comparaissez devant ce temps-la, comme sy elle estoit mesprisée de nous et deceu de ses esperances, à cause de nos longueurs et remises en la prestation de l'obedience de laquelle vous avez esté chargé; que mes ennemys publyent se faire à poste pour attendre quelque changement ou par negligence, dont je sçay qu'elle est sy indignée, que sy par effect nous ne luy levons la mauvaise opinion que l'on a commencé à luy en donner, il est à craindre qu'elle prenne des racines et produise des resolutions qui me seront fort prejudiciables et à mon royaume; combien qu'à la ve-

[1] V. sa *Réponse à Pierre de Villars, archevêque de Vienne*, 5 décembre 1605.

[2] Cette lettre, comme les suivantes, est adressée à François de Montmorency-Luxembourg, ambassadeur à Rome immédiatement après la réconciliation de Henri IV avec le Saint-Siége; il y avait déjà travaillé, en 1589, à rompre les mauvais desseins des ligueurs.

rité, je ne puisse croire qu'elle en passe sy avant, après m'avoir tant obligé à ce qu'elle a faict et s'estre conduite en toutes choses sy sagement et moderement en tout ce qui s'est passé cy devant : mais ostons luy toute occasion de ce faire, ce que vous ferez sy vous hastez. Je vous prie de prendre plus tost la poste que de luy apporter ce desplaisir et me plonger en une extremité telle que seroit celle en laquelle je me trouverois sy Sa dicte Sainctеté s'alteroit contre moy. Resolvez vous doncq de me faire ce service, car je me le promets de vostre affection, ne voulant rien adjouster par la presente aux commandemens que je vous ay faicts par ma despesche portée par ledict Baptiste, partant je me contenteray de vous donner advis de la prolongation de la tresve avec le duc de Savoye jusques à la fin du mois d'advril, que j'ay accordée sur l'instance qu'il m'en a faicte. Je prie Dieu de vous avoir, mon cousin, en sa saincte garde. Escript à Rouen, le XIIe janvier 1597.

20 SEPTEMBRE 1597. — AU DUC DE LUXEMBOURG.

« Mon cousin, le cardinal Albert a faict ce qu'il a peu pour secourir ceste ville, comme vous verrez par le discours veritable de ce qui s'est passé, que je vous envoye avec le double de la capitulation accordée avec noz assiégez, qui s'en est ensuivie [1]. Vous ferez part de tout à nostre sainct Pere et à mes cousins ses nepveux et autres nos amys de delà. Mais le Pere general des Cordeliers [2] a couru deux fortunes qui m'ont fort depleu, car s'estant mis aux champs la premiere fois sans trompette et la derniere parmys des paysans entre nos deux armées, il a eu deux mauvaises rencontres qui l'ont empesché de faire ce que je desirois pour le bien publicq. Toutesfois il est sain et sauf, grâce à Dieu, poursuivant toujours son desseing, auquel plus Dieu me donnera de bonnes fortunes, l'on me trouvera toujours plus prest d'entendre, comme j'ay toujours declaré et veux que le reiteriez à Sa Sainctеté, luy disant que, quand on me rendra ce qui m'appartient, je confirmeray par mes effects et l'asseurance que j'ay tousjours donnée de ma droicte et sincere intention au repos publicq de la Chrestienté. Qui sera tout ce que je vous escriray pour le present, priant Dieu, mon cousin, etc. Escript du camp avant Amyens le 20e jour de septembre 1597. »

[1] C'est ce même jour aussi que Henri IV écrivit à Crillon : « Brave Crillon, pendés-vous de n'avoir esté icy pres de moy lundy dernier à la plus belle occasion qui se soit jamais veue, et qui peut-estre se verra jamais. Croyés que je vous y ays bien désiré. Le cardinal nous vint voir fort furieusement, mais il s'en est retourné fort honteusement. J'espère jeudy prochain estre dans Amiens, où je ne sesjourneray guères, pour aller entreprendre quelque chose, car j'ay maintenant une des belles armées que l'on sçauroit imaginer. Il n'y manque rien que le brave Crillon, qui sera tousjours le bien venu et veu de moy. A Dieu. Le XXe septembre, au camp devant Amiens. » « HENRY. »

C'est ce charmant billet que Voltaire date du 21 septembre 1589 et a ainsi retourné sans scrupule dans les notes de la *Henriade* : « Pends-toi, brave Crillon ; nous avons combattu à *Arques*, et tu n'y étois pas. Adieu, brave Crillon ! je vous aime à tort et à travers. » — Si Henri IV aimait à tort et à travers, il faut avouer que Voltaire écrivait bien de cette façon l'histoire.

[2] Bonnaventute Calatagirone. Cet habile négociateur, qui contribua beaucoup à la paix de Vervins, mourut patriarche de Constantinople.

6 OCTOBRE 1597. — AU MÊME.

« Mon cousin, depuis avoir escript mon autre lettre, mon cousin le cardinal de Florence m'a envoyé un Bref de nostre Sainct Pere, auquel j'ay estimé debvoir faire la responce que je vous envoye avec le double d'icelle afin que vous voyez ce qu'elle contient. Vous la presenterez à Sa Saincteté l'asseurant suivant icelle de la continuation, voire augmentation de ma bonne volonté et resolution à la paix, à laquelle Sa Saincteté m'admoneste d'entendre ; me promettant aussi qu'elle me la donnera si juste et si équitable, que je conserveray ce qui m'appartient et qu'il n'y demeurera rien du mien, ainsi qu'il est porté par madicte lettre à Sa Sainctеté, envers laquelle vous ferez pour ce regard les déclarations qne vous jugerez necessaires. Je prie Dieu, mon cousin, etc. Escript au camp de Pas en Arthois le sixiesme jour d'octobre 1597.

21 FÉVRIER 1598. — AU MÊME.

« Mon cousin, comme je voulois fermer mon autre lettre, j'ay receu la vostre du xxve de janvier, par laquelle j'ay sceu la verité et les particularitez de l'accord de Ferrare [1], dont je ne doubte point que nostre Sainct Pere le Pape n'ait receu grand contentement, duquel je souhaitte qu'il jouisse longuement. Par la premiere despesche que je vous feray je luy escriray une lestre de resjouissance, quoy attendant vous le visiterez de ma part et luy tesmoignerez la joye que j'ay receue de ce bon succez à la gloire duquel je cuide avoir part comme filz aisné de nom et d'affection du Sainct Pere et de la personne particuliere de Sa Sainctеté, luy disant que je ne suis marry de ce qui est advenu, que pour avoir perdu l'occasion de faire preuve de ma gratitude en son endroit et luy faire cognoistre la difference qu'il y a de ma franchise et droicte intention aux artifices et dissimulations ordinaires de mon ennemi, avec lequel je veux bien m'accorder pour le respect de Sa Sainctеté et du bien general de la Chrestienté, mais non pour autre consideration, car s'il fault que la guerre dure, j'espere que Dieu me fera justice de son usurpation et du mal qu'il m'a faict pour assouvir son ambition, et encores que mon royaume ayt besoin de repos, toutesfois je desire que Sa Sainctеté et tout le monde sçache que je ne l'accepteray jamais aux depens de ma foy ny de mes amis et alliez, quoy qu'il en puisse arriver, comme j'ay tousjours declaré, et dont je ne me despartiray point, et d'aultant que par mon aultre lettre je vous ay mandé en quelz termes est de present la negotiation de ladicte paix, je ne vous en feray redicte.

[1] Vers la fin de 1597, Alphonse II, duc de Ferrare, étant mort, César d'Este s'empara de ce duché. Quelque doux et pacifique que fût Clément VIII, il déclara qu'il ferait fondre plutôt jusqu'au dernier calice des églises que de céder une partie du patrimoine de Saint-Pierre et qu'il était déterminé à mourir dans les fossés de cette ville, avec le Saint-Sacrement entre ses mains, avant que de l'abandonner. Cette fermeté et les offres de service de Henri IV engagèrent César d'Este à se retirer, malgré les avantages qu'il avait déjà remportés sur les troupes du pape.

4 MAY 1598. — AU MÊME.

« Mon cousin, Mes dernières sont du XXIe du mois passé, respondant aux vostres du XVIIe et XVI de mars, par le voyage de Brasse, dont je vous ay envoyé un duplicata par un courrier depesché par le sieur Hieronimo Gondy le XXIX. Hier je vous escrivis encores une lettre dont vous aurez un double avec la presente, et je vous diray sur le subjet d'icelle devant que de respondre à la vostre du IIII apvril receue le premier du present, que je ne puis croire que l'alarme qu'a le Grand Duc que l'on le veult attaquer soit si chaulde qu'il la prend, car il me semble qu'un tel que Sa Saincteté troubleroit trop l'Italie, chose que le Pape a tousjours monstré desirer eviter; toutesfois il est tres certain que les Espagnolz sont tres mal satisfaictz dudict Duc et pourroit estre que le Pape, se ressouvenant des choses passées contre son père, poussé des siens plus que de son naturel, persuadé aussi de la facilité de l'entreprise que n'estime ledict Grand Duc s'y laisseroit aller ; à quoy il importe grandement à mon service que je puisse voir clair bien tost par vostre moyen. Je ne dois pas abandonner ledict Duc, quelque occasion de mescontentement qu'il m'ait donné, tant parceque son amitié m'est plus necessaire que jamais pour le bien de mes affaires que par ce que je ne doibz endurer que les Espagnolz s'accroissent mesmes à son dommage, m'ayant secouru et assisté contr'eux en ma necessité. Toutesfois conduisez-vous en ce faict envers Sa Saincteté de façon qu'il ne croye que je veuille entreprendre la deffence dudict Grand Duc pour m'opposer à ses volontez, car je veux conserver sa bienveillance tant qu'il me sera possible, d'autant qu'elle ne m'est moins necessaire que l'autre pour l'establissement de mes affaires, partant quand vous luy parlerez de ce faict, qu'il ne s'aperçoive que j'aie opinion qu'il y trempe, et fondez du tout vostre plainte sur l'ambition et convoitise du prince Doria, auteur de ce desseing et des autres ministres du roy d'Espagne, lezquelz se vantent qu'ils y engageront le nostre et les armes de Sa Saincteté ; vous plaignant de leur inquietude, de ce qu'en cherchant la paix d'un costé ilz attirent en mesme temps le feu d'une nouvelle guerre pour embraser l'Italie et renverser les saincts et louables desirs de Sa Saincteté au benefice de la Chrestienté. Mais surtout mettez peine de descouvrir le cœur de Sa Saincteté : pour ce faict monstrez-luy de ma part toute fiance comme si je voulois plus deferer à ses volontez en estant informé qu'à toute autre consideration ; car je vous repeteray encores un coup que je veux mesnager son amitié tant qu'il me sera possible ; vous aurez donc ce poinct en recommandation sur tous autres, duquel vous confererez confidemment avec Monsieur de Rennes[1], comme de tout le demeurant je veux croire qu'il aura obtenu dudict Grand Duc ce que vous sçavez que je luy ay faict demander par luy touchant le Chasteau d'If et les Isles de Pomegue, car ma demande est juste, et espere qu'il recognoistra tous les jours de plus en plus combien mon amitié luy est utile

[1] Évêque de Rennes depuis 1596, d'Ossat n'était alors que conseiller d'État et ne fut créé cardinal que le 3 mars 1598.

et doibt s'y fier. Il a opinion que ma remonstrance à Sa Saincteté sur l'entreprise que l'on brasse contre luy sera cause de la rompre, mais je ne suis de son advis : car, quoy que vous disiez à Sa Saincteté, il ne fault poinct doubter qu'il n'attribue audict Grand Duc l'office que vous ferez et qu'il n'en soit indigné contre luy, principallement si Elle trempe aucunement en ce dessein ou aucuns siens, de sorte que peult estre surceoira il l'execution pour ma consideration, mais je ne pense pas qu'Elle le rompe. Je sçai bien que le temps est un souverain remede pour destourner et renverser telz orages, toutesfois le plus certain est de se mettre en estat que nos ennemis ne puissent mal faire ; il est facile audict Grand Duc de ce faire, m'aydant à construire et armer un bon nombre de navires et galleres, comme il peult faire commodement ; et prenant toute confiance de mon amitié dont je suis prest à luy donner telle asseurance qu'il vouldra; car, quand on sçaura que je lui suis amy, et que l'on verra que j'auray le moien de le secourir et luy tendre la main, il est certain que personne ne l'attacquera au moins qu'il ne se mette au hasard de s'en repentir. Il sera par ce moien plus crainct des ennemis qu'envié, ce qui n'adviendra, s'il continue à les rechercher, comme vous sçavez qu'ilz se vantent qu'il faict, et que l'on me verra sans moien de le deffendre et assister, s'il est vivement assailly, comme il fault craindre qu'il adviendra, s'ilz se resolvent de le faire, afin de ne me donner le loysir d'aller à luy, car ilz cognoissent bien que je ne le puis faire qu'en des Galleres, lesquelles ne se recouvrent et arment à poinct nommé ; partant il fault y penser et luy faire voir d'heure. Je ne doubte point que le duc de Savoye ne favorise à ce dessein, et qu'il ne soit volontiers de la partie, estant affairé et necessiteux et grand ennemy dudict Duc, comme il est. Quand il sera asseuré de mon costé, comme il sera par le traicté de Vervins, il y pourra employer facilement et promptement dix ou douze mil hommes qu'il a ensemble. A quoy ledict Duc doibt bien penser : afin qu'il n'en soit prevenu, je l'en ay faict advertir comme de toutes autres choses. Toutesfois il ne sera que bon que vous luy confirmiez les advis, s'il nous donne subject de ce faire, dont vous confererez aussi avec ledict S^r evesque de Rennes, ayant pour but d'engager ce Prince et son Estat avec, tant qu'il vous sera possible, et toutesfois à n'offencer ny alterer Sa Saincteté et les siens que le moins que vous pourrez. Vous adviserez avec ledict Sr de Rennes si vous parlerez de ce faict au cardinal Aldobrandin, en quelz termes et à quelle fin, d'autant que l'on dict que c'est le cardinal Sr Georges qui mene ce dessein avec les Espagnolz ; à quoy vous mettrez peine aussi de voir clair pour m'en advertir.

« Noz Ambassadeurs assemblez à Vervins sont tombez d'accord de toutes choses, ainsi que les miens m'ont escrit par leurs lettres du XXVIe du passé, toutesfois ilz n'avoient encores signé les articles, ce qu'ilz debvoient faire le premier de ce mois. Il est vray que nous avons remis à l'arbitrage de Sa Saincteté les differendz que j'ay avec le duc de Savoye. J'espere que Sa Saincteté me fera justice. »

BIBLIOGRAPHIE

DISCOURS ET INSTRUCTIONS PASTORALES de Mgr Landriot, évêque de la Rochelle et de Saintes. — Années 1858-1859 [1].

Dans le numéro du *Correspondant* du 25 août 1859, j'écrivais, en rendant compte du premier volume des œuvres oratoires de Mgr Landriot : « Les discours de 1856 et de 1857 ne sont pas les seuls qu'ait prononcés Mgr de la Rochelle. Je forme le vœu sincère de voir recueillir ces sermons qui ont édifié les croyants, ramené les douteux, ébranlé les hostiles, et qui feront le charme des érudits et des chrétiens. » Ce vœu vient d'être exaucé, et l'éloquent prélat, cédant aux instances de ses diocésains, a consenti à laisser réunir en volume les Discours et Instructions publiés pendant les années 1858 et 1859. Le produit de la vente de ce deuxième volume, comme celui du premier, est destiné à la société de charité des Dames de la Rochelle. Ces dames ont eu l'heureuse pensée de placer en tête de l'ouvrage un portrait du savant auteur, qui reproduit avec une ressemblance frappante ses traits intelligents.

On a suivi l'ordre des dates dans la publication : le premier morceau est le mandement et l'instruction pastorale pour le Carême de 1858; puis viennent à la suite : le discours prononcé à la réunion, à la Rochelle, des conférences de Saint-Vincent de Paul, du Conseil central de Poitiers ; celui pour une bénédiction de cloche chez les Dames de Chavagnes, à la Rochelle ; l'admirable Instruction pastorale sur le vrai sens de la folie de la Croix, que les lecteurs du *Correspondant* connaissent déjà par un compte rendu auquel je ne pourrais rien ajouter ; le mandement pour le Carême de 1859. Le livre se termine par quatre discours : le premier, prononcé par Mgr Landriot, à l'occasion d'une quête faite en faveur de l'œuvre des Dames de charité de sa ville épicospale ; le second, lors de la bénédiction de la chapelle des Carmélites nouvellement installées dans la même ville ; le troisième, à la distribution des récompenses aux lauréats du Congrès régional de la Rochelle, et le quatrième, à la distribution des prix du petit séminaire de Montlieu : en tout neuf discours, instructions pastorales ou mandements.

[1] A Paris, chez Douniol et Lecoffre. — A la Rochelle, chez Deslandes.

On remarque dans tout ce qui sort de la plume de Mgr l'évêque de la Rochelle et de Saintes trois caractères essentiels : l'éloquence, la connaissance à un point presque incompréhensible des Pères de l'Église et des grands auteurs profanes, et la volonté de faire remonter à Dieu les petites choses comme les plus élevées. Quelques passages des œuvres de ce prélat ne suffiront pas sans doute à faire ressortir aux yeux de mes lecteurs ces trois caractères de sa manière oratoire, mais leur donneront, je l'espère, le désir de lire ses discours. S'ils cèdent à cette heureuse inspiration, ils se sentiront meilleurs; ils éprouveront une reconnaissance naturelle pour l'écrivain qui aura relevé en si beaux termes l'humanité à leurs yeux, tout en ramenant à leur proportion légitime les préoccupations matérielles qui dominent avec trop de force la plupart des esprits de notre temps.

Dans le mandement pour le Carême de 1858, Mgr Landriot commence par un résumé historique de la marche de l'Église à travers les siècles, avant d'aborder son sujet, qui est l'Unité de l'Église. Dans la première partie il indique l'unité et les progrès de la doctrine de l'Église ; dans la seconde, il démontre que cette unité de doctrine a besoin, pour se maintenir, du principe d'autorité et de l'unité d'un chef suprême.

« Dans l'Église catholique, dit-il, il y a toujours eu unité de foi, unité d'espérances et de sacrements. Nous croyons ce que nos pères ont cru; nous récitons le même symbole que les Apôtres et les Martyrs ; nos hymnes et nos prières ont la même signification et souvent les mêmes paroles que les hymnes des catacombes. En lisant les écrits des anciens Pères, on dirait qu'ils ont à l'avance commenté le Catéchisme que l'Église catholique met aujourd'hui entre les mains du peuple : l'expression est ordinairement la même, et, si quelquefois elle revêt les couleurs brillantes du génie, si elle pénètre avec une clarté plus vive la profondeur des questions divines, c'est que la même vérité doit avoir ses degrés de manifestation en rapport avec l'élévation de l'âme qui la reflète et avec les besoins des intelligences diverses qui la reçoivent. Toujours nous avons cru aux mêmes dogmes, espéré les mêmes récompenses ; toujours nous avons considéré la vie comme un pèlerinage, et, selon le précepte de l'Apôtre, nous avons eu les yeux fixés sur cette nuée de témoins qui agitent les couronnes sur nos têtes et nous invitent à partager leur bonheur (*Heb.*, XII). Toujours nous nous sommes agenouillés au même tribunal, nous nous sommes assis au même banquet de vie, et le sang du Christ a toujours coulé par les sept canaux mystérieux qui arrosent le jardin de l'Église. Ce sont là des faits publics et incontestables, qui ne redouteront jamais le jugement impartial de l'histoire. »

Comme pendant à ce beau tableau de l'Unité de l'Église, le prélat place celui de la confusion des sectes chrétiennes et des systèmes philosophiques :

« Ami de la vérité et la poursuivant comme le rêve de ma vie, je m'approche aussi du temple érigé par la philosophie moderne, et que les hommes appellent quelquefois le monument du siècle des lumières. Je m'arrête au vestibule, et je demande : Où est la vérité ? Les premiers que je rencontre sont effayés de cette question ; elle leur semble inopportune ; ils aimeraient mieux disserter sur l'incompréhensible. D'autres, plus con-

fiants en eux-mêmes ou plus sincères, me disent : La vérité, c'est nous. Ceux-ci : La vérité n'existe pas, et nous ne croyons à rien. Ceux-là : Attendez, nous travaillons à confectionner la vérité, et bientôt elle sortira de notre laboratoire intellectuel, tout armée et prête à lutter comme la Minerve de la Fable. Et à mesure que je pénètre dans ce temple de la raison humaine, la confusion augmente ; il se fait autour de moi un bruit tumultueux qui me rappelle le désordre et l'agitation des peuples, aux pieds de la tour de Babel. »

Avec quelle énergie, avec quel bonheur d'expression, l'évêque catholique explique la nécessité, pour l'Eglise, d'avoir à sa tête un chef sur la terre, un homme revêtu d'un pouvoir divin, un envoyé de Dieu. « L'Eglise est une société, s'écrie-t-il, et on lui refuse le droit que l'on accorde à toute société sagement organisée : le droit d'avoir un centre d'action, un principe de mouvement et d'unité, qui entretient et conserve la vie. L'Eglise est un corps : il lui faut donc une tête pour commander, et des membres qui exécutent les mouvements. » Et plus loin :

« Nous croyons que là où quatre personnes sont réunies, il faut un chef pour gouverner. Nous croyons que dans une famille il faut un chef : autrement c'est la démagogie dans la famille ; que dans une ville, dans un Etat, il faut un chef : autrement ce serait la démagogie dans la ville et dans l'Etat. Nous croyons que dans l'armée il faut des généraux, et au-dessus d'eux un général en chef : autrement ce serait l'anarchie sous les drapeaux. A plus forte raison, nous croyons que, dans la société religieuse, il faut un chef ; autrement ce serait la démagogie la pire de toutes, la démagogie dans la société religieuse. Faites du grec et de l'hébreu, compulsez les textes, allez recueillir dans la rue les chroniques plus ou moins scandaleuses, pour les jeter à la face de l'Eglise, je vous défie de répondre sérieusement à cela, à moins de tomber dans le rationalisme pur. »

N'est-il pas bon, au moment où le pouvoir temporel du Père commun des fidèles est si sérieusement menacé, où quelques-uns des gouvernements sur lesquels les catholiques devaient le mieux compter sont devenus les plus dangereux ennemis du Saint-Siége, n'est-il pas bon d'entendre démontrer, par une plume éloquente et autorisée, la nécessité du pouvoir spirituel? Qu'on ne s'y trompe pas, en effet, le pouvoir temporel du Pape est lié intimement à son pouvoir spirituel. Si on diminuait le premier, si surtout on adoptait l'idée absurde de faire du Chef de la Catholicité un prisonnier bien traité dans l'enceinte de la ville éternelle, on arriverait par une pente fatale et rapide à lui contester d'abord, puis à lui supprimer ce lambeau de pouvoir. De là au schisme il n'y aurait qu'un pas. Le souverain qui ne consent pas à laisser au Saint-Père une situation assez indépendante pour qu'il puisse être le maître chez lui est voisin, sans qu'il s'en doute, de la tentation orgueilleuse de devenir lui-même le chef de la religion dans son pays. Alors l'unité catholique serait rompue, l'hérésie l'emporterait et l'ère des catastrophes commencerait pour se terminer par la chute des princes imprudents et le triomphe de la papauté, qui, elle, ne peut pas périr. Mais mon but n'est pas ici de traiter la question du pouvoir temporel du pape,

je reviens à Mgr Landriot, c'est lui-même qui va montrer comment, tout en restant bons Français, on doit être catholique romain :

« Certes, comme citoyens, nous sommes Français, et jamais personne n'aimera sa patrie plus que nous ; mais, comme catholiques, nous sommes Romains, nous sommes les enfants du successeur de Pierre, et, toutes les fois que nous entendrons sa voix, qui descend du haut de la chaire de vérité pour enseigner et bénir, nous nous agenouillerons avec respect, afin de recevoir cette parole de vie et de salut. Nous aimons notre belle patrie, parce que nous sommes Français ; mais nous resterons libres et indépendants dans nos croyances religieuses, parce que nous sommes en communion avec l'Eglise de Rome. Partout où le clergé a renoncé à sa foi, partout où il a abaissé ses convictions, suivant les exigences du siècle et le caprice des maîtres temporels, il est tombé dans un état de servilisme, de décadence et souvent d'abjection. L'histoire en fournirait de tristes exemples depuis le Bas-Empire jusqu'à ces gouvernements modernes, où le bon plaisir du prince et quelquefois l'épée du souverain expliquent l'Evangile. Il y aurait tout un livre à faire sur cette grave question : le clergé catholique, par l'indépendance de ses croyances religieuses, a toujours été dans le monde le représentant de la dignité humaine et de cette noblesse chrétienne qui ne veut pas se laisser asservir par l'autocratie gouvernementale ; et cependant personne plus que lui n'a conservé à l'autorité civile cette respectueuse déférence, cette soumission véritable, qui, dans la limite du devoir, honorent à la fois le prince et le sujet. Aussi, nous le reconnaissons volontiers, le clergé catholique ne sera jamais aimé des princes qui veulent être les maîtres absolus de la conscience publique, et dicter par ordonnance ce qu'il faut ajouter ou retrancher au symbole. Mais, en vérité, est-ce là un tort? N'est-ce pas plutôt un honneur pour le clergé catholique ? »

Je passe à regret le discours prononcé à la réunion des conférences de Saint-Vincent de Paul du Conseil central de Poitiers, à la Rochelle, où le prélat établit avec son éloquence accoutumée que les œuvres de charité sont un des caractères essentiels de l'Eglise catholique, que la charité admet toutes les formes de bien; et où il examine quelles sont les principales qualités des œuvres de charité, celles surtout qui conviennent le plus à notre époque. J'ai hâte d'arriver au sermon prononcé lors d'une bénédiction de cloche chez les dames de Chavagnes. A mon avis ce discours ne ressemble à aucun de ceux qu'on a pu entendre sur le même sujet.

« Savez-vous ce que m'a dit l'airain? demande Mgr de la Rochelle aux jeunes pensionnaires qui se pressent autour de sa chaire. Il prétend qu'il est le symbole de notre vie et que, son baptême reçu, il sera le type d'une éducation parfaite. » Et le discours continue, comparant le métal dans toutes ses transformations, jusqu'au moment où il va être bénit par des mains épiscopales avec l'âme d'un enfant instruite et formée par les soins vigilants et pieux de saints instituteurs. Ce morceau est si charmant, qu'il faudrait le citer en entier pour en donner une suffisante idée.

J'ai dit déjà que je n'avais rien à ajouter au compte rendu, publié par le *Correspondant*, de l'Instruction pastorale sur le vrai sens de la folie de la croix. C'est un admirable traité de théologie mystique qui prouve

aux rationalistes que la doctrine catholique est tout ce qu'il y a de plus rationnel au monde, suivant la spirituelle expression de *monseigneur l'archevêque de Tours*.

Puis vient le *mandement* pour le Carême de 1859, sur la prière : je voudrais tout citer; mais, pour ne pas dépasser les bornes d'un article bibliographique, je me réduis à quelques phrases :

« La prière a donc un effet certain et merveilleux : c'est d'élever l'âme ; aussi, chez les chrétiens qui ont l'habitude de la prière, on trouve une noblesse de *cœur*, une *dignité* de caractère et un ensemble d'habitudes élevées que ne connaît point l'enfant de la terre. L'homme qui ne sait pas prier habite les basses régions ; il converse avec l'or, l'argent et les passions inférieures, et son âme devient semblable aux objets qu'il fréquente. Mettez la main sur son cœur, rien n'y bat noblement ; consultez son regard, il est *terne comme* la glèbe ; voyez l'expression de sa physionomie, elle n'a aucune de ces formes qui indiquent un travail divin. »

Que dirai-je des considérations chrétiennes sur les riches et les pauvres, si ce n'est qu'aucun sermon de charité ne m'a plus touché ? Voilà de quelle façon un évêque peut demander l'aumône, voilà comment il doit rappeler aux riches et aux pauvres leurs devoirs respectifs.

Dans le discours qui suit, Mgr Landriot fait, dans la première partie, le plus charmant et le plus complet éloge de la musique chrétienne, pour démontrer, dans la seconde, que le chant des cantiques dans une église est l'image de la vie du Carmel. Douces filles du Seigneur, vous étiez émues de joie lorsque vous entendiez déclarer comme parole de bienvenue par le premier pasteur du diocèse, que l'âme d'une carmélite doit être une symphonie, parce que tout en elle est ordonné et divinement réglé.

Puis vient le discours prononcé au congrès régional de la Rochelle : c'est un magnifique éloge de la vie des champs, un encouragement à l'agriculture qui met l'homme en contact habituel et permanent avec les œuvres de Dieu.

Le volume se termine par le discours que l'évêque adresse à ses chers enfants du petit séminaire de Montlieu : « Un séminaire, leur dit-il, c'est vraiment le jardin de l'Église; c'est, selon l'étymologie du mot, la pépinière où l'on sème, où l'on plante, où l'on arrose, où l'on environne des plus tendres soins ces jeunes graines, ces arbrisseaux qui doivent grandir, et sur lesquels la Religion jette déjà des regards pleins d'espérance. »

Mais à quoi bon continuer ces citations? elles perdent de leur prix à ne se montrer ainsi que par fragments; ce sont les discours eux-mêmes qu'il faut lire, et c'est à eux que je renvoie mes lecteurs. La place du second volume des œuvres oratoires de Mgr l'évêque de la Rochelle et de Saintes est marqué à côté du premier volume, dans la bibliothèque des hommes de goût, des savants et des chrétiens. Le charme du style, la diversité des sujets, l'élévation des idées, en font un de ces ouvrages choisis qu'on ne quitte jamais sans regret et auquel on revient toujours avec bonheur.

Vicomte Anatole Lemercier.

LES ÉGLISES DE LA TERRE-SAINTE, par le comte MELCHIOR DE VOGUÉ. — 1 vol. in-4°. Didron, 1860.

Depuis le commencement de ce siècle, et surtout depuis quelques années, la Terre-Sainte s'est rouverte aux pas des voyageurs chrétiens. La vapeur ne supplée qu'imparfaitement, il faut le dire, à ce qui manque à l'ardeur de la foi, et toutes les facilités de route que nous possédons n'enfantent pas le quart des pèlerins que le zèle enfantait il y a quelques siècles. Mais enfin le chemin est tracé ; et, si la paix est donnée à l'Europe, si la barbarie musulmane n'est pas trop soutenue dans sa décadence ni trop encouragée dans son fanatisme, les pèlerins, nous pouvons l'espérer, finiront par entreprendre par centaines et par milliers ce voyage méritoire encore, quoique devenu bien plus facile.

Mais, si les pèlerins ne sont pas encore aussi nombreux qu'ils l'étaient au moyen âge, par compensation les pèlerinages écrits, les itinéraires, les relations de la Terre-Sainte, déjà nombreux au moyen âge, le sont bien autrement aujourd'hui. Que voulez-vous ? Nous sommes un siècle qui écrit, je ne veux pas dire un siècle littéraire. Nos aïeux ont versé des flots de sang pour conquérir la Palestine, et ne l'ont, hélas ! gardée que bien peu de temps ; peut-être, à force de verser des flots d'encre, finirons-nous par la reconquérir. On fera un journal roi de Jérusalem, et deux plumes en croix seront le blason du nouveau royaume chrétien.

Sérieusement, nous sommes loin de telles espérances. Lorsque l'Europe ébranle Rome, faut-il espérer qu'elle rétablisse Jérusalem ? Lorsqu'on réforme, avec un zèle si admirable, le gouvernement si arriéré du Saint-Père, se permettra-t-on de toucher au gouvernement si avancé du Sultan ? Lorsque le décousu et les vacillations de la diplomatie ouvrent à la révolution mille portes qu'elle n'aurait jamais eu le courage d'enfoncer, peut-on espérer qu'une voix forte et généreuse appellera jamais l'Europe à secouer le joug de ses misérables rivalités, à se grandir au dehors, et à se faire, aux dépens de la barbarie et du mahométisme, une gloire que les querelles intestines de la république chrétienne ne lui donneront jamais ? La croix apparaîtra-t-elle sur le temple de Salomon lorsqu'on travaille à la faire descendre de la coupole de Saint-Pierre ? Et quand MM. Garibaldi et Mazzini préparent en toute sécurité leur croisade peu périlleuse contre Rome et contre le pape, il n'est que trop clair que nous ne sommes plus au jour de Godefroy de Bouillon et que le temps des héros est passé.

Quoi qu'il en soit, ne nous plaignons pas de cette abondance d'écrits sur un sujet que la chrétienté au siècle dernier semblait disposée à oublier ! L'étude de la Terre-Sainte ne peut que jeter de nouvelles lumières sur les origines et sur l'histoire du christianisme ; elle ne peut que glorifier l'œuvre de Dieu. Plus cette étude sera souvent renouvelée, plus elle sera patiente, attentive, éclairée ; plus elle confirmera la grandeur de notre Église et la vérité de notre foi.

Le livre que nous annonçons ici est certes un des meilleurs monuments de cette étude attentive et dévouée. C'est un fragment et une

halte d'un voyage en Orient. Près de s'embarquer à Alexandrie pour retourner en France et empressé d'y retourner, M. de Vogüé ne résiste pourtant pas à une occasion qui se présente d'aller de nouveau étudier Jérusalem et surtout d'aller y prier à l'époque de la semaine sainte. Il ajoute quelques jours à son voyage, et ces quelques jours nous valent ce livre.

C'est une étude sur les monuments chrétiens de la Terre-Sainte. Il ne s'agit pas des vestiges des patriarches ou même de ceux de l'Homme-Dieu. Il s'agit du labeur des âges subséquents qui est venu marquer et consacrer ces traces bénies. Il s'agit des travaux de Constantin, de ceux de Justinien, de ceux surtout des Croisés. En unissant les uns aux autres et en suivant leur enchaînement avec une persévérance d'archéologue et une minutie d'architecte, M. de Vogüé établit la perpétuité et par conséquent la certitude de la tradition qui désigne les lieux saints. Ainsi, pour le saint sépulcre, ainsi pour Bethléem, l'une et l'autre place ont été marquées de bonne heure. Un siècle après la mort du Sauveur, l'empereur Adrien trouvait les deux places si bien marquées par la vénération des fidèles, qu'il les profanait pour les effacer. Mais la profanation même d'Adrien marqua la place qu'il avait voulu faire oublier ; son temple d'Adonis trahissait le Golgotha, et son sanctuaire de Vénus révélait la crèche. Nul doute n'existait donc lorsque Constantin vint à son tour consacrer et glorifier ce qu'Adrien avait profané, et les traces des monuments de Constantin subsistent encore. Sa basilique de Bethléem (M. de Vogüé le prouve) est encore debout, entière et non défigurée, sous les mosaïques dont les siècles suivants l'ont revêtue. Son église du saint sépulcre, ou pour mieux dire son sanctuaire du saint sépulcre et du Golgotha, on tlaissé bien des fragments debout, et M. de Vogüé peut reconstruire avec une certitude à peu près complète les édifices constantiniens. Le doute n'est donc pas possible, et les deux places ont été consacrées sans interruption par la vénération des hommes, dès le lendemain du jour où elles furent consacrées par la présence du Fils de Dieu.

A partir de ce moment, et cette grande preuve acquise par des monuments encore debout, la question n'est pas aussi éminemment apologétique, mais elle garde, chrétiennement et historiquement parlant, un grand intérêt de curiosité. L'œuvre de Constantin n'est pas restée entière : elle a été en partie détruite ; elle a été relevée ; elle a été modifiée. Avec une patiente investigation, M. de Vogüé suit tous ces labeurs. Après avoir retrouvé la basilique constantinienne du saint sépulcre, il retrouve et il reconstruit la basilique byzantine du dixième siècle, puis la basilique bâtie ou relevée par les rois chrétiens de Jérusalem. Celle-là était encore debout en 1808, lorsqu'un incendie en a détruit une partie ; les Grecs, sous prétexte de restaurer, en ont effacé un autre, et le fanatisme du schisme leur a fait détruire jusqu'au tombeau de Godefroy de Bouillon. Mais, malgré l'incendie des Grecs, l'œuvre des Croisés est debout encore partout ; il est aisé, comme le fait M. de Vogüé, de la comprendre et de la reconstruire tout entière. On peut bien le dire : si jamais Jérusalem redevient chrétienne, si jamais la possession des saints lieux n'est plus disputée, je ne dirai pas à

l'Europe par les Turcs, mais à l'Europe par l'Europe elle-même ; quand on voudra rendre au tombeau du Sauveur les honneurs que lui doit la foi des chrétiens et la reconnaissance du monde, on n'aura qu'une chose à faire, relever dans toute sa splendeur l'église des Croisés.

En tout cas, le point que met surtout en lumière le livre de M. de Vogüé, c'est la magnificence de cette architecture chrétienne de la Terre-Sainte, qui eut cependant si peu de temps pour se déployer. Ce n'est pas seulement au saint sépulcre, c'est ailleurs dans Jérusalem, c'est dans toute la Terre-Sainte que M. de Vogüé retrouve la trace écrite avec des blocs de pierre de ces héroïques ouvriers qui, tout en défendant la Terre-Sainte, la consacrèrent et l'embellirent, et qui eurent tant de fois à quitter la truelle pour l'épée. M. de Vogüé étudie ces œuvres de l'art chrétien et en détermine les caractères. C'est bien l'église du moyen âge occidental, l'église romane du douzième siècle, où l'ogive commence à se montrer; le climat d'Orient lui impose sans doute quelques modifications, comme l'usage des toits plats ; sans doute les mosaïques et les inscriptions grecques se mêlent parfois dans l'intérieur aux peintures et aux inscriptions latines ; mais ses caractères principaux y dominent. C'est bien l'œuvre de l'Occident européen, et cette œuvre si multiple, accomplie en si peu de siècles et au milieu de telles vicissitudes et de telles douleurs, atteste assez quelle séve abondante possédait alors l'art chrétien.

On le sent du reste, c'est ici l'œuvre d'un archéologue et presque d'un architecte. Aussi y a-t-il une foule de questions dans lesquelles, faute de compétence, nous nous garderons d'entrer. Nous ne voulons pas nous aventurer sur le terrain glissant de l'origine orientale ou occidentale de l'ogive ; nous y laissons marcher M. de Vogüé, armé comme il l'est de toutes pièces pour y combattre. Il nous suffira de le remercier de ce beau livre en ignorants qui voudraient apprendre et en chrétiens qui aiment à s'édifier. Il y a dans ce livre la patience du dessinateur, l'exactitude de l'architecte, la pénétration du savant, par-dessus tout cela le sentiment élevé de l'écrivain et de l'artiste, et, pour fond, l'âme du chrétien.

F. DE CHAMPAGNY.

ERRATUM

A la page 59, ligne 3, de la dernière livraison, article de M. de Fontette, une erreur de ponctuation a été commise. Nous nous empressons de la rectifier, en rétablissant la ponctuation de l'auteur : « C'est ce que nieront *à priori* tous ceux dont « il (M. de Carné) est personnellement connu, ceux-là même qui, dans leur car- « rière politique, n'ont pas toujours compris exactement comme lui les concessions « pratiques dues au présent, » etc...

L'un des gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMPRIMERIE SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

D'UN

MOUVEMENT ANTIRELIGIEUX EN FRANCE

L'EXÉGÈSE BIBLIQUE[1]

ÉCOLE DE TUBINGUE.

Un fait étrange et néanmoins vrai qui prouve jusqu'à quel point le sens chrétien était éteint dans une partie de l'Allemagne, au lendemain de l'apparition de la *Vie de Jésus* par D. Strauss, c'est que les écrits où Baur expose son système subversif de toute foi au Christ purent se produire et circuler d'abord comme une apologie du christianisme et une réponse vengeresse des attaques insensées dont la foi venait d'être l'objet. La conscience populaire outragée, l'Église évangélique menacée, les gouvernements de la confédération germanique inquiets, demandaient une réfutation de l'ouvrage de Strauss : Baur offrit son système. Néandre, non plus que Tholuck, n'avait point complétement réussi ; les universités de Berlin et de Bonn avaient échoué ; l'université de Tubingue se mit sur les rangs. Son chef se déclara l'apologiste nécessaire du christianisme! C'était Rousseau vengeant dans ses *Confessions* la morale chrétienne insultée par Voltaire, Robespierre rétablissant le culte détruit par la *Convention*. Baur, pasteur et prédicateur à Tubingue, ne pouvait en effet espérer étouffer le Christ qu'en feignant de l'embrasser. C'était un nouveau baiser de la part d'un nouvel Iscariote.

[1] Voir le *Correspondant* du 25 février dernier.

I

La base ou, si l'on aime mieux, la clef de voûte du système de Baur, est un fait consigné dans les monuments primitifs du christianisme, mais un fait exagéré, auquel on donne des proportions qu'il n'atteignit jamais, nous voulons dire le dissentiment historique entre saint Paul et les autres apôtres, compagnons du Sauveur.

Les Épîtres de saint Paul et les Actes des Apôtres nous apprennent que les Judéo-chrétiens de Palestine différaient des Gentils convertis sur des questions pratiques relatives aux observations légales du mosaïsme. Saint Paul estimait qu'il ne fallait soumettre les Hellènes convertis ni à la circoncision, ni à la distinction des aliments purs ou impurs, ni aux autres prescriptions du Deutéronome. Un parti judéo-chrétien, évidemment influent, digne, aux yeux de saint Pierre, d'être ménagé, était d'un avis contraire et voulait imposer dans toute sa rigueur la loi mosaïque aux nouvelles générations des croyants, à la jeune et croissante famille dont Paul se voyait entouré à Antioche, en Galatie, dans le Péloponèse, en Macédoine, et jusque dans les murs de Rome. La jalousie des Juifs voulait faire peser de tout son poids sur le monde nouveau le joug que leurs pères n'avaient pu porter. Les douze Apôtres, par prudence, et sans doute, comme dit Bossuet, pour enterrer avec honneur la synagogue, ne croyant point devoir se hâter de rejeter des pratiques que Jésus-Christ, dans un même but, avait lui-même observées, continuaient à s'y montrer fidèles. Le Sauveur n'avait déterminé ni l'époque où la loi mosaïque cesserait d'être obligatoire, ni le temps où ses prescriptions cérémonielles ne seraient plus licites. Le soin de régler ces détails disciplinaires avait été abandonné à la prudence des Apôtres suivant les lieux et les circonstances.

L'école de Tubingue substitue à ces faits un antagonisme de principes dans l'Église primitive et une hostilité entre les chefs du christianisme naissant. Le Christ n'aurait eu qu'une conscience obscure de son œuvre; sa pensée se serait bornée à peu près à restaurer le judaïsme altéré par les Pharisiens. Les Apôtres, confidents de ses desseins, mais n'en saisissant point toute la portée, ni toute l'élévation, toutes les conséquences, auraient voulu perpétuer le mosaïsme, conserver comme éternellement obligatoires les usages de leurs pères. Paul, plus clairvoyant, aurait été l'interprète et l'apôtre des pensées les plus élevées de son maître; hardi comme le génie,

ardent comme la flamme, il aurait été tenté par la conquête du monde; il aurait brisé avec dédain les barrières étroites du judaïsme, et rejeté bien loin des pratiques humiliantes que les poëtes et les historiens, soit grecs, soit romains, couvraient de ridicule. Ce serait moins Jésus-Christ que saint Paul qui aurait fondé le christianisme catholique. Au salut par les observances légales, c'est-à-dire par les œuvres, Paul aurait substitué le salut par la justification de la foi. De là un christianisme *juif* et un christianisme *paulinien;* l'un renfermé dans les synagogues, l'autre répandu dans tout l'univers. L'hostilité de deux doctrines et la divergence des vues aurait fait place au second siècle, à une réconciliation dans laquelle les Pauliniens eussent admis le salut par les œuvres et les Juifs convertis le salut par la foi. La foi et les œuvres, c'est-à-dire l'adhésion au Christ par l'esprit et par le cœur, manifestée par les pratiques que l'expérience avait démontrées acceptables à Rome, comme à Jérusalem, telle fût devenue la formule du christianisme catholique. Longtemps persécuté, mais vainqueur des hérétiques, c'est-à-dire des Pauliniens opiniâtres et des Judéo-chrétiens obstinés, Ébionistes et Marcionistes restés opposés à toute réconciliation et à toute fusion, le christianisme, triomphant du paganisme des Césars, serait monté avec Constantin sur le trône et aurait conquis l'empire. C'est d'après ces faits qu'il faudrait classer et interpréter tous les écrits du Nouveau Testament, et ceux des pères apostoliques.

Voilà sommairement le système de l'école dite de Tubingue, tel qu'il est formulé dans les derniers écrits de Baur et notamment dans l'écrit *Tubingische Schule*, système répandu aujourd'hui en Allemagne et en Suisse, admis partiellement et avec des variantes sans nombre par une foule d'exégètes d'outre-Rhin, combattu avec vigueur, défendu avec passion, mais s'insinuant jusque dans l'esprit de ses contradicteurs. Tubingue, Halle, Iéna, Heidelberg, Zurich, Bonn, Berlin, Munich, presque toutes les universités, sont plus ou moins infectées de ces erreurs monstrueuses, destructives des derniers restes du christianisme protestant dont elles résument la fraction la plus vivante et la plus corruptrice.

II

Une doctrine philosophique domine le système de Baur et lui donne un grand prix aux yeux de ses spéculatifs compatriotes. Le chef de l'école de Tubingue professe les principes philosophiques de Hégel, et il se représente le christianisme à peu près comme le philosophe de Berlin conçoit toute existence, à savoir comme une lutte entre

deux principes contradictoires, lutte qui produit des transformations continuelles et des combinaisons incessantes. Baur applique donc la règle des antinomies à l'histoire de l'Église. Un christianisme dans le sein duquel ne coexisteraient pas au moins deux principes ennemis, ne serait point un christianisme vivant. Ce serait une doctrine morte un néant qu'il faudrait reléguer par delà la sphère de l'existence, dans les sombres profondeurs de l'*Ur-Sein*, du *Blind-Sein* évoqués par Schelling. Les intelligences germaniques ont été profondément altérées par le trop long spectacle des déchirements et des sectes du protestantisme. Elles ont fini par regarder comme un bien, comme un témoignage de force et de vie, le mal irremédiable des divisions qui pullulent aussi fatalement au sein de l'erreur que les vers sur un cadavre.

Cette division entre saint Paul et les autres Apôtres, si elle avait réellement existé au degré qu'on le suppose, jetterait le trouble dans nos esprits; mais elle est, au delà du Rhin, une admirable découverte. Dans la pensée de ses auteurs, elle est destinée à appeler sur les premiers jours du christianisme un charme captivant, et à leur donner l'intérêt émouvant du drame. Les philosophes se mettront à l'œuvre; les historiens viendront ensuite. Nous aurons vingt systèmes, et tout autant de romans. Baur divise l'histoire primitive du christianisme en trois phases : phase de naissance, c'est l'histoire de Jésus ; phase de lutte, c'est l'histoire des combats de saint Paul avec les Judéo-chrétiens; phase de réconciliation, c'est l'histoire des temps qui suivirent la mort des Apôtres, principalement de la seconde moitié du deuxième siècle. On reconnaît ici la triple évolution hégélienne : thèse, antithèse et synthèse. Quelle belle étiquette, quelle puissante recommandation pour un système chez nos voisins d'outre-Rhin !

Nous trouvons là du moins trois divisions de notre travail.

III

Baur ne s'explique point librement sur la personne de Jésus. Sa position officielle ne le lui permet pas. Ce professeur qui enseigne au nom du roi de Wurtemberg, ce pasteur qui prêche au nom du consistoire, comprend qu'il a des ménagements à garder. Toutefois on chercherait vainement dans ses écrits la profession de foi au Christ, vrai Dieu et vrai homme, que dix-huit siècles ont adoré. Le chef de l'école de Tubingue se borne au rôle de critique, et il se retranche

derrière l'intérêt de la science, décidé, dit-il, à en constater les résultats, mais au fond plus attentif à dissimuler qu'à révéler leurs conséquences morales et pratiques. Qui ignore, en France, cette attitude peu franche, prise par les rationalistes respectueux ?

Baur ne soulève point la question de savoir ce qu'est réellement le Christ, mais ce qu'il a été dans la pensée des évangélistes. Il ne fait point difficulté de reconnaître que l'Évangile de saint Jean affirme l'incarnation du Verbe. Cette incarnation est-elle idéale ou réelle? Le philosophe de Tubingue ne traite point directement cette question. Mais il est clair qu'il repousse systématiquement les miracles. Toutefois, c'est une justice à lui rendre, rien ne lui répugne autant que les explications *rationalistes* (il leur donne ce nom), entreprises dans le but de substituer un fait naturel à un miracle. Il ne veut point qu'on limite les prodiges antiques aux conceptions étroites des modernes. Transporter les idées du siècle présent dans les siècles de l'Église primitive est un anachronisme ridicule. Quoi de plus extravagant que de torturer des textes pour en faire sortir ce qu'ils ne renferment pas, et de dire au merveilleux mosaïque ou chrétien : « Fais-toi à notre image ! »

La raison moderne dans la sphère des sciences et de la religion n'est point la raison antique. Il faut accepter les récits évangéliques tels qu'ils sont; au lieu de les mutiler, il faut chercher à les comprendre, en se plaçant à un point de vue qui n'est plus le nôtre. Les circonstances qui nous répugnent davantage avaient leur raison d'être. Leur but doit être l'objet des recherches de la critique. Baur ne restreint pas plus l'élément miraculeux de nos livres saints que le littérateur moderne ne cherche à réduire le merveilleux de l'*Enéide* ou de l'*Iliade*. L'idéal et le réel se meuvent dans des sphères différentes.

Voyons comment Baur applique sa théorie au miracle de la résurrection de Notre-Seigneur. Il commence par faire justice de toutes les hypothèses naturalistes du dernier siècle. Les Apôtres n'ont point été des imposteurs. Jésus-Christ est réellement mort sur la croix, et ses disciples ont été persuadés qu'il avait ressuscité. Toutefois, comme les divers récits de la résurrection qui nous sont parvenus sont, aux yeux de Baur, contradictoires entre eux, la critique doit faire une large part à la légende. Les circonstances rapportées par les Évangiles, telles que la garde romaine placée autour du tombeau, les apparitions des anges, sont formellement niées. Nul ne peut savoir au juste ce que les Apôtres ont vu ou cru voir. La croyance pharisaïque à la résurrection des corps tournait alors les têtes. Si Hérode, entendant parler de Jésus-Christ, crut qu'il était Jean-Baptiste ressuscité; s'il était admis que celui qui échappait aux liens de la mort reparaissait sous d'autres traits et dans un corps différent, que de suppositions étranges

les disciples ne durent-ils pas faire ! Que de reconnaissances trompées ! Quel vaste champ ouvert aux imaginations et aux méprises des enthousiastes ! Au lieu d'un seul ressuscité on en reconnut plusieurs. L'Évangile n'affirme-t-il pas qu'à la mort du Christ quelques-uns de ceux qui *dormaient* sortirent de leurs tombeaux ? Leurs conjectures, leurs imaginations, leurs rêves, devinrent autant d'histoires populaires qui, cent fois répétées, prirent un corps, acquirent de la vraisemblance, et furent tolérées et même encouragées par les Apôtres dont elles servaient les desseins et traduisaient les convictions.

Baur se croit fondé à dire que le Christ est monté au ciel aussitôt après l'apparition à Madeleine, ou plutôt que c'était à ce moment même qu'il allait retrouver son Père : « Ne me touche pas, c'est-à-dire ne me retiens pas, » aurait-il dit à la sainte femme, « parce que je remonte vers mon Père. » Convaincus par le témoignage de la pécheresse convertie, les Apôtres, poursuivis par la pensée de la réalité du prodige, furent placés dans une situation d'esprit où Jésus-Christ ne pouvait manquer de leur apparaître, aussi bien dans leurs veilles que dans le sommeil. Leur foi entière au Christ renfermait d'ailleurs celle de la résurrection. Avant la mort du Sauveur, le croyant devait déjà se dire : « Δεῖ αὐτὸν ἐκ τῶν νεκρῶν ἀναστῆναι. » La résurrection n'a été que la foi subjective, devenue objective. « Malheur, dit le pasteur de Tubingue, malheur à celui qui a besoin pour croire d'un prodige extérieur ! »

La vraie foi a en elle-même sa preuve et sa justification. Si elle est entière, elle doit s'abstraire du monde visible et extérieur. Elle subsiste par sa propre force. Saint Jean ne fait-il pas un reproche aux disciples d'avoir eu besoin de voir ? *Nondum sciebant scripturam, quia oportet eum a mortuis resurgere.* C'est la foi à son plus faible degré que celle qui cherche les phénomènes extérieurs, et a besoin de voir ce qu'elle porte en elle-même. Tout ce qui apparaît aux yeux ne consiste qu'en figures légères et rapides, qu'en formes diaphanes bientôt évanouies. Quand le croyant voit l'objet de sa foi, il le tire de lui-même. C'est la croyance qui se réfléchit dans le phénomène extérieur. C'est l'esprit qui crée au dehors et reprend bientôt son produit, en revenant à lui-même. Saint Jean serait l'auteur de cette théorie et affirmerait que toutes les apparitions qu'il raconte ne sont rien et ne prouvent rien si déjà on ne croit à leur objet avant de l'avoir vu. La foi matérielle et empirique suppose la foi interne, la foi absolue comme principe. *Der materielle empirische Glaube muss also immer wieder den absoluten zu seiner Voraussetzung haben.* Pour croire à la réalité d'un prodige, il s'agit d'être convaincu qu'il est nécessaire. La vision interne produit dans un esprit enthousiaste la vision externe. Voilà la clef de l'intelligence des Évangiles en général, de tous ses

récits si invraisemblables qu'ils soient; la résurrection en tant qu'elle touche à l'histoire est une croyance interne, absolue, en présence de laquelle le fait extérieur n'est qu'une réalité subordonnée, *untergeordnete Realitæt*. Sitôt que l'on se persuade qu'un fait est essentiellement *adéquat* à l'idée du Christ, il forme un des monuments nécessaires de son histoire. Un fait est historiquement vrai lorsqu'il est vrai en soi. Cela est parce que cela doit être, tel a été le raisonnement des Apôtres : Δεῖ αὐτὸν ἐκ τῶν νεκρῶν ἀναστῆναι.

En résumé, le fait extérieur n'est que l'objectivité de la foi, un phénomène, une forme dont la substance est interne.

Toute cette phraséologie germanique, ce verbiage philosophique n'est en réalité qu'une traduction prolixe de cet adage impie et nullement nouveau : « On voit des miracles quand on en veut voir. » Baur ne croit point au Christ-Dieu manifesté par les miracles et en particulier par le prodige de la résurrection.

Le philosophe de Tubingue se contredit ici en deux points. Il repousse les mythes de Strauss, et cependant il les reprend pour son propre compte. Il ne veut avoir rien de commun avec les systèmes rationalistes du siècle passé, et cependant il reproduit l'hypothèse tant de fois réfutée qui consiste à transformer les témoins calmes et sensés de la résurrection du Christ en visionnaires.

D'autres fois Baur rejette d'une façon plus brutale les miracles évangéliques. Ils auraient été inventés dans un but dogmatique; telle est, selon lui, la résurrection de Lazare. Plus libre dans cette circonstance que pour le fait de la résurrection, si profondément empreint dans la conscience chrétienne et périlleux à nier par la bouche d'un ministre protestant, le critique rejette absolument la résurrection du frère de Marthe et de Marie.

Ce miracle n'aurait aucune réalité. Les synoptiques n'en parlent pas. Si les trois évangélistes en avaient eu connaissance, comment auraient-ils tu le plus éclatant de tous les miracles après la résurrection? Comment auraient-ils omis un fait qui, dans le quatrième évangile, sert de point de départ à la passion? Si imparfaite que l'on suppose l'histoire des synoptiques, la négligence et l'oubli des écrivains ne pouvaient aller jusque-là. Si l'un des trois l'eût oublié, les deux autres l'auraient relaté. La résurrection de Lazare n'a pas même circulé à l'état de ces mythes au fond desquels on aime à supposer un noyau de vérité. Ici le système de Strauss n'est pas même applicable. Les synoptiques eussent transporté un mythe pareil dans leurs récits. L'évangile de saint Jean est une œuvre d'art, une construction habile, un système dont chaque partie est écrite dans un but défini, celui de montrer dans Jésus un côté du Logos. L'œuvre entière est la manifestation systématisée du Verbe et de la conscience chrétienne au second

siècle de notre ère. Dans saint Jean, chaque miracle est un progrès du Christ, un degré supérieur à celui qui précède et à l'aide duquel le chrétien s'élève à la connaissance sublime du Verbe affirmé dans le premier chapitre du plus ravissant des évangiles. La résurrection de Lazare résume dans un fait éclatant la puissance souveraine du Christ fils de Dieu; il clôt la série des miracles dont le couronnement suprême est la résurrection.

Baur ne renonce pas tout à fait aux objections légères et futiles dans lesquelles s'était renfermée la critique de Voltaire. C'est ainsi qu'il raille les larmes si touchantes du Christ en présence des douleurs de la mort. Il trouve plaisant que Jésus-Christ pleure sur une mort à laquelle il allait immédiatement substituer la vie.

Jésus-Christ, dit-il ensuite, aurait donc laissé mourir son ami pour avoir ensuite la gloire de le ressusciter, comme un médecin laisserait aggraver l'état d'un malade pour avoir la satisfaction de le guérir. Au reste, en attaquant les récits du quatrième évangile, Baur n'attaque ni Jésus-Christ ni saint Jean. Ce dernier est parfaitement étranger à l'évangile qu'on lui attribue, et la vie du Christ n'est pas là.

Les principales raisons pour lesquelles Baur rejette l'authenticité de l'évangile de saint Jean sont les différences doctrinales et historiques qu'il suppose entre le quatrième évangile et les synoptiques. La doctrine juive est au fond de ces dernières; la théorie du Logos alexandrin et gnostique est l'âme du premier. Il ne pouvait exister entre les Galiléens disciples de Jésus ces prodigieuses différences de doctrine. La vie de Jésus, suivant les synoptiques, se passe en Galilée; le Christ ne va à Jérusalem que pour être immolé. Dans saint Jean, au contraire, Jésus-Christ vit autant à Jérusalem que sur les bords du lac de Tibériade; et chaque année il monte à la ville sainte pour y faire la pâque. Il y a donc autant de différences historiques que de différences doctrinales. L'œuvre de saint Jean est l'Apocalypse et non le quatrième évangile. L'Apocalypse représente le Dieu d'une seule nation, la théocratie, le Jéhovah menaçant, terrible. Le quatrième évangile peint le règne aimable du Dieu de l'humanité dans les âmes, la vertu de l'esprit, le triomphe de la grâce. L'auteur de l'un ne peut être l'auteur de l'autre. Ces œuvres s'excluent et se contredisent.

Baur, sous plusieurs rapports, est moins injuste envers les synoptiques qu'envers saint Jean. Selon lui, les trois évangélistes, et particulièrement saint Matthieu, exposent les faits dans un ordre plus naturel et plus acceptable que saint Jean. Ils racontent les événements dans la succession où les plaçaient les traditions au milieu desquelles ils vivaient. En général, la trame historique est ménagée, et les circonstances suffisent à l'explication des événements. C'est dans les synoptiques qu'il faut étudier le Christ historique. Là se trouve dans

l'unité de la personne le principe de dualité qui sert de point de départ et à la doctrine judéo-chrétienne, et aux enseignements de saint Paul. Par un côté, Jésus est juif et le Messie de son pays; par un autre côté, il est l'homme typique, le Christ sauveur du monde; là gît le principe du *particularisme* judéo-chrétien; là se trouve aussi le principe de l'universalisme de saint Paul. Baur voit le Christ de l'univers dans l'enseignement du Sauveur, dans sa morale élevée au-dessus de toutes les conditions locales, de toutes les circonstances particulières à un temps et à une nation, dans les idées de justice, de sincérité, de charité envers tous les hommes, d'adoration en esprit et en vérité. Le Christ juif, au contraire, se place sur la base du messianisme, telle que ses compatriotes la comprenaient, et il se rattachait ainsi à l'histoire d'Israël, à ses espérances, à ses vœux. C'est par ce point qu'il tenait au passé et au présent. Si Jésus ne s'était pas donné pour le Messie d'Israël, personne ne se serait attaché à lui; s'il n'avait pas professé le principe d'une religion universelle, il ne serait pas devenu le Sauveur du monde entier. Les douze Apôtres ne virent en Jésus-Christ que le Messie juif. Saint Paul reconnaît en lui l'homme typique, le Christ universel. Le quatrième évangile, malgré certaines tendances juives, permet de reconnaître facilement dans Jésus ce Christ humanitaire. Cependant saint Matthieu renferme plus d'un récit légendaire, en particulier l'adoration des mages transformée par saint Luc en adoration des bergers, la résurrection, etc. L'école de Tubingue explique le fait par cette circonstance que nous n'aurions point entre les mains la traduction fidèle de l'Évangile araméen attribué par la tradition à l'ancien receveur d'impôts. Le premier de nos évangiles n'en est qu'un remaniement, plein d'additions remontant au second siècle. De même, saint Luc a probablement laissé un mémoire sur la vie de Jésus, mémoire inspiré par saint Paul, mais retouché aussi vers la même époque. Le mémoire original et les retouches avec les additions du même temps sont, aux yeux de Baur, parfaitement reconnaissables. Enfin l'évangile de saint Marc aurait été composé d'après saint Matthieu et saint Luc, ce qui ne doit pas empêcher de croire que saint Marc a réellement publié un récit sur la vie et les enseignements du Sauveur. Mais aucun des évangiles, tels que nous les possédons, ne remonterait selon Baur au delà du second siècle. C'est là ce qui rend l'étude du Christ si difficile. Il faut découvrir la vérité au milieu d'une foule d'altérations. Le plus récent des quatre évangiles serait celui de saint Jean dont l'origine daterait de la seconde moitié du deuxième siècle.

Si on se demande, d'après ce qui précède, quelle idée l'école de Tubingue se forme de Jésus-Christ, on comprendra que, pour Baur et ses disciples, la vie du fondateur divin de notre religion est enve-

loppée des plus épaisses ténèbres. L'incertitude de la provenance et de la véracité des Évangiles entraîne aux yeux de cette école celle des événements sur lesquels repose l'idée traditionnelle du Sauveur des hommes. Jésus-Christ n'est plus qu'un homme mystérieux et puissant, un Juif qui réunit en sa personne et absorbe tout ce qui a fait la renommée des prophètes de l'Ancien Testament. D'autre part il les dépasse et ne peut s'enfermer avec eux dans le particularisme juif. Jésus s'est identifié au Messie attendu. Il a voulu être le sauveur et le régénérateur de son peuple, sinon dans l'ordre politique, du moins dans l'ordre moral. C'est pour son pays qu'il est mort et qu'il est ressuscité; mais il a entrevu aussi et il a désiré le salut du reste du monde.

Voilà, selon Baur, quelle serait la première phase du christianisme, c'est-à-dire *la thèse*. Avant de passer à l'antithèse, faisons quelques réflexions.

IV

L'école de Tubingue écarte l'élément surnaturel de l'histoire de la vie du Christ par trois hypothèses qu'elle applique tour à tour à l'histoire évangélique. Les témoins des miracles auraient été visionnaires; leurs récits auraient été convertis en légendes; saint Jean, ou plutôt un écrivain inconnu usurpant son nom, aurait résolûment inventé des faits, et combiné arbitrairement les événements dans un but dogmatique.

Aucune de ces hypothèses n'est nouvelle dans l'histoire de l'apologie du christianisme. Les Origène et les Eusèbe les combattirent de leur temps. Elles devinrent comme le grand champ de bataille au dix-huitième siècle et au commencement du nôtre. Le théologien les reconnaît aisément sous leur vêtement moderne. Lorsque Bergier, du Voisin, la Luzerne, démontrèrent que les Apôtres déposant de la vie du Christ qui s'était déroulée sous leurs yeux n'avaient pas pu se tromper, n'avaient pas voulu tromper, et n'auraient pas pu tromper alors qu'ils l'eussent voulu, ne prouvaient-ils pas que les compagnons du Sauveur n'avaient point été visionnaires, n'avaient point mis en circulation ou favorisé des légendes, et enfin n'avaient rien supposé, rien inventé?

Si nous nous étions proposé de réfuter le système de Baur, nous n'aurions donc ici rien de mieux à faire que d'appliquer à la doctrine de l'école de Tubingue les principes d'apologie chrétienne si victorieu-

sement exposés par nos pères dans la foi. Nous dirions comment les Apôtres n'ont pas été visionnaires. Pendant quarante jours, non-seulement un apôtre, mais les douze, mais les saintes femmes, mais les disciples, réunis une fois au nombre de cinq cents, constatent le même fait, voient de leurs yeux la même personne, conversent, mangent avec elle, et tous ces témoins auraient été en même temps victimes d'une même hallucination ! Qui pourra croire à un fait aussi anormal, aussi monstrueux, aussi physiquement et moralement impossible ? N'est-ce pas l'occasion de répéter avec Pascal : « *O incrédules, les plus crédules !* » La tradition la plus formelle affirme que bien loin de croire à la résurrection avant de l'avoir constatée de leurs yeux, les saintes femmes, les disciples d'Emmaüs, Pierre, Jean, Thomas, se refusaient à y ajouter foi. Les Apôtres auraient-ils pu tromper leurs contemporains en leur racontant de vaines légendes? Ils prêchaient dans la Judée, à Jérusalem, dans les lieux, devant les personnes et dans les temps qui furent les témoins des miracles. — Les Apôtres auraient-ils voulu tromper? L'accord eût été impossible entre tant de faux témoins. Leur bonne foi, leur sincérité, n'est-elle pas attestée par leurs paroles, leurs œuvres, leur caractère et le sang généreux dont ils scellèrent leur témoignage. Je crois avec Pascal *à des témoins qui se laissent égorger !*

Insister sur ces principes élémentaires de l'apologie chrétienne, consacrés par la foi de dix-huit siècles, serait une insulte au bon sens. Eh bien, devant eux tombent à la fois les vaines hypothèses de Baur relatives à la résurrection de Jésus-Christ, à celle de Lazare, et aux hardiesses insolentes relatives à celui de nos Évangiles dont l'authenticité éclatante a contraint Strauss à s'infliger à lui-même un humiliant, mais significatif désaveu. Quant au double Christ inventé par Baur, n'est-il pas évident que l'un exclut l'autre? Si Jésus avait été le Messie juif que l'on suppose, jamais son Église n'eût franchi les limites de la Judée. Si au contraire il eût répudié l'Ancien Testament au degré qu'on le prétend, comment les compagnons de sa vie auraient-ils cru nécessaire au salut l'observation des pratiques légales ainsi que l'école de Tubingue l'affirme ?

V

L'école de Baur appelle *antithèse* cette période historique qui s'est écoulée depuis la mort du Christ jusque vers le milieu du second siècle. Nous avons déjà sommairement indiqué au début de cet article

en quoi consiste la prétendue antithèse. Elle constitue l'élément original du système que nous voulons faire connaître. Nous ne l'exposerons pas de nouveau; mais nous devons indiquer les arguments mis en avant pour établir un fait qui, avant Baur, aurait échappé aux historiens du christianisme, bien que constaté dans des monuments que les simples fidèles n'ignorent pas plus que les érudits.

Le Nouveau Testament tout entier garderait la trace de la division qui éclata, dès les premiers jours du christianisme, entre ceux qui avaient reçu la divine mission d'en jeter les éternels fondements. Mais ce sont quelques épîtres de saint Paul d'une part[1], et l'épître apostolique de saint Jacques de l'autre, qui constituent les pièces les plus importantes du débat. Les autres parties du Nouveau Testament n'ont, aux yeux des théologiens de Tubingue, qu'une importance secondaire. On en aperçoit la raison. Baur et ses disciples en nient l'authenticité, ou du moins ils les supposent retouchées après les jours de la lutte, à l'époque de la conciliation. Tous les textes donc que l'on pourrait emprunter, soit aux épîtres pastorales de saint Paul, telles que les lettres à Timothée, à Tite, etc., soit aux quatre évangélistes, pour les opposer aux théories de l'école, sont préalablement déclarés apocryphes; et les Actes des Apôtres n'échappent pas à cette injuste exclusion. Toutefois les nouveaux critiques ne renoncent pas à puiser pour leur compte dans nos Évangiles les arguments favorables à leur thèse; mais c'est qu'ils savent y découvrir les parties échappées au travail de seconde main, aux retouches, aux remaniements entrepris dans un but conciliateur. Les textes que nous puiserions dans les mêmes livres, précisément parce qu'ils montreraient un accord entre les Apôtres, décèleraient leur origine suspecte.

On voit tout ce qu'il y a d'abusif et d'injuste dans la manière de fixer les conditions du débat. On dirait un duel dans lequel une des parties se réserverait la faculté de se servir de toutes sortes d'armes refusées à son adversaire. De plus, l'école de Tubingue s'enferme dans un cercle vicieux. Elle prouve le fait de la division des Apôtres par les Évangiles et le degré de crédibilité des Évangiles par la division des Apôtres.

Ce n'est pas seulement dans le Nouveau Testament que l'école de Tubingue prétend trouver des arguments à l'appui de sa thèse, c'est dans le *Pasteur* d'Hermas, dans les Clémentines, dans les Constitutions apostoliques, en général dans tous les monuments du premier et du second siècle. L'exposition de tous ces arguments, ainsi que de toutes les réponses qu'ils ont provoquées, remplirait un très-gros livre. Nous nous bornerons à donner une idée des uns et des autres.

[1] Les épîtres aux Galates, aux Romains, aux Corinthiens, aux Philippiens, aux Thessaloniciens, aux Colossiens.

VI

L'école de Tubingue a été vivement combattue en Allemagne. Lechler et Ritschl comptent parmi ses plus célèbres adversaires.

En 1848, une société de théologiens proposa un prix pour le travail qui combattrait avec le plus de succès le système de Baur. Elle s'exprimait ainsi : « C'est une chose connue que l'école dite de Tubingue base son attaque contre le christianisme sur une prétendue opposition de doctrine et de vues entre l'apôtre saint Paul et les autres Apôtres ainsi qu'entre leurs disciples respectifs. A une lutte d'un siècle aurait succédé une conciliation des deux partis. Ainsi prétend-on élever entre les Apôtres un mur d'hostilité et de contradiction. En brisant l'unité du christianisme, en niant l'authenticité et la véracité de presque tous les écrits du Nouveau Testament, on scinde à son berceau le christianisme et on le détruit. »

Parmi les travaux qui parurent dans le but de réfuter la doctrine ainsi dénoncée, on remarqua surtout celui de Lechler. Il mit à nu les côtés les plus vulnérables du système, et ses écrits méritent toujours d'être consultés.

Ritschl appartint d'abord à l'école de Tubingue et se fit remarquer par ses recherches historiques. Il est aujourd'hui professeur à Bonn, et compte parmi les adversaires décidés de Baur. C'est un habile défenseur des anciennes croyances chrétiennes. Dans une première édition de son ouvrage, *Origine de l'ancienne Eglise catholique*, il combattit vivement l'hypothèse qui place à la fin du second siècle la réconciliation prétendue entre les partisans de saint Paul et de saint Pierre. Cependant Ritschl, à cette époque, était lui-même séduit par l'erreur qu'il combattait. Il supposait que la doctrine des douze Apôtres confinait à l'ébionisme.

Malgré de si graves erreurs, cette première édition pouvait servir de contrepoids aux doctrines exagérées de Baur, et elle fut reçue avec satisfaction par l'ancienne école théologique.

Une étude plus approfondie de la question produisit dans l'esprit de Ritschl une lumière favorable à la vérité. Une seconde édition de son ouvrage a marqué sa séparation complète d'avec l'école de Tubingue. Tholuck, un des dignes représentants de l'ancienne théologie protestante, le déclara dès lors l'un des adversaires décidés de la nouvelle critique. Il était clair que Ritschl modifiait complétement ses premières idées.

Cette seconde édition commence par ces mots : « J'ai précédemment combattu bon nombre de propositions soutenues par l'école de Tubingue, mais je n'avais pas pris vis-à-vis d'elle l'attitude que je prends aujourd'hui. Je rejette nettement ses principes. Dans ma première édition, je ne déduisais point les conséquences nécessaires que mes études postérieures me permettent aujourd'hui de formuler. » Ces conséquences sont celles mêmes auxquelles Lechler était arrivé avant lui, ainsi que bien d'autres théologiens allemands. Ritschl abandonnait l'hypothèse d'une division schismatique entre saint Pierre et saint Paul, et il soutient aujourd'hui l'authenticité et la véracité de presque tous les livres du Nouveau Testament. Il défend non-seulement l'authenticité de l'épître aux Éphésiens où même il puise des arguments, mais encore celle des épîtres pastorales. « J'admets, dit-il, l'authenticité de l'évangile de saint Jean, non-seulement parce que son récit entraîne de bien plus graves difficultés que son admission, mais aussi parce que les discours de Jésus que cet évangile renferme sont le complément nécessaire des paroles du Christ rapportées dans les trois autres évangiles. » Ritschl confesse de la manière la plus explicite l'authenticité de l'épître de saint Jacques et celle de la première de saint Pierre.

Parmi ceux qui sont entrés en lice pour soutenir le système de Baur, nous citerons Schwegler, Zeller, Hilgenfeld.

VII

Nous verrons, lorsque nous traiterons des *Ecoles conservatrices en Allemagne*, que ce n'est point au sein du protestantisme qu'il faut aller chercher la défense énergique et véritable des livres sacrés de la Bible. Tous les apologistes protestants font aux adversaires de déplorables concessions. Ni Lechler ni Ritschl ne peuvent satisfaire un catholique.

Lechler loue dans l'école de Tubingue le désir d'arriver à l'intelligence des origines du christianisme par le moyen de la critique, et en se plaçant sur le terrain réel du progrès et du développement de la doctrine apostolique. « Cette école, dit-il, a fixé l'attention sur le mouvement de la doctrine chrétienne, qui, appelée à développer sa vie, renfermait à l'origine des éléments similaires et des éléments différents. »

Ce qu'il reproche nettement à cette même école, c'est d'avoir exagéré les oppositions des éléments différents jusqu'à les établir en lutte,

jusqu'à créer une hostilité schismatique entre les Apôtres; c'est d'avoir transformé une liberté et des différences utiles à la prédication, au mouvement et à la vie d'une doctrine, en contradictions passionnées telles que la réforme en vit surgir. Le christianisme des premiers jours a un caractère essentiel de paix et d'union, et, sans la concorde et l'unité des chefs, il ne pouvait s'imposer au monde. L'unité dans la diversité des points de vue, voilà ce que Lechler constate dans les écrits du Nouveau Testament. Aussi n'hésite-t-il pas à reconnaître saint Paul pour l'auteur de treize épîtres, à admettre la véracité des Actes des Apôtres, *dans les choses essentielles*, à accepter l'autorité de l'Apocalypse, des lettres et de l'évangile de saint Jean. Il n'abandonne que la seconde lettre de saint Pierre.

Toutefois, comparant la lettre de saint Jacques à la doctrine de saint Paul, il se trouve embarrassé pour établir aisément l'unité de doctrine des deux Apôtres. Saint Jacques combattrait-il indirectement la doctrine de la justification telle qu'elle est admise par saint Paul? Lechler finit, après avoir longtemps hésité, par mettre d'accord les deux Apôtres et à concilier leurs doctrines.

Lechler rattache très-étroitement l'Église à la synagogue, la doctrine chrétienne à la doctrine juive. « Les *Actes*, dit-il, montrent que la prédication des douze Apôtres renfermait l'or pur de la foi et de l'espérance chrétiennes, sous la forme du langage juif. Les Apôtres continuaient de fréquenter le temple, sanctuaire de la théocratie mosaïque. Ils fréquentaient les synagogues et célébraient le sabbat. C'était seulement dans les réunions particulières, dans les maisons privées, que l'élément du culte chrétien et sa doctrine se faisaient jour au sein d'une confiance réciproque.

Les premiers chrétiens, en général, observaient le sabbat, les néoménies, les fêtes ordinaires comme les plus solennelles, l'année sabbatique. (Voy. *Gal.*, IV, 10.) L'Église s'appuyait à la synagogue et n'apparaissait pas d'abord dans sa pleine indépendance. C'était au sein de la théocratie juive une société particulière d'israélites s'accordant à reconnaître Jésus-Christ pour le Messie. C'était, suivant le terme des *Actes*, une αἵρεσις que la tolérance juive confondait avec les autres sectes de la nation et n'excluait pas encore. Saint Jacques, tout chrétien qu'il était, se glorifiait d'être israélite; il était bien vu du peuple qui admirait en lui l'exact observateur de la loi de Moïse.

Ce fut saint Paul qui, le premier, selon Lechler, distingua nettement le christianisme du judaïsme. Ce fut lui qui déclara, en face de tous, que le monde entier était appelé à entrer dans l'Église : il affirma qu'il était permis de fonder parmi les Gentils des assemblées tout à fait indépendantes des synagogues. Saint Paul, suivant Lechler, inaugurait un ordre de choses nouveau; mais, quelles que fussent

ses vues et son action propres, il s'accordait dans les choses essentielles avec les autres Apôtres. Toutefois l'adversaire de l'école de Tubingue demeure frappé de la diversité des vues que révèlent à ses yeux les lettres de saint Jacques, de saint Pierre et de saint Jean, composées au temps même où saint Paul commençait son œuvre. La doctrine très-libérale du nouvel apôtre aurait éprouvé de leur part de sérieuses contradictions.

VIII

Pour donner une idée de la lutte engagée pour et contre l'école de Tubingue, nous exposerons quelques points de la discussion. Parlons d'abord de l'épître de saint Paul aux Galates, que Baur appelle à bon droit un des monuments les plus incontestables des premiers jours du christianisme. Cette épître, qui relate une partie de la vie de saint Paul, fait connaître en même temps les dissentiments qui existèrent momentanément entre cet apôtre et saint Pierre, dissentiments si exagérés par l'école de Tubingue. Rapprochons quelques textes : « Lorsqu'il plut à Dieu..., dit saint Paul, de me faire connaître son Fils, afin que je prêchasse parmi les nations, aussitôt *sans prendre conseil d'aucun homme mortel*, et sans retourner à Jérusalem pour voir ceux qui étaient apôtres avant moi, je m'en allai en Arabie, puis je retournai encore à Damas. Ensuite, trois ans écoulés, j'allai à Jérusalem pour visiter Pierre , et je demeurai quinze jours avec lui. Mais je ne vis aucun des autres apôtres, sinon Jacques, frère du Seigneur... J'allai ensuite dans la Syrie et dans la Cilicie... Quatorze ans après j'allai de nouveau à Jérusalem avec Barnabé, ayant pris Tite avec moi. Or j'y allai suivant une révélation, et, *de peur de courir et d'avoir couru en vain, j'exposai à ceux de cette Église* et en particulier à ceux qui étaient les plus considérables, et qui tenaient un rang supérieur, l'*Évangile que je prêche parmi les Gentils*. Mais *on* N'OBLIGEA *pas Tite, qui était avec moi et qui était Hellène, à se faire circoncire*. Il en fut question, à cause des faux frères qui, s'étant introduits par surprise, s'étaient glissés parmi nous pour épier la liberté que nous avons en Jésus-Christ et pour nous réduire en servitude. Mais nous ne leur cédâmes pas, même pour un moment; et, afin que la vérité de l'Évangile demeurât parmi vous, nous refusâmes de nous assujettir à ce qu'ils voulaient. Or ce furent ceux qui étaient les plus considérables et qui tenaient un rang distingué qui n'obligèrent point Tite à se faire circoncire. Je ne m'arrête point à ce qu'ils furent autrefois;

car Dieu ne fait pas acception des personnes; mais ceux qui étaient les plus considérables ne m'apprirent rien. Au contraire, ayant reconnu que la charge de prêcher l'Évangile aux incirconcis m'avait été donnée, comme à Pierre, celle de prêcher aux circoncis... ceux qui étaient reconnus les colonnes de l'Église, Jacques, Céphas et Jean, ayant reconnu la grâce qui m'avait été communiquée, me donnèrent la main en signe d'association, à Barnabé et à moi, afin que nous prêchassions l'Évangile aux Gentils et aux circoncis. Ils nous recommandèrent seulement de nous ressouvenir des pauvres; ce que j'ai eu grand soin de faire.

« Or, Céphas étant venu à Antioche, je lui résistai en face, parce qu'il était répréhensible. Car, avant que quelques-uns qui venaient de la *part de Jacques* fussent arrivés, il mangeait avec les Gentils; mais, après leur arrivée, il se retira secrètement et se sépara d'avec les Gentils, ayant peur de blesser les circoncis. Les autres Juifs usèrent comme lui de cette dissimulation, et Barnabé même s'y laissa entraîner avec eux. Mais, quand je vis qu'ils ne marchaient pas droit selon la vérité de l'Évangile, je dis à Céphas devant tout le monde : Si vous qui êtes Juif vivez comme les Gentils, et non pas comme les Juifs, pourquoi contraindriez-vous les Gentils à judaïser? Nous qui sommes Juifs par notre naissance et non pécheurs du nombre des Gentils, *sachant que l'homme n'est point justifié par les œuvres de la loi, mais par la foi en Jésus-Christ*, nous avons nous-mêmes cru en Jésus-Christ pour être justifiés par la foi que nous avons en lui et non par les œuvres de la loi, parce que nul homme ne sera justifié par les œuvres de la loi... Si je rétablissais de nouveau ce que j'ai détruit, c'est moi qui me convaincs moi-même d'être un prévaricateur... O Galates insensés, qui vous a ensorcellés pour que vous ne soyez plus soumis à la vérité ?... Est-ce par les œuvres de la loi que vous avez reçu le Saint-Esprit ou par la parole que vous avez ouïe par la foi?... Il y a des personnes qui s'attachent à vous, mais ce n'est pas d'une bonne affection, puisqu'ils veulent vous séparer de nous pour que vous vous attachiez à eux... Je vous dis, moi, Paul, que, si vous vous faites circoncire, Jésus-Christ ne vous servira de rien. Vous qui voulez être justifiés par la loi, vous n'avez plus de part à Jésus-Christ; vous êtes déchus de la grâce... Plût à Dieu que ceux qui vous troublent fussent eux-mêmes retranchés!... Ces hommes qui sont circoncis ne gardent point eux-mêmes la loi; mais ils veulent que vous receviez la circoncision, afin qu'ils se glorifient en votre chair... »

La lettre aux Galates établit qu'il existait à Jérusalem un parti judéo-chrétien s'efforçant d'imposer la circoncision, et en général les observances légales aux Gentils convertis. Les épîtres aux Romains,

aux Corinthiens, aux Philippiens, aux Colossiens, montrent que ces Juifs convertis cherchaient à exciter dans le Péloponèse, à Rome, les mêmes troubles qu'en Galatie. Particulièrement hostiles à saint Paul, ils différaient avec lui sur un point grave, en affirmant la nécessité pour le salut de l'observation des pratiques mosaïques. Ce fait n'est nié par personne. Mais l'école de Tubingue va plus loin. Elle soutient que les contradicteurs de Paul n'étaient pas un parti judéo-chrétien, mais bien l'Église même de Jérusalem tout entière, ayant à sa tête les Apôtres, et en particulier saint Jacques, saint Jean l'évangéliste et Céphas, c'est-à-dire Pierre. « Qui a envoyé, dit cette école, les *faux frères* en Galatie? Saint Paul nous l'apprend : ils venaient de la part de saint Jacques. Qui veut contraindre Paul à faire circoncire Tite? L'Église de Jérusalem, devant laquelle se présentait Paul. Lorsqu'à Antioche une lutte s'élève entre les disciples de saint Paul et les envoyés de saint Jacques relativement à la nécessité des pratiques légales, de quel parti se range saint Pierre? Il s'éloigne des Gentils et fait cause commune avec les adversaires de Paul. Pourquoi? sinon parce que les envoyés de saint Jacques représentaient réellement l'Église de Jérusalem. Saint Pierre désirait rapprocher les Hellènes des judéo-chrétiens; mais une question de principe paralysait ses efforts et dominait la situation. Saint Paul et les Apôtres, ces *colonnes de l'Eglise*, étaient opposés de sentiment sur la doctrine de la *justification*, c'est-à-dire sur la question de savoir si le christianisme ne serait pas autre chose que le judaïsme réformé et perpétué. »

Nous répondons à l'école de Tubingue qu'il n'y a point eu de question de doctrine engagée entre saint Paul et les Apôtres de Jérusalem, mais une question d'opportunité et de convenance, et, en second lieu, que Baur, contre toute justice, place à la tête d'un parti de Juifs turbulents et exagérés les chefs augustes de l'Église de Jérusalem. — Saint Pierre, saint Jacques, saint Jean, n'affirmaient point la nécessité de la circoncision pour les Gentils. La lettre aux Galates ne l'indique-t-elle pas lorsqu'elle dit que l'on *n'exigea pas* la circoncision de Tite? Lorsque saint Paul eut exposé ses principes, les Apôtres ne lui *donnèrent-ils pas la main* en signe de communion? Saint Paul, de son côté, n'affirmait point l'incompatibilité de la circoncision et du baptême. Il se donne pour un Juif d'origine, pratiquant la loi et observant les fêtes. « Je suis Juif avec les Juifs, » disait-il dans son épître aux Corinthiens. Nulle part il ne blâme les Judéo-chrétiens observant leurs anciennes pratiques, parfaitement légitimes en elles-mêmes et méritoires par l'intention. Ce n'est point aux Juifs convertis, c'est aux Hellènes qu'il défend les pratiques mosaïques. — Ce qu'il reprend dans la conduite de Pierre à Antioche, ce n'est pas l'observation des prescriptions légales en elles-mêmes,

c'est d'agir de manière à laisser croire aux Gentils que les œuvres mosaïques sont nécessaires à la justification.

Les Apôtres ne pouvaient donc prendre sérieusement ombrage de Paul et songer à proscrire son action couronnée de tant de succès. Mais, on le comprend, la clairvoyance, la hauteur de vue, le désintéressement des Apôtres, pouvaient être difficilement le partage de la foule juive convertie. La fondation, l'accroissement, les succès magnifiques des Églises des Gentils, devaient exciter des jalousies chez un peuple qui jusque-là avait eu le privilége presque exclusif de la vérité religieuse. Ce n'était qu'à l'aide du temps et de la patience que l'on pouvait fondre ensemble l'élément juif et l'élément gentil. Ce fut seulement lorsque les Judéo-chrétiens dispersés commencèrent eux-mêmes à abandonner les pratiques mosaïques que l'orage éclata dans sa violence[1]. Ce fut alors que les Judéo-chrétiens, auxquels saint Jacques avait assurément donné une autre mission, vinrent prêcher à Antioche la nécessité de la circoncision et des autres observations légales[2]. Lorsqu'ils réprouvèrent absolument les principes de conduite de saint Paul, ils méconnurent les instructions qu'ils avaient reçues et les outrepassèrent.

Il est permis de dire, et c'est le sentiment général de l'Église, que saint Pierre se laissa entraîner trop loin par les envoyés de saint Jacques, bien que certainement il ne partageât ni leurs principes, ni leurs passions, comme l'avait prouvé sa conduite antérieure à Antioche. Ce furent des exagérations et des intrigues du même genre, de la part du même parti judéo-chrétien, qui troublèrent la Galatie et provoquèrent la lettre un peu dure dont on vient de lire quelques fragments. Des Juifs convertis vinrent aussi à Corinthe avec des lettres de recommandation de l'église de Palestine. Là encore ils cherchèrent moins à conquérir des âmes au Christ qu'à supplanter saint Paul. On rencontre les mêmes hommes jusque dans Rome, comme le prouve l'épître aux Philippiens.

Nous ne nions point l'existence d'un fort parti juif contre saint Paul, puisque, même sous les yeux des Apôtres à Jérusalem, ils le combattirent, puisqu'ils pouvaient se donner, en Galatie, à Corinthe, à Rome, comme envoyés pour soutenir contre saint Paul l'autorité des compagnons de Jésus-Christ, puisqu'ils avaient assez de puissance pour entraîner avec eux saint Pierre à Antioche. La seule conclusion de ces faits est que les Apôtres, en Judée, regardaient comme un devoir de charité et de prosélytisme de pratiquer encore quelque temps la circoncision et d'observer la loi. Une autre conduite eût blessé les

[1] *Actes*, XXI, 21.
[2] *Actes*, XV, 1.

Juifs de toutes les nuances et déchaîné la colère des synagogues. Saint Paul ne vivait point, ne prêchait point au milieu des mêmes circonstances. Dès lors il suivait une règle de conduite différente.

On peut admettre, si l'on veut, qu'il y a eu un instant malentendu entre les Apôtres. Mais d'un malentendu momentané à un schisme la différence est grande[1].

Nous savons que le différend entre les Judéo-chrétiens et les Gentils fut porté à Jérusalem et vidé dans le premier des conciles. La question, qui était toute disciplinaire, aboutit à un compromis. Le décret apostolique ménageait l'amour-propre des Juifs et affranchissait les Hellènes de l'obligation de la circoncision. Il est à présumer que les Judéo-chrétiens, qui, à partir de ce moment, ne purent désormais se prévaloir aux yeux de personne de l'appui des Apôtres, finirent par abandonner leurs prétentions et renoncèrent peu à peu à l'observation de la loi pour eux-mêmes. Ceux qui tinrent une autre conduite tombèrent dans l'hérésie des Nicolaïtes et des Ébionites.

L'école de Tubingue révoque en doute la réalité du décret du concile de Jérusalem ; mais les arguments qu'elle fait valoir ne sont que des arguments négatifs. Le décret, dit Hilgenfeld, accordait aux Gentils pleine franchise à l'égard de la circoncision, et en général de la loi de Moïse. Comment saint Paul, dans sa lettre aux Galates, plaidant la cause de la liberté des Gentils, n'invoque-t-il pas l'autorité de ce décret ? comment n'en parle-t-il ni dans ses lettres aux Corinthiens, ni dans les autres épîtres où il traite la même question ? Si un concile avait approuvé ses principes de conduite et sa doctrine sur la justification, pourquoi ne s'en prévaut-il pas ? Saint Paul dit que les Apôtres ne l'ont point obligé à faire circoncire Tite : pourquoi ne pas ajouter que les chefs de l'Église ont solennellement déclaré que la circoncision n'était obligatoire pour aucun Gentil ? — Saint Paul, dans l'épître aux Galates, traite une question qui ne le conduit pas à rappeler le décret ; il se propose d'établir qu'il n'est point inférieur aux autres Apôtres, et qu'on n'a pas le droit de déprécier son ministère pour en élever un autre au-dessus du sien. L'idée que les Galates, peu instruits

[1] C'est en méconnaissant l'état réel des choses que l'école de Tubingue a été conduite à convertir en hostilité une divergence de vues passagère entre les églises des Judéo-chrétiens et celles des Gentils, et à regarder comme apocryphes les évangiles de saint Matthieu, de saint Jean, les épîtres de saint Pierre, et en général les écrits des disciples et des apôtres, parce qu'ils contiennent une doctrine contraire à celle qu'ils leur prêtent. Comment, disent les docteurs de Tubingue, les adversaires de Paul eussent-ils professé la doctrine qu'ils combattaient en lui? Le fait est impossible : on a donc attribué aux compagnons du Sauveur des livres qu'ils n'ont jamais écrit. Tel est le grand argument de Baur pour repousser l'authenticité de la plupart des livres du Nouveau Testament.

encore, se seraient faite du concile de Jérusalem eût été celle d'une assemblée de juges devant lesquels eût comparu saint Paul pour être condamné ou absous. Saint Paul eût pu faire croire qu'il était subordonné à tous les Apôtres, et il aurait ainsi fourni un argument contre la cause qu'il plaidait en ce moment. — Comment concilier avec le décret, dit encore Hilgenfeld, la venue des Judéo-chrétiens, envoyés en Galatie par saint Jacques ? — Nous avons déjà répondu à cette difficulté, quand nous avons fait observer que ces hommes de trouble se donnaient une mission dont ils méconnaissaient le but, et une autorité qu'ils ne possédaient pas.

IX

L'épître de saint Jacques n'est pas moins souvent invoquée par l'école de Tubingue pour établir entre saint Paul et les Apôtres une différence de doctrines, que sa lettre aux Galates pour affirmer la contradiction dans leur conduite. Car la lettre catholique de saint Jacques, autrefois déclarée sans valeur, *lettre de paille*, comme dit Luther, est devenue aujourd'hui un monument important pour le monde protestant. Toutefois les disciples de Baur ne la font pas remonter plus haut que le règne de Domitien. Si saint Jacques n'en est pas l'auteur, il faut reconnaître que l'argumentation de l'école de Tubingue perd beaucoup de son importance.

Saint Paul, dans la lettre aux Galates, affirme que les œuvres, c'est-à-dire les pratiques mosaïques, sont inutiles et que la foi seule justifie. Il invoque l'exemple d'Abraham qui a été justifié par la foi et non par les œuvres. — Saint Jacques, selon l'école de Tubingue, contredit formellement saint Paul et tourne l'exemple même d'Abraham contre son adversaire. Cette circonstance d'un argument de l'Apôtre des nations rétorqué contre lui fait supposer aux disciples de Tubingue que saint Jacques s'est proposé directement la réfutation de saint Paul et qu'il a voulu opposer à l'épître aux Galates une lettre *catholique*. Rapprochons ici encore quelques textes. « Si la foi n'a point d'œuvres, elle est morte... Voulez-vous savoir, ô homme vain, que la foi qui est sans les œuvres est morte ? Notre père Abraham ne fut-il pas justifié par les œuvres lorsqu'il offrit son fils sur l'autel ? Ne voyez-vous pas que sa foi était jointe à ses œuvres ; que cette foi fut perfectionnée par ses œuvres ; et qu'ainsi fut pleinement accomplie cette parole de l'Écriture : « Abraham crut ce que Dieu lui avait dit ; et « sa foi lui fut imputée à justice, et il fut appelé ami de Dieu? » Vous

voyez donc que l'homme est justifié par les œuvres et non pas seulement par la foi. Mes frères, qu'il n'y ait point parmi vous tant de gens qui se mêlent d'enseigner; car vous devez savoir que par là on s'expose à un jugement plus sévère. »

A ce nouvel argument de l'école de Tubingue deux mots suffisent. Les deux écrivains sacrés ne se contredisent en rien et ici l'opposition n'est qu'apparente. Saint Paul affirme que les œuvres légales, en tant que légales, c'est-à-dire appartenant à la loi mosaïque, sont inutiles. Saint Jacques assure que les œuvres de charité et de justice, les bonnes œuvres en un mot, sont le perfectionnement, le complément de la foi. L'Apôtre saint Paul ne condamne donc point ce que le compagnon du Sauveur déclare nécessaire. — Quant à l'exemple d'Abraham, il est considéré aussi à deux points de vues différents ; et nous ne comprenons point ce qu'on en peut conclure. L'épître de saint Jacques est évidemment élevée au-dessus de l'étroitesse juive. Elle parle d'une loi universelle de liberté (I, 25 ; II, 12), laquelle s'accorde avec la morale naturelle, ἔμφυτος λόγος, et qui fait naître l'homme à la vie naturelle par le Verbe de vérité (I, 18).

X

L'école de Tubingue nous interdit d'invoquer contre elle les textes des Évangiles qui réfutent sa théorie ; mais elle ne renonce pas à puiser dans les Évangiles des arguments contre nous. Tous les textes que nous pourrions citer sont, dit-elle, des retouches du second siècle, mais la main qui s'était chargée de faire disparaître les traces de l'exclusivisme des douze Apôtres en a laissé subsister quelques-unes. Voici les passages que cette main anonyme a oublié d'effacer.

On lit dans saint Matthieu cette parole de Jésus-Christ : « Ne pensez pas que je sois venu détruire la loi ou les prophètes ; *je ne suis pas venu les détruire*, mais les accomplir [1]. »

« Celui qui violera l'un des commandements, même des plus petits, et qui apprendra aux autres à le violer, sera regardé dans le royaume des cieux comme le plus petit des hommes [2]. »

« Jésus envoya les douze après leur avoir donné ces instructions : N'allez point vers les Gentils, et n'entrez dans aucune ville des Sama-

[1] Matth., V, 17.
[2] Matth., V, 19.

ritains ; mais allez plutôt aux brebis de la maison d'Israël qui sont perdues[1]. »

Jésus-Christ dit à la Cananéenne : « Je n'ai été envoyé qu'aux brebis de la maison d'Israël qui sont perdues... Il n'est pas juste de prendre le pain des enfants et de le jeter aux chiens[2]. »

Jésus-Christ ne voulait étendre son royaume qu'aux douze tribus d'Israël, et il dit à ses disciples : « Lorsque le Fils de l'homme sera assis sur le trône de sa gloire, vous serez aussi, vous autres, assis sur douze trônes, et vous jugerez les douze tribus d'Israël[3]. »

Ainsi, suivant Baur l'évangile de saint Matthieu, avant qu'il ne fût remanié au second siècle, enseignait la nécessité de l'observation de la loi mosaïque, la restriction du royaume de Dieu au peuple juif ; et saint Paul, en supprimant la loi, en proclamant l'efficacité de la foi, en appelant les Gentils dans l'Église, combattait réellement la doctrine des douze Apôtres.

Le dernier argument de l'école de Tubingue que nous voulons citer ici est tiré de l'*Apocalypse*.

Selon cette école, saint Jean n'a pas composé l'Évangile qui porte son nom, ni les deux lettres qu'on lui attribue, mais c'est bien lui qui est l'auteur de l'*Apocalypse*. On reconnaît dans cette œuvre le compagnon de Pierre et de Jacques.

L'*Apocalypse* poursuit l'œuvre de l'Évangile primitif de saint Matthieu, dont il adoucit les rudesses. Saint Jean ne parle que de douze Apôtres : le treizième, saint Paul, semble lui être parfaitement inconnu. C'est à Éphèse où saint Paul a demeuré que saint Jean combat les faux apôtres, c'est-à-dire les disciples de l'Apôtre des nations. Les Nicolaïtes étaient des chrétiens gentils à qui l'*Apocalypse* reproche la manducation des viandes défendues et la fornication. Or saint Jean entendait par la fornication les mariages entre Israélites et Gentils. L'*Apocalypse* vante sans cesse le mérite des œuvres[4]. Les élus sont les enfants des douze tribus[5] ; les Gentils n'y sont admis qu'à titre de *prosélytes de la porte*, suivant l'expression juive. La distinction de Juifs et de Gentils est indestructible, même dans le royaume des cieux. Le temple de Jérusalem doit subsister sur la terre[6] ; ce n'est que pour les habitants de la nouvelle Jérusalem qu'il devient inutile.

Rien n'est plus aisé que de faire crouler cet échafaudage de textes

[1] Matth. x, 5 et 6.

[2] Matth. xv, 24, 26. Ici le Sauveur aurait, selon les disciples de Baur, repoussé dans la personne de la Cananéenne, qui était idolâtre, tous les gentils.

[3] Matth. xix, 28.

[4] *Apoc.*, ii, 2 et 5; iii, 1.

[5] *Apoc.*, vii, 9; xiv, 3; xxi, 12.

[6] *Apoc.*, xi, 1.

et de citations. Il n'est pas un seul commentateur catholique de la Bible qui n'explique sans peine tout ce qu'on allègue ici contre la doctrine traditionnelle de l'Église chrétienne. Tantôt on prend au sens figuré ce qui doit être interprété au sens figuratif; tantôt on applique à l'Église ce qui ne se rapportait qu'aux circonstances locales et temporaires au milieu desquelles vivait Jésus-Christ. Faut-il relever toutes les erreurs historiques, archéologiques, volontaires ou non, qui sont ici accumulées? La fornication n'était-elle que le mariage entre Israélites et Gentils? Est-il vrai que saint Jean n'ait donné place au paradis qu'aux seuls Israélites [1]? Le critique impartial se demande si c'est ici la science qui est en défaut ou bien la bonne foi.

L'école de Tubingue ne se borne pas à rechercher dans les écrits sacrés du Nouveau Testament des preuves d'un antagonisme entre les Apôtres; elle prétend en trouver encore dans les monuments des deux premiers siècles. L'hostilité est affaiblie par suite de la mort des fondateurs du christianisme, mais elle n'est pas détruite. Baur prétend que les Esséniens convertis avaient pris parti pour les Judéo-chrétiens [2]. Ils auraient suivi le parti des Juifs chrétiens, qui longtemps encore pratiquèrent la circoncision. D'un autre côté, l'épître de saint Barnabé combattait l'idée fausse des Judéo-chrétiens, qui représentait les Gentils convertis par saint Paul comme des *prosélytes de la porte* et non comme des membres de l'Église. « Dieu, dit-il, nous a instruits par ses prophètes afin que nous ne fussions pas considérés comme des prosélytes : *Ut non incurramus tanquam proselyti ad illorum legem. Adhuc et rogo eos ut... non similetis eis qui... dicunt quia testamentum illorum* [*non*] *nostrum est* [3]. Le faux Barnabé paraît condamner le mosaïsme. Sous les papes Sixte, Télesphore, Hygin, Pius, Anicet (120-168), les Judéo-chrétiens de Rome observaient encore la pâque juive, tandis que les pagano-chrétiens observaient la pâque chrétienne [4]. La lettre de saint Clément prendrait parti pour saint Paul et pour la justification par la foi, οὐ διὰ ἔργων... ἀλλὰ διὰ τῆς πίστεως. Toutefois, comme saint Clément recommande aussi les œuvres, on en conclut que la lutte touchait à sa fin. Suivant la même école, les fausses *Clémentines*, placées vers le milieu du second siècle, sont un monument essénien-ébionite et défendent la thèse judéo-chrétienne [5].

[1] *Apoc.*, VII, 9; XIX, 3; XX, 3; XX, 8; XXI, 24, 25; XXII, 2.

[2] Selon saint Épiphane (Hæres. XXX), les Esséniens s'étaient réfugiés à Pella et en Pérée, après la destruction de Jérusalem, et, dans cet exil, ils auraient en grand nombre embrassé le christianisme.

[3] Chap. IV, IX, X, 15.

[4] Eus., *Hist. eccl.*, V, 24.

[5] Nous nous proposons de réfuter, dans un travail spécial, les arguments contre la doctrine catholique puisés dans les monuments des deux premiers siècles.

Mais la période de l'*antithèse* expirait, et le mouvement général des esprits tendait à la pacification.

Il nous reste à exposer brièvement les principaux traits de la synthèse, c'est-à-dire de la fusion du judéo-christianisme et du paulinisme. Cette fusion importe; car, suivant Baur, elle constitue la base de l'Église catholique telle que les siècles postérieurs l'ont comprise jusqu'à la Réforme, époque où a été prêchée de nouveau la justification par la foi.

XI

Le parti judéo-chrétien, privé de l'appui des Apôtres, dut perdre beaucoup de sa puissance et de sa considération. Les Églises des Gentils étaient innombrables. La secte juive dut prévoir sa prochaine défaite. D'autre part, les Pagano-chrétiens s'étaient montrés, à la mort de Paul, plus tolérants, moins exclusifs. Chez eux même, affirme Ritschl, le vent soufflait aux pratiques et aux œuvres. Des deux côtés donc on tendait à l'accord sur la base du catholicisme. Le temps était venu pour la foi chrétienne de s'organiser, de rédiger les *constitutions*. L'apostolat des premiers jours allait devenir l'épiscopat. Sous l'influence salutaire du châtiment, de la destruction de Jérusalem et du temple, de la persécution d'Adrien, beaucoup de Judéo-chrétiens ouvrirent les yeux et comprirent la nécessité de faire cesser des divisions funestes entre chrétiens. Juifs convertis et pauliniens s'embrassèrent. Le Pauliniste exagéré devint gnostique, et les Juifs convertis, mais exclusifs et opiniâtres, se fondirent avec les Nazaréens, les Ébionites; ils furent déclarés hérétiques. Dès lors il n'y eut plus de divisions au sein de l'Église. L'unité s'accomplit. L'Église de Jérusalem elle-même, bien que placée sous l'autorité d'un évêque circoncis, Siméon, et desservie par des prêtres également circoncis, ne fulmina plus d'anathème contre les Gentils.

Ce fut dans ces circonstances que l'on sentit universellement le besoin de reviser les premiers monuments chrétiens de la foi. L'évangile de saint Matthieu perdit presque entièrement son exclusivisme juif. On y interpola des formules de conciliation, et on y ajouta cette parole, dernière instruction de Jésus-Christ à ses Apôtres : « Allez donc, instruisez *tous les peuples !* » Les écrits primitifs de saint Marc devinrent à leur tour l'évangile que nous possédons. On y introduisit les maximes du moment, celle-ci, par exemple, dirigée contre la distinction des mets et empruntée à saint Paul : « Rien d'exté-

rieur qui entre dans l'homme n'est capable de le souiller. » (Marc, VIII, 15.) Ces formules conciliatrices abondent désormais [1]. L'évangile de saint Luc, essentiellement conciliateur, fut composé en entier dans un but fusioniste. La rédaction et la publication des Actes des apôtres datent de la même époque. Le but évident de cet écrit, auquel ont dû servir de base des notes provenant de Barnabé et de Luc, est de faire accepter les principes adoucis du paulinisme aux Juifs chrétiens. On y transforma l'entrevue de saint Paul et de Tite avec les Apôtres, entrevue racontée dans l'histoire aux Galates, en un concile dont on inventa le décret pour servir d'argument à la cause. Saint Paul y est représenté pratiquant la loi. C'était un moyen de justifier et de faire accepter le paulinisme, non-seulement à Jérusalem, mais encore dans toutes les synagogues de l'Orient. Saint Luc, dans le livre des Actes, ne parle qu'une seule fois (XIII, 38, 39) de la justification par la foi seule.

A son tour, le gnosticisme alexandrin des épîtres et de l'évangile de saint Jean ramenait, par son expression modérée, beaucoup de paulinistes exagérés, extra-libéraux, que Paul lui-même condamnait. La beauté et l'élévation de cet évangile séduisaient beaucoup de Judéo-chrétiens, qui, devant tant de mansuétude et de grandeur, sentirent leurs haines s'éteindre.

Enfin, un livre dont l'autorité balança au second siècle celle des Évangiles, le *Pasteur*, d'Hermas, fit pénétrer dans les cœurs chrétiens les principes d'une conciliation à laquelle le monde chrétien tout entier se sentait entraîné. Nulle part on n'y trouve d'exclusions absolues. Les *œuvres* ne sont plus seulement, comme au temps de saint Paul, les œuvres légales au sens mosaïque, mais les bonnes œuvres. L'idée catholique du Christ Dieu-Homme franchit les limites du monothéisme juif. L'Église catholique était fondée.

Tels sont les traits principaux par lesquels l'école de Tubingue peint l'époque de conciliation et de synthèse.

Le lecteur n'exige point sans doute que nous reprenions une à une tant d'affirmations sans fondement, tant d'hypothèses sans base, tant d'audace, non-seulement sans raisons, mais même sans prétextes. Il faudrait exposer ici l'histoire du premier et du second siècle en entier. Ce qui est certain, c'est que les disciples de Baur sont loin de s'entendre, et les faits sont expliqués par chacun d'une façon ordinairement contradictoire. Tandis que Baur et Schwegler prétendent que la principale base de l'Église fusionnée, qu'ils appellent catholique, est le judaïsme chrétien, Ritschl, qui, lui aussi, accepte l'hypothèse d'une fusion, prétend que cette base fut le *paulinisme* mitigé.

[1] Marc., x, 4; XII, 34; II, 27, 28; IX, 38; VII, 28, etc.

Les uns affirment que le système de saint Paul se perdit dans le gnosticisme de Marcion; les autres soutiennent que la doctrine des douze Apôtres devint la secte condamnée des Nazaréens et des Ébionites. Planck, Kostlin, Hilgenfeld, ne s'accordent ni avec Schwegler ni avec Baur. Depuis dix ans, les disciples de Baur, désunis entre eux, réfutant mutuellement leurs livres, cherchent une base commune, un symbole, une formule qui concilient leurs vues divergentes. Ils n'en ont point trouvé et ils n'en trouveront point. Ils ont pu s'unir pour détruire; mais ils ne s'accorderont point pour édifier. L'unité dans l'affirmation est le caractère incommunicable de la vérité [1].

Si nous n'avons point reculé devant la tâche ingrate de faire connaître telle qu'elle est l'école de Tubingue, c'est que les ravages qu'elle exerce en Allemagne menacent de s'étendre à la France. Sa doctrine, vantée déjà, copiée, patronnée par plusieurs écrivains français, et notamment par une *Revue* [2] assez obscure jusqu'ici, mais soutenue comme une œuvre de propagande antichrétienne, devait être dévoilée, montrée dans sa nudité. Pour la faire condamner par tout esprit sain, par tout ami du juste et du vrai, il importait beaucoup moins de la réfuter que de l'exposer. Le jugement sommaire qu'il convient de porter sur elle a été formulé par le chef d'une école rivale dont nous nous proposons d'entretenir bientôt nos lecteurs.

Ewald disait en 1848 :

« Il existe depuis des années, en Allemagne, des partis qui s'entre-détruisent, les Paulus, les de Wette, les docteurs de Tubingue. Ils peuvent à bon droit prétendre au titre de savants ; mais combien leur science est trouble et malsaine ! Qu'il y a d'incertitude, de scepticisme et d'erreur même parmi ceux que j'estime le plus ! Qu'il est triste de constater chez de tels hommes l'absence d'une conscience tranquille et sûre d'elle-même, le manque de cette piété que nourrit la possession de la vérité ! Comme ces esprits rationalistes sont tombés graduellement chaque jour plus bas ! Est-il quelque chose de plus lamentable que ce parti, ayant Baur pour chef, et connu sous le nom d'école de Tubingue? Rien de plus corrupteur,

[1] Voyez un excellent travail du docteur Uhlhorn publié dans l'*Annuaire de théologie allemande* (troisième numéro, 1858). Baur a cherché en vain à réfuter Uhlhorn dans une brochure intitulée l'*École de Tubingue*. Celui-ci prouve que l'évolution historique supposée par l'école de Tubingue est une fantasmagorie. Il manque à cette évolution un point de départ et un terme certain. Selon lui l'école de Tubingue est en pleine dissolution. Le travail que nous signalons est la réfutation la plus solide et la plus vigoureuse qui ait paru de l'école de Tubingue. Elle a forcé le vieux Baur à modifier sa doctrine.

[2] *Revue germanique*. Voyez en particulier les n^{os} du 31 mai 1858 et du 31 décembre, même année.

de plus perverti, de plus destructeur de toute morale et de toute vraie science; et cependant cette école entraîne avec elle une université tout entière, un chancelier et un ministre !

« Le désir d'anéantir le vieux protestantisme dans la personne de Hengstenberg, Guericke, Rudelbach, Caspari, etc., pousse Baur et les siens, à accepter tout ce qui s'offre à eux. Pour triompher, ils unissent ce qui est scientifique à ce qui ne l'est pas, l'érudition à la politique, les injures aux raisons; ils témoignent par leur conduite et leurs écrits une indifférence, un mépris coupables envers la vérité. »

Dans une autre circonstance, Ewald disait en cette même année :

« Quels dommages n'a pas causés et ne cause pas encore tous les jours à la saine exégèse le désir d'innover et de détruire sur le terrain religieux ! Je ne parle point ici des doutes qui s'élèvent dans une âme sincère et croyante, mais du mauvais esprit de l'école de Tubingue. Là on ne se donne pas la peine de comprendre le Christ et la Bible, encore moins d'en nourrir son cœur. On cherche à établir une autre sagesse que celle de l'Évangile, sagesse tout humaine que l'on donne pour la religion future du monde. On cherche à insinuer l'impiété dans les cours, à la murmurer à l'oreille des rois. Qui dira les intrigues de cette école en Allemagne ! Sur le terrain scientifique, l'action de ces hommes est encore plus fatale.

« Baur a fait paraître, en 1847, un gros livre sur les quatre évangiles, où l'origine et le contenu des Livres saints sont entièrement méconnus. Cet ouvrage est l'œuvre d'une inspiration basse. Strauss, Schwegler, Baur, s'accordent pour obscurcir et travestir l'histoire des premiers jours du christianisme, et les élèves sont pires que leurs maîtres. Les écrits de ces hommes donneront à l'Europe une pauvre idée du progrès scientifique de la Souabe et de l'Allemagne ! Si l'on ne veut soustraire notre patrie à la honte et au mépris, il est grand temps d'exposer sur les quatre évangiles des idées plus saines !

« Baur réduit en pratique l'athéisme de son école chérie... J'ai longtemps hésité devant le combat qu'il fallait livrer à un collègue de la même Faculté [1], et plus âgé que moi; mais il faut dire la vérité.

« Baur n'est ni un chrétien, ni un hérétique, ni même un bon païen; c'est un des juifs de notre littérature allemande, un fléau, une peste ! »

L'abbé Meignan.

[1] Baur, professeur de théologie à Tubingue et prédicateur de l'église Saint-Georges.

LES

FANTAISIES HISTORIQUES

DE M. MICHELET

La Ligue et Henri IV; Henri IV et Richelieu; Richelieu et la Fronde.
3 vol. in-8, Chamerot.

M. Michelet poursuit, dit-on, avec ses élucubrations anacréontiques, la publication du vaste ouvrage qu'il a intitulé *Histoire de France*, et qui s'appellerait plus justement *Fantaisies et Variations sur l'histoire de France.* En attendant l'apparition de celles qu'il prépare, nous retournerons aux trois dernières partitions de ce compositeur passionné ; nous en avons déjà examiné l'esprit[1], mais il n'est pas sans intérêt d'en étudier la facture et le procédé.

Avant tout, nous prenons l'engagement d'être plus calme que l'auteur, même quand il révoltera en nous les sentiments les plus intimes de notre conscience et de notre foi, même quand il souffletera les noms les plus saints à nos yeux, et, les couchant dans la poussière, au pied de ses idoles, leur marchera sur le corps, en les insultant à la façon épique des héros d'Homère. Nous répondrons avec sang-froid à ses emportements, tout en nous permettant de crever de quelques coups d'épingles les bulles de savon qu'il gonfle à pleins poumons, à chaque page de cette histoire qui n'en est pas une. En tout cas, nous pouvons promettre sans crainte de nous montrer plus im-

[1] Voir sur M. Michelet l'art. de M. A. de Broglie, *Correspondant* du 25 janvier 1858.

partial et plus équitable que lui; et cette promesse nous coûtera d'autant moins à tenir, que, loin d'être systématiquement hostile à M. Michelet, nous avons souvent admiré et quelquefois loué son talent ; que nous comptons l'admirer et le louer encore, quand il voudra bien nous le permettre ; et que, si nous l'attaquons à notre tour, lui qui attaque tant de choses que nous vénérons, c'est moins par haine de l'agresseur que par amour et respect des grandes idées qu'il outrage, des noms glorieux qu'il insulte.

Mais, si nous voulions reprendre ici toutes les questions auxquelles M. Michelet a touché, il nous faudrait opposer trois volumes à ses trois volumes, et nous n'avons qu'un petit nombre de pages. Nous nous arrêterons donc seulement à quelques-uns des points qu'il a le plus singulièrement faussés, et là encore nous nous bornerons, en général, à combattre l'auteur par lui-même, à le prendre en flagrant délit de partialité ou de contradiction, à montrer par la seule évidence des citations et des rapprochements, le néant de ses preuves artistement ordonnées, et l'inanité d'un système historique dont l'audace ne sert qu'à déguiser la faiblesse. Par cette petite guerre de détails, nous tâcherons de poursuivre, à notre manière et selon la mesure de nos forces, la tâche si bien commencée ici même par M. le prince Albert de Broglie, sur un terrain plus élevé.

M. Michelet est un pamphlétaire : il se sert de sa plume comme d'une épée. Ses livres sont des brûlots qu'il lance à l'abordage du navire ennemi. L'histoire n'est pour lui qu'une vaste machine de guerre qu'il dresse dans le passé contre un pouvoir toujours présent et toujours debout; un inépuisable arsenal où il fouille avec passion, dans l'ombre épaisse des vieilles annales, en y cherchant des armes contre le catholicisme, dont il s'est fait je ne sais quel fantôme monstrueux afin d'avoir le droit de l'injurier sans remords. Pour s'escrimer plus à son aise contre l'Église, dans tous ses développements et sous toutes ses formes, il remonte à Pharamond, en attendant qu'il aille jusqu'au déluge. Même aux pages où il ne se trouve pas directement aux prises avec l'*infâme*, on sent l'invisible ennemi qui le tourmente et l'agite, et la haine, prête à éclater, s'échappant en jets amers sous chaque phrase. Je ne crois pas dénaturer l'idée fondamentale de son monument historique, — au moins dans ses dernières parties, car personne n'ignore la transformation qui s'est produite dans ses idées, — en lui prêtant un projet qu'il affiche assez ouvertement, d'ailleurs. C'est là, à ses yeux, la guerre sainte de l'humanité contre son éternel oppresseur.

« Cette histoire n'est point impartiale, » a-t-il écrit quelque part, on ne le voit que trop. J'entends bien ce qu'il veut dire : c'est un éloge qu'il se décerne, mais cet éloge est une confession précieuse.

Nul, plus que M. Michelet, justement à cause de ses prédispositions violentes, n'avait plus besoin d'une impartialité absolue, d'un perpétuel sang-froid, dans l'étude des documents, dans le récit et l'appréciation des faits, pour se donner à lui-même et pour donner au lecteur une garantie de vérité et de justice. Il a mieux aimé entrer sur le terrain, armé de pied en cap pour la guerre, avec son imagination tyrannique peuplée de chimères brûlantes qu'il va mêler, pour les dénaturer sans cesse, aux sévères réalités de l'histoire. Son parti est irrévocablement arrêté avant même qu'il n'ait abordé la recherche des documents qui seuls peuvent former une conviction sérieuse et sincère. Il faudra bien que, bon gré, mal gré, les faits s'adaptent au lit de Procuste de son système historique. D'ordinaire, c'est d'après les faits qu'on se forme une théorie ; M. Michelet a changé tout cela, et c'est d'après sa théorie qu'il arrange les faits. Tant pis pour ceux qui la gêneraient : l'*historien* les supprime, les mutile, les transforme, ou du moins, s'il ne peut même employer ce dernier moyen qui n'est qu'un jeu sous sa plume habile, il lui reste l'inappréciable ressource de les interpréter. On verra bientôt quels miracles il sait tirer de ce dernier moyen.

Je disais tout à l'heure que M. Michelet se faisait, ou faisait à ses lecteurs, du catholicisme et de ses doctrines, afin de les anathématiser à son aise, je ne sais quel fantôme qui n'a de réalité que dans son imagination trop ardente. En voulez-vous une preuve tout d'abord ? La voici, en attendant mieux. Dans son dernier volume, il présente Desmarets de Saint-Sorlin et ses *Délices spirituelles* comme l'expression du mysticisme catholique de l'époque ; il en cite quelques phrases qu'il souligne (p. 161) et part de là pour se lancer en de fort belles dissertations qui n'ont qu'un tort, celui d'être complétement déplacées. Desmarets n'était pas le pape, ni même un père de l'Église. C'était tout simplement un fou, à qui sa démence seule put valoir de n'être pas considéré comme un hérétique. Personne n'avait encore songé, que je sache, à traiter en représentant du catholicisme ce cerveau détraqué, qui se prétendait directement inspiré de Dieu, à la façon des premiers apôtres; et citer ses ouvrages comme expression de la doctrine catholique, c'est absolument la même chose que si nous citions M. Jean Journet ou M. Proudhon pour faire connaître les doctrines de M. Michelet. Il est donc arrivé ici à M. Michelet, comme à l'illustre chevalier de la Manche, de se battre contre un moulin à vent.

M. Michelet a toujours la même tactique qu'il emploie évidemment par instinct encore plus que par réflexion : c'est une foi aveugle, complète, absolue, à tous les rapports des ennemis du catholicisme, et, d'autre part, une défiance aussi aveugle et aussi absolue pour tout

ce qui vient des catholiques ou de leurs amis. Voilà sa manière de comprendre la justice et les devoirs de l'historien. Tout le monde, je puis l'assurer, ne partagera pas son avis sur les *Chroniques novennaires* de Palma Cayet, qu'il traite fort mal, parce qu'elles ont le tort grave de ne pas toujours se prêter à ses fantaisies. Et puis, Palma Cayet est un protestant converti, tort impardonnable assurément, mais qui ne l'empêche pas d'être très-impartial, à ce point que, si parfois il penche trop d'un côté, c'est plutôt dans le sens de M. Michelet que dans l'autre. Quand on voit notre auteur revenir avec prédilection à une source, dans ces questions religieuses où le sectaire domine en lui l'historien, on peut être sûr d'avance que cette source, admise d'enthousiasme, où il puise à pleines mains avec la foi du charbonnier, est fournie par le protestantisme; et il en est ainsi des plus abondantes comme des plus humbles, des plus célèbres comme des plus inconnues, de d'Aubigné [1] comme de Duplessis-Mornay, de Sully comme d'Élie Benoit. C'est à peine s'il aura recours une ou deux fois à une autorité catholique, lorsque par hasard elle vient à l'appui d'une de ses idées, et l'oratorien Arcère est à peu près le seul qu'on pourrait citer dans cette catégorie, car il est bien entendu que je ne parle pas de Lestoile, catholique de nom, mais de nom seulement, et qui fut toujours, dans sa vie et ses œuvres, l'un des ennemis les plus acharnés de sa religion native. De Thou est choisi pour guide, chaque fois que ses récits cadrent avec le système de l'auteur; il est récusé dans le cas contraire. Le panégyriste du père Joseph, « écrivain ailleurs très-peu grave, » *mérite quelque attention* lorsque M. Michelet le trouve d'accord avec lui. En un mot, tous les livres qui viennent à l'appui de ses opinions sont excellents, et il n'est pas permis d'en contredire la véracité; tous les autres sont réputés, *à priori*, mauvais, menteurs et calomniateurs.

Bien plus, en certaines circonstances, M. Michelet ne se fait pas faute de défigurer, — je n'ose dire sciemment, mais pourtant il doit connaître l'histoire qu'il écrit, — les détails dont il a besoin pour appuyer ses assertions, et de garder un silence prudent sur les particularités qui leur seraient contraires. Ainsi, en racontant l'histoire de la possédée Marthe Brossier, il dit que le roi avait mis les médecins en face des prêtres pour l'examiner, et que ceux-là avaient décidé hardiment que c'était une fraude, tandis que les prêtres s'effor-

[1] Les Mémoires de d'Aubigné, livre chagrin, écrit par un vieillard aigri « dans son triste exil de Genève, sous la bise du Rhône, » sont loin de mériter une absolue créance. M. Poirson, dans sa récente *Histoire de Henri IV*, n'y a vu qu'une satire. M. Michelet reconnaît lui-même, en l'une de ses notes, que l'auteur a sans doute exagéré, défiguré, sans s'en apercevoir, quelques détails, ce qui ne l'empêche pas d'y recourir largement et sans contrôle.

çaient de propager cette momerie. Il y a là deux erreurs. D'abord, tous les médecins furent loin de montrer cette hardiesse de décision, car, si Marescot, la Rivière et Riolan ne furent nullement dupes, *le médecin* Duret opina en sens contraire, et *le médecin* Hautin voulait qu'on observât cette femme pendant un intervalle de trois mois encore. Bien plus, d'autres médecins, appelés deux jours après, déclarèrent que c'était une possession véritable. On voit donc qu'il n'y eut point, à beaucoup près, de la part de ces savants hommes, l'unanimité dont parle M. Michelet, et que ce n'était pas le lieu de les opposer avec tant de complaisance aux membres du clergé, pour faire entendre que ceux-ci jouaient une bouffonnerie sacrilége. Mais voici qui est beaucoup plus grave : ce sont précisément des prêtres, — M. Michelet n'en croira pas ses oreilles, — qui avaient découvert les premiers la fraude. Bien avant que Marthe ne fût soumise à Paris à un examen scientifique, l'official d'Orléans avait défendu à tout le clergé de sa juridiction de l'exorciser, et l'évêque d'Orléans, Ch. Miron, l'avait fait chasser de son diocèse pour sa fourberie. On peut voir dans Bayle, protestant et libre penseur, et qui, comme tel, a un double titre à la sympathie de l'auteur, le récit de la façon peu crédule dont s'y prirent ces deux *prêtres* pour découvrir la ruse. Plus tard, ce fut le cardinal d'Ossat, — prêtre aussi, je crois, — qui mit définitivement fin à la comédie en faisant enfermer la comédienne à Rome.

On connaît la prédilection de M. Michelet pour les diableries : aussi n'a-t-il pas manqué, dans ce dernier volume, de s'arrêter longuement à celle de Loudun, qu'il raconte à sa manière. L'auteur a bientôt fait de la traiter de farce ignoble et de ne voir que des fourbes de bas étage dans les nonnes et les exorcistes. L'explication est sommaire et commode, beaucoup plus que satisfaisante, et je doute que ceux qui auront étudié de près cette ténébreuse affaire s'en montrent satisfaits. Quant aux exorcistes, étaient-ce des fourbes que le père Lactance, qui mourut à la tâche, et le père Surin, qui en resta malade tout le reste de sa vie ? Et pour les nonnes, comment admettre que des femmes jeunes, de caractère faible, en grand nombre, aient pu soutenir de concert pendant si longtemps, — c'est-à-dire non-seulement pendant les sept mois de l'information, mais encore jusqu'à deux ou trois ans après, ce que M. Michelet ne dit pas, — une imposture si difficile, si fatigante, si compliquée, à laquelle n'eussent certes pas suffi les forces physiques et morales de l'homme le plus énergique ? Comment l'auraient-elles pu surtout devant une information minutieuse, faite par des personnages dont beaucoup étaient éclairés et impartiaux, et de manière à convaincre, à convertir même un certain nombre d'esprits forts, qui en avaient été les témoins oculaires ? Du

reste, nous ne nous chargeons pas d'expliquer cette affaire, dont bien des points resteront éternellement obscurs; nous avons voulu montrer seulement que l'explication de M. Michelet est inadmissible, et qu'il eût mieux valu avouer son impuissance en face de cet énigme que d'apporter triomphalement une réponse dont l'auteur n'a pu se contenter que parce qu'il en avait besoin pour sa cause.

L'Inquisition ne pouvait manquer de jouer, dans les volumes de M. Michelet, le rôle qu'elle joue au *Siècle*, dans les articles de M. Émile de la Bédollière. Pourtant l'auteur a eu le bon goût de ne point évoquer, au milieu des fers et des flammes, le spectre de Torquemada, et il lui échappe même sur cette institution, fort odieuse certainement, mais si peu et si mal connue, quelques aveux précieux dans sa bouche, et que je recueille volontiers comme un commencement de justice :

« L'Inquisition espagnole, cette arme terrible, pour qui fonctionnait-elle ? Instrument de confiscation, *détournée à tous les usages de la police civile*, *appliquée même à la douane*, elle donnait une force étrange, au besoin *cruelle pour le clergé même.* — Si Philippe II ne l'eût eue, *aurait-il osé verser par torrents le sang du clergé portugais*, sauf à extorquer du pape son absolution? »

Mais pourquoi, sur l'Inquisition, citer toujours Llorente, justement décrié, surtout quand il y a d'autres travaux plus modernes et plus désintéressés sur la matière, comme le livre du docteur Hefele, traduit par M. Sisson : *Le Cardinal Ximénès et l'Eglise d'Espagne ?*

La haine furieuse de M. Michelet contre le catholicisme est si sourde et si aveugle, qu'il n'hésitera pas à sacrifier, comme entaché d'un vice originel, ce qui pourrait se rencontrer dans son sein de conforme à quelques-unes de ses plus chères idées : il aimerait mieux avoir tort que d'avoir raison avec lui. Ainsi il l'accuse d'absolutisme, et, lorsqu'il vient à rencontrer la Ligue essayant de fonder sur la base catholique les principes de la démocratie, il n'en crie pas moins haro, et s'évertue à démontrer que cela ne peut être, pour se dispenser de prouver que cela n'était pas.

La Ligue d'ailleurs est particulièrement antipathique à M. Michelet, et c'est pour elle (après les jésuites toutefois) qu'il réserve la fine fleur de ses sarcasmes et le plus formidable tonnerre de ses imprécations. Comparant les deux *terrorismes*, celui de la Ligue et celui de 93, il ose, en pleine histoire, donner au premier la supériorité du crime. Je ne demande pas même d'impartialité, mais un atome de conscience et de justice : il me semble qu'il n'en faut pas davantage pour apprécier une telle opinion, et que la présenter, c'est la juger comme elle le mérite. Il n'y a pas plus de comparaison pos-

sible entre les deux époques qu'entre un verre d'eau et l'Océan. En regard de quelques actes de sang que vous amassez à grand'peine au bilan de la Ligue (celle de 1589) : la mort de Duranti, la persécution d'Amyot, et cette famille qui *faillit* périr sur la ridicule déposition d'une servante, il serait naïf d'aligner l'effroyable série de toutes les victimes, non pas qui ont *failli* périr, mais qui n'ont que trop réellement péri en 93; non tuées dans un soulèvement populaire, mais régulièrement et méthodiquement massacrées par le pouvoir officiel. Ce n'est pas la Ligue qui a donné l'horreur de la République, c'est 93. Je ne conçois rien à ce sentiment irréfléchi qui pousse certains avocats maladroits à défendre de toutes leurs forces, au nom de la liberté, une si horrible époque, comme si la liberté avait quelque chose à voir dans ces orgies sanguinaires qui en furent la plus violente négation ! C'est là une mauvaise et dangereuse tactique dont les conséquences retombent lourdement sur la cause qu'ils croient soutenir.

Après s'être évertué à démontrer que la Ligue n'était pas populaire, M. Michelet, qui semble prendre à tâche de se réfuter lui-même en détail, constate sa popularité, d'abord implicitement, par le prodigieux mouvement qui se fait à la mort de Guise, par l'attendrissement et la rage qui prennent alors tout le peuple; puis explicitement, quand il dit en propres termes : « Comment s'étonner si la Ligue *devint populaire*, avec ces moyens énergiques? » Par ces moyens énergiques, M. Michelet entend le terrorisme; mais depuis quand le terrorisme sert-il à populariser une cause ? L'auteur sait parfaitement, et a proclamé autre part, que rien n'est moins propre à atteindre ce but. Si donc la Ligue est devenue populaire (à prendre ce mot dans son vrai sens), ce ne peut être, en dépit des malheureux efforts d'argumentation de M. Michelet, que pour une tout autre raison. Du reste, on dirait qu'il a compris le danger de cette concession, car un peu plus loin il revient encore sur ses pas pour déclarer qu'une « grande partie de Paris, la majeure peut-être, était fort contraire à la Ligue. » Arrange qui pourra ces petites variations ! Je ne m'en charge pas.

Je me garderai bien de citer toutes les épithètes dont l'auteur affuble la Ligue; avec M. Michelet, cela nous mènerait trop loin. Je veux seulement, à ce propos, donner encore quelques exemples de cette justice distributive qu'on ne peut trop admirer. La Ligue, qui, comme tant d'autres belles choses, débuta bien pour finir très-mal, appela l'Espagne à son aide; je ne l'en justifie pas : ce fut son grand crime, et j'adhère à la sévérité de M. Michelet qui l'accuse de trahison. Seulement, pourquoi n'avoir pas alors un mot de blâme,—bien loin de là,— pour les protestants qui acceptent le secours de l'armée allemande et qui,

plus tard, font alliance avec l'Angleterre [1] ? Et si la Ligue fut traîtresse, comment se fait-il que le fils de Coligny, qui, lors de leur invasion en France, alla rejoindre les Allemands par une course de deux cents lieues, soit un *Français magnanime ?* Il y a là un système particulier d'équité que je ne comprends point, et je conseille à M. Michelet de procéder à la vérification de ses poids et mesures. Je sais bien que le fils de Coligny est un protestant, mais peut-être cela ne suffit-il pas. M. Michelet a un fonds de tendresse inépuisable à l'égard de *ceux de la religion ;* il les canonise successivement. Théodore de Bèze (l'auteur de certains *Juvenilia*, dont la lecture n'a rien d'édifiant, et du traité *De hæreticis a magistratu civili puniendis*) est un *vénérable ;* Duplessis-Mornay, un *bienheureux ;* Palissy, un *saint;* Calvin, un *martyr*. Mais, en revanche, il jette à bas, pour leur faire place, les canonisés catholiques, Pie V, Ignace, François de Sales, qui se transforme, sous sa plume magique, en je ne sais quel rusé petit Savoyard, charmant, gentil, doué d'un charme féminin qui ravissait la cour. Tous les malheureux de ce parti sont rangés en file à sa gauche, comme les boucs de l'Écriture, et, après avoir donné un coup d'encensoir à droite, il fait régulièrement volte-face pour se dédommager de l'autre côté, par des exécutions qui n'épargnent personne.

Qui ne connaît la reine Élisabeth, cette sanguinaire coquette, comme l'appelait madame de Staël ? On la croyait définitivement jugée, et les plus déterminés amateurs de paradoxes n'avaient pas encore osé réhabiliter le *cœur* de ce froid et orgueilleux despote en jupons. Mais Élisabeth est protestante ; elle fut l'ennemie acharnée du catholicisme : il n'en faut pas davantage pour que M. Michelet se constitue son champion et soutienne, envers et contre tous, la renommée de cette reine, à qui il a bien peu manqué, dit-il, pour être irréprochable ! Dans sa lutte contre Marie Stuart (lutte d'une femme armée de pied en cap contre une femme couchée par terre), c'est elle qui remplit le beau rôle. Elle n'aimait pas le sang, cette femme calomniée ; je le veux bien, mais on ne s'en douterait guère. Il est possible aussi qu'en sa qualité de *vestale* elle ait aimé la chasteté, mais elle eut le tort ou le malheur de ne pas mettre ses actes d'accord avec ses goûts. Elle a tenu dix-neuf ans sa rivale en prison, — ce qui marque assez combien elle hésitait, malgré ses justes sujets de colère, à se défaire d'une ennemie implacable. A coup sûr, un tel sentiment d'humanité l'honore. — D'ailleurs, sur ces dix-neuf ans, Marie Stuart « pendant quinze ans fut doucement traitée, » M. Michelet nous l'assure. De quoi donc se plaignait-elle ? Il fallait avoir le caractère bien

[1] Il a été forcé de convenir que le protestant Rohan traita avec l'Espagne, et, à en juger par les apparences, cet aveu a dû coûter cher à son cœur; c'est pourquoi nous lui en tenons compte.

mal fait. L'auteur énumère complaisamment toutes les petites jouissances, tous les agréments intimes qui lui restaient. Elle écrivait lettres sur lettres, dont quelques-unes contre Élisabeth « horriblement satiriques » (l'ingrate !). Croiriez-vous qu'elle eut l'audace de parler, en termes légers, du cautère de sa bonne sœur? Cette femme méritait de périr sur l'échafaud : il faut être bien aveugle pour le nier. Plusieurs de ces lettres sont « tendres, douces, humbles, plaintives, » et M. Michelet les trouve « plus irritantes encore peut-être que les autres. » Il ne condamne sa mort que parce que c'était une femme.

Marie Stuart n'eut certainement rien d'une sainte; mais, si je ne la justifie pas, j'admets encore moins qu'on puisse justifier Élisabeth. Elle fut coupable surtout de légèreté de caractère, grave crime au milieu des sombres mœurs presbytériennes, où se trouvait dépaysée cette brillante exilée de la cour de France. — Pour rappeler M. Michelet à la justice, je n'ai qu'à le renvoyer à l'étude qu'un écrivain de son parti, Daniel Stern, publiait, il n'y a pas bien longtemps, dans la *Revue de Paris*, sur la malheureuse reine d'Écosse; mais, pour le rappeler au respect et à la pitié d'une si grande infortune, à qui le renverrai-je, s'il ne les a pas éprouvés de lui-même ? Dans cet épouvantable, dans ce monstrueux procès, le cœur se serre et se glace de le voir si implacablement du parti du bourreau contre la victime, et la poursuivre de sa haine acharnée jusque dans sa prison et sur l'échafaud. Des écrivains non suspects nous l'ont montrée bien grande à ses derniers moments ; j'ai peine à croire qu'une nature si foncièrement perverse que le dit M. Michelet eût pu se relever alors à ce degré de courage simple et vrai, de noblesse sereine, de sublimité véritable. Ah ! si la victime était protestante, ou si le bourreau était catholique !...

La partialité de l'historien se montre d'une façon naïve, lorsque, suivant son usage, il va chercher des arguments à l'appui de sa guerre contre Marie Stuart jusque dans les images qui nous en restent. « Les portraits aussi, *du moins les plus sérieux*, protestent contre la légende. » Les plus sérieux, c'est-à-dire ceux qu'il croit d'accord avec son opinion, car pour les autres il n'en tient compte. « On y entrevoit l'attrait fantasmagorique de cette pâle rose de prison. Mais, en même temps, le long visage, encadré d'une longue coiffure de béguine ou religieuse, vous dénonce le génie des Guises (la belle chose que la perspicacité!). La bouche serrée, petite, l'œil fixe et baissé, n'indiquent en aucune façon la douce résignation dont la parent des récits menteurs. On y devine très-bien la tragique violence, » etc. Que de choses devinées, après coup, dans la bouche petite, l'œil fixe et baissé ! Et que voilà les apologistes de Marie Stuart réfutés sans réplique !

C'est toujours, on le voit, le même système, — bien fragile et reposant sur une base bien romanesque, — d'interpréter les caractères de ses personnages d'après leurs portraits plus ou moins authentiques, et d'appeler le peintre à l'appui de l'historien, soit pour s'en inspirer, soit pour le produire comme un certificat de ses assertions. Guillaume le Taciturne, Coligny et beaucoup d'autres sont également jugés ainsi. Quand ce n'est pas un portrait, c'est une chanson qui sert de point d'appui aux vigoureux raisonnements de M. Michelet. Savez-vous pourquoi il condamne l'ancienne monarchie? Parce qu'il ne reste d'elle qu'un grand nom : Henri IV, et deux chansons : *Charmante Gabrielle* et *Marlborough*. Sa preuve capitale pour convaincre d'impuissance la réaction catholique, c'est qu'elle n'a pas su tirer un parti suffisant de la musique italienne et inspirer au grand Palestrina la *Marseillaise* du christianisme. — Voilà ce qui s'appelle écrire l'histoire en dilettante! Ah! comme M. Castil-Blaze serait content, s'il n'était pas mort!

Revenons aux huguenots. Quoi qu'il en veuille dire, on voit, dans la *Ligue et Henri IV*, M. Michelet désenchanté, au fond, de la Réforme et des protestants, au moins des protestants français, qui ont trahi son espoir, en ne comprenant pas qu'ils devaient se faire républicains pour être conséquents. Mais ce désenchantement secret n'enlève rien à sa tendresse instinctive. Quand il faut, par hasard, laisser tomber un mot de blâme sur quelques-uns de ses chers protégés, il le fait à contre-cœur, avec un gros soupir, en détournant les yeux, et il a soin de choisir le mot si léger, qu'il ne puisse faire grand mal. Bouillon, par exemple, dont on connaît la vie turbulente, ambitieuse, où le devoir fut toujours subordonné à l'intérêt personnel, ne sera sous sa plume que « le plus suspect des protestants, le plus intrigant. » Voilà tout ; pas un mot de plus. Mais ses compagnons d'intrigue, qui n'ont pas eu l'heur d'appartenir comme lui à la religion réformée, sont bien autrement maltraités. M. Michelet a tellement prodigué les qualificatifs violents au catholicisme, qu'il ne lui en reste plus pour le camp opposé, même lorsqu'il en a besoin. Il y a là, pour les curieux, le sujet d'une piquante étude d'épithètes comparées et de gradation dans les adjectifs : on y verra, par exemple, comment le dernier des protestants y est classé, en vertu du choix de l'épithète, immédiatement avant le premier et le plus pur des catholiques, — Bouillon qui n'est qu'un *intrigant*, avant le cardinal de Bérulle, qui est un *intrigant niais*.

Il est vrai que M. Michelet déclare d'abord que ce sobriquet, donné au célèbre fondateur de l'Oratoire par les mauvaises langues du temps, est bien *dur* (ce dont il faut lui savoir gré), et qu'il ne fut pas préci-

sément *imbécile* comme son vœu précoce de virginité aurait pu le faire craindre; mais il reprend bien vite en détail ces concessions générales, et, après avoir dit qu'il était dur de l'appeler un *intrigant niais*, il démontre séparément plus loin : 1° qu'il fut un intrigant; 2° qu'il fut un niais. Il finit par l'appeler *sot*, carrément. — Sot, dirai-je à mon tour, cela est *dur* pour le négociateur de la paix de Monçon, pour l'habile et ferme ambassadeur de France en Italie, pour le ministre d'État que Richelieu honora de sa jalousie. Bossuet, qui n'était pas un homme à admirer un sot, en a fait un magnifique éloge, et on peut étudier le grand rôle joué par ce cardinal dans un livre de M. Nourisson, qui a un peu surfait son héros, mais en lui conservant sa physionomie véritable. Que M. Michelet veuille bien nous apprendre aussi comment il accorde cette épithète de *sot* avec celle d'*intelligent*, qu'il décerne autre part au même homme, et comment on peut à la fois être niais et « avoir beaucoup de mérite. » Pour nous, nous avouons n'y rien comprendre, à moins qu'un *sot* ne signifie, dans l'esprit de M. Michelet, un homme qui ne pense pas comme M. Michelet et qui contrarie ses idées. Nous nous en doutions.

Allons ! ce mot aura échappé à l'auteur, sans qu'il s'en soit aperçu. Il a tellement prodigué les *sots* dans ces deux volumes (comme dans les précédents, du reste), qu'un de plus, un de moins, ce n'est pas la peine d'y faire attention [1]. *Sot*, l'adjectif est joli sans doute : encore ne faudrait-il pas nous le servir si souvent! Soissons est un *sot ;* Anne d'Autriche, une *sotte ;* Biron, un *sot* et un *imbécile;* les ligueurs sont *des idiots*. — Un mot dont il abuse encore davantage, c'est celui de *furieux* ou de *fou*. — Je me permets de recommander ce point à M. Sainte-Beuve, qui a dit quelque part que chaque écrivain a son terme de prédilection auquel il revient sans cesse, et qui trahit ses penchants cachés. Ces deux mots sont évidemment les favoris de M. Michelet : il n'est presque pas une page où on ne les puisse trouver; et il y en a plusieurs où on les trouvera jusqu'à trois ou quatre fois. Charles IX est *fou;* Henri III, *fou;* Philippe II, *fou;* Babington, *fou;* Joyeuse, *fou; fou* le P. Garasse; Campanella, un *fou de génie;* le duc de Lorraine, un *fou brillant;* Gaston et Montmorency, *deux pitoyables fous ;* etc., etc., etc. Il y a encore la *furie folle* des jésuites, auxquels nous reviendrons. Quant à Catherine de Médicis, « la vieille, » l'au-

[1] M. Michelet, dans son volume de la *Renaissance*, a un chapitre tout entier qui roule sur la *Création du peuple des sots*. — Au chapitre VIII de *Richelieu et la Fronde*, il démontre que le peuple des *bigots* est venu au monde à l'époque de la guerre de Trente-Ans, *couvé* par les révérends pères. Voilà qui est joli : seulement cela va gêner M. Michelet dans ses épithètes, lorsqu'il aura à s'occuper des temps antérieurs.

teur, modéré cette fois, lui donne seulement de la *bêtise*. Les autres épithètes sont à l'avenant, comme on peut croire. Ainsi, nous avons Lainez, un *cuistre de génie*, et Possevin, un *pédant baroque* ; je ne les plains pas d'ailleurs : ce sont deux jésuites, et ils n'ont que ce qu'ils méritent. Richelieu même, en certain endroit, est qualifié d'*enragé*, et cela en tout bien, tout honneur, car l'auteur, en somme, n'est pas trop défavorable au grand cardinal. Voilà ce qui peut s'appeler du coloris. M. Michelet a une façon à lui de comprendre la dignité de l'histoire.

Mais il a prévu l'accusation, et il se justifie à la fin de la *Ligue et Henri IV :* « Plaisant juge, s'écrie-t-il, celui qui ôterait son chapeau à tous ceux qu'on amène à son tribunal ! » Plaisant juge, en effet ! Personne ne lui demande un tel effort de politesse, dont, pour notre part, nous savons M. Michelet complétement incapable. Nos magistrats ne saluent pas les accusés; mais, même quand ils les condamnent, ils ne font pas le coup de poing contre eux.

N'est-ce pas là, je le demande, un style hydrophobe? Le mot *haine* est impuissant à exprimer le sentiment de colère qui saisit M. Michelet en face de certains noms et de certaines idées; je n'ose dire le mot propre, n'ayant pas ses hardiesses de plume. Il éprouve à la vue du catholicisme les convulsions qu'éprouvait le roi Jacques vis-à-vis d'une épée nue. Dès qu'il le rencontre, il ne se possède plus, et l'historien chancelle, pris de vertige comme un homme ivre, trébuchant, se relevant, donnant de la tête, du poing et du pied devant lui, faisant au hasard de furieuses trouées qui se referment par derrière, et marchant sur les noms les plus grands et les plus purs qui se redressent aussitôt sous ses coups.

C'est qu'en effet, pour un observateur impartial de la lutte, la plupart des traits de M. Michelet ne portent pas, parce qu'ils sont dirigés avec plus de violence que de justesse. Je vois beaucoup d'affirmations dans ces deux volumes, et j'y cherche des preuves, surtout aux endroits qui en réclament le plus. M. Michelet va culbutant les opinions reçues, avançant ceci, niant cela, sans autorité autre que sa parole, lorsque la nouveauté de ses aperçus et de ses opinions exigerait à l'appui les documents les plus décisifs. On rencontre presque à chaque page, dans son histoire, de véritables révélations, étranges, heurtant de front toutes les idées reçues, et pour lesquelles l'appui d'un argument ne serait pas de luxe. Il lui arrive trop souvent de se borner pour toutes preuves à des rapprochements et à des images, ou bien à des phrases de ce genre : « Il est clair. — Il est certain... » même lorsque cela est si peu clair et si peu certain, qu'il est presque seul de son avis parmi les historiens,— ou de réfuter très-commodément un fait reçu partout, mais qui a le tort de le gêner, en le trai-

tant simplement d'*histoire stupide*, de *conte absurde*. Il y a là tant de choses nouvelles, *renversantes*, présentées en courant, comme indiscutables et écrasantes d'évidence, que le lecteur stupéfait ne sait à laquelle s'attaquer, où arrêter l'auteur pour lui demander les preuves. Il faudrait reprendre ces romans passionnés, page par page, ligne par ligne, en criant à chaque fois : « Qu'est-ce que ceci? où avez-vous trouvé ce fait? qui vous l'a dit? » Nous sommes ici, si l'on veut bien nous pardonner cette comparaison, dans la situation d'un homme déterminé à relever toutes les gasconnades d'un interlocuteur, mais que celui-ci réduit bientôt à les laisser passer sans protestation, tant il les multiplie et les accumule avec une intarissable abondance. Presque toujours, M. Michelet ne songe pas à indiquer ses sources, ou, s'il le fait, c'est d'une manière tellement vague, en mettant simplement le nom de l'auteur entre parenthèses, sans indiquer ni la page ni le livre, lors même que cet auteur a laissé dix volumes in-quarto, — que toute vérification devient à peu près impossible.

Les preuves de M. Michelet, ce sont d'abord ses doutes qu'il prend pour des réalités, puis ce qu'il nomme la vraisemblance. Mais quelle vraisemblance? La sienne n'est pas celle de tout le monde : elle lui est tellement particulière, qu'il serait plus juste de l'appeler d'un tout autre nom. Nous avons vu et nous verrons encore de trop curieux exemples de ce qu'il entend par là pour qu'il nous prenne jamais fantaisie d'accepter un pareil *critérium*. — La vraisemblance, c'est quelque chose de bien vague, que chacun peut accommoder à sa guise et voir à sa façon. Une intelligence prévenue et passionnée trouvera de la vraisemblance à ses plus fausses, à ses plus bizarres conjectures, parce qu'elle voit naturellement les faits à travers ses idées. M. Éd. Fournier a composé un petit livre qui a surtout pour but de démontrer, et qui démontre en effet, par cent exemples concluants, que le vraisemblable est la mort du vrai en histoire. — Ce n'est pas de la vraisemblance d'ailleurs, mais des faits et des arguments, de la certitude, en un mot, qu'il faut aux juges dans l'instruction d'un procès.

M. Michelet n'a rien perdu de cette merveilleuse faculté d'induction et de déduction que j'ai signalée ailleurs; c'est encore là un de ses genres de preuves. Un exemple suffira; s'il le fallait, j'en donnerais vingt autres. Il s'agit de la lettre du 30 novembre 1579, écrite au nom de Philippe II au prince de Parme, pour la proscription de Guillaume d'Orange.

« La lettre n'est point de Granvelle, dit M. Michelet. Il écrivait le français à merveille, avec une netteté singulière. Et cette lettre est un brouillis, un gâchis, un pêle-mêle (soit jusqu'à présent, mais

admirez ce qui suit, s'il vous plaît), où la construction ténébreuse, la phrase serpentine, allongée et tortillée, à force de replis, *se dénonce et devient claire comme œuvre de Loyola.* — Ce qui désigne mieux encore les jésuites, c'est cette prodigieuse assurance et cette intrépidité dans le mensonge, » etc. Du reste, la lettre qualifie Guillaume d'Orange de *tyran.* « Ce dernier mot équivaut à une signature. La doctrine que les jésuites enseignaient alors dans les séminaires, c'est le meurtre des tyrans. » — N'est-ce pas lumineux ? n'est-ce pas prodigieux de logique ?

M. Michelet a ainsi des finesses inouïes, des ruses charmantes et d'adorables subtilités d'interprétation. C'est un modèle désespérant pour faire sortir d'un mot, d'un geste, voire d'un silence, tout ce qui n'y est pas, contre ses grands ennemis, le pape, les catholiques, les jésuites. Oh ! les jésuites surtout, ces farouches ennemis de l'humanité, contre lesquels tout moyen est bon ! Je ne résiste pas au plaisir de rapporter encore ici quelques-uns des raisonnements ingénieux et des accablantes démonstrations de l'auteur contre ces scélérats, dont Dieu me garde de prendre la défense ! Le jésuite Campian jure sur l'échafaud que, loin d'avoir conspiré la mort de la reine Élisabeth, il n'a jamais passé un jour sans prier pour elle : « Mensonge intrépide par-devant la mort ! » s'écrie M. Michelet, qui a jugé inutile de donner d'autre preuve. Il y a quelque chose de plus joli encore à propos de deux autres jésuites, les P. Guignard et Guéret, que le parlement fit pendre après l'attentat de Jean Chastel : ils « ne manquèrent pas, en Grève, de se proclamer innocents. L'autorisation que leur donne Loyola d'*obéir jusqu'au péché mortel inclusivement*, les mettra toujours à même de mentir tranquillement *in articulo mortis.* »

En vérité, j'espère qu'on me tiendra compte de mon sang-froid en rapportant de pareilles phrases, qui partagent l'esprit entre le rire et l'indignation. Où M. Michelet a-t-il vu ce dont il doit être bien sûr, puisqu'il le répète à plusieurs reprises, que saint Ignace de Loyola a donné à ses disciples l'autorisation d'obéir *jusqu'au péché mortel inclusivement.* C'est une facon particulière à M. Michelet de traduire, en la paraphrasant, l'expression de saint Ignace : *Usque ad peccatum.* On avait cru jusqu'alors que cela voulait dire : jusqu'au péché *ex*clusivement; mais M. Michelet a changé tout cela. Je veux bien que le texte latin soit ambigu : il ne s'agit pas ici d'une dissertation sur le style plus ou moins cicéronien de saint Ignace, et c'est à un historien et non à un grammairien que nous avons affaire. Au moins M. Michelet aurait-il dû avertir que cette imputation énorme ne reposait que sur une traduction *fantaisiste* et originale, dans tous les sens du mot, au lieu de laisser croire aux lecteurs peu versés dans la matière qu'il les avait copiés littéralement dans les instructions du fondateur des

jésuites. — D'ailleurs, j'ai fait tout à l'heure à M. Michelet une concession purement gratuite; pas plus qu'un historien, un grammairien n'aurait le droit de traduire ainsi. *Usque ad*, — est-il besoin de le rappeler à M. Michelet, qui doit être meilleur latiniste que moi, lorsqu'il le veut bien, — signifie *jusqu'auprès*. Que M. Michelet ouvre son Quicherat, et il verra mieux encore : *usque ad* — à l'exclusion de : *omnes usque ad Pompeium*, — tous, à l'exception de Pompée, — a dit Pline le Jeune. M. Michelet sera bien étonné. Après tout, peut-être est-ce *ex*clusivement qu'il a voulu dire; mais ces fautes d'impressions répétées dépasseraient la mesure. Un historien du parti de M. Michelet, qui n'est pas jésuite et qu'il ne doit pas suspecter, M. Henri Martin, a dernièrement aussi étudié Loyola ; mais, loin de lui prêter de son propre fonds un pareil précepte, il reconnaît qu'il a dit justement le contraire. Serait-ce que M. H. Martin sait mieux le latin que M. Michelet? Dieu me garde de le dire! Serait-ce donc?... Je ne dis pas cela non plus.

Ainsi la démonstration de M. Michelet pèche ici par la base, et il me permettra de tenir quelque compte avec beaucoup d'autres d'un serment solennel fait en face de la mort et appuyé (ce qu'il a soin de ne pas ajouter) par les déclarations de Chastel lui-même, qui, soumis à la question ordinaire et extraordinaire, « deschargea de tout les jésuites, mesme le père Guéret, son précepteur, dit qu'il avoit entrepris le coup de son propre mouvement, etc. » C'est Lestoile qui raconte cela, et M. Michelet devait le savoir, lui qui se sert si volontiers de son ami Lestoile, et qui le trouve un si excellent guide. C'est sans doute par distraction qu'il l'a oublié ici, mais il n'y a que M. Michelet à qui les distractions viennent si à point. Et puis, admirez le contraste! Campian, Guéret, Guignard, ne doivent pas être crus quand, au milieu des tortures, *et sans espoir de pardon*, ils rejettent la responsabilité d'un crime, — parce que ce sont des jésuites, et que leurs déclarations tendraient à justifier leur ordre, ce qu'un bon citoyen ne peut admettre un moment ; mais Salcède, qui n'est qu'un assassin, quand, « *pour avoir sa grâce*, » il confesse les complots et les trahisons de la Ligue, c'est un témoin irrécusable, et on ne songe même point qu'il soit possible de contester un iota de sa déposition. — Rien n'est instructif comme ces petits rapprochements.

Voilà donc déjà les jésuites coupables d'avoir voulu tuer Élisabeth et Henri IV. Les autres régicides, ceux de Jaureguy, de Balthazar Gérard, de Ravaillac, sont aussi, bien entendu, portés à leur compte, sinon toujours par affirmations catégoriques, au moins par allusions fort claires. Lorsque M. Michelet ne peut, à la rigueur, affirmer, il insinue : il en reste toujours quelque chose. Il n'accuse pas en face, mais, les yeux détournés et sans avoir l'air de rien, laissant le lecteur

conclure à son aise. Exemples : « Le Pape, si l'on en croit Dupleix, sut la mort (un empoisonnement) de Gabrielle, de façon surnaturelle, au jour et à l'heure où elle arriva. » — « On admira que les ennemis de Richelieu mourussent ainsi toujours à temps. » Et sur la naissance de Louis XIII : « Plusieurs de ses très-bons portraits (très-bons, c'est-à-dire ceux qui vont à la thèse de M. Michelet) le montrent au vrai : une longue figure de teint très-brun, à moustaches noires. Rien d'Henri IV, rien de Marie de Médicis. Les Espagnols disaient que ce faux Louis était fils d'un des Orsini. Quoi qu'il en soit (ce *quoi qu'il en soit* est admirable), il avait tous les goûts d'un prince italien de la décadence. » — Et, plus loin, parlant du besoin qu'avait Anne d'Autriche de mettre au monde un fils pour empêcher l'avénement au trône de son ennemi, Monsieur, dans le cas probable de la prochaine mort du roi : « On dit qu'une chose violemment voulue et désirée se réalise, qu'un véhément désir parfois crée son objet. J'ignore ce qui en est : ce qui me *semble* sûr, c'est que la reine, qui avait tant d'intérêt à être grosse, le devint en effet. » Nous avons bien d'autres révélations de ce genre, et même de beaucoup plus graves, tout aussi fortement établies. M. Michelet s'évertue, par exemple, à démontrer que la naissance de Louis XIV est due à un petit adultère dont on ne se doutait généralement pas : nous aimons autant ne pas le suivre sur ce terrain scabreux.

Les points d'interrogation, les *dit-on* et les *ce semble*, sont aussi d'un puissant secours à l'occasion. On ne peut rien reprocher à l'auteur, car il n'affirme rien : il a trop de bonne foi pour cela; mais le coup n'en est pas moins porté : « Chavigny (fils de Richelieu ?) » — « Le P. Joseph alla, *dit-on*, pour terroriser le pauvre homme (le doyen de l'Université dont il s'agit d'expliquer la soumission au pape) jusqu'à la comédie de montrer des poignards, de dire qu'il fallait signer ou mourir. » Ce qui suit regarde Mazarin : « En 1639, il fut favorisé, *ce semble*, au moins un moment (favorisé de la reine, et on comprend ce que M. Michelet entend par *favorisé*). En 1642, il devint maître de la reine, après le traité d'Espagne, dit Tallemant, ce qui signifie, *selon moi*, quand il lui conseilla de révéler le traité. » — Il *me semble* que le lecteur sera de mon avis : *selon moi*, ces deux petits mots font ici admirablement ; mais que dirait M. Michelet, si c'était un écrivain catholique qui raisonnât contre le protestantisme avec des *selon moi*, *dit-on*, *il me semble?* Il rirait fort de l'écrivain catholique, et il aurait raison.

L'oncle Tobie avait son *dada;* les jésuites, voilà le *dada*, ou plutôt le grand cheval de bataille de M. Michelet. C'est contre eux qu'il part en guerre, à chaque page de son livre, côte à côte avec M. Eugène Sue, dont il est le collaborateur et le lieutenant dans cette sainte

croisade, et que j'ai été étonné de ne pas voir cité dans les notes. L'auteur du *Juif Errant* nous montre les hommes noirs organisés en bandes d'empoisonneurs sur toute la surface du globe, et M. Michelet, reprenant cette idée épique, nous dévoile les trahisons, les infamies, les assassinats de cette horde de cannibales, qu'on n'a pas encore exterminés dans leurs repaires! Si j'énumérais ici tous les princes et tous les grands hommes qu'ils ont massacrés, — non eux-mêmes, mais par procuration, car ils joignent la lâcheté à la scélératesse, — le lecteur vertueux serait épouvanté. Ils n'ont pas précisément mangé de petits enfants, — du moins l'auteur ne l'a pas encore dit, — mais ils en volent. Ils préparent des poisons dans leurs cavernes; ils dressent dans l'ombre et le mystère, comme le Vieux de la Montagne, des sicaires qu'ils lâchent ensuite sur les rois. On les trouve, ou du moins M. Michelet les trouve, ce qui revient au même, à l'origine de tous les crimes; il en fait les boucs émissaires de tous les péchés que doit enregistrer l'histoire. Vous cherchez la preuve. Allons donc! la parole d'honneur de M. Michelet ne suffit-elle pas? Puisqu'il vous dit qu'il les a vus! Je n'en doute nullement pour ma part : il les a vus comme l'halluciné voit les fantômes qui le poursuivent partout et qu'il traîne après lui; comme Pascal et Malebranche, suivant la légende, voyaient, l'un, le précipice toujours ouvert devant lui; l'autre, le gigot toujours suspendu à son nez.

J'ai connu de fort honnêtes gens, gens d'esprit même, qui déraisonnaient et battaient la campagne dès qu'ils abordaient ce sujet. On cite des hommes distingués qui sont devenus fous de la peur des jésuites. Pauvre cervelle humaine! Pour ma part, j'ai rencontré, un jour, dans les bureaux d'une revue, un publiciste de talent qui se croyait poursuivi partout par ces affreux jésuites, déguisés en maçons, en charretiers, en sergents de ville; il racontait avec une émotion communicative qu'il venait de rencontrer une voiture évidemment apostée par les sectateurs de Loyola, qui l'avait éclaboussé des pieds à la tête, et un homme (certainement un jésuite déguisé : il s'était trahi à l'œil faux et au cou tors) qui l'avait poussé du coude pour le faire tomber dans un égout.

M. Michelet est de bonne foi sans doute; mais ce brave homme était de bonne foi aussi. Tous deux ont une maladie qui n'a pas encore été classée par les médecins, mais qu'il est urgent de diagnostiquer et de cataloguer : la *jésuitophobie*.

Voulez-vous quelques exemples de l'ingénieuse procédure employée contre eux par l'auteur et des ressources infinies qu'il tire, pour les accabler, de cette merveilleuse faculté d'induction que nous signalions plus haut? Copernic expose son système; pendant que tout s'épouvante, les révérends Pères, plus clairvoyants, se hâtent de

l'adopter. « A Cologne, leur Koster enseignera Copernic *d'une manière également instructive et agréable.* (C'est M. Michelet qui souligne cette phrase pour la signaler à l'indignation du lecteur intelligent.) Ainsi rien ne les embarrasse. *Tellement* (cette fois c'est moi qui souligne) *ils sentent en eux la puissance de mort et la faculté du faux, que la vérité, s'ils l'enseignent, n'a plus ni force ni sens!* » Ainsi, c'est parce que les jésuites sentent en eux la faculté du faux qu'ils ont reçu et enseigné la vérité avant tous les autres. Eût-il donc mieux valu qu'ils la rejetassent, ou qu'elle ne fût enseignée dans leurs écoles ni d'une manière *instructive* ni d'une manière *agréable*? Qu'aurait dit alors le sévère M. Michelet, à qui rien n'échappe?

Les succès des jésuites dans l'enseignement « sont tels, que les protestants eux-mêmes leur confient souvent leurs enfants. » L'historien va donc être réduit à la cruelle humiliation de les louer. Ne craignez rien; il se percerait plutôt de sa plume. A défaut du fait, il lui reste l'interprétation : « En moins de rien, ajoute-t-il, vous verrez leurs écoliers, Cicérons improvisés, faire la stupeur de leurs parents; ils jasent, ils latinisent, ils scandent, — *docteurs à quinze ans, et sots à jamais* ! » Réponse victorieuse que M. Michelet eût dû appuyer de quelques noms, tels que ceux de Corneille, Fontenelle, Voltaire et autres sots, élèves des jésuites. Cela eût achevé la conviction aussitôt.

Quand Henri IV s'est converti au catholicisme, les jésuites, jusqu'alors hostiles, se déclarèrent pour lui : la chose paraît simple à comprendre, mais l'auteur y découvre une bien autre finesse. Lisez, et, si vous n'y voyez pas très-clair, ne vous en prenez qu'à vous :

« Deux hommes d'esprit, le Gascon d'Ossat et le factotum Duperron, négociaient l'absolution à Rome. Ils trouvèrent des auxiliaires. Qui? Les jésuites eux-mêmes... Remarquable bonté de ces Pères, qui rendaient le bien pour le mal. » (Formidable ironie de M. Michelet! m'écrierai-je à mon tour, qui me fait frémir pour les jésuites. — En effet, continuez) : « En réalité, ils voyaient l'Espagne usée jusqu'à la corde, et le refus de l'impôt par deux cents villes de Castille finissait cette grande terreur de trente années. Les jésuites comprirent que le champ de l'intrigue désormais serait la France et l'intérieur même d'Henri IV, » etc.

Que cela est ingénieux! M. Michelet a écrit quelques pages, dans son histoire, sur la naissance de la casuistique religieuse; pourquoi ne nous donne-t-il pas les procédés et les principes de sa casuistique personnelle? — Voilà où j'admire M. Michelet : c'est qu'avec sa puissante argumentation il n'y a pas moyen d'échapper à son verdict. Si ses ennemis font mal, c'est perversité, et, s'ils font bien, c'est hypocrisie; s'il vont à gauche au lieu d'aller à droite, il les drape

comme ils le méritent; et, s'ils vont à droite, il *prouve* qu'ils avaient l'*intention* d'aller à gauche. — Ainsi, que les faits appuient son système ou le contrarient, c'est toujours tant mieux, et le résultat demeure parfaitement identique. Cela est fort simple, n'est-ce pas? Et voilà le vrai moyen de ne jamais manquer le but. — Ici, par exemple, si les jésuites s'étaient opposés à l'absolution d'Henri IV, c'eût été la preuve sans réplique que leur zèle religieux n'était qu'un masque à leur ambition; loin de s'y opposer, ils y aident de tout leur pouvoir : quelques niais pourraient en conclure leur bonne foi; mais, pour le regard de M. Michelet, c'est la même chose, parce qu'il faut que ce soit la même chose. Je disais bien, M. Michelet est un casuiste, et des plus distingués.

Encore un petit exemple : on ne s'en lasse vraiment pas. La réforme du concile de Trente exigea pour les couvents une grande décence extérieure; M. Michelet en conclut que la décence en devint moindre à l'intérieur. — Auparavant, les religieuses recevaient le beau monde, donnaient des bals, etc. ; c'était un grand désordre, l'historien en convient, et il en conviendrait bien plus si les choses étaient restées de même. Il fallait donc y remédier : c'est ce que fait le décret du concile; mais voyez le malheur : M. Michelet trouve que c'est encore pis. Il n'y entre plus qu'un homme, le directeur. « Qu'en résulterait-il? Les spéculatifs en feront un problème, non les hommes pratiques, non les médecins. » Pouah! Mais n'ayons point de ces délicatesses avec notre auteur. Seulement, monsieur Michelet, que fallait-il donc pour vous plaire? De grâce, expliquez-vous; car enfin, un proverbe, qui n'avait pas encore été contesté jusqu'ici, prétend qu'une porte doit nécessairement être ouverte ou fermée.

Savez-vous pourquoi, à Rome, le savant Manuce ne pouvait plus trouver personne qui voulût écouter Platon? C'est que les jésuites avaient tué la science. Qui a fait la guerre de Trente-Ans? Les jésuites. Qui a organisé la conspiration des poudres et « voulu faire sauter le roi d'Angleterre, sa cour, tout le parlement? » Les jésuites. On pourrait prolonger ces demandes et cette réponse bien longtemps. Arrêtons-nous un peu à cette conspiration des poudres. Il suffira de dire que ceux qu'il désigne comme l'âme du complot ont été formellement et complétement déchargés de toute participation directe ou indirecte par les aveux de Fawkes, un des principaux conjurés, et que notre ambassadeur à Londres, Lefèvre de la Boderie, qu'une publication récente a remis en lumière, les a pleinement justifiés dans ses *Négociations*, que M. Michelet doit connaître, mais qu'il a oubliées, cette fois, pour me laisser le plaisir de les lui rappeler. Cette affaire était depuis longtemps jugée pour tout le monde, même pour les protestants, — excepté pour M. Michelet,

qui ne peut admettre qu'il se soit commis depuis trois cents ans un crime historique où les Révérends Pères n'aient pas trempé leurs mains.

Infâmes jésuites, que n'ont-ils pas fait! Je les attends aux autres volumes de M. Michelet, pour lire, en frémissant, la suite de leurs crimes. L'illustre historien n'hésitera pas quelque jour à leur attribuer le désastre de Crécy et la mort de Jeanne d'Arc, et je suis persuadé qu'il trouverait moyen de les foudroyer, s'il écrivait le récit de la guerre de Troie. Vous verrez que ce sont eux qui ont brûlé Servet, qui ont écrit la *Pucelle*, qui ont ruiné la France par le système de Law, qui ont trahi à Waterloo, qui font manquer les récoltes de la vigne et des pommes de terre, et qui ont écrit cet article contre M. Michelet.

On s'est beaucoup moqué de ce prédicateur de village qui, prêchant sur les maux d'aujourd'hui, concluait toujours : « C'est la faute à Voltaire, c'est la faute à Rousseau. » Et, prenant son bonnet carré à partie : « Répondez, Voltaire; répondez, Rousseau! » M. Michelet a remplacé le : « C'est la faute à Voltaire, » par « c'est la faute aux jésuites, » et il s'écrie : « Répondez, Loyola; répondez, Lainez! » J'aurais cru que la vieillerie de ce refrain eût dû suffire à le discréditer, mais M. Michelet persiste plus que jamais à se poser en Don Quichotte de la croisade antijésuitique. Il ne laisse pas échapper la moindre occasion de se jeter sur les passions *libidineuses* des prêtres, et autres jolies choses qui servent de texte ordinaire aux agréables plaisanteries de messieurs les habitués d'estaminet ; de remuer cette gothique fantasmagorie du confessionnal[1], de l'espionnage organisé méthodiquement au tribunal de la pénitence, qui revient à satiété dans toutes ses œuvres, et que nous savons par cœur pour l'avoir vue et revue quelques centaines de fois. Je ne veux pas faire ici l'apologie des Révérends Pères, qui s'en passeront fort bien; mais, en vérité, il est presque impossible que les gens les plus désintéressés dans ces questions ne se sentent pas fatigués à la fin, et que cette rage puérile n'ait pour effet de convertir au *jésuitisme* les plus jésuitophobes.

Ce n'est pas tout. On rencontrera dans ces volumes bien des faits historiques qu'on ne reconnaîtra pas d'abord, à la façon dont l'auteur les raconte et les résume (la mort de Chalais, par exemple); bien des choses qu'il est impossible de comprendre à la seule lecture de son livre, et dont on ne peut saisir ni la cause ni les développements. Nombre de particularités élémentaires et qui semblent indispensables

[1] A ce propos, M. Michelet apprend aux lecteurs un fait dont ils ne se doutaient pas, j'en suis sûr : c'est que, dans les couvents, « les dames supérieures confessaient. » On s'instruit tous les jours.

ont été négligées. L'auteur n'écrit que pour ceux qui savent déjà, afin de fixer leur opinion ; c'est moins une histoire qu'un plaidoyer passionné, qui suppose presque continuellement de la part du lecteur la connaissance antérieure des noms et des faits. Il décrit plutôt qu'il ne raconte; il peint plutôt qu'il ne décrit. Je ne veux pas relever avec plus de sévérité qu'elles n'en méritent de petites erreurs qui ne sont pas très-rares chez lui, comme lorsqu'il fait *poignarder* Guillaume d'Orange par l'Espagnol Jaureguy, tandis que le poignard fut un pistolet, dont la balle traversa les deux joues du prince. Ceci montre avec quel sans-gêne M. Michelet traite les questions de détail qui n'importent pas à ses théories et à son système. Il s'attache aux grandes lignes, et dédaigne le reste.

La suite de la pensée ne se dégage pas toujours nettement : il y a d'un bout à l'autre de ces trois volumes je ne sais quoi de trouble et de confus. Les phrases haletantes et pressées tombent dru comme grêle, sans lien matériel, sans transition, mêlant tout, la politique, la religion, les arts, les lettres, la dissertation et l'histoire, le temps passé et le temps présent, M. Capefigue et Marie de Médicis. C'est une chose fâcheuse que l'introduction de ces éléments étrangers dans le corps du récit, et on peut regretter que l'auteur rompe trop souvent la trame de l'histoire en y faisant entrer ce qui serait mieux à sa place dans les notes. Tout se mêle, tout se brouille dans ce singulier amalgame; M. Michelet voit partout des points de départ, des relations, des conséquences et des symboles, jusque dans les moindres faits, justement abandonnés par ses prédécesseurs à la curiosité des anecdotiers. Il a tout un système sur les grands effets produits par les petites causes, et l'on ne se douterait point, par exemple, de ce qu'il voit dans l'incident des pincettes avec lesquelles Louis XIII retire un billet du sein de mademoiselle Hautefort. Vous suivez à la hâte, et tout essoufflé, l'historien qui va d'un pied leste, et vous éperonnant d'un mot, au moment où la fatigue commence ; bien des fois, intrigué, inquiet, vous voudriez une minute d'arrêt, pour questionner le narrateur, pour réfléchir sur un passage obscur, pour approfondir une phrase énigmatique : il faut passer avant d'avoir compris, sinon la pensée générale et le but du livre, que tout le monde d'ailleurs connaît d'avance sans avoir besoin de le lire.

Si l'on veut un modèle complet d'entortillement, d'obscurité laborieuse, de subtilité inouïe et vraiment risible, qu'on lise, dans le volume *Henri IV et Richelieu*, les bizarres explications que donne gravement l'auteur sur l'origine de la casuistique. Rien de plus gai dans notre langue. Je n'attendais pas moins d'un casuiste aussi expert que M. Michelet.

Mais, avec lui, il ne faut jamais se flatter d'avoir atteint l'extrême

limite; il trouve toujours moyen de surprendre de nouveau le lecteur le plus blasé. Après les explications sur l'origine de la casuistique, viennent une dissertation sur les causes du sabbat, puis une longue digression sur le tabac et l'alcool, où nous apprenons que le tabac est ennemi de l'amour, un démon de la solitude, « antipathique aux rapprochements sociaux, funeste à la génération. — L'homme qui fume n'a que faire de la femme. (C'est pour cela, sans doute, que le dix-neuvième siècle, qui fume tant, est devenu si chaste)... Veuf dans le mariage même, qu'il le fuie, il fera mieux. » Voilà qui est rude pour les fumeurs ! Et ne croyez point que ce soit badinerie, car M. Michelet prouve son dire en historien sérieux : « Cet isolement fatal commence *précisément* avec le dix-septième siècle, à l'apparition du tabac. » La puante drogue a « supprimé le baiser. » Aussi les jolies femmes de Bayonne déclaraient-elles « que cette *infâme* habitude des hommes leur faisait quitter la famille et les rejetait vers le sabbat (voilà le lien !), disant, en femmes de marins : « Mieux vaut le derrière du diable que la bouche de nos maris. »

Et M. Michelet ajoute avec tristesse et profondeur : « Ceci en 1610. Date fatale qui ouvre les routes où l'homme et la femme iront divergeant. » — Ainsi, le tabac est proscrit au même titre que la confession. L'austère écrivain ne fait de concession à personne, et tous les vices le trouvent également inflexible. Qu'on vienne dire encore que ce n'est point un moraliste.

On ne s'attendait guère à voir le tabac en cette affaire, et Nicot ne se figurait pas être si intimement lié avec l'histoire d'Henri IV et de Richelieu. Mais, pour ma part, je serais fâché de voir disparaître cette belle page de littérature, que M. Michelet a écrite, en guise d'intermède amusant, au milieu d'une action sérieuse, pour nous montrer avec quel art il sait soutenir les plus réjouissants paradoxes, s'échauffer au besoin pour des chimères et des balivernes, et garder une imperturbable gravité en dansant sur la corde roide de la fantaisie. — Sous l'historien, je retrouve toujours l'auteur de l'*Oiseau*.

Et que dire de ses contradictions, — de ses *variations*, si vous aimez mieux ? Bossuet a écrit l'histoire des variations du protestantisme; je ne sais s'il eût osé entreprendre celle des variations de M. Michelet. Ici, je ne parle pas de la volte-face qu'il a faite en passant d'une partie à l'autre de son *Histoire de France*. M. Michelet pourrait nous répondre : « C'est le progrès. » D'ailleurs, le poëte l'a dit, en un vers bien commode pour certaines gens :

> L'homme absurde est celui qui ne change jamais.

Nous nous hâtons de reconnaître que M. Michelet est aussi loin que

possible d'être cet homme absurde. Mais se contredire d'un volume au suivant, ou, dans le même volume, d'une page à une autre, c'est pousser le progrès un peu loin. Nous en avons déjà vu un exemple pour le cardinal de Bérulle. Nous demandons humblement à M. Michelet s'il est facile de comprendre comment Condé, qui, à la page 259 de son dernier volume, est un « animal féroce et docile, servile en ses débuts, plus servile à la fin, » etc., héros factice et fabriqué par recette spéciale (275), se trouve, aux pages 293 et 302, avoir le tact militaire, une intrépidité héroïque, et toutes les qualités de la guerre, « le brillant, le sérieux, l'élan et la réflexion, de plus, une témérité indomptable, une résolution fixe et forte. » Dans la même page où l'auteur lui reconnaît tout cela, il le qualifie de *général d'été*, qu'on lançait aux beaux moments, avec de grands moyens pour emporter le triomphe préparé par d'autres! Et Turenne, traité de *grand* et de *maître des maîtres*, à la page 292, puis rabaissé à la page 372, à ce point que l'auteur semble tout au plus lui accorder « un froid bon sens, de la patience, beaucoup de cet instinct spécial du chasseur et du chien de chasse, parfaitement conciliable avec la médiocrité de caractère, » et qu'il nous montre sans émotion, sans âme, sans compassion pour les maux qui l'entourent! Je sais bien qu'il est possible de soutenir que, dans ces deux cas, il y a seulement contraste dans les mots plus que dans les choses, et que les hommes eux-mêmes pouvaient bien offrir dans leurs caractères et leurs actes ces contradictions qu'on reproche à l'auteur. Soit! Mais combien n'en reste-t-il pas dont M. Michelet seul doit répondre! « Le signe décisif où le héros se reconnaît, dit-il dans son dernier volume, c'est la *joie.* » Or il ne voit, au dix-septième siècle, que « deux hommes gais, » par conséquent deux héros, Galilée et Gustave-Adolphe. Sans discuter ce nouveau critérium de l'héroïsme, ce qui nous mettrait trop en gaieté nous-même, bornons-nous à rappeler à M. Michelet que, dans les volumes précédents, ses héros et ceux de l'humanité étaient le *morose* Coligny, le *froid et sérieux* Guillaume, *l'âpre et farouche* Maurice : ces épithètes ne sont pas de moi, elles sont de M. Michelet, qui n'avait pas encore découvert son *critérium*, et qui poussait même alors l'aberration jusqu'à trouver dans cette tristesse mélancolique un des signes distinctifs de l'héroïsme. Probablement, M. Michelet est de l'école de Proudhon et de son maître Hegel, qui érigent la contradiction en principe philosophique [1].

[1] On sait tout ce qu'a écrit M. Michelet contre le célibat des prêtres, tout ce qu'il y a vu d'immoral et d'antisocial. Ouvrez son livre sur l'*Insecte*, et vous y trouverez un magnifique éloge du célibat, comme grand principe de dévouement, d'activité et d'abnégation. Il est à croire que M. Michelet ne pensait plus aux prêtres en ce moment. Je croyais pourtant qu'il y pensait toujours.

Le mode d'écrire adopté par M. Michelet le dispense de fondre et d'harmoniser ses phrases; il accouple les traits les plus disparates, et sa plume court en sautillant de l'un à l'autre. De là le défaut de largeur et d'ensemble, au moins dans le style; les diversités et les incohérences infinies d'une même page, arrivant à la monotonie par l'uniforme reproduction des effets heurtés et des images bizarres. L'imagination qui le domine et l'emporte avec une fougue irrésistible, d'une part, lui enlève tout sentiment des vraies proportions, en lui faisant attribuer la plus haute importance à des détails secondaires, comme l'influence de l'alcool et du tabac, comme encore le procès du sorcier Gauffridy, qui demandait dix lignes, et auquel il consacre plus de trente pages, indépendamment des deux ou trois autres chapitres qui roulent exclusivement sur le sabbat et la magie;[1] d'autre part, le pousse toujours à l'exagération, même quand il est dans le vrai. Il ne se peut tenir d'outrer les peintures : quel repaire de sorciers et d'assassins ne fait-il pas du Louvre, par exemple, vers l'époque de la mort d'Henri IV et sous la minorité de Louis XIII ! On dirait l'un des souterrains d'Anne Radcliffe. C'est un metteur en scène qui tire toujours au mélodrame, et qu'on applaudirait à l'Ambigu s'il écrivait comme M. Bouchardy.

Où M. Michelet triomphe, avec ce style ardent et métaphorique, c'est dans le portrait. Ces deux volumes en renferment bon nombre, presque tous excellents, du moins au point de vue littéraire, et qui ne vous sortent plus de l'esprit. C'est ainsi qu'il a peint, avec des couleurs singulièrement vives et pittoresques, Henri IV (peut-être un peu flatté, puisque, suivant M. Michelet, cet aimable Gascon, ce beau diseur égoïste, ce hâbleur de bonne foi, était indifférent à toutes choses, et n'avait pas l'idée du devoir), Sully, Zamet, Léonora Galigaï, Henriette d'Entragues, Marie de Médicis, le grand Condé, dont il est curieux de comparer le portrait tracé dans son dernier volume à celui qu'en a fait M. Cousin dans son livre sur la *Société française au dix-septième-siècle*, si l'on veut voir à quelle diversité de jugement sur le personnage le plus historique et le mieux connu peut conduire la diversité des buts et des points de vue. M. Michelet montre partout un sentiment artistique, qui va même souvent jusqu'à l'égarer, parce qu'il le mêle inopportunément aux vues de l'historien, parce qu'il veut toujours relier l'art à des théories trop absolues, s'en servir à expliquer l'esprit du siècle en ses moindres détails, en tirer des conséquences sociales qu'il ne renferme pas. Il a d'excellentes pages littéraires, bien curieuses et bien vivantes ;

[1] M. Michelet a une description du sabbat à donner le vertige : il excelle surtout à exploiter ces données fantastiques, où le poëte peut se déployer à l'aise.

celles, par exemple, qu'il consacre à Malherbe et à l'état des lettres sous Richelieu, et ses ingénieuses considérations sur le *Cid*, sur les contradictions que cette œuvre suscite au cardinal, et sur la réaction qui s'ensuit en faveur de l'Espagne. Mais, là encore, l'exagération et le système viennent gâter un tableau qui, avec plus de mesure, eût pu être parfait de tous points. Ainsi, il dit et répète qu'à l'époque où Philippe de Champagne peignit le portrait du cardinal, c'était le règne de la grisaille partout, « grisaille littéraire en Malherbe, grisaille religieuse dans Bérulle et dans l'oratoire, grisaille artistique dans Philippe de Champagne. » Il est fâcheux pour sa thèse qu'il n'en soit pas ainsi, et que même on puisse précisément soutenir le contraire. A côté de Malherbe et à sa suite, naît et se développe toute une école d'écrivains qui sont restés peu célèbres, il est vrai, mais auxquels on ne peut reprocher d'avoir cultivé la grisaille, bien loin de là. La littérature, à l'époque de Richelieu, est fougueuse, pittoresque, colorée. Ce qui lui manque surtout, c'est le goût et la mesure, mais non l'audace et la couleur. L'auteur, en outre, appelle stérilité ce qui fut une halte féconde, où l'esprit se retrempait, pour se préparer aux merveilles du grand siècle [1]. Avant M. Michelet, Étienne, dans un discours bien connu, soutint que les lettres et les arts sont l'expression et comme le miroir de la société. Cette thèse, que M. Michelet semble reprendre indirectement, en maints endroits de son histoire, est depuis longtemps reconnue plus ingénieuse que vraie; on pourrait la combattre par beaucoup d'exemples historiques [2]. Voilà encore une preuve du danger que je notais plus haut, de vouloir unir trop étroitement l'histoire de l'art et des lettres à celle de la société et de la politique.

M. Michelet a un don précieux, c'est de se transporter dans le

[1] Je doute d'ailleurs qu'il ait bien compris ces merveilles ; on en trouve çà et là, dans son dernier volume, quelques appréciations étranges : « Dans la littérature, dit-il, le moment vigoureux du siècle, le milieu, est marqué des rides de la décadence. La préoccupation ridicule de la forme dépare... les plus sérieux écrivains... Qui pourrait lire Corneille, sauf ses quatre chefs-d'œuvre ? » Moi, et bien d'autres, et je ne le dis pas pour faire parade de courage, car je crois qu'il n'en est pas besoin pour lire *Rodogune, Othon, Sertorius*, et quelques autres pièces encore, où je ne vois guère la préoccupation ridicule de la forme, non plus que dans Bossuet, Bourdaloue, Pascal, la Fontaine, Molière et bien d'autres. Plus loin, M. Michelet dit qu'il n'est pas sûr (le pauvre homme), « que, pendant le beau et solennel récitatif de Bossuet, on n'ait pas ri sous cape. » Si nous osions nous permettre de rassurer M. Michelet, nous lui conseillerions de passer en revue tous les témoignages contemporains, du plus grand au plus petit, et il pourrait se convaincre que personne n'a même songé à sourire.

[2] Ainsi, les pastorales du temps de la Fronde, les idylles écloses en masse sous la Révolution, la littérature pacifique du premier Empire, les colonels et les vieux grognards des opéras-comiques et des vaudevilles de la Restauration.

milieu qu'il décrit, et de s'échauffer, comme un contemporain, pour les faits qu'il raconte et les hommes qu'il apprécie. Au lieu de cacher sa personnalité sous le récit, il la montre, il l'étale, se passionnant pour ou contre : c'est un acteur qui joue son rôle dans la pièce. De la sorte, il dramatise l'histoire, et nous donne parfois une vive et comme une électrique impression du temps. Mais cette qualité, si grande au point de vue littéraire, et qui ferait la fortune d'un poëte ou d'un romancier, se change encore en péril pour l'historien, à qui elle enlève la faculté de juger froidement et sainement les choses, en homme que la distance des siècles protége contre les mille influences du moment. Aussi, même lorsqu'il dit la vérité, il la passionne, la tire dans son sens, la *chauffe* tellement, en un mot, qu'il parvient à la défigurer.

M. Michelet est donc un romancier et un poëte plutôt qu'un historien. Je m'incline devant sa valeur littéraire, mais en conservant le droit de penser et de dire qu'il lui manque la meilleure part, la seule essentielle. En regard de la vérité et de la justice, tout le reste, quelque grand qu'il soit, est bien peu de chose, et ne doit arrêter ni adoucir la critique. Je ne puis même exprimer sans réserve les éloges dus à l'écrivain. Sans examiner si ce style dont M. Michelet exagère d'année en année l'allure excentrique est bien celui qui convient à la noble, à la sévère histoire, j'y note à regret de nombreuses trivialités, évidemment voulues pour l'effet : « Aujourd'hui le traité ; demain le sac de Londres ; après-demain... la torture et les *poux*. — Nau *remit de l'eau dans son vin*. — Philippe s'était longuement *fait tirer l'oreille* pour... — Henri IV les *pinça* sensiblement, en disant qu'il multiplierait leurs charges. — On jeta cette femme à la d'Escoman, pour la dévorer de paroles. Moyen d'amuser le public, deux filles qui *se chantent pouille*, *se jettent au nez* leur scandale, *se gourment*, *se roulent*. — Le fer rouge le brûlait au ventre, lui exaspérait la vessie (ceci est une métaphore). — On *pinça* Richelieu à cet endroit sensible. — On *lui mit dessus* la marine où il ne savait rien. » — Ailleurs Richelieu est *éreinté*, et ailleurs encore, le roi se fût consolé sans peine de *voir crever son Espagnole* (Anne d'Autriche), » etc., etc. Il y a un milieu entre ce style ultrafamilier et la solennité guindée du style académique.

Les incorrections, proprement dites, ne sont pas moins nombreuses. Je ne puis en citer qu'un petit nombre : « On a fait prudemment *en ne sortant jamais cette musique* du lieu... — Il *sortit l'affaire* des mains de l'évêque. — Quelques paroles de la cour, une petite justice qu'on fit de l'excès de Tours, *désarma* la résistance. — Luynes, que donna-t-il en échange ? Bien peu de chose et *peu coûteuse*. » Veuillez examiner la construction de la phrase suivante :

« L'enfant royal ayant fort bien dîné le jour de la mort de son père, le lendemain matin, s'étant levé gaiement, *bien déjeuné et bu* un bon coup de vin blanc, alors il monta... » N'est-ce pas traiter la grammaire avec un peu trop de sans-façon? Avant la verve, avant le coloris, avant l'énergie, la première qualité, la première loi d'un écrivain, c'est le respect de la langue.

Ai-je besoin de me résumer en finissant? M. de Lamartine a nommé quelque part M. Michelet le Shakespeare de l'histoire. Le titre est beau, certainement, quoiqu'il y en ait de plus souhaitables encore; mais les drames de Shakespeare, les romans même de Walter Scott, sont mille fois plus vrais que l'histoire de M. Michelet. Malgré la rapidité de cette démonstration, que j'aurais pu allonger dix fois davantage, je pense qu'il ne reste plus maintenant un doute, à ce sujet, dans l'esprit du lecteur impartial.

VICTOR FOURNEL.

MIRÈIO

Aimez-vous les pays où le soleil épanche à grands flots la lumière, embrasant les plaines, dorant la mer, versant partout d'ardents rayons sur la vigne qu'il empourpre, sur les blés qu'il calcine, sur les fronts qu'il brunit, et dans les âmes qu'il égaye; aimez-vous ces nuits méridionales, vastes océans d'azur sur lesquels vogue une lune rougeâtre, ces nuits enivrantes, parsemées d'étoiles, remplies d'harmonies et de parfums, calmes, éloquentes et solennelles; êtes-vous sensibles à la jeunesse, à la grâce, aux mœurs champêtres; vous plaît-il de rêver à l'ombre des amandiers de Provence et de vous laisser bercer à la cadence d'un mélodieux idiome, comme au murmure d'un ruisseau frais et sonore; voulez-vous écouter un écho de la Grèce antique renaissant en France sur la lyre oubliée de nos vieux troubadours? Ouvrez le poëme de *Mirèio* par Frédéric Mistral, et lisez.

Divine enchanteresse, on dit que tu es morte, ô poésie! On prétend que tu plies tes ailes et que les roues stridentes de nos locomotives t'ont blessée au pied. Dieu merci, il n'en est rien. Tu sommeilles à l'écart et, un beau jour, tu nous reviens plus radieuse que jamais. Parfois tu sors d'une bourgade comme aujourd'hui; tu t'élances à l'improviste avec ton cortége de larmes et de sourires; tu frappes à nos cœurs désenchantés et leur cries : Me voilà!

« Ton pays sera mon pays, ton peuple sera mon peuple, » dit Ruth à Noémi dans la Bible ; elle prononce ces mots d'une douceur in-

finie dans le domaine de Booz, au milieu des gerbes dorées que lient en chantant des troupes de moissonneurs suivis par des glaneuses. Ainsi vient de parler à notre âme la voix du poëte des champs dont nous allons essayer de nous faire l'interprète, à l'aide de la traduction littérale et quelque peu heurtée qu'il a hasardée lui-même. La différence des langues semble nous interdire de converser ensemble. La sienne a l'éclat et le son vibrant du métal; la nôtre est sèche et pâle comme un épi trop mûr. N'importe. Nous le suivrons dans son pays. Nous vêtirons la veste provençale et nous chausserons les guêtres de cuir. Nous endosserons à la cueillette des olives. Nous jetterons nos vieux livres pour aller détacher avec lui la large feuille du mûrier, et l'entasser à grands flots verdâtres dans ces sacs d'où elle sortira bientôt convertie en longs écheveaux de soie, filée par les vers de la *magnanerie*. Les folles danses de la contrée, les farandoles, nous enlaceront dans leur tourbillon poudreux. Nous nous mêlerons ensemble aux rudes travaux du labour; nous applaudirons à deux aux combats de taureaux de Nîmes, et la Crau, cette plaine rocailleuse et brûlée, l'Arcadie de sa Mirèio, va devenir notre patrie. Nous suivrons ses vers pas à pas. Heureux si, comme dans ce tableau de Léopold Robert, où le char débordant de gerbes s'avance majestueusement au milieu de *pifferari* et de danseurs, nous pouvons faire escorte au poëme sans l'alourdir et le déparer !

Mirèio est une épopée de la campagne, une idylle d'une teinte antique; la suave gravité de Virgile, l'élégance enjouée d'Horace, la pompe simple de l'Odyssée, y laissent çà et là leurs empreintes et leurs chaudes couleurs. Des stances rimées de sept vers, harmonieuses et énergiques comme celles du Tasse, prêtent un vêtement souple et non traînant aux pensées, tantôt enguirlandées de feuillages et de fleurs, tantôt vêtues à l'espagnole. La muse villageoise du poëte se pare, je ne sais comment, de mille grâces que l'on trouve éparses ailleurs; son sujet, aussi peu fécond en péripéties que les sujets de Théocrite, demeure original en rappelant çà et là certains beaux souvenirs des littératures antiques et modernes. On voit bien que l'auteur a étudié, qu'avant de saisir la flûte pastorale il a fait résonner les harpes des grands maîtres. Mais il s'approprie tout ce qu'il touche; il relève ce qu'il ramasse; il peint ce qu'il trouve ébauché : en un mot, il crée. S'il fallait rendre par une image l'impression produite par cette œuvre écrite en patois provençal, patois charmant, si prompt à donner du relief à l'idée, si ingénieux à exprimer la passion, si impressionnable au souffle des hauts sentiments et à l'inspiration des génies divers, nous ne saurions mieux comparer ce poëme, dont la trame agreste admet des beautés de tout ordre et de tout genre, qu'à une amphore d'argile, trouvée dans le sol d'Arles, attique de forme,

couronnée par une main méridionale de grelots qui retentissent au moindre choc, et dont les flancs représentent mille scènes champêtres : des moissonneurs fauchant le blé ou dormant sur les gerbes; des vendangeurs ceints de feuilles de vigne, les lèvres tachées de lie; des pâtres debout au milieu d'une nuit claire, gardant des taureaux aux larges cornes, ressortant comme des blocs de grès rouge au milieu des herbes; des filles rieuses tissant la toile ou penchées sur l'onde d'un lavoir; de vieux laboureurs attablés à un festin bruyant, tumultueux comme une ruche d'abeilles; — puis à la base le nom de Dieu gravé en caractères bibliques.

I

Les premières pages de la plupart des grandes œuvres sont simples, de même que les premiers pas de la plupart des grands hommes sont modestes. C'est ainsi que le début du poëte nous annonce les splendeurs qui vont nous émerveiller tout à l'heure :

> Cante uno chato de Prouvènço
> Dins lis amour de sa jouvènço
> A travès de la Crau, vers la mar, dins li bla,
> Umble escoulan d'ou grand Humèro
> Jéu la vole ségni. Coume èro
> Rèn qu' uno chato de la terro,
> En foro de la Crau se n'es gaire parla.

« Je chante une jeune fille de Provence. A travers la Crau, humble poursuivant du grand Homère, je veux la suivre dans ses fraîches amours, à travers la Crau, vers le bord de la mer, dans les blés... Ce n'était qu'une fille de la glèbe... Aussi hors du pays n'en a-t-on guère entendu parler.

« ... Bien que son front ne brillât que de grâce et de jeunesse; bien qu'elle n'eût ni diadème d'or ni manteau de soie tissée à Damas, je veux qu'elle soit élevée en gloire comme une reine et célébrée par notre pauvre langue dédaignée... Car je ne chante que pour vous, ô pâtres de Provence, et pour vous, habitants isolés de nos *mas*. » (Les mas sont des fermes disséminées çà et là dans les plaines.) « Et toi, Seigneur, Dieu de ma patrie, toi qui naquis parmi les pasteurs, daigne enflammer ma parole et donne-moi du souffle ! »

Après cette invocation rapide au divin enfant de Bethléem dont le

berceau fut une crèche, le poëte esquisse d'un trait la cabane où grandit Vincent, le futur amant de Mirèio, petite hutte penchée sur la rive du Rhône comme un nid de sarcelles au milieu des roseaux.

« Aux bords du Rhône, au milieu des peupliers aux cimes élancées et des saules aux branches pendantes, dans une pauvre maisonnette rongée par l'eau, un vannier vivait avec son fils; ils s'en allaient, vers l'automne, de ferme en ferme, raccommodant les corbeilles rompues et les paniers troués.

> De-l'ong d'ou Rone, entre li pibo
> E li sauseto de la ribo
> En un paure oustal'oun pèr l'aigo rousiga
> Un panieraire demouravo,
> Qu' emé soun drole pièi passavo
> De mas en mas, e pedessavo
> Li canestello routo e li panié trauca. »

Nous voilà au fait de ces deux existences obscures, qui, pour l'œil indifférent de l'habitant des villes, ne diffèrent guère de celles de deux oiseaux des marécages cachés sous les joncs ou d'un couple de lézards endormis au soleil le long d'un mur. Pour le poëte, le chrétien et l'hirondelle, il n'en est pas ainsi; ils s'arrêtent amoureusement auprès des toits de chaume. Or, un jour que le père et le fils cheminaient ensemble dans la campagne, *traînant leurs longs fagots de scions d'osier*, ils sont surpris par un orage. Ils se demandent où ils pourront trouver un abri pour la nuit, et telle est la conversation qui s'engage :

« — Père, dit Vincent, regardez le soleil! Voyez-vous là-bas, vers Maguelonne, les piliers de nuages qui l'étayent? Si ce rempart s'amoncelle, père, avant d'arriver au *mas*, nous serons mouillés... Combien *fait-on* de charrues au *mas* des Micocoules, père? — Six, répond le vannier. — Ah! c'est là un des plus forts domaines de la Crau!

« — Eh! regarde, ne vois-tu pas leur verger d'oliviers? reprend le vieillard. Çà et là serpentent entre les troncs rugueux de longs rubans de vignes et les pâles guirlandes des amandiers. On dit que, dans ce verger, le plus beau de tous ceux qui s'étendent sur la côte, il y a autant d'allées que de jours dans l'année, et dans chacune de ces avenues autant de pieds d'arbres qu'il y a d'avenues. »

« — Grand Dieu! s'écrie Vincent, que d'*oliveuses* il doit falloir à la récolte pour cueillir les monceaux d'olives qui pendent à tous ces arbres! — Oh! ne t'embarrasse point pour si peu, mon garçon, ajoute le vannier,

quand viendra la Toussaint, des troupes de filles s'en viendront des villages du pays, et, tout en chantant parmi les feuilles, elles te rempliront *haut la main* les sacs énormes d'olives *roses et amygdalines !* »

« ... — Mais déjà s'entrevoit au milieu de l'aire le comble de la meule de paille, dit encore Vincent, nous voilà bientôt à l'abri. — Oh ! c'est là, murmure le père en interrompant son fils, c'est là que l'on voit de grasses brebis dans le bercail ! L'été, elles broutent l'herbe sous les grands pins; l'hiver, elles bondissent dans la plaine caillouteuse... Vois-tu encore ces gros massifs d'arbres qui roulent l'ombre sur les tuiles, et cette belle fontaine qui coule en un vivier, et toutes ces ruches d'abeilles qui donnent leur miel à l'automne, et qui, dès que mai s'éveille, s'en vont suspendre leurs essaims dorés aux bras des micocouliers ! »

Ils entrent dans la ferme. Mirèio venait de donner la *feuillée* à ses vers à soie. Légère et alerte, elle marchait dans la rosée du soir. Un écheveau de fil se tordait en plis souples sous sa main. Les villageois se saluent en termes affables et rustiques qui rappellent la causerie des paysans d'Ithaque. Puis, guidés tous les deux par un sourire de la jeune fille, le père et le fils s'acheminent vers la meule de paille, où, sans plus de paroles, en attendant la nuit, ils se mettent à l'ouvrage. Ils sont assis sur une sorte de herse toute gercée encore par la terre de labour. Leur gerbe d'osier se dénoue à leurs pieds, et, calmes comme tous les pauvres qui ont trouvé un gîte, ils commencent à croiser à l'écart les rameaux du bois docile qui se tresse en corbeille entre leurs doigts.

Cependant les laboureurs, robustes et bruns enfants de la Provence, reviennent un à un au *mas*, armés de longues piques, précédés de leur charrue, fiers comme des triomphateurs. On apprête le repas du soir, et la table de pierre grossièrement taillée se couvre bientôt de plats fumants. « Allons ! venez souper et laissez là la cor-« beille, maître Ambroise ! » crie au vannier maître Ramon, le chef de la ferme. Il parlait toujours avec cette bonhomie rude qui le faisait aimer et craindre par toute la Crau. « Ne voyez-vous point naître « les étoiles ? Allons, Mirèio, apporte une écuelle ! — Allons ! » dit à son tour maître Ambroise le vannier; et il se lève lui et son fils. Ils prennent place à un coin de la table et se tranchent un morceau de pain. « Mirèio, leste et accorte, assaisonna pour eux un plat de féve-« roles avec l'huile des oliviers; puis elle vint elle-même en courant « le leur apporter entre ses mains. Mirèio entrait dans ses quinze « ans. On eût dit qu'elle était éclose d'un rayon de soleil. » Ici le poëte hasarde en quelques traits de pinceau la séduisante figure de la jeune Provençale. C'est une suave et délicieuse aquarelle, chaude de ton, légère et exquise de forme. « Ah ! si dans un verre d'eau, » s'é-

crie-t-il, « vous aviez vu cette grâce et cette élégance reflétée, d'un « trait vous l'auriez bue ! »

A la fin du repas, Mirèio demande au vieux vannier de lui chanter quelqu'un de ces chants célèbres, grâce auxquels il a tant de fois jadis égayé les longs soirs d'hiver dans les *mas*, alors que, tout en tressant ses brins d'osier autour d'un foyer petillant, il pliait et enchaînait par le charme de ses récits l'attention vagabonde des pâtres et des bergères. Maître Ambroise refuse d'abord comme tous les grands chanteurs. « Ma voix n'est plus qu'un épi égrené, » dit-il. N'importe. Il cède à une nouvelle prière de la jeune fille, et, après avoir vidé son verre plein de vin, le vieillard entonne une sorte d'ode militaire en l'honneur du bailli de Suffren, son ancien capitaine, le vainqueur des Anglais aux mers de l'Inde. Le rustique auditoire applaudit à la fin de chacun de ces couplets guerriers dont tous les vers sont des exploits et où les mots comme des balles portent à tout coup contre les ennemis de la France. Lorsque maître Ambroise eut cessé de chanter, les garçons de ferme semblaient l'écouter encore. Ils restaient immobiles, la tête éveillée et la bouche entr'ouverte. Enfin ils se lèvent et vont mener les bêtes à l'abreuvoir, dans la belle eau courante. Sous la treille aux rameaux épars, longtemps ils murmurent à voix basse les refrains du bonhomme, pendant que les mulets aux jambes grêles aspiraient le vent frais des nuits, et que les six attelages de bœufs, sombres et comme pensifs, plongeaient leurs larges naseaux dans l'onde.

Mai Mirèio, touto souleto,
Èro restado, risouleto,
Restado eme Vincèn, lou fieu de Mèste Ambroi etc.

Mais Mirèio rieuse était restée, restée avec Vincent, le fils de maître Ambroise, et leurs deux têtes se penchaient l'une vers l'autre, pareilles à deux *cabridelles* en fleurs, qu'incline le vent suave d'une soirée de printemps. La jeune fille se plaît à l'entendre raconter sa vie : les haltes qu'il fait dans les fermes, à l'automne, avec son père; ses tristes et solitaires journées dans la petite hutte aux bords du Rhône où bien souvent il se prend à rêver, les pieds pendants dans l'écume du fleuve, le front levé au ciel; ses voyages à Nîmes, la grande ville, où, sur l'esplanade, un jour, il a vu Atalante le Marseillais, l'invincible coureur, battu pour la première fois, chanceler, pâlir et jeter de dépit sa veste aux mailles déliées, aux sonnettes d'or. Mirèio, qui n'a jamais fait deux lieues hors du *mas*, écoute ébahie.

L'enfant du vannier s'animait tellement en variant ses histoires, son œil noir jetait tant de flammes, et son geste ardent prêtait tant

d'éloquence aux moindres détails ! Enfin, bien à regret, elle se retire, car il se fait tard. Mais, tout entière à la surprise et à la joie, la naïve fillette souffle à l'oreille de sa mère avant de s'endormir : « O mère, « Vincent n'est que le fils d'un vannier, mais il conte d'une façon « bien merveilleuse ! » Mon Dieu ! quand on est jeune, et surtout quand on est femme, admirer, c'est aimer !

Voilà le premier chant du poëme. Parmi ces descriptions champêtres et dans le tour ému des strophes, on sent vaguement sourdre l'amour, de même qu'au frémissement des feuilles on soupçonne une abeille et du miel au fond d'une rose. Mais c'est au second chant qu'est réservée la palme. Je le mets au niveau de tout ce que la poésie rurale a produit de plus charmant. Jamais idylle d'Arcadie, jamais pastorales de Racan ou de Gessner, jamais les fameuses chansons de Burns, le barde-paysan de l'Écosse, n'ont exprimé avec plus de bonheur cette jeunesse du cœur, qui n'a qu'un temps, hélas ! se jouant au milieu de l'éternelle jeunesse de la nature. Au risque d'écourter les autres, je me laisse aller au plaisir de citer le passage presqu'en entier :

LA CUEILLETTE DES FEUILLES

Cantas, cantas, magnaranello,
Que la culido es cantarello !
Galant' soun li magnan e s'endorman di tres;
Lis amourié, soun plen de fiho
Nue lou béu tèms escarrabiho
Coume un vóu de blóundis abiho,
Nue raubon sa melico i roumanin do gres.

« Chantez, chantez, *magnanarelles !* (On appelle ainsi en Provence les jeunes filles qui s'occupent de la récolte des cocons.) Beaux sont les vers à soie, et ils s'endorment de leur troisième sommeil. Les mûriers sont pleins de jeunes filles que le beau temps rend alertes et gaies comme un essaim de blondes abeilles qui dérobent leur miel aux romarins des chants pierreux.

« En défeuillant vos rameaux, chantez, chantez, *magnanarelles.* Mirèio est à *la feuille,* un frais matin de mai : cette matinée-là, en guise de pendeloques, à son oreille, la coquette avait pendu deux cerises... Vincent, ce jour-là, passa de nouveau.

« A son bonnet écarlate, comme en ont les riverains des mers latines, il avait gracieusement attaché une plume de coq; et, en foulant les sentiers, il faisait fuir les couleuvres vagabondes, et des sonores tas de pierres avec son bâton il chassait les cailloux.

« — Eh bien, Mirèio, vient-elle bien, la feuille du mûrier ? — Eh ! peu à

peu, chaque rameau se dépouille. — Voulez-vous que je vous aide? — Oui! Et pendant qu'elle riait, et qu'elle poussait des cris de joie folâtres, Vincent, frappant du pied le trèfle, grimpa sur l'arbre comme un loir. — Mirèio, il n'a que vous, le vieux maître Ramon?

« — Faites les branches basses, j'atteindrai les cimes, moi, allez! Et, de sa main légère, celle-ci trayant la ramée : Cela garde d'ennui, dit-elle, de travailler un peu de compagnie! Seule, il nous vient un nonchaloir! — Moi de même; ce qui m'irrite, répondit le gars, c'est justement cela.

« Quand nous sommes là-bas dans notre hutte, où nous n'entendons que le bruissement du Rhône dont le flot impétueux dévore terre et gravier, oh! parfois quelles heures d'ennui! Pas autant l'été; car d'habitude, mon père et moi, nous faisons alors nos courses de métairie en métairie...

« La jeune fille l'interrompit : — Mais ta mère, où demeure-t-elle donc? — Elle est morte, ma mère!... Le beau vannier se tut un instant, puis il reprit : Quand Vincenette était avec nous, et que, toute petite encore, elle gardait la cabane, pour lors, c'était un bonheur! — Mais quoi, Vincent, tu as une sœur?... — Oui, reprend Vincent. Elle est gagée du côté de Beaucaire... Mais pour nouer la toile transparente autour du front, ô Mirèio, bien mieux qu'elle *vous avez le fil!* Elle n'est point laide non plus, ma sœur, ni endormie; mais vous, combien êtes-vous plus belle! Ici Mirèio laissant échapper la branche à moitié cueillie de sa main tremblante : — Oh! dit-elle, ce Vincent!

« Chantez, chantez, *magnanarelles!* Beaux sont les vers à soie quand ils s'endorment de leur troisième sommeil! Les mûriers sont pleins de jeunes filles que le beau temps rend alertes et gaies comme un essaim de blondes abeilles qui dérobent leur miel aux romarins des champs pierreux.

« — Ainsi, tu me trouves gentille plus que ta sœur? murmura la fillette. — Beaucoup plus! répondit-il. — Eh! qu'ai-je donc de mieux qu'elle? — Sainte Vierge, reprit le fils de maître Ambroise, qu'a donc de mieux que le roitelet au sombre plumage le chardonneret aux ailes brillantes? Quand l'autre a l'air de ramper, lui, il vole; il chante, l'autre n'a point de voix. N'est-ce donc rien que la grâce, la beauté et la chanson?...

Cependant les crêtes des montagnes s'éclairaient peu à peu. Les nuages chassés par le soleil s'évaporaient dans l'azur empourpré. Le jour croissant inondait de plus en plus de ses rayons les deux têtes du jouvenceau et de la jeune fille et glissait en pluie d'or sur les feuilles vernissées du mûrier. Mirèio s'aperçoit que l'ouvrage languit.

« — Oh! nous n'avons rien fait! dit-elle en prenant une mine boudeuse; ce drôle prétend qu'il vient m'aider, et il ne m'aide qu'à rire!... — Eh bien, s'écria Vincent, qui de nous deux cueillera le plus vite, mademoiselle, nous allons voir! »

Et aussitôt les voilà qui se taisent, et, à deux mains, vifs, passionnés à la tâche, haletants, ils se mettent à tordre, à froisser la ramée qui roule en flots mouvants et s'amoncelle en tas énormes. Le mûrier est bientôt mis à sec, comme s'il eût été dévasté par une nuée de sauterelles.

Alors ils s'arrêtent et ils se regardent. « Dieu ! que la jeunesse est « une belle chose ! » Mais le hasard ne veut-il pas que, tandis qu'ils plongent ensemble leurs deux bras dans le sac entr'ouvert où la feuille tombe et crie, leurs doigts emmêlés de verdure se rencontrent et se pressent, les doigts de Mirèio et de Vincent !

« Elle et lui tressaillirent... Leurs joues se colorèrent de la fleur d'amour... Mais, comme celle-ci avec effroi retirait la main, lui, la voix tremblante : — Qu'avez-vous? dit-il, une guêpe cachée vous aurait-elle piquée? — Je ne sais, répondit-elle à voix basse en baissant le front.

Et, sans plus de discours, chacun continue à dépouiller l'arbre. Avec des yeux malins, en dessous, ils épiaient pourtant à qui rirait le premier.

N'est-ce point l'épisode de Françoise de Rimini de Dante transformé en églogue? Un mûrier est aujourd'hui le livre sur lequel les deux fronts sont penchés. Françoise ne pouvait détacher ses yeux de la page enchanteresse; Mirèio ne retire qu'à contre-cœur sa main à la feuille qu'a effleurée le fils du vannier.

« Chantez, chantez, *magnanarelles*, en défeuillant vos rameaux ! — Vois ! vois ! s'écrie tout à coup Mirèio, vois ! — Qu'est-ce ? Le doigt sur la bouche, vive comme une *locustelle* au bout d'un cep, vis-à-vis de la branche qui le voilait à demi, elle indiquait du bras... — Un nid que nous allons voir !

« — Attends ! Et, retenant son souffle enflammé, tel qu'un passereau qui glisse le long des tuiles, Vincent, de rameau en rameau, a bondi vers le nid. Au fond d'un trou qui s'était formé naturellement dans l'écorce aride, les petits s'apercevaient déjà par l'ouverture, déjà pourvus de plumes et s'agitant.

« Mais Vincent, qui, à la branche tortue, venait de nouer ses jambes vigoureuses, suspendu d'une main, fouille de l'autre dans le tronc caverneux. Mirèio, alors toute rougissante : — Qu'est-ce? demanda-t-elle avec prudence. — *Des pimparrins !* de belles mésanges bleues !

« Mirèio éclata de rire. — Écoute, dit-elle, ne l'as-tu jamais ouï dire? Lorsqu'on trouve à deux un nid au haut d'un mûrier ou de tout autre arbre pareil, l'année ne se passe point que, tôt ou tard, la sainte Église ne vous unisse... Proverbe, assure mon père, a toujours raison.

« — Oui, répliqua Vincent; mais il faut ajouter que cet espoir peut se fondre, si, avant d'être en cage, s'échappent les petits. — Jésus, mon Dieu! cria la jeune fille, prends garde! Ah! serre-les avec soin, car il y va de notre tête ! — Ma foi ! dit le jouvenceau.

« — La meilleure cage serait peut-être votre corsage. — Tiens ! oui. Donne, c'est vrai ! Vincent aussitôt de plonger sa main sous l'écorce. Sa main revient pleine avec quatre petits. — Bon Dieu !..., oh ! combien?...

« — La gentille nichée ! Tenez, pauvres petits, un bon baiser ! Et Mirèio, folle de plaisir, les couvre de caresses, puis elle les coule avec amour sous son corsage qui enfle. — Tiens, tiens, dit encore Vincent.

« — Oh ! les jolis *pimparrins !* Leurs têtes bleues ont des yeux fins comme des aiguilles ! Et vite, comme la première fois, Mirèio cache dans leur nouvelle prison trois mésanges. La couvée se met à l'aise et se persuade qu'on l'a mise au fond de son nid !

« En défeuillant vos rameaux, chantez, chantez, *magnanarelles !* »

. . . .

L'entretien se passionne de plus en plus. Je passe à regret quelques stances. Mirèio, perdue au milieu des branches du mûrier comme un rayon de soleil égaré dans l'ombre, laisse voir son amour à Vincent. Celui-ci, effaré de tant de bonheur, ne peut pas la croire. « Que Dieu ne m'emparadise s'il est mensonge dans mes pa-« roles ! » murmure la jeune fille. Vincent, devant la vierge ravissante, restait interdit, fasciné comme un oiseau sur lequel planerait un aigle. « Tu es donc magicienne ! » s'écrie-t-il brusquement, « pour « que ta voix me monte à la tête et me rende insensé tel qu'un homme « pris de vin. »

Puis l'enfant du Midi s'exalte, et ces vers délicieux coulent de sa bouche :

« ... Je t'aime, ô jeune fille enchanteresse, je t'aime tant, que, si tu me disais : « Je veux une étoile, » il n'est ni traversée de mer, ni bois, ni torrent fou, il n'est ni bourreau, ni feu, ni fer qui puissent m'arrêter. Au bout des pics, au milieu du ciel, j'irais la prendre, et, dimanche, tu l'aurais cette étoile, pendue à ton cou.

« Mais, plus je te contemple, ô la plus belle des filles de la Crau, plus, hélas ! je m'éblouis !... Un jour je vis un figuier. Il était cramponné à la roche nue qui se dresse près de la grotte de Vaucluse. Dieu ! il était si décharné et si maigre, qu'un lézard eût eu grand'peine à se tapir sous son ombre.

« Vers ses racines, une fois l'an, glisse l'onde de la source voisine. Alors

l'arbre aride se redresse, tressaille et boit à longs traits au flot d'eau clair qui vient rafraîchir ses rameaux poudreux... Moi, je suis le figuier, Mirèio; toi, tu es la fontaine! »

La jeune fille, palpitante de surprise et d'amour, écoutait. Tout à coup une voix de vieille femme résonne au fond de l'allée. « Mirèio, « les vers à soie à midi n'auront donc rien à manger? » — Troublé comme par un coup de foudre, Vincent demeure immobile, pétrifié à sa place. Il regarde Mirèio, qui, toute tremblante, la charge de feuillée posée sur sa tête comme une urne verte, marchait à pas précipités vers le *mas*, silencieuse, pâle, et, çà et là, entre les arbres, se retournant...

Il n'y a qu'un grand poëte et un poëte du Midi pour peindre en traits si vifs. Au ciel de feu répondent des cœurs de feu. La passion n'est point là ce frêle myosotis, pauvre et mesquine fleur d'un azur indécis que l'Allemagne se plaît à présenter sans cesse comme l'emblème de ses rêveries sentimentales. C'est un cactus éblouissant, au large calice, rouge comme un soleil couchant, splendide et superbe à voir, ardent et touffu, s'étalant en langues de flamme sur une haie aux fortes pousses. Les filles de Provence, d'Espagne et d'Italie approchent de cet astre fatal leurs lèvres vermeilles et leurs yeux noirs. Heureuses quand elles ne s'y brûlent point et qu'elles ne passent point du vertige à la mort!

II

Le troisième chant nous transporte dans la magnanerie. On est au temps des récoltes. L'huile d'olive s'est déjà épanchée dans les jarres d'argile. Les grands chars de blé ont creusé leurs larges ornières dans les sables, et, après l'avoir victorieusement disputé aux broussailles et aux arbres du chemin, ils ont déposé sur l'aire leur lourd fardeau de gerbes. Bacchus vient de conduire la farandole aux vendanges de la Crau; les grappes se sont entassées dans la cuve, et le dieu fort, les jambes barbouillées de moût, s'agite enivré sur son trône ruisselant; sous ses pieds se gonfle et éclate tour à tour un voile mouvant bordé d'écume. Les vers à soie grimpent sur leurs brins de genêt et s'enveloppent de leurs cocons comme d'une résille rayonnante.

Une troupe de jeunes paysannes dépouille les cocons. Mirèio leur verse un vin sucré, enfermé dans une bouteille à la panse rebondie et tressée de paille. Elles sont gaies et elles rient, les jeunes filles; elles

content tout haut leurs rêves. L'une se persuade qu'elle est reine de Provence, reine du bon vieux temps, et elle se forme une cour de troubadours. Elle chante son merveilleux pays pareil à un clos d'orangers qu'enlace une mer bleue, parsemée de barques cinglant à pleines voiles au pied du château d'If, que domine le mont Ventoux, vénérable vieillard à la tête blanchie, lequel, regardant les autres montagnes plus petites cachées à ses pieds, ressemble à un pâtre gardant son troupeau; elle chante son pays que sillonne le Rhône impétueux et fier, où tant de cités viennent en souriant se désaltérer à la file; puis la Durance, cette chèvre ardente à la course, farouche, vorace, qui découpe en passant *cades* et *argousiers*. L'autre narre une pieuse et étonnante légende. Celle-ci, bien connue sous le nom de Nore, agace Mirèo, déclare à ses compagnes stupéfaites qu'elle l'a vue causant avec Vincent sous le mûrier; et, comme Mirèio rougit en faisant serment qu'elle ne se mariera jamais, Nore entonne la délicieuse ballade que voici. Le refrain est répété en chœur par la bande folâtre.

O Magali! ma tan amado!...

« O Magali, ma tant aimée, mets ta tête à la fenêtre! Écoute un peu cette aubade de tambourins et de violons.

« Le ciel est là-haut plein d'étoiles. Le vent est tombé. Mais les étoiles pâliront en te voyant.

«— Pas plus que du murmure des branches de ton aubade je me soucie! Mais je m'en vais dans la mer vermeille me faire anguille de rocher.

« — O Magali, si tu te fais le poisson de l'onde, moi le pêcheur je me ferai. Je te pêcherai.

« — Oh! mais, si tu te fais pêcheur, quand tu jetteras tes filets, je me ferai l'oiseau qui vole, je m'envolerai dans les landes.

« — O Magali, si tu te fais l'oiseau de l'air, je me ferai, moi, le chasseur, je te chasserai.

« — Aux perdreaux, aux becs-fins, si tu viens tendre tes lacets, je me ferai l'herbe fleurie, je me cacherai dans les prés vastes.

« — O Magali, si tu te fais la marguerite, je me ferai, moi, l'eau limpide, je t'arroserai.

« — Si tu étais l'eau limpide, je me ferais, moi, le grand nuage et m'en irais promptement en Amérique, là-bas, bien loin.

« — O Magali, si tu t'en vas aux Indes, aux lointaines Indes, je me ferai, moi, le vent de mer, je te porterai!

« — Si tu te fais le vent marin, je fuirai d'un autre côté; je me ferai l'échappée ardente du grand soleil qui fond la glace.

« — O Magali, si tu te fais rayon de soleil, je me ferai, moi, le vert lézard, je te boirai.

« —Si tu te transformes en salamandre, la bête sombre qui se cache dans le hallier, je me transformerai, moi, dans la lune argentée qui éclaire les sorciers dans la nuit.

« — O Magali, si tu te fais lune brillante, je me ferai, moi, belle brume, je t'envelopperai.

«— La brume aura beau m'envelopper, tu ne me tiendras point; belle rose virginale, je m'épanouirai dans le buisson.

« — O Magali, si tu deviens rose, je deviendrai, moi, papillon.

« — Va poursuivant! Cours, cours! jamais tu ne m'atteindras! Moi, de l'écorce d'un gland, je me vêtirai dans la forêt sombre.

« — O Magali, si tu te fais l'arbre immense, je me ferai, moi, la branche de lierre, je t'enlacerai.

« — Si tu veux me prendre à bras-le-corps, tu ne saisiras qu'un tronc aride. Je me ferai blanche nonnette du monastère du grand saint Blaise. »

« Ici les femmes tressaillirent; les cocons d'or leur tombèrent des mains, et elles criaient à Nore : — Oh! dis, dis ensuite ce qui advint, étant nonne blanche, de Magali, qui déjà, pauvrette, s'est faite lune, soleil, nuage, herbe, poisson, oiseau.

« — Si du couvent tu passes les portes, tu trouveras toutes les nonnes autour de moi errantes avec des cierges, car en suaire alors tu me verras!

« — O Magali, si tu te fais la pauvre morte, adonques je me ferai la terre. Là je t'aurai!

« — Maintenant je commence à croire que tu ne me parles pas en riant. Voilà ma bague de cristal que je te donne en souvenir, beau jouvenceau!

« — O Magali, tu me rends la vie!... Mais, dès qu'elles t'ont vue, ô Magali, vois les étoiles, comme elles ont pâli! »

« Nore se tait. Nul ne disait mot. Tellement bien Nore chantait, que les autres, en même temps, de leurs fronts penchés, l'accompagnaient, sympathiques, comme les touffes du souchet qui, pendantes et dociles, se laissent aller ensemble au courant d'une fontaine. »

A peine les derniers sons de cette ballade orientale laissent-ils mourir leur harmonie, nos regards sont attirés par une nouvelle scène. Le tableau, d'un genre sobre, vigoureux et agreste, est em-

preint d'une grandeur peu commune. Relève-t-il d'Homère? Est-ce un reflet biblique? je l'ignore. Toujours est-il que le récit du jeune Tobie allant demander sa fille Sara à Raguel, le patriarche, ne me semble supérieur ni en grâce ni en majesté à l'histoire des prétendants à la main de Mirèio, la fille de maître Ramon.

Ils sont trois : un gardien de cavales de la Camargue, un pasteur de génisses, un berger.

Le berger Alari se présenta d'abord. On disait dans la contrée qu'il fallait trois jours entiers à neuf tondeurs (et pourtant c'étaient des hommes fameux) pour enlever la laine au dos de ses brebis. Chaque hiver, des hautes vallées du Dauphiné, il descendait avec son troupeau dans l'immense plaine de la Crau, et il fallait voir alors cette multitude aux toisons blanches s'amonceler et bondir dans les chemins. Les agneaux, les mères, les béliers aux longues cornes recourbées, tous se répondaient par des bêlements dans la poussière, et, le long des coteaux, au loin, bien loin, retentissaient leurs mille clochettes qui mêlaient des notes argentines au cri saccadé des cigales. Toutes ces richesses appartenaient au berger Alari. « Or, comme il s'avançait « vers le mas des Micocoules, » dit le poëte, « suivi de ses grands « chiens blancs qui couraient derrière lui dans les pâturages, les ge- « noux boutonnés dans ses guêtres de cuir, et l'air serein et le front « sage, vous l'eussiez pris pour le beau roi David, quand vers le soir « au puits des aïeux il allait dans sa jeunesse abreuver les trou- « peaux. »

Sous prétexte de lui demander sa route, Alari aborde Mirèio. Mais le présent magnifique qu'il lui offre, comme un prince qui veut éveiller la reconnaissance avant de parler lui-même, laisse percer ses secrets désirs. Ce présent était une coupe taillée dans le bois et fouillée avec art. Elle représentait un jeune garçon endormi sur la lande ; des jeunes filles revenaient en riant d'une vigne où elles avaient fait la vendange, et, courbées tout autour du dormeur, elles suspendaient des grappes de raisin sur sa bouche entr'ouverte. Le pâtre, maniant le couteau avec un talent singulier, imitait Benvenuto sans le connaître. Mirèio approche, s'extasie sur la beauté de l'ouvrage ; puis s'éloigne, telle que cette bergère de Virgile qui s'enfuit vers les saules, tourne en même temps la tête et les talons. Alari siffle ses chiens. Le berger, l'œil morne et triste, regagne en gémissant la montagne.

« Au même mas des Micocoules vint aussi un gardien de cavales. Au Sambuc, dans les vastes prairies où fleurit la cabridelle, il avait cent cavales blanches qui, de leur large dent, épointaient les roseaux des marais.

« Cent cavales blanches ! Leur crinière, comme la *massette* des marécages, brillait ondoyante, touffue, et franche du ciseau. Dans leurs ardents

élans, quand elles se précipitaient effrénées, les bêtes superbes, cette crinière se balançait et flottait sur leurs cous hérissés comme l'écharpe d'une fée.

« L'élément de cette race sauvage, c'est le bord de la mer! On la croirait dételée du char de Neptune, car elle est teinte d'écume. Quand les eaux se gonflent et s'assombrissent, quand mugit la tempête, quand les câbles des navires s'échevèlent aux vents, les étalons de la Camargue hennissent de bonheur.

« Ils font claquer comme la mèche d'un fouet leur longue queue traînante. On les voit labourer le sol de leur sabot inquiet. On dirait qu'ils sentent s'enfoncer dans leur chair le trident du dieu qui mêle les ondes, secoue les rochers, et bouleverse la profondeur des abîmes... »

Certes, voilà de belles cavales! On s'étonne de ne point les voir traîner quelque déesse aux cheveux dénoués, sur une de ces larges conques marines que la riante imagination de la Grèce lançait avec tant de grâce au milieu de ses archipels! Entraîneront-elles la charmante Mirèio dans la demeure de leur maître? Pas davantage. La jeune fille refuse le prétendant, en dépit de ses richesses et malgré les instances de son père. Second Achille, déçu dans ses espoirs, l'opulent fils de la Camargue s'en va pleurer Briséis et confondre ses plaintes aux sourds mugissements des flots.

Un autre jour, un troisième épouseur parut à l'horizon. Il se nommait Ourrias. Ce matin-là Mirèio lavait à la fontaine. Il était fier et farouche, le gardeur de taureaux. Géant aux puissantes épaules, *des bœufs il avait la structure, l'œil sauvage et l'air dur.* On eût dit un Polyphème provençal en quête d'une Galatée. Comme un sillon tracé par la foudre, une profonde balafre courait entre ses deux sourcils. Combien de fois dans la plaine d'Arles, vainqueur dans un combat furieux, n'avait-il point été couvert de couronnes et salué par les applaudissements sans fin d'une foule enivrée par l'ardeur du soleil et la vue du sang! Aussi s'avançait-il à grands pas, sûr de la victoire, avec un air de triomphateur. Combien de fois, ajoute le chantre de Mirèio, dans les *ferrades* (époque de l'année où l'on marque d'un fer rouge les animaux sauvages dans la Camargue), combien de fois n'avait-il point renversé bouvillons et génisses par leurs cornes! Combien de fois, rude sevreur de veaux, ne les avait-il point arrachés de force à la mamelle, et, sur l'échine de la mère furibonde, rompu des brassées de gourdins jusqu'à ce qu'elle fuie l'orage de coups, hurlante, et retournant la tête entre les jeunes pins! En voyant Mirèio penchée au bord de l'eau, l'homme sauvage adoucit sa voix pour lui parler. Le dialogue qui s'engage est naïf et fort à la fois.

« Belle, dit le toucheur de bœufs, si, comme épouse ou pèlerine, vous veniez à Sylvaréal où l'on entend mugir les flots dans le lointain, d'autres iraient laver pour vous; la génisse de race noire s'y promène libre et farouche; là les femmes ont du bon temps. — Jeune homme, on dit que l'eau est amère dans vos contrées et que le soleil y brûle le visage. — Belle, sous les pins au large parasol, vous vous tiendrez à l'ombre. — Jeune homme, on dit qu'autour de vos pins montent et s'enlacent des *tortis* de serpents verdâtres.—Belle, nous avons les flamants, nous avons les hérons qui, déployant leur manteau rose, font la chasse le long du Rhône. — Vos pins, jeune homme, sont trop loin de mes micocouliers. — Belle, vous savez le proverbe : Prêtres et filles ne savent jamais où ils iront manger leur pain. — Pourvu que je le mange avec celui que j'aime, murmura Mirèio en rougissant, je saurai bien, quand il le faudra, m'arracher à mon nid.— O belle, si vous l'entendez ainsi, donnez-moi votre amour! — Ah! vous l'aurez, s'écrie la jolie lavandière; mais, auparavant, ces plantes de nymphœa porteront des grappes dorées; votre gourdin, armé d'un trident de fer, poussera des fleurs; ces collines s'ammolliront comme de la cire, et l'on ira par mer à la ville des Beaux qui étend son ombre au milieu des plaines! »

III

Le sanglier de la place de Florence, dont le robuste poitrail et la hure étrangement hérissée semblent écumer la rage, n'est point plus effrayant dans son horreur que le bouvier Ourrias dans la première effervescence de sa colère. Habitué à la lutte, sa rude nature voit des obstacles à briser là où il ne s'agit que d'un cœur à séduire. Ourrias cherche un champion plutôt qu'un rival; le hasard les lui fait rencontrer tous les deux.

« Droit comme un jonc de la Durance, Vincent cheminait dans la lande; le bonheur, la paix, l'amour, illuminaient son front; la brise molle s'engouffrait dans sa chemise béante; il avançait, marchant sur les galets, pieds nus, léger et gai comme un lézard... »

Le fils du vannier venait ainsi souvent vers le déclin des jours. Appuyé sur la haie d'aubépine, il imitait le cri d'un oiseau, et bientôt Mirèio accourait haletante, glissant sur les prairies, heureuse comme le chamois lorsque échappé aux regards des chasseurs, après avoir gravi rapidement un roc escarpé, il se voit seul, dans les mélèzes, au milieu des glaciers. Les deux enfants jasaient alors ensemble, et échangeaient des sourires, à l'ombre d'un figuier aux feuilles basses, ou de quelque grenadier en fleur. Souvent aussi ils erraient, à l'écart,

le long d'un sentier, et, le cœur enivré de pensées douces, ils allaient devant eux, charmés l'un de l'autre, au hasard, gardant le silence durant de longs intervalles.

Le toucheur de bœufs, par de grossières insultes, provoque Vincent. Leur combat, écrit à la manière épique, semble un lambeau de l'Iliade égaré sur les cailloux de la Crau. C'est le sujet du cinquième chant. L'amant de Mirèio, frappé à la poitrine par le trident du farouche Ourrias, tombe, perd connaissance, et n'est aperçu qu'au soleil levant par trois laboureurs, qui passaient là fort heureusement. Ceux-ci déploient leur manteau, et le portent pâle et à demi mort à la demeure de maître Ramon. Hélas! il était encore tout couvert de sang, le pauvre jouvenceau! Son âme, troublée par la douleur, semblait n'avoir plus conscience d'elle-même, et seule, confondue avec la clarté des étoiles qui venaient de pâlir sur sa tête, l'image pure de Mirèio rayonnait vaguement au fond de ses souvenirs confus. Cependant, de l'outre ridée on verse sur ses lèvres quelques gouttes d'un vieux vin. Le blessé rouvre bientôt les yeux. Il aperçoit Mirèio devant lui tout en larmes.

« O ma bien-aimée, murmura-t-il à voix basse en se soulevant à grand'-peine, la jolie corbeille que nous avions ébauchée! il faut donc qu'elle reste inachevée, que la tresse à demi liée se dénoue! Et moi qui la rêvais pleine de fleurs cueillies avec vous! »

Je ne parlerai point du sixième chant du poëme, sorte de dénombrement des superstitions locales. L'auteur a voulu prouver peut-être qu'il saurait rivaliser avec les poëtes du Nord, avec Bürger et Gœthe; mais j'aime mieux son vers lorsqu'il saute avec la cadence joyeuse de la farandole provençale que lorsqu'il suit à bonds saccadés la danse effarée des esprits. Vincent, soutenu par Mirèio, a été consulter dans un antre une vieille sorcière qui le guérit à l'aide de maléfices. Il me semble qu'il n'était nullement nécessaire de faire descendre notre charmant héros aux enfers, pour que sa blessure se cicatrisât. C'est donc avec un plaisir très-vif que nous abandonnons l'île nauséabonde d'une Circé de province, pour revoler aux bords mugissants du Rhône, où le fils du vannier, pour la première fois, prononce le nom de Mirèio devant son père.

« Je vous dis, père, et je vous redis que j'en suis fou!... Croyez-vous que je rie?... » Ainsi parlait Vincent à maître Ambroise, les yeux inondés de pleurs. Et le mistral, courbant la cime des grands peupliers, mêlait à ces accents plaintifs des hurlements sonores.

« Et le Rhône, fouetté par le vent, laissait comme un troupeau de vaches

courir ses vagues troubles à la mer; mais ici, entre les cépées d'osier qui faisaient abri et ombrage, une nappe d'eau immobile, loin des ondes furieuses, étalait mollement son miroir d'azur.

« Des *bièvres*, le long de la grève, rongeaient de la saulaie l'écorce amère; là-bas, à travers le cristal des eaux éternellement tranquilles, vous aperceviez les loutres brunes, errantes dans les profondeurs bleues, à la pêche des poissons, des beaux poissons argentés.

« Au long balancement du vent berceur, le long de cette rive, les pendulines avaient attaché leurs nids; et leurs petits nids, tissus comme une robe moelleuse, avec l'ouate que l'oiseau vole aux rameaux d'aune et aux roseaux, lorsqu'ils sont en fleur, s'agitaient parmi la verdure...

« Avec sa barbe blanche et rude qui lui tombait jusqu'aux hanches, maître Ambroise à son fils répondit : — Écervelé, assurément tu dois l'être, car tu n'es plus maître de ta bouche. — Pour que l'âne se délicote, père, il faut que le pré soit rudement beau !

« Mais à quoi bon tant de paroles? Vous savez comme elle est. Vous savez que, si elle allait à Arles, les filles de son âge après l'avoir vue se cacheraient en pleurant, car après elle on a brisé le moule. Que répondrez-vous à votre fils quand vous saurez qu'elle m'a dit : « Je t'aime? » — Richesse et pauvreté, insensé, te répondront ! »

Le fier jeune homme se révolte contre la réplique paternelle. Il se demande avec la candeur des cœurs printaniers, s'il existe des murs pour séparer les âmes éprises, *si tous les fruits sont pour les uns et pour les autres le marc desséché*, et sa passion s'exalte devant la sagesse mesurée du vieillard. On entrevoit des enseignements profonds sous le voile de cette conversation rustique. Maître Ambroise est un Nestor chrétien; mais la prudence ne coule point toujours de ses lèvres en flots de miel.

« — Ah! d'être pauvre, c'est donc la peste! s'écrie Vincent en laissant tomber ses branches d'osier. Maître Ambroise aussitôt, levant les bras en l'air : — Tresse, dit-il d'une voix calme, va, tresse tes brindilles, mon fils, et ôte tout cela de ta cervelle ! Depuis quand le faisceau d'épis gourmande-t-il le moissonneur?... Le ver peut-il donc dire à Dieu : « Pourquoi ne « m'as-tu point fait astre? » Mon fils, les cinq doigts de la main ne sont point tous égaux... Le Seigneur t'a créé lézard gris; tiens-toi paisible dans ta crevasse nue, bois ton rayon de soleil et rends grâces ! »

Mais la jeunesse est une merveilleuse enchanteresse. Sa grâce est une force déguisée. Le vieux vannier, qui tout à l'heure rudoyait Vincent, se lève, et, tout en grommelant, revêt sa blouse neuve, prend ses bons souliers garnis de clous, son grand bonnet écarlate des jours

de fête, et se met en marche. Où va-t-il? — Au mas des Micocoules.

Maître Ramon faisait la moisson. Oh! quel dommage ce serait d'écourter la magnifique description du poëte! Mieux vaudrait pour elle un orage semé de grêle. J'aime mieux n'y pas toucher.

Maître Ambroise arrive donc à la ferme après avoir traversé les grands champs de blé, où grincent pêle-mêle cigales et faucilles, où, penchés vers la glèbe, sous un soleil de plomb, les rudes travailleurs se couchent sur le sol, ou lient en gerbes les pailles dorées. Il a rencontré maître Ramon. L'opulent père de Mirèio, tel qu'un roi dans son royaume, fier, généreux et souriant, distribuait aux uns le vin frais, mis à couvert sous le feuillage, aux autres les encouragements ou les conseils. Les deux vieillards s'asseoient devant la large table de pierre que nous connaissons déjà. C'est à table, entre deux brocs au ventre dilaté, que se traitent ordinairement à la campagne les marchés et les mariages. Rien d'aussi solennel et, en certains endroits, d'aussi pittoresque que la scène rustique que nous allons crayonner d'après celui qui l'a peinte. Le sentiment et l'intérêt sont les deux pivots du dialogue. Tantôt il rappelle par sa grandeur simple l'entretien de Hiram et de Salomon sur le mont Liban, par Herder, tantôt la verve railleuse de Rabelais se montre au détour d'une phrase, comme un lutin qui rirait aux éclats sous le cintre majestueux d'un portique.

Maître Ambroise commence ainsi :

« — Vous savez que j'ai un fils, ô Ramon; jusqu'à cette heure, d'une sagesse plus que rare il m'avait donné les preuves. J'aurais tort si je venais dire le contraire. Mais toute pierre a ses défauts; les agneaux mêmes ont leurs convulsions, et l'onde la plus perfide est celle qui dort.

« Savez-vous ce qu'il a fait, le songe-creux? Il s'est allé mettre par la tête une fille qu'il a vue, une fille de riches tenanciers... Et il la veut, et il la veut, l'insensé! Et si violent est son désespoir et tel son amour, qu'il m'a fait peur. Vainement lui ai-je démontré sa folie.

« Dites-moi si, avec mes haillons, je dois aller demander la fille, ou bien laisser mourir mon fils?... — Bah! s'écria Ramon, ne déployez point voile sous un tel vent. Lui et elle, allez, n'en mourront pas!... C'est moi qui vous le dis, Ambroise, n'ayez point peur.

« Ami, en votre lieu et place, je ne ferais point tant de demandes vaines. Commence, petit, par garder ton repos, lui dirais-je sans détour. Car, vois-tu, si à la fin tes caprices me font bouillir le sang, *sarnipabieoune!* je t'endoctrine avec un pieu!

« Alors Ambroise : — Quand l'âne brait, n'allez donc plus lui donner de la ramée; empoignez une trique et assommez-le! Et Ramon : — Un père

est un père. Ses volontés doivent être faites. Troupeau qui mène son gardien craquera tôt ou tard dans la gueule du loup ! »

Après cette sortie vigoureuse, le chef du mas se plaint, comme de juste, de ce que les temps sont bien changés, de ce que l'obéissance s'en va, de ce que le sceptre paternel tombe en quenouille, entraînant chaque jour quelque nouvelle famille dans sa chute.

« Elles avaient bien leurs querelles, les familles d'autrefois, ajoute-t-il. Mais, quand le soir de Noël, sous sa tente étoilée, réunissait l'aïeul et sa génération devant la table bénie, devant la table qu'il présidait lui-même, l'aïeul noyait tout cela dans sa bénédiction. »

Mirèio survient tout à coup :

« Enfiévrée et blême, la jeune fille enamourée dit alors à son père : — Vous me tuerez donc, mon père ! C'est moi que Vincent aime, et devant Dieu et Notre-Dame, nul n'aura mon âme que lui. Vous me tuerez donc, mon père ! »

Un silence de mort les prit tous trois. Maître Ramon devient pâle de fureur. Son œil jette des éclairs sous ses sourcils blanchis. Il crie à Mirèio qu'elle est libre, qu'elle aille avec les bohémiennes courir les champs... Il outrage en même temps le vieux vannier. Il lui jette sa pauvreté à la face, et l'accuse d'avoir machiné un rapt infâme. L'indignation réveille chez celui-ci la vigueur d'autrefois.

« — Malheur de Dieu ! murmure-t-il enfin, si nous avons la fortune basse, au moins apprenez en ce jour que nous avons le cœur haut. J'ai quarante ans de bons services, de services à l'armée au son du canon rauque !

« A peine maniai-je une gaffe, je suis parti de Valabrègue mousse de vaisseau. Perdu sur les plaines de la mer, de la mer impétueuse ou limpide, j'ai hanté l'Inde avec Suffren, et en des jours plus amers que la mer.

« Soldat aussi des grandes guerres, j'ai parcouru tout l'univers avec ce haut guerrier qui monta du Midi et promena sa main destructrice de l'Espagne aux steppes russes, et tel qu'un arbre de poires sauvages, au bruit de ses tambours secouait le monde !...

« Moi, enfant du pauvre, moi qui n'avais dans ma patrie pas un coin de terre où planter le soc, pour elle, quarante ans, j'ai harassé ma chair ! Et nous couchions à la gelée blanche, et nous ne mangions que du pain de chien, et, jaloux de mourir, nous courions au carnage pour défendre le nom de France !... Hélas ! hélas ! nul aujourd'hui ne s'en souvient ! »

En achevant ces paroles le vieux vannier se lève, et, pour adieu, lance son manteau troué sur le seuil de la ferme.

Il s'éloigne ainsi, la mort dans l'âme, le père de Vincent. Cependant le jour penchait vers son déclin, et le mistral mugissait avec force. Tout à coup, comme il repassait par les champs où l'on coupait le blé, une longue langue de flamme s'éleva d'un monceau de ramée devant lui. C'était le feu de la Saint-Jean qu'allumaient les moissonneurs.

« Et tous, bondissant alentour, fous de joie, avec leurs têtes fières et libres, se renversant dans l'air vibrant, faisaient déjà la farandole. Les étincelles en tourbillons montaient aux cieux, furibondes... Les collines étaient illuminées comme s'il eût plu des étoiles... De temps en temps, au craquement des branches dévorées par le brasier se mêlaient les sons d'un galoubet folâtre comme le chant d'un grillon dans l'herbe aride. Les moissonneurs y répondaient par des cris sans nombre, et la grande flamme, tordue par la bourrasque, attisait çà et là des reflets de pourpre sur les fronts. »

Ainsi finit le septième chant, chant admirable et plus artistique même que les autres. La majesté et la grâce s'y trouvent fondues par un mélange heureux, absolument comme dans les belles plaines de Toscane la vigne grimpante s'enlace harmonieusement au tronc noueux des ormeaux. La poésie y coule à flots pressés et la pensée aussi. Une chaîne souple unit la douceur à la force.

Le poëme continue avec le même élan. Mirèio, folle de désespoir, s'enfuit une nuit du mas des Micocoules et court en pèlerinage à une chapelle lointaine vénérée dans le pays. Elle veut demander aux saintes patronnes de la Provence d'apaiser le courroux de son père et de lui donner Vincent pour époux. Mais, hélas! l'émotion, la fatigue, la crainte, l'espoir, le soleil et l'amour épuisent, abattent tout à coup la jeune fille. Mirèio chancelle au bord de la mer; un nuage passe devant ses yeux; elle se sent défaillir, comme dans la légende celtique Isolde, la charmante Isolde, à l'annonce de la mort de Tristan. Mirèio demeure évanouie sur le sable, les mains tendues vers la statue des saintes qu'elle invoque, l'esprit élancé au ciel. Vincent survient. Elle se réveille; mais ce qui lui reste de vie s'épanche dans un dernier sourire. — Le lendemain on allumait les cierges sur deux cercueils dans la chapelle; et l'on vit deux vieillards en cheveux blancs, les pères de ces deux enfants moissonnés au réveil d'un beau rêve, errer les yeux fixes, en se tordant les bras, le long du rivage de la mer immense comme leur douleur.

Tout cela étincelle de beautés du premier ordre. Mais nous avons assez ramassé de perles pour avoir le droit d'en négliger quelques-unes ou de les laisser chercher.

En relisant une dernière fois *Mirèio*, en admirant une dernière fois ses vers amplement beaux comme ceux de Virgile, italiens par la consonnance, grecs parfois par la forme et le retour de certaines ima-

ges, je me suis trouvé involontairement transporté vers les souvenirs de l'Agro-Romano, auprès de la fontaine Égérie. C'est là qu'il faudrait feuilleter ces pages si chaudement colorées, là sur ce sol dont chaque pierre est un débris de statue, là en vue d'édifices rougeâtres minés par le soleil et par le temps, non loin de Rome, près d'un bois sacré, au murmure d'une onde jadis habitée par une nymphe pleine de sagesse, au milieu d'un paysage sombre, âpre, harmonieux. On s'endort là au bruit cadencé d'une source d'où s'échappe à gros bouillons la mémoire de l'antiquité, d'où peut-être aussi plus d'un prêtre des Catacombes a puisé l'eau d'un baptême. Les cigales, comme en Provence, emplissent l'air de leurs cris monotones. A l'horizon défilent de grands troupeaux de bœufs dont les cornes immenses s'agitent comme une forêt sous les arches des aqueducs. Hissés sur de petites montures poudreuses et maigres, quelques pâtres agitent de longues piques et ramènent des groupes de cavales effarées qui galopent vers la ville, et s'en vont couronner de poussière maint arc de triomphe rongé par le salpêtre. Le ciel est d'un bleu vif, et, çà et là, parmi les ruines, quelque brune fille des bords du Tibre passe, les bras arrondis au-dessus de sa tête d'où pendent des feuillages et des fruits, parée d'ombre et de lumière, et escortée d'un enfant aux longs cheveux qui chante en la regardant.

Octave d'Assailly.

LE TAGE

Je voudrais parler une fois à mon aise de ce fleuve du Tage si célébré par les poëtes et dans les romances, essayer de dire ce qu'il est en réalité, et ce que la poésie en a fait. Mais n'est-ce pas une espèce de profanation que de porter la lumière de la réalité dans ces mystères de la muse ? C'en serait une, si la poésie ne laissait partout où elle passe un reflet d'elle-même qui remplace les beautés réelles de la nature, là où elles sont absentes, par les douces illusions de l'imagination. Au surplus, rien de pareil n'est à craindre ici : le Tage mérite encore sa poétique renommée. Là où la poésie a répandu une grâce que rien n'efface, croyez bien que la nature avait d'abord mis son charme.

Je me livrais à ces réflexions en suivant les contours du fer à cheval dont le Tage entoure Tolède. A Tolède, les bords escarpés du Tage ont quelque chose parfois de farouche ; et il a plutôt l'air d'un ennemi qui enserre la ville pour l'étouffer que d'un amant qui lui fait de son bras une amoureuse ceinture. Mais à Aranjuez, je l'avais vu charmant et digne d'écouter les chansons des bergers de Garcilaso; mais entre Aranjuez et Tolède, j'avais vu ses rives semées de bouquets de peupliers dont s'est souvenu le prince d'Esquilache quand il a dit : « Le Tage passe entre les peupliers verts tellement endormi, que ni « l'arbre ne l'entend, ni le sable ne le sent passer. Dans son silence « et dans son repos, les joyeux rossignols l'avertissent tout haut que

« le soleil se lève et qu'il doit s'éveiller aussi. Entre les joncs de ses « bords, son cours tranquille ne dit pas qu'il est réveillé, mais témoi- « gne qu'il remue. »

A Tolède, il ne fait guère plus de bruit, profondément encaissé entre la ville d'une part, et de l'autre ses hautes berges. Mais, à peine sorti de ces défilés, il perd sa morne lenteur, et, se répandant au gré de son humeur capricieuse, il forme encore de ces douces oasis où Cervantes a pu rêver sans invraisemblance les scènes pastorales de sa Galatée, et de petites îles dans l'une desquelles Lope de Vega a placé le dénoûment de sa charmante comédie : *Par le pont, Jeanne !* Plus grand, plus majestueux, plus royal, pourrait-on dire, en approchant de Lisbonne, il devient le fleuve épique de Camoens.

Le Tage dans son cours n'embrasse pas moins de cent soixante-dix lieues, et il partage la péninsule en deux portions à peu près égales.

Mais d'où lui vient son nom? Du roi Tagus, cela va sans dire, à moins que le roi Tagus n'ait eu lui-même le Tage pour père. Le fleuve étant né dans l'ancienne province carthaginoise, saint Isidore en conclut que son nom pourrait bien être le nom abrégé de la phénicienne Carthage. Épuisons les étymologies. *Dag*, dans la langue des Phéniciens, signifie poisson, et habituellement il y a des poissons dans les fleuves. *Thag*, en hébreu, veut dire détour, et il est dans le naturel des fleuves de se plaire aux méandres. Le Tage, sous ce rapport, ne fait pas exception à la règle. Chacune de ces étymologies a son champion, et de chacune un système est né. Je les donne pour ce qu'ils valent, et, ne pouvant résoudre le problème, je ferai comme le Tage lui-même, qui, s'il rencontre un rocher dans son cours et qu'il ne puisse l'entraîner, lui jette son écume et se détourne.

Le Tage a-t-il une histoire? Rien ne serait plus simple que de lui en composer une avec celle de l'Espagne même. Mais il n'y a guère, ce semble, que les fleuves qui portent des flottes, ou qui, séparant de grandes nations, peuvent devenir des champs de bataille, qui aient le droit d'avoir véritablement une histoire. L'histoire d'un fleuve intérieur comme le Tage est tout entière dans la description des œuvres d'art qui en modifient le cours ou des établissements qui mettent ses eaux à profit, des ponts jetés d'une rive à l'autre, des machines ou des canaux qui amènent la fécondité dans ses vallées. Le Tage, je l'espère, aura quelque jour cette seconde histoire ; en attendant, le décrire, c'est le raconter.

Le Tage prend sa source dans les Sierras de Molina, à sept lieues de Teruel, à cinq lieues d'Albaracin. C'est au début une très-petite fontaine dont les eaux ont une douceur remarquable. Échappées de leur source, elles coulent à travers des prés et des rochers, entre

deux rives d'un abord très-difficile. Ce n'est qu'au bout de trois lieues qu'elles acquièrent assez de force pour faire tourner un premier moulin. Deux lieues et demie plus bas, deux autres sources qu'elles reçoivent leur permettent de mettre en mouvement quatre autres roues. Encore un petit nombre de lieues, et accru du Hoceseca et de deux ou trois autres ruisseaux, on verra le jeune fleuve rouler déjà des troncs d'arbre et porter de légers bateaux. C'est déjà un puissant cours d'eaux. Les pins et les chênes de sa rive gauche pourraient dès lors offrir un travail utile à tout le voisinage qui trouverait aisément aussi dans la culture des châtaigniers une abondante ressource.

De ces montagnes boisées s'échappe le Tajuelo qui va s'unir au Tage. Sur l'autre bord, Peralejos entretient ses ruches nombreuses dont le miel suffit à nourrir ses habitants. Là se voit le premier pont jeté sur le Tage. A quelque distance, mais toujours entre des rochers, il laisse à sa gauche Paredo de la Sierra, qui lui envoie de son ruisseau ce que les marais n'en retiennent pas. Plus loin, le Taravilla forme aussi des marais. Le fleuve se hâte de quitter ces terres qui, coupées avec art, deviendraient promptement fertiles et rendraient au fleuve des eaux qui animeraient son cours. Plus bas, la source de Penalen, prise dans un canal de bois qui traverse le fleuve et l'enrichit d'un nouveau pont, court sur l'autre rive alimenter la forge de Garabatea. Une lieue au-dessous est le pont de San Pedro, par où l'on passe en Aragon, et le fleuve continue à couler entre de hautes berges couvertes de chênes, de pins, de buis, de noisetiers, et effleure, en passant, des hameaux, quelques forts ou châteaux, un couvent, celui d'Ordre, enfin un pont ruiné, jusqu'à la petite ville de Trillo, bâtie sur sa droite, et d'où le Cifuentes se jette dans son cours. Trillo a aussi son pont. Sur la rive gauche, à quelque distance et aux environs d'Accueras et d'Arbateta, apparaissent les premières vignes. Là aussi recommencent les ruches qui ont fait la renommée de l'Alcarria.

C'est dans ces sauvages et poétiques déserts, c'est au milieu de ces abeilles que Nicolas de Moratin aimait à se retirer et qu'il passa avec les muses les dernières années de sa vie ; nous reviendrons l'y chercher.

A la hauteur de Trillo, le Tage fait un brusque détour qui, après deux lieues et demie d'une course aventureuse, le ramène presque en vue de la ville. Il reprend ensuite sa première direction, réfléchissant dans ses flots des hameaux, des ermitages, des moulins, recevant à droite et à gauche le tribut des sources qui descendent des montagnes. Après un moulin du nom de Sandon, ces montagnes se rapprochent tellement, que bientôt elles ne laissent plus au fleuve qu'un étroit passage appelé *Bouche d'Enfer*. Aucun bateau, on le suppose, ne saurait passer par ce dangereux défilé. Plus loin, et même

après le désert où s'élève le monastère de Bolazque, la navigation n'est guère moins périlleuse. Le Guadiala, en se jetant dans le Tage, en fait une vaste lagune semée de petites îles autour desquelles il serait téméraire de s'aventurer, tant les marbres dont ils sont encombrés rendent ces bas-fonds redoutables. Sur la rive gauche, on aperçoit Almonacid et un peu en avant Zorita. Ici les villes, les hameaux, les ermitages, se multiplient. Les bords du fleuve s'adoucissent et deviennent accessibles. Tout annonce l'approche des champs heureux d'Aranjuez. Entre sa source et Aranjuez, le Tage a parcouru un espace de cinquante lieues.

A Aranjuez, il prend dans ses eaux le Jarama, qui donne à son cours plus d'ampleur et de majesté. C'est dans l'angle formé par le fleuve et la rivière que M. le duc de Veragua, le descendant et l'héritier de Christophe Colomb, entretient cette race d'admirables taureaux parmi lesquels, chaque année, Madrid vient chercher les héros de ses courses.

Après avoir réfléchi dans ses claires eaux le palais et les beaux jardins d'Aranjuez, le Tage reprend sa course vers Tolède et traverse de riants paysages. A Tolède, depuis la prise d'eau du Corregidor jusqu'au moulin du Chapitre qui marquent les deux extrémités du fer à cheval, il coule, on l'a vu, étroitement resserré entre des rochers, qui, par leur irrégularité, tantôt contrarient, tantôt précipitent sa marche. En quittant le moulin du Chapitre, il prend à l'ouest, laisse Varga à droite, reçoit le Guadaraz à gauche, le Guadarrama à l'autre bord, et va d'un pont écroulé à un château en ruines, d'un couvent à une ville, effleurant, saluant de doux noms et de beaux souvenirs, Rojas, Arcos, Uceda, Frias, Montalban, Malpica, pour aller passer triomphalement sous le beau pont de Talavera, où il donne le mouvement et la vie à d'importantes fabriques.

En sortant de Talavera, il continue à recevoir tous les affluents que lui envoient ses deux rives, majestueux et profond quand de nouveau les rochers resserrent et hâtent son cours, plus souvent irrégulier et diffus; il gagne ainsi la frontière du Portugal, espagnol encore sur sa rive droite jusqu'à l'embouchure de l'Elgas. A Lisbonne, c'est un des beaux fleuves du monde; et c'est lui qui tente incessamment l'Espagne de l'idée de faire de Lisbonne, en en faisant la capitale de la péninsule, une des villes les plus magnifiques de l'Europe.

Le Tage, redisons-le en nous résumant, divise en deux parties presque égales la péninsule ibérique. Il reçoit dans son vaste cours trente rivières, à peu près autant de grands ruisseaux, une multitude de petits cours d'eau; il passe sous vingt-sept ponts de pierre, dont une moitié tombait en ruines il y a trente ans déjà, mais dont quelques-uns sont des plus beaux de l'Espagne. Dans le nombre, deux sont

suspendus. Trente barques de passage, réparties sur le cours entier, tiennent lieu des ponts que tôt ou tard il faudra faire. Je ne compte ici ni les moulins, ni les forges, ni les battants. Il serait plus facile, hélas! de compter les établissements de quelque importance.

Dans cette rapide nomenclature, je me suis tenu aussi près que possible de la vérité, aussi loin qu'elle l'exigeait des descriptions des poëtes. Cependant qui ne voudrait suivre le cours de ce grand fleuve autrement que sur la carte ou dans les ouvrages de Miñano et de don Pascual Madoz? Ne sera-t-il donc jamais navigable? Ç'a été le rêve de tous les temps, c'est l'espérance du nôtre. Au seizième siècle, on s'en était occupé; la pensée en vint à Philippe II, un jour qu'il passait du Tage dans le Jarama. Cette pensée revint, de loin en loin, à deux ou trois de ses successeurs et fut suivie de quelques essais qui méritaient bien d'être continués. Elle ne prit une véritable consistance que sous le règne de Ferdinand VII. A cette époque, et par ordre de ce prince, un remarquable travail fut préparé par un ministre distingué, Lopez Ballesteros. J'ai lu dans ce rapport qu'en 1581 le Tage était navigable de Tolède à Lisbonne, au moyen d'un chemin de halage : des troupes furent ainsi transportées depuis Herrera. Le nom de l'ingénieur Antonelli, qui présida à cette grande œuvre, doit être sauvé de l'oubli. Les nécessités de la fameuse *Armada* épuisèrent promptement la caisse de l'entreprise, et rien ne put être tenté pour la pousser dès lors plus avant. On voit seulement sous Philippe IV le fleuve de nouveau reconnu jusqu'à la frontière de Portugal, d'où les bateaux allaient sans trop de difficulté jusqu'à Lisbonne. Mais cette reconnaissance n'eut aucune suite jusqu'en 1755, que don Carlos de Simon Portero, alcade de Casa y Corte, proposa de reprendre l'entreprise abandonnée. Nouvelles études depuis la naissance du fleuve jusqu'à Talavera, dans lesquelles furent compris le Jarama, le Guadiala et le Manzanares. C'était beaucoup embrasser pour bien étreindre; mais l'Espagne, on le sait, aime le grand, j'allais dire l'extrême en tout. En 1827, eut lieu une autre tentative. Un ingénieur, don Agustin Marco Artes, s'embarqua dans un bateau de vingt-six pieds de long sur six de large, le même qu'avait imaginé Antonelli, et, parti le 8 avril 1628, il arriva à Lisbonne le 17 mai. Pour remonter le fleuve, il employa cent trente-huit jours, mais avec une autre embarcation de trente-six pieds sur dix et sous une voile latine. Cette dernière expédition mit la science en mesure de seconder avec plein succès les projets du gouvernement. Mais de ces projets, quelqu'un en a-t-il des nouvelles?

Puisque les ingénieurs se taisent, revenons aux poëtes. Quel est le poëte, en Espagne ou en Portugal, qui n'ait pas, dans ses vers, nommé le Tage avec amour? Je ne parle pas de Garcilaso, il voudrait un cha-

pitre à part, et il serait trop long de compter tous les autres. Je m'arrêterai à un petit nombre.

La *Galatée* de Cervantes est, on le sait, l'histoire idéalisée de ses amours avec celle qui depuis fut sa femme, la belle Catalina de Palacios y Salazar. Sa famille habitait une petite ville un peu au-dessus d'Aranjuez, et le Tage était trop proche voisin du poëte pour ne pas jouer un rôle dans ses amours d'abord, et ensuite dans sa pastorale. Tout n'est donc pas, il s'en faut, de pure invention dans la description qu'on va lire et que j'emprunte à la *Galatée*. Tous les voyageurs pourront, comme moi, en vérifier l'exactitude.

« Cependant les bergers, d'une part, et de l'autre les bergères, commencèrent à s'acheminer vers la vallée des Cyprès, gardant tous un religieux silence, lorsque Timbrio, étonné de la fraîcheur et de la beauté du Tage, dont ils suivaient les claires eaux, se tourna vers Élicio (Élicio, c'est Cervantes), qui marchait à son côté, et lui dit : — L'incomparable beauté de ces fraîches rives, ô Élicio, ne me cause pas peu d'admiration, et ce n'est pas sans raison, car celui qui a vu comme moi les vastes rives du Bétis renommé e celles qui servent de parure et de vêtement à l'Èbre fameux et au Pisuerga si connu; celui qui, dans les contrées lointaines, a parcouru les bords sacrés du Tibre ou les doux rivages du Pô, célèbres par la chute du fils audacieux d'Apollon, et qui n'a pas oublié de s'égarer sous les frais ombrages du paisible Sébéthus, celui-là pourra difficilement trouver l'occasion d'en admirer d'autres.

«— Tu ne te trompes guère en parlant ainsi, sage Timbrio, répondit Élicio et tu peux voir de tes propres yeux combien tu as raison de le faire, car ils te convaincront aisément que l'agrément et la fraîcheur des bords de ce fleuve l'emportent de beaucoup, de l'avis de chacun, sur tous ceux que tu as nommés, quand on y joindrait encore les rives du Xanthe lointain, celles du glorieux Amphrise et de l'amoureux Alphée. La terre qui embrasse le Tage, revêtue de mille ornements verts, semble se faire fête et se réjouir de posséder un don si rare et si agréable, et à son tour le fleuve doré, doucement enlacé dans ses embrassements, paraît à dessein lui échapper sans cesse et sans cesse revenir dans ses bras, et se jouer ainsi en mille caprices qui, à les voir, remplissent l'âme d'un merveilleux plaisir. Les yeux ont beau revenir cent fois les contempler, à chaque fois ils découvrent encore des choses qui leur causent un plaisir nouveau, un nouvel étonnement. Tourne tes regards de ce côté, valeureux Timbrio, et vois quelle parure ajoutent à ces bords les nombreux villages et les riches habitations qui s'y trouvent répandus.

« Ici on voit, en toute saison de l'année, courir le gai printemps avec la belle Vénus en habit amoureux et léger, et Zéphyr qui l'accompagne, précédé de la féconde Flore semant à pleines mains ses fleurs odorantes et variées. L'industrie des habitants de ces prairies a si bien fait, que la nature, se confondant avec l'art, est devenue artiste à son tour, sœur jumelle de l'art, de l'un et de l'autre il s'est formé une troisième nature à laquelle je ne

saurais trouver un nom. De ces vergers cultivés, devant lesquels peuvent se taire les jardins des Hespérides et ceux d'Alcinoüs, de ces bois épais, de ces pacifiques oliviers, de ces verts lauriers, de ces myrtrs couronnés, de ces gras pâturages, de ces riantes vallées, de ces collines boisées, des ruisseaux et des sources qui courent dans ces prairies, que pourrai-je dire encore, quand j'aurai ajouté que, si les Champs-Élysées se rencontrent quelque part sur la terre, ce ne saurait être qu'ici? Que dirai-je de ces hautes roues qui, à l'aide d'un mouvement continuel, tirent l'eau des profondeurs du fleuve, et arrosent avec abondance les sillons que sépare de ces berges une longue distance? Joignez à tout cela qu'ici naissent et s'élèvent les plus belles, les plus sages bergères qu'on rencontre dans tous les environs. »

Est-ce qu'à travers toute cette mythologie et les lenteurs de ce style qui paraît s'être étudié à imiter les nonchalantes allures du fleuve, on ne sent pas courir comme un air printanier? est-ce qu'on n'y respire pas un sentiment délicat des beautés de la nature? On se rend bien compte que l'amoureux Élicio trouve tout ici plus beau, parce que Galatée est au nombre des bergères dont l'auteur parle en commençant, et que Cervantes aimait surtout des bords du Tage l'occasion qu'ils lui offraient d'y rencontrer sa Catalina. Mais, cette part faite aux illusions de la jeunesse et de la passion, il y a ici plus d'un trait qui charme et que le poëte emprunte au lieu même.

Le sentiment de la nature est plus vif et plus dégagé dans Camoëns, plus poëte aussi que Cervantes. Le Tage est partout dans ses vers, dans ses odes, dans ses épîtres, dans ses élégies, dans ses églogues. Il l'appelle le *beau et clair fleuve*, le *fleuve sacré*. Je prends un peu au hasard :

« Le long du Tage serein, doux et suave, dans une vallée ombragée par de grands arbres, le mélancolique Almeno jetait ses doux soupirs au fleuve... »

« Coule doux et paisible avec tes claires eaux, sorties de mes yeux, doux Tage!... »

« Joyeuse campagne, bois verdoyants, claires et fraîches eaux qui nous peignez au naturel dans votre cristal, en descendant du haut des rochers... »

« Je vais d'un pas alourdi sur une colline élevée, et là, je m'assieds, lâchant la bride à mon chagrin. Puis, quand je me suis rassasié de ma peine, j'étends mes regards là où va ma pensée. Je ne vois que montagnes pierreuses, champs aujourd'hui sans grâce et sans verdure, que j'ai vus naguère fleurir et pleins de grâce. Je vois le Tage pur, suave et doux, avec ses barques arrondies, les unes poussées par un frais zéphyr; les autres, de leurs rames légères, écartant les eaux cristallines. »

Qui n'a remarqué dans l'invocation des *Lusiades* ce beau mouvement? C'est ici le cas de s'en souvenir et de le citer :

« Et vous, mes tagides, qui avez entretenu dans mon âme l'ardeur d'un nouveau génie, si souvent d'un humble vers j'ai célébré avec joie votre fleuve, donnez-moi maintenant un accent noble, élevé, un style sublime, impétueux, et fasse Apollon que vos eaux n'aient plus rien à envier à celles d'Hypocrène ! »

J'ai gardé pour la fin une délicieuse petite chanson écrite par Camoëns lui-même dans le plus pur castillan. Elle a été souvent imitée en France, et très-heureusement, en dernier lieu, par un poëte, madame Amable Tastu. La voici simplement traduite :

« Je veux aller, ma mère, à ce navire avec le marinier pour être marinière.

« Mère, si je m'en vais, en quelque lieu que j'aille, ce n'est pas moi, c'est l'amour qui le veut.

« Cet enfant cruel fait que je me meurs pour un marinier, pour être marinière.

« Celui qui peut tout, mère, ne pourra faire, quand l'âme s'en va, que le corps demeure.

« Avec lui, puisqu'il se meurt, je vais pour qu'il ne meure pas, et, s'il est marinier, je serai marinière.

« C'est la loi fatale de ce jeune maître, qu'un amour suffit à défaire un roi. Je veux m'en aller, je le veux, pour être marinière avec un marinier.

« Dis, fleuve ; as-tu vu souvent une jeune fille, tendre et belle, s'en aller naviguer? Mais que ne faut-il pas attendre de ce cruel enfant? Qu'importe, si je vois celui que j'aime, si je suis marinière ? »

Que de fois, le soir, à Lisbonne, en suivant le quai du Tage, ou debout sur le pont de quelque bateau à l'ancre, j'ai prêté l'oreille dans l'espoir que, de l'une des barques amarrées au rivage, une voix s'élèverait pour répéter, dans le silence de la nuit, cette chanson de Camoëns, comme à Venise, en passant sous le pont du Rialto, j'avais cherché à surprendre dans les chants des bateliers dont les gondoles se croisaient avec la mienne quelques lambeaux de la *Jérusalem* ou du *Roland furieux !*

Quittons Lisbonne, oublions Camoëns, si on le peut en parlant du Tage, et repassons sur la rive espagnole. Là nous retrouverons un poëte qui, plus que tout autre, a aimé le fleuve, et qui a vécu de la vie de ses bords et dans leurs sauvages solitudes. Chaque fois qu'il pouvait s'enfuir de Madrid, c'était là qu'il revenait toujours. Sa famille en était sortie, et son rêve, à lui, était d'y passer ses dernières années et d'y mourir. Je parle de Moratin. Qui? Cet élégant imitateur

de notre Molière, celui dont les cendres ont longtemps reposé en France et viennent enfin d'être rapportées en Espagne avec celles de Doñoso Cortès, le poëte à côté de l'orateur? Non, le père de celui-là, don Nicolas Fernandez de Moratin, comme son fils écrivain dramatique, comme lui encore, mais avec une verve plus spontanée, poëte lyrique, un jour même, et non sans éclat, poëte épique. Rien de plus propre que la vie et les œuvres du premier Moratin à faire voir ce qu'un génie espagnol garde encore d'originalité, même quand il imite. Né dans les Asturies, en 1737, don Nicolas Fernandez de Moratin mourut, jeune encore, en 1780. Il eut le temps, dans cette vie si courte, d'essayer presque tous les genres : une comédie, le *Petit-Maître*, trois tragédies régulières, un poëme didactique sur la *chasse*, un chant d'épopée, *Cortès brûlant ses vaisseaux*, un assez grand nombre enfin de pièces anacréontiques, tel est l'honorable bagage du poëte de qui cependant les Espagnols de notre temps ont pu dire, avec quelque justice, en lui appliquant un mot célèbre, que son fils est encore son plus bel ouvrage.

Quoiqu'en ceci, semblable à son fils, il ait été de ceux qui ont voulu ramener le libre génie de l'Espagne sous le joug du goût français, il était d'humeur trop sincère pour qu'il n'en passât pas quelque chose dans ses vers et même dans sa *Doctrine littéraire*. Lui demandait-on en effet quels poëtes il fallait étudier de préférence, il répondait avec une expressive vivacité : « Les Grecs et les Espagnols, les Latins et les Espagnols, les Italiens et les Espagnols, les Français et les Espagnols, les Anglais et les Espagnols. » Le temps n'était pas venu où il eût pu ajouter : « Les Allemands et les Espagnols. » C'était don Eugenio Hartzembush qui devait un jour compléter cette pensée, en traduisant ou imitant avec une sympathie filiale, mais avec une grâce toute méridionale, les poëtes du Nord.

Pour en revenir à Moratin, un pareil maître, on le voit, ne devait jamais imiter jusqu'à la servilité. Ajoutons que, ayant formé avec ses amis une petite académie, il avait, d'accord avec eux, établi comme unique règle qu'il n'y serait parlé que de théâtre, de taureaux, de vers et d'amour. Boileau, qu'il admirait beaucoup, eût-il accepté ce programme ?

Nicolas de Moratin portait d'ailleurs dans son art un sentiment de juste orgueil qui ne l'abandonna jamais. Avec une âme fière, on n'est jamais imitateur qu'à bon escient. Pauvre, Moratin savait se contenter du nécessaire. Aimé des grands, recherché même des rois, il ne leur demandait rien. Je le retrouve donc tout entier dans la petite pièce qu'on va lire :

« Je suis pauvre, mais j'ai en moi une vertu qui me console, et je n'envie, Licinus, ni tes trésors, ni ta grandeur.

« Je vois mes vers admirés et applaudis, et, vivant, j'ai plus de renom que bien des morts.

« Le toit de ta maison repose sur cent colonnes, et les mines de l'Occident s'entassent dans tes coffres.

« Mais de tout ce qu'elles te produisent, fussent-elles deux fois plus étendues, tu n'achèteras pas l'inspiration qui m'enflamme.

« Faut-il donc que je te porte envie quand tu ne saurais être ce que je suis? Ce que tu es, toi, dans la foule ignorante, le premier venu le peut être. »

Ne vous semble-t-il pas, à l'accent de ces nobles vers, que voilà bien le poëte qui convenait à ces déserts dont nous parlions, à ces prairies odorantes, à ces rives tour à tour couvertes de chênes ou de rochers, à ces villages entourés de ruches murmurantes, à ce fleuve où se mirent des ermitages en ruines, des restes de ponts emportés, et qui reflète si rarement le maussade visage du voyageur blasé. Suivons Moratin dans sa retraite préférée. C'est son fils lui-même qui se charge de nous l'y montrer.

« Il se retirait pendant l'hiver, dit don Leandro de Moratin, dans un village de l'Alcarria, et, là, il se donnait au soin de sa santé, qui, peu à peu, allait s'affaiblissant. Il assistait aux travaux rustiques de cette population laborieuse, abattue et misérable ; il causait avec ces paysans, se divertissait à leurs fêtes naïves et remarquait chez eux les mêmes passions, les mêmes vices que dans les sociétés plus corrompues (il n'y a, en effet, de différence que dans l'objet qui les provoque). Souvent il fuyait le commerce des hommes pour se livrer à la contemplation de la nature toujours belle. La féconde vallée d'Almonacid, les hauteurs d'Altamira, le château de Zurita, fameux dans l'histoire, aujourd'hui détruit par la guerre et le temps, les gorges où se précipite le Tage écumeux, l'horrible désert de Bolazque où des hommes, désabusés et pénitents, disputent la place aux bêtes féroces, tout dans ces lieux échauffait sa verve et exerçait son talent. Il y trouvait l'indépendance, la tranquillité après lesquelles son cœur ne cessait de soupirer, et son rêve était de s'établir plus tard dans l'un de ces villages pour y attendre la vieillesse et la mort. »

C'est un pays de taureaux que l'Alcarria, et on a vu que les taureaux étaient au nombre des sujets dont on pouvait traiter dans l'Académie dont Moratin était membre, et il raconte lui-même que dans l'Alcarria les vieillards se souvenaient encore avoir vu son aïeul tuer un taureau d'une seule estocade. Où il rappelle cette anecdote, c'est dans une lettre très-savante et très-intéressante sur la Tauromachie, adressée au prince Pignatelli. C'est là que puisent sans scrupule tous ceux qui se piquent d'écrire sur les origines de ce spectacle si populaire en Espagne et sur les transformations qu'il a subies d'âge en âge. Là se retrouvent à leur date tous les noms

fameux qui ont brillé dans le cirque. Moratin n'aurait pas écrit d'un plus grand sérieux et avec plus de soin une histoire du théâtre espagnol.

On ne s'étonnera plus d'apprendre que son œuvre la plus populaire est une pièce, un *romance* qui a pour titre : *Une fête de taureaux à Madrid*. Le héros de la course n'est autre que le Cid lui-même.

C'est l'alcade Aliatar qui donne cette fête, et de partout y accourent combattants et spectateurs. Il en vient beaucoup des bords du Tage ; on y voyait :

« Jarifa d'Almonacid, que de l'Alcarria qu'il habite amena, pour étonner Madrid, son amant Audalla, gouverneur du château de Zurita. »

Remarquez-vous ces trois noms de son voisinage, réunis par le poëte dans une seule strophe : Almonacid, Alcarria, Zurita ? Les taureaux viennent aussi du Tage.

« Jamais, dans les prairies du Jarama, animaux plus féroces n'ont brouté l'herbe verdoyante. »

Le premier taureau qui se présente ne rencontre pas d'adversaire digne de lui. Aliatar même y perd deux de ses meilleurs chevaux.

« Il fait le tour du cirque, tuant ou blessant tout ce qui s'offre à lui d'adversaires à pied ; il vide l'arène, et, s'arrêtant sur ses fermes jarrets, il menace du regard.

« Nul n'ose aller à sa rencontre. La multitude crie indignée. Les dames parlent de se retirer, puisque la fête commencée ne peut continuer.

« Nul n'affronte le péril, et le taureau attend, immobile, au milieu de la place, quand le gardien de la porte qui donne sur la plaine s'avance, met un genou en terre et dit : »

Il annonce qu'un chevalier chrétien, vêtu avec richesse, demande à prendre part à la fête. Aliatar en éprouve de l'humeur; mais Zaïde a déjà ordonné qu'on l'introduise, et tous les assistants admirent la grâce, la force, le grand air du jeune inconnu. Il fait le tour du cirque, et tous les cœurs forment des vœux pour lui.

« Sa tendre et florissante jeunesse éveille la pitié et la terreur. Tous voudraient le voir se soustraire au danger. Il est le seul qui ne le craigne pas et ne tienne aucun compte de lui-même.

« Les jeunes filles, quand il passe, agitent l'ambre et le camphre de leurs cassolettes, et répandent leurs flacons de jasmin et de fleur d'oranger.

« Mais, lorsqu'il s'est arrêté au milieu, et qu'Aldaraz, la captive chrétienne,

a pu le voir de plus près, elle se tourne vers sa maîtresse et lui dit en soupirant :

« Señora, ce n'est pas un rêve ; mais puissent les cieux, fléchis par mes prières et mes larmes, rapprocher aussi bien de mon oreille le son des cloches de Léon,

« Comme il est vrai que ce jeune homme, dont la fierté étonne tout le peuple d'Afrique, est Rodrigue de Bivar, le superbe Castillan.

« Zaïde, sans se faire connaître, l'avait une nuit, du haut des crénaux, entretenu avec courtoisie, là où plus tard s'éleva Notre-Dame de l'Almudena.

« Elle apprit alors que, fuyant la cour de Ferdinand, le chrétien, depuis qu'il existe, adorait Chimène et portait la chaîne de son doux souvenir.

« Souvent ses excursions l'amènent aux portes de Madrid, il en fait audacieusement le tour, il en examine les meurtrières, les ravins et le large étang.

« C'est pour cela que Zaïde l'a reconnu, et que, au milieu des acclamations, il a arrêté son cheval sous le balcon, et l'a saluée avec respect.

« Une rumeur joyeuse court parmi la foule. — Le monde entier, disent-ils, ne verra pas meilleur chevalier, et quelques-uns le nomment Cid.

« Cependant le taureau semble avoir compris le motif de tout ce bruit, et, sans quitter sa retraite, il a examiné ce nouvel adversaire.

« Comme la flèche part, chassée par la corde, il s'élance, et l'attaque ; mais la lance aiguë l'a blessé derrière l'oreille gauche.

« Le monstre déçu pousse un mugissement sauvage. Baigné de sueur et d'écume, il attaque une seconde fois, et une seconde fois la pointe acérée pénètre dans sa chair.

« Rodrigue se prépare encore avec une héroïque audace. Le peuple attend aussi, attentif et muet. Le taureau se redresse irrité et feint une attaque nouvelle.

« Dans sa colère, il tourmente le sable, et de son pied retourné le fait jaillir sur son épaule. Il flaire le sol et le mouille de son ardente haleine.

« Inquiet, il promène sa queue, il émouche son oreille droite, il se retire pas à pas pour recueillir plus de force et s'élancer d'un bond plus irrésistible.

« Qui regarderait en ce moment le visage altéré de Zaïde verrait clairement l'émotion que suscite en elle celui qui brave un si grand danger.

« Mais voici que de nouveau l'assaille l'animal furieux ; jamais des flancs caverneux du Caucase rocher ne se détache, semant le ravage,

« Jamais le trait de la foudre ne sillonne, précédé de l'éclair, la noire obscurité, au bruit tonnant de la tempête sonore,

« Comme le monstre se précipite dans son agilité formidable ; mais un bras puissant lui brise la nuque, et il lance sa dernière menace avec son dernier soupir.

« Aux clameurs confuses qui s'élèvent, on eût dit l'explosion d'une mine souterraine, ou qu'une montagne s'abîmait avec ses vallées.

« Sans quitter la selle, Rodrigue saisit la cocarde dont le taureau était paré, la fixe au bout de sa lance et arrive sous le balcon.

« Puis, se dressant sur ses étriers, il la présente à Zaïde en disant : — Sultane, c'est me faire, je le sens, une faveur excessive que d'admettre mon humble don.

« Si vous ne daignez pas l'accueillir avec bienveillance, je sais du moins, et c'est assez, qu'il n'est personne que vous, à Madrid, à qui je puisse l'offrir. »

Zaïde reçoit avec grâce la galante offrande, ce qu'Aliatar voit d'assez mauvais œil, et il est heureux que les compagnons du Cid, inquiets de son absence, fassent entendre le son de leur cor. Le Maure dissimule sa colère et laisse s'éloigner son heureux rival.

« Mais, ajoute en terminant le poëte, on dit que le Cid, en descendant la côte, jura, par la croix de son épée victorieuse, de ne pas délacer son casque qu'il n'eût gagné Madrid. »

Tous les détails de cette course sont d'une vérité singulière, et, sauf le cadre romanesque du récit, on ne raconterait pas autrement un combat d'hier. Le poëte décrit en poëte ce qu'il a observé en amateur consommé.

Mais revenons dans l'Alcarria avec la belle Jarifa d'Almonacid, un peu plus occupée peut-être que ne le voudrait son amant Audalla des incidents de la journée. Notre poëte trouve pour peindre sa retraite des couleurs plus suaves, un accent plus tempéré.

« Dans l'Alcarria aux ombrages embaumés, s'ouvre une grotte parmi les rochers et les ronces. Sous sa voûte murmure un humble ruisseau dont l'Arlaz recueille les eaux pures pour les porter au Tage superbe qui coule plus bas. Les zéphyrs rafraîchissent cette grotte et soufflent en courant sur le thym. L'eau cristallisée qui suinte de la pierre forme, au pied du rocher, un bassin transparent. En y tombant goutte à goutte, elle rend un son doux à l'oreille et rejaillit du bord qu'elle effleure.

« Enfant craintif, j'entrai une après-midi dans cette grotte, pour échapper à l'ardente chaleur, haletant et brisé. Je portais dans mon sein mille fleurs odorantes, et, m'étant couché d'humeur morose, un doux songe rendit le calme à mon âme débile pendant que les fleurs tombaient de mes mains.

Ce songe lui fait voir les muses s'approchant de lui et lui tressant des couronnes. Ce dénoûment mythologique laisse pourtant sa fraîcheur à la description qui précède, et dans laquelle on sent moins un rêve qu'un souvenir.

On sent mieux encore cette réalité charmante dans le morceau qui suit, écrit, comme celui dont on vient de lire un fragment, dans ce rythme vif, aisé, sautillant, familier aux anacréontiques espagnols et italiens.

J'ai dit qu'il y a le long du Tage plus de trente barques destinées à passer le voyageur d'une rive à l'autre. C'est dans l'une de ces barques qu'a lieu la petite scène dont Moratin a consacré dans ses vers la poétique mémoire.

« Dans l'Alcarria abrupte et parfumée, là où le Tage, avant de recevoir l'Arlaz, promène lentement ses vertes eaux, il y a dans une anse une barque. Ce n'est pas celle qu'offre en passant la haute Zurita, et qui forme comme un pont errant ; celle-ci est sur la lisière du plus solitaire des bois où croissent le chanvre, le genévrier, la sabine, le jonc et le genêt.

« J'arrivai là un jour, à l'heure où le soleil déclinait. Je vis une étroite barque ornée avec soin. Elle avait son pavillon, sa petite tente et des fleurs retombant en guirlande. J'y trouvai une alerte batelière : peu d'années et beaucoup de grâce. Seule et heureuse, elle chantait, libre de soucis, d'envie et de haine. J'entre dans la barque. La bergère la détache et court à la corde ; de sa petite main elle s'en empare, puis elle avance le pied gauche. Son gracieux visage prend un air sérieux, et avec effort elle repousse la terre.

« Tant de discrétion et de modestie m'occupait plus que ses attraits. Je n'osai lui parler, car, même désarmée, la vertu sainte inspire la crainte. Mais, à la moitié du chemin, un vol de perdrix passe sur nos têtes, brusque et nombreux. Sans hésiter je porte l'escopette à l'épaule, et je tire. Une perdrix tombe à l'eau, le courant paisible me l'apporte de lui-même, et je la saisis.

« Nymphe de ces rives, dis-je à la batelière, les circonstances rehaussent le prix de ce don ; c'est peu de chose; mais reçois-le avec complaisance, car mon cœur en est aussi. Modeste, elle m'écoute. La pudeur colore la neige de son teint, et, reconnaissante, elle arrête la barque. Les pures ondes suspendent leur cours. Le Tage glorieux, qui pour l'Alcarria n'est pas ce vieillard que verra en lui la Lusitanie, mais un jeune dieu marchant sur un lit d'ardoise entre des oliviers, le Tage relevait avec envie sa tête couronnée de balsamines.

« Et quand je vis qu'elle se rendait à ma prière, je lui dis : Chante, batelière, si tu le veux bien... Elle chanta. Bois féconds de Pallas, joncs verts, roseaux champêtres qui recueillîtes l'écho mélodieux de sa chanson, qui vîtes son charme et sa grâce, les nefs de Dulichium trouvèrent-elles plus de magie aux chants des Sirènes de Sicile? Les solitudes de ces bords, l'ombre qui devient plus épaisse, les frais zéphyrs, le flot qui s'enfle, le léger murmure des vagues dans les glaïeuls de ces plages, elle étonne, elle ravit tout, toute la nature est dans l'apaisement.

« Elle chante les bois et leurs douceurs; d'une voix sonore et brillante, elle chante la pompe vaine et fugitive de la superbe, de l'opulente Mantoue. Moi, dans l'enchantement, je m'écrie : — O batelière! si elle pouvait durer éternellement, cette heureuse navigation, et nous porter ensemble jusqu'où n'échouèrent jamais les navires de l'Espagne ! l'Amour, assis au gouvernail, dirigerait pour nous l'esquif. Toi, je te prendrais pour Vénus dans sa riche

conque de nacre, ou pour Galatée sur les eaux. Mais un faible souffle a déjà poussé la barque dans les sables de la grève.

« Quand je mets le pied sur la terre, que je ne désirais plus revoir, la nuit descend du ciel. — Adieu, dis-je, ô batelière ! adieu... Et la voix expira sur mes lèvres. »

N'est-ce pas là un petit tableau achevé que Moschus n'eût pas désavoué, à défaut de Théocrite ? et cette perle, ramassée au bord du Tage, ne vaut-elle pas bien toutes les paillettes d'or qu'il roulait, dit-on, dans son cours ? La batelière de Moratin a toute la grâce de l'idylle antique. Mais le héros de sa chanson, c'est le Tage, tour à tour jeune dieu couronné de fleurs, ou vieillard traînant avec effort ses ondes paresseuses. C'est que, pour Moratin, il y a deux Tages, le Tage espagnol et le Tage portugais. C'est encore là un trait de mœurs, et il ajoute à la vérité de cette gracieuse peinture.

Antoine de Latour.

DE

L'ESPRIT GAULOIS

DANS LA POÉSIE FRANÇAISE

CHARLES D'ORLÉANS. — VILLON. — CRÉTIN.

I

Rien de plus louable que de tirer de l'oubli les bons vers des vieux poëtes ; si ce n'est peut-être d'y laisser les mauvais, de faire pour eux ce que demandait Horace pour son maître Lucile :

> Quum flueret lutulentus, erat quod tollere velles.

Peut-être que les bibliophiles futurs feront leur profit de ce sage précepte ? Jusqu'ici ils ont semblé trop portés à juger du mérite d'un parchemin par le mérite qu'ils ont eu à le déchiffrer et à le comprendre.

Nos bibliothèques ont été fouillées jusque dans leurs plus poudreux rayons et les vieux manuscrits, consultés, comparés, annotés, imprimés en caractères elzéviriens sur un papier jaune et rugueux, sont venus nous apprendre que tels et tels auteurs dont nous savions quelques centaines de jolis vers, en avaient composé vingt ou trente mille mauvais, qu'il valait mieux ne pas connaître.

Ce n'est pas sans regrets, j'allais dire sans remords, qu'à l'aspect des antiques monuments de notre littérature nous osons blâmer ce respect scrupuleux qui répugne même à en détacher la mousse, à en couvrir les lézardes. Mais, si peu de personnes veulent aujourd'hui se donner la peine de savoir comment on parlait sous le roi Jean et sous Louis XI, que, dans l'intérêt de nos vieux poëtes, il eût peut être mieux valu nous laisser sous l'impression d'extraits faits avec goût; on y voit tous les mérites d'un écrivain, et, de ses défauts, assez pour les connaître sans nous brouiller avec lui. Cependant, puisqu'on n'a pas craint d'exposer à un jour nouveau des teintes que le temps a obscurcies et de remettre en lumière la vie et les œuvres de ces Ennius de notre littérature, nous allons essayer d'y lire l'histoire de ce qu'on nomme l'*Esprit gaulois* : de cet esprit satirique, parfois licencieux et inconséquent, mais plein de séve et de bonhomie, trop souvent dépourvu de délicatesse, mais où une verve railleuse étincelle toujours; esprit allant à tous les esprits comme les airs de ses vaudevilles à toutes les voix, et dont nous trouverions le plus parfait modèle dans Rabelais, si le cadre tout poétique de cette étude nous permettait de l'y chercher. Nous le verrons naître avec Villon, fleurir avec Marot, se séparer avec Régnier de la poésie française et en devenir une branche presque dédaignée que fera admirer la Fontaine, sans la réhabiliter, et qui prendra sous ses successeurs cette teinte vulgaire que donne l'habitude d'un rang inférieur.

Occupons-nous d'abord de Charles d'Orléans et de Villon, qu'on pourrait presque regarder comme les instituteurs de la poésie française, s'il était vrai que ce titre appartînt au premier qui réussit à meilleur droit qu'au premier qui essaye.

Il est curieux de voir notre poésie éclore alors à la fois sur les marches du trône et dans une classe abjecte de la société; dans les prisons royales d'Angleterre et dans un cachot du Châtelet, comme pour nous prouver que le génie, si jaloux de se montrer indépendant du rang et de la fortune, l'est presque au même point de l'éducation et, il faut le dire, des sentiments. Le génie, en effet, n'est pas le bien, il n'en est que la théorie; tout grand poëte a sondé le cœur humain dans ce qu'il a de pur, de délicat, de sublime; science parfois égoïste qui ne s'acquiert chez quelques-uns qu'aux dépens de la pratique, dans une observation inactive! Nous sommes heureux de nous réfuter nous-mêmes par les plus grands noms de notre littérature; mais n'est-il pas des poëtes placés presque au même rang dont la vie a démenti la plume, dont le cœur fut plus élevé que la pensée?

Parmi ceux dont l'*âme et les mœurs* sont *peintes dans leurs ouvrages*, nous pouvons citer Charles d'Orléans et Villon.

De longs et poignants malheurs, une âme admirablement faite

pour les sentir et pour les goûter, car c'est le privilége des poëtes que de jouir, même de leurs larmes, ont répandu sur les œuvres de Charles d'Orléans une teinte générale de mélancolie que nous trouverions monotone si les plaintes pouvaient l'être tant que le malheur dure. Deux fois veuf, vingt ans prisonnier, le petit-fils, le père, l'oncle de nos rois pleure ses amours et sa patrie, en même temps que le long des carrefours de la Cité et de la tortueuse rue Saint-Jacques le joyeux prince des *enfants perdus* poursuit en riant le bourgeois attardé, rosse le guet, heurte aux portes cochères. Que craint-il, ce roi des *gueux* et des poëtes? Il se moque de l'archer qui le saisit, du bourreau qui le torture, du juge qui le condamne; il rit en marchant à la Grève, rit bien plus fort lorsqu'il en revient gracié; le soir, lorsqu'accoudé sur le pont Saint-Michel ou dans la grande salle du Palais, il attend une dupe pour son souper; il rit lorsqu'il la voit venir et, si elle ne vient pas, il rit tout de même! Parfois, au milieu de sa gaieté, il laisse échapper une larme de repentir, mais si éphémère, qu'elle est presque toujours séchée lorsqu'on l'a aperçue. Maître François est trop insouciant pour pleurer longtemps ses péchés; et, si, devant le porche d'une église, il porte la main à son chapeau, s'il fait un cantique à la sainte Vierge pour sa vieille mère, et s'il s'écrie en s'apercevant qu'il est devenu vieux :

> Je plains le temps de ma jeunesse
> Auquel j'ai plus qu'autre gallé!

le joyeux *escollier* n'en verra pas meilleure compagnie, n'entrera pas moins souvent à la *Pomme de Pin* [1], ne se moquera pas avec moins d'esprit de la corde et de la potence jusqu'à ce qu'il soit pendu tout de bon ou qu'il devienne le favori du roi d'Angleterre, car les historiens de sa vie hésitent entre ces deux dénoûments [2].

II

Il est impossible d'ouvrir le mince recueil de Charles d'Orléans, sans être doucement ému, sans s'associer aux mélancoliques regrets du poëte, soit qu'il s'écrie avec découragement :

> Aveugle suis, ne sais où aller doye ;

[1] Cabaret fameux encore du temps de Régnier.
[2] *Vie de Villon*, par Colletet. (Édition elzévirienne.)

De mon baston, afin que ne fourvoye,
Je vais tastant mon chemin çà et là;
C'est grand pitié qu'il convient que je soye
L'homme esgaré qui ne sait où il va.

Soit qu'il salue le rayon de soleil qui pénètre dans son cachot, car on sent que ce salut s'adresse au soleil de France qu'il ne voit pas :

Le temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluye,
Et s'est vestu de broderie,
De soleil luisant, clair et beau.
Il n'est ny bête ny oiseau
Qu'en son jargon ne chante et crie,
Le temps a quitté son manteau
De vent, de froidure et de pluye.

Rivière, fontaine et ruisseau
Portent en livrée jolie,
Gouttes d'argent, d'orfavrerie,
Chascun s'habille de nouveau :
Le temps a quitté son manteau
De vent, de froidure et de pluye.

Que veut dire le rondeau suivant? Je crois qu'il ne le sait pas lui-même, et, tant mieux, car c'est prétexte pour le relire.

Petit mercier, petit panier :
Pourtant, si je n'ai marchandise
Qui soit du tout à vostre guise,
Ne blâmez pour ce mon mestier;
Je gagne denier à denier :
C'est loin du trésor de Venise,
Petit mercier, petit panier.

Et tandis qu'il est jour ouvrier,
Le temps perd quant à vous devise,
Je vais parfaire à mon emprise,
Et parmi les rues crier :
Petit mercier, petit panier!

On voit d'après ces citations qu'il ne faut pas chercher le talent de Charles dans la vigueur de style ni dans la force de pensée de ses vers; pas même dans la richesse de leur rime; il est tout entier dans leur charme; qualité exquise qu'il ne faut pas définir puisqu'elle consiste à toucher le cœur en échappant à l'examen de l'esprit.

Tel fut Charles d'Orléans, physionomie noble et touchante dans laquelle on chercherait en vain le sourire de l'esprit gaulois. Nous

n'aurions pas même prononcé son nom, si un coup d'œil rapide sur le dernier et le plus parfait modèle de la poésie chevaleresque ne nous avait semblé un préliminaire indispensable à cette étude de la poésie gauloise, qui, en réalité, ne commence qu'à Villon; nous y avons cherché, surtout, l'occasion de réfuter une erreur trop accréditée. En science de moyen âge, on est revenu sur bien des choses; mais nombre de gens refusent encore à cette grande époque une littérature nationale; comme si une littérature ne l'est et ne le reste pas dès et aussi longtemps qu'elle s'adresse à tous ceux qui savent penser et comprendre? Or, de la charrue et de l'atelier, quelle pensée, quels regards s'élevaient vers la science ou la poésie entre la tour du château et le cloître du couvent? Le paysan encore attaché à la glèbe, le marchand à peine affranchi, avaient-ils goût aux choses intellectuelles? Dans ces temps de cloître et d'épée, il ne devait, il ne pouvait y avoir qu'une littérature d'église et qu'une littérature d'épée, si l'on peut s'exprimer ainsi; ni l'une ni l'autre ne lui ont fait défaut. La première, toute latine, ne doit pas nous occuper; mais n'est-ce pas l'expression naïve du moyen âge guerrier qui fait le charme des romans de chevalerie même lorsqu'elle les allonge et nous empêche de fermer le livre durant les interminables descriptions de luttes d'armes et de combats d'amour qui séparent quelques pages où le romancier inconnu peint comme Homère et sent comme Virgile. L'Arioste et le Tasse les ont imités, et c'est en lisant avec Paolo comment Lancelot fut vaincu par l'amour que Francesca raconte qu'ils y succombèrent.

> Poi leggevamo un giorno per diletto
> Di Lancilotto come amor lo vinse...
> Galeotto fu il libbro e chi lo scrisse!..

III

Obscur et rude, trop souvent grossier, mais aussi concis dans l'expression d'une idée que dans la composition d'une pièce, Villon ne sait écrire que des ballades qu'il émaille de tableaux d'un vers, de sentiments enfermés en un mot. Ennuyeux à lire, amusant à étudier, vous y reviendrez vingt fois pour l'achever une, jusqu'à ce que votre esprit, fait à son style comme les yeux à l'obscurité, ait appris à

distinguer, sous ses traits sombres mais nets, le maître de Marot, de la Fontaine, et le plus fidèle historien de la bourgeoisie d'alors.

Ainsi examiné, Villon est un point d'histoire presque autant qu'une question littéraire. C'est, en effet, dans ses œuvres qu'on voit poindre ce mélange bizarre de folie et de raison, cette étourderie du bon sens, si j'ose le dire, qu'on est convenu d'appeler l'esprit gaulois; type original et primitif de la bourgeoisie, il est le chef ou, pour mieux dire, l'image de cette bourgeoisie de second et de troisième ordre du quinzième siècle, au moment où, lasse et quelque peu honteuse du comptoir, elle sort pour la première fois de sa boutique. Mais que vont-ils devenir? Hommes trop nouveaux pour être admis au parlement, cette pairie du tiers état, trop remuants ou, pour mieux dire, trop indisciplinés pour entrer dans le clergé, le seul but ou le seul asile, au moyen âge, du savoir sans naissance, ils ne trouveront d'ouverte, au sortir de la Sorbonne, que la porte du cabaret où ils prendront le titre d'*Enfants perdus*. Perdus pour eux, mais non pour l'avenir! Ce sont les fondateurs aveugles d'une grande puissance, que ces jeunes hommes relégués pêle-mêle dans des quartiers obscurs; vivant de leur esprit, entre eux et aux dépens des autres. Écoliers inassidus, un instinct prophétique semble les pousser des classes dans la rue, pour y puiser son esprit frondeur, que de temps en temps, dans leur accès d'étude, ils reviennent mêler à l'esprit sérieux des écoles... Bientôt sortiront de leurs rangs des *maîtres ès arts*, des *docteurs* sans soutane, dont la science laïque, rivalisant avec celle de la chaire et du cloître, osera trouver ridicule la procession de la ligue et leur apprendra, en écrivant la satire Ménippée, à fournir à la fronde ses arsenaux de pamphlets et de chansons! Mais de cette *clergie* qui, pour avoir voulu rester séculière, s'était engagée dans l'étude comme dans un chemin sans issue, la première génération était morte sur les bancs, la seconde y avait blanchi, lorsque Passerat et Rapin en firent comme un quatrième ordre de l'État : celui des hommes d'esprit.

On n'en voit pas de traces, je ne dis pas des hommes d'esprit, mais de la puissance des hommes d'esprit, avant la fin du quinzième siècle. Voici pourquoi, peut-être.

Une des gloires de la noblesse française est, comme nous l'avons dit, d'avoir entretenu le foyer littéraire au milieu des ténèbres du moyen âge; mais, si, grâce à elle, le feu sacré ne fut pas éteint, il n'en jaillit que de rares étincelles. La poésie, noble d'extraction, et n'ayant pas besoin de faire ses preuves, se trouva trop fière et fut trop errante pour se perfectionner; de châteaux en châteaux, elle demandait l'hospitalité et ne s'arrêtait guère qu'une veillée avec le chevalier blessé et le troubadour en voyage, un

soir de bataille ou la veille d'un tournoi; on ne lui demandait ni honneur ni richesse, et sa seule tâche fut d'attendrir le cœur des femmes au récit des actions des héros, ce qui lui coûtait bien peu d'efforts dans la bouche d'un jeune et vaillant chevalier. Aussi est-il facile de voir que, trop privilégiée, elle n'a pas puisé à cette source intarissable qu'alimente le besoin de s'élever : à peine née, elle reste stationnaire; sous un style qui se polit sans se préciser, trois siècles, elle vit des mêmes pensées, s'aide des mêmes figures, car les chevaliers poëtes ne savaient qu'aimer et se battre, et l'on ne peut pas toujours trouver de nouvelles manières de toucher une maîtresse et de désarçonner un *homme d'armes?*

Aussi la poésie, épuisée avant Charles d'Orléans, menaçait-elle d'aller s'éteindre après lui, dans les lieux communs de l'amour platonique et de l'honneur chevaleresque; car l'intelligence de la nation s'était étendue, sinon déclassée, lorsqu'enfin Villon naquit.

C'est quelquefois un bonheur pour les grandes choses que d'être parties de bas; car, des défauts inhérents à leur origine, elles peuvent faire en s'épurant des beautés nouvelles dont ces défauts n'étaient que le germe informe.

Tel fut le rôle de Villon. Pour qui compare ses œuvres à celles de ses contemporains, point de contraste plus frappant; il y a un véritable anachronisme. Sait-il que d'autres aient écrit avant lui ou que d'autres existent que lui et sa troupe? Rien ne le rattache au vieux temps; il n'a pour le passé ni respect ni colère; il commence une littérature et révèle une société. Après les rêves de l'idéal, la réalité effrontée; son champ clos est la rue, ses passes d'armes des combats à coup de poing; la dame de ses pensées est la *Grosse Margot*, et son épitaphe est une bouffonnerie!...

Nous ne parlerons ici de son dialogue de *Malepaye* et *Baillevent* que pour le citer comme un exemple et, parfois, comme un modèle de verve satirique et comique. Son *Franc-Archier*, reproduction gauloise du *Miles Gloriosus* de Plaute, est le plus amusant peut-être de ces capitans français et espagnols que nous retrouvons jusque dans Corneille. Le *Franc-Archier* est une comédie monologue; Villon en fut, je crois, l'inventeur? Toujours est-il qu'il a devancé de trois siècles Beaumarchais et Jean-Jacques Rousseau. Il n'est que le héros des *Repues franches*, œuvre d'un de ses disciples, sorte de *Credo* de son école. Quant à son *jargon* ou vers écrits en *argot*, Clément Marot est d'avis d'en laisser l'étude aux successeurs de Villon dans l'*Art de la pince et du croc*[1].

[1] Voir, pour toutes les citations, la dernière édition des *Poésies* de Villon. (Édition elzévirienne.)

Le génie de ce poëte, aussi original par ses défauts que par ses qualités, se montre principalement dans le *Petit* et dans le *Grand Testament;* titre sérieux des plus étranges bouffonneries, assemblage incohérent de legs satiriques dont le sel est trop souvent remplacé par une grande obscurité. Ce ne sont pas, il est inutile de le dire, des terres ni des châteaux qu'il faut chercher dans la succession de l'écolier de Paris, mais bien des ballades et doubles ballades, adressées tout bonnement au *chevalier du guet*, à de *bons enfants*, à de *joyeuses commères*, mais dont la postérité doit revendiquer l'héritage. Malheureusement son vers brille plus souvent par l'énergie des peintures que par leur moralité, et il est facile de voir qu'il écrivait pour des lecteurs plus soucieux d'être divertis que respectés. Les citations seront toujours l'écueil de ses panégyristes. Voici cependant deux ballades; sous un style bien différent, c'est le même sujet; car la corde et la potence revenaient souvent et sous toutes les formes à l'esprit de notre poëte. On sent dans la première un rimeur qui a fait à Montfaucon bien des promenades philosophiques.

L'ÉPITAPHE EN FORME DE BALLADE.

QUE FAIT VILLON POUR LUY ET SES COMPAIGNONS S'ATTENDANT ESTRE PENDU AVEC EULX [1] ?

Frères humains qui, après nous vivez,
N'ayez les cœurs contre nous endurciz,
Car, si pitié de nous pouvres avez,
Dieu en aura plus tôt de vous merciz.
Vous nous voyez cy attachez cinq, six :
Quant de la chair que trop avons nourrie,
Elle est pieça devorée et pourrie,
Et nous les os devenus cendre et pouldre.
De notre mal, personne ne s'en rie;
Mais priez Dieu que tous nous veuille absouldre,

La pluye nous a debuez et lavez,
Et le soleil dessechez et noirciz;
Pies et corbeaux nous ont les yeulx cavez,
Et arraché la barbe et les sourcilz.
Jamais, nul temps, nous ne sommes rassiz;
Puis çà, puis là, comme le vent varie,
A son plaisir, sans cesser, nous charie,
Plus becquetez d'oiseaux que dé à couldre.
Hommes, ici n'usez de raillerie,
Mais priez Dieu que tous nous veuille absouldre.

N'y devinez-vous pas aussi, le sourire aux lèvres et la larme à l'œil,

[1] Le poëte suppose que son squelette et celui de ses compagnons ont déjà blanchi sur le gibet.

l'étourdi qui se souvient de ses péchés plus que de la miséricorde divine et demande à ses amis la prière qu'il n'ose pas adresser lui-même ou qu'il a peut-être oubliée ?

Dans la seconde ballade éclate la joie d'un prisonnier qui entend ouvrir les verrous et qui reprend à la porte de son cachot la part de sa gaieté qu'il y avait laissée, car elle n'y entre jamais tout entière. Villon se félicite d'avoir fait appel d'un jugement qui le condamnait à mort.

BALLADE DE L'APPEL DE VILLON.

Cuydez-vous que sous mon cappel,
N'y eust tant de philosophie
Comme de dire : « J'en appel ? »
Si avait, je vous certifie,
Combien que point trop ne m'y fie,
Quand on me dit, présent notaire :
« Pendu serez. » Je vous affie,
Estoit-il lors temps de me taire ?

ENVOY.

Prince, si j'eusse eu la pépie,
Pieça, je fusse où est Clotaire,
Aux champs, pendu comme une espie (espion)
Estoit-il lors temps de me taire ?

Nous voudrions bien transcrire le premier dixain des « *Contredits de Franc-Gontrier*, » mais nous devons nous contenter d'y renvoyer le lecteur curieux : il y trouvera la première idée du *Mondain*, dans lequel Voltaire a commenté cette vieille ballade, sans la dépasser jamais, sans l'égaler toujours. Et, à ce sujet, qu'on nous permette de faire remarquer combien l'éloge des plaisirs sensuels, toujours blâmable, l'est plus dans la bouche d'un épicurien qui en est rassasié que dans celle d'un pauvre diable qui ne les voit que « *par un trou de mortaise* », — c'est son expression, — et s'écrie avec une conviction bien naïve :

Il n'est trésor que de vivre à son aise.

Nous ne pouvons pas clore ces citations sans donner au moins le titre d'une des plus jolies ballades de notre auteur et des plus connues : « La ballade des Dames du temps jadis, » de celle où, après s'être demandé : où sont et la reine Berthe et la *très-sage* Héloïse, et tant d'autres, il se répond par ce refrain devenu populaire :

Mais où sont les neiges d'antan ?

Villon a composé, sur le même sujet, deux autres ballades : l'une d'elles écrite en ce qu'il nomme le *vieil françois*, sera particulièrement appréciée des philologues curieux de comparer la langue de cet écrivain à celle de ses devanciers.

Ces citations suffisent pour faire distinguer le génie poétique de Villon ; elles laissent aussi entrevoir le principal défaut qui le dépare. Villon fut au quinzième siècle ce que nous nommons au dix-neuvième un écrivain réaliste, peignant les objets sans choix, sans proportion, sans respect de lui-même et du lecteur. *Le choix des couleurs est invention aussi bien que celui des pensées*, a dit la Bruyère ; l'absence de cette invention, qui n'est que le goût, signale presque toujours la naissance ou le déclin d'une littérature.

Après l'appréciation du poëte vient celle de l'homme. Essayerons-nous de le justifier? La tâche serait rude : il faudrait démentir ses plus beaux vers; mais, je vous le demande, malgré soi ne prend-on pas une sorte d'intérêt de compassion à ce chevalier errant des rues de Paris, qui poétise ses vices par les dangers auxquels ils l'exposent; qui a toujours assez de courage et assez de faim pour jouer sa vie contre un dîner, et assez d'esprit pour gagner l'un et l'autre; qui ne fait le mal que par étourderie, presque par nécessité ; qui pour s'excuser, invente un proverbe :

> Nécessité fait gens mesprendre,
> Et faim saillir le loup des bois ;

qui enfin se plaint si naïvement de ne pas être assez riche pour être honnête :

> Car sachez qu'en grand pouvreté
> Ne gist pas grande honnesteté !

Ce n'est pas sans tristesse que, de Villon, notre pensée s'est reportée sur un écrivain de notre époque qui, par la verve de son style, l'éclat, la richesse, l'étrange nouveauté de ses peintures, eut avec lui plus d'une similitude. Ce Villon, d'une civilisation raffinée, en quête aussi d'une poésie nouvelle, ne l'a-t-il pas ramenée aux lieux diffamés où l'avait trouvée le Villon de la Renaissance? Tous deux ne l'ont-ils pas montrée au public, effrontée et nue ? Mais, malgré le libertinage qui déshonore la plume de l'écolier de Paris, on rencontre, nous l'avons remarqué, quelques traits d'un repentir douloureux qui désarme et console; comme la pécheresse de l'Évangile, le poëte a des larmes et des parfums qui lavent en partie ses souillures. Moins coupable et plus près de nos cœurs que celui qui a remplacé les illusions de l'es-

poir humain par les illusions du doute, il n'emporte d'une orgie ni sourire ni remords, et, de son impiété glacée, s'est fait la plus navrante des religions pour un jeune homme et pour un poëte, celle du scepticisme!

Il nous conviendrait mal d'adresser des paroles sévères à une grande renommée et à une mort encore récente; mais, si l'indulgence pour la moralité d'Alfred de Musset devait passer pour une concession faite au poëte des jeunes gens, ce serait au nom de notre jeunesse que nous demanderions à protester pour la génération qui s'élève contre toute solidarité morale avec l'auteur de *Mardoche*, de *Frantz*, de *Rolla!* Oui, nous admirons un grand nombre de ses vers; soyez indulgents, si vous le voulez, pour ses boutades frondeuses ou libertines, nous y reconnaissons au moins les défauts de notre âge. Mais la corruption froide et réfléchie de la plupart de ses héros convient mieux à l'expérience blasée de cœurs flétris qu'à ce printemps de la vie où tout est en fleurs, même les passions! La jeunesse ne s'y reconnaît pas.

Elle n'y reconnaît pas non plus l'esprit gaulois, dont l'école de Paris se souvient d'avoir été le berceau, cette insouciance du présent qui n'altère pas la foi dans l'avenir, cette originalité de cœur et d'allures dont elle s'enorgueillit au milieu de l'uniformité générale; en un mot, toutes les bonnes traditions de la vieille rue Saint-Jacques,

> Nobles taudis où les noms de nos pères,
> Aux murs, peut-être, encor sont incrustés!

qu'elle emporte aujourd'hui dans les maisons neuves de la *place des Écoles*. Sa foi s'est éclairée, ses mœurs s'épurent de jour en jour, et si, à quelque nouveau Villon, reste à révéler une société nouvelle, ne craignez pas que ce soit celle de la rue et du tripot!

Tel fut, il faut en convenir en finissant, le rôle de Villon, rôle répréhensible et honteux dont nous distinguons la bassesse à travers le prisme du génie et du souvenir. S'il fut plus pauvre encore que débauché, s'il eut moins de corruption dans le cœur que d'inconséquence dans l'esprit, il faut convenir qu'il a fait un étrange abus des priviléges de l'étourderie et de la pauvreté... Tout ce que peut se permettre la critique en faveur d'un poëte qui a peut-être été pendu, c'est de se souvenir que ce qui est mal surtout, c'est le sérieux dans le mal, de reconnaître que ce sérieux il ne l'a jamais gardé, même au pied de l'échelle, et, en condamnant beaucoup, de pardonner quelque chose, ne fût-ce qu'en faveur de cette définition naïve de la foi du charbonnier, si poétiquement placée dans la bouche de sa mère:

Femme je suys, pauvrette et ancienne,
Ne rien ne sçais, onques lettres ne luz;
Au moustier vois, dont suys paroissienne,
Paradis peint où sont harpes et luz,
Et ung enfer où damnés sont boullus,
L'un me fait peur, l'autre joye et liesse !
. . . .
En ceste foi, je veux vivre et mourir

IV

Nous avons étudié l'esprit gaulois créant une poésie à son image rude, colorée, hardie, lui apprenant à ne rougir de rien, nulle part. Nous allons le suivre au milieu des efforts tentés par les successeurs de Villon pour épurer cette poésie, pour lui donner un maintien décent, distingué même, en rapport, en un mot, avec les nouvelles mœurs des poëtes et avec ce besoin confus mais général d'éclat, de noblesse, de grandeur, qui devança le règne de François Ier, comme une aurore brumeuse d'où s'éleva le soleil de la Renaissance.

Immédiatement après Villon, qui laissa à sa plume toute la licence de sa vie, les poëtes passèrent brusquement du désordre à une existence plus calme, de l'indépendance précaire de la rue à la douce sujétion de la cour et du canonicat. Dans le milieu nouveau où les élevait l'ambition instinctive de l'art et le respect qu'il inspire, ils éprouvèrent quelque chose de l'embarras et de la contrainte d'un homme de province introduit dans le monde ; ils rougirent non-seulement de leur mauvais ton et de leurs gros mots, mais même de leurs grâces simples et naturelles ; ils devinrent, en quelque sorte, les *bourgeois-gentilshommes* de la littérature. Sous leurs plumes, brusquement plongées dans les encriers des sacristies et des palais, les sujets tentèrent de s'élever au niveau aristocratique et religieux ; mais la langue n'y put atteindre. Un malentendu complet s'éleva alors entre la gravité des poëtes et le sans-façon de la poésie, et, de là, un choquant contraste entre le style et les pensées : il frappe chez tous les successeurs immédiats de Villon ; nous nous bornerons à l'étudier dans les œuvres de celui d'entre eux qui, par l'exagération de ce contraste et par la célébrité dont il a joui, personnifie cette nouvelle école, dans Guillaume Dubois, surnommé *Crétin*, c'est-à-dire, en vieux français, *petit panier;* — « Crétin non de jong d'ôusier et de festu, mais d'argent; plein de mots dorés,

« de bons et notables ditz, » selon l'expression d'un de ses contemporains [1].

Qu'on ne craigne pas, en effet, d'y puiser la morale plus que légère de *l'enfant sans souci*. Crétin est dignitaire de la Sainte-Chapelle, il est *chantre* à ce lutrin que doit immortaliser Boileau, et, dans ce poste élevé, il semble préoccupé d'une seule chose : mettre son style en rapport avec sa dignité, ajoutons avec son caractère, ce qui était plus rare chez les bénéficiers d'alors.

Pour élever la poésie, but difficile, mais glorieux, qu'il s'était proposé, que pouvait-il faire, qu'a-t-il fait?

Un moyen efficace, sans doute, de lui rendre la grâce et la dignité qu'elle n'avait plus, eût été de se livrer à une étude approfondie de la vieille poésie française, de la poésie chevaleresque ; de ramollir la langue grossière de Villon dans cette langue des *trouvères* qui mourut de douceur, de grâce et de naïveté, si l'on peut s'exprimer ainsi. Mais cette ressource était interdite. Charles d'Orléans, le dernier et le modèle de ces poëtes était, pour longtemps encore, plongé dans l'inexplicable oubli dont il a été si longtemps victime. Entre lui et le *Roman de la Rose* déjà assez obscur pour que Molinet, son maître [2], le traduisît en prose, Crétin ne trouvait, de loin en loin, que quelques rondeaux de Froissart et d'Alain Chartier, restes épars d'un édifice en ruine. Il ne pouvait donc rien demander ni rien recevoir de ce sanctuaire isolé de notre littérature. N'en est-il pas un peu de l'étincelle poétique comme de l'étincelle électrique? On peut la recevoir de toutes les distances, mais il ne faut pas qu'entre elle et nous la chaîne soit interrompue. Jean-Baptiste Rousseau, en se mettant à l'école de Clément Marot, qui depuis longtemps n'avait plus de disciples, crut faire descendre dans son style les grâces naïves de son maître ; mais n'est-ce pas plutôt son style qui a reculé de deux siècles?

Pour restituer au français son antique délicatesse en lui conservant sa vigueur nouvelle ; pour le rendre susceptible d'exprimer et de peindre les pensées les plus nobles, les plus grandes images, le réformateur n'eût-t-il pas pu le retremper dans le latin, cette sorte d'eau baptismale dans laquelle les langues nouvelles ont dû laver leurs souillures? Non ; le latin n'était pas encore, au commencement du seizième siècle, une langue assez morte pour qu'on

[1] *Préface aux œuvres de Crétin*, par François Charbonnier. (Édition de 1723. Paris.)

[2] C'est le *Roman de la Rose* :
Moralité clair et net,
Translaté de rime en prose
Par votre humble Molinet.
(*Annales poétiques*, t. Ier, article MOLINET.)

s'en appropriât les dépouilles; n'était-ce pas la langue des parlements, celle de la science, des facultés? le latin avait ses auteurs, ses lecteurs, sa France à lui. Après avoir longtemps comprimé la langue nationale qu'il avait allaitée et nourrie, il marchait encore parallèlement avec elle; mais, perdant tous les jours du terrain, loin de pouvoir lui faire l'aumône, il lui prenait plus peut-être qu'il ne lui donnait. Restait enfin à changer de ton sans changer de langage; c'est ce qu'a fait Crétin. Il a conservé le flageolet de Villon et semble croire que, pour en tirer des sons héroïques et religieux, il suffit de lui dire comme aux pipeaux de Virgile : *Majora canamus*.

On peut dire, en effet, que le travail et l'action de ce poëte sur la langue furent nuls. Aussi incomplète qu'il l'avait reçue de ses devanciers, il la transmit à ses successeurs. Les *Chants royaux* aux allures graves et prolongées, les *Complaintes*, les *Nobles Débats des dames sur le passe-temps des chiens et des oiseaux*, remplacent presque entièrement dans son livre les courtes ballades, les rondeaux naïfs. Il agrandit le domaine de la poésie; mais il n'a plus la force de le cultiver, et la semence lui manque.

Aussi en est-il réduit à des expédients; au lieu d'épurer le style de Villon, il le parodie; car, si l'on peut parodier le langage le plus trivial et le plus effronté, c'est en le mêlant à des pensées graves et sérieuses. L'auteur des *Testaments* n'est pas ambitieux dans ses dédicaces; souvent même il n'y est pas décent; Crétin ne trouve pas de noms trop pompeux pour inscrire en tête de ses ouvrages : le roi, les évêques, les maréchaux de France, ont remplacé les *pauvres housseurs*, le *procureur Jean Cotard*, la *belle heaulmière*. Le style vif et coupé de Villon semble lutter de précision avec sa pensée; Crétin s'étudie à délayer des idées vagues dans d'interminables périodes. Peu de lecteurs ont l'haleine aussi longue que la plupart de ses phrases; trouve-t-il quelque chose de sonore dans Villon, la rime, par exemple [1], il lui fait absorber les deux ou trois dernières syllabes du vers et en met une autre non moins vibrante à la fin du premier hémistiche :

> Filz, par escriptz, j'ai sceu qu'un jour à Ham,
> Feiz pareils cris qu'homme qui souffre ahan,
> Portant le faix de guerre et les alarmes,
> Pourtant le sais qu'elle provoque à larmes [2] !

[1] A propos de la richesse des rimes, si frappante chez nos vieux poëtes, on pourrait dire qu'elle fut longtemps la seule règle vraiment invariable de la poésie française, surtout de la poésie gauloise. Elle n'a perdu de son exigence qu'à mesure que les autres règles lui en ont pris, ou, pour mieux dire, qu'elle leur en a cédé Les hiatus étaient déjà bien rares lorsque les rimes suffisantes furent admises. Villon et Marot riment généralement mieux que Racine.

[2] Crétin, p. 223.

Il *équivoque* aussi les vers comme son maître Molinet :

> Molinet net ne rend son canon non,
> Trop de vent vend et met nos ébas bas [1].

Comprenne qui pourra ces vers. Nous ne les avons cités que pour montrer ce qu'était devenue la poésie française brusquement séparée de l'esprit gaulois.

Crétin a fait des complaintes. Il est peu de complaintes qui ne paraissent longues ; les siennes le sont en effet. Celle qu'il a composée sur la mort du fameux maréchal de la Palisse [2] (il est inutile de dire que ce n'est pas celle que vous savez) compte environ huit cents vers. Le trépas du vicomte de *Falaise*, dont le nom n'était guère moins illustre, ne lui coûte pas moins de pages. Dans une troisième, enfin, écrite sur une tombe plus modeste, sa douleur et sa rhétorique se sont exhalées en huit cents vers environ : il s'agit du trépas d'Ocergan [3],

> Le vaillant trésorier
> De Saint-Martin, qui eut trésor hier,
> Et hui n'a rien...

La musique commence l'oraison funèbre :

> Plorez celluy qui m'a tousjours aymée,
> Servy de cœur au doigt et à l'œil, si que
> On l'appeloit la perle de musique.

Tous les musiciens anciens et modernes sont convoqués par elle (la musique) à l'enterrement, sous la présidence de Tubal, leur père, qui *les orgues prinst* et chanta le premier. Après lui *David*, *Orphæus*, *le Centaure Chiron*, *Sapho*, *Mercure*, *Pan et Arion*. Il nomme ensuite treize musiciens contemporains ; et, après que tous, depuis *Tubal* et *Orphæus*, jusqu'à Gilles et Barbingant, ont chanté rondeaux et motets

> Pour regretter ce pilier de musique,

ils assistent tous ensemble à la messe de *Requiem*.

> Lors se chanta la messe de my my
> Au travail suis (*sien*) *et cujusvis toni*.

La *déploration* est loin d'être achevée ; tous les poëtes vivants, tous

[1] L'*Apparition du maréchal de Chabannes*, p. 109.
[2] Page 51.
[3] Page 38.

les seigneurs, tous les bénéficiers de Tours, sont nommément invités

> De prier Dieu qu'il reçoive à son hoste
> Le trésorier dit Okergan, afin
> Qu'en paradis chante à jamais sans fin.

Avant d'en finir avec cet auteur, il ne sera peut-être pas sans intérêt d'examiner dans une de ces images qui appartiennent à tous les temps et à toutes les littératures, dans le tableau de la mort, par exemple, le style et la composition de trois hommes qui ont eu de leur temps une égale réputation — Crétin nous empêche de dire un égal génie. Crétin, Villon et Malherbe se sont rencontrés dans cette même peinture. Ils vont nous faire sentir jusqu'à quel point les transformations de la langue et les mœurs influent sur le goût des écrivains et les préférences des lecteurs.

La mort n'épargne personne, s'écrie Villon.

> Et meure Pâris et Hélène,
> Quiconque meurt, meurt à douleur;
> Celluy qui perd vent et haleine
> Son fiel se crève sur son cœur;
> Puis sçue, Dieu sait quel sueur!
> Et n'est qui de ses maulx l'allége,
> Car enfans n'a, frère ni sœur,
> Qui lors voulsit estre son pleige.
>
> La mort le fait frémir, pallir,
> Le nez courber, les veines tendre,
> Le col enfler, la chair mollir,
> Joinctes et nerfs croistre et estendre.
> Corps féminin, qui tant est tendre,
> Polly, souëf, dellicieulx,
> Faudra-t-il à ces maulx entendre?.;.
> Ouy... ou tout vif aller aux cieulx [1]!

> O mort cruelle, estrange et malheureuse!
> Plus qu'ennuyeuse, a flicte et douloureuse
> Est la pensée en amer souvenir,
> Qu'aux bons exploits ne peut contrevenir;
> De tes fiers dars, soubdains et pestiféres,
> Dont corps humains occire ne différes
> Souventefois, par assaulx inhumains,
> Ruynes, tours, clochiers et chasteaulx mains [2].

C'est Crétin qui parle; tout le monde connaît la magnifique strophe de Malherbe :

[1] Villon, édition elzévirienne, *Quand tu conneut*, p. 60.
[2] Crétin, p. 269.

Le pauvre, en sa cabane, où le chaume le couvre,
Est sujet à ses lois,
Et la garde qui veille aux barrière du Louvre
N'en défend pas nos rois !

Qui nous fait frémir devant le tableau de Villon? c'est cette énergie, cette couleur d'une effrayante crudité : ce nez courbé, ces veines gonflées... c'est ce cadavre, enfin, peint sans suaire et sans respect. Nous admirons, dans Malherbe, une grande figure sous un style élevé, la vérité frappante sans réalité hideuse, l'horreur sans dégoût, l'art, enfin, s'alliant à la nature sans l'affaiblir! D'où vient, au contraire, que la mort peinte par Crétin nous laisse sans la moindre émotion? C'est qu'en se dépouillant de la rudesse de Villon, il s'est privé de son énergie, de son coloris, de son originalité, sans se rapprocher plus que lui de l'idéal majestueux de Malherbe.

Qu'on nous pardonne d'avoir tant insisté sur cet auteur oublié et digne d'oubli : nous nous serions borné à rire en passant de la gravité comique de ses vers, s'ils n'avaient valu à leur auteur une réputation supérieure, peut-être, au mépris qui lui a succédé. Crétin aussi a porté le sceptre de la poésie; il a été le premier de ces dictateurs de la littérature dont les opinions ont force de lois; plus heureux que d'autres, il est mort sans avoir douté de sa gloire, et la génération qui lui a succédé l'a consacré *souverain* poëte par la bouche d'un des oracles de la poésie. Ce qui ressort, ce nous semble, de l'examen succinct de quelques-unes de ses œuvres, c'est moins l'enflure et le mauvais goût d'un esprit commun qui se pique de grandiose, que l'impuissance d'une langue naissante à laquelle on demande le sérieux de l'âge mûr. Crétin a échoué dans cette tentative; qu'on ne s'en étonne pas; reprochons-lui seulement de s'y être pris d'une façon ridicule et barbare, car c'était la langue qui se refusait encore aux compositions sérieuses et élevées. Ceux des contemporains de Crétin qui n'ont pas ses défauts ne se sont pas approchés plus que lui de ce qu'ils cherchaient comme lui : le style noble et soutenu. Martial de Paris, André de la Vigne, Octavien de Saint-Gelais et notre chantre lui-même, mais bien rarement, ne plaisent parfois que lorsque l'instinct de la langue les *rabaisse* malgré eux aux compositions simples, aux naïves peintures.

ÉDOUARD DE CAZENOVE.

ROSE LEBLANC[1]

VI

Quelques jours après le tirage pour la conscription, un dimanche après vêpres, André Vidal et Rose étaient assis ensemble sur une pelouse à quelques pas de la danse, de façon à pouvoir causer, sans affecter pourtant de s'isoler et sans se faire remarquer. Rose tressait, par contenance, des marguerites et des boutons d'or, ou en formait des bouquets, comme elle faisait des fleurs qu'elle vendait au marché.

« Ainsi, tu n'iras plus maintenant à cette vilaine échoppe ? dit André.

— Non; mon oncle a pris à son service la nièce de M. Bonjean. C'est elle qui doit aller vendre les fruits. Cela me manquera tout de même. Voilà deux ans que je vais presque tous les jours à la ville. Si seulement vous ne deviez pas partir, monsieur André ! c'est là ce qui est triste. Qui sait quand nous nous reverrons ! Sept ans, c'est une vie! on peut bien mourir de chagrin d'ici là.

— Non, non, ma chère, il faut vivre pour s'aimer, pour s'écrire, pour se revoir, pour se marier un jour.

— C'est pourtant bien long, sept ans ! Et puis, monsieur André, vous allez voir du pays, faire toutes sortes de nouvelles connaissances. Si vous alliez m'oublier?

[1] Voir le *Correspondant* du 25 février dernier.

— T'oublier, Rose! Est-ce qu'on oublie celle qu'on a aimée depuis l'enfance?

— Vous m'avez aimée depuis l'enfance? Est-ce possible? Et sœur Thérèse qui me conseillait d'épouser Henri, précisément parce qu'à ce qu'elle dit il m'aime depuis longtemps. Ah bien! quant à moi, il n'y a qu'un an tout juste que je vous aime. C'est cette histoire, je crois, que vous me racontiez l'hiver dernier...

— Quoi! s'écria André avec feu, cette histoire que j'écrivais le soir pour t'en lire à la dérobée quelques pages le lendemain?

— Eh bien, oui, monsieur André, elle me trottait toujours par la tête, cette histoire; à chaque instant j'y rêvais, et puis, peu à peu, au lieu de l'histoire, c'est à vous que je pensais.

— Mon premier essai, dit André en rejetant la tête en arrière, le premier effort de mon imagination pour exprimer les idées vagues qui me poursuivaient en me pressant sans cesse de leur donner la forme et la vie!

— Est-ce bien difficile d'écrire des histoires?

— Plus difficile souvent que de faire un bouquet, chère Rose, répondit le jeune homme en roulant dans ses doigts un de ceux que Rose venait d'attacher avec un brin d'herbe. Il faut d'abord se recueillir, puis choisir avec soin...

— Comme moi pour mes bouquets, interrompit la jeune fille, je prends la plus belle fleur...

— Et moi le plus beau sujet.

— Mais pas trop épanouie, de peur qu'elle ne se flétrisse.

— Et je tâche qu'il ne se fane pas sous ma plume.

— Je mets les bleues avec les blanches, les jaunes avec les violettes.

— Comme moi je mêle les pensées gaies aux pensées tristes, dit André avec un léger soupir.

— En effet, répondit Rose, qui perdait déjà de vue la littérature, c'est gai de penser que nous nous aimons, que nous nous marierons un jour; mais c'est triste aussi de songer que, dans quelques jours, nous ne nous verrons plus! Heureusement que vous m'avez pardonné, que nous sommes réconciliés.

— Ah! il s'en est peu fallu que je ne sois parti sans te parler, sans te revoir, le désespoir dans l'âme, la mort dans le cœur. J'étais outré, blessé de ce qui me semblait une indifférence, une dureté inexcusable. Je jurais de ne jamais te pardonner. J'allais, je venais, j'arpentais le jardin dans une agitation inexprimable.

— C'est singulier, Henri aussi est resté dehors toute la soirée. Tante Babet disait qu'il se promenait comme un fou.

— Oh! que j'ai souffert, Rose; mon Dieu! que j'ai pleuré de rage

et de douleur pendant ces longues heures de la nuit sans jamais pouvoir fermer l'œil.

— Comment! vous n'avez pas dormi?

— Et vous donc, dormiez-vous à l'aise après m'avoir plongé un poignard dans le cœur?

— Pas à l'aise, monsieur André; car je rêvais toujours qu'Henri allait vous tuer.

— Enfin, à l'aube du jour, Jules Bertrand s'est glissé dans notre jardin. Je l'entendais qui jetait de petites pierres contre mes vitres. Il chantonnait à demi-voix et m'obligea enfin de lui ouvrir.

— A-t-il donc de l'esprit, ce petit! s'écria Rose en frappant dans ses mains.

— Il avait tout vu, tout compris, il m'expliqua tout.

— Ce bon petit Jules! il a toujours eu de l'amitié pour moi. Et puis il ne peut pas souffrir Henri. Mais comme j'ai eu peur aussi ce jour-là, quand il est entré dans notre maison en courant et qu'il m'a dit comme ça : « Voilà M. André qui arrive sur mes talons. » J'ai pensé tomber en défaillance. Ne riez pas, monsieur André. Si vous aviez vu mon oncle frapper sur la table et crier avec sa grosse voix : « Qu'il vienne, ce monsieur, qu'il vienne! » vous ne ririez pas, allez!

— Il faut avouer que son accueil n'a pas été des plus gracieux, ni celui de mademoiselle Babet non plus. On ne se figure rien de plus glacial que ces deux visages. J'ai eu à subir un rude combat pour l'amour de ce minois-là, ajouta André en riant. Se sont-ils assez moqués de ma pauvreté et de ma malencontreuse noblesse!

— Que je leur en veux, monsieur André, de vous avoir traité de la sorte; c'est bien vilain de leur part.

— Il faut être juste pourtant, ma chère Rose, et je suis prêt à reconnaître qu'une demande en mariage de la part d'un homme qui n'a pas le sou, et qui, par surcroît de malheur, vient de tirer un mauvais numéro à la conscription, ne méritait guère un meilleur accueil. Mais il me semblait que, nos cœurs s'étant à jamais liés l'un à l'autre, il était de mon devoir, avant de te quitter, de faire cette démarche auprès de tes parents. L'honneur me commandait de déclarer à tes parents, dans de telles circonstances, les sentiments que j'avais osé t'avouer en secret...

— Oh! quant au secret, ce n'en a plus été un depuis le jour du tirage. Je me suis fâchée contre Henri et je lui ai dit que je vous aimais. Puis, lorsque mon oncle a voulu nous forcer à fixer le jour de notre mariage, Henri lui a répété ce que j'avais dit. Mon oncle m'aurait grondée bien davantage, je ne suis pas bien sûre même qu'il ne m'aurait pas battue, tellement il était en colère, si Henri ne l'en

avait pas empêché. Il a été très-bien pour moi, Henri; il a dit tout de suite qu'il ne se souciait plus de m'épouser; qu'il ne fallait pas me tourmenter à cause de lui; ajoutant que, puisque j'avais promis de vous épouser, il priait qu'on me laissât tranquille; que j'aurais bien assez de chagrin à cause de votre départ, et que, pour l'avenir, il en serait comme le bon Dieu voudra, et beaucoup d'autres choses encore qui ont fini par les calmer. C'est bien heureux pour nous qu'il ait si vite changé d'idée, n'est-il pas vrai, monsieur André? Ah! si seulement vous pouviez être bientôt quitte du service! Quelle joie ce serait si par hasard...

— Hélas! il ne faut pas y songer, ma chère, nous sommes trop pauvres.

— Qui sait? Et puis, quand vous aurez un congé, vous viendrez passer quelques jours ici?

— Si toutefois on ne nous envoie pas en Algérie.

— Est-ce bien loin d'ici, l'Algérie?

— Mais oui, puisque c'est en Afrique.

— Ah! une des quatre parties du monde. On nous parlait de cela chez les Sœurs; mais je n'y ai jamais songé depuis.

— N'aimes-tu pas à lire, Rose?

— Si fait, quand ce n'est pas trop pour longtemps de suite.

— Tu m'écriras toutes les semaines au moins?

— Oui, monsieur André; mais c'est si ennuyeux d'écrire, ce n'est pas comme de se parler.

— Quant à moi, il m'a semblé quelquefois plus facile de jeter mes pensées sur le papier que de les exprimer de vive voix. Comprends-tu qu'il m'est arrivé de m'éloigner de toi, de toi que j'aime plus que personne au monde, exprès pour rêver à mon amour, pour évoquer dans la solitude ton image chérie, pour graver ton nom charmant sur les arbres de la forêt, pour le faire répéter aux échos...

— Comme c'est joli ce que vous dites là! c'est ce qu'on appelle de la poésie, n'est-ce pas? Mais dites donc, monsieur André, êtes-vous pourtant bien sûr que ce soit par amitié pour les gens qu'on aime ainsi à les quitter pour s'en aller tout seul penser à eux? Moi, au contraire, cela me fait toujours plaisir de vous voir, et je voudrais ne jamais vous laisser partir.

— Ah! plût à Dieu, ma chère enfant, qu'il me fût donné de ne jamais me séparer de toi. Ma vie jusqu'ici a été triste, ce n'est qu'auprès de toi et dans mes livres que j'ai trouvé du bonheur. Juge donc s'il m'en coûte de te quitter!

— Vos livres et moi! Ah bien! je ne me doutais pas que je ressemblais à un livre!

— Oui, les vers des poëtes, les rêves de mon imagination, ta beauté, Rose, ta grâce, ta gentillesse...

— En voilà du nouveau, comme dit ma tante Babet. Vous verrez que je serai de la poésie maintenant.

— Tu dis vrai, Rose; il n'y a rien sous les cieux de si poétique que la jeunesse, la beauté et l'innocence.

— Ah! j'en suis bien aise alors, puisque cela vous fait plaisir, monsieur André. Mais si seulement nous pouvions trouver un remplaçant! Combien au juste cela coûte-t-il?

— Votre oncle ne devait-il pas donner quatorze cents francs pour celui de M. Lacaze?

— Ce n'est pas le bout du monde que quatorze cents francs.

— Hélas! Rose, c'est le bout du monde pour de pauvres gens.

— Eh bien, monsieur André...

— Veux-tu bien ne plus m'appeler *monsieur* André, méchante!

— Eh bien, André, je vais vous montrer mon trésor. Fermez un œil, regardez par ce trou dans cette boîte; il y a là au fond certaines pièces de cent sous... les cadeaux que me fait depuis quelque temps mon oncle pour m'acheter un tablier de dentelle. Voilà mon petit remplaçant! Ah! je le vois d'ici, il va grandir tous les jours; dans un an, allez, il ne sera plus si petit.

— Tu es un ange. Moi aussi, si c'est possible, je ferai des économies. Malheureusement, au régiment...

— Non, non, vous êtes gentilhomme, il faut que votre argent vous fasse honneur, que vos camarades vous respectent. Laissez-moi faire, je m'en vais travailler pour vous... pour nous, ajouta-t-elle avec un doux sourire.

— Rose, que je t'aime! » s'écria André en lui baisant la main avec transport.

Elle fit sonner sa petite boîte à l'oreille de son ami et se rapprocha de la danse, le sourire sur les lèvres, les larmes aux yeux.

VII

« Il est parti, monsieur André?

— Oui, Jules, il est parti, dit Rose tristement.

— Il avait bonne façon toujours sous l'uniforme, répondit Jules, dont la tante contrariait les penchants militaires. Si madame Bertrand s'obstine à me vouer au commerce, je m'engagerai à son insu.

— Méchant enfant, dit Rose, si vous saviez ce que c'est que la guerre, que l'Algérie, l'Afrique, les quatre parties du monde, vous n'en parleriez pas si à votre aise. Il y en a bien qui y vont à contre-cœur, allez.

— Des amoureux, dit Jules avec un air de mépris, cela ne pense qu'à sa maîtresse. N'en déplaise à vos beaux yeux, mademoiselle Rose, ma maîtresse, à moi, c'est la gloire.

— Je t'en fais mon compliment, dit Henri Lacaze, qui nettoyait son fusil dans un coin.

— Comment! vous êtes là, monsieur Henri, je ne vous avais pas aperçu. Mademoiselle Babet, j'ai l'honneur de vous saluer.

— Bonjour, Jules, dit Babet, qui venait d'entrer. Comment se porte madame Bertrand?

— Elle se porte à merveille; elle part demain pour Bétharam, où elle va passer deux jours chez sa cousine à l'*hôtel du Lion d'or.* Cela me rappelle, mademoiselle Rose, que je suis chargé de vous dire de sa part qu'elle serait bien aise de vous prendre avec elle si cela vous faisait plaisir.

— Je crois bien que cela me ferait plaisir! s'écria Rose en levant de dessus son ouvrage ses yeux rouges et fatigués. On dit que c'est si beau, cet endroit-là. M. André m'en a souvent parlé; il me racontait l'histoire de la jeune fille qui se noyait, et de la *belle branche* [1] qui la sauva de la mort, et de la belle église qu'on a bâtie en souvenir du miracle. Elle était jolie, cette histoire, et elle me faisait toujours plaisir. Dites donc, tante Babet, voilà mon oncle qui fume dans l'écurie. Je n'ose pas lui parler depuis ce lundi que vous savez. Demandez-lui donc qu'il me permette d'aller à Bétharam avec madame Bertrand?

— Pourquoi faire? dit la tante Babet.

— Prier Dieu qu'André revienne bientôt, bonne tante.

— Je ne me soucie pas du tout qu'il revienne, répondit la vieille fille en lui tournant le dos.

— La voilà qui s'en va, dit Rose tristement. C'est fini, Jules; il ne faut plus y songer. Tu remercieras madame Bertrand pour moi.

— Eh bien, moi, je dis que c'est mal, mais très-mal, de vous faire de la peine, de vous contrarier ainsi, mademoiselle Rose. Ce sont des mauvais cœurs, que vos parents, des tyrans. »

Et, en parlant ainsi, Jules jetait des regards irrités du côté d'Henri, qui mettait de l'huile à la batterie de son fusil et feignait de ne pas entendre. Rose faisait signe à l'imprudent de se taire, ce à quoi celui-ci ne semblait nullement disposé.

[1] *Bétharam*, dans la langue du pays, veut dire beau rameau. (*Chronique de Bétharam.*)

« Il n'y a qu'une voix dans la ville, mademoiselle Rose, continua-t-il, pour vous plaindre du départ de M. André, et de la vie que vous menez depuis que l'on ne vous voit plus au marché, à la promenade, au bal, etc. On assure que vous perdez votre fraîcheur, que vous pleurez nuit et jour, que vous pourriez bien en mourir. C'est ma tante qui disait cela hier au soir en faisant sa partie de piquet. « Cette pauvre « chère petite Rose, mesdames, cela ne m'étonnerait pas qu'elle vînt à « trépasser. Le chagrin et l'ennui, cela vous tue les jeunes filles. — En « ce cas, dit d'un ton langoureux M. Firmin qui se trouvait là, en ce « cas, nous dirions tous :

Et Rose, elle a vécu ce que vivent les roses.

— Tais-toi, et va-t'en ! » s'écria Henri d'une voix de tonnerre en lui montrant la porte.

Jules, qui ne manquait pas de courage, fit mine de rester; mais Rose l'en supplia d'un regard affectueux; et Jules, qui ne savait pas résister à un désir ainsi exprimé, s'éloigna en toisant Henri, qui n'eut pas même l'air d'y prendre garde.

Après un silence de quelques instants, Henri se leva, et, s'approchant de Rose, lui dit à demi-voix :

« Si vous désirez faire une course à Bétharam, je vous y conduirai la semaine prochaine. Qu'en dites-vous? cela vous va-t-il?

— Comment ! vous, Henri ! ce n'est pas possible ! cela va vous ennuyer.

— C'est mon affaire.

— Et mon oncle? et tante Babet?

— Je me charge de leur en parler.

— Oh ! que vous êtes gentil, Henri, depuis que vous ne m'aimez plus ! Eh bien, j'accepte : l'air des montagnes, c'est si bon à respirer ! J'étouffe ici, renfermée toute la journée avec ma tante qui me fait une mine de l'autre monde.

— Vous avez passé la nuit à travailler, dit Henri en lui secouant un peu rudement l'épaule. Qu'est-ce que cela veut dire, ça?

— Quand on est pauvre, répondit Rose en soupirant, il faut bien travailler, si on veut gagner de l'argent.

— De l'argent, pourquoi de l'argent ?

— Ah! parce que... Je n'irais pas même à Bétharam, si ce n'était quasi un pèlerinage.

— Vous êtes pâle comme un linge. Jetez-moi cet ouvrage par la fenêtre, venez au grand air, au soleil.

— Non, Henri; cela me fait pleurer de voir le ciel, les fleurs, la rivière.

— Et pourquoi, diable ces belles! choses que le bon Dieu a faites vous font-elles de la peine?

— Elles me rappellent M. André qui disait toutes sortes de jolies choses là-dessus.

— Le maudit débitant de paroles! murmura Henri entre ses dents en serrant le poing avec violence. J'ai pourtant bien promis à M. le curé de lui pardonner; mais ça me suffoque quand j'y pense. Ne voilà-t-il pas qu'elle pleure; c'est là ce qui me bouleverse. Ah! que j'aimerais à le tuer, cet homme qui la fait pleurer! »

Henri voyait, en effet, de grosses larmes tomber sur l'ouvrage que Rose tenait à la main. Il le lui arracha et le jeta par la fenêtre; puis, saisissant la petite boîte où Rose mettait son argent, il la foula aux pieds.

« Ah! mon remplaçant! dit-elle en joignant les mains.

— Que le diable l'emporte! s'écria Henri avec violence. Allez dans le jardin, vous dis-je; ne pleurez pas surtout. Cette mégère qui a dit que vous pourriez bien en mourir finirait par avoir raison peut-être! C'est à en devenir fou. »

Rose ramassait les pièces de monnaie éparses sur le carreau et se disait tout bas : « C'est drôle pourtant que je ne sois pas fâchée contre lui; apparemment c'est parce qu'il a promis de me conduire à Bétharam; il faut aussi un peu patienter avec les gens : chacun a ses défauts. Mon Dieu! comme il a l'air triste! Le voilà dans le jardin qui ramasse mon ouvrage, qui le plie avec soin. Il s'en va maintenant le long de la rivière. Qu'il est singulier! on ne sait par où le prendre. Il vous fait des scènes comme tout à l'heure, et l'instant d'après il n'y paraît plus. Au fond, il a de l'amitié pour moi. C'est bien aimable de sa part tout de même de me mener à Bétharam; car il sait bien que je vais demander à la sainte Vierge de veiller sur André et de faire en sorte qu'il revienne bientôt. André *de* Vidal! comme cela sonne bien à l'oreille! Qu'il me tarde de recevoir sa première lettre! J'espère que cela ne sera pas tout de la poésie, car, pour dire vrai, j'ai toujours un peu de peine à comprendre alors. Maintenant, il faut que je lui écrive, moi. Qu'est-ce que je vais dire? J'ai envie de mettre au commencement ce que Jules disait tout à l'heure :

Et Rose, elle a vécu ce que vivent les roses.

Cela lui fera plaisir, car c'est de la poésie, m'a-t-on dit. »

VIII

Pendant plusieurs jours consécutifs il plut à verse. Les torrents débordèrent; les chemins devinrent épouvantables. Il fallut ajourner la course à Betharam. Enfin le soleil, le beau soleil du Midi, reparut dans toute sa splendeur, et un dimanche, à l'aube, Rose, montée sur un mulet fort bien harnaché, revêtue de ses plus beaux habits, et Henri, à pied, son bâton de houx à la main, prenaient le chemin de la montagne.

« Oh! que c'est donc beau, Henri, ces grandes montagnes et ces sapins qui lèvent la tête comme pour regarder le ciel! »

Henri haussa les épaules. Il reconnaissait une des phrases d'André.

« Ce n'est pas si joli pourtant que la ferme où nous nous sommes arrêtés tout à l'heure pour regarder les vaches. C'est là ce qui est agréable! des vaches qui vous donnent tout plein de beurre et de fromage, de beaux champs bien cultivés, des meules de foin... Et le verger donc! j'y ai compté jusqu'à vingt pruniers et trente cerisiers.

— C'était donc à cela que vous pensiez, la tête penchée et les yeux à demi fermés comme une chatte endormie, lorsque le mulet a trébuché? dit Henri.

— Non, je rêvais à autre chose.

— Eh bien, oui, voilà le mal, les femmes rêvent et les bêtes trébuchent.

— Ne tirez donc pas si fort la bride à ce pauvre animal. Doucement, Henri, doucement.

— Oui, oui, c'est bien aisé à dire, doucement, mais c'est difficile quand on a l'âme agacée. »

Rose regarda son cousin d'un air inquiet :

« Vous m'aviez pourtant promis...

— Eh bien, mettez que je n'ai rien dit; on sera content, on ne se plaindra pas. Cela s'est vu, dit-on, des hommes qui marchaient à l'échafaud en souriant. Il n'y a qu'une chose qui me fasse de la peine.

— Quoi donc? demanda Rose.

— C'est de penser que vous m'aimiez quand vous étiez petite.

— Et pourquoi cela vous fait-il de la peine?

— C'est qu'apparemment il y a eu de ma faute pour que vous ayez cessé de m'aimer. Je le vois, maintenant que c'est trop tard pour changer, c'est là ce qui me désole.

— C'est que vous étiez aussi...

— Une bête, un brutal, dit Henri en se frappant le front.

— Je n'ai pas dit ça.

— Mais je le sens bien, moi. Seulement, Rose, voyez-vous, c'est que je vous aimais tant.

— Est-il possible ! Ah ! par exemple, je ne l'aurais jamais cru.

— Comment ! vous ne saviez pas que je vous aimais ?

— Vous étiez si brusque, si fantasque.

— Mais je t'aimais, murmura-t-il.

— Et maintenant que vous êtes bien doux, bien gentil, cela prouve que vous ne m'aimez plus. Et c'est bien heureux, puisque j'ai promis d'en épouser un autre. Mais c'est tout de même drôle, les amoureux ! ils ont chacun leur manière d'aimer. Vous, vous me grondiez, vous aviez souvent envie de me battre. Quant à André, sa manière à lui, c'est de s'en aller dans les bois, d'écrire des vers, de graver mon nom sur les arbres.

— Vous appelez cela de l'amour ? dit enri d'une voix émue. Cet homme donnerait-il ses yeux, son sang, sa vie pour vous.

— Je le crois bien, répondit Rose ; il chantait une jolie romance qui justement finissait ainsi :

Je t'aimais, Rose (France), avant de savoir lire...
En te chantant mon dernier souffle expire [1].

— Maudit chansonnier, fit Henri tout bas.

— Ah ! ne gâtez pas ces jolies fleurs, lui dit Rose, comme il arrachait des fentes des rochers les mauves et les pervenches qui y croissaient en abondance. Donnez-les-moi plutôt, que j'en fasse un bouquet pour Notre-Dame de Bétharam. »

Pendant le reste de la route, il se penchait souvent pour cueillir les petits œillets roses et les géraniums sauvages sur le bord du chemin, ou étendait le bras pour atteindre une belle branche d'églantine ou de chèvrefeuille. Il les liait ensemble avec de longs brins d'herbe et les remettait à Rose sans rien dire.

Les voyageurs s'arrêtèrent vers neuf heures à la jolie église de Chonoase pour y entendre la messe et déjeuner ensuite à l'auberge pendant que le mulet se reposait. Ce fut vers midi qu'ils approchèrent du beau vallon de Bétharam, de ce sanctuaire vénéré où tant de générations sont venues s'agenouiller depuis des siècles. L'église, avec son beau portail et ses formes gracieuses, leur apparaissait au fond d'un défilé, au pied d'une haute montagne qui domine tout un monde de montagnes, les unes arides et nues, les autres couvertes de châtaigniers et d'érables.

[1] Béranger.

« Nous voilà arrivés, dit Henri en faisant halte devant la porte d'une des auberges du village de Lestelle. Saute à terre et prends garde à tes bouquets. Va-t'en prier là-bas, puisque c'est pour cela que tu es venue. Moi, je vais mettre le mulet à l'écurie. »

Rose entra dans l'église, où plusieurs pèlerins, agenouillés devant l'autel de la Vierge des Sept-Douleurs, priaient avec plus ou moins de ferveur. Elle tira de son panier ses bouquets, qu'elle déposa aux pieds de Marie ; leur parfum lui semblait aussi une prière; et alluma deux cierges qu'elle avait achetés à la porte. Puis, les mains jointes, la tête baissée, elle se mit à réciter les litanies. Comme elle disait tout bas : « Consolatrice des affligés, priez pour nous, » un léger soupir frappa son oreille. A côté d'elle quelqu'un répétait doucement la même prière. Rose se retourna, et le visage charmant de la jeune étrangère qu'elle avait vue à Pau lui apparut comme une vision. Un léger chapeau de gaze noire couvrait la tête d'Alice, un châle de mousseline enveloppait sa taille gracieuse. Ses cheveux d'un blond pâle, ses traits fins et délicats, ses mains longues, effilées et blanches comme la neige, rappelaient les anges du Pérugin, les saintes du moyen âge. La prière finie, elle s'éloigna sans bruit. Le son de ses pas retentit à peine sur les dalles de ce vieux temple où tant de fronts fatigués se sont prosternés, où tant de larmes ont arrosé les pierres froides et inégales, depuis la mère qui amena jadis ses enfants mourants sur des ruines vénérées pour les voir renaître à la vie par l'intercession de la sainte Vierge, jusqu'à celles qui de nos jours encore y déposent avec foi leurs douces espérances, leurs secrètes douleurs.

Rose chercha des yeux l'étrangère, et, ne la retrouvant plus à ses côtés : « C'est une vision, se dit-elle tout bas. Quand je pense à André ou que je prie pour lui, elle m'apparaît toujours. C'est peut-être son ange gardien. »

Cette pensée lui causait des distractions, et, comme les longues prières n'étaient guère dans ses habitudes, après avoir récité avec ferveur celles qu'elle savait par cœur et ajouté une courte oraison où le nom d'André se trouvait mêlé, elle se leva et sortit de l'église.

A gauche du sanctuaire s'élève une montagne où, le long d'un sentier bordé d'arbres, on a érigé les stations, et au sommet de laquelle un crucifix de grandeur naturelle, placé au centre de cette région inculte et solitaire, saisit l'âme des pèlerins et frappe les yeux des voyageurs les plus indifférents. Rose s'agnouilla devant la première chapelle. Henri, un peu plus loin, gravissait la hauteur, s'arrêtant aussi pour prier à chaque station. Que demandait-il, cet homme à la taille gigantesque, aux bras vigoureux, au visage impassible ? Il se sentait faible, et il demandait la force; la force pour porter jusqu'au bout le fardeau qui lui pesait sur le cœur ; la force de pardon-

ner, de bénir, d'aimer ; la force de cacher ses souffrances et ses larmes ; car il en répandait devant la croix, notre unique espérance, *Spes unica* , comme le chante l'Église dans ses jours de douleur et de triomphe. pleurait pour la première fois, lui qui luttait depuis des années entières, lui dont la volonté de fer n'avait plié que devant Dieu.

Et la jeune fille dont la beauté d'ange préoccupait Rose, que faisait-elle sur la route du calvaire, elle dont les yeux réfléchissaient la pureté, le calme et l'azur des cieux ? On l'apercevait au coin d'un rocher, au détour d'un sentier, bien haut sur la montagne, son chapelet à la main. Le soleil dorait de ses rayons son visage radieux. La brise du midi agitait ses cheveux blonds. La foi, l'espérance, l'amour, guidaient les pas d'Alice, brillaient dans son regard. On croyait lire sur son front virginal la devise du chrétien : *Excelsior !* Toujours plus haut.

D'abord Alice, puis Henri, et Rose enfin, arrivèrent à la plate-forme du calvaire. Les trois pèlerins se rencontrèrent au pied du crucifix. Henri baisa la croix et s'éloigna sans rien dire. Les jeunes filles se mirent à genoux et prièrent quelques instants. Alice, en se relevant, salua Rose, et bientôt elles descendaient ensemble le sentier bordé d'arbres qui menait au village, et causaient en marchant.

« Nous avons fait connaissance, dit Alice, sur la place publique au milieu du bruit et de la foule; aujourd'hui nous nous retrouvons au pied de la croix, dans un désert.

— C'est vrai, dit Rose, cela ne se ressemble pas du tout. Mais dites donc, mademoiselle, vous reverra-t-on à Pau?

— Je le voudrais bien. Vous paraissez si bonne, je crois bien qu'un de ces jours j'oserai vous demander un conseil. Nous voyageons, mademoiselle Rose.... Vous voyez que j'ai appris et retenu votre nom. Demain, hélas ! le vilain chemin de fer va m'entraîner loin de vos belles Pyrénées.

— Oh ! que cela me fait donc de peine de penser que je ne vous verrai plus ! Mais que vous êtes heureuse de voyager, mademoiselle. Une grande ville comme Bordeaux, par exemple, c'est là ce que je voudrais voir. J'ai bien envie d'y aller.

— Gardez-vous-en bien, dit Alice. Pour vous autres, enfants des landes et des montagnes, un peu oiseaux de votre nature, les villes sont des prisons !

— Vous croyez ? fit Rose d'un ton un peu incrédule.

— Oh oui ! Ces grands arbres que le bon Dieu a faits, ces fleurs dont le parfum me ravit, s'écria Alice en se baissant pour ramasser une poignée de thym sauvage, cela ne vaut-il pas mieux cent fois que des rues et des maisons ?

— Jules Favre nous a dit que vous habitez un beau château bien loin d'ici.

— Et qui donc est Jules Favre?

— Le neveu de la lingère. Un petit jeune homme qui vous a conduits le jour du marché au couvent des Ursulines.

— C'est vrai, je m'en souviens. Il a refusé la récompense que mon grand-père lui offrait. Croyez-vous, mademoiselle, que vous pourriez lui faire accepter un de ces chapelets que je viens de faire bénir à l'autel de la sainte Vierge?

— Va-t-il donc être fier, Jules! s'écria Rose en prenant le chapelet.

— Et vous, mademoiselle, ajouta Alice avec un aimable sourire, oserais-je vous prier de porter cette petite médaille en souvenir de votre compagne de pèlerinage?

— Ah! fit Rose en rougissant; si je savais votre nom, je le mettrais dans mes prières.

— Alice, dit la jeune fille en s'éloignant.

— Je ne suis pas bien sûre que ce ne soit pas un ange, murmura Rose en la suivant des yeux. En tout cas, je suis bien aise qu'elle m'ait donné cette médaille. Cela va me porter bonheur. »

Une heure plus tard, comme Rose dînait avec son cousin à l'ombre des acacias de l'auberge, une calèche vint à passer. C'était la voiture de voyage d'Alice et de son grand-père.

« Monsieur, dit-elle en s'adressant au garçon qui venait de les servir : le nom, s'il vous plaît, de ces voyageurs qui viennent de partir?

— Je n'en sais rien, répondit-il brusquement. Ils sont descendus au Lion d'Or; tant pis pour eux et pour Bétharam. Ils ne s'en loueront pas, allez. »

Un commis marchand qui fumait devant la porte dit d'un air important :

« C'est le baron de Vidal et mademoiselle de Morlaix, sa petite-fille.

— Le baron de Vidal, s'écria Rose en joignant les mains, est-ce possible! »

Et tout de suite elle tomba dans une profonde rêverie.

« Allons, il est temps de partir, » s'écria Henri en se levant pour aller brider le mulet.

IX

« Que je vous ai d'obligation d'avoir pensé à me conduire à Bétharam, disait Rose en secouant la bride de sa monture.

— Il n'y a pas de quoi, » répondait Henri en étouffant un soupir. Et pendant une heure ils cheminèrent ensemble à l'ombre des rochers sans échanger une seule parole. Le son des grelots du mulet se mêlait aux mugissements du gave et au bruit des chutes d'eau grossies par les pluies torrentielles des jours précédents. En plusieurs endroits l'eau couvrait le chemin. Le matin, Rose avait traversé en riant ces torrents peu profonds où Henri marchait dans l'eau jusqu'aux genoux, tandis qu'elle retirait ses petits pieds bien hauts pour ne pas mouiller les rosettes de ses souliers. Mais il n'en était plus ainsi le soir ; soit que les émotions de la journée eussent diminué sa gaieté, soit que l'aspect sombre des montagnes que le soleil n'éclairait plus lui causassent une impression pénible, elle éprouvait un certain malaise, et fermait les yeux pour ne pas voir les précipices qu'elle côtoyait. Tout à coup, en descendant la pente entre Irun et Chonoaze, Henri pâlit et jeta un cri : « Saute à bas, au nom de Dieu, » s'écria-t-il ; et à l'instant Rose se sentit saisie, enlevée de la selle et transportée sur le banc de gazon qui borde la route. Un affreux éboulement avait lieu autour d'eux. Le chemin croulait de fond en comble ; de grosses masses de terre, ainsi que les pierres qui formaient la chaussée, tombaient dans le torrent avec un fracas épouvantable. Le mulet disparut parmi les débris, et les deux voyageurs, muets à la vue de désastre, croyaient sentir le sol s'ébranler sous leurs pieds. Bientôt il n'y eut plus à en douter : le banc de gazon où ils s'étaient réfugiés menaçait de s'écrouler aussi. Il n'y avait pas une seconde à perdre.

« Mets les bras autour de mon cou, cria Henri ; prie bien Dieu ; surtout ne lâche pas prise. »

Et chargé de son précieux fardeau, comme un père qui emporte en jouant son enfant sur son dos, le vigoureux jeune homme s'élance à gauche, et monte la pente escarpée, à travers les sapins déracinés, les pierres qui se détachent, et les avalanches de terre qui l'aveuglent. En même temps, le torrent, entravé dans sa course, mugit au-dessous de lui, comme une bête furieuse à qui l'on barre le passage.

Dieu sait où il posa le pied, Dieu sait à quoi il put s'accrocher !

Dieu seul a le secret des prières muettes qui s'échappèrent de sa poitrine haletante pendant cette ascension désespérée. Enfin, il gagna une hauteur où la fermeté du terrain n'offrait plus de danger. Accablé de fatigue, il déposa Rose sur la mousse, et faillit perdre connaissance en la voyant pâle comme une morte et le visage couvert de sang; les ronces et les branches des sapins lui avaient déchiré la figure. A genoux à côté d'elle et l'appelant à haute voix, il cherchait à ranimer ses sens, que la frayeur paralysait. Rose entendait bien ses paroles comme dans un rêve, mais la force lui manquait pour parler ou même pour faire un signe.

« Mon Dieu, disait Henri en pleurant, et ses larmes tombaient sur le front de la jeune fille; mon Dieu, faites qu'elle vive! Je vous promets de ne plus la tourmenter; de la rendre heureuse, à quelque prix que ce soit. Oh oui! mon Dieu! Tout ce que vous voudrez, tout ce qu'elle voudra, pourvu qu'elle vive, qu'elle ne meure pas dans mes bras sur cette montagne sans secours, sans sacrements. » Rose ouvrit les yeux comme un enfant qui s'éveille et lui tendit la main.

« Je ne vais pas mourir, dit-elle tout bas.

— Ah! le bon Dieu m'a entendu, s'écria Henri d'un accent à moitié joyeux, à moitié triste. Il m'a pris au mot. Il n'y a plus à reculer. »

Rose ne comprenait rien à ses paroles et retombait en défaillance. Il s'agissait maintenant pour eux de sortir de la position difficile où ils se trouvaient. Il aurait fallu à Rose au moins toute son agilité et toute sa force pour regagner le chemin à travers le taillis; car Henri n'osait se hasarder à la porter, faible comme elle était, parmi les ronces et les buissons où le moindre faux pas pouvait être fatal. Il finit par attacher à un arbre, en guise de drapeau, le fichu rouge que Rose portait, et qu'il remplaça par un mouchoir gros bleu qu'il ôta de son cou; car la rosée commençait à tomber, et la jeune fille frissonnait de froid et de fatigue. Il espérait, en agitant cette bannière, attirer l'attention des personnes rassemblées autour du lieu du sinistre. En effet, au bout de quelques instants qui lui parurent des heures, plusieurs paysans remarquèrent le signal, et deux d'entre eux, à la faveur d'un sentier détourné, gravirent la pente de la montagne et parvinrent à la plate-forme où Rose grelottait appuyée contre un tronc d'arbre. On l'emporta sur un brancard improvisé; un des paysans aidait Henri, l'autre leur servait de guide. Après une marche un peu longue et très-pénible, ils regagnèrent la route et entrèrent dans une maison, où Henri laissa Rose pendant qu'il allait lui-même chercher une voiture à Chonoaze.

Les soins empressés de l'hôtesse ranimèrent bientôt la jeune fille, qui n'avait éprouvé qu'une vive émotion; mais elle pleurait et se la-

mentait sur la perte du mulet, qui, disait-elle, avait certainement péri dans le gave.

« Il ne faut pas vous désoler ainsi, ma fille, dit la paysanne, vous l'avez échappé belle, vous autres ; et, à votre place, je me consolerais bien vite d'en être quitte pour un mulet. C'est bien heureux, allez, que la pauvre bête soit tombée sous vous. La sainte Vierge vous sera venue en aide.

— C'est que je l'ai tant priée ce matin, répondit Rose toute pensive ; mais pour autre chose, cependant.

— Ah bien ! c'est que la sainte Vierge, voyez-vous, le bon Dieu lui fait comprendre tout ce qu'il veut ; on lui demande une chose, elle vous en donne une autre; et, quoi qu'il arrive, c'est toujours pour le mieux.

— Mais Henri aimait tant son mulet !

— C'est bien fait d'aimer les bêtes, mais non pas de les pleurer comme des chrétiens, reprit la paysanne en voyant que Rose recommençait à sangloter. Mon garçon, qui a vu le malhenr de loin, dit comme quoi c'est un miracle que ce jeune homme ait pu gravir cette pente toute droite avec une fille pendue à son cou. Cela lui faisait tourner la tête, à mon fils, rien que d'y regarder.

— Mon Dieu, dit Rose en pâlissant, nous avons donc été bien près de mourir! cela donne le frisson d'y penser ! » Elle ferma les yeux et ne les rouvrit plus jusqu'au moment où Henri revint de Chonoase avec un char à banc et un garçon pour les conduire. Après avoir pris affectueusement congé de la bonne paysanne, ils se mirent en chemin. Rose, qui ne soulevait qu'avec peine sa tête appesantie, s'appuya contre l'épaule de son cousin et finit par s'endormir. De temps en temps, elle ouvrait les yeux et regardait d'un air effrayé les cimes des montagnes, les taillis des sapins noirs, les reflets de la lune brisés dans les eaux du torrent. Henri lui disait alors, comme à un enfant qu'on berce, de se calmer et de dormir. La nuit était froide; un profond silence, interrompu seulement par le bruit du torrent, régnait dans ces vallées, qui, s'enchaînant les unes aux autres, s'élargissent par degrés, et finissent par aboutir à la plaine de Pau. Henri s'impatientait de la lenteur du cheval, de la longueur de la route. Enfin les lumières de la vieille ville de Henri IV, les tourelles du château, et plus loin le clocher de Jurançon, s'offrirent à ses regards. « Nous voilà presque arrivés, » dit-il; et la jeune fille s'efforça de sourire.

« Enfin, vous voilà de retour! s'écria Babet, s'avançant sur le seuil de la porte, une lanterne à la main.

— Grâce à Dieu ! dit Henri. Nous avons été bien près de la perdre, ajouta-t-il plus bas en aidant Rose à descendre de la carriole. Il ne

songeait pas plus à sa propre vie qu'à la perte de son mulet.

— Sainte Vierge ! s'écria Babet ; et Fanchette [1], où est-elle donc ?

— Au fond du gave, la pauvre bête ! Il a bien fallu en prendre son parti. Nous avons échappé comme par miracle, nous autres. Dis donc, Rose, comme tu es rouge ! tu tremblais de froid tout à l'heure.

— Ses mains sont brûlantes, en effet, dit Babet ; cette petite a la fièvre ! »

Oui, Rose avait la fièvre ; Rose était malade ; Rose n'avait plus sa tête. Et toute la nuit elle murmura des choses qui n'avaient pas le sens commun, au dire de Babet, qui la veilla. Deux fois, dans son sommeil, elle appela Henri, qui se tenait près de la porte, prêt à aller chercher le médecin. Elle lui parla à l'oreille et retint sa main dans les siennes. « Elle me prend pour André, » se dit-il à voix basse en retirant sa main ; et il alla s'appuyer contre le mur de l'autre côté du lit. Vers le matin, la fièvre augmentant, on fit venir le médecin. Pendant plusieurs jours Rose demeura dangereusement malade. Babet s'agitait autour d'elle ; M. Dumont montait à chaque instant dans sa chambre ; Henri ne disait mot à personne, travaillait plus qu'à l'ordinaire, et, vers le soir, entrait dans l'église et s'agenouillait dans un coin obscur. Tout était triste dans cette maison, que n'animaient plus les chants et les rires de la petite fruitière, les gronderies de Babet, le gazouillement de ses oiseaux. Leur cage, à ceux-ci, était recouverte du grand châle de Babet ; ils se taisaient le jour comme la nuit. Le chien de Henri remuait à peine la queue lorsque son maître l'appelait.

Tous les jours Jules venait doucement demander des nouvelles de la malade, et les portait aux habitués du pont, dont les rendez-vous étaient désormais sans gaieté.

« C'est le chagrin qui la tue, disait l'un.

— C'est la peur qu'elle a eue le jour de l'éboulement de la route, affirmait l'autre.

— C'est bien triste, toujours, soupirait M. Charles.

— Dites plutôt que c'est tragique, s'écriait M. Firmin. J'ai toujours prédit que notre Rose vivrait ce que vivent les roses.

— Laissez-nous donc, avec vos vers, monsieur Firmin, dit Jules d'un ton fâché. C'est bien le moment de faire des phrases, quand la pauvre fille se meurt peut-être ! »

Madame Vidal apprit la maladie de Rose et s'en affligea. Elle aurait bien voulu aller la voir ; mais la crainte d'être mal accueillie par Babet l'en empêcha.

Rose était en proie à la fièvre. Toujours elle se croyait au bord d'un

[1] Le mulet.

précipice ; elle criait que le pied lui glissait, qu'elle allait tomber. Alors elle conjurait Henri de venir à son secours, et ne se calmait un peu que lorsqu'il lui tenait la main, ou lui soutenait la tête. Une fois elle le regarda fixement et se mit à pleurer.

M. le curé et sœur Thérèse vinrent la voir ; ces visites lui firent du bien : peu à peu elle se rétablit. Le sommeil revint par degrés, les forces aussi. Par une belle matinée d'automne on la porta dans le jardin : elle était encore bien languissante, mais le grand air la ranima. Henri lui apporta des fleurs, une belle poule huppée et un bouvreuil en cage. Comme elle caressait l'oiseau de sa petite main amaigrie, la pensée du mulet lui revint ; elle pâlit de nouveau et frissonna.

« Je songeais, dit-elle, à cette pauvre bête qui est morte, et comme quoi le bon Dieu et vous m'avez sauvé la vie.

— La vie ! dit Henri tout bas, c'est si peu de chose, va, sans le bonheur !

— Voilà le facteur qui passe avec les lettres, » s'écria-t-elle.

Henri se leva et alla à sa rencontre.

« Tiens, dit-il en revenant, voilà peut-être du bonheur pour toi. »

Il lui remit une lettre. Par un sentiment de délicatesse, il s'éloigna pendant qu'elle la lisait. Quand il revint, il s'aperçut qu'elle avait versé des larmes.

« Ne pleure pas, dit-il brusquement. Quelques jours encore, et tu seras contente, va !

— Oh non ! dit-elle, je ne serai jamais heureuse, je le sens bien.

— Veux-tu bien ne pas dire de ces choses-là ! Quand là-bas, sur la montagne, en face de la mort, j'ai promis à Dieu de te rendre heureuse, crois-tu donc que je mentais ?

— Non, je sais que vous êtes bon. Il n'y a personne au monde de si bon ! s'écria-t-elle.

— Eh bien, sois gaie, alors. Ris comme tu riais il y a un mois ; chante comme tu chantais pour me faire enrager quand je te grondais.

— Oh ! si vous pouviez me gronder encore, une fois seulement ! dit Rose en se cachant le visage dans ses mains.

— Eh bien, brise-moi cela tout de suite, reprit-il en tirant du panier à ouvrage la tirelire de Rose.

— Pourquoi faire ?

— Pour m'obéir.

— Oh ! tout de suite alors. Donnez-moi votre couteau. Elle fit une fente au fond de la boîte et l'élargit avec ses doigts : le contenu en roula sur la table, quarante-cinq belles pièces d'or !

— Un remplaçant, dit Henri froidement, comme elle le regardait toute ébahie.

— Pour André? demanda-t-elle en respirant à peine.

— Pour André! répéta-t-il d'une voix étouffée.

— Oh, mon Dieu! que dites-vous?

— Demain je pars pour Bordeaux, je lui porte cette somme. Je lui indique un homme que je connais, qui s'engagera pour lui, et sous peu de jours il reviendra vous épouser.

— Non, non, Henri, je vous en conjure, reprenez cet argent. Je veux gagner moi-même la somme qui doit le rendre libre. Je ne peux pas, je ne veux pas la tenir de votre générosité, de votre bon cœur.

— Et ma promesse, à moi, la promesse que j'ai faite au bon Dieu, croyez-vous que je ne tiens pas à la remplir? Qui sait, Rose, si vous, si moi, si André, nous vivrons longtemps encore. Depuis un mois, pauvre enfant, vous avez vu deux fois la mort de bien près. J'ai fait vœu de vous rendre heureuse; il y va du salut de mon âme. Dieu sait ce que j'ai souffert pendant les jours où vous étiez sur le point de mourir! Maintenant que tout soit dit. Vous épouserez André; vous serez heureuse. Vous me pardonnerez ce que je vous ai fait souffrir; vous ne m'en voudrez plus?

— Vous en vouloir, mon Dieu!

— Vous me tiendrez compte d'un sacrifice qui rachètera peut-être à vos yeux mes fautes, mes brusqueries passées?

— Henri, mon cher Henri!

— Allons, ne vous attendrissez pas; cela ne vaut rien ni pour vous ni pour moi. Nous ne parlerons jamais du passé; nous serons amis et de près et de loin.

— De loin, que voulez-vous dire, Henri?

— Je dis que vous pourrez en tout temps compter sur l'amitié.... » Il s'interrompit, passa la main sur son front, et, après un instant de silence il ajouta: « Sur l'amitié dévouée d'un frère.... qui vous aime. »

Le lendemain, Henri se rendait à Bordeaux, et Rose reprenait ses travaux journaliers dans la maison de son oncle. Pendant que Babet allait et venait comme à l'ordinaire, que le soleil brillait, que les oiseaux chantaient, que le chien ronflait, que les enfants jouaient sur la pelouse et les insectes sur la rive, Rose, la plus rieuse des jeunes filles de Pau et de ses environs, se taisait, rêvait et soupirait. C'est qu'il y allait pour elle du bonheur de sa vie. Six fois par heure elle relisait la lettre d'André; cela interrompait bien un peu le travail: on eût dit qu'elle l'apprenait par cœur. En était-elle contente, ou en concevait-elle de l'inquiétude? Elle ne le disait ni à Babet ni à personne. On se serait figuré cependant qu'elle le confiait au vieux chien de Henri, car deux fois elle prit sa grosse tête dans ses mains, et la serra contre son cœur.

X

Alice de Morlaix habitait avec son grand-père le vieux château de la Roche-Vidal. Sa grave et pieuse enfance s'était écoulée au milieu des portraits de famille, des salles délabrées, des enceintes féodales de cet ancien édifice dont les fondements, ainsi qu'une partie des bâtisses, dataient du moyen âge. Parmi les fleurs, les oiseaux, les vertes collines, les sites agrestes de son pays natal, elle avait grandi à l'ombre de nobles souvenirs et en face des beautés d'une nature grandiose et riante. L'amour de Dieu, la passion du beau et du bien, un saint enthousiasme pour la foi de ses pères, régnaient dans le cœur d'Alice. Elle prenait la vie au sérieux ; la prière, l'étude et le travail, le service des pauvres et des malades, auquel elle se vouait avec l'ardeur d'une âme jeune et fervente, remplissaient ses journées, toujours trop courtes à son gré pour les devoirs et les jouissances que lui offrait sa paisible existence. Une joie pure et sereine rayonnait sur son front ; des accents d'une tendresse ineffable résonnaient dans sa voix soit en priant, soit en chantant. En l'apercevant à la fenêtre de sa tourelle, un livre à la main, ou bien assise au pied d'un chêne séculaire, l'âme attachée à la page que ses yeux dévoraient, on eût dit Vittoria Colonna. Mais, agenouillée près du lit d'un vieillard mourant ou dans une chaumière quand la mort planait sur un berceau, apportant des roses blanches et montrant le ciel à une mère éplorée, on l'eût prise pour l'ange que Dieu envoie à ses élus au jour de l'agonie.

Elle allait et venait à travers les landes désertes et les forêts, côtoyant les ruisseaux, gravissant les montagnes, forte de son innocence, confiante dans sa simplicité, comme la biche symbolique de Dryden, « libre de toute crainte, pure de toute souillure. »

Dans chaque masure, dans chaque chaumière un ami l'attendait. Les petits bergers la saluaient de loin. Dans les hameaux les enfants l'accueillaient avec des cris de joie; les chiens même se hâtaient de courir à sa rencontre. L'amour qui débordait de son âme se répandait jusque sur les animaux : à tous elle distribuait des bienfaits, tantôt une miette de pain, tantôt une caresse. Elle aurait dit volontiers comme saint François d'Assise : « Mes frères les oiseaux, mes sœurs les abeilles. » Les objets inanimés avaient aussi une part dans son cœur. C'était avec un sentiment qui tenait de la passion qu'elle affectionnait l'ancienne demeure de ses aïeux, le vieux château féodal de la Roche-

Vidal ; les murs lézardés par le temps et menaçant de tomber en ruines ; le jardin où les rosiers croissaient parmi les ifs et les cyprès, où les lilas et les boules-de-neige se mêlaient tous les printemps aux blanches fleurs de l'aubépine, aux longues grappes de la pluie-d'or. Un souvenir d'enfance, une vision céleste, une harmonie divine se rattachaient pour elle à chaque pierre, à chaque arbre, à chaque buisson ; au banc où elle méditait le matin, assise au pied d'une statue brisée ; à la charmille où elle rêvait le soir en face du soleil couchant. C'était de là que ses regards se portaient avec amour sur le portail en ogive où les pauvres venaient tous les jours chercher du pain ; sur le clocher de l'église et la croix du cimetière ; sur les vallons où la brise fait ondoyer les épis, où les ceps plient sous le fardeau des raisins qui mûrissent ; sur la mer enfin, dont la ligne bleue et lumineuse borne la plaine comme l'éternité borne la vie.

« Ah ! ma chère Alice ! lui disait un soir son grand-père, comme appuyé sur son bras il marchait lentement en long et en large sur la terrasse du château, voilà bien des siècles que nos ancêtres habitent ce pays. C'est une faiblesse peut-être d'attacher tant de prix à un nom une fois illustre, à des souvenirs glorieux. On en fait peu de cas de nos jours : on dégrade nos vieux murs ; on lapide le passé. Je ne m'aperçois pas qu'on bâtisse mieux pour cela. Je te l'avoue, ma chère enfant, mon cœur battrait de joie, battrait de tout ce qui lui reste de force et de vie, si le rêve que je caresse depuis un an venait un jour à se réaliser. »

Alice répondit d'une voix un peu émue :

« Comme vous, bon papa, j'aime le passé mieux encore que l'avenir. Parlez-moi de votre jeunesse.... de votre frère, ajouta-t-elle en hésitant. M'associer à vos souvenirs, c'est me faire partager votre vie.

— Eh bien, mon enfant, dans les jours d'épouvante où la France se débattait dans les angoisses de la Révolution, mon frère et moi, je te l'ai souvent dit, nous suivîmes, lui le fantôme sanglant de la Liberté; moi, mon père et mon drapeau : j'émigrai avec les miens. Républicain exalté, André renia sa famille et abjura son rang. Je ne l'ai pas revu depuis le jour où il nous quitta pour aller siéger à l'Assemblée constituante.

— Jamais ? dit Alice avec tristesse.

— Jamais, » répéta le vieillard, qui s'était assis et dont les mains tremblantes s'appuyaient sur sa canne à pomme d'or.

De tristes souvenirs se pressaient en foule dans l'esprit du baron de Vidal. Il se rappelait les jours où son frère et lui, encore enfants, jouaient ensemble à l'ombre des marronniers de cette terrasse. Il lui semblait le voir encore ce frère jadis si tendrement aimé, ses cheveux blonds retombant sur son cou, ses yeux bleus rayonnant de plaisir,

à cheval sur un des dauphins de pierre au milieu du bassin du parterre, l'appelant avec de joyeux éclats de rire à venir partager ses jeux ; son cœur se serra en songeant aux torts, aux malheurs, aux événements funestes qui étaient venus refroidir en premier lieu, et enfin anéantir leur amitié. Coleridge l'a dit dans un de ses plus beaux vers : « La colère contre quelqu'un qu'on aime est un délire qui rend fou. » André de Vidal avait embrassé avec fanatisme le parti révolutionnaire. Il s'était lié avec les chefs des soi-disant amis du peuple. Entraîné par l'esprit de parti, séduit aussi par la beauté d'une jeune personne fille de l'un des forcenés de la Révolution, il avait fini par l'épouser, se liant ainsi d'une manière étroite avec un homme qui avait voté la mort du Roi et l'exil des prêtres fidèles à leur religion. Son père, le baron Charles de Vidal, en apprenant cette nouvelle fatale, maudit son fils, qui souillait sa race et déshonorait son nom. Jamais il ne le revit; jamais il ne souffrit qu'on prononçât devant lui le nom d'André. Quand on lui annonça, deux ans plus tard, qu'il était mort sur l'échafaud par les ordres de l'infâme Lacombe, le Robespierre de Bordeaux, il ne fit pas un mouvement, il ne répandit pas une larme ; mais personne, depuis ce jour, ne pouvait se souvenir de l'avoir vu sourire. Il ne s'informa ni de la veuve d'André ni d'un fils qu'il avait laissé ; il n'en parla ni à sa femme ni à son fils aîné, qui l'avait suivi dans l'exil. Celui-ci s'efforça aussi pendant longtemps d'étouffer dans son cœur tout souvenir de son frère. Ce ne fut que beaucoup d'années plus tard qu'il éprouva le désir de retrouver parmi les petits-enfants d'André, dont le fils était mort jeune, un héritier du nom qui lui était cher et qui menaçait de s'éteindre. Après la mort de sa femme, de sa fille unique et du jeune comte de Morlaix, son gendre, il ne trouva de consolation que dans l'enfant que sa fille en mourant lui avait remise entre les bras. Déjà vieux, plus encore par les chagrins que par l'âge, il se vit forcé à se reprendre à la vie, à chercher le bonheur au moins pour sa petite Alice. Le patrimoine de ses aïeux venait de rentrer entre ses mains. Un vieil intendant, qui avait acheté le château de la Roche-Vidal et ses dépendances à l'époque des confiscations révolutionnaires, les lui légua pendant son séjour en Angleterre. C'était un homme fort attaché à la famille du baron, et d'une grande probité, quoique imbu des idées nouvelles et fort exalté dans les commencements pour ce qu'on appelait les *droits de l'homme*. Il avait aimé André de Vidal avec passion, et c'était à ses conversations avec lui et aux livres qu'il lui prêtait qu'on attribuait généralement les opinions républicaines de ce malheureux jeune homme. Soit remords, soit attachement à une famille qui avait comblé la sienne de bienfaits, il fit, quelques mois avant sa mort, un testament par lequel il léguait au baron de Vidal toutes les propriétés

qui avaient jadis appartenu à la famille. Ce fut au moment de la perte consécutive de presque tous les siens que celui-ci reçut la nouvelle de l'héritage qui lui revenait d'une manière si inattendue. Alors l'image des lieux où sa jeunesse s'était écoulée se présenta à son imagination avec un charme inexprimable. La pensée de transporter à l'ombre de ces mêmes murs qui avaient abrité son enfance la pauvre petite fleur qui venait de naître sur un sol étranger, le consola au plus fort de sa douleur. « Oui, s'écria-t-il en poursuivant tout haut le cours de ses rêveries et en pressant contre son cœur la main de la jeune fille, qui le regardait avec un doux sourire, oui, mon enfant, je t'ai vue croître et embellir parmi les souvenirs des siècles écoulés, comme cette jolie campanile bleue sur notre antique portail. Tu as pris racine, mon enfant, dans nos vallées et nos montagnes. » Le vieillard pressa contre son cœur la jeune fille dont le regard planait avec amour sur les bruyères, les champs, les collines et les prés dorés par les derniers rayons du soleil couchant. « Eh bien, ma fille, continua-t-il, soit que le temps amène un changement dans nos idées, soit que les sentiments de la nature reprennent tôt ou tard le dessus, depuis un an j'éprouve le désir de retrouver dans les enfants de mon frère les héritiers d'un nom si cher à mon cœur. Je voudrais les rapprocher de moi, m'occuper d'une manière quelconque de leur sort, et, s'ils en étaient dignes, leur procurer une position sociale analogue à leur naissance. L'aîné est marié, à ce qu'on nous a dit, à Pau; le plus jeune...

— André? dit à voix basse la jeune fille.

— Oui, ce jeune homme que nous entrevîmes un instant, et dont tu remarquas, je m'en souviens, l'air distingué. Le curé de Saint-Jacques et le comte de Saint-Remy nous en firent l'éloge, et sœur Thérèse, l'amie d'enfance de sa mère...

— M'en a dit beaucoup de bien, ajouta Alice avec vivacité.

— On m'écrit qu'il vient d'entrer au troisième régiment de ligne, simple soldat, comme de raison; mais dans notre pays, grâce à Dieu, on ne déroge pas sous l'uniforme, et les fils des premières familles de France ont servi comme conscrits. Quoi qu'il en soit, voici deux lettres que je vais mettre à la poste. L'une est adressée au jeune de Vidal, au petit-fils de mon frère. Je lui apprends notre parenté; je l'engage à demander un congé et à en profiter pour venir passer quelques jours avec nous. L'autre est à son colonel, le fils d'un de mes anciens camarades, pour le prier de lui accorder ce congé, et de m'envoyer, quand ce ne serait que pour un jour ou deux, un petit-neveu qu'il me tarde d'embrasser. Ah! si son âme était digne de sa naissance; si l'élévation de ses sentiments répondait au nom qu'il porte; si enfin par l'esprit, le caractère.... Dieu me pardonne! je ne

voulais t'en rien dire, ma bonne Alice, mais, vois-tu, mon enfant, un secret me pèse comme un fardeau, il faut absolument que je m'en décharge : j'ai pris, depuis si longtemps, la douce habitude de tout dire. Eh bien! si par hasard ce jeune André méritait notre estime, notre intérêt; si sa figure, si ses manières...

— Répondaient à votre attente, à vos souvenirs, bon papa, interrompit Alice; oh! alors quelle joie pour vous, pour moi, pour tout le monde! Un héritier de votre nom, presque un fils, qui vous aimerait, qui vous soulagerait de bien des peines, qui s'associerait à tous vos intérêts. Oh! mon Dieu, s'écria la jeune fille en joignant les mains et en levant les yeux au ciel, je vous ai souvent demandé cette grâce à genoux sur la montagne de Bétharam. Merci, merci, mon Dieu! de me l'avoir accordée. »

Un peu surpris de l'enthousiasme de sa petite-fille, le baron lui prit la main en souriant :

« Si tu consentais un jour à partager son sort?

— Pas de partage, bon papa, fit-elle avec vivacité. Vos devanciers, vous me l'avez souvent dit, n'aliénaient jamais leurs terres.

— Mais, enfin, que veux-tu que je te dise? Il faut bien s'expliquer, puisque tu t'obstines à ne pas me comprendre. Si un jour tu épousais André?

— Oh! pour cela, je n'en vois pas la nécessité, s'écria la jeune fille en rougissant; ce n'est certainement pas là ce que je demandais au bon Dieu.

— Et tu crois peut-être que je consentirai à te déshériter, toi, mon enfant chérie, mon ange, mon trésor? Toi-même, Alice, pourrais-tu supporter la pensée de t'éloigner de ces lieux où ton heureuse enfance s'est écoulée, où nous avons vécu au milieu de nos pauvres et de nos souvenirs? Périsse mille fois plutôt le nom de mes ancêtres!

— Je ne vous quitterai jamais, et jamais non plus je ne m'éloignerai de ces vieux murs, de cette vallée chérie; mais que m'importe le château ou la chaumière, le jardin ou les bruyères! Une cabane sur la lisière de la forêt, bien exposée à l'air et au soleil, dont la vue donnerait sur les tourelles et les fossés de notre *home*, comme disent les Anglais, c'est tout ce qu'il me faudrait de bonheur en attendant le ciel. Les pauvres sont partout; notre église est toujours ouverte, et le bon Dieu y demeure. Que faut-il de plus pour être heureux? J'ai toujours eu du penchant, vous le savez bien, bon papa, pour la dame des pensées de saint François, sa *madonna Povertà.* » Et, appuyant sa jolie tête blonde sur l'épaule de son grand-père, elle lui sourit doucement.

« Pures défaites que tout cela, dit le baron en fronçant le sour-

cil ; tu sais bien que je ne consentirai jamais à t'enlever un arpent de ce domaine, une pierre de ces ruines ; mais, je l'avoue, si le petit-fils de mon frère réussissait à te plaire ; s'il se montrait digne du sort que je rêve pour lui ; si je pouvais un jour voir jouer sur cette pelouse des arrière-petits-fils de mon nom....

— Châteaux en Espagne que tout cela, bon papa! dit Alice en montrant du doigt les sommets des Pyrénées.

— Tu ne veux donc pas entendre parler de mon projet ? dit le baron en soupirant.

— L'homme propose, dit la jeune fille d'une voix émue....

— Et la femme s'oppose, repartit son grand-père en frappant le sol de son bâton.

— Non, cher bon papa, répondit-elle en se jetant dans ses bras ; mais Dieu dispose.

— Que sa sainte volonté soit faite! ajouta le vieillard avec ferveur. » Et, passant son bras sous celui d'Alice, il se leva, et ils reprirent ensemble le chemin du château.

LADY GEORGINA FULLARTON.

La suite au prochain numéro.

QUESTIONS IRLANDAISES

LE

BILL DES TENANCIERS

(The Tenant-Right bill)

« Tout membre du parlement doit savoir que depuis long-
« temps l'Irlande a été victime du mauvais gouvernement de
« l'Angleterre. » — *Discours de lord Palmerston à la Chambre des communes*, 4 *avril* 1856.

« Le remède aux maux de l'Irlande, ce n'est pas l'émigration,
« mais un système dans lequel le tenancier ait intérêt à em-
« ployer dans les terres son capital et son travail. Jusqu'à
« cette heure, ce système n'a point été appliqué, et on dit
« qu'il est plus éloigné que jamais. » (*Lord Derby*, *séance du* 9 *juin* 1845.)

« Le but doit être l'établissement d'un gouvernement où
« tout s'incline devant la justice, où tout rende impossible
« l'arbitraire. » (*Lord John Russell.*)

Peu de personnes, sans doute, auront remarqué la promesse faite il y a quelques jours à la Chambre des communes par M. Cardwell, secrétaire du lord lieutenant d'Irlande, de proposer à l'examen et aux discussions du parlement un bill sur la condition des tenanciers (tenant-right bill).

C'est cependant une question où l'économie politique n'est pas seule intéressée, et qui, par plusieurs côtés, touche d'une manière directe aux principes mêmes de la justice et du droit de propriété. La condition des tenanciers a été jusqu'à ce jour un des griefs principaux de l'Irlande contre le gouvernement anglais; elle a une part considérable dans les misères sociales qui affligent ce pays[1], et l'at-

[1] " Among the many political questions wich possess interest for the people of

tention publique ne saurait rester étrangère aux débats dont elle sera l'occasion dans le parlement britannique.

« C'est abuser indignement des termes, dit l'Anglais protestant « Wakefield dans son grand ouvrage sur l'Irlande, que d'appeler le « fermier irlandais *tenancier*, et le propriétaire landlord ou *sei-* « *gneur*[1]. »

Quels liens fragiles en effet que ceux par lesquels ce fermier *tient* à la terre fécondée par ses labeurs! Pour lui, point de droits que la loi lui assure à côté des devoirs que sa condition lui impose; et, jusqu'à ce jour, il a été laissé sans garanties et sans protection à la merci du landlord. Et, d'autre part, si, dans le langage et les traditions de la féodalité, le titre de seigneur implique une autorité de patronage et de bienveillance, de justice et de bonté, personne assurément n'est plus indigne de ce nom que le landlord irlandais[2].

Car l'autorité dont il est revêtu est une autorité arbitraire, et le contrat qui l'unit à ses tenanciers n'est trop souvent entre ses mains qu'un instrument d'oppression et une arme de vengeance.

Pour comprendre cette situation, il faut se rappeler les tristes vicissitudes[3] par lesquelles l'Irlande a passé depuis trois siècles, ne pas oublier qu'elle a été bien moins un pays *conquis* qu'un pays *confisqué*,

Ireland, *the first in importance, the first in general and local interest*, is unquestionably an adjustment of the relations which exist between landlord and tenant." (*Evening News*, 9 mars 1860.) — Voir aussi un très-intéressant discours de M. Bright à la Chambre des communes, le 11 février 1852.)

[1] Wakefield, *An account of Ireland*, London 1812, I, 510.

[2] Il va sans dire que cet énoncé général souffre des exceptions, mais en petit nombre, et elles n'affectent en rien la législation dont nous entreprenons l'étude. « En « Irlande, disait le *Times* en 1857, la propriété est soumise à un régime sauvage et « tyrannique (Property ruled with savage and tyrannical sway). Les propriétaires y « exercent leurs droits avec une main de fer, et y dénient leurs devoirs avec un « front d'airain. » (Le *Times* du 25 février 1857.)

[3] L'exposé même succinct de ces vicissitudes dépasserait les limites d'une note. Disons seulement que depuis Élisabeth jusqu'à Guillaume III, de 1586 à 1692, les *dix onzièmes* du sol de l'Irlande ont été successivement confisqués aux propriétaires catholiques et donnés à des protestants. Une seule province, le Connaught, avait été laissée par Cromwell aux anciens habitants du pays : c'était la plus ravagée et la plus misérable de l'Irlande. Les catholiques n'ont recouvré qu'en 1782 le droit de propriété; jusque-là ils avaient été, de par la loi, réduits à la condition de vassaux ou de colons. Mais, si la loi de 1782 a rendu aux catholiques le droit de propriété, elle ne leur a point restitué ce que deux siècles de brutale conquête et de législation inique leur avaient enlevé. Ils purent être propriétaires, mais, en fait et sauf un petit nombre d'exceptions, ils continuèrent à ne tenir à la terre que par le travail et à n'être que les vassaux agraires des protestants. De là vient qu'aujourd'hui encore, tandis que les protestants forment à peine le sixième de la population totale de l'Irlande, on peut affirmer qu'ils sont maîtres des sept huitièmes de la terre et que la masse de la population catholique n'est que fermière du sol qu'elle cultive.

— et qu'aujourd'hui encore elle porte les traces profondes du système de spoliations et de violences auquel elle a été soumise par le gouvernement de ses vainqueurs.

Le rêve favori de tous les souverains anglais, depuis Élisabeth jusqu'à ce fanatique George IV, qui voulait briser sa plume plutôt que de signer le bill d'émancipation, a toujours été de détruire l'Irlande catholique pour lui substituer une Irlande protestante [1].

Il était donc juste que tous ceux qui avaient reçu une part des dépouilles des vaincus, et entre lesquels les dix onzièmes de la terre d'Irlande avaient été distribués, fussent les instruments dociles de cette politique et d'actifs coopérateurs de cette substitution. De là, dans l'histoire de la classe agricole en Irlande, une première période durant laquelle les lois elles-mêmes ont imposé aux landlords l'obligation d'opprimer leurs tenanciers. Elle se prolonge jusqu'à la guerre de l'indépendance américaine. — Avec cette guerre, et grâce sans doute aux craintes salutaires qu'elle inspira au gouvernement britannique, commence une nouvelle période; — celle qui dure encore aujourd'hui, et à laquelle nous prions Dieu de mettre un terme dans la présente session du parlement.

Par la législation actuellement en vigueur, le *devoir* de l'oppression a cessé d'être imposé aux landlords; mais le *droit* subsiste tout entier entre leurs mains [2]. Contre l'arbitraire et les caprices de son seigneur, point de garanties légales pour le tenancier. C'est un progrès sans doute, puisqu'avant ce temps le bon landlord lui-même était obligé de faire exécuter des lois qui répugnaient à sa conscience et que son cœur désavouait. Mais quel progrès négatif, et qui pourrait s'en contenter? Est-ce assez de permettre le bien, si le mal n'est point interdit? Et une législation n'est-elle point vicieuse, qui non-seulement tolère l'oppression d'une classe de citoyens par une autre classe, mais qui assure encore aux oppresseurs le concours moral, souvent même l'appui matériel du gouvernement [3]?

En quoi consistent donc ces droits qui depuis soixante-dix ans ont

[1] "The favourite object both of the Irish governors and the English Parliament was *the utter extermination of all the catholic inhabitants* of Ireland." (Leland, III, 166.)

[2] Voici ce que disait en 1843 à la Cour du banc de la reine, à Dublin, le lord-chef de justice Pennefather : *The whole code « relating to landlord and tenant in « Ireland, was made for the landlord alone : the interests of the tenants never en- « tered into the contemplation of the Legislature.* » (Ray's Report, p. 116.)

[3] « Le but doit être, disait naguère lord John Russell, l'établissement d'un gouvernement dans lequel chaque force sert à limiter une autre force; *où tout s'incline devant la justice, où tout rend impossible l'arbitraire* de la part du chef, des nobles, ou de la masse. » (Voir l'article de M. Arthur Dudley, intitulé l'*Angleterre contemporaine, Correspondant* du 25 fév. 1860, p. 280.)

laissé aux landlords la redoutable faculté d'opprimer d'une manière légale les fermiers de leurs terres ? D'ailleurs les landlords en font-ils réellement usage ? N'est-ce point ici qu'il conviendrait d'établir une distinction profonde entre le droit et le fait, et de montrer à l'honneur de l'aristocratie irlandaise comment, ayant devancé les vœux de l'opinion et relégué dans la poussière des greffes la législation barbare d'un autre âge, elle a préparé au parlement une tâche facile, — celle qui consiste à consacrer par une loi un ordre de choses déjà passé dans les mœurs ?

Hélas ! pourquoi faut-il dire qu'il n'en est rien, et que le code des landlords, loin d'être une lettre morte, réduit aujourd'hui les tenanciers irlandais à une condition qu'un vénérable prélat[1] déclarait, il y a cinq mois, n'avoir jamais été aussi misérable et aussi précaire.

Ici commence pour nous une tâche délicate : ce ne sont pas seulement des institutions que nous avons à juger, mais nous allons nous trouver en face d'individualités puissantes, et à plusieurs titres respectables. — Nous serons obligés de dire quelques-uns des noms illustres dont l'aristocratie britannique a raison de s'enorgueillir, et nous les montrerons mêlés à des affaires où il semble que les traditions de l'honneur et les principes de l'équité eussent dû leur interdire de paraître. Nous ne pouvons cependant rester dans le domaine des généralités, ni taire des faits récents destinés à jeter une vive lumière sur la nature de ces institutions et de ces droits. Il y a ici une grande cause à défendre, en face de laquelle toute considération secondaire doit disparaître; et c'est en son nom que nous oserons répéter les paroles si fermes et si indépendantes qu'écrivait naguère un de nos plus illustres publicistes : « Pour atteindre ce but, je n'ai « craint, je le confesse, de blesser personne, ni individus, ni classes, « ni opinions, ni souvenirs, quelque respectables qu'ils pussent être. « Je l'ai souvent fait avec regret, mais toujours sans remords. Que « ceux auxquels j'aurais pu déplaire me pardonnent en considération « du but désintéressé et honnête que je poursuis[2]. »

[1] Lettre de monseigneur Mac-Hale, archevêque de Tuam, à lord Palmerston (oct. 1859). Un mois plus tard, le même prélat écrivait encore au premier ministre : « Les griefs sur lesquels Votre Seigneurie appela si fortement l'attention du gouvernement au printemps de 1856, non-seulement subsistent dans toute leur vigueur, mais même se sont aggravés... Les maux accumulés par l'ancienne oppression étendent leur influence sur le pays aussi loin que jamais. » (Nov. 1859, *Tuam-Herald*.)

[2] M. de Tocqueville, *De l'Ancien Régime et de la Révolution*, p. 15.

I

En Irlande, il est rare de voir les fermages garantis par des baux, soit pour le temps de leur durée, soit pour les conditions de l'exploitation. Le mode ordinaire est celui qu'on appelle la tenure à volonté (*tenants at will*) [1].

Tant d'acres de terre sont à affermer : quand le tenancier a accepté le chiffre fixé pour la redevance, le contrat est conclu. Le landlord ne garantit point au tenancier un temps déterminé durant lequel celui-ci, en payant exactement la rente[2] convenue, soit assuré de conserver sa ferme. Il ne l'aide pas non plus du moindre capital pour les premières dépenses de l'exploitation [3]. C'est la terre nue qu'il livre, le plus souvent même sans la misérable cabane destinée à servir d'abri à la famille du tenancier et que celui-ci sera obligé de bâtir à ses frais. Et il la livre à la condition qu'il la pourra reprendre lorsqu'il lui plaira : il n'a pour cela qu'une formalité à remplir : il fait signifier congé au tenancier dont il veut se débarrasser, et lui donne suivant les cas six mois, un mois [4], quinze jours [5] même pour se pourvoir d'une autre ferme.

[1] Le même mode de fermage est encore fréquemment usité en Angleterre, bien que depuis quelques années il y ait dans ce pays une tendance marquée à faire des baux, et de longs baux. (M. de Lavergne, *Essai sur l'économie rurale*, p. 120.) Mais en Angleterre les inconvénients manifestes de la tenure *at will*, qui laisse le fermier à la merci du propriétaire, sont corrigés par des habitudes traditionnelles d'équité et de bienveillance; et celles-ci, faisant partie des mœurs publiques, sont plus fortes que les lois. Tel abus pourrait à la rigueur se couvrir de l'autorité des lois, qui en fait est rendu impossible parce qu'il a contre lui la puissance redoutée de l'opinion; et c'est l'honneur du peuple anglais que nul n'ose la braver.

[2] Nous nous servirons de ce mot dans le sens anglais, qui diffère un peu du nôtre. La rente sera donc le prix que le tenancier s'engage à payer pour son fermage.

[3] M. Gustave de Beaumont, l'*Irlande sociale, politique et religieuse*, t. I, p. 234. Nous avons beaucoup emprunté à cet ouvrage si impartial, dont nous citerons toujours la sixième édition, 2 vol. in-12; Paris, Gosselin, 1845.

[4] Loi de 1820.

[5] Loi de 1836. La *Revue de Dublin* (nov. 1842), qui cite ces lois, ajoute ce qui suit : *Most of the Irish tenants can be exterminated in* 15 *days*. Il faut, il est vrai, dans ces deux derniers cas, une sentence des cours de justice; mais c'est ici le lieu de rappeler que presque tous les landlords sont magistrats, et que, dans les débats qui s'élèvent entre eux et leurs tenanciers, ils sont juges dans leur propre cause.

Les lois de 1816, de 1820 et de 1836 ont facilité l'éviction des tenanciers, non-seulement en abrégeant le terme légal après lequel les *notices* peuvent être mises à exécution, mais encore en étendant aux fermages à 50 £ st. ce qui n'était précédem-

Droit d'*éviction*, ou pour nous servir du terme même usité en Irlande, droit d'*extermination*, c'est ce qui depuis vingt ans surtout a été la cause de la plupart des abus et des misères sous le poids desquels l'Irlande n'a cessé d'être accablée.

Le prix du fermage, au moment où la terre est livrée au tenancier, est presque toujours hors de proportion avec la valeur réelle de la terre, et ce n'est qu'à force de travail et de privations que le tenancier parvient à satisfaire à ses engagements [1].

Or, outre la perspective d'une éviction toujours possible et qui a rendu proverbial chez les paysans irlandais ce triste dicton : *Ici aujourd'hui, puis s'en aller demain* [2], il est exposé à voir cette rente déjà exorbitante augmenter sans cesse, et rendre plus écrasant le fardeau qui l'accable.

L'augmentation arbitraire des rentes est pour les tenanciers d'Irlande une cause permanente et indéfinie de misère, le prix originaire du fermage étant souvent doublé, triplé, quadruplé même [3], et cela, précisément à mesure que le tenancier donne au fond qu'il cultive une plus grande valeur, et que de ses peines et de ses sueurs il ajoute tous les jours à la fortune du landlord.

On pourra dire toutefois que le landlord, étant maître de sa terre, est libre de l'affermer ce qu'il veut ; que c'est l'abus, non l'usage de ce droit qui écrase les tenanciers; que cet abus même a une excuse dans la concurrence extraordinaire dont la culture de la terre est l'objet, et que, le tenancier pouvant ne point souscrire aux conditions qui lui sont proposées, à parler strictement, il n'y a point à son égard de violation de la justice.

ment appliqué qu'aux fermages à 20 £. (Voir les actes 56 de George III, c. 88; 1 de George IV, c. 41, 6 et 7 de Guillaume IV, c. 75.)

Depuis le commencement de ce siècle seize lois ont été faites par le Parlement britannique pour affermir ou pour étendre le pouvoir des landlords. Le gouvernement anglais peut-il indiquer plus clairement sa volonté persistante de maintenir l'ancien état de choses? (Voir Bichino, auteur anglais et protestant, cité dans le *Repeal Prize Essay*, de l'alderman Stauton, 1845, p. 76, et le *Lau magazine*, recueil anglais, mai 1841.)

[1] Souvent même ce prix est égal à la valeur du revenu, c'est ce que l'on appellé *rack-rent*. (Voir sur ce point un article de l'*Evening News* de Dublin, 9 mars 1860.)

[2] Lettre de MM. Maguire et O'Donoghue, membres du Parlement, à M. Ed. Cardwell, secrétaire d'État d'Irlande. (*Freeman*, 12 nov. 1859.)

[3] A Milford, dans le comté de Donegal, certaines rentes ont été *décuplées*. (*The landlord in Donegal*, by D. Holland, articles publiés dans l'*Ulsterman* Belfast, 1858.)

Voir aussi le *Blue-Book* officiel de *Guidore-Committee*, et les discours prononcés par les Révérents Dobbin, Rutherford et Doran, ministres de l'Église presbytérienne, à un meeting tenu à Banbridge en janvier 1850.

Ces objections viennent de ce que l'on assimile la condition des cultivateurs en Irlande à celle des classes agricoles dans les autres contrées de l'Europe ; nous n'y répondrons qu'un peu plus tard, et nous continuons à exposer les droits dont le landlord est investi, et que consacrent à la fois une prescription de trois siècles et les dispositions formelles de la législation.

Un tenancier a reçu du landlord un coin de terre inculte et sans habitation. Il commence par y bâtir une cabane ; il plante des haies et des arbres, creuse des fossés, pratique des canaux d'irrigation. Ce n'est plus déjà cette lande sauvage et improductive où le premier peut-être depuis de longues années il avait mis le fer de son hoyau et le soc de sa charrue. Si, durant ce temps, le taux de la rente n'a pas été élevé ou s'il l'a été, mais avec mesure et proportionnellement aux profits du fermier, celui-ci prend confiance dans l'avenir; il oublie qu'aucun bail ne lui garantit la sécurité de sa tenure, ou il compte que le landlord lui saura gré de son industrie et des améliorations faites à sa propriété. Vienne une année meilleure et où, grâce à une récolte plus abondante, grâce aussi à une plus sévère économie et à de nouvelles privations, le fermier, après avoir payé la rente, puisse mettre de côté quelques livres sterling. Il s'enhardira jusqu'à se donner une habitation moins misérable ; à la place de cette cabane de boue [1] qui le défendait mal, lui et ses enfants, des furieuses rafales du vent d'ouest, il bâtit une maison commode, la couvre d'ardoises : un joli cottage a pris la place de cette bruyère stérile qui avait été le premier objet du contrat entre le landlord et le tenancier. Malheureusement l'époque des élections est arrivée. Le landlord a son candidat auquel le tenancier ne saurait donner sa voix qu'aux dépens de sa conscience. Il hésite peut-être, mais enfin les inspirations du devoir l'emportent. Il vote contre le candidat du landlord, « c'est son droit ; mais, de son côté, le propriétaire a le droit de le « chasser de sa ferme, et ce droit, il en use [2]. »

On lui *sert* donc la notice d'éviction [3] pour parler le jargon légal. Mais ces dépenses d'appropriation faites *dans* et *sur* le domaine du landlord, n'en sera-t-il point dédommagé? Cette cabane ou cette

[1] « Qu'on se représente quatre murs de boue desséchée que la pluie en tombant rend sans peine à son état primitif, pour toit un peu de chaume ou quelques coupures de gazon; pour cheminée un trou pratiqué dans le toit et le plus souvent la porte même du logis... Cette demeure est bien misérable, cependant ce n'est point celle du pauvre proprement dit. On vient de décrire l'habitation du fermier irlandais et de l'ouvrier agricole. » (M. de Beaumont, I, 216.)

[2] M. de Beaumont, II, 10.

[3] Voir dans le *Connaught Patriot* du 1er oct. 1859, celle que lord Derby a envoyée à ses tenanciers du Doon, nous dirons plus loin à quelle occasion.

maison couverte d'ardoises, ces haies vives, ces clôtures pour le bétail, ces prairies artificielles, ces travaux pour le drainage, c'est une dépense de plusieurs centaines de livres sterling qu'a faite le trop confiant tenancier et qui permettra désormais au landlord de tripler ou de quadrupler le chiffre primitif du fermage. Vous évincez ce malheureux qui n'a commis d'autre crime que de voter selon sa conscience et dont le seul tort est d'avoir compté sur votre probité, de s'être fié à votre honneur ; qu'au moins les avances qu'il a faites ne soient pas toutes perdues. Donnez-lui une compensation, et qu'après vous avoir enrichi de ses travaux et de ses privations il ne soit pas réduit à mendier, ou à aller frapper à la porte du workhouse voisin [1].

Mais le droit du landlord est formellement consacré par la loi : l'éviction entraîne avec elle la confiscation légale de tout ce qui fait partie de la propriété. Qu'il s'agisse d'une misérable cabane que les constables démoliront en quelques coups de leviers ou d'une maison valant jusqu'à 20,000 francs [2], le landlord n'est pas tenu à la moindre compensation envers le tenancier qu'il ruine ; et, en vertu de la même justice qui a donné aux Anglais et aux Écossais la propriété des dix onzièmes de la terre d'Irlande, le landlord se met en possession de cette ferme, de ces écuries, de ces granges, de ces plantations qui ont peut-être doublé la valeur de son domaine, et pour lesquelles il n'a pas donné un penny.

Serons-nous taxé d'exagération si avec un protestant [3], à qui une

[1] Dira-t-on qu'en France le propriétaire n'est point obligé par la loi d'indemniser le fermier sortant des dépenses d'aménagement et d'amélioration faites par ce dernier? Mais en France il n'est pas un fermier qui, entrant en jouissance d'un domaine, n'y trouve, outre une maison pour le loger lui et sa famille, les bâtiments indispensables à l'exploitation ; comme écuries, granges ou pressoirs, suivant les cas. Encore une fois c'est s'exposer à ne rien comprendre à la question des fermages en Irlande que d'aller chercher des analogies et des termes de comparaison dans la condition de nos fermiers français. Ce droit à la compensation a, du reste, été proclamé par un meeting de landlords tenu à Dublin en 1847, et auquel assistaient dix-sept membres de la Chambre des lords et 37 de la Chambre des communes. (*A resolution was passed recognizing the right of the tenant to claim compensation for permanent improvements.* — Discours de M. Sh. Crawford à la Chambre des communes, 11 février 1852.)

[2] Nous faisons allusion à un cas récemment arrivé à Milford, dans le comté de Donegal, et dont un presbytérien, M. John Lavens, a été victime. Son landlord, lord Leitrim, l'a évincé, et M. John Lavens a eu beau supplier très-humblement Sa Seigneurie de lui accorder quelque compensation pour la somme énorme qu'il avait dépensée, il n'a pas obtenu restitution d'un shilling.

[3] M. Smith O'Brien, lettre à monseigneur l'archevêque de Tuam. (*Tuam-Herald*, 15 oct. 1859.)

« J'ai à administrer l'*injustice*, » disait naguère dans un cas semblable le second juge d'Irlande, M. Smith, maître des rôles.

aussi outrageante violation des principes de la justice arrache ce cri d'indignation, nous disons qu'un semblable droit ne saurait être appelé autrement que le droit légal du vol ? (*It is an act of simple robbery committed under the name of law.*)

A ces pouvoirs « qui font revivre les excès de la vieille tyrannie féodale sur les misérables serfs, » comme s'exprime un autre protestant, M. W. Crawford [1], un de ces hommes qui, à force de droiture et d'honneur, s'élèvent au-dessus des préjugés d'éducation, de secte ou de parti, il en faut joindre d'autres par lesquels le système d'oppression est ou complété ou fortifié.

Les landlords, étant la plupart du temps magistrats, ont le pouvoir d'imposer des lois à leurs tenanciers. Sans doute, ces lois ne sont pas reçues dans les cours de justice et ne sont à proprement parler que des règlements de police locale, mais des règlements mis sous la sanction redoutable de l'éviction et qui font sentir jusque dans les relations les plus intimes de la vie l'autorité despotique et sans contrôle du maître. Nous n'en citerons qu'un exemple, emprunté au comté de Kerry (province de Munster).

Croirait-on que, dans les terres de lord Lansdowne, il est défendu aux tenanciers de donner l'hospitalité, même à leurs plus proches parents, et qu'ils ne peuvent se marier sans y avoir été autorisés par l'agent de Sa Seigneurie ? En vain le curé de la paroisse affirme que depuis l'établissement de cette dernière mesure il s'est fait un sensible et déplorable abaissement dans le niveau de la moralité. En vain les tenanciers ont réclamé contre une violation si manifeste des droits de l'homme et du chrétien. Ces étranges règles de police sont demeurées en vigueur, et cependant lord Lansdowne a la réputation justement méritée d'être un des landlords les plus humains et les plus justes de l'Irlande. Que ne deviendra donc pas, grand Dieu ! un tel pouvoir exercé par des hommes passionnés, vindicatifs ou aveuglés par l'intolérance religieuse ! Et le laisser entre les mains des landlords, n'est-ce pas rendre possibles tous les abus et perpétuer le règne de l'arbitraire ?

Maître de réglementer ainsi jusqu'aux affection du foyer domestique, le landlord, et ce n'est qu'une conséquence de ses droits généraux de propriétaire, peut refuser à un pays le bienfait de l'éducation ou le donner dans des conditions telles, que les populations catholiques ne le puissent accepter. Il n'y a en effet aucune loi qui

[1] " I maintain that the landlord of the present day has not a commission to act the autocrat, and to revive the extreme power of the feudal tyranny of ages long past over the abject slaves of serfdom. " (Lettre de M. Will. Crawford à lord Derby, en date du 13 nov. 1859.)

oblige un landlord à vendre ou à louer un terrain pour une école. Il y a même des landlords qui défendent à leurs tenanciers, sous peine d'éviction, de louer une maison destinée à cet usage.

Il est vrai que, dans ce village, il existe peut-être une école de la *Church education society*. Mais cette école est protestante, les tenanciers sont catholiques; ils ont donc à choisir entre l'ignorance, de par l'autorité du landlord, ou l'apostasie; heureux toutefois lorsque n'intervient pas dans cette question de conscience la menace de l'éviction, qui, ne laissant même pas aux tenanciers le choix de l'ignorance, les obligerait de se décider ou pour le crime ou pour la misère.

Si le fanatisme sectaire peut porter le landlord à refuser à des tenanciers catholiques le terrain nécessaire pour bâtir une école, il peut aussi, — et le cas n'est pas rare, — priver d'église une paroisse tout entière, sans que le gouvernement intervienne et rappelle au landlord que les catholiques, étant émancipés depuis trente ans, auraient peut-être le droit d'entendre la messe ailleurs qu'en plein air, exposés à toutes les rigueurs des saisons. — Voyez cette foule pieusement agenouillée dans la boue, ces femmes, ces enfants qui bravent pluie, neige, vent, plutôt que de manquer au devoir sacré du dimanche... Vilains, interrompez vos prières et rangez-vous[1], faites place à ce carrosse qui vous éclabousse en conduisant à une église bien chauffée le ministre anglican et sa famille. C'est votre argent, il est vrai, qui a bâti cette église; votre argent qui a acheté ces chevaux et payé cette voiture[2]. Il est vrai encore que, dans ce village, vous êtes près de trois mille catholiques, et que vos frères de l'Église anglicane, en y comprenant le ministre, sa femme, ses enfants et son sacristain, ne font pas trente personnes[3]: mais vous êtes catholiques; et non-seulement de ces riches fondations faites par vos pères, vous n'aurez pas un shilling pour les dépenses de votre culte; mais ce sera en vain qu'à l'aide de quêtes et de souscriptions vous réunirez les fonds nécessaires pour bâtir une église, le landlord vous refuse la

[1] Allusion à des faits que nous tenons d'un témoin oculaire.

[2] Le nom de la dîme et son mode de perception ont été changés. Elle s'appelle maintenant *rent-charge* et n'arrive plus entre les mains des ministres que par l'intermédiaire des landlords. Mais, sous un nom nouveau, c'est toujours le vieil abus, et aujourd'hui encore, c'est sur la population catholique que l'église anglicane fait peser le lourd fardeau de sa dotation.

[3] Ce ne sont point là des chiffres de fantaisie; nous les prenons dans des tables statistiques qui, extraites de documents officiels, nous donnent pour chaque paroisse d'Irlande le nombre comparatif des anglicans, des presbytériens et des catholiques, le revenu annuel du bénéfice pour le ministre, le nombre d'acres de terre dépendant de son presbytère, etc. (Voir le savant ouvrage de M. William Shee. *The Irish Church*, 1852.)

concession du terrain, — résignez-vous et possédez vos âmes dans la patience. Il ne fait qu'user de son droit, et votre devoir est de vous soumettre.

II

On vient de voir de quels éléments se compose cette autorité des landlords, et combien est vivante en eux la tradition d'une conquête violente, à l'affermissement de laquelle il semble qu'une telle autorité soit encore nécessaire. Mais cette autorité arbitraire dans son principe, souvent funeste dans son action, ne saurait s'exercer sans l'appareil d'une force assez imposante pour rendre inutile toute tentative de résistance, ou du moins pour comprimer ces explosions du désespoir qui peuvent amener les plus terribles excès. D'ailleurs, cette tyrannie légale des propriétaires sur les tenanciers ayant longtemps été un instrument indispensable et régulier du gouvernement anglais en Irlande, il eût été injuste à la couronne de ne pas soutenir les premiers dans l'accomplissement d'une œuvre où se devaient rencontrer plus d'une fois de redoutables difficultés et des périls véritables. — Aussi l'Irlande entretient-elle une armée d'agents et de constables que l'Angleterre lui impose pour assurer aux landlords le libre exercice de leurs droits.

Il faut distinguer ici les agents qui dépendent immédiatement du propriétaire irlandais, soit comme landlord, soit comme juge, d'avec ceux que le gouvernement met à sa disposition pour faire exécuter ses ordres.

Parlons d'abord de ce personnage qui est comme le lieutenant du landlord, sorte de ministre responsable chargé de traiter directement avec les tenanciers, de débattre avec eux les conditions du fermage, de toucher les prix de rente, — en un mot, de veiller à tous les intérêts du maître. — Ce personnage, c'est l'*agent*, qui, le plus souvent, est pour les tenanciers le landlord de fait, -- l'autre habitant une grande partie de l'année à Londres ou mangeant ses revenus sous le ciel de Naples[1].

Wakefield, qui étudia deux ans l'Irlande avant d'écrire son pré-

[1] Nous n'avons rien dit de la plaie de l'*absentéisme*, dont tous les publicistes ont traité lorsqu'ils ont parlé de l'Irlande. Un des malheurs de ce pays, en effet, c'est que trop souvent les propriétaires sont complétement étrangers à leurs domaines et que la majeure partie des revenus de la terre se consomme en Angleterre ou sur le continent. (M. de Beaumont, I, 232.)

cieux ouvrage, a de curieuses, mais tristes révélations sur ces agents des landlords[1].

« Ces gens, dit-il, pratiquent sans le moindre sentiment de crainte « ou de honte la corruption la plus éhontée. Je sais des cas où la « première question faite par l'agent à un tenancier venant traiter « pour un bail était celle-ci : Et combien avez-vous intention de me « donner? »

Si encore il suffisait de payer l'agent tout seul, mais non. — L'agent est-il marié? Il faut donner aux femmes et aux filles. Il ne l'est pas? Il faut donner encore (wives, daughters, *mistresses*, all receive money).

Dira-t-on que Wakefield a écrit en 1812, et que depuis un demi-siècle les progrès de la publicité et la sévérité croissante de l'opinion ont rendu impossibles des abus si honteux?

Voici ce que nous extrayons du *Morning-Chronicle* en date du 17 janvier 1860 : M. Drummond, landlord du comté de Kerry, est représenté dans ses propriétés par un agent du nom de M. Quill, juge de paix et homme fort honorable. Dernièrement M. Quill a fait prévenir les tenanciers qu'ils pourraient obtenir des baux pour leurs fermages s'ils voulaient se présenter à son bureau de Tralee. Les tenanciers se sont rendus à son appel, et voici, d'après le journal anglais, le tableau très-curieux des sommes que les plus pauvres d'entre eux ont dû donner au secrétaire de M. Quill pour obtenir leurs contrats de bail. En y joignant les gratifications faites à la femme de l'agent (Pinmoney), elles sont dans plusieurs cas supérieures au taux même de la rente. Rien d'ailleurs n'est plus propre à faire voir l'arbitraire qui préside à ces actes des agents. Tel tenancier qui paye 9 livres sterling de rente a été taxé autant qu'un autre dont la ferme plus considérable paye une rente de 14 livres.

Tenanciers.	Chiffre de la rente.	Donné à l'agent pour l'acte de bail.	Gratification à la femme de l'agent (Pinmoney.)	Total.
1 £ st.	14 £ st.	2 £ st.	5 £ st.	7 £ st.
2	7	4	2	6
3	28	3	7	10
4	9	2	5	7
5	3	5	»	5
6	3	5	»	5
7	3	2	4	6
8	13	2	6	8

Wakefield montre bien l'influence que la vénalité des agents peut avoir sur l'exercice du droit d'éviction. Voici, dit-il, un fermier qui

[1] Wakefield, *Account of Ireland*, 287.

cultiverait bien sa terre et payerait avec régularité la rente convenue; mais un coquin (some knave) se présente qui donne à l'agent 20, 30, 40 ou même 60 livres sterling (de 500 à 1,500 francs). — Vite une notice d'éviction pour expulser le bon cultivateur, le tenancier exact, et mettre à sa place le coquin qui paye si largement les bonnes grâces de l'agent[1].

Mais ce contrat, qui a été payé si cher par le tenancier, vient-il à renfermer un vice de forme (a flaw), le landlord ou son agent ne se font aucun scrupule de se prévaloir de ce défaut pour rompre leurs engagements. Et c'est une coutume si générale en Irlande, dit Wakefiel, que ce manque de parole n'est point considéré comme déshonorant[2].

La tyrannie vénale de l'agent s'étend bien plus loin encore.

Il a pour ami ou pour associé d'intérêts tel marchand de beurre ou de bestiaux. C'est à celui-là, et point à un autre, que le tenancier devra vendre les produits de sa ferme. La raison en est facile à deviner, et il est superflu de la dire. S'agit-il au contraire pour le tenancier d'acheter les denrées de première consommation, pain ou habits? Voici le boulanger ou le marchand de draps accrédité par l'agent. — Acheter ailleurs serait porter préjudice au représentant du landlord. — En vertu de ses arrangements avec le marchand, il a tant pour cent sur la vente. Le cabaret même où il arrive parfois au pauvre paddy irlandais d'oublier le code de tempérance du P. Matthew est une sorte de cabaret officiel. Il est tenu par l'ami de l'agent, et celui-ci se réserve un dividende sur les profits de l'ivrognerie[3].

Du reste, l'agent, étant en contact perpétuel avec les tenanciers de son maître, n'est dépassé par personne dans la haine et dans le mépris qu'il professe pour ces misérables Irlandais catholiques : « Vous « avez beau les écraser sous vos pieds, disait naguère un agent de

[1] " ... Turn of the best and most improving tenant *to substitute some knave* who has given the agent or some member of his family £ 30, 40, or 60. "

Wakefield ajoute, mais nous voulons croire que c'est un fait exceptionnel, et nous ne voulons pas nous en prévaloir : " And I know cases where the tenant after bribing the agent in this manner could not still get his lease without bribing the proprietor's lady. "

[2] " The custom of taking advantage of such mistakes is so general, that to break a contract of this kind in Ireland is not considered the last violation of honour. " (Wakefield, I, 244.)

[3] " He sets up a shopkeeper and exacts a per centage on the profits. " (Wakefield, I, 299.)

N'oublions pas, pour apprécier la valeur de ces témoignages, que Wakefield est Anglais et protestant; par conséquent à l'abri de tout soupçon de partialité en faveur de ces Irlandais catholiques dont plusieurs journaux de Londres ne parlent habituellement qu'avec un si profond mépris. De plus, son livre fait autorité, et nous ne pensons pas qu'aucune de ses assertions ait été réfutée.

« lord George Hill, dans le comté de Donegal, ils repoussent comme « de la mauvaise herbe[1]. »

Au-dessous de l'agent, intendant général du landlord, nous trouvons deux employés subalternes dont l'existence et les fonctions reposent presque uniquement sur le droit d'éviction et sur l'exercice de ce droit. — Nous voulons parler du *process-server* et du *driver*. Le *process-server* dépend, il est vrai, du landlord non comme propriétaire, mais comme juge des *petty-sessions;* c'est le constable qui va porter aux tenanciers les notices d'éviction, et son emploi n'est point une sinécure, l'habitude d'un certain nombre de landlords étant d'envoyer régulièrement de telles notices à leurs tenanciers, en se réservant la faculté de n'y point donner suite, et uniquement pour les tenir perpétuellement à leur merci. — Quant au *driver*, comme son nom l'indique, c'est à lui de faire exécuter les sentences d'extermination et de chasser de leurs cabanes et de leurs terres (*drive* pousser, chasser) les tenanciers dont le landlord veut se débarrasser.

La plupart du temps ces agents ne suffisent pas à accomplir leur tâche; — car il ne s'agit pas seulement de jeter dans le chemin les meubles de la pauvre cabane, ni de prendre dans ses couvertures cette malade qui tremble de la fièvre et de l'aller mettre sur le revers du fossé voisin; — pour cela, c'est assez de deux hommes; — mais il y a des maisons à abattre, — il y a surtout une population exaspérée à intimider et à contenir. — Les constables seront donc convoqués pour prêter main-forte aux drivers, et, s'il le faut, la milice elle-même prendra les armes à la réquisition du shériff. Les barres de fer et les leviers pour démolir les demeures des tenanciers, les baïonnettes pour en imposer à une multitude au désespoir, c'est au milieu de cet appareil que s'exécutent souvent les sentences d'extermination, et on comprend que l'indignation populaire ait flétri du nom ignominieux et trop mérité de *crowbar-brigade* (milice du levier) tous ces agents d'une autorité brutale.

269,253 maisons ou cabanes détruites, tels sont, d'après les documents officiels et pour les dix années comprises entre 1841 et 1851, les états de services d'une armée qui, Dieu soit loué, n'a point d'égale dans le monde[2].

Ces 12,000 soldats démolisseurs sont répartis sur toute la surface de l'Irlande. Tout landlord magistrat peut, dans les sessions du grand jury, obtenir du gouvernement une ou plusieus garnisons, suivant le nombre de casernes dont il dispose, et qu'il proportionne moins à

[1] "You might trample on them like grass on the way side, and they will grow up like weeds." (The landl. of Donegal, by D. Holland, p. 73.)

[2] Plus de 50,000 familles ont été évincées dans la seule année 1849. (Joseph Kay. — *The social condition and education of the people.* 1850. I, p. 315.)

l'étendue de ses terres qu'à la rigueur avec laquelle il use du droit d'éviction. C'est ainsi que tout récemment l'évêque protestant de Tuam, lord Plunket, trouvant insuffisantes les quatre casernes de constables qu'il avait déjà établies au milieu de ses domaines, a demandé et obtenu d'en avoir une cinquième. Si tous les landlords d'Irlande l'imitaient, il y aurait bientôt nécessité pour le gouvernement d'augmenter les cadres de la crowbar-brigade[1].

Rien de plus facile d'ailleurs que de trouver une caserne pour les miliciens : un tenancier a bâti à ses frais une maison qui peut être facilement appropriée à cette destination; évincer le tenancier, confisquer la maison, quoi de plus légal? La louer au gouvernement, quoi de plus légitime? Demandez aux habitants de la petite ville de Milford (comté de Donegal) s'il a fallu plus de formalités à lord Leitrim pour s'assurer le concours d'une garnison de constables. Ici encore la victime de l'éviction et de la confiscation appartenait à l'église presbytérienne, nous n'en sommes que plus à l'aise pour exposer et pour flétrir le procédé du landlord.

Dans certaines circonstances dont le lord lieutenant est juge, des rigueurs extraordinaires viennent s'ajouter aux précédentes. Nous voulons parler de celles qui résultent des *coercion-bills*, sortes de lois martiales que décrète le parlement, en leur assignant une durée déterminée.

Depuis le commencement de ce siècle, il n'y en a pas eu moins de 33. Voici quelques articles de celui qui fut présenté par le gouvernement en 1846, au commencement de la famine, sur la motion de sir James Graham.

Art. 15. Quiconque sera trouvé hors de sa demeure une heure après le coucher du soleil pourra être mis en prison et détenu jusqu'à son jugement.

Art. 16. Quiconque aura été emprisonné pour un cas semblable pourra être puni de quinze ans de déportation, s'il ne prouve qu'il était sorti pour affaires autorisées par la loi.

[1] *Extrait de la séance de la Chambre des Communes du* 12 *mars* 1860. — « M. Maguire interpelle le premier secrétaire d'Irlande (M. Cardwell) et lui demande s'il est vrai qu'un détachement du 15e hussards ait été envoyé à Castlebar, comté de Mayo, pour *contribuer à l'éviction* de plus de soixante familles de tenanciers représentant deux cent cinquante âmes, sur les propriétés de lord Plunket, év. de Tuam, à Partry, dans ce comté. Le secrétaire d'Irlande sait-il que ces évictions ont été provoquées par le refus qu'ont fait les tenanciers, exclusivement catholiques, d'envoyer leurs enfants aux écoles établies par lord Plunket dans un esprit anti-catholique?

« M. Cardwell. — Des troupes ont été, en effet, envoyées à Castlebar. Cette mesure avait été rendue nécessaire par l'état d'effervescence de cette partie de l'Irlande. »

Art. 18. Les policemen peuvent entrer dans toute maison une heure après le coucher du soleil jusqu'au lendemain matin.

Art. 7, 9, 10, 13. En cas de meurtre, une compensation pécuniaire sera payée aux parents du défaut au moyen d'une taxe levée sur les tenanciers de la localité. Les constables saisiront les meubles de ceux qui refuseraient de la payer.

Art. 24. La loi couvre d'un bill d'indemnité quiconque a agi en vertu de cet acte[1].

Plusieurs articles de ces *coercion-bills* semblent avoir été littéralement empruntés aux vieilles lois saxonnes d'Ethelred et d'Ina. Encore faut-il dire que, dans ces codes barbares du sixième et du septième siècle, c'est le meurtrier qui paye le whergeld pour expier son crime et dédommager les parents de la victime. Mais nous ne lisons nulle part que les habitants du village où l'assassinat a été commis en soient rendus responsables et placés sous le coup de la loi.

Pour montrer comment, en certaines circonstances, les *coercion-bills* peuvent servir les intérêts des landlords, rappelons ce que disait, en 1814, le juge Fletcher dans le grand jury de Waterford : « Je « connais des landlords qui, pour se débarrasser de tenanciers dont « le bail était à vie, les ont fait déporter en vertu de cette loi. »

Nous n'ignorons pas que ces rigueurs ont été plusieurs fois motivées par la terreur qu'inspiraient au gouvernement les sociétés secrètes (White-Boys, Enfants du chêne, Cœurs d'acier, etc., etc.) et par les crimes dont les membres de ces sociétés se rendaient coupables.

Mais n'était-ce pas répondre à la violence par la violence? Un gouvernement régulier peut-il s'autoriser d'excès commis par des brigands pour imposer à tout un pays une législation draconienne qui frappe plus souvent l'innocent que le coupable, et qui met en état de suspicion légale des populations entières?

L'influence des évêques catholiques et les menaces salutaires et redoutées de la religion ont plus fait pour la destruction de ces sociétés secrètes que tout l'appareil de terreur déployée par les *coercion-bills*[2].

Mais ne sera-t-on pas fondé à demander pourquoi, les choses étant

[1] C'est le projet du gouvernement que nous citons ici. Nous croyons que de notables amendements y ont été introduits dans le cours de la discussion. (Voir *Ray's Report of Irish coercion-bill*. p. 40, 55)

[2] Le concile de Thurles (1850) a porté un décret pour rappeler que toute personne entrant dans une société secrète, l'encourageant, la propageant, ou assistant à des reunions, encourt une excommunication réservée au souverain pontife. — (Voir encore une lettre pastorale de l'archevêque primat d'Irlande, janvier 1851, et le mandement de Mgr Cullen, archevêque de Dublin, pour le carême de 1860.)

telles, l'oppression si dure, les droits des propriétaires évidemment si injustes, la culture de la terre si ingrate et si onéreuse, les Irlandais ne cherchent pas à gagner leur vie autrement qu'en prenant à ferme les domaines des landlords ?

La réponse à ces questions renferme de nouvelles et tristes révélations sur le véritable état de l'Irlande.

L'égoïsme industriel et commercial de l'Angleterre a légalement interdit pendant près d'un siècle (1699-1782) l'existence des manufactures irlandaises, et, bien que cette prohibition inique ait été levée, elle a survécu jusqu'à nos jours dans ses conséquences. L'industrie de l'Irlande a été étouffée, et, pour entreprendre aujourd'hui de lutter contre l'industrie anglaise, il lui faudrait un déplacement de capitaux et de forces qui de longtemps ne seront à sa disposition. Les essais qu'elle a faits jusqu'ici ne sont donc que des essais timides, partiels, et qui n'emploient qu'un petit nombre de bras. La masse de la population ouvrière d'Irlande est agricole et n'a pas le choix entre plusieurs moyens d'existence. Ou cultiver la terre, ou mendier, ou mourir de faim, il n'y a pour le paysan irlandais que ces trois alternatives.

Le traité conclu par le landlord avec le tenancier, dit la *Revue d'Edimbourg*[1], organe du parti whig, n'est point un contrat dont les clauses soient discutées librement. Faites telles conditions qu'il vous plaira à ce père de famille; s'il les refuse, il n'a qu'à mendier avec ses enfants en attendant une mort misérable. Ici évidemment ce n'est point un marché qui se débat, c'est un traité qui s'impose; c'est une capitulation qui est subie. Vous aurez la vie sauve; mais il faut vous rendre. Avoir quelques acres de terre pour ne pas mourir de faim, c'est là toute la question pour le paysan irlandais; et, comme le dit la *Revue* précédemment citée, « c'est, pour les obtenir, la même bataille « que pour se procurer de l'eau dans les déserts de l'Afrique[2]. »

Cette concurrence extraordinaire explique et le taux élevé des fermages, et la facilité avec laquelle les landlords l'accroissent outre mesure, et l'incroyable misère à laquelle se réduisent les tenanciers, afin de satisfaire à leurs engagements; elle fait comprendre en même temps le sort réservé aux tenanciers évincés qui n'inspirent pas assez de confiance à un autre landlord pour obtenir de lui un coin de lande. C'est bien en ce sens que la notice d'extermination est une véritable sentence de mort.

[1] *Edimburg Review*, janv. 1844, p. 195.

[2] « La terre, dit M. de Beaumont, ressemble en Irlande à une place forte éternellement assiégée et défendue avec une ardeur infatigable : il n'y a de salut que dans son enceinte; celui qui a le bonheur de pénétrer dans ses murs y mène une vie rude, austère, une vie de sueurs, d'alertes, de périls, mais enfin il vit : il se tient au rempart, il s'y cramponne, et pour l'en arracher il faut mutiler ses membres. »

Il est donc vrai de dire que les tenanciers sont complétement à la merci des landlords, et qu'il n'est pas de conditions si dures, pas de contrat si onéreux, qu'ils n'acceptent ou ne subissent pour échapper, s'il se peut, aux menaces toujours présentes de la mendicité et de la faim. Quelle responsabilité pour ceux qui imposent ces contrats et dictent de telles conditions! mais aussi quelle responsabilité pour un gouvernement qui tolère et sanctionne un état de choses dans lequel un petit nombre de riches propriétaires sont les arbitres de la vie et de la mort de plusieurs millions de leurs concitoyens[1] !

III

Quant aux motifs qui portent les landlords à user de ces droits rigoureux, ils peuvent être ou religieux, ou politiques, ou économiques, ou enfin purement arbitraires.

Le catholicisme est-il resté dans telle paroisse inébranlable à toutes les tentatives faites pour l'entamer et pour l'abattre? La vigilance des pasteurs, la foi et l'énergie des fidèles ont-elles triomphé de tous les piéges? Il n'y a plus qu'une ressource : c'est de balayer (*sweep*) quelques centaines de familles catholiques et de leur substituer des tenanciers protestants. Mais, comme un seul landlord ne saurait suffire à cette tâche, il deviendra nécessaire de constituer des sociétés en commandite, afin de pouvoir faire de l'extermination *en gros*.

Qu'on nous pardonne ces triviales expressions; mais nous ne savons comment rendre le dégoût, l'étonnement, la douleur que nous avons éprouvés, quand nous avons pu nous convaincre par nous-même que de telles *compagnies* avaient existé et qu'elles s'étaient fait afficher plusieurs années de suite dans les feuilles publiques d'annonces, entre une compagnie d'éclairage au gaz et la société des denrées coloniales.

Rien d'ailleurs de plus évangélique, de plus pieux, de plus édifiant que les *considérants* du pacte d'association [2].

« Vu que des districts considérables sont uniquement composés de catholiques;

« Vu que dans ces districts il n'y a pas d'autre ressource pour le protestantisme que de substituer des tenanciers protestants aux

[1] Joseph Kay. *The social condition and education of the people,* t. 1, p. 318.

[2] Voir une lettre très-intéressante de M. W. J. O'n Daunt dans le *Freeman* du 4 nov. 1859.

tenanciers catholiques, c'est un devoir formel (*it is a clear duty*) d'introduire des tenanciers protestants dans ces districts ; et la société fera tous ses efforts pour obtenir du gouvernement une charte de corporation. »

Voilà ce qu'on a pu lire pendant plusieurs années, jusqu'en 1841, dans le *Oulton's Dublin Directory*.

La société s'intitulait *Irish protestant Tenantry*, et elle était formée sous la raison sociale suivante :

Directeurs : lord Lorton, Dunraven, Enniskillen.

Sous-directeurs : le capitaine Alsager, membre du parlement, sir R. Glyn, H. Blanchard, esq., et un grand nombre de landlords.

De nombreux meetings ont été tenus pour ce même objet à partir de 1816. Et sans remonter si haut, en 1858, les landlords exterminateurs du comté de Donegal convoquaient un meeting général de tous les landlords irlandais pour y arrêter en commun des résolutions sur cette question capitale.

Dans d'autres circonstances, le prosélytisme anglican s'exerce sur une moins vaste échelle ; mais il n'en a pas un caractère moins odieux, et, pour être plus restreint dans ses effets, il n'est ni moins âpre dans ses procédés ni moins impitoyable dans ses vengeances.

Toute l'Irlande connaît le fait arrivé récemment à Partry. Mesdemoiselles Catherine et Louise Plunket, filles de l'évêque protestant de Tuam, avaient tourmenté de leurs obsessions réitérées les tenanciers catholiques pour qu'ils envoyassent leurs enfants à l'école protestante. L'inébranlable fermeté de ces paysans fit échouer tous leurs efforts, et, obligées de céder, elles laissèrent échapper une menace terrible. Le lendemain (c'était dans les derniers mois de 1858), ce n'étaient plus mesdemoiselles Plunket qui se présentaient chez les tenanciers, mais le *process-server*, venant leur signifier une notice d'éviction en bonne forme de la part de l'évêque de Tuam, leur landlord, et réclamant la terre à défaut des enfants. C'est ainsi que 60 familles (250 personnes) qui cultivaient ces terres depuis plusieurs générations ont été sacrifiées à un prosélytisme intolérant. Les journaux d'Irlande nous apportaient naguère l'écho éloquent et douloureux de leurs plaintes [1].

[1] « Parents catholiques d'Irlande, les parents de Partry vous font appel; enfants d'Irlande, le plus petit des enfants de Partry invoque votre assistance; ils sont prêts à mourir pour leur foi ; ne viendrez-vous pas à leur secours? » (*Tuam-Herald*, 19 nov. 1859.) De nombreuses souscriptions ont répondu à cet appel, que les protestants n'ont pas été les derniers à entendre et à accueillir. Au moment même où nous terminions ce travail, les journaux nous ont apporté la nouvelle qu'un accommodement avait eu lieu entre lord Plunket et ses tenanciers. Cette heureuse solution est due et à l'admirable énergie avec laquelle le curé de Partry, M. Lavelle, a

Que dire du fait suivant où le même lord Plunket joue encore un rôle considérable, et où l'application rigoureuse des droits du landlord fait un si triste contraste avec la haute dignité dont il est revêtu ?

Les catholiques de Tuam avaient disposé d'un terrain dont le titre de propriété était estimé équivaloir à une tenure perpétuelle (*held under a title which was believed to be equivalent to perpetual tenure*) pour y bâtir une école. 700 livres sterling (17,500 francs) avaient été dépensées pour cette construction et les frères de la Doctrine chrétienne, aux méthodes et aux succès desquels les commissions officielles ont rendu à plusieurs reprises des hommages si éclatants et si désintéressés, y enseignaient depuis plusieurs années.

Tout d'un coup une notice d'éviction leur a été signifiée. Lord Plunket avait sans doute trouvé dans les titres de propriété quelque clause qui lui permettait de rentrer dans la plénitude de ses droits de landlord. La sentence a été mise à exécution, et les catholiques de Tuam n'ont pas reçu une obole de compensation pour la dépense considérable qu'ils avaient faite. Nous eussions mieux aimé que, pour se venger de ce procédé inique, quelques jeunes gens n'eussent pas mis le feu à l'école en question [1]. En laissant l'évêque protestant de Tuam jouir en paix des fruits de cette odieuse expropriation, ils lui eussent infligé devant l'opinion publique un châtiment plus ignominieux ; mais, on le voit, la violence appelle la violence, à la confiscation répond l'incendie ! Malheur à ceux qui porteront devant Dieu et devant les hommes la responsabilité de telles représailles et des actes qui les provoquent.

Ces actes odieux, mais légaux, ont souvent des motifs politiques, et il s'en faut que tous les landlords respectent dans leurs tenanciers cette liberté sans laquelle le droit de voter n'est qu'une fiction, quand il n'est pas une humiliante servitude. Aussi qu'il s'agisse des grandes élections parlementaires ou de certaines élections d'intérêt local [2], la menace de l'éviction est en permanence contre les tenanciers qui croient pouvoir agir en hommes libres et user librement de leurs droits de citoyens.

Les landlords sont d'autant plus blessés de voir leurs tenanciers

défendu ses paroissiens, et à l'indignation qu'ont soulevée chez les membres de l'église anglicane les procédés du lord évêque.

[1] En ce moment même, lord Plunket fait poursuivre les coupables et demande qu'au moyen d'une taxe levée sur les catholiques il soit indemnisé de la perte qu'il prétend avoir subie. Nous saurons ce que le jury aura décidé au sujet de cette étrange prétention.

[2] Comme celles qui ont lieu annuellement pour nommer les gardiens des pauvres.

faire acte d'indépendance électorale, que jusqu'au temps d'O'Connell ils n'avaient jamais rencontré de résistance à leurs volontés. Un candidat désigné, — que ce fût le landlord ou un de ses amis politiques, — était un candidat élu. Le *driver* n'avait qu'à conduire les tenanciers au vote, et ceux-ci achetaient par une dégradante docilité le droit de cultiver et de vivre.

Mais O'Connell, et c'est un de ses principaux titres à la reconnaissance de l'Irlande, a relevé les tenanciers catholiques de cet abaissement ; il leur a rendu le courage de la conscience politique, et depuis quarante ans, par un héroïsme comparable à celui d'un soldat qui brave la mitraille en montant à l'assaut, le fermier irlandais sait voter avec indépendance et préférer les rigoureuses conséquences de l'éviction à une sujétion humiliante [1].

Au mois d'octobre dernier, les journaux irlandais nous apportaient la triste nomenclature des tenanciers qu'un membre du parlement, le très-honorable John A. Wynne, député de Sligo, avait évincés de ses propriétés pour crime d'indépendance électorale [2]. L'une de ces évictions s'est faite dans des circonstances telles, que nous ne pouvons la passer sous silence. Un tenancier, du nom de Bernard Flynn, avait cru devoir voter contre M. Wynne, son propriétaire. Une notice d'éviction lui fut signifiée. Sa femme était alors dangereusement malade. Flynn pense que cette situation est de nature à toucher le cœur du landlord et de ses agents. Le médecin atteste par écrit qu'il y aurait péril de mort pour cette femme à la déplacer, et Flynn, muni de ce certificat, court le montrer à l'agent. L'unique réponse qu'il en reçut fut celle-ci : « Nous n'avons rien à voir avec votre femme, c'est votre maison que nous voulons. » La malheureuse fut donc transportée hors de sa maison et mourut en effet presque immédiatement.

C'est encore sur les terres de M. Wynne qu'eut lieu l'éviction d'un pauvre homme qui ne s'était décidé qu'après bien des hésitations à voter contre son landlord. Moins héroïque que Brigitte Prunty, sa femme, après la réception de la notice, s'empresse d'aller trouver les agents et demande miséricorde. « Pardonnez-nous, dit-elle, nous ne recommencerons plus. — Arrière, femme, lui répond avec une cruelle ironie l'un des drivers du landlord ; allez trouver vos prêtres, qui prétendent avoir le pouvoir de pardonner. Nous, nous ne l'avons pas. »

[1] Lire dans l'*Oraison funèbre du P. Ventura* le trait sublime de cette Brigitte Prunty qui, au moment où son mari allait sacrifier à ses devoirs de père ses droits et ses devoirs de citoyen, ranima son courage défaillant par ces simples et immortelles paroles : « Souviens-toi de ton âme et de la liberté ! *Remember your soul and liberty !* »

[2] *Connaught Patriot*, 22 oct. 1859, citant le *Sligo Champion*.

Nous ne prétendons point donner l'honorable député de Sligo comme un type de l'intolérance politique sanctionnée par le droit cruel de l'éviction ; ce membre du parlement pourrait, nous le savons, invoquer à l'appui de sa conduite de nombreux exemples et d'imposantes autorités. Mais, pour être ordinaire, l'abus cesse-t-il d'être révoltant ? Il nous a semblé d'ailleurs qu'un député, par cela même qu'il était constitué *ex officio* le défenseur des droits de ses concitoyens, avait à rendre un compte plus sévère, s'il avait le malheur de se prévaloir de l'iniquité des lois et d'autoriser chez ses agents un mépris si flagrant des règles de la justice.

Un grand nombre d'évictions et d'exterminations en masse, — surtout dans les dernières années, — ont été déterminées par des motifs économiques, qui sont eux-mêmes de diverses sortes.

N'oublions pas la généalogie de la plupart des landlords irlandais. Beaucoup comptent parmi leurs aïeux ces compagnons de Cromwell, ces soldats des armées parlementaires, qui furent récompensés de leurs services par les dépouilles territoriales de l'Irlande. Si nous les comparons aux lords de la vieille aristocratie anglaise, ce sont des parvenus (ce mot ne saurait les offenser, il figurait, il y a quelques années, dans un document officiel qui a été lu par l'Europe entière, et il est tombé de trop haut pour qu'on puisse désormais le regarder comme une injure). Ce sont donc des parvenus qui le plus souvent vivent comme des parvenus, font des dépenses disproportionnées à leur fortune pour marcher de pair avec la noblesse d'Angleterre et ne tardent pas à voir leurs dettes dépasser de beaucoup le chiffre de leurs revenus. De là, triste mais impérieuse nécessité d'avoir recours aux prêteurs d'argent. Le landlord emprunte donc à gros intérêts. Que lui importe ? en définitive, c'est le tenancier qui supporte le fardeau de la dette. Il suffit pour cela de doubler, de tripler la rente ; dans certains cas même, l'éviction suivie de la confiscation deviendra une ressource : à quoi n'aurait-on pas recours pour satisfaire les exigences de créanciers impitoyables ? Mais les sociétés de prêteurs veulent avoir leurs garanties, et souvent elles imposent aux landlords l'obligation de ne pas donner de bail à leurs tenanciers : par là, les terres grevées d'hypothèques pourront être saisies et vendues [1], sans

[1] Ces embarras financiers des landlords ont eu du reste pour les catholiques d'heureuses conséquences que nous devons signaler. A la suite de la famine de 1847, les landlords se trouvèrent dans l'impossibilité de faire honneur aux emprunts qu'ils avaient contractés. Les prêteurs d'argent s'adressèrent au gouvernement, et, en 1848, une loi fut votée qui autorisait à faire vendre les terres des landlords accablés de dettes. Une cour provisoire fut chargée de l'exécution de cette loi (*Encumbered Estates Court*). C'est à partir de ce moment qu'un certain nombre de catholiques, et surtout de catholiques des villes, enrichis depuis le commencement de ce siècle par

qu'aucun contrat antérieur puisse s'opposer à ces opérations légales. Il arrive même que les landlords souscrivent à cette exigence non-seulement pour eux, mais pour leurs héritiers; et tel propriétaire irlandais qui use envers ses tenanciers de rigueur et de dureté peut agir contre ses propres intentions et n'être en cela qu'un fidèle exécuteur testamentaire.

Un autre motif économique a exercé une influence plus directe encore sur les exterminations en masse des dix dernières années, et dans plusieurs comtés a fait *balayer* (*sweep*) des territoires aussi vastes que certaines principautés allemandes.

C'est ici le lieu de montrer comment depuis longtemps le sort des tenanciers d'Irlande a été souvent subordonné aux variations subies sur les marchés anglais par le prix du bétail, du beurre et des céréales.

« C'est une vérité économique bien établie, dit M. Gustave de Beau-« mont[1], que la même étendue de terrain qui, semé en pommes de « terre, nourrit vingt personnes, ne donnerait d'aliments que pour « cinq ou six, s'il était semé en blé, et n'en ferait vivre qu'un seul s'il « était mis en prairie propre au bétail. »

leur commerce et leur industrie, ont pu racheter d'anciennes propriétés patrimoniales. Le gouvernement, voyant le bien opéré par cette mesure, a institué en permanence la commission temporaire de 1848. Elle porte le nom de *Landed Estates Court*. « Les opérations de cette Cour ont commencé avec le mois de novembre 1849; trois ans après, au mois de novembre 1852, elle avait reçu 2,554 pétitions pour la vente d'autant de propriétés, représentant ensemble une rente annuelle de 34 millions de francs et chargées d'hypothèques pour 760 millions, c'est-à-dire pour la presque totalité de leur valeur. A la même époque, un tiers environ des propriétés dont la vente était réclamée, soit 839 en tout, avait été vendu; 500,000 hectares avaient changé de mains, En 1853 et 1854, les ventes ont continué dans la même proportion. » (M. de Lavergne, *Études sur l'économie rurale*, p. 416.) Il n'est pas sans intérêt d'ajouter que, dans plusieurs circonstances, c'est de l'argent gagné par l'industrie des catholiques irlandais émigrés en Amérique et en Australie que plusieurs de ces propriétés ont été rachetées et que le gouvernement a été qualifié de révolutionnaire par le vieux parti orangiste pour avoir donné la possibilité aux catholiques de rentrer, à beaux deniers comptant, en possession des terres de leurs ancêtres. Jusqu'à présent, toutefois, les opérations de la *Landed Estates Court*, confiées à trois commissaires nommés par le gouvernement et choisis parmi les principaux landlords, ont plus favorisé les spéculateurs que la classe des tenanciers. Les lots vendus sont généralement trop considérables et par conséquent d'un prix trop élevé pour être accessibles aux plus riches même d'entre les fermiers. (Voir M. Léonce de Lavergne, p. 419.) Il serait à désirer que le gouvernement profitât d'une circonstance aussi favorable pour encourager en Irlande l'existence de la petite propriété. C'est le résultat que l'on obtiendrait s'il y avait un plus grand morcellement dans les lots de terres qui sont mis en vente, et si les prix se trouvaient à la portée des agriculteurs les plus aisés.

[1] II, p. 106.

De cette vérité économique il résulte que la substitution des prairies aux terres à blé devra nécessairement entraîner une diminution du nombre des tenanciers. Telle propriété qui nourrissait *cent* fermiers dans l'un de ces systèmes d'exploitation, n'en nourrira plus que *vingt* dans l'autre système. Que deviennent donc les *quatre-vingts* autres? On le devine, — ils sont expulsés.

Une étude approfondie de la constitution de la république romaine a montré comment, au second siècle avant notre ère [1], l'absorption de la petite propriété par la grande, la substitution des pâturages aux terres à blé, et des esclaves aux hommes libres pour le travail agricole, avaient amené rapidement l'extinction presque totale de la classe moyenne, — et comment, plus encore que les ambitions et les jalousies des hommes politiques, ces diverses causes avaient préparé un siècle de guerres civiles, ruiné la liberté, et fondé sur ses débris le despotisme des Césars [2].

Le vieux Caton, sans en pressentir les fatales conséquences, avait posé le principe de cette révolution agronomique destinée à enfanter un jour tant de révolutions politiques et sociales; car, si les grands propriétaires chassent les hommes libres et les remplacent par des esclaves, c'est que le genre de culture qu'ils considèrent comme le plus avantageux ne demande qu'un petit nombre de bras. Or l'oracle lui-même l'a prononcé : pâturage vaut mieux que labourage, parce que le bétail rapporte plus que le blé.

« Que doit-être, demandait-on un jour à Caton, le père de famille « (*paterfamilias*, le landlord romain) pour le plus grand intérêt de « son bien? — Bon éleveur de troupeau. — Et en second lieu? — Éle« veur médiocre. — Et en troisième lieu? — Mauvais éleveur [3]. »

Les riches patriciens appliquèrent ces principes avec une âpre rigueur; les pâturages s'étendirent; là où naguère une nombreuse population de laboureurs cultivait la terre, quelques esclaves suffirent à garder d'immenses troupeaux; la race libre, refoulée de toutes parts, alla s'entasser dans la Suburra, pour y vivre misérable et corrompue, jusqu'à ce que, sous les ordres d'un Marius ou d'un César, elle fît trembler à son tour cette aristocratie impitoyable dont l'égoïsme avait ruiné en Italie le travail libre et la petite propriété.

Le programme économique de Caton est devenu celui d'un grand nombre de landlords, et l'existence de plusieurs milliers de familles

[1] Voir l'excellente *Histoire romaine* de M. Duruy, t. II, p. 45 et suiv.

[2] « Latifundia perdidere Italiam. » (Pline.)

[3] « A quo quum quæreretur quid maxime in re familiari expediret? Respondit : Bene pascere. — Quid secundum? — Satis bene pascere? — Quid tertium? — Male pascere? — Quid quartum? — Arare. » (Cic., *de Officiis*, II, 25; Cf. Colum., VI, præf. 4.)

a été sacrifiée sans scrupule à l'introduction des bêtes à laine et à cornes, et à l'extension des grandes pâtures[1].

Jusqu'à ces dernières années, on peut, d'après les mercuriales des marchés anglais, se rendre assez exactement compte de la conduite des landlords envers leurs tenanciers.

Avant 1762, le blé se vend bien : beaucoup de tenanciers, peu d'évictions.

De 1762 à 1793, les bestiaux se vendent mieux que le blé : exterminations nombreuses.

De 1793 à 1816[2], le blé reprend le dessus ; les tenanciers sont préférés aux moutons.

Mais depuis 1816, et surtout depuis le rappel des lois sur les blés, la règle économique de Caton a été appliquée sur une grande échelle[3]. Les terres labourables sont devenues de vastes prairies ; la Crowbar-Brigade a démoli, en dix ans, plus de 260,000 cabanes. La population totale de l'Irlande, qui était de 8,200,000 en 1841, était réduite à 6,500,000 en 1851. Elle ne dépasse pas 6,000,000 en 1860. La mort par la famine ou l'émigration forcée en Amérique ou en Australie ont donc fait disparaître en vingt ans plus de 2,000,000 d'hommes de la terre d'Irlande ; mais en revanche l'élève des bestiaux prospère ; on exportait seulement 57,000 têtes sur les marchés anglais en 1826 ; en 1842 le chiffre s'en montait à 180,000 ; et, en l'évaluant à plus de 300,000 pour la présente année, nous croyons être au-dessous de la vérité[4].

Cette extension des pâturages[5], et cette préférence donnée au bé-

[1] " This fine old Celtic race is about being crushed aside to make room for Scotch and English sheep. " (D. Holland, p. 108.)

[2] Il faut aussi tenir compte pour cette période de l'intérêt *politique* qu'ont eu les landlords à multiplier le nombre de leurs tenanciers. Rappelons-nous qu'avant le temps d'O'Connell il était inouï qu'un tenancier votât contre son landlord.

[3] Empruntons à un rapport officiel un seul exemple. Dans le comté de Meath, 54 familles de tenanciers ont été remplacées par trois éleveurs (graziers). (*Report of the* 800. *Inq. conem.* Dublin Rev., nov. 1842.)

[4] Mac-Culloch. *Memorandum on the proposed import. of foreign beef*. London, 1842.

[5] On nous a objecté que des faits semblables avaient eu lieu tout récemment en Écosse, et que dans les Highlands plusieurs grands propriétaires avaient détruit des villages entiers pour faire place aux pâturages et aux moutons. Il est possible que dans ces circonstances les landlords écossais n'aient pas montré pour leurs tenanciers plus d'humanité que les landlords du Donegal. Mais en Écosse le travail des manufactures occupe un très-grand nombre de bras; les tenanciers évincés deviennent ouvriers de fabrique, ce qui peut sans doute ne pas contribuer aux progrès de la moralité dans la classe laborieuse, mais ce qui ne réduit pas, comme en Irlande, des milliers de familles à émigrer ou à souffrir de la faim. On sait qu'en Irlande le travail industriel est presque nul. (Joseph Kay, I, 312.)

tail sur les cultivateurs n'a pas seulement provoqué, surtout depuis dix ans, de continuelles exterminations. Elle est devenue pour les tenanciers qui n'ont point été évincés, une cause nouvelle de vexations. C'est ainsi que, dans une session du grand jury, les landlords du comté de Donegal ont établi une taxe destinée à protéger la vie de leurs moutons écossais contre la malveillance des tenanciers (*sheep tax*). Elle est de 35 shillings par tête de mouton dont la perte est constatée (43 fr. 75 c.)[1]. Joignez à cela la taxe destinée à payer les gens de la Crowbar-Brigade (*police-tax*) et une rente qui est souvent égale au revenu même de la terre (*rack-rent*), et ce sera un problème de savoir où est la plus écrasante misère, ou du côté des fermiers évincés et réduits à la mendicité, ou du côté de ceux qui continuent à travailler pour le maître[2].

Un témoin oculaire[3] raconte le fait suivant qui témoigne de la sollicitude dont les troupeaux sont l'objet de la part des landlords. Par une tempête affreuse, dans les montagnes du Donegal, pleines d'anfractuosités et de précipices, 46 moutons avaient disparu. On était en hiver : il faisait nuit. Malgré cela la police a contraint les paysans de l'endroit à errer jusqu'au matin dans les montagnes pour aller à la recherche de ces moutons. Un de ces malheureux paysans mourait de fatigue le lendemain, à huit milles de sa demeure. Dans son émotion, et qui ne la partagerait? le narrateur déclare devant Dieu que c'est là un assassinat, et que Cornelius Gallagher[4] a péri victime de l'avarice, de l'oppression et de la cruauté.

Que si accablés, et par l'élévation exorbitante des rentes, et par ces impôts supplémentaires, et par ces outrageantes corvées, les tenanciers adressent au lord lieutenant, et dans les termes les plus humbles, une requête pour le conjurer d'avoir pitié d'eux, Son Excellence fait répondre[5] froidement que les autorités locales (c'est-à-dire les landlords qui sont tous magistrats) l'ont mise au courant de la situation, qu'elle ne croit pas nécessaire de faire procéder à une nouvelle enquête, et qu'elle usera de tous les pouvoirs donnés par la loi pour protéger la propriété. (*His Excellency would exert the strong powers of the law to protect propriety*.)

Est-ce dire assez haut que les landlords, et malgré les abus d'au-

[1] D. Holland, p. 76.

[2] Voir le *Blue-Book* officiel du *Guidore-Committee*.

[3] D. Holland, p. 81.

[4] " He died! Did I say died? Before God, that unhappy peasant was a murdered, a victime to avarice, cruelty and oppression. " (D. Holland, p. 81.)

Nous avons lu il y a quelques jours dans les comptes rendus judiciaires des cours d'Irlande les détails de plusieurs procès relatifs à ce même point. (Voir le *Derry Standard* du 23 février, et l'*Evening News* du 2 mars 1860.)

[5] Holland, p. 80, 81.

torité dont ils se rendent coupables, et malgré les plaintes des tenanciers qu'ils oppriment, et malgré l'indignation publique qu'ils soulèvent, peuvent continuer à compter sur l'appui du gouvernement? Est-ce révéler assez clairement l'intention des hommes d'État de ne point remédier à des maux intolérables? Est-ce enfin confirmer par un déni de justice assez éclatant l'injustice traditionnelle dont depuis trois siècles l'Angleterre semble avoir fait, à l'égard de l'Irlande, la règle presque unique de sa politique et comme le principe de son administration[1]?

Nous voudrions avoir tout dit sur ce lamentable sujet. Il s'en faut cependant que nous l'ayons épuisé. Que d'abus de pouvoir que l'on ne saurait classer dans aucune des catégories précédentes, parce qu'ils procèdent uniquement du caprice, de l'arbitraire, ou de haines personnelles! Ils ont d'ailleurs l'avantage de montrer plus à nu le despotisme des landlords, et ne pouvant se couvrir ni du zèle religieux, ni des motifs politiques, ni des intérêts bien ou mal entendus de la propriété, ils font voir à qui en douterait encore, quelle formidable puissance d'oppression le gouvernement britannique laisse entre les mains d'une oligarchie terrienne, légalement autorisée à écraser tout un peuple.

Il y a quelques mois, à Doon (comté de Limerick), un tenancier catholique de lord Derby évince par ordre de ce dernier un sous-tenancier. — Peu de temps après il est assassiné. — La justice informe, on procède à une enquête. — L'assassin a-t-il été assez habile pour déjouer toutes les poursuites? La population du lieu aurait-elle été de complicité morale avec lui en refusant de dire ce qu'elle savait et d'aider la justice dans ses investigations? — On l'ignore. — Mais ce que l'on n'ignore pas, c'est qu'à cause de ce fait lord Derby a fait remettre pour ce présent jour, 25 mars 1860, des notices d'éviction à huit ou neuf familles de Doon, formant ensemble de 40 à 50 personnes.—Ce que l'on n'ignore pas davantage, c'est que, dans un banquet tory qui a eu lieu à Liverpool, lord Derby a tenté de faire l'apologie de ce procédé, et de prouver qu'il n'était ni un exterminateur ni un oppresseur du peuple. — Ce qu'enfin tout le monde a pu savoir, c'est qu'à ce même banquet le dernier lord lieutenant d'Irlande, lord Eglington, a engagé les landlords à imiter l'exemple de lord Derby.

[1] La misère exceptionnelle à laquelle les landlords du Donegal ont réduit leurs tenanciers a bien, il est vrai, provoqué l'attention du Parlement. Une commission a été nommée, une enquête a été faite; mais il a suffi aux landlords d'établir que cette misère n'était qu'une aggravation momentanée et accidentelle de la misère ordinaire; et la commission n'a pas été plus loin. (*Blue-Book du Guidore-Committee.*)

L'ancienne loi juive du talion demandait œil pour œil et dent pour dent ; mais ici, faisait remarquer une feuille publique, c'est cent yeux pour un œil, cent dents pour une dent qu'exige de ses tenanciers l'illustre chef du parti tory.

Laissons l'honorable et consciencieux protestant dont nous avons déjà invoqué le témoignage, M. W. Crawford, faire voir avec une logique irréfutable tout ce que ce procédé renferme d'inique, tout ce qu'il y a de violence arbitraire dans ce châtiment [1].

« Le principe de la constitution anglaise, milord, est que quiconque n'est « pas démontré coupable doit être réputé innocent. Vous, milord, vous « renversez ce principe, vous créez un nouveau Code criminel, et vous re- « mettez entre les mains des landlords le triple pouvoir législatif, judiciaire « et exécutif, pour la punition de crimes vrais ou supposés... Une fois entré « dans cette voie de l'arbitraire, où s'arrêtera-t-on? Est-ce par là qu'on pré- « tend améliorer la situation sociale de l'Irlande ?

« D'ailleurs, l'expulsion prononcée contre des tenanciers pour une sem- « blable cause équivaut à une sentence de mort. — Quel landlord voudra « désormais les recevoir? Et que deviendront les malheureux qui n'ont pas « le moyen d'émigrer ?

« ... C'est à vous, milord, de voir et de juger dans votre conscience si, « dans ces circonstances, vous avez rempli votre devoir comme land- « lord, — et, je le puis ajouter, comme chrétien, en faisant remettre à vos « tenanciers de Doon une notice d'éviction, uniquement parce que vous « soupçonniez un crime, dont il vous eût été impossible de démontrer l'exis- « tence par des preuves satisfaisantes pour un jury [2]. »

Cette sentence aura-t-elle été mise à exécution? Les clameurs de l'indignation publique soulevées par cet acte arbitraire auront-elles rappelé lord Derby à des sentiments plus dignes de lui? — Nous voulons encore l'espérer. — En attendant, voilà plusieurs familles qui ne savent peut-être où elles trouveront un toit pour les abriter et une terre pour les nourrir. — Et, en supposant que lord Derby soit revenu sur sa détermination, ne comprend-on pas l'état de gêne et de souffrance qui sera pour ces familles la conséquence nécessaire d'une

[1] Lettre à lord Derby, 13 nov. 1859. Voir le *Freeman*.

[2] Que dans leurs expéditions contre les Kabyles nos généraux aient quelquefois été obligés de rendre un village tout entier responsable d'un meurtre, afin d'arriver à découvrir le coupable, cela se peut justifier et par les lois de la guerre et par les impérieuses nécessités de la conquête; mais invoquer de semblables analogies pour expliquer la conduite des landlords irlandais, c'est, il nous semble, en prononcer hautement la condamnation. Voilà bientôt sept cents ans que la conquête de l'Irlande a été entreprise par l'Angleterre. Veut-on faire durer indéfiniment l'état de siége et la loi martiale? Si on osait dire que cela est et sera encore longtemps nécessaire, quel argument en faveur de l'indépendance complète de l'Irlande!

sentence d'éviction suspendue pendant six mois sur leurs têtes? Dans une telle incertitude, et avec la crainte trop fondée de perdre intégralement toutes leurs avances, quelles céréales, quels légumes même auront-elles semés? Quels travaux agricoles auront-elles entrepris? Elles se seront bornées à vivre au jour le jour jusqu'à l'échéance de la date qui devait fixer leur sort; et, si aujourd'hui même elles ne sont pas visitées par les *drivers* et la Crowbar-Brigade, il leur faudra, par un surcroît de travail et de privations, réparer un arriéré de six mois, et pour suffire à leurs besoins quotidiens et pour être en mesure de payer leurs fermages [1].

IV

Cette dernière considération nous amène à examiner sommairement quelques-unes des conséquences les plus immédiates qui résultent d'un tel système pour l'agriculture en Irlande [2].

1. Le propriétaire, avons-nous dit, ne donne généralement au tenancier que la terre nue, et ne fait aucune avance de capitaux pour l'aider dans l'exploitation, il ne lui fournit même pas les outils nécessaires pour cultiver.

Qu'arrive-t-il de là? « C'est que le tenancier ne met que son travail « brut dans une entreprise pour le succès de laquelle un capital se- « rait nécessaire. Il cultive mal, parce que les moyens pour bien cul- « tiver lui manquent [3]. »

2. Le tenancier, sauf quelques exceptions, n'a point de bail qui lui garantisse d'une manière certaine tant d'années de fermage. Il sait (et la distribution régulière des notices d'éviction le lui rappellerait au besoin) qu'il n'a pas le droit de compter sur l'avenir et qu'il doit toujours se tenir prêt à quitter ces champs qu'il a ensemencés,

[1] Un journal écossais faisait remarquer, il y a trois mois, que jamais lord Derby n'eût osé faire à l'égard d'un seul de ses tenanciers du Lancashire ce qu'il a fait sans scrupule pour neuf familles irlandaises. Pourquoi? C'est qu'il se fût arrêté devant la censure de l'opinion. Voulons-nous dire pour cela que lord Derby soit un homme dur et habituellement injuste? Ce serait une calomnie de notre part. Ce que nous tenons surtout à faire ressortir, ce sont les incontestables inconvénients d'un système qui laisse la possibilité de semblables abus.

[2] Dans tout ce qui suit, pas un mot que nous ne pussions au besoin justifier par les *Blue Books*, les discours parlementaires, ou les publicistes les plus accrédités de la Grande-Bretagne et du continent. Ceci soit dit pour éviter la multiplicité des renvois et des notes.

[3] M. de Beaumont, I, 134.

cette petite cabane qu'il a bâtie. — Aussi, à moins qu'il n'ait une grande confiance dans la bonté personnelle du landlord et de ses agents[1], il s'abstiendra, par prudence, de toute entreprise qui, pour le dédommager de ses avances, exigerait un laps de temps considérable. — Quelle stagnation forcée une semblable incertitude n'impose-t-elle point à l'agriculture? et, si elle demeure immobile dans les vieilles ornières de la routine, à qui s'en prendre? Au tenancier, ou au système qui le régit?

3. Dans le cas où le tenancier, en dépit de cette incertitude, serait tenté de travailler avec zèle à améliorer la propriété du landlord, et en y engageant des capitaux et en employant de meilleures méthodes d'agriculture, on sait à quoi il s'expose.

Dans beaucoup de propriétés, toute amélioration et tout progrès sont infailliblement suivis d'un accroissement de la rente. Et comme il arrive souvent que cet accroissement est hors de proportion avec le progrès réalisé, il résulte que le tenancier n'a travaillé que pour enrichir le landlord et s'appauvrir lui-même [2]. Ses terres rapportent davantage, il est vrai, parce qu'elles sont mieux cultivées; mais il se nourrit plus misérablement, parce que ses charges sont devenues plus écrasantes; qu'il s'établisse sur les domaines d'un autre landlord : instruit par l'expérience du passé, il se gardera d'un progrès qui ne fait qu'empirer sa situation : toute amélioration lui sera suspecte; il sait désormais qu'il lui est plus avantageux de rester pauvre que de s'épuiser pour être réduit à une misère excessive. Ici, on le voit, le droit d'élever les rentes est comme une arme à deux tranchants; elle blesse ceux qui s'en servent, et tel landlord croit augmenter sa fortune en doublant les fermages de ses tenanciers qui ne réussit qu'à paralyser pour l'avenir toute amélioration dont ses domaines eussent profité[3].

[1] Ce qui prouve du reste combien le système est détestable en lui-même, c'est que la bonté et la bienveillance d'un landlord peuvent être pour ses tenanciers des causes de ruine. C'est ce qui arrive actuellement à ceux de lord Leitrim. Feu lord Leitrim, père de ce dernier, était un homme doux et juste. Ses tenanciers n'ont pas craint de faire des avances considérables pour améliorer leurs terres et accroître la valeur de leurs fermes. Sur ces entrefaites le landlord meurt. Son fils et son héritier oublie les exemples d'humanité et de justice dont le nom qu'il porte devait lui rappeler le souvenir. De là ces confiscations iniques dont la petite ville de Milford (Donegal) a été le théâtre, et qui ont précipité d'une honnête aisance dans une détresse absolue plusieurs familles. (Voir ce que nous avons dit plus haut des presbytériens Lavens, père et fils.)

[2] “ The rent is advanced as the unfortunate tenant advances his improvements. The value of the work of years, nights of care, and days of toil, is taken away in an instant by a stroke of the pen, and the oppression of the producer continues, while the country around him wears, as the result of his thrift and enterprise an altered aspect. ” (*Evening News*, 9 mars 1860.)

[3] La partie cultivée de l'Irlande, dit la *Revue d'Édimbourg*, ne rapporte pas un

Un jour, un tenancier de lord Leitrim vient se plaindre à lui de ce que l'élévation de la rente le réduisait à la dernière détresse. « Vous feriez aussi bien, lui dit-il, de me couper la tête une bonne fois que de me traiter de la sorte; » et le lord de lui répondre : « Je ne veux pas te couper la tête; mais je « te la veux raser d'aussi près que possible. » (*I won't cut off your head, my boy, but I'll shave you as close as possible*[1].)

4. Or, si l'accroissement des rentes est pour l'agriculture en Irlande une cause de stagnation et de ruine, que dire de ce droit de confiscation dont jouissent les landlords, et que, sous la protection de la loi, ils exercent avec une aussi étonnante impunité? Quel tenancier sera désormais assez insensé pour construire des maisons du prix de 20,000 francs comme les Lavens de Milford, afin qu'un landlord en fasse des casernes de constables; qui se hasardera à mettre dans les terres qu'il cultive jusqu'à 1,050 livres sterling (26,250 fr.), comme la famille Porter, pour qu'un propriétaire, — fût-il d'aussi haute lignée que le marquis d'Abercorn, — reprenne la ferme occupée depuis un siècle par la même famille, et profite des travaux, des sueurs, des dépenses, et sans doute aussi des privations et des souffrances de quatre générations, sans donner un penny de compensation aux victimes d'un droit si brutal[2]?

Serons-nous étonnés, après tout cela, d'entendre deux membres du parlement déclarer qu'il n'y a pas dans le monde civilisé de cultivateurs dont la position soit comparable à celle des cultivateurs d'Irlande[3]? Que le système de fermage usité dans ce pays, et les droits conférés par la loi aux propriétaires, et les conséquences économiques et sociales de ces droits, sont funestes à toutes les classes, et souverainement préjudiciables à une contrée que la Providence a faite si riche et dans le sol de laquelle elle a déposé tant de ressources naturelles?

Quand donc la législation de l'empire britannique mettra-t-elle un terme à cette déplorable situation? Dira-t-on qu'en réglant d'une manière équitable les relations entre les landlords et les tenanciers le

quart ni même peut-être un huitième de ce qu'elle pourrait rapporter avec de bonnes méthodes d'agriculture, parce que la rente serait immédiatement élevée (janv. 1844, p. 197).

[1] D. Holland, p. 10.

[2] *Catholic Telegraph*, 3 sept. 1859.

[3] Lettre de MM. Maguire et O'Donoghue à M. Cardwell. — Un publiciste américain s'exprime d'une manière plus énergique encore : " A system better calculated to perpetuate barbarism never was devised... The character of the present system is so monstrous that it can be paralleled in India alone. " (M. Carey, de Philadelphie, *The past, the present and the future*, p. 383 et 387.)

parlement prendrait l'initiative d'une mesure sans précédents chez les autres peuples de l'Europe, et qu'on doit pardonner au gouvernement anglais s'il hésite à restreindre, même dans l'intérêt d'une classe opprimée, l'exercice du droit de propriété? Laissons de côté, si on le veut, la France, où la Révolution a fait disparaître les anciennes servitudes de la classe agricole, et où le nombre des petits propriétaires l'emporte de beaucoup sur celui des simples fermiers. Mais là où le système féodal n'a point été emporté tout d'un coup par une aussi violente tempête, en Suède, en Norvége, en Suisse, la condition des tenanciers a été mise sous la protection des lois. En Autriche, Marie-Thérèse, au milieu du dix-huitième siècle, a soustrait les cultivateurs de son empire à l'autorité arbitraire des seigneurs. Enfin, en Prusse, sous l'administration si énergique et si intelligente du prince de Hardenberg, une série d'édits promulgués depuis le mois d'octobre 1807 jusqu'en 1821 a donné aux tenanciers de telles garanties, que, dans beaucoup de cas, ils sont devenus, moyennant le payement d'une rente fixée par des arbitres, fermiers inamovibles ou quasi propriétaires des terres qu'ils cultivaient [1].

Et en Angleterre, est-ce d'hier seulement que les publicistes et les hommes d'État de tous les partis appellent l'attention du parlement sur cette question capitale? Certes, ce n'est pas le temps qui a manqué pour les enquêtes, et une loi qui cette année même fonderait sur l'équité les rapports des propriétaires et des tenanciers ne saurait être taxée de précipitation. Car, à le bien prendre, il y a deux siècles et demi que la question a été posée, et dans les termes les moins équivoques. Qu'on se rappelle ce que disait au commencement du dix-septième siècle, sous le règne de Jacques Ier, sir John Davies après avoir visité l'Irlande : comment parle-t-il de la condition des tenanciers? Elle est pire, dit-il, que celle de l'esclave. Et pourquoi? C'est que du moins l'esclave est nourri par son maître, et ici, ce sont les maîtres qui sont nourris par leurs esclaves [2]. (« *More miserable than a bond slave be-* « *cause the bond slave was fed by the lord, but in this case the lord was* « *feld by the bond slave.* »)

[1] *Revue de Dublin*, mai 1843 : Notes of a traveller on the social and political state of France, Prussia, Switzerland, Italy, and other parts, of the Europe; by Samuel Laing, esq., Londres, 1842. — Journal of residence in Norway 1836. — A Tour in Sweden, 1838; par le même. Voir enfin le remarquable et récent ouvrage de M. Joseph Kay, de l'Université de Cambridge, intitulé : *Social condition and education of the people in Europa*, Londres, chez Longman.

[2] Le chiffre des exportations de l'Irlande est de vingt millions de livres sterling; plus de quinze millions proviennent de l'exportation du beurre, du bétail, du blé et des œufs, dont les tenanciers n'usent jamais pour leur consommation personnelle, et qu'ils vendent uniquement pour payer la rente. On sait qu'ils ne se nourrissent que d'une espèce de pomme de terre appelée *lumpers*, laquelle, au siècle dernier,

Mais ne remontons point si haut; interrogeons seulement la tradition du présent siècle; il n'est presque pas une législature qui n'ait été appelée à examiner cette question, et, de 1810 à 1845, dix commissions ont été nommées et ont fait des enquêtes sur des matières où le problème des fermages d'Irlande se trouvait impliqué.

En 1835, le commissaire envoyé en Irlande, par lord John Russell, pour l'établissement de la loi des pauvres (M. Nicholls), disait que la manière la plus directe et la plus efficace d'améliorer la condition des pauvres était d'encourager par des garanties le travail libre.

En 1843, sir Robert Peel chargea une commission d'étudier la nature des relations qui existaient entre le landlord et les tenanciers irlandais. Cette commission fit son travail et demanda au gouvernement d'intervenir et de régler ces relations; et c'est en conséquence de son rapport que lord Stanley (aujourd'hui lord Derby) présenta un bill aux Chambres.

En 1846, un autre bill fut déposé par lord Lincoln (plus tard duc de Newcastle), secrétaire d'Irlande.

En 1848, à l'ouverture de la session, le discours royal recommanda d'une manière spéciale ce grave sujet aux délibérations du parlement; et, dans leur adresse à la couronne, les communes, remerciant Sa Majesté de l'intérêt qu'elle témoignait à l'Irlande, s'engagèrent à prendre des mesures qui concilieraient à la fois et les droits de la propriété et les exigences sociales d'un peuple malheureux[1].

Malgré ces promesses solennelles, la session de 1848 se termina sans que la difficulté eût été résolue, et, en 1850, un nouveau bill soumis aux Chambres ne fut pas plus heureux que ses devanciers.

En 1852, ce fut un député d'Irlande, l'honorable M. Sharman Crawford qui souleva de nouveau la question, en usant de son droit d'initiative, et son bill donna lieu aux discussions les plus vives et les plus intéressantes dans la Chambre des communes ; les justes droits

ne servait encore qu'à engraisser les porcs. Dans certains districts, les paysans mangent aussi, dans les moments de détresse, une algue marine appelée *doulamaun*. (*Blue Book* de 1836, *Revue d'Édimbourg*.)

Nous n'avons rien dit de cette misère excessive de la classe agricole qui est une des conséquences nécessaires du système actuel. Cette douloureuse et intéressante question trouvera sa place dans un autre travail qui sera publié sous peu de jours.

[1] " We humbly thank Your Majesty for the deep anxiety and interest which Your Majesty takes in the present condition of Ireland, and we assure Your Majesty that we will give our best attention to measures which Your Majesty recommended to the consideration of Parliament which, *with due regard to the rights of property may advance the social condition of the people*, and tend to the permanent improvement of this part of the United Kingdom. "

des landlords, les plus justes griefs des tenanciers, l'intérêt commun des uns et des autres, les analogies tirées du *Tenant-right* dans l'Ulster, et de la prospérité dont jouissent les fermiers d'Écosse et d'Angleterre, les difficultés évidentes du problème, les avantages incontestables d'une solution, tout fut pesé avec le soin le plus scrupuleux [1]; néanmoins la mesure sollicitée par le député de Rochdale fut encore ajournée.

Quel peut être le secret de ces inconcevables délais?

Serait-ce la nature même des réformes qui sont demandées? Mais ces réformes, depuis un demi-siècle, toutes les commissions d'enquêtes, et tous les *blue-books*, tous les hommes d'État et les administrateurs les plus compétents, les ont déclarées indispensables. En quoi d'ailleurs se résument-elles? Lord Derby le disait au Parlement dans la séance du 9 juin 1845, lorsqu'il déclarait « que le remède aux « maux de l'Irlande, ce n'était point l'émigration, mais *un système « dans lequel le tenancier eût intérêt à employer dans la terre son ca- « pital et son travail*, » c'est-à-dire un système qui, abolissant le code despotique des landlords, introduisant dans les fermages la sécurité des contrats, restreignant à des cas très-rares et déterminés par la loi le droit d'éviction, imposant, dans ces cas, aux landlords l'obligation de dédommager les tenanciers de leurs avances, et cela d'après un mode d'arbitrage où se trouveraient conciliés les intérêts des propriétaires et ceux des fermiers [2], rendant ainsi à ceux-là ce rôle de protection et de bienveillance dont ils n'eussent jamais dû se départir, à ceux-ci la sécurité dans l'avenir, la confiance et l'affection pour les landlords, l'ardeur pour le travail, le zèle des améliorations et du progrès, fermerait une plaie sociale qui fait la misère croissante de l'Irlande, l'inquiétude fondée de l'Angleterre, l'étonnement douloureux et la juste indignation de tous les esprits attentifs et de tous les cœurs honnêtes en Europe.

[1] Voir les débats de la Chambre des Communes, séance du 11 février 1852. C'est dans cette séance que M. Bright, qui soutenait la motion de M. Crawford, demanda malicieusement s'il n'était pas bien téméraire d'attendre d'un Parlement uniquement composé de landlords une loi restrictive de l'autorité arbitraire des landlords. Nous lui laissons d'ailleurs la responsabilité de sa comparaison : " Could cats wisely and judiciously legislate for mice? "

[2] Dans le bill de 1845, lord Derby proposait de confier cet arbitrage à un commissaire spécial. M. Sharman Crawford distinguait divers cas dans son projet de 1852. Le landlord et le tenancier devaient nommer chacun un arbitre, et les deux arbitres ainsi choisis avaient la faculté de s'en adjoindre un troisième. Si les arbitres ne pouvaient s'entendre, les causes d'une valeur inférieure à 100 £. étaient déférées à l'assistant-barrister; les causes d'une valeur supérieure au juge d'assises. (Voir le compte rendu des débats de la Chambre des Communes, séance du 11 février 1852.)

Sera-t-on accusé de porter atteinte au droit de propriété en proposant un tel système [1]? Mais jamais un seul bill n'a été déposé sur cette matière, qu'il vînt du banc des ministres ou de l'initiative parlementaire, où les droits des landlords ne fussent avant tout déclarés imprescriptibles et inviolables. Nous n'ignorons pas que le célèbre de Raumer, professeur d'histoire à l'Université de Berlin, a dit en propres termes [2] qu'il fallait abolir tous les baux à ferme existant en Irlande, et transformer les fermiers en propriétaires, et que M. de Sismondi [3] a exprimé une opinion analogue. Ces deux publicistes n'avaient point, il est vrai, une mission législative à remplir à l'égard de l'Irlande; et, sans s'arrêter aux difficultés pratiques d'une révolution aussi radicale, ils avaient peut-être le droit de ne pas reculer en théorie devant la logique, formulant rigoureusement cette conséquence : L'Irlande a été confisquée, donc l'Angleterre est tenue à restitution.

Mais, encore une fois, ceci est de la révolution ; et, si juste qu'elle puisse être en principe, un gouvernement ne peut pas faire si bon marché d'un *fait accompli*, lequel est depuis trois siècles la base de l'état social d'un grand pays.

Non, nous ne demandons pas, nous ne pouvons pas demander que les landlords soient spoliés ; une prescription de deux siècles rend inattaquables les droits de la propriété, alors même qu'ils reposent, à l'origine, sur d'injustes et violentes confiscations. Mais, à moins de transformer en socialistes et en faiseurs d'utopies les hommes d'État qui, depuis cinquante ans, n'ont cessé de réclamer sur ce point l'intervention de la législature anglaise, il faut reconnaître qu'entre attenter aux droits des landlords, et laisser subsister l'oppression actuelle des tenanciers, il y a un terme moyen qui consiste précisément à concilier leurs droits réciproques, et à assurer à tous d'indispensables garanties.

L'Angleterre n'a point l'obligation de faire en Irlande une révolution territoriale ; mais assurément elle a l'obligation de réparer des

[1] « Le *tenant-right* repose sur le communisme et il détruit le droit de propriété. » (M. Hume, séance du 11 févr. 1852.) La proposition de M. Crawford se résume dans « l'axiome de Proudhon : « La propriété, c'est le vol. » (M. B. Osborne, même séance.) M. Osborne a dit plus vrai qu'il ne pensait, en résumant dans ce célèbre paradoxe l'histoire de la conquête de l'Irlande par l'Angleterre.

[2] *L'Angleterre en* 1835.

[3] *Études sur l'économie politique*, I, 331. M. de Sismondi voudrait que le droit des propriétaires irlandais fût converti en un droit à une rente perpétuelle, et il établit en principe que le droit du législateur à régler les conditions du contrat de culture et à apporter pour cela des limites au droit de propriété ne saurait être révoqué en doute. C'est, du reste, ce qui a été fait en Prusse par M. de Hardenberg. (M. de Beaumont, Notes, II, p. 327.)

maux dont elle est solidaire. Et en cela nous ne craindrons pas d'être démentis par le chef actuel du cabinet. Car cette question a cela de particulier que tous les partis sans distinction, whigs et torys, s'expriment à son sujet avec une égale énergie. Or voici ce que disait, le 4 avril 1856, lord Palmerston, présentant à la Chambre des Communes un bill sur le tenant-right :

« Tous les membres de la Chambre doivent connaître l'état de l'Irlande et savoir que, depuis de longues années, elle a été victime du mauvais gouvernement de ce pays (*Ireland has for a long series of years been the victim of the misgovernment of this country*), et c'est parce que l'Irlande a été victime d'une oppression sectaire et d'une législation de caste, que le gouvernement est en droit de demander à la Chambre des Communes une législation exceptionnelle. » (*It was because Ireland was the victim of sectarian oppression and class legislation that the government were entitled to ask exceptional legislation of the House.*)

Ainsi depuis deux siècles et demi la question est pendante ; depuis quinze ans surtout elle revient à peu près infailliblement à toutes les législatures. Le mal est connu jusque dans ses plus infimes détails ; les remèdes ont été indiqués avec le mode de leur application ; et, malgré tout cela, le problème redoutable attend toujours cette solution cent fois promise et cent fois ajournée. Les espérances de l'Irlande sont périodiquement réveillées et déçues ; les discours de la couronne n'ont pas plus de résultats que les adresses du parlement ; les blue-books avec leurs impitoyables statistiques ne sont pas plus écoutés que les éloquentes amplifications de la tribune ; les bills succèdent aux bills [1], comme les cabinets succèdent aux cabinets, les whigs aux torys, les libéraux aux conservateurs ; ils sont déposés par les autorités les plus imposantes, examinés par les administrateurs les plus capables, discutés par les hommes d'affaire les plus pratiques et les plus versés dans l'économie sociale.

Et pas un de ces bills qui, après une ou deux lectures, n'ait été abandonné et remis en portefeuille.

Le même sort serait-il réservé au bill de 1860 ?

Législateurs de l'empire britannique, au nom de la justice, épargnez à votre auguste assemblée cette nouvelle flétrissure, réparez trois siècles d'iniquité et d'oppression, et, fondant pour l'Irlande un droit nouveau, assurez-vous à jamais la reconnaissance d'un peuple de six millions d'hommes.

ADOLPHE PERRAUD,

Prêtre de l'Oratoire de l'Immaculée Conception.

[1] Lettres de M. Crawford à lord Derby et de MM. Maguire et O'Donoghue à M. Cardwell. — Voir aussi un discours de M. Sadleir à la Chambre des Communes, le 11 fév. 1852

LIVRES NOUVEAUX

Marie-Madeleine, par le P. Lacordaire. — *La Vierge Marie devant l'Église,* par M. Auguste Nicolas. — *Le Cardinal Maury,* par M. Poujoulat. — *Petits et Grands,* par M. Marin de Livonnière. — *Le Tour du Monde,* nouveau journal de voyages, par M. Ed. Charton.

I

Dieu merci! il n'y a point de politique dans les livres dont nous voulons parler cette fois; les préoccupations présentes n'y ont point laissé leur empreinte, et ils n'en ont que plus de charme. Quelle délicieuse lecture, par exemple, que celle du petit volume que vient de nous donner le P. Lacordaire, sous ce titre : *Sainte Marie-Madeleine* [1]! Est-ce une vie, un panégyrique, une légende, un chant? Nous ne saurions le dire; mais, de quelque nom qu'il faille appeler cette poétique effusion, elle est ravissante et met en lumière, dans le talent du grand orateur, un côté lyrique qui ne s'était pas encore aussi complétement révélé. C'est, pensons-nous, au retour d'un pèlerinage à la Sainte-Baume, que l'éloquent dominicain a laissé tomber de sa plume ces pages suaves qu'embaume un parfum d'antiquité classique et chrétienne, et où le sentiment de la nature et la sainteté des souvenirs se mêlent dans une commune émotion. Le P. Lacordaire ne raconte pas, après tant d'autres, la tradition, arrivée aujourd'hui presqu'à la certitude historique, du voyage de Lazare et de ses deux sœurs en Provence; il ne refait pas la description des lieux sauvages où ils se retirèrent et d'où ils répandirent la foi dans tout le midi de la Gaule : son livre n'est ni d'un historien ni d'un touriste; c'est l'œuvre d'un poëte, c'est un hymne à l'amitié chrétienne personnifiée dans les hôtes du Sauveur à Béthanie, et à la contrée bénie qui leur servit de retraite sur la terre de France. Rien n'égale la fraîcheur, l'élévation, la douce et pénétrante émotion — dirai-je, des chapitres ou des strophes dont se compose ce trop court opuscule.

[1] 1 vol. in-12, chez madame veuve Poussielgue-Rusand.

II

Un livre qui émane aussi des sereines régions de la contemplation catholique est celui de M. Auguste Nicolas, *la Vierge Marie devant l'Église, Nouvelles études philosophiques sur le christianisme*[1]. Bien que faisant suite aux traités antérieurement publiés par l'auteur sur la sainte Vierge, ces deux volumes forment un ouvrage à part, et même, il faut le dire, d'une lecture plus accessible à la masse des chrétiens. M. Nicolas est descendu des hauteurs du *Plan divin;* Marie n'est plus considérée ici dans l'économie éternelle du monde, mais dans les relations d'amour établies entre elle et nous par son Fils. De la théologie proprement dite, M. Nicolas est arrivé à la liturgie et à l'histoire. Le premier volume est consacré, en effet, au développement de la doctrine catholique sur le culte qui est dû à la sainte Vierge et sur les formes qu'il a revêtues. L'auteur y distingue avec soin entre le culte dû au Créateur seul et le culte auquel ont droit les créatures par lui sanctifiées : là, culte d'adoration; ici, culte d'honneur seulement. Après avoir démontré l'obligation du culte d'honneur envers les saints, il en établit ce qu'il appelle ingénieusement la théorie proportionnelle, et proclame la prééminence des droits de la sainte Vierge. Développant ce dernier point, il explique en quoi consiste ce culte et le montre en action dans les offices institués ou les pratiques autorisées par l'Église. L'exposition qu'en fait M. Nicolas est neuve et d'un accent pénétrant. Ici son langage se dépouille des formules métaphysiques et parfois obscures contractées dans l'habitude des hautes spéculations; il participe à la grâce touchante du sujet et s'orne même çà et là de la poésie des idées et des sentiments qu'il interprète.

Le second volume est tout historique et d'un intérêt profond. M. Nicolas y expose, d'après des recherches savantes et parfois neuves, les origines et les développements du culte de la sainte Vierge. Il remonte plus haut que l'Évangile pour en trouver la source; il le voit en germe dans l'Ancien Testament et même dans les mythes grossiers des religions païennes; il en relève la trace dans les Évangiles apocryphes, dans les peintures des catacombes, dans les anciennes liturgies, et le montre se déployant enfin avec liberté, après la soumission du monde au Christ, dans les constitutions du concile d'Éphèse. A partir de cette époque, le culte de Marie n'a cessé de grandir dans les églises où les bases de la foi se sont conservées, et le schisme grec ne l'a pas cédé en zèle, sous ce rapport, à l'orthodoxie romaine. Mais ce serait peu, que de constater le développement du culte de la sainte Vierge, si l'on ne montrait son influence sur les nations chez lesquelles il s'est épanoui; c'est ce qu'a compris M. Nicolas. Aussi les dernières pages de son livre sont-elles consacrées à rechercher son action sur la famille, les mœurs et les institutions publiques, et ce ne sont pas les moins émues et les moins touchantes.

[1] 2 vol. in-12, chez Aug. Vaton, rue du Bac.

III

L'histoire de l'Église dans ses Saints nourrit et élève l'âme; dans les luttes, dans les triomphes et même dans les faiblesses de ses serviteurs, elle est une autre leçon qui suit un chemin différent pour arriver au même but. C'est ce dont témoigne un livre qui date déjà de quelques années, mais qui reparaît aujourd'hui avec un à-propos sensible, dans une nouvelle et meilleure édition : *Le Cardinal Maury, sa vie et ses œuvres*, par M. Poujoulat [1].

Bien que moins profonde et plus tardive que d'autres, la chute du grand défenseur de la cause catholique à l'Assemblée constituante a excité plus de scandale. On était en droit, ce semble, de compter sur plus de force chez un homme qui avait montré tant de courage. Mais force et courage ne sont pas même chose, et l'un n'est pas la garantie de l'autre. Maury ne le montra que trop; il fut courageux en face de la mort et faible devant l'isolement et l'ennui. Il était réputé le premier orateur de son temps, il jouissait d'une considération universelle, correspondait avec les rois et avait été élevé au plus haut degré des honneurs ecclésiastiques; mais Paris lui manquait. « Il regrettait, dit M. Poujoulat, ce Paris où s'était écoulée sa brillante jeunesse, où il avait trouvé les gloires et les joies de l'esprit. L'ennui triompha de cette âme que n'avaient pu vaincre ni émouvoir les plus terribles menaces de la Révolution. Dès que Paris lui parut habitable sous la main puissante qui avait rétabli l'ordre, Maury chercha l'occasion d'en reprendre le chemin. » On sait comment il y rentra et quel y fut son rôle ; mais nulle part les défaillances de ce grand esprit sans caractère n'ont été mieux étudiées, nulle part les circonstances au milieu desquelles il succomba n'ont été racontées d'une façon plus intéressante que dans le livre de M. Poujoulat. Sans jamais s'écarter de la figure qu'il avait à peindre et que des renseignements tout nouveaux lui avaient permis de bien voir, M. Poujoulat a pu tracer des manœuvres impériales, à l'endroit des choses de l'Église, un tableau complet et animé. Rien ne saurait avoir aujourd'hui plus d'intérêt et plus d'utilité. Il y a là des enseignements à recueillir pour le temps où nous vivons. L'histoire des tentatives alors essayées est instructive, et celle des défections est morale ; la honte dont elles sont couvertes, dans un pays comme le nôtre, où le sentiment de l'honneur est profond, suffit seule pour nous rassurer contre leur retour.

IV

On nous demande souvent d'indiquer des lectures où toutes les exigences littéraires et morales des lecteurs chrétiens puissent trouver satisfaction, et voici que, par une heureuse coïncidence, il nous a été réservé d'offrir, à la fois, deux ouvrages exceptionnels de poésie, de science et de piété, et

[1] 1 vol. in-12, chez Douniol.

une attachante étude d'histoire Une autre bonne fortune nous permet de signaler à ceux qui désirent une distraction pure une jolie Nouvelle vendéenne de M. Marin de Livonnière, *Petits et Grands* [1]. Déjà nous avions lu, dans l'*Ami de la Religion*, ce vif et touchant épisode des guerres de la Révolution dans l'Ouest ; mais nous venons de le relire avec le même entraînement dans le gracieux volume où il a paru depuis quelques jours. On en a bien conté de ces histoires vendéennes; mais, quelque dramatiques qu'elles fussent, elles avaient le défaut, — défaut inhérent au sujet naturellement monotone, — de se ressembler toutes. C'étaient toujours des paysans embusqués dans les haies et fusillant les *bleus* qui venaient d'incendier leurs chaumières, ou des *bleus* poursuivant de fermes en fermes les restes dispersés de la bataille de Savenay. Ici la scène et les acteurs sont nouveaux ; l'action elle-même est neuve. Les *bleus* n'y apparaissent pas, et les paysans qui s'y montrent ne tirent pas un seul coup de fusil. Ils ne sont, pour cela, ni moins braves ni moins dévoués à leur seigneur. Celui-ci, — quelle est l'histoire vendéenne où seigneurs et paysans ne sont pas mêlés ? — celui-ci a toute la noblesse, toute la bravoure chevaleresque de Henri de Larochejaquelein, avec une légère teinte de rêverie mélancolique que ne trahit point l'héroïque figure du héros de la Vendée. Chose plus singulière encore, c'est que, bien que l'événement soit tragique au plus haut degré et qu'il y ait mort d'hommes, pas une goutte de sang n'est versée. Pourtant les figures les plus sanguinaires se montrent dans le drame, les menaces les plus formidables sont proférées, le couteau de la guillotine est levé du commencement à la fin. Mais le paysan, mais le gentilhomme campagnard de la Vendée, à cette époque, avait toute la finesse, possédait toutes les ruses du Mohican, et, sans en venir aux mains avec un ennemi qui l'eût écrasé dans une lutte directe, il en venait à bout, comme le renard fait du chasseur inexpérimenté ou du limier que la colère emporte... Quoique la tentation en soit grande, nous ne voulons pas détruire le premier attrait de cette histoire, à laquelle pourtant il en reste d'autres, en la redisant ici en abrégé, selon l'usage : le lecteur nous en voudrait de lui dérober la moindre partie du plaisir qu'elle lui réserve.

V

Tout le monde voyage aujourd'hui, dit-on. Hélas ! c'est une phrase toute faite, comme tant d'autres qu'on répète avec distraction. Le fait est, au contraire, qu'avec nos fortunes réduites et nos existences casematées, nous vivons aujourd'hui en cloportes, sans sortir autrement que sur le bord de nos trous. Le bourgeois de province, le rentier parisien, l'employé rivé à son bureau, le marchand cloué à son comptoir, croit voyager, quand, à l'aide d'un train de plaisir, il a pu voir les bords du Rhin de dessus le pont d'un bateau à vapeur, ou la mer par les croisées d'une auberge à prix réduit. Mais, si l'on ne voyage pas, on désire beaucoup voyager, et, ce qu'on ne peut voir de ses propres yeux, on cherche à le voir par les yeux d'autrui. Les ré-

[1] 1 vol. in-12, chez Douniol.

cits de voyages ont un succès chaque jour croissant; et il faut convenir qu'ils méritent chaque jour davantage leur succès. Si les voyageurs d'aujourd'hui n'ont pas la simplicité de ceux d'autrefois, ils ont généralement plus de précision et plus de critique. La plupart, d'ailleurs, trouvent maintenant dans le daguerréotype un auxiliaire précieux. Ce qu'ils rendraient mal, le merveilleux instrument de Daguerre le reproduit avec une rigoureuse exactitude. L'image, en prêtant son concours aux voyageurs, a donc doublé le prix de leurs relations. M. Charton l'a compris, et c'est ce qui l'a décidé à entreprendre, conjointement avec la maison Hachette, le nouveau journal des voyages qu'il publie sous ce titre : le *Tour du monde*[1]. Ce journal est destiné à tenir le public sédentaire au courant des explorations qui se font dans toutes les parties du globe, et à aider, par la photographie, à l'impuissance de la plume. Les gravures jouent par conséquent un grand rôle et tiennent une grande place dans le *Tour du monde*. Leur fidélité n'est plus un mérite à louer, puisque ce sont les objets qui se sont peints eux-mêmes ; mais on ne saurait accorder trop d'éloges aux artistes qui ont transporté sur le bois les images tracées par le soleil. Loin de diminuer en perfection, comme cela est fréquent, cette partie du *Nouveau journal des voyages* s'améliore à chaque livraison. C'est ce que nous tenons à dire pour aujourd'hui. Nous reviendrons sur cette publication à propos du texte, qui n'est pas toujours à la hauteur des *illustrations*, et où l'on sent trop qu'une même plume a passé. L'éditeur, qui est un homme de talent, doit comprendre tout ce que les relations qu'il publie gagneraient, en variété, à conserver davantage leur physionomie originelle et particulière.

P. DOUHAIRE.

Le dix-septième volume de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* paraît en ce moment. Il s'ouvre par les propositions de Francfort, dernière chance de paix avant l'invasion de la France, et se termine à la première abdication de Napoléon, à la première restauration des Bourbons. Le conquérant, à demi désarmé, ne sachant pas accepter la frontière du Rhin qu'on lui offre encore avant de la franchir, puis retrouvant toute son énergie pour défendre le territoire après avoir perdu l'occasion suprême de le sauver ; la campagne de France et ses prodiges; Napoléon seul debout contre l'Europe au sein d'une nation opprimée et épuisée par lui ; les désastres et les abandons des derniers jours; le Sénat façonné par le maître à toutes les bassesses prononçant sa déchéance; enfin la royauté héréditaire apparaissant aux regards de tous la sauvegarde nécessaire de la patrie : voilà le spectacle que déroule devant nous M. Thiers avec l'abondance d'informations et la richesse de couleurs qui lui sont habituelles et avec une émotion plus profonde et plus

[1] Le *Tour du Monde*, nouveau journal de voyages, 1 livraison in-4° par semaine. Paris, L. Hachette. Douze livraisons ont paru.

saisissante que jamais. Le livre se termine par un résumé éloquent de *l'Histoire de l'Empire* et par des conclusions dont personne ne méconnaîtra l'autorité. On y lira ces lignes : « Napoléon était dans le droit international « ce que les Jacobins avaient été dans le droit social. Ils avaient voulu re- « faire la société, il avait voulu refaire l'Europe. Ils y avaient employé la « guillotine, il y employait le canon. Le moyen était infiniment moins odieux « et entouré d'ailleurs du prestige de la gloire. Il n'était guère plus sensé. »

Et plus loin : « Ayons toujours trois exemples mémorables sous les yeux : « la Convention a perdu la liberté; Napoléon, la grandeur française; la « maison de Bourbon, la légitimité, c'est-à-dire ce qu'ils étaient spécialement « chargés de faire prévaloir? Mais nous disons trop, quand nous disons « perdu, car ces nobles choses ne sont jamais perdues, elles ne sont que « compromises. » Ainsi parle l'écrivain qui s'est défini lui-même : « admi- « rateur ardent de Napoléon, ami plus ardent de la France. » Nous reviendrons sur ce volume et nous chercherons à apprécier dans son ensemble l'œuvre de M. Thiers. Mais nous aurions cru manquer à nos lecteurs si nous ne leur avions signalé dès leur apparition les pages si impatiemment attendues du savant et populaire historien.

Cte DE MEAUX.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

22 mars 1860.

I

ANNEXION DE L'ITALIE CENTRALE.

Le mois dernier, la politique de la *brochure* avait succédé à la politique du *traité*. Elle est elle-même remplacée par la politique du *discours* impérial du 1er mars, commentée par les *circulaires* de M. Thouvenel, et amendée par les faits accomplis en Italie.

La France s'est prononcée pour l'annexion des duchés de Parme et de Modène au Piémont, déjà accru de la Lombardie, mais en demandant pour la Toscane l'autonomie, pour le Pape la suzeraineté des Romagnes administrées par le roi de Piémont avec le titre de vicaire, et pour elle-même la Savoie et le comté de Nice.

L'Angleterre consent à l'annexion complète de l'Italie centrale, mais refuse d'adhérer à la cession de la Savoie.

La Prusse, l'Autriche, la Russie, s'abstiennent et font leurs réserves. Le souverain Pontife proteste. Le Piémont laisse faire l'Italie qui lui donne quatre provinces, et la France qui lui en demande une. Pendant que les télégraphes et les courriers portent et rapportent les opinion, encores inconnues, des cours souveraines, les faits vont leur chemin. Quatre cent mille bulletins sont tombés, les 11 et 12 mars, dans la main du Piémont, tendue pour les recevoir; quelques centaines de voix figurent pour l'opposition, comme on met les centimes dans un compte, afin d'en certifier l'exactitude. Le roi Victor-Emmanuel, par le décret du 18 mars, a prononcé la réunion. Un traité entre la France et le Piémont va consommer l'annexion de la Savoie, dont les vœux remplaceront les votes. L'Empereur a reçu le 21 mars une députation de la Savoie, et il a annoncé officiellement la cession définitive.

Les géographes n'ont donc plus qu'à tirer une édition corrigée de la carte de l'Europe. Devant le Piémont et la France qui avancent, Londres, Berlin, Saint-Pétersbourg et Vienne, comme des sentinelles un peu endormies, crieront faiblement : Qui vive? mais sans ajouter : On ne passe pas! Avant peu de semaines, le Piémont comptera 8,000,000 de sujets au lieu de 5,000,000, et la France deux départements de plus avec 823,000 habitants. L'Europe s'y résignera. Telle est la situation.

Mais ne parlons d'abord que de la situation faite à l'Italie centrale par le Piémont.

Il y a deux manières de juger une situation politique : en la comparant à une autre, ou bien en l'appréciant en elle-même.

Je suis loin d'être insensible au prestige de la victoire et aux avantages de la conquête. Mais l'ascendant d'une influence pacifique, fondée sur des alliances étendues, et qui propage ses institutions par le spectacle de la prospérité qu'elles développent, et par la contagion des idées qui les soutiennent, voilà, de l'aveu de tous, la plus grande des politiques. Elle ne recule pas les frontières, mais elle accroît sans cesse ce qu'un grand orateur a si bien nommé le *territoire moral* d'une nation. Je ne puis, en pensant à l'Italie, oublier ces beaux jours de 1847, qui virent Pie IX, donnant le signal de la liberté, choisir un premier ministre laïque, le Piémont recevoir le statut constitutionnel, la Toscane jouir du même bienfait, Naples s'y décider, l'Autriche s'y préparer elle-même. C'est à ce généreux mouvement de l'Église, alliée avec l'indépendance de l'Italie, que la France dut en partie le respect porté à son clergé et à ses croyances, le 24 Février; mais, en retour, les éclats funestes de cette journée allèrent renverser les nobles espérances que l'Italie avait entrevues et un moment touchées.

Écartons ce cher et douloureux souvenir, et gardons-nous d'une comparaison inutile. Jugeons en elle-même la situation présente.

On peut le faire au point de vue de la *logique*, de la *justice* et de l'*intérêt*.

Dans les événements qui se succèdent, les esprits absolus n'ont pas de quoi se satisfaire, et je plains les amants de ce que l'on nomme la rigueur logique des principes.

Pour les partisans du principe de la légitimité des trônes, l'illusion à cet égard n'est pas supposable; les événements ne se chargent pas précisément de vérifier leurs doctrines, si ce n'est par cet argument désagréable qu'on appelle l'argument *à contrario*. Mais les partisans du principe de la souveraineté des peuples ont-ils lieu de se montrer plus satisfaits? On nous avait dit : le scrutin sera l'arbitre des destinées de l'Italie, et bientôt du monde. A quoi bon en venir aux coups? allons aux voix. Le commencement du dix-neuvième siècle a

vu fondre les cloches pour en faire des canons; la fin du dix-neuvième siècle verra fondre les canons pour en faire des urnes de bronze. On votera à Bologne, à Florence, à Parme, à Modène, puis à Chambéry et à Nice. C'est le principe français; ce sera le principe universel. Vive la logique !

Ainsi parlent les théoriciens, et, disons-le à leur louange, quand ils ont annoncé d'avance les résultats des 10 et 11 mars, ils ont été meilleurs prophètes que les astronomes, qui nous avaient prédit, pour le 9 mars, une marée extraordinaire, infidèle au rendez-vous. Il est vrai qu'après avoir dit que les flots populaires monteraient, il n'est pas facile de prévoir quand ils descendront.

Aussi les grandes puissances n'ont-elles pas admis sans réserve la théorie du vote en tous lieux.

La France voulait bien qu'on votât à Parme et à Modène, elle n'acceptait pas le vote de Bologne et de Florence, et elle avait raison, car elle ne peut trouver bon que l'Italie ait voté contre les promesses et l'intérêt de la France. Elle ne tient pas à ce que Chambéry et Nice votent, et elle a raison, car la pièce pourrait bien tomber sur pile ou sur face, selon la main qui la lance; et, sans manquer de respect au droit des peuples, il est permis de penser prudemment que la liberté laissée aux nations de faire les réponses a quelquefois à souffrir de la liberté laissée aux souverains de poser les questions. On ne votera donc pas partout. Tant pis pour la logique!

L'Angleterre veut le vote en Italie; mais elle ne l'accepte pas en Savoie. Elle s'oppose, vous croyez qu'elle protestera; et, si elle proteste, qu'elle résistera? Nullement. Tant mieux pour la paix du monde, mais tant pis encore pour la logique!

Je ne prétends pas que la France ait tort d'être peu conséquente, je ne souhaite pas que l'Angleterre le soit trop. J'établis seulement que la prétendue logique de principes nouveaux n'a rien à voir ici, et qu'il ne faut pas chercher dans les événements actuels ce que des phraseurs anonymes [1] appellent « les premiers mots du *Credo* des nouvelles destinées de l'humanité. » C'est la conquête, c'est l'agrandissement, comme autrefois, sous une autre forme.

Il n'y a que trois conduites logiques :

L'Italie est logique dans son intérêt transitoire : elle veut être forte et armée pour résister à des collisions futures avec l'Autriche. Le Piémont, c'est son quadrilatère; elle s'abrite derrière lui.

Le Piémont est logique dans son ambition patente; il va jusqu'au bout de ses desseins, qu'il nomme les intérêts de la nationalité italienne.

[1] *Annexion de la Savoie et du comté de Nice*, p. 10, Dentu 1860.

Le Pape est logique dans son devoir sacré de pontife et de souverain.

Après la logique, laissons parler la justice. Les rigoristes sont moins aisés à satisfaire encore que les raisonneurs. Entre les opinions du monde et les doctrines de la morale il y a cette différence, qu'aux yeux des premières les résultats sont tout, tandis que les secondes voient tout dans les principes et dans les procédés. L'homme juste passe ici-bas tantôt pour chimérique, tantôt pour entêté. Chimérique, lorsqu'il ne cesse de réclamer ce qui est juste sans être facile, comme l'affranchissement de Venise ; entêté, lorsqu'il refuse d'approuver ce qui est facile sans être juste, comme le démembrement des États pontificaux. « L'injuste peut entrer dans tous les desseins [1], trouver tous les expédients, entrer dans tous les intérêts ; à quel usage peut-on mettre cet homme si droit qui ne parle que de son devoir? Il n'y a rien de si sec ni de moins flexible ; et il y a tant de choses qu'il ne peut pas faire, qu'à la fin il est regardé comme un homme qui n'est bon à rien, entièrement inutile. Ainsi, étant inutile, on se résout facilement à le mépriser, ensuite à le sacrifier à l'intérêt du plus fort. .... Que fera la vertu avec sa froide et impuissante médiocrité? A peine peut-elle se remuer, tant elle s'est enfermée dans des limites étroites. Elle se retranche tout d'un coup plus de la moitié des moyens, j'entends ceux qui sont mauvais ou suspects, et c'est-à-dire assez souvent les plus efficaces. »

Il est encore plus malaisé de soumettre les affaires italiennes à cette épreuve d'un jugement fondé sur la justice rigoureuse qu'il ne l'était de les examiner au point de vue de la rigoureuse logique.

Ainsi la conduite du Piémont est logique, mais est-elle juste? Qui oserait le soutenir? Il vénère le Saint-Père, mais il le dépouille. Il doit tout à la France, qui, après le magnifique cadeau de la Lombardie, s'est engagé en outre à avancer quarante millions de florins à l'Autriche (*article additionnel du traité de Zurich*), et ce que la France demande, le Piémont le refuse. Il chérit la Savoie, mais il l'abandonne. Il respecte le scrutin, mais il le dirige. Que l'on consulte la volonté populaire lorsque le pouvoir a disparu, cela se comprend, et ce droit est incontestable. Mais qu'un souverain, roi lui-même en vertu du principe de la légitimité, consulte les sujets de son voisin, après les avoir provoqués, lorsque ce voisin, respectable à la fois par son caractère et par sa faiblesse même, demeure sur son trône; qu'un souverain dise à l'une de ses provinces, comme un mari à son épouse : « Vous voulez divorcer pour épouser quelqu'un que vous aimez mieux que moi? ne vous gênez pas; » voilà ce que les plus

[1] Bossuet, deuxième sermon pour le quatrième dimanche de Carême.

chauds partisans de la souveraineté populaire ne comprennent pas plus, si la justice inspire leur âme, que les serviteurs du droit des rois.

La conduite de l'Angleterre, encore moins logique, n'est pas plus juste. Pourquoi donc, après avoir gardé la neutralité, au nom du respect des traités, soutient-elle ardemment l'agrandissement du Piémont et s'oppose-t-elle à la cession de la Savoie? En premier lieu, par haine du papisme; en second lieu, afin que le Piémont soit assez fort pour résister à qui? A l'Autriche, à la France? On sait bien que trois millions de sujets de plus ne le rendront pas l'égal de ces deux grandes puissances. L'Angleterre veut que, trop faible à lui seul, le Piémont puisse être au besoin l'appoint et l'allié important d'une coalition en Europe, après avoir été l'instrument d'une révolution en Italie.

La seule conduite juste, autant que logique, a été, quoi qu'on en puisse dire, celle du souverain Pontife. Il accepte les réformes, parce que, malgré toutes les dénégations contraires, les principes spirituels sont parfaitement compatibles avec une manière de gouverner qui puisse mieux contenter les populations. Il repousse l'abdication non pas seulement au point de vue de la légitimité, comme on le prétend, mais parce que son autorité temporelle, unique au monde, repose sur un principe bien supérieur à celui qui fonde les autres souverainetés. Que répliquer à la réponse, sincère et solide, du cardinal Antonelli à M. Thouvenel, en date du 29 février, et spécialement à ces paroles qui distinguent si nettement entre les réformes que le Saint-Père accepte, et l'abdication qu'il repousse :

« Mais si le Saint-Père peut consentir à ce qu'il soit traité de réformes, il lui est impossible d'entendre parler d'une abdication partielle. Des motifs d'une toute autre portée que ne sont les intérêts terrestres le lui défendent.

« Je me contenterai de vous faire remarquer que le Saint-Père ne peut consentir à une abdication d'aucun genre, et qu'il ne le pourra jamais, pour les motifs indiqués dans son encyclique en date du 19 janvier dernier[1]. Il ne le peut, parce que ses États appartiennent à l'Église, à l'avantage de laquelle ils furent constitués; il ne le peut, parce que par des serments solennels il a promis à Dieu de les transmettre à ses successeurs intacts et tels qu'il les a reçus; il ne le peut, parce que, les motifs de renoncer aux Romagnes pouvant s'appliquer ou se produire dans le reste de ses États, cette renonciation impliquerait en certaine façon la renonciation à tout le patrimoine de l'Église; il ne le peut, parce que, père commun de ses vingt et une provinces, il doit ou procurer à toutes le bien qu'il destine aux quatre

[1] M. Keller, député au Corps Législatif, vient de publier un écrit excellent et courageux sous ce titre : l'*Encyclique et les libertés de l'Église gallicane* (Paris, Douniol). Ne pouvant le citer, nous ne saurions du moins en recommander trop vivement la lecture.

provinces des Romagnes, ou écarter de celles-ci le malheur qu'il ne voudrait pas voir fondre sur les autres ; il ne le peut, parce qu'il ne peut lui être indifférent de voir la ruine spirituelle d'un million de ses sujets, qui seraient abandonnés à la merci d'un parti qui commencerait par tendre des piéges à sa foi et par corrompre ses mœurs; il ne le peut enfin à cause du scandale qui s'ensuivrait au détriment des princes italiens, dépossédés de fait, et même au détriment de tous les princes chrétiens et de la société civile entière, scandale qui ne manquerait pas de se produire, lorsqu'on verrait la félonie d'un parti couronnée d'un succès si heureux.

« Pie VI, dans des circonstances complétement différentes des circonstances actuelles, se trouvait en face d'une violence insurmontable et d'une force matérielle irrésistible; Pie IX, au contraire, est aux prises avec un principe qu'on voudrait faire prévaloir. Or la force matérielle n'est qu'un fait; de sa nature elle est limitée et ne se fait sentir que dans le cercle de son action, qu'elle ne peut outrepasser ; mais il en est tout autrement des principes. De leur nature, ils sont universels; ils sont d'une fécondité inépuisable ; ils ne s'arrêtent pas au point auquel on veut restreindre leur action ; mais ils demandent à être appliqués à tout. Ainsi Pie VI, en cédant à la force matérielle, pouvait espérer raisonnablement de sauver le reste de ses États, tandis que le souverain Pontife régnant, cédant à un prétendu principe, abdiquerait virtuellement la souveraineté de tous ses États et autoriserait une spoliation contre tout principe de justice et de raison. »

A quoi bon, disent de fins politiques, toutes ces protestations ! Si même la cour de Rome prend des mesures plus sévères, est-ce que ses anathèmes lui rendront ses provinces ? C'est ce que répète tous les matins le *Times* au parlement. Puisque vous ne voulez pas frapper, pourquoi crier ? A cette politique toute matérialiste, Dieu merci ! les sociétés humaines ne sont pas encore habituées; la conscience publique n'est pas fermée aux cris de la faiblesse et de la justice, sans l'appui du canon. On se rit, cela est vrai, des protestations de l'Angleterre, parce qu'on ne les croit pas efficaces, et surtout pas sincères. Quand le Père commun des fidèles en appelle au tribunal de Dieu, l'orgueil peut-être rit tout haut, la conscience tremble en secret. Où en serait la vie morale du genre humain, si, l'audace pouvant toujours compter sur la faiblesse, les faits accomplis avaient partout pour conséquence les droits délaissés !

Au dernier moment, la France a dégagé sa responsabilité des extrémités fâcheuses où le Piémont se laisse entraîner. La circulaire de M. Thouvenel du 24 février a proposé une combinaison qui laissait au Saint-Père le principe du pouvoir temporel. C'était peu, et il était bien tard. Cependant le Piémont a poliment exprimé ses regrets de ne pouvoir accéder à ces dernières propositions de la France, et l'annexion a été poursuivie, votée et décrétée.

Annexer! Ce mot fait fortune, et, quand un mot est trouvé, la chose qu'il exprime va toute seule. Il nous vient d'Amérique : annexion du Texas, annexion du Mexique, annexion de Cuba. Il passera en Afrique, où l'Espagne fera bien d'*annexer* une partie du Maroc. Que n'a-t-on pas fait avec le mot *séculariser?* avec le mot *protéger?* Que ne couvre-t-on pas en Angleterre par les mots : *engagement moral*, *alliance virtuelle*, c'est-à-dire engagement dont la morale est de ne pas engager, alliance dont la vertu est de ne point allier? Je recommande ces définitions à M. de Champagny, qui a publié des pages si sensées et si éloquentes sur la *puissance des mots dans la question italienne*[1].

Mais c'est assez démontrer que les événements italiens ne peuvent être complétement jugés au point de vue de la stricte logique et de la pure justice. Descendons des hauteurs où l'enthousiasme de quelques narrateurs officieux voudrait nous guinder.

Laissons, bien qu'à regret, la logique et la justice. Elles sont mal à l'aise dans les événements contemporains au delà des Alpes. Les chercher d'ailleurs dans les affaires humaines, c'est oublier qu'elles sont humaines, c'est-à-dire mêlées de bien et de mal, de mécomptes et d'obstacles. Contentons-nous de raisonner au point de vue des faits, des nécessités, des intérêts, et, comme on dit, en homme politique, pratique, pas trop sévère.

Ainsi faisait le marquis d'Argenson, lorsque, racontant dans le deuxième volume de ses *Mémoires*[2], publié récemment par la *Société de l'Histoire de France*, la dernière conquête durable de la France, celle de la Corse, il disait :

« Voilà la Corse presque toute conquise par nous et pour nous. Les Corses ne se rendent qu'à condition de ne pas rentrer sous la domination des Gênois. Peut-être ce discours leur est-il inspiré; mais enfin le dessein est d'y conserver l'image de la domination des Gênois, que les actes et les jugements s'y rendent en leur nom, qu'ils reçoivent quelques revenus, et que nous gardions le reste en subsides pour la garde du pays...

« Par cette conquête, nous aurons une belle place d'armes tout devant la Toscane..... Nous sommes prêts à châtier les Gênois dans le besoin; nous nous passons du duc de Savoie pour l'entrée de l'Italie.

« ..... Voilà sur quoi l'Europe va ouvrir les yeux sans doute, et encore un peu d'augmentation de notre marine doit achever le dessillement de leurs yeux.....

« Il n'y a aucune tête aujourd'hui, aucun cabinet en Europe, où il y ait capacité pour un plan général politique, là où l'on dise : si l'on fait cela, je ferai cela.....

« ..... Nous garderons cette conquête, et nous y laisserons aux Gênois

[1] Paris, chez Douniol.
[2] P. 203, 243, 408.

tout au plus les prières nominales, et peut-être nous en accommoderons-nous en propriété avec cette république ; ce qui nous donnera un grand pied en Italie, sans avoir besoin du roi de Sardaigne. Infidélité cependant que ceci et aux Gênois et à toute l'Europe..... »

Ces lignes ont été écrites il y a cent dix ans. Ajoutez le suffrage universel, dont on ne connaissait pas alors le principe, la pratique et les ressources, et vous aurez un tableau de ce que fait le Piémont et de ce que laisse faire l'Europe.

II

ANNEXION DE LA SAVOIE.

L'annexion de la Savoie est populaire dans les deux pays. Comment s'est-elle opérée? On aurait parfaitement compris qu'au début de la guerre la France stipulât cet accroissement de territoire; c'eût été, comme le dit très-bien, dans sa circulaire du 13 mars, M. Thouvenel, « obéir aux considérations les plus légitimes comme aux données les « plus ordinaires de la politique internationale, qui n'a pris, à au- « cune époque, la reconnaissance et les sentiments pour la base unique « des rapports des États. » Mais on sait que la France avait, pendant la guerre, écarté cette probabilité et cette doctrine. Si nous avions pu croire, avec certains membres du parlement anglais, que la stipulation secrète remonte à plusieurs mois, si nous nous étions laissé aller à conclure de la coïncidence des dates qu'elle a été convenue au moment et à l'occasion de la violation par le Piémont de la politique de Villafranca, notre conscience, nous le dirons librement, lutterait avec notre patriotisme, et, incertaine sur les moyens, elle hésiterait à accepter les résultats. Nous préférons, en présence des affirmations de M. le ministre des affaires étrangères, admettre que le projet n'est devenu sérieux que ce mois-ci, depuis que le Piémont a bravé les dernières propositions de la politique française, et nous souhaitons sincèrement que la publication des documents officiels achève de répandre la lumière sur ce point.

Quoi qu'il en soit, nous exposerons soigneusement les objections et les réponses que soulève cette question si intéressante pour des populations auxquelles nous sommes profondément sympathiques [1] :

[1] Ces arguments sont très-bien exposés, ainsi que l'incident de la Suisse, dans des écrits nombreux : de l'*Annexion de la Savoie*, par Anselme Pétetin, deuxième édition : la première date du mois d'août 1859; le *Piémont et la Monarchie constitutionnelle*, par Albert Blanc; la *Question savoisienne*, extrait du *Courrier des Alpes;* des *Prétentions de la Suisse sur la Savoie*, par le comte Greyffié; la *Question de la Savoie*, par M. W. de la Rive; un *Mot sur la question de la Savoie au point de*

Contre, on peut faire valoir la convenance de rester fidèle aux engagements désintéressés de la France, l'utilité de ne pas alarmer l'Europe, le danger de pousser à la concentration des grands États et à la disparition des petits, la supériorité de la politique des alliances sur la politique des conquêtes.

Pour, on peut faire valoir l'intérêt, senti universellement dès le début de la guerre, de ne pas créer à nos portes un voisin trop puissant, les souvenirs historiques, les indications de la géographie, les vœux, les intérêts et les affinités de la Savoie.

Ce petit pays, qui tient la clef de la barrière élevée par la main de Dieu entre la France et l'Italie, a été pris et repris par la France, en 1535, 1589, 1598, 1600, 1630, 1691, 1703, 1792, 1796. Il a été trois fois cédé éventuellement à la France pour prix de son aide à la conquête du Milanais par Charles-Emmanuel Ier, Victor-Amédée II, Charles-Emmanuel III. En 1792, sur six cent cinquante-cinq communes, six cent quatre demandèrent l'annexion à la France. Sorte de monnaie entre la France et le Piémont, il est toujours le premier pris par la France, qui le tient sous sa main, le premier cédé par le Piémont qui le traite comme une métairie éloignée dont on ne s'occupe pas.

Il faut se défier de la théorie des *frontières naturelles*, elle pourrait mener loin; les soulèvements de la planète et la liberté de ses habitants n'ont pas fait de la terre un échiquier avec des cases symétriques et des places désignées. Pourtant les frontières naturelles ne sont pas à mépriser; l'Angleterre le sait bien, et les flots qui l'entourent ont fait sa grandeur commerciale avec sa sécurité. Or il ne saurait nous être indifférent d'avoir ou de laisser à d'autres le petit Saint-Bernard pour franchir les Alpes, et de n'être défendu au midi que par le Var.

On conviendra bien aussi que, si les Alpes sont pour nous une défense naturelle, ils sont avant tout entre la Savoie et le Piémont une barrière éternelle. Comme l'a dit ici même dans un travail éloquent et plein de faits, de vues et de pressentiments, M. Mercier de Lacombe[1]:

« Entre les deux provinces, rien de commun; le climat, le sol, le langage, le génie, tout est contraire; des fleuves qui roulent en sens opposé, des intérêts qui suivent des pentes diverses; ici, une nature rude, solide, laborieuse, recueillie et comme voilée dans l'ombre de ses montagnes; là un tempérament tout d'éclat et de flammes, une terre livrée au soleil, aux arts, à la passion, à l'imagination, à tout ce qui brille, à tout ce qui enchante; ici, la discipline, l'effort, l'action;

vue génevois, par Joseph Hornung; un *Mot aux anciens Génevois*, par Amédée Roget; *Annales catholiques de Genève*, etc.

[1] *Le Piémont et la Savoie, Correspondant* du 25 mai 1858.

là les grands désirs, la poésie, le rêve : la Savoie est tournée vers la Suisse, le Piémont vers l'Italie. »

Ainsi enfermée entre les Alpes et la douane, la Savoie aspire à voir rompre un lien nominal, et consacrer un lien déjà réel.

On s'étonne qu'un pays constitutionnel désire ne plus l'être, qu'un pays qui a des traditions d'indépendance locale veuille se fondre dans la vaste centralisation française.

Il est certain que les injustices et les violences subies par les catholiques (qui sont, en Savoie, l'immense majorité) ont contribué à les détacher du gouvernement qui les leur infligea, comme la guerre d'Italie a jeté parmi eux plus d'incertitude et d'hésitation depuis quelque temps. Mais ce sont là des mouvements passagers; le mouvement vers la France est plus ancien et plus profond, il n'a pas été provoqué, il n'est pas arrêté par telle ou telle forme de gouvernement, il existait quand la France était parlementaire, il n'a pas disparu quand la France était républicaine, il persévère depuis qu'elle ne l'est plus. Sous toutes les formes, la France est toujours la France; c'est elle qu'on aime, qu'on sert, qu'on appelle; nous devons être fiers de cet irrésistible attrait que ses malheurs n'ont pu effacer sur le front généreux de notre patrie.

La Savoie, et particulièrement le clergé, ont acclamé en 1848 le statut constitutionnel; mais l'expérience prouve que, sans parler même des injustices si connues dont les Savoisiens ont eu à souffrir, suppression de journaux, violation de la liberté religieuse, destitutions de fonctionnaires, etc., la représentation était en elle-même inefficace, et que vingt-deux députés parlant français dans une Assemblée de deux cent quatre députés parlant italien, avaient peu de chances de se faire écouter. Que sera-ce lorsque quatre États italiens annexés achèveront d'étouffer leur voix et d'accaparer l'attention du public et la faveur du pouvoir ?

La tendance à la centralisation est funeste, la tendance à l'agrandissement est naturelle. Il est bon de faire partie d'un pays assez fort pour défendre, assez riche pour civiliser, assez glorieux pour enorgueillir ceux qui l'habitent. Il est mauvais d'appartenir à un pays trop centralisé, absorbant tout et tenant étroitement serrée la liberté dans les liens d'une réglementation oppressive. A mesure que les distances s'abrégent, les surfaces diminuent, et il est naturel que les petits territoires tendent à s'associer aux grands. Mais la même révolution dans les relations des hommes, en permettant de porter plus vite sur tous les points les ordres et les forces, devrait favoriser la renaissance des libertés locales, et conduire à la décentralisation. Il n'en est rien encore, parce que la soif des fonctions s'accorde avec la politique des gouvernements, avec les progrès de l'égalité et les ha-

bitudes administratives, pour enrayer ce mouvement; les conquêtes de la science et de l'industrie semblent le contrarier, quoiqu'elles soient plutôt destinées à le seconder. Néanmoins il n'est pas juste de confondre ces deux tendances, l'une qui porte à l'agrandissement des États, l'autre qui entraîne à la concentration des pouvoirs.

En tous cas, la Savoie et Nice ne font que quitter une concentration pour une autre.

Centralisation pour centralisation, il vaut mieux être rattaché à son centre naturel qu'à un centre factice, à une unité constituée et régulière qu'à un assemblage incohérent, tumultueux, encore loin d'une organisation normale.

Quant aux intérêts matériels, j'avoue que je n'aime guère cette manière de compter avec sa patrie, de marchander ce qu'on gagne ou ce qu'on perd à lui rester fidèle, et de faire entre deux pays ce qu'on nomme à la Bourse un arbitrage entre deux valeurs. Qui donc voudrait ainsi troquer sa famille ou sa mère contre une plus riche famille ou contre une mère plus belle?

Cependant ces motifs intéressés comptent pour beaucoup dans les déterminations humaines. Ils méritent d'être exprimés, non à cause des calculs qu'ils servent, mais à raison des souffrances qu'ils révèlent.

En Savoie, les impôts fonciers sont moins lourds qu'en France, mais on procède à une cadastration qui va les aggraver, et d'ailleurs la valeur des terres est aussi moins élevée. Le produit des impôts indirects est plus élevé en France, mais c'est en général une preuve de prospérité. Le sel coûte 25 centimes de plus en Savoie, le sucre et le café coûtent moins, mais leur prix en France va diminuer. La Savoie paye un million et demi à la douane française qu'elle ne payera plus. Dans le budget (1858), la Savoie paye près de douze millions et n'en reçoit que cinq. Avant la politique annexioniste, le budget du Piémont était de 75 millions, la dette de 200 millions; — le budget est monté à 150 millions, la dette à un milliard. De 1838 à 1848, la population de la Savoie a augmenté de 19,675 habitants; de 1848 à 1858, elle a diminué de 40,714 habitants! La France fournit un soldat sur 76 habitants, la Savoie un sur *soixante*, et le système des appels indéfinis des hommes laissés dans leurs foyers, et de la mobilisation des gardes nationales, porte, depuis plusieurs années, ce nombre à *un homme sur trente habitants*. Or la Savoie fournit gratuitement son sang, car, pour elle-même, elle ne peut pas être défendue et, par conséquent, elle est toujours destinée à être occupée sans résistance, si le Piémont est attaqué. Réunie à la France, elle servira à notre défense et nous répondrons de la sienne. L'industrie de la Savoie ne peut lutter avec le Piémont sur le marché

italien, quand même on percerait le mont Cenis, travail plus facile à la France qu'au Piémont ; acculée de l'autre côté à la douane, elle est destinée à languir étouffée. Mais, une fois cette barrière abaissée, en relations avec Lyon et Grenoble, l'industrie de la Savoie, mettant à profit ses chutes d'eau si puissantes, le bas prix de sa main-d'œuvre, ses richesses minérales inexploitées, peut espérer de brillants progrès.

Nice, qui nous a appartenu de 1792 à 1814, Nice bientôt réuni à Toulon par un chemin de fer de 125 kilom., voit déjà grandir entre nos mains un avenir commercial, et tend vers nous par des raisons analogues.

Mais c'en est assez sur les intérêts de la Savoie et de Nice, assez pour montrer que ces contrées ont plus à gagner que la France. Voltaire appelait autrefois le Canada *quelques arpents de neige*. Nous ne calomnions pas ainsi ces deux beaux territoires, l'un, la Savoie, qui comprend 9,250 kilomètres carrés, l'autre, le comté de Nice, qui en occupe 4,200. Nous ne faisons pas fi d'un accroissement qui nous donne une noblesse chevaleresque et populaire, une bourgeoisie intelligente, des paysans honnêtes et religieux, des régiments dignes de la légion de saint Maurice, et des prêtres dignes de saint François de Sales.

Mais, encore une fois, ces avantages auraient-ils dû être mis en balance avec la fidélité à une parole donnée, si elle l'avait été véritablement, avec le mécontentement de l'Europe, s'il n'avait pu être apaisé par des explications loyales? La France aurait répondu négativement, le moindre doute à cet égard ne se suppose pas. Les communications du gouvernement, les réponses des puissances et les débats du parlement anglais apporteront, nous aimons à le croire, de nouvelles preuves capables de mettre d'accord nos vœux patriotiques avec ces scrupules rétrospectifs.

Un mot sur les réclamations de la Suisse, quant au Chablais et au Faucigny.

Elles reposent, *en fait*, sur la crainte très-concevable de voir Genève englobée par la France, et la ligne imaginaire qui les séparera s'effacer sans peine, et sur l'espoir très-légitime d'augmenter de 150,000 habitants la population de la fédération. Les catholiques de Genève, si courageux et si respectables, seraient en particulier très-heureux avec beaucoup de raison de recevoir l'appoint d'une population toute catholique, perspective qui remplit d'horreur les vieux Génevois protestants. Mais il ne s'agit pas d'arrondir Genève et d'ajouter à son champ le champ toujours désirable du voisin. Ce sont les intérêts de la Savoie et ceux de la France qui ont fait naître la question. Or, en Savoie, à part quelques esprits exceptionnels qui

échangeraient volontiers le titre de sujet pour celui de citoyen, à part l'avantage d'être à peu près exempt d'impôts et du service militaire, tous les intérêts de la Savoie et toutes les passions patriotiques résistent au démembrement, en même temps que la stratégie réclame pour la France l'annexion totale.

En *droit*, les réclamations de la Suisse reposent sur deux arguments : les traités de 1815 ont déclaré la Suisse neutre, indépendante, gardienne des passages de la vallée du Rhône. Ils l'ont en outre accrue d'une partie du territoire de la Savoie, à condition que le Chablais et le Faucigny seraient neutres (29 *mars* 1815, 20 *novembre* 1815, 16 *mars* 1816). De plus, on lit dans ce dernier acte : *Les dispositions des anciens traités auxquelles il n'est pas expressément dérogé sont confirmées.*

Or, si le Chablais et le Faucigny sont cédés à la France, ils cesseront d'être neutres. En outre, les anciens traités seront violés, et spécialement le traité du 30 novembre 1564, qui rend le bailliage de Gex au duc de Savoie, et stipule (art. 14) :

« Est arrêté que nulle des parties fera cession ou transport des « villes, forteresses, terres et gens à elles présentement attribués, à « aucun autre prince, seigneur, ville et pays, ni communautés quel« conques, soit à titre d'achat, permutation ou en autre sorte et ma« nière, et ce, afin que, d'un côté et d'autre, ils soient et demeurent « déchargés d'incommodité de *voisinage étranger et moleste.* »

Mais 1° dès 1589 Genève envahit le territoire cédé; rendu à la Savoie, il est cédé par elle à la France en 1601, envahi en 1793, abandonné en 1796, laissé en 1814 sans aucune réclamation. De plus, ce traité fut conclu avec les Bernois, et non avec la confédération actuelle. Cinq fois déchiré, prescrit, oublié, il est étranger à la question ;

2° C'est la Savoie qui exigea la neutralité de ses provinces pour se défendre contre la Suisse : l'une peut donc y renoncer, l'autre ne peut pas l'invoquer.

La cause de la Suisse est donc très-intéressante, mais elle n'est pas très-solide.

Toute l'attention publique est au delà des frontières; mais, avant de terminer, revenons en France, où plus d'un événement important mérite de prendre place dans ce résumé de l'histoire politique du mois de mars 1860.

III

PROCÈS DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS.

L'espace et le temps nous manquent pour parler des incidents qui ont amené soit les débats sur les élections des départements de l'Orne

et de l'Ille-et-Villaine, soit la publication de la courageuse *Lettre à nos commettants*[1], par laquelle MM. Lemercier, Keller et de Cuverville ont défendu l'indépendance de leur mandat législatif.

Nous négligerons le Palais Bourbon pour le Palais de Justice, où, pendant trois jours, Mgr l'évêque d'Orléans, assisté des premiers maîtres de l'éloquence et des premiers représentants de l'honneur au barreau, MM. Berryer et Dufaure, s'est présenté pour répondre à la plainte en diffamation du *Siècle*, de madame Bertin, que le *Times* prend à tort pour une des propriétaires du *Journal des Débats*, et des autres héritiers Rousseau.

On se rappelle l'incident qui donna lieu à cette affaire. Au milieu des débats les plus animés, un journal, désespérant de trouver une seule dissidence parmi les prélats vivants, reçut d'une main qui ne s'est pas révélée la communication d'un discours écrit par un prélat mort il y a cinquante ans, et qu'il imagina d'opposer comme le démenti envoyé de la tombe à l'évêque d'Orléans par son prédécesseur, qu'il déclarait un modèle d'indépendance et d'attachement à l'Église. Si l'autorité de ce document n'avait pas été immédiatement et radicalement anéantie, il circulerait encore sous les yeux de millions de lecteurs, et la voix inattendue d'un mort oublié troublerait seule l'accord indissoluble des voix de l'épiscopat vivant du monde entier. A qui revenait le devoir douloureux d'imposer silence à cette voix, si ce n'est à celui qui, sur le même siége épiscopal, parle à la même place? Ce devoir a été rempli, sans prévoir les colères illégitimes du *Siècle* et les susceptibilités légitimes d'une famille respectable, mais à qui la vérité ne pouvait être sacrifiée.

Plein de respect pour la loi, la justice, la chose jugée, nous nous tairons sur tout ce qui n'est pas public, sur les mémorables débats que la législation renferme dans le secret, sur l'arrêt lui-même, dont les habiles développements aboutissent à un acquittement sans réserves.

Ce triomphe de la justice et de la vérité rencontre, comme tous les triomphes, ses détracteurs, non pas seulement parmi les adversaires qui viennent de recevoir une leçon dont ils profiteront si peu, mais auprès d'hommes plus dignes qu'on les écoute et qu'on les persuade, si le résultat de ce grand procès ne les avait déjà convaincus.

On a lu dans les journaux l'admirable adresse du clergé, du barreau et de la ville d'Orléans, on a appris les prières filiales et les conseils respectueux par lesquelles on a tenté d'engager le prélat à ne pas comparaître. On a admiré la réponse par laquelle il déclare qu'il veut comparaître, parce qu'il respecte la justice et qu'il accepte le droit commun. Et cependant quelques âmes pieuses répètent : Un évêque devant les tribunaux, quel scandale !

[1] Paris, imprimerie du Corps législatif.

Le scandale est de l'y conduire, mais non d'y comparaître. Ce scrupule est plutôt une réminiscence de l'histoire qu'un souvenir de l'Évangile. L'histoire nous a habitués à voir les évêques entourés d'une immunité particulière, non-seulement de l'immunité canonique, laquelle est de droit et subsistera toujours, mais de priviléges spéciaux dans l'ordre purement civil. L'épiscopat ne réclame pas ces derniers priviléges. L'Évangile, l'oublie-t-on? se termine par le récit sublime d'un procès. Le respect de la justice, des lois, du grand principe de l'égalité de tous, est un enseignement tombé des lèvres et des exemples du divin Maître.

Un scrupule analogue troublait, pour le dire en passant, quelques esprits, au moment de l'élection récente du P. Lacordaire à l'Académie. Pour moi, je bénis Dieu toutes les fois que je considère cette continuelle harmonie entre la variété des coutumes qui régissent la mobile société des hommes, et la variété des dons et des splendeurs qui s'épanouissent au sein de l'immuable Église. Quand la grandeur consistait dans la possession des biens et l'éclat des priviléges, l'Église avait des biens, se servait des priviléges. Quand le sceptre appartient aux lettres, à la politique, aux sciences, à l'éloquence, à la pensée, l'Église enfante des écrivains, des ministres, des orateurs, des savants et des philosophes. A toutes les époques, elle parle le langage le plus élevé de son temps, elle se sert envers lui des moyens qu'il préfère, et, pendant que sa beauté propre ne change jamais, elle ne dédaigne pas de la rehausser par des ornements toujours renouvelés.

Puisque le clergé français possède des écrivains comme les évêques d'Orléans, de Poitiers et de Perpignan, pourquoi donc leur refuser les honneurs et les périls qu'ils doivent à leur talent? Si elle est juste, l'Académie les appelle, comme elle appela Bossuet, qui eut pour prédécesseur l'abbé d'un monastère etpour successeur un cardinal[1], voilà l'honneur! Si leurs écrits provoquent des attaques, la justice les attend, voilà le péril!

Péril plein de compensation, car la société aime ce généreux courage d'un prélat qui se mêle à la foule, tient tête à ses adversaires, défend sa cause, et, sans cesser d'être évêque, se montre citoyen.

Aujourd'hui, où est l'immunité? Elle est du côté du journal, œuvre du premier venu qui se donne à lui-même mandat, et se consacre de ses propres mains prédicateur des passions de cinquante

[1] M. l'abbé de Chambon et M. le cardinal de Polignac. — V. dans l'intéressant travail de M. Alphonse Dantier, *Revue européenne,* les lettres inédites de Bossuet à Conrart. M. Dantier rappelle aussi que l'Académie des Inscriptions reçut Doms Mabillon, Brial, Montfaucon, Poirier. Nous regrettons que l'espace ne nous permette pas d'emprunter à M. Dantier le texte de la lettre *inédite* par laquelle Bossuet exprime son désir légitime d'entrer à l'Académie.

mille lecteurs qui l'enrichissent sans le connaître et le croient sans savoir pourquoi.

L'évêque, lorsqu'un intérêt sacré l'oblige à se faire écrivain, ne peut défendre sa plume avec sa crosse, il n'a pas d'autre privilége que son talent et que son caractère. Mais il peut oublier sa dignité, la foule ne l'oublie pas ; elle vient à celui qui vient à elle; il dépose son titre, il garde le rempart inexpugnable de sa conscience; dans le prévenu, les magistrats eux-mêmes sentent un juge. S'il est coupable, il est bon que sa dignité ajoute à sa confusion. S'il est injustement condamné, l'arrêt n'est qu'une persécution. S'il est justement absous, il grandit de toute sa condescendance, et sort innocent, ayant honoré les juges et lui-même, et rehaussé dans l'opinion des hommes le respect de la loi et celui de la vérité.

N'aurait-il pas mieux valu, dit-on dans les journaux et dans le monde, que l'écrit fût inattaquable et contînt seulement des paroles de douceur et de paix ?

De toutes les vertus que la religion inspire, le monde n'en estime et n'en réclame jamais qu'une seule, la charité. Pourquoi ? Le monde a ses raisons. C'est que la charité est la seule vertu qui l'excuse, toutes les autres le condamnent. Il faut bien se souvenir pourtant que la sévérité, la force, sont aussi des vertus, plus méconnues dans les temps de mollesse, et par cela même plus nécessaires. Il est de saintes colères. Nous autres laïques, soyons charitables, car nous avons bien besoin qu'on le soit envers nous. Mais les évêques ont d'autres devoirs.

On lit dans l'évangile de saint Jean, ch. II, qu'un jour Notre-Seigneur chassa du temple non-seulement des vendeurs de bœufs et de moutons, mais aussi des *marchands de colombes*, et qu'il dit à ceux-ci : « Ne faites pas de la maison de mon Père une maison de trafic. » Les interprètesont pensé que ces colombes signifiaient les choses saintes, et le texte ajoute : « Alors ses disciples se souvinrent qu'il est écrit : « Le zèle de votre maison me dévore. »

Cet évangile est celui de la messe du quatrième lundi de carême, c'est-à-dire précisément du matin même où a été rendu l'arrêt qui termine le procès de Mgr l'évêque d'Orléans.

Le Secrétaire de la Rédaction.

P. DOUHAIRE.

L'un des gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMPRIMERIE SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LE GÉNÉRAL

DE LA MORICIÈRE

A travers les inévitables dégoûts qu'apporte à tout honnête homme le triste cours des choses humaines, il est une consolation douce et forte : c'est de contempler quelque part en un généreux courage l'élan du bien surpassant l'audace du mal, et le dévouement au droit grandissant avec les insolents défis de l'iniquité qui prospère. Ceux qui ont besoin de pareils spectacles sont parfois réduits à se réfugier loin de leur génération pour les demander à l'histoire. Chrétiens et Français, nous avons à cette heure une meilleure fortune : nous regardons le général de La Moricière debout près de Pie IX.

Tacite, au début de la vie de son beau-père, Agricola, trouvait malaisé de faire accepter par ses contemporains l'éloge d'un homme de bien, observant, non sans amertume, que jamais la vertu n'est moins appréciée qu'aux époques même où elle devient plus difficile et plus rare, et il invoquait pour son entreprise l'excuse de la piété filiale. Malgré les incertitudes et les défaillances de l'opinion publique en nos jours, malgré les murmures confus et contradictoires que nous avons entendus s'élever jusque dans les régions les plus silencieuses, nous n'éprouvons pas un embarras semblable : tant que la gloire couronnée par l'adversité sera sacrée pour qui n'a pas abjuré toute pudeur; aussi longtemps qu'il sera beau de répondre à l'appel de l'innocent et du faible, et de se dévouer pour sa foi, le nom et l'acte du général de La Moricière demeureront respectés. Et quant à nous, humbles témoins de la grande cause dont il devient le champion ; quant à nous, qui nous sentons tous défendus par lui pendant qu'il défend notre père, nous n'attendrons pas les chances toujours incertaines de la fortune pour remercier Dieu d'avoir réservé à une mis-

sion si pure une si vaillante épée. Cette mission seule suffit à sa gloire : elle nous honore tous, nous catholiques et citoyens de France. A nos amis comme à nos ennemis, nous sommes fiers d'avoir à montrer dans une telle place un tel homme, et nous avons besoin de rappeler à tous ce que personne en notre pays n'a le droit d'oublier; par quels services cet homme a conquis l'éclat de sa renommée; quels hasards, quels triomphes, quelles épreuves il a traversées avant de s'élever jusqu'à la résolution qui restera, quoi qu'il arrive, la plus magnanime hardiesse et le suprême honneur de sa vie.

La Moricière est un enfant de la Bretagne. Dans son pays, dans sa famille, une inviolable fidélité à Dieu et au roi s'alliait, depuis Henri IV, avec un indomptable esprit d'indépendance, et le sang qui lui fut transmis avait depuis longtemps appris à couler sur les champs de bataille, lorsqu'à peine sorti des écoles le jeune officier s'élança vers la conquête de ces rivages d'Afrique, dernier legs de la maison de Bourbon à la France. La prise d'Alger fut sa première joie militaire, la chute de Charles X sa première douleur politique. Son jeune cœur regretta cette royauté que son père avait servie dans les plus mauvais jours et qui venait de l'envoyer lui-même au-devant d'une victoire. Il laissa la foule se hâter où la foule va toujours, et, quand le chef qui avait gagné son bâton de maréchal en conduisant l'armée française dans Alger dut quitter comme un fugitif, sur un bâtiment de commerce étranger, la terre qu'il avait conquise, un officier encore obscur l'accompagna presque seul jusqu'au bord de la mer. C'était La Moricière. Ce jeune homme ne pensait pas alors qu'il connaîtrait plus tard à son tour l'exil et ses amertumes!

Les vicissitudes politiques ne devaient pas arrêter si tôt une carrière qu'attendait tant d'éclat. Malgré d'imposants exemples et de pénibles déchirements, il garda son épée. Sous le drapeau qui, de nouveau, venait d'être arboré, il soutint résolûment la cause de la France et la lutte de la civilisation contre la barbarie. On le vit changer à plusieurs reprises d'arme et de corps pour se trouver toujours à l'avant-garde de la conquête, devancer par ses services les grades qu'il gagnait en courant, à tous les degrés de la hiérarchie militaire enfin déployer une intrépidité fougueuse, un rare talent d'organisation, une fécondité de ressources inépuisables.

La guerre d'Afrique ne mettait pas en mouvement des masses immenses sous l'impulsion mathématique d'une seule volonté ; mais, dans un labeur multiple et sans relâche, elle formait et signalait des hommes. Lancé sur une terre hérissée de mystères et d'obstacles, aux prises avec une race inconnue, isolé de ses chefs, le jeune officier, aussi bien que le vieux général, avait à découvrir, à créer, à vouloir ; à la tête d'un simple détachement il apprenait en même

temps à gouverner et à combattre, à suffire à tout en comptant sur soi seul, et, dans une armée démocratique, il pouvait être initié dès ses débuts à toutes les difficultés, à toutes les chances, à toutes les responsabilités d'un commandement souverain. — A cette école, La Moricière n'a pas seul grandi. — L'Europe sait maintenant quelle armée a germé sur la terre de France pour mûrir sous le ciel d'Afrique. Mais, quand du milieu de leurs récents triomphes, les généraux et les soldats de cette irrésistible armée se reportent vers le berceau de leur gloire et de leur vertu militaire, alors La Moricière, avec son mélange de finesse et d'audace, sa joyeuse énergie, sa parole pittoresque et soudaine, son œil ardent et sagace éclairant un visage bruni par le soleil et la poudre, La Moricière encore vivant leur apparaît comme un ancêtre, et son nom retentit dans les chants du bivouac.

Depuis la première redoute dressée sur le rivage d'Alger jusqu'à la capture d'Abd-el-Kader, son histoire rappelle toute l'histoire de la conquête ; ses services en résument toutes les faces. D'un bout à l'autre de sa carrière, il a eu presque en même temps des ressources à créer et des coups à frapper ; il lui a fallu et il a déployé tout ensemble l'intelligence qui organise et l'impétuosité qui entraîne. Il était l'un des premiers capitaines, il fut le second commandant de ces corps de zouaves, où, dès le lendemain de la révolution de Juillet, des enfants de Paris vinrent se mêler, sous un costume et sous un nom oriental, à quelques indigènes fiers de servir la France. Sa main forte et souple dompta sans l'amortir la fougue aventureuse de ces hardis volontaires. C'est sous lui, leur historien le plus compétent l'a proclamé naguère[1], c'est sous lui qu'ils sont devenus ce qu'ils devaient paraître plus tard au jugement de toute l'Europe : les premiers soldats du monde. Tel fut son début.

Il ne s'éloigna des zouaves que pour s'approcher de plus près des Arabes, race qui paraissait encore moins difficile à vaincre qu'à régir. Déjà familiarisé avec leurs mœurs et leur langue, il accomplit ce que nul Français n'avait tenté : il administra les tribus soumises, et, traitant directement leurs affaires avec elles, il leur fit connaître autrement que par nos armes notre supériorité. Ainsi, pour le progrès de notre domination, les institutions de gouvernement succédaient aux inventions de guerre, les bureaux arabes aux zouaves, et partout La Moricière se retrouvait à l'avant-garde. Toutefois, la nouvelle entreprise qu'il inaugurait ne devait pas le tenir longtemps éloigné des combats qui, dans ces commencements encore incertains et mal assurés de la conquête, ne s'interrompaient jamais et n'étaient pas

[1] *Les Zouaves*. Michel Lévy, 1855.

toujours heureux. Il était encore à la tête du bureau d'Alger, en 1835, lorsque, chargé de recueillir une portion des troupes repoussées sur la Macta, il voulut relever notre prestige affaibli en bravant l'ennemi, et, au lieu de se dérober par mer aux poursuites, il ramena dans l'intérieur des terres, depuis Arzew jusqu'à Oran, dix escadrons de cavalerie sains et saufs à travers les flots soulevés des tribus en armes ; ce prodige qu'il avait été seul à croire possible changea la retraite en triomphe. Mais qui pourrait compter ses prouesses, à Bougie où presque seul il se fraye un chemin au milieu d'un peuple barbare soudainement ameuté; à Mascara, à Tlemcen, à Médéa, et plus tard au col du Teniah qu'il escalade et jusqu'à l'entrée du désert qu'il commence à sonder? Comment le peindre au feu à la fois capitaine et soldat ? Un jour il aperçoit cerné et comme perdu dans un tourbillon de cavaliers du désert un de ses compagnons d'armes de petite taille et de frêle apparence, le lieutenant Brô. Aussitôt, seul, il se fait jour jusqu'à lui, à coups de pistolet et de sabre, écarte les bras déjà levés sur la tête de l'officier blessé, et, comme il ne suffit pas à disperser la troupe ennemie qui l'environne de toutes parts, le saisit d'une main de fer et l'emporte au milieu des siens sanglant, mais sauvé.

Au siége de Constantine, il avait retrouvé ses zouaves ; ils étaient sous sa conduite lorsqu'ils obtinrent l'insigne honneur, le jour de l'assaut, de marcher en tête de la première colonne. Tous ceux qui ont parcouru les galeries de Versailles se rappellent le saisissant tableau d'Horace Vernet. Ils voient La Moricière au sommet de la brèche, où il va bientôt disparaître dans un nuage de fumée et de poussière au milieu d'une effroyable explosion[1]. La ville prise, on le découvrit sous les décombres du rempart en ruines, enseveli sans être écrasé. Son visage était tout brûlé et ses yeux parurent perdus pendant quelques jours ; mais enfin il vivait et put voir la victoire.

Jusqu'à la prise de Constantine, nos exploits avaient étonné plutôt que réduit les Arabes. Cependant il ne suffisait pas de promener çà et là sur un territoire toujours disputé notre drapeau triomphant, il fallait assurer par un progrès régulier notre établissement définitif. Moitié par nos fautes, moitié par son génie, l'émir Abd-el-Kader s'était élevé et fortifié jusqu'à prétendre à la souveraine domination de l'Algérie. Sous son autorité plus religieuse encore que politique et militaire, à l'abri des traités mêmes conclus avec nous, il avait uni les tribus éparses et nomades en un redoutable faisceau qu'il tenait dans sa main, prêt à balancer d'abord, à détruire enfin notre ascendant. Ainsi, pour venger leur errante et barbare indépendance, les héritiers

[1] *Les Zouaves.*

des vieux Numides avaient retrouvé Jugurtha. L'Islamisme enfantait contre nous, parmi les descendants du prophète, un champion que n'aurait pas désavoué le regard profond de Mahomet. Un instant nous essayâmes de vivre à côté d'Abd-el-Kader; mais son ambition n'admettait ni subordination ni partage. Après avoir trop contribué par ses concessions à le grandir, le général Bugeaud fut chargé de le briser. A cette tâche, il apporta quelques-unes des plus puissantes et des plus rares qualités d'un grand capitaine; il y gagna une renommée solide et populaire. Mais l'entreprise était assez considérable pour illustrer plus d'un seul homme. A côté du vainqueur d'Isly, il y eut place à la peine comme à la gloire pour les lieutenants qui le secondaient sans s'identifier avec lui et le complétaient toujours en le contredisant quelquefois. L'armée connaissait déjà, la France apprit à saluer les noms de Changarnier, Bedeau, La Moricière. Leurs camarades, leurs rivaux, les couronnèrent ensemble d'un surnom qu'aucun homme de guerre n'avait porté depuis Scipion. Hélas! *les trois Africains* devaient être rapprochés par des vicissitudes plus tristes que les combats et se trouver réunis ailleurs que sur un champ de bataille!

La Moricière n'avait pas vécu dix ans près des Arabes, tantôt pour les combattre, tantôt pour traiter avec eux, tantôt enfin pour les régir, sans pénétrer dans les secrets de leur organisation politique et de leurs ressources militaires. Il discerna où résidait la force de notre ennemi, où devaient porter nos coups. Dans les sociétés nomades le lien du sang suppléant à la fixité du territoire, la tribu remplace la commune. Entre toutes les tribus, Abd-el-Kader avait démêlé celle des Hachem comme la plus considérable par la naissance, la richesse, le nombre et le courage, s'y était établi comme en son centre et sa capitale, et, l'ayant rendue maîtresse des autres, il s'en servait pour les rattacher toutes à lui, même par la terreur, pour les lancer contre nous. Tomber sur les Hachem, c'était donc toucher Abd-el-Kader au cœur; les accabler, c'était dissoudre sa puissance. Voilà ce que comprit La Moricière, et ce qu'en devenant officier général il fut chargé d'exécuter. Mais, pour frapper les Hachem, il fallait les atteindre, et comment les atteindre quand la durée de nos expéditions se mesurait à la quantité de vivres que nous pouvions emporter avec nous, tandis que la rapidité de notre marche à travers un pays inégal et sans routes dépendait de la légèreté de nos bagages? D'autre part, comment subsister sans emporter nos vivres, au sein d'une contrée qui sous nos pas devenait déserte et paraissait sans ressources? Les Arabes le font bien, dit La Moricière : nous ferons comme eux. En effet, il avait étudié comment faisaient ces Arabes; il les avait épiés creusant le sol, enfouissant la récolte et la retrouvant intacte après notre passage au fond des greniers souterrains sur

lesquels nous avions campés sans les découvrir. Dès lors, sans autres bagages que des moulins à bras, à la tête d'une colonne à laquelle il avait communiqué la vivacité de ses propres allures, il s'avança pour tourner l'ennemi, fondre tout à coup sur ses derrières et le saisir enfin d'une décisive étreinte. Lorsque au début de ce mouvement rapide mais étendu, les troupes demandèrent des vivres : « Il y en a sous la terre que vous foulez en ce moment, leur dit La Moricière; fouillez-la. » On vit alors les soldats pressés par la nécessité se ranger d'eux-mêmes en ligne serrée et sonder de leurs baguettes de fusil chaque pouce du terrain soumis à leurs recherches. Les silos furent découverts, et nos régiments apprirent à reconnaître ce que l'Arabe seul jusqu'alors avait pu voir : les indices qui signalaient à la surface du sol ces invisibles dépôts. Lorsqu'après quatre mois de combats et de poursuites le général de La Moricière rentra dans Oran d'où il était parti pour cette rude expédition, la province était soumise. La puissance d'Abd-el-Kader avait reçu le premier coup mortel.

Désormais, nous savions comment avancer et nous avançâmes toujours. Celui qui avait foudroyé les Hachem méritait sans doute de prendre pour dernière proie l'émir lui-même. A travers un intervalle de sept années et par un enchaînement d'exploits dont la mémoire doit vivre, le premier succès amena le suprême triomphe, et ce fut en effet dans les mains de La Moricière que la fortune de la guerre fit tomber enfin Abd-el-Kader sans ressources et sans défense. C'est de ses mains que le duc d'Aumale, placé à la tête de l'Algérie pour achever la conquête, pour asseoir la colonisation, reçut prisonnier l'adversaire que ses frères et lui-même avaient vaincu plus d'une fois, le seul adversaire qui fût capable de balancer un instant sur sa terre natale la fortune de la France.

La carrière du général de La Moricière en Afrique était terminée. Sa patrie, éprouvée par une nouvelle tourmente, allait bientôt réclamer de lui d'autres services. Mais, en s'éloignant de ces rivages qu'il avait abordés obscur et jeune, et qu'il quittait illustre sans paraître vieilli, il en emportait un souvenir plus précieux que le bruit de ses exploits : sa gloire était sans tache, ses mains toujours ardentes au combat ne s'étaient pas souillées des abus de la victoire. Au temps où l'irritation contre un ennemi qui massacrait nos soldats prisonniers était montée à son comble, La Moricière, poursuivant un jour une tribu soulevée contre nous malgré ses serments et l'ayant poussée jusqu'à la mer, arrêta tout à coup ses colonnes et suspendit sa vengeance. Quelle crainte s'était donc emparée de son âme intrépide? Lui-même va nous le dire : « Dans la disposition d'esprit où étaient nos soldats, cette vengeance aurait été peut-être trop sévère[1]. » Belles et tou-

[1] Extrait de son rapport officiel.

chantes paroles qui révèlent l'homme dans le guerrier et attestent la crainte des excès au sein d'un courage que n'arrêtaient pas les obstacles!

Lorsque du milieu des camps le général de La Moricière s'élança vers la carrière politique, il ne détacha de sa patrie militaire ni ses yeux ni son cœur. A la Chambre des députés, c'était encore l'Algérie, ses intérêts, son avenir, qu'il prétendait défendre et servir. Quel parti la France devait-elle tirer de ce beau territoire arrosé de son sang? Comment la civilisation européenne pourrait-elle y prendre racine et porter ses fruits? A côté des plans de guerre, cet esprit inventif et organisateur avait conçu depuis longtemps des projets d'organisation. Il ne croyait pas, tout soldat qu'il était, que l'armée seule pût suffire à la tâche que la possession de cette terre féconde et dévastée imposait à notre pays, et il voulait y appeler des ressources et une population civile. Trois députés, poussés par une curiosité patriotique vers cette conquête sur la barbarie que les armes seules ne pouvaient pas consommer, étaient venus visiter le général jusqu'à son bivouac, et, frappés de ses entretiens toujours brillants et lucides, ils l'avaient engagé à les suivre eux-mêmes dans l'enceinte où se débattaient alors tous les systèmes, où se décidaient toutes les questions. C'étaient l'illustre et regrettable Alexis de Tocqueville; le généreux et fidèle compagnon de ses investigations savantes, M. Gustave de Beaumont, et un autre ami de la liberté qui devait, avant La Moricière, représenter à Rome les catholiques de France et qui à cette heure même s'y retrouve à ses côtés, M. de Corcelle. Sous les auspices de ces hommes qu'on appelait alors indépendants et qui ont gardé ce titre depuis qu'il est devenu plus rare et peut-être plus méritoire, le général de La Moricière entra donc à la Chambre; il s'assit à leurs côtés. Jusqu'alors, quels qu'eussent été ses souvenirs de jeunesse, et plus tard les avances que lui avait valu sa gloire, il était demeuré sans engagements politiques. Les impatiences de son patriotisme irritable et fier, les entraînements d'un esprit naturellement libéral, le poussèrent vers l'opposition, et l'opposition, heureuse de compter dans ses rangs le héros de Constantine et de Mascara, adopta ses vues sur l'Algérie comme le ministère avait épousé celles du vainqueur d'Isly. Il apportait d'ailleurs au parlement non-seulement le prestige de son expérience administrative et militaire, mais encore l'éclat d'une parole qui, dès le premier jour, jaillit éloquente. Il parut à la tribune aussi à l'aise qu'au feu, et ceux qui l'ont vu dans cette nouvelle arène se jeter au plus épais de la mêlée, marcher au but, pressant et rapide, adroit et hardi, excité par les obstacles et plein de ressources soudaines, peuvent se le figurer, de loin sans doute, tel que l'admirèrent sur le champ de bataille nos ennemis et nos soldats d'Afrique. Mais

pourquoi parler encore de l'Afrique? Paris, hélas! Paris devait aussi le voir au feu combattant les barbares.

La libre discussion convenait au caractère aussi bien qu'au talent du général de La Moricière; le désordre répugnait à ses instincts comme à sa conscience. Redoutant de le voir sortir de l'agitation provoquée hors du parlement contre le cabinet dont il était l'adversaire, il réprouva cette agitation et s'en tint éloigné. Quand en effet le désordre éclata, il se montra pour sa part prêt à le réprimer. Quand le désordre, non réprimé, eut produit une révolution, il ne pensa qu'à sauver ce qui pouvait être sauvé : l'armée d'abord et, avec l'armée, l'honneur, la paix et la sûreté de la France. La révolution triomphante, en effet, menaçait de briser nos cadres, de renverser nos institutions militaires, et de livrer sans défense à tous les excès la société surprise et bouleversée. « J'accepte la République, je la soutiendrai, je lui serai fidèle, s'écria La Moricière, pourvu que la République à son tour conserve intacte et respecte l'armée. » La République est tombée; mais aucun républicain ne dira que La Moricière ne lui a pas religieusement gardé jusqu'à sa chute la parole donnée le lendemain de son avénement.

Pour l'armée, voici ce qu'il a pu faire et ce qu'il a fait : une commission de défense fut instituée pour la protéger, sans porter ombrage au nouveau régime. La Moricière y entra sous la garantie de sa promesse, et cette commission opposa une digue insurmontable au torrent destructeur, raffermit ce qui était ébranlé, fit rentrer des soldats dans Paris, enfin, prépara les forces qui gagnèrent sur la plus formidable des insurrections la plus écrasante des victoires. A cette victoire sociale faut-il rappeler la part que prit La Moricière? Le général Cavaignac avait appris à le connaître en servant sous ses ordres. Devenu le chef militaire de la République et le défenseur suprême de la civilisation en péril, ayant en face de lui la moitié de Paris occupée par la révolte, hérissée de barricades et changée en une forteresse qui grandissait d'heure en heure, le général Cavaignac appela les soldats d'Afrique à son aide; il confia au plus brillant de tous l'attaque la plus considérable et la plus difficile. Faut-il le montrer à peine arrivé sur le terrain du combat, engageant la lutte sans attendre toutes ses forces, lançant la garde mobile en tête de la première colonne à l'assaut de la première barricade, imprimant ainsi dès le début à ces frères cadets des zouaves un élan qui ne devait pas fléchir, se prodiguant au feu pour ne laisser à personne la tentation de s'épargner, avançant sans reprendre haleine, et refusant enfin de s'arrêter avant que l'insurrection foudroyée n'eût partout posé les armes? Quand il revint victorieux, a-t-on oublié quelles acclamations s'élevèrent de tous les foyers qu'il avait préservés? Les hommes paisibles alors ne trouvaient

pas trop téméraires ceux qui s'exposaient au premier rang contre le désordre; la fougue aventureuse de La Moricière leur plaisait en ce temps-là ; ils ne lui marchandaient ni l'admiration ni la reconnaissance; et, joignant son nom à celui de Cavaignac, ils les appelaient des sauveurs.

L'union de ces deux frères d'armes devait survivre à leur popularité fugitive; et, quelque jugement que l'on porte sur la politique qu'ils pratiquèrent en commun, la fidélité qu'ils se sont gardée l'un à l'autre honorera toujours leur caractère. Choisi pour ministre par l'homme dont il avait été le chef avant de devenir son lieutenant, La Moricière reçut un jour cet hommage que Plutarque eût aimé à rencontrer dans la vie de Miltiade ou de Philopœmen. « On a parlé de hasard et de fortune dans son élévation, » dit à la tribune et comme en face de la postérité Cavaignac alors tout puissant; « quant à moi, qui « l'ai vu pendant quinze ans, si j'ai une surprise à exprimer, c'est de « le voir au second rang quand je suis au premier[1]. »

Du second et du premier rang, La Moricière et Cavaignac descendirent ensemble; et depuis, si La Moricière accepta quelque temps une mission lointaine du gouvernement nouveau, ce fut pour défendre devant le czar le droit d'asile revendiqué par la Porte ottomane au profit des vaincus de la Hongrie. Cette cause, que la générosité française ne pouvait déserter sans abdiquer en Orient devant la prépondérance menaçante de la Russie, cette cause d'honneur et d'humanité politique était gagnée, lorsqu'un changement ministériel, présage lointain de tentatives plus graves, sépara pour jamais le général de La Moricière du pouvoir exécutif. Mais, à défaut de fonctions gouvernementales, la vie publique lui restait, la vie publique avec ses agitations passionnées, ses entraînements et ses écueils.

Dans la loyale impétuosité de son belliqueux caractère, le général de La Moricière s'était attaché sincèrement à la République pour refouler le désordre, pour développer la liberté. Il manquait encore à sa gloire ce je ne sais quoi d'achevé que le malheur donne à la vertu. L'intrépide adversaire de l'anarchie fut atteint par le bras de la dictature. En le voyant relégué sur la terre étrangère, beaucoup croyaient sans doute que sa carrière était finie. Non, la Providence tenait le soldat de la France en réserve pour la cause de Dieu; et les méditations, les épreuves de l'exil, élevaient sa grande âme à la hauteur de la religieuse et chevaleresque mission qu'acceptent aujourd'hui son courage et sa foi. Ceux qui hantent d'autres demeures que celles des puissants et des heureux savent avec quelle sérénité fière il a porté le poids de la fortune adverse. Ils l'ont vu plein d'un feu que rien ne

[1] Séance du 21 octobre 1848.

peut éteindre, aimant d'un amour sans abattement et sans défaillance ce qu'il a toujours aimé : la France, sa grandeur et sa gloire, la société moderne et ses libres progrès; mais discernant d'un regard plus calme et plus sûr par quelles garanties d'inviolable stabilité peuvent être assurées ces grandes et nobles choses. Ils l'ont vu, du fond de sa retraite, suivre avec un confiant orgueil, avec une attention minutieuse et passionnée l'armée qui, sur les rudes rivages de la Crimée ou dans les champs illustres de l'Italie, combattait et triomphait sans lui. Ils ont admiré quelle joie sans alliage surnageait en son généreux cœur sur les tristesses de sa vie quand il applaudissait aux succès des vaillants hommes dont il n'était plus le chef ni l'émule, mais dont il restait le frère d'armes. Plus d'un avait grandi sous lui. Le maréchal Bosquet, par exemple, lui avait dû ses premières épaulettes de général, et même lui avait valu pour cet avancement jugé trop rapide des accusations, qu'alors ministre de la guerre il avait dominées par cette parole : « J'ai nommé le général Bosquet, non-seulement pour les services qu'il a rendus, mais plus encore pour ceux qu'il peut rendre[1]. » Six ans plus tard, la journée d'Inkermann avait, devant la France, l'Angleterre et la Russie, justifié ce présage. Ainsi, qu'on l'oubliât ou non, il se sentait associé de loin à nos retentissantes victoires. Quand il promenait son patriotique regard ailleurs que sur l'armée, sans doute il s'affligeait, mais ne se décourageait pas, et, sans le démêler, il comptait sur l'avenir. « Où « nous portera le réveil quand il viendra? Dieu le sait, écrivait-il à « un ami fidèle. Disons donc que sa volonté soit faite et ayons l'âme « en repos; voilà ce que je répète autour de moi ici... Les hommes « sont emportés par les révolutions comme un frêle navire par la « tempête. Dans la tourmente, notre boussole s'est brisée ; mais « l'étoile de l'honneur brille sur nos têtes, nous naviguons avec elle : « elle ne nous trompera pas, je l'espère. »

Le réveil est arrivé pour lui, et c'est à Rome qu'il l'a porté. Un ancien volontaire de notre armée d'Afrique qu'il y a dix ans nos soldats du siége de Rome reconnurent sous un autre costume et dans une autre milice s'exposant encore à leurs côtés pour les bénir, un prêtre, fidèle serviteur de Pie IX, est venu porter au général, dont il connaissait le cœur, le vœu du chef de l'Église. A cet appel, le général a réfléchi, mais n'a pas balancé. Il a vu ce que chacun ne voit que trop peut-être : les difficultés terribles et les tristes hasards qui l'attendent; mais il a dit à son tour : « La cause du Pape est la cause de « Dieu; » et, moins inquiet de succomber que content de se dévouer, sans autre négociation, sans autre information, catholique et soldat, il est parti.

[1] Séances du 21 octobre et du 28 novembre 1848.

On connaîtrait mal cependant ce don de soi-même fait par un Français à l'Église, si l'on n'y voyait pas à côté de la foi le patriotisme. Que les adversaires du Saint-Siége, usant sans mesure d'une liberté sans péril, poursuivent tant qu'ils voudront son défenseur de leurs injurieux parallèles; que, pour mieux atteindre l'objet de leur colère, ils insultent l'honneur de nos armes jusqu'à répéter que servir le Pape, c'est combattre la France, tout leur est permis. Mais ils savent bien eux-mêmes que la pudeur publique répugne à des suppositions qui calomnient la France, et, dans leur haine plus habile, ce qu'ils demandaient jusqu'à présent à la volonté qui dispose de nos forces, ce n'était pas de combattre le Saint-Siége, c'était seulement de l'abandonner. Non, La Moricière n'aura pas à lutter et ne luttera pas contre nos soldats. Mais il a pensé que celui qui a reçu en dépôt « le prin-« cipe et la vie même de la civilisation » rendait témoignage à notre pays en choisissant pour sa libre défense une épée française; il a pensé que laisser occuper par d'autres une place que ses prédilections nous avaient destinée, ce serait accepter pour la fille aînée de l'Église, sœur aînée des nations chrétiennes, une fatale et coupable déchéance. Il ne l'a pas voulu.

Que pour l'honneur de la France, autant que pour l'indépendance de la société catholique, il serve donc et qu'il commande à Rome, apportant avec lui la confiance, découvrant et créant des ressources pour une défense qu'on n'osera plus déclarer sans espoir, attirant à ses côtés par l'éclat de son prestige et l'autorité de son exemple des chrétiens intrépides et généreux, et rappelant enfin à ceux qui veulent se dévouer à sa suite que « la cause du Pape est la cause de la civilisation et de la li-« berté du monde. » Quiconque, en effet, ne respecte pas partout où elle réside l'autorité morale se courbe tôt ou tard devant la force brutale; et si, par impossible, la plus haute puissance spirituelle que les hommes doivent jamais connaître ne trouvait plus sur la face de l'Europe une place inviolable, si la liberté des âmes dans l'unité de la foi perdait son point d'appui visible et sa sauvegarde humaine, alors sur l'Europe dévastée par la révolution le despotisme planerait seul, et la servitude grandirait avec la servilité.

Voilà ce que ne veulent pas entendre et ce que voudraient cacher au monde ceux qui combattent la Papauté, mais voilà ce qu'ont le droit de proclamer ceux qui la défendent. Notre âge a vu les hommes dont il a raison d'être fiers, si haut qu'ils se fussent élevés, grandir encore en soutenant l'Église, ou décheoir en rompant avec elle. Les découvertes de la science, les libertés de la parole et de la pensée, les progrès de l'indépendance politique, ont été consacrés tour à tour à son service. La Moricière couronne aujourd'hui, par la gloire et par la vertu militaire, ce faisceau de défense, ce trophée d'honneur que,

depuis ses débuts et malgré ses misères, le génie du dix-neuvième siècle élève à la foi catholique.

Sa seule présence sur le seuil du Vatican commis à sa garde rend témoignage à l'immortelle jeunesse de la Papauté; elle ranime et relève ses enfants inquiets et fidèles; elle déconcerte et démasque ses irréconciliables adversaires. Qui plus que La Moricière, en effet, a le droit de dire aux amis de la liberté : « Suis-je un rétrograde? » Aux amis de l'Italie : « Suis-je un Autrichien? » Avec un tel homme, ceux qui veulent la ruine du Saint-Siége peuvent encore insulter son droit de légitime défense, ils ne peuvent plus en calomnier l'exercice. La garde volontaire et filiale qui protége le Saint-Père contre la révolution italienne garantit en même temps l'Italie contre l'occupation étrangère. Par elle, tous les catholiques sont présents à Rome dans la liberté de leur dévouement et de leur foi, et aucune puissance n'a le pied posé dans la péninsule. L'État de l'Église demeure ce qu'il doit être : la propriété commune de la chrétienté tout entière; il n'est l'obligé ni le vassal d'aucun autre État. Pie IX, assuré contre le désordre qui détruit et renverse, en même temps qu'affranchi des protections qui deviennent oppressives et des inconstances qui sont des trahisons, Pie IX reprend la libre initiative de ses desseins généreux. L'Italie le voit tel qu'il veut être : inoffensif et inviolable. La France, enfin, représentée par un de ses plus chevaleresques soldats, garde près de lui son poste d'honneur, et, sans peser par sa force, continue de servir par son courage et par son génie.

Voilà pourtant quelles perspectives peut ouvrir à travers le plus sombre horizon la soudaine résolution d'un grand cœur. Dieu sans doute, en inspirant le dévouement, ne lui promet pas le succès, ce serait lui ravir sa grandeur. Mais, quoi qu'il arrive, le monde saura désormais, ce qu'attestait naguère un autre vaillant champion de la liberté catholique [1], le monde saura, par un illustre et fécond exemple, que « le sang chrétien n'a pas oublié de couler dans les veines » des générations nouvelles. Une princesse qu'il faut nommer après Pie IX comme la plus noble et la plus pure victime de la révolution italienne, une princesse qui devrait être chère à sa nouvelle patrie en même temps qu'à la France, exilée maintenant de l'une et de l'autre, vient d'adresser à un jeune soldat avide de consacrer au Saint-Siége la fidélité qu'il lui avait vouée, une bénédiction qui doit porter bonheur : « Partez, mon enfant, allez défendre un saint sous la conduite d'un héros. »

Cette parole, plus d'une mère chrétienne saura sans doute la redire à ses fils.

VICOMTE DE MEAUX.

[1] Mgr l'évêque d'Orléans.

FRAGMENTS

SUR

L'ART ET LA PHILOSOPHIE

PAR ALFRED TONNELLÉ[1]

Nous ne sommes point ici-bas dans le lieu où s'achèvent les choses, mais dans celui où elles commencent. De quelque côté que je regarde l'homme, je ne vois en lui qu'une ébauche divine, *initium aliquod creaturæ*, qui, à partir de sa petitesse, grandit sans fin et sans repos, cherchant à travers la vicissitude des jours présents cet âge parfait qui lui donnera la plénitude de l'être : *donec occurramus in virum perfectum.*

Dans cet état d'initiation perpétuelle, qui est la vie terrestre, l'important n'est pas pour l'âme de recevoir des hommes ou de leur révéler une partie plus ou moins grande de la science qui sera donnée tout entière au delà du tombeau, mais de marcher avec joie et avec force dans le sens de la divine orientation, et de ne pas s'arrêter le long du chemin aux appels trompeurs des choses qui ne sont pas le but. Quand une âme possède le secret de ce céleste discernement, et qu'au milieu des ombres d'erreur ou de volupté qui l'entourent en ce monde, elle soutient courageusement sa marche vers le foyer de la lumière éternelle, elle est déjà dans cette voie de la vision dont parlent les saints, *in via visionis*, et l'heure suprême, si elle la surprend dans cette voie, ne fait qu'abréger la marche et supprimer en un moment toutes ses longueurs.

[1] *Fragments sur l'Art et la Philosophie* recueillis dans les papiers d'Alfred Tonnellé, publiés par M. Heinrich, professeur à la Faculté des lettres de Lyon. 2e édition. A Paris, chez Douniol.

De là vient qu'à travers les larmes qu'elles laissent après elles, les jeunes morts ont je ne sais quel charme particulier dont on ne saurait se défendre. On sent bien que l'âme pure et ardente qui tendait à pénétrer dans le sanctuaire de toute vie gagne beaucoup à ne pas languir longtemps sous le portique, et que bienheureuse est-elle de posséder déjà la substantielle harmonie dont nous saisissons si péniblement les premiers préludes !

Je ne voudrais donc pas plaindre ces âmes privilégiées. Les anciens les enviaient, et chantaient que ceux qui tombent jeunes sur le champ de bataille sont les enfants chéris des dieux. Encore moins voudrais-je dire qu'elles n'ont pas achevé leur œuvre. Si l'on entend par ces mots le rassasiement d'un être qui a su atteindre l'extrémité de ses désirs, quelle âme ardente achève son œuvre ici-bas et peut nourrir l'espérance de s'endormir satisfaite ? Toute science ne se change-t-elle pas dans une telle âme en nouvelle soif de savoir ? et tout amour fait-il autre chose en elle que d'y creuser cet abîme des désirs que peut seule combler la possession de Dieu ? Non ! non ! rien de grand ne se termine ici. C'est assez pour la gloire d'une âme d'avoir commencé le cantique. A quelque strophe que la main du divin Maître arrête son chant, il était achevé, car il appelait le suprême bien, et qu'y aurait-il au delà ?

J'ai fait ces réflexions en tournant la dernière feuille d'un livre étrange, que je dois à deux amis. L'un d'eux, mort hier dans sa vingt-sixième année, l'a écrit sans le savoir et sans le vouloir. Doué d'une intelligence brillante et d'un cœur pur autant que profond, il allait par les chemins de la jeunesse, plein de confiance et d'ardeur, aspirant à pleins poumons toute brise venant de Dieu, libre de toute contrainte autre que celle d'une conscience chrétienne, riche, heureux, amant passionné de toute science, linguiste, philosophe, poëte, artiste, n'ayant connu de la souffrance que ce qu'il en faut aux âmes généreuses pour les approfondir, touchant d'un pied léger et fier une terre qui semblait faite pour charmer son matin, croyant à l'avenir, aimant la vie comme l'aiment les belles âmes, en la dédaignant, et parlant du bonheur de mourir comme on en parle à vingt ans, dans l'enivrement d'un printemps splendide.

Je ne sais si l'on imaginerait facilement une plus riche nature. La conscience de sa force l'avait affranchi de bonne heure de toute servitude d'école ou de parti. Profondément original, *il pensait*, il ne se souvenait pas. Quand il voyait la vérité, il n'ouvrait pas un livre pour s'assurer de la reconnaître, il allait droit à elle, et s'enivrait de la joie divine de la saisir et de la posséder. Dans ses recherches, il suivait hardiment les caprices de son esprit ; rien ne l'arrêtait. Ame

puissante et vigoureuse, à laquelle une sage et excellente éducation avait donné deux maîtres intérieurs, les seuls auxquels elle ait voué une absolue obéissance : l'amour de la science et la pratique de la foi chrétienne.

Son amour de la science était complétement désintéressé. Dès les premiers jours de sa jeunesse, Alfred Tonnellé avait eu la fortune de rencontrer sur sa route un maître de la philosophie chrétienne, le P. Gratry, et l'illustre métaphysicien lui avait marqué sa voie en dehors de toute préoccupation de carrière officielle. Le P. Gratry l'a raconté lui-même dans une lettre devenue publique. Il lui disait : « Que votre carrière soit la recherche de la vérité dans toutes les directions de l'esprit, pendant votre vie tout entière. Soyez un serviteur de la vérité seule. Il vous faudra pour cela bien du courage et bien du travail. Tâchez de tout savoir, tout ce qu'on peut savoir aujourd'hui; mais, au lieu de vous disperser, ne laissez jamais votre cœur ou votre foi pour courir aux curiosités de l'esprit ou à ses gloires. Restez profond par l'amour et par l'humilité. » Ce conseil, qui serait inapplicable ou dangereux, s'adressant aux âmes vulgaires, avait été recueilli cette fois par un esprit capable de le comprendre, et le jeune philosophe, fermant les yeux à tout sourire des ambitions banales, avait donné sa vie à l'amour seul du vrai. Dirai-je qu'il fut soutenu sur ce chemin par la main tendre et savante qui le lui avait montré? L'auteur de la *Connaissance de Dieu* a raconté dans la lettre dont j'ai parlé déjà quelle était la douceur de ces longues journées durant lesquelles, entre le maître et le disciple, il y avait partage de tout travail, de toute découverte et de toute joie intellectuelle. Le savant oratorien est très-généreux envers ses disciples ; il l'a été cette fois comme toujours dans la tendre expression de ses souvenirs, et il s'est plu à parler du secours puissant qu'il reçut de son élève pour ses grands travaux. Alfred Tonnellé n'est plus là pour *se défendre*, et pour rapporter toute gloire à qui elle est due ; mais, s'il pouvait parler, je sais qu'il rendrait hommage avec nous à la modeste et profonde bonté d'un maître qui, fidèle à ce mot de Jésus : *Nolite vocari rabbi*, trouve ses joies les plus délicates à grandir tout ce qui l'entoure. Semblable au guide des montagnes qui, conduisant l'étranger sur des sommets élevés et lui découvrant un merveilleux spectacle, n'imagine point d'en tirer vanité par lui-même, le P. Gratry guide vers Dieu toute âme qui lui demande le chemin, et, s'oubliant aussitôt toujours, ne pense qu'à féliciter l'étranger de sa joie. Laissons-le donc admirer dans les autres des mérites qui sont surtout dans son cœur, et, si nous avons besoin d'un guide pour monter vers les hauteurs de Dieu, ne nous lassons point de demander son secours. Quel autre saurai mieux y conduire? cet homme habite le pays.

La passion de la science ne fut pas la seule règle que connut Alfred Tonnellé. Il en possédait une autre plus sûre et plus nécessaire : je veux dire la foi chrétienne et la pratique des devoirs de la religion. Cette foi était parfaitement profonde et solide dans l'âme d'Alfred Tonnellé. Dirigé dans ses premières études par son père, savant et illustre médecin de la ville de Tours, élevé plus tard à Paris, suivant les cours d'un des colléges de l'Université, ayant connu par conséquent de bonne heure les combats du bien et du mal où la volonté chrétienne doit faire ses premières armes, il avait comme plus d'un autre gagné la bataille, et rapporté de la lutte une âme décidément acquise à la cause de Dieu.

Je ne me donnerai pas la peine de dire que la pratique de la religion n'entrava point le développement de ce vigoureux esprit. C'est un reproche qui a vieilli et que l'on commence à ne plus faire aussi volontiers à l'Évangile. Nous ne sommes plus au temps où M. de Chateaubriand faisait un acte d'immortel courage en prouvant que la religion chrétienne ne condamne pas l'homme à l'idiotisme. Si *le Génie du Christianisme* était à refaire aujourd'hui, ce serait à un autre point de vue, non moins important que le premier, car il s'agit de démontrer maintenant que l'Église peut accepter l'esprit moderne, et qu'elle n'entravera point les progrès et la liberté du monde. Le combat s'est déplacé, parce que la victoire a été remportée par nos pères sur le terrain philosophique et intellectuel. Encore une fois, il n'y a pas à y revenir; mais ce qui me semble intéressant à étudier de près, c'est l'éminent service que peuvent rendre à un esprit admirablement libre et fier la discipline chrétienne et l'habitude de cette continuelle victoire intérieure que nous appelons l'*état de grâce*. Je voudrais montrer comment cette règle intérieure de la vie morale a d'admirables conséquences dans la vie intellectuelle, dans le développement de la pensée philosophique, dans le goût littéraire et jusque dans le sentiment des arts. Je voudrais faire toucher du doigt, à l'aide d'un remarquable exemple, le trésor de force et de sagesse que la discipline évangélique ajoute à de puissantes facultés de nature, et comment un riche et surabondant esprit trouve dans les vertus de la grâce divine, qui commandent sa vie intime, le secret d'une haute possession de soi qui le sauve des écueils, où tant de nobles intelligences, affranchies de Dieu, ont laissé le souvenir de leurs naufrages. Ce serait la démonstration dans l'ordre intellectuel de ce grand mot de Bossuet sur les incrédules : « Ils vont par l'indépendance à la servitude; nous allons par l'obéissance à la liberté. »

Je trouve une preuve singulièrement frappante de cette vérité dans les *Fragments sur l'Art et la Philosophie*, d'Alfred Tonnellé. Qu'on me permette de les étudier surtout de ce point de vue. J'ai dit déjà

que leur jeune auteur les avait écrits indépendamment de tout point de vue de publicité, et qu'une autre main que la sienne les avait réunis et édités après sa mort. Cette main est celle d'un ami du jeune philosophe, qui, après avoir longtemps vécu près de lui et partagé les premières confidences de sa vie scientifique, a recueilli dans ses papiers les notes éparses dont on a fait un livre[1].

Ces notes étaient pour la plupart oubliées de leur auteur et depuis longtemps égarées au milieu de papiers indifférents. Quand une idée claire et forte avait tracé son sillon dans l'esprit du jeune penseur, il s'arrêtait et lui donnait à la hâte, au crayon, une expression vivante. Dans la lutte intérieure qui se livrait en ce libre esprit entre le langage et l'idée, la victoire n'était jamais longtemps indécise. Quand le mot français servait mal la profondeur de l'idée, le jeune philosophe la disait en allemand ; si l'anglais était plus vif et plus ferme, il parlait anglais. Possédant ces deux langues comme la sienne propre et sans aucune différence, il n'avait guère la patience de chercher longtemps dans le français l'équivalent d'un mot étranger bien fait et original; il l'acceptait lui-même, l'intercalait provisoirement dans sa phrase et passait outre. De là viennent les nombreuses citations allemandes que renferment les fragments. Encore qu'un pareil exemple ne puisse point être fort dangereux, je me garderais bien de donner ce genre de composition comme un modèle à imiter ou comme une méthode à suivre. Il est plus que probable que, si Alfred Tonnellé eût donné lui-même au public le résultat de ses méditations, il eût presque partout effacé ces capricieuses saillies de langage et ramené tout le style à l'unité; mais, plus modeste que plusieurs comme plus profond, il avait su éviter le piége d'une publicité hâtive, se rappelant peut-être le mot aimable et sage de saint François de Sales : « Ce n'est pas en estudiant qu'il faut faire des livres, mais quand on a fort estudié. Cette sorte de fruicts ne sont meurs qu'en l'arrière-saison, c'est-à-dire sur la fin de l'automne. »

Serait-il inexact de dire qu'il y a pour certaines âmes des automnes factices, et que, de toutes les conditions qui peuvent donner une maturité précoce, l'approche, même inconnue, de la mort est la plus

[1] Ce n'est point la première fois que M. Heinrich rend un tel service à la cause des lettres. Le jeune et déjà célèbre professeur de la Faculté des lettres de Lyon a eu l'honneur de contribuer pour une part considérable à la publication des œuvres complètes de Frédéric Ozanam. Ce qu'il a déployé dans ce long et minutieux travail de zèle pour la mémoire du savant écrivain, d'intelligence à deviner sa pensée, de précoce érudition, de patience et d'instinct scientifiques, n'a point été assez connu de ceux qui, sans le savoir, ont recueilli les fruits de son travail. Je suis heureux de trouver l'occasion de rendre ici un témoignage public de reconnaissance à M. Heinrich, en même temps qu'un sincère hommage à un talent qui permet de tout espérer pour l'avenir.

puissante? C'est un astre qui éclaire et échauffe avant de paraître à l'horizon; c'est un soleil qui féconde les âmes à la veille de se lever sur elles. On avouera du moins que les pages d'Alfred Tonnellé n'ont gardé du printemps où elles furent écrites que la fraîche beauté des vives émotions et des généreux élans, et qu'elles unissent à ces rayons matinals toute la chaleur et toute la richesse des plus fécondes soirées!

On peut marquer trois parts dans les *Fragments* : celle de la philosophie, celle de l'art et celle des méditations religieuses. Je dirai un mot de chacune d'elles. Je citerai souvent.

I

« L'esprit n'est à l'aise, l'esprit n'a de repos ni d'assiette que dans la notion de l'infini. Ainsi il conçoit, s'il ne la comprend pas, une grandeur infinie; mais une chaîne indéfinie de causes et d'effets se produisant l'un l'autre, une grandeur indéfiniment croissante ou décroissante, il ne saurait l'admettre.

« Par exemple, le temps, l'espace, ces deux énigmes où l'esprit confondu se heurte sans cesse. L'étendue a-t-elle une dimension actuellement limitée? Les soleils ont-ils un nombre actuellement arrêté? L'esprit ne conçoit à cet égard rien de positif. Cette incertitude lui répugne; elle se présente comme un cauchemar, comme une de ces hallucinations qu'on a en rêve d'un but toujours poursuivi et jamais atteint, d'une action toujours continuée et jamais terminée, qui deviennent un véritable tourment pour l'esprit et dont les anciens avaient fait un des supplices de leur enfer (Sisyphe, les Danaïdes). Ou plutôt ces obsessions ne sont-elles pas la forme sensible qu'affecte instinctivement en nous cette impossibilité de concevoir une durée ou un espace indéfinis, c'est-à-dire autre chose que l'infini?

« Il y a là un fait délicat que je voudrais rendre clair par un autre exemple. Ainsi cette série d'idées : je me sens bon; je suis content de moi; mais c'est de l'orgueil, et je m'humilie; puis je m'enorgueillis de nouveau et davantage de m'être humilié, je m'en fais un mérite; puis je m'humilie de ce nouvel orgueil, et je m'enorgueillis de cette nouvelle humilité, et ainsi de suite à l'infini. — Ce raisonnement sur l'humilité, n'est-ce pas tout simplement un symbole de cette vérité, que nous n'avons que tourment et souffrance en dehors de l'infini? Vérité qui reparaît en nous sans cesse dans notre cœur, dans notre sensibilité, dans notre esprit, et qui, si l'on veut y regarder, tient dans toute la trame ordinaire de notre vie et de notre pensée une place bien plus grande qu'on ne le croit généralement. »

Arrêtons-nous ici, et signalons nettement l'écueil vers lequel se sent entraîné tout d'abord notre jeune philosophe. Point de repos pour l'esprit hors de la notion de l'infini; beaucoup plus d'identité qu'on ne pense entre les mille contradictions qui remplissent l'univers; un

retour continuel de la pensée sur elle-même; l'instinct d'étendre sans fin les notions fondamentales de temps et d'espace, par conséquent de les jeter dans l'infini, c'est-à-dire en Dieu. Donc tout en Dieu ; donc Dieu partout et en tout. C'est le cri de toute intelligence qui a pensé, de tout cœur qui a grandi dans l'amour, c'est le dernier mot de toute poësie, c'est en même temps une admirable formule théologique et divine : « *In ipso vivimus et movemur et sumus,* » tout mouvement, toute vie, tout être en Dieu.

Mais alors, où commencent et où finissent les choses? Et d'abord, commencent-elles et finissent-elles? Pourquoi tracer arbitrairement des limites dans l'être et ses évolutions? Cet infini que nous concevons et dont la métaphysique affirme qu'il est la seule substantielle et éternelle réalité ne serait-il pas un pur et simple concept de notre esprit, un idéal formé en nous à l'occasion de l'écoulement indéfini des choses? Πάντα ῥέει, tout s'écoule, tout devient. Le *devenir*, voilà donc la loi fondamentale de toute existence, même de l'existence essentielle, c'est-à-dire de Dieu ; ou plutôt Dieu n'est plus que la formule de ce passage incessant de la puissance à l'acte qui est la loi génératrice de l'univers. Dès lors, tout se ramène à une étonnante et merveilleuse unité. Les contradictions mêmes de l'ordre intellectuel et moral ne sont plus que le va-et-vient, le flux et le reflux de l'être dans sa solennelle évolution de la puissance à l'acte. Le fonds de l'être est manifestement indifférent au bien et au mal : les contradictoires sont donc identiques, puisqu'ils *sont* également, et sous quelque forme qu'on le considère dans le oui ou dans le non, dans le vice ou dans la vertu, le monde n'est qu'une manifestation passagère de l'éternelle puissance qui, cherchant toujours l'acte, s'individualise un moment dans telle ou telle existence déterminée, pour rentrer ensuite en soi-même et reprendre sa grande marche indéfinie dans le devenir.

Je ne suis point tenté d'être panthéiste. Je confesserai cependant que j'ai plus d'une fois entrevu le précipice et compris le vertige qui pourrait y attirer. Quand on entre courageusement dans la méditation de la nature divine et que l'on commence à se sentir à la fois pénétré et enveloppé par l'infini, à côté du repos et de la joie qu'en éprouve l'âme, il est difficile qu'elle ne soit pas saisie de troubles étranges. Une dangereuse illusion l'appelle : il lui semble que plus elle rejettera dans le vague les limites du fini, plus l'idée de Dieu va grandir et se dégager. Le sophisme de l'identité absolue se présente ; il a ses apparences de grandeur. L'indécis même et l'illimité dans lesquels l'âme se plonge en acceptant ces idées nouvelles ont leur puissante séduction. Ils répondent à des passions secrètes de l'intelligence et surtout du cœur. En un mot, je crois difficile qu'un esprit jeune et ardent, abandonné à ses seules forces, doué d'assez de hardiesse pour se lancer

sans guide sur cet océan de problèmes, ne s'y égare pas et n'ajoute pas au scandale offert par tant de nobles esprits qui, au nom de la philosophie, trahissent en nos jours toute la doctrine philosophique.

Je n'ai plus besoin d'indiquer les suites de cette trahison. Si désolantes qu'elles soient, il faut s'étonner qu'elles ne soient pas plus funestes dans la pratique, et, n'était l'inconséquence, qui est le fond de la nature humaine dans le mal comme dans le bien, le monde serait épouvanté des monstres que ces erreurs enfanteraient. Nous voyons de célèbres panthéistes défendre hautement et noblement parmi nous les principes de la plus pure et de la plus austère morale, et vraisemblablement les appliquer eux-mêmes. Je le sais, je les en loue et les admire : d'autant plus que je persiste à n'apercevoir aucune liaison de cette belle morale avec leurs théories. Un peuple qui, prenant au mot ces rêveurs, rejetterait avec Strauss la personnalité divine et admettrait avec Hegel l'identité des contradictions, serait bientôt l'ennemi du genre humain et une sorte de prodige pervers contre lequel devrait aussitôt se mettre en défense tout le reste des hommes.

Le christianisme n'entrave nullement la recherche philosophique. Il ne condamne pas l'effort de la libre spéculation sur les grands problèmes de l'existence de Dieu, de sa nature, de ses attributs, de ses rapports avec le monde. Il se contente de dire trois mots au jeune philosophe qui, plein de hardiesse et de vigueur intellectuelle, aborde ces hautes régions. Le jeune homme écoute, et, s'il a conservé la grâce de respecter la parole divine, il répète au commencement et à la fin de chaque journée philosophique les trois mots que lui a dits le christianisme : *Credo in unum Deum creatorem*, je crois en un seul Dieu créateur. Dès lors il peut marcher. Le voilà libre de pousser ses recherches aussi avant qu'il le voudra ; il possède une boussole qui suffit à le sauver des écueils. Quelque grande que lui paraisse la nature, et quelque enivrement qu'il éprouve à se perdre dans la contemplation de l'univers, ne craignez pas qu'il les confonde avec Dieu. Il vient de dire : *Credo in unum Deum creatorem*, et ces mots lui ont donné en un seul coup, avec la grande distinction du fini et de l'infini, tout le secret de la personnalité divine. Quelque vaste que lui apparaisse l'intelligence de l'homme, quelque orgueil qu'il ressente à voir briller en soi, si éclatante et si vive, cette flamme céleste qui comprend et aime Dieu, ne craignez pas qu'il se confonde avec le divin objet de son intelligence et de son amour. *Credo in unum Deum :* Il y a deux termes distincts dans cette brève pensée. Je ne suis donc pas Dieu, comme ils l'ont dit, puisque je crois en Dieu et que je l'adore au-dessus de moi; puisque je l'adore présent en moi, oui, mais distinct de moi, et source intarissable d'une vie dont à peine ai-je encore la force de recueillir les gouttes! — Quelque profonde mélan-

colie que lui inspirent les vicissitudes de la terre, et ce passage continuel des choses qui appelle si sensiblement un état meilleur, ne craignez pas qu'il tombe dans la religion du *devenir*, ni qu'il s'abandonne découragé à ce fleuve fatal de l'être qui emporte indifféremment dans ses flots tout bien et tout mal. *Credo in unum Deum creatorem.* Ces mots révèlent à son âme l'existence d'un éternel moteur immobile, principe de tout mouvement comme il en sera la fin, source d'où part tout être, océan où tout être aboutit, sans se perdre, roi immuable de cette cité permanente que poursuit si douloureusement ici-bas le flot fugitif de nos espérances et de nos regrets. Enfin s'il a ses heures de tristesse, s'il ressent ces angoisses intérieures, compagnes inséparables de toute vie réfléchie, auxquelles l'âme doit ses meilleurs trésors et qu'il faut savoir ne pas livrer aux consolateurs vulgaires, ne craignez pas qu'il s'abaisse pour se guérir, ni qu'il aille demander au dieu dégradé des sophistes des secours indignes d'une âme. Il sait que l'homme de bien est cent fois plus grand que ce dieu-là ; et, repoussant du pied l'idole qu'on lui montre, il lève la tête et répète le symbole chrétien : *Credo in unum Deum Patrem...* Je crois en un Dieu qui est mon père ! Perdu naguère dans la contemplation de la grandeur, il se perd maintenant dans la contemplation de l'amour. Il sent bien que cet amour de père ne le trompera pas ! Il ne se console point de ses désirs déçus et de ses aspirations trompées par la puérile admiration des grandes lois naturelles ; il n'invoque pas l'ordre du grand devenir et de l'écoulement universel des êtres devant le lit de mort de son père ou de sa fiancée ; il s'adresse à cet ami certain, connu, éprouvé, vivant, parlant et aimant qui est son Dieu ; il lui parle, il l'interroge, il entend ses réponses, il pleure dans ses bras, il reçoit ses promesses, il recommence courageusement, sur la foi de cet amour indéfectible, le dur sillon de la vie !

Telle est l'influence qu'exerce le christianisme sur la spéculation philosophique ; voilà le sens des trois mots qu'il dit au jeune philosophe pour le guider et l'éclairer dans ses recherches; voilà le Dieu qu'il lui recommande de n'oublier jamais. Alfred Tonnellé ne l'oublia pas.

Je tourne quelques feuillets de ses notes philosophiques, et je lis ces lignes :

« On appelle *mouvement* le passage de la puissance à l'acte. Mouvement est en ce sens synonyme de l'allemand *Werden*. Toute vie finie est en mouvement, c'est-à-dire que toute vie finie est en passage, tend vers un terme, n'est point un état permanent.

« La théorie panthéiste hégélienne a le tort de placer au commencement, non pas l'acte, mais la puissance. Pour elle, l'acte sort et se dégage de la puissance (*ex potentia*), tandis qu'en réalité la puissance ne saurait être

comprise que produite par l'acte, l'acte créateur la précédant et la causant.

« Les hégéliens ne voient pas qu'en toutes choses la vie commence, non pas au germe, mais à l'acte générateur ; qu'il n'y a pas de développement spontané, que tout mouvement est reçu, remonte à une cause motrice, et que la somme du mouvement n'augmente pas dans l'univers.

« Une autre erreur de la philosophie allemande a sa source précisément dans sa conception et son amour de l'ordre idéal, de l'harmonie universelle, dans son désir de saisir et de comprendre le monde comme un tout harmonieux, un *cosmos*.

« En effet, en ne voulant pas tenir compte des imperfections des choses créées et finies, les Allemands transportent dans ce monde passager, imparfait et limité, leur idée de l'ordre suprême et du monde parfait ; ils veulent absolument l'y trouver réalisé, et alors, niant l'ordre supérieur et infini, ils reconstruisent le monde d'après leurs idées, donnent l'enchaînement logique de leur pensée comme celui des choses, et l'ordre factice de leur système comme l'ordre réel du monde.

« C'est ainsi que pour supprimer les contradictions qu'il aperçoit, et pour réconcilier les contraires, Hegel n'admet plus que des distinctions apparentes, et proclame au fond l'identité de toutes les antinomies, de l'idéal et du réel.

« Toute sa philosophie tend à concevoir ces contradictions que l'esprit aperçoit dans le monde comme réconciliées, c'est-à-dire à créer avec tous les éléments que lui offre la vue des choses l'ordre universel ; sans faire attention que les choses créées, par cela même qu'elles sont finies, ne peuvent réaliser l'ordre suprême. Ce désir de la réalisation immédiate de l'ordre ici-bas les égare.

« Cette aspiration vers l'ordre et ce combat pour y parvenir sont le caractère même du christianisme. Dominé au contraire par les idées panthéistes, le génie allemand se détachant du christianisme, qui ne promet la réalisation de l'ordre que dans une autre vie, a opéré un retour vers le paganisme et les idées grecques, vers lesquelles il incline, parce qu'il admet que la Grèce a conçu le monde comme un tout harmonieux, un *cosmos* dont rien ne troublait l'unité.

« De là ce regret des dieux de la Grèce ; de là ce second monde de Gœthe, qu'il regarde comme plus parfait que le premier ; le monde de son âge mûr et de sa vieillesse, où l'a mené une seconde évolution de son génie ; qu'il résume dans la dernière partie du *Faust*, où Hélène prend la place de Marguerite et est regardée comme une conception plus haute de la beauté.

« Ainsi les Allemands veulent, bon gré mal gré, faire du monde de l'homme le monde divin. C'est le chemin de l'égoïsme et de l'orgueil. L'âme n'a plus d'aspiration au-dessus d'elle et se repose en elle comme centre. Ils veulent arriver à l'harmonie en oubliant ou niant ce qui est supérieur à soi, en décapitant le monde.

« On conçoit comment ces idées, tombant dans le domaine de la politique et de la pratique, enfantent le communisme, les utopies sociales, le droit à la jouissance, au bonheur immédiat, la réhabilitation de la chair.

« Ceci explique le mouvement grossier et violent de Feuerbach et de Stirner, comme suite du panthéisme de Hegel.

« Singulière illusion de l'orgueil humain, qui est bien le fond de toutes ces théories, qui se croit de bonne foi le centre du monde et le terme où aboutissent les choses! Les moralistes chrétiens ont bien raison : *racine cachée.* »

Entre toutes les questions de philosophie qui occupèrent Alfred Tonnellé, celle du langage attira ses meilleurs efforts. Il était merveilleusement préparé à l'étude de ce difficile sujet par ses connaissances et ses aptitudes en linguistique. Je n'ai pas le temps d'analyser ici le résultat de ses recherches, et les éloges que j'en pourrais faire seraient trop obscurs et trop inutiles après que M. le prince de Broglie les a publiquement récompensées d'un suffrage illustre [1]. Je veux seulement montrer encore en ce point le service immense que la foi chrétienne rendit au jeune philosophe, et comment, même à son insu, il n'a cessé de suivre dans ses libres spéculations de linguiste la règle intérieure du christianisme. On sait les graves difficultés que présente la question du langage. Elles naissent d'abord au sujet de son origine. L'homme a-t-il reçu dès le premier jour la langue complète et achevée des sociétés civilisées? Ou bien, au contraire, le langage est-il une conquête que l'homme se doive uniquement à lui-même? En un mot, le langage est-il absolument l'œuvre de Dieu ou absolument l'œuvre de l'homme? L'histoire des langues oppose à la première solution des obstacles insurmontables ; la philosophie en oppose d'insurmontables à la seconde. Une troisième hypothèse intervient entre ces deux extrêmes. Si l'homme a été créé dès le premier jour dans le plein développement de ses facultés physiques et morales, il est évident que le Créateur ne l'aura point doué de facultés vides et inactives. L'homme aura parlé dès le commencement comme l'oiseau chantait. Est-ce à dire qu'aucune part ne reste à la libre activité de l'esprit humain, et que l'homme n'ait rien pu faire pour développer le don de Dieu? Ici se présentent toutes les démonstrations de l'histoire. Il est certain qu'une part très-grande doit être faite à la liberté humaine dans le perfectionnement ou la dégradation des langues. Elles suivent fidèlement l'état religieux, intellectuel, moral des sociétés; elles sont peut-être le miroir le plus fidèle de la conscience des peuples. On y sent tous les hasards de la libre évolution de l'humanité dans le bien et dans le mal. L'hypothèse qui présente le langage comme un don de Dieu perfectionné par l'homme, comme « un produit de l'activité humaine, mais agissant sur une donnée primitive, » est donc sans aucun doute la seule vraiment philosophique, vraiment soutenable en raison, la seule également éloignée d'un rationalisme farouche et d'un mysticisme exagéré. Mais qui ne

[1] Voyez le *Journal des Débats,* 6 et 7 décembre 1859.

voit que tous les éléments de cette sage solution sont donnés par la foi chrétienne qui enseigne et la création de l'homme, et sa création dans un état de développement complet, et sa première éducation par Dieu, particulièrement à l'égard du langage, et le commandement que Dieu lui fait de travailler et d'orner le monde, par conséquent davantage encore de développer ses dons spirituels ? La solution la plus rationnelle des problèmes soulevés par *l'origine du langage* est donc implicitement contenue dans les enseignements du christianisme, et la fidélité d'Alfred Tonnellé à suivre les avis de ce maître intérieur a dû, je n'en doute pas, le guider très-sûrement dans le cours de ses belles recherches.

Mais où j'admire surtout le service rendu par la doctrine chrétienne à la recherche philosophique, c'est dans un autre point plus délicat de la question du langage. Je veux dire la question des rapports du signe avec l'idée. De profondes analogies rattachent, ce semble, cette question aux plus importants de nos dogmes.

« Il y a, dit Alfred Tonnellé, deux lois fondamentales d'où découlent toutes les questions relatives au langage, et qui les expliquent :

« 1° Que l'esprit de l'homme est assujetti à se servir de la matière dans tous ses développements et toutes ses manifestations. La matière est la base et l'instrument de tout; pensées, sentiments, actions, tout doit emprunter son secours ;

« 2° Que la matière a pour but et pour rôle unique de manifester et de servir l'esprit qui ne peut pas se passer d'elle.

« D'où il résulte que le signe est à la fois un instrument et un obstacle, un appui et une entrave; qu'il ne doit être ni développé par lui-même, ni annulé.

« L'idée n'est véritablement fixée, n'a pris forme que lorsqu'elle a trouvé le mot, et, dès que l'esprit trouve le mot pour l'idée qu'il rattachait à quelque impression, il abandonne tout autre signe, et l'idée se formule, se précise, existe pour lui dès ce moment.

« Pour les objets qui n'ont point de corps, il faut qu'ils en aient un dans notre pensée ; il faut qu'ils prennent un corps pour être perceptible à notre esprit, et ce corps, c'est le mot [1].

« La langue est nuisible à la pensée de deux manières, si elle est trop pauvre ou trop riche, trop ou trop peu développée. Dans le premier cas, elle ne suffit pas à l'idée ; dans l'autre, elle l'encombre, la cache, l'étouffe, et on tombe dans un formalisme vide. »

Voilà certes de fermes et sages pensées, fécondes en riches déve-

[1] « Essayez de voir votre esprit, dit le P. Gratry, regardez bien : tant qu'il n'y a pas de mots sous ce regard intellectuel, vous n'apercevez rien ; et dès que vous voyez, il y a des mots. » (*De la Connaissance de l'âme. — La parole.*)

loppements, où rien n'est abandonné aux vains caprices de l'esprit, mais fondé en raison et en expérience.

Or veut-on me permettre de dire que la discipline intellectuelle chrétienne prépare merveilleusement l'esprit à cette sage mesure ? Veuillez remarquer d'abord qu'elle n'est pas si facile à garder qu'on croit. Si vous versez du côté du matérialisme ou du sensualisme, vous perdez toute notion des véritables rapports de l'idée avec le signe. Vous emprisonnez l'idée dans le mot comme l'âme dans le corps, vous supprimez entre l'une et l'autre cette lutte féconde, qui seule peut enfanter de véritables lumières comme de véritables vertus. Si vous êtes idéaliste, vous ne pouvez plus comprendre la nécessité du signe pour la formation de la pensée. Vous imaginez que l'homme a pu créer le langage, tandis que le langage eût été le premier instrument nécessaire à l'homme pour cette création ; vous vous perdez dans un mysticisme qui n'a pas même la consolation de s'égarer pour l'amour de Dieu, et vous n'entendez plus rien au mystère de la formation de l'idée par son incarnation dans la parole.

Je viens de dire : *Incarnation de l'idée dans la parole.* Ce n'est pas sans dessein que j'ai appelé ici la formule précise du dogme chrétien fondamental. Placez en effet devant les problèmes philosophiques et philologiques, dont je viens de parler, un esprit habitué de bonne heure à méditer le grand mot chrétien : *Verbum caro factum est*, et je prétends que vous allez voir cet esprit saisir nettement et sans trouble les vrais rapports de l'idée avec le signe.

Elle est si claire et si précise, la sainte théologie catholique sur tous les mystères des rapports du Verbe avec la chair ! Elle a porté la lumière de ses définitions dans de telles profondeurs et de si fins détails ! Elle a rejeté si fermement les deux erreurs contraires sur le grand objet du Verbe incarné ! — Point de corps ! disaient les uns ; le corps humain est indigne du Fils de Dieu ! Le Christ a paru naître et mourir, mais il n'avait revêtu qu'une chair apparente. — Point de divinité ! disaient les autres. Il n'y a que l'homme dans le Christ; en lui tout est créé comme en nous-mêmes, et rien ne surpasse dans sa naissance l'œuvre commune de la terre. — Il est Dieu et homme, répondait l'Église ; vrai Dieu et vrai homme, vrai verbe de Dieu, lumière de lumière, vrai chair de l'homme avec ses affections et ses souffrances. « Car, disait le grand Athanase, comme l'âme rationnelle et la chair sont un seul homme, ainsi Dieu et l'homme sont un seul Christ. »

Toute la suite des enseignements chrétiens garde cette admirable mesure, montrant toujours dans le grand ouvrage de la restauration humaine la matière comme l'instrument propre de l'esprit. Certes, la foi est esprit ; mais « la foi vient par l'audition, et comment en-

tendront-ils sans prédicateurs ? » et la matière reparaît dans la parole apostolique. Certes la grâce est esprit ; mais quelle marque aura l'homme du don conféré de la grâce ? Le Christ Dieu et homme établit des sacrements pour l'homme âme et chair, et la matière y reparaît comme instrument de l'esprit. Tout marche ainsi dans la divine économie du christianisme. Rien pour l'idéalisme, rien non plus pour un matérialisme grossier. La matière y paraît toujours, mais elle n'y paraît jamais pour elle-même, et ne fait que servir l'idée. Certes le christianisme est esprit ; mais le christianisme n'est pas une théorie abstraite, il est une société. Il doit donc vivre et grandir au milieu des hommes, il a droit à une certaine part d'organisation sociale. Rêver l'Église absolument affranchie de tout lien terrestre, c'est raisonner de l'homme sans tenir compte du corps, ou séparer le Verbe de la chair pour épurer l'idée du Christ.

Or je prétends qu'une telle doctrine, si forte, si nette, si bien liée dans toutes ses parties, si bien suivie dans ses plus lointaines conséquences, doit profondément *informer*, comme disait la scolastique, l'esprit qui l'accepte, et lui tracer entre les écueils extrêmes d'un faux mysticisme et d'un sensualisme grossier une route sûre qu'il suivra même sans le savoir, et par la seule habitude de penser désormais avec mesure et justesse. Les belles études de M. Alfred Tonnellé sur l'origine, la formation, le développement du langage, sur les rapports du signe avec l'idée, sur le sens réel et idéal des mots et leur sens subjectif, sur les transformations du langage, etc., me semblent offrir une excellente confirmation de cette pensée. Après avoir achevé la lecture de ces fragments philologiques, et recueillant les impressions qu'ils m'avaient laissées, j'ai reconnu que leur qualité vraiment éminente était moins la profondeur toujours originale de la pensée, ou l'éclat d'un style à la fois classique et libre, que la *mesure*, cette sagesse de l'esprit, qui est presque une vertu, car la volonté y a beaucoup de part, et que dans un jeune homme elle ne peut être que le résultat d'une continuelle victoire remportée sur de violents adversaires. J'ai cru découvrir, et j'ai montré dans l'habitude de la discipline intellectuelle chrétienne la source de cette victoire féconde; je n'hésite pas à dire que telle est, à l'égard de M. Alfred Tonnellé comme à l'égard de beaucoup d'autres bons esprits, mon entière et invincible conviction.

J'entends d'ici l'objection des adversaires. Ils me crient que la foi chrétienne est incompatible avec la liberté philosophique, et qu'une doctrine qui trace dans un esprit d'aussi fermes sillons que ceux dont j'ai parlé ne laisse plus rien à la noble indépendance de l'esprit. — J'invite les chevaliers de la *science indépendante* et de la *recherche désintéressée* à lire les fragments philosophiques du jeune penseur

chrétien, et, relisant ensuite leurs propres ouvrages, à se demander tout seuls et sans bruit, c'est-à-dire sincèrement, lesquels de ces écrits portent les marques de la véritable liberté désintéressée. Qu'on ne s'y trompe point : pour être tournés contre l'Évangile, les préjugés rationalistes n'en sont pas moins des préjugés, et l'obligation de contredire constamment toutes les données de la révélation chrétienne peut devenir à la longue un cruel esclavage. On commence peut-être à s'en apercevoir. — Qu'ils cessent donc de tant vanter leur indépendance! La vraie, la bonne originalité est-elle si commune dans leurs écrits? Hélas! qu'ils se copient et qu'ils se répètent depuis cinquante ans, depuis Strauss, par exemple! Et quant à l'école spiritualiste que je respecte et que j'honore pour ses nobles instincts, comme elle persiste, depuis que les maîtres se taisent, dans l'uniformité de la même phraséologie et des mêmes tirades! — Eh bien, non, en conscience, je ne vois rien de tel, rien d'obligé, rien de dérobé, rien de délayé sur recette dans les fragments du jeune philosophe chrétien. Tout bon juge, tout lecteur compétent reconnaîtra dans ces pages la noble et fière allure d'une âme que ses convictions religieuses n'ont point entravée, mais qui, d'autant plus libre dans sa recherche du vrai qu'elle se sentait mieux préservée des grandes chutes, a vraiment confirmé parmi nous la belle parole de Bossuet que je me plais à redire : « Ils vont par l'indépendance à la servitude, nous allons par l'obéissance à la liberté. »

II

Si la philosophie est surtout une affaire de raison, l'art est surtout une affaire de cœur. Le philosophe cherche le vrai, qui est l'objet de l'intelligence; l'artiste poursuit le beau, qui est le propre objet de l'amour. Heureux s'il le poursuit de toute la force de ces ailes divines dont Platon a dit dans le dialogue du *Phèdre* : « Le propre des ailes est de porter ce qui est pesant vers les régions supérieures où habite la race des dieux, et elles participent plus que toutes les choses corporelles à ce qui est divin. Or ce qui est divin, c'est le beau, le vrai, le bon et tout ce qui leur ressemble; voilà ce qui nourrit et fortifie les ailes de l'âme! »

Mais, comme l'idée ne peut avoir d'existence réelle sans le mot qui l'exprime, ainsi l'art ou le sentiment du beau ne peut exister sans le secours d'un signe en lequel il s'incorpore. Ce signe est différent selon la nature de l'âme qui le cherche. L'âme qui cherche le beau dans la forme de l'harmonie exprimera ses sentiments en musique; l'âme qui

le cherche dans la forme des lignes et des couleurs exprimera ses sentiments en peinture; l'âme qui le poursuit dans la forme immuable des justes proportions et des rapports exacts exprimera ses sentiments en architecture ou en statuaire.

« L'artiste pense en musique, pense en peinture, dit Alfred Tonnellé; c'est-à-dire qu'il pense en sons et en formes comme on pense en paroles. Sa pensée s'incarne naturellement dans cette forme de sons musicaux ou de lignes, sans passer par l'intermédiaire du mot.

« Il faut que la pensée de l'artiste lui vienne dans la langue de son art, dans la langue où il écrit, et non pas qu'il la traduise de la langue usuelle dans une autre; de même que pour bien parler une langue étrangère il faut que la pensée aille naturellement et de prime abord se mettre dans ce moule.

« Les joies et les peines, les sentiments et les idées du musicien, il les éprouve en musique; il souffre et il jouit, il rit et il pleure, il rêve, il désire, il aime, il pense, il se souvient en musique. Chaque fois qu'il cherche à donner une forme à une idée, c'est une forme musicale qu'il revêt naturellement; il en est de lui comme d'Ovide :

Quidquid tentabam scribere versus erat.

« Beethoven, à la campagne, sent la campagne en musique, et de là la symphonie pastorale; ses impressions champêtres se traduisent en mélodies et en harmonies, au lieu de se traduire en prose ou en vers. Les paroles que nos sensations éveillent en nous sont pour lui des phrases musicales. Il se chante un paysage qu'il a vu comme un écrivain le décrit pour se le représenter. »

On ne saurait mieux dire ni plus heureusement.

Voilà donc l'artiste en possession de son langage propre, en possession du signe que revêtira dans son âme le sentiment du beau. Mais le signe est sensible, il est corps, il est matière. Le sentiment du beau entre donc avec lui dans les mêmes rapports qui unissent l'idée au langage, la pensée au mot. Or, dès que nous voyons l'âme s'unir à la matière, nous devons nous attendre à une lutte violente en même temps qu'à une alliance féconde. Artistes, prenez bien garde à l'idée! prenez bien garde à l'âme que vous êtes chargés de traduire en sons ou en couleurs ! Défendez bien les droits de l'enfant de Dieu !

« Le signe est à la fois un obstacle et un instrument comme le langage. Le parallèle est complet. On peut montrer que toutes les théories et tous les résultats de la philosophie du langage sont applicables à l'art et féconds dans son domaine.

« Il faut que l'idée *transluceat* à travers le signe; *sit symbolum translucens*. Ce n'est pas moins vrai de l'art que du langage.

« L'œuvre d'art doit être comme une lampe d'albâtre dont la matière est pure et belle; l'idée de la beauté brûle au dedans comme une flamme et en éclaire la forme. Il faut que cette forme soit bien travaillée, qu'il n'y ait pas une saillie, un point qui reste dans l'ombre et fasse obstacle au passage de la lumière ; il faut que la matière soit transparente et le rayon vif, que de toutes parts elle laisse passer et se répandre à travers sa substance la flamme divine qui brûle au dedans. »

Cette soumission dans le signe matériel et cette pure victoire de l'idée sont toujours au prix de rudes combats. L'idée est presque toujours trop complaisante ou trop exigeante, trop frêle ou trop forte, trop austère ou trop séduite. La matière est trop sensuelle, trop opaque, trop facilement complice des vils instincts. On pourrait dire à l'artiste le mot évangélique : « Veillez et priez, car l'esprit est prompt et la chair est faible. »

L'âme artistique soulevée par ces ailes de l'amour dont parle Platon, qui l'entraînent à la recherche de son objet, ressent en elle-même deux mouvements contraires, et comme l'élan partagé d'un double instinct. Elle se sent emportée vers le beau idéal qui habite ses rêves et attire ses désirs célestes ; elle se sent en même temps violemment ramenée vers la terre, vers le signe nécessaire à l'expression de ses divines ardeurs, vers la matière qui sera le corps de ses saintes visions. Il faut qu'elle dirige ces deux élans. Si elle en supprime un, elle s'égare. Il faut qu'elle se serve de ces deux forces pour atteindre son but.

Vous rappelez-vous la belle comparaison que Platon emploie pour exprimer l'état de l'âme emportée par l'amour à la recherche du beau ?

Il la compare à un char traîné par deux coursiers. « L'un des coursiers est d'une nature noble et élevée ; il est blanc, son air est dégagé, sa tête haute, il aime la gloire avec tempérance et sagesse, il n'estime que le véritable honneur, il obéit, sans qu'on le frappe, aux seules exhortations de la voix du cocher. L'autre est épais, il a les membres ramassés, la tête grosse et alourdie, les naseaux aplatis, la peau noire, les yeux glauques, le tempérament sanguin ; plein de fougue et de violence, il obéit à peine au mors, au fouet et à l'aiguillon. » — Voilà l'esprit et la chair, l'idée et le signe, le sentiment du beau et le symbole matériel. Or, continue Socrate dans le dialogue, quand l'âme rencontre l'objet de sa recherche (quand l'artiste se trouve devant la beauté qu'il doit exprimer en son langage), la lutte entre les deux coursiers se déclare terrible. L'un, docile au cocher qui est la droite raison, la partie divine et maîtresse de l'âme, entraîne le char vers le bel objet, avec une ardeur contenue par l'admi-

ration et le respect ; l'autre ne connaît plus ni frein ni voix ; il s'irrite, se cabre, et, hennissant de colère, il ne pense qu'à repaître ses vils et honteux instincts. « Le cocher ne peut alors remporter la victoire, ajoute Socrate, qu'en se jetant en arrière comme on fait lorsqu'on se détourne violemment d'une barrière, tirant avec force le frein entre les dents du coursier révolté, jusqu'à ensanglanter sa mâchoire, et lui faisant cruellement sentir l'aiguillon de la douleur [1]. »

Grande lutte ! Grands combats dans l'âme entre l'instinct d'en haut et l'instinct d'en bas ! Grande victoire qui ne consiste pas à tuer le coursier terrestre, mais à le dompter, à triompher de ses brusques surprises, et à le conduire vaincu et soumis au bon plaisir du sens divin.

Cette victoire n'est ni facile ni fréquente. Beaucoup d'âmes d'artistes ne savent pas la remporter. Les unes sacrifient le coursier divin et abandonnent le char à la violence du coursier terrestre ; elles trahissent l'esprit au profit de la matière. Les autres, effrayées des mauvais instincts du coursier inférieur, ne savent le dompter qu'en le tuant. Elles perdent ainsi l'attelage, et, privées désormais des combats qui donnent les conquêtes, elles végètent dans un pâle mysticisme, ou s'égarent dans les rêves d'un idéalisme insensé.

Nous connaissons les tristes effets de ces erreurs contraires. Elles se sont partagé souvent parmi nous le domaine de l'art. L'école allemande d'Owerbeck, toujours pieuse et tendre, a trop sacrifié les droits de la forme et le beau réel tel que Dieu l'a fait dans la nature. La tendance idéaliste dont les œuvres de ses maîtres offraient déjà les traces, mais contenues et sages, a été comme toujours exagérée par les disciples, et nous avons vu reparaître les types des onzième et douzième siècles ; des vierges sans corps pour être chastes, des visages sans vie pour être célestes, des yeux sans regards pour être divins. En même temps une tentative contraire s'est produite. Nous avons entendu de prétendus réformateurs de l'art affirmer que toute l'œuvre de l'artiste est de reproduire la nature, et que le plus exact *réalisme* est le dernier terme du beau. On sait les tentatives impudentes de cette école pour faire accepter ses théories et ses ouvrages. Il y aura toujours par le monde des partisans du coursier dépravé qu'attirent « ces membres charnus, cette grosse tête, ces naseaux aplatis, ces yeux glauques, ce tempérament sanguin, cette fougue honteuse, ces oreilles velues... » dont nous a parlé Platon. Les amateurs de ces qualités solides n'estimeront rien tant en musique que la grossière puissance de reproduire la nature jusque dans les cris des animaux ou dans le bruit du tonnerre. Ils adoreront en peinture une réalité

[1] Platon, *Phèdre ou de la Beauté,* — discours de Socrate.

qui va jusqu'à l'offense et presque à la puanteur. Dieu sait ce que nos yeux et nos oreilles ont eu à souffrir depuis quelques années pour l'amour du laid, et les étranges gageures que l'on a osé soutenir devant un public indigné!

Le devoir de la saine critique, comme aussi le devoir de l'art, est de tenir fermement sa route entre les deux écueils : entre l'écueil d'une révolte insensée contre la nature qui est l'œuvre de Dieu, et l'écueil d'une lâche complaisance pour la chair et ses instincts. On peut ici appliquer à l'art le grand mot de Tacite, vrai de plusieurs manières qu'il nous serait bon de connaître et de méditer toutes : *Liceat inter abruptam contumaciam et deforme obsequium pergere iter ambitione ac periculis vacuum.*

Or je prétends de nouveau que, de tous les moyens qu'ait une âme de marcher vers le beau comme vers le juste en évitant également le *deforme obsequium* et l'*abruptam contumaciam*, c'est-à-dire en langage d'art le réalisme et le mépris systématique de la nature, il n'en est point de plus puissant que la discipline chrétienne, et cette règle de morale intérieure qui ordonne au chrétien de vaincre toujours son corps sans qu'elle lui permette jamais de le faire périr. C'est à ce point que plusieurs axiomes de la casuistique morale, transportés dans le domaine de l'art, y seraient d'admirables règles d'esthétique. Je ne m'en étonne point; le beau est le propre objet de l'amour, et l'amour est l'acte essentiel du cœur; mais le cœur à son tour est directement réglé par la morale, et ainsi apparaît la décisive influence que doit exercer sur l'âme de l'artiste la doctrine religieuse qui dirige sa vie.

Il n'en faut guère savoir davantage pour comprendre les scandaleux et inévitables contre-sens auxquels on s'expose si souvent de nos jours, en demandant à des artistes étrangers à la discipline chrétienne de traduire l'Évangile en musique ou en peinture. Ces bonnes gens viennent trouver celui qui payera leur travail avec une âme parfaitement dénuée de toute conviction, également prêts à peindre des chapelles de saints ou des courtisanes, et demandant avec un sérieux très-grave dans quel genre ils vont fonctionner; à peu près comme le valet de l'*Avare* quand il dit si plaisamment : « Est-ce à votre cocher, monsieur, ou bien à votre cuisinier que vous voulez parler? car je suis l'un et l'autre. » — Quelle que soit la réponse, que l'on se décide pour le cocher ou le cuisinier, ils ne changent pas même de costume, et s'en vont tranquillement peindre le ciel du même pinceau qu'ils exercent depuis quinze jours à rendre le réel d'un fumier. Quelles œuvres attendriez-vous de tels artistes? Où sera dans ces âmes la lutte du signe et de l'idée? Où sera la victoire de l'esprit sur la chair? Et si vous dites encore que ces hommes font de l'art, comment

appellerez-vous, je vous prie, ce que faisait Ary Scheffer et ce que fait Hippolyte Flandrin?

Ce qui est vrai de l'artiste est vrai du critique. Lui aussi doit soumettre le coursier dépravé qui l'entraîne à la chair et à la grosse émotion du sensible, et, tout en laissant la victoire au coursier spirituel, ne jamais le détacher du char et lui faire toujours sentir les rênes. S'il est tel, il saura juger les œuvres d'art avec sagesse et pureté; librement certes, car il s'est affranchi du principal esclavage qui est celui des sens, mais aussi avec une juste soumission pour les lois éternelles du beau dans la nature, lois nécessaires autant que sages, et contre lesquelles je ne connais point d'heureuse révolte. Je crois qu'il sera plus facilement tel s'il est chrétien, j'en ai dit les raisons, et j'en veux montrer un frappant exemple dans la critique à la fois si libre, si mesurée et si chaste de M. Alfred Tonnellé.

« Toute nature n'est pas belle, et la nature n'est pas toujours belle; mais rien n'est beau en dehors des types créés et fournis par la nature. Double principe qu'il faut tenir ferme en fait d'art et qui seul concilie les prétentions et les théories des écoles réaliste et idéaliste, en rectifiant ce que les assertions de chacune d'elles ont d'exclusif.

« Toutes les deux ont à moitié raison et à moitié tort. On peut prendre dans un bon sens cette étude de la nature si souvent recommandée, ce retour à la nature, début et condition d'époques fécondes et qui renouvelle l'art, le tire de la convention et de la sécheresse. Seulement ceux qui prêchent ces retours quand ils sont nécessaires exagèrent et s'expriment sous une forme inexacte qui ferait croire qu'ils négligent et méconnaissent l'autre côté de la question. L'art doit *idéaliser*, non *dénaturer*. Il ne peut exprimer le beau qu'à la condition première de se conformer aux lois de la nature sensible, et jusqu'à un certain point même à des habitudes qu'il ne doit point choquer. Il transforme, élève, symbolise le beau naturel, mais ne peut se mettre en contradiction avec lui. Il en est de l'art et de la nature comme de la foi et de la raison : *fides rationem coronat*, *non destruit*, dit le théologien Perrone. L'art suppose la nature et s'appuie sur elle pour monter plus haut.

— « La contemplation de la nature pourrait être utile et salutaire si elle ne nous servait qu'à nous élever, à l'aide des traces de la beauté divine qu'elle renferme, vers cette beauté elle-même; à nous appuyer sur ses vestiges comme sur des marchepieds (ἐπιβάσεις) pour remonter jusqu'à l'exemplaire éternel. Mais elle est funeste et déplorable quand, au lieu de ne voir que des signes et des symboles dans ce monde inférieur où nous n'avons pas de demeure permanente (*manentem civitatem*), nous en faisons notre unique objet; quand nous descendons de l'intelligence et de la volonté pour nous réduire au monde extérieur, sensitif, plastique. Pente très-douce, qui a une apparence de raison et beaucoup d'attrait.

« Telle est aujourd'hui l'exagération de cette tendance, que nous la décorons du nom de sentiment vrai et poétique de la nature; nous sommes tellement habitués à ne plus connaître d'autre poésie, que nous réservons

presque exclusivement ce mot de poésie à la peinture du monde sensible.

« De là les conséquences les plus grossière. De là aussi ces regrets, ces plaintes, ces désirs adressés au monde sensibles ; cette mélancolie, cette rêverie matérialiste, caractère de notre temps. Chose étrange ! à la fois nous égalons l'homme à Dieu et nous le rabaissons jusqu'à la nature. L'orgueil et la concupiscence se réunissent et absorbent tout dans le *moi*, et, faisant l'homme tout à la fois Dieu et nature, ne laissent plus que lui d'existant ; c'est le triomphe de l'égoïsme.

— « Ce n'est pas une pure distraction, une récréation facile que je cherche dans les arts et dans la nature. Dans tout ce qui me touche, je sens que l'amour que j'ai pour le beau est un amour sérieux, car c'est un amour qui fait souffrir. Où chacun trouve des jouissances ou du moins les adoucissements et les consolations de la vie, je sens comme une nouvelle et délicieuse source de tourments. La splendeur d'une soirée, le calme d'un paysage, un souffle de printemps qui me passe sur le visage, la divine pureté d'un front de madone, une tête grecque, un vers, un chant, que tout cela m'emplit de souffrance ! Plus la beauté entrevue est grande, plus elle laisse l'âme inassouvie et pleine d'une image insaisissable.

— « Quand on ne sépare pas l'idée du beau de celle de Dieu, et sa jouissance des biens éternels de l'âme, le beau porte au bien, élève et purifie par l'amour. On éprouve le besoin d'avoir la conscience pure pour s'approcher du beau, de garder sa conscience pure après l'avoir contemplé ; autrement la jouissance en est altérée, il n'y a plus harmonie en nous. L'admiration n'est pas un sentiment auquel l'âme puisse se livrer tout entière : elle se sent trop différente et trop indigne de son objet. Qui n'a pas senti, après avoir mal fait, la vue du beau lui être un reproche, lui causer un malaise moral, un sentiment d'humiliation, de mécontentement intérieur, au lieu d'une calme et douce félicité ? Qui n'a pas senti, au sortir d'une grande et vive admiration, son être ennobli ; l'image resplendissante que la vue du beau a laissé en lui le fortifier contre une pensée basse ou honteuse, contre une tentation mauvaise, s'il voulait s'en glisser quelqu'une en lui ? L'âme, rendue délicate, est plus susceptible à l'atteinte des choses grossières et plus craintive de souillure. Et, si la tentation venait à surprendre sa faiblesse et à triompher, qui n'a senti ce souvenir divin augmenter en lui le remords cuisant, le vif sentiment de son indignité et la laideur de son acte, la conscience de sa déchéance et le mépris de soi-même ? C'est une sorte de condamnation par la beauté présente encore, une réaction douloureuse par laquelle le *divin* outragé se venge. En ces moments, on rapproche involontairement sa vie du type de beauté éternelle, et les laideurs en ressortent par contraste. Mais pour cela, il faut aimer le beau sérieusement, et le concevoir comme quelque chose de sacré et d'absolu. Ainsi, dès ce monde, après avoir goûté le beau, l'âme, à la lueur d'un rayon isolé de la beauté éternelle, voit tous ses défauts, ses *discrépances* dans le concert des harmonies divines ; elle entend ses dissonances, et elle ressent l'aiguillon de cette douleur suprême, la plus profonde de toutes, celle de l'être qui sent qu'il se détourne de sa fin et se rend indigne de son objet. Ce rayon inonde et éclaire les replis intimes, et tire au grand jour la vilenie et les bassesses

des pensées qui s'y cachaient; de façon qu'élevée au-dessus de ces faiblesses, et prosternée dans l'humiliation qu'elles lui causent, reconnaissant dans le beau qui la rend heureuse et qui la condamne une image de Dieu, elle s'écrie : « Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison, « mais pourtant daignez la purifier par votre présence, afin qu'elle devienne « digne de vous servir constamment de demeure, et qu'elle vive par vous « de sa véritable vie. »

« Voilà la seule manière non stérile d'aimer et de comprendre le beau manifesté dans l'art humain, celle qui nous élève vers les biens éternels, et nous en donne la promesse et l'avant-goût. »

III

Une troisième part dans l'œuvre d'Alfred Tonnellé est celle des méditations religieuses.

La religion est un don divin qui révèle chaque jour son excellence à l'âme qui le possède. On croit aimer Dieu dans le commencement; mais, à mesure qu'on avance dans la vie on s'aperçoit bien qu'on ne l'aimait pas encore comme il faut l'aimer. La souffrance, la lutte, le sacrifice, font pénétrer cet amour suprême dans des couches de plus en plus profondes de notre âme. A mesure qu'on découvre mieux les misères du monde, sa superbe ignorance, sa fougueuse faiblesse, sa fragilité sévère, on apprend à se détourner de lui, à marcher du dehors au dedans comme parlent les mystiques : *ab exterioribus ad interiora*, et à chercher dans le sanctuaire intérieur la consolation de l'ami éternel. Ceci n'est pas l'affaire d'un jour, c'est l'œuvre de toute la vie. Le vieillard qui s'endort aux pieds de Jésus-Christ, après une longue vie d'épreuves dans la foi, comprend mieux que le jeune homme ce que valait la grâce d'aimer Dieu ; il y découvre jusqu'à sa dernière heure des joies nouvelles, et meurt en disant avec le grand martyr d'Antioche : « C'est maintenant que je commence à être disciple ! »

Il est rare qu'on arrive dans la jeunesse à cet amour expérimental qui fait de la religion le vrai soutien intérieur de l'âme. D'ordinaire à cet âge on s'amuse sous les portiques du temple. On y regarde de brillantes images, on y respire l'odeur de l'encens sacré, on y admire la pompe extérieure des cérémonies. Il faut la souffrance pour saisir cette âme dans la rêverie du portique et la conduire au dedans, là où les sens n'ont plus de part, mais où s'entend seule la voix de Dieu. C'est là, dans le tabernacle du cœur, sous le voile des premières larmes, et dans le silence du premier détachement sérieux de la terre,

que se consomme vraiment l'alliance des âmes avec Jésus-Christ. Quand l'âme sort de ce colloque divin, quel que soit son âge terrestre, elle n'est plus l'âme d'un enfant. Les jours et les années de Dieu ne sont pas celles de la terre : il y a tel mot que Dieu dit à un jeune homme et qui lui donne la maturité de dix années d'expérience : *explevit tempora multa*.

Le jeune homme dont je viens de lire les méditations religieuses n'était plus un enfant. Je ne parle pas des vingt-six ans qu'il avait selon le langage des hommes : il y a, dit l'Écriture, des enfants de cent années : *puer centum annorum*, pauvres âmes dépourvues d'épreuves, et rivées, par le cours d'une longue vie prospère, à une éternelle puérilité. Je veux dire qu'Alfred Tonnellé avait souffert, et que, docile à ce grand appel de Dieu, il s'était levé déjà pour marcher vers lui.

Je connais des lecteurs tentés de m'arrêter ici, et de me demander quel chagrin peut avoir effleuré ce libre, riche et brillant jeune homme? — Cher lecteur, je me garderais bien d'en savoir sur ce sujet plus long que vous. Qu'il me suffise de vous dire que la jeunesse, la liberté, les jeux brillants de l'esprit, les séductions de la fortune, les titres, les terres et les domaines ne remplissent pas certaines âmes, et qu'il reste encore en elles une place pour des sentiments et des vœux où peuvent se rencontrer de grandes souffrances. Que le jeune chrétien parle maintenant lui-même, s'il veut en dire davantage, et vous qui l'entendrez, jeune ami inconnu, reconnaissez dans sa confidence discrète l'histoire de votre propre cœur, écoutez-le bien, et croyez ce qu'il vous dira.

« Tous ceux qui ont aimé, tous ceux qui ont désiré la vérité, qui ont rêvé une félicité suprême, qui ont brûlé du désir de pénétrer tous les mystères de ce monde, qui se sont laissé ravir à toutes les étincelles de beauté qu'ils rencontraient dans les ombres d'ici-bas, tous ceux-là ont-ils songé sérieusement à ce que c'est que d'être admis à posséder réellement, entièrement, la vérité et la beauté? Se sont-ils attachés avec une foi vivante et sincère à la certitude de l'avenir qui nous est promis et nous attend? L'ont-ils vu, cet avenir, comme une réalité qui est tout proche de nous? Savent-ils bien ce que peut être l'éclaircissement de toutes les ignorances, la vue claire de tant de choses qu'ils avaient soif de comprendre, la possession d'une beauté si infiniment au-dessus des images qui les faisaient languir de désir, la pleine jouissance d'un amour auprès duquel les rêves les plus pénétrants de douceur ne sont que de pâles et froides impressions? A-t-on pensé à la félicité de posséder éternellement un objet sans tache, sans faiblesse, sans défaillance, qui satisfait à la fois tous les besoins du cœur et tous ceux de l'esprit, et de jouir de son amour sans trouble, sans changement, sans fin, sans passé? Et une pareille certitude n'est-elle pas capable de nous dégoûter de

la vie qui nous en sépare, et aussi de nous donner, par la solidité d'une telle espérance, le courage de tout supporter?...

« — Mon père, j'ai souvent rêvé que le bonheur et la perfection de cette vie seraient d'avoir un centre où se rattacheraient toutes mes pensées, tous mes désirs, toutes mes espérances et tous mes souvenirs ; de concentrer mes affections sur un être tendrement aimé, de borner tous mes vœux dans un foyer, dans une demeure, dans une famille, de m'attacher à un seul lieu par des liens sacrés, constants, chéris, et de ne pas laisser s'égarer mes désirs ou mes rêveries hors de ce petit horizon et de ce lieu unique de la terre.

« Puis d'autres fois, croyant planer plus haut et prendre un essor plus rapide, j'ai souhaité d'être seul, libre et sans liens, pour parcourir le monde en tout sens, pour m'abreuver à toutes les sources de beauté qu'il présente, et élever mon âme sur tous ces hauts sanctuaires. J'ai tremblé à l'idée de ne pas pouvoir m'élever jusqu'aux cimes les plus sublimes et m'enfoncer dans les replis les plus reculés des montagnes, de ne plus franchir les vastes océans et visiter les mondes nouveaux qu'ils séparent de nous, fouler tous les vestiges des âges éteints et tous les monuments que les générations passées ont laissés derrière elles, pour nous instruire de leur passage, et nous faire réfléchir sur leurs pensées, jouir ou souffrir de leurs émotions ; et je ne voudrais pas qu'il y eût un coin de ces spectacles, un coin des œuvres de Dieu et des créations de l'homme qui échappât à ma recherche curieuse. Et j'ai senti que le temps et les forces manqueraient plutôt à mes courses, que le monde à mon ambition, bien qu'il se soit tant rétréci. Et derechef j'ai pressenti le vide et la lassitude de cette course errante, de cette variété qui se répète, et de cette fatigue qui doit saisir l'âme isolée, perdue dans cet espace à la fois trop vaste et trop étroit pour elle, trop divers et trop monotone. L'image et la promesse de ces deux bonheurs se sont partagé mon âme et s'y sont combattues. Et je me suis plaint de cette vie qui est trop courte pour être complète, et qui nous impose des regrets, parce qu'elle exige un choix ; j'ai pensé qu'il faudrait deux vies pour satisfaire ce double besoin dont mon cœur ne peut se résoudre à sacrifier aucun.

« — Mon fils, toutes ces inquiétudes, tous ces désirs, sont vains. Il faut prendre et accepter la vie comme elle vient, sans ambition, sans trouble, sans regret, presque sans choix, car tous les choix sont égaux. Il ne faut pas se consumer à la désirer autre qu'elle n'est ; car elle est toujours tout ce qu'elle peut être, et la réalisation de nos plus charmants désirs la laisserait imparfaite et incomplète. Tout ce que nous pouvons voir, tout ce que nous pouvons faire, tout ce que nous pouvons être et sentir en ce monde présent, mon fils, n'a aucune importance ni aucun prix que pour nous mener à désirer et à aimer, que pour nous mettre en état de gagner et de posséder, si nous en sommes dignes, le monde à venir, le monde des choses parfaites et durables, des états stables et achevés. Nous vivrions cent vies ici-bas, qu'aucune ne comblerait nos besoins et ne satisferait le double côté de nos vœux. Dieu seul est éternellement le même et éternellement nouveau, éternellement un et éternellement divers. En lui seul notre âme peut trouver éternellement le repos de l'amour et l'activité du désir ; et c'est en vivant les yeux fixés sur ce centre infini, si proche de nous, qu'elle traversera indifféremment et heureusement l'instant qui nous en sépare. »

Cette dernière page, si calme, si grande, si belle, fut écrite à la hâte, à Luchon, après lecture d'une lettre qu'Alfred Tonnellé venait de recevoir, et dans laquelle sa mère lui parlait de mariage et d'avenir.

Notre jeune ami revenait alors d'un long voyage dans les Pyrénées. Les notes de ce voyage, remarquables par l'élévation des pensées et la vigueur concise du style, ont été publiées à part des *Fragments*. Ce sont les pages détachées d'un journal qu'Alfred Tonnellé écrivait courageusement chaque soir. Je dis *courageusement*, et j'ai confiance que les personnes habituées aux longs voyages comprendront ce que je veux dire. Quand on a cheminé, cherché, regardé, admiré durant tout le jour, il faut une énergie particulière pour secouer la lassitude du soir et résumer ses impressions par écrit. Le lever du matin, avant l'aube, persuade aisément de ne pas prolonger la veille, et l'âme, qui sent en voyage combien il lui importe de ne point se brouiller avec le corps, cède assez vite à ses exigences. Que d'impressions de voyage commencées avec un admirable élan de poésie et de sensibilité, réduites en quelques jours au simple énoncé des fleuves et des villes, s'évanouissant enfin avant le vingtième feuillet dans les douces somnolences du soir, au coin d'un bon feu d'auberge! O touristes, promenez-vous bien tout le jour et dormez bien toute la nuit! vous aurez vu Naples, et, loin de mourir ensuite, comme dit sottement le proverbe, vous en rapporterez une santé plus que jamais florissante! O touristes, qui n'accorderait que vous avez raison? Hélas! il y a des âmes qui prennent autrement les voyages, et que les rayons d'un soleil couchant sur les cimes empourprées des montagnes ou derrière les profonds horizons de la mer blessent d'une étrange blessure!

Alfred Tonnellé était de celles-là. L'enthousiasme, l'admiration, le libre vol du génie naissant, la joie de se répandre et de se perdre dans le sein de la grande nature, l'ardeur de dompter les espaces, et de *ravir*, selon son expression, la cime des pics, l'austère et tendre mélancolie des grandes soirées solennelles et de ces couchers de soleil qui semblent la veille de l'éternité, tous ces spectacles, toutes ces impressions, toutes ces joies, allumèrent au cœur de ce jeune homme une flamme trop forte pour la terre et qui consuma ce qu'elle devait illuminer. Une ardeur indomptable s'empara de lui : tout voir, tout comprendre, tout sentir, tout emporter dans des souvenirs impérissables devint pour lui un besoin à la fois insatiable et irrésistible. Il acheva son voyage des Pyrénées dans une sorte d'ivresse continuelle, passant à cheval toutes les croupes de montagnes, traversant tous les torrents, atteignant tous les sommets, interrogeant toutes les vallées, méprisant la fatigue, méprisant la fièvre elle-même qui,

depuis quelques jours, lui donnait ses premiers avertissements. Séduit, comme toutes les âmes énergiques, par le plaisir fier de dompter son corps et de le plier à ses ordres, il prenait seulement un peu de quinine et continuait sa marche.

Rien n'égale les vengeances de la nature quand on dédaigne ses plaintes au delà de certaines bornes. Les accès de fièvre reparurent plus violents, mais un élan fatal semblait emporter désormais l'intrépide jeune homme. Se sentant frappé, il se redressa, et répondit aux menaces de la mort par un ferme et calme sourire dont nous avons retrouvé le souvenir dans ses notes. Chose étrange! le mouvement du voyage a désormais dépassé dans cette âme ardente les limites terrestres. Le voyageur parle de continuer sa route, mais vers un autre monde, et la terre qu'il foule du pied n'est plus qu'une hôtellerie où il ne s'agit que de passer peu d'heures avant le grand matin éternel. Voici cette note : on verra que tout y respire l'impatience du départ.

« On passe toute la vie à se préparer à vivre; on veut se faire un établissement parfait, on s'arrange une demeure : encore ceci, et il n'y manquera plus rien; il semble que chaque jour les apprêts en vont être terminés, que c'est demain qu'on y entrera, et la mort arrive avant qu'on se soit installé dans la vie.

« Vraiment ce monde est une hôtellerie où l'on ne doit séjourner qu'une nuit. Qu'importe le logement qu'on y trouve et quelle place on y occupe? A quoi bon se donner tant de fatigues et tant de tourments pour l'avoir un peu plus grande ou un peu plus belle, quand on l'aura pour si peu de temps? C'est une folie d'employer toutes les heures à s'y faire, pour les derniers moments, un lit où peut-être on ne s'étendra même pas.

« Quel est l'insensé qui, arrivant dans un lieu où il n'a qu'une nuit à passer, se mettrait à amasser des pierres pour s'y construire un palais? La durée de notre vie répond autant à l'étendue de nos projets que celle de la nuit au rêve de cet extravagant.

« N'est-on pas toujours assez bien pour attendre le moment de partir? Courage! ce n'est qu'une nuit; les étoiles sont déjà au haut de leur course dans les cieux. Mais qu'il y a de longues minutes dans cette nuit! Que le jour tarde à paraître!

« Heureux celui qui tient les yeux fixés sur le terme de son voyage, et ne regarde pas même la figure de ce lieu de halte! Son cœur est déjà dans la patrie et il a hâte qu'il soit jour pour le suivre; il s'arrête tout vêtu et tout chaussé, le corps ceint et sans déposer son sac de voyage; il ne disperse ni n'égare dans ces lieux étrangers aucun des objets qu'il porte avec lui, et qu'il ne pourrait ni trouver ni rassembler au matin. Il ne contracte aucun lien, il ne commence aucune entreprise que l'heure du départ viendrait rompre; il ne laisse ses yeux ni son cœur se prendre à aucune chose; il sait que rien ne mérite de l'arrêter, et qu'il sera tout à l'heure chez lui où

il trouvera toutes choses mille fois plus belles, mille fois plus brillantes et plus solides. »

L'élan était donné. Rien ne l'arrêta plus. Consumé par la fièvre et brisé par un malaise chaque jour croissant, Alfred Tonnellé disputa pas à pas ce qui lui restait de forces, et revint lentement au château de la Galanderie, près Tours, où l'attendait le cœur d'une admirable mère. Jusqu'au dernier soir il écrivit son journal. Il semble qu'il y ait eu quelque soulagement dans le dernier mot qui le termine : « Couché après avoir écrit mon journal. Dernière nuit loin de la maison ! *From home.* » Mais, comme il arrive après les efforts excessifs, le premier instant de repos fut celui d'un perfide abattement. Dès le lendemain du retour, Alfred Tonnellé fut saisi de la fièvre typhoïde, et en quelques jours le mal devint terrible. Appelé en toute hâte de Paris auprès du malade, le P. Gratry put recueillir ses derniers moments de parfaite connaissance, et c'est de la main d'un ami vénéré que le jeune chrétien reçut le pardon de ses fautes et les suprêmes consolations de Jésus-Christ.

Il expira le 14 octobre 1858 dans les bras de la noble et tendre mère dont il était l'unique trésor. — Mais elle, qui osera parler de sa douleur ?

Deux jours plus tard, les restes mortels de ce brillant jeune homme furent conduits à leur demeure dernière, auprès du château de son père, où s'était écoulée sa joyeuse jeunesse, au milieu des pleurs de ses serviteurs et de quelques amis.

C'était par une de ces belles matinées d'automne qu'il aimait, et dont il avait chanté la suave et austère douceur :

« Il n'y a pas de saison, il n'y a pas de printemps tout gonflé de séve et d'espérances nouvelles qui ait pour moi un charme comparable à celui de l'automne. O tranquillité, ô douceur insinuante et triste, ô calme de la lumière, du ciel, de l'atmosphère d'automne ! A chaque instant, sans vent, sans bruit, des feuilles se détachent et tombent légères sur le flot qui les emporte. Le soleil descend et baigne les touffes d'arbres d'une lumière de plus en plus dorée et riche. Pas un mouvement dans l'air ni un bruit sur la terre. L'homme est le seul être animé, bruyant dans la nature mourante ; quand il se tait, tout se tait recueilli autour de lui... » — Tout se taisait déjà, tout se recueillait autour de la jeune tombe, et la voix de quelques amis qui sont venus pleurer sur elle est le seul bruit qui depuis lors ait troublé son repos.

Je ne suis guère avancé dans la vie. Je m'aperçois cependant que j'ai déjà rendu plus d'un hommage funèbre, et toujours à de jeunes

morts. Frédéric Ozanam, Rosa Ferrucci, Herman de Jouffroy, Alfred Tonnellé : tous enlevés avant le temps, tous ravis à des destinées qui semblaient nécessaires ici-bas et fécondes pour Dieu ! — Qu'est-ce donc que la vie? Qu'est-ce que l'action de l'homme? Qu'est-ce que l'orgueil des espérances terrestres? Qu'est-ce que l'estime du monde? Qu'est-ce que le grand fondement qu'il prétend établir sur telle ou telle destinée? Qu'y a-t-il enfin de vrai et de sage ici-bas si ce n'est de s'abandonner à la conduite du divin Maître, d'accomplir chaque jour avec courage un travail dont sa gloire n'a pas besoin, et de s'endormir le soir en répétant le mot que disent seuls avec honneur ceux qui ont bien fait la journée : « Seigneur, nous sommes des serviteurs inutiles. »

L'abbé Henri Perreyve.

LE

CARDINAL DE DIEPENBROCK

— 1798-1853 —

I

Joseph de Görres écrivait en 1810, à l'époque du plus grand abaissement politique de l'Allemagne : « Peu à peu il s'est formé au mi-« lieu de nous un germe fécond de civilisation et de sentiments su-« périeurs que l'on pourra considérer désormais comme le centre de « la vie nationale et même de la constitution politique de notre pa-« trie [1]. » Ce germe s'est, en effet, généreusement développé; et ce n'est pas sans raison qu'à la fin de ses jours l'éloquent auteur d'*Athanase* pouvait dire à ses adversaires, qui lui reprochaient ses prétendues palinodies : « Les péchés de ma jeunesse sont les vertus de votre vieillesse. » Aujourd'hui, le mouvement de la renaissance religieuse, annoncée par tant de grands écrivains du commencement de ce siècle, est en pleine activité. S'il persiste et se propage, comme tout semble l'indiquer, il en sortira tôt ou tard une plus complète restauration politique, pourvu toutefois que les Allemands, guéris d'une fausse métaphysique, continuent aussi à profiter des mémorables leçons de leur propre histoire.

C'est aux fruits qu'il faut juger l'arbre. Le clergé catholique allemand, pris dans son ensemble, ne le cède aujourd'hui à aucun

[1] *Verfall der Religion und ihre Wiedergeburt,* p. 181 du t. I des *Œuvres compl.*, publiées depuis 1854, à Munich, par mademoiselle Marie Görres.

autre en science, en unité et en discipline. L'épiscopat, qui, il y a soixante ans à peine, laissait tant à désirer (Voyez les *Mémoires* du cardinal Pacca), a ressaisi d'une main vigoureuse ses antiques et vénérables traditions : depuis trois siècles, l'Allemagne n'a pas possédé un meilleur corps épiscopal. Les divers siéges de l'Église fondée par saint Boniface ont été occupés, en ces derniers temps, par toute une phalange d'hommes animés du zèle le plus généreux pour la foi et la science.

Dans les pages qui suivent, j'essayerai de retracer la vie de l'un d'entre eux : prosateur, poëte, orateur, brave soldat, prêtre admirable et citoyen d'élite, le cardinal de Diepenbrock, prince-évêque de Breslau.

La plupart des renseignements dont je me suis servi sont tirés de la biographie de l'illustre cardinal, écrite par son ami et digne successeur au siége épiscopal de Breslau, le docteur Förster[1], une des gloires de la chaire sacrée en Allemagne. Je n'ai pu résister au plaisir de puiser à une autre source encore. Le cardinal a été lié d'amitié et en correspondance suivie avec deux des conteurs germaniques les plus populaires de ce temps, le chanoine Christophe de Schmid et M. H. Conscience. Dans ses *Mémoires*, l'auteur des *Œufs de Pâques* parle longuement de ses relations avec le cardinal. M. H. Conscience, dont Mgr de Diepenbrock a été le premier à faire connaître les écrits en Allemagne, possède de lui un grand nombre de lettres familières, écrites tantôt en français, tantôt en allemand, et, chose remarquable, tantôt moitié en allemand, moitié en français : il m'a été permis de les lire et de les citer[2].

[1] *Cardinal und Fürstbischof Melchior von Diepenbrock. Ein Lebensbild von seinem Nachfolger auf dem bischoeflichen Stuhl.* 1 vol. in-12, XII-296, Breslau, 1859. Les *homélies* du docteur Förster ont été publiées en sept volumes et sont connues dans toute l'Allemagne. Ses discours sur la *Vocation de l'Église à notre époque* ont obtenu trois éditions en quatre ans. Comme son illustre prédécesseur, Mgr Förster cultive aussi la poésie.

[2] *Mémoires du chanoine Schmid*, publiés et continués par l'abbé Werfer, son neveu. Trad. par l'abbé C. S. Dodille. 1 vol. in-8, 1859, chez Casterman-Lethielleux. — *Der Card. Diepenbrock zum Theil aus seinen Briefen geschildert. Allgem. Zeit.*, 1853, n° 72. — Articles sur Diepenbrock dans les *Feuilles hist. et polit. de Munich*, t. XXXI, p. 212 ; *Sion*, 1853, n° 11 et 59 ; *Biblioth. popul. d'Osnabrück de M. J. Chowanetz*, t. III, 1853. — RINTEL, *Card. Diepenbrock in seinem bischoefl. Wirken*, Breslau, 1853. — Voy. aussi MORIZ BRUHL, *Geschichte der kath. Litteratur Deutschlands vom 17ten Jahrh. bis zur Gegenwart*, 1 vol. in-8, Leipsig, 1854.

II

Melchior de Diepenbrock naquit le jour des Rois 1798, à Bocholt, petite ville de la principauté de Salm-Salm, incorporée en 1810 à l'empire français, et depuis 1815 à la Westphalie prussienne. L'ancien édifice européen croulait alors de toutes parts : les troupes de la République avaient victorieusement porté leurs drapeaux jusqu'aux bouches du Rhin, dont la rive gauche était réclamée par les plénipotentiaires français au congrès de Rastadt, ouvert le 9 décembre 1797. M. Antoine de Diepenbrock, son père, conseiller de la chambre princière de Salm, et sa mère, Marie Kesting, fille d'un conseiller aulique de l'électorat de Mayence, avaient dix enfants et une fortune qui, sans être considérable, leur permettait d'élever leur nombreuse famille d'une manière digne d'eux (la maison de Diepenbrock, dont la branche aînée porte le titre de comte de Gronsfeld-Diepenbrock, est fort ancienne).

Melchior trouva dans son berceau plus que de la fortune et mieux que des parchemins. Une atmosphère de saine piété régnait dans la maison paternelle et répandait sur tous ceux qui l'habitaient de douces bénédictions. Dans ses dernières souffrances, le cardinal aimait à se rappeler les innocentes années de son enfance, et il les peignait avec attendrissement : « Des lectures quotidiennes sur la vie des saints et « surtout des martyrs, disait-il, ont produit sur mon âme, à cette « époque, la plus profonde impression. Nous autres enfants, nous « cherchions à nous imposer toutes sortes de privations et de morti- « fications pour devenir semblables à ces grands hommes, et, quand « ma bonne sœur (Apollonia) et moi nous nous trouvions dans le jar- « din ou dans la prairie, nous nous reportions volontiers aux âges « héroïques du christianisme, et nous avions le secret désir de témoi- « gner de notre foi par le martyre... »

Cependant on douta longtemps s'il conserverait l'empreinte des nobles leçons qu'il avait reçues sur les genoux de sa mère.

Melchior était turbulent et difficile à maintenir en bride. Il écoutait avec respect, mais gaiement, les remontrances de ses parents. Tout le monde l'aimait, mais tous aussi redoutaient ses espiègleries. Il dominait ses compagnons de jeu et remplissait avec ardeur son rôle de chef de bande que ses camarades ne lui contestaient jamais. De bonne heure son père jugea convenable de l'éloigner de son bruyant entourage. Dès l'âge de sept ans, il fut envoyé en pension,

non loin de Bocholt, chez M. Büttner, vicaire au village de Velen. Aux leçons du bon prêtre, à la vie mesurée du presbytère, Melchior préférait les courses vagabondes à travers champs, la vie indépendante au grand air, la recherche des nids d'oiseaux. M. Büttner n'avait pas tardé à reconnaître qu'il ne pourrait justifier la confiance que le conseiller de Diepenbrock avait placée en lui : il ne cherchait qu'une occasion pour s'en décharger. Cette occasion se présenta bientôt.

Dans la tourelle du château de Velen se trouvait un carillon abandonné, dont le futur cardinal ne connaissait la sonnerie que par tradition. Un jour, les gens du château et les villageois furent étonnés d'entendre le vieux carillon jeter au vent ses sons les plus bruyants. A ce bruit inusité on accourut de toutes parts. La porte de la tourelle était hermétiquement fermée : les clefs étaient au château. Quel est ce mystère, disaient les paysans. Il y a là-dessous l'esprit du mal ou l'espiègle élève du vicaire. On ne s'était pas trompé. Quand on eut ouvert la tourelle, on trouva derrière le mécanisme la figure riante et pleine de malice du petit bonhomme, qui avait escaladé, au péril de sa vie, les murs du château. M. Büttner, effrayé de sa responsabilité, se hâta de reconduire à son père le jeune carillonneur, en disant qu'il se pourrait qu'on en fît un jour quelque chose de bon, mais qu'il se pourrait bien aussi qu'il devînt un grand vaurien.

M. Antoine de Diepenbrock le plaça immédiatement au pensionnat alors renommé de Borg-Wilkingshege, dirigé par des prêtres français émigrés. La discipline sévère et l'ordre méthodique d'un grand collége n'étaient pas ce qui convenait à l'élève insubordonné du vicaire de Velen. Après neuf mois de séjour au collége, celui qui, quarante ans plus tard, devait donner les plus mémorables exemples du respect de la loi, fut renvoyé à son père avec cette remarque : « Son goût sauvage pour la liberté, son audacieux esprit de folles entreprises et surtout ses habitudes de désobéissance le rendent impropre à recevoir l'éducation d'un institut. » Tel était à douze ans celui que son ami Clément Brentano, le frère de Bettina d'Arnim, définissait un jour : « Vase sans anse, que personne ne sait empoigner. » Nous verrons plus loin comment et par quelles voies admirables ces défauts se changèrent en qualités éminentes.

En dehors du cercle joyeux où se déroulaient les espiègleries sans fin du jeune Diepenbrock, de grands événements s'accomplissaient, transformaient le monde. En 1800, Görres, comme président d'une députation des citoyens de Coblentz (chef-lieu du département de Rhin et Moselle), avait été reçu par le premier consul à Paris. Au sortir de l'audience, le futur directeur du *Mercure du Rhin* écrivait prophétiquement à ses concitoyens : « Hâtez-vous de relire votre *Suétone*, le

nouvel *imperator* est fait. » Dix ans plus tard, beaucoup des compatriotes de Görres avaient oublié cet avertissement au milieu de la fumée de Marengo, d'Austerlitz et d'Iéna. La gloire de l'armée française faisait tourner toutes les jeunes têtes, même dans certaines parties de l'Allemagne.

Melchior de Diepenbrock, devenu Français par l'incorporation de la principauté de Salm au département de la Lippe, voulut aussi devenir soldat. Son père résista longtemps à ce désir; mais, à bout de refus, il le laissa entrer enfin, en 1810, au lycée militaire fondé à Bonn par le gouvernement français. Sauf l'obéissance passive, Melchior semblait posséder toutes les qualités qui font les bons soldats : du cœur, du courage, de l'intelligence, du désintéressement, le goût des exercices physiques. Il se plia, mais non sans peine à la nécessité d'une absolue subordination. Melchior devint un des habitués de la salle de police. Il y était retenu un beau jour qu'on annnonça l'arrivée à Bonn du conquérant de l'Égypte. Le désespoir du prisonnier était si grand, que, si un de ses frères aînés, présent à Bonn, n'était parvenu à faire lever la punition, il se serait brisé la tête contre le mur. A l'occasion de la présence de Napoléon, plusieurs des vétérans du lycée avait demandé et obtenu leur passage dans l'armée. Melchior sollicita la même faveur : elle lui fut refusée. Il attribua ce refus, non à sa jeunesse, mais au mauvais vouloir de ses supérieurs, et il ne se gêna pas pour le dire bien haut. Peu de temps après le départ de Napoléon, Melchior fut renvoyé du lycée militaire de Bonn pour cause d'indiscipline[1].

L'intraitable lycéen sentit la honte de ce renvoi : pour retourner à la maison paternelle, il usa d'un stratagème. Il se procura un billet de logement militaire et arriva à Bocholt le soir en faisant semblant de ne pas savoir l'allemand. Sa sœur Apollonia le reconnut et fut l'ingénieuse intermédiaire entre le fils mal noté et les parents courroucés.

Le père, ne voulant pas le laisser dans l'oisiveté, le plaça dans un bureau de l'administration des domaines. La vie sédentaire à laquelle il allait être condamné convenait moins encore au tempérament de Melchior que la régularité monotone de la caserne. M. de Diepenbrock s'en convainquit bientôt et rappela son fils chez lui pour le faire étudier sous la direction d'un jeune homme très-estimable nommé Star-

[1] J'ai suivi la version que donne le docteur Förster, auquel le cardinal lui-même a sans doute raconté ces petits détails. Le frère aîné du défunt prélat m'a communiqué l'original d'une lettre écrite par lui en français le 8 juin 1812 à ses parents. Le jeune lycéen s'y plaint vivement de l'immoralité qui règne dans l'établissement et de la femme d'un proviseur qui l'avait traité « d'enfant du diable (*Teufelskind*). Il conclut en priant son père de le retirer du lycée.

ting, qui le traita plus en ami qu'en élève. Pour la première fois, Melchior travailla sérieusement : les langues, les mathématiques, les sciences naturelles, l'intéressèrent autant que la chasse et les excursions champêtres. Il avait quinze ans.

Napoléon revenait de la désastreuse campagne de Russie; Körner et Ruckert composaient des chants de guerre; Fichte cessait d'idéaliser en prenant un fusil; Stein et Stadion remuaient les cabinets; Görres commentait dans le *Mercure du Rhin* le chapitre XIV d'Isaïe sur la délivrance des enfants de Jacob et la ruine de Babylone; Blücher criait : « En avant. » Lutzen et Bautzen et le plus prodigieux génie militaire n'empêchèrent pas les revers de Leipzig. Dans l'hiver de 1812 à 1813, le général prussien de Borstell, chargé du siége de Wesel, ville voisine de Bocholt, avait son quartier général dans la maison de M. de Diepenbrock. Un soir, c'était la veille de Noël, Melchior, qui rôdait continuellement autour des officiers, entendit parler d'une surprise qu'on tenterait le lendemain contre la place. L'ex-lycéen et son frère Ferdinand supplièrent le général de leur permettre d'accompagner le détachement en lui promettant qu'ils ne seraient pas les derniers à entrer dans la place. M. de Borstell, ravi de ce ton décidé, chargea son aide de camp, M. de Bonin, je crois, qui vient de quitter le ministère de la guerre en Prusse, de leur faire préparer des chevaux pour le coup de main projeté. Une crue subite du Rhin rendit le plan du général impraticable, au grand désespoir de Melchior. Du reste, son enthousiasme militaire ne tarda pas à trouver une nouvelle occasion de se signaler. Melchior entra comme lieutenant dans le bataillon de la *landwehr* du cercle de Barken, dont ressortissait Bocholt. Dans le même corps entrèrent son frère aîné Ferdinand et M. de Duesberg, plus tard ministre d'État, et aujourd'hui gouverneur de la Westphalie.

Le jeune officier fut envoyé avec son bataillon à Mayence, puis au blocus de Landau. Madame de Diepenbrock avait cousu dans son uniforme une somme assez ronde en or pour le cas où, blessé, il se trouverait abandonné à l'étranger. « Cette froide et métallique couverture, dit Mgr Förster, ne resta pas longtemps sur un cœur plein de chaleur naturelle. » La provision maternelle fut mise à la disposition des camarades, et même du premier venu qui réclamait aide et secours; elle contribua aussi à égayer les petites *parties* militaires, dont Melchior, très-sobre pourtant, ne revenait pas toujours à jeun.

Le bataillon de Borken faisait partie du corps de l'archiduc Charles. Devant Landau, la compagnie de Bocholt fut désignée pour prendre part à l'assaut d'une position appelée la redoute *rouge :* son lieutenant brûlait du désir de se distinguer, quand la veille du combat ordonné arriva la nouvelle de la conclusion de la paix. Cependant il eut une occasion de montrer son courage. Sous le feu de la place, le

carillonneur de Velen monta un jour dans la tour de l'église de Queichheim pour en descendre la cloche : on craignait que les espions français ne se servissent de cette cloche pour signaler les mouvements de l'armée allemande.

Après la reddition de Landau, la landwehr de Barken fut renvoyée dans ses foyers. Diepenbrock demanda à rester au service et entra, après avoir passé les examens requis, au 20e régiment d'infanterie de ligne en conservant son grade. Il fut détaché au quartier général de l'armée prussienne à Sedan et parcourut diverses garnisons en France. « Si Melchior avait commencé sa carrière militaire, dit Mgr Förster, à une époque plus favorable, au temps, par exemple, où l'Allemagne se levait comme un seul homme pour briser un joug intolérable, s'il avait pris part à des batailles fameuses et à d'impérissables victoires, notre héros se serait, là aussi, frayé une voie *à l'éminence*. Mais il n'apparut qu'à la fin du grand drame de notre siècle, pour se lancer ensuite dans la vie de garnison, où un esprit hardi et vif court très-souvent le double danger de s'épaissir ou de se perdre dans de folles extravagances. » Melchior n'échappa pas entièrement à ce dernier péril.

La noblesse de son caractère, sa nature loyale, franche, ouverte, la générosité de ses sentiments, lui attiraient de nombreux amis. Il était adoré de ses chefs, de ses camarades, et surtout de ses inférieurs, quoiqu'il fût pour eux d'une grande sévérité. Un jour il alla dans sa colère jusqu'à lever l'épée sur un de ses hommes, qu'il blessa légèrement. Le trop vif lieutenant, revenu bientôt aux sentiments affectueux dont son cœur débordait, ne sut comment racheter son mouvement d'emportement aveugle. Le soldat blessé, devenu son ami, le félicita trente ans plus tard sur son élévation à l'épiscopat. Diepenbrock répondit par une lettre accompagnée d'un beau cadeau.

L'amour de Diepenbrock pour l'indépendance, son humeur emportée, et surtout ses instincts d'indiscipline, qui lui avaient déjà tant nui, devaient encore une fois lui porter malheur. Brave comme son épée, mais insouciant et inconséquent comme on l'est souvent à dix-huit ans, il fut impliqué dans diverses affaires regrettables, il se battit maintes fois en duel, entre autres avec un officier français, à Mézières, je crois. C'est ainsi qu'il fut entraîné un jour à commettre une faute grave, qui, jugée selon la rigueur des lois militaires, devait le rendre passible d'une longue détention dans une forteresse. Ses chefs, qui l'aimaient beaucoup, voulaient étouffer l'affaire : ils lui conseillèrent de donner sa démission. Diepenbrock écouta cet avis indulgent, mais en frémissant. Au lieu de rentrer en lui-même, il s'irrita; et, dans sa rage, il alla jusqu'à déchirer son uniforme et briser son épée.

Si Diepenbrock n'avait pas laissé s'affaiblir dans son cœur les enseignements féconds de ses excellents parents, c'eût été le moment de les appeler à son secours. Il n'y pensa même pas. Le désespoir, qui bouleversait son cœur, obscurcissait son intelligence : pendant plusieurs semaines il caressa l'idée d'un suicide. Le vague projet de s'expatrier et d'aller porter en Amérique une existence à moitié brisée l'arrêta seul dans cette pensée criminelle. L'amour sacré de la famille, si profondément enraciné chez tous ceux qui en ont goûté dans leur enfance les joies ineffables, fit le reste. Pour la troisième fois depuis son renvoi de Borg, Melchior revint, conduit par son bon ange, sous le toit paternel.

A Bocholt, on le reçut avec indulgence, mais avec tristesse. En respirant l'air pur et vivifiant dans lequel s'était épanouie son enfance, il reprit quelque force morale. Il s'occupa de chasse, de poésie, de sciences mathématiques et des langues pour lesquelles il possédait une aptitude particulière. Cet enfant prodigue aimait surtout à consoler les pauvres des environs et à leur venir en aide par tous les moyens dont il disposait. Mais ces études et cette bienfaisance innée, qu'il devait élever dans la suite au rang de vertu insigne, ne suffisaient pas pour remplir le vide de son cœur.

Son âme énergique souffrait d'un mal moral, que les désœuvrés de notre époque appellent souvent mélancolie. Vivant témoignage de la misère de l'existence terrestre, vague pressentiment de la vie future, ce mal à la fois doux et poignant n'est, chez les âmes fortes et libres qui combattent courageusement le combat de la vie humaine, qu'une aspiration incessante vers la véritable patrie : c'est la nostalgie des élus d'en-haut.

« C'est le malheur, la douleur qui ramène l'homme à son cœur et à Dieu; et c'est (*sic*) une preuve de la décadence, de la chute de l'homme, comme de la miséricorde de Dieu, qui se développe dans l'histoire; puisque l'histoire universelle et individuelle n'est presque qu'une série de malheurs, de souffrances, de soupirs, de pertes et de morts. C'est la croix du Christ qui est la grande clef de tout cela! » (*Lettre écrite en français par le card. à M. Conscience*, du 19 oct. 1850.)

Combien de jeunes gens qui, pour vaincre ces aspirations importunes et mystérieuses de leur âme immortelle, se sont jetés volontairement dans la dissipation et le désordre! Combien de grandes intelligences se sont peut-être enfouies ainsi, par lâcheté, dans la matière et l'abjection, en mentant à leur vocation! Tous n'ont pas eu, il est vrai, un père, une mère, un ami, pour les forcer doucement à écouter et à suivre le cri de leur conscience. Melchior fut plus heureux : Dieu lui fit faire la connaissance de Michel Sailer.

III

Sailer (1751-1832), trop peu connu en France, a été, suivant une feuille protestante de Leipzig, « la grande lumière de l'Église d'Allemagne en ce siècle. » L'immense influence de ce grand homme sur ses contemporains, surtout sur la jeunesse des écoles, a été aussi bienfaisante que durable. Le bon Schmid lui a consacré plus du tiers de ses *Mémoires*.

« Sailer se créa dans toutes les belles et nobles intelligences d'Allemagne la réputation bien méritée et la gloire de professeur insigne, de prédicateur éloquent, de théologien profond et érudit, d'écrivain fécond, de directeur éclairé, de prêtre pieux et d'évêque apostolique, en un mot d'homme vraiment grand. Sailer fut tout cela à un très-haut degré, et pourtant il me parut, dans nos relations intimes de chaque jour, plus grand encore et comme homme et comme chrétien. »

Ainsi s'exprimait Diepenbrock lui-même, en 1852, dans ses *Souvenirs sur Sailer*, que le docteur Passavant, de Francfort, a appelés le « daguerréotype d'une âme. »

En 1817, Sailer, alors professeur à l'université de Landshut, vint avec son ami Clément Brentano passer une partie de ses vacances Westphalie. Brentano, parent éloigné de madame de Diepenbrock, avait annoncé qu'il amènerait à Bocholt l'auteur des *Lettres de tous les siècles de la chronologie chrétienne*. Melchior ne cachait pas ses préventions contre l'illustre professeur. Malgré les prières de sa mère, il avait résolu, au jour fixé de l'arrivée de Sailer, de partir pour Ulft, où demeurait sa sœur Ludgarde, mariée à M. Reigers. Malheureusement, ou plutôt heureusement, Brentano, dont on connaît l'esprit primesautier, arriva vingt-quatre heures plus tôt qu'il n'avait dit.

La physionomie de Sailer, qu'admirait tant Gall, exerçait sur tous ceux qui l'approchaient un prestige irrésistible. Madame de Tiedemann, une de ses amies, décrit l'impression profonde que la personne de Sailer produisit un jour, à Landshut, sur des protestants assistant par curiosité à une procession, et elle ajoute : « En effet, il était impossible de le regarder sans être comme saisi. » Melchior n'échappa pas à cette influence :

« Quand je regardai pour la première fois, dit-il plus tard, dans les yeux purs et limpides de cet homme, il me sembla que je m'élevais au-dessus

de la terre à une telle hauteur, que toutes les choses de ce monde me devenaient indifférentes. Sailer me toucha de la baguette magique de sa charité, et sa charité conduisait en haut. » (Art. cité de la *Gazette d'Augsbourg*.)

Pendant le dîner, Melchior n'adressa pas la parole à l'hôte de ses parents. Au dessert, Sailer, se levant subitement, dit au sombre jeune homme : « Allons, mon cher Melchior, faire un petit tour de promenade. » De cette promenade date la transformation morale de l'ex-lieutenant au 20ᵉ régiment d'infanterie. Melchior l'avoua plus tard :

« Après le départ de Sailer, je me sentis seul et délaissé comme un enfant perdu dans une forêt épaisse. Mes regrets croissaient de jour en jour et s'emparèrent tellement de mon âme, que je serais mort si je n'avais pu donner un libre cours aux sympathies puissantes qui étaient nées dans mon âme. » (Förster, p. 27.)

Heureusement son père lui permit d'aller suivre des cours de sciences financières (*cameralia*) et de mathématiques à l'université de Landshut, où il passa deux années dans le calme, l'étude et la société de Sailer. Il est utile d'ajouter que la maison de ce dernier était le centre d'un cercle d'élite où se rencontrèrent souvent M. de Savigny, l'illustre jurisconsulte, son beau-frère, Clément Brentano, la sœur de celui-ci, madame d'Arnim, le baron Édouard de Schenk, plus tard ministre du roi Louis, le baron de Freyberg-Eisenberg, poëte et gendre du comte de Mongelas, le comte Aug. de Rechberg, MM. de Gumpenberg, de Seinsheim, de Ringseis, etc., etc., qui tous ont laissé un nom dans les lettres ou les fonctions politiques.

Après avoir achevé ses études universitaires, Melchior de Diepenbrock retourna chez ses parents pour commencer une nouvelle carrière. C'était en 1819. Brentano avait établi sa résidence à Dülmen, où, sur les conseils de Sailer et d'Overberg, l'infatigable promoteur des écoles populaires en Westphalie, il s'imposa pendant près de cinq ans la mission d'observer la célèbre religieuse Catherine Emmerich, avec laquelle le comte L. de Stolberg l'avait mis en rapport. Ces observations furent rédigées plus tard dans la maison même de Diepenbrock, à Ratisbonne. — Disons en passant que Brentano, dominé par un enthousiasme souvent irréfléchi, n'écouta pas toujours les sages avis que son jeune ami se permettait de lui adresser sur son livre. — Mais n'anticipons pas.

« Quoi de plus naturel, dit Mgr Förster, que Brentano ait conduit Diepenbrock au couvent des religieuses Augustines de Dülmen ? Plus tard, quand le frère de madame d'Arnim parlait de cette visite, c'était avec une grande réserve, qui disait beaucoup, mais laissait encore plus à deviner. Ce qu'on peut conclure de ses divers récits, c'est que

Melchior l'accompagna un jour jusqu'à la porte du couvent. Aussitôt que Brentano fut en présence de l'extatique, celle-ci lui aurait dit : « Pourquoi le jeune homme attend-il devant la porte? laissez-le en-« trer. » Brentano courut chercher son compagnon. A l'en croire, les stigmates de la religieuse auraient saigné à l'instant; elle se serait levée joyeusement et aurait salué en Diepenbrock une des créatures choisies de Dieu. Brentano a laissé entendre ainsi qu'une sorte de vision prophétique aurait complété ce salut extraordinaire. « Melchior, profondément ému de cette scène, serait sorti du monastère pâle comme la mort et appuyé sur le bras de son ami. Quoiqu'en un sujet aussi grave il n'ait certainement pas dit sciemment quelque chose qui ne fût pas vrai, ceux qui connaissaient intimement Brentano étaient disposés à mettre une bonne partie de ses récits sur le compte de l'imagination riche et pleine de fantaisie de leur auteur, à qui il était presque impossible de rapporter un fait dans sa fidélité historique. Sailer a toujours évité de s'expliquer sur ce fait, et, quand Diepenbrock était forcé contre son gré de parler de l'état extraordinaire dans lequel il avait vu la sœur Emmerich, on comprenait qu'au moins il avait retenu de sa visite au couvent de Dülmen une impression profonde et durable. » Ces paroles du vénérable prélat nous paraissent fort sages.

Quoi qu'il en soit, de cette visite, de l'amitié de Brentano et de l'influence de Sailer, Diepenbrock avait, depuis son retour de Landshut, pris, après mûre réflexion, une résolution que ses parents approuvèrent avec joie : il annonça qu'il voulait se vouer à l'état ecclésiastique.

Il fit ses études théologiques à Mayence, à Münster et à Ratisbonne, où Sailer, nommé chanoine de la cathédrale et puis coadjuteur de l'évêque Wolf, successeur du fameux M. de Dalberg, résidait depuis 1821. Le 27 décembre 1824, Melchior fut ordonné prêtre par Sailer lui-même. Son excellente mère, morte quelques jours avant la cérémonie sacrée, n'eut pas la joie d'y assister. Les souvenirs de la vie agitée du jeune prêtre, la trace visible des poignantes douleurs par lesquelles Dieu l'éprouvait au moment où il entrait plus directement à son service, sa piété simple et touchante, sa belle tête ornée de la couronne blanche des fiançailles sacrées et jusqu'aux grâces de sa personne, firent sur tous les assistants une profonde impression. Une petite fille, appartenant à une famille protestante du village, venait quelquefois au couvent. Diepenbrock, la rencontrant après sa première messe, lui dit affectueusement : « Tu te nommes Sibylle, prophétise-nous. » L'enfant devint sérieuse et répondit hardiment : « Toi, tu seras un jour cardinal. » Les personnes présentes rirent beaucoup de cette saillie enfantine... *Sinite parvulos, talium enim est regnum Dei !*

Le jeune prêtre ne quitta pas Ratisbonne : il vécut, pour ainsi dire, dans la maison de Sailer, auprès duquel il remplit les fonctions de secrétaire.

IV

Depuis le jour où il avait fait la connaissance de cet homme apostolique, Diepenbrock avait mis l'étude de son propre cœur au rang de ses premières préoccupations. Guidé par les leçons et excité par l'exemple du sage et savant évêque de Ratisbonne, il acheva rapidement la merveilleuse transformation de son caractère et de ses habitudes, sans perdre rien de son goût pour les études littéraires et scientifiques. C'est alors qu'il écrivait à un de ses amis, un protestant de Francfort (probablement le docteur Passavant) :

« Vous avez raison de dire qu'il m'a été plus facile qu'à un autre d'établir la paix entre mon âme et le monde extérieur ; car j'ai continuellement sous les yeux un modèle (Sailer) qui a admirablement concilié tous les contrastes entre l'idée et la réalité, entre la vie de l'esprit et la vie du monde.» (Art. cit de la *Gazette d'Augsb.*)

Peu d'hommes ont su, en effet, mieux que Diepenbrock allier la rigidité des convictions religieuses au tact de l'homme du monde, l'intolérance de la vérité à la charité dans les relations humaines, les jouissances de la science aux consolations de la foi. A cette multitude de petits faits en eux-mêmes insignifiants, mais qui, pris dans leur ensemble, forment en définitive le fond de la vie de l'homme du monde, à toutes les petites difficultés de la vie de chaque jour qui échappent pour ainsi dire à une application directe et rigoureuse des immortels principes qui doivent guider la conscience du citoyen et du chrétien, Diepenbrock suppléait par un bon sens inaltérable et un grand tact : le tact, fils de la charité, comme l'honneur est fils du sacrifice et de l'abnégation. C'est ce qui a fait dire à l'ami protestant et anonyme, auteur de la petite biographie publiée par la *Gazette d'Augsbourg* : « Ce qui frappait le plus dans le caractère de Diepenbrock, c'était son cœur chevaleresque ; son talent principal était un tact fin, délicat et sûr. L'élévation morale et religieuse de son esprit donnait à ces qualités une consécration supérieure. Aussi l'éclat, la dignité de sa position dans l'Église et dans le monde était en parfaite harmonie avec la dignité naturelle de sa personne. Toutes les deux coïncidaient comme deux figures mathématiques. »

Le roi Louis avait donné pour résidence d'été à Sailer le petit châ-

teau de Barbing, situé entre Ratisbonne et Stauff. Dans ce modeste domaine, le vieil évêque pratiquait l'hospitalité la plus douce et la plus prévenante. Le poëte Édouard de Schenk, Brentano, Christophe Schmid, Wittmann et Schwäbel, futurs évêques de Ratisbonne, le docteur Proske, chanoine et musicien assez renommé, et beaucoup d'autres hommes éminents, s'y donnaient rendez-vous en automne. Il n'était pas rare de voir quelques femmes distinguées de la ville et des environs prendre part à ces réunions d'élite; car à Ratisbonne, comme à Landshut, la société de Sailer était recherchée par tous les gens de cœur et d'intelligence avec un empressement inexplicable pour un Français peu familiarisé avec les mœurs bavaroises. Plus d'une fois Diepenbrock, qui était excellent musicien, prit part, au château de Barbing, à l'exécution du *Stabat Mater* de Pergolèse. C'est là aussi qu'il composa la plupart des pièces de son *Bouquet de fleurs* et une partie de sa traduction en allemand moderne des *Œuvres de Henri Suso*.

Cette traduction de *Suso* n'était pas le résultat d'un exercice ou d'une spéculation littéraire, mais le fruit d'une aspiration vraie de son âme vers l'ascétisme. C'est ce qui produisit la perfection de son travail. Ses amis lui conseillèrent vivement de le publier : il n'y consentit qu'après beaucoup de résistance. Joseph de Görres écrivit l'introduction.

Les soirées de Barbing étaient animées tantôt par des conversations que guidait la vaste érudition et la sagesse proverbiale de Sailer, tantôt par des concerts d'ancienne musique religieuse, tantôt par des lectures, dont les œuvres d'Édouard de Schenk, de Clément Brentano et de Diepenbrock faisaient les frais. Brentano, très-riche de son propre fonds, y déclamait souvent aussi les poésies d'une *anonyme* (Louise Hensel).

Comme poëte, Melchior Diepenbrock n'était pas inférieur à Brentano. « Il avait, dit Mgr Förster, une nature profondément poétique. Il était lui-même un poëme chanté par Dieu; mais il n'était pas un versificateur, un faiseur de vers. Pour limer et ciseler ses œuvres, il lui manquait la patience. Il lui répugnait de tourner et de retourner une idée pour en trouver la meilleure forme possible. Quand il avait une pensée à exprimer ou à reproduire, il se préoccupait peu de la forme, encore moins du lecteur. » Diepenbrock n'en mérite pas moins d'être placé au nombre des meilleurs écrivains de l'Allemagne contemporaine. Il avait une prédilection particulière pour les littératures des peuples du midi de l'Europe, surtout pour la poésie espagnole. Son *Chant de la Vierge berçant l'Enfant Jésus*, d'après Lope de Vega, est, même au point de vue de la forme, un petit chef-d'œuvre.

Schenk proposa un jour de publier les lectures poétiques de Barbing. Brentano appuya la proposition, qui ne rencontra d'obstacles sérieux que chez Diepenbrock. Pour les vaincre, il fallut l'intervention de Sailer. Les poésies parurent pour la première fois, en 1829, sous le titre de *Bouquet de fleurs spirituelles des jardins poétiques chrétiens offert aux amis de la poésie sacrée*. Il est assez intéressant de lire l'appréciation que Diepenbrock lui-même fait des deux publications dont nous venons de parler dans une lettre écrite à M. Conscience le 15 janvier 1845; en voici la traduction :

« Dans mon *Henri Suso*, vous apprendrez à connaître une des plus aimables figures des moines ascètes du moyen âge allemand et un magique fragment du style des anciens écrivains germaniques. L'introduction, par Görres, est d'ailleurs un chef-d'œuvre de la littérature actuelle. Dans le « Bouquet de fleurs, » j'ai traduit pour la première fois littéralement une des pièces spirituelles de Calderon : travail énormément difficile à exécuter et qui ne vaut pas la peine qu'elle ma coûté ; je l'entrepris dans les loisirs d'une longue cure aux bains de Marienbad. Dans les poésies qui suivent vous trouverez l'expression complète des véritables sentiments religieux allemands. Notre poésie religieuse ne renferme rien de plus complet que les vers d'une *anonyme*. L'auteur est la fille d'un prédicateur protestant prussien, devenue catholique. »

Bientôt après son avénement au trône, le roi Louis, qui avait fait la connaissance de Diepenbrock chez Sailer, voulut le faire nommer, comme il a été dit plus haut, chanoine de la cathédrale de Ratisbonne. Diepenbrock refusa obstinément, et menaça même ses amis, s'ils insistaient trop, de quitter la Bavière : c'est ce qu'on redoutait le plus, et c'est aussi pourquoi on cherchait à le conserver au moyen d'une position plus stable que celle qu'il occupait auprès de Sailer. Au chef de la direction des cultes, à Munich, il écrivait :

« Je conjure Votre Exc. de renoncer à sa bienveillante intention... Je n'ai sur la terre d'autre ambition que d'être le secrétaire de Sailer, tant que Dieu me conservera cet ami, et de devenir, avec le temps et la grâce de Dieu, un digne pasteur des âmes. » (Förster, p. 60.)

Le trop modeste prêtre comptait sans ses amis et sans le premier d'entre tous, Sailer lui-même, auquel il n'avait pas le courage de résister. En voici un exemple touchant.

En 1829, le noble vieillard était devenu évêque titulaire de Ratisbonne, à l'âge de près de quatre-vingts ans. Diepenbrock fut chargé de rédiger la première lettre pastorale du nouveau successeur de S. Wolfgang. La petite société de Barbing attendait avec impatience que « Mgr

l'évêque, » ainsi s'exprimait le bon Sailer, eût achevé sa tâche. Au jour convenu pour la lecture, Sailer se plaça dans l'embrasure d'une fenêtre. « Je veux me mettre, dit-il, dans la disposition d'esprit d'un vieux curé de campagne; vous, messieurs, vous représentez le restant du clergé, et vous, mesdames, les laïques. Allons, ami Melchior, on t'écoute. »

L'œuvre de Diepenbrock eut l'approbation générale. Le « Père Sailer » ainsi l'appelaient familièrement ses anciens élèves, le Père Sailer poussait insensiblement la tête hors de l'embrasure de la fenêtre du côté du lecteur. « Bientôt, dit Mgr Förster, il ne tint plus en place et alla se mettre debout derrière la chaise de Diepenbrock. Après avoir posé sa main défaillante sur l'épaule gauche du robuste jeune homme, il la laissa descendre insensiblement jusque sur la région du cœur. Les paroles de Diepenbrock lui paraissaient sortir de sa propre âme, et il en battait la mesure sur le cœur même de son éloquent disciple. » Quand la lecture fut achevée, le vieux prélat embrassa son secrétaire avec effusion et lui dit en pleurant : « Que je serais insensé, si, à mon grand âge, j'avais la prétention de tirer mes armes de leurs étuis rouillés, quand Dieu m'a ceint de cette brave épée. Sans Diepenbrock, je ne pourrais plus monter sur le siége épiscopal, sans lui je ne pourrais m'y maintenir. Il le sait bien, et moi je sais aussi qu'il m'aidera chaque fois que j'aurai besoin de lui, et qu'il me servira de bâton et d'appui sur la courte carrière qui me sépare du tombeau. » Diepenbrock embrassa à son tour le noble octogénaire, son père spirituel. Les paroles de Sailer renfermaient comme une prière et un vœu. Schwäbel, qui était présent, jeta sur la réunion un regard triomphant. Peu de mois après cette scène, Diepenbrock, âgé alors de trente-deux ans, fut introduit dans la cathédrale comme membre du chapitre. Quant à la lettre pastorale, elle produisit le plus grand effet. Un prélat distingué dit à Schwäbel : « Quel magnifique chant de cygne le vieux Sailer nous a fait entendre ! — Ce prélat, ajoute le docteur Förster, ne connaissait pas le jeune aigle que le vieux cygne réchauffait sous ses ailes. »

Sailer ne faisait pas mystère du précieux concours de son secrétaire. Il écrivait à Brentano :

« Que Dieu te bénisse, mon cher et très-cher Clément. Reçois mes remercîments pour ta bonne lettre et l'assurance que je prie Dieu avec ferveur, afin qu'il accomplisse sa sainte volonté pour et par toi. Diepenbrock est pour moi un véritable ange. Il me prête sa plume, sa tête, son cœur. Après Dieu, c'est lui qui me rend possible l'accomplissement de ma vocation. Que le Seigneur soit avec toi et avec nous tous. Amen. » (Förster, p. 69.)

Quoique chanoine, Diepenbrock conserva les fonctions qu'il rem-

plissait avec tant de dévouement auprès de Sailer. Cependant l'amitié de ces deux belles âmes, dont le ravissant tableau nous reporte aux souvenirs des Basile et des Grégoire de Nazianze, ne devait plus être de longue durée : l'heure de la séparation terrestre était proche. Sailer termina doucement, le 20 mai 1832, son admirable et sainte vie dans les bras de Diepenbrock et de son successeur au siége épiscopal, Wittmann.

Le lendemain, le soldat de Wesel et de Landau écrivait à Brentano :

« ... Hélas, mon cher Clément, la plume me tombe des mains, quand je pense que l'homme le plus digne d'être vénéré n'est plus : cette pensée me déchire les yeux et le cœur... Je ne puis y croire, je suis comme étourdi... Adieu. Puisse la charité de Sailer demeurer au milieu de nous tous qui l'avons chéri. » (Förster, p. 76.)

Ce cher souvenir ne le quitta jamais. Vingt ans plus tard, Diepenbrock parlait encore de Sailer comme au jour de sa mort. En 1852, il dédia la nouvelle édition de son recueil de poésies à la mémoire de ce grand évêque. La traduction libre de quelques strophes de cette dédicace ne donnera qu'une faible idée des sentiments de Diepenbrock et du talent du poëte :

« Je dépose ce *bouquet de fleurs* sur ta tombe,
A toi, dont la bénissante main s'étendit autrefois sur moi,
O mon père en Jésus-Christ, toi qui, non selon le sang,
Mais selon l'esprit, m'a engendré pour la seconde fois.
Maintenant sans doute tu entends et tu entonnes d'autres chants ;
Avec le chœur des âmes bienheureuses dont tu fais partie, tu es uni au Bien suprême,
Auquel tu as aspiré si longtemps
Et vers lequel à toute heure tu levais ta douce paupière... »

Wittmann lui-même ne survécut que de neuf mois à son illustre prédécesseur. Dans la nuit qui précéda sa mort édifiante, il fit appeler à son chevet de Schenk, alors président de la régence de Ratisbonne, et le supplia de recommander au roi pour le siége épiscopal le chanoine Diepenbrock. Schenk objecta respectueusement la jeunesse de ce dernier. « C'est un homme, répondit le prélat mourant, et comme tel il a ses défauts, mais il a toutes les qualités qu'un évêque doit demander à Dieu. Je vois arriver une époque difficile : de toutes parts s'amoncellent des nuages qui éclateront d'abord sur l'Église. L'hérésie s'est liguée avec l'incroyance contre nous. Il est donc nécessaire de placer au gouvernail de la barque de Pierre des hommes choisis, des hommes qui unissent à la douceur et à la piété l'intrépidité et la persé-

vérance apostoliques, des hommes qui, portant haut et ferme la bannière sacrée, sachent combattre, souffrir et, s'il plaît à Dieu, mourir pour elle. Je veux consacrer mon dernier soupir à supplier Dieu et à demander au roi de donner au diocèse de Ratisbonne un tel homme pour évêque. » Wittmann mourut quelques heures après, en recommandant encore à un de ses prêtres d'aller le lendemain renouveler ces derniers vœux au président de la régence.

Diepenbrock, instruit de ce qui s'était passé, écrivit aussitôt au roi Louis pour le supplier de ne pas donner suite aux désirs de Wittmann et de choisir un homme digne de Sailer et de Wittmann luimême. « Si Sailer vivait, dit-il, il désignerait Schwäbel, un de ses anciens élèves, chanoine de la cathédrale de Munich, prêtre doux et instruit, homme d'âge et d'expérience, né dans le diocèse. »Le roi remercia affectueusement Diepenbrock et nomma en effet Schwäbel. Diepenbrock fut chargé de l'oraison funèbre de Wittmann; cette oraison funèbre est regardée comme une des meilleures qu'on ait entendues. en Allemagne.

Diepenbrock étant devenu doyen du chapitre de Ratisbonne, son père et la plus jeune de ses sœurs vinrent s'établir auprès de lui à Ratisbonne dans la maison qu'avait habitée, dit-on, autrefois S. Wolfgang. Mademoiselle Apollonia, que Brentano aimait à citer comme le modèle des femmes charitables et qui soigna l'illustre poëte dans sa dernière maladie, s'occupait de bonnes œuvres. Quant à Diepenbrock, libre des soucis du monde dont il fuyait le bruit avec un soin jaloux, il jouissait modestement du sort que Dieu lui avait préparé. Son temps était partagé entre les devoirs du sacré ministère, l'étude et la société de quelques amis, de sa sœur et de son père. A la mort de Mgr Schwäbel, ce fut Diepenbrock qui fut encore désigné pour prononcer son oraison funèbre.

Ce discours fit, pour divers motifs, grand bruit. Il nous donne l'occasion de faire ressortir un des traits principaux du caractère de Diepenbrock, en même temps que les qualités du prédicateur. On parle beaucoup en notre siècle de liberté des cultes et surtout de tolérance : le cardinal fit plus que d'en parler, il en donna l'exemple. Comme saint François de Sales qu'il aimait à citer, il pratiqua à un degré éminent la charité dont il ne se départit jamais dans ses relations avec le monde et particulièrement avec les protestants. Le protestant anonyme de la *Gazette d'Augsbourg*, cité plus haut, a dit avec raison : « La conduite du prince-évêque de Breslau répondait exactement aux paroles si connues du prince-évêque de Genève : la vérité qui n'est pas charitable procède d'une charité qui n'est pas véritable. » On en jugera par la péroraison de l'oraison funèbre de Mgr Schwäbel, que j'ai essayé de traduire :

« N'empoisonnez pas, je vous en conjure, la douloureuse blessure qui depuis trois siècles déchire le sein de la chrétienté et le cœur de tout vrai chrétien. Ne l'envenimez pas par la passion de la dispute et l'écume de la querelle. Dans votre zèle pour guérir cette plaie vive, ne la cautérisez pas avec la pierre infernale du fanatisme. Laissez dans l'arsenal du passé les armes ébréchées d'une polémique courroucée, afin que dans vos mains elles ne se transforment pas encore une fois en sanglants instruments de meurtre, et que, ne pénétrant pas dans les entrailles mêmes de la patrie, elles ne poussent plus l'Allemagne et l'Europe dans un bain de sang et une mer de feu trentenaires. La conciliation n'est possible que dans la paix, dans la charité ; la conciliation engendre l'union, et l'union apporte le salut. L'haleine de la passion enlève la force probante au verbe de la Vérité. Pour obtenir cette paix, cette union, l'Église catholique implore Dieu chaque jour dans ses plus saintes prières. Les plus nobles esprits y ont aspiré, en partant des bases générales du christianisme, et ils se sont efforcés de combler l'abîme qui les séparait trop souvent en écartant pacifiquement les malentendus et les erreurs. Ce que le passé n'a pu achever, peut, devrait, doit l'être dans l'avenir. Tout nous invite à travailler à ce grand œuvre. Regardez autour de vous ! Une grande époque approche : un nouveau sceau sera imprimé sur le livre des destinées du monde. Les membres extrêmes du grand corps de l'humanité, ceux qui depuis des milliers d'années croupissent dans une lourde catalepsie, les peuples de l'Asie, de l'Afrique, de la Polynésie, sont rappelés d'une voix puissante de leur mortel engourdissement et entraînés dans le mouvement accéléré qui, partant du cœur, c'est-à-dire de l'Europe chrétienne, circule dans toutes les directions avec des pulsations de plus en plus énergiques. Il reste au christianisme une tâche immense à accomplir : achever l'œuvre de la Rédemption, porter à toutes les nations de la terre les lumières de la foi catholique, et avec elles la seule et véritable civilisation.

« Mais comment entreprendre cette tâche, aussi longtemps que les déchirements intérieurs agitent ce pauvre cœur jusqu'aux palpitations et en font bouillonner fiévreusement le sang jusqu'à une mortelle décomposition? A vous, avant tous, chrétiens catholiques dont les pieds reposent sur les rochers de la seule vraie Église du Christ, contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront pas, à vous qui, dans vos inébranlables convictions, êtes certains d'avoir la pleine possession de la Vérité universelle, à vous surtout il appartient de préconiser avec calme, sans passion, ce grand œuvre de la paix. Distinguant soigneusement et dédaignant généreusement les voix diffamatoires et isolées de quelques adversaires, vous ferez signe avec le rameau pacifique aux mille et mille hommes de bonne volonté qui aspirent à la paix. Oubliant les vieilles rancunes, ne vous rappelant que l'antique charité, vous vous regarderez réciproquement dans les yeux franchement et pacifiquement. Mainte poutre deviendra alors un fétu, maint fétu ne ressemblera plus qu'à une tache de brouillard, surtout si vous-mêmes vous éloignez de vos propres yeux les poutres, les fétus et les brouillards qui les aveuglent. Réjouissez-vous de posséder la plénitude des voies du salut que l'amour du Sauveur a ouvertes dans son Église. Sanctifiez-vous dans la vérité, soyez les

dignes enfants de votre mère, montrez-vous ce que vous êtes réellement, une race divine ! Alors il tombera, le voile maculé qui aide vos fautes et vos péchés à cacher peut-être à beaucoup d'yeux votre sublime origine. Vous apparaîtrez brillants, comme la fiancée glorieuse du Seigneur dont le voile est sans pli et sans tache, et tous ceux dont les âmes sincères aspirent au salut tomberont à genoux devant la divine fiancée, et il n'y aura plus qu'un pasteur et un troupeau ! — Et maintenant couche ta tête vénérable dans le cercueil pour le repos éternel, noble évêque ! Demande, et vous aussi, vous, héros de la charité, Sailer, Wittmann, demandez, tous trois prosternés devant le trône de la grâce, demandez à Dieu de répondre à ces exhortations, à ces souhaits, à ces espérances, par son tout-puissant. *Amen.* »

Les divers sermons et oraisons funèbres de Diepenbrock ont été publiés en 1841 à Ratisbonne : tous respirent la même largeur de vues et la même charité apostolique.

Après avoir occupé pendant deux ans, sous le successeur de Mgr Schwäbel, les délicates fonctions de vicaire général, Diepenbrock reprit avec une nouvelle ardeur ses études littéraires. Dans l'automne de l'année 1844, madame la baronne de Bonstetten, gouvernante des princesses de la Tour et Taxis, lui avait rapporté d'Anvers quelques-uns des ouvrages de M. H. Conscience : *Siska van Rosemael*, *Comment on devient peintre*, *Ce qu'une mère peut souffrir*. Ces purs et simples récits de l'écrivain flamand répondaient parfaitement aux sentiments et aux goûts littéraires du poëte-chanoine, qui en fit une traduction sous le titre de *Veillées flamandes* (*Flamisches stilleben*). Ce petit livre eut un succès immense en Allemagne, surtout chez les pauvres de Ratisbonne; car le produit de la vente de l'ouvrage fut versé entre les mains de mademoiselle Apollonia Diepenbrock pour servir à l'entretien du petit hospice d'incurables qu'elle a fondé à Ratisbonne.

Diepenbrock travaillait aux *Veillées flamandes* quand eut lieu une nouvelle élection épiscopale pour Breslau. Le 15 janvier 1845, le chapitre porta ses voix sur le doyen de la cathédrale de Ratisbonne. A Berlin, où les vieux préjugés et les anciennes erreurs commençaient à perdre de leur empire, l'élection avait été approuvée. Quant à Diepenbrock, il refusa de nouveau.

Cependant Dieu en avait décidé autrement. Le père de Diepenbrock avait dit sur son lit de mort, en présence de ses enfants agenouillés pour recevoir sa dernière bénédiction : « Melchior, ne résiste pas aux indications de la Providence divine. » Ces mots, prononcés dans un de ces moments où l'homme, arrivé aux confins de la vie terrestre et de la vie éternelle, semble participer déjà à la nature des purs esprits, avaient sans doute produit quelque effet. Depuis longtemps d'ailleurs Diepenbrock avait comme un vague pressentiment que l'année 1845

apporterait un grand changement dans son existence. Il l'avoue un jour à son ami, le protestant de Francfort :

« Une chose m'étonne : aussi loin que porte ma mémoire, je me souviens que j'avais le pressentiment que l'an 1845 serait pour moi d'une haute signification. Mille fois j'en ai écrit le chiffre avec la plume, avec le crayon, et même avec mon bâton de promenade sur le sable; et cela, sans savoir pourquoi, dans des moments de distraction, de désœuvrement. Je croyais que cette date serait inscrite sur mon tombeau. »

Cette année devait, au contraire, amener la fin de sa vie solitaire. Une lettre en français adressée le 14 mars à M. Conscience porte :

« Mon affaire est donc décidée. Le Saint-Père m'a fait écrire par le cardinal Lambruschini une lettre si paternelle et en même temps si insistante, que je n'ai pu me refuser à une telle instance, et j'ai donc ajouté à la prière *transeat a me calix iste*, celle pleine de résignation : *verumtamen non mea sed tua fiat voluntas*.... Figurez-vous qu'après le sacre, qui aura peut-être lieu ici ou près d'ici à Bamberg, Munich ou Salzbourg, il me faudra d'abord aller à Berlin prêter solennellement serment au roi; de là à Breslau pour l'intronisation solennelle; de là dans la principauté de Neisse, où l'évêque est prince et seigneur féodal (ayant même droit de monnaie), pour recevoir l'hommage; de là à Vienne, pour prêter hommage à l'empereur, parce que cette principauté appartient à la Silésie autrichienne ; de manière que les deux premiers mois... se passeront à courir les capitales, à hanter les cours, à recevoir et à donner des audiences et des visites; et figurez-vous de plus que cela tombe sur un homme qui depuis plus de vingt ans vit en solitaire, n'acceptant pas même une invitation à dîner chez ses amis, parce qu'il a l'estomac faible; — figurez-vous, dis-je, tout cela et vous aurez pitié de moi!... »

Puis, après avoir parlé des difficultés de toute nature qui l'attendent à Breslau et des contrastes entre l'apostolat et l'éclat d'une haute position sociale, il ajoute en allemand :

« Et cependant je dois vaincre ces difficultés et effacer ces contrastes : et quel modèle n'ai-je pas dans le noble Fénelon? »

L'Allemagne tout entière (les journaux de cette époque en font foi) prit part à la joie des Silésiens. Le roi Louis conféra au nouvel évêque la croix du mérite de la couronne de Bavière et l'éleva à la dignité de baron; l'université de Munich lui décerna le diplôme de docteur en théologie, le chapitre de Ratisbonne le nomma chanoine honoraire de la cathédrale; enfin, la ville de Ratisbonne tint à honneur de lui conférer le droit de bourgeoisie. A la vue de tant de distinctions honorifiques, Diepenbrock, qui revenait des bains de Gräfenberg,

écrivit à un de ses amis : « Ils me versent maintenant sur la tête la corne d'abondance des honneurs comme on l'a fait des baquets d'eau de Gräfenberg. »

V

Le nouveau prince-évêque de Breslau fut préconisé à Rome le 21 avril 1845 et sacré le 8 juin suivant, à Salzbourg, par Son Éminence le cardinal de Schwarzenberg. Au commencement de juillet, il était à Berlin. Dans le discours qu'il prononça à la cour de Berlin se trouvent indiquées toutes les qualités que le nouveau chef de l'Église silésienne montra sur le siége épiscopal.

A dater de ce jour, l'évêque de Breslau eut avec le roi Frédéric-Guillaume IV les relations les plus amicales. On se rappelle que ce souverain honora de sa constante amitié un autre catholique illustre, le général Radovitz.

Diepenbrock fit dans son diocèse une entrée vraiment triomphale. Son intronisation eut lieu le 27 juillet dans la cathédrale. Après avoir prêté entre les mains du notaire apostolique le serment de fidélité à l'Église, le nouvel évêque, revêtu de ses ornements pontificaux, s'avança jusqu'à la galerie de marbre qui sépare le chœur de la grande nef, et de là adressa, d'une voix ferme et sonore, à la foule des fidèles un discours dont l'effet, au dire des témoins occulaires, fut prodigieux. Élevant sa crosse en l'air et la posant avec force sur le marbre de la galerie, il s'écria :

« Je pose mon bâton pastoral sur le rocher éternel de l'Église, car là est Jésus-Christ. Comme Moïse je frappe ce rocher en suppliant Dieu d'en faire jaillir la source de l'eau vivante, une source de grâce et de miséricorde, capable de rafraîchir et de féconder les pâturages qui sont confiés à ma garde. »

Les fidèles Silésiens, qui depuis un siècle (le docteur Förster l'affirme) n'avaient plus entendu parler leurs évêques, étaient ravis d'étonnement et d'émotion. Un silence profond régnait dans la vénérable basilique, silence troublé seulement par le bruit que faisait la crosse épiscopale :

« J'appuie mon bâton pastoral sur le rocher placé par Jésus-Christ pour servir de fondement à son Église, sur le rocher qui ne recule ni chancelle, quels que soient les orages et les tempêtes qui viennent l'assaillir. Je le jure

devant Dieu : je veux être pour cette Église un fidèle et consciencieux évêque catholique. »

Peu s'en fallut, dit Mgr Förster, qui pendant la cérémonie se trouvait à côté de l'éloquent pontife, peu s'en fallut que la foudre n'éclatât dans le temple même, comme aux temps de Chrysostome, en transports d'enthousiasme. L'allocution épiscopale se terminait par ces belles paroles :

« Pour que le lien, établi entre nous il y a six mois et solennellement noué aujourd'hui, devienne un lien de bénédiction pour nous tous, pour l'Église et la patrie; pour qu'il devienne un lien de salut qui un jour nous réunisse et nous enlace devant le trône de Dieu; pour que je puisse dire alors : Voyez, Seigneur, les voici tous ceux que vous m'avez confiés, aucun d'eux ne s'est perdu par ma faute ; pour ces fins je veux aujourd'hui implorer la miséricorde divine, en m'offrant avec Jésus-Christ dans le saint sacrifice. O mes enfants, priez tous avec moi. »

C'est ainsi que le disciple de Sailer inaugurait par le sacrifice ses redoutables fonctions épiscopales.

Après son voyage de Vienne, Diepenbrock prit en main l'administration de son immense diocèse. Nous ne pourrons ici qu'esquisser à grands traits les phases principales de son trop court épiscopat. Comme il l'avait prévu, la tâche qu'il avait acceptée était difficile. Le 15 septembre 1845, il écrivait (en français) à M. Conscience :

« ... Ma position ici est bien difficile et laborieuse, il est vrai. Les sectaires font tous leurs effforts pour faire triompher leur cause, qui malheureusement est une cause pernicieuse au salut de l'humanité en tout sens. C'est le rationalisme le plus crud (*sic*), qui a fait naufrage de tous les grands biens du christianisme. La lutte ne fait que commencer encore, et elle est plus vive et plus dangereuse sur le territoire protestant. Les « *Lichtfreunde* » sont les fossoyeurs du protestantisme positif... »

Ces « sectaires » étaient les partisans de deux malheureux prêtres interdits, MM. Ronge et Czerski, lesquels avaient semé dans le diocèse des germes de discorde et de schisme. Le mouvement mort-né, appelé *catholicisme allemand*, et protégé, dans l'origine au moins, par la bureaucratie prussienne, avait commencé à l'époque du pèlerinage de Trèves. Quand Mgr Diepenbrock arriva à Breslau, le succès des prétendus *amis de la lumière* (Lichtfreunde) était à son apogée. Leurs doctrines, comme toutes les doctrines anticatholiques, étaient plutôt politiques que religieuses : M. Gervinus eut la bonne foi de l'avouer dans sa brochure sur la *Mission des catholiques allemands*. Le docteur Förster le démontra à toute évidence dans un sermon, resté célèbre,

sur ce texte : « L'ennemi vient quand les gens dorment. » Quant à Mgr Diepenbrock, il ne perdit pas un instant le calme et la sérénité de son cœur. « Il est grand, disait-il à un de ses amis qu'il voulait consoler, il est grand de se mettre au-dessus de toutes ces petites tracasseries et de garder la paix de son cœur et la productivité de son intelligence au milieu d'une mer orageuse. Les étoiles brillent toujours les mêmes au firmament, laissez-les se réfléchir dans la sérénité de votre âme. *In patientia vestra possidebitis animas vestras.* »

On écrirait un volume, si l'on voulait parler des travaux de Diepenbrock, pour la moralisation des classes ouvrières et pour l'amélioration et la multiplication des établissements d'instruction publique confiés à sa direction ou à son inspection. Il suffira de citer ici les *Confréries de tempérance*, répandues sous son épiscopat dans toute la Silésie, et les fondations scientifiques qu'il créa de son vivant et enrichit par son testament. Diepenbrock aimait la science; mais, s'il détestait quelque chose au monde, c'était l'abstraction. Il s'entoura des hommes les plus distingués qu'il put rencontrer. « Je n'ai que faire, disait-il en parlant des séminaires et des facultés de théologie, je n'ai que faire de simples professeurs : il me faut des professeurs qui soient prêtres, — dans toute l'étendue du mot, — et ne laissent pas dessécher leur vocation ecclésiastique dans le dédale d'une science purement abstraite; il me faut des professeurs, sanctifiant leurs connaissances par l'élévation de la foi et la chaleur de la piété qu'ils doivent enseigner, non-seulement par des paroles et des manuels, mais surtout par leurs œuvres et par l'exemple de leur vie. »

Les événements de 1848 ne surprirent pas l'évêque de Breslau : depuis plusieurs mois il se multipliait, comme un autre saint Charles Boromée, pour combattre les fièvres typhoïdes qui décimaient les populations de la basse Silésie. L'auteur de l'article cité de la *Gazette d'Augsbourg* fait une belle remarque sur la fermeté de son ami : « Gœthe admirait beaucoup le passage où l'auteur de l'*Imitation* dit : Ce n'est pas l'occasion qui fait l'homme faible, elle le trouve tel. On peut dire de Diepenbrock : L'occasion, c'est-à-dire, les épreuves d'une époque difficile, ne l'ont pas rendu fort, mais elles l'ont trouvé tel. Son âme n'était pas guidée par une volonté aveugle qui se cramponne au droit légal, mais par une charité élevée et invincible, prête à sacrifier la vie du corps. »

Les serments prêtés par un homme libre étaient pour lui sacrés. Il se rappela les siens, immédiatement après la révolution du mois de mars. Sans entrer dans la discussion des questions politiques à l'ordre du jour, il recommanda sans hésiter à ses diocésains de rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. Au mois de novembre, une fraction de l'Assemblée représentative de Berlin avait proposé le

refus de l'impôt. Le moment était grave. Le pays était livré à une immense agitation. Beaucoup de catholiques hésitaient. Le gouvernement protestant s'attendait à voir s'élever contre lui les catholiques en masse. Comme toujours, les « honnêtes gens » se taisaient, laissaient faire. Diepenbrock rompit le premier ce coupable silence. Il fit lire, le 18 novembre, dans toutes les églises de son diocèse, sa célèbre lettre pastorale sur le devoir des citoyens envers l'autorité civile.

« Sa Majesté le Roi, disait-il, n'a pas cessé d'être notre roi légitime, c'est-à-dire l'autorité civile à nous donnée par Dieu. Les devoirs de l'obéissance envers cette autorité, et en particulier le devoir de payer les impôts légalement établis aux employés légalement nommés par le roi à cet effet, sont pour tout chrétien catholique des devoirs de conscience, indubitables, sacrés. Les pharisiens ont demandé au Seigneur : Nous est-il libre de payer le tribut à César, ou de ne le payer pas ? Le Seigneur répondit: Rendez à César ce qui est à César. L'Apôtre l'a répété : Rendez à chacun ce qui lui est dû : à qui le tribut est dû, le tribut ; à qui les impôts, les impôts ; à qui la crainte, de la crainte ; à qui des honneurs, des honneurs. — J'adjure donc tous mes diocésains, au nom du Dieu trois fois saint, de ne pas se laisser induire en erreur sur l'accomplissement de ce devoir. Je les adjure d'avoir dans le roi la confiance qu'il réalisera les promesses qu'il a faites à la nation. Je les adjure de rester inébranlablement fidèles à l'autorité souveraine, car elle vient de Dieu. Celui qui lui résiste résiste à l'ordre de Dieu ; et ceux qui lui résisteront s'attireront à eux-mêmes leur condamnation. Cette doctrine n'est pas la mienne : c'est la doctrine divine de l'Apôtre des nations. Quant à moi, je serais traître à mon devoir, je serais parjure, si dans les circonstances actuelles je ne rappelais à tous ceux qui sont confiés à ma sollicitude pastorale quels sont les véritables principes en cette matière. »

L'effet de cet acte de véritable courage et d'indépendance, accompli sans forfanterie, sans adulation, sans déclamation, simple comme le devoir, fut immense dans l'Allemagne tout entière.

On se tromperait gravement, si on attribuait la rédaction de cette pastorale à des préoccupations humaines ou à une opinion excessive des droits du pouvoir royal. Évêque véritablement apostolique, Diepenbrock ne se laissa jamais influencer par des considérations d'un ordre inférieur. Ainsi, dans son mandement de carême du 6 novembre 1849, il sut revendiquer les droits des citoyens libres avec autant d'énergie qu'il avait osé définir leurs devoirs :

« Si nous obéissons volontiers aux autorités humaines, parce que telle est la volonté de Dieu, notre obéissance cesse d'elle-même aussitôt que les commandements des hommes sont contraires à la volonté de Dieu. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, par de nouvelles lois ou par d'anciens règlements et

institutions abrogés, on voulait nous obliger à des choses contraires à la volonté de Dieu, aux doctrines divines et aux prescriptions de notre sainte Église, à sa légitime constitution et à ses droits imprescriptibles, et si on voulait ainsi léser notre conscience catholique, alors, — nous ne hisserons pas le chapeau de la révolte et nous n'en appellerons pas dans le pays à l'insurrection, nous n'aurons pas secrètement des relations avec ceux qui ne reculent pas devant l'emploi de pareils moyens ; mais nous dirons publiquement, avec calme et fermeté, aux législateurs et à l'autorité souveraine: cela ne vous est pas permis! Nous respectons votre pouvoir et nous lui obéissons volontiers pour toutes les choses qui sont de ce monde; mais les choses saintes, les choses célestes, qui nous sont confiées, nous ne les lui soumettons pas. Faites ce que vous croyez être de votre ressort. Quant à nous, — nous savons souffrir, prier et, — s'il le faut, — mourir! — Ayez-en l'assurance, mes très-chers, votre évêque, si les choses en arrivaient là, saurait parler ainsi, avec le secours de Dieu, en votre nom à tous. Mais, pour que les choses n'aillent pas jusque-là, — usez, vous, catholiques, des droits légitimement acquis, des droits constitutionnels, qui vous appartiennent comme citoyens libres. Servez-vous-en pour la protection de vos consciences, de votre foi, de votre Église. Car le citoyen libre ne doit pas s'effacer devant le chrétien obéissant et humble ; au contraire, le citoyen doit énergiquement protéger les droits du chrétien. »

Ces paroles devraient être inscrites en lettres d'or dans les maisons des chrétiens de nos jours.

On voit que les principes politiques de l'évêque de Breslau étaient simples comme leur source, le christianisme : fidélité aux serments, honneur, tolérance, respect de la loi et de l'autorité légitime. En 1848, quelqu'un disait au bon chanoine Schmid : « Nous avons maintenant deux partis qui crient toujours, l'un : *en avant!* et l'autre : *en arrière!* » Le vieillard octogénaire répondit doucement : « J'en connais un troisième qui crie : *en haut!* je crois qu'il nous faut le suivre. » *Sursum corda*, telle était aussi la devise du *parti* de Mgr de Diepenbrock.

On comprend, après cela, que l'évêque de Breslau ait apporté une grande liberté d'esprit dans l'appréciation des faits et des discussions passionnées de son époque. Nommé membre du parlement de Francfort pour le district d'Oppeln, il quitta Breslau vers le milieu du mois de mai. En passant par Cologne, il prépara avec le cardinal de Geissel la convocation de l'épiscopat allemand à Würtzbourg. A Francfort, Mgr Diepenbrock trouva la plupart de ses amis, Schlosser, le vénérable auteur de l'*Église dans ses chants de tous les siècles*, le professeur Steingrass, gendre de Görres, le docteur Passavant, protestant distingué et ancien ami de Sailer, Georges Philipps, Döllinger, Lasaulx, Beda Weber, le général de Radovitz, etc. Si le *Parlement allemand* n'avait été composé que de pareils hommes, il n'aurait certainement pas abouti aux résultats que chacun connaît. Diepen-

brock se sentait mal à l'aise dans l'église Saint-Paul, où siégeait ce parlement. Les passions haineuses et sanguinaires même qui s'y livraient bataille lui causèrent une impression qui nuisit à sa santé. Il donna sa démission et quitta malade les bords inhospitaliers du Main, le 27 août, pour les bains de Soden. « Suivez-moi bientôt, dit-il au docteur Förster, élu comme lui à l'éphémère assemblée, le temps que vous passerez ici est perdu : nous avons mieux à faire à Breslau. » Le 18 décembre, il écrivit (en français) à M. Conscience :

« ... J'ai passé trois mois de martyre à Francfort, dont une grave maladie m'a délivré, me forçant de dire adieu à l'église de Saint-Paul, où régnait toute autre chose que l'esprit de saint Paul, l'apôtre. Je n'y étais plus heureusement, lors du massacre affreux de mon noble ami le malheureux prince Lichnowski, homme doué des qualités les plus rares, et victime de sa courageuse opposition contre les tendances subversives de la révolution sanguinaire. — Qu'elle est riche en événements, cette année 1848! Voilà qu'elle vient encore de nous donner une constitution tout aussi libérale que la vôtre, sur laquelle elle paraît avoir été modelée. Puisse-t-elle servir à rendre la tranquillité et le bien-être à notre pays ! — Ma santé se soutient jusqu'ici. Mais le choléra commence à vibrer (*sic*) sa faux ici. Je ne le crains pas; c'est un ange de Dieu, libérateur pour ceux qui aspirent à une patrie meilleure ! Mes affaires sont rangées, mon testament est fait (il fallait bien y penser pendant les troubles énergiques qui ont dominé ici depuis le mois de mars), et j'espère en la miséricorde de Dieu, que le *Nouveau Testament* sera aussi écrit pour moi... »

La maladie l'empêcha d'assister au synode de Würtzbourg, si fécond pour la renaissance de la vie catholique en Allemagne. Il s'y fit représenter par le docteur Förster. Sa santé lui permit cependant de prendre l'année suivante une part importante aux délibérations des évêques autrichiens réunis à Vienne. C'est cette réunion qui porta le dernier coup au *système* de Joseph II. La déclaration des prélats fut rédigée par l'évêque de Breslau.

Le cardinal Diepenbrock convenait admirablement pour diriger les intérêts religieux des soldats dont il avait autrefois partagé les périls. Le roi de Prusse le chargea de régler le service religieux des militaires catholiques de son armée et de s'entendre pour cet objet avec la cour de Rome et les évêques prussiens. Par bref du 24 octobre 1849, il fut nommé vicaire apostolique de l'armée prussienne. Le 6 juillet de la même année, il écrivait à M. Conscience (en français) :

« ... De Vienne, où j'ai assisté pendant neuf semaines aux conférences des évêques de l'Autriche sur la future position de l'Église dans ces États,...

j'ai donné un rendez-vous à Lintz (moitié chemin) à ma chère sœur qui est restée à Ratisbonne, et nous avons passé quelques jours pleins de consolation ensemble. Mademoiselle de Baustetten se porte bien... De Lintz à Vienne, j'eus pour compagnons de voyage sur le bateau à vapeur le prince de Joinville avec sa femme, et le lendemain, sur le chemin de fer de Vienne ici, le duc de Bordeaux avec sa femme! Rencontre bien étrange avec deux dynasties déchues. J'ai pourtant trouvé ces personnes bien aimables; et il me semble qu'on serait injuste si on voulait encore dire d'eux maintenant : qu'ils n'ont rien appris et rien oublié... »

Quelques mois plus tard, celui qui fuyait avec tant d'obstination tous les honneurs de ce monde fut décoré de la pourpre romaine. Il avait écrit au nonce apostolique à Vienne et au Pape pour faire élever un autre prélat allemand au cardinalat. En même temps il s'était adressé au roi de Prusse en le priant d'intervenir à Rome contre sa nomination. Frédéric-Guillaume ne répondit à cette lettre que deux mois plus tard, lorsque l'évêque de Breslau avait déjà accepté. Les lettres du roi à Diepenbrock ont été, sur la demande expresse de Sa Majesté, rendues à leur auteur. Cependant le docteur Förster a été assez heureux pour retrouver dans les papiers de son prédécesseur un fragment d'une copie de celle à laquelle nous faisons allusion ici. On en lira la traduction avec intérêt :

« Je dois l'avouer, je me suis réjoui de voir coïncider les décisions du Souverain Pontife avec mes propres désirs. Dans ma joie, j'ai oublié toutes vos tribulations, avec d'autant plus de facilité que j'appris bientôt de vous-même que vous vous étiez soumis avec obéissance à la volonté du Saint-Siége. Puis donc que tout est arrangé, permettez maintenant, *eminentissime princeps*, que j'exprime du fond du cœur à Votre Éminence mes plus vives félicitations. Elles sont réellement sincères et du meilleur aloi. Je souhaite que votre élévation porte bonheur à l'Église allemande et au siége de Breslau, sur lequel aucun cardinal ne s'est assis depuis la mort du comte de Zinzendorf. Elle portera aussi, je l'espère, bonheur à moi-même, très-cher prince, puisqu'un de mes plus fidèles et de mes meilleurs amis est revêtu de la plus haute dignité ecclésiastique de Rome et doit ainsi gagner en considération et en importance. A une époque où tant d'autres, gâtés par l'esprit de parti, prêchent la ruine de ma maison et déclament contre la fidélité due au souverain, je ne puis voir qu'avec la plus vive émotion de cœur comment un prince de l'Église à laquelle je n'appartiens pas donne à tous l'exemple de la noblesse du caractère, de la fidélité, du respect de la conscience, et de tous les sentiments élevés qui ne peuvent jaillir que de la source pure et claire du christianisme. De là tout le prix que chaque chère parole émanée de vous a pour moi; de là la vive reconnaissance, avec laquelle je reçois vos paroles, et avec laquelle je leur réponds. »

Cette lettre, qui fait autant d'honneur au roi qu'au cardinal, n'a pas besoin de commentaire.

Le roi Louis de Bavière n'avait pas oublié le secrétaire de son ancien professeur. Il lui écrivit :

« Je considère cet événement comme une grande et brillante réparation faite non-seulement à l'ami et au disciple de Sailer tant poursuivi par quelques personnes trop connues d'ailleurs, mais encore à Sailer lui-même dont l'influence a été si riche et le mérite si cruellement dénigré. » (*Mémoires de Schmid*, trad. Dodille, p. 368.)

Nulle lettre ne pouvait faire plus de plaisir à l'ancien chanoine de Ratisbonne. L'image vénérée de Sailer ne le quittait pas. Rien n'est touchant comme la correspondance entre le jeune cardinal et le chanoine octogénaire Schmid, tous deux s'étendant dans chacune de leurs lettres avec une complaisance calculée sur les souvenirs de leur maître chéri.

Quand Mgr Viale Prela, nonce apostolique à Vienne, apporta à son ami les insignes du cardinalat, de grandes et publiques réjouissances eurent lieu à Breslau. Le 4 novembre, jour de la fête de saint Charles Borromée, qu'il avait pris pour modèle, le nouveau cardinal prononça à la cathédrale un discours dans lequel il s'efforça de prouver aux catholiques silésiens que c'était eux, pour récompenser leur fidélité à l'Église et leur respect pour l'autorité civile, que le Saint-Siége avait voulu décorer de la pourpre en sa personne. Mais, dans le sanctuaire de son cœur, il se considérait toujours comme le disciple de Sailer, et c'est à la mémoire de ce grand évêque qu'il dédiait sa robe rouge et son hermine.

Un mois après les fêtes cardinalices de Breslau apparurent les premiers symptômes du mal qui devait entraîner si rapidement le nouveau prince de l'Église au tombeau. Pendant tout l'hiver, la maladie mina sourdement sa robuste constitution. A la fin de l'été de 1851, le 8 septembre, il écrivait à M. Conscience (en français) :

« ... Je vis, je me traîne de jour en jour, d'année en année, avec le fardeau qui m'est imposé, et qui devient plus pesant à mesure que j'avance. Je soupire après le repos, qui me fuit, et que je n'ai d'espoir d'atteindre que dans la tombe. — Les forces physiques s'usent, l'âge arrive, et peu à peu on reconnaît que l'on n'est plus que les ruines de soi-même. Heureux si la vie de l'âme gagne sur un autre terrain ce que l'on perd au physique. — J'ai couru un grand danger l'autre jour, où Dieu m'a protégé miraculeusement. Me promenant dans les champs avec deux amis, nous fûmes attaqués à l'improviste par un taureau effarouché, qui me renversa deux fois et me menaça de ses cornes, qu'il me présentait à largeur de main de ma figure, quand j'étais prosterné sous ses pieds. Je le fixai tranquillement, et il se détourna de moi pour terrasser encore deux de mes compagnons, qu'il lança

en l'air avec ses cornes, et puis il s'en alla pour suivre les vaches qui l'avaient attiré. Aucun de nous n'a eu le moindre mal, au grand étonnement de nous-mêmes et des spectateurs terrifiés qui accouraient de loin à notre secours, mais qui seraient venus trop tard si la bête avait voulu nous achever. C'était l'octave des saints *anges gardiens*, et j'ai dit leur oraison le lendemain avec une dévotion particulière. Je ne crains pas la mort, je l'aime au contraire, mais mourir à l'improviste sous les cornes et les ongles d'une bête farouche n'est pas une mort désirable, si ce n'est dans le cirque romain pour l'honneur de Jésus-Christ. »

S'il ne mourut pas en confesseur, il n'échappa pas au martyre; car la maladie qui lentement l'emportait le faisait horriblement souffrir. Ce n'est pas seulement au cirque romain que les chrétiens savent montrer du courage. Comme d'autres martyrs, Diepenbrock, lui aussi, mourut en chantant des hymnes sacrés.

Un écrivain français qui offre plus d'un point de ressemblance avec le cardinal, Frédéric Ozanam, raconte qu'un soir saint François d'Assise, « touché jusqu'aux larmes par le chant d'un rossignol, se sentit inspiré de lui répondre, et jusque bien avant dans la nuit il chanta alternativement avec lui les louanges de Dieu. La légende ajoute que François se trouva épuisé le premier et loua l'oiseau qui l'avait vaincu [1]. » Le *docteur séraphique* publia ces louanges en vers admirables, imitant le chant brillant de l'oiseau, ami de son maître.

Au printemps de l'année 1852, l'harmonieux babil d'un rossignol, qui chantait sous les fenêtres de l'évêque mourant de Breslau, lui avait inspiré le goût de relire la *Philomèle* de saint Bonaventure, Il en fit une traduction en vers allemands, qu'il lut un soir au docteur Förster. « C'était, dit ce dernier, dans le jardin du palais épiscopal de Breslau, sous un épais toit de feuillages, formé par quelques arbres élevés. Le rossignol faisait entendre ses roulades prolongées. On apercevait d'un côté, à travers les bouquets d'arbres, les reflets argentés des vagues du fleuve voisin; de l'autre, les tours grisâtres de la vénérable cathédrale se dressaient devant nous muettes et sombres. A certains passages de sa lecture, la voix du cardinal devenait si faible, qu'il devait s'arrêter, et, après la dernière strophe qu'il avait terminée dans la journée,

> De même que son Seigneur, mourant, cessant la lutte, a chanté sur la croix son chant du cygne,
> En s'écriant : Tout est consommé !
> De même ce cri, le plus languissant de tous, a percé
> Les profondeurs de son cœur, et l'a tué....

[1] *Poètes franciscains*, p. 70.

Il se leva doucement, rangea ses papiers et me dit : J'ai entonné aussi peut-être mon chant de mort. » Ses pressentiments ne le trompaient pas. Les médecins lui ordonnèrent bientôt d'aller respirer l'air des montagnes au château épiscopal de Johannesberg, dans la Silésie autrichienne. Il partit le 27 mai 1852 pour ne plus revenir. Le diocèse tout entier prit part aux douleurs de son pasteur. On raconte qu'une pauvre paysanne ayant apporté au curé de sa paroisse quelques pièces d'argent destinées à faire dire une messe pour le rétablissement du cardinal, l'ecclésiastique demanda avec émotion comment elle s'était procuré cette faible somme. La bonne femme répondit que, pour l'obtenir, elle s'était depuis de longues semaines imposé de légers sacrifices. Quelle magnifique oraison funèbre !

C'est à Johannesberg que le cardinal rédigea sa dernière lettre pastorale. Le surintendant général des communautés protestantes de la Silésie venait de publier une violente circulaire contre l'Église catholique. Le cardinal, qui avait reçu l'abjuration de la célèbre comtesse Hahn-Hahn (aujourd'hui religieuse du Bon-Pasteur à Mayence) et de beaucoup d'autres protestants, était pour le diocèse de Breslau un autre François de Sales. Le clergé protestant redoutait son influence apostolique, et avec raison. Cette raison, il est vrai, ne suffisait pas pour légitimer les diatribes de M. le surintendant général. Le cardinal se plaignit avec dignité au roi en en appelant à la constitution. « Il est très-triste, ajoutait-il, qu'après tout ce que nous avons souffert, et en présence de tout ce que nous aurons encore à souffrir, on n'ait pas égard à la solidarité des intérêts chrétiens pour lutter contre le nihilisme, l'athéisme et l'antichristianisme, et qu'on ne comprenne pas les paroles de saint Paul : « Pourvu que de toute manière Jésus-Christ « soit véritablement prêché de toutes les manières. » La fin de la lettre pastorale qu'il adressa au clergé de son diocèse mérite aussi d'être cité :

« Si jamais, dit cette admirable lettre, on recommençait contre nous les anciennes luttes, si l'on essayait de nouveau d'étouffer les fruits salutaires des missions prêchées à notre peuple fidèle dans les orties et les épines des haineuses disputes confessionnelles et dans l'air empesté des passions des partis, oh ! alors, je vous en prie, je vous conjure, je vous l'ordonne conformément aux pouvoirs dont je dispose, ne vous laissez ni décourager ni décontenancer; ne vous aigrissez pas, ne rendez pas le mal pour le mal. Saisissez comme des armes les flambeaux de la foi, défendez la vérité catholique par tous les arguments dont vous avez un si riche dépôt. Mais ne poussez pas vos troupeaux sur les éteules desséchées d'une polémique haineuse et stérile. Paissez-les sur les vertes prairies de la parole divine et des doctrines catholiques exposées avec une si luxuriante profusion dans

les écrits des pères et des docteurs de l'Église. Prenez pour modèle la conduite des missionnaires. Si, pour réfuter des doctrines fausses et des vérités apparentes, vous êtes obligé de fortifier les esprits des vôtres, faites-le avec toute la dignité qui convient à la vérité. Ne souillez pas les saints lieux par l'art ignoble des disputeurs, ne laissez pas couler dans votre bouche, au lieu du miel de l'édification, ce fiel des querelleurs. Rappelez-vous que le royaume de Dieu ne peut être défendu par la passion humaine, l'invective, l'injure, qui le troublent au contraire. Conservez dans votre cœur la parole consolante du Seigneur : Bienheureux les pacifiques, parce qu'ils seront appelés enfants de Dieu. »

Le cardinal de Diepenbrock mourut comme ces bienheureux. Après dix mois d'atroces souffrances, supportées avec une angélique résignation, l'heure après laquelle il aspirait tant sonna dans la nuit du 19 au 20 janvier 1853.

P. de Haulleville.

LA LOMBARDIE

SA POPULATION ET SON AGRICULTURE.

La Proprieta fondiaria e le popolazioni agricole in Lombardia, per Stefano Jacini. Milan, 1357. — *L'agriculture du royaume Lombardo-Vénitien*, par le Dr Jean Burger.

I

Du riche pays que les deux armées de France et de Sardaigne entreprenaient naguère d'affranchir de toute domination étrangère, on connaît généralement beaucoup mieux les souvenirs historiques, les monuments littéraires, les beautés artistiques et pittoresques, que les mœurs, la constitution sociale et la situation économique. L'Italie tout entière n'est pour nombre de gens qu'un panthéon, un musée et un jardin. Aux amants de la belle nature son nom rappelle les splendeurs de la baie de Naples, la triste majesté de la campagne romaine, la riante vallée de l'Arno, les poétiques lagunes de Venise ; tandis qu'il réveille dans la mémoire de l'historien les noms de tous les politiques et de tous les capitaines, qui, depuis Annibal jusqu'à Napoléon, y ont cherché la gloire ou l'empire. Pour les amis des lettres, c'est la patrie de Cicéron, de Virgile, de Tacite, de Dante, de Boccace, de Machiavel, du Tasse, de Guicciardini. C'est en même temps la terre promise des artistes, l'heureuse contrée où se rencontrent les chefs-d'œuvre de la peinture, de la statuaire et de l'architecture. Il est peu de personnes pour qui l'Italie soit un pays habité par des hommes « qui gagnent leur pain à la sueur de leur

front, » tout comme des Français ou des Allemands; qui labourent et qui moissonnent comme nos paysans de la Beauce ou de la Brie; qui élèvent du bétail comme des Limousins ou des Normands; qui font de l'huile et du vin comme nos Provençaux et nos Languedociens. Non qu'à ce point de vue aussi on ne l'ait étudiée et décrite, mais les livres, italiens ou étrangers, dans lesquels il est question de son industrie et de son agriculture sont peu répandus et moins lus encore. Peut-être les événements auxquels nous assistons appelleront-ils l'attention du public sur ce côté trop négligé des études italiennes? On a du moins la chance de trouver une oreille plus complaisante en le faisant souvenir qu'il y a autre chose au delà des Alpes que des statues, des tableaux et des bibliothèques, gardés par des Étrusques, des Romains, des Grecs, des Ligures et des Gaulois.

Telle est la variété des climats et des productions dans la péninsule italique, qu'en décrire les conditions économiques depuis les Alpes jusqu'à l'extrémité de la Sicile serait une œuvre de longue haleine. Je n'ai point un si vaste dessein. Mon ambition se borne à exposer sommairement l'état de l'agriculture dans la belle province que les préliminaires de Villafranca ont donnée au roi Victor-Emmanuel.

Ce n'est pas que la Lombardie se distingue par aucun caractère tout à fait saillant du reste de la vallée du Pô. Ses limites sont conventionnelles. La géographie politique dit qu'elle commence au Tessin et qu'elle finit au Mincio ; mais, aux yeux de l'économiste, elle se confond sans frontières précises dans la région comprise entre les deux chaînes à peu près parallèles des Alpes et de l'Apennin. Cette portion de la péninsule, à laquelle on pourrait donner le nom d'Italie gauloise, forme une zone à part. On y peut tracer des subdivisions nombreuses, mais elle est une au point de vue économique, et sous ce rapport diffère sensiblement, tant de la partie centrale de la péninsule, des contrées étrusques et latines qu'on peut considérer comme l'Italie par excellence, que de la partie méridionale qui, dans l'antiquité, portait le nom de Grande-Grèce. Les lignes de démarcation tracées par la force et par le droit des gens ne correspondent point à cette division naturelle, mais celle-ci résiste à toutes les combinaisons artificielles. Les traités des derniers siècles ne l'ont pas plus effacée que la conquête romaine, et aujourd'hui comme il y a deux mille ans, malgré tant de guerres, d'invasions étrangères et de vicissitudes politiques, l'Italie est partagée en trois grandes zones : celle des heureux rivages où croissent l'oranger et le citronnier, où les Grecs, les Carthaginois et les Sarrasins retrouvèrent à peu près le climat et la végétation de leur patrie ; — celle des côtes moins hospitalières et des montagnes plus sévères où l'Osque, le Samnite, l'Hernique, le Sabin et le Latin vivaient de pâturage et de petite cul-

ture, à côté de ces graves Étrusques dont l'origine est encore un mystère ; — enfin celle des grasses plaines, des riches terres d'alluvion qu'arrosent l'Adige, le Pô et leurs nombreux affluents.

L'Italie gauloise était naguère partagée entre cinq princes. Les deux rives du Pô, dans la partie supérieure de son cours, appartenaient à l'antique et guerrière maison de Savoie. Elle vient de s'étendre sur la rive gauche jusqu'au Mincio, moins toutefois les importantes forteresses de Peschiera et de Mantoue. La Vénétie reste à l'Autriche. La rive droite, à partir du contre-fort que lance l'Apennin jusqu'au bord du fleuve entre Pavie et Plaisance, avait été attribuée aux ducs de Parme et de Modène et au Souverain Pontife. Depuis un mois elle est annexée toute entière au Piémont. Nulle distinction économique accusée ne sépare ses diverses fractions. Bien que le climat aille s'adoucissant des sources du Pô à son embouchure, c'est dans les dialectes, les mœurs et les souvenirs historiques qu'il faudrait chercher les subdivisions naturelles de cette zone, bien plutôt que dans la diversité des produits du sol. Ainsi, au pied des Alpes, dans cette contrée dont le nom exprime si exactement la situation géographique, vivent des populations laborieuses dont la langue ne diffère pas beaucoup du français parlé avec l'accent italien, et aussi militaires par les traditions et les sentiments que nos provinces les plus belliqueuses. A partir de la Sesia, le dialecte et les mœurs ont plus de douceur. Les solides qualités du caractère piémontais se retrouvent chez son voisin le Lombard, unies à plus de vivacité d'esprit, dans le Milanais surtout, mais un peu engourdies par le défaut d'emploi. La différence doit être surtout attribuée, selon toutes les probabilités, à la profonde diversité des destinées politiques; mais il faut tenir compte aussi de la plus grande proportion de sang latin qui coule dans les veines des populations de la Lombardie. Sans attacher à la question de race toute l'importance que lui attribuent quelques personnes, il est impossible de ne pas lui accorder une certaine influence sur le caractère des peuples. Ainsi l'Anglais, le Français et l'Italien de la Cisalpine sont tous trois de race celtique. Chez le premier, l'élément celtique est à peu près nul, tandis qu'il a beaucoup reçu du germain : il est froid et personnel. Au contraire, chez l'Italien l'élément germain n'a été infusé qu'à petite dose, tandis qu'il a beaucoup reçu du latin : il est sociable et passionné. Il y a à peu près équilibre entre les deux éléments étrangers chez le Français : aussi son humeur participe-t-elle de celle de ses deux voisins. De là vient également qu'en se rapprochant du Rhin ou de la Méditerranée, la balance penche du côté d'où nous avons plus reçu. C'est ainsi que, plus germaniques, nos provinces du Nord et de l'Est s'éloignent moins de l'Angleterre sous le rapport du tempérament de ses habitants, tan-

dis que la population de nos provinces du Midi ressemble davantage à celle de l'Italie. Dans la vallée du Pô, les mêmes nuances se retrouvent, mais fortifiées et développées par l'état de division dans lequel a jusqu'à présent vécu la péninsule. Plus on s'approche de Venise, plus la mollesse augmente dans les habitudes comme dans les formes physiques et le langage ; mais cette moindre vigueur du tempérament et du caractère est rachetée par un amour de l'indépendance d'autant plus ardent que la perte en est plus récente, et que de plus glorieux souvenirs y sont attachés. Il est difficile de trouver aux Parmesans, qui faisaient autrefois partie du Milanais, une physionomie bien différente de celle de leurs anciens compatriotes. D'une rive du Pô à l'autre jusqu'à la hauteur de Mantoue, les diversités de caractère paraissent peu sensibles. Cependant, à mesure qu'on approche de Bologne, l'accent, les traits du visage, les gestes, l'humeur, deviennent plus rudes. Les Romagnols sont violents ; cela se voit et s'entend sur-le-champ. On sait que les Italiens ont localisé dans chacune de leurs grandes villes l'un des sept péchés capitaux : Naples, c'est la paresse ; Rome, l'orgueil ; Florence, l'envie ; Gênes, l'avarice ; Milan, la gourmandise ; Venise, la luxure : dans le partage, Bologne s'est réservé la colère. Si l'on peut disputer pour les autres attributions, il n'y a rien à dire pour celle-là. On y consent tout d'abord, en descendant de voiture. De tous les sujets du Saint-Siége, les habitants des Légations sont ceux qui, de tout temps, se sont le moins patiemment résigné à l'obéissance.

Aucune des portions de la vallée du Pô ne se distingue des autres par un caractère économique essentiel. Depuis Coni jusqu'à Udine, il n'y a pas de différences capitales entre les productions du sol. Sur la côte de Gênes on rencontre la vraie végétation méridionale, mais la simple disposition du terrain dit assez que sur le revers opposé de l'Apennin il ne faut chercher ni citronniers, ni orangers, ni même des oliviers. Ce sont des châtaigniers qui tapissent les flancs de la montagne. Dans le fond des vallées, des prairies comme les nôtres; sur le flanc des coteaux bien exposés, des vignes plantées tantôt en lignes régulières (*vigne à filari*), tantôt sans ordre (*vigne à rinfusa*). Dès qu'on entre dans la plaine, on trouve les cultures de la Lombardie. Les lignes d'érables ou de mûriers qui entourent les champs sont plus espacées, parce que, le climat étant moins doux, il faut laisser aux récoltes plus d'air et de soleil; mais, à cela près, même aspect et mêmes productions. A partir de Verceil, toute dissemblance disparaît. Similitude parfaite entre le Novarrais ou la Lomelline et le Milanais, dont au surplus ils faisaient autrefois partie. A la droite du Pô, on retrouve les mêmes champs bordés d'arbres et de vignes que dans les plaines lombardes. Plus on avance vers l'Adriatique, plus leurs lignes

parallèles se rapprochent. Entre les deux rives du Pô, nulle autre différence que l'humidité moindre du sol dans les deux duchés de Parme et de Modène et dans la Romagne. De ce côté du fleuve, les cours d'eau ne sont guère que des torrents. Ni le Taro, ni la Secchia, ni le Reno, ne se prêteraient à un système régulier d'irrigations. Aussi n'existe-t-il pas ou très-peu de rizières sur cette rive, tandis que le riz est un des principaux produits des provinces voisines de Pavie, de Cremone et de Mantoue. Dans leurs terres arrosées, le mûrier fait place au peuplier. Nulle part les champs ne ressemblent plus à une forêt que dans la basse Lombardie et dans les contrées marécageuses qui s'étendent des bouches du Pô à celles du Tagliamento. Les arbres y sont hauts et touffus. Cependant la vigne étend ses festons d'un tronc à l'autre comme au milieu des mûriers de la haute plaine, et c'est entre deux épais rideaux de feuillage que croît la luzerne et que mûrit le maïs. Aux embouchures de l'Adige et de la Brenta, le riz n'est pas cultivé, bien que rien ne s'y oppose. Dans les environs de Vérone, la terre mélangée de sable et de cailloux est sèche et peu fertile. On y trouve cependant les mêmes cultures qu'aux environs de Padoue; seulement la végétation est moins puissante, et le mûrier remplace exclusivement les arbres des basses terres, principalement sur les collines qui servent de digue aux eaux du lac de Garda, et sur lesquelles a été livrée la sanglante bataille de Solferino. C'est encore le mûrier qui domine dans les provinces de Brescia et de Bergame. Dans quelques portions de ces provinces, la vigne est soutenue par des échalas; on appelle ces champs *ronchi*, par opposition aux champs entourés de vignes grimpant aux arbres, qui portent le nom de *campi vitati*. Mais, comme on voit, toutes ces diversités n'ont rien d'essentiel, et, sous le rapport économique, on ne saurait établir des divisions bien positives entre le Piémont, la Lombardie et la Vénétie, non plus qu'entre les Duchés et la Romagne. A considérer les choses dans leur ensemble, les récoltes sont à peu près les mêmes dans toute la vallée du Pô, et aussi les méthodes de culture. Aux yeux de l'agriculteur, du commerçant et du statisticien, la haute Italie ne forme donc qu'une seule et même contrée. Il est dès lors tout simple que l'idée d'en réunir toutes les parties sous la même loi politique se soit présentée à l'esprit de beaucoup d'Italiens. L'abandon de la Lombardie au roi Victor-Emmanuel est un grand pas fait dans cette voie.

Or quelle est la valeur de cette acquisition? Quelles sont les ressources du sol? Quel parti en tirent les habitants? Malgré la mobilité du public, il est impossible que la question manque déjà d'intérêt pour lui.

II

La portion de l'Italie gauloise qui, sous l'administration autrichienne, était désignée par le nom de Lombardie, avait une superficie de 2,141,700 hectares. Elle comprenait le duché de Mantoue, c'est-à-dire qu'elle ne s'arrêtait pas au Mincio, et qu'elle franchissait même le Pô à la hauteur de Borgoforte. Comme cette petite place et Mantoue demeurent entre les mains de l'Autriche, la nouvelle frontière suit le cours du Mincio jusqu'au lac Supérieur et de là descend en ligne droite jusqu'au confluent de l'Oglio et du Pô. Les chiffres des anciennes statistiques ne s'accordent donc plus exactement avec les nouvelles lignes de démarcation. Toutefois, à défaut de documents rectifiés, nous ne tiendrons pas compte des arrangements de Villafranca. C'est à la Lombardie d'il y a quelques mois que s'appliquent les chiffres de cette étude statistique.

Le cadastre ne s'étend que sur 2,004,000 hectares. Un peu plus de moitié seulement de cette superficie (1,132,700 hectares) est assujettie à la culture. Le reste se compose de forêts, de pâturages ou de terrains absolument nus. Avant de s'en étonner, il faut se souvenir que le versant méridional des Alpes est compris dans cette contrée dont le nom ne rappelle d'abord à l'esprit que de grasses plaines et de fertiles campagnes. Même au milieu de cette féconde région, parmi les terres les mieux cultivées, il existe encore des landes, de bruyères et des marais.

La Lombardie était divisée en neuf provinces : Sondrio, Como, Milan, Pavie, Lodi, Cremone, Bergame, Brescia et Mantoue. Entre elles la superficie est très-inégalement répartie.

Bergame.	430,100	hectares.
Sondrio.	405,800	»
Brescia.	307,800	»
Como.	248,100	»
Mantoue.	226,100	»
Milan.	182,500	»
Cremone.	123,600	»
Lodi.	117,500	»
Pavie.	100,200	»

La superficie cultivée ne diffère pas moins d'une province à l'autre, mais ici l'ordre change notablement. Ainsi, du second rang Sondrio passe au dernier :

Mantoue	205,541	hectares.
Brescia	186,803	»
Milan	155,880	»
Bergame	153,038	»
Cremone	118,208	»
Come	100,252	»
Lodi	97,048	»
Pavie	87,563	»
Sondrio	28,592	»

On voit par les chiffres précédents que dans la province de Crémone, située tout entière dans la plaine, la portion cultivée comprend les dix-neuf vingtièmes de la superficie totale, tandis qu'un quatorzième seulement de la province montagneuse de Sondrio est occupée par la culture.

La perfection des voies de communication est un des grands éléments de prospérité pour un pays. Sous ce rapport, la France a été longtemps de beaucoup en arrière de la Lombardie. On ne se doute généralement guère des merveilles accomplies en ce genre par le régime municipal. Lorsqu'on parcourt les campagnes, on rencontre à chaque instant, croisant dans toutes les directions la route que l'on suit, des chemins bordés de haies ou longés par un ruisseau qui serpente entre des lignes de mûriers et les champs de maïs. Dans la montagne, ils côtoient souvent une terrasse en pierres sèches ou quelque mur de médiocre hauteur, ainsi que peuvent se le rappeler les lecteurs de Manzoni : c'est sur l'un de ces murs, dans un chemin à mi-côte, que les deux *bravi* attendent Dom Abbondio. Sur les routes communales viennent s'embrancher les chemins particuliers. Ceux-ci sont très-nombreux dans les parties du pays où le sol est partagé en petites métairies, mais ils ne figurent pas dans les statistiques. Les routes entretenues par l'État et par les communes y sont seules mentionnées. Le réseau entier a 26,948 kilomètres de longueur, et sur ce chiffre 24,081 kilomètres appartiennent à la catégorie des chemins communaux, tandis que les *strade erariali*, les routes *trésorales* pour traduire exactement, n'occupent que 2,866 kilomètres. Elles se distribuent ainsi entre les différentes provinces :

Bergame	5,730	kilomètres.
Come	5,370	»
Brescia	4,123	»
Milan	3,501	»
Mantoue	2,443	»
Sondrio	1,565	»
Pavie	1,387	»
Cremone	1,320	»
Lodi	1,307	»

Pour une superficie de 52,768,600 hectares, c'est-à-dire vingt-cinq fois plus grande que celle de la Lombardie, la France a 558,441 kilomètres de chemins vicinaux, 36,038 kilomètres de routes impériales, 1,463 kilomètres de routes stratégiques, 45,626 kilomètres de routes départementales, en tout 641,569 kilomètres, ce qui donne la même proportion, mais il faut se rappeler que les chemins vicinaux n'ont une si grande étendue que depuis quelques années.

Sous le rapport des voies navigables, la Lombardie est loin d'avoir poussé aussi loin la perfection. Entre le Pô et les grands lacs situés sur les frontières des montagnes et de la plaine, il n'existe que des communications imparfaites. La Lombardie est cependant le premier pays de l'Europe où des canaux de navigation aient été creusés. Elle a eu l'honneur de l'initiative, mais elle n'est point restée à la tête du progrès. Navigable à la descente, le Tessin ne l'est pas à la remonte. Bien que le *naviglio di Pavia* ait un cours assez rapide, les barques peuvent par cette voie, et ensuite par le *naviglio grande*, arriver jusqu'à Tornavento, à quelques milles plus haut que le point où le général Mac-Mahon a opéré son passage avant la bataille de Magenta; mais, faute d'un canal latéral, elles ne peuvent franchir à la remonte les rapides supérieurs du Tessin. Milan communique avec l'Adda par le *naviglio* de la Martesana, mais au-dessus du point de jonction l'Adda n'est pas navigable, et au-dessous il ne commence à l'être qu'à Lodi, ou plutôt même à Pizzighettone. On peut remonter l'Oglio jusqu'à Pontevico, mais seulement pendant les grandes eaux; et le Mincio n'est accessible aux grandes barques que jusqu'au lac inférieur de Mantoue. Il y a trente ans, le perfectionnement de ce système très-incomplet de navigation était à juste titre considéré comme un intérêt de premier ordre pour le pays; mais aujourd'hui les chemins de fer remplacent tout, et rendent les canaux beaucoup moins utiles que jadis.

Une statistique exacte de la production annuelle est chose difficile en tout pays, parce que toutes les populations redoutent de livrer le secret de leur richesse, toutes craignant que les renseignements fournis par elles ne servent contre elles-mêmes les intérêts du fisc. En Lombardie, la chose était plus difficile encore, parce que cette répugnance générale y était renforcée par l'avidité et la rigueur du fisc impérial, et par la haine à peu près universelle de l'Autriche. Bien qu'officiels, les chiffres qu'on va lire ne peuvent donc être considérés que comme approximatifs et inférieurs à la réalité. On prend des chiffres ronds.

Blé.	2,000,000	hectolitres.
Seigle.	400,000	»
Orge.	40,000	»

Avoine	300,000	hectolitres.
Maïs	3,000,000	»
Sarrasin	80,000	»
Millet	250,000	»
Riz	480,000	»
Plantes bulbeuses	280,000	»
Pommes de terre	200,000	»
Châtaignes	100,000	»
Légumes divers	105,000	»
Fruits	105,000	»
Vin	1,400,000	»
Huile d'olive	3,000	»
Huile de noix	10,000	»
Huile de lin	22,000	»
Huile de colza	15,000	»
Lin	55,000	»
Chanvre	18,000	»
Soie	100,000	»
Bois dur	3,500,000	»
Bois tendre	2,500,000	»
Charbon	600,000	»
Lait et beurre	170,000	»
Fromage	235,000	»
Miel	3,500	»
Cire	2,000	»
Laine	5,500	»

La statistique du bétail ne mériterait pas plus de confiance, s'il faut en croire Jacini, dont l'excellent ouvrage fait autorité à Milan. Tel quel, voici l'état officiel.

Chevaux	69,000
Mulets	12,000
Anes	16,000
Taureaux	4,150
Vaches	246,000
Bœufs	137,000
Veaux	62,000
Moutons	108,000
Agneaux	26,000
Chèvres	52,000
Porc	107,000

La plupart de ces produits sont consommés dans le pays même. Il en est de même de ceux de l'industrie locale, qui se réduit, sauf quelques exploitations minières et quelques forges, à l'exercice des métiers urbains. Comme l'état des exportations et des importations était confondu avec celui de tout l'empire d'Autriche, il est impossible de savoir exactement comment s'en opérait la balance pour la seule Lombardie. On sait seulement que c'était au moyen du riz, du fro-

mage et de la soie surtout, que s'établissait l'équilibre des échanges ; les chiffres font défaut.

La population de la Lombardie s'élève à près de 3 millions d'babitants (2,835,219). Elie n'était pas très-supérieure à 2 millions (2,167,782) en 1818. On voit que l'augmentation annuelle a été de 0,9 pour 100 en moyenne. La superficie de la Lombardie étant de 21,417 kilomètres carrés, le recensement de 1854 donne 131 habitant par kilomètre, densité qui n'est inférieure qu'à celle de la Belgique, où on compte par kilomètre 147 habitants. Mais l'exception disparaîtrait si on excluait du calcul la portion montueuse du pays. Dans la province de Milan, en effet, la population est de 353 habitants par kilomètre, la ville comprise, et, celle-ci non comprise, de 240. Il n'y a rien de pareil en Europe. Chose digne de remarque : chacune des nationalités de l'Occident se distingue par une tendance politique particulière : l'Angleterre est un pays d'aristocratie; l'Allemagne a plus qu'aucune autre contrée subi l'influence du régime féodal; la France est essentiellement monarchique; l'Espagne a des tendances provincialistes très-marquées; l'Italie est par excellence la patrie de l'esprit municipal. Il ne faut donc point s'étonner de trouver en Lombardie treize villes et cent quinze bourgs. Les moindres de ceux-ci ont plus de 3,000 habitants; vingt-quatre surpassent le chiffre de 4,000; l'un compte 14,000 âmes ; six en ont 8,000; huit, 7,000, et douze, 5,000. Comme dans les bourgs beaucoup de personnes vivent d'agriculture, on estime que les campagnards forment au moins les deux tiers de la population.

Généralement sains et robustes, les Lombards sont doués de toutes les qualités qui font le travailleur et le soldat. Rien ne ressemble moins au lazzarone napolitain, dont nos romans et nos opéras ont fait le type des classes populaires de l'Italie, que les laborieux *contadini* du Bergamasque, du Brescian et du Milanais. Avec une nourriture très-frugale, avec de la bouillie de maïs (*polenta*), du vin et du fromage, ils sont capables des plus rudes travaux. Aussi les entrepreneurs de chemins de fer font-ils venir des Lombards comme ouvriers terrassiers, jusque dans les provinces illyriennes et même jusqu'en Bohême. Le rare est qu'en France tous les Italiens passent pour une race inerte et amollie. On ne se rappelle déjà plus que les troupes du prince Eugène se sont distinguées, à côté des nôtres, en Russie comme en Espagne, et parce que la tradition militaire a été rompue chez les Lombards par trois siècles de domination étrangère, on décrète sans examen que les compatriotes des Sforza, des Colleoni et des Trivulzio sont dénués des vertus belliqueuses. Rien n'est plus faux. Il suffit de les voir pour s'assurer que c'est une race très-capable d'énergie morale. Au fond, les Lombards ressemblent au moins au-

tant aux Français de l'ancienne Neustrie, que les Provençaux et les Languedociens. Ils ne diffèrent de ceux-ci que faute d'avoir conservé un gouvernement national. Que seraient aujourd'hui nos populations méridionales, si, au lieu de faire depuis six cents ans partie d'une grande monarchie militaire, elles n'étaient sorties de la main d'un maître étranger que pour tomber dans celle d'un autre, et si ces maîtres étrangers, au lieu de s'appliquer à développer le côté viril de leur caractère, s'étaient crus intéressés à énerver leurs qualités fortes, afin d'asseoir plus solidement leur domination? Il ne manque aux Lombards que l'occasion et un peu de temps pour se façonner à des mœurs plus mâles, et acquérir au moral la même vigueur qu'au physique. Sous ce dernier rapport, ils sont merveilleusement doués. Sauf dans le voisinage des marais et des rizières, hommes et femmes sont bien constitués, et ont tous l'aspect de la force et de la santé. Les chiffres de la statistique justifient l'impression qu'on éprouve à première vue, car ils établissent que le nombre des habitants ayant plus de vingt ans et moins de soixante y est plus considérable qu'ailleurs. Or les populations qui comptent le plus grand nombre d'adultes et d'hommes faits, sont visiblement les plus florissantes. On sait aussi que la Lombardie partage avec les États sardes le privilége de posséder une population mâle un peu supérieure à la population féminine. La différence est de plus de 1/15 pour 100 tandis qu'à l'inverse, le nombre des femmes, en France, excède de 2 et 1/10 pour 100 le nombre des hommes, quoiqu'il naisse un peu plus de garçons que de filles.

III

Bien que les mœurs, les usages, le genre de vie, les traits généraux du caractère soient à peu près les mêmes dans toute la Lombardie, à envisager les choses dans leur ensemble du moins, il existe cependant des nuances entre les différentes provinces. Aussi les habitants des environs de Pavie, de Cremone et de Mantoue diffèrent sensiblement des Lombards de Côme, de Milan et de Bergame. Cela s'explique en partie par le mélange des races. On veut qu'il y ait plus de sang latin dans les populations graves, lentes et un peu inactives fixées sur les rives du Pô, et on attribue l'ardeur et la mobilité de celles qui avoisinent Côme et Milan à une plus forte proportion de sang gaulois, de même que la rudesse et l'opiniâtreté des Bergamasques et des Brescians auraient leur origine dans une plus grande abondance de sang germain. Sans nier l'influence qu'a pu exercer la

question de race sur les variétés provinciales, il la faut attribuer surtout, ce me semble, à la diversité des conditions économiques et à leur persévérante influence. Cette diversité, d'ailleurs, indépendamment de son action sur l'humeur des Lombards, est par elle-même un objet digne d'attention. Il est curieux de connaître les résultats qu'ont eus sur la constitution de la propriété, sur le mode de fermage, sur les rapports du propriétaire et du travailleur, sur les méthodes agricoles, les aptitudes particulières du sol et la nature de ses produits. Pour ce faire, nous avons un guide très-sûr, à savoir l'excellent ouvrage de Jacini sur la propriété foncière et les populations agricoles en Lombardie.

Étudier successivement l'état économique de chacune des provinces de la Lombardie n'est pas mon projet. Quelque judicieuses que puissent être les divisions provinciales sous le rapport administratif, il n'y a pas lieu de s'y arrêter au point de vue qui nous occupe. Ce qui nous importe, c'est de déterminer les zones de production et d'en indiquer les caractères.

Remarquons d'abord que, sur un espace relativement petit, la Lombardie comprend plusieurs climats. Telle est leur diversité, que les habitants de la Valteline récoltent leur froment en même temps que les Norvégiens, tandis que dans certaines parties du duché de Mantoue on moissonne à la même époque qu'en Calabre. A peine l'élève des vers à soie commence-t-elle dans les vallées voisines de Côme, qu'on porte déjà les cocons de l'année au marché dans les cantons les plus méridionaux de la Lombardie. Cette énorme dissemblance s'explique très-bien par la disposition des lieux. Le versant méridional des Alpes hétiques faisant partie de la Lombardie, la région des montagnes, sous le rapport du climat, participe moins de l'Italie que du Valais et de la Savoie. Des torrents arrosent les vallées et trop souvent les ravagent, surtout depuis la déplorable destruction des forêts qui étaient la sauvegarde du pays. Presque toutes les eaux qui descendent du sommet des Alpes viennent se mêler dans des lacs où elles perdent leur impétuosité et se réchauffent aux rayons du soleil d'Italie. A leur extrémité supérieure, ces lacs sont dominés par de hautes montagnes; de riantes collines en contournent la portion inférieure. Dans cette heureuse région, la vigne, et, dans certains coins privilégiés, l'oranger croissent, pour ainsi dire, au pied de rochers couverts de neige; c'est là que sont bâties ces innombrables villas où Italiens et étrangers viennent passer la belle saison, au milieu de la plus aimable et plus pittoresque nature qui se puisse imaginer. Très-inégalement large, la zone des collines finit irrégulièrement dans la plaine, y dessinant comme des franges taillées au hasard. Légèrement inclinée du nord-ouest au sud-est, celle-ci est unie comme une pelouse. Lors-

qu'on la contemple d'un lieu élevé, le regard se perd à l'horizon absolument comme en mer. Les Alpes au nord, l'Apennin au sud, bornent seuls le regard; vers l'orient ou l'occident, c'est l'infini. Dans cette immense vallée, la température moyenne est d'environ treize degrés centigrade. Mais entre celle de l'hiver et celle de l'été l'écart est considérable. Il ne l'est pas moins à l'égard des eaux pluviales. Tandis que, pendant les mois de juin, juillet, août et septembre, les orages seuls amènent de la pluie, il en tombe pendant des semaines et quelquefois des mois entiers, sans interruption, au printemps et surtout en automne. La Lombardie est, après la Scandinavie, le pays d'Europe où il tombe le plus d'eau. A Milan, la moyenne annuelle est de 982,95 mill. Aussi est-ce le pays des irrigations par excellence. Indépendamment des eaux pluviales, on dispose pour arroser les terres des nombreux ruisseaux qui descendent des coteaux, et aussi des rivières sorties des lacs. Sous ce rapport, nulle autre contrée d'Europe n'est aussi favorisée. Mais, comme on ne saurait échapper aux inconvénients de ses avantages, la Lombardie est exposée à des inondations dont on s'est efforcé de prévenir les funestes effets en élevant des digues le long du Pô et sur le cours inférieur du Mincio, de l'Oglio, de l'Adda, du Lambro et du Tessin. En cas de péril, les populations voisines sont tenues d'accourir sur les points menacés et de travailler à défendre les remparts de leurs champs et de leurs maisons. Une contrée si humide n'est point, on l'imagine, exempte de brouillards. A la fin de l'automne, ils sont souvent assez épais pour rappeler ceux de Lyon et des bords de la Tamise. La grêle et surtout les gelées blanches causent beaucoup de mal aux récoltes. En revanche, l'hiver est rarement rigoureux. Sur le flanc des montagnes, dans les parties exposées au soleil, on rencontre des champs de céréales jusqu'à 1,400 mètres au-dessus du niveau de la mer. Plus maussade que froid pendant la mauvaise saison, le climat de la Lombardie, à raison de l'humidité du sol et des grandes chaleurs de l'été, se prête à des cultures très-variées. C'est ainsi que les campagnes offrent alternativement au voyageur les céréales de la Russie, le maïs du Mississipi, le lin de la Flandre, le mûrier de la Chine, le riz de l'Indoustan, et des prairies plus grasses que celles de l'Irlande et de la Normandie. Qu'on ne croie cependant pas ces richesses un pur don de la Providence. C'est grâce à de grands travaux d'irrigation, à des desséchements difficiles et coûteux; c'est par l'incorporation au sol de nombreux capitaux, par une agriculture savante; c'est à l'aide de son industrie, en un mot, que l'homme a tiré tant de trésors d'un sol d'alluvion naturellement fertile, mais dont la fécondité fût demeurée inutile sans les efforts accumulés de plusieurs générations, et qui redeviendrait bientôt stérile si l'œuvre des siècles précédents n'était

soigneusement entretenue par un travail persévérant. Plus on étudie l'agriculture, plus on voit combien est important le rôle du capital déposé dans le sol, et partant combien est fausse la théorie qui fait de la terre un agent de production absolument gratuit.

Cette simple esquisse du climat de la Lombardie et de la disposition du terrain suffit pour faire deviner que ce n'est pas en suivant le cours du Pô, mais en descendant des montagnes vers le fleuve, qu'il faut chercher les subdivisions naturelles dont nous cherchons les traits principaux, car c'est dans cette direction que se rencontrent les variétés de climat et partant de production. Les diverses régions agricoles de la Lombardie forment effectivement de longues et étroites bandes à peu près parallèles au Pô. Elles sont au nombre de trois : la région des montagnes d'abord; en second lieu, celle des collines et de la haute plaine; celle de la basse plaine enfin. Chacune de ces zones présente des caractères bien tranchés, tant sous le rapport de la production, que du régime de la propriété et de la nature des contrats qui lient le fermier au propriétaire.

IV

A elle seule, la région montagneuse occupe presque la moitié de la superficie totale du pays. Formée par les nombreux contre-forts des Alpes rhétiques et les ramifications parallèles à la chaîne principale, elle comprend toute la Valteline, la majeure partie du Comasque et du Bergamasque, et les deux cinquièmes du Bresciano. A raison de la nature du sol et du climat, les richesses principales de cette région devraient être les forêts et les pâturages. La vigne, le maïs, les céréales, le mûrier, l'olivier, ne peuvent y prospérer que dans quelques expositions privilégiées. Malheureusement les forêts qui couvraient autrefois le revers méridional des Alpes, ont été en grande partie détruites par l'imprudente cupidité des hommes. Dépouillés aujourd'hui de leur manteau de verdure, d'immenses espaces sont devenus de maigres pâturages. Les choses en sont venues à ce point, que l'essor de l'industrie métallurgique est arrêté par le haut prix du combustible au pied des montagnes. Comme dans les Alpes françaises, la terre végétale a été entraînée par les eaux. Il faudrait des siècles pour refaire ce qui a été détruit par quelques coups de cognée et quelques pluies d'orage. Et non-seulement des provinces entières, au lieu de produire du bois de construction et du combustible propre à l'industrie, ne sont plus que de pauvres pâquis; mais les portions

cultivables du sol sont désolées par les inondations. Dans l'ordre admirable de la nature, les forêts sont destinées à remplir l'office d'éponges, à retenir les eaux surabondantes pendant la saison des pluies, à ne les laisser ensuite écouler que peu à peu, à les retenir assez longtemps pour alimenter les sources et les ruisseaux pendant la saison sèche. Or, dans les Alpes, comme dans tous les pays où cet ordre a été troublé par une imprévoyance semblable à celle du sauvage coupant l'arbre par le pied pour en cueillir le fruit, les eaux pluviales, ne trouvant presque aucun obstacle à leur rapide écoulement sur les pentes dénudées, se précipitent toutes à la fois dans les vallées et y jettent la désolation. Les terres basses sont ravagées par des torrents furieux qui emportent tout sur leur passage, récoltes, digues, ponts, et qui couvrent un sol fertile de stériles cailloux. Ainsi le même coup de hache qui abat le sapin ou le mélèze mal à propos enlève la terre végétale des montagnes et stérilise le fond des vallées. Il y a plus : ces rivières, qui sont une menace perpétuelle pour le cultivateur, auraient pu, si elles avaient un cours régulier, être utilisées comme force motrice, tandis qu'aujourd'hui, terribles à l'époque de la fonte des neiges et des grandes pluies, elles sont presqu'à sec pendant l'été et ne peuvent en aucune saison être utilisées par l'industrie. On a donc ainsi détruit un puissant agent de production. Que de maux découlent de ces folles dévastations de forêts ! Ce n'est pas dans les Alpes seulement, c'est dans toute l'Italie qu'elles ont disparu. La Toscane serait le paradis terrestre si ses habitants avaient su conserver les belles forêts qui couvraient autrefois les montagnes du Casentino, et dont on retrouve encore d'imposants vestiges autour du couvent de la Vernia et des grandes abbayes de Vallombreuse et des Camaldules. C'est bien pis encore dans les Abruzzes et les Calabres. Là, le mal est plus ancien, et partant plus irréparable. Qui a parcouru les bords de la Méditerranée, l'Espagne, la Grèce, la Syrie, ne peut s'empêcher de sourire tristement, quand il entend dire que la société peut s'en fier à l'intérêt particulier du soin de conserver les forêts. En pareille matière, l'intérêt général et l'intérêt particulier ne s'accordent que dans un lointain qui se dérobe aux regards de la plupart des hommes. Comment l'espérance obscurément entrevue d'un avantage éloigné l'emporterait-elle sur la nécessité ou les sollicitations du jour ! Pour comble, le mal une fois consommé est à peu près irréparable. Le sol même a le plus souvent disparu tout à fait, et là même où il en reste assez pour tenter le reboisement il faudrait des avances dans lesquelles on ne pourrait rentrer qu'après des siècles. Quel capitaliste place à si longue échéance ? Le présent d'ailleurs fait presque toujours obstacle à l'avenir. Les forêts sont converties en pâturages. Pour reboiser les montagnes, il faudrait en chasser les moutons et les chèvres

dont la laine et le lait sont l'unique richesse des habitants. Or non-seulement les particuliers, mais les gouvernement reculent devant les extrémités auxquelles il faudrait avoir recours pour changer les habitudes économiques de toute une province.

Les pâquis qui devraient être couverts de forêts et les pâturages proprement dits, c'est-à-dire les terrains montagneux véritablement propres à la production des herbages et à la paissance, occupent en Lombardie une énorme surface. Je n'ai pas su me procurer les chiffres qui expriment le rapport des bois aux pâturages, pâquis et terrains absolument improductifs. L'ouvrage de Jacini ne donne que le rapport de la surface cultivée à la superficie totale par provinces. Tandis que les terrains assujettis à la culture occupent les 95 centièmes de la province de Cremone et les 9 dixièmes de celle de Mantoue, ils sont, dans la province de Brescia, comme 60 est à 100 ; dans la province de Côme, comme 40 ; dans celle de Bergame, comme 35, et enfin comme 6 seulement dans celle de Sondrio. Dans cette dernière province, il y a encore 56,000 hectares de forêts en chiffres ronds ; 45,500 hectares, naguère boisés, sont aujourd'hui des pâquis ; les pâturages s'étendent sur 83,800 hectares. Comme les *Alp* de Suisse, les *Malghe* lombardes sont des pâturages d'été. Le bétail n'y trouve sa nourriture qu'entre la fonte des neiges et les premiers froids de l'hiver. Dès l'automne, il descend dans les vallées et dans la plaine pour y passer l'hiver. Ses gardiens constituent une classe à part de la population ; vivant loin de tout être humain pendant la belle saison, ils conservent même en hiver des habitudes nomades. On les distingue en deux classes : les *pastori* ou bergers, et les *mandriani* ou vachers. Pauvres et ignorants, les premiers mènent toute l'année une existence assez misérable. A peine sont-ils descendus dans la plaine, qu'ils sont persécutés de tous côtés par les agriculteurs. Ceux-ci les considèrent à peu près comme des voleurs, parce que les troupeaux, dans leurs longues pérégrinations, non contents de manger les herbes du chemin, commettent dans les champs voisins de nombreux dégâts. Dans les montagnes, les meilleurs pâturages sont réservés aux bêtes à cornes. Confinée dans la partie haute de la Valteline et du val Camonica, l'espèce ovine prospère peu en Lombardie. La qualité de la laine est médiocre, et, au lieu de s'améliorer, les races tendent plutôt à dégénérer. Nombre de bêtes à cornes demeurent toute l'année sur les bords du Pô ; mais les animaux de la plaine sont presque tous élevés dans les montagnes. Tous, bien s'en faut, ne le sont pas, sur le versant méridional des Alpes ; beaucoup viennent de la Suisse, où les vaches sont généralement plus belles. Tous les ans, des foires importantes se tiennent à la frontière, et il s'y fait de grandes affaires en bétail. La supériorité du bétail suisse tient à deux causes : d'abord à ce qu'on s'oc-

cupe avec plus de soin en Suisse qu'en Italie de l'amélioration des races et de l'élève des jeunes bêtes ; en second lieu, à ce que, à raison du climat et du système agricole de la Suisse, il y est plus facile qu'en Italie d'y nourrir convenablement le bétail en hiver. Au nord des Alpes, en effet, il existe beaucoup de prairies dans lesquelles on récolte du foin ; en outre, les plantes légumineuses sont cultivées sur une assez grande échelle. On possède donc les moyens de bien nourrir le bétail pendant la froide saison. En Lombardie, au contraire, les champs sont consacrés à la culture de la vigne, des céréales, du mûrier, du maïs ; sauf sur les bords du Pô et de ses affluents, il ne reste plus pour les prairies naturelles ou artificielles qu'une surface assez médiocre. De là une infériorité réelle et pour ainsi dire inévitable, car elle tient à la nature des choses. Jusqu'ici les *mandriani*, dont la condition est beaucoup meilleure que celle des *pastori*, faisaient hiverner leurs troupeaux dans la plaine, et, à cet effet, y louaient des prairies ; mais les progrès de l'agriculture tendent à faire disparaître ces habitudes nomades. Bien que lente, l'extension que prend la culture des plantes fourragères permet de conserver le bétail en plaine, même en été ; il en résulte qu'au lieu de louer leurs pâturages d'hiver les propriétaires de bétail les conservent pour eux-mêmes, et, par ricochet, que les *mandriani* sont dans la nécessité de se pourvoir de fourrages d'hiver dans les vallées. Déjà, par une heureuse révolution, des terres consacrées naguère aux céréales, culture à laquelle elles n'étaient que médiocrement propres, sont aujourd'hui converties en excellentes prairies, et donnent un revenu à la fois supérieur et plus assuré. C'est ce qui est arrivé notamment dans le val Camonica. Les montagnards de cette vallée se procurent les céréales qui maintenant leur font défaut, en échangeant contre du blé et du maïs de la plaine un bétail à la fois plus beau et plus nombreux. Il y a lieu d'espérer que le progrès s'étendra à d'autres vallées. L'avantage qu'on en retirerait serait double ; en demandant au sol les produits auxquels il convient le mieux, on en accroîtrait le rendement, et en même temps on rendrait plus facile l'amélioration du bétail, à qui les migrations, les changements d'eau, de nourriture et de climat font beaucoup de mal, et que les alternatives d'abondance et de pénurie exposent à de nombreuses maladies.

Bois, pâquis, pâturages, sont presque en totalité des propriétés communales. Une législation qui remonte à la seconde moitié du dernier siècle favorise, il est vrai, les aliénations et la substitution de la propriété individuelle à la propriété collective. Mais cette révolution n'est point partout réalisable, à raison de la nature des lieux d'abord, et ensuite parce que la conservation de leurs droits d'usage est pour nombre de montagnards une question de vie ou de mort

C'est même une question de savoir jusqu'à quel point cette réforme est généralement désirable. Quoi qu'il en soit, la propriété collective subsiste sur une grande échelle dans les montagnes de Lombardie. C'est ainsi que, dans la province de Sondrio, qui comprend, outre la Valteline, l'ancien comté de Bormio et la vallée de Chiavenna, sur une superficie totale de plus de 400,000 hectares, il n'y en a que 28,500 qu'on puisse à bon droit ranger dans la classe des propriétés particulières. Et encore les terrains plantés en châtaigniers figurent-ils dans cette faible fraction à côté de ceux dans lesquels on cultive le mûrier, la vigne, le seigle, l'orge, la pomme de terre, le sarrasin, le chanvre et le maïs. Les châtaigniers donnent du bois propre à divers usages, et des fruits qui entrent pour une part notable dans l'alimentation des montagnards. Les mûriers fournissent des feuilles très-estimées, et la soie des vers nourris dans les montagnes passe pour être de qualité supérieure. Aussi les cocons du haut Comasque sont-ils ceux qui se vendent au plus haut prix. De longue date, le vin de la Valteline jouit en Italie et en Suisse d'une grande réputation. Il est chanté dans le second livre des *Géorgiques*, et, s'il faut en croire Suétone, Auguste goûtait fort le vin rhétique. Dans les environs de Bergame, de Varèse, de Côme et sur les hauteurs du Bresciano oriental, on obtient des vins qui sont regardés comme de très-bonne qualité. Il est difficile à un Français de partager à cet égard la préférence de Virgile et d'Auguste; mais, ce qui est vrai, c'est qu'avec des plants mieux choisis, et surtout avec de meilleurs procédés de vinification, on obtiendrait d'excellents vins dans les montagnes de Lombardie. Dans le fond des vallées et sur les croupes des montagnes exposées au soleil, on cultive les céréales.

Le sol est divisé en une infinité de parcelles. Celles-ci sont fréquemment disposées en terrasses. Chaque famille, selon son degré d'aisance, en a quelques-unes, rarement réunies, presque toujours fort distantes les unes des autres. Cela s'explique par la diversité des aptitudes productives du sol. Telle pièce n'est bonne qu'à porter des châtaigniers; dans telle exposition, le sol n'est propre à donner que de l'herbe; au midi ou au couchant, le seigle ou même le blé peut mûrir. Or il faut un peu de tout à chacun. Par le même motif, les parcelles tendent à se subdiviser toujours. La mort vient-elle à frapper un père de famille, ses enfants ne pourraient, à valeur égale, prendre, l'un tous les prés, l'autre tout le bois, un troisième tous les champs. Notons en passant que l'égalité des partages est la loi du pays. De cette double cause résulte que chaque pièce de terre tend à se fractionner entre plusieurs maîtres, et cela à l'infini pour ainsi dire. En effet, le mode de culture usité, à savoir l'emploi de la bêche et l'absence de rotations régulières, ne mettant aucun obstacle à la division d'une pièce, quelque

petite qu'elle soit déjà, il n'y a pas de limites assignables à la *pulvérisation du sol*, comme on dit chez nous, où cette tendance est tenue en échec par la culture à la charrue et notre système d'assolement. Pendant une période de douze ans, à une augmentation de la population de 7 pour 100 a correspondu, dans la province de Sondrio, un accroissement de 21 pour 100 dans le morcellement de la propriété. Dans le val Brembana, le nombre des parcelles est au nombre des habitants comme 1 est à 5 1/2; comme 1 à 3 1/2 dans la partie supérieure de la vallée, comme 1 à 2 1/2 dans le val Camonica.

Dans la région montueuse, la terre est cultivée par le propriétaire lui-même. Il n'y a que le sentiment de la propriété capable des prodiges de travail qu'il a fallu pour créer ces champs suspendus au flanc des montagnes; il n'y a que le sentiment de la propriété capable des prodiges de persévérance qu'exige leur entretien. Construire une terrasse, y porter de la terre végétale, réparer les dégâts après chaque pluie d'orage, voilà à quel prix on devient et on reste propriétaire dans les Alpes. Telle est pourtant la passion du montagnard pour ce sol si péniblement créé et si difficilement défendu contre les forces destructives de la nature, qu'il aime mieux s'endetter jusqu'à n'être plus que le manœuvre et l'intendant d'autrui que de le vendre et de s'en séparer. Le prix de ces parcelles de terre est fabuleux. Il en est qui sont vendues sur le pied de 15,000 francs l'hectare. Jamais elles ne rapportent au delà de 2 pour 100, et dans la plupart des cas 1 pour 100 seulement. Chez le montagnard, l'amour de la propriété est poussé jusqu'à l'absurde. Ceux qui ne possèdent pas une parcelle de terre et ne peuvent l'acheter émigrent et vont au loin chercher un travail que le peu de développement industriel du pays ne peut leur fournir. Les ports de Gênes et de Livourne sont remplis de portefaix bergamasques; il y a dans toute l'Europe des maçons comasques. Par une singularité qui se rencontre en France, les émigrants d'un même village exercent tous le même métier, et vont tous l'exercer dans le même lieu. Tel village fournit la plaine de cabaretiers; tel autre, de ramoneurs; celui-ci, de bûcherons; celui-là, de manœuvres. Mais, pour nombreuses et lointaines que soient ses pérégrinations, le montagnard a toujours le regard et la pensée tournés vers le pays natal. A peine a-t-il gagné quelque argent, qu'il vient acheter un champ dans ses chères montagnes et y achever ses jours.

Il existe cependant dans le voisinage des bourgs quelques terrains possédés par de petits rentiers ou des marchands. Ces petites propriétés sont cultivées par des locataires. La même chose arrive pour les parcelles possédées par des émigrants ou par le clergé. De là un certain nombre de contrats de louage. Pour les prés, le mode de location le plus usité est une rente en argent. Pour les parcelles cultivées

de minime étendue, il en est de même ; mais pour les autres, c'est le partage à moitié qui est la règle générale. Quelques rentes sont stipulées en nature de grains. Dans la Valteline, l'emphythéose est fort commune, surtout pour les terrains plantés en vignes. Le canon se paye en nature. Le propriétaire n'est tenu à aucune espèce de réparations, et l'emphythéote ne peut rien changer au système de culture. En revanche, il est absolument maître de céder et transmettre ses droits. Ce contrat est très-défectueux. A la mort de l'amphythéote, ses droits se divisant en plusieurs héritiers, le propriétaire est obligé de s'adresser à plusieurs personnes pour en tirer un revenu souvent insignifiant. Il y a plus : ce mode de location s'oppose à tout progrès agricole. L'emphythéote, en effet, tenu de fournir une quantité fixe de raisin, vise à la quantité plutôt qu'à la qualité, et ne peut introduire dans les terrains qu'il exploite les cultures auxquelles ils seraient le plus propres. On rencontre aussi en Lombardie des revenus qui, par leur médiocrité, — un chevreau, du beurre, du fromage, du raisin, — participent plutôt de la redevance seigneuriale que de la rente du propriétaire. Les dîmes elles-mêmes ne sont pas inconnues dans les montagnes. La plupart sont des revenus ecclésiastiques, mais il s'en trouve aussi en faveur de simples laïques. La quote-part effective dans les produits du fonds sujets à la dîme est presque partout infiniment moindre que le dixième.

En somme, la portion montagneuse de la Lombardie est une Suisse méridionale. Entre les deux versants des Alpes, la différence est bien plus dans l'aspect physique des habitants, dans leur alimentation, dans leurs usages, dans les habitations, que dans la situation économique générale. Au nord des Alpes, les hommes sont blonds, habitent des maisons en bois et vivent de pommes de terre ; au midi, ils sont bruns, logent dans des maisons en pierre et mangent de la *polenta*. Mais après tout, sur les deux revers, ils sont bûcherons, pâtres, fromagers, cultivateurs, petits propriétaires. De l'un et de l'autre côté, ils sont actifs, laborieux, honnêtes, passionnément attachés à leur pays.

V

La véritable Italie ne commence qu'à la région des collines. Là sont les petites villes qui mirent leurs campaniles et leurs portiques dans l'onde tranquille des lacs. Là sont dispersées les villas des grands seigneurs ou des riches banquiers, et les casini de la bourgeoisie aisée. Là croissent le figuier, l'olivier, l'oranger même dans quelques expositions favorisées. Là sont les sites enchanteurs qui attirent les

touristes du monde entier. Cette zone s'étend des rives du lac Majeur à celles du lac de Garda. Entre le Tessin et l'Adda, ella a plus de largeur qu'entre l'Adda et le Mincio. Toutefois la bande, très-étroite entre l'Adda et l'Oglio, s'étend de nouveau vers le lac de Garda. On peut comparer cette région, sous le rapport de la forme, à deux boulets ramés d'inégale grosseur. Au-dessous de ces collines charmantes commence l'immense plaine de la Lombardie, qui s'étend sans interruption jusqu'aux bords du Pô. Pour l'œil, la zone des collines finit naturellement à leur pied; mais, pour la statistique, elle va beaucoup plus loin et ne finit qu'à mi-chemin du fleuve. Mêmes produits, en effet, mêmes méthodes agricoles, même régime de propriété, même système de location, entre la haute plaine et les collines ; tandis que la basse plaine, très-semblable, au premier aspect, à la portion supérieure, en diffère au fond du tout au tout, tant par la nature des contrats qui lient le fermier au propriétaire que sous le rapport de l'extension des propriétés. Ce n'est pas du climat que découle cette profonde diversité, mais de l'irrigation. Entre les terres sèches et les terres arrosables, la dissemblance est capitale, sous le rapport des produits comme sous celui des méthodes agricoles, sans compter que presque toute l'industrie lombarde est concentrée dans la zone des collines et de la haute plaine.

Celle-ci embrasse la partie méridionale du Comasque, le milieu du Bergamasque et du Bresciano, la partie septentrionale du Milanais et du Mantouan. Il s'y trouve sans doute des terres irriguées, comme il se trouve des terres sèches dans la basse plaine, mais le plus ou moins d'étendue des irrigations constitue le caractère général de chacune des zones. Voici, au surplus, quelle est dans chaque province la quantité des terres irriguées et des terres sèches, en commençant par celle où la proportion des terrains irrigués est moindre, et en finissant par celle où la proportion des terrains irrigués est la plus forte. La comparaison ne s'applique qu'aux terres cultivées bien entendu :

	TERRES NON IRRIGUÉES.		TERRES IRRIGUÉES.	
Como.	97,086	hectares.	3,166	hectares.
Mantoue. . . .	185,651	»	19,800	»
Sondrio. . . .	25,482	»	2,910	»
Milan.	106,752	»	49,128	»
Bergame. . . .	97,358	»	53,680	»
Cremone. . . .	68,188	»	50,020	»
Brescia. . . .	78,337	»	108,466	»
Pavie.	28,951	»	58,602	»
Lodi..	17,628	»	79,420	»

Bien que l'olivier soit cultivé dans la zone des collines, cet arbre n'y est pas très-commun. On ne le rencontre que sur les rives des lacs,

où le climat est plus doux. Là même, les orangers ne sont, à vrai dire, que des arbres de jardin. On les rencontre bien en grand nombre dans la rivière de Salo, mais ils n'y prospèrent que grâce à des précautions très-coûteuses. Ils vivent en pleine terre sans doute; mais il faut les protéger en hiver au moyen d'abris mobiles. Le bois de feu est rare dans la région dont il est ici question, et il en est de même des fourrages. En revanche, les légumes communs, fèves, lentilles, carottes, etc., qui, plus au midi, sont plantes potagères, croissent ici en plein champ. Les véritables richesses du pays sont le blé, le maïs, le seigle, le millet, les mûriers et la vigne. Ces deux derniers surtout donnent la meilleure et la plus sûre récolte, parce que vignes et mûriers supportent mieux, à cause de la profondeur de leurs racines, les sécheresses parfois excessives de l'été. L'un et l'autre d'ailleurs sont plantés en lignes parallèles entre les champs semés en céréales. Il est vrai que la vigne épuise le sol, et que l'ombre des mûriers nuit aux récoltes; mais, s'il faut en croire le proverbe local : *L'ombra del gelso è l'ombra d'oro* (l'ombre du mûrier est une ombre d'or); les terrains entièrement plantés en vignes sont vulgairement appelés *fondi di brocca* (fonds de broc).

Toute cette région n'est pas également productive. La partie occidentale du haut Milanais a été conquise sur la bruyère, et il existe encore une assez grande étendue de landes défrichées. La partie orientale et les provinces à l'est de l'Adda sont naturellement plus fertiles. Ainsi, dans le Bergamasque, on ne compte que 1,600 hectares absolument improductifs. La province de Brescia en contient 5,000, et on en compte 42,000 dans toute la Lombardie. Une grande partie de cette zone est cultivée à la bêche. Ce mode de culture produit des merveilles. Avec la bêche on réduit des mottes en poussière, et, en rendant la terre plus perméable à la chaleur et à l'humidité, on parvient à accroître tellement l'efficacité de ces agents naturels, que la culture supplée presque à l'absence ou à la rareté des engrais. La propriété est très-divisée, pas autant que dans les montagnes toutefois. On compte environ 350,000 propriétaires dans toute la Lombardie, ce qui donne à chacun 3 hectares 1/4 de la superficie cultivée, et ce qui fait 1 propriétaire sur 8 habitants. En France, ce dernier rapport est de 1 sur 9. Mais c'est là un chiffre moyen, et la proportion change suivant les provinces. Ainsi, dans le bas Milanais, elle est de 1 sur 50, tandis qu'elle est de 1 sur 5 dans les montagnes. La grande différence dans le régime de la propriété entre la région montueuse et celle des collines, c'est que la réunion dans la même personne de la double qualité d'exploitant et de propriétaire n'est pas, à beaucoup près, aussi universelle dans la seconde que dans la première. On peut même dire que, dans la zone moyenne, les deux qualités sont plus souvent

divisées que confondues. Milan, Côme, Bergame, Brescia, et tous les bourgs des environs, sont peuplés de familles aisées dont la fortune consiste surtout en immeubles. Le territoire de ces villes est fractionné en un grand nombre de propriétés dont la contenance varie entre 4 et 40 hectares, et qui sont louées par fractions qui ne dépassent pas souvent 10 hectares et parfois ne contiennent que 1 hectare 1/2. Un pareil système se prête merveilleusement à l'achat de la terre par les petites fortunes et à la division des héritages. Aussi est-il malaisé de tirer 3 pour 100 de ses capitaux en immeubles dans les collines, tandis que dans la basse plaine on trouve facilement à placer son argent à 4 pour 100, parce que là règne forcément le système des grandes exploitations et, par suite, de la grande propriété. Quant aux terrains situés sur le bord des lacs, ils ont une valeur voluptuaire, comme disent les jurisconsultes, qui n'a d'autres limites que la richesse de l'amateur comparée à son amour du pittoresque.

Le contrat de location qui prévaut dans la région dont il s'agit est le métayage, en italien *mezzeria*, c'est-à-dire, ainsi que son nom l'indique, un contrat ayant pour base le partage des fruits à moitié. On sait que ce système est également celui qui domine non-seulement dans le reste de l'Italie, mais aussi en Espagne et dans toute la Gaule méridionale. De toutes les provinces de Lombardie, celle où il est le plus en usage est le Bergamasque, qu'on peut appeler la terre classique du métayage, car là le colonat partiaire s'étend jusque sur une partie des terres arrosées. Dans le Milanais, le Comasque et le Bresciano, il est quelquefois remplacé par d'autres conventions, mais le plus souvent il est seulement modifié par des clauses, qui, sans le dénaturer, en altèrent plus ou moins la pureté primitive. En général, le métayage accuse un état agricole peu avancé. Il serait fort téméraire d'affirmer que les inconvénients inhérents à ce mode défectueux de location ne se produisent point en Lombardie. Là, comme partout ailleurs, loin de favoriser les progrès de l'agriculture, il en arrête l'essor, car le propriétaire n'est point tenté de faire des améliorations dont il partagerait le profit avec le fermier, et le fermier fait peu d'efforts pour augmenter la quantité moyenne des produits, parce que la moitié du surplus de la production résultant de ses efforts profiterait au propriétaire. Ajoutons que l'inégale fertilité naturelle du sol rend ce contrat, en apparence invariable, très-inégalement profitable, et au propriétaire et au fermier. La moitié des fruits constitue, en effet, un canon trop élevé là où les frais de production sont considérables, tandis qu'il est inférieur à la rente naturelle de la terre lorsque la fécondité est très-grande. Malgré de si graves inconvénients, il ne faut pas songer, pour la Lombardie, à substituer le système de la grande à celui de la petite culture. A raison de la nature même des

produits, la coopération et la surveillance immédiate du fermier est nécessaire pour tirer parti de toutes les richesses du sol. Des ouvriers salariés peuvent être employés avec avantage comme faucheurs, laboureurs et moissonneurs, mais la culture de la vigne et du maïs, mais les soins à donner aux vers à soie, exigent la participation directe et la présence continuelle du principal intéressé. *Il frumento e di chi lo prende, il grano turco di chi lo procaccia* (le froment appartient à qui le recueille, le maïs à qui le pourchasse), dit très-bien le proverbe lombard. Le mot est encore bien plus vrai appliqué à la vigne. Dans l'élève des vers à soie, il suffit d'un instant de négligence pour perdre toute une précieuse récolte. La petite culture est donc ici une nécessité. Or le métayage en découle comme une conséquence en quelque sorte forcée. La petite culture, en effet, quelque élevé que puisse être *relativement* le chiffre de rendement qu'elle obtient, ne donne jamais que de petits profits, et par conséquent elle ne tente jamais que des hommes assez pauvres pour mettre eux-mêmes la main à l'œuvre. Or ces hommes-là sont pour la plupart dépourvus de capitaux, et il est malaisé de stipuler avec eux de longs baux en argent. Le métayage est donc une combinaison presque inévitable dans la zone moyenne de la Lombardie. Mais, si ce contrat est pour ainsi dire inhérent au mode de culture et à la nature des produits, on en pourrait au moins tempérer les défauts en modifiant le principe du partage pur et simple des fruits par moitié. C'est au reste ce qui a déjà eu lieu, et ce qui pourrait être tenté sur une plus grande échelle; ce qui devrait être surtout établi sur des bases plus rationnelles.

Dans le contrat de métayage, comme chacun sait, le propriétaire livre le sol, les plantations, l'habitation, c'est-à-dire la terre et le capital immobilisé; le locataire fournit le travail, plus le capital d'exploitation, à savoir les animaux, les semences et les instruments de culture. La jouissance commence et finit à la Saint-Martin. Écrit ou verbal, le contrat ne vaut que pour un an. Il se prolonge par tacite reconduction. L'impossibilité pour le fermier de remplir ses obligations de l'année n'entraîne pas son expulsion, si le propriétaire est d'ailleurs content de lui, et surtout s'il exploite le *podere* depuis longtemps, ce qui arrive très-fréquemment. Il n'est pas rare que la même famille de métayers fasse valoir le même fonds depuis trois ou quatre générations. Dans le cas où le contrat n'est pas rompu pour inexécution des conventions, l'arriéré est porté au débit du métayer, et le propriétaire se couvre dans les bonnes années du déficit dont il a souffert pendant les mauvaises. Au contraire, lorsque le fermier a des avances, il les laisse souvent entre les mains du propriétaire, afin de parer aux mauvaises éventualités futures. Médiocre au point de vue écono-

mique, le contrat de métayage a, au point de vue moral, le bon, cet excellent côté d'entretenir des rapports personnels très-fréquents entre le propriétaire et le cultivateur du sol, de créer entre eux, par des services réciproques, des liens de patronage qui ont empêché les idées socialistes de pénétrer en Lombardie. Il y règne même, entre les *signori* et les *contadini*, quelque chose des sentiments qui subsistaient en Bretagne et en Vendée entre les nobles et les paysans au moment où éclata notre Révolution. Dans l'Ouest, la noblesse vivait dans ses châteaux, au milieu des populations rurales, et entretenait avec elle des rapports quotidiens de bienveillante protection d'une part, de respectueuse gratitude de l'autre. Aussi, au lieu d'y être impopulaires et détestés, les seigneurs y étaient-ils aimés et considérés, et, tandis qu'on criait ailleurs : *Guerre aux châteaux ! Paix aux chaumières !* la chaumière et le château s'associaient dans l'Ouest pour résister à des excès qui semblaient d'autant plus affreux que les bons côtés de la Révolution y étaient moins compris ; chose toute simple, puisque les abus qu'elle détruisait étaient assez corrigés par les mœurs pour y être comme insensibles. En Lombardie, il n'y a plus de priviléges seigneuriaux, et les rapports de bon vouloir et de déférence subsistent. On les doit surtout au métayage, car la tradition sans lui ne se serait pas conservée. Après tout, c'est un motif qui en vaut bien un autre de se consoler des inconvénients économiques de ce genre de contrat. Quoi qu'il en soit de ce point, respecter le principe, en corriger l'application, est la seule réforme désirable, parce qu'elle est la seule praticable. Du reste, on n'en est plus à la simple espérance. Déjà dans le haut Milanais et le bas Comasque on a substitué au métayage pur et simple un contrat de louage qui consiste à ne partager avec le propriétaire que les cocons et le raisin, et à laisser entre les mains du métayer toutes les autres récoltes moyennant une quantité fixe de froment ou autre céréale.

Ailleurs, on a réglé par d'autres combinaisons, soit le partage des feuilles de mûrier, soit le partage des cocons, soit celui du raisin ou des céréales. Parfois une partie du canon est stipulé en argent. Qui est curieux de connaître à fond ces diverses modifications au pur et simple métayage les trouvera décrites et appréciées dans l'excellent ouvrage de Jacini déjà cité. Le livre du docteur Bürger initiera les agriculteurs aux méthodes de culture usitées. Ce sont là des questions techniques ou des questions de détails qui m'entraîneraient trop loin. Qu'il me suffise de faire remarquer que toutes ces modifications constituent des progrès très-réels en théorie, mais que, dans la pratique, elles ne produisent pas d'aussi bons effets qu'on le pourrait croire. Cela tient à ce qu'une fois sorti de la règle fixe du partage à moitié et entré dans la voie des conventions variables, le fermier

est placé sur un terrain essentiellement mouvant, puisque les baux sont annuels. Quelles que soient les conventions qui modifient l'ancien contrat de métayage, par cela seul qu'elles sont variables, elles deviennent une épée de Damoclès toujours suspendue sur la tête du *mezzaro*. Il a sans doute le droit de repousser des conditions nouvelles qui lui paraîtraient trop onéreuses; mais l'habitude, la difficulté de trouver mieux ailleurs, les frais inséparables d'un changement de métairie (le proverbe que trois déménagements valent un incendie est très-connu en Lombardie), la chaîne de dettes anciennes peut-être, le retiennent presque toujours attaché au sol qu'il a déjà arrosé de ses sueurs. Il en serait autrement si ces modifications avaient pour but et pour cause le désir d'améliorer la condition des métayers et l'état de l'agriculture; mais il faudrait bien peu connaître le cœur humain pour attribuer généralement à de si nobles et généreux mobiles la réforme dont il s'agit. Elle a été tout simplement inspirée par le désir de simplifier une administration très-compliquée. Compter, mesurer, recevoir du raisin, des cocons ou des feuilles de mûrier, du raisin ou du vin, du blé, du maïs, de l'orge, du seigle, des plantes légumineuses, exige beaucoup de soins. En restreignant à deux ou trois denrées le canon en nature, on diminue cette charge, et c'est afin de rendre le métier de propriétaire plus commode que les contrats nouveaux ont été imaginés. Une fois entrés dans la voie des innovations, ce qu'ont voulu et cherché les propriétaires, c'est de tirer de leurs fonds les revenus les plus élevés possibles, et c'est ce qu'ils continuent de vouloir et de chercher. Or la brièveté des baux leur en donne l'occasion et le moyen. Ils en usent, parce que la dure loi de l'offre et de la demande règle et réglera en tous temps et en tous lieux les intérêts économiques contraires. Le fermier fait-il de bonnes affaires, le propriétaire augmente ses charges, et de la sorte il se trouve puni de s'être donné de la peine et d'avoir réussi. Il y a même tel propriétaire qui impose des contrats onéreux à ses fermiers, sachant bien qu'ils ne pourront satisfaire à leurs engagements, et décidés d'avance à leur remettre une partie de leurs obligations. Ils y trouvent l'avantage de donner à leurs terres une valeur capitale apparente supérieure à leur valeur réelle, et ils ont de plus la satisfaction de se faire passer pour des cœurs généreux, peut-être aussi de le croire eux-mêmes. Il n'en résulte pas moins un effet très-fâcheux, celui de décourager le cultivateur, de le tenir dans une dépendance qui use en lui le ressort de l'activité et l'arrête dans la voie du progrès. Ainsi s'explique que le métayage pur et simple reste, dans la pratique, la combinaison la meilleure, bien qu'en théorie il soit la pire. Pour que d'autres règles de partage produisissent de bons résultats économiques, il faudrait substituer aux baux annuels des baux d'une plus longue durée. Sans

cette réforme capitale, toutes les autres demeureront vaines et même nuisibles.

La pire combinaison est celle de la location en bloc de plusieurs métairies à des fermiers, qui les sous-louent à de petits cultivateurs. Dans l'ouest et le midi de la France également, elle ne produit que des effets désastreux. Il n'en saurait être autrement. Le fermier, en effet, ne vise qu'à tirer du métayer le plus d'argent possible, et ruine à la fois l'exploitant et le sol exploité. La même chose arrive en Lombardie. Toutefois, lorsque le contrat intervient entre un grand propriétaire intelligent et un fermier honnête, il se peut que les défauts pour ainsi dire inhérents au système soient atténués. Ils sont aggravés, au contraire, lorsque cette location a lieu aux enchères, comme il arrive toujours pour les biens de mainmorte. L'adjudicataire paye cher, et est obligé de se montrer impitoyable envers les métayers. Ceux-ci s'en prennent au sol, dont ils épuisent sans les réparer les forces productives. A l'expiration du bail, terre et gens sont dans un état misérable.

Pour les profanes, c'est assez de parler des cultures caractéristiques du pays : du mûrier, de la vigne, du maïs. Les agriculteurs, qui, eux, ne se payent pas de couleur locale, se sont sans doute déjà demandé ce qu'il en est des fourrages, et par conséquent des engrais. Sous ce rapport, la zone des collines est assez pauvre. Les prairies sont peu nombreuses, et à cause des longues sécheresses de l'été sont d'un médiocre rapport. Dans les métairies qui en sont pourvues, au lieu d'en partager la récolte avec le propriétaire, le fermier lui paye un canon en argent. Là où les prairies naturelles font défaut, on y supplée par des prairies artificielles. Comme chez nous on sème le trèfle ou la luzerne dans le blé. La première coupe contient même un mélange de chaumes et de fourrages verts. Cela tient à ce qu'il est d'usage en moissonnant de ne couper la paille qu'à demi-hauteur. Les moissonneurs se servent de la faucille debout, et c'est la faux qui achève la récolte de la paille. Au foin ou à l'herbe verte, on ajoute aussi comme fourrage les cimes et les feuilles du maïs. Dans quelques recoins on sème du panis ou du millet. On recueille les herbes qui poussent le long des sentiers ou des ruisseaux. Mais, en définitive, tout cela est insuffisant pour nourrir une quantité convenable de bétail. On manque donc d'engrais. Pour remplacer le fumier des animaux, on fait flèche de tout bois. Et d'abord on sème du lupin et autres plantes de ce genre, qui, tirant plus de substance de l'atmosphère que du sol, restituent à celui-ci plus qu'elles ne lu ont enlevé. Excellente pratique et très-digne d'encouragement, mais dont il ne faut pas s'exagérer l'efficacité. Sans doute le mûrier et la vigne n'exigent que peu ou même point d'engrais; ce-

pendant, comme entre leurs lignes on cultive des plantes qui épuisent le sol, il importe de réparer ses forces productives par des engrais plus riches, et l'engrais animal est de beaucoup le plus énergique. L'extension des cultures fourragères serait donc pour la haute Lombardie un progrès très-désirable. Malheureusement le système du métayage s'y prête mal. La première condition de la réforme serait, en effet, l'abandon pendant trois ans environ d'une portion de la récolte annuelle et par le propriétaire et par le fermier, qui rentreraient plus tard l'un et l'autre dans leurs avances, mais qui n'en souffriraient pas moins une privation au début. Le sacrifice serait médiocre et temporaire, tandis que, le nouvel assolement une fois établi, l'avantage serait considérable et permanent; mais personne n'ignore ce que de telles réformes rencontrent partout de résistances. S'il en est ainsi dans les contrées à longs baux, c'est bien pis dans les pays de métayage, où il faut pour réussir non-seulement changer les habitudes de culture, mais encore les stipulations ordinaires des contrats de location, et où s'ajoute encore comme obstacle l'absence de capitaux chez l'exploitant, et par conséquent la presque impossibilité pour lui d'acheter les animaux pour lesquels on ferait pousser du fourrage. Il serait nécessaire que, outre le sacrifice momentané d'une portion de son canon, le propriétaire s'imposât encore la charge de faire au métayer des avances en bétail. On devine que, dans ces conditions, le progrès sera lent. C'est ainsi que se rencontre partout, comme empêchement au mieux-être, le défaut, je veux dire l'insuffisance de cet *infâme* capital auquel les *amis du peuple* avaient si judicieusement déclaré la guerre en 1848.

A. de Metz-Noblat.

La fin au prochain numéro.

LA PRINCESSE DES URSINS

La Princesse des Ursins; Essai sur sa vie et son caractère politique, d'après de nombreux documents inédits, par M. François Combes; Paris, Didier, 1858, in-8°. — *Lettres inédites de la princesse des Ursins,* recueillies et publiées avec une introduction et des notes par M. A. Geffroy, professeur d'histoire à la faculté des lettres de Bordeaux. — Paris, Didier, 1859, in-8°.

Charles II d'Espagne venait de mourir. Son testament, l'objet de ses préoccupations les plus douloureuses, des discussions les plus vives dans les conseils de la couronne et des intrigues les plus actives à l'étranger, avait été accepté par Louis XIV au nom de son petit-fils, le duc d'Anjou. Le cabinet de Versailles, espérant rallier le duc de Savoie à sa politique, avait fait épouser à Philippe V la fille de Victor-Amédée II, Marie-Louise, sœur de la jeune duchesse de Bourgogne. C'est alors qu'apparut dans l'histoire une femme déjà bien connue de la cour de France et de la cour de Rome, grâce à son esprit, à son habileté diplomatique, à sa haute position sociale, Marie-Anne de la Trémoille, princesse des Ursins; c'était sur elle que devaient pendant quatorze ans, et au milieu de difficultés sans nombre, reposer les destinées de la maison de France en Espagne.

Saint-Simon avait été frappé de l'originalité de cette noble figure. Il parle souvent de la princesse des Ursins dans ses Mémoires; il la peint avec ce brillant coloris, cette verve, cette fougue de pinceau, ce relief saisissant qui caractérisent ses plus heureux portraits. Il sent bien toutefois qu'elle est digne d'un travail étendu, spécial, savant, et il indique ce sujet d'études à la postérité : « Elle régna en Espa-

gne, dit-il, et son histoire mériterait d'être écrite. » M. François Combes, le premier, a réalisé le vœu de Saint-Simon : aidé par de nombreux documents inédits, par des pièces nouvelles extraites des archives françaises ou étrangères, et surtout soutenu dans ce long travail par une science éclairée, un sens historique excellent et une invincible patience, il a reconstruit dans le plus grand détail l'histoire de cette époque fameuse où la ténacité de la maison de Bourbon a triomphé de l'Europe coalisée et conservé à un prince français la possession légitime d'un des premiers trônes du monde.

Par un singulier hasard, en même temps qu'il recueillait de toutes parts les matériaux de ce grand ouvrage, un professeur distingué, M. A. Geoffroy, trouvait à la bibliothèque de Stockholm la copie d'une centaine de lettres inédites dela princesse des Ursins à la maréchale de Noailles et à madame de Maintenon. Cette correspondance vient également d'être publiée. Nous avions déjà de nombreuses lettres de madame des Ursins, mais l'intérêt qui doit s'attacher à celles-ci n'en saurait être diminué. Elles sont « une épave, » nous dit leur savant éditeur; mais, réunies à celles qui avaient été sauvées du naufrage, elles complètent vraisemblablement l'œuvre épistolaire de la princesse. Elles présentent en outre un véritable intérêt littéraire : vives, spirituelles, habiles, éloquentes parfois, en dépit d'inévitables négligences, elles sont bien dignes de la femme qui s'était fait une réputation en ce genre d'écrits dans un temps où le mérite du style était presque commun à tout le monde, où madame de Sévigné s'était acquis par sa correspondance une renommée incomparable, où l'austère madame de Maintenon visait à la même gloire, recherchait avec soin les formes du bon langage, et semblait prévoir que ses lettres seraient lues par la postérité. La princesse des Ursins n'est certes pas, sous ce point de vue, à la hauteur de ces deux femmes célèbres; mais ses lettres doivent être sérieusement estimées par ceux qui, sans se laisser arrêter par des imperfections pardonnables, s'attachent surtout à y considérer la facilité de l'expression, l'éclat des idées, la flexibilité des formes, la vigueur de la pensée, souvent la majesté des grandes choses qu'elles racontent et dont elles sont dignes. Étudions donc, d'après cette correspondance, et d'après le livre de M. Combes, le rôle politique de la princesse des Ursins.

Charles II avait laissé l'Espagne en ruine. Toutes les institutions abaissées ou détruites; toutes les ressources de l'État épuisées; l'auto

rité royale avilie à ce point que le souverain ne pouvait sortir dans Madrid sans être exposé aux plus grossières insultes; l'armée réduite à vingt mille hommes mal vêtus, mal nourris, mal payés; la marine à treize galères; les charges les plus élevées, les grandesses mêmes, vénales; les recettes de l'État détournées par les ministres et les favoris ou dissipées par une gestion incapable et souvent frauduleuse; les places fortes, celles même de la frontière, abandonnées; les séditions sans frein; le désordre partout; les masses populaires toujours menaçantes; les grandes maisons rivales ou factieuses; des conseils qui gouvernaient le roi au nom du peuple et dominaient le peuple au nom du roi; une étiquette minutieuse et vaine qui écrasait l'initiative royale sous la ridicule inflexibilité des formes; les intrigues maîtresses; la cour impuissante pour le bien; le tiers état nul; des divisions, même au sein du clergé où s'étaient réfugiées cependant l'énergie et les vertus de la nation; en un mot, une monarchie dégénérée au sommet d'un édifice vermoulu : telle était la succession que la maison d'Autriche laissait à la maison de France. Le vénérable marquis de Manséra le disait au roi sans détour : « Vos sujets sont écrasés par la misère, vos trésors sont épuisés; vous n'avez plus ni troupes ni vaisseaux, et d'aucun côté de l'horizon le jour ne se fait voir. »

Considérons maintenant quel était l'homme que le choix de Charles II appelait au gouvernement de cet empire délabré. Philippe V était, comme tous les Bourbons, doux, patient, intelligent même; ses mœurs étaient pures; sa religion sincère; mais il n'avait aucune des qualités des grands rois de sa race : il n'avait pas le génie administratif, il manquait de volonté. On l'avait élevé pour un rang secondaire : on n'avait point songé à raffermir la faiblesse de son caractère, l'indécision de ses idées, son indolence physique et morale. A peine sur le trône, il était fatigué des affaires, incertain au milieu des difficultés, lassé de ses devoirs pénibles. Le marquis de Louville, son compagnon d'enfance, nous le montre dans ses Mémoires, regrettant la France, épuisé au sortir du conseil : « Je vous assure, écrit-il à Torcy, que ce spectacle est bien douloureux, » et dans une lettre au duc de Beauvilliers : « Le roi me dit hier, dans un excès de mélancolie décourageante, qu'il redeviendrait volontiers duc d'Anjou, et qu'il ne pouvait souffrir l'Espagne. Voilà de quoi faire trembler. » C'étaient là, en effet, des indices effrayants. La cour de Versailles le comprit : on ne pouvait rien attendre de Philippe V. Louville, qu'on avait placé auprès de lui pour relever son courage, avouait son impuissance : on résolut de marier le roi. Louis XIV, il est vrai, dans les instructions à son petit-fils, lui avait spécialement recommandé de ne se pas laisser conduire par la future reine, quelle qu'elle fût. Mais, en face de cette inertie, ses idées avaient changé : Louville, fidèle écho du

cabinet français, écrivait en propres termes à Torcy : « Il faudra mettre auprès de la reine des gens sûrs; car elle gouvernera le roi, et, si elle se conduit mal, tout sera perdu. » Vers la fin de 1701, Marie-Louise de Savoie devint reine d'Espagne.

On avait désormais un moyen d'action sur Philippe V; mais il fallait faire en sorte que la reine elle-même fût l'instrument de Louis XIV. On résolut donc de choisir une camerera-mayor qui pût la dominer et qui reçût directement les inspirations du cabinet de Versailles. On avait proposé madame de Ventadour : mais la princesse des Ursins fut préférée. Marie-Anne de la Trémoille, mariée d'abord au prince de Chalais, puis en secondes noces au duc de Bracciano, l'un des premiers seigneurs de Rome, avait vendu après la mort de son second mari le duché de Bracciano à don Livio Odescalchi, et gardé seulement le nom d'Orsini (Ursins), célèbre famille romaine dont son mari était le chef. C'est sous ce nom qu'elle est connue de l'histoire.

Au moment où elle fut désignée pour accompagner Marie-Louise en Espagne, elle avait cinquante-huit ans; mais elle était de cette race privilégiée de femmes qui savent garder jusque dans l'âge le plus avancé les grâces de l'extérieur et les ressources de l'intelligence : « C'était, dit Saint-Simon, la personne du monde qui avait le plus de finesse dans l'esprit sans que cela parût jamais, et de combinaisons dans la tête, et qui avait le plus de talent pour connaître son monde et savoir par où le prendre et le mener. Flatteuse, caressante, insinuante, mesurée. » Elle favorisait à Rome, depuis longtemps, toutes les entreprises de la cour de France; passionnée pour l'intrigue, connaissant à fond les ressources diplomatiques, aimant à se mêler des affaires politiques et désireuse de faire une grande figure, on la trouve, bien avant son élévation, les yeux fixés vers le cabinet de Versailles, active pour le servir et déjà en correspondance avec les ministres. Nous la voyons dès 1690 discutant avec M. de Croissy l'élection de tel ou tel cardinal à la papauté, amie de Pontchartrain, plus tard, offrant son palais au prince de Monaco, ambassadeur de France [1], puis profitant d'un voyage à Paris pour se lier étroitement avec la maréchale de Noailles, sa parente, avec Torcy, avec madame de Maintenon [2], adoptant toutes les idées de Louis XIV, recevant de Versailles une pension accordée surtout à son crédit, sollicitant bientôt une pension plus forte dans une lettre infiniment spirituelle et où elle s'attache à prouver combien il serait utile au service du roi qu'elle fût plus riche : « Ma maison, dit-elle, est la seule française qui soit ouverte au public. C'est dans ces assemblées où l'on peut parler à des gens qu'il

[1] *Recueil de M. Geffroy*, lettres VI, XIV, XVI.
[2] M. Combes, p. 25.

serait difficile de voir ailleurs [1], » montant assez haut enfin dans l'estime du cabinet de Versailles pour obtenir le rappel du cardinal de Bouillon, ambassadeur de France à Rome.

La cour n'avait pas cherché sans cause, dès cette époque, à se ménager l'appui de la princesse. Une importante affaire, celle de la succession d'Espagne, préoccupait les esprits ; cette question présentait encore cet aspect indécis qui laisse le champ ouvert à toutes les ambitions et à toutes les manœuvres. L'influence de la cour de Rome et celle des Espagnols présents alors à Rome était nécessaire au succès de la maison de Bourbon. Parmi ces derniers, se trouvait le cardinal Porto-Carrero, archevêque de Tolède, qui rêvait d'être, comme le dit M. Combes, « le Ximénès de l'Espagne. » Madame des Ursins forma une liaison intime avec ce prélat, membre du conseil de Castille, et puissant à la fois sur l'esprit du pape Innocent XI et sur celui du roi Charles II. Elle lui fit entrevoir dans le choix du duc d'Anjou un moyen sûr d'arriver au poste que convoitait son ambition. Elle fit briller à ses yeux « les avantages qu'il pourrait puiser dans la juste gratitude de Louis XIV [2]. » Porto-Carrero fut séduit. En ce moment même, Charles II, inquiet, tourmenté, fatigué de ses doutes, consultait le pape Innocent XI. Celui-ci, que madame des Ursins par ses menées et par le crédit de Porto-Carrero avait bien disposé pour la France, envoya un avis favorable au duc d'Anjou. Ce conseil fixa les irrésolutions du roi d'Espagne : les Bourbons recueillirent la succession de Charles-Quint.

Les choses en étaient là entre la France et la princesse quand il fallut choisir une camerera-mayor pour la jeune reine. Madame des Ursins avait donné à Louis XIV des gages sensibles de son dévouement; elle l'avait en quelque sorte enchaîné : elle pouvait avec d'autant plus de sécurité invoquer la reconnaissance de la cour, que dans les circonstances actuelles il était avantageux au cabinet de Versailles de la manifester. Bien affermie de ce côté, elle écrivit directement au duc de Savoie, lui laissant comprendre que la France désirait la voir dans ce poste; ce prince en référa à Louis XIV. Dès lors son élévation était certaine. Ce choix était le couronnement de la politique française. Elle partit bientôt pour Madrid avec la jeune reine, et, pendant le voyage, elle sut lui plaire. Arrivée en Espagne, elle comprenait déjà sa puissance, et écrivait à madame de Maintenon : « Rassurez-vous. Je répondrai à la confiance du roi. »

Le but de Louis XIV semblait atteint. La reine gouvernait Philippe V, madame des Ursins dominait la reine. Saint-Simon ex-

[1] *Recueil de M. Geffroy,* lettre xxv.
[2] M. Combes, p. 25.

plique cet ascendant. « Elle conduisait la reine, dit-il, qui avait mis en elle toute l'affection et la confiance d'une jeune personne qui ne connaissait qu'elle, qui en dépendait entièrement pour sa conduite particulière et pour ses amusements et qui y trouvait toutes les grâces, la douceur, la complaisance et la ressource possibles. » Du reste, cet empire ne fut point celui que la faiblesse et l'incapacité cèdent au génie et à la force : « Marie-Louise n'avait pas été moins soigneusement élevée que madame la duchesse de Bourgogne, ni moins bien instruite. Elle se trouva née avec de l'esprit, et, dans cette première jeunesse, avec un bon esprit, sage, ferme, suivi, capable de conseil et de contrainte, et qui, déployé et plus formé dans la suite, montra une constance et un courage que les grâces naturelles de ce même esprit relevèrent infiniment. » Une vive sympathie entre ces deux femmes détermina seule l'autorité de la plus âgée sur la plus jeune, et la confiance de la reine en sa camerera-mayor fut moins un hommage rendu à la supériorité réelle de son intelligence qu'une heureuse conformité de goûts, de vues et de volontés.

Deux politiques se trouvaient en présence à Madrid. L'une française à outrance; l'autre espagnole pure, représentée par les grands et inclinant vers l'archiduc d'Autriche, le compétiteur de Philippe V. La première avait pour champions le cardinal Porto-Carrero, « au titre près, véritable premier ministre [1], » l'archevêque de Séville, Arias, président provisoire du conseil de Castille, le marquis de Louville et toute la maison française du roi; plus tard il fut dirigé par le cardinal et l'abbé d'Estrées, ambassadeurs de France. Le second parti réunissait les noms les plus illustres de la monarchie. Il eut pour chefs, successivement, le comte de Melgar, amirante de Castille, le marquis de Léganez, le duc de Medina-Cœli. La première politique tendait à détruire, par ses idées exclusives, la popularité de Philippe V ; la seconde s'apprêtait à le trahir. Elles furent toutes deux réduites à l'impuissance et devinrent funestes à ceux qui osèrent les défendre. Madame des Ursins combattit l'une et l'autre, et prétendit inaugurer en Espagne une politique mixte, écouter le cabinet de Versailles sans anéantir le cabinet de Madrid, satisfaire les justes désirs de l'Espagne et la susceptibilité de la nation, sans dédaigner les avis parfois utiles et les ressources toujours nécessaires de la France. Tel fut aussi le plan adopté par la jeune reine. Mais, pour le réaliser, il fallait avoir le champ libre, il fallait que madame des Ursins fût délivrée de ses rivaux, et régnât aussi absolument dans les conseils de la couronne que dans l'esprit de la reine et du roi.

Le principal chef du parti autrichien, l'amirante de Castille, devint

[1] V. Combes, p. 87

dangereux le premier. « Il aimait la maison d'Autriche, pour laquelle il avait combattu, sous les règnes précédents, sur terre et sur mer, et dont il avait reçu les plus grands honneurs. Il détestait au contraire la maison de Bourbon, contre laquelle il s'était hautement prononcé dans le temps où se préparait le dernier testament de Charles II [1]. » Mais il avait en face de lui la vigilance de madame des Ursins. Elle devina ses intrigues et déjoua ses premières manœuvres ; elle n'eut pas toutefois à lutter ouvertement contre lui. Lui-même se rendit justice : il comprit son impuissance, et il eut recours à la trahison. Il eut de fréquentes conférences avec un espion hollandais, conspira avec lui la chute de Philippe V et l'élévation de l'archiduc, enfin, lui livra un plan topographique exact de l'Andalousie et de l'Estramadure. Les cabinets de Vienne et de Londres, assurés d'un tel appui, déclarèrent la guerre à Philippe V. Toutefois, et bien que le gouvernement espagnol fût instruit de ces menées, il manquait encore de cette audace que donnent le long usage du pouvoir et les prospérités éprouvées. Il résolut seulement d'éloigner l'amirante et le nomma à l'ambassade de France, faveur ambiguë qui révélait à la fois ses craintes et sa faiblesse, mais qui du moins ajournait un péril qu'on n'osait pas encore braver de front. L'amirante vit bien qu'en Espagne il était suspect, et qu'en France il serait annulé; néanmoins il feignit de partir; mais il s'arrêta à moitié chemin et alla rejoindre les troupes portugaises réunies à celles des alliés. Le cabinet de Madrid s'était dès lors acquis le droit de le punir : le comte de Melgar fut condamné par contumace; ses amis furent forcés de blâmer ouvertement sa conduite; et sa mort lugubre, arrivée peu de temps après, à la suite d'une insulte réservée tôt ou tard à tous les traîtres, enleva le chef d'une redoutable faction [2].

Le parti exclusivement français ne trouva pas en madame des Ursins un moins rude adversaire. Louville, avant même l'arrivée de la princesse, l'avait pressenti : « J'aimerais mieux madame de Ventadour, » écrivait-il à Torcy. Dès le mois de janvier 1703, il voit son influence détruite, prévoit sa défaite prochaine et rêve un coup d'éclat : le renvoi de la camerera-mayor. Il le déclare au duc de Beauvilliers : « Si de promptes mesures ne sont prises pour tirer le roi catholique

[1] V. Combes, p. 109.

[2] Voici comment M. Combes raconte sa mort : « Après un repas avec quelques officiers supérieurs, il s'échauffa, il oublia la réserve qu'il avait à garder et accusa le général portugais, comte de Saint-Jean, de l'issue malheureuse des deux siéges d'Alcantara et de Badajoz Cette parole lui attira une réponse écrasante : « Vous « comptiez donc, monsieur, lui dit le général, que les gouverneurs de ces places se« raient des traîtres comme vous? » Il se mit aussitôt dans une colère horrible et si forte, qu'il fut suffoqué par une vapeur qui devint une apoplexie. »

de son esclavage, il est perdu. Premièrement, il faut ôter madame des Ursins; il n'y a pas sur cela à délibérer. » Le mois suivant, il insiste : « Tenez bon, dit-il, faites-la partir; » et, en juillet 1703, pour décider Torcy, il ajoute : « Elle est maintenant détestée des Espagnols. » Madame des Ursins lui rendait bien cette haine, et ne parlait de lui qu'avec un magnifique dédain de grande dame offensée : « Il y a plus figuré, écrit-elle au cardinal de Noailles, par les insolences qu'il a dites et qu'il a écrites sur mon sujet, que par le crédit qu'il mérite. Je ne crois pas lui pouvoir jamais pardonner s'il ne se rétracte auparavant sur tout ce qu'il a avancé contre moi. En vérité, il ne devrait pas être permis à un aussi petit homme d'outrager une femme de mon rang [1]. » Les choses arrivées à ce point, il fallait que l'un des deux tombât. Ce fut le marquis de Louville. Deux courriers venus d'Espagne à Versailles déterminèrent sa chute. Le 22 octobre, une dépêche du duc de Beauvilliers la lui annonçait : « C'en est fait, lui disait le duc, nous sommes perdus. Le parti est pris. On vous rappelle à l'instant. »

L'archevêque de Séville, Arias, qui suivait la même politique, fut renvoyé peu de temps après dans son diocèse. Le duc de Montellano le remplaça dans la présidence de Castille, et un bref du pape, obtenu quelques mois après sa disgrâce, lui enjoignit de ne plus quitter Séville. Restaient Porto-Carrero et le cardinal d'Estrées récemment nommé ambassadeur de France. C'étaient les plus fermes soutiens de leur cause et les plus redoutables adversaires de la princesse : Porto-Carrero, par sa grande position, par le souvenir des services rendus à l'époque du testament; le cardinal d'Estrées, par son influence à la cour de Versailles, par la protection des Noailles, par l'appui énergique de tout le parti français. La lutte fut vive; mais les ressources de madame des Ursins étaient à la hauteur de cette lutte. Le duc de Montellano, président du conseil de Castille, contre-balança l'autorité, jusqu'alors sans bornes, de Porto-Carrero; l'inspection des finances, qui avait toujours appartenu au premier ministre, lui fut enlevée. Affaibli par cet échec et par cette rivalité, le cardinal changea brusquement de politique et se mit à la tête du parti antifrançais; il refusa de s'asseoir auprès du cardinal d'Estrées et offrit sa démission. S'il fût demeuré ferme en cette voie, peut-être eût-il pu ressaisir un rôle politique dans les rangs de ses nouveaux amis, et eût-il créé de grands embarras au gouvernement. Sur une lettre de Louis XIV, il eut la faiblesse de céder, retira sa démission et rentra au conseil. Mais les factions haïssent et méprisent davantage ceux qui les abandonnent que ceux qui les combattent : cette manœuvre irrita également les Fran-

[1] *Recueil de M. Geffroy*, p. 457.

çais et les Espagnols successivement reniés. Porto-Carrero était le transfuge de toutes les causes : ce fut un homme anéanti.

Le cardinal d'Estrées avait été, sans le savoir, dans cette affaire, l'instrument de madame des Ursins. « C'était, selon Saint-Simon, un homme vif, ardent, bouillant, haut à la main, et ne voulant ni de supérieur ni d'égal. » On comprend que la camerera-mayor ne pouvait point souffrir l'ascendant qu'il prétendait usurper. En toute occasion, elle résistait; elle s'opposait au triomphe de sa politique, elle se redressait contre ses formes impérieuses. Cette lutte fatigua Philippe V et la reine. Ils prirent parti pour madame des Ursins, et ils écrivirent à Louis XIV. Selon cette lettre, « le cardinal d'Estrées était le plus grand obstacle à la paix. Son arrivée à la cour de Madrid en avait banni la bonne harmonie prête à se rétablir. Il n'y avait pas de jour où l'on n'eût à souffrir de son humeur intraitable et altière. » Madame des Ursins travaillait dans le même sens auprès de Torcy. La cabale du cardinal, pour se venger, « fouilla dans la vie privée de la camerera-mayor, » espérant détruire par des notes scandaleuses son crédit auprès de Louis XIV et de madame de Maintenon. Cette tactique faillit réussir; Louis XIV rappela madame des Ursins; mais la reine d'Espagne la défendit avec tant d'instances, que la sévérité de la cour de Versailles fut désarmée. On chercha à réunir les deux adversaires; mais cette réconciliation, si elle fut sincère, ne fut pas durable. L'autorité n'admet point de partage : les difficultés se multiplièrent. Philippe V déclara enfin à Louis XIV « que si, pour conserver sa couronne, il devait se résigner à avoir toujours pour ministre le cardinal d'Estrées, il ne savait ce qu'il choisirait de préférence. » Au mois de septembre 1704, toute la maison française et le cardinal d'Estrées quittaient Madrid.

Toutefois, pour que ce coup fût moins rude à la maison d'Estrées, l'abbé, neveu du cardinal, fut nommé ambassadeur. L'abbé d'Estrées, voyant chanceler son oncle dont il était le secrétaire, l'avait adroitement abandonné. Il avait eu avec madame des Ursins de nombreuses et secrètes entrevues ; il lui avait laissé comprendre qu'à la place du cardinal il suivrait une autre voie, qu'elle aurait en lui un agent fidèle, enfin, qu'il pousserait la complaisance jusqu'à n'expédier jamais en France une dépêche sans la lui communiquer. La camerera-mayor le crut ; du reste, elle ne le redoutait pas : « C'était un homme d'un esprit très-médiocre, dit Saint-Simon, et qui, avec de l'honneur et grande envie de bien faire, se méprenait souvent et se faisait moquer de lui. » Madame des Ursins était victorieuse; en ce moment, et comme elle commençait à gouverner sans rivaux, la faute d'un de ses agents et une double imprudence, la perdirent.

La guerre de la succession d'Espagne allait s'ouvrir. Puységur et

Berwick furent envoyés avec des troupes pour soutenir Philippe V. Madame des Ursins avait placé un Français, Orry, sa créature, à la tête de l'administration. Lorsque Puységur arriva à Madrid, Orry lui montra, sur le papier, tous les préparatifs de guerre et prétendit qu'ils étaient faits. Le maréchal de Berwick, dans ses Mémoires, affirme qu'Orry avait dit seulement « qu'ils seraient faits. » Quoi qu'il en soit, Puységur fut indigné lorsque, sur les lieux, il ne trouva aucun des magasins de vivres et de munitions dont Orry lui avait parlé. Il se plaignit vivement à Versailles, et le crédit de la camerera-mayor en fut ébranlé. Elle-même, par un inconcevable aveuglement, donna beau jeu à ses ennemis : l'abbé d'Estrées ne lui était pas, au fond, plus favorable que son oncle. Il était mécontent de la position inférieure qui lui avait été faite et que lui-même avait acceptée. Il souffrait surtout de ne pouvoir écrire à son gouvernement aucune dépêche qui ne fût lue par madame des Ursins; il songea donc à lui en dérober une, et il rédigea pour Torcy un long mémoire, rempli de plaintes amères et d'attaques violentes contre la princesse. Mais la dépêche fut interceptée. Madame des Ursins la vit, et, irritée spécialement d'un passage où l'abbé l'accusait d'être mariée avec un « fort petit compagnon, » d'Aubigny, son écuyer, elle écrivit en marge ces seuls mots : « Oh ! pour mariée, non ! » Puis elle l'envoya à son adresse. Louis XIV fut vivement blessé « qu'elle eût attaqué le respect dû à sa personne et violé le secret entre son ambassadeur et lui[1]. » L'abbé d'Estrées chantait déjà victoire; néanmoins, madame des Ursins resta encore à Madrid. Il ne put supporter ce coup et envoya sa démission. Néanmoins, la camerera-mayor avait beaucoup perdu dans l'estime de la cour de France. Son tour allait venir; elle était sur la pente des fautes qui mènent aux chutes. Elle s'opposa au départ de Philippe V pour l'armée; c'était résister à la volonté expresse de Louis XIV. Effrayés d'une telle audace, tous ses appuis à Versailles, Torcy, les Noailles, madame de Maintenon, l'abandonnèrent. Elle reçut l'ordre de quitter Madrid à l'instant même, et de partir pour l'Italie. (Décembre 1704.)

La colère et l'étonnement de madame des Ursins furent grands à cette nouvelle. Elle exprima son indignation dans une lettre à la maréchale de Noailles : « Enfin, madame, lui dit-elle, le mensonge l'a emporté sur la vérité, et, quoique je puisse dire que jamais personne ne servira le roi avec plus de zèle et de probité que j'ai fait, je me vois traitée comme une criminelle pendant que mes accusateurs triomphent[2]. » Elle devait cependant s'y attendre. Si le cabinet de Ver-

[1] *Mém. de Saint-Simon*, IV, 105.
[2] *Recueil de M. Geffroy*, lettre LV.

sailles lui avait successivement sacrifié Louville, la maison française, Porto-Carrero, le cardinal et l'abbé d'Estrées, c'est que, la voyant plus puissante à elle seule sur le roi et sur la reine que tous ses adversaires ensemble, il avait moins compté sur eux que sur elle pour le succès de ses vues en Espagne. Son concours n'avait certes pas été désintéressé. Dès qu'on vit clairement le jeu de la camerera-mayor, dès qu'on eut compris qu'elle avait sa politique personnelle et prétendait à l'indépendance, on reconnut qu'on lui avait en vain sacrifié de puissants adversaires, et qu'on n'avait travaillé que pour elle. Ce n'était pas là le plan de la cour de Versailles; son instrument lui échappait; elle le brisa. Mais la princesse, soutenue dans sa disgrâce par la constante amitié de Philippe V et de la reine, se sentait forte encore. Ses espérances ne furent pas déçues.

II

Madame de Maintenon, soit qu'elle ressentît pour madame des Ursins une affection réelle, soit qu'elle voulût complaire à la duchesse de Bourgogne émue du chagrin de sa sœur, soit enfin qu'elle craignît de perdre par ce brusque changement toute autorité sur les affaires d'Espagne, était disposée à la servir. La princesse, pour donner à l'orage le temps de se calmer, sachant bien que les actes promptement résolus sont d'ordinaire les moins durables, désirant d'ailleurs prolonger auprès de la reine un séjour qui, nécessairement temporaire et habilement employé, aigrissait encore les regrets de la séparation, ne se pressait pas de quitter Madrid. Elle demeura quinze jours en cette ville, après avoir reçu l'ordre, et cinq semaines à sept lieues de la capitale, à Alcala. Cependant madame de Maintenon représentait à Louis XIV « qu'il était obéi, qu'il jouissait de sa vengeance, que la pitié pouvait avoir lieu après une exécution si éclatante[1]. » Elle obtint que madame des Ursins n'irait pas en Italie, mais seulement à Toulouse. C'était un premier pas. La princesse en comprit l'importance, et elle écrivit à la maréchale de Noailles, espérant bien que sa lettre serait montrée : « Vous n'ignorez pas mon attachement et mon respect pour madame de Maintenon, les obligations que je lui ai, qui me sont toujours présentes et le fond que je fais sur la générosité de son cœur[2]. » Toute la correspondance de

[1] *Saint-Simon*, VII.
[2] *Recueil de M. Geffroy*, lettre LVI.

Toulouse est en ce sens, et, de plus, elle s'y pose adroitement en victime, en femme désabusée des grandeurs humaines, et affligée seulement d'avoir déplu à Louis XIV.

Cette conduite calma les esprits. On s'accoutuma à voir en elle une noble infortunée, résignée à son exil avec une patience antique. D'autre part (bien que les Mémoires du marquis de Saint-Philippe, écrits par un ennemi de la princesse, affirment que cet événement fut regardé par la nation comme une délivrance), il est de fait, et M. Combes le prouve, que, pendant son absence, « le désordre était plus grand peut-être qu'au début même du règne de Philippe V[1]. » Les grands s'entendaient pour abaisser l'autorité royale. L'administration était désorganisée. Le roi ne savait plus vouloir. Il se défiait de la politique toute française du duc de Grammont, successeur de l'abbé d'Estrées. La reine, froissée dans son orgueil et dans son amitié, ne pardonnait pas à Louis XIV le départ de sa camériste et résistait aux inspirations de Versailles. En même temps, madame de Maintenon, usant de ces arguments invincibles, défendait, de plus en plus ouvertement, la cause de l'exilée. Peu à peu, pendant les six mois que dura le séjour de la princesse à Toulouse, une opinion d'abord craintive, puis enhardie par les événements, finit par triompher et par faire envisager comme l'unique ressource, au milieu de tant de difficultés sans cesse renaissantes, le retour de madame des Ursins. Le 16 novembre 1704, Louis XIV, vaincu par tant de considérations, écrivit à la princesse qu'il lui permettait de paraître à Versailles. Dès lors elle était sauvée.

Chacun le comprit. Elle semblait venir pour se justifier; mais l'habile pressentiment de tous devança la clémence du maître. Soit que l'intime résolution du roi perçât dans cette première grâce, soit que l'habileté bien connue de la princesse ne permît pas de douter de son succès, elle fut accueillie, non pas avec ces précautions timides et cette réserve ambiguë qui caractérisent l'incertitude des cours, mais avec cet enthousiasme vif, prompt, décidé, qui ne salue jamais que les faveurs sans ombre et les fortunes affermies. L'ambassadeur d'Espagne, suivi d'une foule de courtisans, alla au-devant d'elle jusque hors les portes de Paris et lui offrit sa demeure pendant le temps de son séjour. Elle y reçut « toute la France, » comme dirait Saint-Simon, et, le samedi 10 janvier 1705, elle se rendit à Versailles. Elle obtint aisément du roi plusieurs entretiens : madame de Maintenon y fut admise. Là sans doute on passa moins de temps à justifier le passé déjà accepté qu'à préparer l'avenir. Dans les bals qui furent donnés à la résidence royale, Louis XIV, la duchesse de Bourgogne, les prin-

[1] V. Combes, p. 186.

ces, la traitèrent avec la plus affable bienveillance. Elle était la seule Française qui pût gouverner l'Espagne, et le cabinet de Versailles, satisfait d'avoir montré sa force, usait désormais vis-à-vis d'elle de cette condescendance majestueuse qui est la flatterie des rois envers les sujets nécessaires.

Elle ne se pressa point de retourner à Madrid. Peut-être voulait-elle jouir de son triomphe, et en écraser longtemps la jalousie frémissante de ses ennemis ; peut-être, sûre de partir à sa volonté, prétendait-elle se faire désirer en Espagne. Quoi qu'il en soit, nous ne croyons pas, comme on l'a supposé, qu'elle-même fût lassée de son rôle politique : quel qu'ait été le masque dont sa prudence eût couvert son ambition pendant sa disgrâce, cette ambition est évidente pour l'histoire. Nous n'admettons pas davantage, selon les insinuations de Saint-Simon, qu'éblouie de la faveur royale elle ait rêvé de supplanter madame de Maintenon dans la confiance du roi. Esprit éminemment précis et juste, elle avait trop en elle-même la notion du possible pour se bercer de telles chimères.

Avant de partir, elle voulut faciliter la marche politique qu'elle comptait suivre à son retour. Elle envoya devant elle Orry, le conseiller d'État Amelot, qu'elle avait fait nommer à l'ambassade de France, et le maréchal de Tessé qui devait commander les troupes. Ces choix étaient excellents : Amelot « était un homme de grand sens, de grand travail et d'esprit [1]. » Orry était un de ces bourgeois habiles et laborieux dont Louis XIV aimait faire ses ministres, un élève de Colbert, un financier distingué. Tessé « ne voulait se mêler que de la guerre [2], et montra toujours un grand dévouement à madame des Ursins et à Philippe V. Ces trois hommes, dès leur arrivée à Madrid, se trouvèrent placés en face de deux difficultés graves. La première était l'opposition des grands ; la seconde, l'invasion étrangère. Des conspirations aristocratiques se tramaient dans la capitale. L'archiduc Charles avait débarqué en Catalogne, et plusieurs seigneurs prétendaient lui frayer le chemin jusqu'à Madrid. Le marquis de Léganez était l'âme de ce complot. Dès l'avénement de Philippe V, il avait éludé de prêter serment au roi ; plus tard, sommé de prendre les armes contre l'archiduc, il avait refusé. Dès lors il était suspect. Son unique refuge était une conspiration : elle le perdit. Arrêté sur l'ordre de la nouvelle administration, il fut conduit au fort de Pampelune, puis à Bordeaux, d'où ses vaines et tardives protestations en faveur de Philippe V ne purent le faire sortir. Ce coup énergique épouvanta les grands et prépara le retour triomphal de la princesse des Ursins.

[1] *Saint-Simon.*
[2] Tessé à Chamillart (dépôt de la guerre, 1705).

Elle rentra enfin après un an d'absence dans cette Espagne d'où elle était sortie humiliée : elle y rentra acclamée par les populations, accueillie dans toutes les villes comme une souveraine. Les citadelles tiraient le canon sur son passage ; la cour d'Espagne alla au-devant d'elle jusqu'à Burgos ; le roi et la reine la reçurent à deux lieues de Madrid. Elle revenait affermie par la disgrâce, d'autant plus forte que son absence avait été funeste, traitant désormais de puissance à puissance avec la cour de Versailles, qui, cédant à la nécessité politique reconnue et gracieusement acceptée, l'avait rétablie de sa main sur le faîte, et semblait, par cette préférence signalée, menacer d'avance tous ceux qui prétendraient lutter contre son envoyée souveraine.

La première partie de l'œuvre de la princesse était accomplie. Ses plus dangereux ennemis étaient tombés : elle régnait. Mais il restait encore quelques seigneurs hostiles ; elle résolut de les frapper. L'un d'eux, jadis son allié, le duc de Montellano, président de Castille, excitait les soupçons de cette femme ombrageuse. Elle lui laissa voir, dès son retour, une froideur hautaine. Elle craignait, dans ce poste éminent, un homme placé par sa naissance dans les rangs de ses pires ennemis. Montellano, offensé de cette attitude, offrit sa démission. Le roi hésitait, la princesse la fit accepter, et le corrégidor de Madrid, Ronquillo, d'une extraction obscure, fut appelé à la présidence. Amelot ne se défiait pas moins de certains grands du conseil ; madame des Ursins partageait ses défiances, et, soit qu'ils eussent présenté leur démission, soit qu'on la leur eût demandée, le duc de Montalto et le comte de Monterei furent remplacés par des partisans dévoués de la princesse. La haute aristocratie, indignée de cette manœuvre, s'agita dans une opposition souterraine où se dessina de plus en plus le caractère double du duc de Médina-Cœli. Leurs plans furent déjoués à l'origine, mais nous les verrons bientôt reparaître, et, pour en triompher, il ne fallut pas moins que tout le crédit et toute l'adresse de madame des Ursins.

A l'époque où nous sommes parvenus, la guerre était la grande préoccupation des esprits. Les Anglais, alliés de l'archiduc, venaient de prendre Gibraltar. Le comte de Toulouse, au combat indécis de Malaga, avait perdu presque toute sa flotte. Barcelone était investie ; dégagée un instant par le maréchal de Tessé, elle céda bientôt, et l'archiduc y fut salué roi d'Espagne. Philippe V ne put la reprendre. On proposait déjà un partage de la monarchie : les Bourbons auraient conservé l'Italie et les îles de la Méditerranée ; l'archiduc aurait obtenu l'Espagne et les Indes. La princesse opposa toute sa fermeté à ces concessions désastreuses ; la guerre continua, plus acharnée que jamais. La situation était terrible : de nombreuses troupes alliées, traversant l'Estramadure, marchaient sur la Castille et préparaient leur jonction

avec les rebelles de Catalogne et les Anglais débarqués à Barcelone. Attaqué à la fois à l'est, à l'ouest et au midi, Philippe V n'avait plus de ressources que dans le nord. Le séjour de Madrid était dangereux : la cour se retira à Burgos. Ce fut alors qu'un grand nombre de seigneurs, croyant tout perdu pour les Bourbons, osèrent se déclarer ouvertement pour l'Autriche. Les uns écrivirent au général portugais pour l'appeler à Madrid, les autres allèrent au-devant des alliés, d'autres introduisirent les ennemis dans Carthagène et dans Valence, et le vieux Porto-Carrero, déshonorant sa carrière par une trahison, ouvrit à l'archiduc les portes de Tolède.

Au milieu de ces désastres, Philippe V trouva un ferme appui dans le dévouement du peuple et dans le zèle infatigable de madame des Ursins. A Madrid, et dans toutes les provinces de l'Espagne, hormis la Catalogne, les alliés furent reçus avec cette répugnance qui présage un avenir funeste et dément les plus brillantes promesses de la victoire. Madame des Ursins se multipliait : discours, lettres, démarches, elle n'épargna rien pour obtenir des populations l'argent indispensable à la guerre. Elle arrêta ainsi la désertion, consolida dans la Vieille-Castille et jusque dans l'Andalousie l'autorité du roi ; elle propagea enfin, si j'ose le dire, le sens du dévouement ; elle sut entourer Philippe V de l'austère majesté des infortunes royales, souffertes avec courage et consolées par le vigilant amour de la nation. En même temps, son humeur gaie et confiante rassérénait la petite cour de Burgos. Elle renferma en elle-même ses découragements et ses inquiétudes : elle voulut espérer et elle y parvint. Elle chercha et trouva dans sa volonté des consolations, justifiées bientôt par les événements. Toute sa correspondance de cette époque, tantôt aimable, spirituelle, affectueuse, tantôt grave, précise, toute politique, pleine de faits, de plans, de détails exacts, digne d'un ministre et d'un grand ministre, montre l'extraordinaire génie de cette femme [1]. Ce ne fut pas elle seule, sans doute, qui sauva la dynastie ; il fallut combattre et vaincre, mais elle fut certainement l'un des plus vigoureux instruments dont le ciel se servit pour faire triompher la plus juste cause.

Peu à peu l'horizon s'éclaircissait. Les alliés, entrés dans Madrid en conquérants, ne trouvèrent dans cette capitale aucun des éléments nécessaires à l'établissement définitif de l'archiduc. Leur situation à Madrid ne fut jamais que provisoire ; le droit de Philippe V, chassé de sa ville royale, demeurait intact et victorieux ; dans le sentiment public l'archiduc n'était pas national : de là sa faiblesse. Philippe V rentra bientôt dans Madrid comme un libérateur. Un galion du Mexique lui apporta un million d'écus ; la cour de France lui envoya

[1] V. *Recueil de M. Geffroy*, lettres LXX à LXXXVI.

des troupes. Berwick, le 25 avril 1707, défit complétement les alliés près d'Almanza, et le duc d'Orléans se couvrit de gloire par la prise de Lérida, qui jadis avait résisté au grand Condé.

Le crédit de madame des Ursins grandit encore après ces succès inespérés; Philippe V et le cabinet de Versailles lui témoignèrent une égale reconnaissance. Elle avait montré un dévouement inflexible au milieu des revers et elle avait donné sa mesure dans l'adversité. Elle profita de cette confiance absolue pour mener à bien une importante réforme. L'Espagne, composée de divers royaumes successivement annexés, n'avait pu encore parvenir à l'unité. Plus que jamais, après les épreuves de 1706, on comprit la nécessité d'une centralisation qui réunît entre les mains de la dynastie nouvelle toutes les forces du gouvernement, qui étouffât les rivalités de province à province, qui facilitât les rapports administratifs et permît une action égale sur les diverses parties de la monarchie. Chaque royaume avait ses lois, ses coutumes, sa constitution (fueros). Déjà en 1705 on avait imposé à l'Aragon certains règlements castillans : on n'avait pas osé plus. La bataille d'Almanza et les succès de 1707 inspirèrent plus d'énergie. Dans le conseil, le parti de madame des Ursins, appuyé sur l'assentiment de Berwick, vainquit l'opposition de Montellano et des amis de l'ancien système : la *pragmatique*, ou constitution de Castille, devint la loi unique de l'Espagne.

Ce fut vers cette époque que le duc d'Orléans, envoyé par Louis XIV, malgré les défiances de madame des Ursins, pour soutenir la maison de Bourbon, devint suspect à ceux qu'il venait défendre. Ce point d'histoire est obscur ; mais il est de fait que le duc était le centre de la faction opposée à la princesse : autour de lui se réunirent ceux qu'elle avait froissés et ceux qu'elle avait vaincus. Le moment était mal choisi pour des intrigues ; sauver l'État devait être l'unique préoccupation du duc d'Orléaus. Les alliés, un instant découragés après Almanza, n'avaient point perdu toute espérance. Leurs succès en Italie et en Allemagne les consolèrent bientôt de ce revers, et leurs armées redevinrent menaçantes. Ce fut alors que le duc d'Orléans, dit-on, conçut l'espérance, sinon de gouverner toute l'Espagne, du moins d'y obtenir les royaumes de Valence, de Murcie et de Navarre. Lui-même avoua plus tard au duc de Saint-Simon que, voyant chanceler Philippe V, « il s'était laissé aller à l'espoir de se laisser porter à sa place ; » de là sa conduite double et ses manœuvres étranges. Il n'aurait pas voulu, sans doute, renverser de sa main le roi d'Espagne, mais il ne désirait pas fermement un triomphe qui ruinait ses propres espérances. Ce qu'on peut affirmer, c'est qu'il entretenait avec divers généraux alliés, entre autres avec le comte de Stanhope, des négociations suspectes ; c'est qu'il entravait à dessein la marche

du gouvernement espagnol et semblait, dans toute sa conduite, uniquement préoccupé de ne pas dépasser ce point mal déterminé où commence la trahison. Quoi qu'il en soit, madame des Ursins, absolument opposée à la politique que le duc d'Orléans voulait faire prévaloir et ne supportant d'ailleurs qu'avec peine l'attitude hostile de ce prince, demanda son rappel et l'obtint.

Elle le poursuivit après son départ dans la personne de ses deux agents, Renaut et Flotte, qu'elle fit arrêter ; quant à son ami le maréchal de Bezons, dont la retraite précipitée sur les bords de la Sègre excita l'indignation de la cour d'Espagne[1], il perdit son commandement. Elle dénonça même le duc d'Orléans à Versailles, et ce prince n'évita qu'à grand'peine un scandaleux procès. Il dut renoncer alors à ses espérances en Espagne, si jamais il les avait sérieusement nourries. Un tel éclat, même étouffé, rendait impossible son retour dans la Péninsule. Bientôt sa faction fut dispersée : l'un des seigneurs avec lesquels il avait lié des relations intimes, le duc de Médina-Cœli, ministre des affaires étrangères et chef du parti des grands, fut brusquement arrêté et conduit au château de Ségovie. Soit, comme le prétend Saint-Simon, que « lassé du joug de madame des Ursins, il eût voulu *pointer de son chef*, » soit que, favorable au duc d'Orléans, peut-être même aux alliés, il eût fait volontairement échouer l'expédition que le gouvernement espagnol méditait contre la Sardaigne, soit qu'il eût rêvé une réaction antifrançaise, il finit ses jours dans une prison d'État.

Tandis que le gouvernement de Philippe V agissait péniblement au milieu de ce dédale de conspirations et d'intrigues, les alliés regagnaient le terrain qu'Almanza leur avait fait perdre. « Malgré tous les efforts de madame des Ursins, écrivait à Versailles le chevalier du Bourk, son agent, les choses vont mal à Madrid. » La France, découragée et accablée d'ailleurs par ses propres revers, ne semblait plus pouvoir défendre Philippe V; Louis XIV, quelles que fussent ses intentions secrètes, ne voulait point paraître soutenir son petit-fils ; les Autrichiens battaient complétement Philippe V à Sarragosse. Le rude hiver de 1709 avait mis le comble à la détresse générale ; l'archiduc Charles entrait dans Madrid. La cour de Versailles était terrifiée. Madame de Maintenon, fatiguée de cette guerre éternelle, n'écrivait plus à madame des Ursins que des lettres froides et parfois ironiques. Elle allait jusqu'à lui dire : « On n'aime pas ici que les dames s'occupent d'affaires[2]. » Louis XIV, lui-même, conseillait à son petit-fils d'abandonner l'Espagne pour conserver l'Italie. Madame des Ursins,

[1] *Rec. de M. Geffroy*, lettre CXXXVII.
[2] *Rec. de M. Geffroy*, p. 395.

seule, fut inébranlable. Elle eut bien, il est vrai, quelques moments de faiblesse ; c'était alors qu'elle écrivait à la maréchale de Noailles : « J'ai prévu, il y a longtemps, le précipice où l'on nous jetait et où l'on se jetait soi-même : je ne sache plus que Dieu qui nous en puisse tirer[1]. » Mais elle fortifiait madame de Maintenon, désespérant de la protection divine, avec une admirable éloquence; mais elle inspirait à Philippe V une énergie vraiment digne du trône et cette noble lettre où le roi d'Espagne déclarait à son grand-père « qu'en dépit des malheurs qu'on lui fait envisager » il n'abandonnera point son peuple. Madame des Ursins en avait peut-être dicté les termes ; toute la gloire en revient à sa fermeté.

Elle avait compris qu'il sied aux souverains dignes de l'être de parler haut, fût-ce au fond de l'abîme, et que ce courage suprême est le premier indice d'un retour de la fortune. Elle l'éprouva bientôt ; dès que le roi parut perdu, les animosités des grands cédèrent au patriotisme. Soit qu'ils aient enfin été touchés de tant d'énergie, soit que l'expulsion des Français de toutes les charges de l'État, décrétée par Philippe V sur le conseil de madame des Ursins, eût bien disposé leurs esprits, « presque tous, par un soudain réveil de la fidélité chevaleresque, » se soumirent à la maison de Bourbon. « L'archiduc attendit en vain leurs hommages et leurs serments. » Au moment où il entrait dans la capitale, « la curiosité elle-même n'attira personne sur son passage, une solitude et une tristesse lugubres régnaient sur toutes les places publiques[2]. » Il n'alla même pas jusqu'au palais royal ; il sortit par la porte d'Alcala en prononçant ces mots : « C'est une ville déserte[3]. » Enfin Vendôme, que Philippe V et madame des Ursins avaient à grand'peine obtenu de Louis XIV, remporta, le 10 décembre 1710, la glorieuse victoire de Villaviciosa. La maison de Bourbon était définitivement affermie sur le trône de Charles-Quint. Philippe V couchait le soir de la bataille sur un lit de drapeaux ; la cause autrichienne était perdue ; et madame des Ursins, qui, malgré l'Europe coalisée, malgré Louis XIV hésitant et inquiet, malgré tant de désastres, n'avait jamais tremblé, recevait le titre d'Altesse et voyait sa politique constante couronnée par les événements.

On sait comment la paix fut rétablie, comment la chute du ministère whig et l'élévation de l'archiduc à l'empire après la mort de Joseph Ier amenèrent successivement l'Angleterre et les autres puissances alliées aux traités qui confirmèrent Philippe V dans la paisible possession de la monarchie espagnole. Nous n'insisterons pas sur ces détails non plus que sur divers actes de politique intérieure

[1] *Rec. de M. Geffroy*, CXLI.
[2] Combes, p. 437 et 438.
[3] *Mém. de Saint-Philippe*, II, 385.

qui suivirent à Madrid la victoire de Villaviciosa. Signalons seulement ceux auxquels la princesse des Ursins prit une part active. Le premier fut la conséquence logique de la centralisation administrative dont nous avons parlé; l'abolition du conseil exclusivement nommé conseil de Castille; elle y fit substituer un conseil d'État dont les membres pouvaient être choisis dans toute l'Espagne, et qui devint le centre du gouvernement. Le second fut la réforme de l'administration des finances; Orry fut dans ces mesures l'instrument de la princesse et justifia la longue estime dont elle avait honoré ses talents. Ce fut ainsi qu'après avoir sauvé successivement la monarchie des dangers d'une politique exclusivement française, des prétentions factieuses des grands, enfin après avoir contribué à la défaite de l'Autriche, madame des Ursins cherchait à affermir sur des bases solides le pouvoir de Philippe V et à préparer l'avenir de l'Espagne.

Elle ne devait pas toutefois jouir longtemps des fruits de son triomphe. Jamais elle n'avait paru mieux affermie, et elle était à la veille de disparaître pour jamais de la scène du monde. Un malheur inattendu vint la frapper; la reine Marie-Louise, qui l'avait soutenue de son affection confiante dans les plus rudes épreuves, mourut presque subitement (1714). Madame des Ursins perdit en elle sa plus grande force; ce fut le signal lointain de sa chute. Il sembla en même temps, non que son énergie fût diminuée ou son intelligence obscurcie, mais que sa prudence ordinaire l'eût abandonnée. Peut-être, élevée si haut, ne redoutait-elle plus de revers et se croyait-elle sûre de l'estime ou de l'admiration universelle pour tout oser. Quoi qu'il en soit, et comme si elle avait été frappée de vertige, elle détruisit de ses mains, non pas son édifice politique, mais l'édifice de sa fortune.

Sa première imprudence fut d'attaquer l'Inquisition espagnole. L'Espagne n'était pas mûre pour cette réforme, accomplie seulement un siècle plus tard. Madame des Ursins, beaucoup moins, selon nous, d'après une opinion religieuse préconçue que dans le but de fortifier l'autorité royale, prétendit la supprimer brusquement. C'était une faute politique et, en outre, une ingratitude. Loin de nous certes la pensée de défendre le système des auto-da-fé et les nombreuses violences de l'Inquisition espagnole. Mais cette institution avait vigoureusement défendu Philippe V, et aux yeux du peuple elle faisait en quelque sorte partie de l'Espagne elle-même. Il semblait que les idées françaises seules exigeassent cette réforme, et dès lors elle était suspecte. La princesse échoua : mais elle s'était créé volontairement de nombreux ennemis, qui, dès ce moment, travaillèrent à sa ruine.

Vers le même temps elle nourrissait une pensée vraiment étrange dans cet esprit si ferme et si droit. Elle caressait l'espoir d'une souveraineté indépendante pour elle-même sur les bords du Rhin. Philippe V,

subjugué par elle et aveuglé d'ailleurs par sa reconnaissance, lui concéda le comté de Limbourg par acte solennel [1]. Il fallait, au moment du traité d'Utrecht, faire reconnaître cet acte par les puissances. La reine Anne, qui d'abord avait promis son concours pour obtenir quelques avantages de la cour d'Espagne, se refusa plus tard à tenir ses engagements. La maison d'Autriche résista. Ce fut en vain qu'en présence de ces obstacles madame des Ursins demanda en échange du comté de Limbourg la principauté de la Roche-en-Ardennes; en vain elle laissa entendre au cabinet de Versailles qu'elle comptait, aussitôt après l'avoir obtenue, la céder à la France contre un équivalent viager en Touraine. Cette prétention retardait la conclusion du traité. Louis XIV fut indigné de voir les négociations entravées et d'être amené à une lutte nécessaire contre la volonté de son petit-fils. Pour madame de Maintenon, soit que l'intérêt de la France, compromis par ces longueurs, eût seul provoqué sa résistance, soit, comme le déclare Saint-Simon, que « cette souveraineté dont elle-même se trouvait si peu à portée eût offensé son orgueil en lui faisant sentir la distance des rangs et des naissances, » elle s'opposa au désir de son ancienne amie, et la paix fut conclue d'autorité par Louis XIV. Mais le roi garda rancune à la princesse qui l'avait poussé à cette extrémité. D'ailleurs la dynastie avait été cruellement frappée. Le duc de Bourgogne et son fils aîné, le duc de Bretagne, étaient morts. L'héritier du trône était un enfant de trois ans. La cour prévoyait la régence du duc d'Orléans, ennemi personnel de madame des Ursins, et il était dangereux, en la laissant à la tête des affaires d'Espagne, de préparer peut-être, pour l'avenir, une funeste rivalité.

L'orage s'amoncelait ainsi sur le front de cette femme impérieuse, qui, soutenue contre ses ennemis tant qu'elle était nécessaire, subit la loi commune des favoris, et chancela dès qu'elle parut inutile. Une ressource lui restait : remarier Philippe V. Elle voulait trouver une reine qui pût remplacer pour elle Marie-Louise et raffermir son crédit ébranlé. Son incertitude fut grande : elle sentait bien qu'en dépit de ses services passés son avenir dépendait de son choix. Enfin elle jeta les yeux sur Élisabeth Farnèse, fille du duc de Parme, et pensa que la reconnaissance d'une si extraordinaire fortune lui attacherait à jamais une princesse qui, sans elle, n'aurait jamais pu prétendre à une telle union. Mais elle voulut savoir si Élisabeth Farnèse était de celles qu'on gouverne et elle s'en ouvrit à un homme obscur alors et depuis célèbre, Albéroni, envoyé de Parme à Madrid. Celui-ci fu ébloui de ce bonheur inattendu; il comprit aussitôt quels avantages il se pouvait promettre de ce mariage négocié par lui; il trouva d'ail-

[1] V. *Rec. de M. Geffroy*, appendice, p. 480.

leurs chez madame des Ursins un esprit bien disposé d'avance, désireux de le croire, et qu'un singulier aveuglement portait à consulter un homme intéressé au mensonge. Sa réponse fut telle que le voulait madame des Ursins et que le plus simple raisonnement la devait faire prévoir. Il exalta la douceur, la modestie, les qualités éminentes d'Elisabeth Farnèse, fortifia les idées encore incertaines de la princesse, et le mariage fut résolu. Albéroni partit pour le négocier à Parme. Madame des Ursins était jouée.

A peine la décision en fut-elle prise, qu'elle s'en repentit. Soit que des indiscrétions lui eussent révélé le véritable caractère d'Élisabeth Farnèse, soit qu'elle eût pressenti les manœuvres de l'Inquisition auprès de la future reine, soit qu'elle eût redouté le courroux de Louis XIV qui n'avait pas été consulté, soit que l'attitude triomphante de ses ennemis l'eût éclairée, elle prétendit tout rompre. Elle envoya dans ce but un courrier à Parme. Mais ce courrier fut emprisonné par le gouvernement ducal dès son arrivée en cette ville et ne put remplir sa mission. Le mariage par procuration fut célébré le 16 août 1714. Cette opposition maladroite et tardive dégagea la princesse Farnèse de toute gratitude, fournit aux ennemis de madame des Ursins une arme victorieuse, parut justifier d'une façon éclatante leurs accusations et décida de sa ruine.

Sa disgrâce fut prompte, décisive, cruelle. Le plan avait été évidemment concerté longtemps à l'avance. Dès la première fois qu'elle se présenta devant la nouvelle reine, celle-ci, d'abord froide et hautaine, s'emporta bientôt jusqu'à une extraordinaire violence. Madame des Ursins, stupéfaite, se voulut défendre : « la reine alors, redoublant de furie et de menaces, se mit à crier qu'on fît sortir cette folle de sa présence et de son logis, et l'en fit mettre dehors par les épaules[1]; » puis elle donna l'ordre qu'elle fût, à l'instant, dans le même costume, au milieu du plus rude hiver, par une nuit obscure, conduite à la frontière. Pendant ce terrible voyage de quinze jours, cette femme de soixante-douze ans, qui avait gouverné l'Espagne et qui maintenant, abandonnée du roi qu'elle avait sauvé, offrait le spectacle d'une chute si soudaine, ne put même obtenir de se reposer une nuit, de changer de vêtements, et manqua de vivres. Elle étonna néanmoins ses gardes par sa fermeté, sa patience, sa grandeur d'âme. Elle ne fut libre qu'à Saint-Jean-de-Luz. Elle partit aussitôt pour Versailles où elle espérait trouver encore des appuis. Mais c'était une illusion dernière, son rôle politique était achevé.

Elle trouva la cour de France préoccupée et dans la solennelle attente de la fin du grand règne, ses partisans timides ou dispersés, ses

[1] *Mém. de Saint-Simon.*

ennemis superbes, Louis XIV mourant, madame de Maintenon dédaigneuse et inquiète sur sa propre destinée, le duc d'Orléans triomphant. L'empressement qui avait signalé l'époque de sa première disgrâce avait disparu avec la faveur royale. Elle passa quelques jours presque dans la solitude, reçut quelques rares amis dont la fidélité craintive sollicita du futur régent la grâce de ne point paraître lâche en face d'une si grande infortune. Saint-Simon fut de ce nombre. Le reste, qui l'avait jadis accueillie et fêtée, parut avoir déjà couvert son nom de ce suprême oubli qui est le sceau des chutes irrévocables. Madame des Ursins mesura la profondeur de son désastre et comprit la vanité de ses espérances. Cependant la santé du roi déclinait de jour en jour : elle craignit de se trouver en France sous le gouvernement du duc d'Orléans. Elle partit, effrayée, redoutant même d'être poursuivie. Quand elle arriva à Chambéry, Louis XIV venait de rendre le dernier soupir. Elle alla d'abord se fixer à Gênes, puis à Rome, et sut conserver dans la disgrâce une immuable majesté. Ses lettres de cette époque portent l'empreinte du calme de cette âme forte. Elle avait aimé le pouvoir, mais elle ne laissa voir aucun regret. Elle eut le difficile courage de la solitude, qui donne tant de grandeur à la retraite des hommes tombés. Jusqu'au dernier instant elle demeura fière de son œuvre passée, satisfaite du témoignage de sa conscience. L'ingratitude de tant de gens qu'elle avait comblés ne put émouvoir sa résignation impassible : « Cela retourne à leur honte et non à la mienne, écrit-elle avec un accent sublime, et je les méprise trop pour souhaiter de m'en venger [1]. » D'ailleurs, après tant de fatigues, d'ennuis et de périls, peut-être trouvait-elle dans le calme nouveau de la vie ces jouissances pacifiques chères parfois aux âmes que la fortune a troublées longtemps et définitivement déçues : « Je m'aperçois de plus en plus, disait-elle encore, que le repos est le plus grand bien de tous [2]. »

Nous ne croyons pas qu'il faille ajouter foi aux insinuations de Louville, qui, au temps de sa seconde mission en Espagne (1717), semble l'accuser d'intriguer encore à Madrid. Elle avait trop fortement manié les affaires, elle avait trop l'expérience des cours et connaissait trop bien les lois inflexibles de la politique, pour n'avoir pas appris dans ce long usage à juger sainement les choses de ce monde et à distinguer les signes mystérieux des causes condamnées. Si nous la retrouvons, dans ses dernières années, gouvernant à Rome la maison du prétendant Jacques III d'Angleterre, c'est peut-être, comme le croit Saint-Simon, qu'elle aimait y retrouver « une idée de cour et

[1] *Rec. de M. Geffroy*, lettre CLXVII.
[2] *Ibid.*

un petit fumet d'affaires; » c'est surtout, selon nous, pour échapper aux difficultés matérielles et pécuniaires de la vie et jouir d'une grande existence qu'elle jugeait nécessaire à la dignité de sa vieillesse. Elle eut la joie de voir arriver à Rome, disgraciés comme elle, le grand inquisiteur del Giudice qui l'avait desservie, et Albéroni qui l'avait trompée. Elle-même s'éteignit à près de quatre-vingts ans, le 5 décembre 1722.

Telle est la femme justement célèbre à laquelle M. Fr. Combes a consacré une étude si sérieuse et si complète et dont les lettres inédites intéressent vivement l'histoire : « Personne toutefois ne sembla s'être aperçu qu'elle fût disparue, » dit philosophiquement Saint-Simon, qui ajoute aussitôt : « Ce fut néanmoins une personne extraordinaire dans tout le cours de sa longue vie. » Aussi, quelle qu'ait été la grandeur d'un personnage historique, c'est un bonheur pour lui s'il trouve, pour venger sa mémoire de l'oubli, des savants empressés de rechercher les monuments qui témoignent de son passage en ce monde, et un consciencieux historien.

Charles de Mouy.

LE HAUT DANUBE

Ce fut un dimanche que j'entrai pour la première fois dans la plaine hongroise. A chaque minute nous nous croisions avec des paysans sur le chemin des églises. Les larges chapeaux des hommes semblaient changés en plates-bandes de fleurs, — ils n'en étaient pas ornés, mais chargés. Ajoutez les rubans et les plumes de coq et de paon, et même, chez les plus riches, de grosses touffes de plumes d'autruche. Le gilet aux boutons brillants était couvert de petites rosettes, retenues par des épingles de couleur. La tête des femmes était également couverte d'épingles, de chaînettes et de nœuds coquettement disposés. Leur tenue était cependant modeste, leur air pieux et recueilli. Souvent je les voyais à genoux dans l'herbe ardente, d'où s'exhalait une vapeur embrasée, inclinées sous le rayon perpendiculaire, sans le moindre abri, devant quelque croix de pierre, où le naïf tailleur d'images avait figuré un crucifix digne de l'art primitif. Elles priaient, et elles ne sentaient plus le poids du jour. Les paysans passaient fièrement près d'elles, appuyés sur leurs bâtons comme les pasteurs des anciens peuples, drapés dans leurs longs manteaux blancs historiés de fleurs rouges brodées à l'aiguille. De chaque côté, devant l'oreille, tombaient sur leurs joues de grosses boucles de cheveux qu'ils secouaient en marchant.

Les hameaux et les villages dans cette plaine ne sont pas très-considérables, mais ils sont assez nombreux, et notre course rapide semblait les rapprocher encore.

La plupart de ces villages sont entourés d'une circonvallation d'épines, vivante muraille qui chante et fleurit avec le printemps. Sur le sommet de cette haie très-large, on pose, comme un second étage de créneaux, d'autres épines coupées, et l'on arrive ainsi à un système de remparts que le loup, le plus terrible ennemi de ces contrées, n'ose jamais franchir.

Au milieu des épis d'or, des foins blondissants, des prairies vertes, des luzernes bleues, des feuilles de tabac d'un pourpre foncé, on aperçoit de grandes vignes grimpant aux treilles, ou escaladant les maisons : la grappe savoureuse retombe entre les pampres, invitant la main du voyageur. Quand la ferme est trop pauvre et l'auberge trop mal approvisionnée, ce raisin délicieux supplée à la chère absente; avec un morceau de pain noir... et l'appétit, il vous convie à des festins de roi!

Je mis deux jours à traverser du nord-ouest au sud-est les plaines occidentales de la Hongrie, au milieu de ces spectacles uniformes de la vie paisible, dont la monotonie n'est point sans grandeur.

Le soir du même dimanche, j'arrivai dans un grand village, presque une petite ville, du nom de Tschorna. Toutes les maisons semblaient en fête. On entendait un mélange de voix joyeuses et d'instruments à vent dont les notes se poursuivaient sur un rhythme sautillant. Je m'informai : après un colloque animé (les Hongrois s'animent aisément) entre mon cocher et le garçon d'hôtel, celui-ci, qui parlait assez bien allemand, nous répondit qu'il se donnait un bal par souscription dans une des salles de l'hôtel, et que j'entendais l'orchestre. Je jetai un coup d'œil sur mes habits poudreux. Costume de voyage! me dit-il en s'efforçant de sourire d'un air agréable. Et il se mit à épousseter à coups de martinet la poussière de dessus l'habit, sans trop s'inquiéter de ce qu'il pouvait bien y avoir dessous. Puis, marchant devant moi avec la gravité solennelle d'un introducteur officiel des ambassadeurs, il me conduisit jusqu'à la porte du bal, où j'obtins immédiatement mon admission, sans présentation d'aucune sorte, et moyennant la modique rétribution de douze kreutzers, estimés soixante centimes chez tous les changeurs.

Je ne dirai rien de la composition du bal : c'était l'aristocratie des ouvriers et la démocratie du petit commerce qui opéraient la fusion sur le terrain de la contredanse. Le coup d'œil était assez curieux pour moi, parce que les deux éléments hongrois et allemand étaient également représentés dans l'assemblée, réunis mais non point confondus. Les deux idiomes se heurtaient parfois dans le *chassez-croisez*, et les deux costumes se faisaient vis-à-vis dans les figures du même quadrille. Mais je dois avouer que les splendeurs de la tenue magyare

faisaient singulièrement pâlir la mesquine redingote allemande. Même chez le peuple, la mise hongroise est très-élégante. Le pantalon collant entre dans la botte courte, ornée au talon d'éperons en argent massif. Par-dessus la veste, étroite et juste au corps, flotte un dolman aux couleurs vives, qui descend des épaules sur les reins. Une chaîne d'argent qui se rattache sur la poitrine retient cette partie gracieuse du vêtement. Le dolman et la veste sont ornés de longues rangées de boutons en métal brillant, serrés les unes contre les autres, et, au lieu du honteux tuyau de poêle qui nous couvre sans nous coiffer, ils posent sur le sommet de leur tête le kalpak aventureux, d'où les cheveux s'échappent, retombant en mèches légères sur les joues.

Souvent même dans les petites villes et dans les villages, les ouvriers et les bourgeois allemands se laissent séduire par la beauté de ce costume et dépensent bravement cinq ou six cents francs pour devenir des magyars de contrebande.

Au bal de Tschorna, on dansait. On dansait alternativement des contredanses anglaises et des valses allemandes. Mais bientôt, de tous les coins de la salle, on entendit retentir le formidable cri : *Majar! majar!* (épelez magyar et prononcez hongrois) qui réclamait avidement la danse nationale. Les musiciens durent s'interrompre, et, sans même attendre la fin de la figure, jouer l'air demandé. Ce fut alors comme un enlèvement de Sabines par les Romains de la danse. Chaque cavalier prit une dame, et, avec elle, s'élança dans un tourbillon infernal. De temps en temps les couples se séparaient, et, autour de la dame immobile, le cavalier seul valsait en prenant des poses, faisant sonner la chaîne du dolman et frappant l'un contre l'autre ses talons éperonnés ; — puis les couples se reformaient et voltigeaient sur l'aire battue, légers, éperdus, comme si le vertige de la danse les eût emportés, les cheveux au vent, l'étincelle dans l'œil, pendant que la musique leur jouait, étrange contraste, des mélodies languissantes et mélancoliques.

Entre Tschorna et Raab ma journée fut sans aventures. Peu de cavaliers, peu d'équipages, encore moins de piétons. Je ne rencontrai guère que des troupeaux allant d'une ville à l'autre. C'étaient des troupeaux de bœufs et de buffles. Alors même qu'ils étaient sous la conduite d'un seul berger, ils ne se mêlaient point. Les bœufs allaient toujours devant, séparés les uns des autres, nonchalants et maintenant leur distance ; les buffles marchant à leur suite, d'un pas tranquille et lent, rapprochés, serrés en noyau compacte. Le buffle est au bœuf ce que le cheval est à l'âne ; — avec cette différence pourtant que l'âne recherche la société du cheval, et que le buffle fuit celle du bœuf. — Avec leurs grandes cornes aiguës comme des baïonnettes, leur mufle carré, leurs yeux fauves, leur poil rude et leur crinière

hérissée, ils donnent au paysage je ne sais quel air de redoutable sauvagerie.

Raab, après Pesth, est peut-être la plus curieuse des villes hongroises. Les Magyars l'appellent Gyorien (prononcez Jorx) et ce mot rappelle le *Jaurinum* des Romains. Les Allemands empruntent le nom de Raab qu'ils lui donnent à la rivière sur laquelle la ville est assise, au point même de son confluent avec le petit Danube. Les Romains y avaient établi la station militaire d'*Arabona*, par laquelle ils surveillaient la Pannonie.

Le Raab du moyen âge a sa place marquée dans l'histoire. Peu de villes sont plus riches en souvenirs dignes d'intéresser l'Europe chrétienne. Dans cette lutte sanglante et séculaire contre les Turcs, où l'Autriche, et c'est là sa seule grandeur, fut le soldat de Dieu, Raab était le boulevard de la chrétienté. On voit encore, gravées dans la pierre, les armes de tous ceux qui accoururent pour la défendre. A la fin du seizième siècle, les chances de la guerre la firent tomber aux mains des Turcs : elle y demeura quelques années, et devint ainsi la résidence d'un pacha. L'anniversaire de sa délivrance par les généraux autrichiens Palffy et Schwarzemberg, en 1598, est aujourd'hui encore la plus grande fête de la ville, et on la célèbre avec toutes sortes de réjouissances et de solennités.

La cathédrale, consacrée à saint Étienne, ainsi que beaucoup d'autres églises hongroises, ne nous offre de remarquable que les fresques de sa voûte représentant le saint patron de la Hongrie, qui consacre à Dieu son fils Emra. Ces peintures, qui ne manquent pas d'éclat, sont dues à un artiste autrichien du nom d'Antoine Maulbertsch. — Pendant que les Turcs étaient maîtres de la ville, ils emplirent la cathédrale de terre, et sur les toits ils établirent une batterie qui dominait la campagne au loin. Ainsi fortifiés et défendus, ils se croyaient à l'abri de tout revers, et Méhémet-Pacha, leur général, avait coutume de dire que les chrétiens reprendraient la ville quand on entendrait chanter le coq de fer qui domine la tour du couvent des Carmélites. La veille de l'assaut, donné par Schwarzemberg et Palffy, un ouragan terrible secoua ses ailes sur la ville. Le coq des Carmélites tournoya en grinçant sur le croisillon rouillé. « Le coq chante ! » se disaient tout bas les chrétiens. Le lendemain la ville était prise.

Les Français, en 1809, ont démantelé une porte de la ville : on m'a montré dans les murs des églises les boulets de nos canons.

Je vis à Raab un assez grand nombre de ces maisons que les Hongrois appellent dans leur latin un peu barbare : *Curia nobilitaris*, et les Allemands, *Adelscurix*. Ces maisons ne sont autre chose que les habitations des seigneurs, sortes de châteaux à la ville, où les con-

stitutions hongroises réservaient à la haute noblesse les mêmes droits dont ils jouissaient sur leurs terres. — La noblesse des bords du Rhin n'a-t-elle point à peu près les mêmes priviléges dans ses *hofes?* — Dans les cas ordinaires, les nobles, comme les bourgeois, dès qu'ils viennent demeurer à la ville, sont soumis à tous les règlements de la police. Ils y échappent lorsqu'ils ont constitué leur maison en *Durie*. La police alors n'en franchit point le seuil; et ils peuvent y donner droit d'asile, et, ce qui leur est d'une utilité beaucoup plus pratique, brasser de la bière et distiller de l'eau-de-vie. C'est une Curie, dit le peuple en saluant la porte, et il ne se montre pas jaloux de ces avantages qui servent à rehausser la grande existence de ses chefs naturels.

Raab n'est point une ville hongroise au même degré que Szegedin et Debretzin par exemple. La plus grande partie des habitants est allemande. Raab n'en est pas moins un centre ardent de *magyarisme*. Nulle part on n'a montré plus de zèle pour les réformes; on trouve ses habitants à la tête de tout mouvement; ils sacrifieraient leur fortune et leur vie à ce qu'ils regardent comme le progrès. Leur amour de la patrie n'est pas seulement un culte : c'est un fanatisme. Je n'ai pas le courage de leur en faire un crime dans un siècle dont le dévouement aux nobles utopies n'est pas la maladie la plus dangereuse de l'humanité.

Quoi qu'il en soit, le magyare que l'on parle à Raab vaut l'anglais de Bristol, l'allemand de Lubeck, l'italien de Florence et le français de Blois. La musique de Raab est aussi une des meilleures de la Hongrie. La troupe de bohémiens chargée des plaisirs artistiques de la ville est appelée dans toutes les réjouissances publiques du pays. — C'est fête à Pesth quand son chef d'orchestre, à qui on donne le titre de *Bunko*, vient y diriger un concert.

Les plaines de Raab, à mille années de distance, ont vu hésiter à leur limite les pas victorieux des deux conquérants des temps nouveaux qui ont le plus bouleversé la face de l'Europe. Charlemagne et Napoléon se sont arrêtés dans la victoire devant les portes de Raab : ni l'un ni l'autre ne les ont franchies.

Le plus modeste voyageur, avec un *vorspann* et quelques florins, fait sans peine ce que n'ont pu faire ces grands dominateurs.

Je quittai Raab dès le matin afin d'arriver avant les heures brûlantes au célèbre couvent des Bénédictins, situé à deux milles plus au sud sur le Martensberg, dont l'éminence qui jaillit des profondeurs du bois de Balkong domine un immense horizon.

Le site a été choisi avec cette intelligence et ce goût du grand et du beau que l'on retrouve presque toujours chez les moines. Les chroni-

ques latines appellent le Martensberg *Mons sacer Pannoniæ*, la montagne sacrée de la Pannonie.

Le Martensberg fut, dès les temps reculés, le siége d'un établissement religieux. Saint Étienne, le fondateur de l'unité hongroise, et l'apôtre héroïque de toute cette partie de l'Europe, fonda cette vénérable abbaye dont la crosse et la mitre furent confiées à saint Anastase; le zèle du vénérable apôtre égalait celui de son roi. Le pape Sylvestre II érigea bientôt Martensberg en archiabbaye. C'est la seule de toute la monarchie autrichienne qui porte ce titre, assez rare dans l'Église.

Les Bénédictins de Martensberg, comme ceux du monde entier, mènent une vie calme, recueillie, studieuse; le couvent est riche et bienfaisant; son influence est grande : ai-je besoin de dire qu'elle est heureuse? La bibliothèque, toute remplie de livres rares et de manuscrits précieux, est tenue avec un ordre admirable. C'est presque trop bien, car c'est à peine si on ose se servir de ces beaux volumes, de peur de troubler en les prenant l'admirable symétrie des rayons. Le petit musée qu'on y a joint renferme d'assez nombreuses antiquités romaines, turques et hongroises, trouvées dans les environs. La pensée des moines ne veut rester étrangère à rien de ce qui intéresse le pays, où ils ont une importance territoriale considérable. Dans l'église du couvent, décorée, ainsi que beaucoup d'églises de Vienne, des fresques de Haulbertsch, on montre la chaire de saint Étienne. Elle est en marbre de Salzberg, comme beaucoup de monuments religieux d'Autriche, de Pologne et de Hongrie.

De la masse sombre des cloîtres s'élance une haute et vaste tour. L'œil, de sa galerie aérienne, embrasse un espace immense : au sud, les bois de Bakemy; à l'est, les campagnes de Komorn et les montagnes de Bude ; au nord, les plaines de la Pannonie, où le Danube déroule son long ruban de moire bleue frissonnante, et que les Karpathes renferment dans la ceinture ondoyante de leurs forêts; — en un mot, presque le tiers de la Hongrie.

L'archiabbaye de Martensberg a plusieurs succursales dans le pays ; ses domaines ont une étendue de deux cents milles carrés, juste la mesure de la plaine occidentale; elle comprend cent quatre-vingt-seize moines, et possède dans ses mouvances deux académies, huit gymnases et quinze paroisses. L'archiabbé est chargé de pourvoir aux places et de nommer aux bénéfices qui en dépendent.

J'étais trop près du bois de Bakony pour ne point tenter d'y faire au moins une excursion de quelques jours; j'avais d'ailleurs, et depuis longtemps, le désir de visiter l'étrange population qui l'habite.

L'essence du bois de Bakony est presque partout le chêne, dont la glandée abondante nourrit d'innombrables troupeaux de porcs. Les

porcs sont au bois de Bakony ce que les bœufs ou les moutons sont à d'autres parties de la Hongrie : l'occupation, le commerce, la richesse, je n'ose pas dire la vie même du pays. Les gardiens de ces rudes compagnons ne sont guère moins grossiers qu'eux. On les appelle *gonasz*, et ils mènent parmi les paysans une existence à part, farouche, presque sauvage. Jour et nuit, hiver comme été, ils habitent la forêt : c'est leur patrie, c'est leur maison. Dès l'enfance, on les *entraîne* par une éducation particulière qui les rendra capables de supporter ces privations, ces misères et ces fatigues. Ils restent complétement étrangers à tout ce qui pourrait les adoucir : ils n'ont sous les yeux que leurs immondes troupeaux, et aussi qu'eux dans l'âme. C'est à peine s'ils savent épeler ou écrire les quelques lettres de leur nom; c'est à peine si les notions les plus sommaires et les plus indispensables de la religion arrivent jusqu'à leur intelligence. Passé douze ans, ils quittent leur mère et n'entendent plus parler de Dieu. Sans doute, parce qu'ils ont peu reçu, il leur sera aussi peu demandé; mais un tel abandon en est-il pour cela moins navrant? Un poëte hongrois a chanté les Gonasz dans une strophe dont l'âpre mélancolie n'est pas sans grandeur.

C'est un d'entre eux qui parle.

« Loin de l'amour, du plaisir, de la vie, seul, je vis dans les bois sombres, où gémissent les chênes sous la tempête, où rôdent les loups hurlants. Le rayon du soleil et le hâle ont bruni ma poitrine et mon front. Surveiller les troupeaux au milieu des buissons, voilà mon lot. A travers la brise, aucune voix humaine ne vient jusqu'à mon oreille; lui-même, le petit oiseau, me fuit et va chanter plus loin dans les branches et dans les roseaux... Seulement, de temps en temps, de l'autre côté de la vallée m'arrive le tintement de la cloche !... »

Trop heureux si cette cloche réveillait en lui les pensées du ciel !

Le vêtement des Gonasz a un certain cachet pittoresque rustique qui fait bon effet dans le paysage; ils portent un vaste *hopenyeg*, sorte de manteau blanc, fait d'un épais tissu de laine qu'ils appellent *szür;* il est orné de lambeaux rapportés d'une étoffe rouge taillée en fleurs et en figures variées.

Quand les Romains pénétrèrent dans la contrée, dom Cassius, leur historien, nous rapporte qu'ils aperçurent ces pièces et ces morceaux (panni) sur les vêtements des hommes, et qu'ils donnèrent, à cause de cette particularité, le nom de *Pannonie* à la contrée soumise. Les Gonasz descendraient d'eux par une filiation directe en tout, car ils en ont gardé l'habit.

On comprendra de reste que ces porchers au fond des bois ne sauraient avoir un ordinaire bien délicat. Ils ne mangent jamais que de

la viande de porc assaisonnée de ce paprika qui est la plus brûlante des épices. Ils l'arrosent copieusement de vin hongrois comme pour en éteindre les ardeurs.

Ces hommes, qui vivent loin de tout, dans une condition tout à fait extra-sociale, deviennent facilement les ennemis de la société; leur nature les pousse à cet état de rébellion constante où la pente des choses les entraîne. Outlaws volontaires, bannis du commerce régulier des hommes, ils ressentent une sorte de haine farouche contre le bourgeois des villes, à qui plus d'une fois ils ont donné la preuve de leur redoutable adresse à manier le terrible *czakany*. Le czakany est une sorte de hache en fer grossièrement façonnée, emmanchée à un bâton de chêne de quatre à cinq pieds de long. C'est tout à la fois une arme et un instrument à toute fin. Ils s'en servent tout à la fois comme de hache, de houlette et de canne; ils le manient avec une telle justesse de coup d'œil et une telle sûreté de main, qu'ils frappent le but en lançant le czakany à une distance de trente à quarante pas, même quand ce but est la tête d'un homme. Ils se servent naturellement de cette arme qu'ils ont sous la main pour vider entre eux leurs querelles, comme les Espagnols se servent du couteau, les Italiens du stylet, les Américains du *revolver*, et les Anglais du poing. La police tient les Gonasz dans une sorte de suspicion légale. Quand un crime a été commis contre les personnes ou les propriétés, c'est parmi eux qu'on en cherche l'auteur, et, dans tous les cas, la présomption de culpabilité est si forte, que, par ce seul fait qu'ils se sont éloignés sans permission de leurs troupeaux, on les emprisonne comme s'ils étaient convaincus de vol. C'est à peu près notre législation vis-à-vis du forçat en rupture de ban.

Tous ces défauts du Gonasz ne sont pas sans un mélange de quelques qualités. Dans notre nature humaine, sublimité dégradée, ni le bien ni le mal ne se rencontrent jamais sans alliage : ces outlaws sont des patriotes ardents; ces détrousseurs de grands chemins partagent leur pain avec ceux qui n'en ont pas; ces querelleurs aux mains violentes sont les hôtes les plus sûrs. Quand on va les trouver hardiment, qu'on leur frappe sur l'épaule et qu'on leur dit, en les regardant droit dans l'œil : « Je viens passer deux ou trois jours avec vous dans les bois de Bakony, donnez-moi les vivres et le couvert, » on est certain d'être accueilli par eux avec une rude mais franche cordialité, et l'on pourra dormir en paix sur la bruyère à l'abri du redoutable czakany.

C'est ce que je fis plus d'une fois. J'éprouvais je ne sais quel âpre plaisir en cette rude compagnie; avec eux je m'enfonçais sous les chênes sombres; ensemble nous allions à la recherche du paysage. Ils trouvaient les beaux sites avec un instinct d'artiste, et souvent s'arrê-

taient d'eux-mêmes pour me faire admirer leurs grands arbres. J'en vis quelques-uns d'une incomparable majesté. Ce n'est pas sans raison que l'on a fait du chêne le monarque des arbres et le roi des forêts.

Le soir nous revenions près des huttes, et, pendant que les plus jeunes rassemblaient et enfermaient les troupeaux dans leurs parcs, les autres allumaient de grands feux pour combattre la pénétrante humidité des bois. On faisait cercle; les uns s'asseyaient sur des troncs renversés; les autres restaient debout, drapés dans leur manteau blanc et appuyés sur le fer de leur czakany. Leurs longs cheveux noirs, tout brillants de l'axonge qui leur sert de cosmétique naturel, retombaient flottants et lisses sur leurs épaules, et leurs yeux fauves, reluisants comme des charbons sous leur front tanné comme un cuir, suivaient, avec une intelligente anxiété, tous les mouvements d'un conteur qui leur faisait l'histoire de la dernière attaque des Pandours.

Le Pandour est l'ennemi du Gonasz : il le hait et le poursuit comme le furet fait le lapin, l'ibis le serpent, et l'ichneumon le crocodile. Des escouades de Pandours, sorte de gendarmerie mobile, rôdent sans cesse autour des bois de Bakony, où ils ne pénètrent d'ailleurs qu'à bon escient et en grand nombre. Ils empruntent parfois le costume et les armes de ceux qu'ils veulent combattre, ou du moins ils ajoutent à leur sabre et à leurs pistolets le czakany qu'ils lancent presque aussi bien que leurs adversaires.

On assure, du reste, que ces intraitables ennemis finissent quelquefois par conclure une trêve secrète, quelque chose comme l'accord tacite du garde-chasse et du braconnier, du fraudeur et du douanier dans certains États qu'il est inutile de nommer. Quand le Gonasz tourne à droite, le Pandour prend à gauche : on ne se voit pas et tout est dit. Mais cette tolérance extra-légale est toujours un fait exceptionnel. On n'en arrive là qu'après avoir appris dans mainte rencontre à se connaître et à s'apprécier. L'hostilité est toujours l'état officiel. Aussi, dans les contes de la veillée, ce sont presque toujours les batailles des Gonasz et des Pandours qui excitent la verve du narrateur, et les légendes hongroises, qu'ils racontent pourtant avec une grande saveur de poésie nationale et primitive, cèdent le pas à ces récits plus accentués, et qui sentent la poudre, où le Gonasz, bien entendu, joue toujours le premier rôle. Leur héros, depuis un quart de siècle, est un certain Sobri dont la tradition fait un garçon superbe, brave comme l'acier, et qui, pendant trois ans, leva des contributions forcées sur tous les châteaux des environs ; il trouvait dans les chaumières un asile discret et sûr : tous les paysans étaient ses amis, et au besoin ils l'auraient défendu contre la police. Ces choses-là se sont

vues plus d'un jour. Enfin sa petite troupe fut décimée; les plus braves parmi ses compagnons tombèrent sous les balles des Pandours. Seul et désespéré, il n'en continua pas moins la lutte avec une énergie indomptable. De temps en temps il faisait un coup audacieux, après quoi il s'enfonçait au plus épais des bois, où personne n'eût osé ni pu l'atteindre. Un jour il disparut. La légende s'empara de sa vie et la broda de maintes aventures, comme elle fait toujours avec les types populaires. Sobri devint un thème sur lequel s'exerça l'imagination fantaisiste des conteurs du Bakony. Sa mémoire fut chargée d'une gloire posthume qu'il n'a méritée que par des exploits imaginaires. Filles enlevées, maris mis à rançon pour retrouver leurs femmes, gendarmes bernés, châteaux pillés, rien ne manque à l'épopée picaresque et scélérate de ce Fra Diavolo de la Hongrie. Ajoutons qu'à présent la crédulité des paysans lui décerne un brevet d'immortalité. C'est en vain que sa mère est venue pleurer sur son cadavre, le peuple s'obstine à prétendre que les Pandours n'ont tué qu'un faux Sobri, et que l'autre, le vrai, attend dans l'ombre le moment favorable pour réunir sa bande dispersée et rentrer dans la carrière, plus terrible que jamais.

C'est par de tels récits que les Gonasz abrégent les soirées trop longues, trompent leur ardeur belliqueuse et se consolent de n'être pas des héros en célébrant un bandit. La nuit vient, le conteur épuisé s'arrête, les auditeurs captivés et charmés, un bras sous leur cou, le czakany à leur côté, le kopenyeg croisé sur la poitrine, les pieds dans la cendre chaude et les yeux aux étoiles, rêvent batailles et Pandours, coups de fusil et coups de main. Un grognement de leurs sujets les réveille, comme l'indiscrète réalité tue l'idéal.

Après quinze jours de courses errantes et de locomotions irrégulières dans toute cette portion de la Hongrie, j'éprouvai un certain bonheur à sortir de Raab par la Porte-d'Eau, et à monter dans une de ces larges barges traînées par des chevaux qui descendent le petit Danube. C'est la façon de voyager la plus douce que je connaisse; la ouate verte des gazons endort le bruit du fer et du sabot; le gouvernail divise les eaux paisibles; pas d'hélices qui les soulèvent en tourbillons ou d'aubes qui les fouettent; — on glisse silencieusement. C'est à peine si, de temps en temps, aux deux rebords du bateau, le remou des vagues insensibles suspend sa frange d'argent avec un clapotis léger. On avance pourtant lentement, mais toujours. Le paysage est gracieux et calme, mais sans caractère plus particulièrement arrêté. Ce peut être la France, l'Allemagne ou la Hollande, indifférement.

Le spectacle change tout à coup quand on reprend le grand courant du Danube. Le fleuve rappelle à lui ses eaux éparses dans la plaine,

et, retrouvant sa pente accoutumée, se précipite vers le sud, impétueux et tout entier.

La barge du petit Danube s'arrête au bord du grand fleuve. Il nous fallut attendre au confluent l'arrivée du *damschiff* de Vienne. C'était le matin, et il n'arrivait que l'après-midi ; mais jamais le temps ne m'avait paru moins long : il me semblait voir couler les heures avec les flots devant moi. Mille scènes diverses se succédaient avec une variété presque infinie. Sur le petit Danube, c'était un va-et-vient de barques plates, montant et descendant, à la voile ou à la rame, selon le vent et le courant, et chargées à couler bas de toutes sortes de denrées rustiques ou de provisions urbaines, qui s'échangeaient de la ville à la campagne et de la campagne à la ville. Sur le fleuve même, c'étaient d'immenses trains de bois, coupés sur les bords de la Theiss ou abattus dans les forêts de la Transylvanie. Sans doute ils n'ont pas la poésie majestueuse et douce de ces radeaux du Rhin, qui s'en vont à la dérive des Alpes ou du Taunus jusqu'aux sables de la Hollande, vrais villages flottants qui emportent avec eux toute une population de mariniers, vivant, mourant, aimant au fil de l'eau.

Les traîneurs du Danube remontent le courant ; au lieu de les aider, le fleuve lutte contre eux, et ils semblent vivre dans un état d'irritation perpétuelle contre ce perpétuel obstacle. Ils s'attaquent en furieux à leur attelage haletant, pressant, poussant, harcelant de la voix, de la main et du fouet les soixante ou quatre-vingts chevaux qui trébuchent sur la berge escarpée, le vent dans les naseaux et plus d'une fois tirés en recul par le lourd fardeau qu'emporte le flot.

Tout près d'eux, des remorqueurs aux puissantes machines font pareillement remonter le fleuve à des escadres de bateaux marchands chargés, pour Vienne et l'Allemagne du Sud, de porcs engraissés chez les Slavons, les Syrmiens, les Serbes, les Valaques et les Bosniens. On les embarque à Essek, à Neusatz et à Semlin ; et, grâce à d'ingénieux arrangements, ils ne se ressentent point des fatigues du long voyage, et l'on peut les tuer sans qu'ils aient souffert. Les bateaux qui les portent sont divisés en trois étages comme les vaisseaux à trois ponts ; chaque étage, à son tour, se subdivise en un certain nombre de cases pouvant recevoir douze ou quinze individus. Les cases sont à claire-voie du côté du fleuve ; l'air frais entoure et baigne ces passagers tant choyés. De temps en temps on leur jette une poignée de maïs pour tromper les ennuis de la traversée... Les esclaves, créés comme nous à l'image de Dieu, sont moins bien traités sur les bateaux négriers que cette chair à saucisse. De temps en temps on les descend dans des pâtures au bord du fleuve, haltes du voyage où ils se reposent et mangent. Je n'ai jamais rencontré sur le Danube une seule troupe de bœufs, bien qu'il en arrive à Vienne des quantités considérables, parties des fron-

tières de la Turquie ou des provinces hongroises. Leurs longues cornes embarrasseraient, et leurs longues jambes tiendraient trop de place dans les bateaux.

De l'autre côté du fleuve, trop large pour permettre que l'on distinguât parfaitement, j'apercevais un groupe d'une vingtaine de personnes, hommes et enfants, penchés sur l'eau, et qui semblaient travailler avec un certain déploiement d'activité.

Je montai dans une barque et traversai.

Trois ou quatre familles de bohémiens, dans un délabrement de toilette pittoresque, s'occupaient à laver le sable du Danube pour y trouver de l'or. L'opération est singulière et je ne crois point qu'on la voie ailleurs en Europe.

Ils se placent devant un plan incliné, correspondant au moyen d'un certain nombre de trous avec des canaux obliques. Ils jettent sur ce plan ce qu'ils ont retiré du fleuve, eau, sable, terre et or, indistinctement, et dans l'état même où ils l'ont tiré. Tout passe à travers les trous et s'engage d'abord dans les canaux. Là, une première séparation s'opère. L'eau, plus légère, s'écoule suivant sa pente et entraîne avec elle la terre aisément dissoute; plus pesant, le sable chargé d'or adhère à la paroi des canaux. On secoue l'appareil, et l'on décante ce résidu dans un récipient où on le soumet au mercure. Le mercure attire l'or en vertu des affinités qui leur sont propres, et le sable reste isolé. Enfin une dernière opération sépare les deux métaux, et le trouveur court porter son butin aux offices de la monnaie, car aucun orfévre, aucun marchand ne saurait acheter l'or du Danube sans se voir immédiatement retirer sa patente ou sa maîtrise. La Monnaie paye, selon le poids, un prix déterminé par ses règlements. Chaque zingari chercheur d'or lui abandonne une prime de trois ducats d'or par année.

Le produit de ce lavage est du reste à peu près insignifiant : il est vrai que l'exploitation, assez mal dirigée, ne s'étend qu'à une portion très-restreinte du fleuve. Les statisticiens de l'Autriche, à l'aide de comparaisons qui ne sont peut-être pas des raisons et au moyen de chiffres plus ou moins ingénieusement groupés, établissent cependant que le Danube roule dans ses flots plus d'or qu'il n'en circule entre les mains de toutes les nations de l'Europe. Il ne s'agit plus que de l'aller chercher dans ses profondeurs (c'est ce que ses riverains ne font guère). La nature n'a-t-elle point ainsi caché au fond de chacun de nous une parcelle d'or que nous en devons extraire par l'énergie des moyens, la persévérance de la volonté, la constance de l'effort, et pouvons-nous prétendre y mieux réussir que les zingari du Danube?

Déjà, au détour du fleuve, on apercevait la fumée du paquebot de

Vienne. Je n'eus que le temps de regagner le quai d'embarquement, où la cloche du départ sonnait tous ses appels. C'est à peine si je pus trouver une place : le bateau était plein et le pont couronné de passagers. Les Hongrois étaient en majorité, et, bien qu'ils fussent vêtus à la française, on les reconnaissait aisément à l'élégance de leur taille, au feu de leurs regards, à leur longue moustache et à leur teint brun, qui tranche vigoureusement sur la carnation mate et blafarde des races germaniques. C'étaient des hommes du monde, revenant de leur excursion d'été et retournant à leurs châteaux pour les chasses d'automne. Il y avait fort peu de femmes parmi eux : le Hongrois est voyageur et la Hongroise sédentaire.

Le steamer en plein courant, fin, allongé, mû par une machine puissante, filait ses douze nœuds à l'heure ; à droite et à gauche, les deux rives s'enfuyaient, et le paysage, infiniment varié, déroulait devant nous son panorama changeant.

Komorn fut la première ville où nous nous arrêtâmes.

Komorn est une de ces positions fortes que la nature désigne à l'homme, où il n'a plus qu'à s'établir pour régner autour de lui. La citadelle, qui boucle à ses flancs une ceinture de rochers, domine au sud et au nord le cours du Danube ; à l'ouest, celui du Neutra ; à l'est, celui du Waag. Les Romains, dont l'instinct militaire ne laissait jamais échapper l'occasion de fortifier leur empire, s'étaient emparés de l'emplacement de Komorn, où ils se retranchèrent plus d'une fois dans la ville de Brigantium ; ils y mirent comme garnison la légion connue sous le nom de *Prima-Adjutrix*, et l'empereur Valentinien y mourut pendant sa guerre contre les Quades.

Les fastes de l'histoire moderne n'enregistrèrent aucun échec à la charge de Komorn. Jamais les Turcs n'ont franchi le seuil de sa citadelle qui garde tout le nord de la Hongrie : aussi a-t-on fait sur son nom un jeu de mots par à peu près, dont l'esprit militaire réjouit fort les caporaux autrichiens. On a placé sur sa muraille une statue de la Vierge tenant en main un feige avec cette inscription qui est presque le nom de la ville mal prononcé : « *Komm morgen*, Viens demain ! »

Dès qu'on a quitté Komorn, la rive droite du Danube commence à s'élever peu à peu. A Neszmély c'est un véritable précipice escarpé. Aux abords de Gran la rive gauche s'élève à son tour, et le fleuve devient tout à la fois si étroit et si profond, qu'il semble couler entre deux rives de montagnes, et ce sont des montagnes en effet : à droite le mont Pilis, à gauche le mont Magusta. Ces grandes chaînes vont se souder au loin, et par une succession prolongée d'anneaux, celles-ci au tronc des Karpathes, et celles-là aux derniers rameaux des Alpes styriennes, vaste et magnifique système coupé en deux, dans un ca-

taclysme antéhistorique, par la goutte d'eau qui forma le Danube.

Les monts Neszmély ont le plus riant aspect et sont couverts de belles vignes qui produisent le vin hongrois par excellence, un des meilleurs et le plus répandu : le Grave et le Médoc des Magyars. Lorsque l'on demande du vin de Hongrie dans un hôtel sans spécifier l'espèce, c'est toujours du neszmélyer que le sommelier vous présente.

La situation de Gran est magnifique. Bâtie sur une colline, au confluent de la rivière qui lui donne son nom et du Danube, elle voit le fleuve, en l'atteignant, changer tout à coup de direction, et, par une flexion marquée vers l'est, former devant ses murs une sorte de havre profond, large et abrité. Une partie de la ville est à demi cachée dans un repli de terrain, mais son acropole baignée dans les flots du Danube porte jusque dans les nuages sa couronne de temples et de palais. Les palais sont destinés aux divers séminaires et à l'habitation du cardinal archevêque, primat de Hongrie. Ils sont plus imposants par leur masse qu'intéressants par leurs détails. Le temple, qui porte le nom d'*Estergami uy szekesegyhaz* (traduisez : nouvelle cathédrale de Gran), est la métropole du royaume; elle n'était point encore achevée quand j'arrivai dans la ville, et des grappes d'ouvriers, suspendus aux échafaudages, se balançaient le long des murs.

C'est un édifice assez imposant, dans le genre qu'on nomme aujourd'hui genre italien; elle domine majestueusement le Danube, à l'endroit où son cours impétueux et resserré s'emprisonne entre deux montagnes de porphyre ; un dôme dans le genre oriental, mais un peu plus lourd et sans le gracieux accompagnement des minarets couronne l'église, en l'écrasant quelque peu. Un perron aux larges marches, aux rampes inclinées doucement, conduit jusqu'au péristyle formé d'un ordre de trente-huit colonnes corinthiennes assez élégantes. Une rangée de piliers appartenant au même système, entoure le dôme extérieurement et soutient sa calotte surmontée d'une croix. Deux petites tours rondes (une seule est achevée) flanquent de chaque côté le grand portail. Mais de toutes parts, sur la crête des murs, sur les terrasses des toits, on voit une armée de héros, et un chœur de saints, élevant des croix, brandissant des épées, ou répandant sur la ville la bénédiction de leurs mains étendues.

Tout cela est d'un assez grand effet d'ornementation, et aperçu d'un peu loin, de l'autre côté du fleuve, par exemple, se détache vigoureusement sur le fond solide du paysage. Cinquante-quatre colonnes ont été distribuées à l'intérieur autour de l'église. Elles forment des groupes superbes au-dessous de la coupole dont le diamètre mesure plus de quatre-vingts pieds. On a donné à cette cou-

pole la teinte ardente de l'or. C'est un peu la tradition byzantine ; mais nous ne sommes pas très-loin de Constantinople ! Sur ce ciel d'or, on a semé sans nombre des étoiles d'argent. Un dilettante de blazon critiquerait peut-être cet emploi du métal sur métal, que l'art du décorateur n'admet pas plus que l'art héraldique ; mais le peuple trouve que c'est fort riche, et que rien ne peut l'être trop pour une si belle église. Les murs sont entièrement revêtus de marbre rouge d'un remarquable fini de travail et d'un incomparable éclat. Avec cette coupole j'aurais voulu pour autel la simple table byzantine, comme on l'avait jadis à Cologne, avant les restaurations malheureuses du dix-huitième siècle. On a préféré l'autel romain toujours un peu lourd. Disons du moins que l'on n'a rien négligé pour l'orner, et que l'on a confié l'exécution du tableau qui le surmonte à l'un des meilleurs artistes hongrois de ce siècle ; j'ai nommé M. Hess. L'artiste a choisi pour sujet le baptême de saint Étienne, le Clovis des Magyares, qui fonda l'archevêché de Gran, dans la première année du onzième siècle, et dont le souvenir est ici vivant et populaire. A tout prendre, c'est un assez bon morceau et le choix du patron, saint et héros à la fois, lui assure déjà un succès national.

La ville de Gran est petite et semble aujourd'hui peu importante. Le touriste indifférent peut la traverser sans rien soupçonner de ses antiques destinées, et cependant elle fut grande dans le passé, sous le nom de Crumerum que lui donnaient les Romains, sous celui de Curta qui lui vient de Ptolémée, sous celui d'Estergom qu'elle tient des Hongrois, et sous celui de Gran, que lui donnent maintenant les Allemands. Aujourd'hui ses habitants se consolent de ce qu'elle n'est plus en se rappelant ce qu'elle a été. Ils assurent qu'elle fut bâtie cent ans après le déluge, environ quatre mille ans avant l'arrivée des Magyares dans la Hongrie. Quoi qu'il en soit, saint Étienne est sa première illustration vraiment historique. Il y naquit, il y fut baptisé et couronné. Il la choisit pour sa capitale, et la fit si puissante et si riche, qu'on l'appelait la *ville du Danube* par excellence. Chaque année, ses foires, où s'échangeaient les produits de l'Orient et de l'Occident, attiraient les Allemands, les Italiens et les Français qui, dans ses murs, avaient chacun leur quartier respectif. A la place où s'élève aujourd'hui le palais du cardinal-primat, on voyait jadis une superbe église, entourée de colonnes formées de ces beaux marbres indiens, transparents comme l'agate et brillants comme le jaspe, comme on en retrouve encore des fragments dans les fouilles de Constantinople. Mais bientôt les hordes tartares arrivèrent. L'herbe ne pousse plus où leur cheval a passé : ce fut la ruine de Gran. Les Turcs vinrent à leur tour, qui la prirent et la gardèrent pendant soixante-dix-huit

ans. Délivrée à la fin du dix-septième siècle par le duc de Lorraine et Jean Sobiesky, mais détrônée par Bude et découronnée par Presbourg, elle aurait silencieusement langui dans la monotomie sans gloire de l'existence provinciale, si elle n'eût tout à coup retrouvé comme une vie nouvelle dans les grandeurs de l'Église.

Gran est en effet la capitale religieuse du royaume, et, si elle n'a point possédé longtemps le trône de ses souverains, ni la diète de ses magnats, elle a toujours été le siége de ses primats, comme Lyon chez nous, comme Cantorbéry en Angleterre et Moscow en Russie.

Le Danube, après Gran, s'avance par tortueux détours, comme s'il voulait traduire en action le célèbre vers d'Ovide :

> Fluminaque obliquis strinxit declivia ripis ;

mais toujours emprisonné dans des montagnes escarpées qui augmentent sa rapidité en diminuant son étendue. Les montagnes ont de très-belles formes, variées, inattendues, pittoresques. On se croirait sur les bords du Rhin allemand, le plus beau des fleuves d'Europe, entre Bengen et Coblentz.

Les ruines mêmes n'y manquent pas. La plus célèbre est celle du vieux château de Wissehrad, dont le nom, qui est slave, veut dire *château élevé*. Le Wissehrad hongrois est presque aussi célèbre que celui de Bohême, qui domine la Moldau et commande Prague. Wissehrad fut le Versailles et le Saint-Cloud des rois de Hongrie ; c'était le séjour favori du plus célèbre d'entre eux, Mathias Corvin. Cette ruine fut un palais superbe, et ses jardins magnifiques le firent surnommer le paradis de la Hongrie. Aujourd'hui le palais n'est plus qu'une ruine, et dans le paradis l'on ne rencontre plus que des chèvres grimpant aux rochers et des moutons paissant la vaine pâture qui remplace la pelouse des gazons. Les bergers aux pieds nus sifflent des airs rustiques dans les promenades effacées qui virent passer les victorieux et les belles se disant mille choses tout bas.

Je me trompe : ces ruines sont encore habitées — c'est hantées qu'il faudrait dire — par l'ombre mélancolique d'une pauvre et belle jeune fille, qui, comme la Psyché de la légende grecque, se perdit pour avoir aimé sans le connaître le grand roi Mathias Corvin. Les poëtes, qui voient plus que les autres, assurent que parfois, dans un rayon de la lune de minuit, la blanche forme de Démara descend sur la terre et jusqu'au matin erre en pleurant dans les sentiers connus.

Tandis qu'on me racontait l'histoire de l'infortunée Démora, la nuit était tombée. L'ombre entourait le navire; çà et là nous apercevions sur les rives, aux clartés douteuses de la lune en son premier quart, des villages endormis, tantôt perchés sur de grands rochers et surplom-

bant l'abîme, tantôt cachés sous les arbres au large feuillage, à travers lesquels on voyait briller les étoiles comme les fruits d'or de leurs rameaux.

Mais tout à coup et légèrement le vaisseau vira, et nous nous trouvâmes dans un cercle de lumières mouvantes, les unes au loin dans la plaine, les autres plus rapprochées sur la montagne. Leur long reflet se prolongeait en tremblant dans la profondeur des vagues transparentes.

Nous étions à Pesth.

LOUIS ÉNAULT.

ROSE LEBLANC[1]

XI

Les lettres du baron de Vidal obtinrent bientôt leur effet. On accorda facilement au jeune de Vidal le congé que, d'après le désir de son oncle, il s'était hâté de solliciter. Il quitta Bordeaux par une belle journée d'automne avec toute la joie d'un écolier en vacances, et, quelques heures après, la diligence le déposa à l'entrée d'un village peu éloigné du château de la Roche-Vidal. On lui indiqua un sentier qui, en traversant la forêt, aboutissait tout droit à la grille du parc.

André avait éprouvé plus de surprise que de joie à une invitation aussi imprévue et si propre à flatter son orgueil. Jusque-là, il avait vécu en dehors des préjugés de famille et de caste qui exercent tant d'empire sur les personnes élevées dans un certain milieu. Il ne lui était pas arrivé non plus, chose étrange de nos jours, de convoiter l'éclat d'une haute position sociale, ni même les jouissances matérielles d'une grande fortune. L'indolence de son caractère, défaut compatible avec un certain fond d'énergie dans l'âme, un esprit un peu mélancolique, un naturel à la fois ardent et timide, tout en lui imposant souvent des peines d'un autre genre, l'avaient garanti des soucis d'une ambition vulgaire. Une existence paisible avec Rose au fond de quelque retraite champêtre, des études poursuivies dans le calme d'un pro-

[1] Voir le *Correspondant* du 25 février et du 25 mars.

fond recueillement, des tentatives et peut-être des succès littéraires dont le retentissement ne lui arriverait que de loin : tels avaient été les rêves de son imagination, soit dans la chaumière de sa mère, soit dans la caserne de Bordeaux. Ces tableaux, sans cesse présents à sa pensée, lui avaient fait prendre en haine le séjour d'une ville et la vie du régiment. Un amour passionné pour les beautés de la nature, une étincelle de ce feu sacré qui s'appelle le génie quand il se produit au dehors, mais qui, pour ne pas éclater en œuvres sublimes, n'en brûle pas moins au fond des âmes douées du sentiment de la poésie, lui faisaient détester le côté simplement pratique de la vie. Il en méprisait les préoccupations, parce qu'il ne connaissait pas encore ce qu'au fond elles ont de grand.

Au sortir de la forêt, le jeune soldat se trouva en face d'une vaste plaine bordée d'un côté par la ligne blanche de l'Océan et de l'autre par les sommets neigeux des Pyrénées. Sur le penchant de la colline, entouré de magnifiques ombrages qui déployaient déjà les teintes nuancées de l'automne, il aperçut le château féodal où l'attendaient des parents dont il ne connaissait ni le visage, ni le caractère, ni les habitudes. Un peu troublé par la pensée de cette première entrevue, il se mit à repasser dans sa mémoire les scènes analogues qu'il avait lues dans les drames ou les romans ; il composait, tout en marchant, les circonstances de son arrivée, improvisait les paroles et préparait les gestes qui devaient les accompagner au moment où le baron le présenterait à sa famille. Mais, une fois en face du château, il eut le bonheur d'oublier toutes ces précautions oratoires, tous ces discours étudiés. A la vue du portail en ogive, des tours tapissées de lierre, des murailles ébréchées encore plus par le temps que par la fureur des partis, il se sentit saisi d'une profonde émotion. Il lui semblait reconnaître ces lieux où il n'avait cependant jamais posé le pied. Les cris des oiseaux allant et venant au-dessus de sa tête, le bruit du vent sifflant dans les longues arcades de la cour, le parfum des giroflées que le vent agitait sur les murs, le plongèrent dans une rêverie dont il ne sortit que lorsque l'horloge du château sonna cinq heures. Alors il songea à entrer et à se faire annoncer. Le vieux domestique, qui avait été prévenu du nom et de la parenté du jeune soldat qu'on attendait, s'inclina profondément et le conduisit à un salon au rez-de-chaussée dont quelques portraits de famille et des fauteuils surmontés d'écussons, pour la plupart brisés, formaient à peu près tout l'ameublement.

André s'approcha de la fenêtre qui donnait sur un parterre plein de fleurs. L'aspect imposant de cette pièce, l'air embaumé, le silence, le contraste enfin de ce séjour avec celui qu'il venait de quitter, ajouta encore à son émotion. Il avait eu beaucoup à souffrir depuis son en-

trée au régiment, où ses goûts, ses sentiments et ses idées n'avaient cessé d'être froissés. Le fond de sa nature délicate se révélait alors, et il sentait qu'il était né pour vivre de la vie des hôtes dont il allait être reçu.

Bientôt la voix du baron se fit entendre sur la terrasse. La porte s'ouvrit.

« Où est-il, que je l'embrasse... Viens donc dans mes bras, mon cher enfant. »

Ce fut là le discours de réception de l'oncle. Quelques mots inarticulés et étouffés par cet embrassement paternel furent seuls la réponse du neveu.

« Viens au grand air, reprit le baron en entraînant André vers le jardin. Nous causerons plus à l'aise à l'ombre de nos grands arbres qu'en face de ces messieurs en perruque et de ces belles dames poudrées, ajouta-t-il en montrant du doigt les portraits de ses ancêtres. Le charmant jeune homme ! Comme il ressemble à mon pauvre frère, pensait-il tout en s'appuyant sur le bras de son neveu. — Le beau vieillard ! et quelle bonté dans son regard ! » se disait tout bas André, enchanté de l'accueil affectueux de son oncle.

La conversation s'engagea bientôt entre le grand seigneur jadis émigré et toujours royaliste et le jeune homme de vingt-deux ans dont la vie s'était écoulée entre la chaumière des Pyrénées et la caserne de Bordeaux. Aux questions bienveillantes et multipliées du baron, André répondait avec tact et intelligence. La bonhomie et l'enjouement qui régnaient dans les paroles et les manières de son oncle mirent tout de suite le jeune homme à son aise, et cela lui arrivait peut-être pour la première fois de sa vie. Combien de fois, par l'effet d'un de ces hasard inexplicables qui amènent les contrastes les plus frappants entre des êtres élevés dans les mêmes conditions et soumis aux mêmes influences, il se fait qu'on se trouve presque étranger au milieu de sa famille, de ses proches et de ses voisins. Il en avait été ainsi pour André ; ses qualités et ses défauts avaient également contribué à le retenir dans une réserve habituelle avec les personnes qui l'entouraient. — Beaucoup de tact, un sentiment inné des convenances, un goût naturel pour le beau dans tous les genres, avaient donné à son caractère et à ses manières quelque chose de grave et de distingué qui suppléait en grande partie aux défauts de son éducation, défauts qui ne tenaient du reste qu'aux habitudes de la vie sociale; car, pour l'instruction, il en possédait autant que bien des jeunes gens riches.

De temps en temps, en causant avec son oncle, il laissait tomber quelques paroles qui témoignaient du ravissement où le plongeait la vue qu'offraient à leurs regards les contours pittoresques du châ-

teau, les toits de chaume du village à demi masqués par les envahissements du lierre et du jasmin, la rivière serpentant dans la vallée à travers les prairies, les forêts de chênes et de châtaigniers dont les cimes dorées par les derniers rayons du soleil s'étendaient comme une mer de verdure des montagnes à l'Océan. Le baron jouissait de l'enthousiasme du jeune homme, et disait en frappant la terre de sa canne à pomme dorée : « Les Vidal ont toujours beaucoup aimé ce pays. Ma petite-fille, à cet égard, est fidèle aux traditions de la famille. Elle ne donnerait pas pour tout l'or, pour tous les palais du monde, un de ces arbres ou une de ces chaumières. »

Comme il parlait, un bruit confus de pas se fit entendre, et de joyeux éclats de rire retentirent dans le chemin au-dessous de la terrasse où ils étaient assis.

« Je gagerais que c'est elle qui rentre avec sa cohorte de marmots, dit le baron. Ils la suivent comme son ombre! »

Il avait deviné juste. Un instant après la jeune châtelaine parut au bout de l'allée qui mène au château, accompagnée d'une troupe d'enfants de tous les âges qui s'agitaient autour d'elle avec des cris et des gambades. Cet entourage folâtre et bruyant, ces petits êtres qui se pressaient autour d'elle, avec leurs vives couleurs, leurs cheveux au vent, leurs gestes pleins de vivacité, faisaient ressortir la taille élevée et svelte, la démarche lente et gracieuse, le teint pâle d'Alice. On eût dit un essaim de papillons voltigeant autour d'un lis des champs. Les plus âgés couraient devant elle; les plus petits s'attachaient à sa robe. Tous lui tendaient les fleurs qu'ils avaient cueillies en chemin.

« Merci, merci, disait-elle en riant. En voilà assez pour aujourd'hui. Voyez, les hirondelles vont se coucher. Le soleil en fait autant. Vous aussi, mes petits oiseaux, hâtez-vous de regagner vos nids. »

En parlant ainsi, elle ouvrait la porte du jardin qui donnait sur la pelouse, et toute la bande joyeuse s'élança vers le village en courant et en chantant.

« C'est elle, dit à voix basse le baron, comme Alice s'approchait du banc où son neveu et lui étaient assis. » Il venait de faire l'éloge de sa petite fille. Son nom se trouvait sans cesse sur ses lèvres. Il avait l'habitude de toujours parler de ce qui lui tenait au cœur, et ne savait cacher ni un projet ni un désir. Il n'était jamais parvenu à se corriger de cette naïve franchise, et je n'affirmerais pas qu'il y eût jamais beaucoup travaillé. Comme il disait : « C'est elle, » André de son côté répétait aussi tout bas : « C'est elle! » car il venait de reconnaître la jeune fille qu'il avait vue une seule fois sur la place du Marché, à Pau, mais dont le souvenir lui était souvent revenu. Souvent il s'était rappelée son doux regard et la bonne parole qu'elle lui avait

dite le jour où il avait été tenté de maudire son sort ; souvent il l'avait revue dans ses rêves. Quand il lui arrivait de méditer la légende d'une des saintes du moyen âge ou de composer dans son imagination l'histoire d'une reine chrétienne des anciens temps, il leur prêtait toujours les traits de l'inconnue dont il avait en vain cherché à découvrir le nom. Le culte qu'il rendait à cette vision d'un instant ne faisait tort, se disait-il, ni à celle qui en était l'objet, ni à sa jeune fiancée. Si on était venu lui reprocher, ou si son propre cœur eût réprouvé cette infidélité tout idéale et poétique, il aurait sans doute répondu comme l'Héléna de Shakspeare : « Autant vaudrait aimer une des belles étoiles du ciel et penser à l'épouser. » Mais voici que la vie, par un de ses étranges caprices, ou plutôt la Providence par un de ses desseins mystérieux, le rapprochait de l'ange de ses rêves au moment même où un nouvel avenir semblait se déployer devant lui et où son cœur s'ouvrait à de nouvelles espérances !

Le baron fit asseoir sa petite-fille à ses côtés ; d'une main il l'attira contre son cœur, de l'autre il serrait celle d'André.

« Mes enfants, dit-il d'une voix émue, que je suis heureux ! Qu'il est doux de passer l'éponge sur ce qu'il y a de pénible dans nos souvenirs, et de renouveler ainsi les bonnes traditions du passé ! Ma fille, nous ne sommes plus de nouveaux amis, ajouta-t-il en lui montrant André : voilà bientôt une heure que nous causons, et nous nous connaissons comme si nous avions toujours vécu ensemble. »

André regardait Alice sans oser lui parler ; mais la vie, qui lui avait paru jusque-là froide, terne et monotone, se colorait maintenant de mille teintes radieuses dont l'éclat faisait pâlir les souvenirs du passé comme les rayons du soleil levant dissipent les vagues images d'un rêve. A table ce jour-là, et pendant toute la soirée, le baron ne se lassa pas d'interroger avec amitié le jeune soldat sur sa famille, ses études, ses projets et ses espérances. La modestie des réponses d'André, l'originalité assez piquante de ses remarques, le tour poétique de ses idées ainsi que l'élégance de son langage, n'échappaient pas à la jeune fille, qui, sans prendre une part active à la conversation, témoignait par une attention soutenue et par des regards expressifs l'intérêt qu'elle y apportait. Ces dispositions sympathiques n'échappèrent ni à André ni au baron. Aussi cette première soirée leur parut bien courte à tous. Les huit jours que devait durer le congé d'André s'écoulèrent bien vite aussi. Huit jours sont bientôt passés ; mais, dans la vie d'un homme, dans l'histoire d'une âme, il se trouve souvent des jours qui comptent plus que des années. Pendant ces belles et radieuses journées d'automne, en face d'une nature grandiose et riante, et près de deux êtres aussi parfaits qu'Alice et son grand-père, André comprit ce que ni les lèvres ni les

méditations solitaires ne lui avaient révelé d'un manière pratique : le secret du vrai bonheur pour les âmes d'élite. Alice le lui aurait appris de même dans une mansarde, dans une prison ou dans un désert, partout où elle aurait eu l'occasion de déployer les qualités dont Dieu l'avait douée. Mais au sein de la richesse et du bonheur, sous un ciel sans nuages, dans un lieu dont la beauté ravissait les sens, elle exerçait sur l'imagination un plus grand empire encore.

Mon Dieu ! que d'heureux il y aurait sur la terre, que la soif qui dévore le cœur de l'homme serait bientôt assouvie, si la connaissance du bonheur véritable se faisait jour à travers les passions, les déceptions, l'inexorable ennui surtout qui consume tant d'âmes pour lesquelles il n'y a guère de milieu entre le malaise accablant d'une existence sans but, et l'harmonie parfaite d'une volonté bien dirigée.

André goûtait pour la première fois les jouissances exquises que fait éprouver à l'âme le contact d'une autre âme qui la comprend, qui la guide et la soutient. Il racontait à Alice sa vie intellectuelle, et réchauffait son cœur attiédi par l'isolement aux rayons de l'amour ardent du beau et du vrai qui brillaient dans les regards et dans les paroles de la jeune fille. S'il est doux de renaître à la vie après une maladie de langueur, de sentir ses forces se développer sous l'influence d'un air suave, d'un soleil bienfaisant, qu'est cette jouissance à côté de celle d'un cœur qui se ranime, d'une volonté qui se fortifie et s'éprend d'une noble passion ? Pendant leurs longues promenades dans les bois et les landes des environs ; dans des soirées passées à causer près d'une lampe dont les reflets éclairaient l'ornement d'autel que brodait Alice, tandis qu'André lui lisait à haute voix quelques pages de ses livres favoris; à genoux à côté d'elle dans l'église paroissiale où tous les matins ils entendaient la messe; dans les chaumières où il la voyait aborder les pauvres et les malades avec ce tendre et respectueux amour qui n'appartient ni à la philanthropie ni à la bienfaisance, mais à la seule charité chrétienne, il se pénétrait de plus en plus de l'esprit qui dominait toutes les pensées, toutes les actions d'Alice. Parfois ils parcouraient ensemble les salles à moitié désertes du château, et Alice racontait à son cousin l'histoire de ceux de leurs ancêtres qui s'étaient rendus célèbres par leur bravoure, leurs vertus ou leurs malheurs. Un jour qu'ils s'étaient arrêtés devant le portrait du baron Charles de Vidal, leur commun aïeul, André demanda d'une voix émue :

« Vous a-t-on jamais dit que cet homme maudit son fils? Ce fils, c'était mon grand-père. Voilà pourquoi nous avons été si longtemps relégués au fond d'un pauvre village, reniés, oubliés, jusqu'au jour....

— Où mon grand-père a surmonté des ressentiments héréditaires pour n'écouter que la voix de la justice et de l'affection, interrompit Alice. Ah! il faut pardonner à notre aïeul sa dureté apparente envers un fils qu'il chérissait et dont la mort a causé la sienne. Si jamais une larme n'a mouillé sa paupière, jamais aussi depuis un sourire n'a paru sur ses lèvres. La voix de ce qu'il croyait le devoir étouffait chez lui le cri de la nature; mais la nature s'est vengée : son cœur s'est brisé dans la lutte. La douleur a une prise immense sur des âmes de cette trempe.

— Vous estimez beaucoup les caractères énergiques, dit André avec un sourire un peu mélancolique. Je m'en suis souvent aperçu; une volonté ferme et puissante, même lorsqu'elle s'égare, trouve plutôt grâce à vos yeux que la faiblesse.

— Je ne le nie pas, répondit Alice, peut-être devrais-je m'en accuser. Je me sens plus portée, par exemple, à admirer la conversion de l'*Innominato* que le bon naturel de *Don Abbondio*, ajouta-t-elle en riant (ils venaient d'achever la lecture des plus belles pages des *Fiancés*, l'incomparable roman de Manzoni). Et puis la vie est si courte, il faut absolument de l'énergie pour ne pas en perdre la moitié dans le désœuvrement.

— La vie si courte? s'écria André. Elle m'a paru jusqu'ici bien longue, à moi.

— Est-il possible que vous vous ennuiiez? répondit Alice avec un fin sourire.

— C'est non-seulement possible, c'est réel. Il y a des jours où le travail, la lecture, la conversation même, me sont à charge et les devoirs de ma position insupportables. Que voulez-vous qu'on fasse contre l'ennui, dans ces moments de lassitude morale?

— Je veux qu'on le combatte avec une ardeur qui ne lui laisse pas le temps de respirer. Le soldat aux prises avec l'ennemi ne s'ennuie guère. Ce n'est pas comme à la caserne ou à la revue. On souffre et on meurt, mais on ne s'ennuie pas sur le champ de bataille. Savez-vous bien que c'est une lâcheté, mon cher André, que cet ennui dont vous vous plaignez.

— Dites plutôt une maladie, la maladie des poëtes et des artistes.

— Calomnie, s'écria Alice en riant, calomnie des plus manifestes. Jamais je ne croirai que la poésie et les arts, ces filles du ciel, soient douées d'un aussi triste apanage. Je maintiens au contraire que c'est l'attribut de la médiocrité ou du génie qui méconnaît ses droits et ses devoirs.

— Qu'appelez-vous ses droits et ses devoirs?

— Le droit de montrer le chemin aux autres ; le devoir de ne jamais les égarer.

— Vous avez dû beaucoup lire et surtout beaucoup réfléchir.

— Je crois avoir lu beaucoup moins que vous, et mes réflexions ne sont pas bien profondes, répondit Alice en rougissant. Je ne suis qu'une ignorante pour tout ce qui regarde le monde.

— Cependant vous m'instruisez, vous élevez mes idées. »

Alice se taisait ; elle n'osait expliquer toute sa pensée. Cependant, après un instant d'hésitation, elle dit :

— Avez-vous jamais songé, mon cousin, que tous les dons de l'âme ainsi que toutes les facultés intellectuelles émanent directement de Dieu? Lui avez-vous demandé, soit en lisant, soit en écrivant, d'éclairer votre intelligence, de guider votre plume ?

— Mais je n'ai jamais rien écrit d'important... De légères esquisses, des nouvelles, quelques poésies.

— N'importe ! s'écria Alice avec vivacité. Le jardinier n'appelle-t-il pas la rosée du ciel sur ses fleurs comme le laboureur sur ses moissons? Il n'y a pas, soyez-en persuadé, de petites choses devant Dieu. Tout à ses yeux est grand, même le don d'un verre d'eau froide, comme le dit l'Évangile. Un *Ave Maria* balbutié par des lèvres enfantines l'emporte souvent sur toutes les puissances de la terre et de l'enfer.

— Vous avez lu cela !

— Oh ! oui, je l'ai lu; mais ce n'est pas par la lecture seulement qu'on apprend ces choses. Il faut connaître et étudier le cœur humain.

— Et cependant vous prétendiez tout à l'heure ne connaître ni le monde ni les hommes ?

— Eh bien, c'est vrai et ce n'est pas vrai. Quant au grand monde, ou ce qu'on est convenu d'appeler « la société, » j'y suis complétement étrangère. Je n'y ai jamais vécu ; mais, au milieu de nos paysans honnêtes, simples et pieux, à force de les aimer, j'ai appris à lire dans leurs cœurs. En recueillant les accents de la foi et de l'espérance sur les lèvres des malheureux et des mourants, en assistant à bien des luttes, en applaudissant à bien des victoires, je me suis souvent dit qu'il n'y a de vrai bonheur sur la terre que celui d'être chrétien catholique, comme le disait la mère de saint Augustin.

— Oui, cela doit être pour les âmes parfaites comme la vôtre, dit André avec émotion.

— Ah! il ne s'agit pas de perfection! s'écria la jeune fille en joignant les mains et en levant les yeux au ciel. Qui de nous, s'il en était ainsi, oserait se dire heureux?... Non, la bonne volonté suffit. Comme l'ont chanté les anges, l'Église le chante : « Gloire à Dieu dans « le plus haut des cieux, et paix aux hommes de bonne volonté! »

Confuse de l'enthousiasme avec lequel elle avait prononcé ces der-

nières paroles, elle prit congé d'André avec un peu d'embarras et descendit le grand escalier du château au pied duquel l'attendait une troupe des pauvres du bon Dieu, comme on les appelle encore dans ce pays de Bretagne où la foi n'est pas morte. André la suivait des yeux avec un sentiment inexprimable de respect et d'admiration. Son âme s'était embrasée au contact de la sienne; il se sentait plein d'ardeur et de courage pour suivre la nouvelle route qu'elle lui traçait. Il croyait voir en elle un ange descendu du ciel pour lui en montrer le chemin.

XII

La veille du départ d'André, le baron le prit à part pour lui communiquer les projets qu'il formait pour le retirer du service militaire et lui ouvrir une carrière en accord avec ses goûts et sa naissance. Dans le courant de cette conversation, il laissa tomber une phrase qui causa au jeune homme la plus vive agitation et ajouta à un trouble que depuis quelques jours déjà il avait peine à contenir. Dans les premiers moments de son séjour au château, André s'était senti plus heureux qu'il ne l'avait été de sa vie; mais ce bonheur avait peu duré; il fut bientôt pris d'une inquiétude dont il ne se dissimulait pas la cause. Alice lui était apparue non-seulement comme l'ange de ses plus beaux rêves, mais aussi comme la promesse, comme l'aube d'un nouvel avenir devant lequel s'effaçait celui de ses ennuis, son isolement dont il avait aimé précédemment à se tracer le tableau; et Rose, la pauvre petite fleur qui avait si longtemps égayé la prison morale de sa triste existence, ne lui inspirait plus qu'un sentiment de reconnaissance. « Que faire? se disait-il vingt fois le jour depuis qu'il s'était aperçu du changement qui s'était fait en lui, que faire? que penser? que dire? » Celle à qui il aurait voulu désormais recourir et dont les avis auraient, en toute autre occasion, éclairé pour lui la route de l'honneur et du devoir, il ne pouvait pas, il n'aurait pas osé la consulter. Pendant la dernière soirée qu'il passa avec elle, il fut triste, rêveur, et presque maussade. En vain il cherchait à cacher le combat qui se livrait dans son âme. Ses regards, ses gestes, sa voix même, trahissaient une vive souffrance. Il ne ferma pas l'œil de toute la nuit; le lendemain il dut s'aliter, et une grave maladie se déclara. Son état causa un moment de l'inquiétude : on songea même à prévenir sa famille. Mais le jour même où on devait écrire la fièvre disparut, et le baron cessa bientôt de se rendre six fois par heure du salon où Alice se tenait à la chambre d'André qu'il commençait à chérir

comme un fils. Il célébra son retour à la santé par une partie de chasse pendant laquelle un vieux garde, qui était resté fidèle à ses anciens maîtres au milieu de la tourmente révolutionnaire et les longues années de l'exil, se hasarda à aborder une question qui commençait à préoccuper les esprits de *la famille* du baron, comme on dit encore en Italie en parlant de ces vieux serviteurs qui sont comme les dieux Lares d'une grande maison. L'arrivée d'André leur avait causé un vif plaisir; il portait un nom cher à leurs cœurs; il était beau, grand, bien fait. Il ressemblait, disait-on, d'une manière frappante aux portraits du baron Charles de Vidal, le plus bel homme de son temps, et l'un des plus fiers chasseurs de la province. C'en était assez pour exciter une sympathie générale dans le château. Aussi le désignait-on d'un commun accord comme l'époux de mademoiselle de Morlaix, dont nul autre qu'un de Vidal ne leur aurait semblé digne.

« Comme c'est heureux, disait le garde-chasse octogénaire en chargeant le fusil de son maître, que M. le baron ait une petite-fille de l'âge de mademoiselle Alice et un petit-neveu de l'âge de M. André! C'est comme si le bon Dieu l'avait fait exprès.

— Tais-toi, vieux radoteur, répondit le baron en lui frappant amicalement sur l'épaule, mêle-toi de tes lièvres et de tes perdrix. »

L'excellent homme, tout fier et tout content, s'en alla vite raconter à l'office qu'il venait de causer avec M. le baron du mariage de mademoiselle Alice avec M. de Vidal. Peu s'en fallut que le cuisinier, sur la foi de cette nouvelle, ne commençât le soir même les préparatifs du festin de noce.

Depuis sa maladie, André allait tous les jours s'établir sur un banc près de la tourelle où Alice passait la matinée, appliquée au travail avec cette assiduité patiente et soutenue qui n'appartient ordinairement qu'aux âmes soumises à un joug intérieur, et dont toutes les actions sont réglées par une loi bien autrement puissante que celles des hommes ou des circonstances. Soit qu'elle lût, soit qu'elle brodât, soit qu'elle écrivît, André aimait à lui voir de temps en temps lever les yeux au ciel comme un enfant qui, au milieu de ses études, se tourne vers sa mère en souriant. Il observait, sans qu'elle le sût, l'expression de sa physionomie, ses gestes, ses regards, ou l'interrompait à tous moments. Les domestiques, les enfants, les pauvres, la demandaient, la retenaient auprès d'eux; mais jamais sur son angélique visage on ne voyait la moindre impatience, le moindre mécontentement.

Plus tard, dans la journée, elle venait s'asseoir à côté d'André. Elle lui faisait la lecture, ou bien elle lui parlait des mœurs, des besoins des habitants de cette contrée comme à quelqu'un qui devait un

jour l'habiter. Elle lui racontait les pieuses légendes, les traditions historiques dont le souvenir vit encore parmi les gens de la campagne; et puis, avec cette gracieuse sympathie, cet intérêt simple et vrai qu'on ne simule guère et qu'on rencontre rarement, elle le pressait de lui réciter ses compositions, de lui communiquer ses projets littéraires, toutes ces fantaisies de l'imagination qui ne prennent souvent une forme et ne naissent sur le papier que lorsqu'une intelligence amie, un souffle approbateur les a fait éclore. Ah! s'il existe une qualité naturelle qui mérite le nom de vertu, c'est celle qui porte les hommes à encourager dans les autres par tous les moyens possibles ce qui peut élever l'âme, adoucir le caractère, embellir la vie et repousser l'égoïsme. Combien de paroles blessantes, de froids regards, de cruels silences, seront jugés avec sévérité au même jour où l'obole du pauvre et le verre d'eau froide donné pour l'amour de Dieu recevront leur récompense!

C'était avec une sorte de désespoir qu'André voyait les jours s'écouler et ses forces revenir. Il n'osait reporter la vue sur le passé ni arrêter sa pensée sur l'avenir. Quelquefois il lui arrivait de se reprocher amèrement son infidélité involontaire envers Rose. Il s'accusait de dureté, d'ingratitude, et s'efforçait en vain de rappeler les illusions évanouies d'une tendresse éphémère. Rose ne lui apparaissait plus que comme un obstacle à ce bonheur nouvellement entrevu, et dont l'idée lui causait des transports qu'il ne réussissait pas à maîtriser. Car, il le sentait bien, Alice ne se montrait pas insensible aux sentiments qu'exprimaient à chaque instant les regards et les paroles qui lui échappaient comme malgré lui. Elle semblait apprécier la délicatesse d'un amour à la fois timide et fier, et, dans les témoignages d'amitié qu'elle lui donnait, André croyait avoir l'indice d'un sentiment plus tendre. Quant au baron, il appelait de tous ses vœux une union entre ses deux enfants, comme il se plaisait à les nommer. Depuis qu'il connaissait André, ce mariage était devenu l'objet de tous ses désirs, et il était désormais bien décidé à s'en expliquer avec lui. Aussi, la veille du jour où son neveu devait partir pour rejoindre son régiment, il se mit en devoir de lui en parler. Au sortir du déjeuner, il proposa une partie de chasse.

« Maintenant, dit-il, que ta santé ne demande plus de ménagements, viens avec moi tuer du gibier pour le dîner d'adieu que je prétends que tu donnes à tes camarades avant de quitter Bordeaux. Je te ferai voir à notre retour les lettres et les papiers qui ont rapport à ton affaire. Le colonel m'écrit qu'il pousse les choses autant que possible, et que tu seras bientôt libéré du service; mais, en attendant, il faut que je te parle à cœur ouvert de mes projets pour l'avenir. A mon âge, on ne se sépare qu'à regret de ceux qu'on aime, et on a hâte de

jouir d'un bonheur qui peut à chaque instant nous échapper. Ma vie touche à son terme; il me tarde de pouvoir dire au bon Dieu : « Sei-« gneur, me voici prêt, je n'ai plus rien à faire ici-bas. »

André saisit la main du vieillard et la porta avec la plus vive tendresse à ses lèvres. Il avait pâli d'abord et puis rougi. « S'il allait m'interroger? se disait-il avec angoisse, s'il allait sonder les secrets de mon cœur? Mon Dieu! que lui dirai-je? » Son bon ange lui suggéra une réponse bien simple et qui aplanit souvent des difficultés encore plus grandes que celle où il se trouvait : La vérité.

XIII

« Que l'air est doux! que le ciel est bleu ce matin! se disait Alice en traversant le jardin où les fleurs semblaient se réjouir aux rayons bienfaisants d'un beau soleil d'octobre. On dit, après tout, un peu trop de mal de cette vie. Il y a du bonheur dans ce monde pour ceux qui aiment Dieu et les hommes, le ciel et les fleurs. » Et son beau visage s'épanouissait comme les roses dont elle savourait le parfum avec un ravissement qui tenait de l'extase.

« Mademoiselle, dit un domestique qui allait à sa rencontre, il y a là dans la cour un homme qui demande à vous voir.

— Un de nos paysans?

— Non; il dit qu'il vient des environs de Pau, et qu'il faut absolument qu'il parle à mademoiselle. Ce n'est pas un pauvre; ce n'est pas, à ce que je crois, un monsieur non plus; mais il me fait l'effet d'un honnête homme, ajouta le vieux serviteur, qui voyait sa maîtresse un peu embarrassée d'accorder ou de refuser l'entretien qu'on lui demandait.

— Si vous croyez que ce soit un honnête homme, Pierre, priez-le d'entrer au salon du rez-de-chaussée. Dans quelques instants j'irai lui parler. » Elle se fiait beaucoup à la pénétration de Pierre, qui lui reprochait quelquefois sa trop grande facilité à accueillir tous ceux qui se présentaient pour réclamer ses secours.

Debout devant la cheminée, tenant son chapeau des deux mains, Henri Lacaze, car c'était lui, attendait la châtelaine avec une impatience qui se trahissait à tout moment par des mouvements brusques et saccadés. Il marchait, s'asseyait, marchait encore, frappait des doigts sur les vitres sans même jeter un coup d'œil sur la vue magnifique qui s'offrait à ses regards. Enfin la porte s'ouvrit; Alice s'annonça avec la grâce et la dignité qui lui étaient habituelles, et s'informa

en le saluant du but de sa visite. Pendant un instant, Henri la regarda avec attention.

« Si mademoiselle voulait s'asseoir, dit-il, je parlerais plus à mon aise. »

Alice s'assit et lui fit signe d'en faire autant.

« Non, répliqua-t-il, j'aime mieux rester debout, c'est plus convenable; et d'ailleurs, ce que j'ai à vous dire est très-simple et très-court, je ne vous retiendrai pas longtemps. Mademoiselle est cousine, à ce qu'on m'a dit, de M. André Vidal?

— De M. André de Vidal, répondit Alice. Si c'est à lui, monsieur, que vous désirez parler, il serait facile peut-être de le faire chercher. Il est à la chasse avec mon père, mais je ne les crois pas fort éloignés du château. Tout à l'heure on entendait encore le bruit de leurs fusils.

— Je ne me soucie pas de le voir, dit Henri d'une voix très-émue. Au contraire, ce serait me rendre un grand service que de vous charger de la commission. On assure dans le pays que vous êtes bonne comme une sainte du paradis, que vous faites du bien à tous, et que pour rien au monde vous ne diriez un mensonge. Eh bien, s'il en est ainsi, vous pardonnerez à un homme qui vient à vous pour savoir la vérité. Dites-moi donc, mademoiselle, il n'est pas vrai, n'est-ce pas, il ne peut pas être vrai qu'André Vidal en épouse une autre que Rose Leblanc? Si c'est mal de vous le demander, je vous fais excuse; mais il faut bien que je le sache, car cela briserait le cœur de Rose, et moi, j'ai promis au bon Dieu de la rendre heureuse, et une promesse qu'on fait au bon Dieu, il faut bien la tenir. »

Alice avait rougi et puis pâli pendant le discours d'Henri. Que de pensées, que de mouvements divers avaient traversé son esprit et agité son âme pendant que cet étranger osait ainsi aborder une question dont elle ne s'avouait pas à elle-même toute la portée. Malgré les efforts qu'elle faisait pour dissimuler l'impression pénible que lui faisaient éprouver des paroles qu'elle ne pouvait soupçonner d'artifice, l'inquiétude et la douleur se peignirent sur son visage. Une douleur poignante lui serrait le cœur, car presqu'à son insu et pour la première fois de sa vie elle aimait; elle aimait de toute la force de son âme, avec tout le dévouement et la tendresse de sa nature celui que son grand-père lui destinait pour époux, celui dont les instincts généreux et les qualités aimables s'étaient développées sous l'influence bienfaisante d'une vie heureuse, comme les fleurs s'épanouissent aux rayons d'un doux soleil de printemps. Maintenant la fierté blessée, qui ressemble au remords, la crainte de se trahir, le doute qui pèse avec un poids terrible sur ceux dont la jeunesse est pleine de confiance dans le bonheur et d'espérance pour l'avenir, envahissaient son cœur et lui

causaient un embarras presque insupportable. Mais dans une âme profondément chrétienne il existe un sentiment qui surmonte tous les autres, qui règle non-seulement tous les détails de la vie, mais qui domine encore les émotions les plus violentes et les plus imprévues, le sentiment du devoir! Sentinelle vigilante et sévère, rien n'échappe à sa loi, rien ne peut se soustraire à son empire. Quelquefois, en songeant à la vie triste et désolée dont André lui avait souvent dépeint l'ennuyeuse monotonie, elle s'était demandé si un sentiment tendre, si quelque affection exclusive n'était pas venue en adoucir l'amertume et en égayer la solitude. Le nom qu'Henri venait de prononcer éclaira tout à coup ses souvenirs. Elle se rappela la jeune fille qu'elle avait vue à Pau et à Bétharam, son charmant visage, sa grâce, sa gentillesse, et une voix sembla lui crier : « C'est elle. » Henri attendait toujours la réponse avec une anxiété qui approchait de l'angoisse. Après s'être recueillie intérieurement, elle lui dit avec beaucoup de calme et de douceur :

« Monsieur, je ne sais si je devrais répondre à une question que je ne pense pas que vous ayez le droit de m'adresser; mais je veux bien agir avec la même franchise et la même simplicité que vous. M. André de Vidal n'est pas, que je sache, engagé par aucune promesse de mariage.

— Comment! pas avec Rose? s'écria Henri avec violence. Voilà bien six semaines qu'il habite ce château, et il ne vous a jamais dit qu'il a promis à Rose de l'épouser? Ah! mon Dieu! je m'en doutais bien, cet homme est un menteur.

— Monsieur, dit Alice dont le cœur battait avec violence et dont la pâleur était extrême, je ne puis consentir à prolonger cet entretien. Si vous avez à vous plaindre de M. de Vidal, ce n'est pas à moi que vos reproches doivent s'adresser. »

Et elle se leva pour quitter la chambre.

« Pardonnez-moi, mademoiselle, de grâce, pardonnez-moi. Je suis un rustre, un malappris. Rose me l'a toujours bien dit; mais, par pitié pour elle, par pitié pour moi...

— C'est votre sœur? demanda Alice d'une voix émue.

— Non, ce n'est pas ma sœur, quoique nous ayons été élevés ensemble, c'est plus que cela, voyez-vous; c'est comme qui dirait mon enfant, depuis le jour où le bon Dieu lui a, par moi, sauvé la vie, et où j'ai fait vœu de la rendre heureuse; et cet homme qui m'a enlevé son cœur, cet homme à qui elle a donné son amour, qui était mon bien à moi, cet homme qui a promis de l'épouser, il oserait se jouer de nous! la repousser, la mépriser maintenant qu'elle l'aime et qu'elle ne m'aime plus, moi! C'est impossible! ce serait infâme!

—Vous l'aimiez donc, cette jeune fille? dit Alice d'une voix éteinte.

— Si je l'aimais ! si je l'aime ! s'écria Henri, et ses mains se crispèrent autour d'un petit sac qu'il lui tendait. Voilà la somme qui doit servir à lui acheter un remplaçant, à cet homme qu'elle aime. Voilà le fruit des veilles où elle s'est abîmée les yeux à travailler et à pleurer. On peut bien compter ces pièces d'argent, allez; on ne comptera jamais les larmes qu'elle a versées.

— Comment ! dit Alice avec attendrissement en ouvrant machinalement la bourse qu'Henri avait jetée sur la table, cette jeune fille a gagné tout cet or par son travail ?

— Elle avait amassé tout juste le quart de cette somme, répondit froidement Henri, lorsqu'elle est tombée malade, malade à en mourir; mais le bon Dieu n'a pas voulu l'appeler à lui; et, quand elle s'est rétablie, elle a trouvé dans la bourse la somme qui manquait.

— C'est vous, c'est donc vous, s'écria Alice avec un profond attendrissement, vous qui l'aimiez !... O mon Dieu ! quelle leçon ! »

Après un moment de silence elle ajouta :

« Est-il bien vrai, monsieur, que mon cousin a promis à cette jeune personne de l'épouser ?

— Vrai comme la vérité, répondit Henri en prenant son chapeau et sa canne.

— Et elle se nomme Rose?

— Rose Leblanc, la nièce de M. Dumont de Jurançon.

— Fruitière à Pau?

— Oui; c'est en allant y vendre ces maudits fruits que tout le mal s'est fait.

— Si je ne me trompe pas, vous étiez à Bétharam le 6 septembre? Nous avons prié ensemble au pied de la croix du calvaire?

— Ah ! il me semblait bien que votre visage ne m'était pas inconnu. Ce jour-là, précisément, nous avons couru un très-grand danger. La route s'est éboulée au moment où nous descendions la pente de Choroaze.

— Je m'en souviens, s'écria Alice; on nous le raconta le soir à Pau.

— Rose était comme morte dans mes bras sur la hauteur où j'avais réussi à la déposer. C'est alors que je fis le vœu que vous savez, c'est tout simple.

— Oui, répétait Alice à voix basse, c'est tout simple; mais, en même temps, c'est la chose la plus sublime du monde. »

Puis, après avoir réfléchi un moment, elle ajouta :

« Rose Leblanc aime-t-elle André depuis longtemps?

— Il y a longtemps qu'elle ne m'aime plus, » répondit Henri avec l'accent d'une douleur si vraie et si profonde, qu'Alice osait à peine continuer à l'interroger.

Cependant elle prit courage, car elle sentait que non-seulement son bonheur à elle, mais l'avenir d'André, le sort de la jeune fille qui l'aimait, et peut-être même celui du noble cœur dont elle devinait et les souffrances et l'héroïque dévouement, dépendaient peut-être de la franchise dont elle allait user envers lui.

« Pardonnez-moi, monsieur, dit-elle d'une voix émue, si dans l'intérêt d'André, dans celui aussi de cette jeune et intéressante personne dont le bonheur vous est plus cher que le vôtre, je me hasarde à vous demander si vous croyez réellement que cette union serait bien assortie; si vous êtes persuadé que de part et d'autre il existe un sentiment d'attachement assez fort et assez profond pour compenser les désavantages d'un mariage inégal quant à la naissance et à l'éducation.

— Comment! inégal? s'écria Henri avec vivacité. Un simple soldat sans fortune et sans position...

— Proche parent du baron de Vidal, interrompit Alice avec douceur.

— Lui! André?... Eh bien, tout parent du baron qu'il peut être, il ne vaut certes pas notre Rose; mais, puisqu'elle l'aime, il faut qu'il l'épouse. Ah! c'est pour cela qu'il s'est tu sur ses engagements avec elle; c'est pour cela qu'il lui écrit si rarement, ce beau monsieur. Je vois bien maintenant pourquoi elle avait l'air si triste quand elle m'a confié cette bourse, moi qui croyais qu'elle allait sauter de joie comme autrefois à nos fêtes villageoises. On se brise la poitrine, on se fait violence pour pardonner à un homme qui nous a marché sur le cœur, qui a écrasé notre bonheur comme on écrase du pied une araignée: et parce que c'est, à ce qu'il paraît, un seigneur, parce qu'il a des parents riches, qui veulent bien le reconnaître maintenant, il en ferait fi, il irait lui manquer de parole! Non, non, vous dis-je, il faut qu'il l'épouse; il faut qu'il la rende heureuse, ou il aura affaire à un homme au désespoir; au désespoir... entendez-vous? car, si Rose devait être malheureuse, moi, j'en deviendrais fou, et alors peut-être que je le tuerais, cet homme! »

Alice leva les yeux avec une sorte d'effroi sur le visage de Henri, dont la colère et la douleur bouleversaient les traits et dominaient la raison. Elle se leva et prit congé de lui avec douceur.

« J'exécuterai fidèlement, dit-elle, la commission dont vous m'avez chargée. Si c'était nécessaire, je seconderais vos désirs en faisant valoir les droits de Rose Leblanc à la fidélité et au dévouement d'André; mais je ne doute pas que l'affection et la reconnaissance parlent assez haut dans son cœur pour rendre inutile l'appui de mes faibles paroles. Adieu, comptez sur moi. »

Henri s'inclina sur la main qu'elle lui tendit et murmura à voix basse :

« Je me fie à vous comme au bon Dieu. »

Aucun trouble ne se montra sur le visage d'Alice, pas une larme ne roula dans ses yeux. Sa voix même n'avait pas accusé la moindre émotion en prononçant ces dernières paroles; mais, lorsque la porte se referma sur Henri et qu'elle se trouva seule avec Dieu et son ange gardien, agenouillée, les mains jointes, les yeux levés au ciel, elle fit le sacrifice du bonheur qu'elle avait rêvé et espéré avec une douleur dans le cœur et une paix dans l'âme que les faibles et les mondains ne pourront jamais comprendre.

XIV

Dans les épreuves de la vie, lorsqu'il s'agit de faire un grand sacrifice, il s'y mêle souvent des circonstances pénibles qui compliquent nos souffrances et rendent l'accomplissement d'un devoir bien plus difficile. Pour ceux qui sont véritablement chrétiens, une souffrance personnelle n'en est presque plus une; mais, lorsqu'il faut faire partager cette souffrance à quelqu'un, lorsqu'il s'agit d'ôter aux personnes qu'on aime la jouissance, l'espoir ou le rêve qui leur est cher, de les priver de ce qui amène tous les jours le sourire sur leurs lèvres, de ce qui fait diversion à la tristesse ou à la monotonie de leur existence, il en coûte beaucoup, surtout quand on possède le don assez rare d'aimer avec une véritable passion le bonheur des autres. C'était bien là ce qui distinguait Alice. Répandre la joie autour d'elle était à la fois le besoin et l'habitude de sa vie; distraire un instant un malade de ses souffrances, égayer un moment le visage inquiet d'un malheureux, faire sourire un vieillard aveugle ou rire un enfant chétif, c'étaient ses joies à elle, ses délices, son bonheur. Elle aimait à nourrir les oiseaux, à ranimer au soleil un insecte mourant, même à faire revivre en l'arrosant une fleur languissante; tout ce qui offre l'image d'un bienfait, d'une jouissance, d'une consolation à donner ou à procurer aux autres, avait de l'attrait pour sa nature aimante et enfantine. Voilà pourquoi, sans aucun retour sur elle-même, sans aucune arrière-pensée de plainte ou de mécontentement, elle rêvait, la tête appuyée sur les mains, aux moyens d'adoucir pour son grand-père le mécompte qui attendait ses plus chères espérances. Elle savait avec quelle obstination le baron tenait au projet d'une alliance qui aurait attaché à son nom les antiques domaines et les traditions de sa famille. Depuis l'arrivée d'André au château, elle l'avait vu pour ainsi dire reprendre à la vie, et s'intéresser à mille choses

qui lui étaient jusque-là devenues indifférentes. A tout moment, et dans tout ce qu'il disait, on voyait percer ses espérances et briller son contentement. Comme un rayon de soleil à la fin d'un jour d'orage, cette perspective était venue embellir pour lui la fin de sa vieillesse et adoucir les amers regrets que lui avait légués le passé. « Et maintenant tout est fini, se disait tristement la jeune fille dont le front était soucieux et le cœur oppressé ; plus de plaisir pour lui à feuilleter les archives de sa famille, plus de projets, plus de ces secrets qu'il faisait semblant de me cacher, plus de ces demi-confidences que j'arrêtais avec un baiser. Si seulement, sans songer à moi, il voulait faire André son héritier, mais il ne voudra jamais y consentir ! Je lui dirai au moins que je ne me marierai pas; mais si André épouse cette pauvre petite Rose, il ne voudra plus entendre parler d'eux. Et cependant il faut absolument qu'il l'épouse, il le lui a promis; ce serait mal, ah ! bien mal, de l'en détourner. Il n'y eut jamais de plus touchante preuve d'amour que cette bourse, le prix de ses veilles passées dans les larmes et le travail. J'ai promis de faire valoir ce dépôt sacré, Dieu m'en donnera la force. Mon grand-père lui-même, j'en suis bien sûre, lui ordonnerait d'épouser celle qui s'est associée à son sort dans un temps où il n'avait rien à lui offrir que son amour et sa pauvreté. Jamais, même en vue de l'accomplissement de ses plus chers désirs, il ne conseillerait à son neveu le lâche abandon d'une jeune fille dont l'affection embellissait sa vie pendant que nous, ses parents, nous ne songions pas seulement à lui. »

En achevant ces paroles qu'elle murmurait à voix basse, quelques larmes tombèrent des yeux d'Alice. Hélas ! avant la fin de ce jour qui s'était levé pour elle si radieux et si beau, elle devait en verser de bien autrement amères.

Lorsque nous nous arrêtons devant une difficulté, un obstacle, dans le chemin de la vie qui nous paraît presque insurmontable, il nous arrive souvent de dire comme Marie-Madeleine au jardin de Gethsémani : « Qui nous aidera à enlever la pierre du sépulcre? » Et bientôt un événement imprévu, un trait de la main de Dieu, nous délivre d'un cuisant souci par un malheur accablant. La pierre est enlevée, mais le sépulcre est désormais vide. Heureux si au fond de ce néant, où il n'y a plus ni crainte ni espérance, une voix nous crie comme celle de l'ange consolateur : « Pour vous, le bonheur n'est plus ici, il vous attend dans le ciel. »

Elle avait dit vrai, la pauvre enfant, lorsqu'elle répétait si tristement en pensant à son grand-père : « Plus de projets, plus d'espérances, plus de plaisir pour lui. » Quelques heures plus tard, agenouillée près du lit du vieux garde-chasse dans la chaumière de la forêt, elle priait comme on prie dans ces moments ineffables où l'âme

suit une autre âme au delà de cette terre qu'elle a quittée, et, par l'ardeur de sa foi et de ses désirs, s'élève à ses côtés jusqu'au pied du trône de l'Éternel et jette pour la première fois ce cri de douleur et d'espérance : « Du fond de l'abîme, ô mon Dieu, je vous invoque. »

Le baron de Vidal avait chassé pendant quelques heures et causé un peu avec André à l'ombre d'un chêne où ils s'étaient reposés vers le milieu du jour. Tout à coup il se plaignit d'un mal de tête violent, puis d'un éblouissement qui furent suivis d'une défaillance momentanée. Après quelques instants, il parut se remettre et s'endormit tranquillement la tête appuyée contre un tronc d'arbre. Il ne devait plus se réveiller ! Une apoplexie foudroyante l'enleva à la vie, et André, qui s'était éloigné de quelques pas pour admirer un point de vue dont Alice lui avait parlé, le retrouva sans mouvement et sans vie. Ses mains étaient froides, son cœur ne battait plus. Frappé de douleur à cette vue, il frémit surtout à la pensée du désespoir d'Alice dont il connaissait l'attachement pour son grand-père. On se hâta de déposer le corps inanimé du baron dans une chaumière située sur la lisière du bois et de faire chercher le curé et le médecin. André se chargea de porter à la pauvre Alice la nouvelle de la mort de son grand-père. Lorsque de sa fenêtre elle le vit revenir seul, et qu'elle aperçut la pâleur mortelle de ses traits, elle devina un malheur, et, l'appelant avec angoisse, ses yeux demandaient en vain aux siens une espérance qu'il n'était plus en son pouvoir de lui donner. Il ne put que lui baiser les mains en les arrosant de ses larmes. Alice se leva et lui fit signe de la suivre. Tous deux s'acheminèrent vers la chaumière. Alice priait tout bas : elle ne demandait plus à Dieu qu'une seule consolation qui ne lui fut pas refusée. Comme elle s'agenouillait auprès du corps inanimé de son grand-père, le vieux curé lui dit d'une voix émue :

« Mon enfant, il s'est confessé ce matin, il devait communier demain. »

Un cri d'action de grâce, parti du cœur de la jeune fille, fut recueilli par les anges qui veillent auprès d'un lit de mort.

« Oui, s'écria-t-elle, c'est aujourd'hui le 2 octobre, la fête des anges gardiens, il n'y manquait jamais : c'était pour me recommander à leur protection. O mon père ! que Dieu est bon, et que nous sommes faibles et misérables ! »

Et elle cachait son visage sur la pauvre couverture du lit, et arrosait de ses pleurs les mains glacées du vieillard, qui avait été pour elle et père et mère et frère tout à la fois.

André s'approcha doucement du lit, et, agenouillé à côté d'elle, joignit ses prières aux siennes et à celles du curé. Elle lui tendit la main sans rien dire; mais il se baissa pour presser ses lèvres contre sa robe. Plus tard, ils marchèrent ensemble à la tête d'un cortége de

domestiques et de paysans qui transportaient au château les restes vénérés du baron de Vidal dont tous pleuraient la perte comme celle d'un père ou d'un ami.

Le soleil couchant dorait de ses derniers rayons les arbres du parc, les fleurs du parterre, les vitraux des tourelles. Les plantes baignées par la rosée répandaient leurs plus doux parfums. La brise du soir agitait les longues herbes qui croissaient sur les murailles; les hirondelles battaient des ailes; les corbeaux croassaient dans les hautes branches des ormeaux; mais les enfants se taisaient, et les chiens restaient tristement couchés dans leurs chenils. Les gens du village commencèrent bientôt à monter vers la chapelle du château qu'éclairaient les cierges sur l'autel et quelques lampes suspendues dans la nef. Ils s'agenouillaient en silence et priaient à voix basse. On n'entendait que des sanglots, de profonds soupirs et le bruit des chapelets dans les mains des femmes et des vieillards. Bientôt le soleil disparut tout à fait dans un lit de nuages et la lune se leva. Son disque argenté répandit une douce lumière sur toute la contrée, le silence de la nuit tomba comme un voile sur les bois, la rivière et la vallée; et les pleurs, les prières et le tintement des cloches continuaient toujours. André allait et venait de la chapelle à la terrasse, où peu de semaines anparavant son oncle l'avait pour la première fois pressé dans ses bras. Une tristesse mortelle l'accablait, un douloureux pressentiment s'emparait de son âme. Il ne trouvait de soulagement que près de l'autel où Alice, toujours agenouillée, les yeux fixés sur le tabernacle, semblait à peine appartenir à la terre. Sur son céleste visage baigné de larmes, mais rayonnant d'amour et d'espérance, l'expression de la douleur touchait de si près à l'extase, qu'on n'osait à peine la plaindre : on aurait été plutôt tenté de l'invoquer comme une sainte.

XV

Trois mois s'étaient écoulés depuis la mort du baron de Vidal. Mademoiselle de Morlaix habitait le château qu'il lui avait légué avec une vieille tante, ancienne religieuse que la Révolution avait autrefois arrachée à son couvent pour la jeter dans le monde comme un pauvre oiseau égaré. Pendant de longues années mademoiselle de Tournefort, ainsi se nommait cette tante, avait mené une vie solitaire et résignée dans un modeste logement près du sanctuaire de Notre-Dame de Fourvières. Maintenant, appelée auprès de sa nièce, elle partageait avec elle, autant que le permettait son âge avancé, les

occupations charitables qui seules pouvaient distraire sa douleur de la perte de son grand-père.

Il avait plu toute la matinée, et le jour commençait à baisser. Alice, assise près de la fenêtre, guettait tout en lisant la route de la vallée par où les voitures arrivaient au château. Mademoiselle de Tournefort, dont le fauteuil était établi près de la cheminée, lui dit avec un léger mouvement d'impatience :

« Les chemins doivent être rompus vu le temps qu'il fait depuis hier. Votre petite paysanne n'arrivera pas avant sept ou huit heures du soir. Jean ne sortirait pas ses chevaux pour les plus beaux yeux du monde. Il faut, ma chère, en prendre votre parti; mais vous êtes toujours si empressée, si agitée quand il s'agit de ces gens-là, que vous en perdrez la tête, ma bonne Alice. Aussi, quand on fait une folie, on n'est plus dans son assiette ordinaire; et je vous répéterai toujours qu'il y a de la folie à ne pas se conformer aux usages du monde... Vous souriez un peu malignement. J'ai renoncé, il est vrai, depuis bien des années, à ce monde dont je vous engage cependant à ménager les convenances. Il faut, ou bien faire divorce complet avec la société, ou bien tâcher de vivre en paix avec elle en respectant ses préjugés qui ont ordinairement un certain fond de raison, et il faut avouer, ma nièce, que vos idées par trop romanesques...

— Je sais bien, ma chère tante, interrompit Alice avec un doux sourire, que, sur ce chapitre-là, vous n'avez pas la moindre indulgence. Et cependant, quoiqu'il y ait beaucoup de mauvais livres qui s'appellent des romans, il y en a bien aussi quelques-uns...

— Jamais de bons! s'écria avec vivacité mademoiselle de Tournefort. C'est toujours une chose affreuse, exécrable qu'un roman; et ce qui me fâche, je vous l'avoue, ma chère nièce, c'est que votre conduite à l'égard du jeune de Vidal et de la petite personne que nous attendons aujourd'hui tient un peu trop du roman.

— Hélas ! ma tante, vous ne pourrez jamais empêcher qu'il y en ait un peu partout, dans le palais, dans la chaumière, partout où le cœur de l'homme se trouve aux prises avec la vie.

— Mais, je vous le demande, un jeune homme de bonne maison qui va s'attacher à une paysanne, une fruitière, qui lui fait une promesse de mariage! C'est contre toutes les règles de la bienséance, cela choque toutes les convenances. Et vous voulez lui faire un sort à ce monsieur, vous voulez lui créer un avenir dans le monde, vous tenez à continuer dans sa personne les traditions de famille si chères à votre grand-père, et, au lieu de vous opposer à une pareille mésalliance, vous y prêtez les mains! Alice, Alice, votre cœur est bon, mon enfant, mais je voudrais vous voir plus de prudence, plus de mesure.

— Mais à qui la faute, ma chère tante, si la réalité amène des combinaisons aussi extraordinaires que celles qui se rencontrent dans les livres? Doit-on s'étonner qu'un jeune homme comme André, richement doué par la nature, plein de talents et de sensibilité, relégué jusqu'à l'âge de vingt ans dans un pauvre village, oublié de ses riches parents, étranger par l'éducation qu'il a réussi à se donner lui-même ainsi que par ses goûts et son caractère à la famille où le sort l'a fait naître, doit-on s'étonner déjà que dans ce triste isolement il s'attache à une jeune fille qui embellit sa vie, qui l'aime et le console ?

— De grâce, ma nièce, épargnez-moi ces descriptions romanesques; vous savez bien que je n'aime pas le ton que vous prenez en parlant de ces choses, cela tient de la sensiblerie. Si vous ne vous laissiez pas entraîner ainsi par votre imagination!..... Ce n'est pas, Dieu m'en garde, que je blâme votre désir de placer ce jeune de Vidal au niveau de la position que sa naissance mérite. Il a eu le malheur d'être élevé dans une condition inférieure, il est juste et charitable que vous lui fournissiez les moyens de paraître convenablement dans le monde. Il n'y a aussi rien de mieux, dit-on, que les voyages pour former les manières et ouvrir l'esprit d'un jeune homme. On pourra ainsi porter remède aux défauts d'une éducation première.

— Ah! ma tante, s'écria Alice en rougissant, si vous aviez vu, si vous aviez connu André, vous seriez forcée de convenir que la nature et le génie sont capables de former un meilleur gentilhomme, comme disaient nos ancêtres, que la vie des cours et des salons.

— Mais enfin vous lui avez fait adroitement proposer ce voyage d'Italie par le bon colonel de la Ferronnière sous prétexte de rétablir sa santé; mais j'ai bien compris...

— Non, ma chère tante, vous n'avez pas compris. La vie, ses difficultés et ses épreuves, ne sont pas toujours faciles à approfondir. Il y a des mystères dans les cœurs et les destinées que l'on ne peut pas sonder au premier abord.

— Ah! mon Dieu! voilà que nous retombons dans le roman! » s'écria mademoiselle de Tournefort en soupirant.

Pour mettre le lecteur à même d'apprécier les plaintes de la tante et la conduite de la nièce, il est nécessaire de se reporter au moment et aux circonstances qui suivirent immédiatement la mort du baron de Vidal. Le jour de son enterrement, aussitôt les obsèques terminées, on avait fait la lecture du testament par lequel il léguait le château de la Roche-Vidal ainsi que toute sa fortune à sa petite-fille. Cette lecture se fit en présence du colonel de la Ferronnière et de plusieurs anciens amis qui s'étaient rassemblés autour d'Alice pour rendre les derniers devoirs à un homme dont la perte éveillait les plus

vifs regrets parmi tous ceux qui avaient eu occasion d'apprécier ses rares qualités, l'agrément de son esprit et le charme de sa conversation. Les dispositions testamentaires du baron dataient de plusieurs années avant l'époque de sa mort. S'il avait eu l'intention d'y apporter quelques changements, sa fin subite ne lui en avait pas laissé le temps. Mademoiselle de Morlaix demeura donc seule héritière des biens de son grand-père.

Le baron n'avait fait aucune mention des enfants de son frère; il recommandait seulement Alice à l'amitié et à la protection du colonel de la Ferronnière en lui confiant aussi l'administration de sa fortune jusqu'au moment où elle serait majeure ou mariée. Comme mademoiselle de Morlaix avait atteint l'âge de vingt et un ans, ce n'était plus un tuteur, mais un guide et un ami que lui assignaient les dernières volontés de son grand-père. Elle en sentait vivement le besoin, et ce fut avec une reconnaissance touchante et filiale qu'elle accepta les offres que lui fit le colonel de l'aider dans les affaires dont elle allait se trouver chargée. Il l'invita à venir passer quelque temps avec lui et avec sa femme dans une campagne qu'ils habitaient près de Bordeaux. Elle y consentit, à condition toutefois qu'elle s'arrêterait d'abord à Pau, au couvent des Ursulines, où elle avait fait sa première communion. Elle causa ensuite longuement avec M. de la Ferronnière des intérêts d'André, et le pria de hâter autant que possible les arrangements nécessaires pour le retirer du service militaire et lui assurer un revenu suffisant pour la position que le baron de Vidal aurait désiré lui voir occuper dans le monde. Elle le supplia de joindre ses efforts aux siens pour persuader à son cousin qu'en agissant de la sorte elle ne faisait que remplir un devoir sacré dont la volonté expresse de son grand-père lui avait légué l'accomplissement, et de lui ôter ainsi tout prétexte de refuser des offres qu'elle ne voulait pas qu'on attribuât à un mouvement de générosité. Le colonel, à qui le baron de Vidal avait confié ses projets, se prêta volontiers au désir de la jeune fille. Il lui sembla en effet que, dans la position assez délicate où elle pourrait se trouver vis-à-vis d'André, il valait mieux que son sort, à lui, fût fixé d'une manière irrévocable avant que la perspective d'un mariage, qu'il espérait cependant voir s'accomplir un jour, ne vint se mêler à la question et compliquer les rapports des jeunes gens. Il lui promit donc d'agir avec toute la prudence possible dans cette affaire, et de ménager avec soin la susceptibilité un peu ombrageuse du jeune de Vidal. Alice le remercia avec effusion. L'après-midi du même jour, elle vint s'asseoir avec André sur le banc de la terrasse où presque tous les soirs son grand-père s'asseyait pour contempler le coucher du soleil. En face de cette vue dont le vieillard ne se lassait jamais d'admirer les détails, elle ne put retenir ses lar-

mes. André cachait son visage dans ses mains. Tous les deux redoutaient de commencer un entretien dont ils pressentaient la portée; ce fut Alice qui chercha la première à surmonter l'émotion qui la dominait, et, par un de ces efforts qui lui étaient habituels quand elle croyait avoir un devoir à remplir, elle réussit à maîtriser sa douleur et à paraître calme, quoique son cœur battît avec violence.

« Cher André, dit-elle avec douceur, nous avons traversé des jours bien douloureux. Pourrons-nous jamais oublier les larmes que nous avons versées, ni les prières que nous avons faites ensemble maintenant qu'il faut nous séparer? »

André tressaillit et devint très-pâle.

« Promettons-nous du moins de marcher d'un pas ferme dans la voie que nous tracera l'honneur et le devoir, sans hésiter en face d'aucun obstacle, sans reculer devant aucun sacrifice. Les dernières pensées de mon grand-père se sont reposées sur l'espérance de vous voir porter dignement le nom de ses ancêtres. C'était là son plus grand désir, l'objet de tous ses vœux, il m'en parlait sans cesse, il m'expliquait tous ses projets pour votre avenir. Vous ne sauriez croire avec quel zèle, avec quel bonheur il préparait les moyens de vous assurer une existence aisée et honorable, de vous engager dans une carrière conforme à vos goûts et favorable au développement de vos talents. »

A ces mots, André leva soudain la tête, mais la détourna sans oser fixer les yeux sur sa cousine.

« Il n'a pas eu le temps, ajouta-t-elle, d'exécuter lui-même tout ce qu'il avait à cœur de faire pour vous; mais heureusement que son ami et le vôtre, le colonel de la Ferronnière, a eu ainsi que moi pleine connaissance de ses intentions jusque dans leurs moindres détails. Ses volontés nous ont été communiquées; il ne nous restera qu'à nous y conformer. »

André jeta un regard presque effrayé sur Alice; il ne savait comment interpréter ces paroles. Il n'osait accueillir l'espoir qu'elles semblaient presque lui offrir.

« M. de la Ferronnière, continua-t-elle, a une véritable amitié pour vous. Dans toutes les circonstances où son appui et ses avis pourront vous être utiles, vous n'aurez qu'à recourir à lui. Il vient de me le dire et m'a chargée de vous le répéter de sa part. Quant à moi, mon cher André, il m'est doux et consolant de penser que les espérances de mon grand-père n'auront pas été trompées, que vous occuperez dans le monde la position qu'il a désiré vous voir remplir, que vos vertus et vos talents prêteront un nouvel éclat au nom qui lui était si cher, et que ses dernières volontés... »

Ici la voix d'Alice se troubla, et André, presque hors de lui, saisit sa main et la porta à ses lèvres sans pouvoir proférer une seule pa-

role. Après avoir selon son habitude levé les yeux au ciel et prié un instant en silence, Alice continua d'un ton plus calme :

« Et maintenant, mon cher André, qu'il n'y ait plus de secrets entre nous; l'amitié, quand elle est vraie, doit être franche et sincère. Je sais que vous aimez une charmante jeune fille et que vous en êtes tendrement aimé. Je sais quel a été son attachement, son dévouement pour vous, car j'ai entre mes mains la preuve la plus touchante de son patient et fidèle amour. O mon cher cousin, j'aime à penser que vous aurez désormais les moyens de lui prouver votre reconnaissance, et de l'associer à un sort heureux selon le monde, et plus heureux encore, je l'espère, par tout ce qui fait le vrai bonheur et la vraie grandeur de l'homme. »

Alice cessa de parler, et il y eut un silence assez long. André ne faisait pas le moindre mouvement ; il lui semblait qu'un poids lourd comme un rocher était venu se poser sur son cœur. Un désespoir aiguisé par la fierté s'emparait de tout son être. Pour tout au monde il n'aurait trahi par un soupir ou un regard la profonde douleur que lui causait les paroles d'Alice.

« Que veut dire cette bourse? dit-il enfin froidement.

— C'est le fruit du travail et des veilles de votre jeune fiancée, la somme nécessaire pour vous acheter un remplaçant. Elle a travaillé jour et nuit pour amasser cet argent jusqu'au jour où elle est tombée malade de fatigue et de chagrin. Alors un noble cœur est venu à son secours; un homme qui l'aime de cet amour qui vit de sacrifices et qui n'engendre que des vertus a fourni ce qui manquait encore à cette pauvre petite bourse qu'elle a sans doute mouillée de ses larmes; il est venu me trouver et m'a priée de vous la remettre de la part de Rose.

— Vous voulez donc que je l'épouse? dit André d'une voix creuse et saccadée.

— Oui, répondit doucement Alice. Comment pourriez-vous renoncer à celle qui vous a tant aimé quand vous étiez pauvre et malheureux?

— Non certes, s'écria André avec un mouvement mêlé de colère et de tendresse, non certes, je ne l'abandonnerai pas, car elle m'aime. Je l'épouserai, car elle ne m'a jamais trompé. Pauvre Rose ! elle ne m'a pas fait envisager le ciel pour me repousser ensuite dans l'abîme.

— Non, dit Alice avec attendrissement, elle a été pour vous la fleur dans la prison, la source dans le désert. Son charmant visage...

— Vous la connaissiez?

— Nous avons prié ensemble au pied de la croix de Bétharam. Je l'avais déjà une fois rencontrée à Pau.

— Oui, je le sais, le jour où pour la première fois... Eh bien, vous avez raison, il faut que je l'épouse, car l'amour et la douleur sont forts, dit-on, comme la mort, et toutes les eaux de la mer ne sauraient assouvir la soif d'un cœur qui aime. Oui, je l'épouserai; plutôt mourir que de ne pas l'épouser. »

Alice tremblait sans précisément s'en rendre raison; elle ne savait que dire pour calmer l'exaltation nerveuse qui régnait dans les traits et qui vibrait dans la voix d'André.

« Cet homme dont vous parliez tout à l'heure, s'écria-t-il avec une sourde irritation, cet Henri Lacaze, car ce doit bien être lui; que lui importe-t-il à cet homme que je l'épouse ou non? De quel droit vient-il s'immiscer dans ce qui ne regarde que Rose et moi?

— Il lui importe que celle qu'il aime soit heureuse, répondit Alice en baissant les yeux. C'est un cœur d'or qui bat dans cette forte poitrine. Je l'honore, cet homme, de toute la force de mon âme.

— En ce cas, je lui porte envie, murmura André — mais trop bas pour qu'Alice pût l'entendre — de toute la force de mon désespoir. »

Il se fit encore un assez long silence. André repassa dans sa mémoire toutes les preuves d'affection que Rose lui avait données, et il fut saisi d'un profond attendrissement à la pensée de cet amour si confiant, si dévoué, si fidèle. La colère et la douleur firent place un instant à des sentiments plus tendres. Malgré la passion qui bouleversait son âme et l'agitation qui altérait ses traits, il pressa la petite bourse contre ses lèvres et son cœur. Il la couvrit de baisers et de larmes.

Alice vit tomber des pleurs de ses yeux. Elle entendit les paroles entrecoupées qui s'échappaient de sa bouche; elle remarqua l'altération de son visage; si le cœur de la femme saigna dans cet instant, celui de l'ange se réjouit.

« Dieu soit béni! murmura-t-elle en joignant les mains, Dieu soit mille fois béni, il l'aime! il n'y aura donc que moi à souffrir. »

André se tourna enfin vers elle avec un visage plus calme.

« Alice, lui dit-il, vous m'avez appris bien des choses pendant les jours que nous avons passés ensemble. Toujours je bénirai Dieu de ce qu'il m'a permis de vous connaître. Ange tutélaire de ma vie et de mon avenir, je mets sous votre égide les résolutions que je viens de prendre. J'accepte aussi vos bienfaits, Alice; c'est la plus simple et la plus noble manière de vous témoigner ma reconnaissance pour ce que vous avez tâché de déguiser sous un autre nom. Je vais retrouver Rose, la remercier elle aussi de ce qu'elle a fait pour moi, et lui promettre de la rendre heureuse. Pauvre enfant! elle l'a bien mérité.

— Vous me l'amènerez au couvent des Ursulines, à Pau, où j'espère bientôt me rendre. Il me tarde de la revoir, de lui parler.

— A Pau ! vous allez à Pau, s'écria André avec un éclair de joie dans les yeux.

— Oui, j'ai besoin de me recueillir quelques jours aux pieds des autels où j'ai prié dans mon enfance; c'est là, dans cette pieuse enceinte, que je vous reverrai avec Rose. Adieu, André, que Dieu vous bénisse. Souvenons-nous toujours, ajouta-t-elle comme entraînée par un mouvement irrésistible en se tournant vers lui avec un visage baigné de larmes, souvenons-nous toujours de ces deux vers de Métastase que nous admirions ensemble il y a quelques jours, et dont ce paysan, Henri Lacaze, dont nous parlions tout à l'heure, nous a fourni un si bel exemple :

> E proviamo al mondo che nato in nobil cuore
> Sol frutti di virtù produce amore.

LADY GEORGINA FULLARTON.

(La fin au prochain numéro.)

---

e

MÉLANGES

Sous ce titre : *Questions de religion, de politique et d'histoire*, M. le prince Albert de Broglie vient de réunir et publie chez l'éditeur Michel Lévy les travaux si importants et si goûtés, dont les abonnés du *Correspondant* ont été les premiers lecteurs. Nous recommandons de nouveau ces travaux avec la confiance que nous inspire leur rare mérite et avec la réserve que nous commandent les liens qui nous attachent à l'éminent écrivain. Les principes soutenus par M. de Broglie ont été contestés diversement ; cela est naturel ; coupable de trop aimer la religion, aux yeux des adversaires obstinés de l'Église, il est suspect de trop aimer la liberté aux yeux de ceux qui la méconnaissent. On est plus surpris des attaques parties des rangs des écrivains catholiques. Est-ce que M. de Broglie chérit l'Église moins qu'eux ? Est-ce qu'il déteste l'esprit de désordre moins qu'eux ? Nullement, mais il unit à la même foi une confiance éclairée dans les forces de la raison, un goût intelligent des formes et des principes libéraux. Si ces grandes choses, la foi, la raison, la liberté, peuvent se concilier, on conviendra, avant tout examen, que cet accord est le plus magnifique idéal que l'esprit puisse concevoir et que la société puisse atteindre. La ferme conviction de M. de Broglie, et la nôtre, est que cette harmonie souverainement désirable est vraie, que cette vérité est nécessaire, que cette nécessité est, s'il se peut, plus impérieuse en ce temps qu'en aucun autre. Même avant de lire, tous les esprits généreux souhaiteront d'être persuadés ; après avoir lu, beaucoup le seront en effet : c'est tout l'espoir de M. de Broglie ; il a résumé ses convictions et ses espérances dans la préface qu'on va lire.

Le Secrétaire de la rédaction : P. Douhaire.

Les travaux que ces deux volumes offrent réunis au public ont été composés à des dates et dans des occasions différentes. Si quelqu'un

cependant (ce qu'il est, je l'avoue, difficile d'espérer) avait la patience de les parcourir de suite, il y trouverait, je pense, plus d'unité que la nature des sujets ne le fait supposer. Il y verrait surtout deux sentiments reparaître, presque à toutes les lignes : le dévouement à la vérité religieuse, telle qu'elle a été révélée au monde par l'Évangile et interprétée par l'Église, et un attachement non moins vif, mais mêlé de plus de trouble et de regrets, aux principes de la liberté politique. J'ai souvent entendu dire que ces deux sentiments étaient inconciliables : les trouvant réunis dans mon cœur et n'éprouvant aucune peine à faire marcher de concert dans mon esprit les idées auxquelles ils répondent, c'est à établir la possibilité de leur accord et l'utilité de l'appui qu'ils peuvent se prêter réciproquement que j'ai consacré la plupart de ces pages ; tel est l'esprit général qui les rassemble.

Mais, en expliquant cette pensée et ce but communs, je m'empresse pourtant d'en restreindre la portée. De l'accord de la religion et de la liberté on peut parler de bien des manières, et ces mots sont susceptibles de bien des acceptions différentes. Il est pour l'homme une liberté tout intérieure, toute philosophique, celle de déterminer sa volonté ou d'appliquer son intelligence comme il lui convient, de se porter, à ses risques et périls, vers le bien ou le mal, vers la vérité ou l'erreur. L'autorité religieuse ne supprime point ce noble apanage de l'être humain, mais elle en règle l'exercice. On peut étudier ces règles ; on peut se proposer de déterminer quelle part elles font au libre arbitre de l'homme, quel champ elles interdisent ou assignent à sa liberté d'examen. J'ai hâte de dire que, sauf quelques excursions philosophiques accessoires, ce n'est point de cette liberté-là ni des questions qui s'y rattachent que je me suis le plus souvent occupé. On ne trouvera point ici de traité métaphysique sur les rapports de la grâce et du libre arbitre, ni sur l'indépendance que la foi laisse à la raison. La liberté qui reparaît le plus souvent dans ces écrits est la liberté extérieure, la liberté civile, la liberté d'agir conformément aux lois de l'État et sous l'empire des pouvoirs qui le régissent. Ce sont les rapports de cette liberté-là avec l'autorité religieuse qui ont le plus souvent attiré mon attention. Et ici encore j'ai évité toute prétention trop élevée et toute préoccupation trop abstraite. Je n'ai point essayé de faire, même sur ce sujet, de théorie absolue, applicable indifféremment et impérieusement à tous les temps et à tous les pays. S'il y a pour les relations de la religion et de la politique un idéal suprême que l'esprit humain puisse atteindre, s'il y a réellement, comme Bossuet essayait de le démontrer, une *politique tirée de l'Écriture sainte*, ce n'est point à en déduire les principes que je me suis appliqué ; j'ai pris plus simplement, plus bourgeoisement, si j'ose

ainsi parler, et en me tenant plus près de terre, le temps présent comme il se présentait à moi, la société où je vis comme l'ont faite l'histoire et les révolutions, ces grands ministres de châtiment et de miséricorde que fait mouvoir à son gré la volonté divine ; j'ai pris le pays où je suis né comme le lieu où Dieu, m'ayant destiné à vivre, m'avait destiné à penser, et c'est en prenant conseil de cet état présent de la France auquel celui de l'Europe devient de jour en jour plus semblable, que je suis arrivé par des chemins divers à cette même conclusion : à savoir, que, loin d'être incompatibles, la religion et la liberté sont parmi nous inséparables, à ce point qu'une religion libérale est pour nous la seule possible, tandis que la liberté de la religion est destinée à devenir la garantie et l'auxiliaire de toute autre.

La démonstration de cette vérité est surtout résultée pour moi d'une comparaison constante (et dont on retrouvera la trace dans plusieurs travaux historiques) entre le passé et le présent de notre pays. La grande révolution qui a terminé le siècle dernier — cet événement sans pareil auquel il faut bien se rapporter en toutes choses, puisque pour y voir, soit une calamité, soit un bienfait, soit tout simplement une énigme, chacun y pense et en parle à propos de tout — a mis fin à un état de société qui, à travers beaucoup de modifications et une décadence prolongée, avait pourtant subsisté pendant de longues années. Sous ce régime trop calomnié assurément, il n'est nullement vrai, comme on l'a prétendu, que les hommes n'aient joui d'aucune liberté ni fait usage d'aucun droit. La vie ne serait point possible à de telles conditions, moins encore la gloire, et l'ancien régime a su traverser les âges et illustrer son souvenir. Mais il est vrai que la liberté, souvent très-large, accordée aux hommes qui vivaient sous les institutions d'autrefois, n'était point une liberté générale, reconnue comme inhérente à leur qualité d'homme ou de citoyen ; c'était une série, une gradation de libertés particulières, attribuées, à titre spécial, à telles classes, à tels corps dont chacun d'eux faisait partie. Ce n'était jamais le droit de tout le monde s'étendant à tout un ordre de faits ; c'était toujours le droit de quelques-uns à faire telle chose en particulier. La noblesse avait le droit de prétendre aux grandes charges militaires et politiques ; les familles magistrales avaient héréditairement le droit de juger. De grandes cités avaient leurs chartes qui leur assuraient le droit de s'administrer elles-mêmes ; l'Université de Paris enseignait en vertu du titre de sa constitution : ainsi commerçaient aussi les grandes compagnies industrielles, et, à leur modeste étage, les corporations ouvrières ne travaillaient qu'avec l'autorisation d'un parchemin royal précieusement conservé dans leurs archives à côté de la bannière de leur saint patron. Ces concessions, qui avaient été

souvent des conquêtes, ont suffi plus d'une fois, dans notre histoire, pour entretenir entre les hommes une émulation féconde, donner à l'activité générale un puissant aiguillon et tempérer utilement le pouvoir suprême. Mais nulle part elles ne s'étaient étendues et transformées jusqu'à devenir un droit général, soit de prétendre à tous les emplois, soit d'être jugé par ses pairs, soit d'enseigner, soit de commercer, soit de travailler. C'était, en un mot, en tout genre, le règne du privilége, en prenant cette expression dans son sens élevé et non dans son sens odieux : du privilége considéré, non comme la négation du droit d'autrui, mais comme la récompense du courage qui a su s'affranchir, par un effort isolé, de la servitude commune.

S'il y a une chose avérée en ce monde, c'est que, par une dispensation chaque jour plus claire de la Providence, le règne du privilége tend à cesser dans le monde que nous habitons. Parmi nous il a péri sans retour ; dans d'autres contrées, où son apparence subsiste, il s'affaisse dans l'impuissance ou se débat dans une agonie sans espoir. Les sociétés dont l'état politique appartient encore à ce qu'on est convenu d'appeler l'*ancien régime* sont véritablement pareilles à ces bâtiments vermoulus qu'un souffle ne peut agiter, qu'un choc ne peut atteindre sans en faire écrouler quelques parties. Que ce soit la révolution ou la guerre qui les touchent du doigt, la première émeute ou la première bataille suffit pour faire tomber des pans entiers de murailles et les laisser toutes démantelées à découvert devant l'orage. Chaque fois que le fracas d'une de ces chutes résonne, nous entendons s'élever parmi nous des cris de douleur et des cris de joie. Tout est perdu suivant les uns, tout est gagné suivant les autres. C'est l'ordre social qui achève de descendre dans l'abîme, c'est le progrès qui poursuit sa marche triomphale, s'écrie-t-on sur des tons divers, mais avec une égale exaltation. J'ai le regret de ne pouvoir m'associer à la vivacité d'aucun de ces sentiments. Je suis convaincu depuis si longtemps que l'ancien régime est fini, et j'ai si peu d'espoir ou de crainte de sa résurrection, que tout ce qui ne fait que confirmer une réalité, à mes yeux si évidente, me laisse, quoi que je fasse, parfaitement indifférent. Il me semble seulement que, si j'avais jamais beaucoup regretté l'ancien régime, depuis que la tombe s'est ouverte pour lui, mes larmes auraient eu le temps de sécher, et devant les signes éclatants de la volonté divine la résignation aurait déjà modéré l'excès de ma douleur. D'autre part, si je l'eusse même cordialement détesté, il me semble aussi que mon inimitié, depuis longtemps assouvie, se serait tempérée par la plénitude même de son triomphe, et que je n'insulterais pas si bruyamment les cendres d'un ennemi si bien mort. Veut-on même que je dise l'impression tout à fait singulière que ce souvenir m'a fait plus d'une fois éprouver? Toutes les fois que je vois dispa-

raître quelques vestiges de l'ancien régime, j'éprouve une sorte de soulagement par l'espérance que, quand enfin il n'en restera plus de traces, peut-être on n'en parlera plus, que son retour cessera d'être la chimère des uns et le cauchemar des autres, et qu'amis ou ennemis, au lieu d'attacher à ce fantôme leurs stériles regrets ou leurs inutiles colères, daigneront enfin se préoccuper des intérêts comme des périls du régime nouveau qui lui a succédé.

C'est bien, en effet, d'avoir aboli le privilége et établi le droit commun sur ses ruines; mais quelles seront les limites de ce fonds commun de droits; quelle part chacun de nous recueillera-t-il? Je trouve fort bon que cette part soit égale pour tous; mais cette assurance ne me suffit pas encore complétement, et j'attache de plus quelque importance à savoir si ce lot sera grand ou petit, large ou restreint. On peut, en effet, tout partager également, en ce monde, le mal comme le bien, la liberté comme la servitude, et jusqu'ici, il faut bien le dire, d'après le témoignage de l'histoire, en fait de libertés, ce sont plutôt leurs pertes que leurs gains que les hommes ont coutume de répartir entre eux sur le pied de parfaite égalité. Il est rarement arrivé, dans le monde, que des droits tout à fait égaux entre les citoyens d'un même pays ne soient pas devenus assez rapidement des droits tout à fait nuls, ou, pour parler le langage vulgaire, que la démocratie sans limites n'ait pas été le grand chemin du despotisme sans contrôle. L'égalité victorieuse qui se répand aujourd'hui sur le monde, avec une force, j'en conviens, et dans des formes tout à fait nouvelles, a-t-elle su se mettre à l'abri de ce vieux péril? Nous l'avons pensé longtemps : il faut bien convenir que notre sécurité était mal fondée. Une expérience qui s'accrédite en se prolongeant a démontré que les principes de l'égalité moderne pouvaient devenir, à l'occasion, aussi souples qu'habituellement ils paraissent fiers, et se prêter à l'obéissance tout aussi bien qu'à la liberté. Le pouvoir absolu a trouvé dans la constitution même de la société nouvelle des ressources que nous ne soupçonnions pas. Dans la ruine de toutes les grandeurs privées, dans la dissolution de toutes les corporations, les hommes n'étant plus que des unités égales, sans force quand elles sont isolées et toutes-puissantes quand elles s'additionnent au bout les unes des autres, chacun se trouve sans défense devant l'omnipotence capricieuse d'une majorité. Sous cette prépondérance collective, toute résistance particulière est écrasée, toute lutte est impossible, et ainsi se forme peu à peu, au centre de chaque nation, un être abstrait et gigantesque qu'on appelle l'État, représenté tantôt par une assemblée, tantôt par un homme, aujourd'hui république et demain monarchie, mais disposant toujours d'une masse immense de pouvoirs et de richesses, et qui agit incessamment par l'appât de l'ambi-

tion ou par le poids de la terreur sur la faiblesse des consciences et l'exiguïté des fortunes individuelles. En un mot, on voudrait en vain se le dissimuler, ce pouvoir absolu, qui n'était plus qu'un instrument usé et vieilli entre les débiles mains des antiques monarchies d'Europe, a repris parmi nous une vigueur nouvelle. En touchant un sol rasé par les révolutions, il s'est, comme Antée, renouvelé et rajeuni. Cette résurrection inattendue est pour les âmes soucieuses de leur liberté le seul péril vraiment à craindre. Quiconque en détourne ses regards pour aller chercher dans le passé l'objet de ses préoccupations, c'est celui-là, eût-il cent fois le mot de progrès à la bouche, qui est le rétrograde, l'esprit suranné, assiégé de vieilles chimères et insensible aux réalités nouvelles. Pour ma part, si l'on me dit que quelque part, dans un coin reculé de l'Europe, il y a encore des priviléges iniques et des lois intolérantes, des armées où le moindre soldat n'a pas, comme on dit, son bâton de maréchal dans sa giberne, et des supplices destinés à l'erreur involontaire, j'éprouve un regret sincère, mais exempt d'émotion. Ce sont là, je le sais, de vieux débris que le temps n'oubliera pas toujours, et qu'il va frapper demain d'un bout de son aile. Mais, si l'on me dit qu'au sein d'une nation populeuse, comblée de tous les biens de la civilisation nouvelle, l'universalité des suffrages populaires vient de créer une dictature, et qu'un pouvoir, parti d'en bas, va se dresser devant moi avec l'énergie de l'unité, centuplée par la puissance du nombre, je frémis et je sens que c'est là la puissance ennemie à qui la conscience et la dignité humaines ont à disputer l'avenir.

L'abolition du privilége n'a donc pas, comme nous l'avions trop aisément pensé, rendu la liberté assurée : quelques esprits chagrins disent même qu'elle l'a rendue impossible. N'allons pas si loin, le découragement inspire et excuse la lâcheté : bornons-nous à l'inquiétude, sentiment plus viril, puisqu'il oblige à la vigilance et à l'effort. Mais, si les temps nouveaux n'ont rien changé aux périls que peut courir la liberté, il est des points pourtant très-intéressants pour elle, qu'ils ont profondément modifiés ; ils ont rendu impossible, par exemple, un accord intime et durable entre le pouvoir absolu et l'autorité religieuse ; ils ont condamné la religion à chercher tôt ou tard dans la liberté un asile. Ils assurent ainsi à la liberté, dans un temps donné, le plus noble et le plus puissant des auxiliaires.

Dans les sociétés, en effet, qui admettent l'existence du privilége et recherchent son appui, le pouvoir absolu peut offrir à la religion, tranchons le mot, à l'Église (qui représente éminemment la religion dans le monde) une place et une liberté privilégiées. Les droits qu'il refuse au commun des hommes, un tel pouvoir peut les accorder à l'Église, à titre de faveur spéciale. En interdisant, par exemple, à la

masse de ceux qu'il détient sous le joug la faculté d'écrire, de parler, de penser même sans sa permission, il peut conférer cette faculté, à titre de prérogative particulière, aux ministres d'une religion favorisée. Dans le temps où le privilége était l'état commun de l'Europe, et où l'exception en tout genre faisait la règle, il n'y avait rien d'étonnant que l'Église eût le privilége de l'enseignement des peuples, comme d'autres avaient celui de la justice et du commerce. Cette situation, qui n'avait rien de surprenant pour personne, n'avait rien non plus d'humiliant pour l'Église, et elle lui a permis de vivre paisiblement, avec sa dignité souveraine et ses allures indépendantes, à côté d'autorités souvent violentes et despotiques. L'Église était, auprès de ces souverains de la terre, le représentant accrédité des droits de la conscience, chargé de parler pour elle et de la défendre. Et bien en prit à la conscience de trouver dans ces jours de force brutale un tel procureur pour plaider sa cause. Sans les immunités dont jouit alors l'Église, tous les biens sacrés dont elle était dépositaire eussent été livrés à l'ambition d'une tyrannie mobile et sans frein. Si le prêtre n'eût été lui-même un seigneur et un magistrat, il n'eût pu défendre devant le despotisme féodal ou judiciaire, devant les agressions des gens d'armes ou les sentences des gens du roi, l'indépendance spirituelle de la conscience. Il est des temps où, pour être libre, la seule ressource est d'être maître.

Mais cette situation privilégiée que faisaient à l'Église les pouvoirs même absolus d'autrefois, les pouvoirs absolus modernes ne pourraient plus la lui offrir. Fondés précisément sur le principe de l'égalité et sur l'unité indivisible de la souveraineté populaire, ils ne peuvent se prêter à aucune concession de prérogatives et à aucun partage de souveraineté. Sans manquer aux conditions même de leur existence, ils ne peuvent reconnaître à une classe d'hommes en particulier une nature de droits qu'ils refusent à la généralité. Ce qu'ils enlèvent aux uns ils ne peuvent le laisser aux autres. Il serait chimérique d'espérer d'eux de telles faveurs et inutile même de les obtenir : car, fussent-elles accordées aujourd'hui, demain, par cette force inexorable de la logique qui ne permet pas à la conséquence de dévier longtemps du principe, elles seraient nécessairement retirées. Il n'y a donc point, sous l'empire de tels pouvoirs, de place digne de la religion, où elle puisse s'asseoir la tête haute. Toutes les entraves que ces pouvoirs imposent à ceux qui les supportent, la religion et ses ministres seront sommés comme tout autre de les subir. Sous un tel régime, si la liberté de la presse, par exemple, disparaît des lois, les chefs de l'Église ne pourront publier leurs instructions pastorales que sous une censure préalable; les citoyens n'ont pas le droit général de s'associer, toute réunion religieuse et toute œuvre de charité devra

être munie du visa de la police. En un mot, là où l'égalité règne (et qui peut douter qu'elle règne et s'étende chaque jour parmi nous?), la religion ne peut jouir que de la part de liberté qui est réservée à tous, et doit souffrir la part de servitude qui est le lot commun. Elle n'a que le choix d'être opprimée ou libre avec tout le monde.

J'ose même penser, sans lui faire tort, que, sous l'empire d'un pouvoir absolu, comme celui qui est compatible avec les institutions démocratiques, c'est l'Église qui sera le plus tôt et le plus souvent opprimée; car l'Église forme une société véritable, spirituelle dans son principe, mais qui prend un corps par ses lois, par ses ministres, par ses cérémonies, et qui offre ainsi aux soupçons du pouvoir comme à la main de ses agents une prise à chaque instant saisissable. Or ce que le pouvoir absolu né de la démocratie doit, en vertu de sa nature, combattre par-dessus toutes choses, ce sont les sociétés particulières qui échappent à son autorité, et qui forment, comme on le dit, un État dans l'État. Fondé sur l'omnipotence de la majorité populaire et appuyé sur la centralisation administrative, il ne peut souffrir d'association qui ne relève pas de lui, et ne veut d'autre lien entre les hommes que celui dont il tient le premier anneau. Concentrant en lui-même la justice, l'armée, la politique, toute la vie sociale, en un mot, la tentation doit lui venir de faire rentrer la religion dans le faisceau commun dont sa main dispose. Il ne peut laisser longtemps la conscience en dehors de la prison où il détient, ou, si l'on veut, la caserne où il enrégimente toutes les facultés humaines. Il faut qu'il soit chef de la religion comme du reste, sous peine de laisser incomplets l'harmonieux ensemble et le beau idéal de la centralisation. En un mot, quand la société reconnaissait des classes diverses entre les hommes, elle avait pu faire de l'Église un ordre dans l'État; aujourd'hui qu'il n'y a plus d'ordres, l'État ne peut lui offrir que de former une branche d'administration et un service public.

Elle ne s'y résignera pas : pour accepter de prendre ainsi place au second degré d'une hiérarchie humaine, et de ne commander qu'à la condition d'obéir, elle est d'une naissance trop haute et d'un naturel trop fier. Pour éviter cette loi commune d'obéissance, tôt ou tard, par nécessité, si ce n'est par goût, c'est le droit commun de la liberté qu'il lui faudra invoquer. La religion entrera ainsi inévitablement, pour son propre salut et sa dignité personnelle, dans le camp de la liberté; elle y apportera, avec son inébranlable énergie, toutes les forces de conviction et de cohésion dont elle dispose. C'est un résultat certain dont les symptômes, depuis longtemps visibles, mais un instant effacés, redeviennent aujourd'hui même plus apparents. Enfant de l'Église, je m'y résigne sans crainte; ami de la liberté, j'y applaudis sans réserve. L'unique mérite de ces écrits est d'avoir at-

tendu constamment et annoncé ce jour inévitable, alors même qu'il paraissait s'éloigner et que d'autres s'efforçaient de le fuir. C'est aussi leur seul titre à l'intérêt du lecteur.

CORRESPONDANCE.

On nous écrit du Piémont :

« Malgré la fusion proclamée, il y a peu de jours encore, la position parlementaire du ministère piémontais est très-gravement compromise. L'opposition s'est manifestée dès la nomination du président de la Chambre des députés. M. Lanza, ancien ministre des finances, candidat ministériel, n'est passé qu'au scrutin de ballottage, et M. Rattazzi, le candidat de l'opposition, a réuni soixante-huit voix. Vous savez que les conservateurs ont été complétement exclus de la Chambre. Quoiqu'on se soit réjoui au premier moment d'un pareil succès, M. de Cavour regrettera sous peu, soyez-en sûrs, leur absence. La droite lui était très-utile à deux points de vue. D'une part, s'il s'agissait de faire passer une loi d'ordre ou de résister à des entraînements irréfléchis, il y trouvait un appui constant et sûr. De l'autre, il s'en servait comme d'un épouvantail vis-à-vis de la gauche. « Vous me trouvez peu libéral, disait-il ; eh bien ! renversez-moi, et vous aurez la satisfaction d'amener M. de Revel. » Cette ressource évanouie, M. de Cavour se trouve seul en face du parti ultra-libéral, et il en sera débordé. Déjà la question de Nice a ébranlé profondément la popularité du premier ministre. L'année dernière, au moment où la guerre éclatait avec l'Autriche, M. de Cavour rallia tout ce qu'il y avait de plus exalté dans le parti démocratique. C'était le temps des promesses et du désintéressement ; on proclamait pour l'Italie la nécessité d'être libre jusqu'à l'Adriatique; on disait que, le temps des conquêtes étant passé, on faisait la guerre, du moins de la part de la France, pour une idée. Et le parti démocratique d'applaudir. Maintenant ce parti en revient à maudire encore une fois l'Empereur Napoléon et il lui associe, dans ses anathèmes, M. de Cavour. Non-seulement la fraction qu'on pourrait appeler des républicains convertis, MM. Cattaneo, Sistori, Bertani, tous Milanais, se sépare du cabinet ; mais, en dehors du parlement, le parti mazzinien pur se réorganise et fait reparaître à Gênes son journal : l'*Unité italienne*. On se croirait aux jours de l'expédition de Rome, en 1849, tant est grand le tapage de ce parti contre la politique de Napoléon III. Garibaldi, le héros de la révolution, a prononcé à la Chambre, à propos de la cession de Nice, des paroles bien dures pour les Tuileries : « Quant à moi, « a-t-il dit, je n'aurais jamais stipulé ce traité et j'aurais tout risqué plutôt « que de me jeter dans le vasselage du maître de la France ! » La discussion se passionnait, et M. Boggio, un éclaireur du ministère, formula, pour sauver M. de Cavour, un ordre du jour qui renferme un blâme formel pour le cabinet, puisqu'il l'invite à prendre les mesures nécessaires pour sauve-

garder la liberté du vote des Niçois. Au scrutin, quinze voix de majorité, au nombre desquelles il faut compter celles des six ministres députés, ont assuré le triomphe du ministère; mais la victoire n'en est pas moins sanglante et l'orage éclatera plus violent encore lors de la discussion du traité de cession, qui aura lieu après que le roi sera de retour du voyage qu'il fait en ce moment dans l'Italie centrale.

« A l'occasion de ce grand débat parlementaire, M. de Cavour produira les pièces diplomatiques et exposera les raisons qui l'ont déterminé à ce sacrifice, raisons majeures qui tiennent, dit-il, à l'ensemble de son système politique. Je réserve donc toute appréciation à cet égard ; je constate seulement l'impression très-pénible que la publication de ce traité a produite ici dans tous les partis sans exception, et la dissidence qui s'est produite à cettte occasion dans la Chambre et qui deviendra bientôt une rupture. Les conséquences en peuvent être immenses. Le pouvoir passant à la gauche, que vont renforcer immanquablement les élections supplémentaires et le refroidissement de ce parti avec la France : voilà les effets tout naturels de cet état de choses. N'avais-je pas raison de vous prédire que M. de Cavour regretterait amèrement les conservateurs de la précédente législature?

« Quelle leçon et quelle vengeance d'en-haut! M. de Cavour va être renversé par ceux-là même auxquels il avait sacrifié ses anciens principes, les droits de la conscience et ceux du Saint-Siége.

« Il n'est bruit à Turin, ces jours-ci, que des démissions présentées au roi par des officiers de sa maison, gentilshommes de la plus grande naissance, profondément dévoués à la personne royale et soldats intrépides. Ces braves militaires ont déclaré nettement à Sa Majesté que leur conscience de catholiques les empêchait de l'accompagner dans les Romagnes. Cet exemple, venu de telles personnes, a produit une sensation qui ne s'effacera pas de sitôt.

« Ajoutons que les catholiques ont tressailli de joie en voyant le général de La Moricière se mettre à la tête des armées pontificales. Évidemment la Providence a de grandes vues sur Pie IX, puisqu'elle amène à son service une aussi noble et aussi pure illustration militaire. »

Pour extrait :

Le Secrétaire de la Rédaction, P. Douhaire.

BIBLIOGRAPHIE

ÉTIENNE MARCEL ET LE GOUVERNEMENT DE LA BOURGEOISIE, AU QUATORZIÈME SIÈCLE, 1356-1358, par G. T. PERRENS. — Paris, *Hachette*, 1860.

M. Perrens a pensé avec raison que le grand mouvement politique qui signala les dernières années du règne de Jean II et la régence du duc de Normandie, son fils, pendant la captivité de ce prince en Angleterre, méritait une attention toute spéciale. Ne faut-il pas voir dans les états généraux de cette époque les précurseurs de ceux de 1789? Leurs tentatives de réformes si infructueuses ne présentent-elles pas une grande analogie avec celles qui devaient triompher quatre siècles plus tard? C'est ce que s'est demandé l'auteur d'*Étienne Marcel*. Après avoir lu ce livre, nous ne partageons pas l'admiration de M. Perrens pour le prévôt des marchands de Paris; il nous est impossible de voir dans son héros un citoyen plein de désintéressement et de vertu, dont le tort serait d'être venu à une époque où il ne pouvait être compris ni suivi par le grand nombre.

Le gouvernement de la France était alors loin d'être fixé. La royauté luttait contre des seigneurs féodaux, encore tout-puissants, qui avaient pour chef un prince étranger, le roi d'Angleterre. Les domaines de ce redoutable vassal étaient à la fois plus considérables et plus riches que ceux de son suzerain; les communes avaient pour la plupart conservé leurs chartes et leurs privilèges. Les états généraux s'assemblaient, sinon périodiquement, au moins très-fréquemment; le droit de la nation de consentir les impôts et les subsides nécessaires pour l'entretien d'une armée et de l'administration centrale était reconnu par tous.

Le gouvernement représentatif allait peut-être se fonder. Mais les différents ordres de l'État, au lieu d'associer leurs efforts pour faire respecter leurs droits, voulurent absorber tous les privilèges et toutes les prérogatives de l'autorité publique.

Le tiers état se montra-t-il plus intelligent et moins absolu que les deux autres ordres? M. Perrens paraît le croire, c'est l'idée qui domine son

ouvrage. Il montre pour la noblesse une très-grande rigueur, il signale ses fautes; il nous paraît même lui en attribuer de la meilleure foi du monde un certain nombre qu'elle n'a pas commises. La description fort intéressante qu'il donne des scènes de la Jacquerie s'inspire des mêmes sentiments; les excès des Jacques sont singulièrement atténués : l'auteur montre une grande préférence pour les documents qui racontent avec le moins d'horreur ces tristes scènes de notre histoire; il attache aussi une importance exagérée à ceux qui rendent compte des exactions des seigneurs, avant et après cette guerre civile. Les adversaires du prévôt de Paris, le roi Jean, le duc de Normandie qui fut plus tard Charles le Sage, sont jugés avec une extrême sévérité. M. Perrens a bien raison de leur reprocher ces constantes altérations des monnaies qui impriment une si grande tache à la mémoire des premiers Valois; mais quel était le pouvoir qui n'usait pas alors de semblables moyens? Le règne d'Étienne Marcel ne dura pas fort longtemps, et cependant (c'est M. Perrens qui nous le dit) il y eut aussi par ses ordres des altérations de monnaies à Paris. Si le roi et le régent sont fort durement traités, Charles le Mauvais, roi de Navarre, nous est présenté, au contraire, sous un jour plus favorable qu'il ne l'a été jusqu'à présent. Là encore nous doutons que l'auteur redresse les jugements de l'histoire, il nous semble qu'il ne réussit pas mieux à réhabiliter Charles le Mauvais qu'à faire d'Étienne Marcel le type du bon citoyen.

Si nous nous rendons à l'avis de M. Perrens, il faut faire fort peu de cas de tout ce que les contemporains ont pu nous transmettre sur ces événements. La bourgeoisie fut alors vaincue par ses ennemis, et ce sont ces derniers qui ont écrit l'histoire ou qui l'ont fait écrire.

Or nous croyons peu, quant à nous, à ces conspirations contre la vérité, qui feraient de l'histoire l'humble servante de la fortune. Les annales du monde entier protestent contre de semblables assertions. Les empereurs ont pu tuer Helvidius et Thraséas, l'histoire a vengé ces nobles victimes et a flétri leurs bourreaux. Étienne Marcel a été jugé trop sévèrement à d'autres époques, mais il ne nous paraît pas mériter le piédestal sur lequel on voudrait le placer aujourd'hui. Il a échoué parce qu'il voulait une révolution, et parce qu'il ne tenait aucun compte des intérêts si complexes que tout réformateur sage doit s'appliquer à satisfaire. Il alla toujours en s'isolant de plus en plus. Il compta d'abord parmi ses partisans quelques membres des deux ordres privilégiés et les représentants des communes; la noblesse et le clergé l'abandonnèrent les premiers; puis presque toutes les communes du royaume se séparèrent de lui; enfin, il se forma dans cette bourgeoisie parisienne, à laquelle il avait voulu soumettre toute la France, des divisions qui amenèrent à elles seules le triomphe de l'autorité royale.

Ces tentatives alors infructueuses de centralisation administrative au profit de Paris eurent de déplorables effets.

« Depuis ce temps-là, dit Mézeray, l'extrême confusion que les guerres des « Anglais causèrent dans ce royaume y ayant renversé tous les anciens « ordres, et chacun se trouvant plus occupé à songer à sa propre conser- « vation qu'à maintenir les droits du public, il n'y a plus eu de véritables

« états, et le pouvoir de faire des impôts est demeuré à la discrétion du sou-
« verain sans en prendre l'avis des peuples. »

« Ces paroles sont caractéristiques, ajoute M. de Larcy dans ses *Études
« historiques sur les vicissitudes politiques de la France*[1]. Quoiqu'il y ait eu
« des états généraux après le roi Jean, quoique ceux qui ont été tenus
« avant son règne n'aient jamais eu une forme bien régulière ni une action
« bien décisive sur la législation, il n'en est pas moins certain qu'avant 1356
« toutes les tendances allaient vers ce gouvernement des *véritables états*
« dont parle Mézeray, et que, si l'on a paru y revenir quelquefois, ce n'a été
« que pour s'en éloigner de plus en plus. L'instinct du vieil historien a senti
« ce qu'il y avait eu d'irréparable dans ce triste avortement. »

La responsabilité de ces tristes résultats ne doit pas remonter à Étienne Marcel seul; mais il nous semble impossible, même après avoir lu l'ouvrage dont nous rendons compte, de ne pas lui en attribuer une large part.

Si nous différons complétement avec M. Perrens sur le caractère et sur l'appréciation des actes des révolutionnaires de 1358, nous sommes loin de méconnaître la valeur de son travail. L'auteur a puisé ses renseignements avec discernement et intelligence dans tous les écrits contemporains et dans les ouvrages historiques publiés sur cette époque; il donne avec une rare impartialité les documents qui contredisent son système comme ceux qui l'appuient. S'il se laisse entraîner par une sympathie irrésistible pour le prévôt des marchands de Paris, il ne passe sous silence aucun des faits qui mettent ses lecteurs à même de contrôler ses préférences et ses opinions. Enfin, ce livre est écrit dans ce style grave, précis et élégant, qui est si nécessaire à l'histoire; il sera consulté utilement par tous ceux qui recherchent les origines de notre gouvernement, et sera également lu avec plaisir par tous ceux qui, en bien plus grand nombre, savent jouir d'un récit historique bien composé.

Henry Moreau.

LE CATHOLICISME PRÉSENTÉ DANS L'ENSEMBLE DE SES PREUVES, par M. Baguenault de Puchesse. 2 vol in-12, chez Gaume.

Par son caractère autant que par sa méthode, ce livre d'un laïque rappelle le temps où les hommes du monde ne se croyaient pas dispensés d'étudier la théologie. Comme les chrétiens de ce temps, M. Baguenault est un de ces esprits lucides et précis qui veulent se rendre compte de leur foi et la fortifier contre les erreurs de leur époque. Convaincu que les hommes disposés comme lui sont plus nombreux qu'on ne pense, il a cru leur être utile en publiant les études qu'il avait faites pour lui-même dans le secret du cabinet. Procédant comme M. Nicolas, mais sans l'imiter et sans entrer dans des développements aussi vastes, il a voulu concentrer dans un résumé substantiel tous les amas de preuves élevés autour de la vérité catholique par ses diverses écoles de défenseurs, depuis que le bélier de l'incrédulité s'est

[1] Paris. Michel Lévy.

attaqué à ses fondements. Le caractère propre de son livre est indiqué dans le titre : c'est vraiment *le catholicisme dans l'ensemble de ses preuves.* L'arsenal catholique vous épouvantant peut-être par ses vastes dimensions et ses immenses perspectives, voici un guide intelligent qui se charge de vous en faire parcourir toutes les salles dans le court espace de deux volumes. Tout s'y trouve réparti sous les six chefs suivants : *Preuves naturelles*, *preuves historiques*, *preuves scientifiques*, *preuves dogmatiques*, *preuves morales* et *preuves philosophiques*.

Sous le titre un peu contestable de *Preuves naturelles*, l'auteur a rangé d'abord les considérations et les témoignages qui remontent au berceau du genre humain et à cette loi primitive appelée loi de nature par opposition à la constitution judaïque, encore bien qu'elle renfermât déjà des vérités surnaturelles. Il ne faut pas s'effrayer de deux chapitres philosophiques où le désir de glisser entre les opinions, controversées de nos jours, sur les premiers besoins de l'intelligence humaine, a retenu l'auteur dans un certain vague. Bientôt, profitant des utiles recherches de l'école lamennaisienne, sans lui emprunter son esprit de système et ses exagérations, il va résumer les traditions universelles, d'abord celles qui portent sur des vérités démontrables d'ailleurs par la raison naturelle, puis celles qui, touchant à des vérités *positives* « se rapportent plus spécialement au dogme catholique. » Un savant tableau de la dégradation intellectuelle et morale du monde antique sert d'introduction à la seconde partie, où sont exposées les *Preuves historiques* du judaïsme et du christianisme. Ici les pas de l'auteur s'affermissent en suivant la trace vigoureuse de Bossuet dans la seconde partie de l'*Histoire universelle*. Il touche successivement à tous ces grands points de l'histoire mis en lumière, depuis le dernier siècle surtout, par les apologistes de l'école de Bergier et de Frayssinous : Moïse, la Bible, les prophètes, la venue de Jésus-Christ, ses miracles, ses apôtres, l'Évangile, la propagation du christianisme et l'étrange survivance des Juifs. Au centre de l'histoire la divine figure du Sauveur resplendit dans une lumière qui exclut toute illusion :

« Quand Jésus-Christ vint au monde, la fable avait fui de la terre ; depuis « longtemps le règne des mythes était passé; les traditions confuses « avaient fait place à l'histoire; les faits avaient succédé aux symboles : « plus qu'aucun autre, le peuple juif était un peuple historique et spirituel, « s'appuyant, d'époque en époque, sur son histoire formelle et sur ses au- « thentiques écrivains. Certes, ce n'est pas au temps de Cicéron, de César « et de Tibère qu'une idée pouvait grandir obscurément, qu'une ancienne « allégorie pouvait se changer en dogme, ou une invention poétique passer « du domaine de l'imagination populaire à la croyance des hommes sé- « rieux. Le mythe ne connaît pas de témoins oculaires, d'apôtres, de con- « fesseurs, de contemporains. Laissons donc à leurs rêveries nuageuses « ceux qui veulent supposer que le Messie est une fiction, ses œuvres et ses « enseignements de chimériques allégories : comme si les relations pu- « bliques, les témoignages contemporains, les récits des disciples, les « aveux des ennemis, la haine furieuse des tyrans, les flots de sang des « martyrs, les livres saints et les livres profanes, ne se réunissaient pas tous

« ensemble pour élever au plus haut degré de certitude historique les faits « de Jésus-Christ ! » (T. I, p. 203.)

Arrivé au terme de la démonstration historique du christianisme, l'auteur s'établit, au sein des sciences modernes, en homme qui les possède, et, dans sa troisième partie, la plus remarquable de toutes à notre avis, il déroule les *Preuves scientifiques* relatives à la création, au déluge, à l'unité et à la dispersion de l'espèce humaine, à l'histoire des anciens peuples. Après l'Ancien Testament, le Nouveau bénéficie de tous les travaux de l'érudition moderne, et spécialement des études orientales. Ainsi se complète la démonstration extrinsèque du christianisme. Le second volume, destiné à la démonstration intrinsèque, va s'ouvrir par les *Preuves dogmatiques*.

L'auteur se propose d'y faire voir la grandeur et la simplicité des dogmes chrétiens et leur profonde harmonie avec les données rationnelles qu'ils sont destinés à compléter. Nous partageons tout à fait la pensée du R. P. Lacordaire, dans la belle lettre qui se trouve en tête des *Études* de M. Nicolas, sur l'utilité de ce genre de preuves. Disons aussi que c'est le côté le moins avancé de l'apologétique moderne. Les spéculations de la scolastique ont été presque abandonnées depuis deux ou trois siècles pour les recherches de la théologie positive. Elles auraient besoin d'être reprises et poursuivies avec le vocabulaire de la philosophie moderne, pour devenir accessibles à tous. Ce vœu se présente naturellement à l'esprit en parcourant cette partie de l'ouvrage qui nous occupe.

L'harmonie de la doctrine catholique avec les besoins moraux de l'homme, de la famille, de la société, de l'humanité tout entière, était plus facile à démontrer. Depuis vingt ans, la chaire de Notre-Dame surtout a projeté d'immortels rayons sur cette face du christianisme, et, quoique ce genre de preuves tout spécialement approprié à notre époque ait besoin d'un certain développement pour produire tout son effet, ce ne sera pas sans un vif intérêt qu'on les trouvera resserrées en un petit nombre de pages sous le nom de *Preuves morales*. Nous ne discuterons pas, d'ailleurs, toutes les opinions ni toutes les questions historiques soulevées par l'auteur, quelque parti qu'il ait cru devoir embrasser. Nous n'examinerons pas non plus si, dans la dernière partie, *Preuves philosophiques*, en constatant l'impuissance de la philosophie par son histoire, l'auteur n'a pas quelquefois trop perdu de vue cette grande parole de saint Augustin : *Multis quidem sæculis multisque contentionibus, sed tamen eliquata est, ut opinor, una verissimæ philosophiæ disciplina* (Contra Academ., III, 19); si, dans les témoignages des philosophes, il n'a pas quelquefois pris pour des aveux raisonnables les exagérations sceptiques de certains rationalistes désespérés. Mais, en somme, si la forme est parfois un peu indécise, la pensée est exacte ; la voici formulée par l'auteur lui-même (p. 286) : « C'est la raison prise dans « son sens le plus élevé qui est le dernier mot de toute argumentation, et « donne la dernière sanction à toutes les preuves, etc... Elle devient « successivement, par *ce qu'elle ne peut pas* et par *ce quelle peut*, la dé- « monstration la plus péremptoire du christianisme » (p. 302). Impuissante à fonder un système de vérité, tel du moins qu'il puisse suffire aux

besoins de l'humanité, elle résout, d'ailleurs, d'elle-même les diverses objections qu'elle avait soulevées contre la vérité révélée, et elle proclame l'invincibilité du catholicisme qui lui donne en retour la puissance et la fécondité.

L'ouvrage se termine par une comparaison rapide entre le catholicisme et les doctrines religieuses qui lui disputent l'empire du monde. Puis vient une note intéressante sur le protestantisme. En somme, et malgré les quelques légères imperfections que nous n'avons pas craint d'y signaler, c'est là vraiment un très-bon ouvrage. La haute approbation de Mgr l'évêque d'Orléans en est la meilleure garantie.

L'abbé L. F. Brugère.

DE MENTE SANCTI BONAVENTURÆ CIRCA MODUM QUO DEUS AB HOMINE COGNOSCITUR. Edidit G. C. Ubaghs, in Universitate catholica Lovaniensi philosophiæ professor ordinarius. — Paris, *Lethielleux*, rue Bonaparte, 66, in-16.

Ce petit traité est l'œuvre d'un pieux et savant ecclésiastique, « ancien professeur de philosophie, aujourd'hui professeur de théologie, » à qui sa modestie a empêché d'y mettre son nom. L'éditeur, M. Ubaghs, s'est contenté de « modifier quelque peu la forme de la composition, » qui n'avait point été conçue en prévision de la publicité qu'elle reçoit aujourd'hui, et de prendre sous son patronage direct, et en quelque sorte officiel, les doctrines philosophiques qui y sont exposées et développées.

Comment l'homme connaît-il Dieu ?

Il ne s'agit point ici des *moyens* par lesquels l'homme arrive à la connaissance de l'Être infini, mais bien de la *manière* dont cette connaissance s'opère, une fois que l'homme y est arrivé. En connaissant Dieu, est-ce *lui-même* que nous voyons, ou seulement son *idée?* Le voyons-nous directement, ou indirectement? médiatement, ou immédiatement ? La question n'est plus posée entre ces deux ennemis un peu passés de mode que l'on appelle le *rationalisme* et le *traditionalisme*, et au sujet desquels Rome s'est suffisamment expliquée; mais entre ceux que les initiés appellent, par des noms toujours un peu effarouchants pour l'oreille, l'*ontologisme* et l'*intermédiarisme.* M. Ubaghs s'est prononcé depuis longtemps en faveur du premier, et c'est encore cette cause qu'il vient soutenir aujourd'hui, de concert avec son client anonyme.

Mais à quoi bon ces longs débats sur des questions qui ne sont, pour ainsi parler, que les curiosités de la science, et dans lesquelles on ne peut voir tout au plus qu'un noble amusement entre esprits adonnés à la métaphysique? Curiosités et amusement peut-être, mais assurément choses fort importantes et fort sérieuses, car elles intéressent directement, d'une part, la défense de la raison contre le scepticisme, et, de l'autre, les rapports d'harmonie et de convenance qu'il sera toujours très-souhaitable de voir établis et maintenus entre nos mystères chrétiens et cette même raison naturelle.

Mais l'ontologisme, a-t-on dit encore, n'établit-il pas une confusion dangereuse et coupable entre l'ordre de la nature et celui de la grâce, la vision actuelle et la vision béatifique? Ses défenseurs se contentent de faire observer qu'il y a une différence du tout au tout entre voir Dieu *lui-même* et voir Dieu *en lui-même*.

M. Ubaghs, du reste, ne prétend en aucune façon ériger l'ontologisme en *dogme;* il tient seulement à constater que ce n'est point une *hérésie*. On le croira sans peine si l'on parcourt la longue liste des Pères et des Docteurs, des théologiens catholiques et des philosophes de la grande tradition, qui, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, lui ont donné la préférence. Saint Bonaventure traite la question sous trois points de vue successifs, dont les deux premiers ne sont qu'indirects : l'Homme-Dieu, l'homme innocent, l'homme déchu. Les sentiments du Docteur séraphique sont des plus manifestes, sans que ses raisonnements et sa terminologie soient pour autant de facile digestion; mais les *notanda* et *colligenda* du commentateur sont si nets et si clairs, que les esprits les moins rompus aux formes scolastiques les aborderont, grâce à lui, sans fatigue et sans peine.

J. A. Schmit.

ESQUISSE D'UN TRAITÉ SUR LA SOUVERAINETÉ TEMPORELLE DU PAPE, par Mgr Pavy, évêque d'Alger. 1 vol. grand in-8. Paris, chez Challamel.

« On se demandera comment, après tant de doctes publications, nous venons reprendre une thèse qui semble être épuisée pour la solidité du fond, et qui ne peut être ni dépassée ni égalée pour la beauté de la forme. »

Telle est l'objection que se fait Mgr l'évêque d'Alger et à laquelle il s'empresse de répondre. Que le savant prélat nous permette de le lui dire : c'était là un soin inutile. Personne ne s'étonnera qu'un évêque renommé pour sa science autant que pour son zèle ait entrepris de traiter dans son ensemble et avec l'étendue qu'elle réclame une question de premier ordre, que la polémique, si brillante qu'elle ait pu être, n'a qu'assez légèrement effleurée jusqu'ici. En outre, si le reproche d'arriver tard pouvait être fait à quelqu'un, ce n'est pas à Mgr l'évêque d'Alger qu'il y aurait lieu de l'adresser. Le premier de tous les évêques de France, Mgr Pavy a signalé, quand tant de gens comptaient encore sur les promesses officielles, le danger que courait la Papauté et invité les fidèles à ne plus compter que sur Dieu [1]. Dès lors, le vigilant prélat éclairait son clergé sur les questions qui allaient se débattre dans la presse, et lui donnait, dans la mesure que comportaient ses instructions pastorales, les enseignements qu'il développe aujour-

[1] La lettre dont nous parlons est du 25 août 1859; elle a ouvert, avec celle de Mgr l'évêque d'Arras, qui est postérieure d'un mois, la série des manifestations épiscopales auxquelles le soulèvement des Romagnes a donné lieu.

d'hui sous une forme plus savante. Qu'un travail comme celui qu'il livre en ce moment au public n'ait pas été improvisé, personne n'en sera surpris.

Ce n'est pas en effet un opuscule comme il en a tant paru, mais un grand et savant traité, que nous devons au successeur des Augustin et des Cyprien. Mgr Pavy y aborde de front la question de la souveraineté pontificale et tous les problèmes qu'elle soulève, l'examinant à la fois en historien, en publiciste, en théologien, et, sur tous les points, allant droit et ferme au fond du sujet.

Fidèle aux sévères méthodes de l'enseignement théologique où il a brillé jadis, le docte prélat divise son livre en deux parties : l'une historique et l'autre philosophique ; la première consacrée au tableau de la fondation et des vicissitudes de la souveraineté temporelle des papes ; la seconde réservée à la discussion des principes sur lesquels repose la légitimité de cette souveraineté.

La première partie est un résumé très-dramatique et très-intéressant de la lutte que les Papes ont soutenue à titre de princes temporels contre leurs voisins immédiats ou contre les souverains qui, à différentes époques, ont essayé d'établir une domination universelle et suprême. Ainsi détachée des autres, cette page des combats de l'Église est saisissante. Mgr l'évêque d'Alger en a encore augmenté l'effet par la sobriété dans le récit et l'élévation dans la critique. Un mot, une qualification sévère, voilà tout ce qu'il se permet contre les auteurs des attentats dont les souverains pontifes ont eu le plus à souffrir. C'est moins à la caractérisation des faits qu'il s'attache qu'à la recherche des causes qui les ont amenés. On ne saurait expliquer avec plus de pénétration le jeu des ambitions qui se sont successivement heurtées à la Papauté : celle des Lombards que par deux fois brisa le zèle chrétien de la dynastie carlovingienne ; celle de la féodalité romaine, qui succomba sous les empereurs saxons ; celle des Saxons eux-mêmes, des Hohenstauffen, des démagogues du moyen âge, des rois français et des révolutionnaires du commencement de ce siècle. L'ancien professeur de la Faculté de Lyon se retrouve ici avec l'étendue et l'ingénieuse originalité de sa science historique.

Il divise en trois phases la durée de la domination temporelle du Saint-Siége.

La première, qu'il appelle phase de préparation latente, s'étend de l'origine de l'Église à l'intervention des Carlovingiens en Italie : l'Église, durant cette période, a des domaines, et même de fort nombreux, qui tentent les empereurs et les princes barbares ; mais, quoi qu'en dise une légende encore admise aujourd'hui par une certaine école historique, elle n'a pas été par Constantin constituée souveraine, et ses chefs n'ont pas été faits princes.

La seconde est la phase de constitution légale et de possession, qui est en même temps et par suite une phase de combat et d'accroissement. Pepin a, — non pas donné, — mais *restitué* au pontife romain les villes qui lui appartenaient, les unes depuis des siècles, les autres depuis la chute de l'Exarchat, comme le prouve le silence gardé dans l'acte authentique au sujet de Rome et des autres villes que n'avaient point enlevées les Lombards. Dès lors, le Pape est considéré comme *seigneur* des domaines qu'il

possède. Plus tard, relevant le titre romain d'*imperator*, le Pape le confère à Charlemagne, qui n'y voit qu'un droit à la tutelle du Saint-Siége. Mais les princes de la maison de Saxe entendent ce titre autrement, et, interprétant en faveur de leur ambition certaines démarches des Papes, commencent à se considérer comme souverains de Rome et à traiter les Papes comme leurs vassaux. Alors éclate une lutte terrible de trois siècles, compliquée d'insurrections féodales et républicaines, dans laquelle s'usent deux dynasties d'empereurs et qui finit, pour la Papauté, par un établissement territorial égal à celui qu'elle offrait naguère aux yeux du monde.

Alors la lutte change de terrain, et c'est un roi de France qui entre en lice avec la Papauté. Longtemps captive du Français, la Papauté ne lui échappe que pour se débattre sous la main des empereurs. Enfin, le seizième siècle entrant dans sa seconde période, elle se voit affranchie de toute compétition et en libre possession de ses antiques domaines.

Voilà les deux périodes qu'étudie Mgr l'évêque d'Alger; la troisième, la période de possession paisible, n'entrait point, à proprement parler, dans son plan; aussi n'en signale-t-il que la fin, c'est-à-dire le moment où la lutte reprend plus formidable pour s'interrompre un instant et recommencer sous nos yeux.

Cette longue série de combats produit sur l'âme un effet salutaire. A la vue des périls qu'a traversés la Papauté, on se sent moins inquiet sur l'issue de l'orage dont elle est aujourd'hui battue. Ce précis historique est donc une bonne introduction à la seconde partie du livre de Mgr Pavy, il dispose à suivre l'auteur avec plus de calme sur le terrain abstrait des principes où il s'engage ensuite.

Donc, après avoir cherché dans l'histoire les titres sur lesquels s'appuie la souveraineté temporelle des Papes, Mgr l'évêque d'Alger discute la valeur de ces titres. Puis, une fois cette appréciation de principes faite, il expose les conclusions rigoureuses qui en découlent et en fait l'application aux événements contemporains. Cette seconde partie de son ouvrage comprend ainsi deux dissertations : l'une, qui a pour objet les droits des Papes à la souveraineté temporelle des États romains, et où le prélat établit la nécessité de l'alliance des deux pouvoirs dans la Papauté, et expose les titres historiques qui en constituent la légitimité; — l'autre, où sont déduites les conséquences de la légitimité du pouvoir temporel et où il est traité de l'inviolabilité du domaine des Papes, des devoirs des nations et des princes chrétiens à l'égard de cette souveraineté, de l'institution de la Papauté dans ses rapports avec l'équilibre européen, de la personne des souverains pontifes et de leurs relations avec leurs sujets.

Nous ne saurions, on le conçoit, entreprendre de resserrer en quelques lignes une succession de principes et de corollaires rigoureusement enchaînés et que le prélat, généralement sobre dans sa diction, a lui-même déjà singulièrement condensés. Notre but d'ailleurs a moins été ici de faire connaître le livre de Mgr l'évêque d'Alger que de le signaler aux lecteurs. Sa recommandation est dans son titre et dans le nom de son auteur.

P. Douhaire.

M. V. de Laprade donne en ce moment une nouvelle et définitive édition de ses poésies. Cette édition formera 3 vol. in-12. Toutes les œuvres du poëte s'y trouveront avec leurs titres primitifs, et — détail important pour la critique — dans l'ordre de leur publication première. Deux volumes viennent de paraître (chez Michel Lévy). Le premier comprend *Psyché* et les *Odes et Poëmes*, arrivés à leur troisième édition ; plus trois pièces retirées des *Symphonies* (*Fausta*, *Utopie*, *Bénédiction sur la montagne*) ; et deux morceaux encore inédits : *A Lyon* et *A la Provence*. La préface de ce volume est celle de la seconde édition où M. V. de Laprade explique et justifie, contre les insinuations d'une critique défiante, le symbolisme platonicien, qu'à l'exemple de Ballanche il avait adopté dans ses premiers poëmes.

Le deuxième volume se compose des *Poëmes évangéliques*, parvenus aussi à leur troisième édition, et a, pour préface, le viril fragment intitulé : *Un Chapitre de la poétique chrétienne*, dont le *Correspondant* a eu les prémisses, page éloquente où le poëte montre à la muse épuisée la source où elle pourrait se régénérer.

Les *Symphonies* et les *Idyles héroïques*, accompagnées de quelques pièces nouvelles, formeront le troisième volume, qui s'imprime en ce moment.

On pourra suivre ainsi dans son développement et ses épanouissements successifs, et chaque fois plus splendides et plus larges, cette muse un peu trop voilée peut-être et trop éprise de mystère et de solitude, mais qui vient de prouver qu'en descendant parmi les hommes elle saurait en soutenir les regards et leur dire énergiquement la vérité. Nous ne le savons pas, mais nous l'espérons bien : la dernière œuvre de M. de Laprade, l'énergique et brillante satire publiée ici même sous ce titre : *Pro aris ac focis*, formera le couronnement de ses poésies complètes.

Sous ce titre : *Le Ministère public et le Barreau*, la librairie Lecoffre va publier incessamment un livre dans lequel M. Henry Moreau, avocat à la Cour impériale de Paris et un de nos collaborateurs, revendique avec autant d'indépendance que de modération la liberté de la défense. Notre illustre orateur, — et nous pouvons dire aussi le défenseur dévoué du *Correspondant*, — M. Berryer, a écrit l'introduction qui précède cet ouvrage.

P. D.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

Un fait considérable, dans l'ordre de la politique intérieure, a signalé la première quinzaine du mois. Nous voulons parler de la publicité donnée dans le *Moniteur* aux débats dont le Sénat a été le théâtre le 29 mars dernier. C'est la première fois, depuis huit ans, que le public est autorisé à jeter un regard discret dans l'enceinte du Luxembourg et à assister, par l'intermédiaire des interprètes officiels, aux délibérations du premier corps de l'État. Tous ceux qui croient qu'un pays ne peut que gagner à être initié à ses propres affaires se réjouiront de cette innovation. Le *Correspondant* est du nombre ; il est trop attaché aux principes de la liberté politique pour ne pas l'accueillir comme une espérance, et pour ne pas féliciter le gouvernement de cette révélation inattendue, quand même elle lui aurait apporté quelques déceptions.

On sait l'origine de ces débats. Quarante-deux pétitions, parties des principales villes de la France, avaient appelé l'attention du Sénat sur la marche des événements et l'avaient prié d'intervenir en faveur de l'intégrité des États du Saint-Siége, au nom de la liberté de conscience, l'une des libertés compatibles avec la constitution dont le Sénat est le gardien.

Certains journaux ont voulu voir dans cet acte légal, constitutionnel, inspiré par le sentiment catholique de l'indépendance religieuse, l'œuvre des vieux partis et du fanatisme; évoquant le fantôme rajeuni des associations occultes et des congrégations mystérieuses, ils ont essayé de donner le change à l'opinion et fait appel au bras séculier, au nom de la liberté. Les faits eux-mêmes se sont chargés de leur répondre : ils ont fait justice de leurs allégations : non! il n'y a eu ni agitation politique ni excitation illégale ; le chiffre même des signatures en est la preuve ; il montre la modération de ceux auxquels on reproche si amèrement, chaque jour, d'avoir de la mémoire ou de la fidélité ; et, quant aux associations charitables, il faut connaître bien peu leurs habitudes et les conditions essen-

tielles de leur existence, pour prétendre qu'elles aient pris une part, même indirecte, au mouvement : eussent-ils pu leur faire appel, les pétitionnaires ne l'eussent pas voulu; ils s'attendaient au reproche; ils connaissaient d'avance la tactique que les insinuations d'un article du *Constitutionnel*, resté célèbre, leur avaient dévoilée : ils ont tenu à constater d'avance que les accusations dont ils savaient devoir être l'objet étaient toutes gratuites, et que, dans l'esprit des hommes impartiaux et honnêtes, il ne pouvait rester aucun doute à cet égard.

D'autres feuilles, n'appréciant pas la réserve des pétitionnaires, ont exploité le chiffre relativement peu élevé des adhésions qu'ils ont réunies, pour diminuer la valeur et la popularité de leur démarche : ils ont feint de ne pas voir le groupe que représente chaque signature : nous ne perdrons pas notre temps à leur répondre ; le gouvernement ne s'y est pas trompé ; il a rendu un hommage éclatant à l'importance des pétitions par la publicité qu'il a donnée au rapport long et étudié de M. de Royer.

Ce document exprimant la pensée du gouvernement, il nous est interdit de nous en occuper. Nous ne pouvons davantage rendre compte des débats auxquels il a donné lieu, et qui se sont terminés par l'ordre du jour pur et simple.

Quoique le gouvernement, en donnant à la loi une application nouvelle par la publication du procès-verbal, ait semblé nous appeler à le suivre, et ait paru autoriser une discussion dont il a fourni lui-même les éléments, nous n'osons répondre à son initiative. Nous avons appris à nos dépens à ne pas nous charger d'interpréter la loi ou les intentions du pouvoir. Nous nous bornerons donc à l'approuver une seconde fois d'avoir soulevé un coin du voile officiel. Il est bon que les catholiques connaissent dans tous ses détails, sur une question vitale, l'opinion du seul corps politique dont la Constitution reconnaisse l'initiative; qu'ils sachent où se trouve le danger, où se montre la sympathie; qu'ils apprécient la valeur de l'attaque et le mérite de la défense. Nous aimons le grand jour, et, si quelques-uns se plaignaient que sa lumière indiscrète, ou tout au moins inattendue, ait brusquement illuminé le clair-obscur de la discussion, nous ne saurions nous associer à leurs plaintes. Nous savons que les discours se mesurent à l'auditoire ; que, destinés à un public déterminé et restreint, ils ont ce caractère d'intimité que ne comportent pas les paroles adressées à la foule, à ce grand public, par exemple, qui attend chaque jour, pour le juger, le compte rendu officiel du Corps Législatif, et avec lequel chaque orateur sent qu'il doit compter. Le Sénat ou plutôt les sénateurs auraient donc seuls le droit de se plaindre d'un changement de public ; c'est leur affaire et non la nôtre. L'un d'eux, l'honorable M. Dupin, avait pressenti la publicité qui serait donnée à ses paroles ; il s'est adressé, par delà l'auguste enceinte qui l'écoutait, au million de lecteurs que le *Siècle* se vante d'instruire chaque matin, et cela dans un langage dont ils ont dû apprécier les saillies. M. Poujoulat a répondu à ce discours par une brochure écrite[1] avec une grande fermeté et un grand bonheur d'expressions; nous nous empresserions de la recommander à l'attention de nos lecteurs, si nous ne la savions déjà entre toutes leurs mains.

[1] *Réponse à M. Dupin*, par M. Poujoulat. Paris, chez Douniol.

Après le Luxembourg, le Palais-Bourbon a eu son tour : là aussi la question romaine a occupé deux séances, et le gouvernement a accepté des interpellations publiques, comme aux jours de la responsabilité ministérielle. Sur ce point encore la loi nous impose silence et nous interdit de rendre compte de ces brillantes discussions, mais elle nous autorise, je pense, à féliciter M. le président du Conseil d'État d'avoir bien voulu accepter le débat, alors qu'il lui était si facile de s'y soustraire par un mot. En rapprochant ce mouvement de condescendance envers une assemblée généralement peu exigeante, de la publicité donnée à la séance du Sénat, il nous est impossible de ne pas supposer au pouvoir une intention particulière, et de ne pas voir, dans ces deux actes, les pierres d'attente de l'édifice dont le couronnement nous a été promis. Si c'est une illusion, nous désirons la garder.

La question romaine a donc achevé, dans ce mois, de parcourir le cycle permis de la discussion ; soulevée et vivement soutenue dans les brochures, elle a pendant plusieurs mois occupé la polémique des journaux, et en dernier lieu les grands corps de l'État. La place que le *Correspondant* a tenue au premier rang de la lutte, les blessures qu'il a reçues dans le combat, le dispensent de rentrer dans l'arène. Tous les arguments ont été produits, personne ne saurait aujourd'hui être taxé d'ignorance ; il faut laisser parler les événements et leur abandonner le soin de justifier les prévisions.

Nous ne pouvons cependant quitter ce sujet sans signaler la dernière conversion du *Constitutionnel*, passé maître en fait de conversions rapides, et l'ardeur avec laquelle il s'est rangé derrière le *Siècle*, dans les longs articles qu'il a consacrés à justifier l'annexion des Romagnes au Piémont ; il a réveillé les souvenirs de Tolentino et s'est autorisé, pour expliquer ses opinions actuelles, des paroles du général Bonaparte écrivant à Rome « qu'il vou« lait seulement écarter les mauvais conseils dont le Pape était entouré. » L'exemple était mal choisi, ainsi qu'on l'a montré ici même, depuis que la publication de la correspondance officielle a fait connaître quelle était, sur ce point, la véritable pensée du vainqueur.

Que le *Constitutionnel* cesse donc de chercher dans des temps heureusement sans analogie avec les nôtres et dans les actes du Directoire, des leçons de politique contemporaine, s'il veut que, dans sa sollicitude à séparer la cause du Pape de celle de ses conseillers, nous voyions autre chose qu'une tactique plus ou moins habile. Le *Siècle* n'a ni réticences ni ménagements ; aussi faut-il voir avec quelle verve impitoyable il raille son nouvel élève du soin qu'il apporte à se mettre à l'abri de l'excommunication ; en lisant les paroles insultantes avec lesquelles il accueille ce grand acte de la puissance spirituelle, et l'air dégagé avec lequel il assume sur lui-même, s'il le faut, une entière responsabilité, nous ne pouvions nous empêcher de songer avec émotion à ces paroles prophétiques que la catholicité entière relisait il y a quelques jours, en célébrant l'anniversaire de la tragédie divine : *Sanguis ejus super nos et super filios nostros !*

Un des enfants terribles de la révolution a déclaré à la fin de l'an dernier qu'elle travaillait à la destruction radicale du pouvoir temporel de

la papauté ; aussi avec quelle colère accueille-t-elle tous les événements qui peuvent consolider ce pouvoir et lui permettre d'entrer dans une voie qui enlèverait à ses ennemis le prétexte apparent de leurs attaques. Un général français, justement populaire par sa grande illustration militaire et par son attachement pour la liberté, se voue à cette double et noble tâche, le *Siècle* et ses adhérents le poursuivent de leurs dédains et de leurs insultes. Le *Correspondant* exprime aujourd'hui même toute sa pensée sur la démarche du général de La Moricière; nous ne pouvons pourtant nous dispenser, dans notre rôle de chroniqueur, d'enregistrer le fait le plus considérable de ces derniers jours, et qui semble, avec l'aide de la Providence, devoir être pour la papauté le point de départ d'une phase nouvelle. Nous ne pouvons nous empêcher de saluer avec respect et admiration l'acte par lequel l'honorable général, bravant des difficultés sans nombre, les chances d'insuccès, l'impopularité qui s'attache aux causes faibles, les insinuations de la calomnie, a mis son épée et son intelligence au service de deux causes saintes, celles de la foi et celle de la liberté ; oui, de la liberté, n'en déplaise à ceux qui oublient trop vite que les premiers actes politiques qui, dans l'histoire, ont protégé la liberté, c'est-à-dire les faibles contre les puissants, le droit contre la force, sont partis du Vatican, et que de nos jours même, pour l'Italie, c'est de l'avénement de Pie IX que datent les premières espérances d'indépendance et de réformes.

Si donc l'on veut sincèrement que le Pape reprenne l'œuvre de 1847, on doit souhaiter le succès d'une combinaison qui lui permettra d'être maître chez lui et d'être dégagé de toute préoccupation de sûreté intérieure ; avant de couronner l'édifice, il est indispensable d en consolider les fondements, et la première condition, à Rome, comme à Paris et à Turin, est la création d'une force militaire bien organisée qui mette la tranquillité intérieure à l'abri des désordres du dedans et des entreprises du dehors. « Ce n'est pas d'un instructeur que le Pape a besoin pour conserver « son autorité, dit le *Siècle*, c'est d'un changement de politique. » Croit-il donc que l'un puisse se faire sans l'autre, et que, pour imprimer une direction nouvelle à la marche des affaires, le voisinage de l'ancien ministre de 1848 ne soit pas aussi utile aux cardinaux que l'épée du vainqueur d'Abd-el-Kader et des insurgés de juin?

Pendant ce temps, le Piémont poursuit son œuvre d'unification : le Parlement italien, ainsi qu'il se nomme lui-même, s'est réuni à Turin le 2 avril. Le roi Victor-Emmanuel a ouvert la session par un discours où il enregistre les faits accomplis et en appelle à Dieu et à ses peuples des décisions de l'autorité spirituelle. Nous suivrons avec un grand intérêt les discussions de cette assemblée, qui fixera désormais l'attention de l'Europe presque au même degré que le Parlement anglais, car là se manifestera la vie politique et sociale d'un peuple entier, là s'agiteront les destinées de l'Italie et se dévoileront les secrets de l'avenir.

Les difficultés intérieures ne tarderont pas à s'y montrer, et, dès le début, M. de Cavour les a rencontrées. On n'a pas impunément excité pendant plusieurs années à son profit les passions révolutionnaires et antireligieuses, et écarté du scrutin la plupart des hommes de foi et d'ordre; tout le parti avancé,

qui a été jusqu'à présent entre les mains de M. de Cavour un instrument docile, prétend bien aujourd'hui lui imposer sa volonté. Il a essayé ses forces au sujet de la nomination du bureau de la Chambre, et l'expérience a dû le satisfaire : le candidat ministériel à la présidence, M. Lanza, n'a été élu qu'au second tour de scrutin par 129 voix sur 219 votants ; des quatre vice-présidents, pas un seul n'est Piémontais.

Le 12 mars, le général Garibaldi a livré une seconde bataille au ministère sur la cession de la Savoie et du comté de Nice : le chef des annexionistes italiens trouve cette cession inconstitutionnelle, illégale, surtout en ce qui touche Nice, sa patrie, qu'il prétend « abandonnée. » Le terrain était mal choisi : M. de Cavour n'a pas eu de peine à faire voir que la cession de Nice et de la Savoie n'était pas un fait isolé; qu'intimement liée à l'annexion des Duchés et des Romagnes elle ne pouvait pas en être séparée dans l'appréciation : il a ajouté, si nous en croyons le compte rendu publié par le *Moniteur* français du 16 avril, qu'on aurait pu résister à cette cession, mais qu'il aurait fallu renoncer aux conquêtes du Piémont, c'est-à-dire à Parme, à Florence, à *Bologne*, etc. Cette allégation étrange donnerait à l'agrandissement de la France un caractère qu'elle n'a pas eu jusqu'ici, dans les déclarations officielles, et nous espérons bien, au moins en ce qui touche Bologne, que M. de Cavour ne pourra pas la démontrer. D'après le compte rendu du *Times*, il aurait dit : « Si nous avions refusé de céder Nice et la Savoie, nous aurions compromis tous les résultats de la guerre. » Le *Times* part de là pour reprocher à M. de Cavour le sans-gêne avec lequel il manque à tous les engagements pris spontanément envers l'Europe, dans les dépêches où il protestait avec indignation contre la seule pensée de céder une portion de l'ancien patrimoine de la maison de Savoie. Mais quoi de plus immoral et de plus grotesque que toutes ces récriminations de l'Angleterre contre l'annexion de deux provinces à la France, elle qui a applaudi et applaudit encore chaque jour, avec toute la frénésie du fanatisme satisfait, à l'annexion des Romagnes au nouveau royaume de Victor-Emmanuel !

La Chambre italienne s'est rangée du côté du premier ministre, tout en insistant « pour que la liberté du vote dans le plébiscite de la Savoie et du comté de Nice fût efficacement garantie. »

Le plébiscite a eu lieu à Nice; il a répondu mieux que le vote de la Chambre aux interpellations de Garibaldi : le fougueux député de Nice, élu naguère par ses concitoyens comme la personnification légendaire de l'idée italienne, s'est vu infliger un démenti solennel par 6,810 voix contre 11. Le suffrage universel a des mystères que nous ne nous chargeons pas d'expliquer.

Dans les séances suivantes, la Chambre sarde s'est occupée de l'Adresse au roi et du rapport sur l'annexion des Duchés. Ces deux documents sont utiles à consulter; ils indiquent quelle est l'opinion de la majorité sur les actes du passé et les espérances de l'avenir. Nous ne saurions les reproduire en entier, mais nous appellerons l'attention de nos lecteurs sur le passage suivant de l'Adresse : « La parole du roi sera pour nous un stimulant; pour « d'autres, moins heureux que nous, elle sera de bon augure; elle leur sera

« un encouragement et une consolation! » — et sur cette phrase qui termine le rapport de M. Sarasco : « Interprètes de onze millions d'Italiens, faisons « le serment de ne nous arrêter jamais dans cette voie, tant que les desti- « nées de la grande patrie commune ne seront pas accomplies ! » L'Assemblée entière s'est associée par ses acclamations à cette déclaration, à laquelle ont répondu, sur divers points de la péninsule, des aspirations plus ou moins légitimes; il n'aura manqué à ce concert artificiel que les voix de ceux qui ont succombé à Palerme et à Messine, jetés par de coupables excitations à la bouche du canon.

Le Secrétaire de la Rédaction, P. Douhaire.

M. Albert Du Boys poursuit son grand travail sur l'histoire du droit criminel chez les peuples anciens et modernes. Un nouveau volume vient de paraître[1] (le troisième de la seconde série) consacré à l'étude de la législation criminelle chez les Anglais. Il embrasse le tableau entier de cette législation, depuis la codification des *bonnes coutumes* d'Édouard le Confesseur, transformées en lois féodales par Guillaume le Conquérant, jusqu'aux formidables règlements des *Worhhouses*, édictés sous le règne de sa gracieuse majesté la reine Victoria. Nulle lecture ne présente plus d'intérêt et n'offre plus ample matière à la méditation.

[1] Paris, chez Durand, rue des Grès.

L'un des Gérants: CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMPRIMERIE SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME QUARANTE-NEUVIÈME

(TREIZIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE.) *

NOTA. Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du Recueil dont les travaux ont paru dans ce volume ; les autres, ceux des auteurs ou des objets dont il est question dans les articles.

* Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro d'avril 1860.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU QUARANTE-NEUVIÈME VOLUME.

TABLE

DU TOME TREIZIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(QUARANTE-NEUVIÈME DE LA COLLECTION.)

JANVIER 1860.

FÉVRIER.

Mélanges :

MARS.

AVRIL.

Mélanges :

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TREIZIÈME VOLUME.

PARIS.— IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.